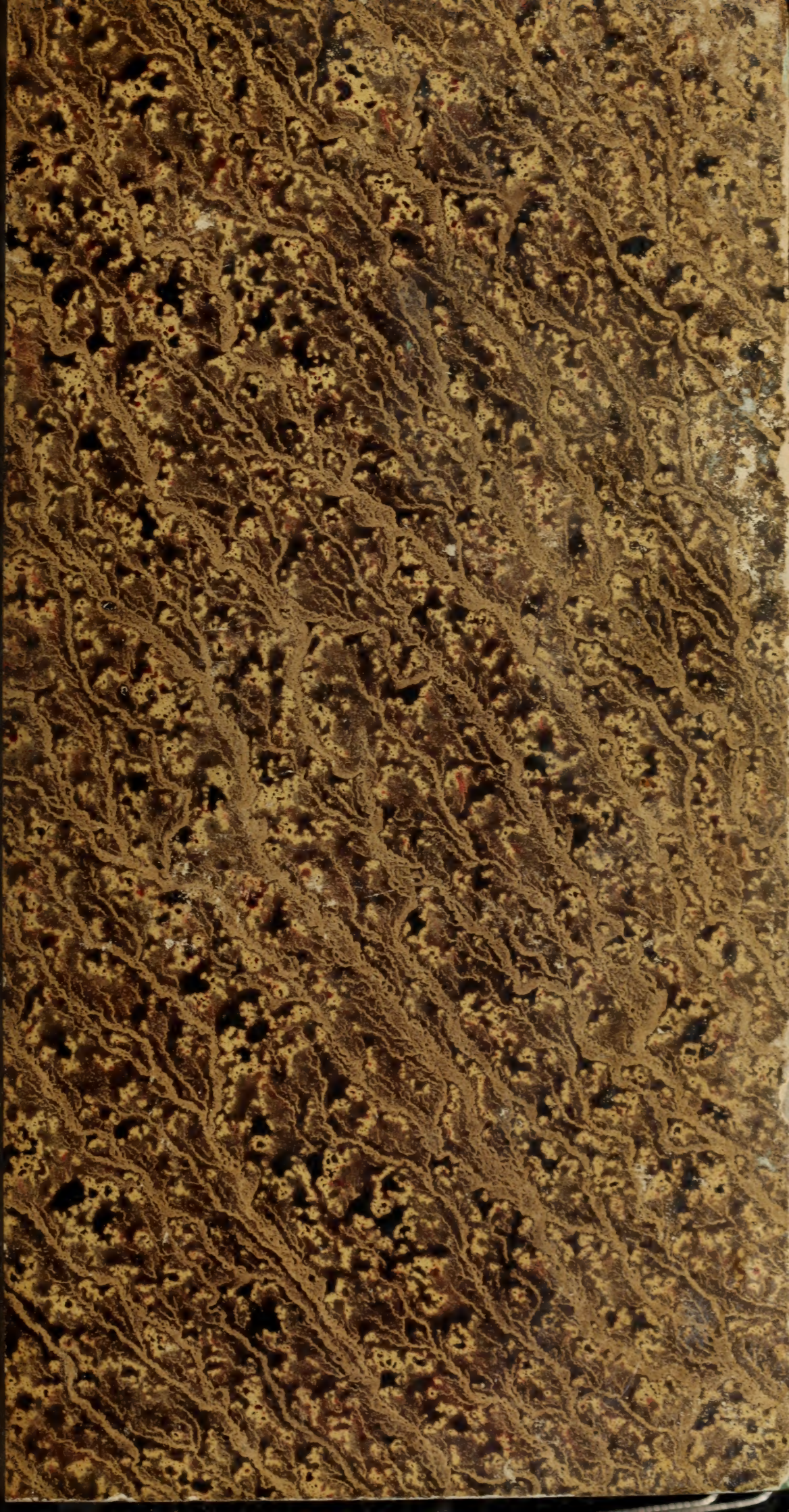

Libraires,
, Rue la Fabrique,
QUEBEC.

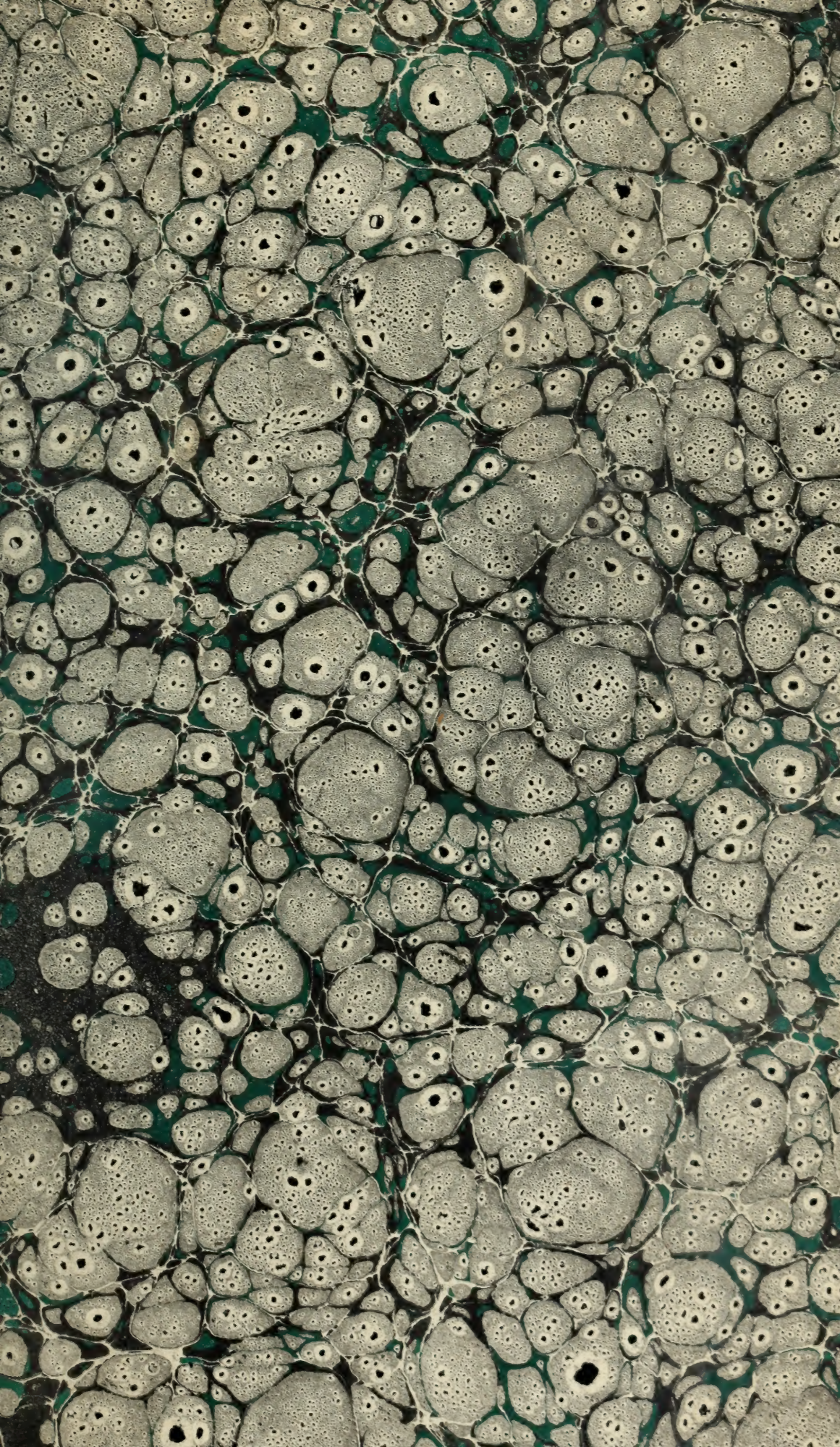

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

Rev. T. C. O'Brien

REVUE

DES

DEUX MONDES.

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET Cie.

REVUE

DES

DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS RECUEILS ET REVUES PÉRIODIQUES.

TOME QUATRIÈME. — 1844.

Bruxelles,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE FOSSÉS-AUX-LOUPS, N° 74.

1844

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/v4revuedesdeuxmond1844brux

DE LA SITUATION

ACTUELLE

DE LA GRÈCE

ET DE SON AVENIR.

Il y a vingt ans, nous avions tous les yeux tournés vers la Grèce, et les noms de Lafayette, de Foy, de Casimir Périer, n'étaient pas plus populaires en France que ceux de Botzaris, de Canaris, d'Odyssée, de Coletti, de Maurocordato. Ceux-ci avaient même sur ceux-là l'avantage de réunir dans une sympathie commune toutes les opinions, de confondre tous les partis. Pour les uns, ce réveil d'une nation illustre et malheureuse se rattachait à la grande insurrection des peuples contre leurs tyrans, des esclaves contre leurs maîtres, et méritait, à ce titre, l'appui de tous ceux qui croient à l'émancipation des races humaines. Pour les autres, il s'agissait surtout d'un combat entre le christianisme et la religion de Mahomet, combat où le christianisme, vaincu jadis, essayait de prendre une glorieuse revanche. Pour quelques-uns enfin, les souvenirs de la Grèce antique dominaient toute la lutte. Et quand à ces sentiments divers venait se joindre chaque jour le récit de tant d'actes héroïques, de tant de catastrophes douloureuses; quand on voyait une poignée de patriotes combattant des armées dix fois plus nombreuses, les vaincre ou périr avec honneur; quand, plutôt que de tomber au pouvoir de l'ennemi, des femmes périssaient, les armes à la main, ou se précipitaient dans l'abîme, il n'y avait pas un cœur qui ne fût ému, pas un esprit qui conservât son indifférence et son impartialité. Qui se fût avisé alors de parler des vues secrètes de la Russie, ou de l'équilibre européen, n'eût été ni écouté ni compris. Qu'à tout prix la Grèce fût indépendante et libre, voilà ce que nous demandions tous.

Cependant trois grandes puissances sont intervenues, et la Grèce a conquis son indépendance. Presque aussitôt l'intérêt qu'elle inspirait s'est évanoui, et c'est à peine si l'on a daigné s'informer de ce qui s'y passait. Il y a plus, de 1832 à 1840, sans une certaine honte qui les retenait, bon nombre des anciens philhellènes auraient fait publiquement acte de contrition et abjuré la cause à laquelle ils s'étaient dévoués jadis. En 1824, la mode avait pris les Grecs sous sa protection; en 1834, la mode se retirait d'eux et les déclarait surannés. Il paraissait piquant alors de préférer les oppresseurs aux opprimés, les mahométans aux chrétiens, les Turcs aux Hellènes, et de plaindre ce pauvre Ibrahim si méchamment chassé du Péloponèse par le maréchal Maison. Il semblait de bon goût de frapper la Grèce entière, hommes et choses, d'un anathème systématique, et de la condamner froidement et pour toujours à l'impuissance et à l'anarchie. Pas une vieille calomnie qui ne fût alors rajeunie et restaurée avec un soin tout particulier. N'allait-on pas jusqu'à contester aux Grecs leur bravoure et jusqu'à nier leurs victoires? Quant à leur probité, il restait convenu qu'il n'y avait point un honnête homme parmi eux, et que, du dernier échelon au premier, la nation entière était à vendre.

Comment expliquer un changement si brusque et si complet? Il serait injuste peut-être d'en accuser seulement la mobilité de l'esprit public; mais les choses, on le sait, paraissent souvent belles ou laides, grandes ou petites, selon le point de vue d'où on les regarde. Tant que le combat durait, la grandeur, la beauté de la lutte effaçaient en quelque sorte tout ce qui pouvait en ternir l'éclat; une fois le combat fini, il n'apparut plus, au milieu d'un pays dévasté et ruiné, que de misérables passions, que de honteuses rivalités, que de déplorables intrigues. Alors, par une réaction inévitable, on se mit à désespérer de ceux qui naguère inspiraient de si hautes, de si magnifiques espérances. Puis vint le gouvernement bavarois, dont l'inepte despotisme fit tomber les derniers restes du philhellénisme. Peut-être, en effet, était-il permis de se demander si le peuple qui supportait un tel gouvernement méritait bien l'appui qu'il avait reçu; peut-être était-il permis de rechercher si, en définitive, Munich valait mieux pour lui que Constantinople. Il faut ajouter que, pendant les dix années qui suivirent la révolution de juillet, la France fut trop absorbée par ses propres affaires pour songer à celles des autres. Or la Grèce, entre les mains des Bavarois, n'exerçait et ne pouvait exercer sur la politique européenne aucune espèce d'influence. La France n'eut donc guère à s'occuper de la monarchie nouvelle que pour solder ses fautes, en votant successivement les trois séries de l'emprunt. Il n'y avait rien là qui fût de nature à ranimer, en faveur de la Grèce, les anciennes sympathies.

Cependant, depuis un an, tout a changé de nouveau, et il a suffi d'une journée pour que la Grèce, longtemps oubliée ou dédaignée, reprît sa place dans les combinaisons de la politique comme dans les préoccupations populaires. Au moment où elle paraissait plus assoupie, plus asservie que jamais, la Grèce, en effet, s'est levée tout entière pour la liberté, comme vingt ans auparavant pour l'indépendance, et en peu de jours, sans désordres, sans violences, sans réactions, un gouvernement représentatif de plus est né, une monarchie constitutionnelle a été fondée. Il y avait dans un tel spectacle quelque chose d'inattendu et de grand qui, en France surtout, ne pouvait être méconnu. Aussi, malgré de sinistres prophéties, la France regarde-t-elle avec intérêt, avec espoir, les nobles efforts des patriotes grecs pour donner à leur pays des institutions libres et un gouvernement

régulier. Que la tâche soit laborieuse et périlleuse, personne n'en doute : quelle grande chose ici-bas s'est jamais faite sans labeur et sans péril? Quoi qu'il en soit, c'est une grave question que celle de savoir si la Grèce réussira dans cette œuvre comme dans l'autre, et si dès aujourd'hui la monarchie constitutionnelle a conquis un avant-poste en Orient. Le moment me paraît donc bon pour étudier l'état actuel de la Grèce et pour envisager les chances que lui réserve l'avenir. Dans le trop court séjour que j'ai fait récemment à Athènes et à Constantinople, j'ai, au sein de tous les partis, chez tous les hommes politiques, français ou étrangers, trouvé une égale bienveillance; mais, sans manquer aux égards que je dois à aucun d'eux, il doit m'être permis de dire ici ce que je pense de leur conduite et de leurs vues politiques. Je tâcherai de le faire non certes avec indifférence, mais avec impartialité, et sans me laisser entraîner par mes désirs ou par mes affections.

C'est en 1821 qu'éclata l'insurrection de la Grèce, en 1822 que le congrès de Vérone, ce congrès chrétien, refusa même d'entendre ses délégués, en 1826 que la Russie, la France et l'Angleterre offrirent leur médiation, en 1827 qu'un traité intervint et qu'eut lieu la bataille de Navarin, en 1828 que Capo-d'Istrias vint se mettre à la tête du gouvernement, et que l'armée française contraignit Ibrahim à évacuer la Morée, en 1830 que fut signé le protocole par lequel les limites de la Grèce étaient fixées et son indépendance reconnue, en 1832 que la fameuse conférence du 7 mai étendit quelque peu les limites du nouvel état, et lui donna pour roi le fils du roi de Bavière; c'est enfin en 1835 que le roi Othon, devenu majeur, prit lui-même les rênes du gouvernement. Or, pendant ces quatorze années, il ne s'en passa pas une où la guerre civile n'ajoutât ses désastres à ceux de la guerre étrangère, pas une où les divers éléments qui avaient concouru à l'insurrection et à la victoire ne se livrassent entre eux des combats acharnés, pas une aussi où, sous le nom tantôt d'un parti, tantôt de l'autre, les influences étrangères ne se disputassent, aux dépens du pays tout entier, une déplorable prépondérance. Ce sont encore, à vrai dire, les divisions et les haines de cette époque qui sont aujourd'hui le plus grand obstacle à l'établissement d'un gouvernement régulier. Pour comprendre la Grèce de 1844, il faut donc remonter à la Grèce de 1824 et de 1830; c'est un chemin un peu long, un peu ennuyeux peut-être, mais par lequel il me paraît indispensable de passer.

Les populations qui, de 1821 à 1827, luttèrent avec tant de constance et d'intrépidité contre le joug ottoman, peuvent d'abord se diviser en trois catégories : les Péloponésiens, peuple d'agriculteurs, paisible en général, et peu disposé à s'armer, quand son bien-être matériel n'est pas compromis; les Rouméliotes, peuple aventureux et guerrier; les insulaires, peuple commerçant et calculateur. A ces différences, territoriales en quelque sorte, il convient d'en joindre une autre, celle d'origine et de race. Ainsi, à côté des Hellènes, il y avait les Albanais qui formaient à peu près le tiers de la population en Roumélie, le cinquième dans le Péloponèse et dans les îles. Il y avait aussi quelques Valaques, quelques Serbes, quelques Bulgares, mais en petit nombre. Ce n'est pas tout. A peine la lutte fut-elle engagée que, de tous les pays où la langue grecque se parle encore, de Constantinople, des îles Ioniennes, des provinces asiatiques, des principautés danubiennes, une foule d'alliés accoururent avec leurs préjugés, avec leurs prétentions. Les philhellènes russes, français et anglais vinrent enfin apporter à l'insurrection une force nouvelle, mais aussi un nouvel élément de discorde et de division.

Pour mettre un peu de régularité dans cette anarchie, un peu d'ordre dans cette

confusion, y avait-il au moins une autorité généralement reconnue, un homme dont la supériorité fût incontestable et incontestée? En aucune façon. Ici les chefs des hétairistes, là les capitaines palikares, plus loin les primats du Péloponèse ou des îles, ailleurs les princes du Fanar et les comtes ioniens exerçaient l'influence principale, et quand ils se rencontraient, c'était en général pour se disputer le pouvoir par la force ou par la ruse. Ajoutez les philhellènes étrangers, dont les rivalités nationales se manifestaient avec d'autant plus de vivacité qu'elles n'étaient pas contenues par la réserve diplomatique. En vérité, si quelque chose peut surprendre, c'est qu'au milieu de tant de conflits et de déchirements, la Grèce n'ait pas succombé.

Un mot pourtant sur chacune des catégories dont je viens de parler, catégories qui ne sont pas éteintes et dont les restes s'agitent encore aujourd'hui.

Il y a longtemps, on le sait, que la Grèce rêve son affranchissement. A la fin du dernier siècle, il se forma, pour y parvenir, une hétairie (association fraternelle), dont le poëte Rhigas était le chef, et qui proclamait les principes de la révolution française. Cette hétairie succomba, et fut remplacée en 1806 par une seconde, qui, fondant son espoir sur Napoléon, n'aspirait à rien moins qu'à reconstruire l'empire grec. Par malheur un tel projet n'entrait point dans les vues de Napoléon, et cette seconde hétairie eut le même sort que la première. Mais l'esprit grec est persévérant, et de 1813 à 1814 il créa à Vienne, sous le patronage russe, une société nouvelle dit des *Philomuses*, qui n'avait en apparence d'autre objet que le culte des lettres et des arts. Capo-d'Istrias et Alexandre Ipsilanti étaient les chefs de cette société, qui, en 1815, devint politique et s'appela *Société des Amis*. Une seconde société des amis, plus politique encore, fut bientôt après organisée par des Grecs obscurs et secrètement favorisée par la Russie, qui parvint à s'en emparer. C'est au moyen de cette dernière société qu'en 1821 le prince Alexandre Ipsilanti, d'accord avec l'hospodar Michel Soutzo, leva l'étendard de la révolte à Jassy. On sait qu'Alexandre Ipsilanti, désavoué par la Russie et trahi par une partie de ses amis, tomba au pouvoir de l'Autriche, qui lui fit expier durement dans ses prisons le crime de n'avoir pas réussi.

Quoi qu'il en soit, le signal fut entendu, l'insurrection se propagea, et les débris de l'hétairie, Démétrius Ipsilanti en tête, prirent au mouvement grec une part considérable. Depuis ce moment, l'esprit hétairiste, détourné de ses voies primitives, devint pour certains hommes d'état et pour certaines puissances un point d'appui et un moyen d'action. Ainsi, en 1828 et en 1829, le président Capo-d'Istrias forma une société secrète dite *du Phénix*, ayant pour but de disposer les esprits en faveur de la Russie. En 1833 et 1834, une autre société, suite et développement de celles des *Amis* et du *Phénix*, organisa, sous prétexte religieux, une conspiration générale qui éclata dans le Magne. Je parlerai plus tard de la société *Philorthodoxe*, fondée en 1838, et qui, se rattachant par des liens étroits à celle de 1834, a pris une si grande part à la dernière révolution.

Si les hétairistes avaient préparé l'insurrection, ce sont les palikares qui l'empêchèrent d'avorter misérablement en Grèce comme en Moldavie. Pour bien savoir ce que sont les palikares, il faut se rappeler qu'avant la révolution, les Turcs avaient autorisé dans la Roumélie, dans l'Épire, dans la Thessalie, dans la Macédoine, l'établissement d'une milice purement grecque, qui, sous l'autorité du pacha, était chargée du maintien de l'ordre public. Les membres de cette milice, presque tous venus des montagnes, s'appelaient *armatoles*, tandis que leurs frères non

soumis recevaient le nom de *klephtes*. Mais on conçoit facilement qu'entre les armatoles et les pachas il n'y eût pas toujours bon accord ; il arrivait donc souvent que les armatoles se transformaient en klephtes, ou, pour parler le langage moderne, que les gendarmes devenaient brigands. Armatoles ou klephtes, ils s'honoraient tous d'ailleurs du nom de *palikares* (braves), et c'est ce nom qui leur resta lorsqu'en 1821 ils se jetèrent avec une égale ardeur dans l'insurrection. Les héros qui, à cette époque glorieuse, acquirent un renom européen, les Botzaris, les Odyssée, les Tzavellas, étaient des chefs de palikares, dont plusieurs avaient successivement servi et combattu les pachas. Avec de tels antécédents et de telles habitudes, on comprend qu'il fût difficile de les soumettre à la règle, à la discipline, à la subordination. Ils avaient pourtant ce mérite, que rarement ils séparaient leur cause de celle de leurs compagnons d'armes, et qu'ils stipulaient pour ceux-ci en même temps que pour eux-mêmes. Il est bon d'ajouter qu'un homme qui a joué et qui joue encore un grand rôle dans les affaires de son pays, M. Coletti, fut, dès les premiers temps, accepté par les palikares comme leur représentant dans le gouvernement et comme leur organe dans les assemblées représentatives. Personne plus que lui n'était capable de les modérer, de les éclairer, et de tourner même leurs défauts au profit de la bonne cause.

Au premier coup d'œil on croirait qu'entre les primats du Péloponèse et les capitaines des palikares rouméliotes la différence est petite ; elle est pourtant très-considérable. Avant la révolution, ces primats, véritable aristocratie, vivaient au milieu de la population agricole du Péloponèse, à peu près comme les seigneurs féodaux du moyen âge au milieu de leurs paysans. Seulement ils se divisaient en deux classes, ceux qui se bornaient à exploiter leurs terres, et ceux qui, se faisant les agents des pachas, opprimaient leurs concitoyens pour le compte des Turcs. Tous néanmoins participèrent à l'insurrection, mais avec la résolution bien arrêtée de conserver leurs priviléges et leur domination. Aussi ceux qui voulaient asservir la Grèce par l'anarchie trouvèrent-ils toujours parmi les primats les plus fidèles alliés. Il est juste d'ailleurs de faire une place à part aux primats de cette partie du Péloponèse qui en forme la pointe et qu'on appelle le Magne. C'est dans le Magne, contrée montagneuse et aride, que s'était réfugiée la portion la plus belliqueuse de la population, celle qui prétend descendre des anciens Spartiates, et les Turcs n'y avaient jamais pénétré. Seulement ils venaient tous les ans, à la limite du Magne, recevoir un faible tribut. Entre les Mainotes et leurs primats, il s'était ainsi établi des liens beaucoup plus étroits que dans le reste du Péloponèse. Quant aux primats des îles, à ceux notamment d'Hydra et de Spezia, leur origine était toute populaire, et leur autorité fondée uniquement sur la confiance qu'ils inspiraient; mais plus éclairés, plus civilisés, plus européens en un mot que les primats du Péloponèse ou les capitaines palikares, ils avaient naturellement de hautes prétentions, et ces prétentions, précisément parce qu'elles étaient légitimes, excitaient contre eux d'implacables jalousies. Parmi les primats des îles, le nom le plus connu est celui de Conduriotti, comme parmi ceux du Péloponèse et du Magne les noms de Colocotroni et de Mauromichali.

Restent enfin d'une part les comtes ioniens, créés par les Vénitiens, et au nombre desquels on compte les trois Capo-d'Istrias et M. Metaxas, de l'autre, les princes du Fanar. Chacun sait que les princes du Fanar, établis de temps immémorial au pied de Constantinople, le long de la Corne d'or, étaient, avant la révolution, en possession de diriger les affaires diplomatiques de la Turquie. Riches et

considérés, beaucoup d'entre eux n'en quittèrent pas moins leur maison et leur famille pour venir s'associer aux difficultés de la lutte. C'est ce noble exemple que donnèrent les Ipsilanti, les Soutzo, les Caradja, les Cantacuzene, les Maurocordato; mais, en revanche, une part du pouvoir leur était due, et, quelque grande qu'elle fût, cette part leur paraissait difficilement suffisante.

Maintenant faut-il s'étonner que dans un pays encore à demi barbare, au milieu d'une lutte sanglante, personne n'ait été assez habile, assez puissant, pour faire sortir un ordre quelconque d'éléments aussi variés, aussi hétérogènes? Faut-il s'étonner que tant d'ambitions, tant de prétentions, tant d'inclinations diverses n'aient produit, dans leurs conflits journaliers, que confusion et anarchie? Faut-il s'étonner enfin qu'au moyen d'alliances qui se nouaient, qui se dénouaient, qui se renouaient sans cesse, vaincus et vainqueurs aient dix fois changé de rôle? Je n'ai certes pas la prétention de porter la lumière dans ce chaos et d'expliquer ce qui est inexplicable; mais il me paraît curieux de présenter, sans commentaire et sans explication, un simple sommaire des diverses phases par lesquelles passa le gouvernement grec de 1821 à 1835.

1822. — Un congrès général de toutes les provinces insurgées s'assemble à Épidaure, et crée un conseil exécutif auquel tous les pouvoirs sont remis. Le prince Alexandre Maurocordato, président du congrès, est nommé chef du conseil exécutif; Jean Coletti, un des ministres.

1823. — Les hétairistes (Démétrius Ipsilanti) et les primats du Péloponèse et du Magne (Colocotroni et Mauromichali) s'unissent contre le pouvoir exécutif. Un nouveau congrès se réunit à Astros. Mauromichali devient président, et Colocotroni vice-président du conseil exécutif. Ce conseil s'établit à Nauplie, tandis que le sénat législatif tient ses séances à Argos. La division éclate entre ces deux pouvoirs, et le sénat, déclarant un des membres du conseil, André Metaxas, déchu de sa dignité, nomme à sa place Jean Coletti. Colocotroni et Mauromichali refusent de reconnaître Coletti et attaquent le sénat, qui, se réfugiant à Cranidi, prononce la destitution en masse du conseil.

1824. — Le sénat, toujours à Cranidi, constitue sous la présidence de Conduriotti (Hydriote) un conseil nouveau où figurent Coletti et Nicolas Loudos. Après une guerre civile acharnée, ce conseil se rend maître d'Argos d'abord, puis de Nauplie, et le parti péloponésien paraît vaincu. Les élections confirment ce résultat; mais à la fin de l'année les primats s'insurgent de nouveau et sont de nouveau forcés de se soumettre. Un fils de Colocotroni est tué. Il est lui-même fait prisonnier.

1825. — Les succès d'Ibrahim en Morée amènent une réconciliation entre les divers partis. Colocotroni et ses amis sont remis en liberté. Mauromichali est replacé à la tête du Magne.

1826. — Le troisième congrès s'assemble à Épidaure, et des divisions nouvelles éclatent entre les divers partis. Le congrès crée une commission exécutive et un comité législatif qui se réunissent à Égine, sous la présidence de Notaras; mais pendant ce temps les députés du parti péloponésien s'assemblent à Hermione.

1827. — L'assemblée d'Hermione et celle d'Égine forment deux gouvernements rivaux et menacent la Grèce d'une nouvelle guerre civile; mais le général Church et lord Cochrane parviennent à les concilier, et une assemblée générale est convoquée à Trézène. Cette assemblée, présidée par Sissini, met à la tête du gouvernement le comte Capo-d'Istrias, avec le titre de président. En attendant son arrivée,

le pouvoir exécutif est confié à une commission provisoire présidée par George Mauromichali. André Metaxas devient ministre de la guerre. La guerre civile n'en recommence pas moins, notamment à Nauplie, siége du gouvernement, où les deux forteresses, occupées par les deux partis ennemis, font feu l'une sur l'autre, et toutes les deux sur la ville. L'ordre finit par se rétablir.

1828. — Le président Capo-d'Istrias suspend la constitution tout en la jurant, et forme un conseil (*panhellenion*) qui partage avec lui le gouvernement. Il y a six secrétaires d'état, parmi lesquels George Conduriotti et P. Mauromichali.

1829. — La mésintelligence éclate entre le président et le panhellenion. Une assemblée nationale se rassemble à Argos. Le panhellenion est remplacé par un sénat de vingt-sept membres nommés par le président, six à son choix, et vingt-un sur une liste de soixante-trois candidats présentée par le congrès. Le président exclut du sénat Conduriotti, Maurocordato, et d'autres chefs éminents du parti constitutionnel.

1830. — Le prince Léopold, appelé au trône de Grèce, donne d'abord, puis retire son consentement après une correspondance fort curieuse avec Capo-d'Istrias. Celui-ci, selon son désir, reste donc à la tête du gouvernement.

1831. — L'impopularité du président va toujours croissant, et la guerre civile recommence. Hydra, Poros, Spezia, se soulèvent, et Miaulis, après s'être emparé, au nom des insurgés, de la seule frégate grecque, la fait sauter pour la soustraire aux efforts combinés du président et des Russes. Le Magne aussi s'insurge, et redemande, les armes à la main, son vieux bey Pierre Mauromichali, que le président retenait prisonnier à Nauplie. Celui-ci refuse de le mettre en liberté, et il est assassiné par George et Constantin Mauromichali, l'un fils, l'autre frère du prisonnier. Le sénat défère aussitôt la présidence provisoire à Augustin Capo-d'Istrias, et forme une commission exécutive, composée du président provisoire, de Colocotroni et de Coletti.

1832. — Une assemblée nationale est convoquée à Argos. Les députés de l'Archipel, au nombre de quarante-cinq, refusent de s'y rendre sans une amnistie générale, qui est refusée. Les autres députés de l'opposition, Rouméliotes pour la plupart, font alors scission ouverte, et un combat sanglant à lieu entre les troupes du gouvernement et celles des insurgés, commandées par Grivas. Les Rouméliotes finissent par se retirer à Corinthe, puis à Mégare, accompagnés de Coletti, un des trois membres du gouvernement. Là les quarante-cinq députés de l'Archipel viennent les rejoindre, et la majorité du congrès, ainsi réunie, dépose le comte Augustin, et forme une commission exécutive, composée de Conduriotti, de Zaïmi et de Coletti. Ainsi organisé, le parti hydriote et rouméliote entre dans le Péloponèse, bat Colocotroni, se porte sur Nauplie et force le comte Augustin Capo-d'Istrias à abdiquer et à quitter la Grèce. Un conseil exécutif de sept membres, présidé par Conduriotti, est ensuite formé ; mais Colocotroni et Tzavellas soulèvent de nouveau une partie du Péloponèse.

1833. — Le roi Othon arrive en Grèce, et tous les partis semblent pour un moment se soumettre. Un conseil de régence est institué, qui se compose de M. d'Armansperg, président, de MM. Maurer, d'Abell et du général Heydeck; néanmoins les troubles continuent dans le Péloponèse.

1834. — Colocotroni, vaincu, fait prisonnier, est condamné à mort, puis, par commutation, à vingt ans de détention. Le Magne n'en refuse pas moins d'obéir au nouveau gouvernement. Pendant ce temps, la régence se divise : d'un côté,

M. d'Armansperg, soutenu par Maurocordato ; de l'autre, MM. Maurer, d'Abell et Heydeck, soutenus par Coletti. MM. de Maurer et d'Abell sont rappelés et remplacés par M. de Kobell, ce qui donne la majorité à M. d'Armansperg. Une grande insurrection nappiste éclate dans le Péloponèse. On demande la liberté de Colocotroni et une constitution. On déclare illégale la régence de Nauplie. Quelques-uns vont même jusqu'à proposer l'expulsion du roi et une république sous la protection de la Russie. Dans cette situation, Coletti et les Rouméliotes prêtent appui au gouvernement. Grivas marche contre les insurgés, qui sont vaincus. Coletti devient ministre de l'intérieur et président du conseil.

1835. — Le roi atteint sa majorité : au lieu de proclamer une constitution, et de congédier les Bavarois, comme on l'espérait, il conserve le pouvoir absolu et nomme M. d'Armansperg archi-secrétaire d'état. Le ministère se dissout, et Coletti est envoyé à Paris comme ambassadeur. Quelques insurrections ont lieu contre les Bavarois et pour la constitution, mais elles sont réprimées. Le roi, pour calmer l'opinion, forme un grand conseil d'état où prennent place les chefs des partis opposés.

Dans ce court résumé, je n'ai mentionné que les faits principaux. Ils sont néanmoins assez nombreux, assez complexes pour qu'il soit impossible d'en faire sortir des partis bien organisés, bien compactes, ayant un but, des principes, une règle fixe de conduite. A travers cette longue confusion, trois dénominations pourtant apparaissent, dénominations qui persistent encore et qui semblent aujourd'hui même dominer toutes les combinaisons politiques : ce sont celles de parti russe, de parti français et de parti anglais. Examinons-en l'origine, le sens, la valeur, et voyons si là plus qu'ailleurs nous trouverons le fil conducteur qui nous manque.

L'existence d'un parti russe en Grèce s'explique tout naturellement. Depuis que la Russie convoite l'héritage des Turcs, elle n'a cessé d'entretenir en Grèce, comme dans les autres provinces de la Turquie européenne, des intelligences secrètes, et de s'y faire des partisans. En 1770, la Russie fit plus, et c'est d'accord avec elle qu'eut lieu l'insurrection du Péloponèse ; c'est enfin avec l'aide de la Russie que se formèrent les hétairies de 1814 et de 1820. Quand le nom de la France et celui de l'Angleterre étaient à peine connus en Grèce, le nom de la Russie y était donc déjà populaire, et c'est vers la grande puissance du Nord que la nation opprimée s'habituait à tourner les yeux. De plus, entre les Grecs et les Russes, il y a communauté de religion, et dans un pays où la religion seule distingue les maîtres et les sujets, c'est là une très-grande force. Il faut ajouter que, dans le Péloponèse surtout, les familles principales envoyaient souvent leurs enfants en Russie pour y chercher un peu d'instruction, puis aussi de l'emploi. De là des liens naturels que l'habileté russe ne laissait pas se relâcher ou se rompre. Au début de l'insurrection, la Russie trouva donc une vive sympathie d'abord parmi les hétairistes qui, comme Démétrius Ipsilanti, s'étaient jetés dans la mêlée, ensuite parmi les primats du Péloponèse, dont elle flattait les vues ambitieuses et les penchants anarchiques, enfin parmi les Fanariotes, dont plusieurs avaient depuis longtemps avec le cabinet russe de secrètes relations. L'avénement du comte Capo-d'Istrias ne fit que fortifier l'influence de la Russie et grossir son parti. Pourtant à cette époque un nouvel élément vint s'y joindre, sous le nom de parti *guivernitique,* qui en changea un peu le caractère. Ce parti se composait en général d'hommes de la classe moyenne qui, las de l'anarchie, savaient gré à Capo-d'Istrias de ses efforts pour réduire la féodalité aristocratique et pour fonder un gouver-

nement régulier. C'est par suite de cette adjonction qu'après l'assassinat du président, le parti russe prit le nom de parti *napiste*. Ce nom lui fut donné d'abord par dérision, à cause des prédications en plein air d'un nommé *Napa*, espèce de fou qui soutenait le comte Augustin Capo-d'Istrias; mais, comme il n'impliquait pas l'idée de dépendance envers une puissance étrangère, le parti s'en accommoda et le conserve encore aujourd'hui. Sous le roi Othon, la Russie d'ailleurs rentra pleinement dans ses anciennes voies et ne cessa, par tous les moyens, de pousser à l'anarchie et de miner le gouvernement nouveau. Ce qu'il faut à la Russie, tout le monde le comprend, c'est une Grèce agitée, désordonnée, épuisée, et qui un jour, comme les principautés, soit forcée d'implorer son aide et de subir son protectorat.

Si ce tableau du parti russe est fidèle, on voit que ce parti n'a aucune homogénéité; on conçoit mal en effet comment le même parti réunit les primats turbulents du Péloponèse et cette fraction guivernitique qui s'est jointe à Capo-d'Istrias, précisément parce qu'il voulait dompter ces primats. En Grèce cependant plus qu'ailleurs la tradition et le souvenir des luttes passées joue un rôle important : on n'a ni les mêmes idées, ni les mêmes intérêts; mais à telle époque on s'est battu avec tels hommes contre tels hommes, et cela suffit. J'en ai eu pendant mon voyage en Grèce plusieurs preuves incontestables. Ainsi, dans une province que je ne nommerai pas, deux membres de l'ancien parti russe s'étaient ralliés à MM. Coletti et Maurocordato, alors unis, tandis que deux membres de l'ancien parti français, jadis amis de M. Coletti, avaient fait tout le contraire. Comme on demandait à ceux-ci ce qui les avait portés à se séparer de M. Coletti : « Pouvions-nous faire autrement, répondirent-ils, quand nos adversaires habituels votaient avec lui? Nous aimons M. Coletti ; mais nous l'aimons moins que nous ne détestons MM. X et Z. Quand ils sont d'un côté, il faut bien que nous soyons de l'autre. »

Quoi qu'il en soit, le parti russe ou napiste, dans ses diverses fractions, est très-nombreux et compte dans ses rangs, surtout en Morée, beaucoup d'hommes riches et considérés; mais parmi ces hommes, il faut se hâter de le dire, la Russie n'a pas beaucoup de complices. La majorité s'appuie sur elle par habitude, par calcul, par intérêt même, mais sans vouloir lui sacrifier l'indépendance nationale. Il serait insensé de vouloir, en la frappant d'un anathème systématique, lui enlever toute part au gouvernement. Les hommes principaux du parti russe sont M. Metaxas, ministre de la guerre pendant la guerre de l'indépendance, depuis ambassadeur à Madrid, et en 1843 président du conseil des ministres; le prince Soutzo, chez qui la révolution de septembre s'est préparée; M. Zographos, gendre du prince Soutzo, homme distingué, mais qui, jadis dévoué à l'Angleterre, comme il l'est aujourd'hui à la Russie, inspire peu de confiance aux divers partis; le père Économos enfin, chef des philorthodoxes, et qui passe pour l'instrument docile de la Russie. Le général Kalergi était aussi un des membres les plus éminents du parti russe; mais les derniers événements l'ont séparé de ses amis.

La formation du parti français est beaucoup plus récente que celle du parti russe; tout au plus peut-on la faire remonter à l'hétairie révolutionnaire du poëte Rhigas et à l'hétairie impériale de 1806 : ces deux hétairies disparurent trop vite et trop complétement pour laisser des traces bien profondes. En 1821, au moment de l'insurrection, il n'y avait donc pas en Grèce de parti français proprement dit; mais quand, au récit des exploits et des désastres des insurgés, les sympathies s'éveillèrent à Paris et à Londres, quand de nombreux philhellènes accoururent de

toutes parts au secours d'une nation malheureuse, quand trois grandes puissances jugèrent que les intérêts de la politique, aussi bien que ceux de l'humanité, exigeaient une prompte intervention, l'esprit si fin, si délié, si pénétrant des Grecs, s'aperçut bientôt que la France seule n'avait point d'arrière-pensée. Ni par sa situation territoriale, ni par sa position maritime, la France ne pouvait aspirer à l'héritage de l'empire ottoman, au protectorat des provinces démembrées de cet empire; du moment que la Grèce cessait d'obéir au sultan, la politique française voulait donc qu'elle fût aussi grande, aussi forte, aussi libre, aussi indépendante que possible. Ses intérêts et ceux de la Grèce se trouvaient ainsi parfaitement identiques. C'est cette conviction qui, malgré l'inaction des agents français, rallia bientôt autour de la France les patriotes les plus énergiques, les plus éclairés, les plus purs, ceux du moins qui n'étaient pas enrôlés d'avance et n'avaient pas de parti pris. C'est cette conviction qui fit qu'en Roumélie surtout, là où l'on s'occupait moins d'intriguer que de se battre, l'influence française fut sans cesse invoquée et survécut à toutes les fautes du gouvernement. De même que la Russie agissait par les idées religieuses, la France d'ailleurs agissait par les idées libérales. Sous la restauration, ces idées étaient poursuivies, censurées, proscrites; mais elles n'en faisaient pas moins leur chemin par la voie de la tribune ou de la presse, et la Grèce, comme toute l'Europe, en ressentait le contre-coup.

Voilà ce qu'était le parti français et ce qu'il est encore. A vrai dire, ce parti n'est autre que le parti national, le parti grec, celui qui veut à la fois l'indépendance et la liberté de son pays. Le principe fondamental de ce parti, c'est donc de n'être point exclusif, et d'accueillir avec empressement, avec joie tous ceux qui n'acceptent ni le despotisme ni la domination étrangère, tous ceux aussi qui croient que les destinées de la Grèce ne sont pas enchaînées pour toujours dans ses limites actuelles, et que ce petit état est, comme on le disait il y a dix ans, le commencement d'une grande chose.

Quand on parle du parti français ou du parti national, il est impossible de passer sous silence le patriote illustre qui depuis plus de vingt ans en est le chef. Issu d'une famille distinguée de l'Épire, Jean Coletti fut, vers 1813, placé auprès du pacha de Janina, en apparence comme médecin, en réalité comme otage. C'est dans cette situation difficile et périlleuse que, pendant sept années, il travailla à organiser les hétairies et à préparer le mouvement. L'insurrection commencée, il s'y jeta sans réserve, et depuis ce moment, soit comme membre des conseils exécutifs, soit comme ministre, soit comme ambassadeur, il n'a cessé de prendre une part active et efficace aux affaires de son pays. Je puis dire avec certitude que le mot de « parti français » est précisément entendu par M. Coletti comme je viens de l'expliquer. M. Coletti aime la France; mais il aime mieux la Grèce, et s'il y avait à se prononcer pour l'une ou pour l'autre, il n'hésiterait pas. Heureusement le bon accord entre les deux peuples lui paraît un fait nécessaire, permanent, et qui s'explique, non par une combinaison arbitraire de l'esprit, mais par la force des choses

La tradition historique, de vieilles habitudes entretenues et cultivées avec beaucoup d'habileté, la communauté religieuse, voilà quelles sont en Grèce les forces réelles de la Russie. L'identité des intérêts et des idées, voilà quelles sont celles de la France. On comprend donc un parti russe et un parti français; mais un parti anglais, comment le concevoir? Le premier acte par lequel l'Angleterre se fit connaître à la Grèce, c'est la vente de Parga au pacha de Janina, au mépris de la foi

promise, après avoir, non pas conquis cette malheureuse cité, mais accepté le protectorat qu'elle offrait volontairement. Le second, c'est le secours qu'au début de l'insurrection, le gouverneur des îles Ioniennes prêta ostensiblement à l'armée des Ottomans.

Quand on s'est emparé des îles Ioniennes, clef de l'Adriatique, il est d'ailleurs assez naturel qu'on voie sans plaisir se former tout à côté un état indépendant, dont les habitants ont la même origine et parlent la même langue. Quand on prétend à la souveraineté maritime, il est assez simple qu'on favorise peu l'émancipation d'un peuple qui promet un puissant renfort aux marines secondaires. Or, la politique anglaise n'a jamais passé pour une politique enthousiaste, pour une politique qui sacrifie les intérêts aux idées ou aux sentiments. Aussi, le jour où se posa la question des frontières, l'Angleterre vota-t-elle constamment pour qu'elles fussent aussi étroites que possible. Le Péloponèse et les Cyclades, voilà d'abord tout ce qu'elle donnait à la Grèce, et si plus tard elle accorda quelque chose de plus, c'est avec une répugnance visible, et parce que la Russie et la France avaient fini par se mettre d'accord.

Si l'Angleterre est peu favorable à la puissance de la Grèce, l'est-elle du moins à sa liberté? Oui, quand le gouvernement résiste à son influence; non, quand il s'y soumet. Ainsi, sous Capo-d'Istrias, à l'époque où l'influence russe était dominante, l'Angleterre s'unit à la France pour protester contre la tyrannie du président et pour réclamer une constitution; mais au comte Capo-d'Istrias succéda M. d'Armansperg, dont l'Angleterre disposait. On vit alors à Nauplie, en 1834, M. Dawkins, chargé d'affaires anglais, déclarer nettement à un envoyé français qu'une constitution ne valait rien pour la Grèce, et que, pendant longtemps encore, ce pays devait être gouverné par le corps diplomatique. On vit à la même époque lord Palmerston dénoncer à Vienne M. le duc de Broglie, qui, selon lui, faisait acte de folie en demandant, pour une nation si peu digne de la liberté, des institutions constitutionnelles. Il est vrai qu'après la chute de M. d'Armansperg le langage de l'Angleterre changea de nouveau, et que les idées constitutionnelles reprirent faveur auprès d'elle; mais, ainsi que l'avouait encore naïvement M. Dawkins en 1834, ces idées étaient tout simplement une arme excellente pour combattre l'influence de la Russie. Il convenait donc, selon les circonstances, de se servir de cette arme ou de la laisser dans le fourreau.

Encore une fois, s'il est en Grèce quelque chose d'inexplicable, c'est l'existence d'un parti anglais. Ce parti pourtant existe si bien, qu'en 1825 il fut un moment maître du terrain, et que, sur la proposition de Maurocordato, le conseil exécutif implora le protectorat de l'Angleterre. La part glorieuse que prit lord Byron à la délivrance de la Grèce et sa mort à Missolonghi, les services très-réels que rendirent à la cause de l'indépendance quelques Anglais éminents, le général Church notamment et lord Cochrane, l'habileté et l'activité des agents britanniques, les relations enfin qui s'établirent entre ces agents et quelques-uns des chefs de la lutte, voilà, ce me semble, ce qui, de 1821 à 1824, donna naissance au parti anglais. Depuis lors, il s'est maintenu par habitude, mais sans prendre nulle part racine dans le pays. En réalité, le parti anglais, c'est un petit groupe d'hommes distingués dont plusieurs ont habité Londres, et que le ministre d'Angleterre soutient envers et contre tous. Le premier de ces hommes est, sans contredit, M. Maurocordato, dont ses adversaires eux-mêmes reconnaissent le talent, le désintéressement et les grands services. Il fut un temps, au début de la lutte, où

M. Maurocordato et M. Coletti marchaient parfaitement d'accord. Ils commencèrent à se diviser le jour où il fut question d'offrir la couronne de Grèce à un des fils du duc d'Orléans. M. Coletti appuyait cette combinaison, M. Maurocordato la repoussait, et chacun dès lors suivit sa tendance, l'un vers la France, l'autre vers l'Angleterre.

Tout cela bien expliqué, il faut dire en quelques mots ce que fut de 1835 à 1843 le gouvernement bavarois.

En 1822, l'assemblée d'Épidaure avait donné à la Grèce une constitution provisoire, et partagé le pouvoir entre deux corps électifs : le sénat législatif et le conseil exécutif, chacun pourvu de ses attributions spéciales, mais ayant l'un sur l'autre une sorte de *veto*. L'assemblée d'Astros confirma plus tard cette constitution, tout en la modifiant; mais en 1827, l'assemblée de Trézène établit l'existence de trois pouvoirs distincts : le pouvoir législatif, exercé par le sénat; le pouvoir exécutif, confié à un président; le pouvoir judiciaire, dévolu à des tribunaux indépendants. On sait que le président Capo-d'Istrias tint peu de compte de cette constitution nouvelle. En droit, elle n'en continua pas moins d'exister pendant sa vie, et, après sa mort, la Grèce entière parut s'y rallier. Cependant les trois cours de Russie, de France et d'Angleterre décidèrent qu'un roi serait donné à la Grèce, et choisirent un prince bavarois. La constitution de Trézène devait dès lors subir d'importantes modifications, et en 1833, l'assemblée nationale réunie à Prania allait s'en occuper, quand les résidents des trois cours demandèrent que l'assemblée ne précipitât rien, et attendît le roi nouveau : l'assemblée déféra à cette invitation, et il resta convenu qu'aussitôt après l'arrivée du roi, la constitution se ferait en commun.

Le gouvernement bavarois avait donc pris l'engagement de réviser, d'accord avec l'assemblée nationale, la constitution de Trézène. C'était l'avis des deux régents, MM. Maurer et d'Abell, soutenus par la France, par Coletti, et par tout le parti constitutionnel. Cependant M. d'Armansperg, soutenu par l'Angleterre, par la Russie, par l'Autriche, par la Prusse, se déclara pour l'opinion contraire, et ce fut lui qui l'emporta. En 1837, au moment du mariage du roi, l'impopularité de M. d'Armansperg était d'ailleurs telle qu'il devint nécessaire de le congédier; mais il fut remplacé par M. de Rudhart, Bavarois comme lui, et qui n'avait pas plus de goût pour les constitutions représentatives. L'unique différence était que l'influence russe régnait à Athènes sous M. de Rudhart, comme l'influence anglaise sous M. d'Armansperg. A son tour, M. de Rudhart tomba, un ministère purement grec fut constitué, et la Grèce put croire qu'à défaut de constitution, elle venait au moins de conquérir une administration nationale. C'était encore une illusion. D'après l'organisation nouvelle, il y avait bien sept Grecs qui portaient le nom de ministres et qui venaient chaque jour prendre les ordres du roi; mais à côté, au-dessus de ces prétendus ministres, un petit conseil privé, où les Bavarois étaient en majorité, conservait, sous l'œil du roi, la direction réelle des affaires. C'est ce conseil, ou, pour mieux dire, cette camarilla qui préparait les projets de loi et qui aidait le roi à distribuer les fonctions publiques.

Une autocratie d'antichambre au lieu de gouvernement représentatif, voilà donc, en définitive, ce que la Grèce devait au traité de 1832. Mais cette autocratie, pendant les cinq ans qu'elle a régné, a-t-elle au moins fait quelques efforts heureux pour l'amélioration morale ou matérielle du pays? Pas le moins du monde. Sous M. de Maurer, le gouvernement civil avait été organisé, l'administration judiciaire

établie, l'église grecque séparée de l'église de Constantinople et déclarée indépendante, le système municipal régularisé et consolidé, la liberté de la presse reconnue. Sous M. d'Armansperg, quelques tentatives avaient été faites pour organiser une armée régulière, pour mettre un peu d'ordre dans les finances, pour rendre les terres incultes à la culture. Sous M. de Rudhart, les conseils provinciaux avaient été mis en activité. Sous la camarilla, il ne fut pas pris une mesure utile au pays, et non-seulement le gouvernement ne faisait rien, mais il empêchait de faire. Quelques communes, par exemple, sentant le besoin d'améliorer leurs communications, s'unissaient-elles pour construire une route à leurs frais, le gouvernement ajournait indéfiniment le tracé, et frappait ainsi d'impuissance la bonne volonté des communes. En revanche, les Bavarois et ceux des Grecs qui consentaient à se faire leurs complices recevaient chaque jour des dotations, des décorations, des récompenses de toute sorte. Et pendant ce temps le dernier centime de l'emprunt se dépensait sans que le pays en tirât le plus léger profit.

Il n'est certes pas étonnant que contre un pareil gouvernement des mécontentements nombreux aient souvent protesté, et qu'ils se soient quelquefois traduits en insurrections partielles. Ainsi, en 1838, il y eut une révolte en Messénie, et une autre dans le Magne en 1839; mais ces mécontentements isolés et divergents n'auraient peut-être abouti à aucun résultat, si la Russie ne se fût chargée de les régulariser et de leur donner un lien commun. Je touche ici à un des points les plus curieux de l'histoire de ces dernières années, à un de ceux qu'il faut absolument connaître pour se faire une idée juste de la dernière révolution.

Une des forces de la Russie en Grèce, la principale peut-être, c'est, je l'ai déjà dit, la communauté de religion. Il y a en Grèce quelques catholiques, mais peu nombreux, et dont la présence ne fait que raviver, parmi ceux qui appartiennent au culte dominant, la ferveur orthodoxe. Quand, en 1830, l'église grecque rompit définitivement avec le patriarche de Constantinople et se déclara indépendante, ce fut pour l'influence russe un affaiblissement notable. Néanmoins s'il y avait désormais deux branches, l'arbre restait le même. Or, on le sait, le roi des Grecs est catholique, la reine est protestante, de sorte que, par une anomalie singulière, des trois grands cultes chrétiens, le culte national est le seul qui ne soit pas représenté sur le trône. La Russie comprit facilement qu'il y avait là pour elle un puissant moyen d'action, et ce moyen, elle résolut de s'en servir. En 1838, elle réorganisa donc sous un nouveau nom, celui de *Société philorthodoxe,* les anciennes hétairies des *Amis* et du *Phénix.* De plus, elle mit cette société en rapport avec les associations analogues qui existaient déjà dans plusieurs provinces de la Turquie, notamment en Épire, en Thessalie, en Macédoine. Délivrer la Grèce indépendante d'un prince hétérodoxe, affranchir la Grèce turque de la domination musulmane, réunir les deux églises et fonder un grand état sous la protection de la Russie, tel était le but du complot, dans lequel un des ministres, M. Glarakis, se trouvait engagé.

Beaucoup de personnes pensent que si le complot eût éclaté, il eût, comme celui de 1843, tourné en faveur de la Grèce indépendante et non de la Russie. Quoi qu'il en soit, il fut découvert, et l'arrestation du comte Capo-d'Istrias, qui en était l'âme, ainsi que la destitution de M. Glarakis, empêchèrent l'explosion. La *Société philorthodoxe* ne s'en maintint pas moins, et, sous la direction de la Russie, continua à remuer le pays. De son côté, l'Angleterre, qui, depuis la chute de M. d'Armansperg, s'était mise à la tête de l'opinion constitutionnelle, excitait et

fomentait tous les mécontentements, et des trois puissances protectrices, celle qui aime véritablement la Grèce, la France seule, n'agissait pas et ne disait rien.

Cependant le pays souffrait, la camarilla était plus odieuse chaque jour, l'état des finances s'aggravait; un changement de système devenait donc nécessaire, et forcé d'opter entre la Russie et l'Angleterre, entre le parti philorthodoxe et le parti constitutionnel, le roi se décida pour la puissance et pour le parti qui lui était le moins hostile. M. Maurocordato fut donc rappelé de Londres, où il était ambassadeur. M. Maurocordato quitta son ambassade, passa par Paris, où il vit M. Coletti, et arriva à Athènes pour être premier ministre. C'était une belle situation, et grâce à l'absence de M. Coletti, grâce à l'inaction de la France, M. Maurocordato pouvait facilement rallier autour de lui tous les vrais amis de l'indépendance et de la liberté de la Grèce; mais M. Maurocordato, mal conseillé, voulut gouverner dans un esprit exclusif, et ne tarda pas à s'aliéner le parti national en même temps qu'il se brouillait avec le roi. Il tomba donc bientôt, et fut remplacé par MM. Christidès, Chriseis, Rizo, Rally, membres de l'ancien parti français.

C'est, on le sait, sous ce dernier ministère que la révolution a eu lieu, et, il faut le reconnaître, par son incapacité, par son imprévoyance, ce ministère y a largement contribué. Bien vu du parti national, préféré par le roi, appuyé par la France, toléré par l'Angleterre, le parti russe seul lui était décidément hostile, et l'épreuve de 1840 prouvait au parti russe que le principe philorthodoxe ne suffisait pas pour soulever le pays. Mais d'une part les fautes du ministère ne tardèrent pas à créer dans toutes les classes et dans tous les partis un mécontentement dont le parti russe s'empara habilement; de l'autre, la France et l'Angleterre s'entendirent pour lui mettre entre les mains une arme toute nouvelle.

Jusqu'alors, soit ensemble, soit alternativement, la France et l'Angleterre avaient soutenu le parti constitutionnel, et demandé pour la Grèce le gouvernement représentatif. Tel était encore l'état des choses quand, à la fin de 1841, M. Guizot imagina d'adresser aux autres cours européennes une longue dépêche dans laquelle, en examinant la situation matérielle et morale de la Grèce, il se prononçait en faveur de quelques institutions administratives et contre une constitution représentative. Les tories alors venaient de prendre le pouvoir en Angleterre, et M. Guizot n'eut pas beaucoup de peine à leur faire adopter son avis. Pour la première fois depuis 1832, la France et l'Angleterre paraissaient donc marcher d'accord à Athènes, mais aux dépens du principe constitutionnel.

Que fit alors le parti russe? Il alla trouver le parti constitutionnel, et lui proposa de s'unir, non plus pour opérer la fusion des deux églises, mais pour délivrer la Grèce du despotisme bavarois et pour lui donner une constitution. En d'autres temps, le parti constitutionnel se serait méfié d'une telle proposition; mais si étrangement, si inopinément abandonné de ses défenseurs habituels, il accueillit avec joie les nouveaux alliés qui s'offraient. Tout en laissant au parti russe la conduite de la conspiration, il lui promit donc son concours, et se tint prêt à tenir sa promesse.

Les bornes de cet écrit ne me permettent pas de raconter les incidents singuliers, les péripéties bizarres qui signalèrent la révolution de septembre; mais j'en dois indiquer les résultats principaux. Voici, à la veille de ce grand mouvement, quelle était la situation exacte du gouvernement et des divers partis. Endormis dans la plus entière sécurité, les ministres et les favoris n'avaient qu'une pensée, celle d'échapper aux réclamations chaque jour plus pressantes des trois puissances

garantes de l'emprunt, et de conclure avec elles un arrangement tel quel. De ces trois puissances, deux, l'Angleterre et la France, se montraient assez conciliantes, tandis que, par un manifeste public, la troisième dénonçait en quelque sorte à l'Europe et à la Grèce elle-même l'incurie du gouvernement bavarois. Pendant ce temps, assuré de l'appui du parti constitutionnel, le parti russe organisait le mouvement et fixait d'avance le jour où il devait éclater. Le ministre de Russie, M. Katakasy, en connaissait-il toute la portée ? on le croit généralement sans pouvoir en donner la preuve. Ce qu'il y a de certain, c'est que le complot se tramait sous ses yeux et par ses meilleurs amis, le prince Soutzo, M. Zographos, M. Metaxas, le colonel Kalergi.

On sait comment les choses se passèrent. A un signal donné, la population et les troupes, conduites par Kalergi, se portèrent sur la place du palais, crièrent « vive la constitution ! » et signifièrent au roi qu'il eût à se rendre au vœu unanime du pays. Pendant ce temps, le conseil d'état se rassemblait, et rédigeait les décrets qui devaient consacrer la révolution ; mais, bien que la conspiration fût maîtresse de la majorité du conseil, c'est ici que, dans son sein même, il éclata une division qui pouvait tout perdre. Ce que voulait le parti constitutionnel, c'était simplement délivrer la Grèce des Bavarois, et transformer la monarchie absolue en monarchie représentative. Pour ce parti, l'expulsion ou l'abdication du roi Othon eût été un grand malheur. Une fraction du parti russe était dans des dispositions toutes différentes ; ce qu'il fallait à celle-ci, c'est que le roi Othon lui-même fût emporté dans la tempête, et que sa succession devînt vacante. Heureusement M. Metaxas et le colonel Kalergi refusèrent d'aller jusque-là, et le parti constitutionnel l'emporta. La fraction purement russe obtint pourtant quelques concessions qui pouvaient la conduire au but. Ainsi ce fut elle qui, ajoutant l'humiliation à la défaite, voulut que la royauté adressât des remercîments publics à ceux qui l'avaient surprise et vaincue. La fraction purement russe espérait que le roi quitterait la Grèce plutôt que de subir un tel affront, et il fut en effet sur le point de le faire ; mais les ministres de France et d'Angleterre, intervenant à temps, lui conseillèrent encore ce sacrifice. Le roi céda donc, et Kalergi se retira, laissant l'assemblée nationale convoquée, les Bavarois renvoyés, et M. Metaxas président du nouveau cabinet. Il est inutile de rappeler avec quel enthousiasme unanime cet événement fut accueilli d'un bout à l'autre de la Grèce.

Ainsi, par une anomalie singulière, la cause constitutionnelle venait de triompher en Grèce au moment même où la France et l'Angleterre s'étaient entendues pour l'abandonner. Il faut néanmoins rendre justice aux ministres de France et d'Angleterre, qui en prirent bravement leur parti, et qui, sans attendre les instructions de leurs cours, s'associèrent pleinement et sans réserve à la révolution. Il en fut autrement de la légation et du parti purement russe, qui commencèrent à craindre que la journée ne fût pour eux une journée des dupes. Cependant la constitution restait à faire, les élections allaient avoir lieu, et peut-être, en s'y prenant bien, n'était-il pas encore impossible de renvoyer le roi Othon à Munich. A la grande surprise de ceux qui ne connaissent pas le fond des choses, le parti purement russe se mit donc à exciter dans le pays une fermentation ultra-démocratique. Selon ce parti, rien n'était fait, si on laissait au roi une ombre de pouvoir.

Cependant les élections eurent lieu au milieu du désordre inséparable d'une révolution, en vertu d'une vieille loi électorale dont l'application était pleine de difficultés et de doutes. Malgré le bon esprit du pays, il était inévitable que, faisant

appel ici aux vieux souvenirs et aux passions religieuses, là aux intérêts nouveaux et aux passions démocratiques, le parti russe obtînt de notables succès. En ne consultant que les classifications anciennes, sur les deux cent trentre-cinq membres dont se composait le congrès national, ce parti avait une majorité de quelques voix, majorité qui pouvait s'accroître de tous ceux qui, dans les autres partis, penchaient vers les idées démocratiques. Mais outre que le parti russe avait cessé d'être homogène, il survint deux événements graves qui, momentanément du moins, le mirent hors de combat : l'un de ces événements est le rappel si brusque, si violent, de M. Katakasy ; l'autre, la coalition qui se forma entre les trois hommes les plus importants de la Grèce, MM. Coletti, Metaxas et Maurocordato.

On s'est donné beaucoup de peine pour expliquer le rappel de M. Katakasy ; voici, si je suis bien informé, comment les choses se passèrent. L'empereur Nicolas a peu de goût pour la royauté grecque ; mais il n'en a pas davantage pour les constitutions. Quand à Moscou, loin de M. de Nesselrode, il apprit comment les choses avaient tourné à Athènes; quand il sut que, sans renverser la royauté grecque, le mouvement de septembre venait de créer sur les bords de la Méditerranée une constitution représentative; quand il vit à la tête du gouvernement nouveau les hommes sur lesquels il croyait pouvoir compter, Metaxas notamment et Kalergi, peut-on s'étonner que l'empereur Nicolas ait éprouvé une vive contrariété, qu'il ait été pris d'une violente colère? C'est dans ce premier mouvement qu'il s'empressa de rappeler M. Katakasy, de congédier le frère de Kalergi, qui était à son service, de témoigner enfin, par tous les moyens, sa désapprobation et son mécontentement. C'était une faute grave sans doute, une faute que n'aurait pas commise M. de Nesselrode : aussi l'empereur s'est-il adouci depuis et a-t-il permis que son gouvernement rentrât dans la lice; mais les premières chances étaient perdues, et rien ne répond qu'il s'en présente bientôt d'aussi bonnes.

Quoi qu'il en soit, une telle conduite devait nécessairement désorienter le parti russe. L'union de MM. Coletti, Maurocordato et Metaxas lui porta un coup plus rude encore. MM. Coletti et Maurocordato étaient l'un à Paris, l'autre à Constantinople, au moment de la révolution, et peut-être n'avaient-ils pas vu avec beaucoup de plaisir un mouvement combiné, conduit, exécuté par leurs anciens adversaires; mais MM. Coletti et Maurocordato ont l'un et l'autre des sentiments trop patriotiques, des idées trop libérales, pour qu'une mesquine jalousie les empêchât de s'associer au triomphe de l'indépendance grecque et de la liberté. Ils accoururent donc pour prendre place au congrès, et, comme il arrive dans les grandes circonstances, les rivalités, les inimitiés, les dissidences partielles, se turent devant un intérêt supérieur. M. Coletti, malgré sa longue absence, restait le chef reconnu du parti national, des Rouméliotes surtout et de ceux qui avaient pris une part active à la guerre de l'indépendance. M. Maurocordato conservait la confiance d'une portion de la Grèce occidentale et d'un groupe d'hommes distingués. M. Metaxas dirigeait la fraction du parti russe qui demeurait fidèle à la cause nationale. L'union de ces trois hommes semblait donc assurer, presque sans combat, le triomphe des idées modérées. Ce n'est pourtant pas sans une lutte longue et difficile qu'elles finirent par prévaloir. L'intrigue russe, en effet, trouva trop souvent pour alliés, d'une part, l'esprit étroit et exclusif du Péloponèse, de l'autre, les intérêts de quelques chefs palikares qui, pour maintenir certaines existences irrégulières, votèrent contre tout ce qui pouvait donner force et vie au pouvoir central. C'est ainsi, par exemple, que, malgré un admirable discours de M. Coletti, passa l'absurde décret

des autochtones, ce décret qui, en excluant des fonctions publiques tous ceux qui ne sont pas nés dans les limites de la Grèce actuelle, ou qui n'y ont pas fait un long séjour, a le double inconvénient de mécontenter profondément les Grecs du dehors et d'enlever à l'état de bons et utiles services. Les constitutions d'Épidaure et de Trézène avaient fait précisément le contraire. Les sentiments de fraternité qui doivent lier entre eux tous les Grecs, le souvenir des luttes passées, la pensée des luttes futures, tout devait engager l'assemblée de 1843 à suivre ce noble exemple. Malheureusement les jalousies péloponésiennes et les calculs russes coalisés l'emportèrent, au grand regret de tous les hommes prévoyants et de tous les vrais patriotes.

En faisant voter l'article 40 de la constitution, celui qui stipule que « tout successeur au trône de Grèce doit nécessairement professer la religion de l'église orientale orthodoxe du Christ, » le parti russe obtint un avantage plus important; mais cette fois il s'appuyait sur le sentiment général du pays, et l'assemblée tout entière fit cause commune avec lui. Si le roi n'a point d'enfants, il n'en résulte pas moins, pour le jour de sa mort, un embarras sérieux : d'une part le traité de 1832, qui assure la couronne de Grèce au roi Othon et à ses héritiers directs ou collatéraux; de l'autre, la constitution de 1843, qui exclut ces derniers, à moins d'abjuration. Et c'est en vain que la diplomatie espérerait faire revenir la Grèce sur sa détermination : bonne ou mauvaise, cette détermination est irrévocable, et, le cas advenant, il faut que la diplomatie se prépare à en subir toutes les conséquences.

La constitution grecque est d'ailleurs jetée dans le moule habituel et ressemble beaucoup à la nôtre. Un roi irresponsable, qui nomme et révoque les ministres, une chambre des députés élective et temporaire, un sénat à vie choisi par le roi, d'après certaines catégories, voilà les éléments qui, à Athènes comme à Paris, constituent la puissance législative. Quant aux principes généraux, aussi bien qu'aux garanties politiques et civiles, il n'y a presque aucune différence. Et cependant, il faut le dire à l'honneur de la Grèce, ce n'est pas de confiance et par un vote irréfléchi que le congrès national accepta cette constitution. Pour une assemblée où se rencontraient tant de races, tant de traditions, tant d'idées et de mœurs diverses; où à côté du diplomate fanariote et du négociant des îles siégeaient le rude primat du Péloponèse, le vieux palikare rouméliote, sa peau de mouton sur l'épaule, ses pistolets à la ceinture; où enfin les habitudes parlementaires se confondaient avec celles de la guerre étrangère et de la guerre civile, il y avait deux dangers à craindre, deux écueils à redouter : l'un, que la discussion ne fût promptement étouffée; l'autre, qu'elle ne dégénérât bientôt en violences et en rixes. Eh bien! ces deux dangers, ces deux écueils ont été également évités. Pas un article important de la constitution qui n'ait donné lieu à une discussion sérieuse et approfondie; pas un membre, lettré ou illettré, qui, pour dire son avis, n'ait trouvé des paroles simples, claires, quelquefois éloquentes; d'un autre côté, pas un débat qui soit sorti des bornes de la convenance et de la modération. Quand je suis arrivé à Athènes, le congrès venait de terminer ses séances, et je l'ai vivement regretté, car ce devait être un noble et grand spectacle, un spectacle fait pour réjouir ceux qui croient à l'avenir de la Grèce constitutionnelle.

La constitution pourtant ne s'était pas faite, la crise n'avait pas été traversée sans quelques incidents qui modifièrent notablement la situation respective des partis. Le premier de ces incidents fut l'obligation où se trouva le cabinet d'ac-

cepter la démission d'un de ses membres, M. Rhiga-Palamidis, qui devint le chef de l'opposition démocratique. Le second et le plus fâcheux fut la dissolution du fameux triumvirat. Ainsi que je l'ai dit, oubliant d'anciens dissentiments, MM. Metaxas, Coletti et Maurocordato s'étaient unis dans le but de faire une constitution raisonnable et de fonder un gouvernement régulier. MM. Coletti et Maurocordato, peut-être à tort, n'avaient pas voulu entrer dans le cabinet; mais, comme députés, comme vice-présidents, ils donnaient à M. Metaxas l'appui le plus sincère et le plus efficace. Cependant, par un contraste singulier, tandis que MM. Coletti et Maurocordato, restant fidèles au pacte, soutenaient et faisaient passer les mesures ministérielles, ces mesures commençaient à trouver un adversaire dans M. Metaxas, premier ministre. Au bout d'un certain temps, M. Metaxas se trouva donc en dissentiment avec MM. Coletti et Maurocordato, avec une portion de ses collègues, avec la majorité de l'assemblée. Une telle situation n'était pas tenable, et M. Metaxas dut, comme M. Rhiga-Palamidis, donner sa démission. Ce changement, dans la situation, dans les opinions de M. Metaxas, résultait-il de quelque grief inconnu, ou bien cédait-il sans s'en apercevoir à l'influence de la légation russe et de ses anciens amis? il est difficile de le dire. Quelle qu'en fût la cause, sa retraite, en brisant le faisceau qui jusqu'alors avait uni dans une pensée, dans une action commune les hommes les plus éminents des trois partis, était un événement considérable et un échec sérieux. On sait que la plupart des collègues de M. Metaxas, notamment M. Loudos, restèrent au pouvoir, et que le vieux et illustre Kanaris consentit à se laisser investir provisoirement de la présidence du conseil. Il se retira, avec tout le ministère, le jour où la constitution, acceptée par le roi, put être définitivement proclamée.

Voici quelle était à cette époque la position des partis. Le parti russe, reconstitué et dirigé par M. Zographos, continuait à exploiter habilement les sentiments religieux et politiques qui ont fait la dernière révolution, et ce parti exerçait ainsi sur le pays une assez grande influence. En même temps l'opposition démocratique, recrutée surtout parmi les Péloponésiens, s'agitait de plus en plus, et troublait l'ordre sur plusieurs points du pays. Dans cette situation, la solution la plus raisonnable, la plus naturelle, était sans contredit celle par laquelle MM. Coletti et Maurocordato devenaient ensemble membres d'un nouveau cabinet. Tout, à vrai dire, semblait rendre cette solution désirable et facile : le besoin d'opposer au parti russe et au parti démocratique coalisés toutes les forces réunies du parti constitutionnel modéré, l'entente cordiale qui, pendant toute la durée du congrès, n'avait cessé de régner entre les deux hommes d'état dont il s'agit, la nécessité enfin de représenter au pouvoir, dans ce qu'ils ont de plus tranché, les divers éléments dont se compose en Grèce la majorité nationale. En France, que nous appartenions à la gauche, au centre gauche ou au centre, nous avons tous même origine, mêmes habitudes, mêmes intérêts généraux. Ce sont seulement nos opinions qui diffèrent, et quand, dans la formation d'un cabinet, satisfaction est donnée aux opinions de la majorité, cela suffit parfaitement. En Grèce, il en est autrement, et l'on ne peut faire un pas sans s'en apercevoir. On ne peut faire un pas en effet sans rencontrer côte à côte deux espèces d'hommes qui semblent n'avoir entre elles rien de commun, l'une qui ressemble de tout point aux habitants de l'Europe occidentale, l'autre chez laquelle le caractère oriental est encore profondément empreint. Au congrès, dans les maisons particulières, dans les rues, partout ce contraste vous poursuit; mais nulle part peut-être il n'est plus frappant que chez

les deux chefs du parti national et constitutionnel. Allez voir le premier, et dans un modeste cabinet de travail vous trouvez assis à son bureau un homme d'une figure fine et spirituelle, mais que sa redingote noire et ses lunettes feraient prendre volontiers pour un membre de la chambre des députés ou de la chambre des communes. Entrez chez le second, et après avoir traversé une haie de palikares, les uns assis, les autres couchés le long de l'escalier, vous ouvrez la porte d'un salon où le maître de la maison, assis sur un sopha, dans le riche costume albanais, donne audience à une vingtaine de vieux soldats rouméliotes, armés de pied en cap, et dont l'attitude grave et respectueuse indique assez la confiance qu'ils mettent dans leur chef.

Je demande pardon à MM. Maurocordato et Coletti de les saisir en déshabillé; mais, à mon sens, il s'agit ici de toute autre chose que d'un contraste pittoresque. Il s'agit d'une différence dont une saine politique doit nécessairement tenir compte. Il y a en Grèce des Hellènes et des Albanais, il y a des autochtones et des hérérochtones, il y a des Péloponésiens, des Rouméliotes, des insulaires, il y a des Russes, des Anglais, des Français; mais, en outre de tous ces partis, il y a celui des habits noirs et celui des fustanelles. A mesure que le temps s'écoule, que la civilisation moderne se répand, que le gouvernement se régularise, le parti des fustanelles tend sans doute à diminuer, et l'on peut prévoir l'époque où il aura presque entièrement disparu. En attendant, il existe et se compose des hommes qui ont le plus énergiquement, le plus efficacement concouru à la délivrance de la Grèce. Il y aurait à vouloir les tenir en dehors du gouvernement autant d'imprudence que d'ingratitude.

Représentants dans le congrès des deux fractions les plus importantes de l'opinion constitutionnelle, MM. Maurocordato et Coletti avaient constamment combattu pour les mêmes principes, défendu les mêmes mesures. En s'unissant, ils confondaient en un seul deux des trois partis qui divisent la Grèce, et se trouvaient ainsi parfaitement en mesure de résister au troisième; enfin, à tous égards, ils se complétaient l'un par l'autre. Rien donc ne semblait s'opposer à ce qu'ils devinssent collègues; tous deux affirment qu'ils le désiraient; cependant, après de longues et vaines tentatives, la combinaison échoua. Il serait inutile aujourd'hui de rechercher à qui la faute en doit être attribuée. Peut-être à l'un et à l'autre, peut-être aussi à aucun des deux. Ce n'est pas la première fois, on le sait, que de pareilles choses se passent dans le monde, et qu'une coalition meurt au sein de la victoire. C'est que dans leurs antécédents, dans leurs engagements personnels, les hommes politiques trouvent souvent des chaînes qu'ils n'osent ou ne peuvent briser; c'est qu'il est quelquefois plus facile d'accorder les opinions que les situations, de faire marcher ensemble les généraux que les officiers. Quoi qu'il en soit, MM. Maurocordato et Coletti ne s'entendirent pas, et M. Maurocordato, avec M. Tricoupi, son ami, composa un cabinet d'une seule nuance, un cabinet d'où l'élément palikare était entièrement exclu. Seulement, M. Loudos de Patras et M. Rhodius, qui passaient pour avoir appartenu à l'ancien parti russe, trouvèrent place dans ce cabinet.

Naturellement la légation russe devait être ennemie de ce cabinet; la légation anglaise devait le soutenir. La situation de la légation française était plus difficile. Pendant toute la durée du congrès, de même que MM. Coletti et Maurocordato, le ministre de France et le ministre d'Angleterre avaient marché parfaitement d'accord. Il est même vrai de dire que par son dévouement connu à la cause de l'indé-

pendance, par ses relations personnelles avec beaucoup des anciens combattants, M. Piscatory avait pu et dû exercer une influence toute particulière. Néanmoins le ministère ne comprenait pas un seul membre de l'ancien parti français. S'il appuyait un tel ministère, M. Piscatory ne serait-il pas accusé en France et en Grèce d'abandonner son drapeau et de se mettre à la remorque de l'Angleterre? Le danger était réel, presque inévitable; mais M. Piscatory, par de fortes raisons, se détermina à le braver. M. Piscatory est de ceux qui pensent qu'il est temps de sortir du cadre étroit des anciennes classifications et de réunir tous ceux qui veulent que la Grèce soit indépendante et libre; il est de ceux qui pensent que l'ancien parti anglais et l'ancien parti russe comptent dans leurs rangs d'excellents citoyens tout prêts à se rallier au parti national; il est de ceux qui pensent qu'une telle fusion est désirable pour la France comme pour la Grèce, et qu'on ne doit pas s'en laisser détourner par de petites jalousies et par de vaines susceptibilités. Or, en arrivant au ministère, M. Maurocordato et ses collègues protestaient fortement que tel était leur programme, et que telle serait leur conduite. Tout en regrettant l'exclusion ou l'abstention de M. Coletti, M. Piscatory promit donc à M. Maurocordato son appui sincère et persévérant. M. Coletti, de son côté, annonça qu'il voterait pour M. Maurocordato, et qu'il engagerait ses amis à faire comme lui.

C'est à ce moment (à la fin d'avril) que j'arrivais à Athènes. Bien qu'établi sur une base trop étroite, le ministère paraissait alors solide, et tout le monde, amis comme ennemis, lui promettait une assez longue durée. Un mois après, quand je suis parti, il n'est personne qui ne prévît sa chute prochaine. Deux mois plus tard enfin, il est tombé devant la réprobation générale, et c'est tout au plus si sa retraite le sauvera d'un acte d'accusation. D'où vient un changement si complet et si prompt?

Il est juste de reconnaître que le premier ministère constitutionnel, quel qu'il fût, devait rencontrer d'assez grandes difficultés. L'administration, les finances, l'armée, tout en Grèce est à refaire. La propriété elle-même dans ce pays n'a rien de certain, et l'agriculture n'est guère plus avancée que l'industrie. Il résulte de là, chez la plupart des Grecs, un amour démesuré des fonctions publiques, bien que ces fonctions soient peu rétribuées. A peine installés, les ministres nouveaux devaient donc être assaillis de prétentions auxquelles ils ne pouvaient donner satisfaction. J'ai vu, par exemple, entre les mains d'un ministre, une liste numérotée de quarante places qu'un seul individu sollicitait presque à titre de droit pour ses amis, pour ses parents, pour lui-même. Il était certes difficile de contenter cet individu, et de l'empêcher d'aller grossir les rangs de l'opposition.

Les élections d'ailleurs étaient à la veille de se faire en vertu d'une loi qui établit en quelque sorte le suffrage universel. Il fallait s'attendre que les partis vaincus dans le congrès, le parti russe notamment et le parti démocratique, chercheraient à prendre là une éclatante revanche. Il fallait s'attendre aussi que, dans certaines provinces plus turbulentes que les autres, au milieu d'une population toujours armée, cette grande crise ne se passerait pas sans quelques désordres fâcheux. Enfin, le nombre des députés, qui était de deux cent trente-cinq au congrès, se trouvant réduit à cent vingt-cinq, il n'était pas aisé de choisir entre les candidats, surtout quand les uns et les autres appartenaient à l'ancienne majorité, sans être positivement de la même nuance.

Que ces difficultés et d'autres encore fussent sérieuses, cela est vrai; ce qui est

vrai aussi, c'est que l'opinion publique en tenait compte au cabinet; ce qui est vrai, c'est que la crainte des napistes et des démocrates tendait à effacer de plus en plus toutes distinctions arbitraires et factices; ce qui est vrai, c'est qu'il ne paraissait pas impossible de rapprocher définitivement MM. Coletti et Maurocordato, et de former ainsi sur les ruines des anciens partis un vaste parti constitutionnel : mais pour atteindre ce résultat, il était indispensable que le cabinet fût ferme et prévoyant dans ses actes, large et équitable dans ses choix; il était indispensable surtout que, dans la lutte électorale qui s'ouvrait, il ne se montrât ni exclusif ni violent : or le cabinet fit précisément tout le contraire.

En France, on s'est surtout préoccupé de quelques désordres qui ont eu lieu en Messénie, en Laconie, ailleurs encore, au moment des élections. Je le répète, dans un pays si longtemps en proie à la guerre civile, au milieu d'une population armée et toujours prête à vider ses différends le fusil à la main, ces désordres étaient inévitables et ne prouvent absolument rien. Ce qui est bien plus fâcheux, bien plus funeste, c'est la corruption effrénée dont le ministère lui-même a donné le honteux signal. Il y a en Grèce une décoration destinée à récompenser les hommes de la lutte, et qui, avant les dernières élections, avait encore une certaine valeur. Je connais tel candidat ministériel à qui cinq à six cents brevets de cette décoration ont été donnés en blanc, afin qu'il les distribuât aux électeurs qui voteraient pour lui. Une fois qu'on s'est engagé dans une telle voie, il est d'ailleurs presque impossible de s'arrêter. Le ministère commença donc par la corruption; puis, comme il vit que ce moyen ne suffisait pas, il ne tarda pas à y joindre l'illégalité flagrante et l'intimidation. Dans plusieurs villages, la gendarmerie fut appelée au secours des électeurs fidèles, et reçut l'ordre d'agir énergiquement contre les électeurs récalcitrants; dans d'autres, les urnes du scrutin furent enlevées pendant la nuit, ouvertes et faussées. Le cabinet enfin se vit forcé de destituer un de ses membres, M. Loudos de Patras, ministre de la justice, pour empêcher la publication d'une lettre où il recommandait nettement aux fonctionnaires civils et militaires d'assurer au besoin son élection « à l'aide du sabre et du bâton. »

A qui faut-il attribuer de tels actes? J'ai peine à croire, quant à moi, que ce soit à M. Maurocordato, vrai patriote, homme d'esprit et d'honneur. Quoi qu'il en soit, ces actes paraissent malheureusement aussi certains qu'ils sont blâmables. Voici maintenant à quoi ils ont abouti. De toutes parts, il s'est élevé en Grèce un cri d'indignation, un cri de colère contre les auteurs, contre les conseillers de tant d'intrigues et de violences. Plusieurs des ministres députés, M. Rhodius, M. Loudos, ont échoué, et à Missolonghi, siége principal de l'ancien parti anglais, M. Maurocordato n'a pu se faire réélire. A Athènes enfin, Kalergi lui-même, Kalergi, naguère si populaire, a succombé sous l'appui ministériel. Pour qu'à la première épreuve les institutions libres de la Grèce résistent à une telle attaque et en sortent victorieuses, il faut certes qu'elles aient en elles-mêmes une rare vitalité.

Que faisaient pendant ce temps les légations de France et d'Angleterre? La légation de France était loin d'approuver la conduite du cabinet; mais, selon elle, à la majorité parlementaire seule il appartenait de le juger et de le condamner, s'il y avait lieu. La légation de France ne voulait pas d'ailleurs manquer à l'engagement qu'elle avait pris, et elle se tenait dans une complète réserve. Dans une occasion grave pourtant, elle prouva qu'elle n'était point disposée à suivre le ministère et ses conseillers partout où il leur plairait de la conduire. Un des

chefs palikares les plus célèbres et les plus violents, le général Grivas, avait levé l'étendard de l'insurrection dans l'Acarnanie. Comme cette affaire traînait en longueur et inquiétait le gouvernement, un des aides de camp du roi, le général Tzavellas, fut envoyé d'Athènes sur le bateau à vapeur français *le Papin,* pour obtenir la soumission de Grivas. Il y réussit, et Grivas, après avoir congédié ses palikares, s'embarqua à bord du *Papin*, sous la protection de notre pavillon. Délivrés de tout souci, les ministres imaginèrent alors de demander qu'il leur fût livré; est-il nécessaire de dire que cette demande fut accueillie par la légation française comme elle méritait de l'être?

Quant à la légation anglaise, il faut bien l'avouer, c'est elle que l'opinion publique en Grèce rend responsable de toutes les fautes, de toutes les illégalités, de toutes les violences que le dernier ministère a commises. Aussi exclusive qu'intolérante, la légation anglaise, à ce qu'on assure, ne veut souffrir ni qu'une influence quelconque rivalise avec la sienne, ni que le ministère qu'elle protége ait une pensée, une conduite qui lui soit propre. De plus, quand elle sent que le pouvoir va lui échapper, elle ne recule, pour le retenir, devant aucun moyen. Que de tout temps et dans tout pays telle ait été la politique habituelle de l'Angleterre, il est impossible de le nier; ce dont on ne peut douter ici, c'est que le ministère n'appartînt exclusivement à l'ancien parti anglais, c'est que du commencement à la fin la légation anglaise n'ait protégé ce ministère ouvertement et chaudement, c'est enfin qu'elle n'ait témoigné de sa chute un extrême mécontentement. A t-elle fait plus, et, comme l'opinion l'en accuse, est-ce elle en effet qui a conseillé au ministère les actes illégaux et violents qui l'ont perdu? j'aurais besoin d'en être certain pour le dire.

Il est un fait pour le moins aussi grave et qui peut jeter sur les projets et sur les menées de l'Angleterre en Grèce une assez vive lumière. Au mois de mai, la légation anglaise à Athènes n'avait qu'un mot d'ordre et qu'un cri : se méfier de la Russie et la combattre partout. C'est dans ce but que l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre lui paraissait si salutaire, si utile, si indispensable. C'est dans ce but qu'il fallait oublier les vieilles jalousies, les rancunes surannées, les petites susceptibilités. C'est dans ce but qu'elle était prête, quant à elle, à appuyer un ministère Coletti, de même que la légation de France appuyait le ministère Maurocordato. Qu'est-il arrivé pourtant? Que le jour où le ministère Maurocordato lui a paru ébranlé, ce n'est point vers M. Coletti et le parti français qu'on s'est tourné, mais vers le parti russe et M. Metaxas; qu'ainsi sollicités, le parti russe et M. Metaxas sont naturellement redevenus les arbitres de la situation, les maîtres de porter le pouvoir là où il leur plaisait; qu'on a ainsi restauré de ses propres mains l'influence qu'on prétendait annuler, la force qu'on prétendait détruire. C'était bien la peine de prêcher contre cette influence et contre cette force une croisade universelle.

Ce ne serait pas, au surplus, la première fois qu'une tentative pareille aurait eu lieu, et peu de jours après la révolution de septembre, quand on craignait que M. Coletti ne devînt trop fort, il paraît certain qu'entre la légation anglaise et le parti russe quelques douces paroles s'étaient déjà échangées. Par malheur, au mois d'août 1844, plus encore qu'au mois de novembre 1843, le rapprochement offrait de grandes difficultés. La Russie venait en effet de retirer l'interdit qu'elle avait d'abord lancé contre le nouveau gouvernement, et ceux qui ont l'habitude de tourner les yeux vers elle se montraient peu disposés à étayer un édifice à demi

ruiné. Dans les élections, M. Metaxas et ses amis avaient en outre été le point de mire principal du ministère, et il fallait une abnégation rare pour qu'ils se fissent soudainement ses associés. Si une transaction devenait possible, il leur convenait beaucoup mieux qu'elle eût lieu d'un autre côté.

Au milieu de toutes ces agitations, de toutes ces intrigues, M. Coletti, de l'aveu général, restait l'homme essentiel. M. Coletti s'était d'abord montré plus favorable qu'hostile au ministère, ce dont le ministère l'avait récompensé en faisant partout une guerre ostensible ou secrète à ses amis ; mais bientôt, à la vue de tant d'actes illégaux, violents, corrupteurs, M. Coletti était rentré sous sa tente, attendant pour reparaître dans la lice de meilleures circonstances. Je crois être certain que son désir était de garder cette attitude jusqu'à la réunion des chambres. Le ministère ne voulut pas l'y laisser, et lors de la révolte de l'Acarnanie, ses affidés allèrent répétant partout que M. Coletti était complice de Grivas. Enfin quelques clameurs antiministérielles s'étant fait entendre à Athènes sous les fenêtres du roi, le ministère, non content de les réprimer avec une violence inouïe, accusa hautement M. Coletti d'en avoir été l'instigateur. C'était dépasser toute mesure : aussi M. Coletti, prenant son parti, déclara-t-il enfin qu'il se plaçait à la tête de l'opposition.

On sait comment la crise s'est terminée. Le scrutin était ouvert à Athènes, et le peuple veillait jour et nuit sur les urnes, craignant qu'elles ne fussent encore dérobées et faussées. On savait d'ailleurs que le résultat était tout à fait favorable à l'opposition. C'est alors qu'un des candidats ministériels, le général Kalergi, jugea convenable d'entrer dans la salle du collége électoral à la tête de ses gendarmes. Il en résulta une rixe où Kalergi ne fut pas vainqueur, et qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Grâce à l'heureuse intervention du roi, le désordre extérieur se borna aux cris mille fois répétés de « à bas le ministère ! à bas les Anglais ! vive la France ! » Tout se calma d'ailleurs dès qu'on apprit que la démission du ministère, plusieurs fois offerte, avait été acceptée la veille par le roi, et que M. Coletti était chargé de former un nouveau cabinet.

Pour compléter ce récit abrégé, mais exact, il est indispensable de dire quelle fut la part du roi dans ces divers événements. Arrivé fort jeune en Grèce et entouré de conseillers bavarois, le roi, lorsque la révolution éclata, n'était rien moins que populaire. L'opinion commença à se rapprocher de lui, quand on le vit, au lieu de combler les vœux du parti russe par une abdication précipitée, accepter avec douleur, mais non sans dignité, la situation nouvelle qui lui était faite. A dater de ce moment, la Grèce sentit que, si débile qu'elle pût être, la royauté créée par le traité de 1832 était pour elle un gage précieux, un gage unique d'indépendance et de sécurité. La Grèce sentit en un mot que, si cette royauté disparaissait, il y avait chance pour que le nouvel état grec disparût avec elle. La probité scrupuleuse du roi était d'ailleurs connue de tous, et personne ne doutait qu'il ne respectât strictement la constitution après l'avoir jurée. Il est juste de reconnaître que, malgré quelques fautes partielles, le roi constitutionnel de la Grèce n'a rien fait depuis un an pour démentir cette bonne opinion. Peut-être en mai 1843 eût-il préféré M. Coletti à M. Maurocordato ; mais M. Maurocordato était le premier des vice-présidents de l'assemblée nationale, et ce fut lui qu'il appela. Pendant toute la durée du dernier ministère, il n'usa d'ailleurs de son action personnelle, il ne se servit de son veto que pour assurer la liberté des élections, et pour empêcher, autant qu'il était en lui, toute violence et toute illégalité. Son intention positive

était enfin de ne pas changer le ministère avant la réunion du congrès, et d'investir de sa confiance ceux qui lui seraient désignés par la majorité. Ce sont là d'heureuses dispositions, c'est une conduite qui mérite l'estime et l'affection de la Grèce. Est-il permis d'ajouter que cette estime et cette affection paraissent également dues à la reine, princesse d'un caractère ferme, d'un esprit distingué, de sentiments élevés? La reine, dit-on, a ressenti vivement, amèrement, les événements de 1843; mais ces événements accomplis, elle a compris que, pour le roi comme pour elle, il n'y a qu'une conduite honorable et sûre, celle qui donne au parti national et constitutionnel pleine satisfaction.

M. Maurocordato hors de combat, une question grave restait à résoudre. M. Coletti devait-il former un ministère homogène en s'entourant seulement de ses amis? devait-il, tout en conservant l'influence principale, choisir quelques collègues dans les rangs opposés? devait-il faire un pas de plus et accepter l'alliance que M. Metaxas lui proposait? Le premier parti avait le grave inconvénient de donner à l'élément guerrier et rouméliote une influence exclusive, et de rejeter dans l'opposition des hommes dont le concours est nécessaire; le second était meilleur, mais d'une exécution difficile; le troisième, si l'on pouvait réellement compter sur M. Metaxas, réunissait plusieurs avantages, celui notamment d'en finir avec les vieilles classifications, et d'assurer au cabinet nouveau une forte majorité dans les chambres. Encore une fois, peu importe qu'on ait appartenu jadis au parti anglais, au parti russe, au parti français, pourvu qu'on appartienne aujourd'hui au parti grec, à celui qui veut sincèrement, fortement l'indépendance et la liberté du pays, pourvu qu'on soit décidé à n'accepter dans aucun cas, à aucune condition la suprématie occulte ou patente d'une puissance étrangère. M. Metaxas a-t-il décidément pris cette bonne résolution? On avait pu le croire, lors de la révolution de septembre, quand d'accord avec Kalergi, il arrêta le mouvement au point juste où il cessait d'être national pour devenir russe. On avait pu en douter, lorsque dans le congrès il se sépara de MM. Coletti et Maurocordato pour reprendre ses anciennes allures. En se rapprochant aujourd'hui de M. Coletti, M. Metaxas paraissait se replacer sur le terrain de septembre, et dès lors il n'y avait aucune raison de repousser un homme considérable, distingué, et dont l'accession apporte au gouvernement une force incontestable. C'est à ces considérations, je le suppose, qu'a cédé M. Coletti. Quoi qu'il en soit, le 18 août un nouveau cabinet a été constitué, dont voici la composition:

M. Coletti, président du conseil et ministre de l'intérieur, chargé provisoirement des ministères de la maison royale, des affaires étrangères, de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques;

M. André Metaxas, ministre des finances, chargé provisoirement du ministère de la marine;

M. le général Kitsos Tzavellas, ministre de la guerre;

M. Balbi, ministre de la justice.

MM. Coletti et Metaxas sont suffisamment connus. M. le général Tzavellas est un des braves Souliotes qui se sont couverts de gloire dans la guerre de l'indépendance. Il passe pour appartenir au parti napiste. M. Balbi, qui n'est classé dans aucun parti, exerçait naguère à Missolonghi la profession d'avocat; c'est lui qui a été nommé député à la place de M. Maurocordato.

Jusqu'ici, je me suis borné à raconter le passé. Il faut maintenant prévoir l'avenir, ce qui partout, mais surtout en Grèce, est hasardeux et difficile. La première

question qui se présente est naturellement celle-ci : l'union de MM. Coletti et Metaxas peut-elle durer ?

Sur ce point, je dois l'avouer, il y a, même parmi les hommes qui connaissent le mieux la Grèce, des opinions fort diverses. Selon les uns, pour réunir MM. Coletti et Metaxas, il n'a fallu rien moins que la conduite absurde, violente, inconcevable du dernier cabinet. A mesure que le souvenir en sera moins vif et moins amer, le lien du cabinet nouveau se relâchera et finira par se rompre tout à fait. Selon les autres, l'expérience a appris à M. Metaxas, comme à M. Coletti, la nécessité de l'union, et cette union est aujourd'hui sinon inébranlable, du moins assez solide pour qu'on puisse y compter. On comprend qu'entre des avis si divers il soit impossible de choisir, surtout quand on n'est pas sur les lieux. Au moment même où cet écrit paraîtra, la question d'ailleurs sera peut-être vidée. Il y a quatre portefeuilles vacants, et d'un commun accord on en a ajourné la distribution après la constitution de la chambre. Or, si la scission doit promptement éclater, ce sera probablement sur ce terrain. S'il était vrai, par exemple, que M. Metaxas, non content de demander le ministère de la marine pour l'illustre Canaris, demandât également le ministère des affaires étrangères pour M. Zographos; s'il était vrai qu'il voulût ainsi s'entourer des membres les plus actifs du vieux parti russe, tout en isolant M. Coletti, alors on pourrait, presque à coup sûr, prédire une nouvelle crise. Or, les dernières nouvelles ne laissent pas les amis de la Grèce sans quelque inquiétude sur ce point.

Ce n'est pas tout, et il va se présenter dès le début de la session une difficulté d'une autre nature. Il existe malheureusement en Grèce une rivalité déplorable entre les autochtones et les hétérochtones, c'est-à-dire entre ceux qui sont nés sur le territoire actuel de la Grèce et ceux qui sont nés au dehors. Or, les Péloponésiens, qui sont à la tête du parti autochtone, se plaignent vivement, dit-on, que dans le ministère nouveau, sur quatre ministres, il n'y ait qu'un indigène, M. Balbi. M. Coletti est Épirote, M. Metaxas, Céphalonien, M. Tzavellas, Souliote. Les Péloponésiens demandent donc avec vivacité, avec menace, que les portefeuilles vacants soient distribués parmi eux, et il sera difficile de résister à leurs réclamations.

Enfin, en supposant que le ministère nouveau surmonte heureusement cette double difficulté, en supposant qu'il se complète sans rompre l'union de MM. Metaxas et Coletti, sans perdre l'appui des Péloponésiens, encore faudra-t-il, s'il veut vivre, qu'il résiste avec énergie, avec constance aux projets réacteurs de ses propres amis. Il y a trois mois, le parti napiste paraissait écrasé en Grèce; les fautes du dernier cabinet, l'union de MM. Metaxas et Coletti, ont relevé ce parti, et c'est avec une joie presque désespérée qu'il est revenu au pouvoir. Tous ses efforts tendent donc à provoquer contre le dernier ministère une réaction violente; à l'entendre, tout ami du dernier ministère doit être écarté de toute fonction publique; à l'entendre encore, M. Maurocordato et ses collègues ne sont pas assez punis par leur chute, et la chambre ne peut manquer de les mettre en accusation. Ce sont là de funestes projets, et qui, s'ils étaient écoutés, produiraient en Grèce et en Europe le plus fâcheux effet. M. Maurocordato a fait des fautes et toléré des actes déplorables, rien n'est plus certain; mais quel patriote en Grèce peut oublier ce que le pays lui doit? Pour ma part, je n'hésite pas à le dire, la mise en accusation d'un homme tel que M. Maurocordato serait le coup le plus fatal que pût recevoir en Grèce le régime constitutionnel. A la vue d'un acte pareil, il n'est pas un philhellène dans le monde qui ne détournât les yeux avec douleur et dégoût.

Il ne paraît d'ailleurs pas douteux que, soit dans le sénat nommé par M. Maurocordato et qui se compose, quant à présent, de vingt-sept membres seulement, soit dans la chambre des députés récemment élue, le ministère Coletti-Metaxas n'ait la majorité. Satisfaite de voir M. Metaxas au pouvoir, la portion saine du parti russe doit, selon toute apparence, lui prêter appui. D'un autre côté, il y a lieu d'espérer que, par ses relations antérieures, M. Coletti parviendra à rallier quelques chefs palikares dissidents et une fraction du parti démocratique. Dans le parti russe, comme dans le parti démocratique, il restera pourtant un noyau qui, dans des vues diverses, cherchera à troubler le pays, et ce noyau sera à peu près sûr de trouver à la légation russe, soutenue, comme d'habitude, par les légations autrichienne et prussienne, un appui ferme et constant. Quant au parti anglais, après sa mésaventure, il ne lui reste qu'une ressource, celle d'abjurer de funestes conseils, et de reprendre place dans le parti national ; mais on peut craindre que d'une part le ressentiment d'une défaite récente, de l'autre l'influence exclusive à laquelle il s'est soumis, ne lui en laissent pas la faculté. Il est naturel que la légation anglaise, surtout si elle a joué le rôle qu'on lui prête, ne soit pas satisfaite de ce qui s'est passé. Reste à savoir si l'expérience sera suffisante, et si les hommes honorables qu'elle a, dit-on, compromis consentiront à la suivre jusqu'au bout.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop le répéter, il n'y a eu, dans toute cette affaire, ni complot, ni trahison ; ce que la légation française avait promis de faire, elle l'a fait avec une parfaite loyauté, et malgré les reproches qu'elle encourait. Ce n'est donc pas plus le parti français que le parti russe, c'est le parti grec qui, par ses propres ressources, vient de triompher glorieusement. Il faut à présent qu'il use de la victoire avec sagesse, avec prudence, avec modération.

Maintenant je mets de côté toutes les difficultés, tous les embarras, toutes les intrigues politiques, je ne tiens compte ni des partis anciens ou nouveaux, ni des légations étrangères, et j'examine en elles-mêmes les deux questions que voici : La Grèce, telle que l'a faite le traité de 1832, est-elle née viable? en d'autres termes, y a-t-il dans son territoire, dans sa population, dans ses ressources actuelles ou futures, tous les éléments d'un état indépendant et libre? Quel est, dans tous les cas, l'avenir de cet état nouveau, et quelle doit être à son égard la politique de la France? Ces deux questions, on le voit, sont vastes et complexes. Il faudrait un volume pour les présenter sous toutes leurs faces; mais, sans les approfondir, on peut en toucher les points principaux.

Pendant longtemps, les souvenirs classiques avaient fait de la Grèce un pays enchanteur où, sous le plus beau ciel du monde, tous les produits de la terre croissaient presque spontanément. Aujourd'hui, au contraire, c'est un lieu commun que de représenter le sol de la Grèce comme le plus aride, le plus pauvre qu'il y ait. Si l'on veut parler de l'Attique, des îles et de certaines contrées montagneuses, du Magne, par exemple, ce dernier portrait, bien que peu flatté, ne laisse pas que d'être assez ressemblant; mais toute la Grèce n'est pas dans l'Attique, dans les îles, dans le Magne, ni dans l'enceinte de montagnes nues et décharnées qui l'enveloppe de toutes parts : elle est aussi dans ses plaines et dans ses vallées. Or, les unes et les autres sont en général d'une grande fertilité naturelle; je puis citer, pour les avoir parcourues, les plaines de Thèbes, d'Argos et de Corinthe, les vallées de la Laconie et de la Messénie. L'Élide, l'Arcadie, l'Étolie, la Phocide, l'Achaïe, l'Acarnanie, l'Eubée, renferment aussi, dit-on, d'excellentes terres, et qui, pour devenir très-productives, n'attendent que la main de l'homme. L'admi-

nistration grecque est d'ailleurs trop imparfaite pour pouvoir fournir encore des documents statistiques bien exacts. Si l'on en croit des recherches faites avec soin, soit par le gouvernement, soit pas des voyageurs, voici pourtant quelques résultats assez curieux : la Grèce actuelle, d'après ces recherches, contiendrait en tout à peu près 48 millions de stremmes (1) (7.680,000 hectares) dont 21 millions et demi dans la Morée, 19 millions et demi sur le continent, 7 millions dans les îles. Or, sur ces 48 millions, il y aurait en terres labourables, vignes et jardins, 12 millions et demi dans la Morée, 8 millions et demi sur le continent, 750,000 dans les îles, en tout près de 22 millions, c'est-à-dire un peu moins de la moitié. Il y aurait en outre, en forêts, 3 millions de stremmes dans la Morée, et 4 millions sur le continent. Le reste se partagerait en montagnes et rochers, lacs et rivières, villes et villages, sans compter quelques terrains qui trouvent difficilement place dans aucune des catégories.

Quant à la population, qui est à peu près de 850,000 habitants, dont 400,000 pour la Morée, 300,000 pour la Grèce continentale, et 150,000 pour les îles, en y comprenant Hydra, Spezia et Poros, on ne saurait dire qu'elle soit vraiment misérable. La preuve, c'est qu'en peu d'années, de 1830 à 1834, elle a pu, par ses propres ressources, réparer les désastres de la guerre, et rebâtir sur toute la surface du pays 60 à 80,000 maisons. La preuve encore, c'est que, malgré l'incapacité profonde de l'administration, le progrès naturel de la richesse a fait, de 1830 à 1843, remonter le revenu public de 3 millions à 15 millions de francs. En parcourant la Grèce, on est d'ailleurs frappé de rencontrer presque partout des habitations bien construites et bien couvertes, des hommes et des femmes d'une apparence saine et robuste. Il n'y a rien là qui, comme en Irlande, comme en Sicile, afflige et serre les cœurs. Si dans certaines parties de la Grèce, dans la Béotie, par exemple, on éprouve le regret de rencontrer d'excellentes terres sans culture et sans habitants, ailleurs, là où le sol est moins bon, il semble au contraire qu'on s'en dispute la moindre parcelle, et qu'on déploie, pour en tirer parti, tout ce que l'industrie humaine a de ressources. On peut en conclure, ce me semble, que si quelquefois les hommes manquent à la terre, ce n'est pas leur faute, et qu'ils cèdent à des causes indépendantes de leur volonté.

Ainsi, beaucoup de terres cultivables et non cultivées ; puis, à côté de ces terres, une population robuste, active, point misérable, voilà la Grèce telle qu'elle m'est apparue. Comment se fait-il dès lors que ses progrès soient si lents, et que sa population reste à peu près stationnaire ?

Il y a, je l'ai dit, peu de pauvres en Grèce ; mais il y a encore moins de riches. Il est facile de s'en convaincre, quand on voit tant de candidats se disputer avec acharnement des emplois dont le mieux rétribué, celui de gouverneur, donne un revenu de 3,000 francs. Avant la guerre de l'indépendance, le commerce avait créé, surtout dans les îles, quelques belles fortunes ; mais elles ont disparu presque toutes. Il est d'ailleurs connu que les parties les plus riches, les plus industrieuses de la Grèce, sont précisément celles qu'on a laissées à la Turquie : l'Épire, la Thessalie, la Macédoine. Quant aux primats du Péloponèse ou de la Roumélie, c'est en général en aidant les Turcs à piller leurs compatriotes qu'ils se procuraient une existence commode, et cette ressource leur est aujourd'hui enlevée. Il est bon d'ajouter que l'état du pays n'est pas encore assez paisible,

(1) La stremme est de 16 ares.

assez fixé pour que les capitaux étrangers soient fort tentés de venir remplacer les capitaux indigènes. Or, on le sait, quand des terres ont été longtemps abandonnées, il faut, quelle que soit leur fertilité naturelle, plus que des bras pour les remettre en valeur. Ici, un défrichement pénible à opérer ; là, un cours d'eau à rétablir ; plus loin, des terrains à niveler, tout cela suppose une mise de fonds assez considérable et des avances assez fortes pour que l'on puisse attendre. Rien de tout cela n'existe chez les Grecs, et comme le gouvernement de son côté est trop pauvre pour les aider, les choses restent telles quelles ou empirent. On cite, par exemple, le lac Copaïs dont les déversoirs sont encombrés, et qui, s'élevant tous les ans, menace d'inonder un beau jour la riche plaine de la Livadie.

Le manque absolu de capitaux, voilà donc le premier obstacle aux progrès de la Grèce ; mais cet obstacle n'est pas le seul, et il en est de plus graves encore qui consistent d'une part dans la mauvaise constitution de la propriété, de l'autre dans un détestable système d'impôts, et dans les exactions odieuses qui en sont les conséquences. Excepté dans les îles, dans le Magne et dans quelques autres contrées presque inaccessibles, les Turcs, au moment de la conquête, s'étaient emparés violemment de toute la propriété du sol, de celle du moins qui était à leur convenance. Ils étaient donc maîtres des plaines et des vallées, tandis que les indigènes conservaient en général la possession des terrains les plus montagneux, les plus arides, les plus improductifs. Vint la guerre de l'indépendance, et à peu d'exceptions près toutes les terres possédées par les Turcs tombèrent dans le domaine public. Or, voici comment le gouvernement en a disposé après les avoir affectées comme hypothèque au remboursement de l'emprunt. Quelques portions en ont été données aux vieux soldats de la lutte ; d'autres, en beaucoup plus grande quantité, ont été affermées à des cultivateurs qui paient, outre la dîme, 15 pour 100 du produit brut, en tout 25 pour 100. Les deux tiers enfin, faute de donataires, de fermiers ou d'acheteurs, restent à l'état inculte.

Ainsi les meilleures terres de la Grèce (8 ou 10 millions de stremmes) sont encore aujourd'hui une propriété publique, c'est-à-dire une propriété dont personne à peu près ne s'occupe et ne tire profit. De ces terres, une partie est cultivée, mais à des conditions onéreuses, et par des hommes à qui les améliorations, s'ils en faisaient, ne profiteraient peut-être pas. Est-il surprenant dès lors que ces améliorations ne se réalisent pas, et que, par exemple, au lieu de planter, on brise souvent les arbres pour en recueillir le fruit? Est-il surprenant que dans certaines contrées montagneuses la culture s'empare du plus petit coin de terre végétale, tandis qu'ailleurs elle néglige un sol excellent ? Là, le cultivateur est propriétaire ; ici, il ne l'est pas. Cette seule différence suffit pour tout expliquer. Sur 12 millions 1/2 de stremmes cultivables, il n'y en a en Morée que 5 millions qui soient cultivés ; sur 8 millions 1/2, il n'y en a dans la Grèce continentale que 3 millions à peu près. Dans les îles, au contraire, où la propriété est depuis longtemps régulièrement établie, sur 75 millions de stremmes cultivables, 700,000 à peu près sont en parfaite culture. L'Attique et l'Eubée se trouvent aussi à cet égard dans une situation particulière ; comme elles ont été cédées par capitulation, les Turcs ont eu le droit d'y vendre leurs terres, et il s'y est formé un corps nouveau de propriétaires. Aussi l'Attique et l'Eubée sont-elles relativement plus en progrès que des pays où le sol est meilleur.

On ne peut dire que le gouvernement ignore tout ce que cette situation a d'imparfait et de fâcheux : plusieurs plans ont été conçus pour y remédier, plusieurs

décrets même ont été rendus ; mais tout cela est resté sans effet, et presque sans commencement d'exécution. Il y avait du moins à faire une opération fort simple et fort utile, celle de greffer les oliviers sauvages qui appartiennent à l'état. Les oliviers, qui sont au nombre de plusieurs millions, coûteraient 5 dragmes (4 fr. 50 c.) par pied à greffer, et au bout de quatre ans donneraient un revenu bisannuel de 4 à 6 dragmes. C'est une mine véritable dont le produit serait presque suffisant pour libérer la Grèce de ses dettes. Eh bien! pendant l'autocratie bavaroise, plusieurs projets de loi ont été présentés sur cette importante matière, et pas un n'a pu sortir des cartons de la camarilla.

Si le ministère nouveau veut acquérir des droits réels à la reconnaissance du pays, il faut, d'une part, que par des mesures un peu hardies il améliore, il assainisse, il mette en valeur les propriétés nationales ; de l'autre, que par voie de vente, de bail à très-long terme ou même de partage, il fasse entrer dans le domaine de la propriété privée les terres dont il a hérité. Il faut surtout, s'il se fait payer une redevance, que cette redevance ne soit plus variable et en nature, mais fixe et en argent.

Voilà pour la propriété. Je viens maintenant à l'impôt. Le principal est la dîme. Quand on est fermier de l'état, on paie 15 pour 100 du produit brut à titre de redevance, plus 10 pour 100 pour la dîme. Quand on est propriétaire, on paie 10 pour 100 seulement. Il est inutile, je pense, d'énumérer ici tous les inconvénients, tous les maux inhérents à cette sorte d'impôt. Même en Angleterre, où il avait pour lui la tradition légale et religieuse, on l'a supprimé et remplacé par une contribution fixe. Dans un pays où l'économie politique est tant soit peu comprise, personne n'a plus l'idée de le défendre. Cependant en Grèce, les mérites naturels de la dîme sont encore rehaussés par un mode de perception aussi ingénieux qu'équitable. Voici comment les choses se passent, soit pour la dîme elle-même, soit pour la redevance qui vient s'y ajouter, quand il s'agit d'une propriété de l'état. Avant la récolte, les agents financiers de l'état estiment village par village ce qu'elle pourra produire ; puis l'impôt est mis aux enchères et affermé à celui qui en offre le plus. Voilà donc le fermier adjudicataire chargé du soin de faire faire la récolte sous ses yeux et de prendre à son profit singulier la part qui revient à l'état. On peut comprendre à quels abus, à quelles exactions un tel système donne lieu. Comme l'adjudicataire craint, avec raison, qu'on ne soit tenté de le voler, il fixe pour chaque contribuable le moment où il doit couper, transporter, enlever son blé. Ainsi la récolte se fait trop tôt ou trop tard ; ici elle pourrit sur pied, là elle attend deux ou trois mois autour des aires qu'il soit permis d'en tirer parti. Aussi arrive-t-il souvent que, pour échapper à cette tyrannie, le cultivateur capitule avec l'adjudicataire, et lui paie, pour être libre, 3 ou 4 pour 100 en sus.

On croit que c'est tout. Pas le moins du monde, et le système, en ce qui concerne les jardins et les légumes, est encore bien plus heureusement inventé. Ici les 25 ou les 10 pour 100 doivent être payés non sur le produit brut réel, mais sur le produit brut tel qu'il est évalué. Or, pour juger de ce que peuvent être ces évaluations, il faut savoir qu'un olivier qui produit tous les deux ans trois à quatre dragmes à Athènes, en produit quatre-vingts à Calamata et plus encore à Salona. Il faut savoir qu'un pied d'arbre se vend depuis seize dragmes jusqu'à mille. Quelle marge, quelle latitude pour les évaluateurs! La conséquence, c'est que dans beaucoup de localités les propriétaires ont coupé leurs arbres fruitiers plutôt que de payer la dîme. Par la même raison, la culture des légumineux, des pommes de terre entre autres, est devenue à peu près impossible.

Pour les bois, la dîme existe également, et voici dans quelques localités l'effet qu'elle a produit : les bois autrichiens paient à l'entrée 6 pour 100 ; les bois grecs, quand on les coupe, sont imposés à 10 pour 100 non de leur valeur réelle, mais de la valeur supposée des bois autrichiens. D'un autre côté, les routes manquent en Grèce, tandis qu'entre Athènes et Trieste, la mer fournit un moyen facile et peu coûteux de communication. La conséquence, c'est qu'il y a souvent plus d'avantage à employer les bois autrichiens que les bois grecs. Quand on parcourt l'Attique, on est surpris de voir le feu ravager les bois et faire ainsi de maigres pâturages aux dépens d'une richesse plus grande. C'est qu'à vrai dire cette richesse est morte, et que, grâce au fisc, on ne saurait en tirer aucun parti (1).

Au milieu de tant d'entraves, les unes qui tiennent à la situation même du pays, les autres dont le gouvernement peut être justement accusé, on pourrait croire que la Grèce, depuis dix ans, n'a pas fait un pas, ou bien qu'elle a reculé. Il n'en est pourtant rien. J'ai déjà dit que la Grèce, depuis la fin de la guerre, avait déjà rebâti soixante à quatre-vingt mille maisons qui lui manquaient, et que le revenu public avait triplé. En même temps, tout compensé, le nombre des stremmes mises en culture a augmenté, et malgré la dîme, on a planté plus d'arbres fruitiers encore qu'on n'en a coupé. M. Piscatory, avec qui j'ai visité l'Argolide, la Corinthie, la Laconie et la Messénie, avait en 1841 parcouru les mêmes contrées; presque partout, il a été frappé des progrès qu'avait faits, dans ce court intervalle, la richesse générale. Il est évident que, si l'assiette de l'impôt était modifiée, la propriété constituée sur une base solide, l'argent un peu moins rare, ces progrès seraient bien plus marqués encore, et qu'en Grèce comme en Amérique la population pourrait doubler en vingt ans. Il est évident qu'ainsi ne tarderaient pas à se perdre les habitudes d'oisiveté qui aujourd'hui paralysent en partie les grandes facultés du pays. On reproche aux restes de l'aristocratie grecque de s'entourer, comme jadis les seigneurs féodaux, d'une foule de serviteurs armés qui épuisent les ressources du pays, sans contribuer à les reproduire; on reproche à la classe moyenne de se précipiter avidement sur les fonctions publiques, et de chercher dans les caisses de l'état plus que dans le travail le moyen d'améliorer son sort; on reproche aux vieux palikares de conserver leurs habitudes d'indiscipline et de vie errante. Tout cela peut être vrai; mais comment en serait-il autrement quand le capital manque, quand la propriété existe à peine, quand l'impôt est arbitraire et oppressif. Palikares, classe moyenne, paysans, tous ne demandent qu'à travailler, pourvu que ce soit pour eux-mêmes et pour leur famille.

On ne doit point oublier, au reste, que les Grecs n'ont tous ni même origine, ni même caractère, ni même penchant. Les Péloponésiens sont avant tout agriculteurs. Ailleurs, notamment dans les îles, l'esprit commerçant est l'esprit dominant. Il convient donc de donner aussi à cet esprit quelques encouragements. Or, il faut le dire, la révolution grecque jusqu'ici n'a point été favorable à l'esprit commerçant. Une ville, celle de Syra, est bien montée de six mille habitants à seize mille, et sa prospérité est considérable aujourd'hui; mais en revanche que sont devenues les maisons jadis si riches et si puissantes de Spezia et d'Hydra? Qu'est devenue la population si active, si industrieuse, de ces îles héroïques? On sait la grande place

(1) J'emprunte une partie de ces détails au *Blackwood Magazine*, qui paraît très-bien informé des affaires de la Grèce. Les autres m'ont été fournis sur les lieux mêmes par des personnes parfaitement compétentes.

qu'Hydra et Spezia ont tenue dans la guerre de l'indépendance. C'est de là que s'élançaient les braves marins qui tenaient en échec les flottes du sultan et du pacha d'Égypte; c'est de là que le trésor grec obéré tirait habituellement des secours; c'est de là, enfin, que sortaient quelques-uns des hommes qui ont figuré avec le plus d'éclat à la tête des affaires, les Conduriottis par exemple. Il y avait alors un parti hydriote comme un parti rouméliote, comme un parti péloponésien, et ce parti n'a presque jamais cessé de se ranger du côté de ceux qui voulaient réellement l'indépendance et la liberté de la Grèce. Aujourd'hui, Hydra et Spezia sont pauvres et presque dépeuplées : c'est un douloureux changement.

Il faut d'ailleurs le reconnaître : ce changement est un de ceux auxquels il est peut-être bien difficile de remédier. Avant la révolution, les Grecs étaient en possession de tout le commerce de la Turquie, et ce commerce, une fois la Grèce affranchie, devait leur échapper en partie. De plus, la main-d'œuvre est aujourd'hui en Grèce beaucoup plus chère qu'elle ne l'était alors. Ce n'est certes point un malheur pour la Grèce; c'en est un pour sa marine, qui se recrute plus difficilement, et ne peut plus naviguer à si bon marché. Il est clair pourtant qu'avec ses côtes et ses îles, toutes sillonnées de golfes profonds, la Grèce doit, un jour ou l'autre, reprendre sa supériorité maritime. Il appartient à un bon gouvernement de hâter ce moment par de sages mesures, par des mesures qui favorisent autant que possible le commerce extérieur et la navigation nationale. Cela vaudrait mieux que de s'amuser, par une imitation puérile et surannée, à créer, à grands frais, aux Thermopyles, une fabrique de sucre de betterave.

Encore une fois, comme nation agricole, comme nation commerçante, la Grèce a de grandes ressources naturelles. Ce dont elle a besoin pour que ces ressources se développent, c'est d'un gouvernement qui, d'une part, ne recule pas plus longtemps devant d'indispensables réformes, qui, de l'autre, ne néglige rien pour appeler dans le pays les capitaux étrangers. Or, il y a lieu de penser que, des provinces grecques soumises encore à la domination turque, les capitaux viendraient en abondance, si, sur le sol de la Grèce libre, ils pouvaient espérer sécurité et profit.

Quant au trésor public, pendant quelques années encore, il offrira peu de ressources. Au moment où les trois puissances garantirent l'emprunt de 60 millions, il était bien entendu qu'une portion de cet emprunt servirait à des améliorations productives. Au lieu de cela, des 60 millions, 4 à peu près ont été dépensés en frais de courtage, 12 pour racheter l'Acarnanie, tout le reste pour combler le déficit des budgets annuels. Aujourd'hui, sans en avoir profité le moins du monde, la Grèce se trouve donc chargée d'une dette de 60 millions, sans compter les 75 millions qu'elle a empruntés pendant la guerre, et les 50 millions qu'elle doit à ses propres sujets. Cependant les recettes ne peuvent guère dépasser 15 millions, et les dépenses, rigoureusement calculées, montent au moins à 12 millions. Il reste donc, pour l'intérêt et l'amortissement de la dette, la somme très-insuffisante de 3 millions. Si les trois puissances voulaient vraiment faire quelque chose pour la Grèce, peut-être consentiraient-elles à ajourner à des temps plus favorables le remboursement de leur créance; mais dans ce pays, où il y a tant à faire, qu'est-ce qu'un surplus annuel de 2 à 3 millions? En le supposant aussi bien employé que possible, ce surplus ne rendrait pas moins nécessaires les efforts individuels.

Un pays admirablement situé pour le commerce maritime, et dont le sol pourrait, sans effort, nourrir au moins 2 millions d'habitants; une population intelli-

gente, énergique, active : certes, ce sont là les éléments d'une vitalité réelle et puissante. Maintenant, est-il vrai, comme on se plaît à le dire, que les Grecs soient incapables de supporter des institutions libres? Est-il vrai qu'ils veuillent être conduits par une main vigoureuse, et qu'ils n'aient chance de salut que dans ce que l'on appelle « un despotisme éclairé ? » A cette assertion, il y a une première réponse, réponse péremptoire, ce me semble, c'est que la main vigoureuse est absente, et que le despotisme éclairé ne se trouve pas en Grèce plus qu'ailleurs. Assurément, de 1837 à 1843, ce despotisme a eu ses coudées franches. Épuisée par de longs combats, fatiguée des dissensions civiles, effrayée de l'anarchie, la Grèce, sans s'inquiéter de la main qui donnait, était prête à recevoir avec joie, avec reconnaissance, toute amélioration, tout progrès, quelque faible qu'il fût. Or, pas une amélioration n'a été tentée, pas un progrès n'est venu, et il a bien fallu que la Grèce enfin reprît à son propre compte l'administration de ses affaires. De ce côté, l'épreuve est complète et ne laisse rien à désirer.

Quand, d'ailleurs, on affirme que les Grecs ne sauraient supporter des institutions libres, ce n'est sans doute point des institutions municipales que l'on veut parler. Ces institutions, en effet, existaient sous les Turcs, aussi réelles, plus réelles peut-être qu'aujourd'hui, et depuis longues années le pays en a contracté l'habitude. Il s'agit donc uniquement de savoir si le principe électif, qui s'applique sans contestation à la commune, à la province même, peut remonter à l'état sans inconvénient. Il s'agit de savoir en un mot si une assemblée nationale saura mieux qu'un despote, mieux qu'une camarilla, comprendre et faire prévaloir les véritables intérêts du pays.

Il ne faut rien exagérer. Les gouvernements représentatifs sont loin d'être une panacée qui puisse convenir indifféremment à tous les peuples et à tous les pays. Pour fonctionner utilement, ces gouvernements supposent deux choses, l'une que l'élection est réelle, l'autre que la minorité se soumet momentanément au jugement de la majorité. Si l'élection était généralement livrée aux chances de la violence et de la corruption, si la minorité prenait l'habitude de protester par la révolte contre la majorité, alors les gouvernements représentatifs ne serviraient plus guère qu'à favoriser, aux dépens de la tranquillité et de la moralité publique, quelques intérêts particuliers. Or, de fâcheux, de récents exemples, peuvent faire craindre que ces deux dispositions ne soient fort communes en Grèce. J'ajoute qu'elles se fortifient et se justifient en quelque sorte l'une par l'autre. Comment demander à la minorité de s'incliner devant le jugement de la majorité, si ce jugement n'est ni libre ni pur ? Comment d'un autre côté obtenir de la majorité qu'elle respecte la liberté de la minorité, si cette liberté doit aboutir à des actes insurrectionnels ? C'est un cercle vicieux où trop souvent s'épuise et s'éteint toute la sincérité, toute la vie, toute la puissance des gouvernements représentatifs.

On ne saurait d'ailleurs le nier, avec ses trois pouvoirs qui se heurtent sans se renverser, qui se contiennent et se modèrent sans se paralyser mutuellement, la monarchie constitutionnelle a dans son mécanisme intérieur quelque chose de délicat et de compliqué. Si prompt, si vif que soit leur esprit, on ne peut espérer que, dans leurs montagnes ou sur leurs caïques, les Grecs de la lutte en aient étudié et compris toutes les conditions. Pendant la guerre de l'indépendance, il y a eu des assemblées nationales, mais qui se réunissaient sous la tente, le fusil sur l'épaule, et entre les mains desquelles la force des choses concentrait nécessairement tous les pouvoirs. Encore ces assemblées se partageaient-elles quelquefois

en deux fractions ennemies, qui, au sortir de la séance, en venaient aux mains, et dont l'une défaisait violemment ce que l'autre avait fait. Il n'y avait rien là qui préparât les Grecs au jeu régulier de la monarchie constitutionnelle.

De tout cela on peut conclure avec raison que le gouvernement représentatif ne s'établira pas en Grèce sans des difficultés graves, sans de fâcheux tiraillements, peut-être sans quelques crises. Est-il juste d'aller au delà? Que, pour en juger, on voie ce qui se passe depuis un an. Au moment où la révolution se fit, il ne manquait certes pas de prophètes pour prédire tous les malheurs imaginables. Entre l'assemblée nationale et la royauté, entre les diverses fractions de l'assemblée elle-même, il devait, disait-on, s'établir une lutte sanglante dont l'anarchie était l'infaillible conséquence. Dans la délibération, les opinions les plus violentes, les plus excentriques, devaient nécessairement triompher. Au lieu de cela, malgré d'inévitables divergences, la royauté et l'assemblée nationale ont fini par se mettre d'accord, et de cet accord est née une constitution modérée, raisonnable, qui fait à chacun sa part naturelle et légitime. Voilà la première épreuve. Voici maintenant la seconde. Par suite de circonstances regrettables, au lieu d'offrir aux diverses nuances du parti constitutionnel un centre de ralliement, le ministère s'était constitué sur le terrain le plus étroit, dans les vues les plus exclusives. Pour résister à l'opposition formidable qui se formait contre lui, ce ministère n'a épargné dans les élections ni la corruption, ni la fraude, ni l'intimidation. Il paraissait naturel de supposer qu'à de tels moyens si généralement employés, il devrait au moins une majorité temporaire et un succès passager. Eh bien! c'est le contraire qui est arrivé, et le ministère a péri précisément par où il espérait se sauver. Ainsi, dans l'espace d'une année, le gouvernement représentatif en Grèce a su se préserver d'abord de l'anarchie, puis de la corruption. Pourquoi ne pas croire qu'il résistera de même aux nouveaux dangers qui l'attendent?

Il ne faut pas oublier que la Grèce, pendant dix ans, a été gouvernée par des assemblées nationales et des conseils représentatifs. Il ne faut pas oublier qu'en 1832, ce n'est pas le principe héréditaire qui a cédé quelque chose, mais le principe électif. Il ne faut pas oublier que, si ce principe a longtemps sommeillé, c'est par une violation manifeste de tous les traités, et que jamais l'opinion publique ne s'en est détachée. La Grèce, en 1843, n'a fait que reprendre ses traditions et revendiquer ses droits. Elle pourrait, si la monarchie constitutionnelle ne s'y acclimatait pas, devenir une république ou une province russe : elle ne redeviendrait pas une monarchie de bon plaisir.

Il y a d'ailleurs en Grèce, toute le monde en convient, un désir général de s'instruire qui ne peut manquer d'être très-favorable au développement graduel et régulier des institutions représentatives. Je ne parle pas seulement de l'université, des gymnases, des écoles helléniques qui donnent aux classes moyennes l'instruction supérieure ou secondaire, je parle surtout des écoles primaires dont chaque commune est pourvue, et où tous les enfants sont admis (1). Pour ceux qui savent, par expérience, combien en France il est difficile de déterminer les parents à se priver, quelques heures chaque jour, des services de leurs enfants, c'est assurément un merveilleux spectacle que de voir, dans les plus petits villages de la

(1) Je donnerais sur l'état de l'instruction en Grèce des détails plus étendus, si un homme plus compétent que moi, M. Ampère, ne l'avait fait dans cette *Revue* même. (Voir le numéro du 31 mars 1843.)

Grèce, une école très-passable et bien garnie. On dit quelquefois qu'en Grèce il n'y a pas de peuple, et que toutes les classes de la société y sont à peu près au même niveau. On dit que, par conséquent, le vote universel dans ce pays est la reconnaissance et la consécration de l'état social existant. Si cela est exact, comme je suis disposé à le croire, on comprend que dans un tel pays des écoles gratuites et obligatoires soient une institution politique du premier ordre. Or, cette institution existe; il ne reste plus qu'à la fortifier et à lui faire porter tous ses fruits.

En résumé, je ne crois point que la Grèce, telle que l'a constituée le traité de 1832, soit hors d'état de se suffire à elle-même. Je ne crois point que les Grecs soient impropres aux institutions représentatives. Matériellement, moralement, politiquement, la Grèce me paraît donc parfaitement viable, à la seule condition que ses amis ne désespèrent pas d'elle, et ne la livrent pas comme une proie à la convoitise de ses ennemis déclarés ou secrets. Cependant, je ne puis le nier, il n'est pas un Grec, du plus pauvre au plus riche, du plus petit au plus élevé, qui ne se sente à l'étroit dans les frontières actuelles. Tandis que les plus aventureux ne parlent de rien moins que de conquérir Constantinople et de refaire l'ancien empire grec, les plus modestes font remarquer avec douleur que l'on a laissé sous la domination turque les provinces les plus peuplées et les plus riches, l'Épire, la Thessalie, la Macédoine, les îles les plus fertiles et les plus belles, Candie, Chio, Mytilène, Samos. « Nous avons là, disent-ils, deux à trois millions de frères qui ne demandent qu'à se joindre à nous, et dont l'accession donnerait à la Grèce indépendante une tout autre consistance, une tout autre position dans le monde. Si les puissances européennes veulent vraiment que la Grèce existe, pourquoi nous forceraient-elles à les repousser? Pourquoi ne nous aideraient-elles pas au contraire à les faire entrer pacifiquement dans notre communauté? Les puissances ont pu, en 1840, arrêter le mouvement qui se préparait, en proclamant solennellement la nécessité de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman; mais elles sont trop éclairées, trop prévoyantes pour ne pas voir que l'empire ottoman tombe en ruines. Qu'au lieu de s'en disputer les débris, elles en fassent la Grèce héritière. C'est le moyen, l'unique peut-être, d'éviter entre elles un conflit sanglant, prolongé, et dont l'issue est incertaine pour tous. »

Ici, on le voit, la question grecque s'étend et se complique. Ce n'est plus de la Grèce seule qu'il s'agit, mais de l'empire ottoman et de la politique européenne tout entière. Il faut donc jeter un coup d'œil rapide sur cet empire et sur cette politique.

Quand on cherche à prévoir quelle est la destinée prochaine de l'empire ottoman, on doit se défendre d'une double exagération. Si l'on en croit les uns, l'empire ottoman est depuis dix ans à l'agonie, et il faut s'attendre à ce que chaque paquebot apporte la nouvelle de sa mort. Si l'on en croit les autres, il a surmonté la crise qui menaçait son existence, et partout s'y manifestent les symptômes d'une vie nouvelle et d'un long avenir. J'ajoute que depuis quelques années beaucoup de voyageurs sont partis pour Constantinople avec la première de ces opinions, et qu'ils en sont revenus avec la seconde.

Est-ce une raison de donner gain de cause à celle-ci? Je ne le pense pas. Quand on part pour Constantinople, on se figure quelquefois, sur la foi d'anciens livres, que l'on va tomber au milieu d'un peuple brutal, barbare, insociable. Au lieu de cela, on trouve un peuple qui plaît et qui impose par sa simplicité, par sa gravité,

par sa dignité naturelle. Loin de subir aucune insulte, aucun mauvais traitement, on est accueilli avec bienveillance, avec urbanité.

De toutes parts d'ailleurs, par tous ceux qui habitent le pays, on entend vanter la probité des Turcs et leur droiture. Chez les rayahs, au contraire, on découvre promptement, facilement quelques-uns des vices dont les populations esclaves n'ont jamais été exemptes. Il arrive alors que, par une réaction naturelle, on passe d'un extrême à l'extrême opposé. Il arrive que tout doucement, par degrés, on se laisse entraîner à croire et à dire qu'après tout la race turque est et doit rester la race commandante. Il arrive que l'on s'imagine avoir découvert une Turquie toute nouvelle, une Turquie qui ne ressemble en rien à celle que les vieux écrivains ont décrite et que rêve l'opinion commune.

Cependant que, sans préjugé, sans parti pris, sans amour du paradoxe, on aille au fond des choses. Assurément la nation turque a joué un grand rôle dans le monde; la preuve, c'est que l'Europe a tremblé devant elle, et que depuis quatre cents ans les plus beaux pays du monde sont en sa possession. Mais ces pays, qu'en a-t-elle fait? Sans doute ni l'Asie Mineure, ni la Turquie européenne n'étaient avant la domination turque ce qu'elles avaient été jadis, et il est difficile de rappeler la civilisation aux lieux qu'elle a quittés. Qui oserait dire pourtant que, sous cette domination, le mal n'ait pas augmenté? Comment veut-on d'ailleurs que l'humanité, que la morale absolvent un gouvernement où le despotisme n'a jamais été contenu et limité que par la révolte et l'assassinat, une société où n'existent en réalité ni propriété ni famille, une religion qui consacre l'oppression du faible par le fort, qui sanctifie les plaisirs des sens, qui érige en loi suprême l'imprévoyance et la paresse? Ajoutez que cette religion qui se mêle à tout, qui domine tout, est un obstacle insurmontable au seul moyen par lequel en ce monde les conquêtes se légitiment et les empires se fondent, à la fusion, à l'égalisation de la race victorieuse et de la race vaincue. On peut, à force de prières ou de menaces, arracher au divan, malgré les oulémas, quelques concessions en faveur des rayahs. Peut-on obtenir qu'il les mette au niveau des musulmans, et qu'il y ait une seule loi pour tous? Ces rayahs cependant croissent chaque jour en force et en richesse. Dans les environs de Constantinople, on cite des villages où depuis vingt ans leur nombre a doublé, tandis que celui des Turcs diminuait de moitié. On en cite d'autres d'où les musulmans ont à peu près disparu. A Constantinople même, la ville sainte, le dernier recensement, à la grande surprise, à la grande consternation des fidèles, a donné 200,000 rayahs contre 250,000 musulmans. A Constantinople, il est vrai, les rayahs se partagent entre plusieurs fractions qui se détestent mutuellement plus qu'elles ne détestent les Turcs; mais il n'en est pas de même par tout l'empire, et il faudrait désespérer de l'humanité si les plus nombreux, les plus éclairés, les plus riches, les plus forts, devaient se résigner toujours à l'obéissance et à l'humiliation.

A la vérité, depuis vingt ans, de grandes réformes ont eu lieu en Turquie, et parmi ces réformes il en est de salutaires et d'heureuses. Ainsi d'un bout à l'autre de l'empire les ordres du sultan commencent à être obéis avec promptitude et régularité. Les pachas, jadis plus puissants que le divan lui-même, n'osent plus guère opposer leur volonté à la sienne et régner pour leur propre compte. Certaines aristocraties locales, pires encore que les pachas, ont été abattues et soumises; aux milices fanatiques et turbulentes que Mahmoud a écrasées succède une armée bien disciplinée, bien tenue, bien traitée. La suprématie des oulémas elle-

même a notablement baissé, et des habitudes féroces ont cessé. Enfin, grâce à l'intervention de la France et de l'Angleterre, grâce aussi, il est juste de le reconnaître, aux bons sentiments du sultan actuel, la condition des chrétiens devient chaque jour plus tolérable. Malgré tout cela, le vice fondamental subsiste toujours, et ce vice, encore une fois, il est impossible de le détruire.

Aux yeux de ceux qui aiment l'empire ottoman pour lui-même, il reste d'ailleurs à décider si les réformes qu'il a subies lui ont été, en définitive, favorables ou nuisibles. Il reste à décider si, toutes bonnes qu'elles sont absolument, ces réformes n'ont pas anéanti la seule force qui le soutînt. Hormis dans quelques provinces reculées, et peut-être dans quelques quartiers de Constantinople, le fanatisme religieux n'existe plus en Turquie. Il faut s'en réjouir dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation. Doit-on s'en réjouir également dans l'intérêt de la Turquie? C'est par le fanatisme religieux que les Turcs ont vécu et grandi. Quand on leur ôte ce puissant mobile, sans leur en donner un autre, n'est-il pas à craindre que toute énergie, que toute foi ne s'éteignent en eux? S'il en était ainsi, les réformes dont il s'agit auraient été tout juste propres à mécontenter les Turcs sans satisfaire les rayahs, à énerver la race victorieuse, sans lui donner le concours de la race vaincue. En d'autres termes, le principe religieux en Turquie resterait assez fort pour mettre obstacle à la régénération de l'empire; il ne le serait plus assez pour inspirer aux populations ces résolutions hardies qui triomphent de toutes les difficultés : juste-milieu misérable qui pourrait se traîner ainsi quelques années encore, mais que la force des choses condamnerait irrévocablement à périr.

Le bon sens d'ailleurs suffit pour apprendre que toutes les réformes se tiennent et s'enchaînent l'une à l'autre. Quand à des pachas et à des spahis qui pillent le peuple on veut substituer une armée, une police, une administration régulières, il faut payer cette administration, cette armée, cette police. Or, dans l'état actuel, les dépenses publiques en Turquie montent à 180,000,000 de fr., et les recettes à 150,000,000 de fr. seulement. Aux vieux impôts de la dîme et de la capitation, le gouvernement turc a pourtant joint déjà quelques impôts indirects, dont l'assiette et la perception soulèvent de violentes réclamations. Cela n'empêche pas qu'il n'ait dès aujourd'hui un déficit de 30 millions, déficit qui sera plus fort l'an prochain, si, comme c'est le projet du divan, l'armée est augmentée. Sans une réforme radicale dans les finances, les nouvelles institutions sont donc menacées de périr d'inanition. Or, cette réforme radicale, où en est l'idée, où en sont les éléments ?

Je n'ai, je le déclare, aucun mauvais vouloir systématique contre la Turquie. Je conviens même que, si elle pouvait se reconstituer, se régénérer, en émancipant les rayahs, une grande question politique en serait singulièrement simplifiée; mais, tant que le Koran sera la loi des lois, je doute que cette reconstitution, que cette régénération soient praticables. Plus j'y regarde, et plus je me trouve conduit à cette triste conclusion, que le progrès et le *statu quo* sont également impossibles en Turquie. C'est un empire, puissant jadis, et où se conservent encore de remarquables qualités, mais qui ne peut plus, sans danger, ni avancer, ni reculer, ni rester en place. Quand un empire en est là, il est clair que ses jours sont comptés.

Maintenant je vais plus loin, et je suppose que je sois complétement dans l'erreur. Je suppose que la Turquie porte en elle-même le germe inconnu d'une régénération véritable. Je suppose, en outre, que les gouvernements européens

aient tous la pensée bien sincère, bien ferme, de faire durer l'empire et de le consolider; tout cela admis, il reste contre la durée, contre la consolidation de l'empire, une chance terrible et presque inévitable, celle d'une insurrection sérieuse dans quelques-unes des provinces chrétiennes. Quelle que soit la pensée des gouvernements européens, je les défie, si la Bulgarie, la Macédoine, l'Épire, se soulevaient sérieusement, de prendre parti pour la domination musulmane. Je les défie, si la lutte se prolongeait, de ne pas intervenir en aidant, comme on l'a fait il y a vingt ans, les provinces insurgées. La politique, dans ses froids calculs, peut trouver bon qu'en Europe même une poignée de musulmans tienne sous le joug des populations chrétiennes sept à huit fois plus nombreuses; mais derrière les calculs de la politique il y a le sentiment universel, derrière les gouvernements il y a les peuples dont la voix, quand elle est haute et ferme, finit toujours par se faire écouter. C'est cette voix qui a affranchi la Grèce en 1827; c'est elle qui dans les mêmes circonstances affranchirait la Bulgarie, la Macédoine ou l'Épire.

Ne voit-on pas d'ailleurs que déjà ce mouvement de l'opinion publique domine les cabinets et les force chaque jour à démentir la politique qu'ils proclament? C'est au nom de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman qu'en 1840 quatre puissances se sont coalisées contre la France. C'est au nom de cette même indépendance et de cette même intégrité que la France a bien voulu oublier en 1841 ses justes griefs, et rentrer par une porte assez petite dans le concert européen. Indépendance et intégrité de l'empire, voilà donc la grande pensée européenne, voilà l'intérêt supérieur auquel tant d'autres intérêts ont dû être sacrifiés. Est-ce pourtant maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire que de venir, du matin au soir, se mêler ouvertement non de ses rapports avec les Européens étrangers, mais de ses rapports avec ses propres sujets? Est-ce maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire que d'intervenir à tout propos dans son administration intérieure, que de lui désigner comment et par quels délégués il doit gouverner telle ou telle province? Est-ce maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire que de lui signifier rudement, comme le faisait récemment l'Angleterre dans l'affaire des renégats, « qu'il ne vit que par la bonté, que par la charité des grandes puissances, et que s'il ne consent pas à modifier sa loi pénale et sa loi religieuse, la main qui le soutient se retirera de lui. » C'est vraiment un triste spectacle que celui de ce divan, jadis si redoutable, aujourd'hui ballotté entre trois ou quatre ambassadeurs, et qui ne parvient de temps en temps à faire sa volonté qu'à la faveur de leurs divisions et de leurs rivalités. Sans doute, presque toujours du moins, les ambassadeurs font bien d'insister, et le divan de céder. Il n'en est pas moins vrai que tant d'exigence d'une part, tant de condescendance de l'autre, affaiblissent et discréditent le gouvernement ottoman dans l'esprit des populations musulmanes comme des populations chrétiennes. Il n'en est pas moins vrai qu'il en résulte nécessairement chez les unes un découragement profond, chez les autres une confiance qui croît chaque jour. Il n'en est pas moins vrai qu'ainsi atteinte dans sa puissance, dans sa considération, la Porte n'a plus qu'une existence précaire, factice et dépouillée de toute espèce de prestige.

De tout cela je ne veux pas conclure avec M. le maréchal Sébastiani, avec M. de Lamartine, que l'empire ottoman ne soit plus qu'un cadavre, et qu'il convienne de le traiter comme tel. Je veux moins conclure encore qu'il soit juste, qu'il soit politique de hâter sa mort et d'y mettre la main. Le droit des gens et le

respect des traités existent pour la Porte comme pour les autres puissances. Quand on est en paix avec elle, on ne doit ni pousser ses sujets à la révolte ni miner sourdement ses moyens de défense et d'action. J'ajoute qu'il n'est pas d'esprit ou de cœur assez ferme pour aborder sans émotion l'idée d'une crise qui bouleversera peut-être l'Europe entière; mais entre provoquer cette crise et la prévoir, entre travailler à la chute de l'empire et s'y préparer, la différence est immense. Examinons donc quelle paraît être à cet égard la politique des diverses puissances. Nous verrons ensuite quelle est celle de la France, et si elle suffit à toutes les éventualités.

Le gouvernement russe, on le sait suffisamment, n'est ni libéral ni philanthrope. De plus il n'y a pas derrière lui, comme dans d'autres pays, une opinion publique qui le pousse. La Russie se mêle donc fort peu de la petite croisade humanitaire à la tête de laquelle se sont mises à Constantinople la France et l'Angleterre. Peu importe à la Russie que les sujets chrétiens soient plus ou moins bien traités; peu lui importe que les renégats aient ou non la tête coupée. Si la Russie avait une préférence, ce serait même pour les mesures les plus acerbes, les plus iniques, pour celles qui porteraient le plus vite et le plus sûrement l'esprit de révolte au sein des populations. Mais parce que la Russie paraît en ce moment se tenir à l'écart, on aurait grand tort d'en conclure qu'elle agit peu. Pendant que la France et l'Angleterre obtiennent péniblement quelques adoucissements aux rigueurs de la loi musulmane et quelques concessions, la Russie s'établit plus fortement que jamais à Sébastopol et à Odessa. Elle étend en outre ses relations dans les provinces, fait appel à l'esprit slave et à l'esprit chrétien, organise des hétairies dont elle tient les fils en sa main, s'efforce enfin, par tous les moyens, d'apparaître aux yeux des populations sujettes comme la puissance choisie par Dieu même pour mettre un terme à leur oppression. La Russie, en un mot, fait plus que de croire à la chute prochaine de l'empire ottoman, plus que de s'y préparer; elle y pousse de toutes ses forces, ostensiblement et secrètement. Jusqu'à ce que Constantinople lui appartienne, la Russie regardera la mer Noire comme une prison. Or, quand on est en prison, on a hâte d'en sortir. Telle est la politique incontestable de la Russie, politique fort simple, fort intelligible, et qu'elle suit depuis Catherine II avec autant d'habileté que de persévérance.

Les projets de l'Angleterre sont moins clairs, moins faciles à saisir. L'Angleterre est, à vrai dire, partagée entre deux craintes : d'une part, la crainte que la Russie ne s'établisse à Constantinople; de l'autre, celle qu'il ne se forme sur les bords de la mer de Marmara et de la Méditerranée une ou plusieurs puissances jeunes, robustes, qui apportent un obstacle quelconque à sa supériorité commerciale et maritime. A tout prendre, la décrépitude de l'empire ottoman convient assez à l'Angleterre, et, si elle pouvait la maintenir, elle y serait disposée; mais l'Angleterre ne croit plus à l'empire ottoman, et l'Angleterre est une puissance trop prévoyante pour vivre au jour le jour. On ne peut donc guère douter que ses idées ne soient arrêtées, que son plan ne soit fait. Ce plan ressemble-t-il à celui dont quelques journaux nous entretenaient récemment, et l'Angleterre consentirait-elle à livrer la Turquie d'Europe à la Russie moyennant quelques compensations en Égypte et en Syrie? Il y a beaucoup de raisons d'en douter. Ce qui est évident, c'est que, tout en préférant le *statu quo*, l'Angleterre n'y croit pas; ceux qui prennent intérêt à sa grandeur n'ont d'ailleurs aucune inquiétude à concevoir et peuvent pleinement s'en rapporter à elle.

Parmi les puissances européennes, l'Autriche est après la Russie celle dont la part paraît le plus facile à faire dans un démembrement de l'empire ottoman. Par la Bosnie, la Croatie, l'Hertzégovine, la Turquie pénètre en effet comme un coin dans les états autrichiens, ne leur laissant, sur une longueur de près de 100 lieues, qu'une étroite langue de terre le long du littoral. Mais l'Autriche s'inquiète à la fois de l'extension qu'un tel événement donnerait à la puissance russe, de l'effet qu'il produirait sur ses propres populations. Quand nous songeons aux dangers qui menacent la monarchie autrichienne, c'est toujours l'Italie que nous avons devant les yeux. Je crois que c'est une erreur. En Italie les dangers de la monarchie autrichienne sont plus apparents, plus bruyants qu'ailleurs; ailleurs cependant ils pourraient bien être plus réels et plus profonds. La monarchie autrichienne, il ne faut pas l'oublier, est une pure mosaïque où l'élément allemand entre pour une quantité très-faible (4 ou 5 sur 35); l'élément slave au contraire y est très-considérable et très-puissant (plus de 18 sur 35). Or, depuis quelques années, l'élément slave réagit fortement contre l'élément allemand et tend à s'en séparer. En même temps, on le sait, en Allemagne l'idée de la nationalité allemande gagne chaque jour du terrain, et ce n'est pas l'Autriche qui se trouve à la tête de cette nationalité. Entre le mouvement slave d'une part et le mouvement allemand de l'autre, la monarchie autrichienne se demande donc, avec quelque anxiété, quelle serait sa destinée, si jamais ces deux mouvements éclataient à la fois, et si le mouvement italien venait les seconder. De là son horreur instinctive pour toute espèce de changement, pour toute espèce d'action. On comprend peu que l'Autriche ait vu, sans s'émouvoir, la Russie s'emparer des bouches du Danube, ou que, cette faute commise, elle n'ait pas cherché à la réparer en favorisant de tout son pouvoir un projet de canal dont l'exécution est, dit on, assez facile. On comprend peu qu'en 1840 l'Autriche ait laissé, sans résistance, se former une coalition entre l'Angleterre et la Russie, et que cette coalition, si menaçante pour elle, ait même obtenu son concours. On comprend peu qu'en 1843 elle se soit abstenue de toute intervention, de toute opinion dans l'affaire de Servie, laissant ainsi la Russie prendre pied à ses portes mêmes. Si vieux pourtant que soit le ministre qui préside encore aux destinées de l'Autriche, on ne peut supposer, sans quelque motif secret, tant d'insouciance et d'inertie. Ce motif, c'est que l'édifice craque de toutes parts, et que la moindre secousse suffirait pour le renverser. A Constantinople comme à Athènes, comme partout, l'Autriche n'a donc en ce moment qu'une politique, éviter toute collision, toute agitation, tout dérangement, et surtout ne pas se brouiller avec la Russie. Quant à ses vues ultérieures, on peut affirmer qu'elles sont à la merci des événements.

La Russie qui travaille à la chute de l'empire, l'Angleterre qui l'attend et s'y prépare, l'Autriche qui la craint et qui ferme les yeux, voilà les trois politiques. Faut-il maintenant que, comme l'Autriche, la France s'enferme dans la contemplation béate d'un *statu quo* impossible? Faut-il qu'elle borne ses efforts à exercer par l'amour sur le divan l'influence que d'autres exercent par la crainte? Faut-il qu'elle croie avoir assez fait quand elle a obtenu quelques légères réformes? Faut-il enfin qu'elle se conduise de manière à être prise au dépourvu le jour où la crise éclatera? Encore une fois, qu'on fasse vivre, si on le peut, l'empire ottoman en le dépouillant successivement de tout ce qui jadis a fait sa grandeur et sa force; qu'on lui impose la civilisation moderne avec ses idées d'humanité, de liberté, de régularité; qu'à défaut de l'égalité de droit, on introduise, même entre les races,

une certaine égalité de fait : tout cela est bien ; mais qu'on ait l'esprit assez libre pour prévoir que tout cela peut avorter, et que la France alors aura un tout autre rôle à jouer. Ce rôle, quel sera-t-il? Voilà ce qu'il faut bien savoir d'avance, sous peine d'échouer misérablement.

Il y a, ce me semble, pour la France, si l'empire ottoman tombe, trois politiques possibles : prendre sa part des dépouilles, souffrir que d'autres partagent l'empire et s'assurer une compensation sur le Rhin, remplacer l'empire par un ou plusieurs états indépendants et libres. De ces trois politiques, la première, tout le monde le comprend, serait une politique de dupe. La seconde est tentante et populaire, mais elle a l'inconvénient grave d'armer contre nous non-seulement les gouvernements, mais certains peuples dont l'amitié nous importe. Reste la troisième, qui est à la fois honnête, libérale, avouable; c'est celle que la France, à mon sens, devrait adopter dès aujourd'hui ; c'est celle dont la Grèce espère son agrandissement.

Mais ici se présente un problème fort difficile, celui de savoir quels sont entre des populations qui diffèrent par l'origine, par les souvenirs, par la langue, les rapprochements possibles. Pour chercher la solution de ce problème, il convient d'abord de séparer la Turquie d'Europe de la Turquie d'Asie. Par suite d'événements qu'il est inutile de rappeler, c'est surtout la Turquie d'Asie qui a occupé l'Europe depuis quelques années. Aujourd'hui encore l'Égypte d'une part, la Syrie de l'autre, voilà ce qui fixe surtout notre attention. C'est tout au plus si nous savons que derrière Constantinople, de la mer Noire à l'Adriatique, il y a des contrées vastes et fertiles où les populations chrétiennes sont sept à huit fois plus nombreuses que la population musulmane. C'est à peine si nous nous intéressons au sort de ces populations, qui pourtant valent bien les Druses et les Maronites. L'an dernier, la question de Servie nous a, pour quelques jours, obligés à porter les yeux vers ces contrées; mais nous avons pensé presque tous que c'était en définitive une petite question. C'était une très-grande question au contraire, une question qui pouvait, qui devait avoir sur l'avenir de la Turquie d'Europe une énorme influence. On commence à s'en douter aujourd'hui. Il faut espérer que bientôt on s'étonnera de ne l'avoir pas su plus tôt.

Laissons donc la Turquie d'Asie, et ne parlons que des provinces européennes sur lesquelles la Turquie conserve sa souveraineté nominale ou réelle. Ces provinces sont, on le sait, la Thrace (Roumélie), la Bulgarie, la Macédoine, la Thessalie, l'Épire et l'Albanie, la Bosnie, l'Hertzégovine, la Croatie, enfin la Servie, la Valachie et la Moldavie, dont, par les traités de Bucharest, d'Ackerman et d'Andrinople, la Russie s'est constituée protectrice. Sur 15 à 16,000,000 d'habitants que contiennent ces provinces, il y a seulement 1,000,000 de Turcs, auxquels il faut ajouter à peu près 1,500,000 Bulgares, Albanais et Bosniaques, qui jadis ont abjuré le christianisme. Il est bon d'ajouter que les Turcs sont pour la plupart rassemblés dans la Roumélie, autour de Constantinople.

Ainsi, d'un côté, 2,500,000 mahométans tout au plus, dont 1,500,000 viennent des races vaincues; de l'autre, 13 à 14,000,000 de chrétiens qui appartiennent pour la plupart à l'église grecque ; les premiers maîtres, les seconds sujets ou rayahs : voilà la Turquie européenne. Maintenant, si les 13 ou 14 millions de sujets qui habitent ces provinces étaient tous de la même race, comme ils sont tous de la même religion, s'il n'y avait parmi eux qu'une pensée, qu'un vœu, qu'un intérêt, il paraîtrait juste et naturel de les réunir en une seule nation, et

de refaire ainsi ce grand empire grec, auquel on pense à Athènes; mais il n'en est pas ainsi, et les chrétiens de la Turquie d'Europe se trouvent malheureusement séparés entre eux par des diversités assez profondes. On compte à peu près 4,500,000 Bulgares, 3,500,000 Serbes, 4,000,000 de Moldo-Valaques, 2,000,000 d'Hellènes, 1,000,000 d'Albanais; en tout 15,000,000, dont il faut déduire 1,000,000 à 1,500,000 mahométans, presque tous Albanais et Bosniaques. De ces cinq catégories, les trois premières ont une tige commune, la tige slave. Ce sont donc, toute simplification faite, 12,000,000 de Slaves, 2,000,000 d'Hellènes, 1,000,000 d'Albanais. Il y a d'ailleurs des provinces où l'une ou l'autre de ces races domine. Il y en a d'autres, la Macédoine, la Thrace, l'Albanie, par exemple, où elles coexistent (1).

En présence d'éléments si variés, on comprend quelle est la difficulté. On ne peut demander à l'un de ces éléments de se laisser absorber par l'autre, aux Slaves de se faire Grecs, ni aux Grecs de se faire Slaves. Il faudrait donc, pour constituer un empire unique, trouver une combinaison fédérative qui conciliât tous les intérêts, qui ménageât toutes les opinions. Cette combinaison est-elle possible? Oui, en ce qui concerne les Bulgares, qui, doux et paisibles en général, seraient disposés, dit-on, à se rattacher soit à la Servie, soit à la Grèce, soit à Belgrade, soit à Athènes; mais entre Athènes, centre du mouvement hellénique, et Belgrade, centre du mouvement slave, l'accord ne serait pas si facile. A Belgrade, on rêve l'empire serbe, comme à Athènes l'empire grec, et d'aucun des deux côtés on ne paraît disposé à faire bon marché de la prépondérance. A entendre des personnes bien informées, il y a même dans cette rivalité plus qu'une question de puissance; il y a une question de nationalité très-ancienne, très-vivace, et dont il faut tenir grand compte, sous peine de repousser les Slaves vers la Russie, qui leur tend les bras.

Que dans leur désir d'agrandir leur pays les Grecs s'inquiètent peu de ces circonstances, cela est naturel ; mais une politique sage et prévoyante, une politique qui n'est ni grecque ni slave, doit s'en préoccuper sérieusement. La première chose à faire serait donc d'étudier avec soin, avec impartialité, l'état de chacune des provinces de la Turquie européenne, et de savoir positivement quelle est sa tendance et quel est son vœu. Ce que l'on peut dire d'avance, c'est qu'il n'est pas une de ces provinces où l'idée de l'indépendance n'ait jeté de profondes racines. En Valachie, en Moldavie même, on trouve que la Russie fait payer cher sa protection, et que, s'il vaut mieux être Russe que Turc, il vaudrait mieux encore faire partie d'un état indépendant. Cependant, je le répète, c'est en Servie surtout que le mouvement national est plein d'énergie et d'avenir. Misérablement abandonnée l'an dernier par l'Autriche et par l'Angleterre, faiblement soutenue par la France, la Servie n'en a pas moins su résister courageusement aux injonc-

(1) Un des collaborateurs de la *Revue*, M. Cyprien Robert, a publié sur *le Monde gréco-slave* un travail développé et très-intéressant. Il est fort à désirer que l'attention des voyageurs et des publicistes se dirige vers une partie du monde si peu connue jusqu'ici, et qui paraît appelée à jouer un grand rôle dans la prochaine crise européenne.

(A ce suffrage si compétent de M. Duvergier de Hauranne, si honorable pour l'homme qui le reçoit, la direction de la *Revue* ajoutera que, depuis la publication de ses premiers travaux dans ce recueil, M. Cyprien Robert est retourné sur les lieux pour compléter ses études sur le monde gréco-slave. Nos lecteurs auront incessamment les résultats de ce nouveau voyage.)

tions russes et éviter le sort des principautés. Sous la suzeraineté nominale de la Porte, c'est aujourd'hui un état de 800,000 âmes, presque indépendant, et dont la force d'attraction ne peut manquer d'agir tôt ou tard sur les provinces qui l'entourent. De toute la Turquie européenne, il n'est pas un point qui soit plus digne de l'appui de la France et de son intérêt.

Il est bon de le dire d'ailleurs, parmi les populations slaves comme parmi les populations grecques, il suffit à la France de se montrer pour que les esprits et les cœurs viennent à elle. La France a beau abjurer ses instincts généreux, répudier son histoire, abaisser sa politique : les peuples savent séparer le pays de ceux qui le dirigent, distinguer entre ce qui est accidentel et ce qui est permanent. Sur le Rhin, la France peut exciter des méfiances, inspirer des inquiétudes. Parmi les populations slaves comme parmi les populations grecques, il n'est personne qui ne sente, qui ne comprenne qu'elle n'a d'autre intérêt que leur intérêt, d'autre pensée que leur pensée. Les populations slave et grecque sont attirées vers la Russie par la communauté du culte, par le souvenir des services rendus, par un certain prestige religieux et guerrier qui environne la tête du tzar. Elles sont repoussées de la Russie par la vue des provinces russes et par la crainte de l'asservissement. D'un autre côté, l'Angleterre leur apparaît comme une ennemie secrète, comme une ennemie qui, tout en les caressant, voudrait les priver de toute vigueur et de toute vitalité. A défaut de l'Autriche, qui dort, la France reste donc seule, et c'est son nom qu'on invoque. Pendant longtemps, j'ai blâmé comme ridicule la protestation que la France fait tous les ans en faveur de la Pologne; j'avais tort. Cette protestation, tout impuissante qu'elle paraît être, retentit au cœur des populations asservies, et leur prouve qu'au jour de son réveil la France sera encore leur plus fidèle appui. Encore une fois, à Jassy comme à Belgrade, à Bucharest comme à Salonique, un mot, un geste de la France réveillent toutes les espérances. C'est une force dont elle aurait bien tort de ne pas se servir, surtout quand il s'agit pour elle, non de s'agrandir, mais de s'opposer à ce que d'autres s'agrandissent, non d'asservir des populations confiantes, mais de les affranchir.

Il est d'ailleurs inutile de démontrer que si, dans le démembrement de l'empire ottoman, chaque petite nationalité voulait s'ériger en état indépendant, l'asservissement successif ou simultané de toutes les nationalités en serait la conséquence inévitable. C'est ce que ne doivent oublier, dans aucun cas, les trois ou quatre branches du tronc slave qui occupent la plus grande partie de la Turquie européenne. Quant aux provinces helléniques, à l'Épire, à la Thessalie, à la Macédoine presque entière, il est certain que généralement on y désire entrer dans la communauté grecque; il est certain que, dans ce but, des hétairies nombreuses y sont organisées, et que pour éclater ces hétairies n'attendent qu'un moment favorable. Par les motifs que j'ai dits, la Russie pousse activement à ce mouvement, comme elle a poussé au mouvement de septembre, comme elle pousse à tout ce qui peut précipiter la crise. L'espoir des Grecs amis de leur pays, c'est que cette fois encore la Russie aura travaillé pour d'autres que pour elle. Il n'y en a pas moins là un danger qui leur impose beaucoup de réserve et de patience.

Ce danger n'est pas le seul, et il en est un autre auquel doivent songer sérieusement les patriotes grecs, c'est celui d'une irruption nouvelle de l'Albanie mahométane. On sait que les Albanais mahométans, les Arnautes, comme les appellent les Turcs, les Shypetars, comme ils s'appellent eux-mêmes, sont un des peuples

les plus belliqueux, les plus turbulents, les plus féroces qu'il y ait au monde. On sait aussi que, quand ils ne sont pas en insurrection, les Turcs se servent d'eux volontiers pour réduire, pour châtier les populations chrétiennes qui se soulèvent. Si l'Épire, si la Macédoine, si la Thessalie levaient aujourd'hui l'étendard de la révolte, nul doute que le divan ne s'empressât de livrer ces riches provinces aux Arnautes. Nul doute que ceux-ci ne s'y précipitassent avec fureur, et que, même vaincus, ils n'y laissassent d'horribles traces de leur passage.

Les patriotes grecs, au reste, ne désespèrent pas de réunir un jour dans un effort commun les Albanais de toute religion, chrétiens ou mahométans. Quand, après la conquête turque, la moitié de l'Albanie se fit mahométane, ce ne fut point par amour de l'islamisme, mais pour conserver ses propriétés. Il en résulta parmi les nouveaux convertis une grande indifférence religieuse, indifférence qui dure encore aujourd'hui. Ainsi, beaucoup de mariages ont lieu entre mahométans et chrétiens. A vrai dire, l'esprit militaire et l'amour du pillage, voilà la seule religion des Arnautes. Ils conservent au contraire un vif sentiment de leur nationalité, et une aversion profonde pour quiconque veut la supprimer. Aussi l'Albanie a-t-elle été vaincue par les Turcs, jamais soumise. La langue turque n'y est même pas comprise, et les Turcs y sont considérés par leurs frères en Mahomet comme des étrangers. On sait tout ce qu'ont fait tantôt les pachas, tantôt le gouvernement turc, pour dompter l'indocilité albanaise, et l'on n'a oublié ni les massacres d'Ali-Pacha, ni ceux du vizir Reschid en 1830. Malgré cela, les beys albanais avec les spahis bosniaques restent les moins obéissants de tous les sujets du divan. Pour résister aux Turcs, on les a vus plusieurs fois, notamment en 1833 et 1840, se coaliser avec les chrétiens, et déjà dans les districts de l'Albanie méridionale, à Janina, par exemple, beaucoup d'entre eux disent hautement que, si le nouvel état grec leur assurait leurs propriétés, ils ne demanderaient pas mieux que de passer à son service. Dans ce cas, on assure même que quelques-uns n'hésiteraient pas à redevenir chrétiens. Il y a là une disposition précieuse, et que les patriotes grecs auraient grand tort de négliger.

Ainsi sur le continent deux mouvements, l'un slave, dont la Servie est le foyer; l'autre hellénique, qui part d'Athènes et s'étend dans les provinces voisines. Reste à savoir si ces deux mouvements peuvent s'unir, ou s'ils resteront à jamais séparés. Parmi les îles enfin, il en est une, l'île de Candie, qui évidemment n'attend que le moment de fraterniser avec la Grèce. Un jour, en 1841, elle put croire que ce moment était venu; mais l'indépendance et l'intégrité de l'empire venaient alors d'être trop récemment, trop solennellement proclamées pour que l'Europe permît qu'on y fît brèche. Les pauvres Candiotes furent donc sacrifiés au désir de montrer au monde combien, en signant le traité du 15 juillet, les puissances avaient été sérieuses, sincères, conséquentes. Il est inutile d'ajouter qu'heureuse de sa rentrée dans le concert européen, la France se garda bien de jeter un mot discordant au milieu de ce concert.

Je n'ai rien dit d'autres îles que la géographie et l'histoire semblent unir nécessairement à la Grèce, mais que la politique en a distraites. Ces îles sont les îles Ioniennes, dont l'aspect suffit pour apprendre à tous les peuples comment l'Angleterre comprend le mot de protectorat. Quand, dans un voyage en Orient, on va par Malte, et qu'on revient par Corfou; quand on voit ainsi la clef de la Méditerranée et celle de l'Adriatique placées entre les mains d'une puissance qui ne possédait ni l'une ni l'autre, il y a quarante ans; quand on examine les ouvrages à

l'aide desquels cette puissance a rendu plus formidables encore des positions déjà si fortes, on ne peut s'empêcher, si l'on n'est pas Anglais, de faire sur soi-même un retour douloureux. Quoi qu'il en soit, Corfou, comme Malte, appartient à l'Angleterre, qui ne s'en dessaisira pas; mais peut-être est-il moins impossible que, dans sa facile générosité, elle consente quelque jour à rendre à la Grèce Cérigo, Zante, Sainte-Maure, Ithaque, Céphalonie, possessions sans utilité pour elle, et qui compléteraient heureusement le territoire grec. La Grèce surtout, si l'Épire s'y trouvait comprise, n'en resterait pas moins sous le feu des batteries de Corfou.

La Grèce se développant librement et pacifiquement dans ses limites actuelles, la Grèce s'assimilant les provinces helléniques qui sont restées sous la domination musulmane, la Grèce devenant le noyau d'un grand empire gréco-slave, dont le siége serait à Constantinople : telles sont les trois solutions qui se présentent à l'esprit, et qui se débattent à Athènes.

Eh bien! de ces trois solutions, la première, en définitive, n'exclut pas la seconde, ni la seconde la troisième. Plus la Grèce actuelle saura se faire heureuse et libre, plus les provinces qui l'entourent se sentiront attirées vers elle. Cette seconde phase accomplie, la troisième enfin, en supposant qu'elle soit possible, ne s'en accomplira elle-même que plus facilement. La conséquence, c'est que, sans renoncer à cette confiance dans leur avenir, à cette foi en eux-mêmes qui leur donne sur les Turcs une supériorité si marquée, les Grecs doivent surtout s'occuper de la Grèce actuelle et en tirer parti. Il est commode, pour excuser ses fautes, pour pallier ses échecs, de s'en prendre aux limites qu'on a reçues, et de dire qu'on ne peut vivre sans l'Épire, sans la Thessalie, sans la Macédoine ; mais cela n'est pas vrai, et, de plus, cela n'est pas politique. Pour ma part, je fais des vœux sincères pour la grandeur de la Grèce, et je souhaite que les provinces dont il s'agit lui appartiennent un jour; c'est là même, selon moi, la pierre de touche véritable de l'intérêt que portent à la Grèce les trois puissances protectrices : c'est ce qui fait que l'influence française en Grèce est plus légitime que les autres, parce qu'elle est plus libérale et plus désintéressée. Il ne m'en semble pas moins que la Grèce manquerait à sa mission, à son devoir, si elle négligeait ses progrès intérieurs pour se jeter tête baissée dans d'aventureuses entreprises. On compromet quelquefois un avenir certain pour vouloir le hâter; on manque le but pour y viser trop vite. La Grèce a un sol à cultiver, des finances à refaire, une marine à recréer. Qu'elle s'y dévoue sérieusement, avec constance, avec fruit ; sa voix sera bien plus forte alors, quand elle parlera soit à ses frères de Turquie, soit aux puissances européennes.

Mais ce que dès aujourd'hui elle peut faire dans la pensée de son avenir, c'est de supprimer, c'est d'abolir toutes les absurdes distinctions qu'elle vient de créer elle-même entre les Grecs du dedans et les Grecs du dehors. Pourquoi, comme le voulait la constitution d'Épidaure, tout Grec du dehors qui viendrait se fixer en Grèce ne pourrait-il pas, par une simple déclaration, acquérir la nationalité?... Que la Grèce y pense : il y a une étrange contradiction à rêver l'assimilation de la Grèce extérieure et à lui fermer, quand elle se présente, les portes de la cité. Et si cette contradiction n'avait pour tout motif que le désir si bas, si misérable, d'accaparer les fonctions publiques rétribuées, en diminuant le nombre des concurrents; si l'on sacrifiait ainsi les grands intérêts du pays, ceux que l'on proclame soi-même, au plus sordide des calculs, que voudrait-on que l'Europe pensât de la Grèce, et comment pourrait-on appeler à soi la sympathie des âmes élevées? Je le

dis sans hésiter, le fameux décret des hétérochtones est de tous les actes de l'assemblée nationale le seul qui ne soit pas digne d'elle. Heureusement ce n'est qu'un décret contre lequel des voix généreuses ont protesté; il appartient à son adversaire le plus éloquent, à M. Coletti, d'en obtenir le rappel.

Au moment où je termine (2 octobre), je reçois deux journaux athéniens (*l'Observateur* et *le Courrier d'Orient*), tous deux rédigés dans un excellent esprit, et qui m'apprennent que, le 15 septembre, l'anniversaire de la révolution a été célébré au milieu d'un enthousiasme unanime, et que le 19 la session parlementaire s'est ouverte sous les plus favorables auspices. Il paraît qu'au lieu de se briser, l'union de MM. Coletti et Metaxas s'est resserrée, et qu'ils sont bien déterminés à surmonter ensemble les difficultés qui les attendent. Il paraît aussi que les conseils de la modération sont écoutés, et que le cabinet, comme la majorité de la chambre, se défendront de toute réaction. Si ces bonnes dispositions se maintiennent, un grand pas sera fait pour l'affermissement des institutions représentatives. Par malheur, chez les descendants des anciens Hellènes, l'eau coule vite et change souvent de lit. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi cette fois, et qu'un peu de repos, un peu de stabilité succédera enfin à tant d'agitation et de mobilité.

Dans cet examen des affaires grecques, j'ai cherché à éviter tout esprit de parti. Il m'est pourtant impossible de ne pas faire remarquer en finissant que, deux fois en un an, la politique ministérielle a reçu en Grèce un éclatant démenti. En 1843, M. Guizot était parvenu à réunir la France et l'Angleterre dans une pensée commune, celle qu'une constitution ne valait rien en Grèce, et qu'on devait s'y contenter de quelques institutions administratives. C'est précisément alors qu'éclata le mouvement de septembre, et que la Grèce, se soulevant tout entière, demanda et obtint une constitution. M. Guizot accepta de bonne grâce le fait accompli; puis il proclama à la face de la France et de l'Europe que le bon accord des légations anglaise et française n'était point un fait accidentel et passager, mais un fait permanent et nécessaire, un fait qui devait diriger et dominer toute la situation. Au bout de six mois, le bon accord des deux légations avait cessé, et chacune aujourd'hui suit sa voie. C'est pourtant une chose grave que de se tromper si souvent, et, quand on marche ainsi à l'aveugle, il est difficile que l'on arrive au but. Heureusement, je l'ai dit et je le répète, l'influence française n'a pas été vaincue en Grèce avec la politique ministérielle. Il faut en savoir gré au ministre de France, qui, en septembre 1843 comme en août 1844, n'a consulté que l'intérêt des deux pays, et s'est jeté bravement sur la brèche sans craindre de compromettre sa responsabilité. Il faut en savoir gré surtout à l'admirable instinct dont les Grecs sont doués. Les différentes opinions en France ont pu, à diverses époques, juger diversement la situation de la Grèce, et se reprocher mutuellement quelques fautes. La Grèce n'en sait pas moins que, si nous différons sur la conduite à tenir, nous n'avons tous en définitive qu'une pensée et qu'un but.

Ministère et opposition, membres du centre ou de la gauche, partisans même ou adversaires du gouvernement établi, nous voulons tous une Grèce indépendante et libre, une Grèce qui échappe au protectorat continental de la Russie comme au protectorat maritime de l'Angleterre, une Grèce qui vive de sa propre vie et qui tienne une bonne place dans le monde. Sur ce terrain, tous les partis se donnent rendez-vous, toutes les opinions tendent à se confondre. Qu'averti par son double échec, le ministère français ne place donc plus toutes ses espérances sur une base étroite et fragile; qu'il ne répudie aucun concours, mais qu'il n'aliène au profit

d'aucun la liberté de son action ; qu'il n'aille pas jusqu'à dire, comme M. Guizot après la formation du ministère Maurocordato, « que la France soutiendra tout ministère qui aura la majorité dans les chambres, » car une majorité corrompue pourrait enfanter un ministère anti-national ; mais qu'il dise que tous les vrais amis de la Grèce sont les nôtres, et que le parti national, quels que soient ses chefs, aura toujours le droit de compter sur les sympathies de la France et sur son appui. Une telle conduite, un tel langage, seront appréciés en Grèce comme en France, et porteront leurs fruits.

Mais, je le répète une dernière fois, si le présent ne doit pas être sacrifié à l'avenir, il ne faut pas non plus que l'avenir soit oublié, méconnu, négligé. Il ne faut pas que la France, quand l'Angleterre et la Russie veillent, laisse endormir sa prudence et attende passivement, sans but et sans plan, les événements qui se préparent. Il ne faut pas que, dans son amour du *statu quo,* elle ne voie rien au delà. Il ne faut pas surtout qu'incertaine et vacillante, elle ait une politique à Athènes, une autre politique à Constantinople, sans qu'elle se mette en peine de les rattacher l'une à l'autre. Avant 1840 aussi, la France a eu en Orient deux pensées, deux tendances, deux langages, l'un à Constantinople, l'autre à Alexandrie, et l'on sait ce qui en est advenu. C'est assez d'une fois. « L'une et l'autre conduite peut se tenir » est, j'en conviens, une maxime commode et, depuis quatre ans surtout, fort en crédit. Cette maxime pourtant a ses inconvénients, celui entre autres de se laisser toujours surprendre partout, et de n'être jamais en mesure de lutter contre rien. Grâce à Dieu et à la fortune de la France, les faiblesses, les échecs des dernières années n'ont pu parvenir à nous enlever toute force morale et toute influence en Orient. Le levier existe donc, l'instrument est créé. Il reste à savoir ce que l'on veut en faire et à oser s'en servir.

P. Duvergier de Hauranne.

ESSAYISTS ANGLAIS.

III.

SYDNEY SMITH.

The Works of the rev. Sydney Smith.

M. Sydney Smith a été l'un des fondateurs de la *Revue d'Édimbourg,* et c'est, de tous les écrivains qui appartiennent à la belle époque de ce célèbre recueil, celui dont le talent était le plus populaire. Membre du clergé anglican, M. Sydney Smith remplissait vers la fin du dernier siècle, comme il nous l'apprend lui-même, l'humble poste de curé dans la plaine de Salisbury, quand il l'échangea pour les fonctions non moins ingrates de précepteur auprès d'un jeune homme qui se rendait à l'université de Weimar. La guerre continentale lui ayant fermé le chemin de l'Allemagne au moment où il se préparait à passer la mer, il prit le parti de tenter la fortune à Édimbourg. Fixé dans cette ville savante, il s'y lia bientôt avec Jeffrey, Brougham, Murray et plusieurs autres membres de la *Speculative Society,* qui, alors inconnus comme lui, étaient destinés tous à se faire un nom dans les lettres et la politique. Il est fâcheux que M. Sydney Smith, dont la répugnance à parler de lui-même est grande, n'ait dit que quelques mots en passant sur cette époque si intéressante de sa vie. Sa spirituelle gaieté eût animé singulièrement un récit où il nous aurait raconté par quels degrés ces studieux jeunes hommes, dont l'amitié exerça une influence si grande sur leur avenir, en vinrent à vouloir examiner, dans une publication périodique, toutes les questions philosophiques et morales qui ont, dans tous les temps, attiré les grandes intelligences, et que, jusque-là, ils s'étaient contentés de débattre entre eux. M. Sydney Smith se borne à nous apprendre, avec le laconisme qui lui est ordinaire, que se trouvant un jour

au huitième ou neuvième étage que Jeffrey, jeune et pauvre alors, habitait dans Buccleugh-Place, l'idée lui vint de proposer l'établissement d'une revue ; que cette idée fut accueillie par ses amis avec acclamation; qu'il se trouva seulement en désaccord avec eux sur le choix de l'épigraphe latine à placer sous le titre, et qu'enfin, nommé *editor* ou directeur du nouveau recueil, il resta juste assez de temps à Édimbourg pour en faire paraître la première livraison.

Heureusement, les collaborateurs de M. Sydney Smith n'ont point imité sa réserve, ou plutôt son indifférence; les mémoires de Francis Horner, publiés l'année dernière à Londres, contiennent de curieux détails sur l'histoire pour ainsi dire intime de la *Revue d'Édimbourg*. Ils font connaître les difficultés d'exécution, les obstacles très-sérieux, quoique ignorés du public, que toute entreprise honnête et sérieuse de critique rencontre au-dedans de soi, alors même qu'elle vient se placer au milieu des circonstances les plus favorables, entre une littérature féconde et de grandes choses à faire en politique, lorsque tout semble enfin appeler l'avénement des talents et des ambitions d'une certaine valeur. Avant d'arriver à l'examen des écrits de M. Sydney Smith, montrons les commencements de l'œuvre à laquelle il devait prendre une part si active.

Dans les associations les plus libres, il y a toujours un homme qui finit par exercer sur ses égaux une autorité d'autant plus légitime, qu'il la doit seulement à l'irrésistible ascendant de sa supériorité. Telle paraît avoir été la position de Jeffrey au milieu de ses amis. C'est chez lui qu'ils se réunissaient, c'est à lui qu'ils confiaient leurs espérances et leurs projets; il était l'âme, en un mot, de ce commerce charmant et délicat qui fit éclore tant d'esprits distingués; il fut ensuite le lien commun qui les rapprocha dans l'absence, quand des fortunes diverses les forcèrent de se disperser et de choisir leurs chemins. Je ne veux pas contester à M. Sydney Smith l'honneur (et c'en est un assurément auquel il doit tenir) d'avoir le premier songé à créer la *Revue d'Édimbourg;* mais quand même Jeffrey n'aurait pas un peu contribué à lui inspirer cette idée, il est évident que celui-ci seul avait la force et l'énergie qu'il fallait pour diriger une pareille publication, et même empêcher qu'elle échouât avant que de paraître. Horner le fait assez entendre dans ses mémoires, sans les efforts de Jeffrey, elle n'aurait jamais vu le jour. « C'est vers la fin de l'hiver dernier, écrit-il en 1802, que le plan de la *Revue* fut arrêté entre nous trois, Jeffrey, Sydney Smith et moi; ce plan fut communiqué aussitôt à Murray, Allen, Hamilton. Quant à Brown, Brougham et les deux Thompson, ils donnèrent successivement leur adhésion. »

Dès lors nous voyons Jeffrey occupé seul à recueillir les éléments de la première livraison. Au mois d'avril, cette livraison n'est guère avancée; Jeffrey confie à Horner tous les embarras qu'il éprouve. « J'ai commencé ce matin l'article sur Mounier, lui mande-t-il; malheureusement nous sommes en retard et nous laissons échapper quelques symptômes de découragement; déjà l'on réclame contre la date fixée pour notre première apparition, et l'on semble à présent vouloir un délai qui pourrait bien nous être fatal. Cependant il y a quelque chose de fait, et plus encore, je l'espère, en voie d'exécution. Smith est parvenu à la seconde moitié de sa tâche; Hamilton aussi. Allen a fait quelques progrès. Pour ce qui est de Murray et de moi, nous avons accordé nos instruments, et nous sommes presque prêts à commencer. D'un autre côté, Thompson est malade ; Brown ne s'est engagé à examiner que les comédies de miss Baillie, et Timothée, loin de prendre aucun engagement, a déclaré l'autre jour qu'il croyait bien qu'il ne noircirait jamais de

papier pour notre cause. Quant à Brougham, vous savez avec quel entraînement il accueillit d'abord notre idée et comme il nous promit, sans hésiter, de nous fournir au moins deux articles. Il y a quelques jours, je lui proposai deux ou trois ouvrages qui me semblaient devoir lui convenir; il m'a répondu très-gaiement que son opinion n'était plus tout à fait la même à l'égard de notre entreprise, et qu'il était plutôt éloigné maintenant d'y prendre part. »

Ce fragment de la correspondance de Jeffrey contient la liste à peu près complète des premiers écrivains de la *Revue d'Édimbourg*. Dans le nombre se trouvent des noms qui nous sont familiers; d'autres sont moins connus généralement hors de l'Angleterre. Jeffrey, Brougham, Horner, à qui ses travaux sur les questions financières ont fait une réputation méritée, et qui entra dans la chambre des communes dès 1806, à l'âge de vingt-huit ans; Murray, devenu lord avocat d'Écosse en 1836, puis juge de la cour de session (*court of session*) dans le même royaume en 1839; Sydney Smith, enfin, sont les écrivains qui, par leur collaboration active, par l'union étroite de leur talent et de leurs efforts, par la généralité de leurs *essays* critiques, ont fait le caractère et la célébrité de la *Revue d'Édimbourg*. Les autres, savants d'un mérite solide, y ont représenté les branches diverses des connaissances humaines, toutes ces nobles études qui jetaient au commencement du siècle un si vif éclat sur l'Athènes du nord. Aux noms cités dans la lettre de Jeffrey il faut ajouter celui de Playfair. Brown a occupé la chaire de philosophie morale illustrée par Dugald-Stewart; le docteur Thompson a été professeur de pathologie dans la vieille université écossaise; l'autre Thompson (celui qui est désigné sous le nom de Timothée) était simple *advocate;* Alexandre Hamilton est devenu depuis professeur de sanscrit à Heyleybury, et Allen enfin, alors chirurgien à Édimbourg, est maintenant directeur du collége de Dulwich.

Si l'on songe qu'aux hésitations inséparables de tout commencement vinrent se joindre des difficultés d'exécution matérielle, on ne sera pas étonné qu'il ait fallu plus de six mois pour la composition du premier numéro de la *Revue d'Édimbourg*, et qu'elle n'ait enfin paru qu'au commencement de novembre 1802. Parmi les promoteurs de ce recueil, il ne s'en trouvait aucun qui eût de la fortune et qui ne fût étranger en même temps, comme on l'est toujours avec des convictions, à tous ces vils calculs de l'intérêt qui perdent les entreprises de la pensée; ils n'avaient qu'un but, c'était de communiquer avec le public; cette passion triompha de tous les obstacles. Cependant leurs ressources étaient si restreintes, telle était la modestie de leurs espérances, qu'ils n'osèrent aventurer dans un premier essai plus de sept cent cinquante exemplaires. Ils eurent le bonheur de voir cette édition épuisée en moins de quinze jours. Ils avaient donc fait sensation, ils n'en pouvaient plus douter; mais que pensait-on de la *Revue* et d'eux-mêmes? Horner s'en préoccupe; on retrouve la trace de cette inquiétude dans le journal où il consigne méthodiquement toutes ses réflexions à mesure qu'elles lui viennent : « Je dirai l'accueil que notre premier numéro a reçu à Édimbourg, car nous ignorons encore quelle aura été sa destinée à Londres. Au total, je ne crois pas qu'il nous ait fait beaucoup d'honneur (*I do not think we have gained much character by it*) : ce n'est pas qu'on l'ait trouvé sans mérite; mais la sévérité des jugements, l'esprit de dénigrement qui perce dans quelques articles, ont déplu à beaucoup de monde. Il faudra que nous adoucissions notre ton dans la prochaine livraison, et que nous montrions plus d'indulgence pour la sottise et le mauvais goût. Jeffrey est, de nous tous, celui que cette publication aura mis le plus en relief; on sait généralement,

dans le public, quelles sont les pages qui viennent de lui, et sans comparaison ce sont les meilleures de la *Revue.* » Ainsi, à peine la critique honnête venait de s'établir au milieu, je devrais dire au-dessus des journaux littéraires sans dignité, sans conscience, dont l'Angleterre et l'Écosse étaient inondées alors, à peine avait-elle prouvé par la hauteur de ses vues, par une élégance peu commune de style et de pensée, et surtout par un parti pris de franchise, qu'elle voulait se soustraire à la double tyrannie des auteurs et des libraires, que déjà les amours-propres blessés au vif et la spéculation alarmée criaient au public qu'elle allait trop loin, et réussissaient presque à la troubler elle-même. Jeffrey s'était attendu à cette première défaveur; plus ferme que Horner, il ne perdit point son temps à tâter pas à pas le terrain de l'opinion; il avait accepté bravement, avec les fonctions d'*editor*, les dégoûts, les faux jugements, les calomnies même qui en tout temps ont rempli d'amertume la vie des hommes de cœur engagés dans les luttes de la critique : trop heureux quand il n'avait que de pareils ennuis à supporter! Ses plus graves soucis lui venaient de ses collaborateurs mêmes, dont il avait à réveiller le zèle ou à gourmander la paresse. Quelques-uns quittèrent Édimbourg vers la fin de 1802 ; M. Sydney Smith retourna en Angleterre, où il reprit ses fonctions ecclésiastiques; Horner se rendit à Londres pour y étudier de plus près les grandes questions d'économie et de finances. Il fallut que Jeffrey entretînt une correspondance suivie avec ses amis dispersés, qu'il pressât de loin leurs travaux, et rassemblât non sans peine les matériaux incertains de chaque livraison. C'étaient là de petites misères dont le public ne se doutait point, mais qui mettaient souvent sa constance à de cruelles épreuves et avaient fini par nuire à ses travaux littéraires : « Vous dites, écrivait-il à Horner en 1804, que je ne produis pas assez. En peut-il être autrement? Je perds tant de temps à stimuler mes fournisseurs retardataires, qu'il ne m'en reste guère pour faire quoi que ce soit. Je commence à croire qu'en ceci, comme dans bien d'autres cas, les fonctions d'*editor* sont incompatibles avec le métier d'auteur. Une autre raison de mon apparente paresse, c'est qu'en ma qualité de patron de la fête, je prends ma place le dernier, et il m'arrive souvent de trouver la table envahie par les convives sans que je m'en sois aperçu. » Ce ne sont pas là les seuls embarras que ses confidences révèlent. Jeffrey songe à une foule de sujets qu'il ne peut traiter lui-même; il faut qu'il se mette en campagne pour trouver les écrivains les plus capables de les faire valoir. Il voudrait aussi amener les littérateurs et les poëtes en réputation à lui prêter le concours de leur talent. Déjà sir Walter Scott s'était rendu à son appel, mais cette adjonction brillante ne lui suffisait point : « Quand viendront Wordsworth et Southey? demande-t-il dans la lettre dont je viens de parler. N'avez-vous pas vu Campbell? Que fait-il? »

Jeffrey cherchait ainsi, sans s'en douter, à se créer des obstacles bien plus grands que ceux qu'il avait rencontrés jusqu'alors; il ignorait encore que les critiques et les poëtes, que le juge et le patient (ce dernier mot soit dit sans antiphrase), ne sauraient s'accorder ensemble, et qu'entre eux, tôt ou tard, la rupture est inévitable. De son côté, Walter Scott, trompé par son amitié pour Jeffrey, s'imagina de bonne foi qu'il vivrait toujours en bonne intelligence avec une *Revue* que sa propre fécondité forçait à parler souvent de lui, ou peut-être crut-il désarmer cette terrible ennemie en vivant côte à côte avec elle. Son illusion à cet égard alla si loin, qu'il engageait encore Southey, un an avant la création du *Quarterly Review*, à imiter son exemple. « Comme vous faites parfois des articles

de *Revue*, écrivait le célèbre romancier au futur poëte-lauréat en 1807, me permettrez-vous de vous soumettre une pensée qui m'est venue? Vous en ferez, du reste, ce que vous voudrez. Je suis persuadé que Jeffrey s'estimerait à la fois heureux et honoré, si vous lui envoyiez des travaux sur des livres de votre choix, où vous exprimeriez librement, bien entendu, vos opinions personnelles. Chaque article de la *Revue* est payé dix guinées, et ce prix sera augmenté bientôt, etc. » Southey déclina l'offre de sir Walter Scott, s'excusant sur ce que ses opinions en politique différaient trop de celles de Jeffrey; mais il avait sur le cœur la critique de *Thalaba*, et, barde anglais aussi rancunier que Byron, il ne pardonnait point au *reviewer* écossais d'avoir maltraité ses vers.

Depuis que les œuvres des poëtes sont justiciables de la presse, la politique est le prétexte ordinaire des ressentiments qu'ils nourrissent contre elle. On fait bon marché de ses écrits; on se soucie bien de ce qu'un critique peut dire : qu'il blâme à son aise, puisque tel est son droit; mais l'on est citoyen avant d'être auteur, et si l'on se brouille avec un journal qui pense mal de vous, c'est tout simplement parce qu'il a choqué l'opinion de votre parti. Le torysme de Walter Scott ne l'avait pas empêché de s'associer aux premiers travaux des fondateurs d'une *Revue* consacrée à la propagation des principes whigs ; mais quand il eut compris que cette familiarité n'apaisait pas leur justice, il s'avisa de penser qu'un écrivain *loyaliste* ne pouvait frayer plus longtemps avec les adversaires du régime existant. Il est vrai qu'il feignit de croire, et son biographe, M. Lockhart, l'a répété depuis, que la *Revue d'Édimbourg* était d'abord destinée à être un terrain neutre où toutes les opinions devaient se donner la main ; il prétendit que Brougham avait manqué le premier à cette convention tacite. Un vieux tory cité par M. Lockhart va même jusqu'à attribuer ce changement aux dédains de Pitt, qui ne sut pas attirer à lui ces brillants jeunes hommes alors qu'ils n'étaient point passés encore dans le camp ennemi. Il fallait avoir bien mal lu les premiers articles qu'ils publièrent pour se tromper ainsi sur leurs tendances. Du reste, je ne veux point dire que Walter Scott ne fut pas vivement blessé dans ses sentiments de tory par le fameux article de Brougham sur l'Espagne; mais croit-on que, si la critique de *Marmion* n'avait point paru auparavant, il aurait fait un éclat, et qu'il fut bien fâché de voir arriver à point nommé une cause avouable de rupture? L'anecdote suivante, rapportée dans les mémoires publiés par M. Lockhart, donne quelque vraisemblance à notre hypothèse. Jeffrey, dans l'examen de *Marmion*, avait montré un trop vif désir de ménager la susceptibilité du poëte pour que celui-ci pût lui témoigner combien il était piqué de ce que son dernier livre n'avait pas eu *l'heur de lui plaire*, et pour mieux déguiser son dépit, il avait poussé l'héroïsme jusqu'à prier son critique de venir prendre à sa table sa place accoutumée. Le repas fut froid, la conversation languissante; les deux amis qui allaient cesser de l'être, en tâchant de se cacher leur commune préoccupation, comme c'est l'ordinaire en pareil cas, la rendaient plus visible. Cependant Walter Scott avait fait bonne contenance jusqu'au bout, et Jeffrey serait sorti sans connaître les colères qu'il avait allumées, si Mme Scott, moins habile à feindre, et surtout moins faite aux usages du monde, n'eût trahi les secrets du ménage au moment même où Jeffrey prenait congé d'elle : « J'espère, lui dit-elle d'un ton d'aigreur que son accent écossais rendait plus désobligeant encore, j'espère que M. Constable (le libraire de la *Revue*) vous aura bien payé pour écrire l'article. » Depuis ce moment, il est presque superflu de le dire, Walter Scott et Jeffrey ne se revirent plus.

Ainsi, la querelle de la critique et de la poésie est éternelle; il faut renoncer à les voir s'accorder jamais. Les empires peuvent disparaître, les sociétés se renouveler, l'influence des temps, des mœurs, du climat, modifier les penchants de l'art, des révolutions littéraires consacrer des poétiques nouvelles, l'amour-propre des poëtes est plus immuable encore que le cœur humain. Depuis le premier vers qui a surnagé sur l'océan du passé jusqu'à la rime échappée de la veille, il n'est pas sorti une syllabe du cerveau des poëtes sur laquelle la critique ait pu porter la main sans sacrilége. Les plus beaux génies et les plus médiocres écrivains semblent s'être donné le mot pour appeler sur leurs juges les foudres de la postérité; dans notre siècle inventif, des artisans littéraires ont été jusqu'à invoquer contre eux la vengeance des lois. Et pourtant, depuis le temps qu'elle existe, les hommes de fantaisie et d'imagination devraient bien avoir pris leur parti sur les libertés de la critique; ils devraient bien plutôt s'alarmer de son silence, de son abaissement, ou, ce qui revient au même, de ses complaisances, car elle n'a jamais été vive et puissante qu'aux époques marquées par les plus belles productions de l'esprit humain, et quand la fatigue ou la corruption s'est glissée dans son sein, la décadence de la littérature contemporaine ne s'est pas fait attendre. Du reste, s'il est un exemple qui doive fortifier les hommes appelés à juger les œuvres de la poésie, c'est de voir un recueil comme la *Revue d'Édimbourg*, où la critique réunissait tous les éléments d'autorité, le talent, la chaleur des convictions, le désintéressement, la conscience, soulever contre elle la colère des plus grands écrivains de l'Angleterre, s'aliéner Walter Scott, répugner à Southey, inspirer la verve satirique de lord Byron, et cependant, impassible au milieu de ces orages, laisser sur tous ces hommes qui la détestaient, ou du moins la craignaient, des appréciations, presque exemptes de sentiments personnels, dont il n'est personne aujourd'hui qui ne reconnaisse la profondeur, la solidité, la justice.

La critique politique de la *Revue d'Édimbourg* mérite les mêmes éloges. Qui ne sait pourtant combien, sur ce terrain où les questions se personnifient nécessairement dans les hommes, où les événements jettent sur les principes des ombres si mobiles, les écueils sont plus nombreux, la route de la vérité plus étroite et plus difficile à tenir? Là aussi la *Revue d'Édimbourg*, sans avoir été exempte d'erreurs, a su éviter les grandes chutes. Cette bonne fortune, je l'attribue également au caractère de ses écrivains. Brougham, que sa fougue emportait quelquefois trop loin, n'avait pas encore montré cette versatilité qui l'a perdu plus tard, quand il est arrivé au faîte des honneurs : la vivacité de son imagination ne donnait que plus d'éclat à ses convictions ardentes. Chez tous les autres, il y avait un fonds de raison et un sentiment de la juste mesure qu'il convient de garder dans la discussion des intérêts publics qui tempéraient en eux la passion. Ainsi M. Sydney Smith, doué de facultés qui semblent s'exclure, a su maintenir entre elles un juste équilibre qu'on ne saurait trop admirer. Esprit moqueur et que l'on pourrait croire entraîné irrésistiblement vers la satire, il semble qu'il dût être l'homme le moins propre à toucher aux problèmes difficiles qui résultaient de la condition politique et sociale de sa patrie à l'époque où il a commencé à écrire. Cependant personne ne les a discutés plus sérieusement au fond; personne, sous une apparence de légèreté, n'a montré plus de suite dans ses opinions, un jugement plus ferme et des croyances plus chaleureuses. C'est un écrivain si singulier, et par son excentricité même, et par le contraste que son sens droit et son inflexible honnêteté de cœur présentent avec la bizarrerie de sa forme, qu'il n'est aucun de nos publicistes,

je devrais dire de nos pamphlétaires, si le mot n'était pas discrédité, avec qui je pourrais le comparer.

M. Sydney Smith appartient à la classe des écrivains qui ont reçu en Angleterre le nom d'humoristes. Il ne faudrait pas pourtant donner à cette désignation le sens que nous y attachons généralement. L'*humour*, par cela même que le mot est intraduisible en français, est un genre de talent dont nous ne nous rendons pas bien compte, et qui a une signification trop exclusive chez nous. Au fond, ce n'est pas tant une qualité de l'individu qu'une face du caractère national. De même qu'il y a des figures anglaises, il y a aussi un esprit anglais, qui n'est pas l'esprit de tout le monde, qu'un étranger peut comprendre, mais qu'il ne saurait s'assimiler comme il fait de l'esprit français. La physionomie indéfinissable de cet esprit, c'est l'*humour*. Tout Anglais est humoriste né, et M. Sydney Smith l'est en proportion de son esprit. Cette explication est nécessaire, parce qu'en prenant droit de bourgeoisie dans notre langue, le mot d'écrivain humoriste a dévié de son origine. Il représente à nos yeux un esprit plein de caprices et de lubies, un auteur qui a des nerfs comme une femme, sensible au froid et au chaud, voyant rose à présent et disant noir la seconde d'après ; un homme enfin chez qui le tempérament règle tout, les opinions, les préférences, les idées, c'est-à-dire ne règle rien. Je n'aime pas, je l'avoue, que ceux qui sont forcés par leur nature d'obéir à de soudaines et explicables influences, aux mille réactions du monde extérieur sur le cerveau, touchent aux choses sérieuses de la critique. Autant on prend plaisir à suivre le poëte que la fantaisie emporte, dont la muse rêveuse bat les buissons de la fiction à la manière des écoliers qui n'ont jamais d'autre but que de ne pas arriver, autant on finit par trouver insupportable le juge qui s'empare d'un fait, d'un homme, ou d'une idée, pour nous parler de ses chimères, ponr attirer sans cesse l'attention sur lui-même, qui, ne connaissant d'autre loi que son humeur de l'instant, soit qu'il écrive de bonne foi ou qu'il plaisante, finit toujours par mystifier le lecteur. Telle est l'idée qu'on se fait communément des humoristes parmi nous. Or, personne ne ressemble moins à ce portrait que M. Sydney Smith. Avant tout, c'est un homme qui a des convictions, qui sait d'où il part et où il va, et personne n'est plus fermement attaché que lui à certains principes invariables. Il n'a d'un humoriste que l'esprit, de bizarre et de capricieux que la forme; chez lui, le cœur est sympathique et chaleureux, l'âme est constante, et toutes ses facultés s'emploient au service de la cause que, de concert avec ses amis d'Édimbourg, il s'est promis de défendre. Et, ce qui est bien remarquable en lui, c'est la sûreté de son jugement, c'est la clarté pénétrante de sa raison ; l'esprit qu'il a n'est autre chose que le relief de son bon sens. Dans tout ce qui est injuste et mauvais, il découvre vivement le côté grotesque, et son art consiste à faire ressortir la relation constante de l'absurde et du faux, que nous n'apercevons pas toujours dans le monde moral, et que la passion nous cache plus souvent encore dans l'ordre des idées politiques.

Du reste, nous ne saurions mieux définir cette nature d'esprit, en apparence fantasque et railleuse, au fond très-sérieusement appliquée à des objets sérieux, qu'en rappelant ici ce que M. Sydney Smith lui-même a dit de sir James Mackintosh, qui a passé à bon droit pour l'un des hommes les plus spirituels de l'Angleterre. « Sir James, a-t-il écrit quelque part, n'avait pas seulement de l'*humour*, il avait aussi de l'esprit (*wit*) ; du moins, dans ses raisonnements, des rapports soudains et nouveaux d'idées illuminaient sa pensée, produisaient sur l'auditoire le même effet que l'esprit, et auraient passé pour tels, si le sentiment instantané de leur valeur

et de leur utilité avait laissé le pouvoir d'admirer leur nouveauté, et ne leur avait mérité le nom plus élevé de sagesse (*wisdom*)..... La justesse de la pensée était un des traits fortement accusés de son intelligence; sa tête était de celles où la sottise et l'erreur ne peuvent prendre racine.... Si le talent de conversation qui le distinguait lui avait servi seulement à soutenir de brillants paradoxes, il aurait bientôt fatigué ceux qui l'écoutaient; mais personne ne pouvait vivre longtemps dans l'intimité de sir James sans trouver qu'il possédait l'art de dissiper le doute, de corriger l'erreur, enfin d'étendre les limites et de fortifier les fondements de la vérité. »

Il semble que, pour dessiner ce portrait de sir James Mackintosh, M. Sydney Smith se soit étudié involontairement lui-même. Ces qualités utiles de l'esprit qu'il admirait dans l'homme célèbre dont il fut l'ami, ce sont précisément celles qui caractérisent son talent; dans son intelligence non plus la sottise et l'erreur ne sauraient germer. Être utile en combattant l'erreur, voilà le but qu'il s'est proposé sans cesse, et il peut avoir l'orgueil d'y être parvenu plus d'une fois. N'est-il pas admirable qu'un homme d'esprit ait compris l'emploi sérieux qu'on peut faire d'un mérite qui paraît propre seulement à distraire et à divertir, et que, doué comme il l'était, au lieu de se laisser prendre au faux éclat des paradoxes, il ait regardé la raison et la vérité comme l'accompagnement indispensable de l'esprit, il se soit donné ce précepte pour guide, que l'esprit doit servir à quelque chose?

Voilà ce qui fait que M. Sydney Smith a pu rendre des services éminents au parti dont la *Revue d'Édimbourg* développait les nobles principes. Au lieu de se faire l'écho de ses propres caprices et de n'être qu'un de ces railleurs sans consistance et sans dignité qu'on n'écoute plus dès qu'ils cessent d'être plaisants, il a su élever la satire politique au-dessus des régions inférieures de la polémique et de l'invective, en lui donnant pour mission d'atteindre le mal par le ridicule, et, comme on l'a dit pour la comédie de mœurs, de corriger l'erreur en riant. Cette comparaison peut sembler singulière, mais je ne l'aventure point. J'ai considéré l'ensemble des écrits de M. Sydney Smith, j'ai rapproché les différents travaux auxquels il s'est dévoué pendant le cours de son honorable carrière, ses plaidoyers en faveur de l'Irlande et pour l'émancipation catholique, ses réflexions sur les méthodistes, sur la réforme des lois pénales, etc., et de cet examen attentif il m'est resté cette impression qu'en effet ce mordant écrivain n'a été inspiré que par une pensée, de détruire l'erreur en politique dans toutes ses personnifications, sous tous ses déguisements, en tant qu'elle lui a semblé être un obstacle aux progrès de la civilisation et à la prospérité de sa patrie. Et, pour la combattre avec plus de succès, il a surtout attaqué sa forme la plus vulnérable, la sottise. Boileau dit quelque part que ce qui détermina sa vocation pour la satire, ce fut la haine d'un sot livre. M. Sydney Smith dut éprouver de bonne heure une antipathie pareille, mais plus étendue et plus féconde, la haine de la sottise politique. On se rappelle le mot de M. Royer-Collard sur un orateur qui venait de descendre de la tribune. « C'est un sot, s'était écrié quelqu'un à côté de lui. — Non, c'est le sot, » répliqua finement le spirituel député. C'est précisément le sot dans ses rapports avec la politique qui a été l'objet des constantes attaques de M. Sydney Smith. Tout paradoxe à part, il faut bien en convenir, la sottise est en quelque sorte une puissance dans les pays libres. Les passions qui ont remué les multitudes, les idées qui les ont conduites vers un but, ne disparaissent pas aussitôt qu'elles ont cessé d'être utiles; elles demeurent fixées dans les esprits médiocres, c'est-à-dire chez le plus

grand nombre, longtemps après que d'autres besoins ont appelé des idées et des passions nouvelles, et y dégénèrent peu à peu en préjugés et en lieux communs. Les masses qui les ont recueillies et qui les conservent avec entêtement peuvent constituer, sous la discipline des gens habiles, une milice ennemie de toute innovation, forte de son inertie, capable même d'enthousiasme, qui compte dans les affaires humaines pour beaucoup plus que l'on ne pense. En Angleterre, où les mystères du gouvernement constitutionnel ont été, par suite d'un plus long usage, bien plus approfondis que chez nous, la puissance politique des sots n'a jamais été mise en doute. Un homme d'état qui devait s'y connaître, Charles James Fox, avait coutume de dire, toutes les fois qu'il avait pris une résolution de quelque importance : « Je voudrais bien savoir ce que lord B..... en pensera. » Ses amis, qui savaient que lord B..... était un des hommes les plus nuls des trois royaumes, ayant fini par s'étonner qu'il tînt à connaître l'opinion d'un pareil personnage : « Son opinion, leur répondit Fox, a beaucoup plus de valeur que vous ne vous l'imaginez. Il est le représentant exact de tous les lieux communs politiques et de tous les préjugés anglais. Ce que lord B..... pense de cette mesure, soyez-en certain, la majorité du peuple anglais le pensera. » Ce sont les lord B..... de tous les rangs et de toutes les professions qui ont exercé la verve de M. Smith et lui ont inspiré ses plus divertissantes boutades. Il a inventé tout un vocabulaire à leur intention : il les appelle des vieilles femmes en culottes; leur corporation, c'est la respectable *anilité* (*anilitas*) du royaume ; leur empire grotesque, c'est le *doodledom,* néologisme plaisant qu'il est impossible de traduire. Il voudrait que chaque ministre eût auprès de lui, comme Fox, un *foolometer* (comme qui dirait *sotomètre*), une sorte d'éprouvette vivante qui permît de faire sur elle, sans qu'elle s'en doutât, l'épreuve de l'espèce entière, dans toutes les grandes occasions. Sur ce chapitre, M. Smith est intarissable, et, à la vivacité de certains de ses traits, on devine l'usage dangereux qu'il aurait pu faire de son talent pour la satire, si la conscience n'arrêtait pas, si la raison ne mesurait pas ses coups.

A l'époque où M. Sydney Smith a débuté dans la *Revue d'Édimbourg*, cette puissance des sots que j'ai essayé de définir était représentée par les *squires* et les *clergymen,* les hobereaux et les gens d'église, par ceux-ci surtout, dont les autres suivaient les leçons. Les *squires* avaient bien quelques préjugés qui leur étaient propres : ils tenaient vertueusement à quelques lois barbares qui protégeaient la propriété aux dépens du menu peuple ; ils trouvaient tout simple que le malheureux qui avait tué un lièvre sur leurs terres fût déporté au delà des mers, et que les clôtures de leurs parcs fussent hérissées d'armes à feu et d'embûches mortelles. A force de les tourner en ridicule, à force d'invoquer avec l'éloquence railleuse qui lui est particulière les plus simples principes de la charité chrétienne, M. Sydney Smith finit par faire honte aux législateurs de ces odieux priviléges, et l'on peut dire qu'il en a, plus que tout autre, hâté l'abolition. Les *clergymen* étaient des adversaires plus importants et plus forts; aussi est-ce contre eux qu'il a dirigé ses plus vives satires. Il devait bien les connaître, puisque, étant lui-même dans les ordres, il avait pu voir de près l'influence que les membres de l'église établie exerçaient sur l'opinion des masses. Étroitement liés avec les tories par des intérêts communs de conservation, ils avaient été, depuis les premiers jours de la révolution française, les instruments les plus actifs de la politique de Pitt. C'est ainsi qu'en 1802 ils déclamaient contre la paix d'Amiens et annonçaient du haut du *pulpit* que tout était perdu, si l'Angleterre ne recommençait la guerre au plus tôt.

Les plus emportés formaient une espèce de coterie de prédicateurs que M. Sydney Smith a caractérisée d'un trait en la nommant la *tribu des alarmistes*. Ils vivaient des idées de Burke, qui était mort depuis cinq ans, et parlaient avec horreur de la paix régicide, comme si le règne sanglant de la terreur menaçait toujours les aristocraties et les trônes. S'ils s'étaient bornés à s'emporter en chaire contre la révolution et les révolutionnaires, M. Sydney Smith, qui leur avait répondu indirectement à Édimbourg par des sermons sur la véritable charité et sur le faux zèle, n'aurait pu les atteindre dans la *Revue d'Édimbourg ;* mais ils avaient la faiblesse de vouloir être imprimés, et leurs homélies politiques, répandues en brochures, passaient dès lors sur les terres de la critique. A peine la *Revue* établie, M. Sydney Smith se donna le plaisir de les arrêter au passage : il excella du premier coup à peindre la suffisance burlesque et les dangereux emportements de ces prédicateurs boursouflés. De dignes *clergymen*, parfaitement oubliés aujourd'hui, un docteur Parr, un docteur Rennel, un archidiacre Nares, ont passé successivement sous son fouet satirique. Le second avait toujours à la bouche les mots de siècle mauvais, siècle adultère, siècle apostat, siècle de freluquets (*foppish age*). Le *reviewer*, s'arrêtant à cette dernière épithète, fait semblant de croire qu'il voulait parler de certains freluquets faciles à reconnaître malgré leur déguisement, « gens habillés de noir de la tête aux pieds, qui portent de longues cannes et des chapeaux de forme hybride, pleins d'emphase dans leurs paroles et de pédanterie dans leur maintien, grands citateurs de Platon, s'efforçant de paraître vieux, affectant de mépriser les femmes et tous les agréments de la vie, fiers ennemis du bon sens, toujours prêts à injurier les vivants et ne faisant grâce de leur blâme qu'aux morts, pourvu qu'un bon demi-siècle eût passé sur leur tombe. » Un M. Bowles avait publié des réflexions sur la paix d'Amiens, où il traitait assez mal la France et le premier consul ; le critique, opposant l'absurde à l'absurde, d'après le procédé de Voltaire, rapprochait deux passages de ces réflexions, et s'écriait avec une feinte douleur : « En effet, qui peut répondre du salut de la constitution, quand on considère les progrès du jacobinisme et la transparence des jupes de nos femmes ! »

Ces attaques, spirituelles jusqu'à la cruauté, firent beaucoup d'ennemis à la *Revue d'Édimbourg,* et l'on a vu qu'Horner lui-même s'en était effarouché. Il est certain que, si M. Sydney Smith s'était borné à ce genre d'écrits, ses petits articles vifs et mordants, jetés au milieu des pages où se déployaient les manœuvres plus mesurées de l'analyse, auraient fini par faire disparate avec le reste de la publication. Il n'aurait pu longtemps continuer une polémique aussi personnelle, quelque excusable qu'elle fût, sans s'écarter de la ligne commune et nuire à la considération de ses amis. Heureusement, le talent de M. Sydney Smith s'éleva bientôt avec les sujets qu'il sut choisir. Il ne devait jamais être un *reviewer* comme on l'entend aujourd'hui en Angleterre, depuis que Jeffrey, Mackintosh, Brougham, en ont réalisé le type, qualités qui consistent à resserrer la substance des idées répandues dans un livre, à les élaborer de nouveau, et à faire de nerveux résumés avec de faibles ouvrages. Il laissa toujours un peu dériver sa plume au gré de sa fantaisie; mais, en s'attachant moins aux choses de l'instant, en se passionnant davantage pour les questions sociales, il évita bientôt de tomber dans les défauts du *satirist*.

Une simple phrase suffira pour justifier l'estime singulière que doivent inspirer, selon moi, le caractère de M. Sydney Smith et le noble usage qu'il a su faire de

son talent pour la satire politique : pendant plus de vingt ans, la cause de l'Irlande et du papisme a trouvé en lui un ardent et infatigable défenseur. Prêtre anglican, fermement attaché, quoi qu'on en ait pu dire, aux croyances protestantes, il a lutté de tout son pouvoir contre les préventions qui fermaient toutes les carrières publiques à ses compatriotes de la communion romaine, et l'on peut dire que ses généreux efforts n'ont pas été sans influence sur l'un des plus grands actes de la justice tardive de l'Anglererre, l'affranchissement des catholiques. M. Sydney Smith est un de ces hommes dont la raison a tant de rectitude, que toute injustice les révolte, un de ces esprits inflexibles qui ne sauraient concevoir que ce qui est inique et cruel soit jamais utile aux états, et n'ont point de repos qu'ils n'aient fait triompher le bon droit des opprimés. Ce sentiment de la justice a quelquefois chez lui toute la vivacité d'une passion. Il a beau être d'un tempérament rebelle à l'enthousiasme : la première fois qu'il lui est arrivé de peindre les longues infortunes endurées par le pauvre peuple d'Irlande et les folies sanguinaires dont il fut si souvent la victime, sa froide nature de critique s'est ébranlée malgré lui; ému comme homme, comme chrétien, comme Anglais, il a trouvé l'éloquence de son indignation. Du reste, le premier transport passé, sa gaieté railleuse a repris le dessus, sans doute parce qu'il s'est dit que ni la colère ni la sensibilité n'avaient gagné le procès de l'Irlande. M. Sydney Smith prit une attitude toute nouvelle dans cette lutte qui avait duré si longtemps, et qui semblait ne devoir jamais finir. Il se réserva la tâche difficile de détruire les préventions que la masse du peuple anglais nourrissait contre les catholiques, et s'attaqua de préférence à cette puissante faction des sots, qui était le plus ferme appui des adversaires systématiques de l'Irlande. Si jamais l'esprit pouvait être utile, c'était dans une pareille question. Sans doute, il faut bien se garder de combattre avec des sarcasmes les sentiments sérieux de tout un peuple; le dard de l'ironie s'émousse sur les fortes croyances et ne fait qu'irriter le véritable fanatisme : il ne fait pas bon de rire dans les révolutions; mais lorsque les temps de trouble sont passés, lorsqu'aux grandes passions vite éteintes ont succédé de mesquines rancunes et des préjugés absurdes, quelle arme précieuse que le ridicule! que de services une satire lancée à propos peut rendre dans une juste cause! La logique simple et nue porte-t-elle des coups aussi certains? Car la sottise publique (qu'on me permette le mot) est ainsi faite : l'entraînement du cœur, le feu de la conviction, la mettent en défiance; elle se cuirasse d'insensibilité dès qu'elle s'aperçoit qu'on veut la prendre par les sentiments; mais qu'on la poursuive de railleries, qu'on ne lui laisse point de relâche, elle finira par perdre contenance, et reculera en désordre sous le feu meurtrier de cette incessante moquerie, et quelquefois un mot qui aura rencontré le défaut de l'armure produira un effet plus merveilleux que vingt volumes de chaleureuses invectives et de démonstrations sans réplique n'auraient pu faire. C'est ce qui est arrivé pour la question catholique; certes, jusqu'au jour où M. Sydney Smith intervint dans le débat avec sa raison satirique, l'Irlande et le papisme n'avaient pas manqué de nobles cœurs ni de voix éloquentes pour les défendre. Cependant je ne crois pas que, sans quelques pages signées de la manière de M. Sydney Smith dans la *Revue d'Édimbourg,* sans un pamphlet qu'il publia en 1808, et où il a présenté les mêmes pensées sous une forme plus plaisante, l'opinion publique en Angleterre eût été préparée aussi tôt, je ne dis pas à écouter, mais à comprendre O'Connell.

Ce pamphlet, le plus important de tous ses écrits sur l'Irlande, ce sont les *Lettres de Plymley*. Longtemps il s'est défendu d'en être l'auteur; « mais voyant, a-t-il dit dans sa dernière préface, que je le nie en vain, j'ai pensé que je ferais tout aussi bien de les joindre à la collection de mes écrits. » Rappelons-nous ce que l'esprit peut accomplir en France, de combien d'années, par exemple, certaines phrases de Paul-Louis Courier, qui allèrent au cœur de la branche aînée, quelques refrains de Béranger que la bourgeoisie et le peuple fredonnaient entre les verres, de combien de jours deux ou trois mots heureux que toute la France s'est répétés à l'oreille, ont avancé la révolution de 1830; eh bien! ces dix lettres charmantes, répandues à vingt mille exemplaires par un autre Junius aussi insaisissable que le premier, ces feuilles à la main qui désolaient M. Perceval et lord Castlereagh, et vouaient toute une faction puissante à la risée de l'Angleterre, occupent une place aussi considérable dans l'histoire de l'émancipation catholique. Les *Lettres de Plymley*, pour tout dire, sont la *Satire ménippée* de la ligue anglicane.

De pareils pamphlets sont du petit nombre de ceux qui surnagent sur l'abîme où vont se perdre les journaux et les écrits de circonstance. C'est la forme qui les sauve; malheureusement pour les lecteurs étrangers, ce mérite est le moins sensible. Les *Lettres de Plymley*, pétillantes d'esprit, mais d'un esprit tout à fait anglais, et remarquables surtout par le tour particulier du style de M. Sydney Smith, qui tranche même sur la manière habituelle des humoristes; ces lettres, dis-je, perdraient tout à être traduites, et je ne tenterai pas d'en faire passer dans notre langue la désespérante originalité, certain que je suis que l'entreprise est impossible. Je me bornerai à dire, pour rappeler le point autour duquel j'ai cru pouvoir grouper tous les travaux du critique de la *Revue d'Édimbourg*, que, caché sous le pseudonyme de Peter Plymley, il adresse ces nouvelles *provinciales* à un révérend pasteur, qui est bien le parfait modèle de la sottise protestante, la quintessence des docteurs Bowles et des archidiacres Nares. Marié, père de famille, le plus honnête homme du monde, le révérend Abraham remplit scrupuleusement les devoirs de sa profession. Bon pour le pauvre anglican, charitable envers le prochain orthodoxe, il n'a qu'un travers, le digne pasteur, c'est de croire que le pape est l'antechrist couronné, que Rome est la vieille dame écarlate qui siége sur les sept collines, que l'Irlande est un ramas d'infidèles et de bandits; qu'il vaudrait mieux cent fois, pour le bonheur de l'Angleterre, que cette île maudite fût à cinq cents brasses au fond de la mer, et que ce qu'il y a de mieux à faire, puisqu'on ne peut s'en débarrasser, c'est de continuer les traditions du glorieux Guillaume III, c'est d'écraser l'idolâtrie papiste sous la vénérable *fabrique* de la constitution. Ainsi, M. Sydney Smith s'est donné pour adversaire le sot du temps dans toute la gloire de sa férocité et de son ineptie; il l'a fait digne de représenter toute la famille. Tel est l'homme qu'il veut convaincre et ramener à des sentiments plus humains. Qu'il doit être malaisé de saper tant de préventions, de frayer un chemin au sens du juste et du vrai dans une intelligence ainsi faussée! Ce sera l'affaire de dix lettres, mais de dix lettres si gaies, si spirituelles et si raisonnables en même temps, qu'après qu'on les a lues, on s'étonne d'une seule chose, c'est qu'il se soit écoulé un intervalle de plus de vingt années entre la publication de ce généreux pamphlet et l'affranchissement des catholiques. Tant l'éclair de la vérité pénètre avec lenteur jusques au fond des masses!

Depuis quinze ans, l'Angleterre protestante a enfin levé l'interdiction politique

et civile qui pesait sur les catholiques ; les raisons alléguées alors en faveur de cette mesure, et que les *Lettres de Plymley* présentaient sous une forme si vive et si spirituelle, ont perdu leur plus grand intérêt. Il en est une cependant qui me semble avoir conservé toute sa force, si l'on songe aux exigences nouvelles de l'Irlande : c'est le point qui domine toute l'argumentation de M. Sydney Smith, à savoir que, dans toute guerre entreprise par l'Angleterre contre une puissance européenne, le mécontentement de l'Irlande compromet la sécurité de l'empire. La situation du continent a bien changé depuis la paix de Tilsitt; mais n'y a-t-il aucune éventualité de l'avenir à laquelle ne puisse s'appliquer encore ce que M. Sydney Smith écrivait à cette époque? Loin de nous la pensée de caresser des idées impies d'agression contre un peuple avide autant que nous de repos, et de contribuer à faire envisager avec moins d'éloignement la perspective d'une lutte dont les conséquences seraient toujours funestes; mais si l'Angleterre est à juste titre fière de sa force, il est bon de rappeler, en citant le témoignage même de ses écrivains, que nous n'ignorons pas où est sa faiblesse.

« Vous ne croyez pas, disait M. Sydney Smith en 1808 à ses compatriotes, vous ne croyez pas que les Français puissent entrer dans notre île sacrée! Parce que leur armée ne peut plus être aperçue du haut des falaises de Douvres, parce que le *Morning-Post* ne peut plus annoncer, comme à l'époque du camp de Boulogne, la grande invasion pour lundi ou pour mardi sans faute, le danger vous semble à jamais éloigné! Gardez-vous de cette funeste sécurité; tant que nous aurons à côté de nous une population disposée à se jeter dans les bras du premier conquérant venu, il suffira d'un revers pour nous abattre. Vous vous reposez avec confiance sur les solides murailles de bois qui défendent notre indépendance. A quoi tient cette sécurité? Au caprice des vents et de la mer. Dans la dernière guerre (celle de la république), les vents, ces vieux alliés de l'Angleterre qui la servent sans subsides, ces vents sur lesquels nos ministres comptent autant pour sauver les royaumes que les blanchisseuses pour sécher leur linge, nous demeurèrent fidèles, et les Français ne purent pénétrer qu'en petit nombre. Mais avez-vous oublié avec quelle facilité nos ennemis parvinrent parfois à déjouer la vigilance de nos croisières?... Vous répondez à toutes mes raisons que l'Angleterre ne peut être conquise. Pourquoi? parce qu'il vous semble étrange qu'elle pût l'être. Ainsi raisonnaient, dans leur temps, les Plymleys d'Autriche, de Prusse et de Russie. Si les Anglais sont braves, les autres peuples ne le sont-ils pas? Vous ne pouvez vous faire à l'idée des suites terribles d'une invasion, parce qu'il y a trois siècles qu'on n'a vu maraudeur étranger tuer un pourceau anglais sur une terre anglaise ; et puis, la vieille édition des *Grands Hommes de Plutarque* n'a pas peu contribué à vous persuader follement que nous saurions nous conduire en Romains. J'en accepte l'augure, mais j'aime autant que l'événement ne vienne pas mettre à l'épreuve tous ces Romains de hasard dont il nous faudrait ensuite récompenser l'héroïsme par des pensions très-peu romaines. Quoi qu'il en soit, l'invasion de l'Irlande suffirait pour nous perdre ; si les Français y mettent le pied, toute la population de cette terre opprimée se soulèvera contre vous jusqu'au dernier homme, et vous ne survivrez pas trois ans à cette révolution. Si vous tardez encore à écouter les justes griefs de l'Irlande, il ne me paraît pas impossible aujourd'hui que l'Angleterre succombe, et, sachez-le bien, nous périrons sans éveiller le moindre sentiment de pitié sympathique, au bruit des sifflets et des huées de l'Europe entière, comme une nation d'imbéciles, de méthodistes et de vieilles femmes. »

Ces prédictions sinistres, nous ne les prenons pas à la lettre, et même en 1808 il n'est pas probable qu'elles se fussent jamais réalisées. Pour forcer les tories à être justes envers l'Irlande, l'auteur des *Lettres de Plymley* usait d'une tactique permise ; il mettait en jeu un moyen qu'il faut croire infaillible, puisqu'il a réussi tant de fois en politique, la peur. Cependant les lignes qu'on vient de lire, toute exagération à part, ont encore une signification ; elles prouvent que, par bonheur pour le repos des peuples, tous les empires ont leur endroit vulnérable, et sont retenus par le sentiment secret de cette faiblesse dans la carrière illimitée de l'ambition. Si notre point douloureux est l'isolement, suite inévitable de nos révolutions et de notre gloire, celui de l'Angleterre, c'est l'Irlande : toujours mécontente, l'Irlande lui lie les mains, et ses exigences croissent avec les embarras de l'empire.

Il était impossible que le spirituel membre de l'église établie, si impitoyable à l'égard des préjugés politiques de son ordre, montrât plus d'indulgence pour les travers des sectes dissidentes. Certes, celles-ci offraient encore plus de prise à ses railleries, et s'il avait voulu simplement se divertir aux dépens des mille formes bizarres que l'esprit religieux emprunte en Angleterre, les sujets ne lui auraient pas manqué. Cependant, fidèle à l'honnête principe qui l'a dirigé dans tous ses écrits, à savoir que la satire doit avoir l'utilité générale pour but suprême, M. Sydney Smith a épargné la sottise innocente, et n'est allé relancer, parmi les schismes protestants, que la sottise dangereuse. Tandis qu'il a montré presque du respect pour les puérilités des quakers, ces hommes de bien, volontaires parias de la société politique, il a été un des premiers à dénoncer les folies dangereuses du méthodisme. C'est surtout depuis le commencement du siècle que les disciples de Wesley et de Whitfield ont fixé sur eux l'attention de la presse et des hommes publics en Angleterre. M. Sydney Smith, dès les premières années de la *Revue d'Édimbourg,* a manifesté sa répugnance particulière pour cette secte entreprenante, très-mystique dans ses dogmes, très-profane dans sa propagande. Ce n'est pas, comme on le pense bien, les détracteurs du culte légal qu'il a poursuivis dans les nouveaux religionnaires : il lui a semblé que leur ardeur de prosélytisme, qui les jetait sur tous les rivages habités par la grande famille britannique, menaçait d'un double péril la tranquillité intérieure de l'Angleterre et la sécurité de ses possessions coloniales. Pénétré de cette pensée, il s'est hâté d'attaquer les méthodistes par le ridicule : il a fait ressortir avec sa vivacité ordinaire leurs rigueurs hypocrites, leurs graves momeries, leurs extases renouvelées des puritains du XVIIe siècle. A tout prendre, le fanatisme n'est qu'une variété de la sottise humaine ; c'est la sottise passionnée. Cette définition, fût-elle d'ailleurs trop absolue, convient du moins aux pratiques extravagantes du méthodisme. L'enthousiasme religieux, exalté jusqu'à la démence, a quelque chose de grand à une époque de luttes et de persécution, et nous admirons malgré nous le dévouement de ces religionnaires farouches qui, sous Cromwell et Charles II, vainqueurs ou vaincus, volaient au-devant du martyre ; mais, aujourd'hui que toutes les passions se sont amorties dans la réformation, que toutes les hérésies y vivent à l'ombre de la tolérance universelle, tenter de ranimer l'ascétisme sombre des protestants d'autrefois, leur réprobation brutale de toutes les joies innocentes, cette prétention à communiquer avec le ciel, intolérablement impie quand elle ne part pas d'un état d'hallucination constante, c'est entrer de gaieté de cœur dans le domaine légitime de la satire, et je ne suis pas surpris que les méthodistes y aient rencontré M. Sydney Smith

armé de ses plus plaisants sarcasmes et de son plus cruel bon sens. Il a signalé à l'attention de l'Angleterre leur accroissement rapide, les manœuvres hypocrites qu'ils employaient pour se substituer partout aux ministres de l'église établie, leur mysticisme qui enveloppe les actions les plus communes de la vie journalière, leurs publications béates, leurs auberges évangéliques, ces paquebots sanctifiés qui ne peuvent aller d'un bord d'une rivière à l'autre sans l'intervention directe de la Providence, enfin tout le jargon impertinent par lequel le *peuple élu* cherche à se distinguer du *peuple charnel.* M. Sydney Smith a bien fait de jeter le ridicule à pleines mains sur cette secte morose, dont ce n'est pas le moindre crime à ses yeux d'étendre en Angleterre l'empire déjà si considérable de l'ennui : il a bien fait surtout, comme citoyen anglais, de démontrer que la présence d'une propagande aventureuse dans les présidences de l'Inde compromettait le repos, l'avenir même de ces possessions magnifiques, sans avantage réel pour le christianisme. Cependant cet esprit si juste, si habile à découvrir l'utilité latente des hommes et des choses, avait-il bien jugé le méthodisme au vrai point de vue national, et sa pénétration habituelle ne lui a-t-elle point fait défaut en cette circonstance? Ou bien, par l'interruption un peu brusque de ses attaques contre les wesleyens, n'a-t-il pas avoué tacitement plus tard qu'il avait mal envisagé d'abord les progrès de cette école, moitié religieuse, moitié politique, dans ses rapports avec les intérêts de l'empire? Si les méthodistes sont ridicules et assez peu estimés dans leur patrie, comme l'a prouvé un exemple récent, s'il faut convenir avec M. Sydney Smith qu'il importait à l'Angleterre d'arrêter leurs tentatives dans la presqu'île de l'Inde et d'empêcher que par eux le dogme du fatalisme et la division par castes, qui ont façonné les disciples de Brahma et de Mahomet à l'obéissance absolue, disparussent devant la liberté chrétienne, partout ailleurs ces religionnaires remuants ne sont-ils pas les auxiliaires les plus actifs de l'ambition des Anglais et les pionniers les plus hardis de leur immense empire? Il faut bien le dire, l'anglicanisme ne peut s'en prendre qu'à sa tiédeur du zèle emporté des sectes dissidentes et du rang qu'elles ont pris comme instruments de la grandeur nationale. Un membre du clergé orthodoxe ne saurait avouer cela tout haut, mais il doit bien reconnaître au fond du cœur que l'anglicanisme s'est laissé devancer dans toutes les grandes entreprises de réforme, de charité et de propagande chrétienne par les quakers, les méthodistes, les anabaptistes. L'église établie compte-t-elle une mistriss Fry, un Wilberforce? A-t-elle, comme les wesleyens, fondé six sociétés de missionnaires pour la conversion des païens, sans compter ici les missions américaines? Est-elle animée de leur ardeur d'expansion patriotique et religieuse, dont nous pouvons avoir à nous plaindre, mais que nous aurions mauvaise grâce à déprécier? Cette vénérable église établie a épuisé tout son feu contre les catholiques, et sa puissance de propagation va bien jusqu'à édifier quelques évêchés grassement dotés, à l'abri du pavillon de la patrie, jamais à l'aller planter avec la croix sur des terres nouvelles. Le révérend Alexander venant se fixer à Jérusalem avec la *vescova* et une foule de *vescovini,* au grand ébahissement des Turcs et des catholiques d'Orient qui se figurent avec peine un pasteur sans autres ouailles que ses enfants, me semble représenter assez bien cette cérémonieuse et positive église anglicane, qui ne peut faire un pas sans son cortége de *comfort,* de bénéfices et de bagages domestiques. S'il fallait opposer à ce portrait l'activité politique, le patriotisme emporté, les rancunes anti-papistes des sectes dissidentes, je n'aurais pas de peine à en trouver dans Exeter Hall la vivante et trop célèbre personnification.

Il est difficile de croire que M. Sydney Smith n'ait pas reconnu l'affinité qu'il y a entre la propagande religieuse des méthodistes et la propagande coloniale de l'Angleterre. La réserve que lui imposait sa qualité de *clergyman* ne lui aura pas permis d'examiner ce côté de la question. Cela est fâcheux; un esprit tourné comme le sien vers l'utile aurait tiré assurément meilleur parti d'un pareil sujet, s'il s'était cru libre de le faire; il nous aurait montré comment on peut faire hausser les épaules aux gens de goût de la métropole, et à deux mille lieues de là aider au destin d'une grande nation. Peut-être même y aurait-il trouvé la matière d'une dissertation tout à fait piquante sur la sottise dans ses rapports avec la politique. Voilà un livre à faire qu'il semble que M. Sydney Smith aurait dû écrire. C'est aux chercheurs d'excentricités littéraires à ramasser cette pensée et ce titre, que suggère l'examen attentif des travaux du spirituel publiciste.

Je ne prolongerai pas davantage cet examen. S'il y a une entreprise difficile au monde, c'est la critique des critiques. Qu'il me suffise de dire, au sujet des autres écrits de M. Sydney Smith, qu'il s'y est presque toujours attaché à détruire un abus ou un préjugé, et presque tous ses efforts ont été heureux, tant l'esprit est un levier puissant quand il a pour appui la raison, pour mobile la conscience. M. Smith partage avec sir James Mackintosh et sir Samuel Romilly l'honneur d'avoir fait disparaître des codes anglais quelques anomalies barbares que le respect des traditions y avait laissé subsister au commencement de ce siècle. Son opinion sur la législation du paupérisme en a certainement hâté la réforme ; l'acte récent du parlement qui a interdit l'emploi des enfants dans le nettoyage des cheminées n'est qu'une conséquence des pages éloquentes écrites par lui sur ce sujet. En un mot, la mission de la *Revue d'Édimbourg* était de défendre les principes whigs et de préparer tous les progrès que réclamait l'état social et politique de l'Angleterre : cette pensée n'a cessé de guider M. Sydney Smith dans toute sa carrière de publiciste. Il a vengé la mémoire de Fox, que poursuivait encore dans son tombeau la haine de ses ennemis; quand a sonné l'heure de la réforme parlementaire, il est venu se ranger sous le drapeau de sa jeunesse ; enfin (et cette preuve de son impartialité doit augmenter l'estime qu'il nous inspire), quoique possédé de cet amour exclusif de la patrie que tous les fils de la vieille Angleterre, citoyens d'une autre Rome, puisent aux mamelles de cette louve superbe, il n'en a pas moins su être juste envers la France, envers la révolution, envers Bonaparte, consul ou empereur, à une époque où c'était un crime de ne pas insulter à ces noms abhorrés. Aussi, plus je regarde de près le simple et honnête écrivain dont j'ai cherché à peindre le talent, plus il me semble voir en lui l'image complète de l'Anglais tel qu'il s'est personnifié lui-même dans le type de John Bull, si reconnaissable à sa franche bonhomie, son humeur railleuse, son bon sens un peu prosaïque, mais impitoyablement juste, et ce génie solide et pratique qui fait avec la volonté ce que d'autres font avec la passion, mais John Bull sans ses défauts, c'est-à-dire sans ses rogues préjugés et sa maussade sauvagerie.

La vie de M. Sydney Smith est tout entière dans ses écrits; depuis le moment où il quitta l'Écosse, elle ne fut traversée d'aucun événement qui mérite d'être rapporté. L'adoption du bill de réforme a mis fin au rôle politique de la *Revue d'Édimbourg,* à celui du moins que, trente ans auparavant, lui avaient assigné ses fondateurs. M. Sydney Smith y a cessé dès lors toute collaboration. Appelé par le comte Grey, son excellent patron, ainsi qu'il le nomme lui-même, à un canonicat dans l'église de Saint-Paul, à Londres, il a reçu ainsi la juste récompense de son

dévouement généreux à la cause des whigs. Depuis cette époque, il n'a guère rompu le silence qu'il semble s'être imposé que dans deux occasions : une fois à propos d'une commission de réforme ecclésiastique instituée sous l'administration de lord John Russell, une autre fois pour se moquer, dans le *Times*, des *répudiateurs* pensylvaniens (on sait que c'est le nom par lequel les Américains qui refusent de servir les intérêts des dettes des états se désignent eux-mêmes). Dans cette dernière circonstance, M. Sydney Smith s'est livré à un simple jeu d'esprit ; dans l'autre, par un retour singulier des choses d'ici-bas dont il s'est étonné lui-même, il s'est trouvé défendre contre ses propres amis cette église établie à laquelle il avait fait jadis une si rude guerre. Son plaidoyer porte sur des détails d'innovations intérieures qui sont sans intérêt pour nous, quoique M. Sydney Smith ne s'y soit pas montré médiocrement spirituel. J'en rapporterai pourtant un passage qui concerne l'un des hommes d'état les plus éminents de l'Angleterre, lord John Russell. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de savoir comment un critique whig juge le chef actuel du parti : « Il n'y a pas, dit-il, de meilleur homme que lord John Russell ; mais il a un grand défaut, c'est de ne pas connaître la crainte morale. Il n'est rien qu'il ne se fît fort d'entreprendre : il ferait, je crois, l'opération de la pierre ; il s'offrirait à bâtir la basilique de Rome; il n'hésiterait pas (pourvu qu'on lui donnât dix minutes pour se préparer, et encore!) à prendre le commandement de la flotte de la Manche, et personne, à le voir ensuite, ne se douterait que le patient est mort, que l'église a croulé, que la flotte a été réduite en atomes. Les intentions de lord John sont toujours pures, ses vues dénotent souvent une grande capacité ; mais il projette sans fin et n'exécute pas avec cette prudence d'allure et d'esprit dont aucun réformateur sage et vertueux ne doit se départir. Il tient sans cesse en alarme les libéraux modérés, et il n'est pas possible de dormir tranquille quand c'est lui qui est de quart. Une autre particularité des Russells, ajoute M. Sydney Smith, c'est que jamais ils ne modifient leurs opinions ; il faut les trépaner avant de parvenir à les convaincre. » La critique est gaie ; mais, comme esquisse de l'homme d'état intrépide et qui ne doute de rien, elle ne paraît pas invraisemblable. On se prend involontairement à regretter, quand on a lu ce passage, que M. Sydney Smith ne se soit pas appliqué à faire des portraits politiques. Il y aurait assurément réussi, car, lorsqu'il peint un personnage en passant, il saisit bien sa physionomie, il en accuse vivement les défauts, et quelquefois les caractérise d'un seul coup de pinceau, comme dans ce mot sur un théoricien qui peut s'appliquer à toute l'espèce : « M. Grote est un très-digne, très-honnête et très-habile homme, et, si le monde était un échiquier, ce serait un politique d'importance. »

Il y avait sept ans que le nouveau chanoine de Saint-Paul avait résigné cette fonction de *reviewer* qu'il s'était créée pour lui-même (*self created office*), comme il le rappelle avec un légitime orgueil, quand il prit le parti de rassembler ses écrits détachés et de les réunir en volumes. Il semble qu'en cette occasion il ait plutôt accompli un devoir que cédé à l'ambition de publier un livre. Forcé de se relire une dernière fois, de se placer en face de lui-même, il a donné à ses propres dépens un bel exemple d'impartialité qui ne trouvera guère d'imitateurs. L'homme d'aujourd'hui a jugé l'homme d'autrefois, et plus rigoureux pour ses propres fautes qu'il ne l'avait été pour les erreurs d'autrui, contemplant de sang-froid les opinions et les idées qu'il n'avait vues jadis que dans la chaleur de la lutte, il a jeté dans quelques notes des aveux qui touchent, et, le dirai-je ? qui surprennent comme tout ce qui est simple, naturel et honnête. Quoi de plus fré-

quent, lorsqu'on fut mêlé aux débats de la politique (et il ne faut pas l'avoir été beaucoup pour avoir attaqué vivement quelqu'un ou quelque chose), que de se dire au fond du cœur, l'heure de l'agitation passée : « J'ai été trop loin, ceci n'était pas vrai, ceci était injuste; » mais quoi de plus rare que de l'imprimer? Voilà ce que M. Sydney Smith a noblement fait. Ainsi il avait vivement raillé M. Sturges Bourne (qui fit plus tard, si je ne me trompe, partie de l'administration de Canning); lorsque, trente ans après, ses regards rencontrent une plaisanterie qu'un juge moins sévère de ses propres fautes aurait pu croire innocente, il ne peut s'empêcher de dire : « Il n'y a rien qui dépare plus les *Lettres de Plymley* que cette attaque dirigée contre M. Bourne, qui est une personne d'honneur et de talent; mais voilà où mènent les mauvaises passions de l'esprit de parti. » Castlereagh n'était pas un homme vénal, cependant M. Smith l'avait représenté comme capable de recevoir de toutes mains. « Je l'ai injustement accusé, » avoue-t-il franchement. Il est beau d'étendre de la sorte un mot fameux et de reconnaître, en se condamnant soi-même, qu'on doit surtout la vérité à son ennemi mort.

A part ces fautes, inévitables peut-être et bien rachetées du reste par une franchise si peu commune, la conscience du publiciste est satisfaite : ce qu'il a fait, il le referait encore; ce qu'il pensait alors, il le pensera toujours. Quand il a pris la plume pour éclaircir quelques questions sociales et politiques, l'état de l'Angleterre réclamait de nombreuses et radicales réformes. Il ose se flatter que la noble hardiesse de la *Revue d'Édimbourg* n'a pas été sans influence sur la solution de ces vastes problèmes. Quant à lui, il a fait son devoir; il ne voit rien dans ses travaux dont il ait à se repentir. Si l'émancipation des catholiques n'a point produit tous les heureux résultats qu'on en attendait, il ne rétracte pas une seule syllabe de ce qu'il a dit ou écrit en faveur de cette grande mesure. Toutes les blessures de l'Irlande ne sont pas fermées; des agitations nouvelles qu'il n'avait pas prévues ont prouvé qu'il reste d'autres maux à guérir. Est-ce une raison pour regretter d'avoir été juste? A présent, il n'est plus que difficile de pacifier l'Irlande; avant l'émancipation, c'était impossible. Les suites de la réforme le troublent davantage; il a toujours été partisan de ce grand acte constitutionnel; mais de quelque nom qu'on le nomme, c'est une révolution dont on ne connaît pas encore le dernier mot, et, malgré lui, l'avenir l'inquiète. Le vieux *reviewer*, qu'irritaient autrefois les lenteurs de l'opinion, craint aujourd'hui qu'elle ne se jette avec une ardeur irréfléchie dans la carrière brûlante des innovations. « Voilà comme nous sommes, s'écrie-t-il avec quelque amertume; nous ne gardons jamais les milieux. Depuis l'adoption du bill de réforme, nous n'attendons plus rien d'un progrès prudent et graduel. La sagesse à grande vitesse et à haute pression, tel est notre unique moteur. » Il ne faut pas prendre tout à fait à la lettre les craintes manifestées ainsi par M. Sydney Smith. Il subit, sans s'en rendre compte, la réaction insensible qui s'opère sur les opinions et sur les sentiments chez les hommes les plus forts, aussitôt leur tâche finie, leurs désirs une fois réalisés. Sans doute la situation de l'Angleterre peut, jusqu'à un certain point, justifier ces vagues alarmes, mais il est dans la nature des hommes que toute génération qui se retire de la scène du monde se méfie de celle qui l'y remplace. En peut-il être autrement? L'une est pleine d'espoir, impatiente de marcher, entraînée vers l'inconnu; l'autre n'aspire plus qu'au repos, et l'on sait que le dégoût de toute chose accompagne presque toujours les grandes lassitudes. L'expérience est soupçonneuse et chagrine, et, en politique surtout (j'en excepte quelques rares mortels), comme

l'individu est toujours plus petit que l'œuvre à laquelle il a contribué dans la mesure limitée de sa puissance, il s'en effraie aussitôt qu'il la voit s'élever sur sa tête. Parmi les esprits distingués d'une génération, il en est qui s'éloignent, comme M. Sydney Smith, comme quelques-uns des amis de sa jeunesse, après avoir apporté leur pierre à l'édifice commun, qui savent comprendre à temps que dans un siècle où les changements sont si complets, si tranchés, si rapides, chaque époque veut ses hommes, et qu'il faut s'en aller avec les événements qui vous ont porté. Les autres n'aperçoivent pas le moment précis de la retraite, ils emploient le plus souvent les années qui leur restent à démentir la première partie de leur carrière, à défaire tristement leur ouvrage, plutôt que de s'avouer qu'ils ont cessé d'être utiles, et pourtant l'amour-propre ne devrait-il point être satisfait, quand on peut se dire, suivant une expression tout anglaise, et qui est de mise ici : J'ai eu mon jour ?

M. Sydney Smith a eu le sien, et depuis, pour rappeler un de ses mots, ses amis de la *Revue d'Édimbourg* et lui, tous, sont bien morts. Il a noirci du papier dans son temps, il a fait crier la presse, il a été *reviewer,* pamphlétaire; maintenant il est membre du chapitre de Saint-Paul. Que fait-il de son canonicat et des 3 à 4,000 livres sterling qu'il lui rapporte? On n'est guère embarrassé d'un pareil *otium cum dignitate* quand on est chanoine et philosophe. Mais laissons-le répondre lui-même : « J'ai soixante-quatorze ans, m'écrivait dernièrement l'aimable vieillard, et comme je suis à la fois chanoine de Saint-Paul à Londres et recteur d'une paroisse de campagne, mon temps est également partagé entre la ville et les champs. Je vis au milieu de la meilleure société de la métropole; ma fortune est honnête, ma santé passable ; whig modéré, homme d'église tolérant, je suis très-adonné à la causerie, à la gaieté et au bruit. Je dîne avec la bonne compagnie à Londres et traite les pauvres malades à la campagne, passant ainsi de la table du riche au chevet de Lazare. Je suis au total un homme heureux; j'ai trouvé ce monde un agréable monde, et je remercie du fond du cœur la Providence du lot qu'elle m'y a réservé (1). »

M. Sydney Smith fait bien de remercier la Providence : *ab Jove principium;* mais, après le ciel, c'est à lui-même qu'il doit ce bonheur paisible dont il sent si bien tout le prix. Homme de parti, il a connu sa mission, et il a pu l'accomplir; homme d'esprit et de caprice, il a su imposer à son talent le frein des principes et des convictions. Sa vie a été pure, son nom est honoré, son ambition satisfaite, et, retiré à temps des luttes de l'opinion publique, il a mis entre la fin de sa carrière et la tombe cet intervalle d'années tranquilles et sereines que tous les hommes publics devraient se réserver toujours, afin de ne pas mourir sans s'être connus,

(1) Je ne crois pas commettre une indiscrétion en publiant quelques lignes de la réponse que M. Sydney Smith a bien voulu faire à une lettre que j'avais pris la liberté de lui adresser il y a quelque temps. Je reproduis ici le texte même, dont j'ai donné plus haut la traduction : « .... I am seventy-four years old and being canon of Saint-Paul's in London and a rector of a parish in the country, my time is devided equally between town and country. I am living amidst the best society in the metropolis, am at ease in my circumstances, in tolerable health, a mild whig, a tolerating churchman and much given to talking, laughing and noise. I dine with the rich in London and physic the poor in the country passing from the sauces of Dives to the sores of Lazarus. I am upon the whole an happy man, have found the world an entertaining world and am heartily thankful to Providence, for the part allotted to me in it.... »

ce crépuscule rempli de la contemplation du monde et de soi-même, où, pendant que les nouveaux venus parlent, agissent, se fatiguent et s'égarent, on n'a plus autre chose à faire qu'à *refeuilleter sans cesse sa conscience et sa vie.*

Cette carrière de publiciste, qui commence par le combat éternel de l'homme obscur et pauvre avec sa mauvaise fortune, et que couronne, après trente ans de généreux travaux, un sort digne d'envie, ramène naturellement la pensée vers les autres fondateurs de la *Revue d'Édimbourg,* aussi inconnus que M. Sydney Smith en 1802. Tous, comme lui, ont réussi à conquérir la réputation et le repos, tous ont su atteindre l'objet de leur légitime ambition, à des distances diverses de leur point de départ, et l'on peut dire d'eux ce que M. de Talleyrand disait d'un homme célèbre de notre temps, qu'ils ne sont point parvenus, mais arrivés. L'un d'eux a été frappé par la mort au moment où s'ouvrait devant lui le plus brillant avenir : treize ans plus tard, Horner, déjà membre du parlement, Horner, dont l'opinion faisait loi déjà dans toutes les questions d'économie financière et politique, serait entré assurément dans le cabinet du comte Grey. L'on sait ce que sont devenus Jeffrey et Murray, aujourd'hui revêtus du titre de lords, qui, en Écosse comme en Angleterre, accompagne les premières fonctions de la magistrature. Quant à Henri Brougham, ce jeune *lawyer* spirituel et insouciant de 1802, qui hésitait tant à entrer dans l'arène des partis par la porte de la presse, il est aujourd'hui baron de Brougham et Vaux, pair du royaume d'Angleterre, et il s'est assis sur le sac de laine. D'où vient que tous ces jeunes gens ont eu une égale destinée? Tous étaient-ils donc nés sous des astres heureux qui se seraient rencontrés par hasard? Leurs talents, distingués à tous égards, étaient-ils aussi de ceux qui attirent irrésistiblement la lumière? Non ; quelque réel que soit le mérite de chacun, là n'est point la raison première du succès de tous. Animés d'un même courage, aspirant au même but, ces jeunes hommes ont su combiner leurs efforts ; ils ont formé entre eux une association étroite, non pas à la manière des coteries, où l'on s'imagine toujours que plusieurs médiocrités réunies bout à bout peuvent faire un génie collectif, mais dans des vues d'utilité générale et pour se prémunir, en se servant les uns aux autres de conseil et d'appui, contre leur faiblesse individuelle. Isolés, ils ne seraient peut-être point sortis de la foule, ou se seraient épuisés longtemps en tentatives vaines ; réunis, ils ont accompli quelque chose, ils ont éclairé des questions qui intéressaient leurs contemporains, ils ont poussé devant eux des opinions et des idées, ils ont mis en mouvement cette masse si difficile à ébranler, le public, qui n'est jamais plus immobile que quand on l'attaque, comme font les intelligences dispersées, par tous les côtés à la fois; et de l'œuvre commune, chaque jour plus éclatante, la réputation est descendue peu à peu sur les ouvriers. Ainsi, les fondateurs de la *Revue d'Édimbourg* ont donné jusqu'à l'époque du bill de réforme la preuve de ce que peut obtenir l'union des talents et des volontés : c'est là un spectacle qu'on ne saurait trop méditer dans un temps de dissolution politique et littéraire comme est le nôtre. Et cependant n'avons-nous pas vu quelque chose de semblable en France dans les dernières années du régime précédent? Combien d'hommes, éminents aujourd'hui dans les carrières politiques, sont sortis de ce *Globe* de la restauration, dont le souvenir est si vivant, quoiqu'il ait duré si peu ! On s'étonne à présent que les talents n'arrivent plus par la presse; n'est-ce point parce qu'ils y sont isolés, parce qu'ils ne veulent accepter aucune direction, et n'y apportent chacun qu'une valeur et qu'une ambition personnelle? Ce n'est pas l'ardeur de se produire qui manque, ce n'est pas la publicité qui fait défaut ;

mais on ne songe qu'à soi, on ne compte que sur soi, on n'écoute qu'une intraitable vanité, on est dévoré enfin de la soif du lucre, et l'on ne veut point voir qu'à une époque de discussion universelle, au milieu de tant de tribunes, toutes les voix solitaires se perdent dans le bruit, les meilleures forces se consument en de stériles excentricités. Aussi le secret pour attirer l'attention et se faire écouter est bien simple : il suffit que quelques esprits se serrent autour d'un centre commun de convictions et d'idées ; toujours les groupes attirent la foule. Organisée de la sorte, opérant avec ensemble, la critique peut tout accomplir, car c'est la critique (je l'entends ici dans le sens le plus vaste) qui, de nos jours, est la reine du monde ; l'opinion publique n'est que sa vassale.

EUGÈNE ROBIN.

DE

L'ART DU COMÉDIEN.

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE.

Seconde Partie. — Critique [1].

Le talent de l'artiste, de celui surtout qui doit payer de sa personne, comme le comédien ou le virtuose, est un composé de deux éléments : le sentiment et le savoir-faire, l'intelligence qui conçoit, et le mécanisme qui traduit. Or, la dextérité plus ou moins grande de l'exécutant, le genre d'expression dont il a contracté l'habitude, réagissent inévitablement sur sa manière de sentir. Essayons de nous rendre compte des études qui forment le comédien, et sans lesquelles les organisations les plus riches n'atteindront jamais un parfait développement. Il nous sera démontré que, si le sentiment de l'idéal s'est affaibli sur notre scène, si la confusion des styles déshonore trop souvent l'exécution de nos chefs-d'œuvre, c'est moins par inintelligence, que par impuissance physique d'atteindre un certain ordre d'effets recherchés avant tous les autres dans notre ancienne école.

I. — DE L'ÉDUCATION DE L'ACTEUR.

Lorsque Garrick vint en France, en 1763, il y eut entre nos artistes et le représentant de Shakspeare une émulation de courtoisie, bien digne des deux

(1) Voyez la précédente livraison.

peuples qui, vingt ans plus tôt, s'étaient mitraillés à Fontenoy avec une politesse si parfaite. Les salons littéraires et le foyer de la Comédie-Française, qui était alors le plus littéraire de tous les salons, devinrent autant d'académies dramatiques, où l'on agita mille problèmes relatifs à l'art de l'acteur. Toutes les discussions sur le mérite relatif des écoles rivales, auraient pu se résumer, je le présume, par ce mot de Garrick, que Diderot nous a conservé : « Celui qui sait rendre parfaitement Shakspeare ne sait pas le premier mot d'une scène de Racine, et réciproquement. »

Pour vérifier l'assertion de l'acteur anglais, il suffit d'examiner une même situation dramatique en se plaçant successivement aux deux points de vue offerts à l'artiste. Représentons-nous sur la scène un jeune homme à son premier amour, étonné autant que ravi du trouble qu'il éprouve auprès de celle qu'il aime; interprète d'un poëte shakspearien, l'acteur ne s'analysera pas lui-même dans la verbeuse déclaration de ses sentiments. Ce sera, pour ainsi dire, contre sa volonté, par un cri venu du cœur que son cœur parlera ; si le mot suprême est accueilli sans colère, si un regard ardent et pudique lui promet le bonheur, il restera un instant immobile et sans voix, comme s'il redoutait une illusion, et puis soudainement son âme se répandra en soupirs, en phrases rapides ou inachevées; une agitation fébrile disséminera son geste. Dans ce tableau, la nature aura été prise sur le fait. Que l'amant, au contraire, se nomme Hippolyte, et que la femme adorée soit Aricie; qu'au lieu de peindre le premier désordre des sens par le désordre passionné du langage, le poëte ait essayé de traduire l'émotion de l'amour naissant par un couplet poétique d'une suave mélodie, l'acteur devra chercher je ne sais quel souffle printanier dans sa voix, je ne sais quel enivrement de tendresse dans toute sa personne. La première manière sera faite pour donner au spectateur la sensation de l'amour; la seconde en éveillera le sentiment. Pour réussir dans l'une ou dans l'autre, il faut au comédien un égal génie, une souplesse d'organes, une puissance d'observation également grandes ; mais on a compris, suivant le mot de Garrick, que les moyens d'exécution ne sont pas les mêmes, et que le style idéal exige un apprentissage de mécanisme beaucoup plus laborieux que la simple reproduction de la réalité.

Le premier et le dernier mot de cet art qui offre un reflet fidèle de la nature, se trouvent exprimés dans cette phrase d'un critique anglais : « Pour rendre avec justesse l'action théâtrale, il faut agir exactement comme aurait fait celui qu'on représente dans les circonstances où l'acteur est placé par le poëte (1). » Il n'y a pas de voie tracée devant ceux qui marchent dans cette direction : on ne peut que leur indiquer certains écueils. Bien difficilement ils concilieront la belle tenue, le parler séduisant, avec la prétention de transporter sur la scène l'exacte réalité. « Il y a une raison générale du défaut de noblesse dans notre théâtre, dit l'auteur que je viens de citer : les comédiens sont les copistes de la nature, qui, malheureusement, en fait de noblesse, nous offre peu d'originaux. » Il était beau de voir, dans *Othello,* ce Barry que craignait Garrick, rougir sous la teinte noire qui déguisait son visage, et, vrai lion du désert, lion blessé et furieux, bondir chaque fois qu'il ressentait les pointes de la douleur. « Il semblait, dit la tradition, s'élever de terre, à chaque mot qu'il prononçait. » De tels effets nous paraissent admi-

(1) *Garrick ou les acteurs anglais*, ouvrage écrit vers le milieu du dernier siècle, et traduit en français par le comédien Sticotti.

rables, parce que nous les savons appliqués à un caractère exceptionnel. Malheureusement on fut forcé de transporter ces mêmes effets dans la plupart des rôles, et d'abuser, comme dans nos mélodrames, de l'exagération de l'énergie, parce que la nature, copiée exactement, ne peut être intéressante que dans les instants où la passion se manifeste. Une agitation désordonnée devint le moyen vulgaire d'animer ce drame qui admettait si difficilement la simplicité noble et sympathique. Je parle d'après la même autorité. « A tous propos jouer des bras, des jambes, et battre tous les recoins de la scène, est un art anglais. S'il plaisait à nos acteurs de prêter plus d'attention à leurs voisins, ils se corrigeraient. » Les grands acteurs de l'Angleterre n'ont échappé à cette fatalité de leur système qu'en se rapprochant du style consacré en France, en s'élevant à l'idéalisation dans toutes les parties de leur répertoire qui le permettaient. Ainsi s'expliquent les changements et les mutilations que le XVIIIe siècle osa infliger à Shakspeare, afin d'obtenir une plus grande unité de tons, en atténuant la crudité trop *réelle* de certains détails. Nous pouvons voir présentement chez nous-mêmes les acteurs qui ont établi leur réputation dans le drame convulsif, reculer devant les mêmes écueils, et manifester des velléités de retour vers l'ancien répertoire.

Veut-on constater les résultats du *naturalisme* poussé jusqu'à ses dernières limites? qu'on observe nos scènes secondaires, où la reproduction minutieuse de la réalité semble la mesure du mérite. Je pourrais signaler plusieurs acteurs du vaudeville qui sont dans certains rôles d'une exactitude frappante. Ils excellent, hélas! à rabaisser jusqu'au trivial des compositions déjà trop communes; ils se donnent beaucoup de peine pour exprimer la pensée comme on le fait dans la vie ordinaire quand on ne s'y observe pas, c'est-à-dire par un mélange de remuements confus et de sons inarticulés. C'est de la nature, entendons-nous dire; oui, la nature du daguerréotype, sans idée, sans couleur, sans perspective. Il ne faut pas croire que tous ceux qui font preuve de mérite dans ce genre ingrat produisent sur le public une impression proportionnée à leurs efforts. Lorsqu'ils arrivent à la popularité, c'est qu'ils ont assez de crédit pour obtenir qu'on fasse des rôles *pour eux,* qu'on les encadre dans des pièces exceptionnelles dont tout l'effet aboutisse à leur personne. Les succès qu'un seul artiste s'assure ainsi coûtent cher à bien d'autres. C'est le moyen de ruiner l'inspiration littéraire chez les écrivains, de décourager les jeunes acteurs qui se voient sacrifiés, d'affaiblir les directions théâtrales en les mettant à la merci d'une seule volonté.

Occupons-nous donc exclusivement des acteurs qui, voués à notre grand répertoire, ont à traduire poétiquement les réalités de la vie. A ceux-ci, le vague instinct de l'imitation ne suffit plus. La première de leurs qualités est peut-être l'indomptable vouloir, l'énergie du travail, tant est rude la tâche qu'ils entreprennent. Je ne veux pas dire que le travail peut suppléer le naturel; c'est une hérésie que je laisse aux pédants. L'art théâtral, à quelque degré qu'on s'y place, exige une aptitude innée, une vocation. Celui-là ne deviendra pas acteur, qui, en entendant une voix mélodieuse, un accent venu du cœur, ne s'essaie pas intérieurement à les reproduire. Il n'est pas né pour la scène celui qui, en observant dans le monde l'allure d'un beau cavalier, ou une pose caractéristique dans un tableau, dans une statue, ne sent pas son corps s'assouplir par un mouvement involontaire et se dessiner d'après ces modèles. Mais, comme il n'est pas de nature, si distinguée qu'elle soit, qui n'ait contracté des habitudes mauvaises dans les hasards de la vie commune, je ne conçois pas qu'un talent solide se forme et se conserve sans un exer-

cice persévérant. On me citera, je le sais, ceux qu'on appelle dans les coulisses des comédiens d'instinct. On assurera, d'après le rédacteur des *Mémoires de mademoiselle Dumesnil*, que « Préville, le plus achevé des comiques, n'a jamais analysé ni décomposé un rôle. » Cette assertion est démentie par un fait, puisque Préville a laissé en manuscrit un plan et des notes pour un cours d'études dramatiques. Il faut d'ailleurs s'entendre sur les mots : l'apprentissage de la scène n'exige pas impérieusement le labeur du cabinet. Il y a des artistes heureusement doués et tellement dominés par leur art, que l'observation morale et la reproduction mimique passent chez eux à l'état d'habitude. Ils font poser tous ceux qu'ils rencontrent, et sont eux-mêmes toujours en scène : ceux-là travaillent sans s'en douter, et de la meilleure manière peut-être. Tel a dû être Préville, qui, sorti d'une bonne famille, et suffisamment instruit, fut jeté par un coup de tête dans les folles aventures, et, tour à tour maçon, colporteur, clerc de notaire et comédien ambulant, s'est rompu pour le théâtre par une assez rude pratique de la vie.

S'il était nécessaire de démontrer l'efficacité du travail pour les acteurs, il suffirait de rappeler que les plus grands d'entre eux ont eu à vaincre des défauts naturels. La touchante Lecouvreur se présentait avec un organe sourd pour succéder à Mlle Duclos, dont le débit était sonore jusqu'à l'excès. L'habile tragédienne trouva de si pathétiques accents, qu'on adora sa voix étouffée, parce qu'on la croyait voilée par les larmes. Que d'art ne fallut-il pas à Clairon, la superbe reine, pour faire oublier sa petite taille, et ce joli minois de grisette qui l'avait désignée pour l'emploi des soubrettes! La belle âme de Lekain avait une enveloppe épaisse dont le premier aspect était ignoble. Il fit des prodiges d'énergie pendant ses débuts de dix-sept mois, qui ne furent qu'une longue tempête. A peine accepté, le succès, où tant d'artistes s'endorment, développa en lui une exaltation croissante. A l'exemple des grands peintres, ou plutôt grand peintre lui-même, il se transforma jusqu'à trois fois en changeant de manières. D'abord, pour trancher avec l'irréprochable majesté du beau Dufresne, il lâcha la bride à l'inspiration, et fascina le public par une véhémence indomptée. Il ne tarda pas à s'apercevoir, comme a dit Talma, que « de toutes les monotonies, celle de la force est la plus insupportable. » En plein succès, il se condamna lui-même; il éteignit sa fougue et enchaîna sa passion. Aux yeux de la foule, l'artiste paraissait faiblir; il méditait, il essayait. Un jour vient où le volcan en travail se rallume. Pendant les cinq ou six dernières années de sa vie, Lekain est tellement sûr de lui-même, qu'il ne craint plus les écarts de l'inspiration. « Plus de cris, dit Talma avec l'accent d'un enthousiasme sincère, plus d'efforts de poumons, plus de ces pleurs vulgaires qui amoindrissent et dégradent le personnage. Sa voix, à la fois brisée et sonore, avait acquis je ne sais quels accents, quelles vibrations qui allaient retentir dans les âmes : les larmes dont il la trempait étaient héroïques et pénétrantes. » L'acteur le plus éblouissant par sa prestesse de bon goût et par ses grâces enchanteresses, Molé, repoussé d'abord par le public de Paris, qui le trouvait froid, alla jouer quatre ans en province, et en revint avec un entrain irrésistible, peut-être même un peu exagéré, au jugement des fins connaisseurs. Parmi les comédiens célèbres, ceux qui ne se sont pas développés par un travail opiniâtre ne forment véritablement qu'une exception.

Les qualités nécessaires à l'acteur pour s'élever jusqu'à la peinture idéale, le dessin du geste et le coloris du langage, sont de celles que la nature ne peut pas donner complétement, si libérale qu'elle soit : il faut donc s'en assurer la pleine

possession par un continuel exercice. En présentant quelques observations à ce sujet, je ne serai que l'écho des maîtres de la scène. Je me suis laissé aller au plaisir d'interroger leur expérience, en épuisant les divers moyens d'information que fournissent la tradition écrite et les souvenirs des amateurs.

II. — DE LA VOIX ET DE LA DICTION.

Pour débiter ce dialogue qui, sous prétexte de naturel, reproduit platement le langage de la vie commune, le parler ordinaire suffit. Qu'un acteur de vaudeville ou de mélodrame corrige les vices les plus choquants de sa prononciation, qu'il donne à son organe le volume convenable, et tout est fait pour lui. Interprète des grands écrivains, appelé à faire valoir cet épanouissement de la pensée, cette splendeur d'expression, ces rhythmes variés, cette chose indéfinissable qu'on appelle le style, le comédien artiste n'y parviendrait jamais sans une voix sonore, liante, bien posée, et susceptible de plusieurs nuances.

Il est un mot que Talma n'aimait pas, et qu'il regrettait de voir employé pour désigner l'art dont il était la gloire : c'est le mot *déclamation*. Notre langue ne possède pourtant pas d'autre terme pour spécifier ce caractère particulier que prend nécessairement la voix quand elle doit rendre le langage soutenu de la poésie ou de l'éloquence. Le son articulé, formé par un certain travail de la bouche, produit la parole; le son modulé par le larynx donne ces vibrations harmoniques qui constituent le chant. La déclamation proprement dite semble résulter du double mécanisme de la parole et du chant. Comme pour répondre à cette musique intérieure qui résonne chez le poëte, elle parle aux sens en même temps qu'à la pensée : c'est là qu'est son charme et sa puissance.

L'hygiène de l'organe vocal était fort compliquée chez les anciens ; on le conçoit, puisque chez eux la voix, principal instrument de la publicité, accomplissait beaucoup de fonctions dont la presse, la grande voix des temps modernes, l'a destituée en partie. On serait tenté de croire que l'industrie des *phonasques* n'était qu'un charlatanisme impudent, à en juger par les indications qui nous restent. Une vingtaine de plantes, auxquelles on attribuait la vertu d'éclaircir la voix, étaient, suivant Pline et Perse, employées en cataplasmes ou en gargarismes. Au dire de Suétone, Néron se soumettait à des ordonnances que M. Purgon n'eût pas désavouées. Les chanteurs se condamnaient à un régime des plus sévères, et ne se nourrissaient que de légumes lorsqu'ils devaient se faire entendre : d'où leur était venu le sobriquet de *fabarii*, mangeurs de fèves. Les études de vocalise, décrites par Cicéron, consistaient, comme dans nos écoles, à poser, soutenir, fortifier, nuancer le son dans tous les tons de l'échelle musicale. Les acteurs s'y exerçaient chez eux chaque matin, et quelquefois même au théâtre, dans l'intervalle d'une scène à l'autre. Je me suis demandé d'abord pourquoi les anciens recommandaient à l'élève de se coucher sur le dos pendant le travail de la voix : c'est peut-être parce que, dans cette position, on obtient mieux ce relâchement musculaire, cet amortissement de tous les organes qui facilitent les vibrations sonores. Au surplus, la vocalise des anciens différait de la nôtre en ce qu'elle devait avoir pour but d'augmenter le volume de la voix, plutôt que sa qualité. Dans nos salles fermées et construites généralement dans les meilleures conditions de l'acoustique, ce n'est

pas avec la plus forte voix qu'on est le mieux entendu. Le public ne se gêne pas avec celui qui crie. Un acteur qui tient bien la scène et soigne son articulation semble d'autant mieux commander le silence qu'il parle plus bas : on retient son souffle pour ne pas perdre l'émotion attachée à chaque syllabe qu'il prononce.

Bien peu de personnes se font une idée du travail que s'imposaient nos anciens acteurs pour assurer la portée de leur organe, pour perfectionner le mécanisme de chaque lettre, pour parvenir à nuancer leur débit, en obtenant des sons plus ou moins éclatants, des *sons intentionnels,* comme on disait dans la langue du métier. C'est en travaillant avec Dumarsais, le plus profond de nos grammairiens, que Mlle Lecouvreur acquit la pureté enchanteresse de son articulation. Je citerai un mot du vieux Sarrazin, le prédécesseur de Brizard, parce qu'il peint bien la féroce émulation qui régnait alors : « Viens étudier chez moi, disait-il à un débutant inquiet de la faiblesse de sa voix, et avant peu je te ferai cracher le sang. » Je ne crains pas d'avancer que l'art du tragédien, largement conçu, exige un apprentissage vocal aussi pénible que celui du chanteur. Mme veuve Talma va plus loin, dans un livre estimable qu'elle a écrit sur les *Études théâtrales :* elle recommande des exercices dont les musiciens conçoivent à peine la possibilité. Je transcris le passage (page 40) : « Que faut-il faire pour rendre l'organe flexible? L'exercer sans y manquer un seul jour, en parcourant tous les tons, impératifs, plaintifs, douloureux, etc... Il faut, avant tout, parvenir à satisfaire sa propre oreille. Elle doit être assez difficile pour apprécier un ton, un demi-ton, un quart de ton, un demi-quart de ton, et enfin des valeurs qui paraissent idéales aux personnes peu exercées, mais qui sont, pour la diction, de la plus grande importance. Il faut savoir élever ou abaisser sa voix dans toutes les gradations imaginables. » De pareilles études sont si pénibles qu'elles effraient l'imagination ; mais on en tirait anciennement un grand avantage. C'était la facilité de tout peindre par le caractère de la voix, qui permettait à nos anciens acteurs d'économiser le geste. Ils pouvaient arriver ainsi à une simplicité d'action souvent admirable. L'auteur à qui j'ai emprunté quelques détails sur les comédiens anglais, avoue que ses compatriotes étaient surpris de voir nos artistes traduire les plus hardis mouvements de l'âme sans efforts apparents. « Leur principal acteur, dit-il sans le nommer, semble avoir moins d'action qu'aucun des nôtres. Il demeure tranquille sur la même ligne, les bras posés gracieusement. Sans remuer un doigt, il emplit la scène de feu et de variété ; il déploie dans cette posture presque immobile tous les changements de passion qui peuvent étonner, attendrir un cœur sensible. » Sans remonter si haut dans la tradition, rappelons-nous que l'auteur des excellents principes que je viens de transcrire, Mme Talma, a renouvelé, par son organe enchanteur, les émotions produites par Mlle Gaussin, la sirène du XVIIIe siècle : c'est Mme Talma qui a inspiré cette expression, restée dans le vocabulaire des théâtres, *avoir des larmes dans la voix.*

Le mauvais parler provenant presque toujours d'un vice d'habitude, d'une manière défectueuse d'émettre le son ou d'articuler les mots, il est bien rare que le mécanisme vocal ne puisse pas être réformé. Découvrir le vice, prescrire les exercices qui le peuvent corriger, c'est de la part d'un maître une affaire d'inspiration autant que d'expérience. C'est encore Lekain qu'il faut nommer pour citer un miracle opéré dans ce genre : sa voix, lourde et rebelle à ses débuts, acquit une sonorité si riche en nuances, si expressive, qu'elle remuait, assure-t-on, jusqu'à des étrangers incapables de comprendre les paroles. Molé établit à ce sujet un prin-

cipe qu'il n'est pas inutile de rappeler : c'est que Lekain, en améliorant sa voix, évita d'altérer les tons qui lui étaient naturels, tandis que trop souvent les acteurs qui ont cherché à se faire une voix dramatique en ont faussé le timbre en sortant violemment de leurs habitudes. « Sans le médium de la voix, ajoute Molé, point de vérité, point d'illusion, point de talent de premier ordre. Ce serait un peintre qui couvrirait son dessin de couleurs toutes fausses, qu'un acteur qui couvrirait son parler d'une voix factice. » Avis aux jeunes tragédiens qui se tourmentent pour *sombrer* leur voix ; avis aux débutantes de la comédie qui, souvent aujourd'hui, falsifient leur parler en cherchant la voix souriante de Mlle Mars.

Le goût régnant dans la vocalise musicale exerce une influence remarquable sur la déclamation au théâtre, et même sur les habitudes du langage dans la société. Sous Louis XIII, on blâmait dans le chant une ornementation de mauvais goût mise à la mode par des artistes venus d'Italie. Le ton du dialogue alors, à la scène comme à la ville, était cette affectation, cette *préciosité* dont Molière a fait justice. Lulli ayant créé ce beau style musical qui, sans sacrifier la saveur mélodique, tire ses principaux effets de la pureté et de la justesse de l'expression, les maîtres s'appliquèrent aussitôt à développer dans ce sens le mécanisme vocal de leurs élèves. Le fameux Lambert, sans renoncer aux agréments du genre italien dont il abusait au point d'irriter son gendre Lulli, donna bientôt l'exemple de l'ampleur et de la précision du style. L'articulation exacte, le ton fin et *galant,* la vérité expressive, l'accord du sentiment mélodique et de la grammaire, tels sont les principaux points d'études recommandés par Bacilly, vieux maître de chant qui a laissé sur son art un livre estimable. Sous ces influences, on commence dans le monde à se piquer de belle prononciation, et sur la scène, on introduit ce système dramatique dont la principale séduction est la mélodie du langage. Au XVIIIe siècle, on ruine le principe en l'exagérant. Pour le public comme pour les artistes, l'idéal du chant est une déclamation plus fortement accentuée que le simple parler. On ralentit tous les mouvements, même pour les opéras de Lulli, et les airs semblent se transformer en récitatifs. Au lieu de placer la passion dans la vocalise comme les Italiens, on la traduit par la sincérité de l'accent. Nos chanteurs en renom, Chassé, Jéliotte, Mlle Fel, Sophie Arnould, phrasent alors merveilleusement, et passent pour très-habiles dans l'art de peindre le sentiment par les nuances de la voix. Ce règne de la déclamation lyrique coïncide avec la période où les tragédiens atteignent la grandeur idéale, où le monde des salons s'applique avec le plus de succès à relever les grâces de l'esprit par la magie d'une énonciation parfaite. Dans l'éblouissement du succès, on pousse le système de la déclamation lyrique jusqu'au point où le ridicule commence. Un jour vient où chacun s'aperçoit que nos chanteurs d'opéra, pleins d'intelligence dramatique, très-beaux à voir en scène, n'ont qu'un léger défaut, celui de ne plus chanter. Alors a lieu une révolution légitime au point de vue de l'art musical : la mélodie rhythmée, les grands airs, détrônent le récitatif. Une autre direction est donnée à l'étude de la vocalise. Persuadés à tort, j'aime à le croire, que la prétention d'articuler exactement est inconciliable avec la sonorité et la souplesse du chant, et exagérant quelques bons principes des écoles d'Italie, presque tous les maîtres développent la voix de manière à en augmenter seulement la puissance sonore et l'agilité. L'art du chanteur se réduit peu à peu au secret d'enlever bravement la difficulté. Les effets qui résultaient d'une articulation exacte et sentie sont presque généralement négligés, et il devient aussi rare de rencontrer un maître de chant initié à la prosodie de

notre langue que de trouver un compositeur respectant le sens et le timbre des paroles dans la distribution de ses accents mélodiques.

C'est sous l'influence de cette éducation musicale que la génération présente s'est accoutumée à la négligence, à l'incorrection du parler, à cet affreux grasseyement qui est devenu chez nous une infirmité contagieuse. Si notre société ne s'effraie pas de ce mal, c'est qu'elle n'en a plus même la conscience. Dans un excellent manuel de pédagogie, un inspecteur de l'Académie de Paris, M. Taillefer, a constaté que la prononciation est détestable aujourd'hui dans toutes les classes ouvertes à l'enfance. Remercions-le des énergiques paroles qu'il a trouvées pour reprocher aux maîtres leur inexcusable insouciance à cet égard : « Ce vice de l'instruction publique, a-t-il dit, est poussé à un tel degré dans nos colléges et dans nos écoles, que, si les usages et les relations de la vie commune ne venaient pas rompre les habitudes prises par les enfants dans les premières années, bientôt ils n'articuleraient plus qu'un jargon barbare et inintelligible. » Il est une remarque que chacun doit avoir faite dans nos théâtres : c'est que les acteurs s'y font d'autant mieux entendre, qu'ils sont plus avancés en âge!

Nous avons eu, en ces derniers temps, des acteurs de vive intelligence et de généreuse ambition. Pourquoi sont-ils restés inférieurs à leurs devanciers? C'est, je crois, parce qu'ils ont négligé d'acquérir par l'étude un instrument vocal assez riche pour trouver leurs effets principaux dans les nuances du langage. L'acteur qui n'a pas un organe assez souple, assez nourri pour peindre le degré de son émotion par le caractère du son qu'il émet, est obligé de presser son débit pour le passionner, de crier pour ne pas paraître froid. Lorsqu'il a le malheur d'être applaudi, fier de lui-même, il se démène, il crie de plus en plus fort, jusqu'au jour où les applaudisseurs eux-mêmes le déclarent pitoyable. Ce sont ceux dont le mécanisme vocal est insuffisant qui affirment, en s'appuyant sur les souvenirs laissés par nos plus grands tragédiens, que *la poésie dramatique doit être parlée*. Il est de la plus grande importance aujourd'hui d'établir la signification véritable de cet axiome. Baron, Lecouvreur, Talma, *parlaient*, si l'on veut, la tragédie, en ce sens qu'ils conservaient le ton vrai, le mouvement du *parlage* instinctif; mais ces accents de la nature, ils les épuraient, ils les agrandissaient, ils les trempaient de musique et de poésie. Ils parlaient, en ce sens qu'au lieu de l'ennuyeux ronflement des comédiens écoliers qui écrasent le son pour faire de la force, ils recherchaient une émission de voix facile et franche. Pour éviter cette insupportable psalmodie qui scande les vers en marquant la césure et en appuyant sur chaque rime, ils ponctuaient, non plus selon les procédés de la poétique, mais suivant la logique des passions humaines et le jeu naturel des organes. Leur art était un de ceux que la critique est inhabile à définir, et qui consistait dans une certaine manière de fondre les vers sans en altérer la sublime essence, sans en faire, comme on l'a dit, de la prose. Talma ne retrouva ce secret qu'à force de tâtonnements. Pendant quelque temps, vers le commencement du siècle, il *parla* réellement (1) la tra-

(1) Il y eut au siècle dernier un acteur qui, à ce que j'entrevois, parla aussi la tragédie. Ce fut Aufresne qui débuta en 1765 par le rôle d'*Auguste*. Comme il était d'un bel extérieur et fort intelligent, malgré la tournure systématique de son esprit, il fit sensation. La curiosité excitée par un acteur ressemble beaucoup au succès. Cependant on ne put garder le débutant dont la simplicité exagérée détruisait l'ensemble traditionnel. Aufresne alla exploiter son talent dans les cours du Nord.

gédie. Il ne résulta de cet essai qu'un débit heurté, haché, qui cessa d'être la langue des muses sans devenir pour cela plus naturel. Averti par son propre goût autant que par les avis des bons juges, il se modifia, et tout en conservant son horreur instinctive pour le mot *déclamer,* il se rapprocha de cette manière de dire qui a toujours été la grande, la vraie déclamation tragique. Sans accuser la fin du vers par une modulation banale, sans la marquer par une pose, il en articulait la dernière syllabe, de telle sorte que la rime conservait toute sa vertu. Quant au caractère de sa voix, s'il lui avait conservé la sécheresse de la conversation réelle, s'il ne lui avait pas communiqué une certaine puissance de vibration empruntée discrètement à la voix chantante, si ses intonations, bien que puisées dans la nature, n'avaient pas eu quelque chose d'une vague et fugitive mélodie, aurait-il osé dire, ainsi qu'il avait coutume dans la maturité de son talent : Je suis musicien, avant d'être acteur et poëte?

Chose remarquable! le travail de l'acteur dans la composition de son débit ressemble par beaucoup de points au travail du musicien-compositeur. On donne à l'un et à l'autre des paroles mortes sur le papier, et ils doivent les ranimer en traçant un dessin mélodique, en enchaînant des rhythmes divers, en distribuant des repos, des éclats, des silences. Il est difficile de trouver l'accent vrai dans les mouvements passionnés, bien plus difficile encore de trouver une accentuation intéressante dans les choses de détail. Il y a dans les longs récits, et surtout dans ceux des pièces en vers de notre ancien répertoire, des superfluités, des chevilles, du remplissage poétique. Prêter une intention, une portée dramatique à des passages faibles ou nuls, c'est encore un secret que ne se laissent pas dérober les acteurs de génie Les uns glissent sur les longueurs avec une négligence spirituelle qui les atténue, les autres fascinent leur auditoire en suppléant par un jeu expressif à l'insignifiance des paroles. Quant aux sujets vulgaires, on peut leur appliquer avec une variante le mot de Figaro : ce qu'ils ne savent pas *dire,* ils le *chantent,* en retombant malgré eux dans la mélopée monotone qui a déconsidéré notre vers alexandrin.

Une autre difficulté, insurmontable pour celui qui n'est pas parfaitement sûr de son mécanisme vocal, est d'approprier sa diction au style de chaque poëte. Tout écrivain dramatique de quelque valeur a une manière de phraser, des mouvements, des accents qui lui sont propres, nuances indéfinissables que l'exécutant doit sentir et faire valoir. Si la mode est toute-puissante en musique, c'est que les musiciens, les plus paresseux de tous les artistes, s'en tiennent toujours au style du maître en faveur, sans prendre la peine d'approprier leur mécanisme aux compositions antérieures qui ont eu aussi leurs jours de gloire. Rendus avec des habitudes qui en faussent le caractère, ces ouvrages des vieux maîtres ne peuvent plus soutenir la comparaison avec les productions récentes, de sorte que les exécutants et les auditeurs proclament toujours avec une entière bonne foi que leur époque a dit le dernier mot de l'art musical. Les acteurs voués au drame ou à la comédie ne peuvent pas rester dans une semblable illusion. Ils ont à faire des efforts sérieux pour mettre en relief les trésors variés de leur répertoire. Mlle Clairon, dont le débit était imposant et soutenu, redoutait Corneille. Elle avait besoin, pour se mettre au niveau de ce fier génie, d'emprunter des artifices à l'art musical? « Il est si grand ou si familier, disait-elle, que sans l'extrême sûreté des intonations, on court risque de paraître gigantesque ou trivial. » Le vers de Racine, dont on doit ménager la saveur poétique, exige une mélopée grave et insinuante, toujours imprégnée, comme il le

recommandait lui-même de « cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. » Avec Voltaire, la véhémence est presque toujours préférable à la correction. Il y a, chez Casimir Delavigne, un mélange de vulgarité systématique et de pompe racinienne, dont la transition est périlleuse. La difficulté a été surmontée par les acteurs de notre temps, et notamment par MM. Joanny et Ligier. Je ne sais si M. Hugo, si prodigue d'éloges pour les artistes qui ont été ses interprètes, confirme, *in petto,* les témoignages de satisfaction qu'il laisse tomber officiellement du haut de son trône poétique. Il me semble qu'en général il aurait doublement à se plaindre : on n'a pas toujours mis en relief ses qualités; on n'a pas assez masqué ses défauts. Il eût été possible, j'imagine, de justifier ses élans lyriques par un ton plus grandiose, et ses ingénieux caprices par le charme d'un épanouissement plus naturel. Le rhythme tourmenté et bizarre, qu'il recherche en haine du vieil alexandrin, n'a pas toujours eu sur la scène l'entrain dont il est susceptible. En somme, les comédiens comme les chanteurs de notre temps, ont à se plaindre, je crois, de rencontrer rarement des ouvrages *bien écrits pour les voix.* Les jeunes écrivains qui ont fait preuve d'imagination et de style dans le roman échouent souvent au théâtre, parce qu'ils y transportent leur période à symétrie et à métaphores, tandis qu'il faudrait à l'acteur des phrases courtes, sonores, sobres d'images et d'un tour naturel sans vulgarité.

III. — DU GESTE.

Après ce genre d'expression vocale que j'ai essayé de caractériser, le drame idéalisé se distingue du drame prétendu réel par un genre d'expression mimique, large, puissante, harmonieuse, vraie sans doute, mais de cette vérité intelligente qui explique la nature plutôt qu'elle ne la copie. C'est ce qu'on définissait dans l'école par cette locution : avoir du style dans le geste. Obligé d'éclairer ma pensée par quelques réflexions générales, je crois devoir rassurer mon lecteur en promettant de ne pas m'aventurer jusqu'aux régions nébuleuses de l'esthétique.

Le geste (je comprends, sous ce mot, le marcher, le maintien, l'action corporelle, le jeu de la physionomie, et je pourrais ajouter l'exclamation inarticulée), le geste est le langage de l'instinct : c'est le moyen d'expression le plus énergique et le plus sincère. La parole est l'analyse de l'idée ou du sentiment, et cette analyse peut être inintelligente ou menteuse. Le geste ne saurait mentir complétement : celui qui parviendrait à fausser son masque trahirait l'imposture, aux yeux d'un observateur exercé, par une inflexion en sens contraire de quelque partie de son corps. On sait fort bien dans le monde éminent que le geste est plus franc que la parole, et c'est dans la crainte de découvrir sa pensée qu'on y évite de gesticuler. Dans la vie commune, on ne se comprend le plus souvent que parce que la pantomime corrige et complète le décousu du colloque. Il n'est pas d'attitude, pas de remuement, qui ne corresponde à une sensation physique ou à un certain état de l'âme, et chaque évolution corporelle peut devenir un coup de pinceau dans la peinture d'un caractère. Je trouve la confirmation de ce principe dans une remarque de M. Saint-Marc Girardin aussi judicieuse que finement énoncée : « Dans la statuaire grecque, dit-il, l'expression, loin d'être concentrée sur le visage, comme dans

la statuaire moderne, est répandue sur tout le corps, et la nudité est pour les sculpteurs grecs, non pas une habitude empruntée au climat, puisque les Grecs étaient vêtus, mais une ressource de l'art pour mieux exprimer les idées et les sentiments des personnages. »

Il y a contestation entre les professeurs de déclamation pour savoir si le geste doit être pour l'élève l'objet d'une étude théorique, d'un exercice spécial. La gesticulation dramatique chez les anciens, nous l'avons remarqué précédemment, constituait, sous le nom d'orchestique, un art très-compliqué. Néanmoins, les critiques semblaient protester contre cet art spécial, en affirmant que toute sensation physique, tout mouvement de l'âme amène nécessairement son geste, et qu'ainsi il est inutile de s'en occuper isolément : *ipsa secum gestus naturaliter fundit oratio,* a dit Cicéron. Cette opinion est aujourd'hui celle de presque toutes les écoles dramatiques, et si mes informations sont exactes, les élèves de notre Conservatoire ne recevraient d'autres observations, quant au geste, que celles qui sont provoquées incidemment par l'étude des rôles qu'on leur fait apprendre. Ce n'est pas assez faire, selon moi. Je conviens que toute émotion sincère se traduit forcément par une gesticulation instinctive; mais en est-il de même chez l'acteur, interprète d'un sentiment factice? Non sans doute. Ses gestes, s'il manque d'étude et d'exercice, seront empruntés et menteurs, comme la passion dont il fait spectacle. J'ai pu observer que les élèves, à leurs premiers essais, éprouvent une difficulté extrême à exécuter les mouvements les plus insignifiants : soit timidité, soit gaucherie, ils tiennent leurs bras collés au corps et ne font qu'un bloc de toute leur personne, comme les statues informes de l'enfance de l'art. Rompent-ils le charme qui les pétrifie, c'est pour se jeter dans une gesticulation désordonnée plus désagréable encore. Il est, je le sais, des professeurs particuliers qui tombent dans un inconvénient contraire, en enseignant à leurs élèves une nomenclature méthodique des gestes qui peut suffire, assurent-ils, à la composition de tous les rôles. Entre ceux qui attendent tout de l'inspiration et ceux qui ont le tort de la proscrire, il y a, je crois, une mesure à garder. Le professeur intelligent doit, par la théorie, initier l'élève à la philosophie du langage mimique; il doit, par une pratique spéciale, assouplir le mécanisme corporel; mais il importe de faire sentir à l'élève que ces exercices ne sont, pour le geste, que ce qu'est la vocalise pour le développement de la voix, et qu'il faut oublier cette gymnastique en entrant en scène, de même que l'orateur oublie la grammaire en montant à la tribune.

Si la gesticulation est vraiment une sorte de langage, les exercices qui tendent à la régler ne doivent pas être prescrits au hasard. Les études des modernes sur ce sujet sont bien pauvres, comparées à celles des anciens. Appelé à la direction d'une école dramatique, Préville jeta sur le papier quelques notes qui nous sont parvenues. L'Allemand Engel, qui fut, vers le commencement du siècle, directeur du théâtre de Berlin, a écrit, d'après Lessing, des *Idées sur le geste,* invoquées assez souvent à défaut d'autorités plus respectables. Des *Études sur les passions appliquées aux beaux-arts,* publiées il y a dix ans par M. Delestre (1), pourraient être aussi utiles aux comédiens qu'aux peintres. M. Delsarte aîné, très-habile professeur de déclamation lyrique, a recueilli de son côté beaucoup de remarques de

(1) Un succès honorable, d'autant plus qu'il est modeste, a récompensé l'auteur. La première édition de ses estimables *Études* s'est épuisée à petit bruit, et j'apprends qu'une réimpression, vraiment désirée, va paraître.

la plus ingénieuse pénétration, qui trouveront un jour leur place dans le cadre d'un grand ouvrage. Tous ces observateurs ont constaté, avec une lucidité plus ou moins grande, ce fait primordial, que les gestes venant de l'âme, de l'intelligence ou de la sensation corporelle, changent de caractère selon leur origine. Mais la classification de Préville n'est pas celle de Engel. Pour simplifier ces notions, mieux vaut ramener les gestes humains à deux espèces, les uns, qu'on peut appeler *passionnels,* parce qu'ils expriment instinctivement, invariablement un mouvement de l'âme ou une sensation physique, les autres qui sont *descriptifs* (1) ou intellectuels, parce qu'ils traduisent d'une manière pittoresque ce que l'intelligence a conçu.

Le geste *passionnel* précède la parole, ou du moins l'accompagne, lorsque la parole elle-même est instinctive comme dans l'exclamation. Le geste descriptif vient au contraire après la parole, pour l'expliquer, pour la compléter. Ce principe fondamental dans l'art de l'acteur a besoin, je le sens, d'être éclairci par un exemple. La passion, je suppose, s'éveille en moi à l'aspect d'une femme que j'aime; c'est le sentiment qui entre en jeu, et qui s'exprime d'abord par une pantomime instinctive. Mon œil s'enflamme, une aspiration ardente gonfle ma poitrine, toute ma personne s'élance vers l'objet aimé; mes bras ouverts décrivent un mouvement moelleux et doux comme une caresse; ces mots m'échappent : Qu'elle est belle! Dans ce premier cas, vous le voyez, la parole est venue confirmer à mon insu ce que vous avait déjà dit mon geste *passionnel.* Ai-je vu au contraire une femme dont la beauté me frappe, mais qui néanmoins me laisse indifférent, ce n'est plus mon âme qui sent, c'est mon esprit qui remarque, qui analyse. Je m'écrie au premier coup d'œil : Qu'elle est belle! Et ensuite mon geste, calme et indifférent, achève ma pensée, en décrivant les lignes qui caractérisent les belles formes. Dans ce second exemple, mon geste *descriptif,* dessinant, *illustrant* une simple conception de mon esprit, est venu après ma parole pour lui servir de commentaire.

La confusion des deux sortes de gestes est souvent ce qui fatigue dans le jeu des acteurs médiocres. Si les pantomimes nous paraissent assez souvent ridicules, c'est qu'à défaut de dialogue on y exprime presque toujours la passion par un jeu descriptif qui n'est pas dans la nature. Bien que disposé à recevoir avec une soumission respectueuse, en fait d'art, les traditions favorables aux anciens, j'incline à croire que leurs pantomimes si vantées n'étaient pas moins défectueuses que les nôtres, qu'ils y abusaient du geste descriptif, et que même ils avaient, parmi leurs moyens d'expression, certains signes conventionnels avec lesquels on se familiarisait à la longue, par la fréquentation des spectacles. On sait que Cicéron et Roscius s'étudiaient à exprimer éloquemment certaines pensées, l'un par la parole, l'autre par son jeu muet. A plusieurs reprises, l'orateur changeait les mots en conservant toujours l'idée, et aussitôt, dit Macrobe, le comédien parvenait à traduire

(1) Cette classification, basée sur l'observation analytique, semble coïncider avec le peu que nous savons de la mimique des anciens. Plutarque dit que, dans l'orchestique, on distinguait trois sortes de gestes : 1° le mouvement ou la transition; 2° la figure ou l'attitude; 3° la démonstration, l'indication. Les gestes de ce troisième ordre sont assurément descriptifs. Quant à l'expression *passionnelle*, elle résulte des deux premiers genres, c'est-à-dire qu'elle est produite ou par des poses significatives, comme celles que saisit la statuaire, ou par des mouvements qui ont une signification précise, comme de secouer la tête en signe de menace.

exactement cette même idée par des gestes différents. Évidemment, ces gestes que Roscius différenciait ainsi n'étaient pas ceux de la passion.

Les gestes descriptifs ne peuvent pas devenir un sujet d'exercices, parce qu'ils sont capricieux et accidentels. Les gestes instinctifs de la passion, qui se reproduisent constamment sous l'influence des mêmes causes, sont les seuls qu'un artiste doit observer et reproduire. Cette étude n'est autre que celle de l'âme humaine dans ses manifestations extérieures. M. Delestre, rectifiant une théorie émise par les derniers éditeurs de Lavater, expose que les gestes qui traduisent la passion correspondent aux trois états divers qui peuvent affecter l'âme humaine : excentration, état dans lequel l'individu semble se dilater, où son corps se porte en avant, où l'âme se précipite, pour ainsi dire, dans l'organe qui est en jeu ; concentration, état opposé, crise douloureuse dans laquelle l'individu éprouve le besoin de se replier sur lui-même, et enfin un état intermédiaire, qui est celui du calme ou de l'impuissance. Si l'on faisait la grammaire du geste, comme les anciens l'avaient faite, j'en suis convaincu, on verrait que ces trois formes d'expression mimique correspondent aux formes active, passive et neutre du langage grammatical. Une anecdote fera comprendre la portée de ce principe beaucoup mieux que les raisonnements abstraits. En disant ces deux vers :

> Tous les hommes me sont à tel point odieux,
> Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux,

Alceste, en proie à un noir accès de misanthropie, voudrait pouvoir se réfugier en lui-même, afin de s'isoler du reste du monde. Cette intention est si claire, qu'il semble difficile de la démentir par le geste. Cependant, tous les acteurs qui ont joué *le Misanthrope* jusqu'à Molé déployaient les bras par un effort excentrique, et les agitaient violemment comme s'ils avaient eu à repousser les attaques de l'univers. Ramené à la nature par son rare instinct, Molé sentit qu'il était plus vrai de concentrer son action en resserrant ses bras sur sa poitrine avec une contraction douloureuse : idée qui fut saisie et applaudie à une époque où pas une intention, pas un mouvement, n'échappaient aux juges attentifs de l'orchestre.

Je demande grâce pour la métaphysique que je viens de faire : elle m'a semblé indispensable pour définir ce qu'il faut entendre par ce terme employé plus haut : le style dans le geste. Si la gesticulation humaine constitue un langage naturel qui a son vocabulaire et sa logique, comme les idiomes de convention, le style résulte, dans ce langage aussi bien que dans l'éloquence parlée, d'un puissant et mystérieux ensemble de qualités : justesse et force d'expression, enchaînement et progression logique des idées, élégance et mélodie soutenue. Observez les êtres supérieurs dans ces instants suprêmes où débordent, pour ainsi dire, les richesses de leur nature : leur geste, fortement accusé, s'épuise lentement. Annoncé par l'éclair de l'œil, défini par un jeu de physionomie, il descend de là dans les membres et jusqu'au bout des doigts, qui deviennent alors, selon l'expression de Garrick, autant de langues qui parlent. Ainsi modulé, le geste s'arrondit, se phrase, et acquiert cette profondeur d'intention, cette noblesse expressive, qui nous ravissent dans les bons ouvrages de la peinture. Mais l'acteur a plus à faire que le peintre. Il suffit à celui-ci de prêter à des figures immobiles des attitudes significatives. L'acteur, vivante peinture, doit se renouveler continuellement, en enchaînant les

aspects d'une manière logique et toujours attrayante. L'acteur parfait, s'il pouvait exister, serait le premier des artistes.

Dans la vie commune, les gestes n'arrivent au style que lorsqu'ils sont commandés par la passion. Ordinairement, chez presque tous les individus, le langage muet est ce qu'est la conversation usuelle, incorrect et diffus, terne et indécis. De même à la scène. Les mauvais acteurs, qui n'ont pas le sentiment de l'éloquence muette, étalent une gesticulation babillarde et vagabonde, un bredouillement insupportable de tous les membres. Ils disent tout ce qui leur passe par les bras, et c'est pour cela qu'ils n'ont pas plus de style que n'en pouvaient avoir dans leur dialogue ces anciens improvisateurs qui disaient tout ce qui leur passait par la tête. S'il y a quelque vérité dans ce vieil adage : « La majesté n'a pas de bras, » on peut conclure que les acteurs de notre temps, une dizaine peut-être exceptée, sont les êtres les moins majestueux de la création.

Au théâtre comme dans le monde, la sobriété expressive du geste, ces mouvements lents, précis et soutenus, qui semblent indiquer l'empire de l'âme sur le corps, sont des marques à peu près certaines de la supériorité. Rester vivant aux yeux du public, tout en observant cette réserve officielle de la bonne compagnie, indiquer le trouble intérieur, et, suivant l'expression de Molé, « laisser deviner ses nerfs » sous les apparences de l'impassibilité, c'est pour l'acteur comique une difficulté extrême. Mlle Contat, dont la vivacité spirituelle n'éclatait pas moins dans ses rapports avec ses collègues qu'en présence du public, se faisait un devoir de guider, d'encourager les débutantes. Une jeune personne à qui elle avait conseillé vingt fois de modérer sa gesticulation désordonnée, lui ayant avoué à une répétition que tous ses efforts pour se contenir étaient inutiles : — Il faut donc avoir recours à un moyen de rigueur, dit la souriante comédienne ; et aussitôt, s'étant fait apporter un fil, elle attacha à sa protégée les bras le long du corps, en lui recommandant expressément de ne pas se dégager. Bien plus enchaînée par le respect que par le lien fragile, la débutante s'efforce à grand'peine d'observer la consigne. Son supplice augmente à mesure que la scène s'échauffe : hors d'elle-même à la fin, elle éclate, le fil casse... « A merveille! s'écrie Mlle Contat ; voilà le fin mot de la bonne comédie ! Peu ou point de gestes, jusqu'au moment où la passion fait rompre le fil des convenances. » Si la jeune actrice était, comme je l'ai ouï dire, Mlle Mars, on conviendra que jamais leçon n'a été mieux mise à profit. Jamais femme sur aucune scène n'a poussé plus loin la discrétion unie à la franchise des manières, le facile accord de la pensée et de l'action corporelle, la vérité diffuse qui est la grâce et qui ravit.

Si l'instinct du geste n'est pas fécondé par une étude approfondie, il est bien difficile de réussir à la scène dans l'art d'écouter. Cette nuance du talent dramatique est pourtant une des plus nécessaires à l'illusion. Celui qui tient la parole a besoin, pour se comprendre lui-même, de lire sur le visage de son interlocuteur les effets de son discours, de même que l'écrivain a besoin de suivre l'enchaînement de ses propres idées sur le papier où il les jette. C'est bien souvent le personnage qui écoute qui fait applaudir celui qui parle. Mlle Rachel peut être citée comme modèle dans cette partie de son art. Si sa marche n'est pas toujours assez bien caractérisée, ses attitudes, surtout dans le jeu muet, sont ordinairement irréprochables. Souvent même l'étincelle de l'inspiration l'élève jusqu'à la beauté poétique. Je l'admirais dernièrement dans *Bérénice,* au moment où Antiochus vient lui apprendre qu'elle doit se séparer de l'empereur son amant. Impatiente

de savoir, Bérénice craint d'apprendre; devinant tout, elle cherche à s'abuser. Cette duplicité d'impressions était rendue par Mlle Rachel d'une manière saisissante. Une main ouverte, et telle qu'un peintre l'eût copiée pour exprimer l'interrogation, était tendue vers Antiochus et le pressait de s'expliquer avec un frémissement d'impatience. En même temps que le visage se refusait à croire, les yeux égarés dans l'espace semblaient y chercher un refuge contre un malheur trop certain. Ces intentions diverses étaient fondues dans une pose aussi noble que touchante. Ce n'est pas là un de ces effets que les applaudissements récompensent immédiatement ; c'est mieux. De pareils traits se gravent dans les souvenirs des bons juges, et contribuent plus tard à faire vivre le nom d'un acteur.

Autre avantage de celui qui a poussé loin la science du geste. Il n'y a plus pour lui de mauvais rôle : il donne de l'importance au plus pauvre dialogue en *préparant* les mots par un jeu muet ; d'une transition silencieuse, il fait un petit poëme (1). Lekain, au rapport de Molé et de Garrick, excellait dans ce grand art des préparations. Garrick lui-même possédait ce qu'un de ses biographes appelle le sublime du silence. Concevoir des jeux de scène comme celui qu'il exécutait dans *Virginie,* plate tragédie d'un auteur oublié, nommé Crisp, c'est vraiment composer les pièces. Le peuple encombre le forum. Appius siége au tribunal. D'un côté est Virginius (Garrick remplissait ce rôle), de l'autre côté l'indigne client du décemvir qui ose revendiquer la jeune vierge comme une esclave fugitive. Pendant le plaidoyer du ravisseur, Virginius reste debout, le visage morne, la tête et les yeux baissés, les bras croisés sur la poitrine, immobile et muet comme une statue sur un tombeau. Le juge inique lui défère la parole et l'engage à se défendre. On dirait que Virginius n'a pas compris. Pendant quelques instants, il conserve la même attitude. Seulement on voit sa figure s'animer : les passions dont il est agité, s'y venant peindre tour à tour, attirent sur lui tous les yeux. La foule attend ; on respire à peine. Virginius lève la tête lentement, et lentement la tourne jusque dans la direction du tribunal. Appuyant alors ses regards sur ceux du chef des décemvirs avec une fierté pleine d'amertume, il garde le silence un moment encore, et enfin, de cette voix sourde et douloureuse qui échappe quand le cœur se brise : *Traître !* s'écrie-t-il, et, ce mot dit, il se tait longtemps encore en regardant son ennemi.

Les personnes qui ont vieilli dans le métier ne manqueront pas de dire que la science abstraite du geste est inutile, puisqu'elle n'existait pas lorsque nos plus grands acteurs ont illustré la scène. Il est vrai que les âges les plus heureux pour les arts sont ceux où on les discute le moins. Les grands génies arrivent au beau sans se rendre compte du travail qui s'opère en eux : l'éducation des artistes secondaires se fait sympathiquement, par l'imitation et par la pratique. A cette époque où on ne concevait pas autre chose sur notre scène qu'une large et poétique interprétation de la nature, le mot *idéal,* employé par opposition au mot *naturel,* dans le sens que lui a définitivement attribué l'esthétique allemande, n'existait peut-être pas dans le vocabulaire de l'acteur. Les définitions, les analyses, les théories sur le papier ne sont, je l'avoue, que des ordonnances pour les malades. Mais, hélas ! ne sommes-nous pas un peu dans le cas d'en avoir besoin !

Ce que j'ai dit plus haut de l'influence de la diction usitée au théâtre sur le ton

(1) Ces *temps* de silence étaient appelés, par les contemporains de Garrick, *grâces additionnelles.*

du parler habituel dans la société est applicable au geste et à la tenue. Au siècle dernier, l'Europe disait d'une façon proverbiale qu'un homme accompli devrait avoir les jambes d'un Espagnol, la main d'un Allemand, la tête d'un Anglais, le regard d'un Italien, le corps, la taille et le maintien d'un Français. C'était l'époque où nos acteurs se distinguaient par l'éloquence corporelle et les belles manières. Aujourd'hui que le sentiment de la distinction n'est plus propagé par les modèles que nous offre la scène, je doute qu'il nous soit permis de nous croire encore supérieurs aux autres peuples par l'élégance et la noblesse du maintien.

IV. — PRATIQUE DE LA SCÈNE.

Il n'est pas rare de rencontrer des artistes qui, après s'être laborieusement exercés, après avoir acquis certaines qualités estimables, restent sans empire sur le public, tandis que d'autres acteurs, sans étude, sans style, doués pour tout mérite d'un vague instinct d'imitation, d'un sans-gêne presque insolent, recueillent sur les scènes inférieures tous les avantages de la célébrité. C'est que, dans les arts d'exécution, mieux vaut un entrain naturel que la raideur disgracieuse d'un talent inachevé. Ce contraste est d'un fâcheux exemple pour les natures incomplètes et vulgaires. Le découragement les saisit au milieu de leurs études : elles accusent les rigides principes au lieu de s'affliger sur leur propre pusillanimité. Elles se jettent avec passion dans l'exagéré et le trivial, et lorsqu'elles ont à leur tour rencontré de ces effets qui secouent la foule grossière, elles se déclarent, avec plus d'emportement que les autres, contre tout ce qui est digne d'une approbation réfléchie. Telle est l'histoire de la plupart des acteurs de nos petits théâtres.

Dans l'art théâtral, on ne devrait jamais se laisser aller au découragement. Cet art diffère des autres en ce que le talent et la réputation s'y accroissent ordinairement avec l'âge. La faculté de se plonger tout entier dans un personnage, de débiter les pensées d'un auteur comme l'expression d'un sentiment réel, ne s'obtient qu'à la longue. Une fois acquise, cette puissance de transformation semble éterniser le talent. Baron à soixante-quinze ans, Préville à soixante-quatorze ans, l'Anglais Macklin à quatre-vingt-quatre ans, jouaient avec tout le feu de la jeunesse. « Il a soixante-cinq ans, disait Mlle Contat de Molé, et je ne connais pas un de nos jeunes amoureux pour se jeter comme lui aux genoux d'une femme. » Les dernières années de Monvel, de Talma, de Mlle Mars, leur ont assuré leur réputation impérissable. C'est qu'il faut aux intelligences les plus vives le secours du temps pour amener à point les créations importantes. Le rôle d'Orosmane était le triomphe de Lekain : ce grand artiste avait plaisir à le jouer souvent, et cependant il avouait n'avoir dit à son gré qu'une seule fois dans sa vie le « Zaïre, vous pleurez! » Un personnage ne se complète que par une continuité de petites trouvailles, d'imperceptibles détails qu'on s'approprie, quand on a la mémoire de l'accent et du geste, beaucoup plus rare que la mémoire des mots.

On dit et je crois que le mécanisme une fois acquis, l'étude la plus profitable est celle qu'on fait devant le public ; mais combien d'années ne faut-il pas à l'acteur pour apprendre à se faire du public un miroir dans lequel il s'examine comme devant sa glace! Talma possédait cette faculté au plus haut point. Lorsqu'il sortait

de la scène, reconduit jusqu'à la coulisse par ce frémissement d'émotion qui enivre l'artiste, il se tenait à l'écart, isolé dans un enthousiasme que chacun respectait. Se préparait-il à la scène suivante? Concentrait-il ses forces pour s'élever au-dessus de lui-même? Nullement. Il ne songeait qu'à la scène qui venait de finir. Il cherchait à se rendre compte des résultats obtenus, des parties défectueuses, des lacunes à remplir. Chaque représentation ajoutait au rôle quelque effet qui devait enrichir la représentation prochaine. Si Mlle George conserve, malgré le gaspillage de son talent, le prestige de la majesté royale, c'est que, dans les grands rôles de son ancien répertoire, elle n'abdique pas non plus sa souveraineté pendant les entr'actes. Elle en profite au contraire pour se rajeunir en se retrempant dans les inspirations de sa brillante jeunesse. Même fierté d'allure, même accent de physionomie derrière le rideau que devant le public : son regard haut porté ne descend jamais jusqu'au peuple de la coulisse. Elle marche silencieuse et pleine d'elle-même, indiquant seulement par un simple mouvement de doigt qu'on fasse passage. Place à Sémiramis! La foule s'écarte, la reine passe, et on s'incline.

On a longtemps divinisé la tradition. Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs semblent se faire un point d'honneur de ne rien devoir qu'à eux-mêmes. Entre ces deux extrémités, il y a une mesure à garder. Il faut étudier les traditions théâtrales avec respect, mais sans aveuglement. La création complète d'un des grands rôles de l'ancien répertoire est une œuvre si vaste, que peu d'acteurs y parviendraient sans le secours de leurs devanciers. Les pièces de Molière, sur lesquelles tant d'hommes habiles se sont exercés, sont, je crois, les plus riches en effets traditionnels. Un comédien nommé Fierville, qui mourut, âgé de cent six ans, en 1777, avait connu, dans sa jeunesse, sinon Molière, comme on le prétendait, du moins les élèves du grand homme. « Ce Fierville, dit dans ses *Lettres* le judicieux Noverre, me dévoila une foule de beautés que les autres acteurs m'avaient dérobées. » Telles qu'elles nous sont offertes aujourd'hui, ces pièces renferment, surtout dans les scènes gaies, nombre d'intentions fines et divertissantes, dont nous serions ravis, si nos impressions n'étaient pas affaiblies par la satiété. En disant, dans *le Misanthrope,* les couplets : *Si le roi m'avait donné Paris, sa grand'ville,* etc., les acteurs chargent leur voix d'accents chaleureux et sympathiques. Ce contraste entre le sens grivois des paroles et le ton enthousiaste de l'acteur vient de Baron, qui mettait de la coquetterie à conduire, dans ce passage, les spectateurs jusqu'aux larmes. Lorsque Talma, au second vers de sa fameuse entrée du rôle de Néron, disait : « *C'est ma mère.... je dois respecter ses caprices,* » on comprenait, à un frémissement d'impatience mal contenu, que le monstre serait bientôt à bout de son respect filial. On applaudissait Talma : il eût fallu admirer Lekain, premier auteur de ce trait. Voilà de ces inspirations que tout artiste doit être fier de s'approprier. Mais, combien de fois la routine, fille bâtarde de la paresse, a-t-elle usurpé les droits de la légitime tradition? Citons quelques exemples.

Pendant plus d'un siècle, il fut d'usage que le même acteur remplît les rôles de rois et de paysans, et comme Montfleury, le premier qui eût cumulé ces titres, était grand, gros, *largement entripaillé,* comme a dit de lui Molière, une forte complexion fut exigée de tous ceux qui abordèrent ce double emploi. Il se trouva quelques sujets, Lathorillière l'ancien, Brécourt, Sallé, Ponteuil, qui réussirent dans les deux nuances; mais la plupart étaient déplacés au moins dans un genre, comme le poëte comique Legrand, qui, parfait dans le grotesque, usait de son droit

pour faire rire dans la tragédie aux dépens de la majesté royale. Par analogie, la même actrice devait remplir les rôles de reines et de soubrettes. Mlle Desmares (1699-1721) jouait avec un égal succès dans la même soirée *Athalie* et *Lisette, Jocaste* et *Nérine*. Souvent les défauts, les infirmités physiques de ceux qui ont fait école, sont passés dans la tradition. Le nazillement des comiques est un héritage de ce Julien Geoffrin, qui créa, il y a plus de deux siècles, le type de Jodelet, dans la farce improvisée. Béjart, à qui s'adressait personnellement ce mot que Molière a mis dans la bouche d'Harpagon : *Chien de boiteux!* a fait boiter longtemps tous les héros de la grande livrée. Les trois excellents comiques du nom de Poisson ont eu un bredouillement contagieux. Théramène, quand il vint pour la première fois débiter à Thésée la magnifique amplification qui termine *Phèdre,* portait, comme les héros tragiques de son temps, une vaste perruque à la Louis XIV. Arrivé à ce passage : *J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils*, etc., il exprimait le désordre de son désespoir en rejetant par derrière une des touffes de devant, de même qu'aujourd'hui, dans les grandes crises, on passe ses doigts dans ses cheveux. Cette tradition du bonhomme Guérin a duré autant que les perruques à la Louis XIV. Qu'on ne croie pas que les sujets ineptes se laissent aller seuls à de telles puérilités; l'imitation est tellement dans les instincts du comédien, qu'à moins d'une attention soutenue, on imite au théâtre le bien comme le mal. Dans le Pasquin de *l'Homme à bonnes fortunes,* Dazincourt, artiste décent et de bon goût, ne manquait jamais d'aller tordre son mouchoir trempé d'eau de Cologne sur la tête du souffleur. Cette grossièreté ayant attiré une fois un coup de sifflet, les spectateurs routiniers vengèrent aussitôt l'acteur en déclarant tout haut que ce jeu de scène avait toujours été pratiqué depuis un siècle. A une des dernières représentations du *Bourgeois Gentilhomme,* j'ai vu M. Jourdain, lorsque son maître d'armes lui dit : *La main à la hauteur de l'œil,* prendre l'alignement de son œil, comme s'il en tirait un fil, en écartant sa main horizontalement. Ce geste de niais, qui est un contre-sens, puisque M. Jourdain est un sot vaniteux plutôt qu'une bête, provient sans doute de la tradition : l'acteur qui s'en est rendu coupable a trop d'esprit et de finesse pour l'avoir risqué de son chef. Je pourrais citer d'autres jeux traditionnels que les gens de goût condamnaient déjà il y a un siècle, et qu'on pratique encore aujourd'hui.

De toutes les traditions du bon temps, la plus utile à notre époque serait un certain secret qui a été celui de tous les grands acteurs du siècle dernier, en Angleterre comme en France. Ils avaient le don de s'emparer des plus mauvais ouvrages, de les recomposer, d'en faire un poëme dont ils devenaient les auteurs véritables, et avec lesquels ils attiraient le public. « Il y a dans chaque rôle, disait Talma, deux ou trois vers qui en sont la clef, c'est là ce qu'il faut savoir saisir. » Ces deux ou trois vers, que les acteurs de génie savaient discerner dans de misérables rapsodies, les mettaient sur la voie d'un type à établir, d'un caractère à peindre. La pièce du pauvre poëte disparaissait : elle n'était plus qu'un cadre vulgaire destiné à recevoir un portrait de main de maître. C'est ainsi que Molé, que Préville, ont trouvé moyen de créer d'une manière honorable pour eux et utile pour le théâtre cinquante à soixante rôles nouveaux dans des pièces inférieures à celles qui se font communément aujourd'hui. Lorsque les comédiens français, à défaut de pièces de grand style, empruntaient des ouvrages aux petits répertoires, ils les élevaient jusqu'à eux par le style de leur exécution. Aujourd'hui, en admettant un genre inférieur, on n'évite pas assez de s'abaisser jusqu'à lui.

Un dernier mot sur les accessoires, dont on a fait sur beaucoup de scènes le principal élément du succès. Le premier réformateur des costumes, Lekain, s'écriait : « N'usons du pittoresque qu'avec ménagement. » C'était l'instinct prophétique de l'inventeur qui entrevoit avec anxiété l'abus qu'on pourra faire de sa découverte. L'art de la mise en scène est poussé assez loin aujourd'hui pour que l'illusion théâtrale soit complète. Ce progrès a l'incontestable avantage d'ouvrir un champ plus vaste aux conceptions poétiques. Je doute qu'il soit également favorable à l'art du comédien, et je crains fort que le facile prestige du pittoresque ne fasse négliger le genre de peinture qu'on voudrait admirer au théâtre, celle des passions. C'est un fait d'expérience que sur toutes les scènes connues, on a vu décroître les effets moraux et matériels en raison inverse du perfectionnement des accessoires. Quel vaudevilliste laisserait jouer la moindre de ses pièces dans les conditions qui suffisaient à Corneille ? A cette époque, le principal foyer lumineux, au lieu d'être placé comme aujourd'hui dans l'enceinte réservée au public, était accroché au milieu de la scène, même lorsque la décoration représentait une forêt ou une place publique. Une scène de nuit, une poétique invocation au soleil, étaient débitées sous un buisson de puantes chandelles groupées en manière de lustre. Les bougies ne furent substituées aux chandelles, même à l'Opéra, que sous la régence, par un acte de libéralité du célèbre financier Law. On appelait alors les *balcons* des rangées de banquettes de chaque côté des coulisses d'avant-scène, où les gens du bel air se donnaient rendez-vous. L'insolent marquis entrant avec fracas au milieu d'une tirade, le jeune fat agaçant les actrices, semblaient narguer le parterre, qui ripostait souvent par des sifflets vigoureux. Quand le spectacle était attrayant, on était obligé de placer des sentinelles à l'entrée des coulisses pour contenir l'affluence des spectateurs. L'encombrement de la scène donnait souvent lieu à des incidents burlesques. A la première représentation de *Sémiramis*, la foule était si grande devant le tombeau à l'apparition de Ninus, que le factionnaire se mit à crier de toutes ses forces : « Place à l'Ombre, messieurs, s'il vous plaît! place à l'Ombre ! »

Quant aux costumes de ce temps, ils étaient arbitraires et souvent même grotesques, surtout dans les allégories de l'Opéra. Voulait-on figurer les Vents ? on les faisait paraître avec un petit soufflet à la main. On imagina une fois de représenter le Monde avec un habit bariolé comme une carte de géographie : sur la place du cœur, on avait écrit en gros caractères, *Gallia ;* sur une jambe, *Italia ;* sur le ventre, *Germania ;* à l'opposé, *terra incognita*. Si les personnages de la tragédie étaient costumés d'une manière capricieuse et infidèle, ce n'était pourtant pas par ignorance, car on connaissait au moins aussi bien qu'aujourd'hui l'antiquité grecque et latine. Nos aïeux se conformaient naïvement à leur poétique, qui avait pour base l'idéalisation, et, au lieu de viser, comme nous, à cette couleur locale qui n'est souvent qu'un mensonge, ils voulaient qu'un héros éveillât au premier coup d'œil l'*idée* de son caractère moral et de sa fortune. « Il faut, dit l'abbé Dubos, donner toute la vraisemblance possible aux personnages qui représentent l'action : voilà pourquoi on habille aujourd'hui ces personnages de vêtements imaginés à plaisir. Les habits des actrices sont ce que l'imagination peut inventer de plus riche et de plus majestueux. » En Angleterre, au rapport d'Addison, on recommandait à l'acteur chargé de traduire les infortunes d'un monarque de s'offrir au public avec un habit râpé : en revanche, le héros favorisé par le sort se présentait avec un panache si haut, que souvent « il y avait plus loin du sommet de cette

parure à son menton que de son menton à la pointe des pieds. » Le costume français, sous le grand règne, était le même pour la tragédie et la haute comédie : habit à l'ancienne mode, tricorne à plume, perruque longue, gants blancs, culotte courte, bas de soie, talons rouges. Les personnages héroïques endossaient par-dessus tout cela un simulacre de cuirasse. Ce costume, réservé dans le monde aux plus hauts personnages, éveillait du moins sur la scène une idée de majesté ; mais altéré peu à peu par les bizarreries de la mode et les coquetteries d'artistes, il dégénéra en accoutrement ridicule. Vers 1740, les Romains conservaient les grands cheveux ; de plus, ils les poudraient. Les cuirasses tragiques furent remplacées par des corsets lacés, avec des écharpes en bandoulière. Hommes et femmes prétendaient à la finesse de la taille : les premiers portaient des *hanches,* c'est-à-dire des paquets de crin qui les élargissaient d'un demi-pied de chaque côté. Les héroïnes traînaient d'énormes paniers qui alourdissaient leur démarche et empêchaient beaucoup de jeux de scène.

Un soir que *Gustave Vasa,* proscrit et fugitif, sortait des cavernes de la Dalécarlie, en habit de satin bleu, avec des parements d'hermine, on se prit à sourire, mais bien bas, et avec tout le respect que commandait le beau Dufresne. L'explosion du ridicule éclata un peu plus tard à l'Opéra, une fois qu'on vit Ulysse, longtemps ballotté par la tempête, sortir du sein des flots avec une perruque magnifiquement poudrée. La réforme inévitable fut entreprise par Chassé à l'Opéra, par Lekain et Mlle Clairon à la Comédie-Française. Croirait-on qu'il fallut un demi-siècle et l'influence des plus grands noms pour réduire l'esprit de routine? Lekain, osant supprimer les hanches pour *Tancrède,* et substituer dans *Gengis-Khan* une peau de tigre véritable au taffetas chiné, conserva la coiffure à la française, avec les rouleaux et la poudre. Condamner la poudre en présence de deux mille têtes enfarinées, n'était-ce pas, pour un acteur, jouer bien gros jeu? Ce que n'avait pas osé faire Gengis-Khan, un humble chanteur l'essaya, non pas sans une certaine prudence diplomatique. Il devait jouer Hercule. Il se présente avec des flots de cheveux noirs répandus sur ses épaules, portant d'une main la redoutable massue, de l'autre une perruque poudrée à blanc. Son geste indique qu'il est tout prêt à revenir à l'ancienne mode, si le public l'ordonne. Un murmure approbateur lui fait comprendre que sa témérité est excusée. Reprenant aussitôt sa pose de demi-dieu, il rejette au loin la fausse chevelure, et la salle éclate en applaudissements en voyant le nuage blanc qui s'élève lorsque la perruque tombe à terre. De ce jour, tout devint possible. Larive se fit coiffer à la Titus ; Talma, inspiré par le peintre David, se rapprocha rigoureusement de la réalité, pour la forme et même pour la qualité des vêtements antiques : le sévère manteau de laine remplaça, chez les vieux Romains, les étoffes de luxe dans lesquelles on aimait à se draper. De notre temps, les études pittoresques tiennent une place trop grande peut-être dans l'éducation théâtrale. On voit sur toutes les scènes, même les plus infimes, des acteurs qui savent composer et porter les costumes historiques. Je voudrais pouvoir en dire autant des costumes du jour. Les recherches entreprises particulièrement par chacun des artistes ont un inconvénient ; ces costumes, qui peuvent être exacts isolément, ne s'accordent parfois pas plus entre eux qu'avec la décoration : il en résulte un bariolage disgracieux et fatigant pour l'œil du spectateur. Les bons décorateurs d'Opéra de la fin du siècle dernier avaient pour maxime de considérer la scène comme un tableau mouvant où les tons doivent être assortis de même que sur la toile, et ils sacrifiaient la réalité douteuse des détails à l'harmonie de l'ensemble.

V.

Rapprochons en peu de lignes les traits caractéristiques du tableau. En France seulement, au XVIIe siècle, on produit des ouvrages qui laissent entrevoir la possibilité d'approprier à la scène moderne quelques-uns des effets de la scène antique. Après un long temps passé en expériences et en tâtonnements, commence vers le milieu du XVIIIe siècle une période d'environ trente ans, où nos acteurs conçoivent pleinement, où ils appliquent avec supériorité le genre d'idéalisation scénique en rapport avec nos chefs-d'œuvre littéraires. C'est, je ne puis trop le répéter, une manière d'anoblir et d'agrandir la nature qui doit s'arrêter précisément au point où commencerait l'invraisemblance ; c'est le secret d'imprimer dans l'âme des spectateurs le sentiment ou la pensée du poëte par une indéfinissable magie de geste et de parole. A notre école nationale, on oppose cette théorie d'origine étrangère qui prétend faire de la scène le miroir de la réalité. Soutenue avec la verve du prosélytisme, elle fait sur les esprits une impression vive, parce qu'elle présente un des aspects de la vérité, aspect nouveau pour notre public. Au lieu de reconnaître mutuellement leur légitimité, les écoles se nient et se combattent. Après la bruyante mêlée commence cette crise d'épuisement dans laquelle nous sommes. Les rangs se trouvent confondus, les doctrines se sont altérées en se mélangeant. Ceux qui prétendaient aborder la réalité par de franches peintures sont sous le poids d'une sorte de défaveur. L'instant serait favorable à l'ancienne école pour réagir; mais elle en est au lendemain d'une déroute, amoindrie, désorganisée, obligée de concentrer presque toutes ses espérances sur un talent dont le développement et le succès tiennent du phénomène. En somme, les seuls ouvrages qu'il soit possible de représenter aujourd'hui avec un ensemble pleinement satisfaisant, même à notre premier théâtre, sont ces compositions de demi-caractère et d'un genre indécis qui n'exigent pas impérieusement l'élévation et la pureté du style.

Dans la confusion présente, le point capital pour l'acteur est de se bien pénétrer de la diversité des styles qu'exigent les ouvrages admis sur notre scène, de diversifier en conséquence le mécanisme de son exécution, afin de pouvoir nuancer franchement chacun de ses rôles selon son véritable caractère. Il importe surtout d'assurer aux chefs-d'œuvre du répertoire national une interprétation qui en conserve le prestige. C'est dans ce but que j'ai essayé de rappeler comment les grands maîtres comprenaient la poétique traduction des réalités de la vie, quel rude apprentissage les initiait au sentiment de l'idéal, quel admirable enthousiasme les soutenait dans leur carrière.

Au siècle dernier, tous les poëtes qui travaillaient pour la Comédie française, on en comptait trente à quarante, se faisaient un devoir autant qu'un plaisir de diriger ceux qui se vouaient au théâtre; quelques-uns même, comme Laharpe, Collé, Colardeau, étaient capables, assure-t-on, d'appuyer leurs conseils par des exemples. Pour Voltaire, on sait qu'il était de feu sur ce point. Quels sont ceux de nos auteurs contemporains qui ont approfondi l'art de la déclamation ? Je l'ignore. Ils ne font preuve de leur habileté qu'en traçant les évolutions matérielles de la mise en scène. Ce n'est pas seulement par leurs conseils, c'est encore

par leurs ouvrages que leur influence pourrait se manifester utilement. Qu'ils fournissent plus souvent des rôles faits pour exciter l'intelligence, qu'ils ne cherchent plus l'effet que dans la puissante personnification des caractères, que la plénitude de leur style commande une diction exacte et mélodieuse, et ils verront refleurir des talents qu'on croyait épuisés ; que les rôles secondaires ne soient pas tellement sacrifiés qu'on ne puisse y faire ses preuves, et des talents nouveaux, qu'on verra apparaître, répondront de l'avenir.

Et le public lui-même ne semble-t-il pas avoir abdiqué? Le comédien de notre temps n'entend presque jamais que cet affreux tapotement de la *claque* salariée qui sonne faux comme un mensonge. Quelle différence entre les conditions où le place notre froideur et celles où s'épanouissaient les talents de ses devanciers ! La clientèle de la Comédie française, à sa plus belle époque, était peu nombreuse ; mais c'était l'élite du peuple qui donnait le ton à tous les autres. Suivant un calcul de Lekain, le théâtre était fréquenté par quatre à cinq mille personnes au plus, dont un dixième avait ses entrées gratuites. A ce compte, en admettant un minimum de mille personnes par soirée, la salle se retrouvait garnie des mêmes figures tous les quatre ou cinq jours. Une preuve de ce fait, c'est que sur une recette d'environ 400,000 livres, les petites loges louées à l'année procuraient au moins 200,000 livres. Ainsi, l'acteur et le spectateur se connaissaient, se comprenaient, possédaient également bien le répertoire, les traditions, les règles du métier, communiquaient directement par les annonces faites de vive voix, par les discours de rentrée et de clôture, avaient, en un mot, mainte occasion de se renvoyer mutuellement l'enthousiasme. « Après la pièce, disait à l'âge de quatre-vingt-six ans Mlle Dumesnil, en dictant ses *Mémoires* dans le grenier où la révolution l'avait conduite, le foyer de la Comédie française offrait l'aspect d'un des plus beaux salons de compagnie de Paris. On ne s'y montrait que paré : magnificence, grâces, manières, élégance, politesse, galanterie, esprit, conversation piquante, tout y était réuni pour l'instruction d'un jeune acteur qui savait observer. Les actrices y avaient le maintien du plus grand monde et la plus aimable décence. »

Les applaudissements de la bourgeoisie, les cajoleries de la noblesse, flattaient les comédiens sans les satisfaire. Il fallait à leur légitime orgueil l'assentiment d'un petit nombre d'hommes à qui la voix commune attribuait l'amour de l'art et la sûreté du goût. « Lorsque je jouais, dit la fière Clairon, je cherchais à découvrir dans la salle le connaisseur qui pouvait y être, et je jouais pour lui ; si je n'en apercevais pas, je jouais pour moi. » Ceux à qui les acteurs déféraient cette magistrature littéraire, la prenaient au sérieux et s'en faisaient en quelque sorte un état. Leur approbation ne s'exhalait pas en hyperboles et en métaphores, comme celle des mélomanes de notre temps ; c'était par une attention soutenue, par la fréquence de leurs avis qu'ils prouvaient à l'acteur le cas qu'ils faisaient de son talent et de sa personne. La philosophie du langage, la littérature, l'histoire, les beaux-arts, la science des mœurs et de la nature, telles étaient les sources où ils puisaient sans cesse pour contribuer, par d'utiles conseils, à la composition des grands rôles; ainsi étaient-ils forcés de se tenir dans ce courant d'idées où se plaisent les intelligences supérieures, et, par un rare privilége, le plaisir se réalisait pour eux en solide instruction. Mis dans la confidence de tous les travaux du théâtre, ils entraient, pour ainsi dire, en collaboration discrète avec les artistes, et parfois il leur arrivait de participer aux émotions du triomphe, quand le trait qu'ils avaient inspiré enlevait les applaudissements de l'auditoire.

Si les esprits distingués de notre temps pouvaient bien comprendre les fines jouissances de ceux qu'on appelait autrefois les amateurs de la Comédie, s'ils entreprenaient de faire leur propre éducation théâtrale en dirigeant celle de nos jeunes comédiens, le bel art dont l'affaiblissement devient un sujet d'inquiétude ne tarderait pas à reprendre son ancien éclat.

A. Cochut.

CABANIS.

NOUVELLE ÉDITION DE SES OEUVRES PHILOSOPHIQUES,

PAR M. PEISSE [1].

Parmi les hommes qui ont soutenu la cause de la philosophie du dernier siècle à ses derniers jours, aucun n'a laissé peut-être une mémoire plus justement honorée que celle de Cabanis. Ses vertus aimables, le charme de son amitié, de son commerce, de son entretien, ont pénétré d'un de ces souvenirs qui ne passent point le cœur des hommes déjà rares qui l'ont connu. Son caractère élevé, la pureté de sa vie, sa fidélité généreuse à ses opinions, l'indépendance de son âme, ont laissé de lui une haute idée aux hommes, rares aussi, qui estiment de telles qualités à leur véritable prix. Quant à la supériorité de son esprit et de ses talents, les monuments subsistent, et ses ouvrages, plus loués pourtant que cités et plus cités encore que lus, comptent parmi les livres dont la postérité doit savoir le nom.

Il était digne de M. Peisse de nous retracer la vie de ce sage d'un temps bien différent du nôtre, et de porter un jugement définitif sur le plus célèbre de ses ouvrages. M. Peisse, qui semble ne nous donner qu'à regret de trop courts écrits, mais qui n'en donne que d'excellents, n'est étranger à aucune partie de la science de l'homme, et son esprit, profondément philosophique, est familiarisé avec les recherches du naturaliste comme avec les méditations du métaphysicien. C'est donc en toute confiance que le public doit recevoir de ses mains une vie de Cabanis et un exposé général de sa doctrine, servant d'introduction au *Traité des rapports*

(1) Chez Baillière, rue de l'École de Médecine.

du physique et du moral que le nouvel éditeur éclaircit, complète ou rectifie par des notes importantes, et par les lumières d'une meilleure psychologie et d'une physiologie plus avancée. A la suite de ce *Traité* fameux, il a placé cette *Lettre sur les causes premières* que Cabanis avait laissée inédite, mais qui, imprimée déjà une première fois, est aujourd'hui le complément indispensable de sa doctrine, et qui la rachète de ses plus fâcheuses conséquences en rendant témoignage de l'étendue d'un esprit supérieur à ses ouvrages. Enfin, cette édition, préférable à toutes celles qui l'ont précédée, nous paraît l'expression complète et finale de ce qu'on peut appeler la philosophie de Cabanis.

Avant de la discuter encore une fois à l'aide des savants conseils de M. Peisse, qu'il nous soit permis de dire un mot du philosophe. Nous ne voulons point raconter sa vie, nous ne pourrions que répéter son biographe ou l'affaiblir, et refaire ou transcrire une notice qui mérite d'être lue tout entière et comme elle est; mais nous avons à cœur de louer l'homme qu'elle nous fait connaître, un de ces hommes d'élite que l'ingratitude du temps présent voudrait quelquefois oublier, un de ces hommes en qui s'est personnifiée, sous les traits les plus respectables, la pensée de nos pères et de nos maîtres. Cabanis avait été présenté à Voltaire par Turgot; il avait serré la main mourante et fermé les yeux de Mirabeau, reçu les adieux suprêmes des girondins proscrits, illustré l'Institut à sa naissance, présidé à la fondation de notre célèbre École de médecine de Paris, et il a rendu le dernier soupir entre Laromiguière et Tracy. Qui mieux que lui, qui plus fidèlement pourrait, dans l'ordre intellectuel, nous représenter la révolution? Quelle vie a dû plus fidèlement que la sienne réfléchir dans son cours tous les événements et toutes les idées de cette grande époque? Aussi demeura-t-il religieusement fidèle dans sa conduite et dans la science à l'esprit de son temps; il en acheva, et, bien mieux, il en pratiqua la philosophie.

Cabanis était un pur libéral. Quoiqu'il soit mort sénateur, il n'aimait point l'empire. Il accueillit avec froideur ses brillantes prémices, et s'il le jugea un moment utile, il ne le crut jamais nécessaire. Il faut le compter dans ce petit nombre d'esprits libres et persévérants qui n'accordèrent jamais que la réorganisation sociale eût besoin d'une dictature même glorieuse, et que la révolution ne possédât pas dans ses propres principes et dans ses propres forces tout ce qu'il fallait pour se sauver, sans recourir à l'onéreuse protection d'une habileté toute puissante. Jugea-t-il bien alors une question que la France, après tout, a décidée autrement que lui? Ce n'est pas le lieu de prononcer; mais il est toujours à propos d'honorer ces nobles intelligences dont les convictions opiniâtres résistèrent à la pression du malheur, aux mécomptes des événements, aux séductions même de la gloire et du génie. Dans un temps où tant d'esprits distingués d'ailleurs, troublés et comme abaissés par des épreuves moins rudes et de médiocres difficultés, remettent en question les croyances de cinquante années et se rendent aux tentations d'une vulgaire prudence, on se sent touché d'un respect profond pour les hommes qui, au commencement de ce siècle, sans autre engagement avec la révolution que l'honneur de leurs principes, n'ont jamais désespéré d'elle, et qui, dominant des réactions irréfléchies, ont confié le triomphe de leur cause à un avenir qu'ils savaient bien que leurs yeux ne verraient pas.

Tel fut Cabanis, et dans le portrait fidèle que nous retrace M. Peisse, nous reconnaissons parfaitement ce noble caractère qui unissait à la dignité la bienveillance, qui tempérait l'inflexibilité des convictions par une douceur captivante,

heureux mélange de qualités exquises qui inspirait à l'excellent Andrieux l'idée inattendue de le nommer à côté de Fénelon (1).

Il nous convient de parler ainsi de l'homme, et de protester encore une fois de notre invariable attachement à la cause qu'il servit, quand en étudiant de nouveau son principal ouvrage nous allons accuser encore une fois les graves différences qui s'élèvent entre lui et nous. Dans la sphère de la métaphysique, nous nous séparons de Cabanis et des siens, on le sait, et cependant nous faisons profession d'être au nombre des obscurs continuateurs de la philosophie qui donna au monde la révolution française. Jaloux d'assurer à cette philosophie une autorité plus grande en l'appuyant sur des principes plus élevés et plus certains, nous essayons de la faire profiter de ce que le temps, l'expérience et la réflexion nous peuvent avoir appris; mais nous savons que nous venons d'elle, et aucune des puérilités comme aucun des calculs du moment ne nous déciderait à renier notre origine. Il y a deux manières, en effet, de se séparer d'une doctrine antérieure, la réaction et le progrès. Nous détestons toutes les réactions, mais nous ambitionnons le progrès, fruit des années peut-être plus que du génie. Il nous semble que nos devanciers, s'ils revivaient, seraient avec nous, comme nous nous persuadons que, si le sort nous eût fait leurs contemporains, nous aurions été avec eux.

Ces précautions étaient nécessaires peut-être dans un moment où rien n'est moins tentant que de paraître, même en passant, dans les rangs des ennemis d'une philosophie quelconque. Je sais bien que ces sortes de gens n'en veulent plus guère à celle de Cabanis, qu'on peut la critiquer sans les rencontrer à côté de soi, et que même de pieux défenseurs des causes saintes semblent quelquefois regretter le temps où elle dominait sans débat, et couvrir d'une amnistie les systèmes qui indignaient Joseph de Maistre; mais il faut peu s'attacher à ces variations, à ces artifices de la polémique. Au fond, ce n'est point à tel ou à tel système qu'on en veut, c'est à la philosophie même, c'est-à-dire à la raison libre. On la cherche là où on la voit active et puissante, et délaissant les positions par elle abandonnées, on réserve toutes les attaques pour les points nouveaux où elle a planté son étendard. L'objet permanent d'une inimitié intéressée, n'est-ce pas cette vraie puissance spirituelle qui sous des formes diverses a, depuis le moyen âge, affranchi le monde, et préparé ou fondé l'état nouveau des sociétés humaines?

Que ceci soit dit une bonne fois, et revenons à M. Peisse, pour examiner avec lui les principes philosophiques de Cabanis.

On sait que c'était en France, au XVIIIe siècle, une maxime reçue, un axiome, un dogme que cette proposition : *toutes les idées viennent des sens.* Le mot d'*idées* désignait tout ce que pense l'humanité, et *les sens* étaient le nom de la sensibilit La proposition signifiait donc que la sensibilité est l'origine de la pensée, ou qu la pensée est la sensation transformée. Or la sensation, la sensibilité, les sens, tout cela n'existe qu'à la condition d'un appareil matériel qui est l'organisme. L'organisation ou le corps organisé, c'est le physique. Certains phénomènes de l'organisation donnent ou paraissent donner ces affections ou modifications intérieures qui s'appellent sensations. Or la sensation et tous ses dérivés, idées ou facultés, c'est

(1) Je cite de mémoire, et je ne garantis pas la parfaite exactitude de la citation. C'est, je crois, dans une pièce de vers lue à l'Institut que l'auteur parle de ceux qui un jour

Seront réunis
Avec les Fénelon, avec les Cabanis.

le moral; et comme la sensation ne va pas sans l'organisme, le moral ne va pas sans le physique : il y a des rapports entre le moral et le physique. Telle est, dans la doctrine de ce temps, l'expression exacte de ce fait d'expérience continuelle que l'homme vit et pense dans un système organique, qui n'est pas essentiellement la pensée ni la vie, ce que le vulgaire exprime en disant hardiment qu'il a un corps et une âme.

La nature humaine ne paraît donc pas rigoureusement simple. L'homme n'est pas un, disait Hippocrate; il est double, disait saint Paul. En quoi consiste cette duplicité? Est-elle substantielle, c'est-à-dire l'homme est-il l'union de deux substances? Est-elle seulement phénoménale, c'est-à-dire une seule substance présente-t-elle deux ordres de phénomènes qui se répondent entre eux, sans pouvoir se réduire les uns aux autres? Question profonde, quoique sainement résolue par la croyance universelle; question difficile, quoique peu douteuse, mais qui, pour la logique et l'expérience, est postérieure à cette autre question : Quels sont les rapports du physique et du moral, ou des phénomènes d'un ordre avec les phénomènes d'un autre? Et c'est, à vrai dire, cette seconde question qu'annonce le titre de l'ouvrage de Cabanis, si bien qu'il aurait, à la rigueur, pu la résoudre sans s'expliquer sur la première. Mais il faut avouer que la question des rapports du physique et du moral ne saurait être indifférente au point de savoir ce que c'est essentiellement que le moral, ce que c'est en soi que le physique. Aussi, en étudiant spécialement les rapports, Cabanis n'a-t-il eu garde de s'interdire toute vue ultérieure, et de se refuser à toute recherche, ou du moins à toute conjecture touchant la valeur et la portée de cette duplicité exprimée par le mot de *rapports;* car si les rapports sont tels que les manifestations du moral aient toujours les organes pour cause immédiate, n'est-il pas tentant de conclure que le moral, étant l'effet du physique, est de même nature, d'après cette loi de l'expérience que l'effet est homogène à sa cause?

L'affirmative sur cette question est assurément l'idée constante, bien que rarement explicite, de l'ouvrage de Cabanis, et cette idée est le fond de la doctrine qu'on est convenu de nommer le matérialisme, nom qui d'ailleurs n'est pas toujours exact, car parmi les partisans un peu pénétrants de cette doctrine, plus d'un, en niant la distinction de l'âme et du corps, est revenu sans trop s'en douter à l'idéalisme, et je ne sais si Cabanis lui-même y a toujours échappé. Mais enfin le public, qui n'entend pas finesse aux choses philosophiques, impute le matérialisme à quiconque veut que l'organisation soit tout l'homme. Or ce système, il faut bien en convenir, paraît assez naturel, dès qu'on admet que tout dans la pensée est au fond sensation. Ramener toutes les choses intellectuelles à un fait mixte qui implique nécessairement les causes externes et les phénomènes nerveux, c'est atténuer ou masquer la part des phénomènes propres de la conscience, c'est-à-dire tout ce qu'elle nous atteste, indépendamment des sens et de leurs objets, tout ce qu'il y a d'interne dans l'homme, tout ce qu'il y a de purement intellectuel dans l'intelligence. De là on en vient vite au point d'abstraire tout à fait la conscience et de s'en débarrasser comme d'un témoin incommode. Toute l'intelligence est sensation, mais toute sensation n'est sensiblement qu'organisation, et le matérialisme est tout près d'être justifié. Je dis tout près, car, même poussé à cette extrémité, je ne me rendrais pas. Tout le monde sait comment Leibnitz restreignait la première maxime : Tout dans l'intelligence est sensation, *excepté l'intelligence même.* Pareillement je dirais : Tout dans la sensation est organisation,

excepté la sensation même. L'acte de la sensation comme l'acte intelligent n'est constaté ou connu que par la conscience; l'un comme l'autre est un fait de conscience, et la conscience en soi n'a point d'organes. Il y a donc un moi inorganique, je veux dire qui *n'est* point organe, quoiqu'il puisse *avoir* des organes. C'est ce qu'exprime cette phrase vulgaire : L'homme *a* un corps.

La philosophie dite des sensations, quoique tendant au matérialisme, peut être ainsi ramenée au spiritualisme. C'est ce que ne nous contestera point M. Peisse, qui a tenté, par des recherches tout autrement approfondies, de renouer les liens entre la psychologie et la physiologie. A l'intelligence, à la sensation que témoigne la conscience, M. Peisse ajoute la vie. Il y a, selon lui, une conscience de la vie qui n'est celle d'aucun acte intellectuel ou sensitif particulier; et sur cette observation qu'il rend neuve en la rendant féconde, il a fondé, lui aussi, une théorie des rapports du physique et du moral qui se laisse apercevoir dans son introduction à celle de Cabanis et que nous sommes impatients de lui voir développer dans un ouvrage dès longtemps promis.

Mais notre point de vue, mais le sien, n'étaient pas le point de vue de Cabanis. Regardant l'étude du moi interne comme à peu près achevée par Locke et Condillac, il laissait à Tracy le soin de la terminer et de lui donner sa dernière forme sous le nom d'idéologie. Puis prenant l'idéologie comme une science faite, comme une chose convenue, il se plaçait en dehors, et il étudiait le moi organique dans celles de ses fonctions et de ses affections qui paraissent donner naissance à des phénomènes du moi moral. A ce point de vue, l'organisme est toujours cause, et les faits intellectuels ou moraux toujours effets; c'est le physique qui meut et le moral qui est mû, et comme le corps de l'homme est lui-même sous l'empire des modificateurs externes, la spontanéité, la liberté, l'activité de la personne humaine reste dans l'ombre ou plutôt disparaît. Et c'est ainsi que, sans vouloir peut-être annihiler l'existence propre du moi de la conscience et de la volonté, sans en déclarer du moins l'intention, l'observateur est entraîné à de fortes apparences de matérialisme, et la conclusion implicite de son livre est la négation de l'esprit humain.

Il faut en effet juger l'ouvrage qui nous occupe par les impressions qu'il produit plutôt que par les principes qu'on y trouve. Rien de moins équivoque que le caractère et la tendance du livre; mais rien de moins distinct et de moins saisissable que la doctrine, si l'on veut l'analyser. Point de système, point de méthode; pas plus pour les naturalistes que pour les philosophes, ce n'est un traité scientifique, et malgré l'extrait raisonné qu'en a bien voulu faire M. de Tracy, il serait difficile de le soumettre à une déduction régulière. Les propositions générales y sont présentées comme des vues plutôt que comme des théorèmes ou des conclusions; les faits plutôt comme des exemples que comme des preuves, et ces faits allégués et non constatés n'offrent pas ces caractères de détermination et de certitude qu'exigent aujourd'hui les sciences physiques. Cabanis semble parler en homme de lettres instruit plutôt qu'en médecin, et sa manière est celle des écrivains diserts du dernier siècle, non celle des expérimentateurs sévères du nôtre. Il décrit ou raisonne sans rigueur, il paraît citer la science plutôt que la faire. Disons-le hardiment, l'ouvrage n'est pas philosophique. Est-il du moins sérieusement physiologique? Nous doutons qu'il puisse y prétendre, du moins depuis que la physiologie a reçu en France l'empreinte et la direction que lui imprima le génie de Bichat; et si le livre paraissait aujourd'hui, je ne sais en vérité s'il produirait dans le monde savant une sensation égale à son mérite.

Obligé pourtant d'y recueillir des pensées éparses pour en recomposer une sorte de doctrine, voici ce que j'essaierais de dire, en conservant autant que possible les expressions même de l'auteur.

L'influence du physique sur le moral est telle que la distinction entre l'un et l'autre est nulle quant à l'origine des phénomènes de l'un et de l'autre.

Ce principe est appuyé et éclairci par deux ordres de développements, l'un qui appartient à la philosophie, l'autre à la physiologie.

Quoiqu'il professe en effet qu'il ne fait point de métaphysique, Cabanis en a une. C'est, comme nous l'avons vu, l'idéologie, et voici comme il la rattache à sa physiologie. Il est convenu, dit-il, que la sensibilité physique est la source de toutes les idées et de toutes les habitudes qui constituent l'existence morale de l'homme. On sait que de nos sensations, c'est-à-dire des impressions qu'éprouvent nos différents organes, dépendent nos besoins, et l'action des instruments qui nous sont donnés pour y satisfaire. Cette action se résout en mouvements des organes. La vie est donc une suite de mouvements qui s'exécutent en vertu des impressions reçues dans les parties sensibles. Parmi ces mouvements, on distingue ceux desquels résultent les opérations de l'esprit, ou pour mieux parler, les opérations de l'intelligence et celles de la volonté.

Mais ces opérations, savoir nos idées et nos déterminations, ont la même source; elles se confondent donc à leur origine avec les autres mouvements vitaux, et dans l'homme, considéré sous les deux points de vue du physique et du moral, tous les phénomènes se trouvent ainsi ramenés à un principe unique.

Ceci s'appuie sur deux sortes de preuves :

L'une est spéciale. La ligature ou la section pratiquée sur les organes même de la sensibilité, savoir les nerfs, abolit, dans la partie soumise à l'expérience, la faculté de tout mouvement volontaire, puis celle des impressions, puis celle des mouvements vagues, puis la vie. Ainsi une partie même nerveuse, séparée du reste de l'organe ou système sensitif, devient insensible. Une atteinte matérielle portée dans les centres principaux de ce système altère, suspend ou détruit la sensibilité, l'intelligence, la volonté.

L'autre preuve est générale; elle résulte de ce fait d'expérience universelle que la manière de sentir, et avec elle les idées, les caractères, les habitudes, les actions, sont soumises à l'influence de l'âge, du sexe, du tempérament, des maladies, du régime, du climat. Cette sextuple influence est proprement le sujet de l'ouvrage.

Cette philosophie est appuyée sur une certaine physiologie. La vie n'existe que là où se rencontrent l'organisation et la sensibilité. La cause première de la sensibilité, de l'organisation, de la vie, est inconnue; cependant on doit la rattacher aux lois générales qui régissent la matière, et peut-être, puisque la sensibilité se résout en mouvement, aux lois et aux causes du mouvement, source de tous les phénomènes de l'univers.

La sensibilité consiste dans la faculté que possède le système nerveux d'être averti des impressions produites sur ses différentes parties, et notamment sur ses extrémités. Elle est dans tout l'organisme, elle est l'unique source de tous les mouvements organiques. L'irritabilité, dont on a voulu faire la propriété générale de l'organisation, n'est qu'une conséquence de la sensibilité; mais il faut distinguer la sensibilité de la conscience des impressions : elle en est indépendante. Les sensations ne sont pas seulement les impressions des sens mis en contact avec les

choses extérieures. Il y a aussi des impressions internes reçues par les organes dont nous n'avons pas toujours conscience, et qui déterminent en nous des mouvements organiques de toute sorte, aperçus ou non par le moi. Or, comme ces impressions sont dues à la sensibilité des organes, il faut bien les appeler sensations; et ce n'est qu'à la condition d'entendre ainsi le mot de sensation, que l'axiome qui dérive de la sensation toutes nos idées et toutes nos déterminations est vrai.

La sensibilité est donc répandue dans tous les organes; mais elle réside spécialement et éminemment plutôt qu'exclusivement dans les nerfs des organes. Les nerfs sentent, mais le sentiment, c'est-à-dire la perception des sensations, a des organes particuliers; c'est dans le centre commun des nerfs, c'est dans le cerveau, dans la moelle allongée, et vraisemblablement dans la moelle épinière, qu'il faut chercher les principaux organes du sentiment. L'individu se détermine en général en vertu de ses perceptions. Toutefois, l'état des autres organes intérieurs, surtout des viscères des cavités de la poitrine et du bas-ventre, les impressions qui y sont reçues, les modifications qui s'y accomplissent, agissent sur la manière de sentir, et sont la source d'un grand nombre d'idées et de déterminations. Avant la naissance même, l'enfant a reçu des impressions diverses, originaires de divers systèmes d'organes, et il en est résulté pour lui de longues suites de déterminations, et de là des penchants, des habitudes. Le cerveau est le centre commun; mais il existe et dans certaines circonstances il se forme des centres partiels, des foyers différents de sensibilité, qui ont une vie propre, où les impressions se réunissent et sont tantôt réfléchies directement sur les organes du mouvement, tantôt transmises irrésistiblement au centre cérébral; dans tous les cas, elles modifient les jugements, les affections, les volontés. Ce qui distingue en général le cerveau ou plutôt la pulpe cérébrale et médullaire du reste du système nerveux et de l'organisme, c'est non-seulement de recevoir des impressions qui lui sont propres, mais d'avoir communication de celles des autres organes; c'est d'exercer avec intensité le pouvoir de réaction sur soi-même pour produire le sentiment, sur ses impressions pour en tirer des jugements et des déterminations, sur les autres parties de l'organisme pour produire le mouvement. C'est dans le cerveau que ce pouvoir de réaction prend le caractère de la volonté. Son action propre sur les impressions, sa fonction caractéristique, c'est la pensée. Le cerveau est un viscère destiné à la produire, comme l'estomac à opérer la digestion et le foie à filtrer la bile. Les impressions, en arrivant au cerveau, le font entrer en activité, comme les aliments, en tombant dans l'estomac, l'excitent au mouvement propre de ses fonctions. Les impressions parviennent au cerveau par l'entremise des nerfs; le viscère entre en action, et bientôt il les renvoie métamorphosées en idées. Le cerveau digère en quelque sorte les impressions, et fait organiquement la sécrétion de la pensée.

La sensibilité est inexplicable dans la physique animale et dans la philosophie rationnelle, comme l'attraction dans la physique des masses. Le mode de communication des diverses parties du système nerveux entre elles, leur mode d'action sur les organes, sont couverts d'un voile épais; mais, sans remonter à la cause de la sensibilité, laquelle se confond avec les causes premières, on peut conjecturer que l'agent invisible qui porte les impressions des extrémités sensibles aux divers centres, et de là rapporte vers les parties motrices l'impulsion qui doit y déterminer les mouvements, est l'électricité modifiée par l'action vitale. Et quant à l'action vitale elle-même, impénétrable dans sa cause, il semble qu'elle puisse être

rattachée aux lois générales du monde. Il est possible d'entrevoir dans la matière organisée une tendance à des mouvements de dilatation et de contraction, et dans sa formation une certaine attraction, une certaine affinité, en un mot, des phénomènes qui paraissent susceptibles d'être ramenés aux conditions primitives du mouvement et de la matière en général.

C'est de cette philosophie, appuyée sur cette physiologie, que l'auteur se croit en droit de conclure que, puisque le mot facultés de l'homme n'est que l'énoncé général des opérations produites par le jeu des organes, et que ses facultés physiques, d'où naissent ses facultés morales, constituent l'ensemble de ces opérations, le physique et le moral se confondent à leur source, ou, pour mieux dire, le moral n'est que le physique considéré sous certains points de vue plus particuliers, l'unité du principe physique correspond à celle du principe moral qui n'en est pas distinct. Et par conséquent les sciences morales rentrent dans le domaine de la physique; elles ne sont plus qu'une branche, une partie essentielle de l'histoire naturelle de l'homme. Et c'est peu que la physique de l'homme fournisse les bases de la philosophie rationnelle, il faut qu'elle fournisse encore celles de la morale; la saine raison ne peut les chercher ailleurs.

Discuter en détail ce simple résumé de ce qu'on peut appeler la doctrine générale du livre des *Rapports* serait une œuvre infinie ; mais il en ressort évidemment qu'un fait a dominé la pensée de Cabanis, c'est le fait singulier et certain, mystérieux et familier, de l'influence du physique sur le moral. Ce fait que l'expérience atteste journellement tente les esprits les moins systématiques en faveur des systèmes matérialistes. On entend sans cesse dans le monde des réflexions chagrines ou moqueuses sur cet assujettissement de nos facultés à nos besoins. L'homme s'est plaint souvent d'être une machine avant que des philosophes aient imaginé de l'en vanter.

Ce fait a mille symptômes; il n'est que la généralisation d'une foule de faits particuliers. Le livre de Cabanis est un recueil descriptif des plus saillants qu'il ait pu recueillir. Il les présente avec art, avec talent sans doute, encore qu'il apporte rarement dans la description une exactitude expérimentale. Cependant une grande partie de ces faits ne peuvent donner naissance à aucune démonstration, à aucune induction, quant à l'objet qu'il semble se proposer; ce sont des renseignements précieux pour l'histoire naturelle, et voilà tout. L'influence des âges, des sexes, des tempéraments, des maladies, du régime et des climats, sur les idées, les affections, les dispositions et les habitudes morales, peut ressortir en effet assez clairement des six mémoires que Cabanis consacre à l'établir ; mais il en résulte peu de chose pour la solution des grandes questions philosophiques, et il n'a pas mis dans son ouvrage les preuves des conséquences que ses disciples en ont tirées et qu'il a l'air de désirer ou de prévoir. Au fond, on dirait qu'il cherche à complaire au matérialiste, mais qu'il n'est nullement sûr de l'être lui-même. Son ouvrage a une tendance et point de conclusion.

Parmi les circonstances qui influent sur l'état intérieur, il en est un grand nombre dont l'effet prouve seulement que l'homme est un être sensible, un être qui communique avec le monde physique. Quand, par exemple, un fait matériel agit sur le moral d'un individu à travers le physique, par le plaisir ou la douleur, même sentis confusément, c'est un phénomène qui ne prouve rien contre l'esprit. Ainsi la maladie attriste; elle rend tantôt égoïste et morose, tantôt affectueux et reconnaissant. La jeunesse donne de la confiance et de la hardiesse, parce qu'elle

a force, avenir, inexpérience; la vieillesse, par des raisons opposées, inspire des dispositions contraires. Dans une saison humide, sombre et froide, l'homme sera faible, inerte et timide; dans les climats sereins et ardents, il passera par des alternatives de vivacité et d'indolence. Le régime et le tempérament produisent aussi leurs effets, qui se rapportent au sentiment du bien-être ou de la force, de la souffrance ou de la faiblesse. Que conclure de cela, si ce n'est que l'homme est sensible, et que son être moral, son esprit, son âme, lui-même enfin, s'intéresse nécessairement, par sa constitution, à tout ce qui arrive à ses sens? Conclure que tout est corps en lui serait aussi raisonnable que tirer la même conséquence de ce qu'une perte de fortune attriste, de ce qu'une heureuse nouvelle égaie, de ce que le spectacle du malheur attendrit, en un mot, de ce qu'un fait extérieur et matériel modifie les dispositions de l'âme; car cela aussi est du physique agissant sur le moral.

Il faut donc écarter de la question les faits matériels qui sont de nature à provoquer directement des affections agréables ou désagréables, et à modifier ainsi le moral indirectement. Les effets qui en ce genre méritent surtout attention sont ceux qui paraissent n'avoir aucun rapport appréciable avec leur cause. Qu'une chose douloureuse occasionne de la douleur et trouble l'âme, rien de plus simple; mais qu'une chose indifférente, dont les effets apparents et physiques n'ont nulle analogie avec notre état intérieur, modifie, accélère, ralentisse, suspende nos opérations mentales, le problème devient plus curieux et plus difficile. L'action des substances qu'on a nommées hilarantes produit la bonne humeur. Le café donne de l'esprit, même à d'autres que Voltaire. Or, quel rapport entre le café et l'esprit? Est-ce parce que le café procure une sensation agréable? Bien des breuvages donnent des sensations agréables, qui ne profitent nullement à l'intelligence. Enfin, de tous les faits accumulés par Cabanis, aucun ne défie plus les explications que le plus simple, que le plus vulgaire, que celui dont Lucrèce disait il y a deux mille ans :

Cor hominum quum vini vis penetravit
Acris, et in venas discessit diditus ardor;
Consequitur gravitas membrorum, præpediuntur
Crura vacillanti, tardescit lingua, madet mens,
Nant oculi; clamor, singultus, jurgia sequuntur.
Cur ea sunt, nisi quod vehemens violentia vini
Conturbare animam consuevit corpore in ipso?

C'est donc un fait que le physique influe sur le moral, à ce point qu'une cause physique, sans aucune signification morale par elle-même, en modifiant les organes d'une manière inaperçue de la sensibilité, peut influer, non-seulement sur la disposition morale, mais encore sur les opérations intellectuelles. Je ne m'aventure pas à dire avec Cabanis qu'elle donne des idées, qu'elle produit des jugements, qu'elle est une source d'affections et de pensées; ce serait en dire plus que je n'en sais. Nous n'avons de certain que trois points, ou plutôt trois faits : 1° une cause extérieure, boisson, médicament, odeur, etc., mise en rapport avec les organes; 2° une affection ou modification, perçue ou non, des organes, comme l'excitation, l'engourdissement, etc.; 3° la conscience d'une modification de l'état intérieur, la tristesse ou la gaieté, l'activité ou le ralentissement de l'intelli-

gence, etc., et entre ces trois faits un lien de succession que l'expérience autorise à ériger en lien de causalité.

Je ne fais point de scepticisme, j'adopte la liaison de causalité : je crois à l'influence dont on parle, comme je crois aussi qu'on y peut résister ; mais d'une liaison de causalité ne ressort pas forcément l'identité des phénomènes portée à ce point que le moi soit nécessairement organique, et que, dans le cas de l'ivresse, il faille prendre à la lettre l'expression de Lucrèce : *Madet mens*. Si, d'ailleurs, on peut résister à cette influence, ne fût-ce qu'au plus faible degré, la présomption est que ce qui résiste diffère de l'organe qui cède. Lorsque le système nerveux, sollicité à l'engourdissement par l'approche du sommeil, en est affranchi par l'action de la volonté, comment ne pas supposer que la puissance qui l'affranchit est distincte de lui-même, appareil fatalement soumis à l'action des vapeurs du vin ou du principe des narcotiques? Autrement, où le centre nerveux prendrait-il son point d'appui pour la résistance? L'estomac, auquel Cabanis compare le cerveau, ne peut s'empêcher de digérer les aliments dès que les aliments le touchent ; les poumons ne peuvent se soustraire à la fonction de respirer, le cœur à celle de battre. Le cerveau a, dites-vous, un pouvoir de réaction, et même vous étendez ce pouvoir à tout le système sensitif, par conséquent à tout le système nerveux ; mais dans le cerveau seul, selon vous-même, il s'exerce avec conscience, et il est là le phénomène de la volonté. Convenez du moins que ce pouvoir de réaction volontaire, sans similitude, sans analogie avec aucune autre fonction ou faculté des autres organes, est un fait à part qui ne peut être perçu par aucun sens, manifesté par aucune expérience, expliqué par aucune comparaison. C'est un phénomène dont le monde physique ne présente ni le semblable ni l'analogue. Scientifiquement, l'explication de l'influence du physique sur le moral par l'identité du physique et du moral n'est donc encore tout au plus qu'une conjecture.

Cette influence est un rapport, et certainement entre le physique et le moral existe un rapport général qui se montre sous des formes diverses par des symptômes multipliés. Or, comment cet ordre de phénomènes a-t-il pris universellement le nom de rapports? comment est-il devenu l'objet d'une curiosité laborieuse? C'est que naturellement, spontanément, on a trouvé ces rapports singuliers, bien que constants. La diversité des phénomènes physiques et moraux, on pourrait dire leur opposition, a paru une difficile question. Pour que les hommes, témoins à toute heure, que dis-je, sujets continuels de cette relation, de cette action mutuelle du physique et du moral, se soient préoccupés des moyens de l'expliquer, il faut qu'ils aient vu quelque différence, quelque contradiction entre les deux termes de l'équation, entre les deux données du problème. Ils ont pu s'étonner à tort, mais ils se sont étonnés qu'une chose comme le physique modifiât une chose comme le moral. L'antithèse entre les noms des deux principes est triviale; elle est sans cesse dans la bouche de ceux qui voudraient ne les plus distinguer. Les médecins disent souvent : C'est le moral qui est attaqué, et alors ils ne disent pas : C'est le cervelet, ce sont les méninges, c'est telle ou telle partie du système nerveux. Ils n'entendent pas alors diagnostiquer la folie, une de ces maladies cérébrales qu'on appelle maladies mentales, car ils ne prescrivent aucun remède pour le cerveau ou pour les nerfs ; mais ils s'adressent à l'intelligence, conseillent la distraction, offrent les consolations de l'amitié, les conseils de la sagesse, les plaisirs de l'esprit. D'où leur vient donc cet empirisme qui néglige le siége, la cause organique du mal, pour ne s'adresser qu'au symptôme ? Tout étant physique, la souffrance et

la tristesse ne sont que des symptômes, le mal du moral n'est qu'une altération nerveuse, et la vraie cause est matérielle. Pourquoi ne désignent-ils pas et n'attaquent-ils pas cette cause dans l'organe ou la portion d'organe affectée? Pourquoi n'ordonnent-ils pas à l'ambitieux mécontent, au riche ruiné, à l'amant malheureux, à la mère désolée, quelque préparation officinale, quelque dérivatif ou sédatif propre à réparer le désordre organique? Ce serait là pourtant la médecine rationnelle, celle qui s'attaque à la vraie cause de la maladie. Si tout est physique, on doit traiter tout physiquement. Ce traitement ne doit pas même se borner aux maladies. Comme toutes choses, les opinions, les sentiments, les penchants, ne sont que des états physiques, et que tous les corps de la nature sont des modificateurs de l'organisme, pourquoi ne pas essayer des remèdes contre ces sortes de symptômes organiques? Qui sait si l'on ne guérirait pas de la cupidité par l'iode, de la haine par la belladone, et de l'erreur par le kina? Tous les phénomènes physiques sont comparables. Dès qu'il n'existe que le physique au monde, les effets produits par une parole éloquente, par une boisson excitante, par une réflexion profonde, par un révulsif puissant, sont également des modifications d'organes. En opposant les modifications les unes aux autres, pourquoi n'aurait-on pas l'espoir de détourner ou suspendre, d'exciter ou adoucir celles qui paraissent morales? Avec un peu d'expérience, on convertirait bientôt tout l'art de se conduire ou de conduire les autres en une vraie thérapeutique. Ce serait bien là appliquer, comme Cabanis le recommande sans cesse, la physiologie à l'art de gouverner. Que l'on ne dise point que cette hypothèse en effet se réalise, et que plus d'une fois un médicament donné à propos a suspendu les effets désastreux d'une affection morale : les effets, oui, mais non pas l'affection. Qu'une douleur subite et violente causée par une nouvelle affreuse détermine une apoplexie, on sait bien qu'une saignée pourra dissiper le mal dont l'origine est une cause morale; mais cela n'est pas assez : dans l'hypothèse du matérialisme, il faut traiter par des agents physiques cette altération physique elle-même qu'on appelle douleur morale. Autrement on reste, contre le vœu de la science, sous l'empire d'une vieille erreur; on persiste à croire encore au moral. Alors, qu'est-ce que le moral? En quoi ces phénomènes diffèrent-ils essentiellement, pour la physiologie ou la médecine, de la digestion ou de la respiration, de la fièvre ou de la paralysie? Une définition conséquente, rationnelle, scientifique, du moral, est impossible au matérialisme.

On peut remarquer que ceux des médecins qui sont matérialistes en morale cessent ordinairement de l'être en médecine; cela était vrai, surtout du temps de Cabanis. Si le moral n'est que du physique, c'est-à-dire si les affections et les idées sont matérielles, la conséquence est de les traiter, comme les maladies, par des médicaments, et de s'en prendre aux organes pour redresser l'esprit ou corriger le cœur. A cela, bien des médecins répondraient, et Cabanis peut-être aurait répondu : « Ce sont des maladies de la sensibilité : la sensibilité peut être malade comme les forces digestives, respiratoires, vitales, comme l'élément même de la vie, et l'action directe des médicaments sur de tels principes est rarement possible, jamais appréciable. La pathologie est toute remplie de faits invisibles. » D'où il suit qu'après avoir banni de la science les abstractions âme ou esprit, on raisonne et même on prétend agir sur les abstractions sensibilité, vitalité, innervation, exhalation, abstractions qu'on ne résout pas en objets matériels divers de couleur, de forme, de densité, de mouvement. Que sont-elles alors? Faute de se décider sur ce point et d'oser ne reconnaître dans les phénomènes organiques que

des organes se manifestant diversement, les médecins ont longtemps mérité le reproche de voir tout à la fois dans les facultés de l'intelligence de simples organes, et dans les organes des abstractions, et d'introduire ainsi dans la métaphysique le matérialisme, et l'idéalisme dans la physiologie. Ce n'est pas la moindre des contradictions dans lesquelles l'esprit humain soit tombé. Le préjugé qui admet dans l'homme une double nature est, après tout, moins étrange.

Mais enfin, si puissant qu'il soit, et bien qu'une habitude invétérée ou une inclination naturelle y ramène ceux qui l'avaient condamné au nom de la science, ce peut n'être qu'un préjugé : il est possible que la distinction des deux natures doive être abolie, soit ; mais, auparavant, rendons-nous bien raison de cette suppression. Il s'agit d'incarner dans quelques fibres, dont l'aspect est assez uniforme, tous les sentiments, toutes les volontés, bien plus, toutes les innombrables idées qui peuvent se rencontrer dans tous les hommes. Chacune de ces fibres sera susceptible d'une infinité de vibrations, tensions, flexions, mouvements enfin, qui seront toutes les choses que nous pensons ; car on ne peut dire que, lorsque le cerveau pense, il agit d'une certaine manière, mais toujours la même, comme l'estomac digère toujours de la même façon, quelque substance qu'il digère. De cette façon, la diversité des pensées serait impossible. Il faut de toute nécessité que le cerveau ou tout autre organe pensant ne soit pas, lorsqu'il pense à A, dans le même état que lorsqu'il pense à B ; car A diffère de B, et tous deux n'étant que des pensées, et les pensées que des états, mouvements ou modifications organiques, tous deux sont représentés par deux phénomènes différents de l'organe ; et comme il y a une infinité de A, de B, de C, etc., il faut que ce télégraphe avec conscience, qu'on appelle organe pensant, ait une infinité de signes, actuels ou possibles, qui correspondent à chacune des idées actuelles ou possibles qu'il peut avoir à s'exprimer à lui-même. Ne nous parlez plus de fonctions intellectuelles organiques qui s'appliqueraient à tout, comme le poumon à tous les gaz, ou l'estomac à tous les aliments. Ne prétendez pas que la diversité des objets sentis est donnée par l'extérieur, et que la machine sensitive les absorbe tous, comme un moulin broie tous les grains. Les sensations sont modifiées et converties en idées par l'organe pensant, et ainsi converties, elles sont, suivant les physiologistes, non des objets distincts, positifs et réels, comme les aliments dans l'estomac, mais des états, fonctions ou modifications de l'organisme. En effet, à moins de tomber dans la réalisation la plus grossière des abstractions les plus évidentes, il faut reconnaître que les objets intérieurs de nos pensées ne sont point des corps individuels comme les objets extérieurs ; ce sont nos pensées mêmes, c'est-à-dire, dans le système où nous raisonnons, des mouvements vitaux, des mouvements du corps. Cela est vrai de la sensation la plus simple ; à peine s'est-elle accomplie, qu'elle n'existe plus que par la mémoire, elle est devenue un souvenir. Or, un souvenir, qu'est-ce, sinon un certain froncement de membrane, une certaine vibration de fibre, je ne sais enfin, mais un phénomène organique, et tel souvenir déterminé est tel phénomène organique en particulier, et non tel autre. Ainsi, autant de phénomènes organiques différents que de souvenirs divers ; et ces phénomènes différents, il ne faut pas entendre qu'ils diffèrent seulement quant au temps, quant à leur relation de succession ou de combinaison avec d'autres, mais bien qu'ils diffèrent en eux-mêmes, essentiellement. En quoi peuvent différer réellement le souvenir d'un chiffre et celui d'un vers latin, si ce n'est dans l'état physique de l'organe sensitif quand il se souvient ? En quoi peuvent différer une peinture de l'imagination et un argu-

ment de la logique, si ce n'est par l'état plus ou moins injecté, plus ou moins irrité, plus ou moins tendu (encore une fois, je l'ignore, et tous les matérialistes l'ignoreront à jamais) de la portion du système nerveux qui imagine ou qui raisonne? Et telle image ne diffère de telle autre image, tel raisonnement de tel autre raisonnement, que par une circonstance qui, de sa nature, devrait être appréciable à la physiologie, si celle-ci avait des microscopes mille fois plus forts. C'est là une des conséquences nécessaires de la réduction du physique et du moral à un seul et même principe. La première difficulté de cette doctrine consiste donc dans la diversité prodigieuse d'états organiques dont elle exige la possibilité, pour que les modifications nerveuses correspondent à la variété et au nombre de nos sentiments et de nos pensées.

Une autre difficulté résulte de l'opposition qui existe, ou du moins paraît exister entre les choses morales et les choses physiques.

Considérez, en effet, nos principales facultés, la sensation, par exemple; elle a, j'en conviens, besoin du physique, au point qu'on est quelquefois près de la prendre pour une faculté physique, et de la confondre avec la fonction des organes des sens. Cependant les naturalistes eux-mêmes centralisent la sensibilité; ils ne croient pas que ce soit l'œil qui sent les couleurs, ou l'oreille les sons, mais un organe plus intérieur. Or, cet organe intérieur, ou plutôt cette sensibilité même qui réunit dans un point les émotions diverses des sens divers, diffère par là d'un phénomène physique, et dans les instructions qu'elle nous donne sur le monde extérieur, indépendamment de toute affection agréable ou désagréable, elle est, comme perceptive, une faculté de connaissance, qui n'a aucune apparence matérielle, et que nous regardons volontiers comme la traduction de l'ordre intelligent qui règne dans la création.

Quant aux affections morales, quoiqu'elles aussi aient besoin du physique, quoiqu'en général elles proviennent de causes extérieures et s'attachent à des objets sensibles, tout le monde les met à part, ou plutôt au-dessus de toutes les émotions physiques; nul ne trouve à la douleur de la perte d'un ami la moindre analogie avec la goutte ou la migraine, et ne confond le désir de la gloire avec la passion des spiritueux. Qui n'oppose sans cesse les mouvements du cœur à ceux de l'organisation, et malgré la part que prend à nos passions toute notre nature organique, malgré le trouble qu'elles lui causent, qui n'a le sentiment que les passions dites de l'âme agissent sur le corps comme des causes étrangères, comme des puissances qui s'unissent à ce qui n'est pas elles, qui s'approprient les muscles et les nerfs, qui en usent et les détournent du but immédiat de leur organisation, savoir : la conservation de la vie par l'exercice régulier des fonctions?

Mais si la sensation et l'affection morale intéressent encore le physique, peut-on dire la même chose du raisonner et du vouloir? La pure raison ne paraît tenir en rien d'un phénomène organique. Lors même qu'elle paraît s'exercer sur des sensations, elle les demande à la mémoire, et elle agit d'après ses propres lois, lois abstraites que les philosophes ont démontrées en elles-mêmes, et qui n'ont de matériel que d'être exprimables par des mots. Le raisonnement n'a pas une seule analogie, si fugitive, si métaphorique que vous la fassiez, avec un phénomène organique. Il n'y a rien absolument dans vos perceptions de la nature extérieure ou de votre nature organique, qui soit comparable à un pur raisonnement; il paraît vrai en lui-même et par lui-même, et non parce qu'il est nerveusement perçu et matériellement sécrété par un organe. Personne ne croit naturellement qu'un rai-

sonnement soit une combinaison d'ondulations nerveuses ; la raison nous apparaît toujours comme si peu matérielle, que nous la croyons au-dessus des choses, et par conséquent hors des choses. On remarquera que je ne parle encore que de ce qui nous paraît, et non de ce qui est. Cela me suffit en ce moment.

Quant à la volonté, il me semble généralement convenu qu'elle est libre, et que, pour vaincre les appétits du corps, il suffit souvent de vouloir. Plus souvent elle est entraînée par les émotions sensuelles et les besoins organiques, mais il suffit que quelquefois elle puisse se soustraire à tout empire. Elle apparaît à l'homme comme étant en lui un pouvoir indépendant par essence, quoique souvent contrarié ou dominé par accident. Elle est investie d'une force de résistance et même de contrainte, qui ne peut être rapportée à aucune cause sensible connue, et qui déroge ou s'oppose à toutes les causes de l'ordre physique. Il semble qu'une différence profonde et essentielle sépare la volonté et les organes. Une indépendance de nature les sépare ; une dépendance de circonstance semble les réunir. Il faut que l'homme subtilise beaucoup pour les identifier, et il n'y parvient jamais qu'en faisant violence à ses idées pratiques et à son langage habituel.

Il est donc vrai que nous avons une disposition naturelle à distinguer en nous-mêmes un ensemble de facultés qui confinent au physique, qui empruntent de lui, transigent avec lui, qui, en un mot, sont en commerce avec lui, mais qui ne sont pas lui, et qui ne lui ressemblent pas, quoiqu'elles le touchent, et ne s'annulent pas en lui, quand même elles lui cèdent. Le système de l'identité du moral et du physique est donc : 1° fondé uniquement sur la succession constante et réciproque de certains phénomènes internes à certains phénomènes externes ; 2° appuyé par une induction gratuite, non par une perception immédiate, non par une expérience directe, non par une évidence sensible ; 3° compliqué par la multiplicité et la diversité infinies des phénomènes physiques qu'il suppose, et dont aucun n'a été observé, dont aucun n'est observable ; 4° contraire à l'opinion commune, au langage ordinaire, à la pratique de la vie, au sentiment naturel.

Il suit que, pour qu'il soit vrai, il faut au moins qu'il soit justifié, 1° par d'autres preuves que celles que nous avons examinées jusqu'ici, 2° ou tout au moins par une théorie plus claire et plus plausible qu'aucune autre de la nature humaine. Ceci conduit à l'examen de la physiologie de Cabanis, en tant qu'elle explique l'homme moral.

Cette physiologie a deux caractères notables : le premier, c'est de ne pas admettre l'irritabilité. Cette propriété féconde, dont en général, depuis celui qu'on a appelé le grand Haller, on a fait la propriété fondamentale et distinctive de la matière animale, est annulée ou rejetée au second rang par Cabanis. Pour lui, elle résulte de la sensibilité ; c'est parce que l'organe est sensible qu'il s'irrite, et la sensibilité ne suppose pas toujours la sensation.

En second lieu, et par une conséquence de l'idée que donne Cabanis de la sensibilité, celle-ci n'a pas de siége exclusif. Elle est surtout plutôt qu'elle n'est uniquement dans les nerfs ; et s'il est vrai que, dans le système nerveux, elle offre ses phénomènes les plus compliqués, les plus intimes et les plus curieux, ceux qu'on attribue à l'entendement et à la volonté, ils ne sont pas du moins cantonnés dans un point de ce système, à l'origine commune de tous les nerfs, ni même dans le cerveau et ses appendices ; mais une grande partie de ces phénomènes sont modifiés, déterminés ou produits par l'action que transmet irrésistiblement le cerveau, quelquefois sous forme de sentiment et de volonté, quelquefois sans qu'il

en ait conscience, et sans que son entremise soit autrement indiquée que par l'analogie.

Ce ne sont pas là des idées reçues définitivement en physiologie; vagues de leur nature, elles ont été fort utiles à Cabanis pour faire passer nombre d'assertions qu'un langage plus scientifique aurait rendues insoutenables.

Ainsi, selon lui, la matière animale est partout sensible. Ceci n'est vrai qu'à la condition d'admettre qu'étant partout sensible, elle ne sente point partout, c'est-à-dire à la condition d'admettre une sensibilité qui ne sent pas. La susceptibilité particulière donnée à l'organisme, et qui consiste à manifester, dans certaines circonstances, ou à la suite de certains contacts, des changements, des mouvements qui ne s'expliquent point par les fautes qui président à la mécanique, à la physique, à la chimie; cette propriété d'être modifiée dans sa couleur, son volume, sa structure, son état enfin, d'une manière dont la matière inanimée n'offre pas d'exemple, n'est pas encore la sensibilité. Des phénomènes pareils très-saillants, très-importants pour la vie ou la santé, peuvent s'accomplir dans les organes, sans qu'aucune sensation les accompagne, témoin les innombrables fonctions internes qui s'exercent dans le corps d'un homme sain. Ces phénomènes sont principalement dus à cette propriété spéciale appelée l'irritabilité. L'irritabilité est nécessaire, à ce qu'il paraît, à la sensibilité. Quelques-uns de ses phénomènes sont toujours sentis; d'autres, et c'est le plus grand nombre, accomplis dans certaines circonstances, poussés à un certain degré d'intensité, deviennent sensibles. Sous l'impression d'un corps extérieur, la sensibilité se manifeste partout; sous l'influence d'un état particulier, comme la maladie, elle naît ou s'accroît localement; mais l'irritabilité existe indépendamment de la sensibilité, puisque l'irritation peut avoir lieu à l'insu de la sensation.

Dans l'opinion contraire, la sensibilité devenant la propriété générale et indéfectible de la matière vivante, et devant être plus tard considérée comme la somme ou le fond de toutes les opérations intellectuelles, la différence du plus vulgaire phénomène de l'organisme à l'acte le plus rare de l'intelligence ou de la volonté n'est qu'une différence de plus ou de moins, et rien d'essentiel ne distingue la formation d'un ongle qui repousse, de la découverte du calcul infinitésimal.

A ce système, la sensibilité perdra la possession d'un organe exclusif, et le sentiment celle d'un centre exclusif dans cet organe. La pensée et la volonté elles-mêmes se trouveront rejetées dans la dépendance, sous l'action immédiate et, peu s'en faut, créatrice, sous la toute-puissance enfin d'organes qu'on a rarement destinés à tant d'honneur. Grâce à l'emploi déréglé des métaphores, on fera des viscères inférieurs la source, si ce n'est le siége des déterminations, que le grossier vulgaire attribuait à l'intelligence et à la volonté, et que l'esprit éclairé et sublime du philosophe imputera à la poitrine ou à l'abdomen. Il y aura « des affections » morales et des idées qui dépendront particulièrement des impressions internes; » des dérangements plus ou moins graves dans les viscères agiront d'une manière » immédiate sur la faculté de penser; les organes de la digestion ou d'autres seront » évidemment source de certaines déterminations; le concours des viscères abdo- » minaux sera nécessaire à la formation régulière de la pensée. Les idées et les » affections morales se formeront en effet par le concours des impressions qui » seront propres aux organes internes les plus sensibles. Dans certains cas patho- » logiques, ce sera une humeur organique qui donnera une âme nouvelle aux im- » pressions, aux déterminations, aux mouvements; l'énergie ou la faiblesse de

» l'âme, l'élévation du génie, l'abondance ou l'éclat des idées dépendront unique-
» ment et directement de l'état où se trouveront certains organes du bas-ventre;
» ceux-ci exerceront un empire étendu sur l'énergie et l'activité de l'organe pen-
» sant, et leur énergie sera le principe fécond des plus grandes pensées, des senti-
» ments les plus élevés et les plus généreux. »

Cette dissémination des sources ou des causes génératrices de la pensée, ou du moins de ses facteurs organiques, est assurément une grosse nouveauté en métaphysique, et me semble même un abus du matérialisme en physiologie. Elle nous conduit bien loin des recherches de ces naturalistes qui s'efforçaient de découvrir dans un point du cerveau le *sensorium commune,* et la phrénologie elle-même, en localisant dans les diverses régions de la masse intracranienne les fonctions intellectuelles, est loin de tomber dans une absence du sentiment de l'unité morale comparable aux brutalités paradoxales du philosophe élégant de la physiologie académique. La physiologie ordinaire n'attribue qu'à des sympathies pathologiques entre les organes et le cerveau l'influence tout indirecte que l'état des premiers exerce sur la pensée, dont, suivant tous les systèmes, le second est le siége ou l'instrument. Il est rare que le besoin de tout matérialiser entraîne les observateurs exclusifs de la nature physique aussi loin que Cabanis. Avec lui, on serait en droit de dire qu'un érésipèle à la jambe, qui donne la fièvre, et avec la fièvre le délire, est une des sources de la pensée. Évidemment, ce ne sont là ni des observations de physique, ni des déductions rationnelles; ce sont de purs abus de mots, de véritables logomachies.

Maintenant, le système qui s'appuie sur ces représentations si imparfaites des faits fondamentaux de la sensibilité est-il prouvé, est-il clair?

La seule preuve directe est celle-ci : une partie du corps séparée du système nerveux devient insensible. Cela montre que pour être sensibles ou plutôt pour que les causes de sensations soient senties, les parties du corps sur lesquelles elles agissent ont besoin d'être en communication avec le reste du système nerveux. Ceci indiquerait, entre autres choses, que ce système a un centre, siége de la sensibilité, laquelle n'est pas diffuse dans toutes les parties, non plus qu'inhérente à la matière animale, puisqu'un lambeau de chair qui n'est même pas séparé du corps, mais dont on a détruit les liens nerveux avec le corps, reste animal et devient insensible. Mais qu'est-ce que cela prouve sur la nature de l'être sentant? Tout le monde est d'accord qu'un appareil organique, le système nerveux probablement, est nécessaire à la sensibilité; les psychologistes s'unissent même avec la plupart des physiologistes pour centraliser cette propriété que possède le système nerveux d'être indispensable à la sensibilité, et par suite à la perception, aux opérations et aux connaissances qui en dépendent. Pour conclure de là que la sensibilité, la perception, les opérations subséquentes, sont tout organiques, on nous dit qu'on ne voit dans le sein du système nerveux que la substance nerveuse, savoir une substance organique, et qu'on n'y peut voir ni toucher une substance autre; donc elle n'y serait pas. Mais on ne voit dans la substance nerveuse ni la sensibilité, ni la perception, ni aucune des opérations ou connaissances qui s'y rattachent; donc elles n'y sont pas. La réponse vaut bien l'argument.

On insiste et l'on dit : « L'atteinte portée au cerveau est un trouble porté dans la pensée. » Cela doit être, puisqu'il est convenu que l'homme vivant a besoin du cerveau pour penser, et que l'âme, si elle existe, est enchaînée au corps. La solidarité entre l'état du cerveau et l'état intellectuel et moral est donc un fait naturel.

Bien plus, comme le cerveau, en qualité d'organe central, est lié par de délicates sympathies avec tous les autres organes, un certain degré de dépendance de l'être intellectuel et moral par rapport à l'état accidentel des organes est une conséquence naturelle de cette solidarité incontestée ; mais cette solidarité reste le fait même qu'il s'agit d'expliquer, c'est la question à résoudre. Le matérialisme retranche la question et change l'hypothèse pour éviter l'embarras de s'y placer. Une difficulté niée n'est pas détruite.

Ainsi tous les faits cités ne reviennent à prouver qu'une chose, un rapport constant et divers, quoique plus ou moins direct, entre le phénomène physique et le phénomène moral. Mais quel rapport? Rapport d'action et de passion, rapport de cause et d'effet, ou rapport d'identité, ce qui serait la suppression du rapport lui-même. Voilà la question. Or, pour se décider en faveur de l'identité, Cabanis a oublié de donner au moins une seule raison. De ce qu'une chose vient après une autre, il ne suit pas qu'elle soit la même. De ce qu'une chose est l'effet d'une autre, il ne s'ensuit pas qu'elle soit identique avec celle-ci. De ce qu'un fait se passe en un point, parce qu'un autre fait en un certain rapport avec lui s'est passé dans un autre point, il ne s'ensuit pas qu'il soit le même fait. Pour prouver l'identité, il faudrait ou en fournir une preuve directe et expérimentale, ou démontrer qu'il ne peut y avoir rapport de causalité ou d'influence, commerce enfin, entre des êtres qui ne sont pas de même nature. Or, la première preuve n'est pas fournie, et elle ne peut l'être. Il est impossible de montrer à l'expérience une pensée dans un organe, ni même un organe opérant pour la produire. En vain dites-vous résolument que le cerveau sécrète la pensée, comme on dit que le foie sécrète la bile. Je vois la bile et le foie, et quand même je ne verrais pas le foie en action, ce qui n'est pas matériellement impossible, j'établis, par une induction légitime, un rapport de cause à effet entre le foie et la bile; mais dans le cerveau je ne vois que le cerveau, jamais je ne le vois pensant ; je ne le vois que figuré, coloré ou mû ; je n'y puis apercevoir ni supposer que de la forme, de la couleur et du mouvement. La pensée, soit comme opération productive, soit comme produit de l'opération, aucune observation ne me la peut montrer. C'est une affirmation gratuite que celle-ci : le cerveau pense, à moins qu'on ne s'appuie sur l'autre genre de preuve, c'est-à-dire sur l'impossibilité qu'il y ait échange d'action entre deux natures essentiellement différentes comme l'esprit et le corps, et sur le principe que le semblable seul engendre le semblable. Mais cet ordre d'idées, Cabanis ne l'a point abordé, et ce principe même, s'il est vrai, réfute la doctrine des matérialistes, comme la doctrine opposée ; car si le semblable seul engendre le semblable, comment le cerveau peut-il engendrer la pensée, qui ne lui ressemble en rien? Le cerveau est solide, visible, tangible, coloré, mobile, organisé, irritable, et il produit la pensée, qui n'est rien de tout cela. Quoi! vous exigez que le produit soit de même nature que le producteur, et vous me montrez un producteur accessible aux sens, à l'expérience, auquel vous attribuez un produit qu'aucune sensation, aucune expérience ne peut atteindre! Quel rapport d'analogie y a-t-il entre un organe et une idée abstraite? Et lorsque vous admettez si aisement qu'un appareil matériel peut donner un résultat immatériel, comment pouvez-vous trouver extraordinaire que deux êtres ou natures, l'une immatérielle, l'autre matérielle, puissent non pas se produire l'une l'autre, mais influer l'une sur l'autre, et se modifier réciproquement? Il y a difficulté, mystère, dans tous les systèmes ; mais assurément le mystère du matérialisme ne coûte pas moins à la raison que l'autre, et il est hérissé de difficultés accessoires qui répu-

gnent au sens commun, d'où je crois pouvoir conclure que le matérialisme est un système qui n'est pas prouvé.

Ce système est-il plus clair? Nous ne voyons dans toute la nature matérielle que de l'étendue et du mouvement. La nature organique n'est également qu'étendue et mobile. Et voilà qu'il nous faut la doter d'une force qui lui imprime la pensée, le sentiment, la volonté, choses qui ne sont point des mouvements. Il y a des organes rouges ou blancs qui nous manifestent des pulsations de solides, des écoulements de liquides, des absorptions ou dégagements de gaz, qui vibrent, se contractent, se dilatent, s'amollissent, se durcissent, et il nous faut admettre qu'en faisant tout cela, ils font en outre, et par là même, et sous cette forme, des réflexions, des raisonnements, des résolutions qui ne sont substantiellement que des masses gélatineuses, fibreuses, à tel ou tel état d'irritation. Assurément, cela ne brille pas d'évidence, et ne satisfait que très-médiocrement le bon sens. Passons cependant. Je dis *moi,* je me sens un être dans un autre être, un je ne sais quoi intérieur qui pense, compare, juge et veut, qui jouit et souffre presque en même temps, craint ou espère; et il faut que j'admette que, sans qu'il existe nulle part un point où tout cela converge, un centre où tous ces rayons coïncident, un être qui ait simultanément connaissance de toutes ces choses; je suis en même temps, mais séparément, un organe ou une portion d'organe qui sent, un autre qui réfléchit, un autre qui veut, un autre qui souffre; je suis tout cela en même temps, et je suis présent à toutes ces opérations ou affections, quoique cependant il n'y ait pas en moi quelqu'un à qui toutes ces opérations soient communes, quelqu'un qui ne soit aucune de ces parties d'organisme, et qui soit averti de ce qui se passe dans toutes! Ce quelqu'un, en effet, ce serait un moi qui ne serait aucun organe en particulier, et par conséquent un moi inorganique. Quand on dit *je,* on parle de quelqu'un qui, pardonnez une expression bien familière, fait la chouette à toutes les fonctions de la nature humaine. Or, ce quelqu'un est impossible dans l'homme de Cabanis. Des impressions qui se communiquent entre elles, des organes qui agissent les uns sur les autres, sans un médiateur universel qui ait connaissance de tous leurs phénomènes : c'est un système confus qui ne peut rendre raison de lui-même. Vous trouvez obscure l'idée d'un être immatériel; vous ne comprenez pas comment l'esprit peut être uni au corps? Moi, je comprends encore moins comment une combinaison de solides, de liquides et de gaz peut concevoir une vérité générale, éprouver un sentiment de crainte ou d'espérance, déterminer un acte de son choix. Voilà qui est d'une impénétrable obscurité. Le sang circule, le cœur bat, l'estomac digère, la pupille se fronce : ce sont des phénomènes singuliers que l'expérience cependant nous force à reconnaître, et qui, après tout, ne sont obscurs que dans leur cause; car ce sont des faits qui n'ont rien de contradictoire avec les propriétés connues de la matière. Mais qu'il y ait dans de tels phénomènes le type ou la ressemblance du phénomène d'une grande pensée ou d'un sentiment héroïque, c'est ce qu'il m'est impossible de comprendre; et l'on tombe dans l'erreur connue sous le nom d'*obscurum per obscurius,* quand on veut expliquer par des changements de forme, de couleur et de place, seuls phénomènes possibles de l'ordre organique, la création de ce qui n'a en soi ni place, ni couleur, ni forme.

Ne sommes-nous pas en droit d'affirmer que c'est sans preuve comme sans vraisemblance que Cabanis ramène la science de l'esprit humain à la physiologie, qu'il n'a pour lui ni l'expérience ni l'évidence, et qu'il n'a donné ni à sa philo-

sophie, ni à sa physiologie, les caractères ou même les apparences de la certitude et de la clarté.

Nous nous sommes laissé aller à une discussion spéciale qui peut-être paraîtra manquer de nouveauté et surtout d'à-propos. On ne professe plus guère, en effet, le matérialisme ; on le supprime en théorie, on le réserve pour la pratique. Toutefois, plus d'un esprit qui ne sait que penser le garde intérieurement pour y recourir au besoin, comme quelque chose de clair et de palpable, comme le refuge qui reste au bon sens après les aventures de la spéculation. On affiche les opinions contraires, ainsi qu'on se vante d'avoir des illusions, et ce n'est nullement là le caractère d'une solide croyance. Exigeons davantage pour les principes qui fondent la dignité de l'homme et sa meilleure espérance, et ne négligeons aucune occasion de montrer que les conceptions gratuites, les hypothèses hasardées sont du côté des doctrines les plus répugnantes, et que la raison, en métaphysique comme en toutes choses, est du plus noble parti.

Ces paroles paraîtraient sévères pour Cabanis si nous en restions là, et cette sévérité serait injuste. Rappelons toujours que nous n'avons considéré dans son ouvrage qu'un point de vue : ce point de vue y domine; mais il y en a d'autres, et l'auteur est moins absolu que nous ne l'avons fait. Une analyse est toujours plus systématique que le livre qu'elle résume, et pour peu qu'on prête de méthode et d'exactitude à Cabanis, on le défigure; on le rend plus net, mais plus étroit. Cet esprit ingénieux et facile ne procède guère que par aperçus, et néglige les formes sévères, soit de la logique, soit de l'expérience. Il y a des variations dans son langage et de l'inconsistance dans ses idées, et l'on entrevoit que, si quelques principes fort connus n'étaient pour son époque et son école des articles de foi, il aurait bien pu s'en éloigner pour son compte, et qu'une sorte de sagacité flottante l'entraîne au delà du cercle où ses contemporains l'ont enfermé. M. Peisse a parfaitement caractérisé chez Cabanis une indécision qui nuit à son livre, mais honore son esprit, dont elle prouve l'étendue, sinon la fermeté. Nous l'avons, nous, circonscrit dans une seule question ; mais il n'était pas étranger aux questions plus générales qui se rattachent à l'origine du principe pensant ou touchent à la nature même des choses. Dans cette sphère plus vaste et plus élevée, ses idées ont peut-être encore moins de liaison et de clarté, rien n'est approfondi ni déduit; cependant, comme l'a remarqué déjà Frédéric Berard, elles paraissent porter bien au delà des inductions secondaires d'un naturalisme expérimental, et mener à une doctrine spéculative d'un caractère bien différent. De même que nous l'avons vu réduire la sensibilité à une propriété vague qu'il place avant la conscience dans l'ordre psychologique, et avant l'irritabilité dans l'ordre physiologique, il n'admet entre les phénomènes les plus saillants du moi et les plus obscurs de l'organisme qu'une différence de vivacité, de clarté, d'intensité, de sorte qu'il ne voit dans l'homme que des fonctions vitales, rien qu'un mécanisme caractérisé par deux phénomènes, impression et réaction. Tout l'homme ne serait ainsi qu'un corps élastique. Ayant ainsi effacé les traits et les reliefs de la nature humaine, Cabanis est sur le point d'accorder à toute la matière la sensibilité ou quelque chose d'approchant ; car, si la sensibilité n'est qu'une production de mouvements, pourquoi ne serait-elle pas universelle? pourquoi les forces de la physique, l'attraction, par exemple, n'aurait-elle pas une sorte d'instinct, un choix, presque des sympathies? Pourquoi l'affinité, qui est élective, ne s'expliquerait-elle point par la sensibilité? Par là les distinctions entre la matière vivante et la matière sans vie s'affaiblis-

sent. Il ne subsiste entre les êtres qu'une différence du plus au moins; livrée à elle-même, la matière s'organise et se vivifie. Ainsi Cabanis, comme on l'a remarqué, tombe peu à peu dans l'animisme de Stahl. C'est là ce qui échappe à beaucoup de lecteurs, ce qu'en l'analysant M. de Tracy semble n'avoir pas aperçu, ce que l'auteur lui-même ne s'avouait peut-être pas distinctement. La doctrine des rapports du physique et du moral, si on la pressait un peu, aboutirait donc à une espèce de panthéisme déguisé, sort commun du reste à tous ceux qui méconnaissent l'existence substantielle de l'esprit humain, et Cabanis irait se mêler à la foule des imitateurs involontaires de Spinoza.

Si l'on peut induire quelque chose de semblable du livre qui nous a occupé jusqu'ici, il faut conclure que Cabanis s'est bien moins contredit qu'on ne l'a prétendu, lorsque dans un autre ouvrage il a, délaissant les étroites recherches de l'analyse des phénomènes, donné l'esquisse d'une ontologie et substitué des êtres à des fonctions. Nous voulons parler de cette célèbre lettre *sur les causes premières* où réagissant sur ses doctrines, il a scandalisé cette secte philosophique qui fait profession d'observer des qualités sans en conclure qu'il y ait des choses. Ce n'était pas la première fois que Cabanis échappait aux liens de cette science étroite, et ce nouvel ouvrage ne diffère essentiellement du premier que par sa tendance. Nous pensons comme M. Peisse, cet écrit est d'un grand intérêt : il témoigne de la sincérité de l'auteur, il indique en lui un esprit plus large que l'esprit de son école; mais il n'a pas, comme composition philosophique, une haute importance, et il honore le savant plus qu'il ne sert la science. Nous l'analyserons en peu de pages.

Cabanis écrit à M. Fauriel, à cet homme rare qui vient de nous être si cruellement enlevé, et qui, doué d'une originalité si simple, unissait les fermes croyances de son temps à l'amour profondément intelligent du passé. Comme pour se mettre en intime accord avec cet esprit éminemment historique, Cabanis commence par un éloge animé de la philosophie ancienne; puis, retour qui n'est guère conforme au respect de l'antiquité, il attribue toutes les religions aux philosophes, et déclare avec un grand sang-froid qu'elles ont fait aux hommes beaucoup plus de mal que de bien; il conclut donc en général contre les religions. Cependant il se demande comment se sont créées ces imaginations si pernicieuses, et cette fois il les dérive d'un besoin natif chez les hommes de rattacher à des causes les objets et les faits qu'ils observent, et de prêter à ces causes quelque chose comme l'intelligence et la volonté par lesquelles ils produisent à leur tour des créations et des phénomènes secondaires. Il explique ainsi la naissance et le développement du sentiment ou plutôt de l'idée religieuse, et tout en l'accusant d'être une tentative téméraire de pénétrer l'impénétrable, il la montre naturelle et nécessaire aux hommes, conforme à leur instinct, favorable à la morale, utile au bonheur. On ne sait rien de l'essence de la cause universelle, rien de l'essence de *la cause qui nous rend susceptibles de sentir,* c'est le nom qu'il donne au principe intelligent; mais cette ignorance absolue est, quant à l'une, *un faible argument contre le cri universel et constant de la nature entière;* et quant à l'autre, la croyance à sa persistance après la destruction n'a besoin pour être établie que *de l'impossibilité de démontrer l'opinion contraire par des arguments positifs.* En d'autres termes, point de preuves contre le déisme et le spiritualisme. Il est vrai que la démonstration n'est pas de mise en ces sortes de questions, et cela par une raison singulière, c'est que la démonstration n'est applicable qu'aux abstractions.

Toutefois, Cabanis croit qu'on peut exposer analytiquement l'histoire de la notion de la cause première, car il ne se permet point de la nommer Dieu, c'est *un mot dont le sens n'a jamais été déterminé et circonscrit avec exactitude.* Il identifie la cause première avec la cause universelle, et, à ce double titre, elle ne peut être ni rapportée ni comparée à rien. « Elle est parce qu'elle est, elle est en elle-même. » Ces paroles sont vraies et belles ; elles appartiennent à une irréprochable théodicée. Faisant un pas de plus dans cette voie, Cabanis déduit de la nature de l'esprit humain la croyance qui fait dans la première cause subsister, avec la puissance, la volonté et la sagesse. « Cette croyance réunit en sa faveur les plus grandes probabilités. »

Tout à coup il part de là pour affirmer que le principe de l'intelligence est répandu partout, et tend sans cesse *à s'organiser en êtres sensibles.* La sensibilité est distribuée dans toutes les parties de la matière, puisque nous y remarquons distinctement *l'action de causes motrices* qui, non-seulement les tiennent dans une activité continuelle, mais qui tendent à les faire passer par tous les modes d'arrangement régulier et systématique, depuis le plus grossier jusqu'à l'organisation la plus parfaite. Comme rien ne peut être observé hors de l'univers, rien ne doit être supposé hors de lui. Seulement, il faut l'animer d'intelligence et de volonté : *Jupiter est quodcunque vides.* L'intelligence se trouve rassemblée en quantité suffisante dans les organisations particulières, dans ces existences qui *sorties du réservoir commun de toute sensibilité,* y rentrent sans cesse pour en ressortir encore, et qui, pendant toute la durée de la combinaison, jouissent *de la personnalité du moi.* Nous voici, comme on le voit, en plein spinozisme.

Mais le mot de *personnalité* a été prononcé : comment le concilier avec ce panthéisme vaguement imité des stoïciens? Cabanis s'en inquiète si peu, qu'il se pose une question absurde pour le panthéisme : le système moral de l'homme, ce système dont le moi peut être regardé comme le lien, le point d'appui, partage-t-il à la mort la destinée de la combinaison organique? Ici les présomptions sont plus faibles; mais l'opinion qui considère le moi, non comme un résultat de l'organisation, mais comme le signe d'un principe actif *dont l'existence est nécessaire à l'explication rationnelle des faits,* offre, quand on la compare à l'opinion contraire, *un degré de probabilité supérieur.* De nombreuses considérations portent à regarder ce principe vital, non comme une simple propriété des organes, mais comme une *substance,* un *être réel ;* et alors, indécomposable ainsi que les éléments de l'organisation, il est indestructible comme eux. Voilà le spiritualisme; mais comme ce principe est une *émanation du principe général sensible et intelligent qui anime l'univers,* il doit, dans tous les cas, *aller se réunir à cette source commune de toute vie et de tout mouvement,* en se séparant du corps organisé, et voilà encore le panthéisme.

Si l'on demande à Cabanis ce que ce principe peut être en lui-même, il répond qu'on ne le connaît que par ses effets. La sensibilité, *cause exclusive et nécessaire de l'intelligence,* est le véritable et peut-être l'unique caractère sans lequel on ne le peut concevoir. Mais puisqu'il est sensible, *la conscience du moi lui est essentielle.* Or, ce moi ne peut être que celui du système organisé qu'il anime par sa présence, et la persistance du principe vital, après que le système a cessé de vivre, entraîne celle du moi. Tels sont les motifs qui peuvent faire pencher la croyance de ce côté ; mais ces raisons sont loin d'avoir pour Cabanis la même force que celles qui affirment l'intelligence de la cause première, ce qui

signifie que l'immortalité de l'âme est moins prouvée que l'existence de Dieu.

Et encore cette âme, quelle est-elle? Le moi est-il inséparable de cet ensemble d'idées et de sentiments que nous regardons comme identifiés avec lui? Et quand on parle de la durée du moi après la mort, parle-t-on de la persistance de cet ensemble, qui ainsi subsisterait quand les fonctions organiques *dont il est tout entier le produit* ne s'exécutent déjà plus? Les probabilités de l'affirmative deviennent en nous, dit-on, plus faibles encore, et tout ce qu'on nous accorde, c'est que *la négative ne saurait se démontrer,* et serait incompatible avec la justice parfaite dont l'idée est inséparable de la cause première.

Conclusion : déduire les règles de notre conduite des lois de la nature et de l'ordre, regarder chaque être et surtout chaque être intelligent comme *un agent, un serviteur de la cause première,* et qui concourt avec elle à l'*accomplissement du but total vers lequel elle tend sans cesse avec une puissance invincible,* ce n'est pas établir la morale sur une croyance religieuse, mais c'est une religion *qui fut, est, et sera toujours la seule vraie.*

Tels sont les dogmes, ou plutôt telles sont les espérances de Cabanis. Telle est la profession de foi ou de doute dont on a fait tour à tour un sujet de scandale ou un sujet de triomphe. Nous avouons qu'ici l'admiration comme l'indignation nous paraîtraient déplacées. Si l'on veut dire qu'après ses autres ouvrages, au milieu de son monde, la lettre *sur les causes premières* fait honneur à l'élévation et à la flexibilité d'esprit de l'auteur, nous en conviendrons. Si l'on ajoute qu'elle contient des idées qui s'accordent mal avec quelques assertions et la doctrine apparente du livre des *rapports,* nous ne pouvons le contester. Si l'on remarque enfin qu'elle contrarie les préjugés d'un certain matérialisme médical et qu'elle s'écarte des principes rigoureux de l'idéologie, c'est encore chose évidente. Mais il faut reconnaître que la doctrine philosophique des autres ouvrages de Cabanis n'est pas assez nette, assez cohérente, pour que ses variations fussent un désaveu. Il n'y a pas plus ici de conversion que d'apostasie, et si l'on considère l'ouvrage en lui-même, on ne lui trouvera pas une assez grande valeur pour s'y longtemps arrêter. Les contradictions n'y manquent pas, et l'obscurité en est désespérante. Personne ne comprendra jamais ce que c'est qu'un principe vital universel répandu dans toute la nature sous la forme de principes vitaux individuels, comment ceux-ci s'élèvent çà et là à l'intelligence, grâce à la sensibilité qui est partout, comment cette même sensibilité, qui est leur condition essentielle, peut persister après la destruction des organes, tout en se réunissant au réservoir commun de l'intelligence et de la vie, comment elle peut alors conserver la conscience du moi sans conserver nécessairement celle du même moi moral, et comment la persistance de celui-ci, c'est-à-dire d'un système personnel de sentiments et d'idées, est possible, quand le principe intelligent est rentré dans le sein du principe universel. Ce mélange d'idées et d'images disparates, ce stoïcisme vague, cet alexandrinisme superficiel ne peut assurément satisfaire la raison. Seulement il est curieux de voir un philosophe de la France du XVIIIe siècle, un médecin de l'école de Paris donnant pour couronnement à la physiologie et à l'idéologie de son temps quelque chose comme la doctrine des émanations.

On ne saurait, au reste, trop remarquer avec quelle facilité des philosophies fort différentes peuvent être entraînées au panthéisme. C'est l'écueil des écoles les plus opposées. L'antiquité a su rarement l'éviter; la scolastique s'y est brisée comme les autres; le cartésianisme passe pour avoir engendré Spinoza; la théo-

logie elle-même est souvent panthéiste, au moins par le langage; et, après que l'analyse idéologique a bien soigneusement éliminé l'âme comme une abstraction ou comme une hypothèse, la physiologie restitue dans l'homme, comme dans toute la nature, un principe d'action, d'organisation, de mouvement, qui n'est aucune matière, aucun corps, mais une force, une vie, une cause, abstraction non moins insaisissable assurément que ces substances spirituelles acceptées de tout temps par la foi commune du genre humain. Le panthéisme peut avoir des origines diverses; nous pourrions citer telle définition de la divinité qui semble irréprochable, mais qui y conduit, et l'athéisme même y retombe dès qu'il essaie de raisonner. Que faut-il faire pour éviter ces déviations? Dans la pratique, s'appuyer sur le bon sens naturel de l'humanité, et dans la théorie, sur la philosophie psychologique, qui, par son point de départ, son principe et sa méthode, est essentiellement incompatible avec l'idée de l'identité universelle. Rien ne prouve mieux l'ignorance des ennemis actuels de la philosophie que d'avoir choisi pour attaquer les écoles psychologiques l'accusation de panthéisme.

Revenons à Cabanis. Malgré sa lettre *sur les causes premières,* malgré ses essais de philosophie ontologique, le caractère que lui assigne l'opinion commune dominera toujours en lui. Il sera toujours le physiologiste de l'école dont M. de Tracy est le métaphysicien. On continuera de voir dans son plus célèbre ouvrage une tendance à convertir en identité l'influence du physique sur le moral, et c'est la conséquence que tireront de cette lecture les étudiants en médecine. Je ne viens point appeler de ce jugement. Ce qu'on nomme la philosophie française du XVIIIe siècle est marqué d'une empreinte ineffaçable, et Cabanis lui-même s'indignerait qu'on vît en lui autre chose qu'un représentant éminent de cette philosophie. Elle avait pour lui, comme pour nous encore, un double aspect; on pourrait la figurer portant comme Moïse une double table dans ses mains. Sur l'une seraient écrits ces mots : « Prééminence universelle de la sensation, incertitude ou négation de l'existence de l'âme, subordination du physique au moral ou de l'intelligence aux organes; morale fondée sur nos besoins, sur l'intérêt bien entendu, sur l'utilité générale; indifférence aux fins de l'homme au delà de cette vie; domination du hasard et des passions sur l'histoire de l'humanité. » Et sur l'autre table on lirait : « Dignité de l'homme; droits imprescriptibles, liberté de la conscience, de la pensée, de la personne, du travail; nécessité morale pour la loi et le gouvernement d'être conformes à cette dignité et à ces droits, prééminence de la justice et de la raison sur toutes les conventions sociales, respect de la souveraineté nationale. » Voilà deux symboles presque toujours unis chez d'excellents et nobles esprits, et pourtant difficiles à joindre par un lien étroitement logique. Des deux côtés sont des principes abstraits ; mais de l'un, des principes spéculatifs, et de l'autre des principes sociaux, qui par leur forme semblent appartenir à la même science, qui par leur fusion dans la croyance commune paraissent indivisibles et solidaires. Et cependant la dialectique la plus simple montrerait aisément l'impossibilité de concilier l'idée de droit imprescriptible avec la métaphysique de la sensation, et d'asseoir sur la morale de l'intérêt des notions d'éternelle justice.

Il est étrange que ceux-là qui ont témoigné le plus de doute ou d'indifférence sur les questions qui intéressent l'existence d'un principe spirituel en nous et la certitude d'un avenir après la vie soient les mêmes qui, sans contredit, aient conçu les plus pures, les plus hautes idées de la dignité humaine. Les titres du genre

humain ont été retrouvés par ceux qui avaient le moins relevé sa nature, et il n'a commencé à être publiquement et systématiquement respecté que du jour où ce qui fonde et légitime ce respect a été le plus habilement méconnu. C'est là une étrange inconséquence, et qui doit inspirer de sérieuses réflexions sur la valeur de notre raison. Ce serait le sujet d'un livre que l'examen des causes et des effets de cette inconséquence, ou, si l'on veut, de cette contradiction. On reconnaîtrait sans doute, en écrivant ce livre, qu'elle est pour beaucoup dans les erreurs pratiques, dans les fautes, dans les excès, qui ont compromis et quelquefois souillé une noble cause, et la difficulté de la gagner définitivement, de la faire triompher des obstacles que lui opposent le préjugé, le scrupule et la crainte, vient en grande partie de la mauvaise renommée de quelques-uns des principes métaphysiques qui ont devancé la révolution; mais on expliquerait en même temps et l'on excuserait en partie l'inconséquence que nous signalons, par les erreurs en sens inverses que les partis contraires ont commises. On reconnaîtrait, par exemple, dans les hommes et dans les pouvoirs qui se piquaient de spiritualisme, une insouciance, ou plutôt un mépris étrange pour tout ce qui honore la raison et relève l'humanité; on verrait sous leur empire les plus saintes croyances devenues stériles en nobles et précieuses conséquences, comme ces arbres qui restent debout et ne portent plus ni de fruits ni de fleurs. A quoi sert en effet de croire que l'homme est animé d'un esprit immortel, capable de vérité et de justice, et que la Providence préside aux destinées des sociétés, si l'on abandonne et l'homme et les sociétés aux caprices d'un pouvoir absolu, à l'empire des passions individuelles, au despotisme des barbares traditions? C'est là le fait grave qui a provoqué la réaction contraire. Quand on a vu de certaines croyances tolérer ou même favoriser les plus mauvaises pratiques, s'allier aux moins respectables systèmes de politique et de morale sociale, on a pu leur imputer à leur tour le mal pour conséquence, et les repousser indistinctement avec tout ce qu'elles avaient souffert et protégé. Pour arriver à des conséquences contraires, on a invoqué des principes opposés, et tout n'est pas injuste dans cette responsabilité qu'on a fait peser sur des théories dogmatiques frappées d'une impuissance séculaire pour le bien de l'humanité. Ainsi les esprits sont logiquement conduits à des extrémités opposées, et c'est par ces écarts symétriques qu'ils reviennent à un point juste et vrai, comme les oscillations ramènent à l'équilibre.

En poursuivant l'examen que nous indiquons, on serait bientôt conduit à dégager les divers éléments qui composent chacune des doctrines que le XVIIIe siècle a mises en lutte, et peut-être reconnaîtrait-on que sous les erreurs spéculatives qui l'ont séduite, la philosophie de cette époque n'a pas, autant qu'il le paraît, méconnu les vérités essentielles et primitives, noble apanage de la raison humaine. Elle explique mal quelquefois ce qu'elle conçoit très-bien, et donne de faux systèmes pour appui à de vrais principes; mais il suffit d'approfondir davantage, d'employer avec plus d'attention et de persévérance sa propre méthode, pour la rectifier, la compléter, lui rendre le trésor d'idées précieuses qu'elle a presque volontairement perdues. C'est le travail constant et fécond de la philosophie contemporaine. Elle se fait un devoir et un honneur de restituer dans la science les principes même que la science avait laissé tomber; elle n'est pas venue pour faire, même dans la pure théorie, une contre-révolution, mais, là aussi, pour assurer en l'épurant une révolution nécessaire, pour rétablir entre les principes et les conséquences une parfaite harmonie, comme la politique actuelle doit avoir pour but

d'instituer un complet accord entre les faits et les idées. De là le droit que nous croyons avoir de juger nos devanciers en les honorant, de redresser souvent, selon nos forces, les maîtres dont cependant nous continuons l'œuvre et respectons la mémoire. C'est dans cet esprit que M. Peisse a su peindre et apprécier Cabanis, et nous avons imité son exemple.

CHARLES DE RÉMUSAT.

D'UNE RÉFORME

DU

RÉGIME MONÉTAIRE

EN FRANCE.

Le caractère et les fonctions des monnaies ont été clairement expliqués par les économistes. On sait aujourd'hui quel est l'emploi des monnaies dans les relations sociales, et ce qu'elles doivent être pour ne pas faillir à cet emploi : c'est une des parties les plus claires et les moins sujettes à controverse de toute la science économique. Ajoutons que les notions générales sur cette matière se sont assez popularisées pour qu'on n'ait plus à craindre le retour de ces fraudes coupables qui, dans les siècles précédents, en altérant la sincérité des valeurs monétaires, ont tant de fois troublé l'assiette financière des états. Il semble donc que la science n'ait plus rien à nous apprendre à cet égard, et que nous puissions nous endormir au sein de la sécurité qu'elle nous a faite. Il n'en est rien pourtant. Si tout est dit sur la théorie générale des monnaies, il reste beaucoup à dire, beaucoup à faire, quant à l'administration du capital qu'elles représentent. A cet égard, combien de principes salutaires aujourd'hui méconnus ! principes non de théorie, mais d'application, et par cela même d'une importance plus haute. Quand on considère l'énormité du capital qui circule au sein des nations sous la forme de monnaies, on comprend d'ailleurs que rien de ce qui touche à l'aménagement de ce fonds social ne saurait être indifférent. Nous allons donc essayer de mettre quelques-uns de ces principes en évidence, en nous aidant des lumières de ceux qui les ont envisagés avant nous; mais comme tout se lie dans une matière semblable, qu'on

nous permette de rappeler d'abord les vérités générales désormais hors de discussion.

La fonction essentielle de la monnaie, c'est de faciliter les échanges. Dans l'état actuel des sociétés, sauf quelques exceptions très-rares, nul homme ne travaille pour consommer ses propres fruits : il travaille pour les autres, à condition d'obtenir d'eux, en échange des produits qu'il leur livre, tous ceux que ses besoins réclament. Les échanges sont donc devenus la loi universelle de l'industrie; cependant, en raison même de leur universalité, il est impossible que les échanges se fassent directement, produit contre produit. L'homme qui livre à un autre le fruit de son travail a rarement un produit équivalent à lui demander; c'est ailleurs que ses besoins le portent, et il faudra même souvent qu'il s'adresse à plusieurs pour trouver sous des formes diverses, et par portions inégales, cet équivalent auquel il a droit. De là la nécessité d'une marchandise commune, et en quelque sorte intermédiaire entre toutes les autres, que chacun veuille recevoir en échange de ce qu'il livre, et qu'il puisse toujours faire accepter en échange de ce qu'il demande. Telle est la monnaie. Il est nécessaire que la monnaie ait une valeur intrinsèque, valeur toujours égale à celle des produits contre lesquels elle s'échange; autrement ces relations complexes dont elle est pour ainsi dire la clef manqueraient de garantie. Nul n'oserait abandonner ses produits, incertain qu'il serait d'obtenir en retour la juste mesure de leur valeur : cette longue série d'opérations sur laquelle l'édifice industriel repose serait alors troublée dans son principe, et le mouvement s'arrêterait.

Rigoureusement parlant, toute marchandise peut servir de monnaie; il suffit pour cela qu'elle soit d'un placement général, de manière à pouvoir être donnée et reçue partout. On citerait même plusieurs denrées d'un usage ordinaire qui ont fait cet office en divers temps, comme les bestiaux, le sel, le blé et beaucoup d'autres. Bien plus, de nos jours encore, si l'on y regardait bien, on trouverait que des marchandises de diverses sortes remplissent en réalité cette fonction de simples intermédiaires dans certains cas particuliers. Toutefois, à mesure que l'usage des échanges s'est étendu et généralisé, on a adopté partout, de préférence à toute autre marchandise, les métaux, et surtout les métaux précieux, qui sont devenus la monnaie par excellence. Cette préférence s'explique par les propriétés qui les distinguent. En effet, les métaux précieux résistent mieux à l'user que la plupart des autres marchandises; ils ne sont pas sujets à s'altérer; la qualité en est uniforme, ou peut être rendue telle par l'uniformité du titre; ils peuvent facilement se mesurer et se diviser en parties aliquotes à volonté; ils représentent une grande valeur sous un petit volume, et donnent ainsi moins d'embarras dans les maniements et les transports; enfin la valeur n'en est sujette qu'à des variations peu fréquentes et peu sensibles, et grâce à cette circonstance, ils donnent mieux que ne le ferait aucune autre espèce de marchandise, une base solide aux transactions.

Pour rendre les métaux plus propres à l'usage auquel on les destine, on a coutume de les diviser en portions ou pièces régulières et symétriques, d'un poids, d'un volume et d'un titre légalement déterminés. L'une de ces pièces est choisie pour représenter l'unité, et afin de faciliter les comptes, on a soin que toutes les autres pièces se rapportent à celle-là, de manière qu'elles en soient ou des fractions régulières, ou des multiples exacts. Il est convenu partout que c'est au gouvernement qu'il appartient de régler cette division, et même de fabriquer les pièces :

non que ce soit là, comme on l'a prétendu, un attribut essentiel de la souveraineté, mais parce que la garantie du gouvernement a paru meilleure qu'aucune autre, et que son intervention conduit à un système monétaire général et régulier. Par une conséquence naturelle de cette attribution, le gouvernement marque les pièces de son empreinte; mais cette intendance qui lui est dévolue sur les monnaies n'a et ne peut avoir d'autre portée ni d'autre but que de faciliter les transactions, en établissant l'uniformité des pièces, et en dispensant les particuliers de vérifier, à l'occasion de chaque échange, leur titre et leur poids.

On considère aussi la monnaie comme une mesure de la valeur, et il est vrai qu'elle remplit cette fonction dans la pratique. C'est ainsi que pour donner une idée de la valeur d'une chose, on a coutume de la comparer à une quantité déterminée d'or ou d'argent, usage fort naturel d'ailleurs, puisque l'or et l'argent sont les marchandises communes contre lesquelles toutes les autres viennent tour à tour s'échanger. Ajoutons que cette marchandise est aussi la seule qui, en offrant des divisions régulières et fixes, se prête à des calculs précis. Cependant cette fonction dérive moins de l'essence de la monnaie que de ses propriétés accidentelles. Avant tout, elle est l'intermédiaire nécessaire dans les échanges; voilà son caractère distinctif. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'accessoirement, ou, pour parler comme les légistes, *subsidiairement,* qu'elle devient la mesure de la valeur. Il est bon de remarquer, au surplus, que cette mesure n'est jamais absolue, mais seulement relative; car les monnaies, bien qu'elles soient en général plus stables que la plupart des autres marchandises, sont elles-mêmes sujettes à changer de valeur selon les temps.

Tels sont les principes généraux, principes clairs, incontestables, presque universellement admis, et sur lesquels il est aujourd'hui à peu près inutile d'insister. C'est quand on sort de ces données générales pour examiner soit les combinaisons du système monétaire, soit la distribution et l'aménagement intérieur du capital métallique, qu'on rencontre partout l'incurie et le désordre. C'est alors qu'on vient se heurter contre des préjugés fâcheux qui résistent obstinément à l'application des saines doctrines. Les considérations que nous voulons présenter ici sont de deux sortes : les unes relatives à l'emploi économique de cette portion du capital social qui existe sous la forme de monnaie; les autres, aux rapports à établir entre les divers métaux dont les monnaies sont composées.

Les monnaies, disons-nous, sont une marchandise, et les métaux précieux dont elles se forment ont une valeur intrinsèque qui subsiste en elles dans son entier. Aussi un peuple n'obtient-il celles dont il fait usage que par l'échange contre d'autres marchandises; elles ne lui sont acquises qu'au moyen du sacrifice d'une portion de son capital actif. Il suit de là qu'un peuple n'a aucun intérêt à multiplier chez lui le numéraire au delà de ses véritables besoins. Toute la somme de capital qu'il attire à lui sous la forme de monnaie, il la restitue aux autres peuples sous la forme d'autres produits équivalents. Ce n'est pas une augmentation de sa richesse, mais une simple transformation des éléments qui la constituent, transformation utile autant qu'elle répond à des besoins réels, mais fâcheuse toutes les fois qu'en excédant cette mesure, elle accumule chez un peuple une masse de numéraire qui doit rester stérile entre ses mains.

C'est encore ici une vérité assez clairement établie par les économistes, et malgré quelques apparences, quoique les lois de certains états soient encore ordonnées aujourd'hui dans un esprit différent, nous croyons que cette vérité commence à

triompher partout des préjugés contraires. Autrefois, lors des premières études faites en vue de l'industrie et du commerce, l'habitude de comparer toutes les marchandises, toutes les richesses, à ce type commun, la monnaie, ayant fait croire que la monnaie constituait la seule ou la véritable richesse d'un peuple, on s'était ingénié avant tout à trouver les moyens de multiplier, d'accumuler chez soi cette marchandise unique, ou tout au moins de conserver intacte toute la somme qu'on était parvenu à s'assurer. Qui pourrait dire combien de lois ont été faites en vue de ce bienfait imaginaire? Mais le défaut seul de réflexion avait pu faire prévaloir cette idée bizarre; un examen plus sérieux des éléments constitutifs de la richesse a suffi pour la dissiper. On n'a pas tardé à comprendre que la richesse d'un peuple ne consiste pas dans la possession de telle marchandise plutôt que de telle autre, qu'elle se compose de l'ensemble, de la somme totale des agents industriels et des produits qui, sous des formes infiniment diverses, contribuent à la satisfaction de nos besoins. On a compris en outre qu'il ne convient pas à une nation d'affectionner telle forme de la richesse plutôt que telle autre, et de tenter de la fixer chez elle au delà de la mesure nécessaire, puisque enfin cette marchandise particulière ne peut être acquise que par le sacrifice d'une autre plus précieuse ou plus utile.

Un examen plus attentif a bientôt conduit à une autre vérité plus subtile ou plus haute. C'est que le résultat qu'on s'était proposé d'abord est matériellement impossible à réaliser. La somme de numéraire qu'une nation possède est nécessairement, et, pour ainsi dire, fatalement déterminée par les besoins réels de sa circulation; elle ne saurait du moins jamais l'excéder d'une manière notable et constante. C'est qu'en effet la somme qui excéderait ces besoins ne trouverait de placement nulle part. Quel est, parmi les individus ou les corps dont une nation se compose, celui qui consent à garder par devers lui une masse de numéraire inutile? Aussitôt que la quantité de monnaie qu'il possède suffit au courant de ses affaires, il repousse l'excédant, soit en se hâtant de lui trouver un placement utile, au lieu de le laisser dormir dans ses coffres, soit en le convertissant en marchandises ou en agents reproductifs. Chacun, dans un pays, raisonne et agit dans le même sens. Nul ne veut se charger du poids d'une monnaie qui resterait improductive entre ses mains. Il l'accepte sans doute, quand il la reçoit pour prix de ses labeurs ou en échange de ses produits, mais non pour la laisser inactive; il n'en garde dans ses caisses qu'une portion quelconque, mesurée sur ses besoins ordinaires, et se hâte de se défaire avantageusement du reste. S'il en est ainsi de chaque individu et de chaque corps, il en est de même d'une nation entière, car ici, du particulier au général, la conclusion est juste, puisque enfin la masse de numéraire qu'une nation possède se trouve nécessairement répartie dans toutes les caisses privées. Il est donc impossible d'arriver, par voie législative, par des combinaisons économiques, à faire affluer et à fixer chez un peuple une quantité de numéraire supérieure à celle que son mouvement commercial réclame; tout ce qui excède cette mesure reflue nécessairement au dehors, avec d'autant plus de rapidité que les monnaies sont d'un transport facile, et qu'elles s'échangent sans peine contre toutes sortes de produits. Aussi les lois faites en divers temps en vue de ce résultat chimérique, l'accumulation du numéraire dans un pays, lois fâcheuses à d'autres égards, n'ont jamais atteint le but qu'on s'était proposé.

Pareillement, et par des raisons semblables, un peuple ne reste jamais dépourvu des monnaies que sa circulation demande, à moins qu'il ne refuse de les payer à leur valeur. Si pauvre qu'il soit, il trouve toujours assez d'autres valeurs à donner

en échange de celle-là, et le besoin même qu'il en éprouve, en donnant accidentellement à la monnaie une valeur supérieure à celle qu'elle a partout ailleurs, suffit pour la faire affluer chez lui. Au reste, loin que les pays pauvres soient à cet égard moins bien partagés que les autres, nous pouvons dire qu'ils sont en général, et toute proportion gardée, plus pourvus de numéraire que les pays riches, où un crédit mieux établi dispense plus fréquemment de son emploi.

Mais s'il est impossible de détruire législativement le rapport nécessaire qui s'établit entre la somme du numéraire et les besoins, il ne l'est pas, et nous venons de l'indiquer, de diminuer ces besoins mêmes, soit en suppléant à certains égards à l'emploi de la monnaie, soit en multipliant en quelque sorte ses services par un aménagement plus judicieux. C'est là un digne objet de l'attention des hommes d'état. Qui ne comprend en effet que la somme de numéraire dont un pays se sert pour ses échanges, ne lui étant acquise qu'à titre onéreux, c'est-à-dire au moyen du sacrifice d'une portion de son capital productif, il est du plus haut intérêt de diminuer l'étendue de ce sacrifice, autant qu'on le peut sans nuire à la facilité des transactions? Si les monnaies sont nécessaires pour les échanges, elles ne sont utiles que pour cela : à tous autres égards, elles forment un capital stérile. Que l'on consente, en vue de la facilité des échanges, à laisser improductive une portion toujours assez considérable du capital actif, c'est un calcul assurément bien entendu, puisque cette facilité des échanges est une compensation suffisante du sacrifice auquel on se soumet; cependant il n'en est pas moins très-désirable et très-important que le même résultat soit obtenu aux moindres frais possibles. Ainsi tout pays enlève à la culture et frappe de stérilité une portion de ses terres, même les plus fertiles, pour les consacrer à la construction de routes et de canaux, et en cela il fait bien, parce que ces routes et ces canaux, en favorisant le transport des produits, donnent aux autres terrains mis en culture un accroissement de valeur qui compense largement le sacrifice que l'on s'impose; mais il est évident que ce sacrifice doit se renfermer dans la stricte limite des besoins, et qu'il est toujours bon d'en diminuer l'étendue quand on peut le faire sans diminuer les avantages que l'on en tire. Il en est de même des monnaies.

Si l'on veut mesurer d'un seul coup d'œil toute l'importance des économies qu'il est possible de réaliser dans cette direction, il suffit de comparer la situation respective de l'Angleterre et de la France. Quoiqu'il y ait en Angleterre moins de population qu'en France, on accordera bien sans doute que la masse des affaires qui s'y traitent est pour le moins égale, que la somme des produits n'est pas moindre, que les échanges sont aussi nombreux, aussi actifs, que par conséquent le besoin d'un *medium* circulant est aussi étendu. Cependant tous les calculs des économistes et tous les documents officiels s'accordent à établir que la masse de numéraire dont l'Angleterre fait usage dans ses transactions n'excède pas la somme de 750 millions, tandis que la France emploie, pour arriver au même résultat sans ouir de facilités plus grandes, et même, comme nous le verrons dans la suite, avec des facilités moindres, un capital qui n'est pas estimé à moins de 3 milliards et demi, c'est-à-dire que pour remplir le même service, la France emploie un capital quatre fois plus grand : circonstance fâcheuse, qui accuse un système financier très-imparfait, et grève le revenu annuel de la nation d'intérêts considérables.

Le mouvement commercial de la France n'étant pas plus important en somme que celui de l'Angleterre, et il nous eût été permis de le supposer moindre, il est

évident que la France pourrait, à l'aide de meilleures dispositions économiques, suffire à ses échanges avec la même somme de numéraire circulant. Au lieu de 3 milliards et demi, elle n'emploierait ainsi, comme l'Angleterre, que 750 millions dans ses échanges, et ces échanges s'accompliraient, selon notre hypothèse, avec autant de facilité qu'aujourd'hui. C'est donc une somme de 2 milliards 750 millions qu'elle pourrait sans inconvénient détourner de cet emploi stérile pour la consacrer à des travaux reproductifs.

Partant de là, voyons ce que l'imperfection de notre système nous coûte. L'intérêt de ce capital inutile, en le calculant seulement à raison de 5 pour 100, taux fort inférieur à la moyenne de l'intérêt des capitaux dans le pays, s'élève à la somme de 137 millions 500,000 fr., qui représente, à ce qu'il semble, la perte annuelle que la nation subit. Mais il ne suffit pas de calculer l'intérêt du numéraire inutile. S'il disparaissait de la circulation, comme il ne fait pas partie du revenu net du pays et qu'il constitue au contraire une portion de son capital actif, il serait converti tout entier en agents reproductifs, lesquels donneraient en moyenne, comme on a coutume de le calculer pour tous les capitaux de ce genre, 10 pour 100, c'est-à-dire le double de l'intérêt ordinaire, ou une somme totale de 275 millions par an. Voilà ce qu'en réalité la France dépense tous les ans de plus que l'Angleterre pour le service de ses échanges; somme énorme dont elle grève inutilement son revenu, ou dont elle pourrait l'augmenter par un emploi plus économique du numéraire.

Une telle dépense n'est pas assurément à dédaigner; que sera-ce donc si l'on considère que, loin de faciliter par là les échanges, la France ne fait que rendre leur service, à d'autres égards, plus onéreux? Combien de frais n'entraîne pas, en effet, le transport continuel de toute cette masse de numéraire, dont l'office est de circuler sans cesse! Ils paraissent médiocres, ces frais, quand on les considère dans chaque cas particulier; mais, si l'on tient compte de leur répétition journalière, on comprendra qu'ils doivent s'élever annuellement à des sommes énormes. Ils sont d'autant plus considérables en France, que la monnaie généralement en usage est l'argent, monnaie lourde, encombrante, en raison du bas prix auquel elle est descendue, et qui n'est déjà plus en rapport avec l'importance habituelle de nos transactions. Ajoutez à ces frais la perte de temps, qui se renouvelle aussi tous les jours, dans les paiements, dans les recettes, dans les comptes de caisse et les liquidations. On l'a dit avec raison, le négociant anglais expédie plus d'affaires en une demi-heure que le français en un jour, et cet avantage, il le doit surtout à la différence des systèmes monétaires, tant il est vrai qu'en multipliant outre mesure l'agent des échanges, on n'a réussi qu'à les entraver. Il n'est pas permis à une nation commerçante, éclairée, de méconnaître des intérêts si graves ou de les négliger. Comment faire cependant pour remédier à cette exubérance de numéraire? Les moyens sont connus, car ils ont été déjà bien souvent exposés. Peut-être faudrait-il quelques développements nouveaux pour montrer leur juste application en France, mais ce n'est pas l'objet que nous nous proposons en ce moment : aussi nous bornerons-nous à quelques indications générales.

Il faut d'abord écarter cette idée trop commune, qu'on ne puisse diminuer la masse du numéraire en circulation dans un pays qu'en la remplaçant en partie par des billets de banque. Nous sommes bien loin de proscrire l'usage de ces billets, et nous avons montré ailleurs (1) les avantages qu'on peut tirer de leur

(1) *Revue des Deux Mondes*, livraison du 31 août 1842, *le Crédit et les Banques*.

émission bien entendue; mais leur fonction essentielle n'est pas, comme on le pense à tort, de remplacer la monnaie, et, dans tous les cas, ils n'offrent pas le seul moyen praticable de suppléer au service utile de cette dernière. Ce qui le prouve sans réplique, c'est que la somme des billets émis par toutes les banques anglaises n'excède que rarement, et le plus souvent n'atteint pas même celle du numéraire en circulation dans le pays, et que ces deux sommes réunies n'égalent pas encore la moitié de celle qui existe sous la seule forme de monnaie en France.

Le principal moyen d'économiser l'emploi du numéraire, c'est de réunir dans des caisses communes toutes les réserves particulières des négociants. Un exemple rendra cette idée sensible. Supposons que mille négociants dans Paris tiennent chacun en réserve dans leurs caisses une somme de 5,000 francs, par prudence, comme cela se fait d'ordinaire, et rien que pour parer aux besoins imprévus. C'est une somme totale de 5,000,000 qui dormira inutile, dans l'attente d'événements futurs. On ne saurait blâmer cette mise en disponibilité d'une portion de numéraire, bien qu'elle la frappe accidentellement d'une stérilité complète, car la prudence la plus vulgaire en fait une loi; pourtant il est facile de comprendre qu'en réunissant toutes ces réserves particulières dans une caisse commune, où chacun viendrait puiser alors seulement que ses besoins imprévus se manifesteraient, on remplirait le même objet avec une somme bien moindre. Un seul million y suffirait. C'est donc quatre millions sur cinq dont on économiserait l'emploi sans nuire en rien au bien du service, et cela s'applique aux billets de banque tout aussi bien qu'au numéraire lui-même. De telles économies ne sont pas sans exemple en France, surtout à Paris; mais l'usage n'en est pas à beaucoup près assez fréquent, ni assez étendu. Ce serait aux banques qu'il appartiendrait de le propager, si les banques étaient parmi nous plus nombreuses et plus libres. Au reste, ce procédé n'est pas le seul dont on puisse se servir dans le même but. On obtiendrait des résultats semblables, en établissant, partout où il est possible de le faire, des bureaux de liquidation, où les billets des principaux négociants ou banquiers viendraient s'échanger les uns contre les autres, de manière que chaque banquier y remettrait les billets dont il est porteur en échange de ceux dont il est débiteur, et que le numéraire n'interviendrait que pour payer les reliquats. Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, il existe un bureau semblable à Londres (1), et, grâce à ce bureau, des affaires colossales, presque fabuleuses, se liquident à l'aide de sommes en numéraire tout à fait minimes. Sans insister davantage sur ce sujet, quant à présent, qu'il nous soit permis de répéter qu'il est digne de toute l'attention des hommes d'état et des économistes.

Il y a un autre inconvénient pour un peuple à se servir, dans ses transactions, d'une trop grande somme de numéraire : c'est que ce capital est sujet à se déprécier avec le temps. La valeur des métaux précieux, avons-nous dit, est soumise, comme toutes les autres valeurs, aux fluctuations du commerce; de plus, l'expérience a prouvé que la production en est supérieure à la consommation, et que par conséquent leur valeur commune ou moyenne tend d'une manière insensible, mais constante, à diminuer de jour en jour. Cette dépréciation des métaux précieux est peu apparente sans doute, et il est toujours fort difficile d'en mesurer l'étendue, parce qu'il n'y a point de terme de comparaison stable et régulier; cependant elle n'est que trop réelle, et quand on se reporte à quelques siècles en arrière, il est

(1) *Clearing house*, bureau de liquidation ou d'apuration.

impossible d'en méconnaître la portée. Est-il vrai, comme le prétendent quelques économistes, qu'elle s'est à peu près arrêtée depuis un demi-siècle? C'est ce qu'il est aussi difficile de nier que d'affirmer. Ce qui est sûr, c'est qu'en embrassant une période assez longue, il est facile de constater par des faits précis une différence sensible. Supposons que la dépréciation des monnaies se soit arrêtée ou ralentie dans ces derniers temps, il faudrait l'attribuer uniquement à la mauvaise exploitation des mines. S'il arrivait donc que les états de l'Amérique possesseurs de ces mines vinssent à prendre une meilleure assiette, à corriger les vices de leur administration intérieure, à faire des progrès dans la carrière industrielle, à perfectionner enfin l'exploitation, il faudrait s'attendre à une nouvelle dépréciation, plus régulière et plus rapide que celle qui s'est manifestée dans aucun temps. C'est alors que les peuples de l'Europe verraient s'amoindrir, et pour ainsi dire se fondre dans leurs mains cette notable partie de leur avoir, et la perte qu'ils éprouveraient serait d'autant plus forte que leur capital en numéraire serait plus grand.

Si l'on en croit la plupart des économistes, la France serait aujourd'hui le pays de l'Europe qui posséderait la plus grande somme de métaux précieux. Son capital en numéraire, or et argent, formerait, au dire de quelques-uns, le tiers de celui qui circule dans tout le continent européen : d'autres vont même plus loin, car ils n'estiment qu'à sept ou huit milliards, au plus, la somme totale du numéraire que l'Europe renferme. A ce compte, la France serait de tous les états européens le plus mal administré sous ce rapport. S'il en était ainsi, nos observations n'en auraient que plus de force puisque le danger que nous venons de signaler serait plus particulièrement menaçant pour nous. Heureusement ces calculs paraissent reposer sur des hypothèses sans fondement.

On sait approximativement ce qu'il existe de numéraire en Angleterre et en France, parce que ces deux pays ont depuis longtemps l'excellente habitude de se rendre compte de leur situation financière, et qu'ils présentent de nombreux documents qui peuvent servir de base à ces estimations; mais qui peut dire ce que possèdent en numéraire tant d'autres peuples de l'Europe qui n'ont jamais songé à dresser leur bilan? On est d'abord parti de cette hypothèse, que les peuples les plus riches devaient être les mieux pourvus en numéraire, et c'est ainsi qu'on a placé la France et l'Angleterre hors ligne, en donnant à celle-ci, comme de raison, le premier rang. Des documents statistiques irrécusables étant venus ensuite montrer l'erreur de cette hypothèse quant aux deux peuples particulièrement en vue, on l'a redressée par rapport à eux; mais on l'a maintenue pour les autres, et, en cela, nous croyons qu'on s'est trompé. Ce ne sont pas les pays les plus commerçants qui possèdent, toute proportion gardée, la plus grande somme de numéraire : ce sont ceux qui sont privés des bienfaits du crédit, où les paiements ne se font qu'argent comptant, où les placements sont difficiles et les relations peu sûres. Ce sont les pays déchirés par la guerre civile comme l'Espagne, ou dévorés comme la Turquie par une administration tracassière et pillarde. C'est là que des trésors se forment, et que le numéraire s'accumule obscurément. Le personnage de l'avare entassant écu sur écu, tel que l'a dépeint Molière, pouvait être vrai de son temps, au sortir des troubles de la fronde : il ne l'est assurément pas de nos jours. Les avares n'entassent plus; loin de là, ils sont au contraire les plus prompts à faire valoir leur argent, jusqu'au dernier écu, par des placements avantageux. On ne connaît plus les trésors cachés : cette image, autrefois si populaire, ne peut plus être empruntée par nous qu'aux souvenirs d'un autre temps. Désormais tous nos

trésors brillent au soleil, ou travaillent à la lumière du jour, sous la forme d'agents reproducteurs, à nous créer de nouveaux biens. Pourtant cette image est encore vivante dans les pays dont nous parlons. C'est là que la tradition des trésors cachés se conserve, en Turquie surtout, où la monnaie est trop souvent la seule forme sous laquelle il soit possible de dérober sa fortune à l'avidité d'un pacha. Voilà pourquoi nous croyons que ces pays renferment, eu égard à leur population et à leur étendue, plus de numéraire que la France elle-même. Au reste, cette comparaison favorable n'atténue en rien la gravité du mal qui nous atteint.

Les observations qui précèdent s'appliquent aussi bien à l'or qu'à l'argent, car les deux métaux sont soumis à des lois semblables. Il est sensible toutefois que la dépréciation qu'ils doivent inévitablement subir est plus imminente pour l'argent que pour l'or, et qu'elle doit être aussi, selon toute apparence, beaucoup plus forte. Tout concourt à le faire pressentir : d'abord l'expérience du passé, qui nous montre que la valeur de l'argent a décru d'une manière plus constante et plus sensible, puisque autrefois, dans toute l'Europe, une livre d'or ne valait que dix livres d'argent, tandis qu'aujourd'hui elle en vaut, en moyenne, quinze trois quarts; ensuite l'état actuel des mines, où il paraît certain qu'il y a des progrès plus prochains et plus considérables à attendre dans l'extraction de l'argent que dans celle de l'or; enfin la considération des besoins futurs des peuples, qui, en suivant la tendance générale et manifeste d'une civilisation plus avancée, doivent faire de jour en jour un plus grand usage de l'or comme monnaie, et délaisser l'argent dans la même proportion. Ainsi, la demande se porterait peu à peu de préférence vers le métal le plus riche, et tendrait à soutenir son prix en dépit de l'accroissement de la production, tandis que l'autre, placé entre une production plus active et une demande sans cesse décroissante, s'avilirait rapidement. Dès lors l'Angleterre, qui fait usage, et un usage modéré, de l'or, serait en cela fort ménagée, tandis que la France, qui regorge d'argent, aurait à subir d'incalculables pertes.

Si de ces considérations sur l'emploi des monnaies nous passons à l'examen des combinaisons du système monétaire proprement dit, nous trouverons encore dans la loi française, avec quelques mérites incontestables, des défauts très-graves à signaler. Rendons hommage d'abord aux travaux de la convention. C'est une heureuse innovation que celle qui a mis nos divisions monétaires en harmonie avec les combinaisons numériques, en d'autres termes, qui les a soumises aux lois du système décimal. Tout est régulier dans ces divisions : chaque pièce est une fraction exacte ou un multiple des autres, et de plus, le fractionnement correspond toujours à la progression établie dans la numération. De là, quelle facilité dans les comptes! quelle simplicité dans les calculs! Rien de semblable ne se retrouve en Angleterre. Il n'y a entre les pièces de monnaie qui circulent dans ce pays aucun rapport symétrique; pour en former des sommes, il faut sans cesse diviser et fractionner, et comme aucune de ces fractions ne correspond à l'agencement des chiffres dans la numération, il faut en quelque sorte bouleverser les lois de cette numération dans ses calculs. C'est un travail pénible, qu'on peut sans doute rendre plus facile par l'habitude, mais qui n'en reste pas moins, pour le grand nombre, un embarras de tous les jours. Ajoutez à cela que l'unité monétaire anglaise n'est pas, comme la nôtre, sensible à l'œil. Elle n'existe pas sous une forme saisissable, et pour se la représenter, il faut en quelque sorte la dégager par des calculs. Quelle est-elle cette unité? C'est la livre sterling, et l'on sait que la livre sterling ne se trouve pas dans la circulation, en ce sens qu'aucune pièce de monnaie ne

porte ce titre. C'est une monnaie de compte et non pas une monnaie réelle ; c'est une dénomination usitée seulement dans les calculs, dénomination qui correspond, si l'on veut, à une quantité d'or déterminée, mais qui ne présente aux yeux aucune image sensible. De là une certaine confusion dans les idées quant à l'existence de l'unité monétaire, confusion si réelle que le premier ministre d'Angleterre a cru devoir travailler, du haut de la tribune, à la dissiper (1).

Sur tous ces points, le système monétaire français est incontestablement supérieur au système anglais, et même à celui d'aucun autre peuple de l'Europe : c'est le seul, en effet, qui soit en cela vraiment logique et régulier ; mais à d'autres égards on y trouve des imperfections notables. La plus grande de toutes, c'est le rapport établi entre les divers métaux qui concourent à alimenter la circulation.

Plusieurs métaux ont tour à tour, et quelquefois en même temps, fait l'office de monnaie. Dans l'enfance des peuples, on se servait généralement de fer ou de cuivre. On sait qu'une loi de Lycurgue avait consacré à Lacédémone l'usage exclusif de la monnaie de fer. Cette loi, qu'un grand nombre de publicistes ont exaltée comme un témoignage des vues profondes de ce législateur, et qui n'était probablement que l'expression toute naturelle des besoins du temps, devait être et fut en effet méconnue plus tard, en dépit de toute la sévérité des mœurs lacédé-

(1) C'est dans un discours prononcé à l'occasion de la révision des statuts de la banque de Londres que sir Robert Peel a traité cette question, sur laquelle il avait été publié précédemment de volumineux écrits. L'objet de ce débat ne paraît pas avoir été bien compris en France, et ne devait pas l'être. Sur la foi de quelques plaisanteries lancées par le ministre à ses adversaires, on a cru que les objections de ces derniers n'étaient que ridicules, et en cela l'on s'est trompé. Il est certain que la notion de l'unité monétaire anglaise est peu saisissable et très-confuse; plusieurs causes ont contribué à l'obscurcir. D'abord, comme nous venons de le dire, cette unité n'est pas rendue sensible et palpable dans une pièce de monnaie ; en second lieu, la livre sterling, unité monétaire, représentait originairement et en principe une certaine quantité d'argent. Les seules divisions ou subdivisions qui s'y rapportent directement sont encore en argent, et cependant l'or est aujourd'hui en Angleterre la seule monnaie légale ; il faut donc, contrairement à l'idée primitive qu'elle réveille, payer la livre sterling en or. Enfin, la longue interruption du paiement des billets de banque en numéraire a achevé de brouiller toutes les idées. On indiquait sur ces billets une certaine somme en livres sterling ; cependant, comme ils perdaient plus ou moins contre le numéraire, cette somme ne représentait en aucun sens une valeur fixe : c'était une valeur vague, indéterminée, flottante, qui ne se mesurait approximativement que par la quantité variable des marchandises qu'on obtenait avec elle. Aussi, à cette époque, les économistes s'étaient-ils habitués à considérer l'unité monétaire comme une abstraction. Cette cause de confusion a disparu lors du retour des paiements en espèces; mais le sentiment qu'elle a fait naître lui a survécu. Aujourd'hui, sir Robert Peel cherche à déterminer clairement la valeur de la livre sterling, en disant qu'il faut la calculer à raison de 3 liv. 17 sh. 10 1/2 den. pour une once d'or. Cela donne-t-il une idée nette de la livre sterling? Oui, mais à condition qu'on fera une opération de l'esprit et un calcul qui n'est pas à l'usage de tout le monde. — La livre tournois, dont on se servait autrefois en France dans les calculs, n'était aussi qu'une monnaie de compte, puisqu'elle n'était sensée valoir que 20 sous, tandis que la livre réelle, la livre courante, en valait 24 ; mais la livre tournois était en idée, comme la livre courante, une monnaie d'argent, et par une comparaison très-simple avec cette dernière, on pouvait se la représenter nettement. — Il existe cependant en Angleterre, depuis 1818, des pièces particulières, les *souverains*, dont la valeur répond assez exactement à celle des livres sterling. Diverses raisons ont empêché de les prendre pour base des calculs.

moniennes, quand les besoins eurent changé. La monnaie de cuivre a été longtemps dominante à Rome. Il en a été de même dans tous les pays, durant ces siècles de pauvreté et de barbarie, où l'or et l'argent étaient trop rares pour être d'un usage courant. Aujourd'hui le fer et le cuivre sont abandonnés partout : du moins ils ont perdu le caractère essentiel de monnaie, et ne circulent plus que pour solder des valeurs minimes, ou pour former l'appoint des sommes plus fortes. L'or et l'argent remplissent seuls aujourd'hui les véritables fonctions de la monnaie. Un temps viendra sans doute, et qui n'est peut-être pas loin, où l'argent sera réduit à son tour à ce rôle secondaire où le cuivre est descendu depuis longtemps : le métal le plus riche prévaudra; l'or règlera seul tous les échanges. En attendant que cet événement se réalise, la plupart des pays de l'Europe, et particulièrement la France, admettent encore l'emploi simultané de l'or et de l'argent comme moyen régulier d'échange, et autorisent leur circulation sur le même pied, en établissant le rapport de leurs valeurs respectives; mais qui n'entrevoit au premier abord les difficultés et les inconvénients dont ce concours des deux métaux est la source ?

S'il n'existait qu'une seule espèce de monnaie, un seul métal pour la produire, la tâche du gouvernement qui la fabrique serait fort simple. Elle consisterait uniquement à fixer le titre de la monnaie, et une fois l'uniformité de ce titre établie, à diviser le métal unique que l'on aurait adopté en telles portions que l'on voudrait, pourvu qu'elles fussent invariables, et qu'on suivît dans la division un système commode et régulier. Le choix de l'unité serait alors arbitraire, facultatif; ce serait en effet une dénomination à adopter, et rien de plus. Quant à la valeur relative des pièces, elle se déterminerait d'elle-même par le rapport des poids, puisque la matière serait identique. Mais dès l'instant que plusieurs métaux sont admis à circuler ensemble comme monnaie légale, la question se complique. Une grave difficulté se présente, celle de déterminer le rapport de valeur entre ces métaux; car si l'on admet que l'un et l'autre peuvent être indifféremment donnés en paiement des marchandises, ou pour acquit des obligations antérieurement contractées, il faut bien que l'on sache d'avance quelle quantité de l'un équivaudra à telle quantité de l'autre. C'est ce que tous les états qui ont admis l'or et l'argent en concurrence dans la circulation ont essayé de régler ; malheureusement les rapports qu'ils ont établis ne se sont jamais trouvés longtemps d'accord avec la réalité commerciale.

En effet, par cela même que les métaux précieux sont des marchandises, ils ont une valeur commerciale dépendante des lois ordinaires du commerce, et qui s'établit en dehors et en dépit de toutes les prescriptions de la loi. Qu'ils soient à l'état de lingots ou de monnaies, le résultat est le même : c'est le commerce qui règle leur valeur, et il n'est pas donné au gouvernement ni de fixer cette valeur ni de la changer. Or toute valeur commerciale est essentiellement variable, selon les fluctuations de l'offre et de la demande, selon l'activité de la production ou l'étendue des besoins, et les monnaies subissent la loi commune. Les variations auxquelles elles sont sujettes ne sont pas d'ailleurs toujours les mêmes pour les deux métaux employés. Il peut arriver que l'un augmente de valeur dans le même temps que l'autre baisse : d'où il suit que les rapports admis par la loi, quelque exacts qu'ils puissent être au moment où on les établit, se trouvent dès le lendemain en désaccord avec le fait commercial qui les domine. Il y a dans notre histoire financière, comme dans celle de tous les pays qui ont une histoire, des exemples frappants de

cette vérité, et il est curieux d'observer les inutiles tentatives que les gouvernements ont faites en divers temps pour atteindre ce rapport commercial, qui semble toujours leur échapper.

Au commencement du siècle dernier, le financier Law, dans son mémoire sur les monnaies, calculait que le rapport commercial de l'or à l'argent était de 15 et 49 centièmes, ou environ 15 1/2 à 1, tandis que le rapport légal dans les monnaies françaises n'était que de 15 et 24 centièmes, ou environ 15 1/4 à 1. Ainsi, tandis qu'une once d'or valait sur le marché de l'Europe, et probablement dans les relations commerciales de la France elle-même, 15 onces 1/2 d'argent, la loi monétaire n'en accordait que 15 et 1/4, donnant ainsi à l'or une valeur moindre, ou à l'argent une valeur plus forte que sa valeur réelle. Le rapport légal était donc alors trop bas. Ce qui se passa bientôt après, il est difficile de le dire, car il y a dans notre histoire financière bien des lacunes ; mais il paraît que la valeur de l'or décrut en peu de temps d'une manière sensible, peut-être à la suite des opérations de la banque établie par le régent, puisqu'en 1726 on jugea à propos de changer le rapport légal, non pour l'élever, mais, au contraire, pour l'abaisser. On le fixa alors à 14 1/2 pour 1. Les choses restèrent en cet état pendant une grande partie du XVIIIe siècle. Sans doute le rapport commercial changea souvent; mais on ne tint pas compte de ces variations; on n'en mesura pas les conséquences, et le rapport légal resta ce qu'il était. Cependant en 1785, quand on entreprit, sous le ministère Calonne, la refonte des monnaies, on se montra plus attentif. Alors un désaccord marqué entre les règlements monétaires et le fait commercial fut constaté, avec tout le dommage qui en était la suite, dans le préambule même de l'édit du roi (1). « L'attention vigilante que nous donnons, est-il dit, à tout ce qui peut intéresser la fortune de nos sujets et le bien de notre état, nous a fait apercevoir que le prix de l'or est augmenté depuis quelques années dans le commerce, que la proportion du marc d'or au marc d'argent, étant restée la même dans notre royaume, n'est plus relative aujourd'hui à celle qui a été successivement adoptée en d'autres pays, et que nos monnaies d'or ont actuellement, comme métal, une valeur supérieure à celle que leur dénomination exprime, et suivant laquelle on les échange contre nos monnaies d'argent; ce qui fait naître la spéculation de les vendre à l'étranger, et présente en même temps l'appât d'un profit considérable à ceux qui se permettraient de les fondre au mépris de nos ordonnances. » On changea donc l'ancien rapport entre l'or et l'argent monnayés, et l'on s'arrêta à celui de 15 1/2 à 1. Diverses mesures furent prises pour que le changement se fît sans trouble : on retira les anciennes pièces d'or de la circulation, et tandis qu'autrefois on ne faisait d'un marc d'or que 30 louis de 24 francs, on en fit, selon la déclaration du roi, 32 avec la même matière.

Ce rapport de 15 1/2 à 1 était sans doute exact à cette époque, et parfaitement en harmonie avec le cours commercial des deux métaux; mais il ne devait pas l'être longtemps. Franchissons toute la période révolutionnaire, où la loi monétaire fut plusieurs fois remaniée, et arrivons à l'an XI, où le régime actuel fut établi. Un étrange revirement s'était opéré dans l'intervalle. Ce rapport si soigneusement établi en 1785 se trouvait inexact, et l'on pouvait s'y attendre; mais ce n'était pas, comme on aurait pu le croire, la valeur de l'or qui s'était élevée cette fois :

(1) Déclaration du roi, du 30 octobre 1785, registrée en la cour des monnaies le 21 novembre suivant, ordonnant une refonte des espèces d'or, afin d'en augmenter la valeur.

au contraire, elle s'était notablement abaissée, à tel point que ce métal était alors à plus bas prix qu'il ne l'était même au temps de Law. Ainsi, à peine s'était-on avancé dans un sens pour suivre le mouvement du commerce, qu'il eût fallu revenir en sens contraire, tant il est vrai qu'il n'y a point à cet égard de règle sûre à établir.

La dépréciation de l'or qui eut lieu à cette époque paraît inexplicable au premier abord, si bien que de nos jours plusieurs économistes l'ont oubliée ou méconnue. Il est certain qu'elle paraît démentir ce que nous avons dit plus haut sur la tendance générale des deux métaux. Elle est cependant trop bien attestée par des témoins dignes de foi pour qu'il soit possible de la mettre en doute. Voici comment s'exprimait alors M. Lebreton, rapporteur de la loi : « Le terme moyen du rapport de l'or à l'argent en Europe est de 1 à 14 1/10e ou 15 au plus. C'est le terme moyen que la France, qui se trouve au centre du mouvement des métaux, qui les reçoit du Portugal et de l'Espagne, tant pour sa consommation que pour une partie de celle du nord et du midi de l'Europe; c'est, disons-nous, ce terme moyen qui devrait être adopté dans notre système monétaire. » M. Fr. Corbaux junior, auteur d'un *Dictionnaire des Arbitrages* très-estimé, qui fut publié vers cette époque, atteste le même fait. Après avoir énoncé les rapports légalement établis dans les diverses monnaies de l'Europe, il ajoute : « Dans la valeur vénale et commerciale de ces métaux, il (ce rapport) n'est actuellement que de 14 1/10e pour 1. »

Pour comprendre ce changement si extraordinaire dans la valeur relative des deux métaux, il faut se rappeler que l'Angleterre, qui est depuis longtemps le principal réservoir de l'or, était alors sous l'empire de cette loi de 1797, qui avait déclaré les billets de banque non remboursables en leur donnant un cours forcé. Ces billets perdaient dans la circulation, et comme la loi obligeait néanmoins à les recevoir pour leur valeur nominale, l'or ne s'échangeait plus contre eux que d'une manière défavorable. Il était donc forcé de sortir du pays et de refluer vers les états du continent. On se souvient encore, sur le littoral de la Manche, d'avoir vu dans ces temps-là arriver en fraude dans nos ports, particulièrement à Gravelines, des chargements entiers de guinées, qui s'échappaient des ports d'Angleterre malgré toute la sévérité des lois prohibitives. Ainsi l'or anglais venait encombrer les marchés du continent, et de là cette dépréciation qu'il subissait, dépréciation accidentelle toutefois, et qui devait cesser plus tard avec les causes particulières qui l'avaient amenée.

Pour se mettre d'accord avec la situation, il eût donc fallu, en l'an XI, abaisser considérablement le rapport de l'or à l'argent. Pourquoi ne le fit-on pas? M. Lebreton a soin de nous l'apprendre. « Dans les motifs, dit-il, qui nous ont décidés à ne pas demander qu'une proportion mieux calculée fût établie entre l'or et l'argent, il y en a un qui semble décisif : c'est qu'il faudrait faire subir à tous les *louis* de la refonte de 1785 la baisse qu'on opérerait dans la proportion. » Si l'on n'avait pas été arrêté par cette considération, peut-être un peu légère, on aurait donc, pour se mettre d'accord avec le taux commercial, notablement abaissé cette proportion; et que serait-il arrivé? C'est qu'un peu plus tard on se serait trouvé hors de la véritable voie beaucoup plus qu'on ne l'avait été dans aucun autre temps, puisqu'en effet le rapport moyen de l'or à l'argent est estimé depuis lors s'être élevé à 15 et 3/4. C'est ainsi que chaque tentative du législateur pour atteindre cet insaisissable rapport commercial ne fait pour ainsi dire que l'en

éloigner et lui préparer de nouveaux mécomptes. Vainement compterait-on aujourd'hui sur cette proportion de 15 3/4, que les financiers admettent depuis plusieurs années comme une moyenne ordinaire. Quelque régulière qu'elle nous paraisse, les variations accidentelles n'ont pas manqué. Toutes les fois, par exemple, que l'Angleterre est obligée de faire sur le continent des achats considérables et imprévus, comme ils sont toujours payés en or, le rapport baisse : c'est ce qui arrive particulièrement dans le cas, assez fréquent, d'une disette de céréales. Ainsi, en 1840, la récolte ayant manqué dans ce pays, on fit d'énormes achats de blé en Belgique et en Allemagne. Alors le numéraire anglais s'épuisa si bien, que la banque de Londres fut obligée d'avoir recours à celle de Paris pour renouveler sa réserve. Par une conséquence naturelle, le prix de l'or baissa sur le continent; mais deux ans après l'équilibre était rétabli : déjà les caisses de la banque de Londres regorgeaient d'or, et ce métal avait repris son niveau dans le reste de l'Europe. Au milieu de ces fluctuations continuelles, comment veut-on que la loi monétaire trouve, pour asseoir ses proportions, une base régulière et solide? Il est donc impossible d'établir entre les monnaies d'or et d'argent une proportion légale qui soit toujours exacte. Avec quelque soin qu'on l'ait calculée, tôt ou tard entre elle et la proportion commerciale le désaccord se manifeste. Dès lors il arrive toujours que l'un des deux métaux est estimé et tarifé par la loi au-dessous de sa valeur réelle.

Quant aux conséquences d'un tel état de choses, il est facile de les pressentir. Celui des deux métaux auquel la loi monétaire n'a pas donné toute sa valeur, ne trouvant plus à s'échanger qu'avec désavantage dans le pays, tend naturellement à en sortir, pour aller chercher des conditions meilleures à l'étranger, tandis que l'autre vient affluer sur le marché par des raisons contraires. Il se forme sur ces métaux une spéculation en quelque sorte double. On exporte l'un et on importe l'autre. Par exemple, dans l'état présent de la législation française, où l'or n'est estimé valoir que 15 1/2 en argent, tandis qu'en réalité il vaut 15 3/4, on l'achète sur le marché français au taux fixé par la loi, et on va le replacer pour sa valeur réelle à l'étranger. Après avoir réalisé ce bénéfice, on peut encore, par une opération inverse, acheter au dehors, pour une livre d'or, 15 livres 3/4 d'argent, et, rapportant cette somme en France, l'y faire valoir pour une quantité d'or plus forte. Tout l'or se retire du marché; l'argent l'y remplace. Le pays perd la différence, dont l'étranger profite.

Ce n'est pas que la loi monétaire ait la puissance de faire prévaloir, même dans le pays où elle règne, le rapport qu'elle établit. Le commerce ne tient pas compte de ces fixations arbitraires. Ainsi, quoique la loi française ait adopté le rapport de 15 1/2 à 1, ce n'est pas à dire que le commerce français s'y tienne; il s'en écarte, au contraire, fort librement, pour suivre avec plus ou moins d'exactitude celui qui prévaut dans les états voisins. A cet égard, la loi est impuissante là même où l'on pourrait croire que son empire est absolu; mais il est facile de comprendre qu'elle gêne en cela les transactions, surtout quand elle est impérieuse et jalouse. Outre qu'elle est vraiment obligatoire dans certains cas particuliers, elle est toujours fâcheuse. Elle ne fait pas qu'un métal descende, dans le rayon où elle s'exerce, au niveau trop bas qu'elle établit, mais elle l'empêche de se placer librement, couramment, pour sa valeur réelle. C'est assez pour qu'elle en resserre la circulation, et qu'elle le force à chercher un placement plus avantageux ou plus sûr à l'étranger.

Les faits ne manquent pas pour mettre cette vérité en évidence. Avant la refonte de 1785, l'or, estimé trop bas par la loi monétaire, s'écoulait au dehors, ainsi que l'atteste la déclaration du roi que nous avons déjà mentionnée; « ce qui a fait naître, est-il dit, la spéculation de les vendre à l'étranger. » « Le préjudice qui en résulte, ajoute la déclaration, pour plusieurs genres de commerce, par la diminution déjà sensible de l'abondance des espèces d'or dans notre royaume, a rendu indispensable d'en ordonner la nouvelle fabrication, comme le seul moyen de remédier au mal en faisant cesser son principe. » Plus tard, un mouvement contraire se manifesta. Par une conséquence naturelle du revirement que nous avons signalé tout à l'heure dans le rapport des métaux, l'or revint en abondance dans la circulation française, et l'argent fut exporté à son tour. C'est ce qu'atteste encore le rapport de M. Lebreton. « Les inconvénients de ce défaut de proportion sont que celui des deux métaux dont la valeur est trop élevée, relativement, nous est apporté par le change étranger, qui retire, par son moyen, une valeur réelle plus considérable dans l'autre métal; et comme c'est l'or qui se trouve élevé par la proportion établie depuis 1785, on retire l'argent, qui est plus utile dans la circulation, et on nous envoie de l'or. Ce vice, combiné par les changes, doit causer une perte au commerce général. » Ainsi l'or avait alors remplacé l'argent, et les hommes dont les souvenirs se reportent jusqu'à cette époque peuvent encore en rendre témoignage. Mais un nouveau changement s'est opéré dans la suite, et l'argent a si bien repris son ancienne place, qu'il circule aujourd'hui presque seul en France; qu'on juge de l'étendue des pertes que ces mutations continuelles ont entraînées pour le pays.

Il semble au premier abord que la différence qui existe depuis plusieurs années entre le rapport légal et le rapport commercial des deux métaux, différence qui n'est, après tout, que d'un 62e, ne soit pas assez importante pour faire naître la spéculation de les transporter d'un pays à l'autre, parce que les frais du transport absorberaient, dans bien des cas, le bénéfice. Cependant il ne faut pas oublier qu'il y a toujours, entre deux pays qui commercent ensemble, une circulation nécessaire de métaux précieux. Il en est des peuples comme des individus; leurs échanges sont rarement directs, et les monnaies sont là, comme ailleurs, des intermédiaires obligés. Il est vrai qu'on s'en passe quelquefois, grâce à l'intervention du crédit, que les achats et les ventes se compensent, et que la liquidation se fait au moyen de lettres de change remises de part et d'autre; mais cela n'est vrai que dans une certaine mesure, car il y a toujours, après tout, des versements plus ou moins considérables à faire des deux côtés en numéraire. Il n'est donc pas nécessaire de se livrer à une spéculation toute spéciale sur les métaux pour profiter de la différence dont nous parlons, au détriment du pays où elle existe; il suffit d'avoir des paiements à lui faire, ou des créances à recevoir de lui. C'est même le cas le plus ordinaire et le plus favorable. Alors, en effet, le transport ne compte pas, puisqu'il faudrait toujours le subir. Les frais sont nuls, et la différence est acquise tout entière à l'étranger.

Pour dire la vérité, ce que nous avançons ici après tant d'autres n'est peut-être pas d'une exactitude rigoureuse et d'une application générale. Il semble difficile, en effet, qu'un peuple se laisse toujours frustrer ainsi par ses voisins. Autant qu'il nous est possible de le comprendre, cela n'est vrai que durant un certain temps, et tant que ce peuple se laisse, en quelque sorte, abuser par la loi même qui le gouverne. Dès l'abord, il accepte cette loi sans trop se rendre compte de l'erreur

qu'elle consacre, et c'est alors qu'il est vraiment dupe dans ses relations avec l'étranger, car l'étranger, lui, n'acceptant sa monnaie qu'à titre de lingots, est toujours prompt à en mesurer scrupuleusement la valeur. Plus tard, cette préférence même qu'on donne au dehors à telle de ses monnaies plutôt qu'à telle autre est pour ce peuple un avertissement qui ne saurait être perdu. Ce qui reste vrai alors, c'est qu'il continue à écouler au dehors celle de ses monnaies que la loi a classée trop bas; mais il sait bien, en la donnant, se prévaloir, au moins dans une certaine mesure, de la valeur plus haute que l'étranger lui accorde. Le mal ne serait donc pas au fond aussi grand qu'on l'a souvent supposé. N'est-ce pas assez pourtant du désordre trop réel qu'un tel état de choses engendre? Songez donc aux perturbations qu'entraînent ces migrations continuelles des métaux : les frais de monnayage perdus, la base de la circulation changée, les relations du dedans mal établies, celles du dehors peu sûres, et, après tout, nul choix délibéré du système qui doit prévaloir, puisque ce sont les événements seuls qui en décident. Frappés de ces inconvénients, un grand nombre de publicistes en ont cherché le remède. Ils se sont tous accordés sur ce point, qu'il faut renoncer à établir un rapport légal entre les deux métaux, que par conséquent un seul d'entre eux, soit l'or, soit l'argent, doit être adopté comme monnaie régulière et légale, tandis que l'autre ne circulerait à côté de lui que comme auxiliaire ou comme subordonné.

Cette idée n'est pas nouvelle. On la trouve dans un grand nombre d'anciens écrits, surtout en Angleterre, et il y a longtemps qu'en ce pays elle a passé dans la loi. En France même, elle s'est présentée plusieurs fois à l'examen des législateurs, et peu s'en est fallu qu'elle n'y fût adoptée, bien que sous une autre forme et dans un système différent. En l'an III, on entra si avant dans cette pensée, qu'on lui donna un commencement d'application. On décréta la fabrication de pièces d'or d'une nouvelle sorte. Le poids seul était fixé à dix grammes ; la valeur restait indéterminée, et devait être établie par le commerce. Dans ce système, l'argent eût donc été, à certains égards, la seule monnaie légale ; l'or n'aurait circulé qu'à l'état de lingots. Cependant cette loi, comme plusieurs de celles qui furent adoptées à cette époque, ne reçut pas d'exécution. On revint sur la même idée en l'an XI, quand on discuta la loi du 7 germinal, qui nous régit encore en ce moment. « Une question difficile, disait le rapporteur de la loi, est celle de savoir si l'or doit faire fonction de monnaie ou rester marchandise, c'est-à-dire s'il aura une valeur nominale et forcée dans les échanges, ou s'il restera soumis aux variations du commerce et agent libre? Cette question n'est point oiseuse. » Ainsi, le rapporteur de la loi de l'an XI reconnaissait dès lors qu'un nouveau système devait prévaloir. Pourquoi n'en proposa-t-il pas l'adoption ? C'est d'abord parce que l'or, qu'il eût fallu, selon lui, réduire à l'état d'agent secondaire ou libre, était alors trop abondant et trop nécessaire dans la circulation pour qu'on pût courir le risque de l'en faire sortir ; c'est, en outre, parce qu'il ne faut, disait-il, toucher aux monnaies que dans les temps de tranquillité parfaite, et que la France, à peine sortie des troubles de la révolution, ne jouissait pas encore de cette tranquillité nécessaire. Ce qui ressort du moins de tout cela, c'est la nécessité, claire, incontestable, de renoncer à fixer légalement le rapport de la valeur des deux métaux, l'or et l'argent. L'inconséquence de cette fixation est palpable, et les inconvénients en sont reconnus. En supposant que les motifs qui la firent maintenir en l'an XI, fussent alors valables, ils ne le sont plus aujourd'hui : il faut donc entrer dans une nouvelle voie, en faisant un retour aux vrais principes.

Mais, la nécessité de ce changement étant admise, il reste à savoir quel système on adoptera. Il semble qu'en France on n'en ait jamais imaginé ou compris qu'un seul, celui dans lequel, l'argent étant la seule monnaie régulière, l'or ne circule qu'à l'état de lingot. Il en existe un autre cependant, aussi régulier et peut-être plus sûr, puisqu'il est déjà consacré par l'expérience de l'Angleterre : c'est celui dans lequel, l'or étant choisi de préférence pour constituer la monnaie légale, l'argent circule, non pas à l'état de lingot, mais comme une sorte de monnaie de billon. Entre ces deux systèmes on peut opter, car ils sont également praticables; mais les conditions sous lesquelles ils peuvent exister sont différentes, et il faut les envisager nettement.

Si l'on adopte l'or comme monnaie, il ne faut pas songer à faire circuler l'argent à ses côtés, seulement à l'état de lingot; il trouverait trop difficilement sa place. Les lingots ne peuvent guère avoir cours que dans le haut commerce, et être admis que pour des valeurs d'une certaine importance, qui justifient, par cette importance même, le travail de la vérification, ou le calcul assez compliqué que les lingots nécessitent toujours. Évidemment, ce n'est pas là le rôle de l'argent. Il est appelé, au contraire, à servir pour les menues dépenses journalières, à se diviser en faibles sommes, et à se répandre d'ailleurs dans toutes les classes. Pour un pareil emploi, l'usage des lingots, qu'il faudrait vérifier, ou dont il faudrait calculer la valeur à chaque paiement, serait un intolérable abus. Dans ce cas, il faudrait donc nécessairement revenir au système anglais, dont voici les principales conditions. L'or seul est admis dans les paiements comme monnaie légale ; l'argent n'intervient que pour former les appoints, ou pour solder les faibles comptes; toutefois, on l'accepte encore jusqu'à concurrence de 40 shillings, ou environ 50 francs. Dans ce système, la valeur nominale de l'argent par rapport à l'or est fixée par la loi, ce qui semble démentir ce que nous avons dit précédemment; mais ce rapport légal est purement de tolérance ou de convention. La valeur qu'on y donne à l'argent est du reste, sinon arbitraire, au moins factice, puisqu'on l'a sciemment et volontairement surélevée d'environ 8 pour 100. On a jugé avec raison que cette surélévation n'aurait pas les inconvénients qu'elle présente ailleurs, parce que le cours de l'argent est renfermé dans d'étroites limites, qu'on ne le présente pas comme une monnaie régulière, mais comme une sorte de supplément conventionnel, soutenu par la confiance publique, et qu'enfin on évite d'abuser de cette confiance par de trop grandes émissions. C'est une condition toute pareille à celle de notre monnaie de billon, sauf la différence de la valeur. Au gouvernement seul appartient le droit de régler les émissions de la monnaie d'argent : il profite seul aussi de la différence de 8 pour 100 entre la valeur nominale et la valeur réelle. Tel est le système qui prévaut en Angleterre; tel est celui qu'il faudrait adopter.

Si c'est au contraire à l'argent qu'on attribue la fonction de monnaie légale, comme il est impossible de réduire l'or à cet état secondaire d'une sorte de monnaie de billon, il faudra lui réserver un autre rôle. On le laissera donc circuler librement à l'état de lingot, et chercher lui-même sa valeur et ses fonctions. Il s'emploiera, non dans les transactions de tous les jours, où sa valeur serait peut-être mal appréciée, mais pour les gros paiements, dans les grandes affaires, et surtout dans les relations du pays avec l'étranger. Et quand nous disons qu'il circulera à l'état de lingot, nous n'entendons pas qu'on doive s'abstenir de lui donner une forme et une empreinte, de déterminer son poids et son titre : loin de là, ces

précautions ne peuvent servir au contraire qu'à le rendre plus acceptable et d'un usage plus commode pour le public; nous disons seulement qu'il faudrait s'abstenir de déterminer sa valeur, et d'obliger à le recevoir dans les paiements. A ces conditions, l'or deviendrait un simple auxiliaire libre de la monnaie, mais un auxiliaire élevé et puissant. Jusqu'à quel point se maintiendrait-il alors dans la circulation? c'est ce qu'il est difficile de dire, attendu qu'aucune expérience régulière n'a été faite; mais nous croyons qu'il y occuperait une place encore notable.

Dans chacun de ces deux systèmes, quels qu'en soient les mérites à d'autres égards, on peut arriver à un régime stable et exempt d'embarras, parce que l'un et l'autre est logique. Après tout, lequel des deux faut-il choisir? Est-ce l'or, est-ce l'argent qui doit être l'intermédiaire légal dans les échanges? Par ce que nous avons dit précédemment, on a déjà trop bien compris notre manière de voir sur ce sujet. Dans un pays commerçant et riche, tel que la France, c'est l'or qui doit régner; tant de raisons militent pour ce système, qu'en principe il est impossible d'hésiter. Selon nous, aucune objection plausible ne pourrait s'élever à cet égard, si nous étions encore, comme en 1803, pourvus d'or abondamment, et s'il n'y avait qu'à conserver, qu'à fortifier cette heureuse situation que les événements antérieurs nous auraient faite. Malheureusement nous sommes loin de là, et pour revenir à une situation semblable par un changement subit de système, il faudrait traverser une période de transition : nécessité toujours fâcheuse. Il n'est pourtant pas impossible de ménager cette transition par des mesures combinées avec sagesse. Comme les mesures à prendre sont un détail d'exécution, et doivent varier selon les circonstances au milieu desquelles on se trouverait placé, nous croyons devoir nous abstenir de les indiquer ici.

En résumé, le régime monétaire français réclame impérieusement deux réformes importantes. Par l'une, on obtiendrait sur l'emploi du numéraire des économies notables; par l'autre, on préviendrait ces dérangements fâcheux, ces troubles de la circulation, que le rapport actuellement établi entre l'or et l'argent occasionne tous les jours. Cette dernière peut être opérée suivant deux méthodes différentes également acceptables, sans qu'il y ait pourtant à hésiter beaucoup sur le choix.

CH. COQUELIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

1er novembre 1844.

On commence à parler de la session prochaine. Plusieurs membres influents des deux chambres sont déjà de retour dans la capitale. Les salons politiques vont bientôt se rouvrir. Paris va reprendre cette physionomie animée que lui donnent les discussions du parlement, jointes au mouvement des affaires et à la vie bruyante de ce qu'on appelle le monde. On se demande dès à présent quelle sera l'attitude des hommes que les diverses fractions parlementaires regardent comme leurs chefs; on se demande surtout quelle sera la conduite de plusieurs membres éminents des deux chambres, appartenant aux rangs conservateurs ou à la nuance modérée du centre gauche, et connus pour avoir désapprouvé jusqu'ici la politique du cabinet. Quel sera leur rôle? Resteront-ils isolés? s'éloigneront-ils de la tribune? La crainte de passer pour impatients, après quatre années de silence ou de neutralité généreuse, les tiendra-t-elle écartés de la lutte? ou bien croiront-ils que le moment est venu d'exprimer leurs convictions devant le pays, et de montrer à la majorité une alliance sincère entre des opinions communes, alliance que le parti conservateur souhaite vivement, car elle est son seul refuge contre une politique qui n'est pas la sienne, et qu'il n'aurait pas laissée vivre depuis quatre ans, si le cabinet du 29 octobre n'avait eu la singulière fortune d'être protégé par les scrupules même ou les hésitations de ses plus redoutables adversaires?

D'ici à fort peu de jours, on saura à quoi s'en tenir sur ces graves questions. Nous ne voulons rien préjuger à cet égard quant au moment; nous craindrions de gêner, par des paroles prématurées ou indiscrètes, la liberté des hommes dont nous parlons. Laissons-les prendre conseil de leur patriotisme et de leurs lumières. Nous savons que leurs intentions sont excellentes; espérons qu'elles amèneront un résultat désiré par le pays.

Si nous sommes assez rassurés sur ce point, il n'en est pas de même du ministère. Naturellement, ses plus vives alarmes sont de ce côté. Aussi, depuis la fin de la dernière session, il n'a rien négligé pour connaître les moindres démarches de certains personnages considérables qui ont le malheur de lui porter ombrage, même sans le vouloir. Son imagination inquiète et soupçonneuse les a suivis partout. A la ville, à la campagne, en voyage, ils ont partout rencontré sur leurs

pas cette surveillance officieuse qu'il est de bon goût de tolérer dans un certain monde, et que les gens d'esprit supportent d'autant plus volontiers, qu'elle prend quelquefois pour se dissimuler à leurs yeux les formes les plus gracieuses et les plus séduisantes. Nous ne dirons pas là-dessus les choses curieuses que nous savons. Parmi les particularités du monde politique, ce ne seraient pas assurément les moins piquantes; mais c'est un sujet qu'il faut à peine effleurer. Nous nous hâtons d'en sortir.

Depuis le retour du roi, plusieurs affaires ont été discutées dans le conseil. Une des plus importantes est la création des nouveaux pairs. Dans l'origine, on avait promis la pairie à plusieurs membres de la chambre des députés ; il paraît que la crainte d'enlever quelques voix à la majorité empêchera le ministère de remplir ses promesses. Les députés désappointés seront-ils tous des partisans bien chauds? Il est permis d'en douter. Du reste, si la résolution que prend le cabinet a pour résultat de diminuer le nombre des nouveaux pairs, nous sommes sûrs qu'elle plaira au Luxembourg. Une autre affaire a occupé plusieurs fois le conseil, c'est la question de l'emprunt, liée à celle de la conversion. Dans le monde financier, on est certain que, si l'emprunt a lieu, la conversion ne se fera pas. Or, comme on connaît les graves obstacles qui s'élèvent contre la conversion, on croit généralement à l'émission de l'emprunt. Aussi la Bourse s'agite. La perspective d'un emprunt de 300 millions, jointe à celle de l'emprunt de la Hollande et aux actions des chemins de fer, exalte les cerveaux de la finance. L'emprunt se fera-t-il ou ne se fera-t-il pas ? Sera-t-il en 3 pour 100, sera-t-il en 4? Voilà ce que l'on entend de tous les côtés à la Bourse. D'où vient le retard qu'éprouve l'accomplissement de cette mesure? est-ce M. Laplagne, est-ce le conseil qui hésite? M. le ministre des finances est connu pour l'extrême circonspection qu'il met en toutes choses. Nous avons loué plus d'une fois sa sagesse administrative. Cependant nous ne voudrions pas qu'on pût l'accuser avec raison de pousser ici la prudence trop loin. Il est bon de réfléchir, mais il faut aussi savoir prendre un parti. Le moment n'est-il pas favorable à l'émission de l'emprunt? Que peut-on gagner à attendre?

Deux questions épineuses ont occupé le conseil : l'arrangement avec l'Angleterre sur le droit de visite, et la dotation. L'approche de la session appelle sur ces deux objets un intérêt très-vif Ce sont des points sur lesquels le ministère est diversement engagé, ici avec la couronne, là avec les chambres. Comment remplira-t-il ses engagements? Comment parviendra-t-il à concilier ses intérêts et son honneur? On parle déjà de dissentiments provoqués dans le conseil par ces deux questions; mais rien n'a transpiré sur la solution qu'elles ont reçue, ou plutôt il est douteux qu'elles aient reçu une solution. Quant au droit de visite, il est certain qu'une modification a été demandée à l'Angleterre. M. Guizot, accablé sous le poids des concessions de Taïti et du Maroc, n'aura certainement pas laissé échapper l'occasion des épanchements de Windsor pour demander une compensation à sir Robert Peel et pour stimuler sa reconnaissance; il aura fait valoir les exigences des chambres et les périls de sa situation. D'un autre côté, les deux couronnes auront probablement abordé ce sujet délicat, et si les difficultés qu'il comporte sont heureusement résolues, nous pouvons dire dès à présent, sans manquer aux règles constitutionnelles, que la France devra en grande partie ce dénoûment à l'impression produite en Angleterre par la royauté de juillet. L'évidence des faits nous met ici à couvert contre le soupçon de flatterie. Si le ministère trouve cette explication peu légitime, on pourra lui dire qu'elle est au moins honorable pour la France,

tandis qu'il serait humiliant pour elle d'être forcée de s'avouer qu'elle doit aux faiblesses de son gouvernement un procédé juste et équitable de l'Angleterre. Entre une explication honorable et une explication humiliante, la France aura bientôt fait son choix. Quoi qu'il en soit, si une modification a été demandée à l'Angleterre sur le droit de visite, l'Angleterre n'a pas encore répondu. Ce que l'on a dit de ses intentions, de ce qu'elle exigerait en retour de son procédé, ou bien du genre de modifications qu'elle proposerait, tout cela est inexact ou hasardé. L'Angleterre a gardé le silence jusqu'ici. Du reste, si le cabinet de Londres, au lieu de rendre purement et simplement la liberté au cabinet français, propose une transaction, on peut croire que notre ministère ne se pressera pas de conclure. Ne faut-il pas qu'avant de prendre son parti, il tâte la majorité? Ne faut-il pas que M. Duchâtel ait compté toutes les voix, et que l'on consulte M. Lefebvre et M. Fulchiron?

Pour ce qui regarde la dotation, il est certain qu'on s'en occupe; il est certain aussi que l'on n'a point de parti pris. M. Muret de Bord et ses amis ne se sont pas encore prononcés. On pourrait se demander pourtant d'où vient le silence des journaux ministériels sur cette grave question, soulevée il y a quatre mois par le ministère avec tant d'apparat, de présomption, d'imprudence et de perfidie. Puisque le *Moniteur* ne parle pas, puisqu'il ne profite pas des arguments du voyage de Windsor, pourquoi la presse ministérielle, délivrée des périls et des ennuis de la concurrence, ne cherche-t-elle pas à convertir ces esprits rebelles de la majorité, ces conservateurs scrupuleux et timides, qu'elle a promis d'instruire et de ramener dans la bonne voie? Ce serait assurément plus vif et plus piquant que ses articles, fort instructifs d'ailleurs, sur les lins, sur les cotons, sur les laines, sur l'industrie des fers, sur la Chine, sur les travaux publics de l'union américaine, et sur l'émancipation des noirs, auxquels personne ne songe en ce moment, pas même M. le duc de Broglie. En vérité, nous ne comprenons rien à ce silence de la presse ministérielle sur la dotation. Vous verrez que le ministère, pour réveiller son zèle et son courage, sera forcé d'ouvrir lui-même dans le *Moniteur* le feu de la polémique. Au surplus, cette résolution ne nous étonnerait point; le ministère a pris l'engagement de parler, il faut qu'il parle. Il a des arguments, des chiffres à faire valoir; il a promis de les publier; il est tenu de remplir sa promesse. Le danger d'ailleurs ne sera pas pour lui. Que la dotation expire sous le coup des attaques dont la polémique officielle sera l'objet, que la dynastie soit livrée dans le *Moniteur* aux injures des républicains et des légitimistes, qu'au lieu d'avoir devant elle, pour juger ses réclamations, une assemblée d'hommes graves, contenus par la loi, par le respect du lieu, par leur caractère, dans les bornes d'une discussion convenable, elle soit placée devant un tribunal où l'ignorance et la passion dominent; qu'au lieu de débattre paisiblement ses intérêts dans une enceinte où le dévouement pour elle ne saurait être légalement suspecté, on vienne exposer son bilan aux yeux de la foule, où la lie des révolutions fermente encore à côté des préventions haineuses des partis vaincus; qu'on substitue ainsi à un débat régulier, normal, exempt de tout péril pour la dynastie, un débat inconstitutionnel, aussi dangereux qu'affligeant; que la dotation y périsse et que la couronne en souffre, qu'importe, si le ministère est sauvé?

Pour être véridiques, nous devons déclarer qu'aucun bruit sérieux n'est encore parvenu jusqu'à nous sur les intentions réelles du ministère, soit au sujet de la polémique du *Moniteur* sur la dotation, soit au sujet de la présentation du projet

de loi devant les chambres. Le ministère, et pour cause, garde prudemment le silence sur ces deux points. Si nous lui supposons l'idée de commencer la polémique du *Moniteur* avant le retour des chambres, idée que nous trouvons d'ailleurs funeste, et que nous sommes bien loin de conseiller, c'est tout simplement parce que le ministère peut y trouver son intérêt. On conçoit, en effet, qu'au point de vue ministériel le plan ne serait pas mal conçu. La polémique du *Moniteur* irritera et indignera les sages amis du trône, cela est vrai, mais la question aura été débattue. Si l'effet des articles du *Moniteur* n'est pas favorable, si M. Muret de Bord n'est pas converti, cela dispensera de courir les chances d'un débat parlementaire. Reste à savoir si les amis éclairés de la royauté de juillet pardonneront au ministère de l'avoir si perfidement et si imprudemment conseillée. Sur ce point, le ministère paraît éprouver une confiance que bien certainement tous ses amis ne partagent pas.

Le ministère du 29 octobre commence sa cinquième année. Il fête son anniversaire avec ses intimes; il adresse dans ses journaux un défi superbe à ses adversaires, et en même temps il est plein de malice et d'ironie. Il se demande humblement comment il a pu vivre ayant contre lui une association d'hommes éminents comme M. Thiers, M. de Rémusat, M. Billault, M. Dufaure, M. Duvergier de Hauranne! Il s'étonne d'avoir pu résister à toutes les oppositions réunies, à l'opposition déclarée et à l'opposition couverte, qu'il dit être la plus dangereuse. Tout cela est spirituel et d'assez bonne guerre. Nous convenons facilement qu'en fait d'arguments ministériels, une existence de quatre années vaut quelque chose : seulement il faudrait que le ministère eût plus de franchise. En nous rappelant qu'il a vécu quatre ans, il faudrait qu'il n'oubliât point pourquoi et comment il a vécu. Nous voudrions lui voir un peu moins d'ingratitude à l'égard des hommes qui ont poussé plus d'une fois la modération à son égard jusqu'à l'oubli de leurs propres intérêts et jusqu'à lutter contre des convictions impérieuses. On paraît se vanter d'un éclatant triomphe remporté contre toutes les oppositions réunies, et en particulier contre l'alliance des membres du centre gauche avec plusieurs hommes considérables qui siégent dans les rangs conservateurs ! Nous désirons vivement, quant à nous, cette alliance; mais depuis quand s'est-elle montrée? Ces hommes que l'on accuse de se donner des airs d'impartialité pour porter des coups plus dangereux, et de se placer dans la majorité afin de la diviser plus sûrement, quels coups ont-ils portés au ministère? Dans quelles circonstances ont-ils parlé ou même voté contre lui? Avant de les déclarer vaincus, il faudrait au moins attendre qu'ils aient fait la guerre. Cela pourra bien arriver, grâce aux fautes toujours croissantes du cabinet; mais jusqu'ici on ne peut que les remercier de leur longanimité, ou tout au plus leur dire qu'ils n'ont pas osé se déclarer. On se vante d'avoir vaincu M. Thiers ! On oublie donc le discours sur la régence ! on oublie que depuis bien des années, toutes les fois qu'un ministère est en péril dans une question dynastique, M. Thiers s'empresse de lui apporter le secours désintéressé de son éloquence et de sa grande position dans le pays. Ces fortifications que le ministère se vante d'achever, est-ce M. Guizot, est-ce M. Thiers qui les a fait voter? Dans peu de mois, une question d'un intérêt immense, le projet de loi sur l'instruction secondaire, sera discuté au Palais-Bourbon ; le projet soutenu par une commission dont M. Thiers est l'organe sera adopté par la chambre, contre l'opposition avouée ou secrète du cabinet : soyez sûrs que le lendemain, si le cabinet du 29 octobre existe encore, on dira qu'il a remporté une victoire éclatante contre M. Thiers ! Ainsi se passent les choses dans ce bas monde, c'est-à-dire dans ce pays de sin-

cérité et de gratitude que l'on nomme le monde ministériel. On parle de l'opposision de M. Dufaure! Combien de discours M. Dufaure a-t-il prononcés contre le cabinet? Combien de fois a-t-il voté contre lui? On parle de l'opposition persévérante, déclarée, active de M. de Rémusat et de M. Duvergier de Hauranne! Quelle modération n'ont-ils pas au contraire montrée tous les deux! M. Duvergier de Hauranne est-il donc un homme si violent, toujours empressé de faire et de défaire des cabinets? C'est un homme de révolution et d'intrigue, dit-on. Qu'on lise son dernier écrit sur la Grèce. Qu'on nous dise où sont dans cet écrit les doctrines, le système, le langage, les intentions que la majorité pourrait reprocher à l'honorable publiciste? Dans ce vaste coup d'œil sur la politique de l'Orient, où est la pensée qui ne pourrait s'accorder avec les vrais intérêts et les vrais principes du gouvernement de juillet? Y a-t-il beaucoup d'amis du ministère, de bons députés, ennemis déclarés des changements de cabinet et des intrigues, qui emploient ainsi leurs loisirs pendant l'intervalle des sessions, et qui cherchent, avec l'aide des faits et des connaissances locales, à établir sur des bases solides la politique extérieure de la France? On parle de l'opposition de M. Billault. Oui, voilà un orateur pressant, incisif, véhément, qu'il est plus facile de calomnier que de réfuter. M. Billault n'a pas renversé le cabinet : cela est vrai; mais M. Billault s'est contenté de parler, il n'a pas agi. Tout le monde sait que l'honorable député s'est tenu jusqu'ici en dehors de toutes les combinaisons que pourrait amener la chute du ministère. M. Billault a fait comme tous les adversaires de la politique du 29 octobre, qui l'ont attaquée isolément, sans un plan concerté, et sans avoir imaginé une seule fois cette redoutable tactique dont le ministère prétend avoir triomphé. On voit donc pourquoi le ministère a vécu; quant à la manière dont il a passé sa vie, ballotté et irrésolu au dedans, faible et imprévoyant au dehors, n'observant jamais une juste mesure, n'étant jamais d'accord avec les véritables sentiments de la majorité, nous n'entreprendrons pas ce chapitre aujourd'hui : il serait trop long à raconter.

Pour lutter contre toutes ces oppositions réunies que le ministère prétend avoir rencontrées devant lui jusqu'ici, et qui pourraient bien finir par le prendre au mot, ne fût-ce que pour essayer leurs forces, le ministère s'armera, dit-on, du voyage du roi. Ce sera là son grand argument. Examinons donc avec quelque développement cette question importante. Puisque ce sera le terrain du ministère, il faudra que l'opposition l'y suive. Voyons ce que le ministère pourra dire et ce que l'opposition pourra lui répondre.

Nous commencerons par déclarer que nous ne partageons pas, sur le voyage du roi, toutes les idées émises par les journaux de l'opposition. Nous croyons que beaucoup d'exagérations ont été commises de part et d'autre dans ce débat. Si le voyage du roi n'a pas toujours été adroitement défendu, il a été attaqué par des moyens que nous sommes loin d'approuver. A des apologies imprudentes on oppose des critiques passionnées; à ceux qui disent que le voyage du roi est un événement inouï, un succès extraordinaire, qui glorifie la politique du cabinet, on répond que c'est un événement funeste, humiliant pour la France. D'un autre côté, pour éviter ces deux écueils, des gens prétendent que toutes les circonstances du voyage sont des incidents vulgaires, qui ne méritent pas de fixer l'attention des esprits sérieux. Essayons de démêler la vérité à travers ces opinions contradictoires.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions du voyage en lui-même, indépendamment de ses résultats. Cette démarche était commandée par de hautes convenances; la couronne de France devait acquitter la dette contractée par elle au

château d'Eu. D'ailleurs, un voyage à Windsor n'avait rien de blessant pour la dignité de notre pays; la visite du roi s'adressait à la reine Victoria et non à l'Angleterre : le roi abordait seul sur les rivages de la Grande-Bretagne, la France ne le suivait pas. Au moyen de cette explication naturelle, que justifient les premières paroles prononcées par S. M. devant Portsmouth, le voyage du roi n'était pas une avance indiscrète, ni un démenti imprudemment donné à des ressentiments légitimes ; c'était une démarche convenable qui ne présentait pas de graves inconvénients, et qui de plus pouvait avoir des résultats utiles.

Or, qu'est-il arrivé? Le roi allait à Windsor, le peuple anglais l'a reçu avec enthousiasme ; la foule, empressée sur son passage, l'a salué par des acclamations unanimes. Il a trouvé partout un accueil digne de lui, digne de la nation dont il est le représentant couronné; puis, à ces hommages directement adressés à l'hôte illustre que recevait la gracieuse souveraine de l'Angleterre, sont venus se joindre des témoignages d'une affectueuse estime pour la France. Le lord-maire de la Cité de Londres, parlant au nom de ses concitoyens, a fait un noble appel à des sentiments d'union entre les deux pays. Le même vœu, exprimé par des officiers de la marine anglaise, a retenti dans le banquet de Portsmouth. La reine, enfin, comme pour s'associer à ces démonstrations publiques qui réunissaient dans un même accueil le roi et sa nation, est venue recevoir, sur *le Gomer,* l'hospitalité franche et cordiale du pavillon français.

Certes, nous n'aimons pas les exagérations; nous avons peu de goût pour la politique enthousiaste et lyrique. Nous ne dirons pas que l'alliance entre la France et l'Angleterre est déjà rétablie, que les rivalités des deux peuples sont éteintes, que leurs démêlés vont cesser, que l'âge d'or va renaître parmi les nations sous les auspices d'une confraternité étroite entre les deux capitales du monde civilisé; nous ne pousserons pas l'hyperbole de l'admiration pour nos voisins et de la passion pour la paix jusqu'à prétendre que la France doit se montrer reconnaissante envers la reine Victoria de ce qu'elle a bien voulu accepter une collation sur un vaisseau français. Un pareil langage tenu en France par les organes du pouvoir n'est pas fait pour donner à l'Europe une haute idée de notre caractère national et de notre bon sens, ni pour populariser chez nous l'alliance anglaise. Nous ne sommes pas de ceux qui veulent oublier en ce moment la conduite de l'Angleterre dans les affaires de Taïti et de Maroc, l'attitude provocante de son gouvernement, le langage injurieux de ses orateurs et de ses journaux; nous nous souvenons aussi que les démonstrations de l'enthousiasme britannique, quoique très-vives, et d'autant plus précieuses qu'elles viennent d'un peuple naturellement flegmatique, ont été cependant plus d'une fois stériles. Qui ne se rappelle l'ovation reçue à Londres par le maréchal Soult en 1838? Deux ans après ces magnifiques hommages adressés au lieutenant de Napoléon, l'Angleterre signait le traité du 15 juillet, et se séparait ouvertement de la France. Oublier de pareils faits, ce serait s'exposer à de rudes mécomptes. La prudence veut qu'on s'en souvienne.

Mais une défiance absolue ne vaut pas mieux qu'une confiance aveugle. Ni l'une ni l'autre ne sont la vraie sagesse. Il n'y a d'ailleurs aucun profit à lutter contre l'évidence. Ce n'est ni de l'habileté, ni de la justice. Nous avouons, pour notre part, n'avoir pas cru d'abord que le voyage du roi aurait une importance politique. Ne connaissant encore que les félicitations des aldermen, l'empressement de la foule, la réception cordiale et splendide du château de Windsor, les marques de respect prodiguées au roi par les personnages les plus illustres de l'Angleterre, nous avons

dit que ces témoignages ne s'adressaient pas directement à la France. L'union entre les deux couronnes éclatait, l'estime de l'Angleterre pour le chef constitutionnel de la France était visible; mais les sentiments du peuple anglais pour la nation française n'étaient pas connus. Rien de grand, rien de significatif, n'avait encore été exprimé sur ce point. La démarche du lord-maire, les paroles qu'il a prononcées, les manifestations du banquet de Portsmouth, la réception de la reine Victoria sur *le Gomer*, ont fait cesser nos incertitudes. Sans contredit, la Cité de Londres n'est pas l'Angleterre, les officiers anglais qui ont donné le banquet de Portsmouth ne sont pas l'armée britannique, et *le Gomer* n'est pas la France; mais il y a dans ces démonstrations qui ont terminé le voyage du roi un caractère de nouveauté et de grandeur qu'on ne saurait méconnaître. Ces représentants de la métropole de l'Angleterre qui sortent de l'enceinte de leur ville pour complimenter un prince étranger, cet hommage inusité chez un peuple libre, ces graves paroles du lord-maire en faveur de la paix, le ton sincère et convaincu dont il proclame l'utilité d'un bon accord entre les deux pays, gage de repos et de bien-être pour l'humanité, ces sympathies pour la nation française si dignement et si chaleureusement exprimées; ces protestations amicales, ces nobles suffrages adressés à la France par de braves officiers de la marine anglaise, empressés de saisir l'occasion de désavouer publiquement d'indignes outrages, qui ne sont pas sortis de leurs rangs, la jeune souveraine d'un grand peuple sanctionnant par son royal exemple ces témoignages d'estime et d'affection en venant recevoir, sous le pavillon de la France, l'hospitalité des officiers français : toutes ces démarches également honorables pour la nation qui en est l'objet et pour celle qui en prend l'initiative, tout cela porte en soi une signification réelle. C'est un spectacle qui émeut, qui élève, et qui fait naître de légitimes espérances. Sans aucun doute, il est bon de se prémunir contre des illusions dangereuses; mais ce serait pousser la prudence un peu trop loin que de considérer de semblables démonstrations comme une suite d'incidents vulgaires, qui ne sauraient influer sur les relations politiques des deux pays. Nous ne portons pas jusque-là l'esprit de circonspection et de réserve.

Pourquoi les partisans sincères du gouvernement de juillet repousseraient-ils les nobles avances adressées à la nation française par le peuple qui partage avec nous dans le monde le sceptre des idées libérales et constitutionnelles? Pourquoi les amis de la dynastie de juillet ne verraient-ils pas avec joie les hommages rendus dans un pays libre au chef de cette dynastie, au roi qu'une révolution légale a couronné? Les partisans du gouvernement et de la dynastie de juillet sont-ils donc les ennemis de l'Angleterre? Ont-ils jamais repoussé l'alliance anglaise? Sont-ils les partisans de l'alliance russe? ou bien ont-ils jamais réclamé l'isolement absolu, l'indépendance exclusive et chagrine de la France au milieu des nations? Ceux qui veulent sincèrement l'alliance anglaise, ceux qui la croient conforme aux intérêts de la France et aux principes de son gouvernement, ceux qui sont d'avis que cette alliance doit être recherchée par des moyens honorables et dignes, ceux-là, disons-nous, doivent se réjouir d'un événement qu'une politique habile, élevée et prévoyante peut utiliser au profit de la France. Vouloir l'alliance anglaise et s'indigner contre le voyage du roi, c'est entrer, bien involontairement sans doute, dans la voie ouverte par les ennemis du gouvernement de juillet, c'est combattre sa propre cause, c'est parler comme les républicains et les légitimistes, sans penser comme eux.

Mais on nous dit : L'accueil fait au roi par l'Angleterre est dû à la politique

du 29 octobre; c'est le fruit des concessions et des faiblesses de notre gouvernement; voilà pourquoi la France doit repousser les démonstrations amicales de l'Angleterre. Il y a ici, selon nous, une confusion. Qui a dit, en premier lieu, que l'accueil fait au roi par la nation anglaise était dû à la politique de notre cabinet? Ce sont les journaux du ministère. Qui a fait entendre que, sans les concessions obtenues de notre gouvernement dans les affaires de Taïti et du Maroc, l'Angleterre n'eût témoigné aucun empressement pour la France? C'est le ministère lui-même. Or, parce que le ministère, cherchant un nouvel appui pour sa fortune ébranlée, trouve bon de rattacher sa politique aux circonstances heureuses qui ont signalé le voyage du roi, l'opposition modérée, l'opposition dynastique et constitutionnelle, se laisse entraîner sur ce terrain perfide, et, confondant à son tour le voyage du roi avec la politique ministérielle, se met à déclarer que les démonstrations amicales de l'Angleterre, puisqu'elles sont le fruit de nos concessions et de nos faiblesses, ne peuvent être acceptées par la France! Il y a là un grave malentendu. L'opposition dynastique commet une erreur où elle n'aurait pas dû tomber. Le voyage du roi et la politique du ministère n'auraient jamais dû être confondus. Ce sont deux choses distinctes, et dont le rapprochement ne peut profiter qu'à des intérêts étrangers au bien du pays.

Non, il ne faut pas croire que l'Angleterre, en faisant au roi un magnifique accueil, en témoignant pour la France des dispositions amicales, n'a eu d'autre but que de seconder la politique du 29 octobre et d'adresser à la nation française un remercîment ironique. Il faut avoir de l'Angleterre et de nous-mêmes une plus haute opinion. Il faut croire que les démonstrations d'un grand peuple sont nobles et sincères. Il ne faut pas croire qu'il honore en public ce qu'il n'estime pas en secret. Il ne faut pas lui supposer le misérable calcul de faire de la diplomatie en plein air et dans les rues. A qui s'adressaient les acclamations de la foule sur le passage du roi? A qui s'adressait l'hommage de la Cité de Londres? Est-ce au roi et à la France? Est-ce à M. Guizot? L'Angleterre avait devant elle, d'un côté, le noble représentant d'une grande révolution, le chef d'un pays vraiment constitutionnel, où l'accord si difficile de la liberté et des lois présente au monde, depuis quinze ans, un admirable spectacle; de l'autre côté, l'Angleterre avait devant elle la politique du 29 octobre, avec ses concessions il est vrai, mais aussi avec le peu d'estime qu'inspirent ses faiblesses, avec ses vues timides, incapables d'unir les deux gouvernements dans une association glorieuse. Placée ainsi devant la politique du 29 octobre, devant le roi couronné par la révolution de juillet, devant la France libérale et constitutionnelle, l'Angleterre a-t-elle pu préférer la politique du 29 octobre à la France?

L'évidence démontre à tous les esprits justes, à tous les hommes sans passion, que deux sentiments très-vifs, très-puissants en Angleterre, ont particulièrement influé sur la réception qui a été faite au roi, et sur les démonstrations importantes qui l'ont signalée. Premièrement, malgré de longues rivalités, malgré des luttes sanglantes, et en dépit de tous les intérêts qui divisent les deux peuples, la Grande-Bretagne a de profondes sympathies pour notre pays. L'Angleterre libérale et réformiste aime la France constitutionnelle. Avant que l'empereur de Russie et le roi de Prusse reçoivent en Angleterre l'accueil qui vient d'être fait au roi des Français, de grands changements se seront opérés dans le monde. En second lieu, l'Angleterre industrielle, commerciale et politique désire la paix. Elle ne dissimule pas le besoin qu'elle en éprouve; elle sait que la guerre ne lui offrirait pas les

mêmes chances qu'autrefois. Par disposition d'esprit, de caractère, par l'élévation des sentiments, par le goût des progrès moraux et matériels, les classes éclairées de l'Angleterre veulent aussi la paix. Une estime affectueuse pour la France, et un besoin généreux de la paix, tel est donc le véritable sens de la réception qui a été faite au roi en Angleterre.

Du reste, le ministère du 29 octobre se trouve placé devant ce dilemme : ou bien l'accueil fait au roi par l'Angleterre est dû à la politique du cabinet, c'est-à-dire à ses faiblesses, à ses concessions dans les affaires de Taïti et du Maroc; alors le langage des journaux de l'opposition est juste; le voyage du roi, au lieu de réjouir la France, doit l'indigner. C'est un triste événement pour la dynastie de juillet, une triste gloire pour le cabinet. Ou bien les démonstrations de l'Angleterre, exemptes de ce dessein humiliant qu'on leur prête, s'adressent au roi, à la France, et signifient que l'Angleterre veut la paix, une paix honorable et digne, avec un peuple qu'elle aime et qu'elle estime. Alors on doit demander au ministère du 29 octobre quel parti il a su tirer de ces dispositions favorables. Comment a-t-il utilisé cette situation? D'où vient qu'elle a si peu servi à sa politique, et qu'elle est devenue si souvent entre ses mains une situation compliquée, difficile, source de graves mécomptes pour la France?

Voyez en effet l'habileté, les inspirations heureuses du ministère! Voilà deux peuples qui se portent une estime et une affection réciproques, qui ont posé leurs épées après des luttes sanglantes où ils ont appris à s'honorer l'un l'autre, qui veulent maintenant la paix, nécessaire à leur grandeur et au repos de l'humanité. A la tête de ces deux peuples, voilà deux souverains sincèrement unis, qui proclament leur intimité à la face de l'Europe. Que fait le ministère du 29 octobre? Va-t-il inaugurer avec le cabinet anglais un grand système, une grande politique fondés sur l'intérêt commun des deux pays? Non. Il se rapproche à la vérité du cabinet anglais, il s'accorde avec lui, il sollicite même cet accord avec un empressement extraordinaire; mais c'est uniquement pour obtenir de lui qu'il vienne en aide à ses intérêts ministériels. Les deux cabinets s'entendent; mais c'est tout simplement pour se prêter secours dans leurs luttes avec des majorités inquiètes et flottantes.

Tous les moyens sont mis en œuvre vers ce but. La presse ministérielle de Londres fait l'éloge du ministère français, la presse ministérielle de Paris fait l'éloge du ministère anglais. A Londres, soit à la tribune, soit dans la presse, M. Guizot est le plus grand des hommes d'état; à Paris, les journaux et la tribune rendent à sir Robert Peel cet adroit compliment. Pour exalter le mérite des deux ministres, et pour les rendre nécessaires l'un et l'autre, on invente des difficultés qui n'existent pas; au risque de créer des périls sérieux, on invente des périls imaginaires. On fausse les sentiments des deux pays, on dénature leur situation respective. A Londres, on dit que M. Guizot, qui veut la paix, se trouve aux prises avec un formidable parti qui veut la guerre, et à Paris on nous représente sir Robert Peel comme faisant d'héroïques efforts pour retenir le lion britannique. On apporte aux deux tribunes des documents concertés dans le but d'accréditer ces déplorables erreurs. On entretient deux correspondances : l'une secrète, c'est celle de la véritable entente cordiale, qui consiste à préparer les meilleurs moyens de soutenir simultanément les deux cabinets; l'autre publique, c'est celle où l'on parle un langage convenu, arrêté d'avance, où l'on donne le change aux deux pays, et où les grands intérêts qui se rattachent à la communauté des deux peuples sont sa-

crifiés à des expédients vulgaires. Voilà ce qu'on a appelé l'entente cordiale; voilà cette politique de la paix que M. Guizot a célébrée tant de fois devant les chambres : paix stérile, alliance mensongère où les peuples, abusés sur leurs sentiments réciproques, égarés par de coupables manœuvres, auraient pu en venir aux mains, si leur sagesse ne les avait pas éclairés ; politique égoïste qui aurait pu devenir funeste, si des démonstrations populaires n'avaient déchiré le voile dont elle cherchait à se couvrir aux yeux des deux pays.

Tout l'effort du ministère français, dans les embarras de sa politique, a été de persuader aux chambres que l'Angleterre est irritable, et que ses intérêts, comme ses sentiments, la poussent à la guerre. On lui a dit cent fois: Mais s'il en est ainsi, qu'avez-vous donc été faire à Taïti, où l'intérêt de la France est nul, et où les intérêts anglais peuvent devenir si exigeants? Voulez-vous donc chercher les occasions d'une lutte avec l'Angleterre? Puis on ajoutait : Ces craintes de guerre que vous soulevez devant nous, vous ne les avez pas; c'est un fantôme ; vous préparez quelque faiblesse; vous savez bien au fond que l'Angleterre n'est pas irritée. Votre imprudence peut se réparer sans compromettre la dignité du pays; ayez confiance dans les bons sentiments du peuple anglais, dans l'estime qu'il porte à notre nation, dans cette noble intimité qui lie les deux couronnes. Point de présomption, point d'impatience, point de procédés violents, point de refus injustes, mais aussi point de concessions inutiles, point d'abandon irréfléchi de vos droits; montrez de la modération et de la force. Si, dans un moment d'oubli, on vous insulte, contenez-vous; ne portez pas la main à votre épée, mais aussi ne jetez pas votre épée à terre ; c'est l'épée de la France ! Nous avons dit cela cent fois : le voyage du roi est venu nous donner raison. Non, pour calmer le peuple anglais, pour réparer la faute de Taïti, le désaveu si prompt et si impolitique de l'amiral Dupetit-Thouars n'était pas nécessaire. Non, pour terminer l'affaire Pritchard, il n'était pas nécessaire que la France blâmât un officier qui a fait courageusement son devoir, et indemnisât un missionnaire fanatique qui a fait verser le sang français. Non, pour ménager la susceptibilité de l'Angleterre, il n'était pas nécessaire que la France, attaquée par le Maroc, prît conseil du cabinet anglais avant de venger son offense. Non, il n'était pas nécessaire que notre cabinet mît dans les mains de sir Robert Peel les instructions données aux commandants de notre flotte et de notre armée. Le peuple anglais, plein d'estime pour la France, n'exigeait pas ces communications humiliantes et dangereuses. Non, pour épargner l'amour-propre de la marine anglaise, il n'était pas nécessaire que le prince de Joinville reçût l'ordre de ne pas occuper la ville de Mogador après l'avoir prise. Enfin, pour préparer au roi un accueil digne de lui, digne de la France, il n'était pas nécessaire de conclure à la hâte avec un ennemi vaincu et consterné une paix sans garanties, qui blesse l'orgueil de nos marins et de nos soldats, et qui diminue l'effet de nos victoires. Rien de tout cela n'était nécessaire. L'accueil reçu par le roi en Angleterre, l'expression spontanée des sympathies du peuple anglais pour la France et pour la royauté de juillet, ses sentiments pacifiques si nettement exprimés par les adresses des corporations et si conformes aux véritables intérêts de la nation britannique, tout cela prouve évidemment que le ministère français, dans ses rapports avec le gouvernement de Londres, eût pu, sans exposer la paix un seul instant, ne pas exposer comme il l'a fait la dignité et l'intérêt de la France.

En résumé, le voyage du roi, au lieu de fortifier le ministère devant les cham-

bres, fournit de nouveaux arguments contre lui. Le ministère essaiera de persuader à la majorité que le voyage du roi est une victoire contre toutes les oppositions réunies. En effet, M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dufaure, M. Duvergier de Hauranne, M. Billault, ne veulent-ils pas la guerre avec l'Angleterre? Les feuilles anglaises ne nous ont-elles pas appris, il y a trois mois, que M. Molé s'était mis dans le parti de la guerre? Heureusement ces calomnies sont usées. Elles ont fait leur temps. Vous ne persuaderez pas à la France que ces hommes honorables, dont le parti conservateur estime le caractère et les talents, puissent s'affliger d'un événement heureux pour la dynastie de juillet, d'un résultat qu'une politique habile peut tourner au profit de la France. Seulement, ils font entre le voyage du roi et la politique ministérielle une distinction légitime. Si c'est le ministère du 29 octobre qui a reçu le bon accueil de l'Angleterre, si ce sont les concessions de Taïti et du Maroc qui ont provoqué l'enthousiasme britannique, ils déplorent cet humiliant triomphe; mais si c'est le roi, si c'est la France que l'Angleterre a salués de ses acclamations, si les témoignages d'estime et d'affection du peuple anglais se sont adressés à la royauté constitutionnelle de juillet et à la France libérale des quinze années, les hommes que l'on calomnie, que l'on outrage aujourd'hui dans les journaux du ministère, les personnages éminents que l'on dit ligués par une intrigue contre le ministère et la couronne, déclareront que le voyage du roi est un grand événement, qui trace le chemin de l'avenir en dévoilant toutes les fautes du passé. On ne dira pas pour cela que le ministère est une réunion d'hommes incapables. C'est un vieil argument qu'il faut laisser dans le recueil des attaques très-peu parlementaires de 1838 et de 1839. M. Martin du Nord et M. Laplagne ont dû recevoir là-dessus quelques explications amicales de M. Guizot. On ne dira pas que M. Villemain, M. Dumon sont des hommes sans talent, que M. Duchâtel manque de tact et ignore les ressources de la stratégie parlementaire. On ne dira pas certainement que M. Guizot manque d'éloquence, et de ce merveilleux aplomb de tribune qui masque admirablement les situations équivoques et mesquines. Mais on dira que la politique suivie depuis quatre ans a été une politique d'expédients, peu fructueuse au dedans, stérile au dehors, fâcheuse pour la dignité et les intérêts extérieurs du pays ; on dira qu'avec les meilleurs éléments de succès, le ministère a commis plusieurs fautes très-graves ; on dira que le voyage du roi est la preuve de tout cela, et l'on aura raison.

La décision de la chambre des lords qui a cassé la condamnation de M. O'Connell semble avoir ouvert une phase nouvelle à l'agitation irlandaise. Dès sa sortie de prison, M. O'Connell donna à son langage une modération inusitée. On put d'abord attribuer sa réserve à l'influence des vigoureuses poursuites du gouvernement, qui venaient de le priver pendant plusieurs mois de la liberté. Aujourd'hui, décidément, la prudence est devenue une tactique pour l'agitateur irlandais. Il ne renonce plus seulement à rassembler le fabuleux *meeting* de Clontarf et à demander la mise en accusation de ses juges, il fait un pas en arrière du rappel. Telle est la portée du manifeste qu'il a lancé de Derrynane-Abbey, où il est allé prendre un mois de repos et donner de l'occupation à ses meutes oisives. Dans la longue lettre qu'il a écrite à l'association du rappel, il assigne désormais pour but à l'agitation l'établissement d'une union fédérale entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, au lieu de la séparation législative qu'il avait réclamée jusqu'à présent. A nos yeux, le nouveau plan de M. O'Connell n'est pas plus réalisable que l'an

cien: aussi nous paraîtrait-il puéril d'en discuter l'économie. Cependant nous ne sommes pas de ceux qui regardent cette feinte retraite comme une faute, ou tout au moins comme un aveu forcé de faiblesse. On dit que la nouvelle attitude de M. O'Connell décourage les membres les plus ardents de l'agitation ; il est vrai en effet que M. Duffy, le rédacteur en chef de *la Nation,* qui passe pour l'organe de cette extrême gauche des *repealers* qu'on appelle la *jeune Irlande,* a protesté contre l'adhésion de M. O'Connell au fédéralisme. Mais nous sommes sûrs que des protestations de ce genre ne donnent pas beaucoup d'inquiétude au libérateur; elles ne compromettent pas un instant son influence sur l'Irlande. Nous croyons que l'Irlande ne se fait pas plus d'illusions que M. O'Connell sur la possibilité du rappel ou de l'union fédérale; elle laisse son chef choisir le terrain et le mot d'ordre du combat. La grande tactique de M. O'Connell est d'entretenir par tous les moyens dans l'Irlande le sentiment vif et profond de sa nationalité, malgré l'union politique qui l'attache à l'Angleterre. C'est dans ce sentiment qui anime et discipline l'Irlande, que M. O'Connell cherche et trouve sa force de chef de parti. La manifestation qu'il vient de faire en faveur du fédéralisme lui a été inspirée par cette tactique. Il a vu que des membres de l'aristocratie whig hésiteraient moins à se rallier à l'agitation, si elle était couverte de ce drapeau, et il s'est empressé de l'arborer. On dit même qu'il y a eu sur ce point des pourparlers et une sorte de concert entre M. O'Connell et un membre de l'ancien ministère whig, lord Monteagle. Les tories irlandais eux-mêmes, les anciens orangistes, étonnés, ébranlés, refroidis d'ailleurs envers le ministère actuel, semblent incliner vers un arrangement qui flatterait aussi leur vanité d'Irlandais ; c'est de leurs rangs qu'est sorti le plan fédéraliste si vivement adopté par M. O'Connell. M. Grey-Porter, shériff d'un comté où la majorité de la population est protestante, a pris parmi eux l'initiative de ce mouvement. Quant à nous, nous voyons dans ces dispositions des symptômes de force plutôt que des présages d'affaiblissement pour la cause des griefs de l'Irlande que défend M. O'Connell. Cette situation obligera certainement sir Robert Peel à tenir les promesses qu'il a faites à l'Irlande à la fin de la dernière session.

La puissance de ces agitations que tolèrent les mœurs politiques du royaume-uni se fait sentir immédiatement sur le terrain électoral. Ces grandes associations organisées et conduites comme des armées emploient habilement les moyens d'action considérables dont elles disposent à surveiller la confection des listes électorales, la *registration.* L'un des chefs du mouvement irlandais, M. Smith O'Brien prétendait dernièrement que les efforts des *repealers* doubleraient aux prochaines élections le nombre des représentants que l'Irlande libérale compte aujourd'hui à la chambre des communes. Il vient de se passer en Angleterre un fait remarquable qui montre ce qu'il y a de redoutable pour le gouvernement dans l'influence de ces agitations disciplinées. La ligue qui demande l'abrogation des lois des céréales vient d'ouvrir sa campagne d'hiver à Manchester par un *meeting* monstre. Il y avait près de trois mois que cette ligue ne donnait aucun signe de vie. Les journaux conservateurs demandaient ironiquement de ses nouvelles; mais la ligue n'avait pas perdu son temps pendant sa léthargie apparente : elle s'était exclusivement appliquée au travail des listes électorales, et le président du *meeting* de Manchester a pu annoncer avec triomphe les résultats qu'elle a obtenus. Elle s'est occupée des listes électorales de cent cinquante villes, et elle assure que dans soixante-dix elle a augmenté sur les listes le nombre des *free-traders ;* mais c'est surtout dans

le comté de Lancastre que ses efforts ont été efficaces. Le Lancashire envoie vingt-six représentants à la chambre des communes, dont douze seulement appartiennent aux *free-traders*. Eh bien! la ligue se vante, en citant d'ailleurs le chiffre des électeurs qu'elle a fait inscrire, que, si des élections avaient lieu sur les listes de cette année, le Lancashire enverrait au parlement vingt-un *free-traders*, au lieu de douze. Malgré cette influence, qui sans doute pourrait infliger de rudes échecs à sir Robert Peel dans des élections générales, il n'est pas vraisemblable que l'*anti-corn law league* obtienne cette année des modifications aux lois des céréales. La prospérité dont jouissent cette année l'industrie et le commerce anglais, les bonnes récoltes de l'agriculture, permettront au gouvernement de ne pas se relâcher sur ce point de son attitude conservatrice.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le ministère espagnol vient de présenter aux cortès un projet de réforme, auquel ni en France, ni dans la Péninsule même, aucun de ses amis ne se pouvait attendre, il y a un mois seulement. Sur ce projet, nous devons franchement exprimer notre opinion. Dans la constitution de 1837, qu'il s'agit de refondre, il y a des articles que, pour notre compte, nous voudrions voir modifier et d'autres que l'on n'en peut retrancher sans inspirer de réelles inquiétudes aux partisans sincères de la monarchie constitutionnelle; mais nous croyons, si l'on considère la réforme dans son ensemble, que le moment n'était point venu de chercher à la réaliser. Les hommes qui aujourd'hui la proposent n'ont pas été constamment unis d'intentions ni d'espérances; bien longtemps, récemment encore, les uns, et c'est le plus grand nombre, l'ont combattue avec énergie; les autres, ceux qui depuis un an n'ont pas cessé de la vouloir en secret, et qui enfin l'ont ouvertement demandée, ont eu à lutter eux-mêmes contre leurs propres hésitations. Il suffira de bien établir comment ceux-ci ont surmonté leurs incertitudes, comment ceux-là ont sacrifié leurs scrupules, pour démontrer que les uns et les autres se sont trop pressés de soulever les discussions périlleuses qui vont s'ouvrir aux cortès.

Les *pronunciamientos* anti-espartéristes ont eu lieu au nom de la constitution de 1837. C'est pour avoir dissous les cortès, qui se proposaient de réorganiser le pays en vertu de cette constitution, que M. Olozaga est tombé. Plus tard, quand les plus anciens membres du parti modéré ont renversé M. Bravo, ils avaient pour principal grief que le jeune président du conseil était demeuré trop longtemps en dehors de la charte. C'est assez dire qu'au mois de mai dernier, la pensée ne pouvait venir à Narvaez ni à ses collègues de refaire l'œuvre des cortès constituantes de 1837. Il faut ici rectifier une erreur qui a jusqu'à ce jour empêché de bien apprécier, de bien comprendre les premières déterminations, les premiers actes du cabinet de Madrid. Au mois de juin, quand M. le marquis de Viluma se vit obligé de renoncer au portefeuille des affaires étrangères immédiatement après en

avoir pris possession, le bruit s'est répandu en Europe que M. de Viluma avait tout simplement proposé de substituer l'*estatuto real* à la constitution de 1837. Non, si à Barcelone l'ancien ambassadeur à Londres avait de prime abord émis une telle opinion, nous doutons fort que l'on eût fait venir tout exprès MM. Mon et Pidal de Madrid, pour la discuter en plein conseil. M. de Viluma ne proposait aucune modification à la loi fondamentale de l'Espagne; le débat ne porta que sur les mesures projetées par MM. Mon et Pidal pour la réorganisation de la Péninsule. M. de Viluma entendait que ces mesures fussent promulguées par décrets, sauf à obtenir plus tard l'assentiment des cortès. C'était, en un mot, le système de M. Gonzalez-Bravo, auquel on comprenait bien que l'on ne pouvait revenir.

Quoi qu'il en fût cependant, ce n'étaient pas seulement les intentions présentes, mais, si l'on peut ainsi parler, les intentions ultérieures de M. de Viluma, qui jetaient l'alarme parmi les jeunes membres du parti modéré. Au fond, il ne s'en cache point, M. de Viluma est un pur *estatutiste;* on ne doutait pas que, de proche en proche, il n'en vînt à se déclarer ouvertement en faveur de la charte octroyée à l'Espagne par M. Martinez de la Rosa. Voilà pourquoi, dans la Péninsule, sa retraite excita une joie vive et profonde, à laquelle, en France et dans le reste de l'Europe, s'associèrent les vrais amis de l'Espagne et du régime constitutionnel. Il y eut alors, au delà des Pyrénées, comme une recrudescence de libéralisme. Pour la première fois depuis dix ans on respirait à l'aise, car la guerre civile avait suscité la dictature d'Espartero, et à la dictature du comte-duc avait, ou peu s'en faut, immédiatement succédé celle de M. Gonzalez-Bravo. En vain les journaux de l'opposition exaltée, qui à ce moment-là reparurent, accusaient-ils le gouvernement de méditer une réaction. Sur tous les points où l'*Eco del Comercio* et le *Clamor publico* soulevèrent la discussion, l'*Heraldo* leur fit subir une réfutation péremptoire. La tâche de l'*Heraldo* était extrêmement facile : elle consistait, ni plus ni moins, à déclarer que le cabinet Narvaez, jaloux de suivre une politique toute différente de celle du cabinet Bravo, voulait scrupuleusement se renfermer dans les strictes limites du régime représentatif; on éprouvait de si grands scrupules qu'on ne voulut avoir rien de commun avec les cortès qui avaient soutenu M. Gonzalez-Bravo, et de nouvelles chambres furent aussitôt convoquées. Durant les mois qui s'écoulèrent entre le décret de dissolution et l'ouverture de la session actuelle, les jeunes hommes qui, pendant les *pronunciamientos* de juin ou pendant les dernières luttes parlementaires, s'étaient produits sur la scène politique, vinrent en grand nombre visiter la France et les autres pays constitutionnels de l'Europe, la France surtout. A Paris même, nous avons vu quelques-uns d'entre eux, ce ne sont pas les moins considérables, étudier sérieusement nos mœurs politiques et le jeu normal de nos institutions. Quel que soit le parti qu'ils ont depuis adopté, que pour eux notre témoignage soit aujourd'hui un éloge ou une sorte de reproche, peu importe, nous devons le dire, nous qui avons reçu la confidence de leurs projets ou de leurs vœux : rien dans ces vœux, rien dans ces projets n'était encore le moins du monde hostile à la loi fondamentale qu'à cette heure ils ont, pour la plupart, résolu de renouveler.

Il faut s'entendre pourtant; nous ne parlons ici que des dispositions essentielles de la loi fondamentale. Alors déjà, la révision de cette loi était décidée; mais si l'on veut voir combien on était loin de songer à la réforme actuellement proposée, il nous suffira de rappeler sur quelles questions le débat politique portait dans les journaux de Madrid. Tout entiers encore sous l'impression des abus qui, en

Espagne, ont de tout temps signalé les élections générales, et des intrigues par lesquelles se sont compromises les dernières législatures, les publicistes de Madrid n'étaient frappés que des vices de la loi électorale ; c'était la constitution du congrès et du sénat qu'ils se proposaient de changer. Comme aujourd'hui, au sénat élu en vertu de la charte de 1837 ils voulaient substituer un sénat à vie; comme aujourd'hui, ils voulaient porter de trois ans à cinq la durée des législatures; ce n'est pas tout, sur ce terrain ils voulaient aller encore un peu plus loin qu'aujourd'hui. Sous le régime de la constitution de 1837, la nomination des députés a lieu par provinces, et l'on peut hardiment affirmer qu'en toutes les provinces les sections diverses dans lesquelles sont obligés de se répartir les votants ont semblé jusqu'ici prendre à tâche de l'emporter les uns sur les autres par les violences et les illégalités. Pour en finir avec de tels excès, on était décidé fermement à substituer l'élection par arrondissements ou par districts à l'élection par provinces ; c'est là précisément que, de la part des journaux modérés, s'est durant longtemps concentré tout l'effort de la polémique. Vers la fin cependant et, pour ainsi dire, du soir au lendemain, ces journaux cessèrent de demander que sous ce rapport la constitution fût modifiée. Il ne faut pas que l'on s'en étonne : leurs principaux rédacteurs arrivaient de France et d'Angleterre, où ils avaient pu voir les inconvénients de l'élection par districts, inconvénients trop saillants et, si l'on peut ainsi parler, trop peu contestables pour qu'il convienne de s'arrêter ici à les définir. Au demeurant, à ce moment-là, il ne s'agissait ni de promulguer, en dehors des chambres, des lois organiques, question immense où tous les principes constitutionnels sont à la fois engagés, — ni d'enlever au jury le jugement des procès de presse ; — on eût voulu d'abord réformer la magistrature civile et criminelle, du moins en ce qui touche les juges de première instance, qui prochainement devront connaître de ces procès. Il ne s'agissait pas non plus de supprimer les gardes nationales, on n'avait pas oublié que durant sept ans c'étaient les *urbanos* et les *milicianos* qui avaient le plus contribué à dompter les factieux ; par eux encore, on espérait contenir le très-grand nombre de soldats et d'officiers carlistes que la convention de Bergara a introduits dans l'armée. Encore moins songeait-on à revenir sur la vente des biens du clergé ou sur les dispositions précises qui, à vrai dire, avaient retranché de la famille régnante l'infant don Carlos et tous les princes de sa race. On se souvient peut-être que le ministère ayant été formellement accusé par les journaux progressistes de vouloir, non pas rétablir les ordres monastiques pour les réintégrer dans leurs immenses propriétés territoriales, non pas restituer au clergé séculier ceux de ses biens déjà vendus, mais tout simplement suspendre la vente de ceux qui n'étaient pas encore aliénés, les journaux du gouvernement s'indignèrent; tous ensemble crièrent à la calomnie. M. Mon lui-même déclara que le cabinet n'avait pu penser à prendre une telle mesure, par la seule raison que la situation des affaires et les dispositions de l'esprit public la rendaient complétement inexécutable. Chaque matin la *Gazette de Madrid* publiait la liste des domaines de main-morte, des biens nationaux, qui, en dépit des rumeurs alarmantes, continuaient à se vendre; on conviendra que, pour ôter jusqu'aux dernières inquiétudes, on ne pouvait pas s'y prendre d'une plus sûre façon.

A la même époque, on s'en doit souvenir, le bruit courut, comme naguère encore, que le parti dominant préparait les voies à un mariage entre la reine Isabelle et le fils de don Carlos. Dans les journaux modérés, cette imputation souleva une

colère véritable, qui fut longtemps à se calmer ; l'*Heraldo* publia des protestations éloquentes qui, en Espagne et en dehors de la péninsule, produisirent une impression si grande, que sur-le-champ l'accusation fut abandonnée. Qu'on veuille bien se rappeler le réel dédain qui, en pleine chambre des lords, fit justice des propositions que don Carlos avait transmises à lord Aberdeen ; qu'on se rappelle surtout avec quels transports de joie on vit en Espagne, dans les journaux modérés, que sir Robert Peel refusait de prendre au sérieux les ouvertures du prétendant. Les chances matrimoniales du prince des Asturies parurent alors tellement désespérées, que toutes les conjectures en Europe se portèrent d'un autre côté ; un instant, le bruit s'accrédita qu'un prince napolitain, appelé par sa tante, Marie-Christine, se rendrait incognito à Barcelone, et la reine régente lui devait, disait-on, brusquement donner la main de sa fille, sans même prendre l'avis de ceux des ministres demeurés à Madrid. Nous ne voulons pas scruter les intentions de Marie-Christine ; ce que nous savons bien, c'est que, de la part de Narvaez et de ses journaux, la répugnance contre le mariage de la reine Isabelle avec le prince des Asturies n'était pas alors et aujourd'hui même, nous le voulons croire, n'est pas le moins du monde affectée. A cette époque précisément, quelques-uns des publicistes influents qui rédigent ces journaux se trouvaient à Paris, et par eux-mêmes nous avons entendu parfaitement déduire les raisons péremptoires qui devaient empêcher toute transaction avec la famille du prétendant. Assurément, si jamais le fils du prince que l'on a sept ans combattu en Navarre s'assied sur le trône à côté de la reine Isabelle, ce n'est point se montrer pessimiste que de prédire de nouveaux périls à l'immense majorité des membres du parti modéré. Il y a trois mois, c'est notre conviction, on n'eût pas songé à leur demander un vote en vertu duquel le gouvernement pourra marier la reine sans même les consulter.

Le projet de réforme que le ministère a présenté aux cortès sera tout entier combattu par une fraction considérable du parti modéré, à la tête de laquelle se sont placés déjà MM. Isturiz, Pacheco, Olivan, Concha, etc., que secondera la parole puissante de M. Alcala-Galiano, si le premier orateur de l'Espagne consent à venir occuper son siége aux nouvelles cortès. Tous les articles de ce projet ne seront pas défendus avec la même fermeté par le cabinet Martinez de la Rosa ; il en est deux pourtant, s'il en faut croire des informations qui ne nous ont jamais trompés, qu'à toute force il imposera aux chambres, et ce sont précisément ceux qui, dans le pays et au sein même du parti conservateur, soulèvent les plus grandes répugnances : l'article par lequel le gouvernement pourrait marier la reine sans prendre l'avis des cortès, et celui qui, chargeant l'état d'une façon vague et générale de subvenir aux besoins du clergé, pourrait l'enhardir à réintégrer le clergé dans la possession de ses biens à vendre ou déjà vendus, sinon même à lui conférer des priviléges spéciaux incompatibles avec les mœurs et les idées de ce temps. Nous constatons toutes les craintes, même celles qui nous paraissent le plus exagérées. Nous sommes loin, on le voit, des déclarations de Barcelone ; ici commence pour le ministère une phase absolument nouvelle : c'est M. Martinez de la Rosa, — nous ne voulons parler que de personnages portant la responsabilité de leurs actes, — qui l'a déterminée par son retour à Madrid. Dès le lendemain de son arrivée, M. Martinez de la Rosa s'est mis en devoir de surmonter les hésitations de Narvaez et les résistances de MM. Mon et Pidal. Un si complet changement de front imprimé à la politique du gouvernement jeta une perturbation profonde parmi les journaux ministériels, qui prirent parti selon que, par leurs principes ou par leurs

intérêts, ils se rapprochaient de tel ou tel autre membre influent du cabinet.

A ce moment, si Narvaez avait trop longtemps hésité, nous sommes sûrs, — car là-dessus nous avons des renseignements positifs, — que son existence politique eût été sérieusement menacée. Narvaez céda, et dès lors, avec plus d'énergie que M. Martinez de la Rosa lui-même, il combattit au conseil les répugnances anti-réformistes de MM. Mon et Pidal. Dans les journaux du cabinet, la polémique devint plus blessante et plus personnelle. Cette fois, ce ne furent plus les idées des ministres, mais bien leurs sentiments particuliers, qui la défrayèrent; sans ménagement, sans détour, l'*Heraldo* attaquait M. Mon, au nom duquel le *Globo* reprenait vigoureusement l'offensive contre le général Narvaez. Les divisions des membres du cabinet avaient désuni les principaux écrivains de la presse ministérielle : il n'est pas étonnant qu'à son tour la polémique de ceux-ci ait réagi dans le sein du conseil; elle y excita des transports de colère qui enfin aboutirent au plus fâcheux éclat. Un journal de Paris a raconté que, le jour où M. Mon publia ses derniers décrets de finance, Narvaez en conçut un si grand dépit, qu'en plein conseil il jeta la *Gazette de Madrid* à la tête de M. Mon. Au fond, ce récit ne manque point d'exactitude; mais le journal français se trompe, et c'est là le point capital, sur la cause des emportements de Narvaez. Ce ne furent point les réformes financières de M. Mon qui mirent ainsi hors de lui-même le général Narvaez, mais bien les attaques incisives et pénétrantes dont celui-ci était l'objet dans le *Globo*, le journal de M. Mon; ce n'est point la *Gazette de Madrid*, mais le *Globo*, qu'il jeta à la tête du ministre des finances. Sur un autre point, le journal auquel nous faisons allusion nous permettra de rectifier encore son récit. Il n'est pas exact de prétendre que M. Mon, dont la Péninsule entière apprécie le caractère ferme et résolu autant que l'habileté financière, ait dévoré en silence une si grave insulte; qu'il nous suffise de dire qu'entre lui et Narvaez la médiation des autres ministres s'est exercée de telle manière, que sa considération personnelle n'en a pas le moins du monde souffert. Au reste, cette violente scène produisit au palais une si vive impression, qu'on se décida un instant à ne point soulever les discussions politiques aux cortès, et à ne s'occuper d'abord que des lois d'intérêt positif. Une pareille détermination ne fut pas de longue durée; c'est à peine si les journaux eurent le temps de la rendre publique. Vingt-quatre heures plus tard, M. Martinez de la Rosa était remis de ses alarmes, ou, si l'on veut, de son émotion, car le lendemain le projet de réforme fut apporté au congrès. Cette fois, comme Narvaez avait cédé à M. Martinez de la Rosa, M. Mon, à son tour, craignant sans doute qu'à un tel moment sa retraite n'entraînât de funestes conséquences pour la monarchie même, céda au général Narvaez.

M. Martinez de la Rosa est un homme de bonne foi; de tous ceux qui l'ont pu connaître, il n'en est pas un qui, sous ce rapport, ne lui rende justice. Il était de bonne foi en 1814, quand ses démonstrations vraiment libérales lui valurent une condamnation aux présides d'Afrique; en juillet 1822, quand, sans le savoir, il seconda les plans réactionnaires du roi Ferdinand VII; en 1834, quand il octroya à l'Espagne le timide et incomplet *estatuto real*; en décembre 1837, le jour où il déclara, dans les premières cortès élues en vertu de la charte qu'on va refondre, que, s'il n'avait point voté cette charte, il pouvait du moins affirmer qu'on l'avait faite avec ses idées. Maintenant enfin qu'il propose de remanier la constitution de 1837, M. Martinez de la Rosa, nous en sommes pleinement convaincus, est animé des meilleures intentions. Les imprudences de M. Martinez de la Rosa ont pour

cause l'exagération d'un principe auquel nous-mêmes nous sommes profondément dévoués. Le membre dirigeant du cabinet de Madrid s'imagine qu'à l'époque où nous sommes, il faut avant tout se préoccuper de donner le plus de force possible au pouvoir monarchique; c'est pour cela sans doute qu'il se croit autorisé à changer, non pas précisément d'opinion, mais de langage, selon que changent les circonstances. En 1837, à la constitution de 1812 proclamée par une soldatesque en délire, il préférait tout naturellement la charte nouvelle; mais pour M. Martinez de la Rosa les préférences varient suivant les termes de comparaison. Aujourd'hui, en sacrifiant la constitution de 1837 à une loi fondamentale beaucoup moins avancée, il ne croit pas, nous en sommes sûrs, se montrer inconséquent. M. Martinez de la Rosa est de ceux qui pensent que, le roi Philippe V ayant très-illégitimement introduit la loi salique en Espagne, le roi Ferdinand VII la pouvait très-légitimement abolir, et que, par cette raison, la vraie, la *légitime* souveraine de l'Espagne, c'est la reine Isabelle, à l'exclusion formelle de l'infant don Carlos. M. Martinez de la Rosa se trompe : ce n'est pas la pragmatique de Ferdinand VII, mais bien la révolution de 1833 qui a fait la réelle force de la reine Isabelle; dans le cas même où Ferdinand VII n'eût point fait cette pragmatique, il est plus que douteux qu'en 1833 l'Espagne eût accepté pour roi le chef du parti apostolique. Il est donc impolitique, si peu d'années après 1833, de toucher au préambule d'une constitution qui place la volonté nationale non pas au-dessus, mais tout à côté de la monarchie, pour constater son origine populaire, sa véritable légitimité; il est impolitique d'alarmer, à quelque degré que ce soit, l'opinion publique, au sujet d'un rapprochement entre la reine constitutionnelle et le prince exclu du trône, non pas tant par le testament de son frère que par les invincibles répugnances de la nation. Il nous semble que sur ce dernier point sept ans de guerre civile devraient suffire pour former toutes les convictions. Vers le milieu de 1837, don Carlos parvint, avec son armée, jusqu'aux portes de la capitale. Ouvert de toutes parts, Madrid était sans troupes; sur les hauteurs qui avoisinent les faubourgs, on pouvait voir les bandes de Biscaye et de Navarre. A un moment si critique, il ne vint à l'esprit de personne que le prince rebelle pénétrât en maître dans la capitale de la monarchie : c'est que dans toutes les rues, sur toutes les places publiques, le peuple entier était descendu en armes, décidé à se faire tuer plutôt que de le reconnaître pour son roi; c'est que les députés eux-mêmes, qui précisément venaient de le déclarer incapable de succéder à la couronne, parcouraient la ville nuit et jour, organisés en bataillon, le fusil en main, conduits par M. Isturiz, par M. Olozaga, par M. Madoz, par M. Castro y Orozco, par des hommes appartenant à toutes les fractions de l'opinion constitutionnelle. Parmi eux, il n'en était pas un qui ne fût prêt à mourir sous les premières balles des factieux. Au nom de sa fille, Marie-Christine témoignait alors pour un tel enthousiasme d'une sincère et vive reconnaissance. Se pourrait-il que dans son palais on pensât aujourd'hui à une transaction avec le prétendant?

Cette question est la plus grave qui, au delà des monts, agite les esprits. A diverses reprises, le bruit s'est répandu en Europe qu'une influence que nous ne voulons pas définir, mais qui, en dernier résultat, se doit exercer profondément et sur le présent et sur l'avenir de l'Espagne, prépare de longue main entre la jeune reine et le fils du prétendant une alliance dont se trouveraient mal infailliblement les principes de la révolution. Par ses journaux, le gouvernement oppose à cette imputation d'énergiques démentis que nous croyons parfaitement sincères. Les

ministres eux-mêmes, comme vient de le faire au sénat M. Martinez de la Rosa, affirment qu'elle n'a pas le moindre fondement. Nous acceptons la déclaration de M. Martinez de la Rosa, et nous lui conseillons, pour notre compte, de la renouveler, en termes plus nets et plus précis, à la tribune du congrès. Nous désirons vivement que cela suffise pour rassurer l'opinion. Jusqu'ici, il faut bien le dire, déclarations et démentis ont été impuissants à lui ôter ses inquiétudes; un instant apaisées, les alarmes se sont reproduites aussi vives que jamais, toujours de nature à compromettre la paix publique. Nous le demandons encore une fois, est-il bien politique de solliciter en ce moment des cortès un vote par lequel elles abandonnent au gouvernement le soin exclusif de marier la reine? Au fond, ce ne sont point ici les dispositions particulières de tel ou tel ministère qui importent; depuis qu'on s'inquiète jusque dans le sein du parti modéré de l'influence dont nous venons de parler, combien de ministères se sont succédé en Espagne, différant tous les uns des autres par les principes et par les intentions! Que M. Martinez de la Rosa soit, en effet, hostile à un projet d'alliance entre la reine Isabelle et le prince des Asturies, est-ce là pour l'avenir une garantie suffisante? M. Martinez de la Rosa peut-il se porter caution pour le libéralisme ou le patriotisme du ministère qui tôt ou tard remplacera celui qu'il dirige? Peut-il répondre, en un mot, que ce ministère n'abusera pas du vote de confiance qu'il va demander aux cortès?

Nous ne sommes pas les adversaires des hommes qui gouvernent l'Espagne; que les cortès leur accordent la réforme de la charte de 1837 ou la leur refusent, nous faisons des vœux sincères pour qu'ils se maintiennent au pouvoir et s'y affermissent. On se rappelle sans doute avec quelle énergie nous nous sommes prononcés contre les espartéristes; assurément, ce n'est pas aujourd'hui que nous voudrions revenir sur leur compte à d'autres sentiments. Le parti progressiste ne nous paraît pas en état de gouverner la Péninsule; en formant aux cortès une opposition constitutionnelle, ses chefs auraient pu rendre au pays de réels services, et nous leur avons reproché d'avoir manqué à une telle mission. Le parti modéré est le seul qui, à notre avis, soit capable de régénérer l'Espagne : voilà pourquoi nous regrettons qu'au lieu de procéder, de concert avec les chambres, à une œuvre de réorganisation sur laquelle, par delà les Pyrénées, tous les esprits éclairés s'entendent, il soulève des débats où vont se produire encore et s'exalter les passions politiques. Ce n'est pas tant de la réforme elle-même qu'en ce moment nous nous préoccupons, que des périls qu'elle peut susciter. Voici dix ans déjà qu'en Espagne tous les esprits sont en proie à une surexcitation excessive. Pour les calmer, il suffirait de prouver, nous le croyons, qu'on veut enfin réaliser les réformes d'intérêt positif qui feront descendre le bien-être dans les dernières classes de la population. Il y a quelques mois à peine, tout le monde pensait, en Europe, que le parti dominant était sur le point d'entreprendre et de mener à bonne fin ces réformes. Pourrait-on en dire autant aujourd'hui?

ESQUISSES

DE

MŒURS POLITIQUES.

LA QUESTION DE CABINET.[1]

PERSONNAGES.

Le Vicomte C...	Députés.	Un Ministre.
Le Général K...		L'Abbé N..., journaliste.
M. Martin.		Un Inconnu.
Le Marquis de ***.		Madame B...
Henri de L...		M. Durand.
Ernest M...		Plusieurs Députés.
Le Président B...		Un Huissier de la chambre.
		Domestiques, etc.

PREMIER TABLEAU.

Chez le vicomte C... Un cabinet gothique, meubles de la renaissance. Une bibliothèque dans le fond. Le portrait de M. Guizot sur un des panneaux; celui du roi en face.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE VICOMTE, LE GÉNÉRAL.

LE VICOMTE.

(*Il tient à la main la liste des députés et un crayon.*) Calcul peu rassurant! 170 voix certaines, 150 opposants déclarés et 60 douteux. Aurons-nous la majorité? La situation est critique. On a posé la question de cabinet.

(1) Voyez dans la livraison du 15 octobre 1842, *la Matinée d'un ministre.*

LE GÉNÉRAL.

Au diable vos questions de cabinet? C'est à recommencer tous les jours.

LE VICOMTE.

Ce n'est pas au ministère actuel que vous pouvez faire ce reproche... Le résultat semblait certain.

LE GÉNÉRAL.

Fiez-vous-y! la chambre est si capricieuse... Heureusement le ministre n'a pas perdu la tête; il s'est opposé au vote, et nos amis se sont levés en masse malgré le président, qui ne fait jamais rien à propos. Cet ajournement nous donne le moyen de nous reconnaître. Hier soir, je n'aurais répondu de rien.

LE VICOMTE.

Il faut concerter notre action. J'ai suivi attentivement les impressions de la chambre et les mouvements de nos amis.

LE GÉNÉRAL.

N'appelez pas ainsi les faux frères.

LE VICOMTE.

C'est surtout en politique que l'on a les trois sortes d'amis que vous savez : ceux qui nous aiment, ceux qui ne nous aiment point et ceux qui nous détestent. Nous-mêmes, tous les deux étroitement liés au ministère, nous le servons dans des entiments différents : vous, par dévouement au roi; moi, par affection pour des hommes dont j'ai toujours suivi la fortune.

LE GÉNÉRAL.

Depuis 1830, je n'ai jamais quitté les bancs ministériels; les choses sont assez leines de difficultés sans que les personnes s'en mêlent.

LE VICOMTE.

Sagesse trop rare!

LE GÉNÉRAL.

Quand vos amis sont ministres, car vous avez été dans l'opposition....

LE VICOMTE.

Il vous est bien arrivé aussi deux ou trois fois....

LE GÉNÉRAL.

C'était bien malgré moi... Aujourd'hui, nous votons ensemble, voilà l'essentiel... Je ne puis croire que la chambre se prononce contre le ministère; elle lui a donné tant de fois une majorité...

LE VICOMTE.

Compacte, si l'on compte les voix. Il faut bien voter blanc ou voter noir, il n'y pas de boules grises; mais, en dehors du scrutin, quel pêle-mêle!

LE GÉNÉRAL.

Nos bancs sont les plus homogènes.

LE VICOMTE.

Dieu merci! Mais encore cent voix au plus se donnent au ministère sans arrière-pensée et par goût.

LE GÉNÉRAL.

La raison, le devoir, lui assurent le reste.

LE VICOMTE.

La raison est bien froide, le devoir bien abstrait. Tant de gens veulent jouer à l'indépendance, tremblent devant leur collége électoral, et sont tout prêts à se passer la fantaisie d'une boule noire.

LE GÉNÉRAL.

Leur chef me répond de tout son monde.

LE VICOMTE.

Leur chef!... parce qu'il les réunit chez lui !.... Il mesure son importance sur la capacité de son salon, et se croit le chef du parti parce qu'il en est l'amphitryon.

LE GÉNÉRAL.

Le corps de bataille ira bien.

LE VICOMTE.

J'y compte. Ils murmurent parfois; ils se permettent des propos; de guerre lasse, ils nous reviennent toujours, faute de mieux...

LE GÉNÉRAL.

Ou crainte de pis.

LE VICOMTE.

Je redoute seulement nos amis qui nous détestent.

LE GÉNÉRAL.

L'aile gauche et l'aile droite.

LE VICOMTE.

Les uns nous accusent de ne pas faire assez, les autres de faire trop. Il en est qui, nommés par l'opposition, ont appuyé le cabinet et sentent le besoin de faire leur paix avec les électeurs : ils sont toujours prêts à nous échapper. Ailleurs, des importants qui veulent jouer un rôle croient que tout ministère dont ils ne font point partie est une insulte à leur mérite; ils sont volés, s'ils ne sont pas ministres; ils se parent de leur dévouement au parti pour flatter la majorité, de quelques votes contre le ministère pour flatter l'opposition, prennent de toutes mains, au pouvoir des cordons et des ambassades, aux journaux des éloges et de la popularité, et se composent une existence douce et brillante avec les profits de la complaisance et la gloire du désintéressement.

LE GÉNÉRAL.

Un grand danger rallierait tous les incertains...

LE VICOMTE.

Et même ceux qui ne font d'opposition qu'aux personnes; mais le pays est calme, la prospérité règne, et chacun croit pouvoir suivre impunément son caprice.

LE GÉNÉRAL.

Il faut que le ministère parle haut et soit ferme; nous l'aiderons à les mettre à la raison.

LE VICOMTE.

Mon cher général, permettez-moi de vous le dire, vous n'entendez pas bien encore notre régime parlementaire. Point de violence, surtout de votre part. Un aide-de-camp du roi! vous nous feriez de belles affaires! J'entends déjà les puritains de la gauche qui crient à la camarilla. L'Herbette jurerait qu'on va faire un 18 brumaire...

LE GÉNÉRAL.

Savez-vous bien que le 18 brumaire...

LE VICOMTE.

Général, ne touchons pas à une question sur laquelle nous ne serions pas d'accord.

LE GÉNÉRAL.

Trop de ménagements encouragent la faiblesse.

LE VICOMTE.

Trop de raideur irrite les esprits; il faut s'y prendre plus doucement.

LE GÉNÉRAL.

Dirigez-moi donc.

LE VICOMTE.

Trouvez-vous à la chambre de bonne heure, et engagez la conversation avec ceux dont vous doutez. Parlez peu de la question qui s'agite; choisissez un terrain plus solide. Insistez sur les suites d'une crise ministérielle. Déjà la rente a baissé hier; les actions de chemins de fer ont subi une dépression considérable... Revenez souvent sur les actions de chemins de fer... Aux esprits politiques ou qui croient l'être, montrez nos adversaires divisés, éparpillés, déconcertés; faites sonner bien haut l'impossibilité de former un autre cabinet...

LE GÉNÉRAL.

Hier soir, dans le salon de la reine, j'ai vu un grand personnage radieux, et tout prêt, laissait-il entendre, à prendre la succession. Des députés du centre gauche annonçaient qu'en deux fois vingt-quatre heures un autre ministère...

LE VICOMTE.

Votre grand personnage est un comédien qui joue son rôle on un présomptueux qui s'abuse; quant aux députés du centre gauche, je voudrais bien les y voir... Mais il ne s'agit que de ce qu'il faut dire... Prenez le *Journal des Débats* de ce matin, votre thème est tout fait...

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, M. MARTIN.

M. MARTIN.

Je vous gêne, mes chers collègues.

LE VICOMTE.

En aucune façon; nous parlons de nos affaires, et vous n'êtes pas de trop.

M. MARTIN.

La partie est fortement engagée. Dans quelques heures....

LE GÉNÉRAL.

Dans quelques heures, l'opposition sera battue : en doutez-vous?

M. MARTIN.

Je remarque beaucoup d'hésitation.

LE GÉNÉRAL.

Cela se dit toujours avant le vote; mais au scrutin, notre vieille majorité se retrouve.

M. MARTIN.

Ne vous flattez pas trop.

LE VICOMTE, *à part.*

Ces méfiances cachent quelque chose. Il était hier soir chez un de nos principaux adversaires. Voudrait-il nous fausser compagnie? (*Haut.*) Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu le comte ***.

M. MARTIN.

J'ai passé hier la soirée chez lui. N'allez pas en prendre ombrage.

LE VICOMTE.

Quelle idée!

M. MARTIN.

Une circonstance étrangère à la politique nous a rapprochés. Le comte *** veut me marier.

LE VICOMTE.

(*A part.*) Ah! monsieur le comte, vous vous chargez de l'établissement de nos amis. (*Haut.*) Je vous en fais bien mon compliment.

M. MARTIN.

La jeune personne est charmante.

LE GÉNÉRAL.

Vous la connaissez depuis longtemps.

M. MARTIN.

Je ne l'ai jamais vue.

LE VICOMTE.

Riche?

M. MARTIN.

Vingt mille livres de rente par le contrat, et des espérances; le père et la mère vivent encore et sont fort âgés.

LE GÉNÉRAL.

C'est magnifique... La famille vous désire?

M. MARTIN.

La famille veut un député considéré à la chambre, en crédit, encore jeune.

LE VICOMTE.

Voilà qui est à merveille; vous n'avez pas quarante ans, vous êtes de la commission du budget, le ministère n'a rien à vous refuser....

M. MARTIN.

Reste une difficulté. La mère ne veut pas se séparer de sa fille. La fille ne peut pas supporter la province, et j'y suis retenu par mes fonctions.

LE GÉNÉRAL.

Il faut venir à Paris.

M. MARTIN.

Précisément. On en a parlé au ministre des finances ; un siége à la cour des comptes, et tout était dit. Il a fait la sourde oreille. Je suis trop fier pour insister. Nous verrons plus tard.

LE GÉNÉRAL.

Nous ne l'entendons pas ainsi. J'en parlerai au roi.

LE VICOMTE, *en riant.*

Général, cela n'est pas constitutionnel.

LE GÉNÉRAL.

C'est ce que le roi dit lui-même à tous les solliciteurs, mais il vous.... recommandera. Je ne sache pas que le régime parlementaire de ces messieurs s'y oppose.

M. MARTIN.

Je ne pensais pas à rien demander, je vous assure. C'est le comte *** qui en a eu l'idée ; il croit que, dans des circonstances données, le succès serait certain.

LE VICOMTE.

(*Bas au général.*) Il faut lui souffler cette négociation. (*Haut.*) Mon cher collègue, voulez-vous me charger de vos intérêts ?

M. MARTIN.

Ils ne peuvent pas être en de meilleures mains.

LE VICOMTE.

Je réponds du succès; mais il faudra patienter un peu. Les vacances sont rares, les engagements nombreux....

M. MARTIN.

Si je suis assuré de la bonne volonté du ministre....

LE VICOMTE.

Que le ministère vive, et la conclusion sera prompte. Cela dépend de vous et de vos amis.

M. MARTIN.

Je n'accepte pas....

LE VICOMTE.

Ce n'est pas une condition, mais un conseil. Un autre ministère vous imposerait de longs délais. Tout cabinet qui se forme plie sous le poids d'un lourd arriéré ; l'opposition n'a pour monnaie que des promesses. Avec le succès arrivent à la fois toutes les échéances : c'est le quart d'heure de Rabelais.

M. MARTIN.

Vous savez que j'ai toujours été des vôtres. Je n'ai besoin d'aucune considération personnelle pour persévérer.

LE VICOMTE, *bas au général.*

Le voilà lié pour le reste de la session.

M. MARTIN, *à part.*

Quoi qu'il arrive, avec le comte ou avec eux, j'aurai la place, la dot et l'héritière.

LE VICOMTE.

Voyez vos amis; notre cause est la vôtre à présent.

M. MARTIN.

Je cours à la salle des conférences, où j'en rencontrerai plusieurs. Adieu, messieurs, nous nous retrouverons à la séance. (*Il sort.*)

SCÈNE III.

LE VICOMTE, LE GÉNÉRAL.

LE GÉNÉRAL.

Ils se ressemblent tous.

LE VICOMTE.

Nous n'y pouvons rien, ni vous ni moi; il faut prendre les hommes comme Dieu les a faits, avec leurs vices et leurs faiblesses.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, LE MINISTRE.

LE MINISTRE.

Eh bien! mes chers amis, je vous savais ici, je viens voir....

LE VICOMTE.

Nous vous attendions.

LE GÉNÉRAL, *au ministre.*

Vous avez bien fait de demander l'ajournement de la discussion. Vous allez répondre à Billault?

LE MINISTRE.

Non.

LE GÉNÉRAL.

Vous annonciez des pièces nouvelles.

LE MINISTRE.

Vous avez mal entendu; voyez le *Moniteur*.

LE VICOMTE, *en riant.*

Considérablement corrigé....

LE MINISTRE.

Et diminué... J'avais besoin de vingt-quatre heures.... Je ne compte plus parler.

LE VICOMTE.

Je suis de l'avis de M. le ministre. S'il rouvre le débat, Barrot répliquera, d'autres encore, et nous voilà livrés à tous les hasards d'une improvisation qui peut tourner contre nous, la tribune est si chanceuse.

LE MINISTRE.

Je viens de m'assurer que tout est en règle. Le travail des bourses est fait, les nouvelles succursales sont distribuées, toutes les poches sont pleines de secours pour les vieux militaires recommandés; mais on se remue beaucoup : on nous attaque de tous côtés. Je sais bien ce que dit l'opposition; mais nos amis, que nous reprochent-ils?

LE GÉNÉRAL.

Ils se laissent prendre à tout le verbiage de la gauche, l'honneur national, le patriotisme...

LE MINISTRE.

Demandez-leur s'ils veulent la guerre.

LE GÉNÉRAL.

Ils disent qu'un peu plus de fermeté...

LE MINISTRE.

La guerre.

LE GÉNÉRAL.

Ils prétendent que résister quelquefois....

LE MINISTRE.

La guerre, toujours la guerre.

LE GÉNÉRAL.

Cependant...

LE MINISTRE.

Je vous comprends. Je n'y crois pas plus que vous; mais l'argument est décisif, vous pouvez vous en rapporter à moi. Les hommes sont toujours les esclaves de leurs instincts les plus grossiers. Lisez l'histoire des gouvernements représentatifs. Certaines gens ont la simplicité de se croire chefs de majorité; les majorités ont pour chefs, pour *leaders*, comme disent les Anglais, la peur, l'intérêt et la vanité. Qu'un gouvernement se mette à dos les poltrons, les ambitieux et les hommes d'argent, et je ne lui donne pas un an à vivre.

LE GÉNÉRAL.

Ce n'est pas à vous, monsieur le ministre, de nier la puissance de la parole.

LE MINISTRE.

Je ne le fais pas non plus. La tribune est l'honneur des gouvernements libres. Elle captive les masses, qui sont généreuses et honnêtes, mais elle doit avoir pour auxiliaires les séductions individuelles. Il faut appeler les intérêts au secours des convictions. La politique se sert des mauvaises passions pour diriger les hommes,

comme la médecine des poisons pour guérir les maladies. L'art consiste à donner à chacun sa dose.

LE VICOMTE.

Si la gauche vous entendait...

LE MINISTRE.

Je le lui dirais à elle-même ; quand les hommes seront tous désintéressés, prompts aux sacrifices, libres d'ambition, la tâche de l'homme d'état sera plus morale et peut-être moins facile. En attendant, ne nous payons pas d'illusions.... Qu'avez-vous fait depuis hier?

LE GÉNÉRAL.

Nous venons de voir Martin, qui hésitait. Il est tout à fait revenu.

LE VICOMTE.

Vous aurez à dire deux mots à votre collègue des finances.....

LE MINISTRE.

Que veut-il? Nous avons une direction générale vacante...

LE VICOMTE.

Elle est déjà promise à trois de mes amis.

LE MINISTRE.

Ce sera le quatrième. Cela ne grève pas le budget... Après le vote, nous règlerons nos comptes; on distribuera les récompenses...

LE VICOMTE.

Les prix Monthyon de la politique.

LE GÉNÉRAL.

Il faut que vous parliez au gros *** qui nous boude.

LE MINISTRE.

C'est fait. Ces gens qui n'ont besoin de rien sont d'une vertu... Je l'ai fait venir, comme pour le consulter sur une grave complication extérieure... Je ne sais plus ce que j'ai inventé... Il m'a promis le secret. J'ai adopté gravement son avis, et je vous garantis qu'il ne votera pas contre un cabinet dont il est le conseiller intime.

LE VICOMTE.

Vous savez qu'il a un parent, un brave homme dont on ne sait que faire? Il aurait bien envie d'en être débarrassé.

LE MINISTRE.

Je n'ai pas attendu qu'il m'en parlât Je lui ai fait donner une mission. On l'envoie à Madagascar pour étudier le système pénitentiaire.

LE VICOMTE.

On a écrit à tous nos amis; ils sont si négligents! Je vous signale certain procureur général qui ne vient jamais les jours de vote. C'est l'affaire du garde des sceaux. Vous savez qui je veux désigner?

LE MINISTRE.

Parfaitement. Il veut entrer à la cour de cassation. L'inamovibilité le rendrait exact, à nos dépens. S'il veut être directeur général...

LE VICOMTE.

Et de cinq.

LE MINISTRE.

Mais je ne le ferai point inamovible; je le connais. C'est un de ces hommes qui vous remercient d'une faveur par des hostilités, et qui prennent l'ingratitude pour de l'indépendance. Nos successeurs pourront lui faire ce cadeau. Aussi bien, je crois qu'il s'est mis en règle avec eux... Il en est plus d'un qui pactise avec l'ennemi... Je ne suis pas sans inquiétude. Je ne le dis qu'à vous.

LE VICOMTE.

Le succès est probable. Pourtant, je ne réponds de rien.

LE MINISTRE.

Au besoin, ne pourrions-nous pas trouver des voix chez nos adversaires?

LE VICOMTE.

La gauche s'est réunie ce matin chez Barrot, et votera comme un seul homme.

LE MINISTRE.

Peut-être... Mais, je ne parle pas de la gauche; on m'assure que dans l'extrême droite...

LE GÉNÉRAL.

Des carlistes qui ne reconnaissent pas le roi!

LE MINISTRE.

Il ne s'agit pas de leurs opinions, mais de leurs boules... Je me rappelle qu'un jour, peu après la révolution de juillet, Berryer, qui touche au banc des ministres et qui ne s'y asseoira jamais, s'il plaît à Dieu, se félicitait devant moi d'être le seul de son parti à la chambre. « Du moins, disait-il, il ne s'y fait rien sans mon aveu. S'il faut parler, se taire, voter, je parle, je me tais, je vote, et le parti entier a parlé, voté, s'est tu, comme j'ai voulu et sans division. » Ce temps n'est plus. On m'assure que le marquis de *** n'est pas inébranlable. Candidat à l'Académie des Inscriptions, il est venu m'apporter sa carte. J'ai un prétexte pour me présenter chez lui, je le verrai.

LE VICOMTE.

Il s'est jeté dans l'industrie. Son homme d'affaires est le mien. Je lui ferai parler.

LE GÉNÉRAL.

Nous avons condamné l'alliance des libéraux et des carlistes.

LE MINISTRE.

Qu'importe, si nous assurons notre majorité? Ce que Vespasien disait des impôts, je le dis des majorités : il ne faut voir que le produit net. Le succès est la loi des hommes d'état, et le pouvoir leur vie. Nos adversaires n'y font pas tant de façons. Nous serions bien dupes... Je crois que nous pouvons espérer aussi quelques voix de l'extrême gauche. (*Au vicomte.*) Ceci vous regarde; vous êtes le camarade de collége de Henri de L....., l'un des plus ardents du parti radical. Il faut tâter le terrain.

LE VICOMTE.

Je m'en charge. L'idée est excellente. Déjà *le National* a parlé dans ce sens. J'en fais mon affaire.

LE MINISTRE.

Général, vous connaissez la femme du président B...

LE GÉNÉRAL.

Je la vois quelquefois ; elle est de mon département.

LE MINISTRE.

Allez sur-le-champ chez elle. On dit qu'elle mène la maison : son mari hésite ; il serait important de l'avoir.

LE GÉNÉRAL.

Faut-il lui proposer la direction générale ?

LE MINISTRE.

Vous allez révolter le vicomte.

LE GÉNÉRAL.

Pure plaisanterie. Comptez sur moi ; j'y vais à l'instant.

LE MINISTRE.

J'oubliais. (*Au général.*) Vous avez dû voir quelqu'un aux Tuileries ce matin. Vous comprenez.

LE GÉNÉRAL.

Il m'a fait un quolibet en passant. Ai-je deviné ?

LE MINISTRE.

C'est cela. Hier, pendant toute la séance, il a fait rire ses voisins de la gauche ; je vous promets qu'il nous épargnera aujourd'hui ses sarcasmes.

LE VICOMTE.

S'il pouvait parler pour nous, ce serait encore mieux.

LE MINISTRE.

Pourquoi pas ? Mais le temps nous presse. Je vais chez le marquis, et vous, messieurs, chez L... et chez B....., et n'oublions pas notre vieille maxime : *aide-toi, le ciel t'aidera.* (*Ils sortent.*)

DEUXIÈME TABLEAU.

Chez le marquis de ***. Une bibliothèque élégamment meublée. Deux fenêtres ouvertes sur un jardin. Le portrait de Henri V. Une vue d'Holyrood.

SCÈNE PREMIERE.

LE MARQUIS, *seul.*

(*Il est assis devant un grand bureau et tient une lettre à la main.*) C'est de mon homme d'affaires. On m'a remis cette lettre hier au soir ; je n'ai pas encore eu le

temps de l'ouvrir, et l'on nous appelle des gens de loisir! (*Il lit.*) « Monsieur le » marquis, j'ai regretté de n'avoir point eu l'honneur de vous rencontrer ce matin » à votre hôtel; vous étiez déjà parti pour la chambre. Je voulais vous entretenir » de plusieurs affaires importantes. Vos terrains du clos Saint-Lazare sont en » hausse; on dit que l'embarcadère du chemin de fer du nord sera placé tout » auprès. Le *Moniteur* publiera demain l'ordonnance qui autorise la compagnie » d'assurances où vous avez cent actions. J'ai pris 50,000 francs chez votre ban- » quier pour payer le premier dividende. Ces actions sont déjà cotées à la Bourse » avec primes. Agréez, etc. » Ce Durand est plein de zèle et d'intelligence; il a un discernement! Voilà plusieurs affaires excellentes qu'il me fait faire, et dans lesquelles j'ai intéressé tous mes amis... Je puis m'en rapporter entièrement à lui et me livrer à des travaux plus importants... (*Il dépose la lettre et prend un papier sur le bureau.*) Je suis content de la fin de cet article. (*Il lit.*) « Ce gouvernement » né dans le désordre périra par le désordre. Depuis cinquante ans, la France se » débat en vain contre une loi fatale. La restauration avait tenté l'alliance de » l'ordre et de la liberté. La licence a levé la tête; les saines doctrines ont été » foulées aux pieds. Puisse la Providence nous préserver des plus effroyables cata- » strophes! » Journaliste et spéculateur! qui me l'eût dit, il y a quinze ans, quand je déclamais contre la presse et l'industrie? Mais M. de Châteaubriand a travaillé au *Journal des Débats,* et tout le faubourg Saint-Germain prend des actions dans les chemins de fer. Pourquoi me montrer plus sévère que les autres? Cependant cet article ne paraîtra pas sous mon nom; je ne veux pas compromettre ma candidature à l'Institut.

UN LAQUAIS *en livrée.*

M. l'abbé N... demande à voir monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Qu'il entre.

SCÈNE II.

L'ABBÉ, LE MARQUIS.

LE MARQUIS.

Bonjour, mon cher abbé; je travaille pour vous.

L'ABBÉ.

Ce sera une bonne fortune pour mes abonnés, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Je n'ai pas pu hier aller à notre conférence d'ouvriers. La chambre n'a fini qu'à sept heures, et je dînais en ville.

L'ABBÉ.

Monsieur le marquis a beaucoup perdu. Une leçon fort belle, des cantiques chantés d'une manière ravissante. Ces braves gens sont d'un recueillement qui me touche chaque jour davantage.

LE MARQUIS.

Je l'ai bien regretté. J'aime à me trouver avec eux. Monsieur le curé a eu une

bien bonne idée en ouvrant son église à ces exercices. Il y a profit pour la religion, pour les mœurs, et ce sont des appuis que nous attachons à la bonne cause.

L'ABBÉ.

Je viens vous demander des nouvelles du ministère.

LE MARQUIS.

Il est bien malade. Si vous étiez plus de ses amis, je vous engagerais à l'administrer.

L'ABBÉ.

J'espère bien que tous les royalistes s'entendront cette fois.

LE MARQUIS.

J'en doute : la division est dans nos rangs. Nous ne sommes pas trente, et nous ne savons pas nous accorder. Les avis diffèrent et sur le passé et sur l'avenir; on ne s'entend pas davantage dans le présent. Les uns attendent tout du temps et des convictions publiques, les autres conspirent, rêvent encore la guerre civile et ne craindraient pas de s'aider de l'étranger. Sur un banc, on appelle le pouvoir absolu et l'on déteste toute constitution; sur un autre, on imagine une démocratie royale, alliance étrange des éléments les plus disparates. Sous l'influence de ces opinions contraires, on vote pour et contre le ministère, au hasard et sans système.

L'ABBÉ.

Il faut consulter la nation : elle fera cesser ces divisions.

LE MARQUIS.

Ce n'est pas tout encore. La trahison....

L'ABBÉ.

Anathème aux traîtres!

LE MARQUIS.

Mon cher abbé, vous vous laissez emporter. L'Évangile défend de dire anathème.

L'ABBÉ.

J'ai tort; mais je ne puis voir de sang-froid l'impiété dans le temple.

LE MARQUIS.

Je partage votre indignation contre de honteuses apostasies. Qu'on déserte notre cause pour un vil salaire, c'est méprisable. Vous devriez dénoncer ceux qui courent aux Tuileries pour gagner l'hermine, ceux qui trafiquent de leur vote pour des priviléges de théâtres.

L'ABBÉ.

Indignité! Des théâtres....

LE MARQUIS.

Aimeriez-vous mieux qu'ils se vendissent pour des évêchés ?

L'ABBÉ.

La récompense est digne de l'action.

LE MARQUIS.

Cependant je demande grâce pour les esprits sincères qui cèdent à d'honnêtes convictions, qui, sans renoncer à leurs principes, se lassent d'ébranler le pouvoir

L'ABBÉ.

Est-ce que monsieur le marquis ne serait pas décidé à voter contre le ministère?

LE MARQUIS.

Êtes-vous bien sûr qu'une crise ministérielle nous profite?

L'ABBÉ.

Il faut prouver au pays que toute stabilité est impossible sous le régime actuel, et que tant que la nation n'aura pas été consultée...

LE MARQUIS.

Cette instabilité n'est que trop évidente. Est-ce à nous de la perpétuer ?

L'ABBÉ.

Ainsi, nous laisserons debout l'autel de Baal!

LE MARQUIS.

Eh! mon Dieu, Baal n'a rien à faire en ceci. Très-probablement, je voterai contre le ministère, si c'est lui que vous appelez de ce nom. Je ne me fais point son avocat. Je cherche, en dehors de toute question personnelle, les moyens les plus propres à assurer le triomphe de nos opinions.

L'ABBÉ.

Les plus prompts sont les meilleurs... Hâter la chute d'un régime odieux est un devoir. La nation se prononcera, elle retrouvera ses anciennes constitutions...

LE MARQUIS.

Dites tout simplement ses rois légitimes. C'est mon vœu comme le vôtre; mais je ne consens point à tremper dans les désordres qui prépareraient leur retour.

L'ABBÉ, *à part.*

Il faiblit. Ne le laissons pas échapper. (*Haut.*) Il ne s'agit pas aujourd'hui de ces extrémités improbables. Ne cherchons point à devancer les décrets de la Providence; songeons au présent.

LE MARQUIS.

A la bonne heure. Eh bien! je me concerterai avec mes amis. Vous savez que j'agis au grand jour. Je ne suis pas un royaliste d'emprunt, légitimiste dans son arrondissement, ministériel à la chambre. Mais nous avons à compter avec les vanités et les prétentions : il y en a dans tous les partis; le nôtre n'en est point exempt.

L'ABBÉ.

Je vous quitte, monsieur le marquis. Je vais dire ma messe et corriger les épreuves de mon journal; vous m'excusez... Je compte toujours sur votre article. Ne me le faites pas trop attendre.

LE MARQUIS.

Vous l'aurez bientôt. (*L'abbé sort.*)

SCÈNE III.

LE MARQUIS, *seul.*

Toujours sur son dada, le pauvre abbé! Il en serait bien embarrassé de ses assemblées de la nation, si on le prenait au mot; ces journalistes ne s'occupent jamais du lendemain; ils vont tout droit devant eux, poussant leur pointe, selon leur humeur ou les passions de leur public, et quand ils se sont fourré une idée dans la tête....

UN LAQUAIS.

M. le ministre de....

LE MARQUIS.

Le ministre! je vais au-devant de lui....

SCÈNE IV.

LE MINISTRE, LE MARQUIS.

LE MINISTRE.

J'ai trouvé votre carte chez moi, monsieur le marquis, et je viens....

LE MARQUIS.

C'est le candidat à l'Académie qui a visité son juge.

LE MINISTRE, *souriant.*

Chacun des deux aujourd'hui désire la voix de l'autre...

LE MARQUIS.

Ma nomination dépend de votre excellence, mais le ministère...

LE MINISTRE.

Le ministère n'est point inquiet, c'est vrai; il serait flatté seulement que sa majorité pût compter des voix comme les vôtres.

LE MARQUIS.

La discussion est engagée; vous avez demandé qu'elle continuât aujourd'hui, nous vous écouterons. Mes amis attendent; cependant M. Berryer...

LE MINISTRE.

Il a parlé avec talent, et je ne m'étonne point de l'effet qu'il a produit; pourtant j'ai peine à croire que vous le preniez pour guide.

LE MARQUIS.

C'est un orateur puissant; il n'a jamais fléchi.

LE MINISTRE.

Je vais vous étonner: cette inflexibilité est ce que je lui reproche. Les chefs de parti y sont condamnés; ils ont des engagements personnels qu'ils traînent avec eux comme un boulet au pied. La vraie politique sait mieux se plier aux temps et aux événements. Vous avez trop d'expérience et de sagesse, monsieur le marquis, pour ne pas en convenir.

LE MARQUIS.

Vous voulez mettre mon amour-propre au service de votre cause.

LE MINISTRE.

Quand les grandes puissances ont reconnu la révolution de juillet, croyez-vous qu'elles ne cédassent point à la nécessité? M. de Talleyrand exprimait la pensée de tous, lorsqu'il disait dans la conférence de Londres : « Je représente une révolution que nous n'avons ni souhaitée ni faite; mais personne au monde ne peut empêcher qu'elle ne soit. » Moi qui vous parle, je n'ai pas approuvé toutes les concessions de la charte de 1830. Moi et mes amis, nous ne les trouvions ni prudentes ni opportunes; nous nous sommes soumis. M. Barrot lui-même, dont nous honorons tous les deux le caractère et la loyauté, a proclamé à la tribune la loi des faits accomplis.

LE MARQUIS.

Nos souvenirs, nos sentiments, la reconnaissance, nous lient à la famille proscrite en 1830.

LE MINISTRE.

Monsieur le marquis, permettez-moi de vous faire une question. Si vous étiez Anglais et qu'un de vos aïeux eût servi le roi Jacques, tiendriez-vous encore pour les Stuarts?

LE MARQUIS.

Quelle différence !

LE MINISTRE.

Celle du temps, et pas une autre. Le temps est le titre de la légitimité; toute royauté descend de l'usurpation.

LE MARQUIS.

Nos petits-fils pourront faire leur choix.

LE MINISTRE.

Les amis de la vieille monarchie ont été plus pressés sous l'empire. La plupart, et des plus considérables, ont accepté le régime nouveau.

LE MARQUIS.

Ne se sont-ils point trompés ?

LE MINISTRE.

Non certainement. Il y a deux choses dans la conduite des partis : les sentiments et les principes. Ces deux mobiles ne sont pas toujours d'accord. Le cœur et la raison peuvent se contrarier; le cœur fait des paladins; la raison, des hommes d'état. Votre parti représente de grands principes; il serait coupable de les sacrifier à ses souvenirs, à ses attachements personnels.

LE MARQUIS.

Nous ne sommes pas condamnés à cette alternative.

LE MINISTRE.

Je le nie. Quelle est en ce moment la conduite des légitimistes? Leurs journaux font appel aux passions les plus insensées. Une alliance qui n'est un mystère pour personne rapproche des hommes que tout sépare. Nos archives udiciaires révèlent

chaque jour cet indigne amalgame. N'ai-je pas raison de dire qu'on sacrifie les principes aux passions?

LE MARQUIS.

Nous ne sommes pas responsables des fautes de quelques têtes ardentes. Ces écarts nous affligent.

LE MINISTRE.

Je veux qu'ils soient désapprouvés par ce qu'il y a d'honnête dans le parti; mais à la chambre, monsieur le marquis, avec qui votez-vous? Vous aimez l'ordre, vous avez une juste horreur des mouvements populaires. Ces sentiments, qui les partage plus, du ministère que vous combattez ou de l'opposition qui a votre appui?

LE MARQUIS.

Si l'opposition arrivait aux affaires, nous la combattrions plus vivement encore. En ce moment, nous votons avec elle, non pour elle.

LE MINISTRE.

Ainsi, tout ministère qui se formera hors de vos rangs vous aura pour adversaires? Savez-vous quel nom je donne à cette conduite? Je l'appelle une abdication. Vous poursuivez une chimère. Je ne connais d'opinion vraie que celle qui acquiert, conserve ou rend le pouvoir et l'influence.

LE MARQUIS.

L'avenir nous appartient.

LE MINISTRE.

Pouvez-vous en répondre? Tous les partis rêvent l'avenir, Dieu seul en dispose. Renoncez à ces illusions d'émigrés. On nie la solidité de l'établissement fondé en juillet. Cette royauté qu'on disait si frêle, qui devait renouveler l'éclair des cent jours, elle dure, elle prospère, en dépit de tous les pronostics de ses ennemis. Soyez-en sûr, monsieur le marquis, vos amis ont tort de bouder. Qu'ils se joignent aux nôtres; nous leur faciliterons l'entrée des conseils généraux, de la chambre même; nous l'avons déjà fait... En ce moment, une direction générale est vacante...

LE MARQUIS.

Fi donc!

LE MINISTRE.

Ils se préparent des regrets. Mais je veux que personnellement ils se tiennent, ainsi que vous, en dehors des affaires : avez-vous le droit d'étendre cet ostracisme volontaire à la génération qui vous suit? Le gouvernement est prêt à l'accueillir. Le conseil d'état, l'administration, la diplomatie, lui sont ouverts. Qu'elle y vienne servir le pays et suivre l'exemple de ses pères.

LE MARQUIS.

C'est une amnistie que vous nous proposez.

LE MINISTRE.

Non, c'est votre place dans la grande famille nationale.

LE MARQUIS.

Vos amis eux-mêmes nous repousseront.

LE MINISTRE.

Nous vous défendrons contre eux.

LE MARQUIS.

Nos opinions seront livrées au mépris.

LE MINISTRE.

L'opposition les traite-t-elle avec tant de déférence? Venez à nous ; le gouvernement trouvera dans votre concours une force qui lui manque. Vous vous plaignez du débordement des esprits ; aidez-nous donc à les contenir. Nous avons beaucoup fait pour la religion, nous ferons plus encore. Nous lui donnerons des représentants officiels dans la pairie, dans le conseil d'état.. Vous serez la digue que nous opposerons au flot populaire.

LE MARQUIS.

Quelle sera notre place dans votre gouvernement de bourgeois et de parvenus?

LE MINISTRE.

La plus considérable de toutes. Vous pouvez y jouer le rôle de cette aristocratie anglaise qui a porté si haut la gloire de la Grande-Bretagne. Vous serez les tories de notre jeune monarchie, le vrai parti conservateur. Le pays, après tant d'agitations, inquiet, découragé, las de vaines expériences, ne demande que le repos. C'est à vous d'asseoir la paix publique sur des bases durables. Une grande place vous est offerte. Pour moi, ce parti serait celui de mes préférences, s'il se constituait loyalement. J'ai cru un instant que M. de Lamartine songeait à en prendre le commandement ; je lui portais presque envie. Tout l'y appelait ; il a préféré une gloire moins solide. A son défaut, les chefs ne vous manqueraient point.

LE MARQUIS.

Monsieur le ministre, le temps vous donnera raison peut-être; quant à moi, je demande à réfléchir...

LE MINISTRE.

Je m'en rapporte entièrement à votre bon sens, à votre loyauté, et je vous prie d'y songer un peu quand vous mettrez aujourd'hui votre main dans l'urne. Nous en reparlerons plus d'une fois à l'Académie.

LE MARQUIS.

Je pourrais espérer...

LE MINISTRE.

Ma voix et celle de mes amis. Je veux le premier donner l'exemple des rapprochements. Vous viendrez bientôt à la séance?

LE MARQUIS.

Je vous suis dans un instant. (*Le ministre sort.*)

LE MARQUIS, *seul.*

Si je n'avais à écouter que mon inspiration personnelle, je cèderais à ses conseils; mais un homme politique est-il jamais libre? Il subit le joug des engagements de partis, des influences extérieures, de la presse. Je ne veux point me séparer de mes amis. Ah ! s'ils pouvaient m'entendre...

SCÈNE V.

LE MARQUIS, M. DURAND.

M. DURAND.

J'entre sans me faire annoncer, monsieur le marquis; je sais que vous allez sortir. Un mot seulement; ma lettre d'hier soir pourrait vous tromper, j'ai voulu vous avertir. Je viens de passer devant Tortoni. L'agitation est extrême. Les bruits de changement de ministère ont jeté l'alarme. On dit que le baron de R... se flatte d'obtenir alors que le chemin du nord aboutisse à l'embarcadère de la compagnie de Saint-Germain. La rente est en baisse.

LE MARQUIS.

Je vous remercie bien, mon cher Durand. Du reste, vous savez que mon vote sera toujours indépendant de toute considération intéressée.

M. DURAND.

Je connais trop monsieur le marquis pour en douter.

LE MARQUIS, *se parlant à lui-même.*

Ce changement de ministère, que nous regardons d'un œil si indifférent, aurait de graves conséquences. Combien de fortunes dérangées! quel aliment pour l'agiotage!

M. DURAND, *à part.*

Le vicomte C..... avait raison. Il est troublé...

LE MARQUIS, *continuant.*

Ce n'est pas pour moi, certainement... que m'importe la hausse ou la baisse de quelques valeurs industrielles?... mais ceux qui ont suivi mes conseils, à qui j'ai fait prendre des actions... ils me reprocheront... (*A Durand.*) Vous avez bien fait de me tenir au courant.

M. DURAND.

Monsieur le marquis n'a pas d'ordre à me donner?

LE MARQUIS.

Pas en ce moment; bien obligé. (*Durand sort.*)

LE MARQUIS *seul.*

(*Il se promène dans une grande préoccupation, puis il va prendre sur son bureau le papier dont il a fait lecture et le déchire.*)

Tout considéré, je ne sais pas si le ministère aura ma voix; mais l'abbé n'aura pas mon article.

TROISIÈME TABLEAU.

Chez M. Henri de L.... Une salle de billard, entourée de canapés. Des armes accrochées au mur. Le buste de Lafayette au fond.

SCÈNE PREMIÈRE.

UN DOMESTIQUE, UN INCONNU.

(*L'inconnu entre le chapeau sur la tête. Il a une longue barbe et des moustaches.*)

L'INCONNU.

M. Henri de L..... est-il chez lui?

LE DOMESTIQUE.

Non, il est au bois.

L'INCONNU.

Au bois?

LE DOMESTIQUE.

Il est allé se promener à cheval avec un de ses amis au bois de Boulogne.

L'INCONNU.

Il paraît qu'il en prend à son aise. Doit-il bientôt revenir?

LE DOMESTIQUE.

Je l'attends.

L'INCONNU.

Alors je reste.

LE DOMESTIQUE.

Monsieur ne reçoit pas aujourd'hui.

L'INCONNU.

Il me recevra, moi.

LE DOMESTIQUE.

Je ne sais pas s'il en aura le temps; il faut qu'il aille à la chambre.

L'INCONNU.

Il ira plus tard, j'ai besoin de lui parler.

LE DOMESTIQUE.

Qui aurai-je l'honneur de lui annoncer?

L'INCONNU.

Mon nom ne lui apprendrait rien.

LE DOMESTIQUE.

Je l'entends. Voici ces messieurs qui rentrent.

SCÈNE II.

LES MÊMES, HENRI DE L..., ERNEST M.

HENRI, *au domestique.*

Quel est cet homme? Je vous avais dit...

LE DOMESTIQUE.

Il n'a pas voulu m'écouter, monsieur. (*Le domestique sort.*)

HENRI, *à l'inconnu.*

Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ?

L'INCONNU.

Citoyen, je viens vous apporter les plaintes des patriotes sur la conduite de la chambre. Nous ne savons pas pérorer, nous autres, mais nous savons agir, et toutes ces discussions qui ne mènent à rien nous fatiguent et nous déplaisent.

HENRI.

C'est par ces discussions que la cause démocratique triomphera.

L'INCONNU.

Il y a longtemps qu'on nous dit cela. On se moque de nous. Que faites-vous pour le peuple ?

HENRI.

Nous défendons ses droits.

L'INCONNU.

Belle défense vraiment! Les pauvres sont livrés à l'exploitation des riches, les ouvriers à la tyrannie des maîtres. Il faut que vous le sachiez bien, messieurs, car dans vos hôtels, au milieu du luxe, vous ne pouvez pas vous faire une idée de ces souffrances. Le bourgeois s'est emparé de tout; il a les jouissances, et le peuple les misères. Qui a fait la révolution de juillet, dites? Le peuple. Qui se bat en Afrique et défend la France, quand elle a besoin de bras? Le peuple encore. Le peuple est tout. Il a pour lui le nombre, la force et le droit. Prenez garde que la patience ne lui échappe.

HENRI.

Personne ne désire plus que moi que vos justes plaintes soient entendues.

L'INCONNU.

Il faut que la chambre mette un terme à ce régime de déceptions et de priviléges.

HENRI.

Vous savez bien que nous n'avons pas la majorité.

L'INCONNU.

Si la chambre ne veut pas nous entendre, nous nous passerons d'elle.

HENRI.

Que voulez-vous dire?

L'INCONNU.

Vous me comprenez bien. Nous renverserons le gouvernement : ce ne sera pas le premier.

HENRI.

Gardez-vous de ces tentatives. Vous êtes les plus faibles; les lois sont sévères. Le pouvoir, par ses gendarmes et ses tribunaux, aura bientôt raison de vous.

L'INCONNU.

On disait aussi cela en 1830, et nous n'avons pas été les plus faibles. Si l'on nous y force, nous nous remettrons à l'œuvre, et cette fois nous ne serons pas si dupes, nous ne permettrons pas les escamotages.

HENRI.

Attendez tout du temps. Nos doctrines sont en progrès ; l'avenir est à nous.

L'INCONNU.

L'avenir, toujours l'avenir ! c'est le présent qui nous touche. Vous en parlez bien à votre aise!

HENRI.

Ma voix vous a-t-elle jamais manqué?

L'INCONNU.

Nous y voilà. Vous croyez tout fini quand vous avez fait un discours à la chambre et que vos journaux vous ont applaudi. Ce ne sont pas des phrases qu'il nous faut. J'ai à vous entretenir d'objets plus positifs. (*Il regarde autour de lui avec un air inquiet.*) Puis-je parler devant monsieur?

HENRI.

Il est mon collègue à la chambre et vote comme moi.

L'INCONNU, *avec mystère.*

Nous avons formé une société qui a juré la perte de cet infâme gouvernement. Il a cru nous arrêter avec sa loi des associations. Ah! bien oui; on s'en soucie comme de cela, de sa loi! Nos affiliés sont répandus dans les ateliers, dans les corps d'ouvriers. Nous avons notre mot d'ordre, nos règlements intérieurs, des armes. Quand le moment sera venu, nous descendrons dans la rue. Je viens vous proposer d'être des nôtres.

HENRI.

Jamais. Je ne conspire point; je défends mes principes au grand jour. Les lois mauvaises, je les combats; les fautes du pouvoir, je les flétris.

L'INCONNU.

(*A part.*) Il a peur. Il ne vaut pas mieux que les autres. (*Haut.*) Pardon, je croyais vous rendre service en vous proposant de défendre notre cause. Je suis fâché de vous avoir fait perdre votre temps.

HENRI.

Je voudrais vous détourner d'un projet qui vous perdra. C'est un ami qui vous parle; écoutez mes conseils.

L'INCONNU.

Je n'en ai pas besoin, merci. Puisque c'est là tout ce qu'il faut attendre de vous, je vous salue. Mes amis sauront à quoi s'en tenir. (*Il s'éloigne.*)

ERNEST M...

(*Il s'approche de l'inconnu et lui parle à l'oreille.*) Demain matin, avant onze heures, je vous attendrai.

L'INCONNU, *en sortant.*

A la bonne heure, celui-là a l'air d'un bon enfant.

SCÈNE III.

ERNEST M..., HENRI DE L...

HENRI.

Vous lui avez donné rendez-vous?

ERNEST.

Oui. On ne sait pas ce qui peut arriver. Il ne faut pas se brouiller avec ces gens-là. A certains jours donnés, on peut en avoir besoin.

HENRI.

Prenez garde.

ERNEST.

Je n'écris jamais.

HENRI.

Si c'était un mouchard.

ERNEST.

Il serait plus attrapé que moi.

HENRI.

Ces patriotes de la rue m'inspirent une répugnance! Ils sont grossiers, malpropres.....

ERNEST.

Mais, mon cher, un chef du parti radical...

HENRI.

Je plaide leur cause, je soutiens leurs principes; je ne suis pas obligé de leur donner la main. Il faudrait bientôt les embrasser.

ERNEST.

Il y a d'illustres exemples... Vous êtes un patriote amateur.

HENRI.

J'appartiens de bonne foi au parti que j'ai embrassé; c'est le plus brillant de tous. J'ai pris sérieusement en main les intérêts des classes les plus nombreuses contre le despotisme des riches.

ERNEST.

C'est de l'abnégation, quand on a soixante mille livres de rentes.

HENRI.

Vous faites toujours la guerre à mon patrimoine.

ERNEST.

Fâchez-vous donc! Je voudrais bien être exposé au même reproche.

HENRI.

Il y a des gens qui s'endorment dans l'opulence, qui dépensent leur vie dans les plaisirs, à la chasse, aux courses, au jockey-club. Misérable et stérile existence! Mais occuper de soi l'opinion, se constituer l'avocat d'un peuple presque entier, obtenir les applaudissements de la foule, je ne connais pas de plus noble jouissance. Aucune gloire ne surpasse celle d'un homme comme O'Connell.

ERNEST.

Il parle à des masses, à la clarté du soleil, mais votre tribune...

HENRI.

Ne m'en parlez pas. J'ai eu bien des efforts à faire pour ne pas y échouer tout à fait.

ERNEST.

Pour moi, cette tribune me terrifie; cette assemblée incrédule et rieuse me glace. Ils accueillent avec des ricanements tous les sentiments élevés et généreux; ils nous les refoulent au fond du cœur. Personne n'a leur confiance. De guerre lasse, j'ai fini par y renoncer.

HENRI.

Vous êtes né pour l'action.

ERNEST.

Comme vous pour la parole, et cette disposition diverse a déterminé notre rôle respectif. Siégeant tous les deux sur les mêmes bancs et votant presque toujours ensemble, nous appartenons pourtant à des principes, je dirais presque à des religions politiques différentes. Vous attendez tout de la discussion, et la discussion à moi m'inspire peu de confiance. Vous préparez, j'aiderai à exécuter.

HENRI.

Je désire que ce soit le plus tard possible. Je ne souhaite pas une révolution : ma situation me plaît; j'attends l'avenir avec patience.

ERNEST.

Vous le pouvez.

HENRI.

Vous ne comprenez pas. J'avoue que je préfère l'opposition au pouvoir. Une influence réelle sans responsabilité, de la popularité, la faculté de choisir son jour et son sujet : le pouvoir n'offre aucun de ces avantages.

ERNEST.

Il en a de bien supérieurs. De l'opposition au gouvernement, il y a toute la distance de la critique à l'art. Qui peut considérer sans envie la position d'un ministre, d'un chef de gouvernement quelconque? Il commande aux hommes; il attache son nom aux destinées de son pays. Il peut appliquer ses théories, réaliser ses projets, réformer les institutions et les lois. J'aime mieux être Pitt que Fox.

HENRI.

Mon cher ami, une seule chose m'étonne, c'est qu'au lieu d'appartenir à l'opposition radicale, vous ne soyez pas ministre ou au moins ministériel en attendant. Vous n'avez pas pris le chemin le plus court.

ERNEST.

Eh! je m'en suis moi-même étonné quelquefois; mais sommes-nous toujours libres dans nos choix? La moitié de nos collègues siégent par hasard plus que par goût sur les bancs qu'ils occupent. On cède aux influences de famille; on est ministériel par besoin, opposant par humeur. Une fois enrôlé dans un parti on y reste par fidélité, par habitude, par mauvaise honte. Certains députés ne sont ministériels que parce que leur concurrent aux élections ne l'était pas; on a vu des candidats s'offrir le même jour à l'opposition dans un collége, au ministère dans un autre. Cela n'est pas bien glorieux et n'atteste pas des convictions énergiques; mais notre pays est ainsi fait : quand je réfléchis à cette mollesse universelle, à cet effacement des caractères, il me prend parfois d'amers découragements. J'ai vu Carrel en proie à cette maladie de l'âme quelque temps avant sa mort.

HENRI.

Jouissons du présent, nous avons la popularité.

ERNEST.

C'est le pouvoir qu'il nous faut.

HENRI.

Serions-nous en état de gouverner les autres, quand nous ne sommes pas maîtres de notre propre parti? Aujourd'hui même, nous allons nous diviser; on dit que plusieurs des nôtres sont décidés à voter pour le cabinet...

ERNEST.

Ils m'ont expliqué cela. Ce n'est pas par amour pour lui, mais par aversion pour ceux qui le remplaceraient...

HENRI.

C'est de l'opposition par prévoyance; ils s'y prennent de bonne heure.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, LE VICOMTE.

HENRI.

Ah! voilà C... qui vient nous demander nos voix.

LE VICOMTE.

Vous pourriez dire plus vrai que vous ne pensez.

HENRI.

La plaisanterie est bonne, et la proposition d'un nouveau genre.

LE VICOMTE.

Écoute, mon cher ami, veux-tu parier que je te fais voter pour le ministère?

HENRI.

Il a toujours aimé les paradoxes.

LE VICOMTE.

Non ; j'ai la prétention d'être un esprit juste et pratique.

ERNEST.

Je tiens la gageure. Vous serez bien fin si vous attrapez ma boule.

LE VICOMTE.

Promettez-moi seulement de ne pas mettre des boules noires pour gagner votre pari.

ERNEST.

Notre conscience...

LE VICOMTE.

C'est vrai, je n'y pensais pas... écoutez-moi donc... je suppose...

HENRI, *l'interrompant.*

Si nous fumions un cigare.

ERNEST.

Il a raison.

HENRI, *au vicomte.*

N'as-tu pas peur de te compromettre ?

LE VICOMTE, *d'un ton solennel.*

J'ai vu M. de Villèle priser dans la tabatière de Benjamin Constant.

HENRI, *appelant son domestique.*

Jean, des cigares... tu sais, de ceux que le vicomte Siméon m'a procurés.

LE VICOMTE.

Ah ! je vous y prends. Dites qu'on ne fait rien pour l'opposition.

HENRI.

J'en conviens, j'ai du crédit... à la manufacture des tabacs.

(*Ils se mettent à fumer.*)

LE VICOMTE.

Or, donc, je fais une supposition qui ne vous engage à rien, ni vous, ni moi. Je me suppose un des vôtres, et je raisonne en conséquence. Nous sommes les ennemis du gouvernement de juillet. Tout ce qui peut lui nuire, nous avons résolu de le faire, et nous appelons sa chute de tous nos vœux.

ERNEST.

Cependant...

LE VICOMTE, *continuant.*

Nous ne le disons pas par prudence. Il ne faut pas se compromettre, et nous ferions peur à bien des gens ; nous gémissons même publiquement sur ses fautes. Nous pleurons sur sa prochaine destruction ; mais, au fond du cœur, nous sommes tout consolés d'avance.

ERNEST, *a Henri.*

Nous pouvons lui accorder ce premier point, mais c'est une véritable concession.

HENRI.

Il faut être généreux.

LE VICOMTE.

Cela posé, quelle est la question? Elle se réduit à des termes bien simples. Est-il bon que le ministère actuel soit conservé? Or, le ministère actuel est détestable.

HENRI.

Nous serions de bien mauvaise foi si nous te le contestions.

LE VICOMTE.

Il est impopulaire. L'opinion publique s'est prononcée unanimement contre lui. A l'étranger, il traîne la France dans la boue; il a condamné notre diplomatie à reculer partout et toujours, et nous a fait descendre au rang de puissance secondaire.

ERNEST.

Bravo, vous parlez à merveille.

LE VICOMTE.

Je n'ai pas encore tout dit. Vous voyez que je fais les choses en conscience. A l'intérieur, il se joue de toutes les libertés. Il applique les lois avec partialité et violence. Il sème la corruption. Toutes les consciences sont soulevées contre la direction immorale qu'il imprime aux affaires publiques.

HENRI.

Vicomte, mon ami, vous lisez *le National*.

LE VICOMTE.

Oui, et il m'amuse beaucoup. Mais les interruptions sont défendues... Voilà donc mon second point. Maintenant, nous croyons qu'un autre ministère vaudrait mieux.

ERNEST.

Non; ils se ressemblent tous.

LE VICOMTE.

Laissez-moi parler. Je suis arrivé au point le plus délicat de ma harangue... Voulez-vous qu'un autre ministère ne vaille pas mieux? je vous l'accorde; vous voyez qu'à mon tour je suis généreux... Il ne sera pas moins détestable; mais, vous le savez par expérience, tout ministère nouveau est un répit donné à l'opinion; c'est un relai, selon l'expression de quelqu'un que je ne nommerai pas à des personnages aussi irrévérencieux que vous. Le passé est oublié, il est soldé, comme dirait mon ami M. Jacques Lefebvre (je dis mon ami et non pas le nôtre). C'est à recommencer sur nouveaux frais. L'arriéré de fautes commises et de colères amassées est perdu : c'est une vraie banqueroute. Nous pouvons bien encore jeter les hauts cris, mais nous n'avons plus devant nous aucun visage à souffleter. Je vous le demande, messieurs, que gagnons-nous à un changement de ministère? Il nous a fait perdre du terrain, à moins que les successeurs ne soient encore plus ennemis de nos libertés, plus disposés à avilir la France, et cela est de toute impossibilité, n'est-il pas vrai? J'ai dit.

HENRI.

Mon cher ami, il est impossible de parler mieux. Tu as été si éloquent, que je

ne veux pas prendre une résolution immédiate. (*En riant.*) Tu m'as fasciné. Nous allons tous à la chambre, et nous nous engageons à te dire la couleur de nos boules. Si le ministère a nos voix, tu gagnes le pari.

LE VICOMTE.

J'aurais mieux aimé savoir tout de suite...

ERNEST.

Ah ! n'abusez point... Du reste, mon cher collègue, personne n'attaque le ministère mieux que vous.

LE VICOMTE, *en riant.*

J'aime le paradoxe.

(*Ils sortent.*)

QUATRIÈME TABLEAU.

Chez le président B... Une chambre d'hôtel garni, mal meublée. Des papiers, des livres confusément jetés sur les meubles, avec des châles et des chapeaux de femme.

SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME B..., *seule.*

Si j'avais su, mon mari ne serait point député. Je ne puis m'habituer à cette vie d'isolement et d'ennui. Autrefois, quand il avait présidé son tribunal, six heures par semaine, il était tout à fait libre. Il pouvait s'occuper de ses enfants... de moi. A présent, du matin au soir, entièrement absorbé : les séances de la chambre, des commissions, des réunions politiques... S'il rentre, il est distrait, il s'empare d'un journal, d'une brochure ; il m'écoute à peine, il bâille, et finit toujours par s'endormir dans son fauteuil... Et dans quelle auberge nous a-t-il logés ! Au lieu de ma petite maison, de mon jardin, de mes fleurs, de cet asile de paix où je vivais en famille, le troisième étage d'un hôtel garni, une rue bruyante, pas un domestique, aucuns soins, et ce désert de Paris, où les meilleurs amis passent des années sans se voir, où l'intérêt et la vanité font et rompent toutes les liaisons ! Ah ! ma province, que je te regrette ! (*On frappe à la porte.*) Encore quelqu'un, et personne pour introduire. — Entrez !

SCÈNE II.

MADAME B..., LE GÉNÉRAL K...

LE GÉNÉRAL.

Mille pardons, madame ; on m'avait dit en bas que M. le président B... était chez lui. Je ne me serais pas permis de me présenter chez vous de si bonne heure...

MADAME B...

Général, je suis charmée de ce malentendu, et votre visite n'a rien d'indiscret. Nous autres provinciales, c'est ainsi que vous nous appelez à Paris, nous sommes

visibles de bonne heure. Vos dames de Paris ne se montrent pas si tôt. Ce sont des soleils qui se lèvent tard.

LE GÉNÉRAL.

Le monde, les soirées, les bals...

MADAME B...

Cette excuse manque aux pauvres femmes de députés.

LE GÉNÉRAL.

Permettez-moi, madame, de réclamer au nom de l'hospitalité parisienne. La reine a déjà donné plusieurs bals.

MADAME B...

Une fois, j'y ai été invitée. Malheureusement une indisposition...

LE GÉNÉRAL.

Plusieurs ministres, le préfet de la Seine, réunissent chez eux le monde le plus brillant, et la chambre y est dignement représentée.

MADAME B...

Vous me l'apprenez.

LE GÉNÉRAL.

Comment! M. le président n'a pas été invité!...

MADAME B...

Il a le tort de ne s'être pas jeté à la tête du ministère...

LE GÉNÉRAL.

Vous interprétez mal... M. B... se sera tenu éloigné... Il ne vous aura point présentée... D'ailleurs, est-ce qu'il est de l'opposition?

MADAME B...

Non pas précisément. Il veut, dit-il, rester indépendant. Il vote sur chaque question selon sa conscience. Il étudie la chambre, il observe...

LE GÉNÉRAL.

On commence toujours ainsi. Tout député nouveau se révolte contre le joug des partis; une session suffit pour montrer qu'on n'est quelque chose qu'en s'associant à quelqu'un. Le président se corrigera; mais, puisqu'il néglige vos plaisirs, permettez-moi, madame, d'y songer à sa place. Je veux vous faire inviter à toutes les soirées des Tuileries.

MADAME B...

Ah! général, que de bonté... Mais si l'opinion de mon mari...

LE GÉNÉRAL.

Le bal est de tous les partis. Aux Tuileries, opposants et ministériels obtiennent le même accueil. Les salons de la reine sont un pays neutre où la politique n'a point accès. M. B... votera selon sa fantaisie; mais vous, madame, je veux que vous soyez avec nous. Conspirons ensemble contre l'indocilité de M. le président; aidez-moi à le guérir de ses irrésolutions.

MADAME B..., *sans lui répondre.*

Vous croyez, général, que vous pourrez m'obtenir une invitation?...

LE GÉNÉRAL.

Si je le crois! j'en réponds...

MADAME B...

Même pour les soirées privilégiées?

LE GÉNÉRAL.

Même pour les soirées privilégiées.

MADAME B...

Il y a déjà longtemps que M. B .. me paraît faire fausse route; mais je lui parlerai...; nous le ramènerons...

LE GÉNÉRAL.

Le succès est assuré, si vous voulez bien vous en donner la peine... Je vous quitte... une affaire m'appelle; mais je reviendrai bientôt. Je veux aussi entretenir M. B... Veuillez agréer mes hommages respectueux. (*Il sort.*)

SCÈNE III.

MADAME B.... *seule.*

Une invitation à toutes les soirées des Tuileries, même aux concerts privilégiés! Le général est bien aimable... Il pourra sans doute aussi me faire inviter à l'Hôtel-de-Ville... Bon gré, mal gré, M. B... sera obligé de m'accompagner... Avec toutes ses hésitations, il aurait fini par m'enfermer tout l'hiver dans ce tombeau... Il ne sait se décider à rien; il trouve toujours vingt raisons pour prendre une résolution et autant pour s'en abstenir.

SCÈNE IV.

MADAME B..., LE PRÉSIDENT B...

LE PRÉSIDENT.

Quel métier! voilà quatre heures que je passe dans les bureaux des ministères à faire les affaires de mon arrondissement! Toutes les communes demandent des écoles, tous les hospices des secours; on s'adresse au député, on le met en mouvement, on l'oblige à tendre la main à tous les ministres, et puis on veut qu'il soit indépendant!

MADAME B...

Le général K... sort d'ici; il va revenir. Il veut causer avec vous de la chambre, de la séance d'aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT.

Encore un qui veut m'enrôler. Ils me persécutent de tous côtés : votez pour le ministère, votez pour l'opposition; soyez de la droite, de la gauche, du centre gauche. Des invitations à dîner, des poignées de main, des compliments... On ne sait à qui entendre... C'est un véritable embauchage.

MADAME B...

Votre choix doit être arrêté, depuis que vous étudiez les partis, comme vous dites...

LE PRÉSIDENT.

Franchement, plus j observe et plus j'hésite; je ne suis pas décidé.

MADAME B...

Comment! vous n'avez pas su découvrir encore...

LE PRÉSIDENT.

Pour en juger, suivez-moi dans mes pérégrinations politiques... Vous savez que j'ai été nommé par l'opposition...

MADAME B...

C'est-à-dire que sans nos deux familles vous ne passiez point. Les trois quarts des électeurs ne connaissaient pas votre opinion, pas plus...

LE PRÉSIDENT.

Pas plus que moi, voulez-vous dire?

MADAME B...

Je dis que vous êtes tout à fait libre de voter comme vous voudrez : on a nommé le président et non l'homme politique.

LE PRÉSIDENT.

C'est un peu vrai; mais enfin j'ai été désigné comme opposant, et *le Siècle* m'a appuyé. En arrivant à Paris, je me suis trouvé naturellement en rapport avec les députés de la gauche, et j'ai fait mon début dans leur réunion; elle n'a point démenti ce qu'on m'en avait promis. Les députés qui la composent sont pleins de patriotisme et de vertu; des intentions droites, du désintéressement, un éloignement profond pour la ruse et la corruption. Leur chef a l'estime de tous les partis; son talent est aussi élevé que son caractère.

MADAME B..., *avec dépit.*

Ces qualités sont faites pour vous attirer; que ne vous donnez-vous à ces messieurs!...

LE PRÉSIDENT.

Je ne dis pas non, mais je ne suis pas décidé; j'éprouve des doutes. L'amour de l'indépendance donne à ces hommes l'horreur de la règle. Ils se préoccupent trop de l'opinion extérieure. J'ai vu les décisions emportées par quelques esprits plus ardents que sages. On regrettait le soir la résolution prise le matin, et les conseils les plus politiques étaient rarement les plus écoutés... Je ne suis pas satisfait.

MADAME B...

Ce n'est que votre première halte; continuons.

LE PRÉSIDENT.

J'ai voulu voir et comparer; on m'a conduit à une réunion du centre gauche. Un homme y règne presque sans partage, seul il a parlé; tous les autres, même les plus habiles, semblaient accepter avec empressement cette domination absolue.

Aussi, quelle séduction ! Il a tout ensemble de l'originalité et du bon sens, de la grâce et de la force; il est impérieux et d'humeur facile, prolixe et précis, sérieux et amusant. Je n'ai jamais entendu personne avec plus de plaisir, d'intérêt et de profit. La moitié des membres présents compte parmi les plus distingués de la chambre; plusieurs ont été ministres : les opinions qui prévalaient sont les miennes.

MADAME B...

Que voulez-vous de plus?

LE PRÉSIDENT.

Laissez-moi achever. Le lendemain, j'en causais avec un de mes voisins à la chambre. Vous avez assisté en effet, me dit-il, à une réunion du centre gauche; mais ce n'est pas la bonne, nous en avons fondé une autre qui représente bien mieux cette opinion. Si vous voulez, je vous y mènerai ce soir. Cette offre piquait ma curiosité, j'acceptai. La réunion était peu nombreuse. Un des membres les plus respectés de la chambre, un de ses jouteurs les plus puissants, occupait le fauteuil de la présidence. Il parla peu, mais avec force et conviction. On y soutint les mêmes opinions, on y prit les mêmes résolutions que dans la réunion de la veille, et je ne comprenais point que des esprits qui s'accordaient si bien eussent pu se diviser. J'ai appris depuis que le pouvoir trop exclusif de l'orateur que j'avais entendu à la première réunion avait fait ombrage à quelques caractères inquiets, et qu'au lieu de le soutenir ou de le contenir, selon le besoin, ils avaient mieux aimé fuir la discussion, qui est l'âme des partis, et planter leur tente ailleurs, avec quelques amis qui ne se rapprochaient d'eux et ne se distinguaient du reste que par leurs défiances.

MADAME B...

Choisissez entre les deux réunions...

LE PRÉSIDENT.

J'y penche, mais je ne suis pas décidé; ce fractionnement m'inquiète, j'ai peur de perdre pied; je crains que le flot ne m'emporte, si je me jette dans une mer si troublée.

MADAME B...

Tous ces jugements sont des exclusions. Comme vous ne voulez être ni carliste ni républicain, entrez dans le parti ministériel.

LE PRÉSIDENT.

J'ai peu de penchant pour lui ; il n'a point de principes. Il veut conserver, dit-il, mais conserver est un intérêt et non un principe. C'est un composé de tous les hommes usés et blasés ; pas une opinion, pas un régime qui ne lui ait fourni son contingent : des signataires du compte rendu et des défenseurs de l'état de siége, des bonapartistes et des humanitaires, des légitimistes et des républicains. La vie n'y est point ; on dirait un lieu de passage où tous les dévouements épuisés viennent attendre qu'on les envoie au palais du Luxembourg, comme au champ du repos. Ce parti n'a point de jeunesse.....

MADAME B...

On m'a assuré qu'au dernier bal costumé de l'ambassade d'Angleterre un qua-

drille de bergers était conduit par un de ces messieurs. L'autre jour, à l'Opéra, on m'a montré une loge qui en était pleine; les plus belles barbes...

LE PRÉSIDENT.

Vous ne me comprenez point ; je parle de l'esprit qui anime le parti, et non des hommes qui le composent. Les plus jeunes sont quelquefois les plus entichés d'antiques préjugés. J'en ai remarqué plusieurs qui ont déjà tout le scepticisme de la vieillesse sans en avoir la rude expérience, et je ne connais rien de plus triste. Ils font les roués; ils affectent un dédain profond pour toute idée libérale ; ils se croient de profonds diplomates parce qu'ils se rient de tout. Je ne me soucie guère de ces alliés; cependant...

MADAME B...

Cependant?

LE PRÉSIDENT.

Je ne suis pas décidé... Je trouverais là une force que je désire. Le parti ministériel est compacte, puissant..... Tout considéré, je continuerai à me tenir en dehors de tout engagement, et je voterai selon mon inspiration.

MADAME B...

Prenez-y garde; je n'entends rien à tout cela, mais je doute que vos collègues voient avec plaisir ces chassez-croisez perpétuels. Dans toutes les réunions où vous avez passé, on a pris votre présence pour une adhésion. Vos dissidences vous seront imputées à trahison; vous finirez par blesser tout le monde. Passez-moi une comparaison de femme. Il me semble voir ces coquettes qui font des avances à tous les hommes et ne s'attachent à aucun. C'est un jeu qui finit toujours mal. Mais voici quelqu'un qui vous éclairera bien mieux que moi.

SCÈNE V.

Les Précédents, LE GÉNÉRAL.

LE GÉNÉRAL.

Enfin je vous trouve, mon cher président.

LE PRÉSIDENT.

Je suis très-flatté, général...

LE GÉNÉRAL.

Je voulais causer avec vous avant la séance. Le vote sera décisif; l'existence du ministère y est engagée.

LE PRÉSIDENT.

Mon opinion n'est pas encore faite; j'attends la suite du débat. Je ne suis pas décidé.

LE GÉNÉRAL.

C'est votre droit; mais, permettez-moi de vous le dire, ces questions doivent être résolues par des idées générales. Un homme politique se propose un but principal, auquel il subordonne toutes les considérations secondaires.

LE PRÉSIDENT.

Il n'y a donc plus qu'à fermer la chambre, à se classer en ministériels et en opposants, et à déposer, une fois pour toutes, une boule noire ou blanche.

LE GÉNÉRAL.

N'exagérons rien. A Dieu ne plaise que je veuille attenter à votre liberté d'examen! mais, si chacun se mettait comme vous à voter isolément et à sa fantaisie, il n'y aurait plus de partis, plus de chambres, plus de gouvernement représentatif.

LE PRÉSIDENT.

Il y aurait des consciences honnêtes qui s'éclaireraient par la discussion.

LE GÉNÉRAL.

Vous êtes bien nouveau dans la chambre, mon cher collègue, et vous me le prouvez. Permettez à un de vos anciens de vous donner quelques conseils, et croyez qu'ils ne sont inspirés que par l'intérêt que je vous porte.

LE PRÉSIDENT.

Je les écouterai toujours avec reconnaissance.

LE GÉNÉRAL.

Parlons à cœur ouvert et sans détours. Les journaux ne nous entendent pas, et nous pouvons tout dire. Vous ne comptez pas sans doute rester toujours président d'un tribunal ; la magistrature vous offre une large carrière, de nombreux degrés à franchir.

LE PRÉSIDENT.

Je ne sacrifierai jamais mon devoir à mon avancement.

LE GÉNÉRAL.

C'est ainsi que je l'entends, et la loyauté de votre caractère rend d'autant plus importante la décision que vous allez prendre. Vous avez évité jusqu'ici de vous enrôler dans aucun parti, mais vous sentirez bientôt la fausseté de cette position. Aujourd'hui même le vote sur la question ministérielle vous classera malgré vous. J'aurais voulu que vous fussiez des nôtres...

LE PRÉSIDENT.

Si l'affection personnelle pouvait déterminer une si grave résolution, je ne me séparerais jamais de vous.

LE GÉNÉRAL.

Pas de sentiment ; il n'en faut point faire dans la politique. Vous préférez l'opposition, j'y consens. Cela séduit un homme nouveau. Appuyer le pouvoir n'est pas populaire dans ce pays-ci : je n'ai rien à dire ; mais au moins vous ne voudrez certainement vous attacher qu'à un parti qui ait de l'avenir. Vous n'entendez pas vous condamner à l'opposition pour toute la vie, vous n'êtes pas un brouillon....

LE PRÉSIDENT.

Je serai heureux le jour où un ministère selon mes opinions pourra obtenir mon appui.

LE GÉNÉRAL.

Eh bien! examinons la question à ce point de vue. Vous avez assisté aux réunions de la gauche, parlons-en d'abord. Je n'ai rien à dire contre ses membres; mais ce parti manque de ce qui donne et fait conserver le pouvoir. Il n'a pas l'esprit de gouvernement. Toute autorité lui est à charge. Il prend toutes les questions par le côté étroit. Si les factions menacent la constitution, il ne trouve pas un mot pour la venger de ces attaques. Si le préfet de police arrête sans droit un forçat libéré, il n'a pas assez d'éloquence pour réclamer en faveur de cette victime de l'arbitraire. La gauche pourra faire une alliance accidentelle avec le pouvoir; elle ne l'aura jamais; elle se ferait de l'opposition à elle-même.

LE PRÉSIDENT.

Ces jugements sont trop absolus. Le passé proteste contre vos accusations. Des hommes nouveaux sont entrés dans la gauche, et y apportent de la science, des lumières, l'expérience des affaires.

LE GÉNÉRAL.

Vous voulez parler de la jeune gauche; ceux qui sont désignés sous ce nom ne me rassurent pas encore. Esprits dogmatiques, imitateurs de l'étranger, doctrinaires à leur façon, ils entendent la liberté d'enseignement comme l'archevêque de Malines et les franchises municipales comme le peuple de Philadelphie. Les pouvoirs publics qu'ils élèveraient ne seraient qu'un château de cartes que jetterait par terre le plus léger souffle des factions.

LE PRÉSIDENT.

Aucune de ces critiques ne saurait atteindre le centre gauche. Il a ce que vous appelez l'esprit de gouvernement; il comprend les nécessités du pouvoir, il aime la liberté, et il renferme des hommes que vous avez probablement appuyés de votre vote, quand ils étaient aux affaires.

LE GÉNÉRAL.

Certainement, et, s'ils y revenaient, ils auraient encore ma voix. Je n'ai rien à retirer des éloges que vous en faites; mais il manque au centre gauche des qualités sans lesquelles aucun parti politique ne peut grandir et triompher, je veux dire l'union et la persévérance. Comprenez-vous qu'un parti qui, en faisant un faisceau de tous ses membres, n'aurait pas encore la majorité, se fractionne et permette à la discorde d'entrer dans ses rangs? Si les opinions différaient, je trouverais cela tout naturel; mais on s'entend sur toutes les bases générales de la politique, et on se divise sur les personnes. C'est de la folie. Grâce à cette division, j'aperçois encore des individus, la plupart fort distingués pour le caractère et le talent, je ne vois pas un parti politique; je trouve des ministres pour faire un appoint, je ne trouve pas un ministère.

LE PRÉSIDENT.

Les circonstances rapprocheraient les hommes. La faveur publique est au centre gauche; la France partage les opinions de ce parti.

LE GÉNÉRAL.

Je sais qu'on a dit, sous la restauration, que la France était centre gauche, et le mot a fait fortune. Pourtant, dites-le-moi, quels sont les efforts du centre gauche

pour entretenir ces sympathies, pour conquérir le pouvoir? Il compte dans ses rangs des orateurs, des publicistes, des philosophes, des administrateurs. Par quels travaux politiques se signalent-ils? On pourrait les voir dans toutes les discussions tenir une place importante; ils s'en abstiennent. A peine quelques rares apparitions à la tribune les rappellent au pays. Les uns s'endorment dans une indolente oisiveté; d'autres, plus actifs, préparent des livres, écrivent dans les journaux, se livrent à des études solitaires. Qu'arrive-t-il? On les accuse d'intrigues, on suppose qu'ils préfèrent les cabales de couloirs aux luttes de la tribune. La réputation du parti en est atteinte.

LE PRÉSIDENT.

Vous conviendrez que ces reproches ne sont pas bien graves; ils n'affectent ni l'esprit ni le caractère.

LE GÉNÉRAL.

Ils portent sur la conduite, et l'esprit de conduite est, pour les partis comme pour les individus, la première condition du succès.

LE PRÉSIDENT.

Les torts que vous imputez au centre gauche peuvent se réparer.

LE GÉNÉRAL.

J'en conviens : l'avenir du centre gauche est dans ses mains, il n'a qu'à s'entendre et à vouloir; mais quand s'effaceront de tristes dissentiments, quand se réveillera l'énergie qui sommeille?.. Nul ne saurait le dire, et, en attendant, je vous engage à y réfléchir. Permettez-moi un dernier mot, et n'en soyez pas blessé. Du vote d'aujourd'hui dépend peut-être toute votre carrière. Si vous vous jetez dans l'opposition, vous ne voudrez pas accepter les faveurs du ministère; vous le voudriez, qu'on ne vous le permettrait pas. Les partis sont jaloux et exigeants. Si vous venez avec nous, vous pouvez honorablement suivre votre destinée. C'est dans la chambre que se font les choix pour les hauts emplois de la magistrature. La cour de cassation s'y recrute. Le roi connaît déjà votre nom et vos services passés. Je ne suis chargé de faire ni promesse, ni menace, mais je vous devais cet avertissement.

LE PRÉSIDENT.

Les considérations personnelles ne régleront pas mon choix. Je ne suis pas encore décidé.

LE GÉNÉRAL.

Il est des intérêts qu'on peut écouter sans honte; mais je ne veux pas insister davantage. Adieu, et, quoi qu'il arrive, comptez toujours sur moi.

LE PRÉSIDENT.

Je vous retrouverai bientôt.

(Le général s'approche de Mme B., qui est restée à broder auprès d'une table.)

LE GÉNÉRAL, *à Mme B.*

Je ne vous oublie point, madame.

MADAME B..., *bas, en montrant le président.*

Vous serez content, général. Je réponds de lui.

CINQUIÈME TABLEAU.

Dans la salle de marbre de la chambre des députés; au fond, la statue du roi. Sur les côtés, les statues de Casimir Périer, Foy, Mirabeau et Bailly. Deux portes adjacentes conduisent dans la salle des séances.

SCÈNE PREMIÈRE.

DEUX DÉPUTÉS *de l'opposition.*

PREMIER DÉPUTÉ.

Mauvaise séance; hier, les choses allaient si bien. Nos orateurs avaient triomphé, et les ministres ne savaient plus où donner de la tête; il fallait les voir sur leurs bancs, confus, décontenancés : leur audace ordinaire avait disparu.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Aujoud'hui, pas un des nôtres n'a bien parlé. Les armes sont aussi journalières à la tribune que sur les champs de bataille... L'impatience m'a fait quitter la séance... J'ai fui un discours assommant.

PREMIER DÉPUTÉ.

C'est un de nos amis.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Voilà ce qui me désole. De quoi se mêle-t-il? Comment ne point comprendre que ce n'est point là sa place? Il s'impose à la chambre pour répéter tout ce qui a déjà été dit. Il fallait laisser voter.

PREMIER DÉPUTÉ.

Ah bien! oui. De nos bancs, tous les bras lui faisaient signe de retourner à sa place, toutes les voix lui criaient de se taire; il n'a voulu rien voir, rien entendre. Les centres, qui assistaient à nos angoisses, le pressaient de parler; ils savaient bien ce qu'ils faisaient.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

On devrait au moins écouter ses amis; malheureusement il n'y a pas de discipline. Chacun tire de son côté : l'extrême gauche vient brocher sur le tout avec ses discours, qui font peur à la majorité : les centres ont une bien autre tactique : ils restent cloués sur leurs bancs, et laissent défiler nos orateurs sans leur répondre. Toute leur éloquence se compose de deux mots et de sept lettres : « aux voix! aux voix! » De cette façon, ils ne se compromettent pas. Quant à nous, si nous continuons ainsi, nous serons toujours battus.

(*On entend un grand bruit de voix, des cris, des éclats de rire, et la sonnette du président.*)

PREMIER DÉPUTÉ.

Voilà qu'il se fait huer. Il l'a bien mérité. Les centres se seront impatientés et auront demandé la clôture.

UN HUISSIER, *traversant la salle.*

Le scrutin est ouvert, messieurs; vous êtes invités à voter.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Nos propres amis nous créent chaque jour des difficultés. On vient encore de déposer une proposition sur laquelle aucun de nous n'a été consulté, et qui va nous gêner beaucoup.

PREMIER DÉPUTÉ.

Il faut la faire retirer.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Obtenez cela d'un bel esprit qui veut y attacher son nom! Songe-t-il au parti, à la question? Il veut faire du bruit.

PREMIER DÉPUTÉ.

Toujours le défaut de discipline... Aujourd'hui pourtant j'ai confiance. Beaucoup de membres des centres nous ont promis leurs voix : ils sont fatigués du ministère; ils veulent en finir.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Je m'y connais, et j'y ai été pris plus d'une fois. Notre forme de gouvernement a d'étranges retours : qui sait où seront l'influence et la faveur dans quelques minutes? Le chef de l'opposition aujourd'hui sera peut-être premier ministre demain. La prudence du père de famille dirige et contient l'homme politique; on donne sa parole à la gauche, sa boule au ministère : cela satisfait à tout. Quelques-uns promettent de bonne foi; mais au moment décisif leur cœur faiblit.

PREMIER DÉPUTÉ.

Je viens de voir des députés qui n'étaient pas hier à la séance.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Le ministère a convoqué le ban et l'arrière-ban. Le télégraphe ne s'est pas arrêté depuis trois jours. Un député de Bordeaux, qui s'était sauvé pour faire l'école buissonnière, a trouvé en descendant de la malle-poste l'ordre de repartir sur-le-champ; il n'a pas seulement eu le temps de se raser.

SCÈNE II.

LES MÊMES (*Un troisième député de l'opposition vient se mêler à la conversation.*

TROISIÈME DÉPUTÉ.

Le scrutin avance, et il nous manque bien des nôtres; on leur a pourtant écrit. I... est encore à la cour de cassation, A... à l'Académie des Sciences; ils n'arriveront pas à temps.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

T... préside les assises à Chartres; c'est un tour du garde des sceaux.

TROISIÈME DÉPUTÉ.

Voilà ce que c'est que les fonctionnaires publics!

PREMIER DÉPUTÉ.

Taisez-vous, puritain. Si le ministère tombe, vous pourrez bien grossir cette liste impure.

TROISIÈME DÉPUTÉ

Je vous jure...

PREMIER DÉPUTÉ.

Il ne faut jamais jurer de rien.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Hav... a pris un cabriolet et est allé chercher ce pauvre Br... qui est à la mort, mais qui a exigé qu'on le prévînt. Il viendra, quoi qu'on fasse. Quel dévouement! C'est toujours le vieux soldat de l'empire.

PREMIER DÉPUTÉ.

J'espère bien que Hav... a voté avant de partir.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Je crois bien.

PREMIER DÉPUTÉ.

Vous vous rappelez ce qui est arrivé au marquis de M... lors du vote de la loi de disjonction? Il était allé, sans déposer sa boule, chercher Mag... qui était malade. Il le prend au lit, lui laisse à peine le temps de s'habiller, le pousse dans une voiture de place, promet 10 francs au cocher, et le ramène en triomphe... Quelle joie! c'étaient deux voix pour le ministère... Il apprend, en traversant le pont, que la loi était rejetée à une voix de majorité!

TROISIÈME DÉPUTÉ.

Avez-vous remarqué le général K... et le vicomte C...? Comme ils se démènent! Depuis le commencement de la séance, ils courent sur tous les bancs, ils parlent à l'oreille à ceux des leurs qu'ils rencontrent. La journée coûtera cher au ministère, en cas de succès. Si j'étais des centres, je voterais contre le cabinet, rien que par économie.

UN HUISSIER.

Le scrutin va être fermé; ceux de MM. les députés qui n'ont pas voté...

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Allons voter. Surtout ne vous trompez pas.

PREMIER DÉPUTÉ.

Ne craignez rien. C'est une boule noire qu'il faut, et je n'en mets jamais d'autre.

(*Ils rentrent dans la salle des séances.*)

SCÈNE III.

DEUX DÉPUTÉS *des centres, puis le* VICOMTE C...

PREMIER DÉPUTÉ.

Les ministres ont peur.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Ils ont bien tort; le résultat est certain.

PREMIER DÉPUTÉ.

Je n'ai pas encore voté.

LE VICOMTE, *qui a entendu ces mots, s'approche.*

Vous n'avez pas encore voté, mon cher collègue? Allez bien vite.

DEUXIÈME DÉPUTÉ.

Nous avons le temps. On n'a pas commencé le réappel. (*S'adressant au vicomte.*) Dites-moi, vous êtes bien sûr que l'on présentera la loi des chemins de fer?

LE VICOMTE.

Il y a deux choses dont je suis sûr et que je vous affirme : la première, c'est que le ministère présentera la loi ; la seconde, c'est que, si le ministère est renversé, il ne faut pas songer de toute la session à un kilomètre de chemin de fer.

PREMIER DÉPUTÉ.

La ligne de Lyon est comprise dans le projet ?

LE VICOMTE.

La ligne de Lyon y est comprise.

PREMIER DÉPUTÉ.

C'est tout ce qu'il me faut. Que voulez-vous? je n'ai eu qu'une voix de majorité aux dernières élections, et je dois prendre mes précautions. Si je rapporte un chemin de fer à mon arrondissement, l'opposition elle-même sera pour moi.

LE VICOMTE.

Allez donc voter, allez donc voter! vous laisserez fermer le scrutin !

(*Le premier député sort.*)

SCÈNE IV.

LE DÉPUTÉ MINISTÉRIEL, LE VICOMTE.

UN HUISSIER.

Le scrutin est fermé.

LE DÉPUTÉ.

Nous allons savoir bientôt à quoi nous en tenir.

LE VICOMTE.

Comment a voté*** ? Vous l'a-t-on dit ?

LE DÉPUTÉ.

Contre nous.

LE VICOMTE.

Je l'avais prédit : on n'a pas voulu donner une préfecture à son fils. Les ministres ont parfois d'étranges caprices ; ils passent toute l'année à faire des nominations selon les besoins de la politique, et dans les occasions importantes ils reculent. C'était un mauvais choix, mais on en a fait bien d'autres... La poltronnerie nous perd.

LE DÉPUTÉ.

Nous avons eu la voix de ***.

LE VICOMTE.

Êtes-vous sûr ? L'opposition comptait sur lui.

LE DÉPUTÉ.

Justement, il s'était compromis avec elle, et on lui a fait comprendre...

LE VICOMTE.

Je doute encore... Je l'ai vu déposer sa boule ; il a enfoncé son bras jusqu'au coude.

LE DÉPUTÉ.

Il m'a dit qu'il avait voté pour le ministère.

LE VICOMTE.

Je doute plus que jamais.

LE DÉPUTÉ.

C'est de l'entêtement.

LE VICOMTE.

Non ; c'est de l'expérience. Aux scrutins des bureaux, il a toujours deux bulletins écrits dans les poches de son gilet, l'un pour l'opposition, l'autre pour le ministère. Il vous conduit mystérieusement dans un coin, vous montre le bulletin qui doit vous plaire et vous promet de le déposer. Que fait-il ensuite? Je ne réponds point qu'il le sache lui-même.

(*On entend la sonnette du président ; puis un grand silence.*)

LE VICOMTE.

On va proclamer le résultat du scrutin ; allons entendre...

(*Tous les députés rentrent dans la salle et en sortent presque aussitôt dans une grande agitation.*)

SCÈNE V ET DERNIÈRE.

TOUS LES PERSONNAGES PRÉCÉDENTS.

M. MARTIN.

220 voix contre 170. Il s'en est fallu de bien peu que nous ne fussions encore 221. 50 voix de majorité pour le ministère ; on peut marcher avec cela.

LE VICOMTE, *s'approchant de M. Martin.*

J'ai parlé au ministre des finances, mon cher collègue. Votre affaire est convenue. La première place est donnée depuis longtemps à un journaliste ; la seconde était promise à un pair de France, vous l'aurez.

M. MARTIN.

Je n'ai pas attendu cette assurance....

LE VICOMTE.

J'en suis bien sûr. Vous voyez que nous savons nous souvenir de nos amis.

M. MARTIN (*à part*).

J'ai bien fait. Le comte *** me paraît hors de combat pour quelque temps.

LE MARQUIS DE ***, *s'approchant du ministre.*

Votre excellence pourra-t-elle me recevoir demain ?

LE MINISTRE.

Je serai à votre disposition toute la matinée... Vous avez pris les devants, monsieur le marquis ; j'ai contracté une dette qui sera acquittée exactement.

LE MARQUIS.

Je n'ai suivi que la voix de ma conscience.

HENRI DE L..., *au vicomte.*

Mon cher ami, tu as gagné ton pari.

LE VICOMTE.

Je te l'avais bien dit. Ce n'était pas tant un paradoxe.

LE GÉNÉRAL, *s'approchant du président B...*

Voulez-vous bien, mon cher président, vous charger de ce billet pour Mme B...? Vous pouvez le lire ; c'est une invitation au concert des Tuileries pour mercredi prochain.

LE PRÉSIDENT.

Je vous remercie pour elle... Vous allez la rendre bien heureuse ; mais, entre nous, vous lui devez bien quelque chose.

LE GÉNÉRAL.

Je n'en veux pas savoir davantage. Croyez-moi, restez avec nous ; vous verrez que je ne vous ai pas si mal conseillé.

LE PRÉSIDENT.

Je ne suis par décidé.

UN DÉPUTÉ, *parlant très-haut dans un groupe.*

Quelle infamie ! Nous avons été trahis de tous les côtés : les carlistes ont voté pour le ministère, et les radicaux lui ont donné des voix ! On a trafiqué des consciences. Dieu sait tout ce qui s'est fait depuis vingt-quatre heures ! Nous dénoncerons ces indignités à l'opinion ; nous publierons la liste des votants.

LE VICOMTE, *s'approchant du groupe.*

Mon cher collègue, vous ne savez jamais être battu. Vout criez à la corruption ; moi, je crois à l'autorité des bonnes raisons. Si, depuis hier, les choses vous paraissent avoir changé de face, c'est que, depuis hier, il s'est passé une nuit, et, comme vous savez :

LA NUIT PORTE CONSEIL.

LE

MONDE GRÉCO-SLAVE.

DU MOUVEMENT UNITAIRE DE L'EUROPE ORIENTALE.

La Grèce, L'Illyrie, la Bohême, la Pologne, la Russie.[1]

I.

HARMONIES NATURELLES ET MORALES DES PAYS GRÉCO-SLAVES.

S'il est un grand spectacle, s'il est un fait qui promette au monde de vastes conséquences politiques, c'est à coup sûr l'avénement des Slaves et des Grecs à la puissance et à la nationalité. Le monde gréco-slave embrasse aujourd'hui plus de la moitié de l'Europe et une énorme portion de l'Asie; il s'étend de la Prusse à la Chine, de la mer Glaciale au Turkestan et à l'Arabie. Tout le nord non scandinave lui appartient, au sud il a franchi le Caucase, et ne reconnaît d'autres limites naturelles que l'Himalaya, la Méditerranée et le nord-est de l'Italie. Toutes les Alpes orientales jusqu'au Tyrol sont encore aujourd'hui habitées par les plus antiques tribus slaves; leurs rejetons couvrent l'Autriche presque entière, et les quelques

(1) La *Revue* a déjà publié sous ce titre une suite d'études consacrées à la partie du monde gréco-slave qui se trouve placée sous la dépendance de l'empire turc. M. Cyprien Robert, qui est de retour d'un nouveau voyage dans les pays gréco-slaves, reprend aujourd'hui la série de ses travaux, non plus sur une partie, mais sur l'ensemble du monde immense dont il s'est proposé de faire connaître les tendances et les ressources.

millions d'Allemands de cet empire sont de plus en plus entraînés dans le mouvement slave. Ce mouvement a pénétré jusque dans la Prusse, dont il agite les provinces orientales; il s'empare irrésistiblement des Moldo-Valaques ; la race ottomane, avec ses trois millions d'hommes, se perd comme une goutte d'eau dans cet océan de nations, et le sultan ne règne plus, on peut le dire, que par la grâce des Gréco-Slaves.

Les qualités si diverses de ces peuples permettent d'en dire les choses en apparence les plus contradictoires. Ce sont les plus mobiles et les plus persistants, les plus durs et les plus doux, les plus indomptables et les plus dociles des hommes. Grâce à ce caractère complexe, la race gréco-slave est peut-être de toutes les races la plus capable de mener à bien les entreprises de colonisation ; aussi n'en est-il pas qui occupe une aussi vaste étendue de terre. De tous les Européens, le Gréco-Slave est l'homme qui peut supporter le plus de fatigues, le plus de souffrances sans en être accablé. Voyez en Pologne et en Orient avec quelle noble sérénité il endure des tourments et des privations inouïes. Les plus grandes diversités de climat, les changements les plus brusques de température, lui sont chose familière. Depuis la mer de glace du pôle jusqu'aux mers de sable ardent de la Syrie, le Gréco-Slave respire à l'aise. Et, ce qui est plus étonnant, le Sibérien, ce Slave *polaire,* qui a sa hutte aux limites de la nature vivante, quoique établi à plusieurs mille lieues du Bosphore, comprend néanmoins son frère le Bulgare de la Thrace beaucoup mieux que le Provençal ne comprend son frère d'Italie.

Kiöv, la première capitale des Russes libres, et Athènes, la nouvelle capitale des Grecs affranchis, sont assises aux deux extrémités d'une même chaîne de montagnes : sous mille noms divers, le groupe des Karpathes, berceau des Gréco-Slaves, après avoir lancé en Macédoine et en Bulgarie ses plus hautes cimes, franchit le Danube, et va répandre sur la Volhynie, la Gallicie, la Podolie, l'Ukraine, ses dernières ramifications septentrionales, qui correspondent dans le sud aux chaînes brisées des Thermopyles, de l'Attique et de la Morée. Ainsi les mêmes montagnes qui, dans le nord, aboutissent aux campements des Kosaques, vont au sud expirer sous les murs de Lacédémone. Quelle unité, et en même temps quels contrastes infinis dans le développement physique du monde gréco-slave !

Quoi de plus délicieux que le climat grec ? Quel plus doux milieu entre la torpeur de la zone glacée et l'inertie de la zone brûlante? Quels horizons plus parfaitement beaux, quels paysages plus achevés que ceux de l'Hellénie ? L'Italie même n'en a pas de comparables. Comment décrire les grands aspects, la quiétude éternelle, la plénitude de vie, dont on jouit dans l'Archipel ? Samos, Chio, la Troade, Pathmos, toutes les îles grecques, nagent dans une atmosphère tellement éthérée, tellement dégagée de vapeurs grossières, que l'œil nu les découvre d'une distance presque fabuleuse. De loin, leurs contours se dessinent si fuyants, si aériens, qu'on dirait des nuages d'azur, bercés par la brise dans la lumière du ciel. Vues de près au contraire, ces belles îles ont des contours si précis, des couleurs et un teint en quelque sorte si vivant, qu'on les dirait animées d'une vie mystérieuse. Là on comprend les demi-dieux et les héros d'Homère. Dans ce milieu d'une transparence si pure, l'homme paraît physiquement plus qu'un homme, et ceux qui ont vu les femmes grecques, ceux qui ont pu contempler tant de charmes, s'enivrer de tels regards, s'étonnent moins que les anciens aient adoré en elles le type accompli de la beauté.

A ces divinités assises dans le paradis gréco-slave comparez les habitants slaves

du septentrion : vous vous croirez transporté dans une autre planète, tant les hommes et les climats diffèrent. A Pétersbourg ou en Finlande, le ciel est tellement abaissé, qu'il semble peser sur la terre comme une voûte; on craint à chaque instant d'en atteindre les limites. A quelques pas devant soi, on ne distingue plus les objets; tout est vague, terne, lugubre. Tandis que dans l'Archipel grec les écueils même se dessinent avec grâce, et qu'en mugissant contre eux les vagues harmonieuses semblent la voix des sirènes, les rochers des côtes russes, au contraire, se dressent comme de sombres géants aux yeux des matelots, et la mer y hurle, même sans être en fureur. La nuit, qui en Grèce a des lueurs si mystiques, qui dort comme Diane près d'Endymion, pleine de calme et d'amour, la nuit est en Russie pleine de terreurs et de gémissements. Le bouleau, cet olivier des steppes, cet arbre populaire qu'on pourrait appeler le père du peuple russe, apparaît de loin, avec son feuillage blanc, comme un fantôme dans son linceul. Et le roi de la nature, l'homme, comme il semble accablé ! comme ses gestes se soulèvent avec effort! comme son regard terne, sa démarche pesante, diffèrent du regard inspiré, de l'allure superbe des Hellènes! C'est surtout la femme qui subit, dans ces contrées, une pénible transformation. Ainsi qu'une fleur éclose en serre chaude, la beauté russe est frêle et dure peu; son visage s'arrondit en lignes vagues, sa taille manque de contours précis, la fraîcheur même de son teint semble ne pouvoir résister aux rayons du soleil. Brillant de l'éclat de la neige, elle est molle et pesante comme elle. Son regard humide exprime le plaisir, mais non la passion de la vie. Quelle différence entre ce pied charnu qui se pose indécis et lent, et le pied de la beauté grecque, aux mouvements si vifs, si précis, qui marche sans peser sur la terre! Ces Junons moscovites, mises en regard des Vénus de l'Archipel, semblent à peine être du même sexe. Qui refusera cependant aux femmes russes les plus nobles qualités de l'épouse et de la mère, une douce égalité d'humeur, un caractère supérieur, et la plupart des vertus qui caractérisent la Grecque?

Regardez-y de près, sous le voile funèbre de la nature hyperboréenne, vous reconnaissez de toutes parts les caractères ineffaçables du monde hellénique. Entre ces contrées si diverses, vous découvrirez des harmonies secrètes et les liens d'une parenté primitive; il vous sera révélé pourquoi les Russes sont Orientaux, pourquoi ils tendent au Bosphore, pourquoi ils sont de rite grec plutôt que de rite latin, et vous avouerez que le monde gréco-slave a été créé un et indivisible. C'est surtout durant l'hiver qu'on est frappé de cette physionomie hellénique de la Russie Quand le froid a bien pris possession de la nature, quand il a condensé les brouillards et fait tomber en neige les derniers nuages, alors tout change d'aspect : le ciel se revêt d'un azur magnifique; le voyageur, dont le regard était borné naguère à un étroit horizon, découvre avec étonnement des perspectives si lointaines et si pures, qu'il se rappelle Athènes et Smyrne, et peut se croire un moment transporté aux régions de la lumière. Tout ce qui caractérise les horizons grecs au printemps et en été se reproduit en hiver, presque avec le même éclat, sous le ciel russe. C'est sous la glace et la neige le même calme grandiose de la nature, le même silence des forêts, le même repos de la vie animale, la même simplicité homérique dans les rapports sociaux : partout cet air de méditation profonde et de mélancolie rêveuse qu'on admire chez les Hellènes du sud. Il n'est pas jusqu'aux aurores boréales qui, par la féerie de leur illumination, ne fassent souvenir des soleils couchants du mont Athos et de l'Olympe.

Un voyage d'hiver dans la *polé* ou les steppes offre des scènes analogues à celles

des déserts de l'Arabie ; seulement, au lieu du sable, c'est la neige qui étincelle à vos yeux, et répercute de toutes parts la clarté d'un ciel d'azur. Ces immenses forêts de la Pologne et des Kosaquies, où l'on voyage des jours entiers sans voir remuer le plus mince rameau, sans entendre soupirer le plus léger bruit, où chaque sapin, chargé de glaçons pendants, figure un arbre en stalactite, où la séve végétale elle-même s'est laissée, comme les fleuves, arrêter dans son cours par la congélation, ces étranges solitudes du nord rappellent à l'esprit celles de l'extrême midi. La mort semble les remplir, mort féconde d'où découle la vie du globe. Et dans ce vaste sépulcre, voyez l'homme, seul être qui sache échapper à la prostration universelle ; voyez le Russe en hiver. Quelle brûlante activité ! Remarquez-vous cette caravane de chariots moscovites qui porte aux cités chinoises les étoffes et les produits de l'Europe ? A voir cheminer en chantant et d'un pas rapide les *izvostchiks* à travers les steppes silencieuses des indolents Tatars et des Mongols assoupis, ne diriez-vous pas des Hellènes? Ne semble-t-il pas voir le Grec d'Anatolie faisant le voyage de Stambol à Damas à travers ces populations asiatiques couchées, pour ainsi dire, dans leur inertie, et dont il est par son activité la providence sociale?

Le Russe, c'est le Grec émigré au nord ; il a, comme son frère du sud, le goût des entreprises et des aventures lointaines, joint à un ardent amour du lieu natal. Il est naturellement diplomate, mais plus encore poëte, marchand, et surtout citoyen. Affaibli, à la vérité, par les influences de son climat, découragé par l'habitude de souffrir, il n'a point su encore traduire en réalité ses ardentes aspirations vers la liberté civique. La nature est pour lui un ennemi inflexible qui le tient courbé sous un joug de fer; mais terrassé chaque jour par ce tyran jaloux, le Russe se relève incessamment pour recommencer la lutte contre les entraves physiques et les chaînes morales dont il se sent accablé. Respectons cet Hellène asservi ; s'il aime tant la liberté, pourquoi ne l'obtiendrait-il pas enfin? Pourquoi refuser sympathie à ses efforts, à ses douleurs?

La Russie offre, comme les pays grecs, les plus frappants contrastes et la plus grande inégalité de développement entre ses classes sociales, ses tribus, ses peuples : on y trouve la vie de la nature à l'état le plus élémentaire auprès de la vie moderne avec ses exigences les plus excentriques. Visitez, par exemple, aux bouches du Volga, la grande Astrakhan : toute l'élégance de l'Europe, mêlée aux plus voluptueux raffinements du luxe asiatique, éclate dans ses murs ; mais sur les steppes qui l'entourent errent les sales Kalmouks au visage difforme, et les Bachkirs deminus. Leurs villages mobiles, composés de chariots, roulent, suivant les saisons et les besoins de leurs troupeaux, d'un pâturage à l'autre ; ils ont le même genre de vie que les Tsiganes de la Romélie, les Nogaïs des plaines bulgares, et les Vlaques nomades des montagnes de la Grèce. Parcourez la steppe, vous y serez assaillis par des tempêtes de sable comme dans les déserts de la Syrie ; des trombes s'y élèvent qui changent subitement l'aspect des lieux, dérobent à d'énormes distances la vue des chaussées impériales, et enterrent même des caravanes sous leurs monceaux de sable. Les phénomènes du mirage se reproduisent dans la steppe comme autour de Palmyre ; enfin les lacs salins de la Caspienne ne sont pas moins merveilleux que le Méroë et les plaines de sel de l'Égypte.

Enfoncez-vous dans le nord russe : vous trouverez au delà du Volga une nature aussi vierge que la nature américaine. Quoi de plus poétiquement sauvage que la Finlande? Ses montagnes noires et dépouillées de toute verdure n'ont pas sans doute le charme de celles de la Suisse, mais elles les surpassent par leur majes-

tueuse horreur. Ces roches irrégulières croisant partout le cours des eaux produisent des milliers de cataractes effrayantes. Celle d'Imatra, formée par la chute d'un fleuve plus large que la Seine à Paris, se précipite d'une hauteur de 300 toises. Des torrents dont les eaux noires, chargées d'une écume verte, tourbillonnent au fond des abîmes, des bruits de cascade mêlés aux hurlements confus des ours et des loups qui s'entre-dévorent, une terre qui a la couleur du fer, des granits qui ont la dureté du diamant, un ciel composé de vapeurs grises, une végétation écrasée par la violence des vents : tels sont les sites finlandais.

L'aspect de la Sibérie est encore plus étrange. Ce pays, qui, à lui seul, est dix-sept fois grand comme la France, renferme des horreurs et des beautés naturelles semblables à celles que M. de Châteaubriand a idéalisées dans *les Natchez* et dans *Atala*. D'immenses forêts primitives, où le sauvage seul a quelquefois mis le pied, couvrent les montagnes. A la base de ces plateaux dépouillés se déroulent des savanes à perte de vue, sans aucun habitant, et des marais vastes comme des mers, peuplés seulement d'oiseaux aquatiques, dont une foule sont encore inconnus au naturaliste. Le lac Baïkal, qui a 175 lieues de long sur 30 de large, offre le long de ses rives des scènes aussi imposantes que celles du Canada et du fleuve Saint-Laurent. Autour de ce beau lac se sont accomplies jadis des révolutions inconnues, dont tout le pays a conservé un vague et formidable souvenir : on peuple les forêts qui l'entourent de tout une race de génies invisibles ; leurs exploits et leurs malheurs ont inspiré une longue série de chants populaires. Les Sibériens appellent le Baïkal la *mer sainte ;* il est pour eux ce qu'est pour les Grecs et les Vlaques de l'Épire le terrible lac Averne. L'indigène n'aborde qu'avec une religieuse terreur l'un et l'autre de ces lacs : il craint sans cesse de troubler les mystères qui se célèbrent dans leurs abîmes, car, quand la tempête y gronde, on y entend la voix des aïeux. Le Baïkal est encaissé entre des rochers perpendiculaires qui plongent sous l'eau jusqu'à 2 ou 300 mètres. Ce lac est d'une telle profondeur, qu'à quelques pas du rivage on ne peut plus le sonder. La capitale de la Sibérie, Irkoutsk, se trouve presque aux limites de la vie végétale, et cependant le colon gréco-slave a porté jusque-là les arts d'Europe, aussi bien que les usages de la Grèce. Dans les rues d'Irkoutsk, la calèche parisienne se croise en roulant avec le char grec antique, devenu le *drochki* russe, et les Chinois, qui entretiennent avec cette ville un commerce actif, s'étonnent de voir l'Europe et ses mœurs transplantées si près de leurs frontières.

Plus loin encore, vous trouvez le Kamtchatka, presqu'île tellement dévastée par les brumes éternelles et les vents de la mer Glaciale, que toute culture y est presque impossible ; mais le feu souterrain que la glace refoule y réagit avec d'autant plus de fureur. Comme la Sicile, cette péninsule a son Etna qui l'ébranle tout entière et lui déchire incessamment les entrailles. Là, du milieu des neiges s'élancent des gerbes enflammées ; là, un fleuve entier d'eau thermale coule en formant des cascades, et ses rives, respectées par les vents du pôle, étalent tout le luxe d'une végétation méridionale ; là enfin, durant leurs longues chasses, le Tongouse et l'Iakout à demi gelés peuvent, en passant, se réchauffer au feu des cratères. Si l'on voulait comparer les deux îles extrêmes du monde gréco slave : Candie, près de l'Égypte, et la Nouvelle-Zemble, près du pôle, quelle foule de contrastes jailliraient de ce rapprochement! Comment peindre les magnificences des trois règnes de la nature dans ce monde immense, depuis Irkoutsk jusqu'à Damas en Syrie?

Dans cette Syrie des Séleucides, où l'hellénisme alexandrin eut ses plus cé-

lèbres écoles, les Grecs aujourd'hui ne forment plus, il est vrai, qu'une population peu nombreuse. Néanmoins ils en cultivent encore les plus beaux districts; à eux appartiennent les plus féconds plateaux de l'anti-Liban, à eux la plaine embaumée de Naplouse, avec ses forêts de limoniers et de palmiers. Unis aux Maronites, ils mettent ce peuple de laboureurs en rapport avec la mer. Damas elle-même leur doit en grande partie les félicités dont elle jouit, et qui l'ont fait surnommer en Orient la *maison de délices, l'odeur du Paradis.* De la voluptueuse Damas jusqu'à Constantinople s'étend une ligne non interrompue de villes grecques, et ces villes unissent aux plus belles positions maritimes du monde le charme d'un climat qui en fait des asiles enchantés.

Il n'y a pas dans l'échelle de la civilisation de degré où ne se rencontre assise quelque tribu rattachée par l'origine ou par un lien moral au monde gréco-slave. On retrouve toutes les superstitions de l'Indostan et des antiques Parsis chez les Bachkirs de la steppe et les Guèbres de la Caspienne. Le Sibérien idolâtre qui a laissé ses rennes du côté de Tobolsk se croise, dans les capitales russes, avec le Tchernomortse musulman qui a laissé ses chameaux endormis au pied des mosquées du Caucase. Pendant que les Samoïèdes et les Tongouses vivent encore à peu près comme les sauvages d'Amérique, voyez lutter et gémir, au sein d'une civilisation comparable à la nôtre, la grande victime des rois et de la diplomatie, la généreuse Pologne. Opprimée, foulée aux pieds, cette France gréco-slave est encore plus belle, plus riche d'enthousiasme, plus patriotique, plus fière même que ses oppresseurs. Celui qui visite Varsovie, qui voit son mouvement littéraire et commercial, la grâce exquise de ses femmes, l'élégance et la distinction des plus simples ouvriers, se croit transporté à Dresde ou à Florence.

Quels contrastes de mœurs, et cependant quelle ressemblance intime entre la race chevaleresque des Polonais et les Grecs, ces philosophes de la mer et du commerce, qui unissent le génie positif et calculateur des races marchandes au mystique enthousiasme des peuples artistes : doux et caressants comme des femmes, obstinés et tenaces comme des lions! Quelques points de la terre gréco-slave, comme Syra, Chio, Samos, Candie, sont à ranger parmi les lieux les plus fréquentés du globe, tandis qu'au fond des continents se cachent des royaumes tellement écartés de toutes les grandes routes du commerce, qu'ils peuvent à peine connaître l'état du reste du monde. Voyez le royaume de Gallicie, encaissé au milieu de ses montagnes, et de plus séquestré par des lignes de douanes inflexibles : ne dirait-on pas un prisonnier dans son cachot? Et la Bohême, qu'enveloppe de tous côtés le rempart de granit des Sudètes et de l'Erzgebirge, cette Bohême solitaire ne semble-t-elle pas une cellule d'ermites, une retraite de philosophes? Aussi, malgré la richesse de son développement intellectuel, malgré son industrie immense et la profondeur métaphysique de ses pensées, le peuple, en Bohême, se ressent de l'isolement contemplatif où il vit. Allez plus loin, cherchez le Finnois acculé aux solitudes éternelles de la zone glaciale; placez cet homme austère, qui vit, souffre et meurt dans ses brouillards sans presque rien connaître du reste du globe, placez-le en face du Slave danubien qui a sa hutte au bord du grand chemin continental ouvert par la nature entre l'Europe et l'Asie, ou mieux encore en face du Grec de Smyrne ou de la Canée, qui voit chaque année passer sous ses yeux les flottes de toutes les nations. Rapprochez dans un même tableau l'héroïque Pologne, la savante Bohême, la noire Moscovie, la brillante Ionie, et vous aurez une idée des antithèses, des harmonies gréco-slaves.

II.

LES GRECS, LEUR RÔLE VIS-A-VIS DES SLAVES.

Forte de plus de cent millions d'hommes, la race gréco-slave se compose d'une foule de tribus, qui se divisent en plusieurs groupes ou nationalités. Plusieurs de ces groupes n'ont pas encore, il est vrai, atteint un assez haut développement et n'éprouvent pas un sentiment assez vif de leur mission spéciale, de leurs besoins civils, pour qu'on puisse les considérer comme des nations. Parmi ces sociétés endormies, dont la Providence prépare lentement le réveil politique, pour délivrer peut-être un jour l'Occident des terreurs que lui inspire la Russie, il faut nommer les Bulgares, les Kosaques, les Sibériens. Outre ces sociétés encore indécises dans leur marche, le monde gréco-slave renferme des nationalités historiques, permanentes, et, on peut le dire, indestructibles : tels sont les Grecs, les Illyriens ou Slavo-Maghyares, les Tchéquo-Slaves ou Slaves de Bohême, de Moravie et de Silésie, les Polonais et les Russes. Passer en revue ces cinq grandes nationalités, indiquer leurs rapports, leur rôle et leurs tendances, c'est apprécier en même temps les forces et l'avenir social de cette moitié de l'Europe que d'intimes analogies de langage, de rites et d'institutions désignent à notre attention comme formant un monde à part, une grande unité morale.

Quoique les moins nombreux d'entre ces cinq grands peuples, les Grecs méritent d'être cités les premiers pour l'ancienneté de leur origine et l'avantage de leur position géographique. Cette position en effet est telle qu'elle les fera de plus en plus intervenir, comme acteurs indispensables, dans les débats des puissances au sujet de l'Orient. On ne connaît point le chiffre, même approximatif, de la population grecque ; la plus haute évaluation est celle qui la porte à trois millions. Disséminés comme les Juifs à travers le monde, les Grecs sont partout, à l'opposé des Juifs, ardents patriotes, et prêts aux plus grands sacrifices pour la gloire de leur pays. Tels ils se montrent en Syrie, en Égypte, sur le Bosphore, et jusque dans la Russie méridionale, où ils ont émigré par milliers et remplissent des cités entières. Réduit peut-être au dixième de ce qu'il était dans l'antiquité, le peuple grec a du moins l'avantage d'être resté le seul habitant de ses principaux foyers et le cultivateur fidèle des champs où vivaient ses aïeux. Les provinces grecques ont pu être dévastées, et les populations renouvelées cent fois par les barbares ; il est cependant toujours resté assez d'Hellènes pour protester contre la conquête, continuer le règne moral de la race indigène, et fondre en eux-mêmes toutes les colonies étrangères venues pour les remplacer. Si l'on mesurait le territoire où les Grecs forment encore la majorité de la population, l'Archipel, les îles Ioniennes, la Morée, la Romélie, le littoral de l'Asie mineure, on trouverait que ce territoire est fait pour une nation d'au moins trente millions d'individus. Avec l'aide du temps, la nature ne peut manquer de réaliser un jour, pour les pays grecs, ce nombre d'habitants ; mais, réduisît-on ce chiffre de moitié, on aurait encore une nation imposante.

De frivoles touristes vont répétant que la Grèce est morte, que les anciens Hellènes ne peuvent renaître, que le Grec moderne est un barbare. Ce sont là des

jugements sans base. Si l'on se donnait la peine de sonder le fond de la nature grecque, on verrait entre la Grèce ancienne et la Grèce actuelle moins de différences que d'analogies. Je dirai plus, le génie grec a gardé, avec ses antiques défauts, toutes les qualités qui firent sa gloire. Les plus nobles types de héros et de citoyens des âges classiques se retrouvent parmi les chefs populaires de l'Hellade. Il n'y a pas jusqu'à la beauté physique qui ne se soit conservée sans altération. Les Thésées, les Apollons, toutes les statues, tous les idéals célèbres de nos musées vivent encore dans ces îles. Le front, le profil, le regard du Grec, sont toujours les plus nobles et les plus spirituels du monde. La Grecque elle-même n'a rien perdu de cette beauté à la fois céleste et terrestre, de cette grâce enivrante et chaste, dont Praxitèle donna au marbre l'impérissable empreinte.

Le dédain affecté des touristes ne fait tort qu'à eux-mêmes; il est d'autres assertions qu'il faut discuter plus sérieusement, car elles trahissent la pensée secrète d'une politique envahissante. La *slavisation* des Grecs modernes a beaucoup préoccupé les publicistes russes et les écrivains allemands dévoués à la Russie. Il est un fait qu'on pourrait soutenir avec la même apparence d'impartialité : c'est l'*hellénisation* des Slaves. D'où émanent toutes les antiques institutions slavonnes, sinon de Byzance? d'où les provinces slaves de Turquie tirent-elles le peu d'industrie qui les anime, si ce n'est de l'infatigable activité des Grecs? Sans eux que serait l'Albanie? la Serbie, si jalouse du *Roméos,* que deviendrait-elle sans lui? En Serbie, les meilleures maisons de commerce, les meilleurs *hanes,* les meilleures écoles, sont tenus par des Grecs. Le Grec est le *mens agitans molem* de tout l'Orient : où il manque, il y a barbarie.

Sans doute on ne peut nier que les invasions slaves du moyen âge n'aient rempli d'étrangers toutes les anciennes provinces de Byzance. Que s'ensuit-il, si ces étrangers aujourd'hui parlent grec, sentent et vivent à la grecque? Loin de rougir de ces souvenirs, l'Hellène doit en être fier. N'est-il pas étonnant en effet qu'un aussi petit peuple, sans cesse inondé, envahi par des millions de barbares, les fonde peu à peu dans sa propre unité, et, vaincu par la force brutale, réussisse, par la supériorité de sa pensée, à subjuguer ses maîtres au point de leur faire perdre l'usage de leur propre langue? Au lieu de chercher avec les érudits allemands les traces de l'action slave chez les Grecs, on devrait plutôt chercher par quels chemins inconnus, par quelle force mystérieuse l'hellénisme a pu s'étendre comme un fluide électrique jusqu'aux terres slaves les plus lointaines. Le principe hellénique est le lien commun, le génie fécondant de la moitié de l'Europe; sans lui, les Slaves auraient été privés de l'influence vivifiante qui a maintenu et fortifié leur originalité; sans lui, l'Europe ne connaîtrait que des Germains plus ou moins latinisés, l'uniformité romaine régnerait partout. Dans l'ordre religieux, examinez les croyances, les pratiques, les cérémonies des Slaves; ne sont-elles pas toutes grecques? En quoi la messe et le symbole de Pétersbourg diffèrent-ils de ceux d'Athènes? — Les costumes slaves, malgré leur variété, trahissent presque tous leur origine byzantine. Le vêtement serbe est jusqu'à cette heure presque entièrement grec : ce sont la coiffure, le spencer du palicare, et ses bottines d'étoffe brodées, diaprées pour ainsi dire de vives couleurs. La blanche tunique grecque a passé des Illyriens aux Kosaques et à tous les Russes. Le *kakochnik,* dont les femmes de Moscou chargent leur tête, semble détaché d'une mosaïque d'Anatolie. Comme le paysan du Péloponèse, le moujik de Pétersbourg recherche surtout pour vêtement les blanches fourrures de ses agneaux, dont il retourne en dedans la chaude toison

pour l'hiver. — Dans les arts, la soumission du Slave au génie grec n'est pas moins évidente. Si je vais contempler le *grad* ou *kremle* de Prague, de Cracovie, de Kiöv, de Moscou, de Novgorod, je n'y vois que des copies successives de l'acropolis d'Athènes. Toutes les cathédrales slaves répètent la Sainte-Sophie du Bosphore, et le plus souvent en portent le nom Les mœurs et les superstitions des Serbes, des Bulgares, des Valaques, sont en tout celles des Grecs. Les Slaves ont pris des Hellènes jusqu'à leur musique religieuse et profane. C'est ainsi que les Slaves ont envahi la Grèce! c'est ainsi que la Grèce est *slavisée !*

Loin de porter la trace d'une influence étrangère, le génie grec atteste son indépendance par la variété même de ses manifestations. Aucun pays n'offre autant de contrastes que l'Hellénie. Chacune des tribus qui l'habitent, tout en se conformant au caractère général, a ses traits spéciaux, sa physionomie à part. Ces familles diverses peuvent se rapporter à trois grands types : le *Roméos,* l'Hellène proprement dit, et l'insulaire. Les *Roméi* ou Roméliotes, répandus depuis l'Épire jusqu'à Constantinople, tendent au Bosphore. Les Hellènes proprement dits, ou ceux du royaume actuel, furent de tout temps groupés autour d'Athènes et de l'antique Lacédémone. Enfin, les insulaires, tribus nées du sang grec mêlé au sang franc, africain et asiatique, se tournent pour la plupart vers l'Occident. Ce sont les plus actifs, mais aussi les plus turbulents d'entre les Grecs, et, par un engouement trop aveugle soit pour la France, soit pour l'Angleterre, ils ont plus d'une fois compromis les destinées de l'Orient.

La vaste Romélie recèle dans son sein tous les extrêmes. Cette terre des palicares a gardé dans ses asiles montagneux les mœurs homériques avec leur grandiose simplicité, tandis que ceux de ses enfants établis sur le Bosphore ont toutes les idées de l'Europe moderne, et transportent dans leurs salons les raffinements les plus exquis de l'élégance parisienne. Dans la vie et les institutions actuelles des Roméliotes, on retrouve l'empreinte de tous les âges du monde. Tandis que les mœurs byzantines règnent encore dans les bas quartiers du Fanar, les mœurs rudes, l'allure superbe de l'hellénisme païen, se sont conservées chez les montagnards. La vie manufacturière et quasi-anglaise de quelques tribus des vallées thessalo-macédoniennes contraste avec la vie simple de certains districts agricoles, qui ont conservé jusqu'à la charrue pélasgique décrite par Hésiode. A l'aristocratie militaire des guerriers de l'Agrapha et de l'Olympe, on peut opposer la démocratie primitive des *Vlaques* (Βλαχοι), tribus nomades, qui, suivant les saisons, montent ou descendent avec leurs troupeaux de la base aux sommets du Pinde. Telles sont les diverses peuplades qui forment, sous le nom de Roméliotes, le premier élément de la nationalité hellénique. A côté de ces nombreuses tribus, le mélange continuel du Bulgare et du Serbe avec le Roméos a produit en Romélie un peuple mixte, les Tsintsars, qu'on évalue à six cent mille individus. Parlant à la fois grec et slave, appartenant par ses mariages, ses liaisons, ses intérêts de commerce, aux deux races, ce peuple métis, qui parcourt toute l'Europe, a contribué beaucoup à y décréditer les Grecs, dont il n'a guère que les défauts, sans les qualités. Le Tsintsar et le Fanariote sont les deux génies funestes de la Romélie : l'un, par ses liaisons d'argent et d'amitié avec les marchands d'Autriche, l'autre, par sa servilité vis-à-vis de la Porte, ont constamment paralysé les efforts tentés par les Roméi pour conquérir la liberté. Eux seuls prolongent la durée du joug turc. Le royaume actuel de l'Hellade comptait jusqu'en 1833 peu de Fanariotes et de Tsintsars parmi ses habitants; c'est là une des causes auxquelles il doit son indépendance.

Le second élément de la nationalité hellénique est représenté par le royaume d'Athènes. Ce petit état a chèrement payé les garanties diplomatiques assurées par l'Europe à son gouvernement. L'intervention des trois puissances en sa faveur réduisit à huit cent quarante mille citoyens la population d'un état qui comptait plus de deux millions d'habitants, et s'étendait de Candie jusqu'en Macédoine et en Épire. On répondra que cette Hellade officielle, dont on a posé les limites tellement en deçà des frontières véritables de l'Hellénie, présente néanmoins une superficie de onze à douze cents milles géographiques carrés. Ce territoire, dit-on, pourra nourrir un jour de six à huit millions d'habitants, même en ne le supposant peuplé que dans la proportion où l'est l'Europe occidentale, proportion qu'il est facile d'atteindre dans un pays aussi fécond, aussi merveilleusement situé que l'Hellade. — Cette observation n'est pas entièrement juste : sans doute l'Hellade devra prospérer avec une grande rapidité dès qu'elle sera constituée dans ses limites naturelles; mais le peut-elle, tant qu'elle sera séparée de la Thessalie, de l'Épire et de la Macédoine méridionale? Ces trois provinces, essentiellement agricoles, où languissent sept cent mille laboureurs grecs de race pure, sans compter les Vlaques et les Tsintsars, ces provinces sont les greniers de l'Hellade. De tout temps, elles ont fourni les matières premières à la Grèce manufacturière et maritime. Retenir sous le joug turc ces provinces nourricières, c'est donc interdire à l'Hellade de prospérer. On veut qu'elle ait une grande industrie, qu'elle se couvre de fabriques, et elle ne peut se procurer en quantité suffisante des matières brutes pour la fabrication. Si l'Europe craint d'augmenter outre mesure les forces de l'Hellade en lui accordant les trois provinces qu'elle réclame, on pourrait du moins, sans les séparer de la Porte, les unir douanièrement au royaume.

C'est toutefois sur les îles, il faut le reconnaître, que repose principalement la puissance de la Grèce; la population insulaire, qui forme le troisième élément de la nationalité hellénique, en est, on peut le dire, le bras droit. Cette dernière branche du peuple, représentée vis-à-vis de l'Europe par la république septinsulaire de Corfou et le petit état de samos, est sans doute trop éparpillée pour agir avec force; mais quel incalculable élan n'imprimerait pas aux îles grecques leur réunion politique avec les provinces continentales! Il suffit, pour s'en convaincre, de penser à la position qu'occupent Candie vis-à-vis de l'Égypte, Chypre vis-à-vis de la Syrie, Rhodes et Chio vis-à-vis de l'Anatolie. Prenez seulement ces quatre îles, dont chacune pourrait former un florissant royaume; unissez-les avec la Morée et l'Épire, avec Athènes et Corfou, puis cherchez s'il y aurait dans le monde une puissance maritime comparable à celle-là. Une preuve irrécusable de la prospérité croissante du commerce hellénique, c'est l'état de sa marine marchande, qui ne comptait, avant l'insurrection, que 600 barques armées, et s'élève aujourd'hui à plus de 3,500 voiles, sans compter la marine de guerre.

Oui, la Grèce sera grande sur mer comme sur terre. L'apparente léthargie où languit ce pays depuis qu'il est devenu royaume ne saurait inspirer des craintes sérieuses aux amis de sa cause. Le *statu quo* des Hellènes ne vient pas d'eux, mais de la diplomatie; il s'explique par les désirs secrets de l'Europe, qui cache sous le culte de l'immobilité politique l'intention mal déguisée de partager l'Orient. Les puissances intéressées se gardent bien de laisser se rejoindre les parties démembrées du monde oriental. C'est pourquoi elles maintiennent la division de la Grèce en trois parties sous trois gouvernements distincts. Destinée à conserver une harmonie nécessaire entre la souveraineté hellénique et les empires si divers qui l'en-

tourent, cette division n'a de réalité que dans le monde des formes et des mœurs ; elle n'est que la triple manifestation d'un même principe social, d'un même intérêt de race. En dépit des efforts de la diplomatie européenne, les trois Hellénies ne formeront jamais qu'une triade indivisible. Corfou, Athènes, la Romélie, ne resteront séparées qu'autant que subsistera la force étrangère qui les tient à distance, et même sous la pression de cette force, qui n'est rien moins que le concert européen tout entier, une partie de la Grèce maintient encore sa souveraineté, et la maintiendra toujours. Comment pourrait-elle périr, cette Grèce qui s'adosse du côté de la terre aux gorges impénétrables de l'Olympe et de l'Agrapha, et qui a devant elle, comme autant d'alliés terribles contre l'attaque des grandes flottes, les innombrables écueils de ses mers? Cette Grèce, aujourd'hui si calme. peut au besoin lancer contre ses ennemis des nuées sans cesse renaissantes d'intrépides corsaires; même conquise, elle peut, à l'aide de ses klephtes, harceler, décimer, épuiser enfin l'armée conquérante la plus nombreuse. L'Hellade ne montre aujourd'hui aucune impatience, aucune précipitation, elle attend l'avenir avec confiance, car elle n'ignore pas que ses destinées ne peuvent lui échapper.

Les provinces habitées par le peuple grec doivent à leur admirable position de pouvoir regarder comme auxiliaires, et pour ainsi dire comme annexes fédérales, de grandes régions adjacentes plus étendues que la Grèce elle-même. Ces vastes régions, par le désavantage de leur situation géographique, resteront privées à jamais de débouchés commerciaux et d'influence politique dans le monde, si elles ne s'unissent à la Grèce. En tête de ces états, associés naturels de l'état grec, il faudrait placer l'empire du sultan, si, réduit à ses limites naturelles, il n'embrassait plus que les provinces musulmanes de l'Anatolie et la Thrace, seule partie de l'Europe réellement habitée et exploitée par le peuple osmanli. Cette enceinte *sacrée* de la race turque serait encore politiquement imposante, encore impériale, puisqu'elle aurait l'étendue de la France, et renfermerait les villes de Stambol, Broussa et Andrinople, qui valent à elles seules de riches provinces. La seconde annexe fédérale du futur état grec est la Dacie ou *Roumanie,* composée des deux principautés moldave et valaque coalisées ensemble. Placée au confluent des deux races slave et grecque, la Roumanie est le nœud qui doit les unir, le champ neutre où elles peuvent se donner rendez-vous. Dès à présent, une union intime avec Constantinople, et plus tard avec la Grèce tout entière, est la seule issue laissée aux deux principautés pour échapper au blocus politique et commercial de l'Autriche et de la Russie. Outre les deux états osmanli et moldo-valaque, pour qui l'union douanière avec la Grèce est presque une nécessité d'existence, il y a encore deux grands pays où le commerce et le génie grecs n'ont pas cessé, depuis la plus haute antiquité, d'exercer une influence prépondérante; ces deux pays sont l'Anatolie et la Syrie, habitées par deux nations chrétiennes, les Arméniens et les Syriens. Impuissants les uns et les autres à se maintenir comme nation isolée, ils ne sortiront de l'esclavage qu'en devenant les *protégés*, c'est-à-dire les sujets de l'Occident, ou les *confédérés,* c'est-à-dire les égaux du peuple grec.

Ainsi les annexes politiques de la Grèce s'étendent, dans le nord, de la Roumanie à l'Ararat, et, dans le sud, des montagnes mirdites de l'Albanie jusqu'aux districts maronites du Liban, c'est-à-dire qu'elles aboutissent à deux montagnes libres, à deux champs d'asile chrétiens. En résumé, toutes ces annexes de la Grèce embrasseraient, sans y comprendre les Slaves de Turquie, douze à quinze millions d'hommes, dont les trois quarts sont chrétiens; le reste est Turc. Telle serait

l'étendue possible de l'union panhellénienne. On voit qu'embrassant des peuples si divers, rapprochés seulement par la communauté d'intérêts, cette union ne pourrait être que fédérale; toutefois la puissance grecque, maîtresse des principaux débouchés maritimes, exercerait par là même sur les états associés une force d'attraction irrésistible, que l'assentiment du congrès fédéral changerait sans peine en force de contrainte pour les cas de danger commun.

III.

PEUPLES ILLYRIENS.

Après la nationalité grecque, la première place dans le monde gréco-slave semble devoir tôt ou tard appartenir à ce groupe de peuples désignés dans l'histoire sous le nom de nation illyrienne, et représentés vis-à-vis de la diplomatie européenne par le royaume slavo-maghyare de Hongrie et la principauté serbe. Les Illyriens, avant Jésus-Christ, formaient une vaste confédération de petits rois et de républiques qui couvraient tout le nord de la péninsule d'Orient depuis l'Attique et l'Épire jusqu'au Danube et au Pont-Euxin. On verra bientôt que cet état primitif de la *Grande-Illyrie* est celui auquel tend de nouveau l'Illyrie moderne.

Les Illyriens, qui sont incontestablement les plus anciens des Slaves, forment peut-être la plus antique souche humaine qui existe à cette heure en Europe. L'Albanie, *terre blanche* ou terre d'hommes libres, paraît avoir été longtemps leur forteresse naturelle, le rempart derrière lequel ces peuples terribles mettaient en sûreté les riches trophées de leurs victoires, le refuge où ils se retranchaient dans la défaite. Il semble même que ce soit au fond des vallées albanaises qu'il faille chercher le berceau commun de la race slave et de la race hellénique. L'histoire a constaté les combats acharnés que dut livrer la république romaine aux corsaires d'Illyrie pour les réduire au repos. On sait l'influence que ces peuples ont de tout temps exercée sur le sort de l'Italie; mais ce qu'on ne sait pas et ce que la vanité des historiens grecs a peut-être tenu à dessein dans l'oubli, c'est la part des Illyriens aux triomphes militaires des Hellènes. Quand la guerre séculaire des rois de Macédoine contre ces peuples eut amené leur incorporation à l'empire macédonien, Philippe devint le maître de la Grèce, et Alexandre alla conquérir le monde.

Malheureusement pour la Grande-Illyrie, elle fut, à cause de son étendue même, occupée dès l'origine par une foule de races hétérogènes, et l'on peut dire d'elle ce que d'autres ont dit du Nord, que c'est *une fabrique de nations*. Outre les Pelasges, pères des Grecs, et les Vlaques, qui semblent être la souche des tribus latines d'Occident, l'Illyrie renfermait une masse nomade de Scythes de toute langue. Tel est le chaos d'où se dégagèrent enfin la langue et la société slaves, destinées à personnifier l'Illyrie. Ainsi, c'est comme nation slave que l'Illyrie se montre dans les temps modernes; mais parce que l'élément slave a dans ce pays la majorité numérique, s'ensuit-il que l'Illyrie doive rejeter de son sein et exclure comme étranger tout élément qui ne serait pas slave? Le Maghyar, qui habite comme le Slave l'ancien *Illyricum*, ne doit-il pas aussi être considéré politiquement comme Illyrien? En un mot, la nouvelle nationalité illyrique n'est-elle pas, comme l'ancienne, formée d'éléments complexes? Nul doute qu'elle ne fût comprise

ainsi par l'homme qui conçut le premier le dessein de la rappeler à la vie, et cet homme n'est autre que Napoléon.

Cherchant ce qu'on pourrait mettre à la place de ce flottant empire d'Autriche, dont la politique vacillante déconcertait toutes ses prévisions et déjouait tous ses plans de réorganisation européenne, Napoléon, dans un de ces moments d'illumination qui n'appartiennent qu'à lui, lança de Milan, en 1809, son fameux édit aux populations illyriennes. Il les conviait à former un grand peuple, et leur accordait tous les priviléges nécessaires pour atteindre à ce but glorieux. C'était la vaste Illyrie des Romains qui se ranimait à la voix de César. Borné d'abord au littoral slave de l'Adriatique, à la Carinthie, à la Carniole, à la Croatie, le nouveau royaume slave devait s'étendre avec les événements : il devait absorber la race maghyare, entamer l'empire turc et grandir en face de la Russie. Ce nom terrible d'Illyriens qui rappelait tant de dévastations, tant de migrations de hordes et de tribus armées, offrait à Napoléon un favorable augure, impatient qu'il était d'aller anéantir les trônes vermoulus de l'islamisme, pour créer à leur place des états et une civilisation plus dignes de l'Orient. Il préparait cette grande entreprise, quand la fortune, lassée de lui obéir, le lança malgré lui contre l'empire du tsar. Après la chute de Napoléon, l'Illyrie retourna à ses anciens maîtres : la rouerie administrative de l'Autriche releva toutes les petites divisions, toutes les petites frontières qui parquent ses différents états, et la Grande-Illyrie, quoique en restant royaume, fut restreinte à deux provinces, qui ont pour chefs-lieux Trieste et Laibach. Toutefois, ceux des Illyriens qui se trouvaient exclus de ce royaume ne cessèrent pas pour cela de se regarder comme enfants de l'Illyrie. Fidèles à l'idée de Napoléon, ils l'ont développée de plus en plus, et aujourd'hui c'est la race entière des *Iugo-Slaves* (Slaves du sud) qui se désigne politiquement sous le nom générique d'Illyriens.

Le centre du mouvement illyrique est la Croatie. Ne comptant pas plus de 800,000 individus, le peuple croate ne mériterait de la part de l'Europe qu'une médiocre attention, s'il n'était pas l'avant-garde avouée d'un corps de bataille formé par des millions d'hommes. Parmi ces populations asservies, dont la Croatie presque libre s'est faite l'organe politique, il faut nommer surtout les *Ilires* ou *Sloventsi* qui habitent l'Istrie, toute la Carniole, le littoral maritime hongrois, et qui, sous le nom de *Vendes* ou *Venedes*, remplissent les environs de Venise et de Trieste, une partie du Frioul, de la Carinthie et de la Styrie. Leur nombre est d'à peu près 1,200,000. Ilires et Croates réunis forment donc 2 millions d'hommes; mais, placés immédiatement sous la police autrichienne, les Ilires ne peuvent se mouvoir ni s'exprimer aussi librement que les Croates, qui forment en Hongrie un royaume à part ou plutôt une espèce de république avec les droits municipaux les plus étendus.

Plus libre encore que les Croates s'élève au milieu de l'Illyrie le peuple serbe, dont une partie est déjà entièrement indépendante sous un prince de son sang qu'elle s'est choisie elle-même. Ces Serbes qui forment, parmi les Slaves du sud, la branche la plus nombreuse et la mieux douée, la branche en quelque sorte royale, sont au nombre de 5,300,000, dont 2,600,000 sous le sceptre autrichien, et le reste en Turquie. La force numérique des Serbo-Illyriens s'élève donc à 7,300,000 individus. La nation serbe, déjà considérable, peut regarder comme son annexe naturelle la nation bulgare, dont la langue diffère si peu du serbe, que les deux peuples se comprennent réciproquement en parlant chacun son idiome.

Les rayas de langue bulgare sont évalués à quatre millions et demi. Ainsi la population slave de l'ancien *Illyricum* n'offre pas moins de 11,300,000 âmes. Les Bulgares peuvent, il est vrai, se considérer tout aussi bien comme annexes de la Grèce que comme annexes de l'Illyrie. Néanmoins, quoi qu'il arrive, ils resteront Slaves, et solidaires par conséquent des destinées de la race qui occupe la majorité du territoire illyrien. Par leur position intermédiaire, habitant les deux côtés du Balkan, tournés les uns vers le Danube, les autres vers la mer Égée, les Bulgares tendent à s'annexer commercialement, moitié à l'Illyrie, moitié à la Grèce. La Bulgarie pourrait, de cette manière, devenir le nœud qui relierait le système illyrique au système panhellénien.

Habité, comme on voit, par 11,300,000 Slaves, l'ancien Illyricum renferme en outre la nation maghyare, nation d'une énergie formidable, en qui paraît s'être incarné de nouveau l'ancien génie de l'Illyrie, également propre à la conquête et à la résistance. Il serait difficile de préciser le nombre exact des Maghyars, car ils se sont trop disséminés dans les vastes provinces qu'ils se croient appelés à gouverner; mais élevât-on ce nombre même à 4 millions, en y comprenant les amis et les clients des Maghyars, qu'est-ce que ce chiffre auprès de celui des Slaves, nous ne dirons pas de toute l'Autriche, mais du seul royaume de Hongrie? L'incroyable ascendant que le Maghyar exerce sur les peuples du Danube ne peut s'expliquer que par l'état déplorable de désorganisation politique où se trouve la race indigène de l'Illyricum. Les conquérants s'en sont fait trois grandes parts : il y a l'Illyrie turque, l'Illyrie hongroise et l'Illyrie autrichienne; chacune est administrée, ou plutôt opprimée d'une façon essentiellement différente. En outre, chacune de ces trois grandes fractions se subdivise presque à l'infini. En Turquie, il y a la Croatie turque, la Bosnie, la Serbie, le Monténégro, l'Hertsegovine. En Hongrie, il y a le royaume de Slavonie, qui a ses droits particuliers isolément du banat de Temesvar; il y a le royaume croate et la Croatie militaire, puis une autre petite Croatie soumise aux Maghyars, et comptant 145,000 habitants. Sous la police immédiate de l'Autriche, il y a la Styrie, qui est séparée de la Carinthie par des lois spéciales; il y a les Ilires, il y a enfin la Dalmatie, où 400,000 Serbes sont forcés de vivre à part, et investis presque malgré eux de priviléges exclusifs. Partout c'est une profusion incroyable de prérogatives et de chartes, une comédie constitutionnelle complète. Nulle part le machiavélisme de l'esprit de conquête ne s'offre plus à nu.

Cependant, en dépit de tant d'obstacles, les Slaves de l'Illyricum sont parvenus, après trente ans d'efforts, à se frayer par l'unité de langage un large chemin vers l'unité sociale. Toutes ces populations sont unies aujourd'hui par une même langue littéraire, qui est celle de la branche la plus nombreuse des Illyriens, la langue serbe, idiome vulgaire de toute la côte de l'Adriatique depuis Capo-d'Istria jusqu'aux bouches de la Boïana, en Albanie, et des rivages du Danube depuis Vidin jusqu'aux approches de Pesth. Quand on se rappelle la prodigieuse anarchie de langues qui régnait, à l'entrée de ce siècle, parmi les Slaves du sud, quand on pense à ces systèmes d'orthographe, à ces littératures microscopiques qui se disputaient chaque coin de l'Illyrie, on ne peut s'empêcher d'admirer la constance déployée par les chefs de ce mouvement unitaire. Que de dégoûts, que d'obstacles il fallait surmonter! Comment répondre à toutes les niaises objections du provincialisme et des intérêts de clocher? Le succès a cependant couronné les efforts des unitaires, et on s'étonnera davantage encore de ce succès inattendu, quand on

saura qu'il est dû presque entièrement à un seul homme, à Liudevit Gaï (1).

N'est-il pas naturel que, sortis vainqueurs d'un tel combat, les unitaires illyriens, dans l'ivresse de leur triomphe, en aient exagéré les conséquences? Représentant en politique l'école française ou centralisatrice, ils devaient être portés à l'esprit d'exclusion ; cette tendance, poussée à l'extrême, a fait leur malheur. A force de tout rapporter à un principe unique, de condenser pour ainsi dire en une seule famille tous les peuples d'Illyrie, ils ont fini par s'aliéner quiconque n'était pas membre de ce peuple élu, et un jour ils se sont trouvés seuls en face des Allemands et des Maghyars conjurés. Sur un champ de bataille, ils n'auraient pas fléchi; dans les chancelleries, que pouvaient-ils contre toute la noblesse et la bureaucratie de l'empire? Ils ont dû, en vrais Slaves, faire comme le roseau, et ils attendent, la tête courbée, que l'orage passe.

L'orage passera, et l'avenir verra l'Illyrie se relever avec des forces nouvelles. Ses émancipateurs n'oublieront plus surtout que, destinée à remplacer la race allemande à la tête de l'empire d'Autriche, la nationalité illyrienne doit, comme cet empire, présenter des éléments complexes. Tout en défendant leur race contre d'injustes et absurdes projets d'absorption, ils ne parleront plus de se séparer des Maghyars, avec lesquels la nature paraît les avoir indissolublement unis. Comment, en effet, exclure ce peuple qui habite au centre même du pays, au bord du grand fleuve de l'Illyrie, avec Pesth pour capitale? C'était se mutiler soi-même. Aussi, du moment que les Maghyars purent supposer chez les patriotes croates l'intention, même la plus vague, de se séparer d'eux pour former un empire à part, une grande Illyrie slave, un choc terrible entre les deux races fut imminent. Pour la race maghyare, cette séparation eût été le coup de la mort. Elle, si ambitieuse dans ses projets, mais restreinte à un si petit nombre d'hommes, comment pourrait-elle, séparée des Slaves, atteindre les destinées qu'elle rêve? Comment se maintiendrait-elle souveraine en face de l'Allemagne qui l'écrase et de la Russie qui la menace? Ce noble Maghyar, si justement fier des magnifiques priviléges qu'il a su conserver et défendre, en dépit des maîtres allemands de la Hongrie, ne devait-il pas être indigné en voyant son compatriote le Slave repousser avec dédain des institutions hongroises, pour se tourner vers ces Ilires qui sont de pauvres opprimés, enclavés dans les états héréditaires des Habsbourg? On pouvait prévoir que l'aristocratie souveraine des Maghyars chercherait à s'assurer par des mesures légales l'ascendant politique ; c'est ce qu'a prouvé la diète dernière. Quant à ce que les magnats appellent la *maghyarisation* des Slaves, ce coup d'état, cru nécessaire pour effrayer le parti dit *illyrien*, est d'une exécution aussi impossible que l'était chez les Slaves la pensée de se séparer des Maghyars. L'exagération du patriotisme a jeté les uns et les autres dans l'extrême; une seule chose restera vraie, c'est que la Hongrie est à la fois maghyare et slave.

Le Maghyar doit donc renoncer à persécuter les Slaves; sa vaste ambition lui prescrit elle-même une conduite fraternelle vis-à-vis des autres Illyriens. Ils sont passés, ces temps de conquête brutale qui voyaient une horde de Turcs ou de Huns partis de la steppe subjuguer d'immenses populations. S'il s'aliène les Slaves et les

(1) Fondateur et directeur de la *Danitsa*, une des plus intéressantes revues slaves, et du journal politique d'Agram. On a trop ignoré jusqu'à ce jour les progrès remarquables faits par les littératures de l'Europe orientale depuis un demi-siècle. Nous nous proposons de consacrer plus tard quelques études à ce riche et vaste sujet.

pousse à se retrancher dans leurs inaccessibles montagnes, le Maghyar se trouvera réduit à un petit et impuissant royaume. Veut-on rendre la Hongrie de plus en plus imposante, qu'on la maintienne fédérale ; qu'elle cesse de s'appeler exclusivement *Magyar orszak* (royaume maghyar) ; qu'elle devienne un état slavo-maghyar, c'est-à-dire que la souveraineté y soit justement répartie entre les deux races. A cette condition, la Hongrie doit finir par attirer à elle et par s'associer tous les peuples de cette Grande-Illyrie, dont l'avenir pend, comme un glaive de Damoclès, sur l'Autriche aussi bien que sur la Turquie. Quoique bien plus forte que les Maghyars, l'Illyrie slave ne pourra les absorber ; mais elle pourrait, si elle leur était hostile, paralyser tous leurs efforts. Au contraire, fraternellement réunis, tous ces peuples formeront, comme l'Allemagne, un puissant faisceau d'états, représentés par une diète suprême. Là, le Maghyar verra sa langue librement acceptée, parce qu'il aura accepté et appris lui-même la langue de ses voisins ; là, il pourra faire briller aux yeux du monde entier l'éloquence dont il est doué. Son union avec les Croates poussera les limites de sa puissance morale jusqu'au delà de Trieste, jusque chez les Ilires de Carinthie et du Frioul. Cette union iliro-maghyare sera en Occident le contre-poids de l'union orientale des Bulgares et des Serbes, étendue jusqu'à la mer Noire. Déjà forte de 13 millions d'hommes, la puissance hongroise atteindrait le chiffre de 20 millions en s'associant les Bulgaro-Serbes, dont les positions géographiques sont stratégiquement, après celles des Grecs, les plus belles de l'Europe.

L'obstacle principal à la réunion politique et à la centralisation morale de tous ces peuples sera la différence de religion. Les Maghyars, étant latins, ne se laisseront pas facilement persuader d'avoir pour le rite grec le respect et la sympathie qu'il mérite. Leur antagonisme ardent et chevaleresque contre la Russie les égare sous ce rapport, et leur fait trop souvent confondre ce qui est gréco-slave avec ce qui n'est que russe. Quoique différente, la position des Croates n'est guère plus avantageuse. Ces Slaves latins forment une telle minorité, qu'ils doivent renoncer à exercer une influence décisive sur les mœurs générales et la marche politique de l'Illyrie. Sans doute l'Illyrie ne peut être exclusive : essentiellement médiatrice, elle tend par ses enfants serbes une main à la Grèce, et l'autre à l'Allemagne par ses Ilires et ses Croates. Toutefois, l'énorme majorité de la nation étant orientale, l'intérêt bien entendu des Maghyars, autant que des Croates, doit les porter à faire dominer les tendances orientales dans leur politique. Ils devraient, non-seulement favoriser le libre épanouissement du rite grec-uni partout où il subit des restrictions locales, mais encore se rapprocher eux-mêmes de ce rite, autant que peut le permettre la fidélité à la foi de leurs pères. Ils doivent surtout ne jamais dénaturer le côté si richement oriental de leurs institutions politiques.

Puissants par leur nombre et plus encore par leur courage héroïque, les Illyriens, tant slaves que maghyars, manquent encore d'un levier indispensable pour toute grande émancipation, le levier du commerce. Il leur faut de larges débouchés extérieurs, et leur place comme nation maritime dans la Méditerranée. Cette place, ils ne la conquerront qu'avec l'aide de la Grèce. Sous peine de rester une nation secondaire, ils devront se confédérer avec l'Hellade. Cette nécessité, les Serbes l'ont déjà reconnue ; c'est au Maghyar de la reconnaître à son tour, et de combiner en silence son mouvement révolutionnaire avec celui des Hellènes encore asservis de l'empire ottoman. Le Maghyar et le Serbe avec leur ardeur guerrière et politique, et l'Hellène avec ses instincts profonds de diplomate et de commerçant, se

complètent mutuellement, et peuvent devenir par leur union les arbitres de l'Orient. Une fois mise en état d'écouler tous ses produits par son union douanière avec les états danubiens et la Grèce, cette féconde Hongrie, qui nourrit déjà 13 millions d'habitants, en compterait, dans un demi-siècle, au delà de 30 millions, qui, unis par tous leurs intérêts aux populations de l'Orient grec et turc accrues en proportion, présenteraient une masse d'hommes supérieure, même numériquement, aux masses entassées de la Russie.

IV.

LES BOHÊMES.

De même que du côté du sud la Grande-Illyrie confine à la Grèce, dont elle est l'alliée et la sœur primitive, de même par le nord elle tend la main à la Bohême, qu'elle considère comme une émanation de son sein. En effet, les plus anciennes légendes illyriques célèbrent *Krapina* (*la forteresse*) comme l'asile sacré où *Iliria* allaitait ses trois fils, Tchekh, Lekh et Rouss, pères des trois grandes nations tchéquo-slave, lèque et russe. Les ruines de Krapina existent encore sur des rochers, au-dessus d'une petite ville, dans la Zagorie croate. C'est là, disent les mythes politiques de l'Orient, qu'Iliria, néophyte de Cadmus, initiée par lui aux mystères phéniciens et à toutes les sciences asiatiques, éleva Tchekh, Lekh et Rouss, et quand elle les eut instruits dans tous les arts de la vie civile, elle les envoya coloniser le nord encore vide d'habitants. Ils y donnèrent naissance aux trois grandes nations slaves d'au delà du Danube, rattachées par leur mère, la classique Illyrie, à l'hellénisme et à Cadmus.

Combien cette généalogie, d'un caractère si biblique, ne diffère-t-elle pas des idées intronisées en Europe par les savants d'Allemagne! Combien de longues et systématiques histoires écrites pour prouver l'invasion de l'Illyricum par les Slaves du nord, à la chute de l'empire romain! On suppose, toujours sans preuves, que cette invasion fut la première; on ne soupçonne même pas qu'avant cette époque, l'Illyricum pût être déjà habité par des Slaves opprimés, qu'avait refoulés la conquête romaine, mais qui, renforcés par leurs frères du nord, relevèrent alors contre Rome leur tête indomptée. Qui prouvera que cette prétendue émigration des Slaves du nord au sud ne fut pas une restauration des Slaves latinisés, la délivrance des Illyriens primitifs par leurs frères puînés du septentrion? Ces farouches tribus qu'on voit, sous le nom de Croates blancs et de Croates rouges, sortir des montagnes tchèques de la Moravie, des steppes de la Russie et de la Léquie primitive, puis franchir le Danube, volaient peut-être vers l'Illyrie comme vers leur mère, pour briser les chaînes dont l'avait chargée l'ambition des césars. Qui sait s'ils n'allaient pas à l'Adriatique, comme vont au Balkan les Russes actuels, sous prétexte de délivrer leurs frères, et de relever *Krapina*, la sainte forteresse d'Illyrie?

Actuellement encore des liens intimes existent entre les Croates et les Tchéquo-Slaves. Les deux peuples sont restés unis dans le bassin du Danube sur une assez longue étendue de frontières. Cette portion des pays tchèques qui confine à l'Illyrie, et se trouve enclavée dans le royaume maghyar, est la Slovaquie. Entre la Slovaquie et la Tchéquie proprement dite ou le royaume de Bohême, s'étend le duché

de Moravie, qui, avec plusieurs districts de Silésie, fait également partie intégrante du territoire des Tchéquo-Slaves. Cette nationalité se trouve donc scindée comme celle des Illyriens en trois grandes parties. On évalue le nombre des Tchèques à 3,016,000 pour la Bohême, 1,400,000 pour la Moravie et la Silésie, 2,753,000 pour la Slovaquie, ce qui donne un total de plus de 7 millions d'hommes, et dans ce chiffre ne sont pas compris 104,000 juifs, ni 1,748,000 Allemands, établis en Bohême et en Moravie.

Des trois fractions du peuple tchèque, la plus ancienne est celle des Slovaques, qui occupent presque à eux seuls tout le nord-ouest de la Hongrie et une partie des comitats du sud-ouest, et ont formé des colonies nombreuses jusque dans le centre de ce royaume. Bien différents de leurs superbes et belliqueux voisins d'Illyrie, les Slovaques sont d'humbles et timides laboureurs. Peut-être faut-il expliquer par leur caractère inoffensif l'oppression extrême qui pèse sur eux, et qui fait presque désespérer de les voir se soutenir comme nation, vis-à-vis des Maghyars, acharnés à les dénationaliser. La Slovaquie renferme les districts les plus montagneux et les moins fertiles de toute la Hongrie, et néanmoins ce sont les plus peuplés et les mieux cultivés. On peut dire que le Slovaque remplit en Hongrie le même rôle que le Bulgare en Turquie : il est le père nourricier de la race dominante. Partout où l'on voit de grands travaux d'agriculture, on peut affirmer sans crainte qu'ils sont dus aux Slovaques. Il n'y a pas jusqu'aux fameux vignobles de Tokay pour la culture desquels le Maghyar n'emploie les mains de ces hommes laborieux.

Quand la neige, en couvrant leurs montagnes, leur interdit le travail des champs, les infatigables laboureurs de la Slovaquie se font tisserands, et fabriquent une quantité incroyable de pièces de toile. Le printemps revenu, ils vont colporter et vendre ces marchandises dans toute l'Allemagne, en Pologne, en Roumanie, en Turquie et jusqu'au fond de la Russie. Partout ils portent leur costume national, ne s'expriment presque jamais que dans leur dialecte ; avec leur rustique simplicité, ils s'imaginent retrouver des Slovaques dans tous ceux qui parlent une langue slave, et les considèrent comme leurs concitoyens. Nous laissons à juger quel parti la Russie saura tirer d'une telle ignorance, si l'Autriche ne vient pas elle-même réveiller chez ce peuple le sentiment endormi de son individualité.

L'histoire des Slovaques fut longtemps belle et glorieuse, et il serait plus facile qu'on ne pense de leur rendre la conscience de leur dignité nationale. Le grand empire morave avait été fondé par leurs ancêtres, qui comprirent les premiers la nécessité d'opposer à l'omnipotence de l'Occident germanique un contre-poids oriental qui permît aux nations encore trop barbares pour admettre la civilisation romaine d'accueillir au moins le christianisme. Dans ce but, ils donnèrent naissance à une grande église qui, sans être latine, était cependant catholique, et à un grand empire qui, sans être ni latin ni germanique, était pourtant européen. Ce fut chez eux que les apôtres slaves Kyrille et Méthode bâtirent, au IXe siècle, les premiers temples de l'église gréco-slave. Cette église unie à Rome, et protégée longtemps d'une manière toute spéciale par les papes, se répandit vite en Bohême et dans toute l'immense Moravie (la Russie méridionale actuelle) ; mais héritier de la prétendue universalité politique des Romains, l'empire allemand d'alors ne voulait pas de rival. C'est pourquoi, ne pouvant à eux seuls subjuguer ces Slaves indépendants, les Allemands, sous l'empereur Arnulf, appelèrent à leur aide la horde maghyare, issue des Huns d'Attila; cette horde accourut d'Asie sur ses che-

vaux sauvages, et mit en pièces l'empire morave. Complétement terrassés dans une dernière bataille sous Presbourg, en 907, les Slovaques sont depuis lors esclaves des Maghyars.

La Tchéquie (Bohême) et la petite Moravie, fortes de leur union fédérative, continuèrent néanmoins, après la chute des Slovaques, de former un royaume à part; mais ce royaume slave, pour se maintenir contre la nouvelle monarchie des Huns, dut se faire feudataire de l'Allemagne, et en recevoir par conséquent la religion et les idées. De là le latinisme désormais ineffaçable des Tchéquo-Slaves. Cette direction sociale, dont ils sentent aujourd'hui tous les inconvénients, leur fut très-avantageuse tant que régna en Occident la barbarie féodale. En paix alors avec leurs fanatiques voisins, grâce à leur religion et à leurs mœurs latines, ils atteignirent à un précoce épanouissement de civilisation. Dès le XIVe siècle, l'université de Prague était une des lumières de l'Europe, et rivalisait avec celle de Paris. Dépositaire d'une foule de trésors scientifiques, la langue tchèque était étudiée par les savants étrangers. Ce développement intellectuel alla grandissant chez les Tchéquo-Slaves jusqu'à l'entrée du XVIIe siècle; alors l'esprit national commença à fléchir. La savante Bohême, enivrée d'elle-même, après avoir la première éveillé dans le monde, par la voix de Jean Huss, l'esprit du protestantisme, ne consacra plus son génie qu'aux querelles théologiques, et sa force qu'aux guerres religieuses. Aucun peuple du monde ne combattit jamais pour sa croyance avec autant d'acharnement. Les Tchèques tinrent quelque temps contre l'Allemagne entière. Aussi, quand l'épuisement eut mis fin à cette lutte à la fois sublime et infernale, la Bohême n'était plus qu'un désert. Un peuple de plusieurs millions d'hommes se trouvait réduit à huit cent mille individus. Dès lors l'Allemagne dut tendre à *germaniser* les pays tchèques, ne fût-ce que par la nécessité de les repeupler avec des colonies venues du dehors. Ce travail d'assimilation fut poursuivi avec une persistance, souvent même avec une cruauté incroyables, et cependant il tourne aujourd'hui contre ses propres auteurs. Parmi les quatre millions et demi d'habitants actuels de la Bohême et de la Moravie, ceux qui sont Allemands d'origine deviennent chaque jour plus fiers de leur titre de Bohêmes et du sang slave infusé dans leurs veines. On pourrait presque dire que les plus chauds défenseurs de la nationalité tchéquo-slave sont des Allemands. La prétendue germanisation des Bohêmes peut donc continuer, car, en dépit de ceux qui la propagent, elle porte de nobles fruits et fournit aux opprimés des auxiliaires pour la lutte.

Cette lutte, espérons-le, ne se fera point par les armes; elle continuera sur le terrain des idées; elle se poursuivra comme elle a commencé, par la discussion, par l'organisation morale, par les manifestations populaires. C'est à ces moyens pacifiques qu'elle devra ses triomphes. L'Autriche est trop habile pour ne pas faire, quand il en sera temps, les concessions nécessaires; mais jusqu'à ce que la Bohême soit arrivée à avoir une constitution, et à se gouverner comme la Hongrie, combien ne faut-il pas d'années encore! En attendant, les sociétés patriotiques se multiplient : confiantes dans l'avenir, sûres de la légitimité de leurs vœux, elles travaillent au grand jour. C'est dans les bals, dans les concerts publics, dans les académies, sur les théâtres, que se manifeste, par les acclamations les moins équivoques, le progrès de l'esprit national. Un gouvernement sage ne peut laisser de pareils résultats sans réponse. Il faudra que le cabinet de Vienne reconnaisse bientôt une nation de plus dans son empire, ou bien il augmentera de sept millions d'hommes le nombre de ses ennemis intérieurs.

On ne peut nier cependant que le peuple tchéquo-slave ne soit une trop faible minorité ; pour se soutenir politiquement, seul en face de toute l'Allemagne, il lui faut un appui, un levier au sein du monde slave. Voilà pourquoi la Bohême se préoccupe tant du sort de la Pologne. En effet, réunies ensemble, ces deux nations n'auraient plus rien à craindre ni de l'Allemagne, ni de la Russie. La Pologne donnerait aux Tchèques les débouchés maritimes qui sont indispensables à tout grand état, et la Bohême enrichirait ses alliés polonais des fruits de sa puissante industrie. Il y a déjà un pays où les deux nationalités latines du monde slave se trouvent presque confondues : c'est la Silésie. Cette malheureuse province si indignement exploitée par ses maîtres, cette Silésie, qu'on croyait devenue tout allemande, s'est réveillée slave. Moitié tchèque et moitié polonaise par son langage, elle lit maintenant les journaux des deux peuples, et se mêle avec ardeur aux questions débattues par eux. Appuyée sur Prague et sur Posen, la Silésie commence à vivre d'une vie nouvelle. Tous ces résultats sont dus à la dernière révolution de Pologne. Les malheurs qui ont accablé la nation polonaise, loin d'affaiblir sa puissance morale, n'ont fait que la grandir, et aujourd'hui le plus persécuté d'entre les peuples slaves est celui qui exerce parmi eux la plus active influence.

V.

LES POLONAIS.

Les Lèques ou Polonais sont évalués, dans les statistiques russes, à neuf millions et demi d'individus, dont 5,000,000 dans la *tsarie* de Pologne, la Volhynie, la Podolie, l'Ukraine, 2,541,000 en Autriche, 2,000,000 en Prusse, enfin 150,000 dans l'état de Cracovie. C'est à ce chiffre que l'oppression a fait descendre un peuple qui compta jadis 25 millions de sujets. S'il ne dut autrefois à des moyens factices qu'une élévation passagère, ses ennemis ne pourront pas non plus, par des moyens factices, l'entraîner dans une irrévocable décadence. Ne mesurons pas du reste les forces et l'avenir de la Pologne au petit nombre de ses enfants, mais à leur courage et à leur patriotisme.

Si l'on compare la position géographique des provinces polonaises avec celle de la Bohême, de la Grèce, des pays illyro-serbes, on ne peut se défendre d'une triste impression à la vue des obstacles matériels qui pèsent sur cette nationalité, et l'on admire davantage encore le peuple qui n'a pu maintenir son existence que par une lutte incessante contre la nature. Quelle position en effet que celle des Polonais, entièrement découverts au milieu des steppes, entre la mer et les montagnes ! Si du moins ils avaient gardé la Baltique ! mais dans son héroïque et orgueilleuse imprévoyance, l'ancienne *szlachta* (noblesse de Pologne) a cédé toutes ses côtes aux émigrations germaniques, sans même se réserver les embouchures de son fleuve national. A partir de Thorn, c'est-à-dire du lieu où elle présente le plus d'avantages à la navigation, la Vistule est presque entièrement allemande, et la côte maritime n'est proprement polonaise que sur un court espace, entre Hela et Schmolsin. Nous ne rappellerons pas ici la race grecque, restée en possession de toutes ses mers ; prenons seulement la nation illyro-serbe : occupant à la fois et la mer et les montagnes, combien n'est-elle pas mieux placée que la race lituano-

polonaise, pour développer sa richesse et son indépendance! Cependant qu'ont fait les Illyro-Serbes, et quelle place occupent-ils dans l'histoire comparativement aux Polonais? Qui dans le monde parle de l'Illyrie? et quel est au contraire sur le globe l'écho qui n'ait pas répété le nom de la Pologne?

Si la position géographique des provinces lèques, sans montagnes et sans mers, est évidemment une position malheureuse, leur position morale est bien plus malheureuse encore. Dans ce monde gréco-slave, essentiellement oriental de mœurs, de lois, de rites, au point que religion slave et religion grecque sont deux mots synonymes, la Pologne, quoique slave, pense et agit en latine. Ce latinisme des Polonais a peut-être plus encore que leur position géographique contribué à leur ruine, en les faisant envisager presque comme étrangers par la majorité des Gréco-Slaves. Souvent dans leurs propres foyers les Polonais vivent séparés de mœurs et de sympathies d'avec les indigènes. Ainsi dans la Volhynie, la Podolie, l'Ukraine, la Lituanie, la Biélo-Russie, le paysan est de rite grec-uni, tandis que les seigneurs et les bourgeois des villes sont de rite latin.

Évidemment l'avenir de la Pologne dépend de sa réconciliation avec les idées orientales, qu'elle a jusqu'ici combattues. C'est en s'appuyant sur la nombreuse nation des Russines et sur les Kosaques qu'elle pourra renaître. Pour le prouver, il suffit d'un coup d'œil jeté sur les divers éléments de la nationalité polonaise. Comme la Russie, comme l'Illyrie, comme la Tchéquie, la Pologne se compose de trois parties distinctes : la Léquie proprement dite, ou Grande-Pologne, avec Posen pour capitale ; la Petite-Pologne, unie à la Polésie (*pays des Polés*), à la Podlaquie, à la Mazovie, et dont le centre est Varsovie ; enfin la Lituanie, dominée par Vilna. De ces trois parties, la moins latine par ses mœurs et sa religion est la Lituanie. Quant à la Petite-Pologne, adossée à la Volhynie et à la Gallicie (Russie-Rouge), elle est dominée dans toutes ses positions par les Russines, Slaves de rite grec. Seule, la Grande-Pologne ou le duché de Posen peut se considérer comme ayant des intérêts latins et une organisation occidentale d'une certaine force, puisque cette organisation dérive de ses rapports internationaux. Aussi cette Pologne prussienne est-elle le centre de résistance le plus redoutable contre la Russie; mais elle ne compte que 2 millions d'habitants. Les autres provinces polonaises sont, on peut le dire, complétement envahies par le génie oriental. La Pologne autrichienne, ou le royaume *très-catholique* de Gallicie et Lodomérie, ne fait pas sous ce rapport exception, puisque la majorité de ses habitants est grecque-unie.

Ce n'est que dans la Prusse, nous le répétons, que la nation polonaise peut continuer de se regarder comme latine politiquement ; dans le reste de ses provinces, elle ne doit plus professer que des mœurs et des sympathies gréco slaves. Les patriotes du grand-duché de Posen se trouvent vis-à-vis de leur nation dans les conditions sociales où se trouvent en Illyrie les Croates vis-à-vis des Serbes. Nés latins et remplis d'idées latines qu'ils ne peuvent plus abdiquer, ils doivent subordonner leur marche politique aux tendances orientales de leur race, à peu près comme chez les peuples catholiques d'Occident les protestants se subordonnent, pour l'ensemble de la législation, à leurs concitoyens catholiques.

Quelles que soient du reste les mesures adoptées par les Polonais pour mettre un terme aux souffrances de leur patrie, on ne peut se refuser à la conviction que ces souffrances cesseront un jour. Puisque, malgré tant d'obstacles, tant de causes de mort en apparence irrésistibles, cette nationalité vit toujours, n'est-il pas clair que sa conservation se rattache à des vues secrètes de la Providence ? Oui, sans

doute, un peuple dont l'histoire fut si grande ne peut périr sous les efforts insensés des puissances qui ont juré sa perte : le supplice qu'il endure actuellement n'est qu'une expiation pour un triste passé et une préparation pour un glorieux avenir.

VI.

LES RUSSES.

Nous voici devant la nationalité russe, la plus grande, la seule de toutes les nationalités gréco-slaves qui soit redoutable pour le repos de l'Europe. Les statistiques donnent à l'empire des tsars une population de 65 millions d'individus, dont 5 millions de Polonais, 1 million et demi de Finlandais, autant de montagnards du Caucase, et 2 millions de Transcaucasiens. Sur ces 65 millions d'hommes, 51 millions 184,000 parlent russe et sont de rite gréco-slave.

De même qu'il y a une triple Hellénie, trois Polognes, trois Illyries, de même aussi l'histoire nous montre l'empire russe divisé en trois zones, blanche, rouge et noire, qui sont la Biélo-Russie, la Crasno-Russie, la Tcherno-Russie. Ces trois groupes de tribus diffèrent entre eux, non-seulement par leur origine, leur histoire et leur existence politique, mais encore par les mœurs et le langage, au point qu'on peut les considérer comme trois peuples.

Le vrai noyau de l'empire est la Russie-Noire (*Tchernaïa Rossia*) ou la *Grande-Russie,* appelée aussi Moscovie, du nom de sa capitale. Composée de 35 millions d'individus, cette grande race s'est tellement imposée aux deux autres races slaves de l'empire, aux Biélo-Russes et aux Malo-Russes, que l'idiome moscovite est partout aujourd'hui l'idiome des actes civils, des écoles, de la vie sociale et de la littérature. Dans la vaste enceinte que forme la Russie-Noire se trouvent comprises, il est vrai, quelques tribus étrangères, finnoises, tatares, tcheremisses et mordvines, et surtout des colonies allemandes comme celles de Sarepta et de Saratov sur le Volga, celles du Dnieper, de la Crimée et des environs de Pétersbourg ; mais toutes ces populations diverses forment, même réunies, un chiffre trop insignifiant auprès de la masse compacte du peuple moscovite, et leur assimilation prochaine avec la Russie ne peut manquer d'être le résultat des derniers oukases relatifs à l'instruction publique. Il n'y a pas jusqu'aux Tatars des gouvernements de Perm, Viatka, Kasan et Orenbourg, qui, entamés par le passage continuel des marchands de Moscou, ne perdent rapidement leur physionomie propre et leurs mœurs, pour prendre celles de la Moscovie.

Cette Russie-Noire est si bien regardée comme le sanctuaire de la nationalité russe, que c'est elle qui porte par excellence le surnom de *Sainte* (*Svataïa-Rossia*). C'est qu'aux yeux de tout l'Orient chrétien cette terre est vraiment sainte, car elle fut le pays des martyrs. Sous le joug écrasant des Tatars, qui, en pesant sur elle durant deux siècles, lui valut le nom de *Noire* ou d'esclave, cette partie de la nation russe endura tous les maux plutôt que d'apostasier. Son admirable constance dans ces jours mauvais mérite assurément toutes les sympathies de l'histoire ; et quand l'affaiblissement de la horde mongole eut enfin permis aux Russes noirs de lever l'étendard d'une sainte et généreuse révolte, leur courage dans les combats fut aussi grand que l'avait été leur constance dans les supplices. Alors,

comme un fanal dans une nuit profonde, la *blanche* Moscou (*Bielaïa Moskva*) s'éleva du sein de la Russie-Noire, et, par l'habileté de ses princes, elle ne tarda pas à devenir la capitale de toute la race. Pendant que les Moscovites traversaient ces deux périodes d'esclavage et de lutte, les Russes blancs, alliés de la Pologne, florissaient par leur commerce. Civilisés presque dès l'origine, ils formaient, sous la présidence de la grande Novgorod, une confédération de tribus libres et républicaines. C'est pour ces tribus que fut composé, dès le XIe siècle, le code russe (*pravda ruskaïa*). Elles ont toujours gardé, même encore aujourd'hui, des penchants républicains; de tous les Russes, il n'en est pas qui soient plus portés vers l'Europe. On compte 3 millions 230,000 Russes blancs, tous de religion gréco-slave. Ils s'étendent de Smolensk à Pétersbourg, et ont conservé leur ancien dialecte, le *biélo-russe,* qui est aussi très-répandu en Lituanie, royaume autrefois uni à la Russie-Blanche. Ainsi les Lituaniens, qui ne sont pas des Slaves, servaient et servent encore de lien entre le Biélo-Russe et le Polonais. Ils comblent en quelque sorte par leur caractère mixte l'abîme, sans eux infranchissable, qui existe entre deux nations aussi profondément différentes de génie et de mœurs que les Russes et les Polonais.

Un phénomène social analogue se produit dans le midi de l'empire. Là se trouve pour la Pologne une autre espèce de confédérés, les Russes rouges ou Malo-Russes, race belliqueuse et turbulente, qui s'est mêlée à presque toutes les révolutions de l'Orient. La capitale de ce peuple, Kiöv, fut durant des siècles la capitale de toutes les Russies, enfin les ravages des Mongols l'obligèrent de se soumettre aux Polonais; mais, malgré tous les maux que lui faisait endurer le grand-khan de l'*orde d'Or,* le peuple malo-russe refusa constamment de suivre l'exemple de sa capitale et de s'incorporer à la Pologne. Préférant à une servitude civilisée une indépendance sauvage, il se fit kosaque, c'est-à-dire brigand dans la steppe. Enfin ces terribles Kosaques, flattés par la Pologne, consentirent à s'unir fédéralement avec elle. Les Kosaques étaient de rite gréco-slave; les prélats latins de Pologne virent dans cette circonstance une occasion de montrer leur zèle : la noblesse, par raison politique, soutint leur propagande. De grands priviléges et la préséance sur leurs concitoyens furent partout assurés à ceux des Kosaques qui adoptaient le rite latin. L'Ukraine, indignée, courut aux armes, et alors commença entre les Slaves grecs et les Slaves latins cette longue guerre qui, sous mille formes, s'est prolongée jusqu'à nos jours, et dont le résultat le plus évident a été d'assurer à la Russie, protectrice du rite opprimé, sa suprématie actuelle.

Contraints par l'intolérance de la Pologne de s'annexer à l'empire des tsars, les Kosaques n'ont pas cessé d'être la principale force militaire de cet empire. Sans eux, il ne saurait subsister. La vivacité enjouée, l'audace, les mœurs aventureuses de ces guerriers forment une transition naturelle entre le caractère grave et flegmatique, la vie casanière du Moscovite, et le caractère ardent des nomades et des peuples enfants de l'Asie. Si depuis trois siècles la Russie ne cesse pas de refouler chaque jour plus avant dans la steppe l'élément asiatique, elle le doit aux courses lointaines, à l'esprit de colonisation des aventureux Kosaques. N'est-ce pas un Kosaque qui a livré la Sibérie aux tsars? n'est-ce pas ce peuple qui couvre comme d'un réseau de lignes militaires tous les pays tatares, et les force au repos, en même temps que par son exemple il leur enseigne la vie agricole? Le secret de l'unité russe s'explique par les Kosaques. Ces cavaliers infatigables savent se porter en corps nombreux, et avec la rapidité de l'éclair, d'un point à

un autre; ils volent du Caucase à l'Altaï, ou du Dnieper au Volga, comme un régiment se porterait chez nous du Jura aux Pyrénées ou de la Seine à la Loire. Le Kosaque ne fait pas seulement la police dans ses immenses déserts contre les nomades et les barbares, il la fait encore dans toutes les provinces et jusque dans les capitales. Le Kosaque est l'*omnis homo* des tsars.

Eh bien! veut-on savoir comment les tsars ont traité cet utile serviteur, cet être nécessaire qui les a faits tout ce qu'ils sont? Lorsque l'intolérance et l'ambition politique du clergé polonais, soutenu par l'oligarchie des magnats, eurent contraint les tribus kosaques de s'annexer à la Moscovie, ces tribus ne le firent néanmoins qu'à la condition de rester libres chez elles et de continuer à se gouverner elles-mêmes par leurs diètes et leurs *atamans*. Ces priviléges leur furent garantis à perpétuité : qu'en reste-t-il aujourd'hui? Le souvenir; mais ce souvenir ne périra pas chez les fils de la steppe, toujours libres au fond du cœur.

Les tribus kosaques se confondent politiquement avec le peuple malo-russe, dont elles sont comme l'expression militaire. Les Malo-Russes ou Russes rouges, qui se nomment dans leur langue Russines ou Russniaques, s'élèvent à 13,150,000 âmes, dont 2,774,000 en Autriche. Ils habitent presque toute la Russie méridionale. On rencontre dans leurs villages quantité de Polonais auxquels appartiennent la plupart des châteaux, et leurs villes sont remplies de Grecs qui s'y trouvent établis de temps immémorial pour y faire le commerce. Ainsi les deux peuples gréco-slaves les plus avides d'indépendance nationale, les Hellènes et les Polonais, se rencontrent au foyer hospitalier du Kosaque, et les trois opprimés peuvent conspirer ensemble sur les moyens de réduire à ses limites naturelles cette Russie-Noire, qui est devenue toute la Russie et menace de devenir le monde.

Placé entre les chrétiens de la Turquie et les Moscovites, entre les Tatars et les Polonais, le Russniaque par sa position peut servir d'intermédiaire à tous les peuples gréco-slaves. Devenu agriculteur en Ukraine, en Volhynie, en Podolie, il a subi, à la vérité, dans ces provinces le joug de la glèbe; mais sur le Don, le Volga et la mer Noire, il a gardé son caractère primitif, sa nature indomptée et ses goûts nomades, qui en font l'Arabe du monde slave. Ces fils libres de la steppe, ces Slaves d'Asie sont encore aujourd'hui ce qu'étaient leurs aïeux, les confédérés de la Pologne. Ils forment la partie mouvante, révolutionnaire de l'empire, et ils ne désespèrent point de reconquérir un jour les droits dont on les a frustrés. Leur langue, l'idiome russniaque, est, conformément à la nature du peuple qui la parle, une espèce de moyen terme entre les dialectes slaves de la Turquie et la langue russe. Cet idiome offre surtout d'étonnants rapports avec le serbe. Ainsi, même par sa langue, ce peuple tend vers les Slaves libres.

Si le tsar peut se vanter d'avoir sous ses ordres la plus nombreuse armée du globe, si elle atteint presque l'effectif d'un million et demi de combattants, il en est redevable aux goûts belliqueux des Kosaques, pour qui la vie sous le drapeau est un besoin; mais une grande partie de ces guerriers, dans une lutte entre les nations slaves, ne soutiendrait par le tsar : elle profiterait de l'occasion favorable pour rendre aux différentes kosaquies les priviléges et la liberté dont elles ont été dépouillées. On conçoit maintenant que les patriotes de Pologne se confient dans l'avenir, puisqu'ils peuvent gagner à leur cause plus de la moitié de l'armée russe. Pour renaître, la Pologne n'a besoin que d'obtenir des Kosaques, par une conduite plus fraternelle, l'oubli des injures passées.

L'empire russe, on le voit, se compose d'éléments très-divers. Issu de l'Asie, il

n'est, comme tous les états asiatiques, qu'une réunion de contrastes. De vastes provinces s'y vouent à l'industrie et aux fabriques, pendant que d'autres sont agricoles et produisent les matières premières. Aux laboureurs moscovites se mêlent des colonies d'artisans teutons; aux Finnois pêcheurs et marins sont associées des tribus exclusivement marchandes ; le timide Livonien s'appuie sur l'altier Courlandais, et les Kosaques soldats se complètent par les Mongols pasteurs. Cette multiplicité de formes sociales, cette variété de populations, est ce qui fait la force morale de la Russie, ce qui la rend au plus haut degré apte à résumer toutes les idées, tous les siècles, et à représenter, comme le demandent ses diplomates, l'Asie en Europe et l'Europe en Asie. Cependant cette haute mission que le cabinet russe arroge à son pays, c'est précisément ce cabinet lui-même qui rend la Russie incapable de l'accomplir. En effet, par suite de sa nature militaire, le gouvernement russe a pris aux états européens la centralisation administrative et cet esprit d'absolutisme égalitaire qui tend à tout niveler sous une loi unique. La cour de Russie, par ses idées, qu'elle décore du titre de *napoléoniennes,* s'éloigne donc essentiellement du système oriental, qui admet toutes les franchises municipales et le plus large provincialisme. Privé ainsi de l'avantage de représenter l'Asie en Europe, le cabinet russe aurait-il plus de droits à représenter l'Europe en Asie? On peut également en douter, car l'Europe, que sa maturité intellectuelle rend nécessairement absolue sur le terrain des idées, est libérale dans ses institutions. La Russie au contraire, sous le système qui la gouverne actuellement, a perdu la plupart des institutions libres, dont elle était autrefois abondamment pourvue. C'est ainsi qu'un grand peuple se trouve réduit par son gouvernement à un rôle purement militaire, et perd entièrement sa haute destinée sociale.

VII.

DE L'AVENIR SOCIAL DES GRÉCO-SLAVES.

Les cinq grandes nationalités qu'on vient d'examiner donnent, en y comprenant leurs annexes, un ensemble de 110 millions d'individus. Qu'on réfléchisse qu'il y a cinquante ans, le monde gréco-slave ne présentait peut-être pas la moitié de ce chiffre, que chaque année il s'accroît par sa propre fécondité de plus d'un million d'âmes, dont 500,000 pour la Russie seule, tandis qu'au contraire l'Occident latin ne s'accroît plus que faiblement, et alors on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'aujourd'hui, comme à la chute de l'empire romain, il s'entasse à l'Orient et au Nord de formidables masses d'hommes, qui, étant à la fois pauvres et opprimés, ont tout à gagner et n'ont rien à perdre à de grandes révolutions dans le système général du monde. On est même forcé de reconnaître qu'en supposant un moment comme possibles de nouvelles invasions d'Orientaux, l'Occident actuel n'aurait pas pour se défendre l'avantage du monopole de la civilisation et de l'unité politique, qui défendit si longtemps l'empire romain. En effet, les Gréco-Slaves ne sont point, comme l'étaient les Germains et les Scythes, étrangers à la civilisation. Quant à l'unité politique, les Gréco-Slaves ont sans doute répudié jusqu'à présent celle que leur présente chaque jour la flatteuse Russie; mais ils forment nécessairement une grande unité morale, puisque les mêmes mœurs, la même origine, et presque

partout la même religion les unissent. Les Osmanlis eux-mêmes en Turquie, et les Maghyars en Hongrie, bien qu'ils ne soient pas Slaves de langage, ne se distinguent pas des Slaves par les mœurs et les tendances sociales.

On parle d'organiser un antagonisme entre le Nord et l'Orient, en mettant d'un côté la Russie, de l'autre la Turquie et l'Autriche. Cette dualité ne pourra jamais exister que dans les intérêts ; quant aux relations morales, le Serbe de l'Adriatique en a de moins grandes avec son voisin le Slave latin de Trieste qu'avec le Russe de Pétersbourg. Il n'y a pas chez les Slaves d'autre antagonisme moral que celui qui naît de la diversité des principes entre l'Orient et l'Occident ; encore qu'est-ce que ce dualisme représenté par les Slaves grecs et les Slaves latins ? Voyons la puissance des uns et la puissance des autres.

Au parti grec appartiennent d'abord tous les Grecs, toute la nation roumane, la majorité des Syriens, un nombre considérable d'Arméniens, en tout plus de 10 millions ; ensuite, parmi les Slaves illyriens, la presque totalité des Bulgares et des Serbes, puisque ceux même qui sont unis à Rome ont gardé la plupart le rite gréco-slave ; ces 9 millions d'Illyriens, joints au chiffre précédent, donnent, pour la Turquie, la Grèce et l'Autriche, 19 millions de chrétiens orientaux. Viennent ensuite les trois Russies : 35 millions de Moscovites, 2 millions 500,000 Biélo-Russes, 13 millions de Russines, dont, à la vérité, 3 millions reconnaissent le pape, mais gardent les rites gréco-slaves ; total pour la race russe : 50 millions 500,000. L'église orientale compte donc parmi les trois plus nombreuses nations gréco-slaves 69 millions 500,000 croyants. Quand on déduirait de ce chiffre 300,000 Grecs, 56,000 Bulgares, 350,000 Biélo-Russes limitrophes de la Pologne, 801,000 Croates, et 1 million 200,000 Ilires qui professent le rite latin, cette fraction est évidemment trop faible pour empêcher de considérer comme orientales les trois principales nations gréco-slaves. Quelles forces le parti latin oppose-t-il donc chez les Slaves à son colossal adversaire ? Il lui oppose, dira-t-on, les deux plus civilisées d'entre les nations slaves, les Bohêmes et les Polonais. Voyons quelles garanties de résistance offrent ces deux peuples, dont certes on ne peut nier la haute importance politique. Réunis, ils présentent un chiffre de 16 millions 674,000 individus ; mais le protestantisme a gagné à ses doctrines plus de 1 million de Tchéquo-Slaves et 500,000 Polonais. Voilà déjà une cause de faiblesse qui ne manquerait pas de se faire sentir dans une révolution, quelque réduit qu'on suppose le rôle politique de l'église chez les peuples civilisés du monde latin. Cet élément de discorde n'existe point chez les Slaves orientaux. En outre, les Polonais et les Tchèques vivent morcelés, sans lien commun, et obéissent à des princes étrangers. La Prusse, l'Autriche et la Saxe en tiennent sous leur sceptre le plus grand nombre, qu'elles s'efforcent de *germaniser*. Les autres languissent en Russie, et n'échappent que par un continuel prodige de patriotisme à une absorption qui semble toujours imminente.

Quel avenir politique peut-on donc assigner au génie latin dans le monde gréco-slave ? Aucun, puisque les Slaves latins, qui se trouvent vis-à-vis des Gréco-Slaves dans le rapport d'un à quatre, subissent partout l'oppression de la conquête, et que l'Europe latine, comme pour les punir de s'être faits latins, semble les avoir voués à jamais au joug allemand et moscovite. Leur position géographique, qui a jusqu'ici protégé les Slaves orientaux contre toutes ces causes de désorganisation, morale, leur assure pour l'avenir un autre genre d'avantage : celui d'une multiplication plus libre et plus rapide. En effet, jetés, pour ainsi dire, au désert, régnant

sur d'immenses contrées presque vides d'habitants, ils peuvent y croître encore pendant des siècles, avant d'avoir atteint proportionnellement le degré de population de la Bohême et de la Pologne prussienne. Le rapport d'un à quatre, assigné aux Slaves latins vis-à-vis de leurs frères d'Orient, devra donc être au moins d'un à cinq au bout de quelques générations. Notez que dans ce calcul on ne tient pas compte de l'influence victorieuse du gouvernement russe, qui, avec son esprit de centralisation, ne néglige rien pour absorber dans l'unité moscovite ses provinces d'Occident. Ainsi, tandis que les Slaves orientaux, favorisés par la nature vierge de leur sol et par l'indépendance politique, iront en grandissant, les Slaves latins, au contraire, resserrés dans des provinces déjà très-peuplées, et limités, sinon entamés, à la fois par la Russie et par l'Allemagne, ne peuvent plus augmenter beaucoup.

Le dualisme qu'on voudrait voir se conserver dans le monde gréco-slave n'est donc plus qu'un rêve du passé. L'antique rivalité entre les Slaves grecs et les Slaves latins, après avoir causé tous les malheurs des uns et des autres, après les avoir fait plier sous le germanisme, et avoir retenu la Pologne dans une perpétuelle anarchie, cette rivalité s'est enfin terminée par la mise en tutelle des défenseurs de l'Occident. Aujourd'hui leur minorité est trop marquée pour qu'ils puissent jamais redevenir dominateurs vis-à-vis de leurs frères orientaux. Il n'y a donc plus d'antagonisme au sein de la race gréco-slave; elle est arrivée à son unité morale; elle est devenue la personnification de l'Orient chrétien. Cet Orient sera désormais grec et slave, comme l'Occident est latin et germanique.

Concluons que, si les différences de climat, de position géographique, de développement industriel, rendent nécessaires, chez les Gréco-Slaves, des nationalités distinctes et des gouvernements indépendants, ces états divers appartiennent cependant tous plus ou moins au même système. S'ils peuvent encore avoir entre eux des guerres d'intérêt, des querelles de frontière, ils ne pourront plus se faire de ces guerres d'idées, comme celles que le latinisme fomenta si longtemps entre la Pologne et la Russie. Beaucoup d'esprits s'en affligeront, parce qu'ils verront dans cette impossibilité démontrée le triomphe de l'idée russe. Nous y voyons le contraire. Dès que la Pologne renoncera à sa politique latine, et agira comme gréco-slave, elle aura pour alliés tous ceux des Gréco-Slaves dont l'intérêt national n'est pas la grandeur du tsar. On objectera l'infériorité relative de toutes ces nations vis-à-vis de la nation russe. Cette infériorité n'est pas telle qu'on voudrait le faire croire. En se tournant à l'Orient, en confondant leur cause avec celle de l'émancipation des peuples orientaux, les Bohêmes et les Polonais détacheraient par là même de la nationalité russe les 13 millions de Russines qui les entourent, et qui, par leurs souvenirs, leurs goûts, leurs tendances sociales, sont aussi hostiles à l'autocratie que la Pologne elle-même. En outre, la Hongrie, jointe à la Turquie slave, renferme 20 millions d'hommes; la Grèce et ses annexes, 10 à 12 millions. Ces diverses nations, prises ensemble, sont beaucoup plus nombreuses que la nation russe, et toutes ont contre la Russie des intérêts communs. Sans prétendre l'exterminer, comme le voulait la Pologne, toutes pensent à la restreindre en ses limites naturelles, et veulent réduire à de justes bornes ses prétentions.

C'est précisément parce que le monde gréco-slave forme une grande unité morale, que l'autocratie russe est sans avenir, car dans cette unité, qui est désormais l'unité orientale, les nations gréco-slaves veulent toutes être représentées, chacune avec ses besoins, avec son génie propre, et elles ne le seraient pas en se laissant incor-

porer à la Russie. Cette unité orientale, qui, tant qu'elle était opprimée, garantissait à la Russie, sa seule protectrice, une espèce de pouvoir dictatorial, devra reprendre au tsar une grande partie de son pouvoir, du moment qu'elle sera reconnue par l'Europe, comme un pupille retire ses biens des mains de son tuteur, dès qu'il a atteint sa majorité. En vertu de leur unité morale, les peuples gréco-slaves, entraînés tous par un même désir de liberté glorieuse et d'influence sur les destinées du monde, s'entendront pour réagir contre la prétendue unité de l'autocratie. Ces peuples ont tous juré de reconquérir leur indépendance. Un tel concert d'efforts ne finira-t-il pas par entamer la Russie elle-même? Ne faudra-t-il pas alors qu'elle se décentralise, et reconnaisse jusque dans son propre sein les nationalités qu'elle prétend absorber? Quand on pense que de tels résultats seraient le fruit d'un simple appui moral prêté par l'Europe aux Gréco-Slaves, on ne peut s'empêcher de gémir sur l'indifférence obstinée avec laquelle on a contemplé jusqu'à ce jour les luttes glorieuses de ces peuples. N'est-ce donc rien que ces nationalités démembrées qui, en Turquie, en Autriche, en Prusse, en Russie, s'agitent pour reprendre leur place dans le monde? Il serait temps qu'on tournât les regards vers ces régions encore si peu connues où semble devoir se vider la question d'équilibre pendante entre la Russie et les puissances d'Occident. En écartant même l'intérêt politique, ce réveil d'une race jeune et puissante, que ses destins appellent à rendre à la civilisation orientale ses splendeurs évanouies, présenterait encore assez de grandeur pour captiver nos regards et mériter nos sympathies.

CYPRIEN ROBERT.

LE MISSOURI.

I. — *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord,* par le prince Maximilien de Wied-Neuwied.

II. — *Astoria,* by Washington Irving.

III. — *Major Long's Expedition to the Rocky Mountains.*

Deux grandes questions d'accroissement territorial préoccupent aujourd'hui les hommes politiques des États-Unis d'Amérique, l'adjonction du Texas aux états de l'Union et l'occupation du territoire de l'Orégon. L'adjonction du Texas, que le Mexique ne saurait empêcher, rencontre dans l'opposition même de ceux auxquels elle semble devoir profiter l'obstacle le plus considérable. Dans les deux assemblées de l'Union, mais surtout dans le sénat, le parti abolitioniste la repousse avec énergie. Le Texas est un pays à esclaves comme les états voisins du sud, et les états libres du nord, où l'abolition a tant de partisans, ne peuvent tolérer son accession sans contre-poids. L'équilibre est établi de telle sorte dans les états de l'Union, qu'aucune adjonction de cette nature ne paraît possible de longtemps. Les états libres du nord repoussent le Texas, les pays à esclaves du sud repousseraient le Canada. Les États-Unis d'Amérique paraissent condamnés par la force des choses à rester stationnaires ou à se diviser. Il est donc probable que l'adjonction du Texas sera forcément ajournée. La question de l'Orégon est plus pressante, et réclame une prompte solution.

L'Orégon est cette vaste et magnifique partie de l'Amérique septentrionale comprise entre les Montagnes Rocheuses et l'Océan Pacifique d'un côté, et bornée, d'autre part, par la Californie vers le sud, et la Nouvelle-Bretagne vers le nord. L'Orégon est la seule partie de l'Amérique du Nord par laquelle les États-Unis touchent à l'Océan Pacifique, et s'il existe dans l'Union une cause nationale, c'est celle qui reporte, des Montagnes Rocheuses où l'Angleterre voudrait les poser, les limites du territoire américain aux rives du grand Océan. L'Angleterre, dont les

colonies commerciales ont occupé sans façon le territoire en litige, a élevé de sérieuses difficultés, et combat avec ténacité les prétentions des États-Unis; mais l'Angleterre devra céder, surtout si, comme les nouvelles les plus récentes paraissent l'indiquer, les États-Unis consentent à une sorte de partage, dans lequel, il est vrai, ils se feraient la part du lion.

L'Orégon a été souvent exploré. Un travail intéressant, qui a été publié dans cette *Revue* (1), offre un tableau fort exact de cette contrée. La question politique de l'occupation et les avantages qu'elle pourrait apporter à l'Union américaine y sont judicieusement discutés. Peut-être n'a-t-on pas, toutefois, assez tenu compte des difficultés que les États-Unis trouveraient à tirer tout le parti possible de leur acquisition. Ces difficultés sont de diverses natures. D'une part, l'immense étendue des pays qui séparent de l'Orégon les derniers établissements que la civilisation a formés vers les prairies de l'ouest, et la constitution physique de ces contrées; d'autre part, l'hostilité sourde ou déclarée des tribus indiennes qui de temps immémorial habitent ces solitudes, ou qui, chassées par la civilisation, y ont trouvé un refuge, hostilité politiquement entretenue par des rivaux de commerce, ajourneront longtemps encore les résultats avantageux que promet l'occupation. Quoique relié par les Montagnes Rocheuses au territoire du haut Missouri, l'Orégon, pendant bien des années, peut-être même à tout jamais, devra être considéré plutôt comme une lointaine colonie des États-Unis sur l'Océan Pacifique que comme un des états de l'Union.

Ces vastes contrées du centre de l'Amérique septentrionale, qui s'étendent sur une largeur de quatre à cinq cents lieues, à partir des grands lacs jusqu'au golfe du Mexique, et sur une profondeur égale, à partir des derniers établissements vers l'ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses, ne sont guère parcourues que par les agents de la compagnie américaine des pelleteries, par les traqueurs de castors ou par l'Indien encore libre. Le sol de ces régions, de la nature la plus variée, présente une succession de vastes plaines beaucoup plus élevées que les savanes marécageuses de l'Amérique du Sud, et coupées de distance en distance de collines argileuses, calcaires, ou de grès alternant avec la houille; ces plaines, assez improprement nommées les *prairies,* sont traversées par le Missouri, la plus considérable des rivières de l'Amérique du Nord, et par ses innombrables affluents. Le Missouri, étant navigable jusqu'aux environs de ses cataractes, au pied des Montagnes Rocheuses, sur un espace de près de 1,000 lieues, est en quelque sorte la grande route du pays.

Depuis le temps où Lewis et Clarke le parcoururent pour la première fois, l'aspect de ce vaste pays, un des moins peuplés qui soient au monde, a peu changé. On a calculé que le flot de la colonisation européenne s'avançait vers l'ouest sur une ligne d'environ trois cents lieues, dans la proportion d'un demi-degré de longitude chaque année, calcul qui, jusqu'à présent, a pu être exact; mais le jour approche où la marche de la population devra singulièrement se ralentir. Les derniers établissements américains touchent en effet aux limites extrêmes de l'immense forêt qui, des bords de l'Océan Atlantique, s'étend au cœur du continent américain. Les prairies et les hauts plateaux du Missouri sont loin de présenter les mêmes ressources à la colonisation que les pays occupés jusqu'à ce jour. Si jusqu'à présent les nouveaux arrivants ont pu pousser devant eux, choisissant le sol

(1) Voyez, dans la livraison du 15 mai 1843, *le Territoire de l'Orégon.*

le plus fertile et la situation la plus favorable, et ont laissé debout derrière eux les dix-neuf vingtièmes de la forêt, il est probable que, plutôt que de dépasser la stérile contrée des Montagnes Noires, et de s'étendre à travers d'immenses plaines nues vers les pays situés par delà la rivière de la Roche-Jaune, et le vingt-sixième degré de longitude, ils retourneront en arrière, s'établissant dans les portions de territoire de l'Union négligées jusqu'alors et incomparablement plus fertiles que les vastes prairies de l'ouest ou que ces contre-forts avancés des Montagnes Rocheuses qui ont reçu la dénomination significative de *pays des mauvaises terres.*

Le dernier voyageur qui ait parcouru la partie du territoire de l'ouest située par delà la limite des établissements, dans un but d'observation scientifique, est le prince Maximilien de Wied-Neuwied. Profondément versé dans les sciences naturelles, le noble voyageur ne s'est pas contenté de traverser le pays comme maints touristes américains; il y a séjourné, et il a consacré les années 1832, 1833 et 1834 à l'exécution de ce voyage, dont il vient de publier la relation, joignant à un journal fort intéressant un magnifique atlas composé de quatre-vingts planches dessinées sur place par M. Charles Bodmer, et gravées à la manière noire par les plus habiles artistes de Paris et de Londres.

Cet ouvrage, traité avec luxe et conscience, nous fait parfaitement connaître le cours du Missouri, et nous donne les renseignements les plus complets sur ces vastes contrées, qui semblent devoir servir de limites aux progrès de la civilisation américaine. Là végètent les seules tribus aborigènes un peu considérables que l'occupation n'ait ni déplacées ni détruites, indépendantes de l'Américain du nord qui se considère comme le possesseur du sol, momentanément à l'abri de ses entreprises, mais décimées par les terribles maladies auxquelles le contact de la civilisation a donné naissance, et par l'état de guerre perpétuel dans lequel ces tribus vivent entre elles.

Le prince de Wied-Neuwied s'est proposé surtout, par la curieuse relation de son voyage dans l'ouest, de nous faire connaître la nature sauvage et primitive des vastes contrées qu'il a parcourues, et de nous donner un tableau fidèle des mœurs si singulières des peuplades qui les habitent, et que la civilisation n'a pas encore complétement altérées. Cette race complexe, ce peuple né d'hier, dont l'accroissement annuel et en quelque sorte quotidien semble presque fabuleux, les gigantesques progrès de cette demi-civilisation européenne, sans le trouver indifférent, l'ont moins préoccupé; il a évidemment recueilli dans son journal les paysages du désert, les tableaux de la vie indienne, de préférence aux détails de statistique rebattus et singulièrement variables. Tout en se livrant à ses recherches de botanique et d'histoire naturelle, tout en formant les riches collections qu'il a rapportées, le voyageur n'a donc perdu aucune occasion de se mettre en rapport avec la population indienne. L'étude de ces peuplades aborigènes de l'Amérique septentrionale semble même parfois le but principal où tendent ses recherches; il s'indigne de l'oubli dans lequel ces races sont laissées; il sent qu'il n'y a pas de temps à perdre, plusieurs de ces peuplades n'ayant que peu d'années à passer sur la terre pour aller rejoindre ces grandes tribus naguère florissantes, les Delawares, les Natchez, les Hurons, que la race conquérante a en quelque sorte effacées du sol, et dont, grâce à la haine, au dédain et à la négligence du vainqueur, il serait impossible aujourd'hui non-seulement d'écrire l'histoire, mais même de retracer avec quelque précision le caractère physiologique.

On ne saurait croire, en effet, à quel point ces races primitives sont haïes ou méprisées par les nouveaux possesseurs du sol. Le prince de Wied-Neuwied, durant son séjour dans les principales villes des états de l'Union, n'a pu trouver une seule gravure quelque peu caractéristique qui retraçât d'une manière satisfaisante l'image des principaux chefs de ces peuplades. Les ouvrages d'Edward James, de Say, de Schoolcraft, de Mackenney et de Washington Irving nous donnent, sans nul doute, des détails assez circonstanciés, souvent intéressants, sur les tribus aborigènes de l'ouest, mais aucun atlas ne les accompagne. Le major Long lui-même, dans ses hasardeuses excursions, a négligé de s'adjoindre un dessinateur habile. L'ouvrage dont nous nous occupons aujourd'hui a donc comblé cette lacune ; les nombreux dessins que M. Bodmer a exécutés, d'après nature, dans son long séjour parmi les peuplades du centre de l'Amérique septentrionale, en s'attachant à reproduire les traits caractéristiques de chacune des races et de chacun des individus, hommes, femmes, chasseurs ou grands chefs, qui ont posé devant lui, ces dessins forment la collection la plus complète qui ait été publiée. Ces documents, d'autant plus précieux qu'ils étaient jusqu'alors d'une extrême rareté, seront surtout d'un haut intérêt pour tous ceux qui s'occupent de l'étude des diverses races humaines.

Les États-Unis, dans le livre du prince de Wied-Neuwied, ne doivent être considérés que comme un point de départ. L'exploration du cours supérieur du Missouri, à partir de Saint-Louis jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, c'est-à-dire la seule route ouverte à la civilisation vers l'ouest et le territoire de l'Orégon, a été l'objet principal de son voyage. Nous allons le suivre dans cette excursion si intéressante ; mais jetons préalablement un rapide coup d'œil sur les districts civilisés qu'il traverse, et où la nature règne encore par endroits dans toute sa puissante majesté.

Ce fut le 4 juillet 1833, anniversaire du jour où les états américains avaient proclamé leur indépendance, que le prince Maximilien mit pied à terre à Boston. Toute la ville était en mouvement. La foule bigarrée qui remplissait les rues présentait un tableau des plus intéressants. L'auteur remarqua que, dans ces grandes villes de l'Amérique septentrionale, le caractère originaire de la physionomie anglaise a déjà disparu sous l'influence d'un climat nouveau. Les hommes ont le corps plus élancé, la stature plus élevée. Les traits du visage et l'expression de la physionomie manquent absolument de ce caractère tranché qui n'appartient qu'aux races simples et primitives. La singularité, pour ne pas dire la rudesse, de certains usages frappa vivement notre voyageur. Il décrit d'une manière assez plaisante les dîners de table d'hôte où chacun, au coup de cloche, se précipite confusément dans la salle à manger, cherchant à gagner son voisin de vitesse. Les premiers arrivés s'emparent à la hâte des mets qu'ils trouvent à leur portée ; en dix minutes, tout est dévoré. L'auteur s'étonne que, dans ces occasions, les Américains consentent à déposer leurs chapeaux, que d'ailleurs ils ne quittent que lorsqu'ils se trouvent dans la société des femmes. Toutefois, si les formes sont grossières, l'enveloppe est propre et soignée ; les gens du peuple même sont vêtus avec élégance. Les petites bourgeoises qu'on voit aux fenêtres ou devant les portes. s'occupant des soins du ménage, sont habillées à la dernière mode. Les femmes de la campagne viennent vendre leur lait en robes de soie et en grands chapeaux de paille recouverts d'un voile. Ce goût pour la parure, qui caractérise, du reste, toutes les races mélangées, prouve à la fois l'aisance dont le peuple jouit et le sentiment d'égalité qui l'anime. S'habiller moins bien que le voisin serait lui reconnaître une

certaine suprématie qu'avec une fortune médiocre on peut encore lui disputer. On se résignera, s'il le faut absolument, à être moins élégamment et moins commodément logé, mais on ne renoncera pas si aisément à lutter avec lui de recherche dans la parure. Le besoin d'égalité, dans cette occasion, peut se satisfaire à moins de frais.

La campagne, aux environs de Boston, a généralement le caractère européen ; si les arbres étaient moins nombreux et si les espèces à feuilles aciculaires ne dominaient pas, on pourrait se croire en Angleterre. Les oiseaux, d'espèces variées, qui habitent les bois, sont néanmoins tout à fait différents de ceux d'Europe, et suffiraient seuls pour donner au paysage une physionomie nouvelle et tranchée. Le tangara pourpre, le baltimore couleur de feu, le troupial noir et rouge, voltigent d'un arbre à l'autre; l'écureuil strié court sur les haies ou s'élance de branche en branche avec la rapidité de la flèche, et anime singulièrement le paysage.

La description du musée de Boston, *New England Museum,* nous donne une idée assez exacte de l'indifférence de ce peuple de spéculateurs et de planteurs pour tout ce qui touche aux arts et aux sciences naturelles. « Cet établissement ne répond nullement à l'attente des étrangers, nous dit le voyageur. Tous les prétendus musées des grandes villes des États-Unis, à l'exception peut-être de celui de Peale à Philadelphie, ne sont que des ramassis de toutes sortes de curiosités hétérogènes dont le choix est souvent fort étrange. Dans celui-ci, on trouve à la fois des productions naturelles, des figures en cire horriblement mal faites, des instruments de mathématiques et autres, de mauvais tableaux, des caricatures, et jusqu'aux planches coloriées des journaux de mode de l'Europe. le tout exposé ou suspendu pêle-mêle. Parmi les animaux, il y en a quelques-uns de fort intéressants, mais sans aucune étiquette ou explication quelconque. Cette collection occupe plusieurs étages d'une maison très-élevée et remplit une foule de petites chambres, de cabinets, de corridors et de recoins, auxquels on arrive par plusieurs escaliers, tandis que, pour amuser le public, un homme joue du clavecin pendant toute la durée de l'exposition. »

Les collections d'art proprement dites ne sont guère mieux ordonnées. Pour bien des Américains, un tableau est un morceau de toile manufacturé d'une certaine façon. Un homme de goût faisait observer à un riche Américain qu'un de ces morceaux de toile attaché contre un mur salpétré menaçait de se détruire; c'était un magnifique paysage de Claude Lorrain. — J'ai de l'argent, j'en achèterai un autre, répondit l'Américain. Il y a certainement chez ces gens-là quelque chose de la rudesse des Romains du temps du consul Mummius.

Dans le trajet de Boston à Providence, le voyageur admire la richesse et la vigueur de la végétation américaine, que la civilisation n'a fait en quelque sorte que modérer. De Providence, le prince se rendit à New-York, et de là, par New-Brunswick, Taunton et Bordentown, à Philadelphie, où le choléra venait d'éclater. Il traversa ensuite les districts allemands de Freiburg, visita la colonie des frères moraves de Bethléhem, où il fit la connaissance des directeurs, MM. Von Schweinitz, botaniste distingué, Anders et Seidel. Le prince, se trouvant au milieu de compatriotes aimables et instruits, prolongea quelque temps son séjour dans la colonie, dont il décrit les charmants paysages. De Bethléhem, il se rendit à Easton sur le Delaware; de là, franchissant le *Delaware-Gap,* espèce de coupure par laquelle cette rivière s'échappe des monts Alleghanys, il s'engagea au milieu de ces montagnes couvertes de forêts qui prennent à l'horizon les couleurs de l'azur le plus

foncé, d'où vient leur nom de *Montagnes Bleues*. Le voyageur toujours chassant, herborisant et ne faisant que de courtes haltes dans les *loghouses* des montagnards, franchit successivement les chaînes secondaires, et gravit le Pockono, la crête la plus élevée de ces montagnes, que couvrent d'épaisses forêts de pins et de chênes nains, où vivent encore en grand nombre les cerfs, les lynx, les renards gris ou rouges, et où le serpent à sonnettes se montre assez communément. Ces districts étaient autrefois occupés par la puissante nation des Indiens Delawares, les *Loups* et les *Abenaquis* des Français. Dans le principe, ils habitaient la Pensylvanie et la Nouvelle-Jersey ; ils se retirèrent ensuite dans l'Indiana, près de la Rivière-Blanche. Par suite du contact des blancs et de collisions perpétuelles avec leurs voisins, leur nombre était déjà fort diminué en 1818. A cette époque, ils furent donc contraints de céder au gouvernement des États-Unis le territoire qu'ils occupaient et de se retirer au delà du Mississipi, où on leur assigna des terres, et où végètent encore quelques misérables restes de la grande tribu.

La vaste forêt qui couvre les Montagnes Bleues est défrichée par places. Les champs sont séparés par des clôtures en bois et servent de pâturages à de grands troupeaux dont les clochettes sont disposées en accords parfaits, comme dans les collines de la Thuringe. Les habitants étant presque tous d'origine allemande et ne s'exprimant qu'en allemand, le voyageur, plus d'une fois, put se croire dans sa patrie. Certains cantons solitaires des montagnes qui entourent le Pockono sont couverts d'une végétation admirable. Les cèdres de Virginie, entremêlés de diverses espèces d'arbres à feuilles nervées, châtaigniers et marronniers gigantesques ou frênes énormes, forment une magnifique futaie sous laquelle croît un épais taillis de rhododendron aux tiges plus grosses que le bras, de kalmia et de fougères arborescentes. C'est là que se sont réfugiés l'ours et le cerf de Virginie; la panthère, que mistress Trollope appelle emphatiquement la *terreur de l'ouest*, tandis qu'il est sans exemple que cet animal ait jamais attaqué l'homme, ne s'y montre plus qu'accidentellement. Le bruit de la crecelle du serpent à sonnettes et les coups répétés du pic des bois interrompent seuls le silence de ces forêts primitives.

Après avoir exploré ces montagnes et visité les districts houillers de Mauch-Chunk, si précieux pour les états du centre, et sur lesquels il donne de curieux détails, le voyageur se rendit à Pittsburgh, sur l'Ohio, et descendit ce fleuve jusqu'à Mount-Vernon, traversant rapidement Cincinnati et Louisville, où le choléra venait d'éclater. Toutes les villes et toutes les bourgades de l'Ohio et de l'Indiana étaient en proie à une affreuse panique. La population assiégeait les boutiques des pharmaciens; chacun se couvrait le ventre de flanelle et d'emplâtres de poix. Les apothicaires ne pouvaient suffire aux demandes de camphre et de menthe poivrée; c'était absolument comme chez nous. Les routes étaient couvertes de fuyards et les bateaux à vapeur encombrés de passagers. La maladie faisait, du reste, de grands ravages; à Cincinnati, il mourait quarante personnes par jour. Sur le *steamer* qui transporta le prince Maximilien de Louisville à Mount-Vernon, un homme succomba en quelques heures. Le terme de cette première partie du voyage du prince était New-Harmony, sur le Wabash ; la saison étant trop avancée pour continuer sa route vers l'ouest, il se décida à passer l'hiver dans ce district retiré. Là du moins il échappait aux villes et aux coutumes européennes, et il se trouvait à même d'étudier les mœurs des habitants à demi sauvages qui ont remplacé les tribus des Indiens Musquitons, Muskoghules, Uitanons et autres, et qui, servant

au milieu de ces forêts d'avant-garde à la civilisation, sont comme la transition entre le sauvage et l'Européen.

Appelés *back-woodsmen* parce qu'ils demeurent au fond des bois les plus solitaires, ces hommes grossiers et vigoureux, d'origine anglaise ou irlandaise pour la plupart, ont commencé à défricher les grandes forêts qui couvrent le territoire de l'Indiana. Les *back-woodsmen* n'apparaissent dans les villes que quand leurs affaires les y appellent. Dans ces occasions, le whiskey, qu'ils aiment de passion, coule à grands flots, ce qui rend le retour fort difficile. Comme l'Indien de la prairie, les *back-woodsmen* sont excellents cavaliers; leurs femmes elles-mêmes sont d'intrépides amazones. Il n'est pas rare de voir une famille entière revenir de la ville montée sur le même cheval. Le costume des *back-woodsmen* n'a rien de caractéristique ; c'est un composé ridicule de toutes les modes des villes anglaises, qui produit un contraste fort bizarre au fond de ces bois retirés. Souvent, quand viennent les journées brumeuses de l'automne, l'ennui les saisit dans leurs solitudes, qu'ils abandonnent pour le cabaret de la ville la plus voisine. Si quelques-uns d'entre eux observent le dimanche, c'est en se livrant à toute espèce de jeux bruyants et en s'enivrant un peu plus que de coutume; mais la plupart d'entre eux continuent ce jour-là à vaquer à leurs occupations. Les seuls jours fériés sont les jours d'élection. Qu'il s'agisse de choisir un président, un gouverneur ou un simple magistrat municipal, aucun d'eux ne manque à l'appel et ne voudrait pour rien au monde renoncer à la part de souveraineté que lui confère l'élection. Ils lisent d'ordinaire assidûment les gazettes, se croient de grands politiques, et pour eux l'homme d'état est moins celui qui fait les lois ou qui les applique que celui qui fait les législateurs. Tant que dure l'élection, leurs troupes remplissent la ville. Pendant que leurs chevaux, attachés à la porte des auberges, restent des journées entières exposés à la pluie ou à la neige, les cabarets à whiskey retentissent de leurs bruyantes conversations. Chaque électeur exalte à haute voix son candidat, dont ses adversaires discutent les qualités. La discussion amène nécessairement la dispute, et souvent des rixes tumultueuses où les coups de poing et les coups de bâton remplacent les coups d'épée des diètes polonaises.

L'Ohio, à Mount-Vernon, est plus large que le Rhin; il coule entre deux rideaux d'épaisses forêts qui, à l'horizon, se perdent dans des vapeurs bleuâtres, et sur les premiers plans se réfléchissent dans le magnifique miroir des eaux du fleuve, que sillonnent les roues de nombreux pyroscaphes. C'est à bord de l'un de ces bâtiments que monta le prince Maximilien pour descendre l'Ohio et se rendre à Saint-Louis en remontant le Mississipi. Ces deux grandes rivières, à leur confluent, sont d'égale largeur. Leurs rives, couvertes de forêts à demi renversées par les tempêtes et la crue des eaux, présentent un spectacle fort agreste. Des plantes rampantes s'enroulent autour des arbres couchés comme le fil autour d'un fuseau. Ces arbres renversés encombrent le lit des deux fleuves au point que dans certaines parties on ne peut voyager que de jour. Ces troncs arrêtés dans la vase s'appellent *snags*, et sont un des plus sérieux obstacles que présente la navigation de ces grandes rivières. Aussitôt qu'on est entré dans le Mississipi (1), les rives se couvrent de rideaux de grands peupliers. Tous ces arbres, d'une hauteur parfaitement égale, caractérisent les paysages du Mississipi et du Missouri inférieur, dont la civilisation n'a fait que modifier la physionomie sauvage et magnifique. Des

(1) *Missi*, grand ; *sibi* ou *sipi*, fleuve.

rochers de forme singulière alternent avec les forêts, et les villages, les établissements (*settlemens*), n'apparaissent qu'à d'assez grands intervalles.

Aux approches de Saint-Louis, le pays se dépouille et perd son caractère pittoresque. Centre du commerce de l'Ohio, du Mississipi et du Missouri, cette ville est en progrès et tend nécessairement à acquérir une grande importance. En 1764, ce n'était qu'un fort construit par les Français, à la limite du désert; en 1806, elle renfermait 2,000 habitants, aujourd'hui elle en compte 8,000, et sa population s'accroît rapidement chaque année. C'est à Saint-Louis que se trouve le bureau des affaires indiennes de l'ouest. Lorsque le prince Maximilien de Wied-Neuwied s'y arrêta, le directeur de cet établissement était le célèbre Clarke, qui, dans les années 1804 et 1805, fit, d'après les ordres du président Jefferson, et en compagnie du capitaine Lewis, un voyage à l'embouchure de la Colombia, ou Orégon, traversant le continent américain sur une étendue de quatre mille cent trente-trois milles, remontant le Missouri jusqu'à ses sources, et franchissant le premier la chaîne des Montagnes Rocheuses. Le général Clarke accueillit avec la plus franche hospitalité le prince voyageur, et l'engagea, peu de jours après son arrivée, à assister aux conférences qu'il devait avoir avec les députations des Indiens *Sakis* et *Fox*. Ces députés venaient intercéder en faveur du grand chef *Black Hawk*, le Faucon Noir, alors détenu dans les casernes de Jefferson près de Saint-Louis. Mais laissons parler le prince Wied-Neuwied : « On avait logé ces Indiens dans un grand magasin situé non loin du port; nous nous y rendîmes sur-le-champ. Le peuple s'y était rassemblé en foule, et nous reconnûmes de loin, au milieu des curieux, ces étranges figures basanées enveloppées dans des couvertures de laine, rouges, blanches ou vertes. Leur premier aspect, qui me causa une assez grande surprise, me convainquit immédiatement qu'ils étaient alliés de près aux Brésiliens, et je les tiens par conséquent pour être absolument de la même race. Ce sont des hommes forts, bien faits, d'une taille généralement au-dessus de la moyenne, musculeux et charnus. Leur physionomie est expressive; ils ont les traits fortement marqués, les pommettes saillantes, les côtés de la mâchoire inférieure larges et anguleux, les yeux noirs, vifs, pleins de feu, et l'angle intérieur un peu rabaissé, surtout dans la jeunesse, mais moins toutefois que chez les Brésiliens. Une de ces conférences eut lieu dans la maison du général Clarke. Les Indiens, qui étaient au nombre d'environ trente, s'étaient parés et peints de leur mieux. Leurs chefs étaient assis ensemble sur la droite; leur maintien était grave et solennel; le général leur fit d'abord dire par l'interprète pour quel motif il les avait rassemblés dans ce lieu; après quoi leur chef Kiokuck se leva, tenant le calumet de la main gauche, et faisant de la droite des gestes appropriés à ses pensées; il parla à très-haute voix, par sentences entrecoupées et qu'interrompaient de courtes pauses. Le général Clarke nous avait présentés aux Indiens en disant que nous étions venus de fort loin, par delà les mers, pour les voir, et toute l'assemblée indienne exprima sa satisfaction par le cri prolongé de : *Hé! ché!* Avant et après la séance, tous les Indiens défilèrent devant nous, et chacun d'eux nous tendit la main droite en nous regardant fixement dans les yeux; ils se retirèrent après cela, ayant leurs chefs à leur tête. »

A la suite de ces conférences, le Faucon Noir fut mis en liberté. Dans sa captivité, il n'était pas resté entièrement oisif. Comme tous les grands hommes du siècle, il éprouva le besoin d'écrire ses mémoires. En 1834, une auto-biographie du guerrier indien, dictée par lui-même à l'interprète Antoine Leclair, a été publiée

à Boston sous ce titre : *The Life of Mal-ka-tai-me-she-kia-kiak or Black Hawk dictated by Himself.* Nous ne citerons qu'un seul passage de ce livre extrêmement curieux, c'est celui où le guerrier indien raconte son premier exploit. Il avait alors seize ans. « Comme je me tenais auprès de mon père, je le vis tuer son antagoniste et enlever le scalp de sa tête. Cet exemple me remplit d'une ardeur singulière. Je me jetai en fureur sur un autre ennemi, je le couchai à terre d'un coup de tomahawk, je le traversai de part en part d'un coup de lance, j'enlevai son scalp et je retournai triomphant auprès de mon père. Il ne me dit rien, mais il parut content. » Ce dernier trait est bien indien.

Le voyageur qui se propose de visiter l'intérieur des régions occidentales de l'Amérique du Nord doit, ou remonter le Missouri, celle des rivières du pays qui est navigable sur la plus grande étendue de son cours, c'est-à-dire jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, et qu'on peut regarder comme le seul chemin praticable ouvert vers l'ouest aux entreprises de la civilisation, ou bien il doit se joindre aux caravanes qui se rendent à Santa-Fé, à travers les prairies de l'Arkansas et du Bojo. Cette dernière route embrasse une bien moins grande étendue de pays, mais elle est de beaucoup la plus pénible. Des difficultés de toute espèce attendent le voyageur, qui ne peut ni se livrer aux observations qui sont l'objet de ses explorations, ni réunir aucune collection d'histoire naturelle de quelque importance. En lutte continuelle avec les tribus indiennes, dont il traverse le territoire, il ne rencontre ces hommes singuliers que les armes à la main, et ne peut acquérir qu'une connaissance très-imparfaite de leurs mœurs. Le cours du Missouri est, au contraire, une sorte de terrain neutre, où l'Européen et l'Indien viennent conclure leurs échanges et se rencontrent sans se combattre. Quelques petits forts, jetés à d'immenses intervalles sur les rives de cette grande rivière, plutôt comme des comptoirs et des lieux de refuge que comme des établissements capables de contenir les populations hostiles, permettent au voyageur de prendre un peu de repos après de longues fatigues, et de rassembler des collections en lieu sûr. C'est là qu'il se trouve, en outre, dans de continuels rapports avec l'Indien, dont les tribus se groupent, à certaines époques, aux environs de ces établissements, qu'elles ne visitent habituellement que comme amies. Le prince Maximilien se décida donc à suivre cette dernière route et à remonter le Missouri. Il s'aboucha avec les directeurs de la compagnie américaine des pelleteries de Saint-Louis, et il obtint facilement le passage sur l'un des bateaux à vapeur qui remontent annuellement le Missouri jusqu'au Fort-Union.

La compagnie américaine des pelleteries, maîtresse autrefois du commerce de toute la contrée de l'Amérique septentrionale, a vu diminuer peu à peu ses relations commerciales. Battue sur l'Orégon par une compagnie rivale, malgré les expéditions de M. Astor de New-York et son établissement à l'embouchure du fleuve Colombia, elle lutte sur les limites nord du Missouri et des Montagnes Rocheuses avec la compagnie anglaise du nord-ouest, réunie à celle de la baie d'Hudson, qui font de grands sacrifices pour séduire les tribus indiennes et attirer à elles tout le commerce d'échange. Jusqu'à ce jour, la compagnie américaine a soutenu la lutte avec avantage sur ce dernier point. Ses forts servent de points de ralliement aux diverses tribus du centre de l'Amérique du Nord ; ses employés et ses agents entretiennent avec elles, et souvent au prix de leur vie, des relations non interrompues. Mais ce qui assure la prépondérance de la compagnie américaine, c'est la navigation du Missouri, que ses bateaux à vapeur remontent jusqu'au Fort-

Union, au confluent de la rivière *Yellow-Stone* (la Roche-Jaune), c'est-à-dire sur une étendue de près de 2,000 milles, et qui est praticable pour les bateaux plats appelés *keelboats* jusqu'au fort Mackenzie, à peu de distance des Montagnes Rocheuses. Le prince Maximilien avait obtenu un passage sur un des pyroscaphes de la compagnie, qui s'appelait le *Yellow-Stone,* par l'entremise de M. Pierre Chouteau, qui dirige les affaires de la compagnie à Saint-Louis, et de M. Mackenzie, qui réside sur le haut Missouri. Ce dernier se proposait de se rendre par le même pyroscaphe au Fort-Union, à l'embouchure du Yellow-Stone.

L'équipage du *Yellow-Stone* se composait de cent personnes environ, quand il partit de Saint-Louis, le 10 avril, pour remonter le Missouri. Un grand nombre de passagers étaient des engagés de la compagnie de pelleteries. Ces engagés, la plupart originaires du Canada, sont armés jusqu'aux dents et forment une race d'hommes vigoureux, résolus et à demi sauvages. C'est la transition des *backwoodsmen* aux races aborigènes. Accoutumés aux privations, ils savent au besoin vivre en compagnie de l'Indien, couchant comme lui sur la dure et ne vivant que du produit de leur chasse. Ils portent à la ceinture un large couteau, comme les guerriers indigènes; ils ont comme eux le sac à plomb et le cornet à poudre attachés par-dessus l'épaule à une courroie, et ne quittent jamais leur fusil. Leurs mœurs participent de la férocité des mœurs indiennes. Un des engagés embarqués sur le *Yellow-Stone* portait à sa ceinture le *scalp* ou la peau du crâne d'un Indien *Pied-Noir* qu'il avait tué d'un coup de fusil et scalpé de sa propre main. Au moment du départ, ces engagés et les gens de l'équipage, échauffés par de copieuses libations de whiskey, firent un feu roulant de leurs fusils, qu'ils renouvelèrent quand le bâtiment quitta le Mississipi pour remonter les eaux jaunes du Missouri, dont le cours est bien autrement considérable, et qui cependant, au-dessous du confluent des deux rivières, perd à la fois son caractère et son nom. Les bords de cette grande rivière présentent une suite de tableaux singulièrement sauvages. Ses rives, sur lesquelles pendent des forêts ou des rochers de forme bizarre, sont dégradées par l'action des débordements. Les troncs d'arbres, déracinés et entraînés par les eaux, s'accumulent sur les bas-fonds et obstruent le cours du fleuve, qu'on ne peut remonter qu'avec les plus grandes précautions. Ces bois flottés, entassés sur ces rives vaseuses, forment des tours, des cavernes, et donnent un caractère d'extrême désolation à ces rivières de l'Amérique septentrionale. La crue du Missouri a lieu en juin; la rivière coule alors avec un grand murmure et une rapidité effrayante. Ses bords, rongés par les eaux, s'abîment, entraînant avec eux des arbres énormes qui tombent dans le fleuve, dont ils descendent impétueusement le courant. Tout dans le paysage a un aspect sauvage et primitif. Les plantes rampantes enveloppent les troncs renversés que les eaux n'ont pas emportés; des cygnes, des oies sauvages et des grues volent par bandes; des vautours planent dans les airs, et d'innombrables troupes de perroquets sont perchées sur les taillis et les hautes tiges de maïs.

Au-dessous du confluent du Missouri et de la rivière Kansas sont situés le Fort-Osage et la petite ville de Lexington, aux environs desquels commencent ces longs espaces découverts appelés les *prairies.* Les prairies des environs de Lexington étaient habitées, il y a trente ans, par les Indiens Osages (Wasaj); quelques chasseurs français y avaient seuls dressé leurs cabanes. Aujourd'hui les débris de la tribu des Osages ont été repoussés dans les prairies de l'Arkansas, et les limites des états de l'Union et du territoire libre des Indiens ont été reportées au confluent

des deux rivières. Là sont situés les derniers cantonnements américains destinés à *protéger* la frontière indienne. Quatre compagnies du 6e régiment de ligne, fortes d'environ cent vingt hommes, et cent *rangers* ou soldats de milice, armés, montés et exercés à la guerre indienne, composent le poste militaire de Leavenworth, et suffisent pour tenir en respect les peuplades indigènes de l'ouest. Un poste de douane, établi dans les mêmes cantonnements, visite avec soin les bateaux à vapeur qui remontent le fleuve pour veiller à ce qu'ils ne transportent pas d'eau-de-vie, l'importation de cette liqueur sur le territoire indien étant sévèrement interdite. La prohibition ne peut toutefois s'exercer que sur de grandes quantités; il y a plus, elle est en quelque sorte illusoire; des colons qui ont pénétré à 15 ou 16 milles dans l'intérieur du territoire indien préparent du whiskey et le vendent à très-bas prix : aussi les tribus voisines des frontières trouvent-elles facilement à s'en procurer et en font-elles le plus déplorable abus. Le second jour de l'entrée du pyroscaphe sur les terres des Indiens, les voyageurs furent témoins d'une de ces scènes étranges auxquelles l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses donne souvent naissance. Des Indiens Ayoways avaient fait une incursion sur le territoire de leurs voisins, les Omahas; ils avaient égorgé six personnes et enlevé une femme et son enfant qu'ils avaient mis en vente. Le major Dougherty, chef de l'agence des tribus des Omahas et des Ayoways et chargé d'une sorte de police officieuse sur ces peuplades, débarqua sur-le-champ pour recueillir du moins les prisonniers. M. Bodmer et le major Beau l'accompagnaient. Ils trouvèrent tous ces Indiens ivres, leurs prisonniers étaient dans le même état et l'on n'en put rien tirer. Les Ayoways avaient troqué leurs couvertures de laine contre de l'eau-de-vie dont ils s'étaient gorgés, sûrs de cette façon d'échapper aux reproches qu'on pourrait leur faire.

Les premières tribus indiennes que les voyageurs rencontrèrent furent celles des Indiens Omahas, Otos et Puncas. Les tentatives de colonisation faites dans le district des Omahas n'ont pas été heureuses. Le fort de *Council-Bluffs*, qu'on y avait établi en 1819 et qui pouvait contenir un millier d'hommes, a été abandonné, et ses ruines servent d'habitation à des amas de serpents à sonnettes. Le scorbut enleva dans un seul hiver 300 hommes de la garnison de ce poste militaire. C'est à peu de distance de ce fort ruiné que se trouve le poste de commerce ou comptoir, dirigé par M. Chabanné, agent de la compagnie américaine des pelleteries, qui jouit d'une certaine influence sur les Indiens du voisinage, les plus laids, les plus lâches et les plus indolents de tous ceux du Missouri.

La tribu des Omahas donna une fête aux voyageurs, qui les intéressa singulièrement, et qui avait du moins le mérite de la nouveauté. Vingt Omahas, dirigés par un coryphée d'une stature colossale, portant sur la tête un de ces immenses panaches qui traînent jusqu'à terre, et tenant à la main un arc et des flèches, vinrent exécuter une de leurs danses nationales sous le balcon du comptoir. Les danseurs, réglant leurs mouvements sur le bruit du tambour, secouaient leurs armes en mesure et agitaient leurs massues garnies de sonnettes, tandis que toute la compagnie, dont la plupart des membres étaient peints en blanc, chantait : *Haï ! haï ! haï!* ou bien : *hé! hé! hé!* interrompant de temps en temps son chant par une grande acclamation. La danse consistait à pencher le corps en avant et à sauter en l'air avec les pieds joints, sans pourtant s'éloigner beaucoup de terre; la sueur inondait le front des danseurs. Ils ne s'arrêtèrent toutefois que lorsqu'on eut jeté par terre, devant eux, un paquet de tiges de tabac, présent accoutumé dans ces

occasions. Le spectacle de cette danse, exécutée par une magnifique soirée, sur les bords du Missouri, était des plus intéressants. Un clair de lune resplendissant illuminait ces vastes solitudes, dont les jeux bruyants de l'Indien et les cris du *tette-chèvre* interrompaient seuls le silence.

M. Washington Irving, dans les conclusions du curieux ouvrage qu'il a publié sous le titre d'*Astoria*, reconnaissant sans doute combien la colonisation du territoire de l'ouest offrait de difficultés, propose d'établir à travers ces vastes contrées une grande route commerciale qui franchirait les Montagnes Rocheuses, et qui relierait au territoire de l'Union l'Orégon et les rives de l'Océan Pacifique. Cette route, qu'il proclame comme la plus directe entre l'Europe et la Chine, serait défendue par une ligne de postes fortifiés, commandant le cours des fleuves, les passages et les défilés des montagnes, et se protégeant mutuellement. Si la route de M. Washington Irving est un jour ouverte, nous doutons qu'elle soit jamais très-fréquentée, surtout par les commerçants européens qui se rendent en Chine. Toujours est-il que plusieurs des forts qui pourraient la défendre existent dès à présent. A partir des limites du territoire des Indiens libres jusqu'aux cataractes du Missouri, c'est-à-dire sur un espace de plus de 1,500 milles, six de ces forts ont été en effet successivement construits sur les rives du Missouri. Le camp de Leavenworth et les forts Lookout, Pierre, Clarke, Union et Mackenzie, seront peut-être un jour les principales stations de la grande route commerciale de M. Washington Irving. Nous verrons tout à l'heure quelle est aujourd'hui la nature et l'importance de chacun de ces établissements.

Du camp de Leavenworth au fort Lookout, la distance est d'environ 450 milles. Quatre grandes tribus se partagent cette partie des prairies de l'ouest, les Otos, les Omahas, les Puncas et les Dacotas. Les Omahas, avec lesquels nous avons déjà fait connaissance, sont, après les Dacotas, la plus importante de ces tribus. A mi-chemin du camp de Leavenworth au fort Lookout, et au centre du district des Omahas, s'élève sur le sommet d'une colline qui domine le fleuve un *tumulus* de forme conique, où l'un des plus fameux chefs du pays, *Wha-Schinga-Sabas*, l'Oiseau-Noir, a été enterré. Ce chef, dévoué aux blancs, passait pour sorcier et régnait par la terreur. L'arsenic, qu'il employait d'une façon mystérieuse et terrible, était son unique sortilége. Au moyen de doses habilement préparées, il se débarrassait à temps de tout rival et de tout ennemi. Enlevé, avec une partie de sa tribu, par une de ces terribles épidémies de petite-vérole qui déciment les populations indiennes, on l'enterra debout, sur un mulet vivant, au sommet d'un monticule de verdure, le visage tourné vers la terre des blancs, ainsi qu'il en avait donné l'ordre. Wha-Schinga-Sabas était tellement craint des siens, qu'on n'osait le réveiller quand il dormait : on le chatouillait sous le nez avec un brin d'herbe (1). Au delà de la tombe de *l'Oiseau-Noir* et à partir du confluent du Missouri et d'un de ses principaux affluents, la Rivière-Plate, le terrain perd de sa fertilité, et la végétation n'a plus la même vigueur que sur les rives du bas Missouri. La nature argileuse du sol, qui, lors des chaleurs de l'été, prend la dureté de la pierre, frappe de stérilité une partie de ces immenses prairies. Les troupeaux de bisons ne s'y montrent que durant l'hiver, quand la rigueur du froid les chasse des districts avoisinant les Montagnes Rocheuses.

Comme le *Yellow-Stone* arrivait à la hauteur du district des Indiens Puncas,

(1) Voyez, dans l'*Astoria* de Washington Irving, l'histoire de ce chef.

dont la tribu habite la contrée qui s'étend au sud du Missouri, au-dessus du confluent de cette rivière et de la rivière *Qui-Courre,* une troupe d'indigènes visita les voyageurs. Leur chef exprima le désir que leur grand-père (c'est ainsi qu'ils appellent le président des États-Unis) leur envoyât des instruments aratoires. « Dans cette occasion, la pose de l'orateur était belle. Il avait l'épaule et le bras droit nus, et gesticulait de la main. Sa noble figure avait beaucoup d'expression. » A Cedar-Island, sur les limites du territoire des Indiens Puncas et des Indiens Dacotas, les voyageurs rencontrèrent les premiers bisons, ainsi que des troupeaux d'antilopes. Des couches de houille commençaient aussi à se montrer par places, alternant avec le sable et l'argile des collines. Une de ces couches régnait sur les deux bords de la rivière, à la même hauteur. Elle s'étendait aussi loin que la vue portait, et pouvait être suivie sur un espace de plusieurs centaines de milles. Lors des incendies des prairies, ces houilles, qui sont à découvert, s'enflamment ; le feu s'étend souterrainement et dure souvent plusieurs années. D'ailleurs rien ne croît sur ces collines d'argile, dont les sommets semblent calcinés par la flamme, et ont la couleur et la dureté de la brique.

Sioux-Agency, ou fort *Lookout,* deuxième station du Missouri, où le *Yellow-Stone* s'arrête, est un poste de la compagnie américaine des pelleteries, agréablement situé sur une pelouse entourée de collines boisées, et derrière lesquelles s'étend la vaste prairie dans toute sa triste nudité. Dans les environs du fort, les Indiens Dacotas avaient dressé leurs tentes de cuir en forme de pains de sucre très-effilés. La tribu des Dacotas, les Sioux des Français, occupe sur les deux rives du Missouri un vaste territoire qui s'étend des Montagnes Noires, vers le sud, aux rives du Mississipi. Elle compte vingt et quelques mille âmes, possède deux à trois mille tentes, et peut mettre huit à dix mille hommes en campagne. Cette tribu est la plus nombreuse de celles de l'ouest après les Assiniboins, qui occupent le territoire limitrophe de la Nouvelle-Bretagne. Les Indiens Dacotas ont en général les os de la face plus saillants et les traits du visage moins agréables que les autres peuplades du Missouri. Ce sont des peuples chasseurs, suivant le gibier dans ses émigrations et couchant sous des tentes faciles à transporter. Deux de leurs tribus font exception à la règle et habitent des villages stables. L'une d'elles, les *Wahk-Pe-Kuteh,* confinée sur les rives du Mississipi, y cultive le maïs et d'autres plantes qui servent à sa nourriture. Les Indiens Dacotas possèdent un grand nombre de chevaux et de chiens qu'ils mangent volontiers. Ces Indiens passaient autrefois pour être très-dangereux. Bradbury les appelle *blood thirsty savages,* des sauvages qui ont soif de sang ; mais aujourd'hui, à l'exception de la tribu des Yanktoans, ils vivent en bonne intelligence avec les blancs.

« Un des hommes les plus estimés parmi eux, et qui se montrait le plus dévoué aux blancs, était celui qu'on appelait *Big-Soldier,* le gros soldat (*Wahktégueli*) ; c'était un homme de haute taille et de bonne mine, ayant dix à onze pouces, mesure prussienne, âgé de soixante ans, avec un nez fortement aquilin et de grands yeux vifs... » M. Bodmer voulait, dès son arrivée, peindre le *Big-Soldier* en pied. Celui-ci se présenta en grande toilette, le visage peint en rouge avec du cinabre et de courtes raies noires parallèles sur les joues. Sur la tête, il portait des plumes d'oiseaux de proie, placées sans ordre ; c'étaient des trophées de ses exploits et notamment des ennemis qu'il avait tués... Ses oreilles étaient parées de longs cordons de grains de verre bleus, et sur sa poitrine pendait, à un cordon passé autour du cou, la grande médaille d'argent des États-Unis. A la main, il tenait son

tomahawk ou hache d'armes. Il paraissait très-flatté de servir de modèle à M. Bodmer, et il garda pendant toute la journée la position qui lui avait été indiquée, ce qui est en général fort difficile pour les Indiens.

Le fort Pierre, troisième station du Missouri, est situé à quelques journées seulement du fort Lookout, au confluent du grand et du petit Missouri. C'est un des établissements les plus considérables de la compagnie des pelleteries. Au moment du passage du prince Maximilien, il renfermait pour 80,000 dollars (450,000 fr.) en marchandises, sans compter les sommes reçues en échange des Indiens. Au delà de ce fort, construit au centre du district des Indiens Dacotas, la physionomie du pays se modifie profondément. De tous côtés se dressent des monticules à pans aigus et verticaux, à travers lesquels le fleuve a peine à se frayer un passage ; puis ces monticules font place à des collines de forme conique et aux sommets arrondis. En examinant ces collines isolément, on reconnaît dans chacune d'elles un petit volcan avec son cratère, ses laves et ses scories argileuses. Il est évident que ces monticules boueux ont été lancés de bas en haut par les feux souterrains dont toute cette contrée dénote l'action. Ces monticules, dénués de végétation, alternent avec des prairies également nues. Le bord des rivières est seul garni de taillis et de rares futaies qui renferment une quantité d'elks aux bois énormes, de loups blancs et de cabris, tandis que de grands troupeaux de bisons parcourent les prairies. C'est là que vivait naguère la puissante tribu des Indiens Aricaras, qui avait construit plusieurs villages, abandonnés aujourd'hui. Les habitants, hostiles aux blancs, ont fui leur vengeance et se sont enfoncés dans le désert, entre Saint-Louis et Santa-Fé. Le chef des Aricaras, lors de l'émigration, s'appelait *Starapat* (*la main pleine de sang*) ; les femmes de cette tribu étaient les plus belles du Missouri.

Dans les fragments de son *Voyage en Amérique,* et dans son poëme des *Natchez,* M. de Châteaubriand a vivement retracé quelques scènes de la vie indienne, dont il paraît n'avoir étudié que le côté pittoresque. L'imagination d'un grand poëte n'embellit qu'à la charge d'ennoblir ; elle relève le côté vulgaire des choses. Tout en laissant aux scènes de la vie sauvage leur énergique grandeur, l'illustre écrivain a rejeté dans l'ombre les teintes crues et discordantes, les détails prosaïques et grossiers, qui auraient pu nuire à l'effet peut-être un peu trop pompeux de ses tableaux. Washington Irving dans son *Astoria,* et le prince de Wied-Neuwied dans son intéressant voyage, sont restés plus fidèles à la vérité. Historiens et dessinateurs précis plutôt que poëtes, ils se sont bien gardés de négliger ces particularités vulgaires, mais intéressantes, qui, après tout, sont la vie. Tous deux ont dessiné le modèle qu'ils avaient sous les yeux, ils ne l'ont pas fait poser. Leurs tableaux sont donc, avant tout, des restitutions ; ils sont essentiellement vrais. Nous doutons qu'aucun écrit puisse mieux nous initier aux occupations et aux émotions si variées de la vie indienne que quelques-uns des chapitres de l'*Astoria* de Washington Irving. Sa description d'un village, Aricara, est un de ces tableaux complets auxquels rien ne manque, ni la couleur héroïque ni le trait familier. Washington Irving nous montre l'Indien dans toutes les situations de la vie. Infatigables dans leurs chasses, intrépides dans les combats, mais peut-être plus bruyants encore que braves, ces enfants de la nature sont, hormis ces deux occasions, d'une paresse qui passe toute croyance. Quand l'abondance et la paix leur permettent de rester au logis, tandis qu'ils sommeillent couchés à l'ombre, ou qu'accroupis sur les toits de terre de leurs cabanes ils causent de leurs chasses ou de leurs combats,

leurs femmes sont chargées de tous les travaux du ménage, et se livrent aux occupations les plus pénibles. Loin de se plaindre de leur lot, elles revendiquent le travail comme un droit. La plus grave injure qu'une de ces femmes puisse adresser à une autre dans leurs disputes, c'est de lui dire : — Malheureuse! j'ai vu ton mari qui portait du bois dans sa cabane pour allumer son feu ; où était donc son épouse, pour qu'il fût obligé de faire lui-même la femme!

Le récit de la première entrevue du prince de Wied-Neuwied avec un grand rassemblement d'Indiens aux environs des villages des Meunitarris rappelle les peintures les plus animées de Washington Irving. Le pyroscaphe aborda près d'un bois de saules, et le prince se trouva immédiatement entouré par une troupe nombreuse composée des Indiens les plus élégants des bords du Missouri. Les Meunitarris sont, sans contredit, les plus grands et les mieux faits de tous les Indiens qui vivent près de ce fleuve; sous ce rapport, ainsi que sous celui de l'élégance des costumes, il n'y a que les Indiens *Corbeaux* que l'on puisse leur comparer; peut-être même ces derniers les surpassent-ils pour le luxe des habits. Leurs visages étaient en général peints en rouge avec du cinabre, usage commun aux Américains du nord, aux Brésiliens et à d'autres peuples de l'Amérique méridionale; leurs cheveux retombaient sur leur dos, partagés en tresses ou en queues; ils portaient de longs cordons de grains de verre blancs ou azurés, entremêlés de coquilles de *dentalium,* et leur coiffure consistait en plumes fixées dans leurs cheveux. Leurs physionomies singulières trahissaient leur étonnement avec une remarquable mobilité d'expression. Tantôt c'était un regard froid et égaré, tantôt une curiosité sans bornes, tantôt une bonté naïve. La plupart de ces Indiens étaient nus jusqu'à la ceinture, et la belle peau brune de leurs bras était ornée d'éclatants bracelets de métal blanc. Ils tenaient à la main leur fusil, leur arc et leur tomahawk, et sur le dos ils portaient un carquois de peau de loutre, élégamment orné. Leurs *leggings* ou culottes de peau étaient garnies de mèches de cheveux des ennemis qu'ils avaient tués, ou bien de crins peints de différentes couleurs. Ces hommes beaux et forts faisaient connaître les sentiments dont ils étaient agités en riant et en montrant leurs dents d'ivoire, car les modes disgracieuses et contraires à la nature, ainsi que les costumes variés des hommes blancs, n'étaient que trop faits pour offrir matière à des remarques plaisantes, que les Indiens, tout simples qu'ils paraissent, formulaient d'une manière très-énergique et très-piquante. Ces sauvages avaient revêtu leurs plus beaux habits, et cherchaient à paraître dans tous leurs avantages. Des hommes de taille athlétique montaient des chevaux fougueux que le bruit de la machine du pyroscaphe effarouchait, mais qu'ils domptaient facilement à l'aide de petits fouets. Les voyageurs ne pouvaient se lasser de contempler ces grands et fiers cavaliers au visage peint en rouge, et qui ressemblaient beaucoup aux Circassiens. Ces sauvages dompteurs de chevaux portaient en sautoir le précieux collier de longues griffes d'ours. Leurs robes de bisons, peintes avec élégance, étaient retenues autour du corps par une courroie. La plupart montaient sans étriers, ce qui ne les empêchait pas d'être très-solidement assis; d'autres se servaient de selles qui ressemblaient au *bock* hongrois. Parmi les femmes qui faisaient partie de ce rassemblement, il en était quelques-unes de fort jolies, dont les yeux noirs, pleins de feu, brillaient comme des éclairs dans leur visage rouge. On a souvent comparé ces tribus indiennes aux peuplades grecques contemporaines de la guerre de Troie. La solennité dans les conseils et la férocité dans les combats, l'exaltation de certains sentiments généreux, l'hé-

roïsme sauvage entretenu par cette guerre perpétuelle, propre à l'état de nature dans lequel vivent ces tribus, constituent seuls une analogie peu frappante, que le trait le plus distinctif du caractère indien, l'enfantillage, suffit d'ailleurs pour détruire. Ces fiers guerriers, ces discoureurs sentencieux sont, avant tout, de grands enfants qu'un rien distrait, préoccupe ou amuse. Ils ont tous les vices et toutes les fantaisies du premier âge, et s'ils sont cruels, vindicatifs et colères, c'est qu'à l'exemple du méchant de Hobbes, ce sont des *enfants robustes.*

On voit, par ces curieux détails, l'intérêt qui s'attache à la relation du prince voyageur. L'ouvrage de M. Washington Irving, qui contient le récit des premiers voyages entrepris vers l'ouest à travers l'immense continent américain, soit par Clarke et Lewis, soit plus tard par MM. Hunt, Bradbury et Nuttall, a tout le charme d'un roman. L'expédition du major Long aux Montagnes Rocheuses et le voyage du prince de Wied-Neuwied complètent heureusement ces curieuses explorations. Le major Long a pu pénétrer au cœur de la grande chaîne centrale qui continue à travers l'Amérique septentrionale les Cordillères et les Andes; il a vu plus de pays que le prince, mais ses observations portent sur moins d'objets et sont plus superficielles. Les montagnes qu'il a visitées, comme toutes celles du continent américain, ne présentent pas une chaîne régulière et uniforme, et quoique leurs cimes dépassent souvent la limite des neiges éternelles et atteignent à une hauteur de onze à douze mille pieds, elles ne paraissent pas d'une élévation extraordinaire. C'est que chacun des petits groupes ou des pics détachés qui composent ce système s'élèvent du milieu de hautes plaines étagées à plusieurs milliers de pieds au-dessus du niveau de l'Océan. L'aspect de ces sommités granitiques et de ces plaines formées par leurs détritus est singulièrement désolé; pas un arbre, pas un brin d'herbe n'égaie la teinte morne et plombée du sol, que dévorent pendant l'été les rayons d'un soleil de feu, et que pendant l'hiver la neige enveloppe d'une couche épaisse. Cette zone de désolation et de stérilité s'étend à plusieurs centaines de milles sur les deux versants nord et sud de la chaîne. Washington Irving appelle cette région le *grand désert américain.*

Nous ne voulons ni analyser le livre de M. Washington Irving, ni suivre le prince de Wied-Neuwied dans sa navigation de plus de mille lieues sur le Missouri. Il nous suffira d'indiquer ici les résultats principaux du voyage. Durant son excursion au cœur de cette vaste contrée, la moins peuplée de la terre, le prince a trouvé constamment de quoi occuper son observation. Les animaux, à défaut de l'homme, couvrent les bords de la grande rivière, qui, aux environs des villages des Meunitarris, à mille huit cent milles de son confluent avec le Mississipi, a encore un demi-mille de largeur. Les monstrueux bisons, les elks aux cornes rameuses, les cabris et les antilopes, réunis par grandes troupes, parcourent les prairies. Le castor ronge les bois du rivage pour en former sa demeure; les cygnes, les oies sauvages et une foule d'oiseaux aquatiques couvrent les eaux du fleuve. D'énormes amas de serpents remplissent les interstices des rochers et les cavités des collines qui dominent ses rives, et par moments, quand vient le soir, le grand ours noir (*grizzly bear*), l'ours gris et le loup blanc, apparaissent comme des fantômes sur la lisière des forêts.

Le *Yellow-Stone* avait quitté Saint-Louis depuis soixante-quinze jours, quand les voyageurs atteignirent le Fort-Union, la cinquième grande station du Missouri. Ce fort situé au-dessus du confluent du *Yellow-Stone-River* et du Missouri a été âti par M. Mackenzie dans l'automne de 1829. Cet établissement, le plus impor-

tant de la compagnie américaine des pelleteries, est le centre du commerce qui se fait avec les peuplades des Montagnes Rocheuses au moyen de deux postes avancés : le fort Cass, situé à deux cents milles plus haut sur le Yellow-Stone-River, et le fort Mackenzie, construit à six cent cinquante milles plus haut sur le Missouri. Le premier de ces forts sert à entretenir des relations avec les Indiens Corbeaux ; le fort Mackenzie met la compagnie en rapports directs avec les trois grandes tribus des Indiens Pieds-Noirs. Plus de cinq cents employés ou engagés sont entretenus dans ces forts du haut Missouri ; les uns, tels que les *engagés* ou *voyageurs*, servent de bateliers, de chasseurs, de colporteurs, et comme tels se mêlent aux Indiens, qu'ils vont chercher chez eux, et dont à la longue ils prennent les habitudes. Ce sont les plus utiles et les plus exposés des agents de la compagnie. Armés jusqu'aux dents, ils sont souvent obligés de combattre des partis d'Indiens hostiles, et il ne se passe pas de printemps qu'il n'en tombe un certain nombre sous les armes qu'eux-mêmes ont fournies à ces Indiens. Les rives du Missouri étant devenues moins giboyeuses, ils sont maintenant obligés de se hasarder davantage dans l'intérieur du pays, et de pousser leurs expéditions jusqu'au cœur des Montagnes Rocheuses, où souvent ils hivernent. Ils se retranchent alors dans de petits postes appelés *loghouses,* qui servent de points de ralliement aux Indiens qui y apportent les fourrures qu'ils ont recueillies. Lors du voyage du prince Maximilien, ces postes étaient au nombre de vingt-trois. La compagnie les fait ravitailler pendant l'été par des détachements bien armés, conduits par ses agents les plus résolus. Ils portent aux engagés stationnaires les marchandises, munitions, vêtements et piéges dont ils ont besoin, et rapportent les fourrures échangées (1).

La prairie aux environs du Fort-Union est interrompue vers le nord par une chaîne de collines d'argile et de grès arénacé aux sommets arrondis. Ces collines, nues comme la prairie, sont couvertes d'un gazon ras ou hérissées par places des touffes épineuses du *cactus ferox*. Les arbres d'apparence chétive ne se rencontrent que dans quelques ravins profonds ou au bord des rivières. Le climat aux environs du Fort-Union, ainsi que dans tout le haut Missouri, est très-variable et donne dans les extrêmes. L'hiver, souvent fort rude, se prolonge jusqu'en mai, puis viennent tout à coup des chaleurs excessives interrompues par des tempêtes et des coups de vents glacials. Ces bourrasques amènent la saison sèche, qui commence en juillet et dure jusqu'en octobre. La prairie, à cette époque, présente l'aspect d'un désert poudreux et nu. Les collines se nuancent de teintes roussâtres ; leur

(1) On peut juger de l'importance du commerce des pelleteries par le tableau de la quantité moyenne des peaux rapportées annuellement de l'intérieur, que nous extrayons de l'ouvrage du prince de Wied-Neuwied.

Les animaux dont on recueille les fourrures sont : le castor, fournissant environ 25,000 peaux ; — la loutre, 200 à 300 peaux ; — le bison, de 40,000 à 50,000 peaux ; — le *fisher* (*mustela canadensis*), 500 à 600 peaux ; — la martre, même nombre ; — le lynx du nord (*felis canadensis*), de 1,000 à 2,000 peaux ; — le lynx du midi (*felis fulva*), même nombre ; — le *renard fauve*, 2,000 peaux ; — le renard argenté, 20 à 30 peaux ; — le *cross fox* (*canis decussatus*), de 200 à 300 peaux ; — le vison, (*mustela vison*) environ 2,000 peaux ; — le rat musqué (*ondathra*), de 1,000 à 100,000 peaux (d'après le capitaine Back, on importe à Londres un demi-million de ces peaux tous les ans, cet animal étant répandu et fort nombreux jusqu'aux bords de la mer Glaciale) ; — enfin les cerfs (*cervus virginianus et macrotis*) de 20,000 à 30,000 peaux. — Les peaux d'elk (*cervus canadensis*) et les peaux de loups sont les moins estimées ; on ne s'en sert que pour des usages locaux.

sol d'argile, d'un gris-bleu, prend la dureté de la pierre et ne se laisse entamer que par les racines du cactus ou de quelques arbustes épineux. Les ruisseaux tarissent ; le Missouri lui-même ne présente plus qu'un mince volume d'eau qui suffit à peine à porter les bateaux plats appelés *keelboath*. Les troupeaux de bisons, qui galopent à travers la prairie cherchant un peu d'herbe fraîche, soulèvent d'énormes nuages de poussière, et ne tardent pas à s'enfoncer vers le nord. A la fin de la saison sèche, tout semble frappé de mort et de stérilité.

L'hiver sévit avec la même rigueur. Dès le milieu d'octobre, la campagne se couvre de neige, et vers le commencement de décembre le thermomètre descend à 10 et 12 degrés au-dessous du point de congélation. En janvier il tombe à 25 et même à 30 degrés Réaumur. Ces froids excessifs sont d'ordinaire accompagnés d'ouragans de neige que le vent soulève au point de remplir l'atmosphère et d'amener une complète obscurité. Si l'air est calme, le froid est plus terrible encore. L'horizon paraît trouble et comme vaporeux ; l'air, qui semble composé de particules solides et brillantes, se remplit d'iris et de parhélies ; l'eau des chutes et des cascades, que la gelée ne peut solidifier, fume comme si elle était chaude. La neige durcie se brise et rend un son clair. Les Indiens appellent le mois de janvier le mois des sept nuits froides. S'ils ont fait bonne chasse et que les vivres soient abondants, ils passent des journées entières couchés sous leurs tentes, enveloppés de fourrures et de couvertures. Si les vivres manquent, ils se mettent courageusement en campagne, chassant, en compagnie de leurs femmes, les cerfs et les bisons; à défaut de gibier, ils mangent leurs chiens. Dans ces chasses d'hiver, obligés parfois de passer les nuits dans la forêt, par une température de 30 degrés Réaumur au-dessous de zéro, les moins valides succombent, et les plus robustes reviennent souvent avec un membre gelé. Quant aux animaux, ils se cachent et disparaissent absolument. Les corbeaux seuls, d'ordinaire si sauvages, se montrent aux environs des habitations et se laissent approcher.

Les grandes sécheresses d'été et les froids rigoureux de l'hiver frappent donc de stérilité le sol de ce grand plateau central de l'Amérique du Nord. Ces causes, jointes à la rareté du bois, pour peu qu'on s'éloigne des rivières, mettront toujours obstacle au défrichement et à la colonisation des prairies par les blancs. Si dans certaines localités l'argile et le sable se recouvrent d'une couche de terre végétale de plusieurs pieds d'épaisseur, les vents violents et presque continuels dessèchent ce sol fertile et enlèvent le peu d'humidité qu'y répandent des pluies et des rosées insuffisantes. Le fumier qu'on dépose sur ces terres se réduit, comme elles, en poussière, et ne tarde pas à être emporté par le vent. Quelques tribus indiennes, comme les Mandans et les Meunitarris, s'adonnent, il est vrai, à la culture, et récoltent d'assez beaux maïs. C'est que leurs champs sont placés sur le bord des rivières, dans des endroits abrités par des hauteurs; et d'ailleurs, ces cultivateurs sont si peu nombreux, qu'ils n'ont pas besoin d'une grande étendue de terres arables ; mais que les établissements des blancs se dirigent de ce côté, ce serait tout autre chose : les terres susceptibles de produire manqueraient aussitôt. L'espace intermédiaire entre cette dernière zone des prairies et les Montagnes Rocheuses, et qui est aujourd'hui occupé par les tribus errantes des Assiniboins et des Indiens *Pieds-Noirs, Gros-Ventres* et *Corbeaux*, semble également, par sa seule configuration, repousser toute tentative de colonisation. L'argile et le sable font place à la craie, au grès et aux schistes. De tous côtés se dressent des collines et de hautes montagnes aux formes les plus singulières. Les cimes de ces montagnes

figurent des châteaux, des tables, des colonnades, des buffets d'orgues avec leurs tuyaux, des clochetons, des boules ou des cornes recourbées; parfois, évidées par les pluies, elles présentent des portiques, ou se dressent plus étroites à la base qu'au sommet, comme autant d'énormes champignons; souvent même elles se découpent plus étrangement encore. Le voyageur compare ces rocs suspendus et bizarrement déchirés au glacier des Bossons, dans la vallée de Chamouni. A partir du défilé des *Châteaux blancs,* cette contrée prend le nom caractéristique de pays des *mauvaises terres.* Le bighorn, espèce de mouton sauvage, et le corbeau vivent seuls dans ces montagnes escarpées que l'Indien évite, et à travers lesquelles le Missouri a peine à se frayer un passage.

C'est de l'autre côté de ces collines, premier chaînon des Montagnes Rocheuses, et à la sortie de l'étrange défilé des *Stone wals*, où la formation du grès blanc affecte les formes les plus extraordinaires, qu'est situé le fort Mackenzie, dernier établissement vers l'ouest de la compagnie américaine. Ce fort, que M. Michel fonda en 1832 dans une étroite prairie, à une journée des chutes du Missouri et à cent milles environ de la grande chaîne des Montagnes Rocheuses, sert d'entrepôt au commerce des pelleteries avec les Indiens Pieds-Noirs, Gros-Ventres, Assiniboins, Sassis et Koutanés. Ces dernières tribus habitent par delà les sources du Maria-River, sur l'autre versant des Montagnes Rocheuses. Tandis qu'à la suite d'un traité conclu avec les tribus du haut Missouri on construisait le fort Mackenzie, 10 à 12.000 de ces Indiens bloquaient le *keelboath* où l'expédition se retirait chaque soir. Ce fort est le plus exposé de ces établissements formés par les blancs, où la cupidité de l'Européen est en lutte perpétuelle avec le caractère perfide, rapace et sanguinaire de l'Indien.

Pendant son séjour au fort Mackenzie, le prince de Wied-Neuwied vit éclater une de ces petites guerres de tribus à tribus. Une troupe de 600 guerriers assiniboins attaqua, sous les piquets du fort, un parti d'Indiens Pieckaus qui s'y était réfugié. Les engagés et les Européens habitants du fort furent obligés d'intervenir et de se mêler aux combattants, car les Pieckaus étaient les alliés des blancs. L'action fut vive, mais peu sanglante, et l'on pourrait inférer du récit du voyageur, ou que cette réputation de singulière bravoure que l'on a faite aux Indiens est tout à fait usurpée, ou qu'en fait de courage ils sont très-journaliers. Ces combats présentent d'ailleurs un spectacle des plus pittoresques, et qui nous reporte aux temps héroïques. Cavaliers et fantassins, groupés confusément, combattent sans ordre, s'apostrophant comme les héros d'Homère, poussant d'effroyables cris et tiraillant à de grandes distances. Pour peu qu'un parti soit plus nombreux et fasse mine de se porter en avant, ses adversaires se replient aussitôt, emportant les morts et les blessés. Il est rare, à moins de surprise, que le combat ait lieu corps à corps. Les cavaliers sont chargés de toutes sortes d'armes et d'ornements. Ils portent l'arc et le carquois sur le dos, le bouclier au bras, et tiennent à la main leur fusil et leur tomahawk. Ils se couvrent la tête de plumes d'aigles noires ou blanches, et laissent retomber en arrière et pendre jusqu'à terre de magnifiques panaches. Afin d'avoir une entière liberté de mouvements, ils gardent le haut du corps nu, sauf un baudrier de peau de loup passé en sautoir. Assis sur des housses de peaux de panthères doublées d'écarlate, ils lancent au galop leurs chevaux couverts d'écume, qu'ils dirigent plutôt avec le fouet qu'avec la bride. La prairie couverte de ces sauvages combattants présente le spectacle le plus frappant et le plus original.

La guerre soudaine qui venait d'éclater entre les tribus qui occupaient tout le

territoire compris entre le fort Mackenzie et les Montagnes Rocheuses en rendait l'accès fort difficile. Un parti d'Indiens hostiles, campé dans la direction des chutes du Missouri, fermait, de ce côté, la route des montagnes. Le prince de Wied-Neuwied se vit donc contraint de renoncer au projet qu'il avait formé de passer l'hiver au cœur de la grande chaîne des Montagnes Rocheuses. C'eût été s'exposer à d'excessives fatigues et à une mort presque certaine, car, une fois échappé aux Indiens Assiniboins, on devait tôt ou tard rencontrer les partis d'Indiens *du sang* qui couraient le pays entre les trois sources du Missouri, et qui sont en état de guerre perpétuelle avec les blancs, dont ils estiment les *scalps* avant tout. L'année précédente, ces Indiens avaient tué cinquante-six blancs, traqueurs de castor ou chasseurs isolés; ils en avaient tué jusqu'à quatre-vingts dans une saison; cette année, plusieurs engagés avaient déjà succombé sous leurs coups. Le prince Maximilien se décida donc à ne pas pousser plus loin et à redescendre le Missouri. Le froid commençait à sévir quand il arriva au fort Clarke, quatrième station du Missouri, où il s'arrêta pour passer l'hiver. Cette saison, sur le haut Missouri, est, comme nous l'avons dit, fort rigoureuse. Dès le 16 décembre, le thermomètre de Réaumur tomba à 15 degrés au-dessous du point de congélation; l'eau gelait dans les chambres, près du feu, et le Missouri ne présentait plus qu'une masse de glaces. Dans le lit, on n'osait éloigner les mains du corps, de peur qu'elles ne gelassent. Les Indiens revenaient de leurs excursions à demi perclus, et l'on était obligé, pour les ranimer, de les coucher devant le feu, enveloppés de couvertures. Le 2 janvier, le thermomètre indiquait 25 degrés de froid, et le 21 janvier, 27 degrés. A la même époque, au Fort-Union, situé à quatre cents milles plus haut sur le Missouri, le thermomètre marqua 34 degrés au-dessous du point de congélation.

Ces froids excessifs et les privations de toute espèce altérèrent gravement la santé du prince Maximilien, qui fut sur le point de succomber sous les atteintes du scorbut. L'usage d'une espèce d'oignon (1) qu'on recueille dans la prairie le tira d'affaire. Si l'hiver avait été rude, le printemps fut précoce. Dès le 7 avril, le Missouri s'était débarrassé de ses glaces. Le 18 avril, le prince put continuer son voyage en descendant le fleuve. Cette année-là, les bisons avaient manqué dans les prairies du Missouri inférieur, et les tribus indiennes souffraient d'une affreuse disette. A son passage au fort Pierre, on régala le voyageur avec un chien indien qui avait coûté 12 dollars (60 francs). Ces hivers rigoureux, joints au manque de gibier, déciment les tribus indiennes. La dégoûtante avidité avec laquelle ces malheureux se gorgent de la chair à demi pourrie des bisons noyés, qu'au printemps le Missouri ramène sur ses glaces brisées, engendre des maladies contagieuses, qui, jointes aux épidémies de petite vérole, les enlèvent par milliers.

De retour à Cincinnati, le prince de Wied-Neuwied se rendit au lac Érié par le canal de l'Ohio. Il visita les chutes du Niagara, et gagna New-York par le canal Érié et le fleuve Hudson. Le 8 août 1834, il était de retour en Europe, après une absence de trois années, ayant parcouru dix mille milles anglais, ou quatre mille lieues de poste sur le continent américain.

Le prince de Wied-Neuwied consacre plusieurs chapitres de son ouvrage à décrire les mœurs, coutumes et religion des diverses tribus indiennes du Missouri. Ces mœurs sont héroïques quelquefois, mais toujours barbares. Les coutumes de ces tribus sont très-variées, surtout les coutumes qui naissent des préjugés. Leur

(1) *Allium reticulatum.*

religion n'est qu'un assemblage de superstitions grossières. Ils croient à l'existence d'une foule d'êtres surnaturels qui habitent les corps célestes; ils les adorent, les implorent, leur offrent des sacrifices, et s'imposent de longs jeunes et de cruelles pénitences pour se rendre ces esprits favorables. *Ohmahank-noumakchi*, le seigneur de la vie, *Numanck-machana*, le premier homme, *Ohmahank-ciké*, le vilain de la terre, *Ché héque*, le loup menteur des prairies, espèce de juif errant qui parcourt continuellement la terre sous le visage de l'homme; *Rokanka-tauïhanka*, l'habitant de l'étoile du jour (Vénus), sont les plus puissantes de ces divinités mystérieuses qu'adorent les tribus de l'ouest, et particulièrement les Mandans et les Meunitarris. Ils font aussi des offrandes au soleil, qu'ils regardent comme la demeure du seigneur de la vie, et à la lune, la demeure de la vieille qui ne meurt jamais, dont la puissance est également fort grande. Quelques-unes de ces superstitions sont vraiment poétiques. Les Mandans, par exemple, regardent les étoiles commes les âmes des hommes morts. Quand une femme met un enfant au monde, une étoile tombe du ciel sur la terre et anime l'enfant qui vient de naître; après la mort de l'enfant ou de l'homme, l'étoile retourne au ciel.

Les Indiens croient aux songes et aux maléfices : chose singulière, on retrouve chez certaines tribus du Missouri, les Mandans et les Meunitarris, par exemple, l'envoûtage, tel qu'il existait en Europe au xve siècle. Ces Indiens sont persuadés qu'une personne à qui l'on veut du mal doit infailliblement mourir, si on introduit une aiguille ou un piquant de porc-épic à l'endroit du cœur d'une figurine en bois ou en argile représentant cette personne.

Il existe dans chaque tribu plusieurs sociétés ou bandes dont les membres se distinguent par des marques extérieures, et sont unis entre eux par des lois maçonniques. Ces bandes se réunissent, à certaines époques, pour exécuter leurs danses symboliques ou guerrières, telles que la danse des bisons, des chiens et du scalp. Dans ces circonstances, les figurants se livrent à toutes sortes de récréations et de jeux, et au libertinage le plus effréné, tant avec les filles et les femmes, qui durant cette fête appartiennent à tous, qu'avec ces hommes-femmes qu'on rencontre dans toutes les tribus indiennes de l'Amérique du Nord. On ne retrouve plus dans ces occasions aucune trace de la jalousie qui porte l'Indien à mutiler sa femme adultère et à lui arracher le nez; tout au contraire, c'est le mari qui provoque l'infidélité de sa femme et qui la remet à son soi-disant *père*. La musique et les chants qui accompagnent ces danses sont tout à fait barbares. Les jongleurs se mêlent à ces fêtes, et leur adresse est quelquefois extraordinaire. Les jongleurs aricaras sont les plus habiles; voici un de leurs tours. Un homme armé d'un sabre détache d'un seul coup la tête de son camarade; on ramasse la tête et on l'emporte. Le tronc saignant du mort se relève au bout de quelques instants et se met à danser sans tête. On rapporte la tête coupée, qu'on replace sur les épaules du décapité, sens devant derrière. L'homme continue sa danse jusqu'à ce que la tête reprenne d'elle-même sa position naturelle, et que le danseur, se retrouvant au complet, puisse apostropher l'auditoire comme avant le coup de sabre. Il n'est pas surprenant que les colons canadiens aient regardé les Aricaras comme des sorciers, sachant faire des miracles.

M. de Châteaubriand, en décrivant les mœurs des Indiens, leurs cérémonies religieuses, leurs fêtes, leurs chasses, leurs guerres et leurs jeux, nous a présenté la vie sauvage sous un aspect presque séduisant. Si l'on compare aux pages brillantes de l'illustre écrivain les relations des derniers voyageurs qui ont séjourné

parmi les peuplades de l'Amérique septentrionale, on trouvera que l'influence de la civilisation a gravement altéré les mœurs dont M. de Châteaubriand trace une peinture si éclatante. L'Indien n'est plus le guerrier fameux : roi libre de sa forêt, c'est un trafiquant sans bonne foi et un mendiant sans pudeur. On ne peut plus compter ni sur son dévouement ni sur sa loyauté, et ses vertus hospitalières peuvent même être mises en doute. En contact perpétuel avec le rebut de la civilisation, il n'a pris à l'Européen que des maladies et des vices. Tout, dans ces vastes contrées de l'ouest, semble donc se réunir pour repousser la colonisation, la stérilité du sol, la rigueur du climat, l'astuce et la méchanceté des habitants. Et ces habitants eux-mêmes, quel peut être leur sort probable dans un avenir plus ou moins rapproché? M. Washington Irving remplace les tribus indiennes actuelles par une race moitié pastorale, moitié vagabonde et pillarde, vivant, comme l'Arabe, de rapine, et, comme le Tartare, de la chair et du lait de ses cavales. « L'Espagnol, en naturalisant le cheval chez les Indiens de Santa-Fé, et par suite dans l'intérieur de l'Amérique du Nord, doit, dit-il, opérer dans les mœurs de la race indigène une révolution complète. » Cela peut être vrai pour les grands plateaux de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud ; mais la nature du sol traversé par le Missouri, la rivière de la Roche-Jaune ou la Rivière-Plate, n'est pas la même que dans le Chili ou à Tucaman, et s'opposera toujours à ce que l'Indien ressemble à l'habitant des pampas. Nous croyons donc plutôt à l'extinction de la race indienne qu'à sa transformation ; le gibier, sa principale nourriture, a diminué annuellement, en butte à une stupide et incessante destruction. Avant cinquante ans, cette ressource manquera, et la race indienne devra périr, la dernière tribu suivant le dernier troupeau de bisons. Il est donc fort probable que vers la fin du siècle toute cette vaste contrée du Missouri, déjà la moins peuplée du continent américain, eu égard à son étendue, ne présentera plus qu'une immense solitude, où l'action puissante de la nature effacera jusqu'aux traces passagères que la cupidité de l'Européen laisse derrière elle.

FRÉDÉRIC MERCEY.

MADEMOISELLE

DE LA SEIGLIÈRE.

—

QUATRIÈME PARTIE [1].

VIII.

Des semaines, des mois s'écoulèrent. Toujours prêt à partir, Bernard ne partit pas. La saison était belle; il chassa, monta les chevaux du marquis, et finit par se laisser aller au courant de cette vie élégante et facile qui s'appelle la vie de château. Les saillies du marquis lui plaisaient; bien qu'il conservât encore auprès de Mme de Vaubert un sentiment de vague défiance et d'inexplicable malaise, il avait subi cependant, sans chercher à s'en rendre compte, le charme de sa distinction, de sa grâce et de son esprit. Les repas étaient gais, les vins étaient exquis; les promenades, à la nuit tombante, sur les bords du Clain ou sous les arbres du parc effeuillé par l'automne, les causeries autour de l'âtre, la discussion, les longs récits, abrégeaient les soirées oisives. Lorsqu'il échappait au marquis quelque aristocratique boutade qui éclatait comme un obus sous les pieds de Bernard, Hélène, qui travaillait sous la lueur de la lampe à quelque ouvrage d'aiguille, levait sa blonde tête et fermait avec un sourire la blessure que son père avait faite. Mlle de La Seiglière, qui continuait de croire que ce jeune homme était au château dans une position pénible, humiliante et précaire, n'avait d'autre préoccupation que de la lui faire oublier, et cette erreur valait à Bernard de si doux dédommagements, qu'il

(1) Voyez les livraisons du 31 août, et des 15 et 30 septembre.

supportait avec une héroïque patience dont il était étonné lui-même les étourderies de l'incorrigible vieillard. D'ailleurs, quoiqu'ils ne s'entendissent sur rien, Bernard et le marquis en étaient arrivés à se prendre d'une espèce d'affection l'un pour l'autre. Le caractère ouvert du fils Stamply, sa nature franche et loyale, son attitude ferme, sa parole brusque et hardie, l'exaltation même de ses sentiments toutes les fois qu'il était question des batailles de l'empire et de la gloire de son empereur, ne répugnaient pas au vieux gentilhomme. D'un autre côté, les chevaleresques enfantillages du grand seigneur agréaient assez au jeune soldat. Ils chassaient ensemble, couraient à cheval, jouaient au billard, discutaient sur la politique, s'emportaient, bataillaient, et n'étaient pas loin de s'aimer. — Ma foi! pensait le marquis, pour un hussard, fils de manant, ce brave garçon n'est vraiment pas trop mal. — Eh bien! se disait Bernard, pour un marquis, voltigeur de l'ancien régime, ce vieux bonhomme n'est pas trop déplaisant. — Et le soir en se quittant, le matin en se retrouvant, ils se serraient cordialement la main.

L'automne tirait à sa fin; l'hiver fit sentir plus vivement encore à Bernard les joies du foyer et les délices de l'intimité. Depuis son installation au château, on avait cru devoir éloigner par prudence la tourbe des visiteurs. On vivait en famille: les fêtes avaient cessé. Bernard, qui avait passé le précédent hiver dans les steppes hyperborées, ne songea plus à résister aux séductions d'un intérieur aimable et charmant. Il reconnut qu'en fin de compte ces nobles avaient du bon et qu'ils gagnaient à être vus de près; il se demanda ce qu'il serait devenu, triste et seul, dans ce château désert; il se dit qu'il manquerait de respect à la mémoire de son père en agissant de rigueur contre les êtres qui avaient égayé la fin de ses jours et que, puisqu'on ne lui contestait pas ses droits, il devait laisser au temps, à la délicatesse et à la loyauté de ses hôtes, le soin de terminer convenablement cette étrange histoire, sans secousses, sans luttes et sans déchirements. Bref, en s'abandonnant mollement à la dérive du flot qui le berçait, il ne manqua pas de bonnes raisons pour excuser à ses propres yeux et pour justifier sa faiblesse. Il en était une qui les valait toutes; ce fut la seule qu'il ne se donna pas.

Le temps fuyait, pour Hélène, léger et rapide; pour Bernard, rapide et léger. Il n'était pas besoin d'une bien grande perspicacité pour prévoir ce qui s'allait passer entre ces deux jeunes cœurs; mais notre gentilhomme, qui s'entendait en amour comme en politique, ne devait pas aborder l'idée que son sang pût s'éprendre pour celui de son ancien fermier. D'une autre part, Mme de Vaubert, qui, avec toutes les finesses de l'esprit, n'avait jamais soupçonné les surprises de la passion, ne pouvait pas raisonnablement supposer que la présence de Bernard dût éclipser l'image de Raoul. Mlle de La Seiglière ne le supposait pas davantage. Cette enfant se doutait si peu de l'amour, qu'elle croyait aimer son fiancé; et, se reconnaissant devant Dieu l'épouse de M. de Vaubert, vis-à-vis de Bernard croyant n'être que généreuse, elle s'abandonnait sans défiance au courant mystérieux qui l'entraînait vers lui.

Elle comparait bien parfois la jeunesse héroïque de celui-ci à l'existence oisive de celui-là; parfois, à la lecture des lettres de Raoul, songeant aux lettres de Bernard, elle s'étonnait bien de trouver la tendresse de l'amant moins brûlante et moins exaltée que ne l'était la tendresse du fils; quand, l'œil étincelant, le front illuminé de magiques reflets, Bernard parlait de gloire et de combats, ou qu'assis auprès d'elle il la contemplait en silence, Hélène sentait bien remuer dans son sein ému quelque chose d'étrange qu'elle n'avait jamais éprouvé en présence de

son beau fiancé; mais comment aurait-elle pu deviner l'amour aux tressaillements de son être, elle qui, jusqu'alors, avait pris pour l'amour un sentiment tiède et paisible, sans trouble et sans mystère, sans douleur et sans joie? Enfin, Bernard lui-même s'enivrait à son insu du charme qui l'enveloppait, et c'est ainsi que ces deux jeunes gens se voyaient chaque jour, en toute liberté comme en toute innocence, s'efforçant de se faire oublier l'un à l'autre leur position respective, Hélène redoublant de grâce, Bernard d'humilité, et ne comprenant pas l'un et l'autre que, sous ces adorables délicatesses, l'amour s'était déjà glissé. Cependant il arriva qu'un jour ils en eurent simultanément une vague révélation.

Peu de temps avant l'arrivée de Bernard, par une de ces fantaisies de jeunesse assez familières à la vieillesse du marquis, celui-ci avait fait l'acquisition d'un jeune cheval pur sang limousin qui passait pour indomptable, et que nul encore n'avait pu monter. Hélène l'avait appelé Roland, par allusion sans doute au Roland furieux. Un pauvre diable, qui se donnait pour un centaure, s'étant avisé de vouloir le soumettre, Roland l'avait désarçonné, et le centaure s'était cassé les reins. Dès lors, personne n'avait osé se frotter au rude joûteur, qu'on vantait d'ailleurs à dix lieues à la ronde pour sa merveilleuse beauté et pour la pureté de sa race. Un jour qu'il en était question, Bernard se fit fort de le mater, de le soumettre, et de le rendre en moins d'un mois doux et docile comme un mouton bridé. Mme de Vaubert l'encouragea à le tenter; le marquis s'efforça de l'en dissuader; Hélène le supplia de n'en rien faire. Piqué d'honneur, Bernard courut aux écuries et parut bientôt sous le balcon où se tenaient la baronne, M. de La Seiglière et sa fille, en selle sur Roland, magnifique et terrible. Indigné du frein, la bouche écumante, les naseaux en feu et les yeux sanglants, comme une cavale sauvage qui sentirait la sangle et le mors, le superbe animal bondissait avec une incroyable furie, se cabrait, pirouettait et se dressait debout sur ses jarrets d'acier, le tout à la visible satisfaction de Mme de Vaubert, qui semblait prendre le plus vif intérêt à cet exercice, et aux applaudissements du marquis, qu'émerveillaient la grâce et l'adresse de l'écuyer.

— Ventre-saint-gris! jeune homme, vous êtes du sang des Lapithes, s'écriait-il en battant des mains.

Quand Bernard rentra dans le salon, il aperçut Hélène plus pâle que la mort. Le reste de la journée, Mlle de La Seiglière ne lui adressa pas un mot ni un regard; seulement, à la veillée, comme Bernard, qui craignait de l'avoir offensée, se tenait auprès d'elle triste et silencieux, tandis que le marquis et Mme de Vaubert étaient absorbés par une partie d'échecs :

— Pourquoi jouez-vous follement votre vie? dit à voix basse et froidement Hélène, sans lever les yeux et sans interrompre son ouvrage de broderie.

— Ma vie? répondit Bernard en souriant; c'est un bien pauvre enjeu.

— Vous n'en savez rien, dit Hélène.

— Croyez que nul ne s'en soucie, répliqua Bernard d'une tremblante voix.

— Vous n'en savez rien, dit Hélène. D'ailleurs c'est une impiété de disposer ainsi d'un don de Dieu.

— Échec et mat! s'écria le marquis. Jeune homme, ajouta-t-il en se tournant vers Bernard, je vous répète que vous êtes du sang des Lapithes.

— A la façon dont il s'y prend, dit à son tour Mme de Vaubert, je veux qu'avant huit jours monsieur Bernard soit maître de Roland et le mène comme un agneau.

— Vous ne monterez jamais ce cheval, dit d'un ton de froide et calme autorité

Mlle de La Seiglière, les yeux toujours baissés sur son ouvrage et de manière à n'être entendue que du jeune homme, qui se retira presque aussitôt pour cacher le trouble de son cœur.

IX.

Les choses en étaient là, et rien ne faisait présumer qu'elles dussent prendre de longtemps ni jamais une face nouvelle. Carrément établie, la position de Bernard paraissait inattaquable, et tout ce que le marquis pouvait raisonnablement espérer, c'était qu'il plût à ce jeune homme de n'y rien changer et de s'y tenir. A parler net, le marquis était aux champs. Instinctivement entraîné vers Bernard, il l'aimait ou plutôt il le tolérait volontiers, toutes les fois qu'emporté par la légèreté de son naturel, il oubliait à quel titre le fils Stamply s'asseyait à sa table et à son foyer; mais aux heures de réflexion, aussitôt qu'écrasé sous le sentiment de sa dépendance, il retombait dans le vrai de la situation, le marquis ne voyait plus en lui qu'un ennemi à domicile, une épée de Damoclès suspendue par un fil et flamboyant au-dessus de sa tête. Il y avait pour lui deux Bernard, l'un qui ne lui déplaisait pas, l'autre qu'il aurait voulu voir s'abîmer à cent pieds sous terre. Il n'avait plus, quand il en parlait avec Mme de Vaubert, ces jolies colères et ces charmants emportements que nous lui voyions autrefois. Ce n'était plus ce marquis pétulant et fringant, rompant à chaque instant son attache, et s'échappant par sauts et par bonds dans les champs de la fantaisie. La réalité l'avait dompté, et si parfois encore il essayait de se dérober, la rude écuyère l'arrêtait court en lui enfonçant dans les flancs ses éperons de fer. Mme de Vaubert était loin elle-même de cette mâle assurance qu'elle avait montrée d'abord. Non qu'elle eût abandonné la partie : Mme de Vaubert n'était point femme à si tôt se décourager; mais, quoi qu'elle pût dire pour le rassurer, le marquis la sentait hésitante, incertaine, troublée, irrésolue. Le fait est que la baronne n'avait plus cette confiante intrépidité qui l'avait longtemps soutenue, et qu'elle était longtemps parvenue à faire passer dans le cœur du vieux gentilhomme. En étudiant Bernard, en l'observant de près, en le regardant vivre, elle avait su se convaincre que ce n'était là ni un esprit ni un caractère avec lesquels il fût permis d'entrer en accommodements; elle comprenait qu'elle avait affaire à une de ces âmes susceptibles et fières qui imposent des conditions, mais qui n'en reçoivent pas, qui peuvent abdiquer, mais qui ne transigent jamais. Or, comme il s'agissait ici d'une abdication d'un million, il n'était pas vraisemblable que Bernard s'y résignât aisément, quelque désintéressé qu'on le supposât. Mlle de La Seiglière pouvait seule tenter d'accomplir un pareil miracle; elle seule pouvait consommer l'œuvre de séduction qu'avaient, à l'insu d'elle-même, commencée victorieusement sa beauté, sa grâce et sa jeunesse. Malheureusement Hélène n'était qu'un esprit simple et qu'une âme honnête. Si elle avait le charme qui fait les lions amoureux, elle ignorait l'art de leur limer les dents et de leur rogner les griffes. Par quels détours, par quels enchantements amener ce noble cœur à devenir, sans qu'il s'en doutât, l'instrument de la ruse et le complice de l'intrigue? Tel était le secret que tout le génie de Mme de Vaubert s'épuisait vainement à chercher. Ses entretiens avec le marquis n'avaient plus la verve et l'entrain qui les animaient naguère. Ce n'étaient plus ce haut dédain, ce mépris superbe, cette

verte allure qui, plus d'une fois peut-être, ont fait sourire le lecteur. Quand le chasseur part le matin, aux premières blancheurs de l'aube, rempli d'ardeur et d'espérance, il aspire l'air à pleins poumons, et trempe avec délices ses pieds dans la rosée des champs et des guérêts. A le voir ainsi, le fusil sur l'épaule, escorté de ses chiens, on dirait qu'il marche à la conquête du monde. Cependant, sur le coup de midi, quand les chiens n'ont fait lever ni perdreaux, ni lièvres, et que le chasseur prévoit qu'il rentrera, le soir, au gîte, le carnier vide, sans avoir brûlé une amorce, à moins qu'il ne tire sa poudre aux linots : à travers les ronces qui déchirent ses guêtres, sous le soleil en feu qui tombe d'aplomb sur sa tête, il ne va plus que d'un pas boudeur, et s'assied découragé sous la première haie qu'il rencontre. C'est un peu là l'histoire du marquis et de la baronne. Ils en sont à l'heure de midi sans avoir pris le moindre gibier; plus à plaindre même que le chasseur, c'est le gibier qui les a pris.

— Eh bien! madame la baronne? demandait parfois le marquis en secouant la tête d'un air consterné.

— Eh bien! marquis, répondait Mme de Vaubert, il faut voir, il faut attendre. Ce Bernard n'est pas précisément le drôle sur lequel nous avions compté. Feinte ou réelle, ça ne manque ni d'une certaine élévation dans les idées ni d'une certaine distinction dans les sentiments. Aujourd'hui tout le monde s'en mêle. Grâce aux bienfaits d'une révolution qui a confondu toutes les classes et supprimé toutes les lignes de démarcation, la canaille a la prétention d'avoir le cœur au niveau des nôtres; il n'est pas de gens si piètres qui ne se crussent déshonorés s'ils n'affichaient la fierté d'un Rohan et l'orgueil d'un Montmorency. Cela fait pitié, mais cela est. Ces gens-là finiront par blasonner leur crasse et par avoir des armoiries.

— Toujours est-il, madame la baronne, ajoutait le marquis, que nous jouons un vilain jeu, et que nous n'avons même pas la chance pour excuse; grâce à vos conseils, je suis en passe de perdre du même coup ma fortune et mon honneur. C'est trop de deux! Comment finira cette comédie? Vous me répétez sans cesse que nous tenons notre proie; c'est, par dieu! bien plutôt notre proie qui nous tient. C'est un rat que nous avons emprisonné dans un fromage de Hollande.

— Il faut voir, il faut attendre, répétait Mme de Vaubert. Henri IV n'a pas conquis son royaume en un jour.

— Il l'a conquis à cheval, à la pointe d'une épée sans tache.

— Vous oubliez la messe.

— C'était une messe basse; celle que j'entends dure depuis trois mois, et je n'en suis encore qu'à l'*Introït*.

Quoi qu'il lui en coûtât de mettre des étrangers dans le secret de cette aventure, qui n'était d'ailleurs un secret pour personne, quelque répugnance qu'il éprouvât à se commettre avec des gens de loi, le marquis en était arrivé à un tel état de perplexité, qu'il se décida à prendre l'avis d'un célèbre jurisconsulte qui florissait alors à Poitiers, où il passait pour le d'Aguesseau de l'endroit. M. de La Seiglière doutait encore de la validité des droits de son hôte; il se refusait à croire qu'un législateur, fût-il Corse, eût poussé l'iniquité au point d'encourager et de légitimer des prétentions si exorbitantes. Au risque de perdre sa dernière espérance, il fit appeler un matin dans son cabinet le d'Aguesseau poitevin, et lui expliqua nettement la chose, à cette fin de savoir s'il était un moyen honnête de se débarrasser de Bernard, ou du moins de l'amener forcément à une transaction qui ne compromettrait ni l'honneur ni la fortune de sa race. Ce célèbre jurisconsulte, il se nom-

mait Des Tournelles, était un petit vieillard fin, spirituel et goguenard, d'une bonne noblesse de robe, à ce titre estimant peu la noblesse d'épée et n'aimant point en particulier les La Seiglière, qui avaient de tout temps traité de bourgeoisie les fourrures et les mortiers. En outre, il avait gardé mémoire d'une rencontre dans laquelle notre gentilhomme l'avait reçu du haut en bas, incident sans portée qui remontait à plus de trente ans, depuis plus de trente ans oublié de l'offenseur, mais dont le souvenir saignait encore au cœur de l'offensé. M. Des Tournelles fut secrètement charmé de voir le marquis dans un si mauvais cas. Après avoir approfondi l'affaire, après s'être assuré qu'aux termes mêmes de l'acte de donation passé entre le vieux Stamply et son ancien maître, les droits du donataire étaient révoqués dans leur intégrité par le seul fait de l'existence du fils du donateur, il prit un malin plaisir à démontrer au gentilhomme que non-seulement la loi ne lui offrait aucun moyen d'expulser Bernard, mais encore qu'elle autorisait celui-ci à le mettre, lui et sa fille, littéralement à la belle étoile. Le vieux renard ne s'en tint pas là. Sous forme d'argumentation, il défendit le principe qui réintégrait Bernard dans la propriété de son père; il développa la pensée du législateur; il soutint qu'en ceci, loin d'être inique, ainsi que l'affirmait M. de La Seiglière, la loi n'était que juste, prévoyante, sage et maternelle. Vainement le marquis se récria, vainement il accusa la république d'exaction, de violence et d'usurpation, vainement il essaya d'établir qu'il tenait ses biens non de la libéralité, mais de la probité de son ancien fermier, vainement enfin il tenta encore une fois de s'esquiver par les mille et un détours qu'il connaissait si bien; le légiste lui prouva poliment qu'en s'appropriant les biens territoriaux des émigrés, la république n'avait fait qu'user d'un droit légitime, et qu'en lui restituant le domaine de ses pères, son ancien fermier n'avait fait qu'accomplir un acte de munificence. Sous prétexte d'éclairer la question, il écrasa complaisamment le grand seigneur sous la générosité du vieux gueux. Doué d'une inépuisable faconde, les paroles s'échappaient de sa bouche comme d'un carquois une nuée de flèches, si bien que le pauvre marquis, criblé de piqûres et pareil à un homme qui se serait jeté étourdiment dans un essaim d'abeilles, suait à grosses gouttes et s'agitait dans son fauteuil, maudissant l'idée qu'il avait eue de faire venir cet impitoyable bavard, et n'ayant même pas la ressource de l'emportement et de la colère, tant le bourreau s'y prenait avec grâce, politesse et dextérité. Il y eut un instant où, poussé à bout :

— Assez! monsieur, assez! s'écria-t-il; ventre-saint-gris! vous abusez, ce me semble, de l'érudition et de l'éloquence. Je suis suffisamment instruit, et ne désire pas en savoir davantage.

— Monsieur le marquis, répliqua sévèrement le madré vieillard, qui prenait goût au jeu et ne devait lâcher la partie qu'après s'être gorgé du sang de sa victime, je suis ici le médecin de votre fortune et de votre honneur, et je me croirais indigne de la confiance que vous m'avez témoignée en ce jour, si je n'y répondais par une franchise pour le moins égale. Le cas est grave; ce n'est ni avec des restrictions de votre part, ni avec des ménagements de la mienne, que vous pouvez espérer en sortir.

Ces derniers mots tombèrent comme une rosée bienfaisante sur le cœur ulcéré du marquis.

— Ah çà! monsieur, demanda-t-il d'un air hésitant et soumis, tout n'est donc pas désespéré?

— Non sans doute, répondit en souriant le rusé Des Tournelles, pourvu toutefois que vous vous résigniez à tout avouer et à tout entendre. Je vous le répète, monsieur le marquis, vous ne devez voir en moi qu'un médecin venu pour étudier votre mal et pour tenter de le guérir.

Amolli par la crainte, alléché par l'espoir, encouragé d'ailleurs par l'apparente bonhomie sous laquelle le vieux serpent cachait ses perfides desseins, le marquis se laissa aller à des épanchements exagérés. Pour nous en tenir à la comparaison du jurisconsulte, il lui arriva ce qui arrive aux gens qui, après avoir passé leur vie à se railler de la médecine, se jettent aveuglément entre les bras des médecins aussitôt qu'ils ont cru sentir à leur chevet le souffle glacé de la mort. A part quelques détails qu'il crut devoir omettre, il dit tout, son retour, l'arrivée de Bernard, et de quelle façon ce jeune homme était installé au château. Poussé par le diabolique Des Tournelles, qui l'interrompait çà et là en s'écriant : — Très-bien! c'est très-bien! c'est moins grave que je ne l'avais d'abord imaginé; du courage, monsieur le marquis! cela va bien, nous en sortirons, — il mit sa position à nu et se déshabilla, c'est le mot, tandis que, le menton appuyé sur le bec à corbin de sa canne, le vieux roué étouffait de joie dans sa peau de voir l'orgueilleux gentilhomme étaler ses infirmités et découvrir sans pudeur les plaies de son égoïsme et de son orgueil. Quand celui-ci fut au bout de ses confidences, M. Des Tournelles prit un air soucieux et hocha tristement la tête.

— C'est grave, dit-il, c'est très-grave; c'est plus grave que je ne le croyais tout à l'heure. Monsieur le marquis, il ne faut pas vous dissimuler que vous êtes dans la plus fâcheuse position où se soit jamais trouvé gentilhomme d'aucun temps et d'aucun pays. Vous n'êtes plus chez vous. Ce n'est pas vous qui tolérez Bernard, c'est lui qui vous tolère. Vous êtes à sa merci; vous dépendez d'un de ses caprices. Ce garçon peut, d'un jour à l'autre, vous signifier votre congé. C'est grave, c'est très-grave, c'est excessivement grave.

— Je le sais pardieu bien que c'est grave! s'écria le marquis avec humeur; vous me répéterez cela cent fois, que vous ne m'apprendrez rien de nouveau.

— Je n'ignore pas, poursuivit tranquillement M. Des Tournelles sans s'arrêter à l'interruption du marquis, je suis loin d'ignorer que ce jeune homme a tout intérêt à vous conserver sous son toit, vous et votre aimable fille; je sais qu'il se procurerait difficilement des hôtes aussi distingués et qui lui fissent plus d'honneur. Je vais plus loin : je prétends qu'il est de son devoir de chercher à vous retenir; je soutiens que la piété filiale lui commande impérieusement de vous enchaîner à sa fortune. Vous avez été si bon pour son père! On a dit avec raison que ce vieillard s'était enrichi en se dépouillant, tant vous l'avez entouré, sur la fin de ses jours, d'attentions, de soins, de tendresse et d'égards! Spectacle charmant! Il est beau de voir ainsi la main qui donne vaincue en générosité par la main qui reçoit. Quoique je n'aie pas l'avantage de connaître M. Bernard, je ne doute point de ses pieuses dispositions; jusqu'à présent, tout révèle en lui un noble cœur, un esprit élevé, une âme reconnaissante. Mais, outre qu'il ne convient pas qu'un La Seiglière accepte une condition humiliante, la vie est semée d'écueils contre lesquels viennent nécessairement se briser tôt ou tard les intentions les plus pures et les résolutions les plus honnêtes. Bernard est jeune; il se mariera, il aura des enfants. Monsieur le marquis, je vous dois la vérité : c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus grave.

— Que diable! monsieur, s'écria M. de La Seiglière, qui sentait son sang lui

chauffer les oreilles, je vous ai fait venir, non pour calculer la profondeur de l'abîme où je suis tombé, mais pour m'indiquer un moyen d'en sortir. Commencez par m'en tirer, vous le mesurerez ensuite.

— Permettez, monsieur, permettez, répliqua M. Des Tournelles; avant de vous tendre une échelle, il est bon pourtant que je sache de quelle longueur il vous la faut. Monsieur le marquis, l'abîme est profond... Quel abîme!... Si vous en revenez, vous pourrez vous flatter, comme Thésée, d'avoir vu les sombres bords. Et quelle histoire, monsieur, que la vôtre! quels bizarres jeux du sort! quelles étranges vicissitudes! Le marquis de La Seiglière, un des plus grands noms de l'histoire, un des premiers gentilshommes de France, rappelé de l'exil par un de ses vieux serviteurs! Ce digne homme qui se dépouille pour enrichir son seigneur d'autrefois! Ce fils qu'on croyait mort et qui revient un beau matin pour réclamer son héritage! C'est un drame, c'est tout un roman; nous n'avons rien de plus intéressant dans les annales judiciaires. Convenez, monsieur le marquis, que vous avez été bien surpris en voyant apparaître devant vous ce jeune guerrier, tué à la bataille de la Moskowa! Quoique son retour dût jeter quelque trouble dans votre existence, je jurerais que ça ne vous a pas été désagréable de voir vivant et bien portant le fils de votre bienfaiteur.

— Au fait, monsieur, au fait! s'écria le marquis, près d'éclater et plus rouge qu'une pivoine. Savez-vous un moyen de me tirer de là?

— Vertu-dieu! monsieur le marquis, s'écria l'impitoyable vieillard, il faudra bien que nous en trouvions un. Vous ne pouvez pas rester dans un si cruel embarras. Il ne sera pas dit qu'un marquis de La Seiglière et sa fille auront vécu à la charge du fils de leur ancien fermier, exposés chaque jour à se voir renvoyés honteusement, comme des locataires qui n'auraient pas payé leur terme. Cela ne doit pas être, cela ne sera pas.

A ces mots, M. Des Tournelles parut se plonger dans une méditation savante. Il resta bien un bon quart d'heure à tracer avec le bout de sa canne des ronds sur le parquet, ou, le nez en l'air, à regarder les moulures du plafond, tandis que le marquis l'examinait en silence avec une anxiété impossible à décrire, mais facile à comprendre, cherchant à lire sa destinée sur le front de ce diable d'homme, et passant tour à tour du découragement à l'espoir, selon l'expression inquiète ou souriante que le perfidie Des Tournelles donnait au jeu de sa physionomie.

— Monsieur le marquis, dit-il enfin, la loi est formelle; les droits du fils Stamply sont incontestables. Cependant, comme il n'est rien en droit qui ne puisse être contesté, j'ai la conviction qu'avec beaucoup de ruse et d'adresse vous pourrez réussir à faire débouter le fils Stamply de ses prétentions. Mais voici le diable! pour en venir là, il faudra recourir aux subtilités de la loi, et vous, marquis de La Seiglière, vous ne consentirez jamais à vous engager dans les détours de la chicane.

— Jamais, monsieur, jamais! répliqua le marquis avec fierté; mieux vaut sauter par la fenêtre que d'essuyer la boue des escaliers.

— J'en étais sûr, reprit M. Des Tournelles. Ces sentiments sont trop chevaleresques pour que je veuille les combattre. Permettez-moi seulement de vous faire observer qu'il s'agit du domaine de vos ancêtres, d'un million de propriétés, de l'avenir de votre fille et des destinées de votre race. Tout cela est à prendre en quelque considération. Je ne parle pas de vous, monsieur le marquis; vous avez le cœur le plus désintéressé qui ait jamais battu dans une poitrine humaine, et la

ruine vous effraie moins qu'une tache à votre blason. La misère ne vous fait pas peur ; vous vivriez au besoin de racines et d'eau claire. C'est noble, c'est grand, c'est beau, c'est héroïque ! Je vous vois déjà reprenant sans pâlir le chemin de la pauvreté. A ce tableau, mon cœur s'émeut et mon imagination s'exalte, car, on l'a dit avec raison, le plus magnifique spectacle qui se puisse voir, est la lutte de l'homme fort aux prises avec l'adversité. Mais votre fille, monsieur, votre fille, car vous êtes père, monsieur le marquis ! s'il vous plaît d'accepter le rôle d'OEdipe, imposerez-vous à cette aimable enfant la tâche d'Antigone ? Que dis-je ! aussi impitoyable qu'Agamemnon, la sacrifierez-vous, nouvelle Iphigénie, sur l'autel de l'orgueil, à l'égoïsme de l'honneur ? Je conçois qu'il vous répugne de traîner votre nom devant les tribunaux, et d'arracher par ruse à la justice la consécration de vos droits. Cependant, songez-y, un million de propriétés ! Monsieur le marquis, vous êtes bien ici, ce luxe héréditaire vous sied à ravir et vous va comme un gant. Et puis, voyons, entre vous et moi, est-il plus honteux de chercher à frapper son adversaire au défaut de la loi, qu'il ne l'était autrefois, entre chevaliers, de se viser, la lance au poing, au joint de la visière et au défaut de la cuirasse ?

— Allons, monsieur, dit le marquis après quelques instants d'hésitation silencieuse, si vous croyez pouvoir répondre du succès, par dévouement aux intérêts de ma chère et bien-aimée fille, je me résignerai à vider jusqu'à la lie le calice des humiliations.

— Triomphe de l'amour paternel ! s'écria M. Des Tournelles. Ainsi, c'est convenu, nous plaidons. Il ne nous reste plus qu'à trouver par quelles délicatesses nous arriverons à dépouiller légalement de ses droits légitimes le fils du bonhomme qui vous a donné tous ses biens.

— Ventre-saint-gris ! monsieur, entendons-nous ! s'écria le vieux gentilhomme, qui, en moins d'une seconde, rougit et pâlit de honte et de colère. Ce n'est point là ce que je demande. Je crois qu'il est de mon devoir de transmettre intact à ma fille le domaine de ses ancêtres ; mais, vive Dieu ! je ne prétends pas dépouiller ce jeune homme : je lui ferai un sort ; rien ne me coûtera pour lui assurer une existence honorable et facile.

— Ah ! noble, noble cœur ! dit M. Des Tournelles avec un attendrissement si parfaitement joué, que M. de La Seiglière en fut tout attendri lui-même. Voici pourtant ces grands seigneurs qu'on accuse d'égoïsme et d'ingratitude ! Allons, puisque vous l'exigez, nous ferons quelque chose pour le hussard. D'ailleurs, nous dirons cela en plein tribunal ; pour peu que notre avocat sache en tirer parti, ça produira un bon effet sur l'esprit des juges.

A ces mots, M. Des Tournelles, ayant demandé quelques instants de réflexion pour trouver, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, le défaut de la loi, parut encore une fois s'abîmer dans une méditation profonde. Au bout de dix minutes, il en sortit radieux, le visage épanoui et la bouche souriante : ce que voyant, M. de La Seiglière ressentit la joie d'un homme qui, sous le coup d'un arrêt de mort, s'entend condamner aux galères à perpétuité.

— Eh bien ! monsieur ? demanda-t-il.

— Eh bien ! monsieur le marquis, répondit M. Des Tournelles en prenant tout d'un coup un air piteux et consterné, vous êtes perdu, perdu sans ressource, perdu sans espoir. Tout considéré, tout pesé, tout calculé, plaider serait un pas de clerc : vous y compromettriez votre réputation sans y sauver votre fortune. Je me ferais fort de tourner la loi et de vous arracher aux étreintes de l'article 960 du chapitre

des donations; avec le code, il y a toujours moyen de s'arranger. Malheureusement, les termes de l'acte qui vous a réintégré dans vos biens sont trop nets, trop précis et trop explicites, pour qu'il soit permis, avec la meilleure volonté du monde, d'en altérer et d'en dénaturer le sens; un avoué lui-même y perdrait sa peine et son temps. Le vieux Stamply ne vous a fait don de sa fortune qu'avec la conviction que son fils était mort; le fils vit : donc, le père ne vous a rien donné. Tirez-vous de là. — Mais je voudrais bien savoir, s'écria-t-il d'un air vainqueur, pourquoi nous nous amusons, vous et moi, à chercher si loin un dénoûment fâcheux, s'il n'était impossible, lorsque nous en avons un là, tout près, sous la main, honorable autant qu'infaillible. Pour peu que vous possédiez nos auteurs comiques, vous n'êtes pas sans avoir remarqué sans doute que toutes les comédies finissent par un mariage, si bien qu'il semble que le mariage ait été spécialement institué pour l'agrément et pour l'utilité des poëtes. Le mariage, monsieur le marquis ! c'est le grand ressort, c'est le *Deus ex machinâ,* c'est l'épée d'Alexandre tranchant le nœud gordien. Voyez Molière, voyez Regnard, voyez-les tous : comment sortiraient-ils de leurs inventions, s'ils n'en sortaient par un mariage? Dans toutes les comédies, qui rapproche les familles divisées ? qui termine les différends? qui clôt les procès, éteint les haines, met fin aux amours? Le mariage; toujours le mariage. Eh! vertu-dieu ! s'il est vrai que le théâtre soit la peinture et l'expression de la vie réelle, qui nous empêche, nous aussi, de finir par un mariage? Mlle de La Seiglière est jeune, on la dit charmante; de son côté, M. Bernard est jeune encore, et, dit-on, passablement tourné. Mariez-moi ces deux jeunesses: Molière lui-même, à cette aventure, n'eût pas cherché un autre dénoûment.

A ces mots, malgré la gravité de la situation, le marquis fut pris d'un tel accès d'hilarité, qu'il resta près de cinq minutes à se tenir les côtes et à se tordre dans son fauteuil en riant aux éclats.

— Pardieu! monsieur, s'écria-t-il enfin, depuis deux heures que vous me tenez sur la sellette, vous me deviez ce petit dédommagement. Répétez-moi cela, je vous prie.

— J'ai l'honneur de vous répéter, monsieur le marquis, repartit le malin vieillard avec un imperturbable sang-froid, que le seul moyen de concilier en cette affaire le soin de votre réputation et celui de vos intérêts est d'offrir Mlle de La Seiglière en mariage au fils de votre ancien fermier.

Pour le coup, le marquis n'y tint plus. Il se renversa sur son fauteuil, se leva, fit deux fois le tour de la chambre, et vint se rasseoir, en proie aux convulsions de ce rire maladif qu'excite le chatouillement. Quand il se fut un peu calmé :

— Monsieur, s'écria-t-il, on m'avait bien dit que vous étiez un habile homme, mais j'étais loin de vous soupçonner de cette force-là. Ventre-saint-gris! comme vous y allez! Quel coup d'œil prompt et sûr! quelle façon d'arranger les choses! Pour en être, à votre âge, arrivé à ce point de savoir et d'érudition, il faut qu'on vous ait envoyé bien jeune à l'école. Monsieur votre père était sans doute procureur. Vous auriez rendu des points à Bartole, et maître Cujas n'eût pas été digne de serrer le nœud de votre catogan. Vive Dieu! quel puits de science! Mme Des Tournelles, quand vous la promenez le dimanche à Blossac, doit porter un peu haut la tête. — Monsieur le jurisconsulte, ajouta-t-il en changeant brusquement de ton, vous avez oublié que je vous ai fait appeler pour vous demander une consultation, et non pas un conseil.

— Mon Dieu! monsieur le marquis, reprit sans s'émouvoir M. Des Tournelles,

je comprends parfaitement qu'une pareille proposition révolte vos nobles instincts. Je me mets à votre place; j'accepte toutes vos répugnances, j'épouse toutes vos rébellions. Cependant, pour peu que vous daigniez y réfléchir, vous comprendrez à votre tour qu'il est des nécessités auxquelles l'orgueil le plus légitime est obligé parfois de se plier.

— Brisons là, monsieur, dit le marquis d'un ton sévère qui n'admettait pas de réplique, ce qui n'empêcha pas le vieux fourbe de répliquer.

— Monsieur le marquis, reprit-il avec fermeté, le sincère intérêt, les vives sympathies que m'inspire votre position, le respectueux attachement que j'ai voué de tout temps à votre illustre famille, la franchise et la loyauté bien connues de mon caractère, tout me fait une loi d'insister; j'insisterai, dussé-je, pour prix de mon dévouement, encourir vos railleries ou votre colère. Je suppose qu'un jour le pied vous manque et que vous tombiez dans le Clain : ne serait-il pas criminel devant Dieu et devant les hommes, celui qui, pouvant vous sauver, ne vous tendrait pas une main secourable? Eh bien! vous êtes tombé dans un gouffre cent fois plus profond que le lit de notre rivière, et je croirais faillir à tous mes devoirs, si je n'employais, au risque de vous blesser et de vous meurtrir, tous les moyens humainement possibles pour essayer de vous en arracher.

— Eh! monsieur, s'écria le marquis, si c'est leur bon plaisir, laissez les gens se noyer en paix. Mieux vaut se noyer proprement dans une eau pure et transparente que de se retenir au déshonneur et de se cramponner à la honte.

— Ces sentiments vous honorent; je reconnais là le digne héritier d'une race de preux. Je crains seulement que vous ne vous exagériez les dangers d'une mésalliance. Il faut bien reconnaître qu'à tort ou à raison, les idées se sont singulièrement modifiées là-dessus. Monsieur le marquis, les temps sont durs. Quoique restaurée, la noblesse s'en va; sous le factice éclat qu'on vient de lui rendre, elle a déjà la mélancolie d'un astre qui pâlit et décline. J'ai la conviction qu'elle ne pourra retrouver son antique splendeur qu'en se retrempant dans la démocratie, qui déborde de toutes parts. J'ai mûrement réfléchi sur notre avenir, car, moi aussi, je suis gentilhomme, et ce qui prouve à quel point je suis pénétré de la nécessité où nous sommes de nous allier à la canaille, c'est que je me suis résigné tout récemment à marier ma fille aînée à un huissier. Que voulez-vous? Il en est aujourd'hui de l'aristocratie comme de ces métaux précieux qui ne peuvent se solidifier qu'en se combinant avec un grain d'alliage. Dans notre époque, une mésalliance n'est autre chose qu'un paratonnerre. Déroger, c'est prendre un point d'appui, c'est se prémunir contre la tempête. Il se prépare à cette heure un jeu de bascule curieux à observer : avant qu'il soit vingt ans, le gentilhomme bourgeois aura remplacé le bourgeois gentilhomme. Voulez-vous, monsieur le marquis, connaître toute ma pensée?

— Je n'y tiens pas, dit le marquis.

— Je vais donc vous la dire, reprit avec assurance l'abominable petit vieillard. Grâce à votre grand nom, à votre grande fortune, à votre grand esprit, grâce enfin à vos grandes manières, il se trouve naturellement que vous êtes peu aimé dans le pays. Vous avez des ennemis : quel homme supérieur n'en a pas? Plaignons l'être assez déshérité de la terre et du ciel pour n'en point avoir au moins deux ou trois. A ce compte, vous en avez beaucoup; pourrait-il en être autrement? Vous n'êtes pas populaire : quoi de plus simple, la popularité n'étant en toutes choses que le cachet de la sottise et la couronne de la médiocrité? Bref, vous avez l'honneur d'être haï.

— Monsieur!...

— Trève de modestie! on vous hait. Vous servez de point de mire aux boulets ramés d'un parti cauteleux dont l'audace grandit chaque jour, et qui menace de bientôt devenir la majorité de la nation. Je me garderai bien de vous rapporter les basses calomnies que ce parti sans foi ni loi ne se lasse point de répandre, comme un venin, sur votre noble vie. Je sais trop quel respect vous est dû pour que je consente jamais à me faire l'écho de ces lâches et méchants propos. On vous blâme hautement d'avoir déserté la patrie au moment où la patrie était en danger; on vous accuse d'avoir porté les armes contre la France.

— Monsieur, répliqua M. de La Seiglière avec une vertueuse indignation, je n'ai jamais porté les armes contre personne.

— Je le crois, monsieur le marquis, j'en suis sûr; tous les honnêtes gens en sont convaincus comme moi; malheureusement les libéraux ne respectent rien, et les honnêtes gens sont rares. On se plaît à vous signaler comme un ennemi des libertés publiques; le bruit court que vous détestez la charte; on insinue que vous tendez à rétablir dans vos domaines la dîme, la corvée et quelque autre droit du seigneur. On assure que vous avez écrit à sa majesté Louis XVIII pour lui conseiller d'entrer dans la chambre des députés éperonné, botté, le fouet au poing, comme Louis XIV dans son parlement; on affirme que vous fêtez chaque année le jour anniversaire de la bataille de Waterloo; on vous soupçonne d'être affilié à la congrégation des jésuites; enfin on va jusqu'à dire que vous insultez ostensiblement à la gloire de nos armées en attachant chaque jour à la queue de votre cheval une rosette tricolore. Ce n'est pas tout, car la calomnie ne s'arrête pas en si beau chemin : on prétend que le vieux Stamply a été victime d'une captation indigne, et que, pour prix de ses bienfaits, vous l'avez laissé mourir de chagrin. Je ne voudrais pas vous effrayer; cependant je dois vous avouer qu'au point où en sont les choses, si une seconde révolution éclatait, et Dieu seul peut savoir ce que l'avenir nous réserve, il faudrait encore une fois vous empresser de fuir, sinon, monsieur le marquis, je ne répondrais pas de votre tête.

— Savez-vous bien, monsieur, que c'est une infamie? s'écria M. de La Seiglière, à qui les paroles du satanique vieillard venaient de mettre la puce à l'oreille; savez-vous que ces libéraux sont d'affreux coquins? Moi, l'ennemi des libertés publiques! Je les adore, les libertés publiques; et comment m'y prendrais-je pour détester la charte? je ne la connais pas. Les jésuites! mais, ventre-saint-gris! je n'en vis jamais la queue d'un. Le reste à l'avenant; je ne daignerai pas répondre à des accusations qui partent de si bas. Quant à une seconde révolution, ajouta gaiement le marquis comme les poltrons qui chantent pour se rassurer, j'imagine, monsieur, que vous voulez rire.

— Vertu-dieu! monsieur, je ne ris point, répliqua vivement M. Des Tournelles. L'avenir est gros de tempêtes; le ciel est chargé de nuages livides; les passions politiques s'agitent sourdement; le sol est miné sous nos pas. En vérité, je vous le dis, si vous ne voulez être surpris par l'ouragan, veillez, veillez sans cesse, prêtez l'oreille à tous les bruits, soyez nuit et jour sur vos gardes, n'ayez ni repos, ni trève, ni répit, et puis tenez vos malles prêtes, afin de n'avoir plus qu'à les fermer au premier coup de tonnerre qui partira de l'horizon.

M. de La Seiglière pâlit, et regarda M. Des Tournelles avec épouvante. Après avoir joui quelques instants de l'effroi qu'il venait de jeter dans le cœur de l'infortuné :

— Sentez-vous maintenant, monsieur le marquis, l'opportunité d'une mésalliance? Commencez-vous d'entrevoir qu'un mariage entre le fils Stamply et Mlle de La Seiglière serait, de votre part, un acte de politique haute et profonde? Comprenez-vous qu'ainsi faisant, vous changez la face des choses? On vous soupçonne de haïr le peuple; vous donnez votre fille au fils d'un paysan. On vous signale comme un ennemi de notre jeune gloire; vous adoptez un enfant de l'empire. On vous accuse d'ingratitude; vous mêlez votre sang à celui de votre bienfaiteur. Ainsi, vous confondez la calomnie, vous désarmez l'envie, vous ralliez à vous l'opinion, vous vous créez des alliances dans un parti qui veut votre ruine, vous assurez contre la foudre votre tête et votre fortune; enfin, vous achevez de vieillir au sein du luxe et de l'opulence, heureux, tranquille, honoré, à l'abri des révolutions.

— Monsieur, dit le marquis avec dignité, s'il en est besoin, ma fille et moi, nous monterons sur l'échafaud. On peut répandre notre sang; mais on ne le souillera pas, tant qu'il coulera dans nos veines. Nous sommes prêts; la noblesse de France a prouvé, Dieu merci! qu'elle savait mourir.

— Mourir n'est rien, vivre est moins facile. Si l'échafaud était dressé à votre porte, je vous prendrais par la main et vous dirais : Montez au ciel! mais d'ici là, monsieur le marquis, que de mauvais jours à passer! Songez...

— Pas un mot de plus, je vous prie, dit M. de La Seiglière en tirant du gousset de sa culotte de satin noir une petite bourse de filet qu'il glissa furtivement entre les doigts de M. Des Tournelles. — Vous m'avez singulièrement diverti, ajouta le marquis; il y a longtemps que je n'avais ri de si bon cœur.

— Monsieur le marquis, répliqua M. Des Tournelles en laissant tomber négligemment la bourse sur le parquet, je suis suffisamment récompensé par l'honneur que vous m'avez fait en me jugeant digne de votre confiance; d'ailleurs, s'il est vrai que j'aie réussi à vous faire rire dans la position où vous êtes, c'est mon triomphe le plus beau, et je reste votre obligé. Toutes les fois qu'il vous plaira de recourir à mes faibles lumières, sur un mot de vous je viendrai, trop heureux si, comme aujourd'hui, je puis faire descendre dans votre esprit quelque confiance et quelque sérénité.

— Vous êtes trop bon mille fois.

— Comment donc! vous avez beau ne plus être ici chez vous, et n'avoir désormais en propre ni château, ni parc, ni forêt, ni domaine, pas même un pauvre coin de terre à vous où vous puissiez dresser votre tente, vous êtes encore et serez toujours pour moi le marquis de La Seiglière, plus grand peut-être dans l'infortune que vous ne le fûtes jamais au faîte de la prospérité. Je suis fait ainsi; l'infortune me séduit, l'adversité m'attire. Si mes opinions politiques me l'avaient permis, j'aurais accompagné Napoléon à Sainte-Hélène. Veuillez croire que mon dévouement et mon respect vous suivront partout, et que vous trouverez en moi un fidèle courtisan du malheur.

— De votre côté, monsieur, soyez persuadé que votre respect et votre dévouement me seront d'un bien précieux secours et d'une bien douce consolation, répondit le marquis en tirant le cordon d'une sonnette.

M. Des Tournelles s'était levé. Près de se retirer, il s'arrêta à promener autour de lui un regard complaisant et à considérer dans tous ses détails le luxe de l'appartement où il se trouvait.

— Séjour délicieux! réduit enchanté! murmura-t-il comme en se parlant à

lui-même. Tapis d'Aubusson, damas de Gênes, porcelaine de Saxe, meubles de Boule, cristaux de Bohême, tableaux de prix, objets d'art, fantaisies charmantes... Monsieur le marquis, vous êtes ici comme un roi. Et ce parc! c'est un bois, ajouta-t-il en s'approchant d'une croisée. Vous devez, au printemps, au coin de votre feu, entendre chanter la nuit le rossignol.

En cet instant, la porte du salon s'ouvrit, et un valet parut sur le seuil.

— Jasmin, dit M. de La Seiglière en poussant du pied la bourse qui gisait encore sur le tapis et laissait voir le jaune métal, reluisant à travers les mailles du filet comme les écailles d'un poisson doré, ramassez ceci; c'est un présent que vous fait M. Des Tournelles. Adieu, monsieur Des Tournelles, adieu. Mes compliments à votre épouse. Jasmin, reconduisez monsieur; vous lui devez une politesse.

Cela dit, il tourna le dos sans plus de façon, s'enfonça sous un double rideau dans l'embrasure d'une fenêtre, et colla son front sur la vitre. Il croyait déjà le Des Tournelles hors du château, quand tout d'un coup l'exécrable vieillard, qui s'était glissé comme un aspic, se dressa sur la pointe des pieds, et la bouche à fleur d'oreille :

— Monsieur le marquis... dit-il à demi-voix et d'un air mystérieux.

— Comment, s'écria M. de La Seiglière en se retournant brusquement, monsieur, c'est encore vous !

— Un dernier avis, il est bon. Le cas est grave : voulez-vous en sortir? mariez votre fille à Bernard.

Là-dessus, envoyé par le marquis à tous les diables, M. Des Tournelles fit volte-face, et suivi de Jasmin, qui se confondait en salutations, la canne sous le bras, souriant et se frottant les mains, il s'esquiva, joyeux comme une fouine qui sort d'un poulailler enivrée de carnage et se pourléchant les babines.

Ainsi, tout en ayant l'air de n'y pas toucher ou de n'y toucher que pour les guérir, le Des Tournelles n'avait fait qu'envenimer et mettre à vif les blessures de sa victime; ainsi M. de La Seiglière, qui auparavant se sentait déjà bien malade, venait d'acquérir la certitude que sa maladie était mortelle et qu'il n'en reviendrait pas. Tel fut le beau résultat de cette consultation mémorable : un marquis se noyait; un jurisconsulte qui passait par là lui prouva qu'il était perdu et lui mit une pierre au cou, après l'avoir durant deux heures, sous prétexte de le sauver, traîné et roulé dans la vase.

Or, le cœur du marquis n'était pas le seul tourmenté dans la vallée du Clain. Sans parler de Mme de Vaubert, qui n'était pas précisément rassurée sur le dénoûment de son entreprise, Hélène et Bernard avaient, chacun de son côté, perdu le repos et la sérénité de leur âme. Depuis longtemps déjà, Mlle de La Seiglière s'interrogeait avec inquiétude. Pourquoi dans aucune de ses lettres à M. de Vaubert n'avait-elle osé parler de la présence de Bernard? Sans doute elle avait craint de s'attirer les railleries du jeune baron, qui n'avait jamais pu tolérer le vieux Stamply; mais pourquoi vis-à-vis de Bernard, toutes les fois qu'il s'était agi du fils de la baronne, n'avait-elle jamais osé parler de son union prochaine avec lui ? Parfois il lui semblait qu'elle les trompait l'un et l'autre. D'où venait ce vague effroi ou cette morne indifférence qu'elle ressentait depuis quelque temps à la pensée du retour de Raoul? D'où venait aussi que ses lettres qui l'avaient distraite d'abord, sinon charmée, ne lui apportaient plus qu'un profond et mortel ennui? D'où venait enfin le sentiment de lassitude qui l'accablait chaque fois qu'il fallait y répondre? A toutes ces questions, sa raison s'égarait. Ce n'était pas seu-

lement ce qui se passait en elle qui la troublait ainsi; elle comprenait instinctivement qu'il s'agitait autour d'elle quelque chose d'équivoque et de mystérieux. La tristesse de son père, le brusque éloignement de Raoul, son absence prolongée, l'attitude de la baronne, tout alarmait cette conscience timorée qu'un souffle aurait suffi à ternir. L'éclat de ses joues pâlit : ses beaux yeux se cernèrent; son aimable humeur s'altéra. Pour s'expliquer le trouble et le malaise qu'elle éprouvait auprès de Bernard, elle s'efforça de le haïr; elle reconnut que c'était depuis l'arrivée de cet étranger qu'elle avait perdu le calme et la limpidité de ses jeunes années; elle l'accusa dans son cœur d'accepter trop humblement l'hospitalité d'une famille que son père avait dépouillée; elle se dit qu'il aurait pu chercher un plus noble emploi de son courage et de sa jeunesse, et regretta de ne lui point voir plus d'orgueil et de dignité. Puis, se rattachant à M. de Vaubert de toutes ses forces et de tout son courage, prenant ainsi sa conscience pour de l'amour et son amour pour de la haine, elle s'éloigna peu à peu de Bernard, renonça aux promenades dans le parc, cessa de paraître au salon, et vécut retirée dans son appartement. Réduit à l'intimité du marquis et de la baronne, depuis que Mlle de La Seiglière n'était plus là pour couvrir de sa candeur, de son innocence et de sa beauté les ruses et les intrigues dont il avait été le jouet, Bernard devint sombre, bizarre, irascible, et c'est alors que le marquis, par une résolution qui mériterait d'être couverte de toutes les épithètes qu'entasse pêle-mêle Mme de Sévigné à propos du mariage d'une petite-fille d'Henri IV avec un cadet de Gascogne, se décida brusquement à passer sous les fourches caudines que M. Des Tournelles lui avait indiquées comme la seule voie de salut qui lui restât en ce bas monde.

JULES SANDEAU.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1844.

En public, le ministère fait bonne contenance; il paraît trouver sa situation excellente. A le voir et à l'entendre, on le croirait plein de confiance dans la session qui va s'ouvrir. Lisez ses journaux : ils vous diront que son triomphe est assuré. On provoque l'opposition ; on lui porte le défi de renverser le cabinet. Que M. Molé, que M. Thiers, abordent la tribune; ils seront vaincus. M. Billault, M. de Rémusat, M. Dufaure, n'auront pas trois mots à dire. Pauvre opposition! elle brille par le talent et l'éloquence, elle possède un nombre infini de journaux et d'orateurs, elle renferme dans son sein les hommes d'état les plus illustres, et malgré tout cela, elle n'a pas fait un pas depuis quatre ans! Qu'elle monte au pouvoir, et avec la moitié des forces dont elle dispose, il ne faudra pas six mois pour la renverser.

Ainsi parlent les journaux du ministère. Voilà ce qu'on dit tout haut; mais on tient en secret un autre langage. Ces rodomontades sont bonnes pour amuser le public, mais il faut dire la vérité à ses amis, et alors quels aveux! quelles confidences! Cette opposition si impuissante, comme on la redoute! Cette majorité que l'on dit si nombreuse et si sûre, comme on en parle avec anxiété! comme on compte les voix! comme on examine un à un les députés ministériels, en ayant soin de les classer par catégories, selon le degré de leur attachement présumé et selon les garanties qu'ils présentent! Ces hommes d'état, ces orateurs, que l'on provoque publiquement, comme on les surveille avec inquiétude! Cette alliance du centre gauche avec les membres dissidents du centre droit, alliance si dédaignée, si menaçante, que de petits moyens on imagine pour l'empêcher!

En effet, la situation du ministère est de nature à lui inspirer de sérieuses réflexions. Les chambres ne sont pas encore assemblées, et déjà des symptômes significatifs annoncent les difficultés graves que le ministère du 29 octobre rencontrera dans le parlement. En butte à de nouvelles accusations, il ne trouvera cette fois, pour le sauver du péril, ni le secours des circonstances, ni les fautes, ni la générosité imprudente de ses adversaires. Les circonstances actuelles sont favorables à une opposition modérée, qui, sans vouloir changer les bases du gouvernement, reconnaît la nécessité d'imprimer à sa politique une direction plus ferme au dehors, plus fructueuse au dedans, plus conforme aux sentiments et aux besoins

de la nation. Le pays est mécontent, mais il est calme : peut-on craindre de le troubler en attaquant une politique qu'il réprouve, et que les élections de 1842 ont condamnée? Est-ce la couronne que l'on peut craindre d'ébranler? Grâce à Dieu, la cause de la couronne, pas plus que celle de la paix ou de l'alliance anglaise, n'est liée à la fortune du cabinet, et nous ne voyons pas aujourd'hui de catastrophe du 13 juillet qui puisse faire oublier la politique ministérielle au milieu de la douleur publique. Privé du secours des circonstances, le ministère se trouvera donc face à face avec l'opposition ; or, cette opposition, quelle est-elle? quelle sera son attitude, sa marche, sa conduite? Sera-ce une opposition désunie, portant ses coups à l'aventure, parlant pour le plaisir de parler, n'ayant d'autre but que l'attaque, ne sachant pas même ce qu'elle doit faire du succès? Sera-ce une opposition silencieuse? ou bien sera-ce une opposition exagérée, violente, une de ces oppositions qui raffermissent les ministères ébranlés en leur procurant des triomphes oratoires et en effrayant la majorité? S'il en devait être ainsi, le ministère du 29 octobre aurait peu de chose à craindre; il pourrait se tenir tranquille dès à présent. Mais, non; tout annonce au contraire que l'opposition de la session prochaine ne ressemblera pas à celle des années précédentes; elle sera unie, elle aura un plan arrêté, elle agira de concert et dans une pensée commune. Tout indique chez les hommes que l'opinion désigne comme devant être les chefs de cette opposition nouvelle l'intention de combiner leurs efforts et de marcher dans la même voie. Leurs principes sont les mêmes; ils font au ministère les mêmes reproches; ils désirent pour le pays la même politique : pourquoi ne s'entendraient-ils pas? Cet accord aura-t-il lieu dans l'ombre? Non. Tout démontre que, s'il a lieu, il éclatera à la tribune; tout prouve aussi que le langage de cette opposition sera calme et modéré comme ses principes : ce sera le langage d'une opposition conservatrice. On verra quels sont ces ennemis de la paix, ces adversaires de l'alliance anglaise, ces chefs du prétendu parti de la guerre, si traîtreusement désignés par notre cabinet aux défiances et aux ressentiments britanniques; on verra quels sont ces amis douteux de la royauté, calomniés depuis plusieurs mois par les journaux du pouvoir!

Certes une semblable opposition, naturellement amenée par les événements et sortie des entrailles même du parti conservateur, n'est pas faite pour rassurer le ministère. Aussi voyez comme il laisse percer ses craintes, en dépit des provocations ironiques de ses journaux. Il avait annoncé une promotion de pairs. La liste devait paraître ces jours derniers. Elle avait été débattue vingt fois par le conseil; chaque nom avait été l'objet d'un examen prolongé; chaque ministre était venu défendre ses sympathies privées ou ses combinaisons politiques. Des discussions interminables avaient eu lieu devant le roi. Enfin, après des hésitations sans nombre, la liste est arrêtée; elle va paraître au *Moniteur!* et voilà que tout à coup on annonce qu'elle ne paraîtra pas! Pourquoi? Parce que le ministère craint de perdre deux ou trois voix dans la chambre des députés! la pairie avait été promise à plusieurs membres de la chambre. Les nommer, c'était courir le risque de les voir remplacés par des députés hostiles au cabinet; ne pas les nommer, c'était s'exposer à leur ressentiment. Dans cette alternative, qu'a fait le ministère? Il s'est abstenu, il n'a nommé personne. Tout le travail est annulé! En bonne conscience, ce n'est pas nous qui déplorerons ce résultat Nous sommes persuadés que la liste projetée eût révélé de singulières préférences. Nous sommes peu disposés à plaindre certaines célébrités, ou, si l'on veut, certaines illustrations mécontentes, que ce

contre-temps cruel forcera de prendre patience et d'attendre pendant quelques mois encore, pendant une année peut-être, à la porte du Luxembourg. Nous sommes convaincus que beaucoup de notabilités très-contestables se seraient glissées dans la foule des nouveaux élus, et le chancelier, nous en sommes sûrs, n'est point fâché de ce dénoûment. La pairie n'y perdra rien, ou peu de chose; mais que penser de la situation d'un ministère qui, après avoir formellement promis le manteau de pair à quelques membres de la chambre, n'ose pas remplir sa promesse, de peur de rencontrer dans les élections nouvelles deux ou trois colléges hostiles? Que penser de la force d'un cabinet qui, la veille d'une session, se déclare perdu, si quatre ou cinq voix de sa majorité lui échappent?

Qu'on vienne nous dire maintenant que le ministère du 29 octobre ferait heureusement les élections, que le pays est pour lui, que sa politique a une immense majorité dans les colléges! Quoi! le ministère actuel serait chargé de faire les élections générales, et il n'ose s'aventurer dans quelques élections partielles! Il recevrait, dans un an ou deux, la redoutable mission de faire un appel universel au pays, et aujourd'hui, lorsqu'il se proclame vainqueur de toutes les oppositions réunies, lorsqu'il nage dans la joie de son triomphe de quatre ans, lorsqu'il peut exploiter sur des imaginations crédules les heureux effets du voyage du roi, lorsque la discussion parlementaire n'a pas encore dévoilé ses fautes, lorsque enfin sa politique est, suivant lui, à l'apogée de sa gloire, il n'ose tenter la fortune électorale dans cinq ou six arrondissements! Les dangers d'une situation pareille ont-ils besoin d'être démontrés? Les chambres et la couronne n'ont-elles pas ici de graves devoirs à remplir?

Nous ne parlerons aujourd'hui que pour mémoire de la dotation. Dites-nous si c'est là une affaire qui ait prouvé jusqu'à présent la force et la confiance du cabinet! Tous les jours, la question est agitée, et l'opinion de la veille n'est plus celle du lendemain. Le projet sera-t-il présenté ou non? Le *Moniteur,* qui a promis de parler, remplira-t-il, oui ou non, ses engagements? On voudrait bien prendre un parti; mais que résoudre? Si le projet est présenté, que fera la chambre? S'il ne l'est pas, que deviendra l'honneur du cabinet? Si le *Moniteur* parle, quel effet produira ce débat inconstitutionnel? S'il se tait, à quoi tiendra désormais l'existence du ministère? Au milieu de ces difficultés qu'il s'est créées lui-même, quel parti prend ce cabinet que l'on nous dit si résolu, si ferme dans ses convictions? Il trouve commode de n'en prendre aucun. Tenez pour certain qu'il ne sait pas encore lui-même ce qu'il fera. Ou plutôt, s'il a une préférence, c'est pour la solution qui gênera le moins sa responsabilité, et qui pourra sauver sa vie, au risque de ne pas sauver son honneur. Nous croyons que sans les représentations énergiques de quelques amis dévoués de la couronne, le *Moniteur* aurait déjà repris la série de ses articles. La discussion dans le *Moniteur* n'engage à rien, et ne peut faire de mal qu'à la royauté. Aussi, nous doutons encore que le ministère laisse échapper cet honnête et estimable moyen de terminer ses embarras.

Dirons-nous un mot de certains expédients qu'emploie en ce moment le ministère pour conquérir des voix dans la chambre, ou même pour conserver celles de quelques amis intéressés? Nous n'aimons pas à entamer ce chapitre : nous reconnaissons les tristes nécessités du gouvernement représentatif, nous trouvons d'ailleurs que l'administration n'a pas toujours à se plaindre d'être envahie par la politique : nous ne voulons donc pas faire de puritanisme aux dépens du ministère; mais, puisque le ministère prétend avoir une grande confiance dans la session

prochaine, il est bon de voir si cette prétention peut s'accorder avec plusieurs faits qui se passent en ce moment dans l'administration.

Personne n'ignore qu'il y a aujourd'hui tel ministère où plusieurs emplois supérieurs sont vacants depuis quelques mois. On assure que depuis longtemps le chef de ce ministère est fixé sur les nominations qu'il doit soumettre à l'ordonnance royale. Son travail est prêt; pourquoi ne paraît-il pas? Parce que les places vacantes ont été promises à une foule de candidats, parce que chaque ministre, de son côté, a pris des engagements en vue de la session prochaine, parce qu'on juge utile, provisoirement, de tenir ces places disponibles, comme une sorte d'appât offert à des fidélités chancelantes ou à de nouveaux dévouements. En attendant, le service souffre; l'opinion se répand dans le public que tel emploi est bien peu nécessaire, puisqu'on le laisse vaquer si longtemps, et les ministres, assaillis de continuelles demandes, donnent à chaque candidat des espérances mensongères. Cela s'appelle gouverner! Quand on gouverne ainsi, ne prouve-t-on pas que l'on a une extrême défiance de la majorité?

Il y a dans les différents ministères plusieurs bureaux où de graves affaires attendent vainement depuis plusieurs années une solution. Il s'agit d'intérêts privés; mais ces intérêts privés ont pour adversaires ou pour défenseurs des hommes politiques. Pourquoi l'administration tarde-t-elle à se prononcer? Parce que, soit qu'elle se décide dans un sens ou dans un autre, elle est exposée à rencontrer devant sa décision un député conservateur qui pourra, si elle le blesse, s'en venger au scrutin. On dira que cela prouve les inconvénients du régime représentatif; non : cela prouve tout simplement la faiblesse du ministère. Que les députés soient exigeants, indiscrets; qu'ils fassent irruption dans les bureaux, qu'ils y témoignent des prétentions excessives, l'administration n'en doit pas moins suivre la marche commandée par les affaires. Fort ou faible devant les chambres, un ministère doit avant tout administrer. Il manque à ses devoirs, s'il décline sa responsabilité.

Le ministère, poursuivi par des solliciteurs impatients, se résigne de temps en temps à faire un choix; mais il n'a pas toujours la main heureuse. Que serait-ce s'il pouvait toujours faire ce qu'il veut? Heureusement, les choix arbitraires du pouvoir rencontrent souvent de légitimes obstacles dans la force même de nos institutions administratives, et surtout dans l'indépendance des corps judiciaires. Lorsqu'un ministre, aveuglé par des intérêts égoïstes, ose violer des droits acquis, des traditions longtemps respectées, il se trouve des voix courageuses qui sortent du sein même de l'administration pour s'élever contre lui, et l'arrêter dans ses projets par la menace d'une opposition publique. Nous connaissons plusieurs nominations étranges qui ont ainsi échoué dans ces derniers temps par suite des honorables résistances qu'elles ont soulevées. Le ministère nous saura gré sans doute de ne pas publier là-dessus ce que nous savons. La seule chose que nous nous permettrons de lui dire, c'est qu'en considérant certains choix qu'il a voulu faire, et que des réclamations énergiques ont empêchés, choix ridicules, préférences absurdes, auxquelles il a voulu sacrifier les convenances et la justice, on est porté nécessairement à lui refuser cette foi robuste dans sa destinée, et cette tranquillité dédaigneuse qu'il s'attribue. Assurément, pour s'incliner devant de pareilles ambitions, il faut éprouver un grand besoin de recruter des voix dans le parlement, et avoir terriblement peur de la majorité.

Après tout, quand le ministère a-t-il véritablement montré de la confiance et de

la résolution? N'a-t-il pas vécu dans des transes continuelles; n'a-t-il pas toujours cherché à dissimuler par l'audace du langage l'humilité et les périls de sa situation? Il est aujourd'hui ce qu'il a toujours été depuis quatre ans, faible, indécis, disposé à faire bon marché de ses propres opinions, si l'intérêt de sa conservation l'exige, et couvrant cette conduite pusillanime par de grands mots, qui bientôt ne feront plus d'illusion à personne.

Tout bien considéré, que la confiance du ministère soit jouée ou non, l'opposition, si elle exécute fidèlement son rôle, a de belles chances à courir dans la session prochaine. On sait ce que nous entendons par le rôle de l'opposition. A nos yeux, combattre le ministère du 29 octobre, ce n'est pas combattre le parti conservateur; c'est, au contraire, prendre la défense de ce parti, et venir au secours de ses plus chers intérêts, compromis par une politique inhabile. Combattre le ministère, ce n'est pas repousser le système de la paix ni l'alliance anglaise; c'est, au contraire, demander pour la paix des garanties plus sûres, et réclamer un système de conduite qui rende l'alliance plus digne et plus féconde. Combattre le ministère, ce n'est pas attaquer la royauté; c'est vouloir, au contraire, que la royauté soit plus sincèrement protégée, c'est vouloir que sa cause ne soit point perfidement confondue avec celle du ministère; c'est vouloir qu'elle reçoive, au sujet des événements de Londres, la part d'éloges et de reconnaissance qui lui revient. Combattre le ministère, ce n'est pas attaquer la gloire de nos marins et de nos soldats; c'est, au contraire, blâmer les fautes qui l'ont rendue stérile, et qui ont arraché de nos mains les avantages conquis par nos armes. Enfin, combattre le ministère, ce n'est pas soulever la question des réformes; loin de là, c'est préserver la constitution même contre les dangers que pourrait présenter, dans des circonstances difficiles, une politique capable d'irriter le pays, et d'enlever au parti conservateur la majorité des colléges. Le drapeau de l'opposition nouvelle est donc un drapeau conservateur. Ceux qui se rangent autour de lui sont les partisans sincères de la paix, de la dynastie et de la constitution; leur seul but est de ramener le gouvernement dans les voies d'une politique de sagesse, de dignité et de force, que les chambres ont inutilement conseillée au ministère depuis quatre ans.

Que l'opposition se rappelle le passé, elle verra quelles sont ses chances pour l'avenir. Jusqu'ici, le ministère n'a pas été sérieusement combattu. Toléré plutôt que soutenu par la majorité, il n'a trouvé du côté de l'opposition que des adversaires isolés, souvent même indulgents, qui ont pris plus d'une fois sa défense dans de grandes occasions. Nous ne parlons pas des partis extrêmes qui lui ont fait l'aumône de leurs voix dans quelques circonstances mémorables. Les grandes questions sont justement celles où le ministère a été le plus épargné. Il suffit de rappeler la discussion sur la régence, où le ministère a été si généreusement protégé par M. Thiers, et la discussion du droit de visite, où M. Dupin, inspiré par un sentiment national, éleva le débat au-dessus des têtes ministérielles et entraîna la chambre dans un vote unanime où disparut la question de cabinet. Les fonds secrets ont soulevé, il est vrai, plusieurs luttes dans lesquelles le ministère a triomphé; mais quels combats a-t-il soutenus? Qu'on se rappelle la discussion de 1843. M. Passy et M. Dufaure venaient de se séparer du ministère; tous les regards étaient fixés sur eux; ils étaient le lien d'une combinaison nouvelle, les garants de la transaction qui devait rapprocher les centres. Le débat commence. Presque aussitôt M. Passy, puis M. Dufaure, se déclarent impossibles par les raisons que

tout le monde sait. Ce n'est pas tout; M. de Lamartine lance une formidable harangue contre la politique du gouvernement de juillet, et fournit une éloquente réplique à M. Guizot. Voilà comme on a combattu jusqu'ici le ministère. Et cependant, quel a été le résultat de cette singulière bataille livrée sur les fonds secrets? Une différence de vingt voix eût constitué le ministère en minorité! Aujourd'hui, grâce à Dieu, nous ne voyons plus d'orateurs qui soient disposés à tenir le langage de M. Dufaure et de M. Passy. Nous croyons même que ces deux hommes honorables, instruits par l'expérience, jaloux de rendre au pays les services qu'il attend de leur patriotisme et de leurs lumières, ne céderaient pas maintenant aux scrupules excessifs qu'ils ont montrés autrefois. Au lieu d'une opposition platonique, nous voyons une opposition sérieuse qui portera dans la lutte cette ambition légitime et nécessaire sans laquelle il serait insensé d'attaquer un cabinet. Au lieu d'une opposition sans discipline et sans but, nous voyons les germes d'une opposition vraiment parlementaire qui présentera, comme l'opposition dans les chambres anglaises, un parti de gouvernement. Tout cela est fort peu de chose, si l'on veut; mais tout cela fait supporter patiemment les airs de fierté et d'assurance que se donne le cabinet.

Le gouvernement s'est enfin décidé à émettre l'emprunt. M. le ministre des finances a eu, dit-on, de longs combats à soutenir pour vaincre les irrésolutions du conseil. 200 millions seront demandés au crédit; 100 millions seront réservés pour réduire la portion de la dette flottante qui provient des caisses d'épargne. L'emprunt sera adjugé le 9 décembre.

Le public financier savait depuis longtemps que l'emprunt ne serait pas effectué par souscription. Consultés par M. Laplagne, les receveurs généraux avaient déclaré ce système peu praticable. Suivant eux, les petits capitaux n'auraient pas répondu à l'appel de l'emprunt, soit que les entreprises industrielles leur semblent préférables à la rente, soit que le crédit public n'ait pas encore poussé d'assez fortes racines pour permettre au gouvernement de se passer du secours des banquiers. Ces considérations ont entraîné M. Laplagne, qui d'ailleurs, on doit le reconnaître, avait réservé toute sa liberté en acceptant l'amendement de M. Garnier-Pagès. Voilà donc l'emprunt livré à la spéculation. S'il est vrai que plusieurs compagnies se sont déjà réunies pour l'exploiter, et qu'une maison puissante dirige cette coalition, le système adopté porte déjà ses fruits. Toute concurrence sérieuse est étouffée, et les loups-cerviers, comme dit M. Dupin, se préparent à dévorer le trésor.

Pendant que M. Laplagne termine, comme il le peut, cette périlleuse affaire de l'emprunt, son collègue de la guerre, M. le maréchal Soult, vient de résoudre une question difficile, qui lui a causé de graves soucis. L'ordonnance qui réorganise l'École polytechnique a paru. D'accord avec la commission instituée pour préparer ce travail, le ministre n'a pas voulu procéder à une réforme complète. Il a mis de côté tout ce qui regarde le plan et la direction des études. Il n'a changé en rien la constitution des différents conseils chargés de l'instruction, de la discipline et de l'administration de l'École. Les dispositions principales de l'ordonnance du 30 octobre 1832 ont été maintenues, sauf une seule, celle qui concerne le mode de nomination aux divers emplois. Ce respect du ministre pour l'ordonnance de 1832 a été sévèrement critiqué. On lui reproche d'avoir agi trop timidement. On eût voulu une réforme scientifique en même temps qu'une réforme administrative. Le maréchal a pensé qu'une réforme scientifique n'était

pas nécessaire. Nous croyons, comme lui, qu'il est bon d'attendre l'épreuve d'une discussion approfondie avant de toucher aux bases d'une institution consacrée par le temps, et de changer les éléments qui ont fait jusqu'ici sa prospérité et sa grandeur.

Pour le moment, l'objet le plus pressé était de mettre un terme à ces regrettables conflits, dont le dernier a entraîné au mois d'août le licenciement de l'école. Tout le monde sait que ces conflits ont pris leur source dans le mode de nomination aux places de directeur, de professeurs et d'examinateurs. Sur ce point, l'ordonnance de 1832 renfermait un vice capital. En cas de vacance d'emploi, deux candidats étaient présentés au ministre, l'un par l'Académie des sciences, l'autre par le conseil d'instruction de l'école. Quand les deux corps présentaient des noms différents, le ministre pouvait choisir; mais quand ils s'accordaient pour présenter le même candidat, ce qui arrivait fréquemment par la raison que la plupart des membres du conseil d'instruction faisaient également partie de l'Académie des sciences, l'intervention du ministre devenait illusoire : son choix était forcé, et sa responsabilité s'annulait devant les ordres émanés d'un pouvoir irresponsable. L'ordonnance du 30 octobre a fait cesser cette anomalie. Désormais le conseil de perfectionnement sera seul chargé de la présentation des candidats, et sa liste portera deux noms. De la sorte, le choix du ministre sera toujours libre. L'Académie des sciences conservera d'ailleurs une juste part d'influence dans les nominations; trois de ses membres, désignés par elle, feront partie du conseil de perfectionnement, et de plus elle sera représentée dans ce conseil par ceux des fonctionnaires de l'école qui sont en même temps académiciens. Ainsi se trouvent conciliés dans la nouvelle ordonnance le principe des candidatures, qu'il était utile de maintenir, l'intervention de l'Académie des sciences, toujours précieuse pour l'école, et l'autorité du gouvernement, condition nécessaire de sa responsabilité.

Personne ne doute que cette ordonnance ne soit bientôt suivie d'une autre qui rouvrira les portes de l'école aux élèves licenciés il y a quatre mois. Tous les organes de la presse ont conseillé à M. le maréchal Soult cet acte d'indulgence qui serait justifié par des circonstances exceptionnelles, et ne pourrait, par ce motif, porter atteinte à la discipline. Espérons que le maréchal ne se fera pas prier trop longtemps.

La querelle de la magistrature et du barreau est heureusement terminée. On ne peut qu'applaudir aux différentes manifestations qui ont mis fin à cette déplorable lutte. Les paroles du procureur général ont été fermes en même temps que conciliantes. Celles du président Séguier, sans cesser d'être dignes, ont accordé une juste satisfaction à des susceptibilités légitimes. Le conseil de l'ordre a tenu jusqu'au bout une conduite qui lui fait honneur. En se rendant à l'audience solennelle de rentrée, il a témoigné de son respect pour la loi et pour le corps vénérable qui en est l'organe. Il a su remplir ses devoirs envers la magistrature et envers lui-même. Il a donné un noble exemple de modération et de fermeté. Dans l'intérêt de la justice, et aussi dans l'intérêt de cette bonne harmonie qui doit toujours régner entre les principaux corps de l'état, nous sommes heureux de constater ce dénoûment, dont tout le monde doit se féliciter.

Tandis que nos députés arrivent l'un après l'autre à Paris, et que nous agitons, un mois d'avance, les problèmes de notre future session parlementaire, d'autres peuples sont déjà rentrés avant nous dans la saison de l'activité politique. Les

États-Unis procèdent en ce moment à l'élection du président. Leur immense scrutin, qui renferme plus de deux millions de votes, est ouvert. Deux partis sont en présence, mais avec des chances inégales. Les whigs, livrés à des rivalités implacables, divisés par des jalousies mesquines, perdent, par le défaut d'union et d'ensemble, les avantages qu'ils tiennent de la supériorité incontestable de leurs talents et de leurs lumières. Les radicaux, au contraire, forment un parti compacte. Ils sont étroitement liés par des haines et des passions communes. La question du Texas est l'objet de la lutte. L'ambitieuse démocratie des États-Unis discute cette question avec son âpreté et sa violence ordinaire. Elle veut l'incorporation immédiate, au risque de susciter une guerre sanglante. Une fraction des whigs dirigée par un homme éminent, M. Clay, repousse l'incorporation immédiate, et veut que l'on attende, pour prendre un parti, le consentement unanime de tous les états. M. Polk, ce candidat improvisé du parti radical, ce héros populaire qui doit bien s'étonner de sa fortune, paraît avoir jusqu'ici le plus de chances pour être élu.

Les chambres néerlandaises et les chambres belges sont déjà rassemblées depuis près d'un mois. Le discours du roi des Belges ne mentionne, en fait de négociations, que le traité conclu avec l'union allemande et la convention postale passée avec l'Angleterre. En Portugal, le ministère, fortement attaqué, a obtenu de la chambre des députés un bill d'indemnité pour les mesures qu'il a prises pendant la suspension des cortès. La Grèce procède lentement à ses premiers travaux parlementaires. Dans la chambre des députés, la majorité est acquise au ministère. Il n'en est pas de même au sénat, dont les membres, pour la plupart, semblent rester fidèles à M. Maurocordato, qui les a nommés ; mais le ministère, dès qu'il le voudra, pourra s'assurer facilement une majorité dans le sénat par le moyen d'une promotion. On a beaucoup parlé d'une division sourde entre M. Coletti et M. Metaxas. Néanmoins, tout fait espérer qu'ils uniront sincèrement leurs efforts dans une œuvre commune, celle de l'organisation administrative du pays.

Les événements qui viennent de se passer en Espagne ont vivement ému l'Europe. S'il faut en croire les récits des journaux et les correspondances, une vaste conspiration, dont le gouvernement tient aujourd'hui les fils entre ses mains, s'étendait sur tout le territoire. Le manifeste d'Espartero coïncidait avec les projets des révolutionnaires. Ces projets ont avorté partout. D'abord, sur les frontières de la Catalogne et de l'Aragon, l'arrestation d'Ametler et de ses complices a déconcerté le plan de la conspiration. Une autre tentative a échoué à Sarragosse. A Barcelone, le capitaine général, le baron de Meer, a échappé aux coups des assassins. Le même jour enfin, dans Madrid, le maréchal Narvaez devait périr sous les balles des conspirateurs, et sa mort devait être le signal de la révolte d'un bout à l'autre de la Péninsule. Des révélations suivies de mesures promptes et énergiques ont épargné à l'Espagne d'incalculables malheurs.

La France s'est réjouie de voir l'Espagne échapper, comme par miracle, à cet immense danger. Toutefois, c'est avec douleur que sur la liste des arrestations opérées après la découverte d'un attentat si énorme, elle a vu le nom du général Prim, du brillant comte de Reuss, du jeune capitaine connu dans toute l'Espagne pour sa bravoure et sa franchise, du commandant intrépide qui a donné le signal du soulèvement contre Espartero. L'étonnement s'est mêlé à la douleur, quand on a vu l'étrange procédure suivie contre le prévenu : point de preuves, point d'aveux, et la peine de mort requise sur de simples indices ! Mais les vices de cette instruc-

tion ont été reconnus, il en sera fait une autre, et la cause sera jugée ultérieurement. Espérons que l'honneur du général Prim sortira pur de ce malheureux débat. Dieu veuille, dans l'intérêt de l'Espagne, que son innocence éclate au grand jour !

Cependant, cette nouvelle tentative révolutionnaire, si miraculeusement comprimée, a raffermi le ministère espagnol en ralliant autour de lui le parti modéré, et en faisant cesser des dissidences qui commençaient à inquiéter les esprits. Le début du ministère n'avait pas été très-heureux. Son projet de réforme avait été plus hardi que sage ; mais les événements lui ont donné gain de cause. Dans le sénat et dans le congrès, la pensée d'une réforme constitutionnelle a reçu l'appui d'une forte majorité. Au congrès, 133 voix contre 25 se sont prononcées pour la réforme. Le projet, livré à une commission, a reçu, d'accord avec le ministère, plusieurs modifications, dont la plus importante concerne l'interdiction de mariage entre la reine et la branche de don Carlos. Bref, la situation du ministère est forte en ce moment. Pour conserver ses avantages, il n'a qu'à rester fidèle à son origine. Qu'il se défende de tout esprit de réaction ; qu'il entre franchement dans la voie des institutions libres. La nouvelle constitution une fois votée, qu'il en fasse une application libérale et sincère ; qu'il songe surtout à réformer l'administration, là est la plaie de l'Espagne. Qu'il organise l'armée, la marine, la justice, les finances ; qu'il encourage le commerce, l'industrie, l'agriculture ; qu'il donne l'élan aux travaux publics. En un mot, qu'il régénère ce beau pays et qu'il le fasse sortir de l'ornière des révolutions. C'est en France surtout que l'on applaudira à ses efforts, car c'est la France qui fait les vœux les plus sincères pour la régénération de l'Espagne.

LA RÉVOLUTION

ET

LES RÉVOLUTIONNAIRES EN ITALIE.

PREMIÈRE PARTIE.

I. — LES RÉPUBLIQUES DU DIRECTOIRE.

Engagée depuis cinquante ans dans la carrière révolutionnaire, l'Italie se trouve encore sous la domination de l'Autriche et du saint-siége. Durant cette période d'un demi-siècle, elle a présenté les plus étranges contrastes, elle a traversé les phases les plus diverses. L'Italie a reçu les lois françaises sans tenter un effort pour les repousser, et les a perdues sans faire un pas pour les défendre; des insurrections ont éclaté sans rencontrer aucun obstacle, de terribles réactions les ont étouffées sans provoquer la résistance. A diverses époques, on a désespéré du sort de l'Italie : d'abord après la bataille de Waterloo, ensuite en 1821, puis en 1831, on a cru voir commencer l'agonie politique de la péninsule. Aujourd'hui même, le langage de quelques révolutionnaires respire le désespoir : « Conspirons, disent-ils, insurgeons-nous; ce sera sans succès, nous succomberons, et au moins de nouvelles victimes serviront à entretenir la haine des peuples contre les gouvernements. » Malgré ces cris de détresse, malgré ces sinistres paroles, toujours on a fini par renaître à l'espoir, toujours les conspirations ont recommencé, et avec elles de nouveaux combats, de nouvelles réactions auxquelles les populations ont assisté avec la même indifférence. L'apathie des peuples italiens, l'activité malheureuse

des conspirateurs, la cruauté infatigable des gouvernements, l'héroïsme des victimes, la faiblesse des combattants, tout étonne au delà des Alpes. L'Italie est un pays d'exception. Pour l'expliquer et pour apprécier les forces actuelles du parti libéral, il faut remonter à l'époque où il a été légalement constitué par la révolution française.

Avant 1789, il y avait en Italie quatre espèces de gouvernements : la domination autrichienne dans les duchés de Milan et de Mantoue, la théocratie dans les États Romains, la république du moyen âge à Venise, à Gênes, à Lucques et à Saint-Marin; le reste de l'Italie était soumis à des princes indépendants. De là quatre influences distinctes qui se croisaient sur tous les points de la péninsule. L'Autriche, au commencement du XVIIIe siècle, avait essayé de ressusciter en Italie toutes les prétentions impériales des anciens temps; plus tard, Joseph II fondait la bureaucratie autrichienne, se déclarait le premier employé de l'état, et se mettait ainsi à la tête d'un mouvement hostile à la féodalité et au clergé. Suivant une impulsion qui d'ailleurs venait de la France, les ducs de Parme et de Modène combattaient les prétentions de l'église et les priviléges de l'aristocratie; le grand-duc de Toscane donnait un code à ses états, et soutenait l'évêque de Pistoie contre le saint-siége. Dans les républiques, le patriciat s'était emparé du gouvernement, identifié avec l'état, et la démocratie ne trouvait pas même l'appui douteux du despotisme éclairé. Venise avait acquis la conscience qu'il ne lui était possible, ni de se réformer, ni de durer, et qu'elle devait périr avec l'inquisition et le conseil des Dix. Gênes restait immobile après le violent effort de ses plébéiens contre les troupes impériales; Lucques était encore protégée par des juges étrangers et par la censure antique du Discolat, sorte d'inquisition demi-politique, demi-religieuse. Les deux monarchies italiennes faisaient exception, même parmi les princes italiens. La monarchie piémontaise, en opposition à l'Autriche, se piquait d'être dévote et féodale : sa population ne voulait être ni italienne, ni française; son roi, Charles-Emmanuel, faisait plus de cas d'un tambour que d'un savant, et le Piémont ne conservait son attitude militaire qu'au prix d'une dette publique de 120 millions. Le gouvernement de Naples résumait tous les extrêmes de la civilisation et de la barbarie : on le voyait, d'une part, supprimer les dîmes, les couvents, les priviléges du clergé, expulser les jésuites, séculariser d'un seul coup l'enseignement, au grand scandale des évêques, et de l'autre, décréter la peine de mort contre les francs-maçons, interdire la lecture de Voltaire sous peine de trois ans de galères, et punir par six mois de prison la lecture de la *Gazette de Florence*. Tandis que le ministre Tanucci forçait les nobles à se fixer à la cour, projetait des codes, protégeait Filangieri, la vingt-septième partie seulement du royaume était affranchie, en 1789, des liens de la féodalité; on comptait encore mille trois cent quatre-vingt-quinze droits féodaux sur les choses et les personnes; la justice était livrée au désordre de douze législations toutes vivantes, et dont l'une remontait à la conquête normande. La Sicile ne se distinguait de Naples que par une barbarie plus profonde : en 1724, les trois inquisiteurs de Palerme avaient encore brûlé deux victimes en présence de vingt-six prisonniers de l'inquisition. Quant à la théocratie romaine, affaiblie, attaquée dans toute l'Europe, décréditée en Italie, elle conservait toutes les idées, les mœurs, les prétentions du moyen âge. Dans les vingt-cinq dernières années du XVIIIe siècle, les tribunaux avaient enregistré dix-huit mille assassinats; la législation romaine se composait de quatre-vingt-quatre mille lois. Aux yeux de la cour de Rome, Naples, Milan, Gênes, Parme, Modène, la Toscane, étaient

des états révolutionnaires, et Pie VI n'épargnait ni conseils, ni remontrances, ni démarches, pour exciter une réaction religieuse sur tous les points de l'Italie.

Telle était la situation du pays, livré à une crise lente, irrégulière, pleine d'incidents et de contrastes. Partout les idées du XVIIIe siècle pénétraient, et partout elles formaient des opinions, des tendances, sans constituer un parti politique. Le libéralisme des encyclopédistes se traduisait par des réformes administratives, et ne réveillait pas la bourgeoisie ; il protégeait le tiers état contre la noblesse et le clergé, mais ne lui donnait ni force, ni action politique; exploité dans les cours comme moyen de popularité, il était persécuté dans les livres et frappé de mort dans les sociétés de francs-maçons avant d'avoir tenté le moindre mouvement politique. Bon nombre d'écrivains et de poëtes s'étaient ralliés aux principes libéraux, mais leur influence était à peu près nulle, et ils étaient vaincus par la littérature vide et sonore des faiseurs de sonnets et de chansons. A cette époque, l'Italie était encore le pays aux quatre-vingt mille moines, la terre d'adoption des sigisbées et des bandits : des armées d'aventuriers représentaient sa puissance militaire, et la direction morale appartenait à des gouvernements qui se fondaient sur l'inquisition politique, en tolérant quelquefois l'assassinat. L'élan des républiques était vaincu depuis cinq cents ans, la tyrannie brillante des seigneurs avait cessé depuis deux siècles : il ne restait plus des anciens temps que la division, la ruse, le despotisme, et ces ressources gouvernementales qui avaient été mises en œuvre pour étouffer les grandes révolutions du moyen âge et de la renaissance. Au reste, il n'y avait point d'unité, point d'Italie, point de haine nationale contre la domination étrangère, et la plus profonde dépravation régnait dans les habitudes politiques de la péninsule.

A l'apparition de l'armée française, la scène change : le despotisme éclairé des princes recule dans la voie des réformes, il s'empresse de rendre à la cour de Rome les droits qu'il lui avait enlevés. D'un autre côté, la bourgeoisie s'empare des idées nouvelles pour réclamer une transformation complète du système des gouvernements, et comme tout lui est refusé, le libéralisme devient républicain. A peine Bonaparte était-il entré en Piémont, que des milliers de jacobins se jetaient dans les conspirations : en 1798, on comptait six mille exilés piémontais prêts au combat; les prisons regorgeaient de révolutionnaires, et l'insurrection avortée de Domodossola livrait aux autorités piémontaises cent victimes qu'on faisait passer par les armes. Priocca, ministre de l'intérieur, s'efforçait de conjurer l'orage : il fanatisait quelques bandes de paysans, il accordait l'impunité aux assassins des Français et des jacobins; mais ces tristes moyens ne pouvaient prolonger la lutte, et bientôt le roi de Piémont se voyait forcé d'abdiquer.

La victoire avait été plus rapide en Lombardie : les Autrichiens vaincus, le duché succomba sans résistance; la république cisalpine triompha, grâce à une génération nouvelle de révolutionnaires complétement inconnus en 1789. Bergame, Bresse, Crema, Vicence, ne tinrent pas devant le mouvement général, et se soulevèrent d'elles-mêmes contre le patriciat de Venise. Vérone voulut résister; un capucin provoquait le peuple à délivrer l'Italie des barbares; la populace se jetait sur les Français, sur les juifs, n'épargnait pas les hôpitaux, et tentait le pillage du trésor public. Cette échauffourée ne fit qu'attirer la vengeance de Bonaparte sur Venise, et bientôt la république se trouva à la merci des démocrates, qui la livrèrent aux troupes françaises le 12 mai 1797. L'aristocratie de Gênes succombait dix jours plus tard, le 22 mai de la même année. Soutenue d'abord par la po-

pulace, elle avait dû céder ensuite à Bonaparte, et n'opposa plus aux armées françaises que les rassemblements des paysans d'Abaro et de Polcevera, dispersés facilement par le général Duphot. Lucques, à son tour, fut conquise à la démocratie en 1799. Trois ans auparavant, la révolution avait pénétré à Reggio, et de là elle passait à Modène, déjà abandonnée par le duc. Les États Romains avaient déjà perdu Bologne et Ferrare, qui s'étaient révoltées contre le gouvernement pontifical, lorsqu'en 1799 l'armée française arriva sous les murs de Rome, et proclama la république sans rencontrer d'autre opposition qu'une émeute de Transteverins. A Naples, les conspirations des libéraux avaient commencé en 1791, et avaient pris un développement considérable en 1795. En 1799, la police dressait une liste de vingt mille suspects. En présence des manifestations libérales, le roi se jeta dans une réaction théocratico-féodale, ordonna des persécutions, pilla les banques publiques pour lever une armée, et crut que le moment était bien choisi pour écouter les conseils de l'Angleterre et provoquer l'armée française dans les États Romains. A la première rencontre, cinquante mille Napolitains se débandèrent; le roi s'enfuit à Naples, puis en Sicile, et le général Championnet marcha sur Naples avec un corps de huit mille hommes. La populace de Naples, plus royaliste que le roi et que les fonctionnaires, voulut résister aux Français; elle fut héroïque, mais les libéraux napolitains, dont la cause était celle de la France, la foudroyèrent avec les batteries du fort Saint-Elme, et la populace, prise entre deux feux, dut céder. La soumission de Naples entraîna peu à peu celle des provinces, et ainsi fut achevée l'invasion de la péninsule.

Le résultat apparent de cette première révolution fut d'établir en Italie le régime démocratique. Toute la péninsule se couvrit de républiques, tous les états se réorganisèrent sur le modèle de la république française. C'était à Naples la république parthénopéenne; les États Romains formaient la république romaine; dans la haute Italie, on constituait les républiques cisalpine, cispadane, transpadane, ligurienne, vénitienne; le Piémont s'unissait à la France. Le résultat réel et décisif de l'invasion fut de changer les données de la politique italienne, et de séparer nettement les trois partis qui depuis cinquante ans se développent et se combattent en Italie.

Le plus fort de ces trois partis était alors, comme aujourd'hui, celui des anciens gouvernements. Il ne lui avait manqué que d'agir avec ensemble pour comprimer l'essor révolutionnaire et combattre avec succès l'invasion française; mais les princes, les républiques et la cour de Rome, en résistant à Bonaparte, n'avaient écouté que les conseils de la vieille politique italienne. Rien n'était plus contraire à l'unité que cette politique. La cour de Rome se croyait au moyen âge; Venise, fidèle à ses vieilles traditions, préférait la neutralité; le gouvernement de la Toscane cherchait des alliances, selon sa constante habitude, et s'alliait avec la France; le Piémont suivait ses penchants militaires et livrait des batailles; Naples flottait entre la violence et la peur. On avait tenté plusieurs fois de concilier entre elles ces tendances diverses. Le cardinal Orsini avait proposé à Rome une ligue exclusivement italienne : en 1791, la cour de Turin insistait pour l'étroite union du Piémont, de l'Autriche, de Venise et des autres puissances de l'Italie; en 1793, le même projet d'une ligue universelle était proposé par la reine Caroline, au point de vue des intérêts napolitains : toutes ces tentatives échouèrent, et les gouvernements étant restés dans leur isolement, l'Autriche seule livra des combats sérieux. Si on avait agi avec ensemble en secondant l'Autriche, si partout on avait immédia-

tement imité la cour de Naples, qui armait les basses classes, l'Italie, qui se trouvait défendue du côté de la mer par l'Angleterre, pouvait opposer à Bonaparte une armée de trois cent mille hommes soutenue par les bandes de paysans, et c'est à peine si les révolutionnaires italiens auraient pu se montrer; mais les gouvernements, nous le répétons, agirent sans concert et furent renversés. Toutefois, une chance leur restait de reprendre l'avantage : on pouvait tenter une croisade contre-révolutionnaire et réaliser, n'importe à quel prix, cette ligue italo-autrichienne que Naples et le Piémont avaient si vivement sollicitée. On profita de cette chance, et la ligue se réalisa : la vieille Italie oublia ses dissensions intestines ; les royalistes s'unirent entre eux et donnèrent la main aux patriciens des républiques, aux prélats du saint-siége. Le patronage de l'Autriche, appuyée par l'Angleterre et la Russie, fut accepté sans réserve. Ainsi, bien qu'ils fussent les vaincus en apparence, les royalistes demeurèrent les plus forts en réalité. Ils pouvaient compter sur ces nobles que la république insultait, sur ces prêtres qu'elle scandalisait, sur ces masses qui s'étaient soulevées à Vérone, à Pavie, à Binasco, à Lugo, à Rome, à Naples, sur ces paysans du Piémont et des autres parties de l'Italie où les soldats français étaient assassinés. La Sardaigne appartenait encore à Charles-Emmanuel, la Sicile à Ferdinand IV; l'Autriche se préparait à la lutte, et l'Europe se liguait contre la France.

Tandis que le parti absolutiste s'appuyait sur la coalition européenne, le parti démocratique avait pour allié le directoire. Un singulier bonheur avait marqué l'avénement de ce parti. En trois ans, on l'avait tiré du néant pour lui livrer la domination de l'Italie ; il était le maître du champ de bataille; les couvents, les priviléges de la noblesse, la domination temporelle de l'église, les institutions de l'absolutisme, l'influence de l'Autriche, tout avait été remplacé par une confédération démocratique qui enveloppait la péninsule. C'était trop de bonheur : évidemment les républicains avaient plus de pouvoir que de force réelle ; les masses restaient indifférentes ou hostiles aux nouvelles institutions ; quelques fêtes civiques ne pouvaient pas changer en peu de jours les anciennes croyances, souvent même elles les irritaient au lieu de les vaincre. D'ailleurs, pour se maintenir, il fallait de l'argent et des soldats : les républicains pouvaient-ils créer d'un seul coup les finances et l'esprit militaire? Bref, leurs ressources se réduisaient à l'enthousiasme révolutionnaire et à l'appui de l'armée française. Or, l'enthousiasme les aveuglait sur leurs propres forces ; disposés à tous les sacrifices, ils ne pouvaient croire qu'on ne partageât point leur héroïsme et qu'on préférât sincèrement la tyrannie à la liberté. Quant à l'armée française, c'était une armée étrangère ; à son arrivée, elle avait frappé d'énormes contributions sur toutes les villes, et, plus tard, elle subordonnait tous les intérêts italiens à ceux de la France. En 1798, Trouvé et Riveau altéraient de vive force la constitution de la république cisalpine , puis le parti français enlevait le Piémont à l'Italie ; enfin, Bonaparte, en sacrifiant Venise, avait humilié tous les patriotes et soulevé l'indignation de huit millions d'Italiens. Chaque jour, l'influence française blessait ceux même qu'elle protégeait. Là était la faiblesse du parti démocratique, là aussi le germe d'une tendance nouvelle défendue par un nouveau parti. A côté des absolutistes et des démocrates, il y avait les hommes sincèrement attachés à l'indépendance italienne, également opposés à l'influence française et à l'influence autrichienne, également hostiles à la démocratie pure et à l'absolutisme.

Le parti national italien s'était déjà manifesté en 1796 par l'association de la

ligue noire, dont Bologne était le centre. La ligue noire comptait de nombreux adhérents dans les administrations, elle s'étendait à Rome et dans la basse Italie; mais elle ne produisit d'autre effet que d'effrayer les polices des anciens gouvernements. La *société des Rayons,* qui se forma en 1798, exerça une influence plus active et plus étendue; son but était d'obtenir l'indépendance de l'Italie et de tempérer les excès démocratiques par l'ascendant d'un patriciat républicain comme celui de Gênes et de Venise. Cette fois encore, l'impulsion partait de Bologne, et se propageait dans l'Italie centrale et dans le royaume de Naples. A Naples, il y eut bientôt un club anti-français; en Lombardie et en Piémont, le parti italien combattit ouvertement les patriotes du parti français. Toutefois ces efforts devaient rester stériles. La ligue noire, la société des Rayons, les partisans de la modération et de l'isolement national, ne pouvaient jouer aucun rôle dans la lutte qui allait s'ouvrir. Au fort de la mêlée, il n'y a pas de modération possible. Quel fut le sort des partisans de l'indépendance? Les uns moururent dans les rangs des Autrichiens, les autres se retrouvèrent plus tard dans les rangs du parti français.

Ainsi l'Italie, en 1799, était partagée entre des royalistes soumis à l'Autriche et aux alliés, des démocrates placés sous la protection de la France, et des partisans de l'indépendance italienne qui n'avaient aucun appui. Les républiques ne se maintenaient que grâce à la présence de l'armée française. Tel était cependant l'aveuglement des démocrates, qu'ils attendaient avec impatience le moment où les Français repasseraient les Alpes. Les républicains de Naples voyaient avec joie Macdonald quitter cette ville; ils croyaient que toutes les vertus napolitaines se manifesteraient dès que le pays serait délivré de la présence des troupes étrangères. Ces illusions généreuses furent bientôt dissipées.

A la retraite des armées françaises, la haute Italie tomba au pouvoir des Autrichiens unis aux Russes; la basse Italie fut envahie par les Russes et les Anglais. Le roi de Sardaigne remonta sur le trône au milieu des pillages et des massacres; un moine, nommé Branda, avait réuni des bandes de paysans qui s'appelaient *l'armée chrétienne,* et dans ses prières, il appelait la protection de la sainte Trinité sur la Russie, l'Autriche et la Turquie, alliées de Charles-Emmanuel. Les Russes ravageaient les villes de la Lombardie, les Autrichiens détruisaient la république cisalpine, et l'empereur François II condamnait d'un seul coup quatre cents patriotes à traîner les barques aux bouches de Cattaro. En Toscane, les prêtres et les paysans donnaient la chasse aux jacobins. Le pape rentrait dans ses états, appuyé par une armée russo-napolitaine et par les *briganti,* qui massacraient sans pitié les partisans de la république. Les réactions de la cour de Naples prirent, on le sait, des proportions gigantesques. Le cardinal Ruffo, à la tête d'une troupe de paysans et de brigands soutenus par les forces de l'Angleterre et de la Russie, bloquait dans la capitale tous les partisans de la république parthénopéenne. Les républicains capitulaient avec Ruffo, et la capitulation était violée. Trente mille personnes étaient emprisonnées, trois cents victimes illustres trouvaient la mort sur l'échafaud; six mille républicains périssaient dans les combats ou les supplices; sept mille suspects se voyaient condamnés à l'exil ou réduits à la fuite; on bannit jusqu'à des enfants de douze ans. Pendant quelques jours, la populace avait poursuivi les jacobins dans les maisons; plusieurs d'entre eux s'étaient réfugiés dans les égouts, et on les y avait traqués. Pour exciter la rage de la populace, on accusait les libéraux d'avoir voulu pendre tous les lazzaroni; ceux-ci firent d'innombrables visites domiciliaires, et massacrèrent tous ceux chez qui ils trou-

vaient un bout de corde. La peur seule ramena le roi Ferdinand à la clémence. On apprit que Bonaparte était revenu d'Égypte, et dès lors Ferdinand, effrayé de sa propre cruauté, fit brûler les archives de tous les procès politiques.

C'est ainsi que se termina la première période de la révolution italienne : le mouvement rétrograde des gouvernements effrayés par la révolution française, les victoires de Bonaparte, la réaction révolutionnaire des patriotes contre les gouvernements, l'union du parti démocratique avec l'armée française qui occupait de cette manière toute la péninsule, la fondation des républiques, enfin l'avénement d'un parti national voulant accomplir la réforme sans l'appui de la France, voilà le mouvement italien de 1791 à 1799. N'oublions pas que le libéralisme n'avait auparavant presque aucune représentation officielle : comment avait-il triomphé? Par les conspirations; les conspirations de Naples, de Venise, du Piémont, de Gênes, voilà quelle était sa première ressource nationale. Or, les patriotes qui avaient triomphé par surprise, une fois laissés à eux-mêmes, malgré l'action des lois révolutionnaires, se trouvaient à l'état de faction. L'enthousiasme républicain n'enfanta pas des armées, il ne tint pas devant les alliés, et les patriotes, hardis dans les conspirations, impuissants sur le terrain des affaires, condamnés à commettre toutes les fautes d'un parti faible qui veut rester modéré, furent entourés, enveloppés et emprisonnés comme des conspirateurs, et enfin livrés aux brigands qui appuyaient les sbires. Cette fois au moins ils furent sublimes dans le martyre. En France, c'était la démocratie, la convention qui régnait par la terreur; en Italie, les républiques étaient inoffensives : c'est l'absolutisme qui s'imposa par les massacres. Ainsi, d'un côté des conspirateurs, de l'autre des inquisiteurs et des bandits : nous voilà bien en Italie.

II. — NAPOLÉON ET LE ROYAUME D'ITALIE.

Cette hideuse restauration de 1799 déconsidéra les gouvernements italiens, et, à la seconde invasion, l'armée française ne rencontra sur son passage que les troupes de l'Autriche. Le Piémont fut incorporé de nouveau à la France; la république cisalpine devint le royaume d'Italie; la Toscane et les autres parties de l'Italie centrale se transformèrent en principautés de l'empire français; Venise fut reprise à l'Autriche en 1806; dans la même année, Joseph soumettait le royaume de Naples, et ne trouvait de résistance nulle part; Fra Diavolo et les autres chefs des bandes napolitaines ne pouvaient plus recruter de nouveaux partisans pour combattre l'invasion; enfin, en 1809, Napoléon n'eut qu'à prononcer la déchéance du pontife pour transformer sans secousse la capitale du monde chrétien en un chef-lieu de département français.

Pendant la période napoléonienne, la révolution pénétra au cœur de l'Italie. A l'époque du directoire, la liberté n'avait guère inspiré que de vagues protestations. Napoléon fit passer la liberté du domaine de la théorie dans celui des faits, il l'organisa en établissant la libre concurrence dans l'armée, dans l'administration, dans les fonctions publiques; partout le talent fut cherché et mis à sa place. L'égalité à son tour fut protégée par le code, par la nouvelle organisation des tribunaux, de l'administration, par toutes les lois qui favorisaient le commerce et l'industrie, et qui devaient décupler les forces de la bourgeoisie. La révolution

avait appris aux Italiens la fraternité, car toutes les républiques avaient les mêmes principes, les mêmes auxiliaires et les mêmes ennemis. Jamais jusqu'alors la Lombardie n'avait sympathisé avec Naples, et, après la révolution, les émigrés de la république parthénopéenne étaient accueillis comme des frères dans la haute Italie. Cette fraternité politique fut fortifiée par l'uniformité des lois ; à dater de 1808, il n'y eut plus qu'un seul code en Italie, une seule organisation judiciaire, un seul système de finances, un seul mode d'instruction publique ; les brigands disparaissaient, la sûreté était rendue aux grands chemins, la fusion des mœurs et le mélange des intérêts hâtaient l'œuvre de la nationalité. En même temps, l'activité était imprimée à tous les esprits, la péninsule se couvrait de nouveaux monuments, on achevait les anciens édifices, on traçait de vastes routes, l'agriculture faisait d'immenses progrès, et les arts, les sciences, la littérature, la langue italienne elle-même, n'avaient jamais été plus vivement encouragés que sous le règne de Napoléon. Enfin la fondation du royaume d'Italie, qui s'étendait jusqu'à Ancône, était plus qu'un engagement pris pour l'unité et l'indépendance du pays. Tous les partis se trouvaient à moitié satisfaits, à moitié contenus. L'empire français relevait les formes aristocratiques, et une grande partie de la noblesse italienne se consolait de la perte de ses priviléges à la cour de Beauharnais, de Murat et de la reine d'Étrurie. Quant à la portion de l'aristocratie qui ne se ralliait pas à Napoléon, elle était écrasée par l'action salutaire de la concurrence, qui appelait le talent aux premiers emplois de l'état. Le parti démocratique avait disparu sans bruit, absorbé par l'administration éminemment populaire de Napoléon. Il sentait que, si la liberté et l'égalité n'étaient plus dans les mots, elles passaient dans les choses. Eût-il d'ailleurs voulu agir, la lutte était impossible. Aussi il se contentait des réunions inoffensives de la maçonnerie, et là encore il rencontrait les princes de la famille impériale. Restaient les partisans de l'indépendance nationale; mais ceux-ci avaient foi dans les armées italiennes, complétement régénérées par Napoléon, dans le royaume qu'il avait fondé, et dans les guerres de l'empire, qui pourraient offrir une occasion pour obtenir l'affranchissement de l'Italie. Ils se montraient pour la première fois amis de la France.

Le calme semblait donc rétabli, mais on ne pouvait se dissimuler qu'il ne tenait qu'à la dictature militaire de Napoléon. Aux premiers revers de l'empire français, les trois partis devaient reparaître et s'agiter de nouveau sur la scène politique. Les royalistes purs n'avaient jamais cessé de professer le plus souverain mépris pour ce gouvernement de parvenus imposé par un soldat. Pour eux, le code français était une tyrannie, l'administration napoléonienne une usurpation, les nouveaux ministres des jacobins, les nouveaux rois des proconsuls. La cour de Vienne entretenait toujours des correspondances dans la haute Italie ; la basse Italie était sans cesse travaillée par les agents de la cour de Palerme. Le saint-siége était devenu naturellement le centre de l'absolutisme italien. Dès les guerres de 1805, l'agitation recommença. La Polésine se déclara en faveur de l'Autriche, la commune de Crispino (bas Pô) marchait au-devant de l'armée allemande ; en même temps, Parme se soulevait pour le pape (1806), tandis que les royalistes napolitains, vaincus par Joseph, s'alliaient avec les brigands des Calabres (1807), pour continuer la résistance. Les symptômes de l'hostilité royaliste se renouvellent en 1809 ; toute l'Italie s'émeut à la seconde insurrection tyrolienne. Dans la haute Italie, la police de Beauharnais arrête un émissaire autrichien, le comte de Göess, dont les papiers compromettent plusieurs nobles lombards, et Beauharnais doit

supprimer ces papiers, car il y a trop de coupables. Un montagnard du lac de Como veut se mettre à la tête d'une bande, il est fusillé. En Toscane, les paysans d'Arezzo s'arment, le clergé organise une insurrection, la populace rêve des massacres, on désigne les victimes; les unes doivent être jetées dans l'Arno, les fonctionnaires plus indulgents seront seulement coulés dans l'Arnino. L'alerte est vive à la cour de la princesse Élisa, tout le monde est sous les armes; heureusement sept gendarmes suffisent à contenir toute une commune absolutiste. A la même époque, Lugo devient le centre d'une association *théocratico-antinapoléonienne*, vrai conciliabule d'assassins où l'on n'est admis qu'à la condition d'avoir tué un franc-maçon ou un bonapartiste. A la première tentative, le coupable surpris en flagrant délit révéla trente complices, qui furent tous exécutés d'après une sentence du tribunal ordinaire de Lugo. La conspiration s'étendait d'un côté à Rome, de l'autre à Padoue, à Ferrare, avait des intelligences en Tyrol et correspondait avec le cabinet de Vienne. Comprimé en 1810, le parti royaliste devait une dernière fois renouveler ses tentatives en 1813 au moment où il apprenait les désastres de la Russie. Ses ressources étaient toujours les mêmes qu'en 1799; il avait pour lui l'Autriche, la lie du peuple et les brigands, avec la différence que cette fois il conspirait avec l'appui des sociétés catholiques, et qu'il ralliait sous son drapeau les démocrates persécutés par Napoléon.

Quand Napoléon avait restauré les formes aristocratiques, quelques démocrates s'étaient réfugiés dans les sociétés secrètes; de là les *carbonari*. Le ministre de la police de Naples, Menghella, les avait introduits en 1808 dans les Calabres. Ce pays était prêt à l'insurrection, exposé aux intrigues de la cour de Palerme, aux menées des royalistes, et le roi Joachim fut conduit à tolérer la présence des *carbonari* dans les Calabres, pour y contre-balancer l'influence de Ferdinand IV et de la reine Caroline. Les carbonari n'étaient encore qu'une secte d'illuminés; ils attendaient le règne du Christ, une république religieuse, la délivrance de l'Italie, la régénération de l'église. A l'époque de la république parthénopéenne, une partie du clergé napolitain avait expliqué la démocratie par les Écritures; on avait traduit les Évangiles en patois, pour enseigner aux lazzaroni que le Christ était l'apôtre de la liberté. Nos modernes socialistes ne disent pas autre chose. Il paraît que cette courte prédication n'avait pas été perdue : les jacobins et les curés qui s'unissaient dans les ventes des carbonari calabrais considéraient tous Napoléon comme une puissance athée ennemie de la liberté, parce qu'elle était ennemie de l'église. Les sociétés catholiques attaquaient la révolution dans la personne de Bonaparte; les sociétés démocratiques attaquaient la contre-révolution dans la dictature militaire de Napoléon. La nécessité du combat rapprocha les deux partis; en 1812, l'insurrection d'Espagne les unit, elle montrait aux royalistes qu'ils pouvaient tourner la révolution contre Napoléon, et aux démocrates qu'ils pouvaient marcher sous le drapeau des anciens maîtres.

Une circonstance particulière amena la Sicile à prendre alors l'initiative révolutionnaire. La tyrannie de Ferdinand IV et de Caroline d'Autriche avait exaspéré la population. C'est à Messine que l'on conspira d'abord; la cour se livra à d'atroces réactions; le duc d'Artali, délégué à Messine, soumit des centaines de détenus à d'épouvantables tortures; dès lors l'indignation fut universelle. On sait comment, grâce à l'appui de lord Bentinck, la révolution triompha de la cour. Le général anglais, exposé avec ses troupes à de nouvelles vêpres siciliennes, se rangea du côté du peuple, relégua Ferdinand et Caroline à la campagne, leur imposa la constitution

d'Espagne et transforma l'ancien parlement sicilien en un parlement constitutionnel. Ferdinand et Caroline s'efforcèrent encore de lutter par un coup d'état et par un massacre : Bentinck contint le roi par une démonstration militaire et fit expulser la reine de la Sicile. Devenu populaire, le général anglais se mit à la tête de la propagande royaliste et révolutionnaire contre Napoléon. Ses émissaires agitèrent les Calabres; le carbonarisme était évangélique; transformé par l'influence anglaise, il se fit constitutionnel; soutenu par la cour de Palerme, il entraîna les prêtres, il exalta les dévots; on promit le paradis à ceux qui prenaient les couleurs de la secte, et le mouvement devint redoutable. Murat, irrité, fit exécuter en 1813 le chef des carbonari, Capobianco; mais ce châtiment rigoureux n'empêcha point la secte de pénétrer à Naples, puis à Rome, et jusque dans les rangs de l'armée napolitaine. Quinze généraux voulurent changer la direction du mouvement; ils conspirèrent en 1814 pour imposer une constitution à Murat et s'emparer de la Romagne. Le général Pepe proclama la constitution à Sinigaglia : il était le premier et le seul *murattiste* ouvertement constitutionnel. Ses tentatives restèrent sans effet.

La propagande de lord Bentinck, mieux servi par les circonstances, se continuait avec plus de succès. Lord Bentinck promettait l'ancienne république aux Génois. Le mouvement révolutionnaire gagnait le centre même du royaume d'Italie, Milan. Là le parti libéral, très-faible, se ralliait aux partisans de l'Autriche; plus tard, les négociants de Milan devaient envoyer secrètement M. Azimonti et un autre émissaire à Gênes auprès de lord Bentinck, pour l'assurer de leur adhésion à la propagande libérale de l'Angleterre. Les alliés secondaient le général anglais; ils inscrivaient sur leurs drapeaux les trois mots de *liberté, unité et indépendance,* avec l'emblème de deux mains qui se serraient.

Le parti de l'indépendance italienne, ce parti qui voulait combattre en 1799 les Français et les Autrichiens, les démocrates et les royalistes, était représenté dans cette nouvelle période par les deux gouvernements de Naples et de Milan. Malheureusement Murat et Beauharnais étaient deux étrangers, deux rivaux, divisés par des intérêts personnels et politiques. Napoléon avait mesuré l'indépendance qu'il voulait donner à l'Italie; la rivalité du vice-roi de Milan et du roi de Naples entrait dans ses calculs, et il fut impossible de renverser l'œuvre de sa politique. C'est en vain que les Italiens plus d'une fois avaient cherché à réunir les deux princes pour que l'Italie pût, à l'exemple de la Suède, conquérir son indépendance. Murat s'isolait; Beauharnais, fidèle à la France, devait perdre toute autorité à l'abdication de Napoléon, et l'indépendance du royaume d'Italie se trouvait livrée à la merci du sénat de Milan Chose étrange! le royaume d'Italie était le centre politique de la péninsule; il réunissait six millions d'habitants, il avait une armée, un sénat, un ministère composé d'Italiens; Milan avait été élevée inopinément au rang de capitale, elle avait vu tous les hommes d'élite de la péninsule se réunir dans son enceinte, et Napoléon n'avait oublié personne. Livrer Milan, c'était livrer le royaume, c'était livrer l'Italie. Eh bien! tout ce brillant édifice péchait par la base. La bourgeoisie lombarde avait été si peu initiée à la vie politique, qu'en 1814, après avoir profité de tous les avantages de la domination française, elle n'avait pas encore compris cette grande pensée du royaume d'Italie; une partie de la noblesse, qui aurait anéanti le pays plutôt que de consentir à la perte de ses priviléges, appelait l'Autriche à son aide; les libéraux s'égaraient dans les rangs de la noblesse, et au moment du danger, les fonctionnaires, seuls intéressés à l'indé-

pendance, se trouvaient sans appui, sans influence; le royaume d'Italie n'était plus qu'une machine administrative qui devait succomber au premier choc.

Dès qu'on apprit l'abdication de l'empereur, une conspiration austro-libérale tenta de soulever l'armée italienne contre Beauharnais, qui était à Mantoue. La conspiration, ayant échoué à Mantoue, prit Milan pour théâtre. Le 20 avril 1814, le palais du sénat fut entouré par la foule, les sénateurs bonapartistes qui arrivaient pour régler les affaires courantes se virent accueillis par des huées. On demandait la révocation d'un message qui reconnaissait le gouvernement de Beauharnais et la convocation des colléges électoraux pour disposer de la souveraineté. Les émeutiers, pris dans la dernière classe du peuple, étaient dirigés par un groupe nombreux d'ignobles personnages armés de parapluies. Le sénat faiblit, il accorda tout; au même instant, la salle de ses délibérations fut envahie, les meubles furent jetés par les fenêtres, on se rua sur le ministère des finances, on découvrit le ministre Prina dans les combles du palais, et on le descendit avec les cordes du grenier dans la rue, où des misérables l'assommèrent à coups de parapluie. Le palais du comte Prina fut pillé et rasé, son cadavre traîné dans la ville; l'émeute menaçait de saccager les palais des bonapartistes. Hâtons-nous de dire que le parti libéral, aveuglé, trompé dans cette circonstance, était entraîné et dominé par la noblesse, qui avait lancé la populace et les paysans contre le sénat. La noblesse exploita les causes du mécontentement public, en imputant les impôts, les conscriptions, toutes les mesures qui avaient soulevé la colère du peuple, aux ministres, aux fonctionnaires, qu'elle traitait d'intrigants et de concussionnaires. Les hommes de l'administration étaient tous italiens; ils venaient de Modène, de Bologne, de Venise, des autres provinces du royaume d'Italie, et elle les représenta comme une masse de brigands étrangers. L'émeute, dispersée dans la rue grâce à l'attitude énergique de la bourgeoisie, triompha au sein des corps électoraux grâce aux manœuvres de l'aristocratie milanaise. Sans que les colléges fussent en nombre, sans convoquer le corps des savants dont on supprima les droits politiques, sans convoquer les commerçants des provinces que l'on excluait ainsi de la députation, sans admettre à voter les électeurs des provinces conquises qui se trouvaient à Milan, on imposa au royaume d'Italie la décision de cent soixante-dix électeurs du duché de Milan, qui prononcèrent la déchéance de Napoléon, et on s'empressa d'envoyer des commissaires au camp des alliés pour faire ratifier la révolution.

Les commissaires qui se rendirent auprès de l'empereur François devaient réclamer : 1° l'indépendance du royaume d'Italie, 2° la plus grande étendue possible du royaume, 3° une monarchie constitutionnelle, 4° un nouveau prince autrichien, 5° et une déclaration tendant à proclamer que la religion catholique, apostolique, romaine, serait désormais la religion de l'état. On fit des promesses, le général autrichien Bellegarde alla à Milan, dirigea la régence, et au bout d'un an la Lombardie n'était plus qu'une province de l'empire autrichien. C'est ainsi qu'une émeute de populace soudoyée par l'aristocratie termina la période napoléonienne. En d'autres termes, le vieux duché de Milan, qui contenait à peu près un million d'habitants, s'était insurgé contre le royaume d'Italie, qui avait le tort de ne pas parler le pur patois de Milan et d'être quatre fois plus grand. La victoire resta aux partisans des vieilles institutions, et l'antique duché retomba, avec ses nobles, ses grandesses d'Espagne et ses dévots, sous le protectorat de la maison d'Autriche. Par là triomphaient les menées du comte Göess et l'agitation de 1809; le royaume se trouvait dans le cas de cette petite commune de Crispino qui avait marché en

1806 au-devant des Autrichiens. Napoléon l'avait punie en lui rendant les lois autrichiennes, qui substituaient la bastonnade à la prison.

Le prince Eugène Beauharnais avait abandonné le royaume dès l'explosion des troubles de Milan. Murat resta seul à la tête du parti national italien. On sait que son plan, arrêté dès 1810, était de s'emparer de l'Italie, qu'en 1813 il conspirait avec Bentinck, que plus tard il pactisait avec l'Autriche, et qu'en se rapprochant de Napoléon, il n'avait su s'assurer ni l'appui ruineux de la France ni l'appui douteux des alliés. En 1815, il s'avançait dans la Romagne, en proclamant l'indépendance de l'Italie. Que pouvait-il sur les populations? Obéissant ou rebelle à Napoléon, Murat n'était pour les Italiens qu'un étranger, un lieutenant de l'empereur, et par conséquent il personnifiait la guerre avec ses impôts écrasants, ses conscriptions violentes, sa dictature militaire. Murat pouvait-il fortifier sa cause en se présentant comme le défenseur des institutions napoléoniennes? Ces institutions appartenaient désormais à l'Italie, et personne ne prévoyait qu'on pût les détruire. S'annonçait-il comme protecteur de l'indépendance italienne? on le traitait de comédien; il était trop évident que cette indépendance se réduisait à la domination du roi de Naples sur toute la péninsule, ce qui ne séduisait personne dans l'Italie centrale. Parlait-il enfin de liberté? ce mot n'avait de valeur en Italie qu'allié à la constitution de 1812, et Murat la refusait, ne donnait aucun gage et ne faisait aucune concession. Quelques volontaires de la Romagne accoururent seuls sous ses drapeaux; la Lombardie, déjà soumise à l'Autriche, ne répondit à l'appel que par une conspiration militaire; Murat fit des prodiges de valeur sur les champs de Macerata, et après avoir couru de faute en faute il perdit son royaume. Le parti de l'indépendance italienne, assassiné à Milan dans la personne du comte Prina, fut achevé à Pizzo dans la personne de Murat.

Avec Murat finit la seconde période de la révolution italienne, période sévère et glorieuse où la réflexion remplace l'enthousiasme et où les succès des armées de la péninsule donnent l'espérance de réaliser le projet de l'unité de l'Italie. Cependant le despotisme impérial avait amorti l'élan démocratique, la guerre avait épuisé toutes les forces : on demandait la paix, et les royalistes la promettaient. Si l'Autriche inspirait des craintes, l'attitude de lord Bentinck, la constitution sicilienne, l'influence de l'Angleterre, les promesses des princes italiens et celles des alliés, devaient rassurer les populations. D'ailleurs la dynastie de Napoléon ne pouvait survivre à Napoléon, il fallait de nouveaux rois à l'Italie; aussi des révolutionnaires même demandaient à l'empereur d'Autriche des rois, *n'importe lesquels*. Le congrès de Vienne ne laissa pas la liberté du choix. Tous les princes légitimes rentrèrent en Italie sans exciter ni enthousiasme ni répugnance; on les avait oubliés, et l'indifférence fut pour eux une amnistie.

III. — L'AUTRICHE ET LA RESTAURATION.

De 1814 à 1820, la révolution et la contre-révolution se développent en même temps. Bien que la contre-révolution ne fût point précisément dans la pensée de la sainte-alliance, la restauration de l'Autriche en Italie n'en était pas moins une violente réaction contre les idées libérales. Le premier soin de l'empereur François fut de détruire peu à peu les souvenirs de la France et du royaume d'Italie : Naples

fut occupée par les troupes autrichiennes; la Romagne et le Piémont se virent placés sous la surveillance du cabinet de Vienne. L'Angleterre retira ses troupes et cessa d'exercer son influence. Ainsi tous les états italiens tombèrent sous le protectorat officieux de la puissance autrichienne. Le roi Victor-Emmanuel, à peine rentré en Piémont, proclama par son premier édit que les états sardes étaient replacés dans la situation où ils se trouvaient en 1770. On feuilleta l'almanach royal, et on rendit leurs fonctions aux employés de 1796 en remplaçant par des royalistes zélés ceux qui étaient décédés. Gênes perdit sa liberté. En Toscane, on ferma les écoles d'arts, les monts-de-piété, on rétablit l'ancien régime et les vieilles lois de Léopold. Les partisans de Murat, le carbonarisme et l'occupation autrichienne donnèrent un caractère plus étrange à la réaction napolitaine. La sainte-alliance avait imposé à Ferdinand de respecter les bonapartistes, et Ferdinand s'efforçait de dénaturer peu à peu toutes les lois françaises, et d'affaiblir les bonapartistes qu'il était condamné à garder aux emplois. L'Angleterre avait imposé de vive force la constitution sicilienne : la constitution fut supprimée en 1816, et cette suppression entraîna avec elle la perte des garanties de l'ancien parlement sicilien. Ferdinand avait encouragé les carbonari, et le prince Canosa, nommé à la police de Naples en 1816, opposa aux carbonari une secte de royalistes exaltés, les *calderari* (chaudronniers) : on en vint aux mains, des massacres semblèrent imminents. Heureusement qu'une injonction des deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg réclama la destitution de Canosa : on évita ainsi les troubles, et le calme fut d'ailleurs assuré par la présence des troupes autrichiennes. Par le concordat de 1819, la cour de Naples rendit tout d'un coup à l'église sa censure, ses redevances, tous les droits abolis dans le royaume par le travail d'un siècle. Désormais l'influence du parti ultra-catholique devait peser sur tous les états italiens. Le gouvernement pontifical était rendu à ses tendances rétrogrades. Pie VII supprima le code français pour faire revivre les 84,000 lois en vigueur avant la révolution ; les anciens tribunaux ecclésiastiques remplacèrent la cour de cassation, les cardinaux succédèrent aux préfets : le monopole des prélats, l'inquisition, tout fut rétabli à peu de chose près, même la torture. Les brigands reparurent dans le royaume de Naples et dans la Romagne à la suite des gouvernements légitimes ; le roi de Naples dut capituler avec la bande des Verdarelli (1817) ; le pontife ordonna en 1819 la démolition de la ville de Sonnino, et néanmoins les brigands continuèrent à défier les troupes pontificales.

Les passions révolutionnaires ne tardèrent pas à se réveiller en présence de la réaction absolutiste. Les violences de l'église avaient ramené le voltairianisme, les excès de l'aristocratie avaient ranimé dans la bourgeoisie la haine de la noblesse. Les révolutionnaires, après avoir protesté contre le joug de Napoléon, se voyaient soumis à la maison d'Autriche; après avoir demandé des institutions libres, ils attendaient encore les promesses de 1814 ; après avoir réclamé la diminution des impôts, ils supportaient encore toutes les charges de la guerre au profit des classes privilégiées. Aigrie par de telles déceptions, la bourgeoisie se déclarait contre l'Autriche et les gouvernements italiens. La censure, la police et la force armée lui défendaient toute manifestation politique, et les hommes les plus ardents se soulageaient de cette contrainte dans les séances des sociétés secrètes. Les bonapartistes et les carbonari, ennemis en 1814, maintenant enveloppés dans une même proscription, se donnaient la main sur tous les points de la péninsule. Les carbonari, entraînés par les promesses des alliés dans la guerre contre Napoléon, se

voyaient trop mystifiés pour ne pas chercher une vengeance, et leur propagande devenait franchement révolutionnaire. Les bonapartistes, après la bataille de Waterloo, avaient vu une scission s'opérer dans leur parti. Les uns avaient accepté la restauration ou pris leur retraite; plusieurs étaient entrés dans l'armée autrichienne; quelques-uns s'étaient condamnés à une sorte de mort politique. D'autres, qui étaient attachés plutôt à la pensée qu'à la personne de Napoléon, n'avaient hérité du gouvernement impérial que les principes de la révolution, l'expérience des affaires et les habitudes militaires. Ceux-ci se jetèrent dans les conspirations. Ils représentèrent au sein des sociétés secrètes le parti de l'indépendance italienne. A Milan, on les voit conspirer, dès 1815, pour relever le royaume d'Italie. A Lecce, dans le royaume de Naples, ils prennent les armes en 1817, au moment de l'évacuation des troupes autrichiennes. Dans la haute Italie et dans l'Italie centrale, les sociétés libérales des *Adelchi* et des *Adelfi*, enfantées par le libéralisme bonapartiste, se multipliaient chaque jour, tandis que les loges maçonniques qui avaient appuyé Napoléon se tournaient contre les gouvernements légitimes et surtout contre la cour de Rome, qui les persécutait.

En 1818, le carbonarisme avait pénétré dans toutes les classes du royaume de Naples; dans les Calabres, des communes entières étaient organisées en ventes. En 1819, les ventes s'étendaient dans la Romagne, en Piémont, en Lombardie, enveloppaient Modène, embrassaient toute l'Italie. Plusieurs loges maçonniques, les bonapartistes révolutionnaires, les conspirateurs lombards de 1815, les *adelchi*, les *adelfi*, les *apofasimeni*, d'autres sociétés secrètes furent entraînées dans le mouvement du carbonarisme. Les carbonari purs ne pouvaient parler de liberté sans rappeler les idées napoléoniennes, et les affiliés bonapartistes ou partisans de l'indépendance italienne ne pouvaient agir sans faire appel à la liberté : les carbonari étaient à l'avant-garde, tandis que les bonapartistes n'étaient pas libres de choisir leur route; seulement, par leur autorité, ils doublaient l'action des ventes. Ce fut alors la belle époque du carbonarisme, ce fut le moment des voyages mystérieux, des correspondances occultes, des conversions politiques, des avis effrayants donnés aux gouvernements. On put juger à l'œuvre les sociétés secrètes, qui se montrèrent tour à tour imprudentes et puériles. De temps à autre, quelques sbires disparaissaient comme par enchantement, et ces essais devaient aboutir plus tard à l'assassinat de Besini, le chef de la police de Modène. Le prince royal de Sardaigne, le jour de ses noces, voyait arriver dans son palais une confrérie de capucins qui chantaient la prière des morts; les bons pères, croyant, sur un faux avis, que la fiancée du prince était morte subitement, allaient porter la consternation au milieu d'une fête de la cour. Des négociants, également trompés, envoyaient au palais du drap noir pour les funérailles. Des plaisanteries non moins lugubres se répétaient sur d'autres points; à Modène, des mains invisibles glissaient des proclamations révolutionnaires dans les gibernes de tous les soldats : mille symptômes jetaient l'alarme dans les cours d'Italie. La constitution espagnole était le mot d'ordre des révolutionnaires italiens. Le sens de ce mot variait dans les divers états : dans la Romagne, on voulait la suppression du gouvernement temporel de l'église; à Gênes, la restauration de la république; en Lombardie, l'expulsion des Autrichiens; la Sicile et les Calabres en étaient à réaliser de nouveau le projet d'insurrection de 1812.

La propagande révolutionnaire des sociétés secrètes et le mouvement contre-révolutionnaire des gouvernements devaient amener une catastrophe. En 1815, la

révolution italienne avait été encouragée par l'Espagne; en 1820, elle fut encore provoquée par l'insurrection espagnole. Un jour, quelques régiments napolitains casernés à Nola désertent pour se joindre aux carbonari de Foggia et d'Avellino; les Calabres se déclarent pour la constitution. Le général Pepe, très-influent parmi les carbonari des Calabres, quitte Naples pour éviter une arrestation, et il entraîne avec lui le général Napoletani, un régiment de cavalerie, et quelques troupes d'infanterie. Le général Carascosa, chargé par la cour d'arrêter le mouvement, parlemente, temporise, et n'agit pas : il fraternisait avec les bonapartistes. Sur ces entrefaites, quatre carbonari se présentent au palais royal de Naples à une heure après minuit; ils demandent à parler au roi, et ils lui intiment d'accorder la constitution espagnole, lui laissant deux heures de réflexion, la montre à la main. Le lendemain, la révolution était accomplie; le 1er octobre 1820, le roi Ferdinand IV prêtait serment à la constitution; le général Pepe, et les autres personnages de l'armée qui avaient provoqué ou accepté le mouvement, furent remerciés à la cour pour le *grand service qu'ils venaient de rendre au pays*. On convoquait le parlement : toutes les villes envoyaient à Naples leurs députés; l'élan des provinces était unanime. Girgenti et Palerme seules faisaient exception, et demandaient un parlement sicilien. A Palerme, où les fonctionnaires napolitains résistaient à ces réclamations fédéralistes, le peuple se souleva, tua le prince de la Cattolica, se jeta sur l'artillerie, massacra les troupes napolitaines, et se rendit maître de la ville. Les prêtres et les moines combattaient avec les ouvriers et les citoyens ; on les voyait monter la garde le fusil sur l'épaule, sans quitter leurs habits ecclésiastiques. Le moine Valmica, nommé colonel, portait les épaulettes sur sa robe de capucin. Palerme ordonna immédiatement l'armement des guerillas, et un emprunt de 2 millions et demi. Ainsi, l'impulsion était donnée : Palerme voulait son parlement de 1813; d'un autre côté, Ponte-Corvo et Benevento s'agitaient dans les États Romains. Malheureusement la propagande ne pouvait pas soulever Parme, Modène, la Toscane, les quatre Légations : en Lombardie, le comte Confalonieri ne pouvait pas non plus réunir assez de forces pour s'insurger. Le Piémont fut seul à répondre à l'appel quatre mois plus tard, quand les Autrichiens marchaient déjà sur Naples. En Piémont, les carbonari et les bonapartistes avaient un point de ralliement; le prince de Savoie-Carignan, de la maison cadette, s'entourait de tous les représentants de la *fédération italienne;* il avait accepté le rôle de libérateur de l'Italie, et les fils des conspirations de Gênes et de Milan se réunissaient entre ses mains. La révolution d'Espagne, celle de Naples, l'occasion qui se présentait de tomber sur les derrières de l'armée impériale engagée dans la basse Italie, la haine contre l'Autriche, le besoin de forcer le gouvernement piémontais à donner des garanties, tout concourait à soulever les esprits. Le général autrichien Bubna insistait auprès de la cour de Turin pour occuper quelques places fortes du Piémont, et la nécessité d'éviter une seconde occupation autrichienne ne laissait pas le choix entre l'action et l'inaction. Le 11 janvier, il se formait à Turin des rassemblements d'étudiants, et la garde royale les sabrait dans les salles de l'Université : l'irritation augmentait, et le mot d'ordre était donné. Tout à coup le prince de Carignan hésite, recule : le mouvement fut contremandé; mais il était trop tard. Le 10 février, Alexandrie s'insurge; le régiment de Gênes, les carbonari et les étudiants s'unissent et proclament le royaume d'Italie. Asti, Pignerol, d'autres villes se soulèvent aux cris de *guerre à l'Autriche, vive la constitution*. Turin est entraîné par un coup de main qui livre la forteresse aux fédérés. Pendant quelques

heures, le peuple était resté indifférent; les fédérés et l'armée étaient en présence, personne n'osait engager le combat, et la ville assistait en silence à ce spectacle. A une heure après midi, trois coups de canon de la citadelle annoncèrent que la garnison fraternisait avec les carbonari, et la population se décida pour la révolution. Le prince de Carignan, député par la cour à la citadelle pour rétablir l'ordre, retourna vers le roi; il le somma d'accorder la constitution d'Espagne, et de déclarer la guerre à l'Autriche. Le roi abdiqua en faveur de son frère, Charles-Félix, et comme le nouveau roi était absent, on confia la régence au prince de Carignan. Ce fut là le dernier succès de la révolution.

Quelles étaient les forces des insurgés? A Palerme seulement, la révolution avait le caractère d'un mouvement populaire; mais ce mouvement était dirigé contre le parlement napolitain. A Naples, la révolution était un coup de main des carbonari secondés par les bonapartistes. Les premiers, inconnus, sans représentation officielle, vrais conspirateurs du moyen âge, se trouvèrent isolés devant le peuple comme les républicains de 1799. Les bonapartistes revinrent au pouvoir appuyés sur les idées de Murat. Ils gouvernèrent comme si la guerre n'eût pas été imminente et comme s'ils ne se fussent pas trouvés à la tête d'une insurrection. L'Italie centrale et la Lombardie ne comptaient pas; l'insurrection piémontaise avait pour chef le prince de Carignan, qui l'acceptait malgré lui, et, par une de ces bizarreries qu'on rencontre à chaque pas sur la terre italienne, Gênes et Turin ne conspiraient ensemble que dans le but de se séparer après la victoire.

Après un premier moment de trouble, les absolutistes n'eurent pas de peine à reprendre l'avantage. Le roi de Naples se servit des bonapartistes napolitains, séduits par ses démonstrations libérales, pour réduire Palerme, contenir les carbonari, arrêter la propagande dans le royaume, et obtenir du parlement la mission de plaider au congrès de Laybach la cause de l'insurrection napolitaine. A Laybach, la sainte-alliance, avec l'adhésion de Louis XVIII et de l'Angleterre, chargea l'Autriche de combattre la révolution italienne. L'armée impériale, forte de quarante-deux mille hommes, commandée par le général Frimont, marcha sur Naples en ramenant Ferdinand IV dans ses états. Ce fut alors que l'insurrection napolitaine, réduite à combattre pour se défendre, put comprendre quelles étaient ses forces. Le peuple napolitain aimait mieux voir Ferdinand IV persécuter des libéraux que de se battre contre les Autrichiens ponr une constitution : il s'expliqua à sa manière. Conduit à la guerre malgré lui, en présence de l'ennemi, il reçut les proclamations de Ferdinand IV, qui lui demandait d'accueillir les Autrichiens comme des frères. Les désertions se multiplièrent au point que le général Pepe crut devoir quitter une forte position pour hâter le combat. On se battit à Rieti; la déroute fut complète. Le général Carascosa n'eut pas un meilleur sort : on assure que ses soldats déchargeaient leurs fusils sur les officiers qui voulaient les retenir sous les drapeaux. Vaincue à Naples, la révolution se réfugia à Messine, où le général Roussaroll proclamait la république et prenait le titre de général en chef de Sicile et des Calabres. Roussaroll tenta un débarquement dans les Calabres, et on lui défendit de mettre pied à terre; il retourna à Messine, et on lui défendit de rentrer dans la ville en braquant le canon sur ses troupes. L'armée autrichienne occupa bientôt tout le royaume.

La tâche de réduire le Piémont, confiée au comte Bubna et à une armée de douze mille hommes, ne fut pas accomplie moins aisément. La nouvelle de la débandade de Rieti consterna le parti libéral piémontais. Le nouveau roi rejetait la constitu-

tion; son refus avait refroidi la junte de Turin, et le prince de Carignan, qui avait été entraîné malgré lui, restait dans l'inaction. Santa-Rosa et ses amis partirent d'Alexandrie pour le presser de déclarer la guerre à l'Autriche. Il ne voulut pas les recevoir; puis, les voyant soutenus par l'opinion, Carignan nomma Santa-Rosa au ministère de la guerre, et dans la nuit il consomma sa trahison en quittant Turin pour se réfugier au quartier général du comte Bubna. Santa-Rosa se trouva alors seul responsable de la révolution piémontaise. Le sort de Naples, la débandade de Rieti, la volte-face de Carignan, tout tournait contre lui; les carabiniers de Turin menaçaient de se soulever; une partie de l'armée piémontaise, cantonnée à Novare et commandée par le général Latour, se joignait aux régiments autrichiens du comte Bubna; enfin les succès de l'Autriche, le calme de la Lombardie, l'attitude de la sainte-alliance, ne laissaient plus d'espoir. Jamais situation plus déplorable n'avait été léguée à un ministre. Il fallait d'abord ranimer le courage de la junte. Santa-Rosa promit l'appui de la France et de la Lombardie. On refusa de croire à cette téméraire assurance. La cause du Piémont étant désespérée, Santa-Rosa aurait voulu accepter la médiation de la Russie, que le chargé d'affaires du czar présentait comme favorable : cette médiation fut repoussée avec énergie par les carbonari d'Alexandrie. Pour contenir les carabiniers de Turin, le ministre de l'insurrection était réduit à faire venir à la hâte de Savoie deux régiments dévoués à la révolution, au risque de provoquer une collision dans les rues entre les soldats du gouvernement et ceux de la propagande. Enfin il fit partir les généraux Ferrero, Marzoni et Saint-Marsan, pour combattre à Novare l'armée austro-piémontaise de Bubna et de Latour, et le 9 avril l'armée constitutionnelle était en déroute, vaincue par le nombre, après avoir fait bonne contenance pendant quelques heures. Latour rentra dans Turin avec les régiments piémontais. Alexandrie et les autres places furent occupées par les troupes du comte Bubna. Santa-Rosa, dont une plume éloquente a retracé dans cette *Revue* même la vie errante et agitée (1), fut le seul parmi ses compatriotes qui sût donner à l'échauffourée piémontaise les allures d'une révolution.

Ainsi l'insurrection des Calabres avait provoqué la révolte de Naples, et cette révolte prématurée faisait éclater l'imprévoyance et la faiblesse des insurgés. Le soulèvement de Naples hâtait le mouvement du Piémont, qui, cette fois encore, éclatait avant l'heure et ne trouvait aucun appui dans la Lombardie. La Lombardie, ayant manqué à l'œuvre, laissait pleine liberté aux Autrichiens, et l'Italie centrale, malgré ses ventes de carbonari et ses griefs contre les gouvernements, ne sortait pas de l'inaction. Naples et le Piémont se trouvaient seuls, aux deux extrémités de l'Italie, en face de l'Autriche, soutenue par la sainte-alliance, par l'Angleterre, et aidée d'un subside de 36 millions payés par le gouvernement français. Le triomphe de l'Autriche ne pouvait être douteux; la cour de Vienne profita de l'indécision des Lombards, de la faiblesse du Piémont, de la déroute des Napolitains, du calme de l'Italie centrale, et la révolution, anéantie dans le Piémont, à Naples, en Sicile, fut indéfiniment ajournée dans le reste de la péninsule.

Cette révolution dissipa beaucoup d'illusions et montra les faits sous leur vrai jour; elle fit surtout comprendre combien l'Autriche était forte en présence des partis politiques de l'Italie. Les carbonari avaient compté sur l'appui de la France,

(1) Voyez l'article de M. Cousin sur Santa-Rosa, dans le premier volume de 1840.

et ils voyaient l'Autriche, soutenue par le concours de toutes les puissances, imposer son patronage aux princes italiens. Les libéraux n'avaient vu dans la restauration du clergé, de la noblesse et des anciennes cours, qu'une situation transitoire imposée par la guerre et dont il était facile de sortir par l'insurrection; partout ils se trouvèrent en présence de l'armée autrichienne, peu redoutable sur le champ de bataille, mais irrésistible en présence d'une population mécontente qu'il suffisait de surveiller et de contenir. Personne n'avait cru, avant cette crise déplorable, à la force et à l'habileté du gouvernement autrichien; on avait accueilli avec le plus profond dédain ses fonctionnaires, aveugles exécuteurs d'instructions dictées à Vienne; on avait insulté les soldats, les sentinelles, et parodié leur langage. On croyait le gouvernement de l'Autriche incapable d'un acte de vigueur. Les conspirateurs étaient pleins de confiance dans leurs propres forces, pleins de mépris pour leurs ennemis. En 1821, il se trouva tout à coup que les carbonari ne pouvaient pas soulever un seul village du royaume lombardo-vénitien; arrêtés, condamnés, envoyés au Spielberg, ils ne voyaient pas une émeute témoigner de l'indignation publique; entourés de sympathies, ils ne voyaient pas un bras se lever pour les défendre. Même inertie dans les autres états, à Naples, en Piémont, malgré les proscriptions qui pesaient sur les révolutionnaires et malgré l'insulte de l'occupation militaire de l'Autriche : une fois l'insurrection dispersée, le pays était resté calme. Quelle était donc la puissance invisible qui contenait cette Italie si agitée dans les dernières années de l'empire? Ce n'était pas la puissance des princes italiens, tous également menacés, également incapables de se maintenir; ce n'était pas la force de l'aristocratie italienne, qui avait perdu son influence; ce n'était pas l'église, dont le prestige avait disparu; ce n'était pas non plus la force matérielle de l'armée autrichienne, qui ne surpassait pas le chiffre de quatre-vingt mille hommes : c'était la pensée du congrès de Vienne, représentée par l'Autriche, qui résistait également à la révolution et à la contre-révolution. La cour de Vienne avait compris à merveille qu'il fallait éviter les troubles à tout prix, et qu'une seule émeute dans une ville lombarde compromettrait son autorité aux yeux des princes et des peuples de l'Italie. Elle se plaça entre l'aristocratie et les révolutionnaires, empêchant toutes les violences, prévenant tous les excès. Loin de relever les priviléges de la noblesse lombardo-vénitienne, elle les sacrifia, en admettant dans le code civil tous les résultats de la révolution. Le clergé italien penchait vers l'ultra-catholicisme; l'Autriche le contint avec fermeté. En toute conquête, le principal danger pour le vainqueur est dans l'insolence des fonctionnaires et de l'armée d'occupation. Or l'armée autrichienne, composée de serfs et courbée sous une brutale discipline, est assurément la première milice du monde en temps de paix, et jamais elle n'a provoqué les populations. Quant aux fonctionnaires, le rôle de tout employé autrichien est si limité, si humble, il y a tant d'appels dans l'administration et dans les tribunaux, que, malgré le secret des procédures judiciaires, malgré l'absence de toute publicité, la bureaucratie autrichienne, soumise à cette chambre aulique qui a fait son apprentissage en combattant la féodalité de l'empire germanique, est certes la plus sûre garantie de bonne administration que puisse offrir un gouvernement absolu. L'Autriche avait ainsi identifié sa cause avec tous les intérêts de la paix, et en même temps qu'elle imposait aux nobles le respect des faits accomplis, elle prévenait de nouvelles tentatives libérales en proscrivant les principes de la révolution. Les deux éléments de trouble, les prétentions aristocratiques, les doctrines des libéraux, étaient ainsi également com-

battus. La libre concurrence était interdite dans l'armée, dans l'administration; toutes les municipalités étaient asservies au point que pas une commune dans le royaume lombardo-vénitien ne pouvait prendre l'initiative révolutionnaire. La littérature fut dédaignée, la pensée méprisée, l'enseignement réduit à un apprentissage mécanique. Les avocats, qui, à Milan et à Venise, avaient pris une part active aux événements politiques, n'étaient plus que des avoués ou plutôt des fonctionnaires nommés par le gouvernement (1).

On ne pouvait mieux prévenir les tentatives du libéralisme : l'Autriche lui ôtait ses chefs au barreau, son influence dans l'enseignement, son initiative dans les municipalités; elle lui ôtait même sa force vis-à-vis des classes pauvres en assurant un certain bien-être à la population, et ses griefs vis-à-vis des classes élevées en contenant le clergé et la noblesse. Le libéralisme, ainsi désarmé, n'était plus qu'une sorte d'enthousiasme poétique mêlé de folie. A l'exaltation révolutionnaire, devenue impuissante, l'Autriche opposait le flegme administratif de ses fonctionnaires et les baïonnettes d'une armée de serfs allemands. Sa police faisait le reste. Elle défendait les associations, quel qu'en fût le prétexte; elle défendait les voyages aux hommes qui pouvaient jouer un rôle politique; elle contrôlait toutes les polices italiennes de manière à être la mieux informée dans l'intérêt de tous les princes. Un tel système, appliqué avec persévérance, devait assurer à la longue le triomphe de la domination autrichienne. Encore aujourd'hui le cabinet de Vienne poursuit sa lutte contre les principes révolutionnaires avec une habileté qui ne se dément pas. Des tracasseries, des persécutions incessantes, font peser sur l'Italie une terreur préventive qui démoralise le parti libéral et pervertit l'opinion. Parler politique dans un salon de Milan ou de Venise, c'est commettre une grande inconvenance; demander les nouvelles du jour, c'est de l'indiscrétion; médire du gouvernement, c'est se compromettre; il est des mots qu'on ne prononce qu'à l'oreille des intimes, et on se garde même des intimes. — Mon fils, me disait un Lombard avec satisfaction, mon fils est studieux et prudent; *il n'a pas un ami.*

Les princes italiens, faibles et violents, ne pouvaient se passer de la protection de l'Autriche, et celle-ci, en les modérant, en les dirigeant, doublait à la fois son crédit et sa puissance. Le roi de Naples, en rentrant dans ses états après la défaite des révolutionnaires, signait une centaine de condamnations capitales et replaçait Canosa au ministère de la police; toutes les persécutions étaient autorisées contre les carbonari; on les exilait en masse. En présence de ces excès, le cabinet de Vienne resta fidèle à son rôle; ici encore il avait à combattre la révolution et la contre-révolution. C'est le général Frimont qui faisait des remontrances à la cour, c'est l'empereur d'Autriche qui recommandait la clémence. Le roi Ferdinand voulut persévérer dans son système d'intimidation, et alors il fut convenu que l'occupation autrichienne durerait trois ans. L'année suivante (1822), on fusillait neuf Siciliens; il y avait 16,000 personnes dans les prisons de la Sicile; les conspirations se multipliaient sous le régime de Ferdinand. La sainte-alliance fit alors destituer Canosa une seconde fois, et imposa un nouveau ministère au roi. Malgré

(1) L'avocat, sous le régime autrichien, n'exerce ni l'influence de la parole, car la parole lui est interdite en public, ni celle du patriotisme, puisqu'il ne doit pas se compromettre, s'il veut une nomination, ni même l'influence de la probité civique, car, pour avancer, il doit se déplacer de ville en ville, comme un juge, et quitter successivement les lieux qui ont pu l'apprécier.

les remontrances de l'Autriche, les procès de la révolution duraient encore à Naples en 1824; les conspirations se renouvelaient, et le gouvernement ne songeait pas à licencier les troupes napolitaines qui avaient fait la révolution. Aussi l'armée impériale dut-elle différer son départ. Quand l'évacuation commença, en 1826, le roi nommait deux commissions militaires en permanence pour juger les crimes de haute trahison. L'évacuation des troupes fut terminée en 1827, et le roi n'eut rien de plus pressé que de congédier en même temps la garde nationale. La police ne tarda pas à découvrir un nouveau complot, et fit vingt-six arrestations sans trouver aucune preuve après un procès de deux ans. Enfin, en 1828, quand le royaume était libre et tranquille, la cour gouvernait encore par les moyens de la terreur. Des conspirateurs profitèrent du mécontentement causé par la maladresse du gouvernement, et la révolution de 1821 fit sa dernière tentative, que le ministre de la police étouffa par les exécutions de Bosco. Les trois frères Capozzoli, anciens propriétaires dans les deux communes de Bosco et de Monforte, se soutenaient dans les montagnes en faisant de temps à autre quelques incursions dans la province. Ils entretenaient des relations avec les habitants des deux communes, et un jour le curé de Bosco, qu'ils avaient séduit, proclama la constitution dans l'église. Bosco, Centola, Camerata, Licusati, Rocca-Gloriosa, se soulevèrent; le mouvement s'arrêta à San-Giovanni-à-Piro. C'était là une émeute de village assez innocente. Del Carreto, actuellement ministre de la police à Naples, fit exécuter vingt individus, en condamna quinze à perpétuité, quarante-trois à terme : les biens des accusés furent confisqués, Bosco fut rasé, et on éleva une colonne sur le lieu du supplice pour perpétuer les souvenirs de la terreur dans les communes qui avaient pris part à l'insurrection.

Quant aux autres états italiens, plus ou moins soumis à l'influence de l'Autriche, ils prenaient tous des mesures contre la propagande. Dans la haute Italie, le carbonarisme était complétement anéanti par les trente-quatre condamnations du tribunal extraordinaire de Venise, par l'expulsion des réfugiés italiens de la Suisse (1823), et par la cruelle réaction du Piémont. Cependant le nouveau roi Charles-Félix accordait des réformes (1822), et au bout d'un an l'évacuation des Autrichiens s'effectuait sans troubles. Dans l'Italie centrale, la propagande révolutionnaire fut contenue par les répressions de la Toscane (1821), par le supplice de l'abbé Andréoli de Modène, et par la réaction modénaise de 1826. Le duc promit à cette époque une amnistie pleine et entière à tous les francs-maçons, ainsi qu'aux carbonari qui dénonceraient les projets des ventes, les noms de leurs complices, et feraient une confession générale de leurs péchés politiques et de ceux de leurs amis. C'était là un jubilé politique pour faire suite au jubilé de l'église de 1825. La délation était recommandée par les prêtres dans les chaires et dans le confessionnal ; de graves châtiments menaçaient les coupables qui se seraient méfiés de la clémence du prince. Les uns acceptèrent, les autres refusèrent, tout fut révélé, de sorte que les uns perdirent l'honneur, les autres la liberté; le jubilé du duc de Modène fut une trahison universelle.

Ainsi, de 1821 à 1830, le système autrichien, approuvé au congrès de Vérone, triomphe dans toute l'Italie, excepté dans les États Romains : moins rude en Lombardie, à Venise et en Toscane, il est appliqué avec un surcroît de terreur chez les autres princes italiens, que la faiblesse entraîne à la violence. Au fond, les mouvements de 1820 se réduisaient à des émeutes militaires qui échouaient en passant des casernes à la place publique. La bourgeoisie applaudissait sans agir, le

peuple était plus qu'indifférent. La France appuyait l'Autriche, l'exemple de l'Espagne ne pouvait rien sur les masses, et la seconde insurrection italienne avait moins de succès que la seconde insurrection espagnole. Le parti bonapartiste ou national, vaincu à Macerata en 1815, était humilié à Rieti et à Novare en 1821; le parti démocratique, trompé dans les Calabres, à Gênes et à Milan en 1814, était vaincu avec Roussaroll à Messine en 1821; dans le centre et au sud de l'Italie, le carbonarisme survivait à la réaction, mais il était réduit à l'impuissance la plus absolue.

IV — LA COUR DE ROME ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

L'influence du système autrichien expirait aux confins des États Romains; là, point de réformes, point de concessions; le gouvernement pontifical était la contre-révolution complète, et c'est sur ce nouveau terrain que devait se poursuivre la révolution italienne, sous le coup des événements de juillet. Le pape, en 1814, n'avait rien accepté du gouvernement napoléonien, si ce n'est les impôts, qu'il percevait à sa manière, avec la perte de 30 pour 100. Pour combattre la révolution, il n'avait pas même les ressources de l'absolutisme; pouvait-il assurer le bien-être à un pays où régnait le monopole des prélats? Des troupes incapables de contenir les brigands auraient-elles pu combattre les insurrections? A défaut de toute autre ressource, le pape fit appel aux ultras du saint-siége, à la dévotion, aux hommes des sociétés catholiques, aux complices de la conspiration *théocratico-antinopoléonienne;* bref, il opposa le *sanfédisme* au carbonarisme.

La secte des sanfédistes rêvait depuis longtemps la domination temporelle de l'église sur toute l'Italie et la propagation de la foi dans le monde. A son origine, elle se recrutait dans la haute aristocratie et se composait de cardinaux, d'évêques, d'ambassadeurs italiens, de jésuites, d'inquisiteurs. En rapport, sous Napoléon, avec les carbonari, la secte se tourna, en 1815, contre les libéraux, et en 1821 elle ouvrit ses rangs aux classes moyennes, pour exciter par cet intermédiaire le peuple contre les bonapartistes et les carbonari. De là un double mouvement de sociétés secrètes dans toutes les villes de la Romagne; les sanfédistes se réunissaient chez les dévots et les curés, les carbonari chez des nobles, chez des négociants, des propriétaires. Pie VII, après avoir lancé de nombreux anathèmes contre les partisans de Bonaparte et les carbonari, pouvait mourir avec la consolation d'avoir tout préparé pour la guerre civile. Léon XII (1823) poussa plus loin la réaction; il se posa en réformateur. Pendant son règne, on vit reparaître le latin dans les tribunaux, les curies et les écoles; une touchante sollicitude pour les brigands rendit le droit d'asile à quelques églises; les juifs, persécutés, durent émigrer; le commerce fut écrasé d'impôts. C'était partout un redoublement de tyrannie théocratique et féodale. Les sanfédistes, officieusement encouragés, s'exaltaient, par conséquent les libéraux s'agitaient; la dévotion attira les pèlerins des sociétés catholiques à Rome, et le carbonarisme y envoya ses *pèlerins blancs.* Il avait ses *ermites,* il faisait circuler ses *épîtres de saint Paul aux Romains.* Dans les quatre Légations, les querelles éclatèrent bientôt entre les sanfédistes et les carbonari; à Frosinone, l'anarchie était complétée par la présence des brigands, qui s'accordaient avec les communes; à Rome, la vie du pontife était menacée par

une conspiration. Le supplice de Montanari, les folles cruautés du cardinal Pallotta à Frosinone, les édits du cardinal Rivarola, dictateur dans les quatre Légations, voilà les moyens avec lesquels Léon XII lutta contre le mouvement révolutionnaire.

Le gouvernement de Rivarola, dans la Romagne, mérite de fixer notre attention ; il a ouvert une nouvelle période dans l'histoire de ce pays. Les carbonari et les sanfédistes des basses classes de Faenza prenaient le nom de *chiens* et de *chats* pour exprimer leurs antipathies, et se battaient tous les soirs dans les rues à coups de couteau ; les assassinats se multipliaient. Rivarola commença par défendre aux habitants de sortir le soir sans *lanternes allumées,* sous peine de sept ans de galères : un coup de vent qui éteignait la lumière jetait ainsi les honnêtes gens entre les mains de la police. Il va sans dire que la police de Faenza, pleine de tendresse pour les *chats,* ne sévissait que contre les *chiens,* et les querelles continuaient. Alors Rivarola imagina de fondre les deux partis au moyen de vingt mariages : il proposa vingt dots, se fit entremetteur de mariages, et il célébra les noces des *chiens* et des *chats* avec la plus grande solennité. Au bout de quelque temps, la prime des dots fut dissipée en orgies, les vingt couples se séparèrent à coups de poings, et les deux partis étaient plus exaspérés que jamais. C'était bien pis à Ravenne. La sentence de juillet 1825 du cardinal Rivarola proclamait en toutes lettres que la ville, depuis quelques années, était *déchirée par les partis.* Le cardinal, afin de la pacifier, condamna d'un seul coup tous les carbonari, c'est à-dire, 30 nobles, 156 propriétaires et négociants, 2 prêtres, 74 employés, 38 militaires, 62 médecins, avocats, ingénieurs, etc., 246 ouvriers ; en tout, 508 personnes. Deux individus furent exécutés, quelques centaines envoyés aux galères, les autres soumis à la plus stricte surveillance de la police. Parmi les obligations imposées aux derniers, on trouve celles de *transmettre tous les mois à la police un certificat de confession signé par un confesseur approuvé, et de communier tous les ans, après trois jours de retraite dans un lieu indiqué par l'évêque, sous peine de trois ans de travaux forcés.* Après avoir sévi, Rivarola publia une amnistie. Voici l'amnistie du cardinal, *interprète des douces dispositions du cœur paternel de Léon XII.* On pardonne aux carbonari qui *n'ont pas été remarqués* (c'est-à-dire à ceux qu'on n'avait pas découverts) ; on excepte de ce pardon tous ceux qui *seraient gravement soupçonnés, ou que l'on découvrirait mandants ou mandataires, ou auteurs spontanés des faits déjà accomplis ; on excepte également les complices connus ou inconnus des troubles qui ont donné lieu aux procès encore pendants de Pesaro et de Rome. — Afin de pourvoir dans l'avenir au maintien du bon ordre d'après les facultés gracieusement accordées par sa sainteté,* le cardinal ordonne dans le même édit d'amnistie la mort de tous les chefs et des membres gradués des sociétés secrètes, il prononce sept ans de galères contre les libéraux convaincus du crime de *non-révélation,* etc. Enfin il recommande aux autorités d'être *inexorables,* leur donnant le pouvoir de condamner d'après *la simple vérification du fait, per inquisitionem.* Ainsi, pour *le bon ordre* et par un trait *lumineux de clémence,* la police pouvait signer des arrêts de mort sans aucune forme de procès, et les quatre Légations étaient soumises au régime de la terreur.

On conçoit qu'au milieu d'un pays si cruellement persécuté, la vie de Rivarola fût en danger. En 1828, un coup de pistolet tiré contre lui blesse à ses côtés un prêtre qui se trouvait dans sa voiture. La fureur du cardinal ne connut dès lors plus de bornes : les arrestations furent multipliées à tel point qu'il fallut trans-

former en prisons de vieux couvents et de vastes palais. Tous les carbonari suspects furent saisis, chargés de chaînes, privés de tout secours ; les juges faisaient pendre cinq personnes en une fois. L'alarme fut jetée au sein même de la population innocente, et on émigrait pour fuir le gouvernement de Rivarola. Léon XII avait été chasseur dans sa jeunesse : les Romains disaient qu'après avoir chassé les animaux, il chassait les hommes.

Pie VIII montra moins d'intelligence politique encore que Léon XII. Comme ses prédécesseurs, il tenta la réforme du gouvernement, et il publia un tarif de douane si ruineux, que des cardinaux et des évêques refusèrent de le faire exécuter. Le saint-père dépouilla le port d'Ancône de ses franchises, et cet édit souleva un mécontentement si profond, qu'il fallut le révoquer au bout de trois jours. On touchait à 1830, et le gouvernement pontifical n'avait rien fait ni pour prévenir un soulèvement, ni pour fortifier le pouvoir ; le sanfédisme, institué pour étouffer les libéraux, ne faisait que les provoquer par ses violences contre-révolutionnaires.

La révolution de juillet releva les espérances des patriotes; le principe de la non-intervention dissolvait la sainte-alliance, séparait l'Italie de l'Autriche, réduisait au néant le patronage de la cour de Vienne et laissait les princes à leurs propres forces. Que pouvait devenir le gouvernement pontifical ? Cette fois, la tentative de 1821 devait se renouveler dans l'Italie centrale, et l'interrègne du conclave la favorisa dans les derniers jours de 1830. Le duc de Modène, effrayé de son isolement, tendait la main aux carbonari, conspirait avec Ciro Menotti ; on l'annonçait comme un libérateur, et sans doute il aurait mieux aimé régner constitutionnellement sur l'Italie centrale que de perdre son modeste duché par excès de fidélité à l'absolutisme et à l'Autriche. Cet épisode n'eut aucune suite ; bientôt Ciro Menotti se vit trahi par le duc, et lorsqu'il se soulevait le 3 février, à la tête de trente conspirateurs, il était canonné, enveloppé par les troupes ducales. Le 4 février 1831, la révolution, préparée par les carbonari, éclate à Bologne, se propage avec la rapidité de la foudre dans les Légations, dans les Marches, dans l'Ombrie ; vingt villes s'insurgent. Le duc de Modène s'enfuit à Mantoue avec un escadron de cavalerie, il emmène Ciro Menotti prisonnier ; le 6 février, la révolution atteint Modène ; le 14, elle éclate à Parme, et la duchesse se retire à Plaisance. On s'attendait à une insurrection de la Toscane, du royaume de Naples et du Piémont. Malheureusement la révolution n'était forte qu'à Bologne et dans les quatre Légations ; l'unique pensée du ministère révolutionnaire de Bologne, présidé par l'avocat Vicini, fut de s'appuyer exclusivement sur le principe de la non-intervention au delà des limites de la Romagne. Le gouvernement provisoire ne songea donc pas à agiter la Toscane ; il envoya, au contraire, un ambassadeur pour entretenir de bonnes relations avec le grand-duc ; il refusa de secourir Modène attaquée par les Autrichiens, car, disait-il, la cause des Modenais n'est pas la nôtre : il ne voulut pas même se jeter sur Rome ; à son avis, Rome formait un état séparé de l'ancienne république de Bologne. Enfin il ne voulut intervenir nulle part, il arrêta la propagande, il amortit l'élan des campagnes en renvoyant les paysans qui offraient leurs bras, il contint les jeunes gens qui frémissaient d'impatience, il désarma le général Zucchi, qui arrivait avec sept cents Modenais pourchassés par les Autrichiens, et il ne songea pas même à fortifier Ancône, comme s'il s'était héroïquement décidé à ne pas se défendre. A l'approche de l'armée autrichienne, forte de douze mille hommes, on se rallia autour de Zucchi : il était trop tard. A

Rimini, les insurgés acceptèrent le combat avec courage, mais le ministre de la guerre ordonnait presque aussitôt le désarmement définitif. Pendant les quarante jours de la crise de 1831, le cardinal Bernetti ordonnait au cardinal Benvenuti de lancer les sanfédistes sur le gouvernement provisoire et de prêcher le massacre des libéraux. La lettre ayant été interceptée, on avait emprisonné Benvenuti. Le gouvernement provisoire, réfugié à Ancône, capitula avec le prisonnier et se rendit ainsi au représentant du sanfédisme et du brigandage pontifical. La capitulation fut violée, comme on pouvait le prévoir, et une partie des insurgés fut écrouée dans les prisons de Venise.

Grégoire XVI venait à peine de monter sur le trône quand il apprit la révolte de Bologne : son premier mouvement fut d'appeler les Autrichiens et d'exciter les sanfédistes. Le cabinet français profita de l'alliance anglaise pour exiger la retraite des Autrichiens : l'Autriche demandait à son tour à la diplomatie d'étouffer la révolution dans les États Romains. On tomba d'accord sur ce point; la question réduite à ces termes n'étant plus qu'une affaire diplomatique, il ne restait qu'à arrêter les mesures anti-révolutionnaires, et de concession en concession la France et l'Angleterre étaient amenées à demander au gouvernement pontifical de rentrer dans le système autrichien, à l'exemple des autres états de l'Italie. On vit alors les cinq cours signer d'un accord unanime un mémorandum par lequel elles réclamaient de Grégoire XVI les réformes administratives nécessaires pour apaiser le libéralisme. Le congrès de Vienne n'aurait pas agi autrement, et sous une apparence plus libérale, c'étaient encore les vues du congrès de Laybach sur Naples; mais la contre-révolution avait jeté de si profondes racines dans les États Romains, le gouvernement pontifical se trouvait tellement séparé de tous les gouvernements modernes, que la diplomatie, presque à son insu, donnait par cet acte raison aux révoltés, et son mémorandum ne conduisait à rien moins qu'à une sécularisation du saint-siége. Grégoire XVI accorda tout : la libre élection des conseils municipaux, l'institution des conseils provinciaux, de nouveaux codes, la réforme des tribunaux, de l'administration, des finances, l'admission des séculiers dans les hauts emplois, dans le conseil d'état; en un mot, le nouveau pape, d'après ses propres expressions, promettait *une ère nouvelle* à ses sujets. Au départ des Autrichiens, les promesses étaient formellement rétractées (5 juillet 1831); les libéraux se soulevaient une seconde fois, et de son côté le sanfédisme prenait les armes pour les contenir. Le cardinal Albani marcha à la tête des bandes pontificales et battit les libéraux à Césène; ses soldats saccagèrent la ville, violèrent les femmes, pillèrent les églises. A Forli, les troupes du cardinal ne rencontrèrent aucune résistance, et cependant elles commirent des assassinats de sang-froid. On craignait de nouveaux massacres à Ravenne et à Bologne; ce fut alors que la bourgeoisie bolonaise accueillit avec joie les Autrichiens, qui revenaient pour une seconde occupation et empêchaient au moins les assassinats. La France riposta par l'occupation d'Ancône; mais ici encore, malgré l'hostilité diplomatique de Paris et de Vienne, le langage libéral de Casimir Périer se conciliait au fond avec la pensée du cabinet autrichien. Quelle fut la conduite du gouvernement pontifical? Sous les yeux de l'ambassadeur de France, du général Cubières, de toute la diplomatie, des généraux autrichiens, le saint-père, tout en promettant des réformes, donna libre essor à la politique sanfédiste de ses prédécesseurs. Le cardinal Albani commença les procès de Bologne; les juifs d'Ancône durent payer 600,000 francs *pour avoir vu avec plaisir* la révolution de 1831; les habitants de Bologne et d'Ancône qui de-

mandaient par une pétition l'accomplissement des promesses faites par le pape à la diplomatie furent excommuniés par sa sainteté; Rivarola était dépassé. Les sanfédistes, enrégimentés par les prêtres de Faenza, dirigés par le duc de Modène et par Canosa, l'ancien ministre de la police de Naples, se montrèrent au grand jour, étalant une devise, des médailles à l'effigie du duc de Modène et du saint-père, des lettres patentes au nom de la congrégation apostolique, des priviléges, des indulgences et des promesses d'argent. Ils prêtaient serment *d'élever le trône et l'autel sur les os des infâmes libéraux, et de les exterminer sans pitié pour les cris des enfants et les larmes des vieillards et des femmes* (1). Les désordres commis par ces brigands passaient toutes les limites, et la cour de Rome, régularisant l'anarchie, organisait les sanfédistes en corps de volontaires, auxquels on accordait une solde assurée et de nouveaux priviléges. C'étaient les volontaires qui, en 1834, ensanglantaient les rues de Faenza, Imola, Lugo : la population invoquait contre ces violences la protection des tribunaux; le cardinal Bernetti donnait l'ordre aux présidents des tribunaux de protéger les volontaires, et les tribunaux obéissaient.

Le résultat de l'intervention franco-autrichienne dans la Romagne fut, à l'intérieur, de faire sortir le sanfédisme et le carbonarisme des sociétés secrètes pour mettre ces deux tendances ouvertement en présence; à l'extérieur, de montrer la différence qui existe entre la politique du saint-siége et celle des états modernes. Sans doute il y a des conseils municipaux dans la Romagne, on a fondé des conseils provinciaux pour satisfaire la diplomatie; mais le gouvernement nomme les conseillers, et il se sert précisément de ces conseils provinciaux pour aggraver l'impôt et pressurer les communes. La dette publique augmente tous les ans, la sûreté personnelle est menacée par l'inquisition, par les évêques, par la police et par les carabiniers; le désordre et la confusion règnent dans les tribunaux, les peines sont toujours arbitraires, et la guerre civile est toujours imminente.

La révolution de la Romagne a modifié par contre-coup la situation de tous les partis italiens. Une scission s'est manifestée dans le parti royaliste. Pendant la restauration, il était aveuglément soumis à l'Autriche : l'occupation d'Ancône a rendu difficiles ces franches interventions de 1821, créé un nouveau centre révolutionnaire en Italie, ouvert une sorte de procès à la papauté devant l'Europe. Ce ne sont là, pour l'Autriche, que des embarras diplomatiques compensés par la chance d'une nouvelle conquête ou par un accroissement d'influence sur le saint-siége. Cependant, à mesure que le désordre des États Romains a promis de nouveaux avantages à la cour de Vienne, tous les princes italiens se sont rapprochés de la cour de Rome : que deviendraient-ils, si l'Autriche possédait une troisième province dans les quatre Légations? Par un mouvement analogue, tandis que les sanfédistes, sous la restauration hostiles à l'empereur, adoptaient en 1831 les couleurs de l'Autriche, toutes les sociétés catholiques de la haute Italie s'opposaient fortement à l'influence autrichienne : que deviendraient-elles, si l'Autriche était toute-puissante dans les États Romains? Aussi Modène, Parme, Naples, le Piémont, même la Toscane, sont de plus en plus entrés dans le système guelfe. En 1839, le cabinet de Vienne proposait pour la troisième fois de légaliser son protectorat par une confédération austro-italienne, et, comme en 1819 et en 1825, il échouait, surtout

(1) « *Senza avere compassione delle grida de' fanciulli, de' pianti de' vecchi e delle donne.* » Nous copions une formule imprimée.

par la résistance de la cour guelfe de Turin. Les princes ont prodigué les faveurs au parti guelfe dans le but d'opposer la dévotion à la révolution, de remplacer les baïonnettes absentes par un renfort de jésuites; on voudrait se passer de l'Autriche et invoquer la ressource nationale de l'ultra-catholicisme. En cas de malheur, l'appui de l'Autriche reste d'ailleurs assuré, car la cour de Vienne est intéressée, condamnée même à secourir ses alliés pour éviter la révolution dans ses provinces. Quel besoin a-t-on de se ménager son intervention par une condescendance gênante? Les faveurs accordées au parti guelfe et ultra-catholique ont porté leurs fruits. En Piémont, le clergé reconnaissant correspond, par l'entremise de plusieurs évêques, avec le chef de la police de Turin, et le tient au courant de l'état des consciences. Pendant la restauration, l'hostilité du parti guelfe contre l'Autriche était occulte et gouvernementale; aujourd'hui, elle est ouverte et nationale. Le système autrichien se trouve ainsi affaibli par la résistance religieuse, par le foyer révolutionnaire de la Romagne, par l'atteinte diplomatique de l'occupation d'Ancône, par l'effet de la double révolution de la Grèce et de l'Espagne, tandis que l'opposition qu'il rencontre dans les provinces slaves diminue sa force militaire et détruit lentement la fidélité de son armée.

Le parti national, sous la restauration, était bonapartiste ou militaire; depuis 1831, il a perdu toutes ses velléités belliqueuses, et il est devenu réformiste. C'est lui qui dirigeait la révolution de l'Italie centrale, se fiant exclusivement au principe de la non-intervention : qnand il fut abandonné, il passa de l'extrême confiance à l'extrême découragement. On l'accusa dans toute l'Italie d'avoir trahi la cause de la révolution par son incapacité : bientôt justifié par l'impuissance du parti démocratique, il s'est relevé depuis 1834. Ne pouvant pas espérer une insurrection, il contemple en silence, avec un naïf orgueil, les deux armées nationales de Naples et du Piémont; ne pouvant pas espérer des constitutions octroyées par des princes italiens, il se tourne vers l'industrie, le commerce, la littérature. On l'a vu encourager les études classiques, prodiguer les sympathies aux hommes de lettres, s'exposer dans les dangers du choléra-morbus, s'intéresser aux chemins de fer comme à une œuvre politique. Les congrès scientifiques italiens tiennent à ce mouvement réformiste. Subissant l'empire de l'opinion, le gouvernement piémontais accordait des codes, améliorait la situation de la Sardaigne (1836-37), protégeait une littérature terne, officielle, inoffensive d'où sortent cependant, par un hasard exceptionnel, les travaux philologiques et scientifiques de MM. Plana, Peyron, Gorresio, Gazzera. Le duc de Modène et le roi de Naples ont accueilli des savants; l'Autriche elle-même renouvelait en 1838 l'institut de Milan, et fondait l'institut de Venise. Pourquoi les princes s'opposeraient-ils aux réformistes? Le libéralisme est tenu en laisse par ces lentes et pacifiques innovations; il dépense une violente énergie en de petites choses et oublie les soulèvements. Au reste, les réformistes prêchent contre l'émeute, et se contentent de détester l'Autriche; ils voudraient se rapprocher à tout prix des princes italiens, et ne demandent qu'à les voir indépendants de la cour de Vienne; mais le clergé et la noblesse entraînent sans cesse l'absolutisme italien à de nouvelles violences, et les réformistes, malgré leurs aspirations vers un despotisme national et éclairé, malgré leur modération éprouvée en 1831, malgré toutes leurs idées pacifiques et bourgeoises, sont jetés sans cesse dans les conspirations. Néanmoins, si le parti se dissolvait à force de se rapprocher des gouvernements, il se reconstituait, d'un autre côté, par une nouvelle génération de conspirateurs, plus

jeune, plus ferme, instruite par l'échec de 1831, prête également à défendre ou à prévenir, selon que l'exigerait la prudence, une insurrection constitutionnelle. Ce parti a renouvelé depuis 1831 le carbonarisme, il a réforme ses principes, ses grades et ses emblèmes.

Le parti démocratique a été relevé tout d'un coup par la révolution de juillet. C'est avec effort que le gouvernement provisoire de Bologne pouvait le contenir; la jeunesse de l'Italie centrale demandait à grands cris la propagande et le combat. Après la reddition d'Ancône, elle cherchait à organiser une insurrection républicaine dans les sociétés secrètes. Buonarotti, l'ami de Babeuf, vivait encore, et il fonda en Toscane la société des *Vrais Italiens;* à la Saint-Jean de 1831, on tentait déjà le soulèvement de Florence. La police toscane, stimulée par le duc de Modène, arrêtait plusieurs suspects; les conspirateurs usaient de représailles en jetant des sbires dans l'Arno et en donnant des sérénades aux détenus politiques; les arrestations se multipliaient, l'*Anthologie* de Florence fut supprimée : enfin le grand-duc céda à l'opinion, et le calme se rétablit. En 1832, M. Mazzini fonde la *jeune Italie.* La propagande s'étend rapidement en Piémont, à Gênes, en Lombardie, à Naples; mais le roi Charles-Albert arrête le mouvement par les douze exécutions de 1833, et l'expédition de Savoie l'anéantit en 1834. En même temps les fils du général Roussaroll, le dernier qui eût résisté parmi les révolutionnaires de 1821, attentent à la vie du roi de Naples; Ricci est exécuté à Modène; l'Autriche envoie de nouveaux conspirateurs au Spielberg. Trois ans après l'expédition de Savoie, au moment du choléra-morbus, Penne se soulève dans le royaume de Naples, Syracuse en Sicile : on passe par les armes cinquante cinq personnes à Syracuse, et le roi profite de l'émeute pour fondre ensemble les deux gouvernements de Naples et de Sicile. L'unité administrative pouvait être un bienfait, on en fit un fléau : on avait à désarmer la révolution en civilisant la Sicile, qui ne possède ni routes, ni instruction primaire, ni agriculture, ni commerce, et on ne songea qu'à profiter de l'incorporation de l'île pour augmenter les impôts. Il en résultait que cette terre sicilienne si fertile, et où le peuple meurt de faim, redevenait un foyer révolutionnaire. Les Calabres mécontentes se prêtaient de leur côté à la propagande, et les révolutionnaires exaltés cherchaient à ressusciter l'ancienne alliance insurrectionnelle de 1812 entre les Calabres et la Sicile. Cette fois, la Romagne venait ajouter un troisième centre révolutionnaire à l'alliance; impatiente du combat depuis la double évacuation franco-autrichienne (1838), elle était libre d'agir. Faible sur les trois points des Calabres, de la Sicile et de la Romagne, le parti pouvait se trouver fort par l'insurrection combinée des trois pays : la haine de la Sicile pour Naples, des Calabres pour le gouvernement du roi Ferdinand, des Romagnols pour la cour de Rome, la nécessité impérieuse d'une réforme, voilà les éléments qu'une conspiration active, persévérante, déterminée à tout et pourtant impuissante à pénétrer dans les masses, s'efforça d'exploiter. Cette conspiration se forma en 1840, à l'instant même où l'on apprit que l'Europe provoquait la France à la guerre. De 1831 à 1840, les exaltés et les modérés s'étaient séparés : les uns se réunissaient dans le *carbonarisme réformé,* les autres composaient les bandes de la *jeune Italie,* des *amis des peuples,* des *vengeurs du peuple.* L'espoir d'une guerre rapprocha les deux partis. La *jeune Italie* portait la propagande à bord de la flotte autrichienne, dans les troupes impériales; les comités de Malte et de Londres redoublaient d'efforts; le parti démocratique avait des compagnies volantes sur tous les points de l'Italie. D'un autre côté, le parti modéré, c'est-à-dire

tous les Siciliens qui se souvenaient de la constitution de 1813, les Calabrais disposés à renouveler la tentative de 1821, les Romagnols décidés à revenir sur celle de 1831, se préparaient à l'action : ici les forces tenaient aux intérêts même du sol ; la propagande du parti modéré, moins aventureuse que celle du parti démocratique, était plus sûre et beaucoup plus redoutable. En 1841, Aquila se révolte inopinément, et ce malentendu ne fait que jeter cent trente-neuf accusés devant une commission militaire, qui en condamne cinquante-six et en fait fusiller quatre. Cependant la révolte conçue au moment du traité du 15 juillet devait éclater en 1843. On sait qu'au moment de l'action les Calabres restèrent immobiles. Dès lors le parti modéré tout entier se retira de la conspiration, et le parti démocratique, réduit à ses compagnies volantes, se trouva dans l'impossibilité d'agir. Les plus hardis (bien que M. Mazzini lui-même voulût les contenir) marchèrent au combat : ils ne rencontrèrent que le martyre. Cette année, les commissions militaires de Naples et de Bologne ont déjà condamné cent soixante personnes et ordonné vingt et une exécutions. Le nom des frères Bandiera s'ajoutait, il y a quelques mois, au martyrologe de la liberté italienne. Les procès sont ouverts à Venise. Nous devons respecter les victimes, nous devons respecter aussi le secret de cette conspiration, qui s'étendait depuis Venise jusqu'en Sicile ; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître dans cette dernière crise l'adresse et la fermeté du parti modéré : uni, compacte, il agissait comme s'il avait des chambres et des électeurs. Son chef dans la Romagne préparait l'insurrection, et quand il se vit abandonné par les Calabrais, il prévint, en la contremandant, un immense désastre. Il avait poussé à la révolte un peuple irrité, et il le contenait avec non moins de bonheur, appuyé sur les ressources même de la conspiration, pour réserver les forces révolutionnaires. Le gouvernement pontifical en a été réduit à ordonner un massacre dans le bas peuple, et à témoigner naïvement toute sa frayeur sur l'étendue du danger qu'il venait de courir, tandis qu'il devait, en réalité, la tranquillité publique aux libéraux. Le mouvement contremandé de 1843 a été la plus vaste conspiration italienne depuis 1821, le chef-d'œuvre des sociétés secrètes, le dernier effort de l'alliance des modérés et des exaltés, la plus habile manœuvre de cette opposition occulte et permanente qui essaie ses forces depuis 1814 en Italie. La persuasion intime et profonde que toutes les ressources de la modération ont été épuisées en 1821 et en 1831, qu'il faut un combat, que le temps des transactions est passé, qu'il faut imiter la république française, voilà ce qui atteste encore aujourd'hui dans le parti démocratique italien l'influence persistante des traditions de 1793 et de 1830. D'un autre côté, la conviction non moins intime et profonde que les moyens extrêmes de la démocratie n'ont pas de force en Italie, qu'ils ne peuvent pas soulever les masses, qu'il faut chercher un point d'appui dans la diplomatie, qu'il faut ajourner la conquête de la liberté pour obtenir avant tout l'indépendance du pays, telle est aujourd'hui la profession de foi du parti modéré, qui résume les traditions de la *ligue noire*, de la *société des Rayons*, du carbonarisme et du bonapartisme. Ce parti voudrait se rapprocher de la cour de Turin ; il n'a jamais oublié que le fils d'Eugène Beauharnais est à la cour de Saint-Pétersbourg.

Ainsi le congrès de Vienne triomphait, en 1814, de l'Italie libérale, et la révolution protestait, en 1821, par les soulèvements militaires de Naples et du Piémont. Le congrès de Laybach dispersait les soulèvements, et, dix ans plus tard, ils se reproduisaient dans la Romagne. Le mémorandum des cinq cours rentrait

d'une manière détournée dans le système du congrès de Vienne, et aujourd'hui une conspiration invisible plane sur toute l'Italie, depuis Venise et Bologne jusqu'en Sicile. Un guerillero hardi, une émeute à Cosenza, une bande dans la Romagne, ne sont pas des événements ; ce sont des symptômes. L'exaspération conduit quelques jeunes gens au martyre, et malheureusement les causes de l'exaspération subsistent. Le système autrichien a pu vaincre jusqu'à ce jour la révolution, parce qu'elle n'était pas dans les masses, parce qu'elle pouvait se concilier passagèrement avec l'administration de Joseph II, parce que le mouvement spontané des peuples ne conduisait qu'à la publication des codes. L'Autriche, en 1814, a donc publié des codes, et les révolutionnaires qui demandaient plus, faibles, isolés comme en 1791, étaient forcés de se cacher comme en 1796. Plus tard, ils obéissaient à l'impulsion étrangère de la seconde insurrection espagnole et des journées de juillet. Par là, les mouvements des Italiens se réduisaient à des insurrections artificielles élaborées dans les comités secrets; quand ils se déclaraient, ils ne faisaient que démasquer des conspirateurs, et l'inquisition italienne, fortifiée par la gendarmerie impériale, renouvelait en 1831 les sacrifices de 1799. La révolution ne devenait populaire et partant redoutable que dans la Romagne, qui réclame des codes et des lois modernes. Toutefois la publication d'un code ne peut pas être la dernière conquête de la révolution en Italie : le code conduit à des institutions libres, et le bien-être qui en résulte favorise les tendances libérales ; mais la révolution ne peut être admise dans les intérêts sans se produire dans les idées. C'est pourquoi, en Italie, les sociétés secrètes se renouvellent avec les générations; il faut chaque jour des sacrifices sanglants pour les contenir; l'Autriche ne peut garder le juste milieu, elle doit prêter ses forces à la contre-révolution, elle a dû revenir sur le libéralisme de Joseph II; son système s'use : on gouverne par la terreur, et la terreur n'a rien résolu. Après des efforts multipliés, les deux partis de la révolution et de la contre-révolution sont encore en présence. La contre-révolution se personnifie surtout dans le gouvernement temporel de l'église, dans les jésuites qui envahissent la haute Italie, dans les royalistes du Piémont, de Modène, qui se rapprochent tous les jours du gouvernement pontifical. Invariable dans ses allures, la contre-révolution compte toute une série de tristes souvenirs : les massacres de Vérone, de Lugo, les assassinats des *briganti*, les pillages de l'armée chrétienne du Piémont, les excès de Fra Diavolo, de Mammone, la vie de Ferdinand IV, de Caroline d'Autriche, de Canosa, du duc de Modène, de Ruffo, les capitulations violées de Saint-Elme et d'Ancône. Elle agit par la police, par les sanfédistes, par les commissions militaires, se maintient à force d'exécutions; elle a brûlé à Palerme, par la main du bourreau, le code Napoléon, et quatre fois elle a appelé les armées de l'Autriche sur tous les points de l'Italie. La révolution s'est personnifiée à son tour dans les mille victimes que le parti libéral a données à l'exil, à la prison, à l'échafaud; elle ne peut oublier ni l'uniformité des lois italiennes, bienfait du règne de Napoléon, ni la promesse du royaume d'Italie; elle se souvient aussi des républiques du directoire. La contre-révolution a désarmé les citoyens, armé les populaces, favorisé l'espionnage, ranimé en Italie les mœurs impures de la décadence. La révolution a protégé l'agriculture, le commerce, l'industrie, la pensée; depuis 1814, elle a gagné à sa cause la littérature tout entière : le talent, quelle que soit la forme sous laquelle il se manifeste, est considéré aujourd'hui comme une espérance du parti libéral. L'opinion trahit ses inquiétudes par une vague attente d'événements imprévus; on s'aperçoit que dans la péninsule

rien n'est assis. Dès 1831, la fièvre révolutionnaire avait gagné toute l'Italie supérieure, et aujourd'hui encore on ne saurait jouer ni *Guillaume Tell* à Milan, ni la *Norma* à Palerme, ni *la Vestale* à Rome, sans que le public y découvre des allusions sanglantes pour les cours absolutistes. Si on représente à Turin le *Philippe Visconti*, on y voit un hommage à l'ancienne indépendance de la Lombardie; si Manzoni écrit *les Fiancés*, on y cherche à tout pris la satire de la cour de Vienne; si M. Amari donne l'histoire des *Vêpres siciliennes*, il est contraint de se réfugier en France, car son travail de simple érudit acquiert en Sicile le sens d'un pamphlet incendiaire. La lutte des deux partis a divisé jusqu'aux villes italiennes. La révolution a établi ses foyers à Gênes, impatiente de secouer le joug du Piémont; à Alexandrie, le centre des insurgés de 1821 et de 1832; à Brescia, gagnée au carbonarisme en 1821 ; à Bologne, la première à l'attaque en 1796 et en 1831 ; dans les Calabres, toujours prêtes à l'émeute; à Palerme, admirable dans l'élan de 1821. On peut considérer comme les centres de la contre-révolution Turin, le siége du gouvernement piémontais; Naples, la ville des lazzaroni, tous royalistes; Messine, heureuse de ses priviléges et hostile à Palerme; Vérone, qui insultait en 1821 les prisonniers du Spielberg; Lugo, la cité de la ligue *théocratico anti-napoléonienne;* Faenza, le centre du sanfédisme; Rome enfin, la ville des papes. On le voit, l'Italie est livrée à des causes d'agitations toujours renaissantes. En présence d'une telle situation, ce n'est point la violence qui peut affermir les gouvernements de la péninsule : l'intelligence des besoins des populations, une sollicitude active pour leur bien-être, donneraient à ces gouvernements une force qu'ils ont trop négligée. Pour être justes, nous devons reconnaître que le cabinet de Naples est entré, depuis quelques années, dans une voie d'améliorations matérielles et de sages réformes administratives.

Assurément, si l'on considère l'Italie au point de vue diplomatique, on n'y trouvera qu'une seule question, celle de la Romagne. Le gouvernement pontifical a donné son adhésion au mémorandum et l'a violé sur tous les points, de l'aveu même de l'ambassadeur anglais. Grégoire XVI n'a accordé aucune liberté, aucune garantie, aucun soulagement, et il a épuisé toutes les ressources de la théocratie. Il avait promis à la diplomatie de déraciner la révolution par les réformes, et il la contient par les fusillades; il avait promis une *ère nouvelle* à ses sujets, et il les pousse à la guerre civile. Le gouvernement pontifical, réduit au monopole des prélats, forcé de multiplier les emprunts, soutenu tour à tour par les baïonnettes de l'Autriche, des Suisses et des volontaires, entretient l'esprit révolutionnaire au centre de l'Italie et compromet la sécurité de tous les princes italiens. La violation du mémorandum de 1831, voilà la question italienne telle que peut la poser la diplomatie, et cette question, ainsi envisagée, paraît insoluble. Appliquer le mémorandum, réformer le gouvernement pontifical, c'est le séculariser, c'est le détruire. Est-il un gouvernement qui propose de séculariser la papauté? Peut-on imposer au pape deux chambres et des ministres responsables? Non ; avec les données actuelles de la politique, il n'y a pas de solution possible au problème italien. Il faut s'élever plus haut et se demander, non pas si on peut éteindre un foyer d'agitations dans la Romagne, mais si l'Italie peut sortir d'un état violent qui ne dure que par la terreur. Il ne faut pas prétendre supprimer la révolution; il s'agit de la satisfaire dans ce qu'elle a de légitime, et cette tâche ne peut être accomplie ni par la France ni par l'Autriche : elle doit l'être par l'Italie elle-même. Le parti libéral au delà des monts a donné assez de sang pour réclamer sa

place dans le mouvement nouveau de l'Europe. Quel que soit l'avenir de la péninsule, on peut dès à présent reconnaître que l'avantage doit rester aux principes que ce parti a défendus au prix de tant de sacrifices. C'est à cette conclusion que nous a conduits l'histoire des tentatives révolutionnaires au delà des Alpes ; c'est à cette conclusion que nous serons ramenés encore en interrogeant une autre fois la littérature politique de l'Italie.

***.

LA

PRESSE LÉGITIMISTE

DEPUIS 1789.

I. — Théorie du pouvoir politique et religieux, par M. de Bonald; 3 vol. in-8°. — 1843.

II. — Œuvres de M. de Genoude; 2 vol. in-8°. — 1844.

III. — Histoire de France, par le même; t. Ier.

Les causes de la révolution française furent profondes et lentement amassées par le temps; mais l'explosion fut soudaine, et les phases diverses de cette grande péripétie eurent quelque chose d'imprévu et de fatal. Les événements surprirent et menèrent les hommes. Quelques mois, quelques jours suffisaient alors pour changer les rôles, pour briser les partis, pour élever quelques hommes obscurs sur les ruines de ceux qui la veille étaient pour le peuple des idoles et des chefs. Quand, le 5 mai 1789, Louis XVI ouvrit les états généraux à Versailles, la royauté paraissait puissante et populaire; l'année ne s'était pas écoulée, qu'on put voir la royauté compromise, puis désarmée, enfin perdue. Tout était entraîné, enveloppé, les amis comme les adversaires de l'indomptable révolution, qui cependant rencontra, dès le début, d'éloquents et courageux ennemis. C'est la destinée des grandes causes d'exciter la haine au même point que l'enthousiasme; aux idées nouvelles et fortes s'attachent toujours des passions ardentes, soit pour les propager, soit pour les combattre.

Il est possible aujourd'hui de jeter un regard tranquille sur la succession des écrivains politiques qui résistèrent aux principes nouveaux. Les tourmentes dont furent battus nos pères sont bien loin, et nous pouvons en parler comme nous ferions des temps de Marius et de Sylla. Quant à la polémique des légitimistes contemporains, nous ne saurions lui reconnaître la puissance de nous rendre la justice difficile.

C'est avec l'esprit de Voltaire que la cause des anciennes institutions fit face aux premières nécessités de la défense et de l'attaque. Nous n'énonçons pas ici un paradoxe, mais un fait. La dictature intellectuelle de l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* était dans toute sa force quand, à la fin du dernier siècle, les passions politiques s'allumèrent si vivement parmi nous. Voltaire régnait partout, à la cour non moins que dans la bourgeoisie : il avait fait des idolâtres jusque dans le clergé. La moitié de la noblesse était imbue des opinions de Voltaire, qui n'avait jamais attaqué ni le trône ni l'aristocratie, mais seulement l'église. Dans les rangs des novateurs, Voltaire était une autorité souveraine pour tous ceux que n'avait pas subjugués Jean-Jacques. L'esprit de Voltaire planait donc à la fois sur les deux camps ennemis de l'ancien régime et de la révolution : c'est une gloire assez piquante.

L'arme dont Voltaire s'était si puissamment servi contre l'église, de jeunes écrivains voulurent la tourner contre la révolution. On entreprit de ruiner la liberté par le ridicule. Il y avait alors dans les salons de Paris un jeune auteur auquel ne manquaient ni la réputation ni les ennemis : c'était Rivarol, causeur étincelant, plume ingénieuse. Il s'était déjà moqué de tous ses contemporains indistinctement dans un écrit satirique qu'il avait intitulé *Le petit Almanach de nos grands hommes;* il s'était aussi fait connaître par des essais plus sérieux et dignes d'estime, de façon que les événements imprévus de 1789 le trouvèrent armé pour la lutte, ayant un talent exercé, et une verve de malice qui cherchait partout des victimes. Rivarol se disait de sang noble; mais on murmurait autour de lui qu'il était le fils d'un cabaretier. Il voulut peut-être prouver sa noblesse en se jetant avec ardeur, dès les premiers jours, dans les rangs des ennemis de la révolution. C'était aussi une vive séduction pour un talent qui avait conscience de sa vigueur, que l'audacieuse entreprise de lutter contre l'impulsion commune qui paraissait irrésistible. Un jour, Diogène entrait au théâtre quand le peuple en sortait; on s'étonnait de sa conduite, et il répondit « qu'il ne faisait là que ce qu'il avait fait toute sa vie. » Il allait contre la foule. Or, parfois ces réactions courageuses ne tentent pas moins l'ambition des gens d'esprit que celle des grands caractères.

Rivarol a revendiqué l'honneur d'avoir été, dans la presse, le premier adversaire de la révolution. « On sait en France, a-t-il écrit quelque part, que j'ai attaqué l'assemblée constituante sur la fin du mois de juin 1789, près d'un an avant tous ceux que ses excès ont convertis, près d'un an avant M. Burke, comme il l'a reconnu lui même dans une lettre imprimée à Paris en 1791. » En effet, dans le *Journal politique et national,* Rivarol se fit l'historien des événements de la révolution à mesure qu'ils s'accomplissaient. Les articles réimprimés de Rivarol forment un volume qui se termine par le récit des journées des 5 et 6 octobre. Le style de Rivarol est clair, rapide, véhément. C'est avec passion que l'historien journaliste caractérise les faits et les hommes; il met sous les yeux de Paris le tableau quotidien de ses actes et de ses excès. Il prend la capitale à partie; il lui dit qu'elle a agi contre ses intérêts en adoptant des formes républicaines, qu'elle

a été aussi ingrate qu'impolitique en écrasant cette autorité royale à qui elle doit et ses embellissements et son accroissement prodigieux. Voici comment Rivarol peint le Palais-Royal de 1789 : « La postérité demandera peut-être ce que fut ce Palais-Royal dont nous parlons si souvent, et qui entretient aujourd'hui des communications si intimes et si sanglantes avec la place de Grève. Nous dirons en peu de mots que le Palais-Royal fut le berceau du despotisme sous Richelieu, le foyer de la débauche sous la régence, et que, depuis cette époque, tour à tour agioteur et politique, il est devenu comme la capitale de Paris. Dans une ville corrompue, ce jardin s'est distingué par la corruption. Telle a été son influence dans la révolution actuelle, que si on eût fermé ses grilles, surveillé ses cafés, interdit ses clubs, tout aurait pris une autre tournure. En ce moment, ses galeries sont des *chambres ardentes,* où se prononcent des sentences de mort, et ses arcades, où l'on étale les têtes des proscrits, sont les *gémonies* de la capitale. La liberté, si elle est le fruit de la révolution, ne pouvait avoir de berceau plus impur. » Violent contre les passions révolutionnaires, Rivarol jugeait avec sévérité les fautes de la cour et les longs excès du gouvernement monarchique. Il s'abandonnait à toute l'indépendance de sa verve, et c'est de la meilleure foi du monde qu'il écrivait un pamphlet ardent, coloré, qui à plus de cinquante ans de distance vous émeut et vous entraîne par l'impétueuse décision de ses allures.

Il est des esprits heureux qui savent mêler l'enjouement à la gravité. Ils servent leurs opinions non-seulement par des travaux sérieux, mais par une gaieté inépuisable ; ils combattent en riant. Tel était Rivarol. Il ne lui suffisait pas d'écrire l'histoire contemporaine avec cette rapidité lumineuse qui est une des meilleures qualités de l'école de Voltaire ; il avait aussi quelque chose de la puissance facétieuse de l'auteur de *Candide*, et il avisa comment il pourrait lancer contre le parti de la révolution tous les traits mordants et cruels que lui fournissait sa verve. Il avait d'ailleurs des amis tout prêts à mettre en commun leur colère et leurs bons mots. Un pamphlet collectif reçut le titre assez irrévérencieux d'*Actes des Apôtres*. Les royalistes imitèrent Voltaire : à leurs yeux, la révolution française était comme une religion dont ils voulurent faire une critique railleuse. Les *Actes des Apôtres* eurent pour principaux rédacteurs, avec Rivarol, le chevalier de Champcenetz, officier aux gardes françaises, maniant avec la même audace la plume et l'épée, Peltier de Nantes, le vicomte de Mirabeau, qui s'était fait du sarcasme une étude pour pouvoir se défendre contre la monstrueuse supériorité de son frère. Les rédacteurs des *Actes des Apôtres,* qui ne signaient point leur feuille, mais dont Paris savait les noms, s'annoncèrent plaisamment comme voulant défendre l'assemblée constituante contre les aristocrates. Ayant une fois pris ce tour ironique, ils se mirent à tout attaquer dans la cause de la révolution, les doctrines et les hommes, les talents et les réputations, non moins que les principes. Dans cette immolation universelle, les têtes les plus illustres furent les plus frappées. Lafayette, Mirabeau, Barnave, eurent l'honneur des plus rudes atteintes. Que de pasquinades à l'adresse de Target et de Chapelier ! On peut juger si on épargnait l'abbé Sieyès et l'évêque d'Autun. Tout ce que les mœurs nouvelles, si brusquement improvisées par notre régénération sociale, pouvaient avoir d'étrange, d'impoli, de ridicule, devenait l'objet d'une raillerie impitoyable. Toutes les formes étaient employées : tantôt c'étaient des lettres trouvées dans la poche d'un aristocrate, et qu'on publiait pour avertir la nation des périls qui la menaçaient ; tantôt les facétieux rédacteurs parodiaient des scènes de Racine et de Voltaire, des vers

de Gilbert et de Boileau. C'était un déluge d'impromptus et d'épigrammes, par lesquels ces tirailleurs royalistes harcelaient l'armée révolutionnaire.

La philosophie du siècle avait tellement pénétré partout, que nous trouvons dans les *Actes des Apôtres* non-seulement l'empreinte de Voltaire, mais aussi l'apologie de Rousseau. Parfois, aux diatribes plaisantes qui faisaient le fond du recueil, on mêlait des morceaux sérieux. C'est dans un de ces derniers fragments que Rousseau est défendu avec chaleur. On y soutient qu'il serait injuste d'imputer à l'auteur du *Contrat social* les fautes de l'assemblée constituante et les excès de la révolution. C'est, au contraire, l'infidélité des nouveaux législateurs aux leçons de liberté données par Jean-Jacques qui les a précipités dans tant d'écarts. « Quelle éternité prépare-t-on à Rousseau, s'écrie son apologiste, en le faisant passer à la postérité comme chef d'une révolution de sang et comme fondateur d'un gouvernement absurde! Et quel est celui qui désirera vivre dans le souvenir des hommes, si le crime peut impunément se couvrir du nom sacré de la vertu, et l'ineptie en délire donner ses rêves pour des arrêts du génie? » Ainsi, Rousseau était pour des écrivains royalistes une autorité souveraine, tant alors le parti qui combattait l'esprit nouveau marchait au hasard! Il n'y avait pas du côté des royalistes d'école politique, mais des talents variés suivant des directions souvent contraires. L'unité de doctrines et la conséquence dans les principes étaient plutôt chez les novateurs que chez leurs adversaires.

Il était naturel qu'en face des opinions extrêmes de l'assemblée constituante les royalistes cherchassent à les réfuter en s'autorisant de l'exemple de l'Angleterre. Depuis qu'on avait lu l'admirable esquisse qu'avait tracée Montesquieu de la constitution anglaise, beaucoup d'esprits cultivés et pénétrants s'étaient mis à étudier la pratique que faisaient nos voisins de la liberté, et, sans trop se rendre compte de l'avenir, ils caressaient l'espérance de voir la France un jour s'initier à la vie politique par d'utiles emprunts à l'expérience des Anglais; mais, commencée par le peuple, la révolution de 1789 ne pouvait, dès les premiers moments, se limiter et se pondérer elle-même, et l'imitation de l'Angleterre fut dédaigneusement repoussée. C'est alors que les royalistes se firent de la constitution anglaise une arme contre les théories exclusivement démocratiques. « Le grand art de la constitution anglaise, sa grande force, écrivait-on dans les *Actes des Apôtres,* vient de ce qu'on a tellement organisé tous les pouvoirs, qu'ils se balancent au point qu'il est impossible que l'un puisse dominer l'autre. » C'est aussi les yeux fixés sur l'histoire d'Angleterre que Bergasse censurait la constitution nouvelle. Dans *le Mercure politique,* Mallet-Dupan s'était attaché, dès 1788, à démontrer l'excellence du gouvernement anglais; il défendait avec la plume du publiciste des opinions que Mounier et Mallouet soutenaient à la tribune. Enfin, en Angleterre même, un orateur et un écrivain de génie, Edmond Burke, se mit à attaquer notre révolution, la *grande charte* à la main, et, par une polémique pleine d'éclat, il fit comprendre à l'Europe entière quel génie différent les deux peuples portaient dans leurs expériences politiques.

Cependant la cause de la vieille monarchie française n'était pas défendue en vertu des principes qui en étaient le fondement. Louis XVI avait trouvé de courageux avocats jusqu'au pied de l'échafaud, et le gouvernement séculaire dont il avait été le dernier représentant s'écroulait sans qu'une voix s'élevât afin d'en tenter l'apologie. Pour l'honneur de la nature humaine, ce silence ne dura pas. Il y a dans les catastrophes historiques, dans la chute des grands établissements, dans

le spectacle de leurs ruines, quelque chose qui agite l'esprit, le remue, le féconde. Il est frappé, mais non pas accablé. Deux hommes, au moment où la civilisation monarchique de la France périssait au milieu des tempêtes, se prirent d'enthousiasme pour elle; ils voulurent venger tout ce passé, et en célébrer la sagesse antique et profonde. En 1796, M. de Bonald publia à Constance un traité politique en trois volumes ayant pour titre : *Théorie du Pouvoir politique et religieux.* En 1797 paraissaient à Bâle et à Londres les *Considérations sur la France,* de M. de Maistre, livre d'une brièveté éloquente. Presque toute l'édition de l'ouvrage de M. de Bonald fut envoyée en France et saisie par la police du directoire, qui la mit au pilon. Tandis que M. de Bonald se voyait privé aussi cruellement d'une publicité qui eût été utile à sa cause et à sa gloire, les *Considérations* de M. de Maistre étaient entre les mains de tous les hommes d'élite de l'Europe, et commençaient la réputation de cet énergique penseur. Elles sont trop connues pour que nous songions à en parler ici, et il est juste d'ailleurs de réserver toute notre attention à l'ouvrage de M. de Bonald, qui, on peut le dire, paraît en ce moment pour la première fois. En 1796, la *Théorie du Pouvoir* n'eut guère que deux ou trois lecteurs, M. Necker, Laharpe et M. de Châteaubriand.

L'histoire de l'ancienne monarchie française est peut-être celle qui a le plus inspiré de théories aux publicistes et aux écrivains politiques. Il suffit de citer les noms de Boulainvilliers, de l'abbé Dubos, de Mably et de Montesquieu, pour rappeler les principaux systèmes que jusqu'en 1789 avait enfantés notre histoire. Dans nos annales, les faits constitutifs de l'ordre social, l'église, la monarchie, les parlements, la noblesse, se produisent sous des formes si saillantes, qu'ils ont pu tour à tour devenir le point central d'une explication systématique des événements. Toute révolution témoigne que le peuple chez lequel elle éclate est arrivé à mépriser son histoire et son passé. Ce mépris inexorable provoque à son tour un enthousiasme qui ressemble au fanatisme et dont les vieilles institutions sont l'objet. C'est ce dernier sentiment qui fut, pour ainsi parler, en 1796, la muse de M. de Bonald, et cette fois la prédilection de l'écrivain ne s'attacha pas seulement à telle ou telle partie de notre ancien ordre social ; M. de Bonald embrassa l'ensemble pour l'élever à la valeur d'un système parfait, de la vérité absolue.

Le gouvernement monarchique royal, pour employer les expressions même de l'auteur, voilà le type que lui fournit le passé de la France et auquel il compare toutes choses. Il tire de notre ancienne histoire des principes dont il s'arme pour contrôler les institutions et les annales des autres peuples. La science historique de M. de Bonald en 1796 était assez restreinte. Quand il parle de la monarchie française, il cite presque toujours le président Hénault, et c'est appuyé uniquement sur l'autorité de Bossuet qu'il juge les Juifs, les Grecs, et les Romains. Le mérite de M. de Bonald n'est donc pas l'érudition, son originalité est tout entière dans la logique mordante et forte avec laquelle il commente les faits que lui livrent deux ou trois historiens. M. de Bonald institue aussi volontiers des discussions avec Montesquieu ; il aime beaucoup à croiser le fer avec l'auteur du *Contrat social.* C'est un hardi lutteur.

« Je reconnais en politique une autorité incontestable, qui est celle de l'histoire, » dit à la fin du second volume de la *Théorie du Pouvoir* M. de Bonald, et il déclare se soumettre aux principes établis par les faits. Cette méthode est excellente ; seulement il faut l'appliquer dans toute son étendue. Or, l'erreur dans laquelle tombe ce vigoureux esprit est de scinder l'histoire et de n'en prendre que ce qui

convient à ses passions. Depuis bientôt quatre siècles, quel est le fait fondamental qui sépare de plus en plus du moyen âge l'Europe moderne, si ce n'est l'empire toujours croissant de la réflexion et de la théorie appliquées au gouvernement des sociétés? Auparavant l'esprit de l'humanité se traduisait presque uniquement par la naïveté des mœurs, des coutumes et des instincts; plus tard, par une évolution nouvelle, il fit le double effort de se replier sur lui-même, et d'employer les forces qu'il avait ainsi recueillies à la recherche du bonheur et de la liberté : labeur immense signalé depuis plusieurs siècles par de grandes chutes et de cruels revers, mais labeur qui fait la gloire de l'homme, dût-il n'avoir pas épuisé pour l'avenir ses disgrâces et ses fautes. C'est ce travail que méconnaît entièrement M. de Bonald. Les faits nouveaux qui ont été la conséquence de ce mouvement de l'esprit humain ne sont à ses yeux que crimes et folies. Il triomphe des écarts et des erreurs dans lesquels sont tombées des nations libres comme l'Angleterre et la France, pour condamner les principes qui les ont inspirées. Cependant tout ce qui émeut si fort la bile de M. de Bonald n'est pas moins partie intégrante de l'histoire que les vieilles institutions qu'il idolâtre. C'est le devoir de l'écrivain politique de juger avec fermeté les effets de l'intervention de l'esprit philosophique dans les affaires humaines. Si son intelligence a toute la hauteur et toute l'intégrité nécessaires, il tiendra compte des difficultés du début, il fera la part de l'inexpérience inséparable de la première explosion des théories, il marquera les causes des succès et des naufrages, afin que l'avenir profite de la leçon, afin que ceux qui viendront après nous puissent, dans les voies qu'ils trouveront tracées, s'amender et s'affermir.

Tel n'était pas le but de M. de Bonald. Il voulait en 1796 persuader à la France que la philosophie conduit infailliblement à l'athéisme, comme le gouvernement philosophique, c'est-à-dire la division et l'équilibre des pouvoirs, ou le gouvernement représentatif, aboutit nécessairement à l'anarchie. A l'entendre, la France, si elle voulait échapper à une ruine irréparable, devait rejeter violemment les principes nouveaux pour retourner au culte de la monarchie pure. L'inflexible écrivain n'admet pas de tempérament; en dehors de la monarchie, il ne reconnaît pas de société politique vraiment constituée, pas plus qu'à ses yeux il n'y a de religion là où l'église catholique ne domine pas. Les idées principales qui conduisaient M. de Bonald à de telles conséquences sont fort simples. Dieu et l'homme, les esprits et les corps, sont les êtres sociaux, éléments de toute société. Dieu est volonté, amour et force; l'homme, comme Dieu, est intelligence et volonté, amour, force ou puissance. Il y a société entre Dieu et l'homme : leurs rapports constituent les lois fondamentales, qui sont une religion publique, un pouvoir unique, des distinctions sociales permanentes. Sous ces formules générales, nous retrouvons le catholicisme, la monarchie et la noblesse. M. de Bonald définit la société civile la réunion de la société politique et de la société religieuse. La société politique vraiment constituée ou la monarchie est conforme aux vues de la religion, qui ne se sert du pouvoir que dans l'intérêt le plus général, car elle ne veut pas que l'homme se préfère à son semblable. En d'autres termes, comme le dit expressément M. de Bonald, la monarchie est l'instrument de la religion.

Considérons un moment comment l'auteur de *la Théorie du Pouvoir* établit la religion à la tête de toutes les affaires et de toutes les idées humaines. A ses yeux, la plus grande force de la religion, son véritable titre, est d'être un sentiment et non pas une opinion. C'est parce qu'elle est un sentiment qu'elle se traduit en

faits et en habitudes, et, selon M. de Bonald, ce sont les habitudes et non les opinions, les souvenirs et non les raisonnements, les sentiments et non les pensées, qui constituent l'homme religieux et politique, le gouvernement et la religion. Aussi loue-t-il Bernardin de Saint-Pierre d'avoir dit : « Je suis parce que je *sens* et non parce que je *pense.* » Il y a dans tout cela un mélange d'aperçus justes et de jugements faux qu'il importe de débrouiller. Oui, la religion se manifeste d'abord chez l'homme par le sentiment; un instinct irrésistible pousse l'homme à chercher quelque chose qu'il puisse aimer et vénérer. Quand il croit avoir fait cette conquête, il s'y attache avec amour, et, suivant une parole d'Origène, ce que l'homme aime par-dessus toute chose devient Dieu pour lui. Voilà le fondement de la puissance de la religion ; elle s'empare du cœur, et c'est par là qu'elle règne longtemps sans contradiction sur les volontés humaines. Cependant ce long acte de foi n'épuise pas l'activité de l'homme : après avoir satisfait le cœur, il éveille l'esprit, et c'est alors qu'on voit se produire non-seulement les opinions, comme le pense M. de Bonald, mais les idées. La vérité est l'éternelle ambition de l'intelligence. Ni les émotions du cœur, ni les enchantements de l'imagination, ne sauraient distraire ou apaiser cet insatiable désir qui pousse l'homme à la recherche des principes et des causes. Savoir est un besoin qui n'est ni moins vif ni moins profond que croire et aimer. Pour l'homme comme pour le genre humain, il arrive un moment où ils portent un œil sévère sur les objets offerts à leurs affections et à leur foi. Ils veulent voir les choses à nu; ni les affirmations les plus triomphantes, ni les dogmes les plus impérieux, ne les persuadent ou les intimident; ils entreprennent de tout juger par eux-mêmes. Il serait bien imprudent de prétendre que cette maturité de l'homme et du genre humain est mortelle à la religion. Telle est cependant la conclusion où nous conduit M. de Bonald, quand il nous montre la société religieuse et politique compromise et menacée par la pensée et le raisonnement. M. de Bonald ne s'en est pas aperçu, mais il a en partie élevé son système sur cette boutade de Rousseau : *L'homme qui pense est un animal dépravé.*

L'histoire jusqu'au XVIe siècle est, aux yeux de l'auteur de la *Théorie du Pouvoir*, le développement régulier des principes qu'il a posés. Il esquisse à grands traits, et avec une notable vigueur, la mission et les destinées du christianisme, la venue de Jésus-Christ, les progrès de la religion. Il a des pages énergiques sur les croisades, sur le mahométisme, sur les ordres monastiques, sur les effets de l'autorité des papes. Nous remarquerons en passant qu'en 1796 M. de Bonald n'avait pas sur le pouvoir pontifical les opinions d'un ultramontain, mais celles d'un gallican. Après avoir établi que l'infaillibilité n'appartient pas au pape, mais à l'église en corps, il ajoutait : « Ce sont les vrais principes, et c'est la doctrine de l'église de France. Aussi il est essentiel d'observer que les justes droits du saint-siége sont plus affermis en France que dans aucun autre royaume de la chrétienté, parce que son autorité y est renfermée dans de justes bornes. » Trente-trois ans plus tard, en 1829, M. de Bonald ne jugeait plus avec la même rectitude les rapports de l'église et de l'état : à cette époque, il écrivait à M. de Frenilly que les libertés de l'église gallicane, *qu'on a exhumées de la poussière des écoles,* ont toujours merveilleusement servi à ceux qui ont voulu opprimer l'église, à la magistrature, à Bonaparte. En 1829 comme aujourd'hui, il était de bon goût dans un certain monde d'excommunier les libertés de l'église gallicane : temps de vertige au reste pour le parti royaliste non moins que pour le clergé, temps où l'on voyait

des archevêques imprimer dans leurs mandements que, combattre le ministère Polignac, c'était ne vouloir ni monarchie ni christianisme.

Dès que Luther paraît dans l'histoire, la colère de M. de Bonald s'allume, et elle l'emporte jusqu'à la comparaison du réformateur avec Mahomet. Comme le prophète des Arabes, l'apôtre de Wittenberg a répandu sa doctrine par l'intérêt, la volupté et la terreur. Le divorce, introduit par le protestantisme, est déclaré par le publiciste catholique une polygamie plus funeste, plus destructive de la société religieuse et politique que celle de l'Orient. Ne nous étonnons pas de sa haine contre la réforme ; il y voit la cause de la révolution. Or les principes de 1789, la réforme et la philosophie, ne peuvent qu'engendrer l'anarchie et l'immoralité. Devant ces exagérations, devant ces colères, une réfutation sérieuse est inutile. Il y a cinquante ans qu'écrivait M. de Bonald, et, depuis cette époque, les faits ont répondu à tous ces anathèmes. C'est une excellente polémique que l'action du temps. Nous ne prétendons pas que la réponse soit complète, car, à nos yeux, la civilisation sortie de la réflexion et de la philosophie moderne est jeune et non pas décrépite. Aussi là où plusieurs signalent d'irréparables naufrages, nous ne voyons que des chutes dont on se relève. Seulement ni les malédictions des uns, ni l'impatience des autres, ne sauraient retarder ou accélérer d'un jour la course marquée du genre humain.

Quand un livre a reçu l'empreinte profonde des passions de l'époque où il a été conçu, il offre un intérêt puissant qui le fait vivre. L'ouvrage de M. de Bonald a ce mérite avec plusieurs autres. Théoricien vigoureux, l'auteur anime ses abstractions par l'ardeur de ses sentiments. C'est en face de la démocratie triomphante qu'il célèbre les vieilles institutions et en tire tout un système ; au fanatisme républicain il oppose le culte monarchique avec audace, avec enthousiasme : exaltation généreuse, car elle avait ses périls. Lorsque plus tard, sous l'empire et sous la restauration, M. de Bonald développera les mêmes opinions et les mêmes théories, il n'aura plus cette impétuosité originale. La *Théorie du Pouvoir,* le premier en date des ouvrages de M. de Bonald, doit prendre et garder son rang à la tête de ses œuvres. Elle est supérieure à la *Législation primitive ;* elle est écrite avec autant de logique, avec moins de sécheresse, avec plus de mouvement et de passion. La *Législation primitive* n'est, sous beaucoup de rapports, qu'une transformation de la *Théorie du Pouvoir*. Nous préférons la première forme, où la pensée de l'écrivain, son énergie, ses exagérations, ses injustices sur les hommes et sur les choses, ont un caractère plus naturel et plus naïf. Plus tard, le style de M. de Bonald sera souvent dur et terne. Ici, plus flexible même dans ses violences, il a en maint endroit un éclat qui est le reflet et la récompense des convictions inflexibles et ardentes dont était possédé l'écrivain.

C'était pendant les deux premières années du directoire que M. de Bonald et M. de Maistre se plaçaient comme des chefs, comme des maîtres, à la tête de la presse royaliste, et lui imprimaient un caractère d'élévation philosophique. A peu près à la même époque, des talents inférieurs, comme l'abbé Barruel (1) et le comte Ferrand (2), attaquaient aussi les principes nouveaux avec des armes qu'ils empruntaient tant à la religion catholique qu'à l'ancien droit de la monarchie

(1) *Histoire du Jacobinisme.*

(2) Il préludait par quelques brochures politiques à l'*Esprit de l'Histoire*, qui parut en 1809, et à la *Théorie des Révolutions*, qui fut publiée en 1817.

française. Mais le moment arrivait où le parti royaliste ne devait plus tant s'occuper d'écrire que de conspirer ; les intrigues eurent alors le pas sur les théories. La clôture de la convention avait relevé les espérances de la cause monarchique : on crut dans les rangs des royalistes à une restauration prochaine. La liberté de la presse existait alors sans limites, mais aussi sans garanties : les royalistes purent s'en servir pour travailler au rétablissement des princes, et la révolution à son tour put d'un seul coup abattre ses ennemis audacieux ou perfides. Tel fut en effet le dénoûment du 18 fructidor. Plus de cinquante journaux, dont les plus connus étaient *la Quotidienne, le Véridique, l'Éclair, le Postillon*, etc., attaquaient la révolution et s'autorisaient des excès de 93 pour calomnier les principes de 89. « Les journalistes conspirateurs, disait Bailleul au conseil des cinq cents, dans le rapport qu'il rédigea deux jours après le 18 fructidor, ont été le fléau de la république : ils ont prêché, soufflé dans tous les cœurs l'insubordination aux lois, la destruction de toute morale et des réputations les mieux établies, la soif des vengeances, l'exaspération des haines, l'horreur pour la république, le désir criminel de la royauté; ils ont constamment travaillé à la dissolution du corps social. » Les écrivains royalistes de cette époque avaient entrepris de se servir de la liberté pour tuer la révolution, qui, au moment du péril, retrouva toutes ses forces et toutes ses colères. La presse avait conspiré, le pouvoir se fit proscripteur.

En s'ouvrant, le XIXe siècle vit la France entrer en possession des deux plus grands biens dont puisse jouir une société, l'ordre et la gloire. La révolution s'enracinait tant en France qu'en Europe par des institutions régulières, des lois excellentes et des victoires décisives. A ce spectacle, il y eut chez les royalistes une méprise singulière. Ils prirent un moment Bonaparte pour un autre Pichegru, ils s'imaginèrent avoir trouvé dans le premier consul un puissant instrument de restauration. Il est vrai que l'illusion dura peu, et elle était déjà bien dissipée quand le principal rédacteur de *la Quotidienne*, M. Michaud, écrivit les *Adieux à Bonaparte*. C'était à ses espérances que disait adieu le royaliste déçu. Il gémissait de voir que le rôle de Monck était déjà trop petit pour le glorieux général qui habitait aux Tuileries la chambre de Louis XVI, et il reconnaissait enfin qu'au 18 brumaire ce n'était pas l'ancienne monarchie qui s'était relevée, mais la république qui s'était faite homme.

Il n'y eut donc pas alors de restauration politique, mais il y eut, ce qui valait mieux, une restauration sociale. L'œuvre fut entreprise par sa base. Le consulat et l'empire organisèrent une société nouvelle et forte où furent remises en honneur et en harmonie avec l'esprit de notre siècle des choses impérissables et toujours nécessaires, comme la propriété et la religion. Alors, parmi ceux qui regrettaient le passé, les plus intelligents comprirent quel parti on pouvait tirer d'une reconstruction pareille ; ils se rallièrent au pouvoir nouveau, afin de travailler sous sa tutelle à rendre aux idées qui leur étaient chères une grande autorité. Le *Journal des Débats* fut le centre de ces efforts ingénieux. Là on combattait pour la religion, là on attaquait Voltaire ; là enfin, à l'ombre de la pourpre impériale, on restaurait l'ancienne monarchie dans ce qu'elle avait de meilleur, à savoir la grandeur littéraire et morale du XVIIe siècle. Quant à la race de Louis XIV, qui eût osé en souhaiter hautement le retour en face de Napoléon victorieux? On pouvait dans l'intimité médire du conquérant, il circulait même dans quelques salons des épigrammes contre le triomphateur. C'était tout : on n'allait pas plus loin. Il y avait dans l'empereur je ne sais quoi de redoutable qui glaçait le courage des plus hardis.

Mais aussi, quand César fut tombé, quel déchaînement! que d'injures, que de calomnies accompagnèrent sa chute! Il est triste de lire les journaux de 1814 et de 1815 et d'y voir toutes les misères, toutes les bassesses qui les remplissent. Les grandes catastrophes, en accablant le génie, précipitent aussi une foule d'hommes dans un étrange avilissement. Ces hommes s'acharnent sur celui qu'ils avaient adoré, et ils ne savent par quels outrages expier leur idolâtrie. Joignez à cette explosion d'invectives et de colères les folies de certains royalistes, l'intention avouée de rétablir les priviléges de la noblesse et de revenir un jour sur la vente des biens nationaux, la proscription des protestants dans le midi, la création de suspects divisés en catégories, la fureur des réactions, et vous aurez une faible image tant de la presse légitimiste que de l'état du pays à cette funeste époque. Enfin Louis XVIII prononça la dissolution de la chambre de 1815. Il était temps : les cabinets étrangers s'effrayaient eux-mêmes de la démence de ces forcenés qui, au lieu de rétablir l'ordre en France, y jetaient des ferments de guerre civile.

L'ordonnance du 5 septembre 1816 inaugura pour les divers partis une époque régulière où ils purent lutter les uns contre les autres avec les armes que leur fournissait la constitution. Quelques jours après l'apparition de cette ordonnance, M. de Châteaubriand publia son livre *de la Monarchie selon la Charte*, qui, dit-il, lui a fait prendre rang parmi les publicistes. Assurément cet écrit valait mieux que le triste pamphlet de *Buonaparte et des Bourbons :* là du moins aux passions les plus vives de son parti l'éloquent royaliste associait des instincts généreux et quelques notions de liberté; il commençait ainsi la campagne qu'allaient faire l'un contre l'autre le parti de la légitimité et le parti libéral. Le premier eut pour interprète *le Conservateur*, le second *la Minerve*. M. de Châteaubriand était à la tête des royalistes; Benjamin Constant brillait parmi les libéraux : notable lutte de principes et de talents, qui ouvrait une carrière nouvelle à la littérature politique.

Les royalistes n'eurent pas à regretter de s'être essayés à la pratique des institutions nouvelles, tant à la tribune qu'à la presse, car ils durent en partie leur retour au pouvoir à la tactique parlementaire de M. de Villèle et à la plume de M. de Châteaubriand. C'est ici le lieu de parler de quelques intrigues ourdies dans l'ombre. Les chefs du côté droit et même les hommes le plus en faveur auprès du frère de Louis XVIII avaient compris qu'il leur serait impossible de se saisir du gouvernement, s'ils continuaient d'être suspects au roi. Louis XVIII ne les aimait pas; ils avaient à ses yeux le tort d'être plus royalistes que lui, et de prétendre savoir mieux que le roi comment il fallait affermir la monarchie. Toutefois plusieurs fautes du parti libéral, l'éclat jeté par la presse royaliste, l'attitude de la chambre des pairs qui se montrait effrayée des progrès de l'opinion démocratique, l'âge enfin et des infirmités croissantes, avaient insensiblement modifié les dispositions et l'humeur du roi. Aussi, au milieu de l'été de 1821, le moment fut trouvé favorable pour travailler activement à substituer aux anciennes opinions du roi d'autres opinions, à ses vieilles sympathies d'autres préférences, pour le réconcilier enfin tant avec son frère qu'avec les royalistes les plus éminents. Il se joua alors autour de Louis XVIII une sorte de comédie politique dont les principaux personnages furent un courtisan, un prêtre et une favorite.

M. le vicomte de La Rochefoucauld avait, sous la restauration, une position triomphante. Favori de M. le comte d'Artois, idole du faubourg Saint-Germain, ce jeune seigneur n'arrêtait pas là sa visée : il voulait devenir un homme politique et diriger la monarchie. Il se donna un mouvement infini pour faire monter au pouvoir M. de

Villèle, qu'il eut la prétention d'inspirer quand le député de la Haute-Garonne fut devenu président du conseil. M. de La Rochefoucauld ne se proposa aussi rien moins que d'absorber toute la presse au profit de la cause royaliste; les plus hardis projets ne lui faisaient pas peur : malheureusement, on pensait autour de lui qu'il avait plus de zèle que d'adresse, et de son côté l'ambitieux vicomte put crier à l'ingratitude. Mais revenons en 1821. A cette époque, il s'agissait de reconstruire par ses fondements la fortune du parti royaliste, en changeant le cœur du roi. Pour atteindre ce but, on revint aux traditions de la cour de France; on donna au roi une amie. Quand Mme la comtesse du Cayla vit pour la première fois Louis XVIII, c'était à propos d'affaires de famille dans lesquelles, d'après les conseils de ses amis, elle réclamait la haute intervention du roi. Bientôt ce fut pour des affaires politiques qu'on travailla à établir la faveur de la comtesse auprès du monarque, qui prit facilement goût à la conversation et à la grâce d'une femme aimable et douce. Mme du Cayla était conduite et appuyée dans cette situation délicate par M. le vicomte de La Rochefoucauld, qui lui garantissait la bienveillance de Monsieur. Seulement il fallait la mériter en rapprochant les deux frères. Mme du Cayla sut y réussir, et dès lors elle put compter sur la protection de M. le comte d'Artois, qui la défendit même contre quelques attaques parties de la petite cour du pavillon Marsan. Après ce premier succès, on demanda de nouveaux efforts à la comtesse ; il fallait convaincre Louis XVIII de la nécessité de confier le pouvoir aux chefs du parti royaliste. C'était cette fois trancher ouvertement de la femme politique, et Mme du Cayla était effrayée de tant d'audace. Dans une démarche aussi importante, elle fut encouragée par un prêtre habile, l'abbé Liautard, qui possédait toute la confiance de M. de La Rochefoucauld. Du fond du collége Stanislas, M. Liautard exerçait sur les intrigues et les déterminations du parti royaliste une sorte de puissance occulte. Dans le parti, l'ardeur de son dévouement et de ses convictions n'était mise en doute par personne; beaucoup estimaient ses lumières, plusieurs craignaient ses témérités. C'est plein d'une sincérité fanatique que l'abbé Liautard confondait la cause de la religion avec celle du parti royaliste; à ses yeux, pour anéantir les principes de la révolution, pour renverser les libéraux, pour ôter toute influence aux doctrinaires comme M. Royer-Collard, et aux politiques modérés comme M. Pasquier, tout devenait légitime, tout s'épurait, les moyens les plus violents comme les plus profanes. Après avoir adressé une longue lettre à Louis XVIII, où elle avait fidèlement exprimé tout ce qu'on lui avait suggéré, Mme du Cayla tremblait à la pensée de revoir le roi. Pour la rassurer, M. Liautard lui écrivait : « Vous serez grondée, madame; baissez la tête, humiliez-vous profondément, donnez-vous tous les torts possibles, l'orage passera, la vérité restera, et la vérité portera ses fruits. » Ne semblerait-il pas un autre Mardochée disant à une nouvelle Esther :

Dieu parle, et d'un mortel vous craignez le courroux !

Nous ne saurions encourir aucun blâme de tracer en passant ces détails, puisque nous les trouvons consignés dans les papiers d'un prêtre publiés par un autre prêtre (1). Nous ignorons si en consultant les souvenirs de l'ancienne monarchie l'abbé Liautard avait devant les yeux le père La Chaise et Mme de Maintenon, mais

(1) *Mémoires de l'abbé Liautard*, recueillis et mis en ordre par M. l'abbé A. Denys.

il est évident, par sa conduite et par ses discours, que les intrigues dont il était, pour ainsi parler, le directeur n'éveillaient dans sa conscience aucun scrupule. C'est ainsi que de 1821 à 1824 on imitait de fort loin aux Tuileries le Versailles de la fin du XVIIe siècle.

Le nom de M. Liautard appartient à l'histoire de la presse légitimiste; il lui appartient par la haine et par les projets que M. Liautard nourrissait contre l'indépendance de la pensée. Mettre l'éducation de toute la jeunesse entre les mains du clergé et détruire la presse, telles étaient les deux idées dont il poursuivait sans relâche l'exécution auprès du gouvernement royal. L'Université n'eut pas, sous la restauration, d'adversaire plus persévérant et plus vif : les défenseurs de ce grand corps pourront puiser d'utiles renseignements dans les papiers de M. Liautard ; ils y verront qu'aux yeux du fondateur du collége Stanislas, les petits séminaires sont un glaive à deux tranchants, qu'ils sont tout à la fois des colléges déguisés et des écoles préparatoires aux études sacerdotales. C'était surtout par les petits séminaires que M. Liautard proposait au gouvernement de régénérer l'éducation. Par le clergé, tout est en vos mains, ne cessait de répéter aux royalistes M. Liautard ; ne voyez dans le clergé que des auxiliaires dévoués. Il pensait aussi qu'avec quelques millions bien répartis devaient s'aplanir tous les obstacles qui s'opposaient au développement des bonnes œuvres. « C'est ainsi, nous citons ici textuellement, que vous préviendrez et rendrez vaines pour une longue suite de siècles les tentatives des Luthers nouveaux, des nouveaux Voltaires, de ces hérésiarques, de ces philosophies horriblement nuageuses qui ne paraissent dans le monde que pour la ruine et le malheur des intelligences et des âmes. » Quant à la presse, M. Liautard conseillait au gouvernement de faire une guerre savante aux imprimeurs, aux libraires, aux étalagistes et aux colporteurs : il faut surveiller ces derniers, par eux la police peut découvrir des secrets importants; elle doit aussi fondre à l'improviste chez les libraires et les étalagistes; enfin l'administration doit diminuer successivement le nombre des imprimeurs. Cependant les bibliothèques privées pourraient rester l'asile des ouvrages impies; on tâchera de corriger un inconvénient aussi grave en établissant qu'aucun livre ne sera vendu après décès sans un contrôle et un droit. Le gouvernement fera aussi acheter chez les libraires tous les exemplaires des œuvres de Voltaire; *on en chauffera, s'il est possible, les bains Vigier*. Pour les écrivains contemporains, M. Liautard a différentes recettes, des places, de l'or, ou la prison : eux-mêmes choisiront et décideront de leur sort. M. Liautard n'est pas cruel pour les gens dociles; il ne se montre impitoyable que dans les cas de récidive. Voilà cependant où le zèle politique emportait un prêtre honorable, dont les vertus et l'esprit élevé ont été loués justement par tous ceux qui l'ont pratiqué, tant il est vrai qu'en dehors des voies du sanctuaire il n'y a pour le sacerdoce que des occasions de chute. Il est juste, au reste, de remarquer qu'en 1827 M. l'abbé Liautard était revenu à des idées de modération politique; il voulait, pour succéder à M. de Villèle qu'il n'aimait pas, et qui d'ailleurs était alors impossible, un ministère pris dans les deux nuances du parti royaliste, et modifié par un pair et par un député du centre gauche. A cette époque, M. Liautard s'apercevait enfin du mal que faisaient à la monarchie les exagérations ardentes, et nous trouvons dans une de ses lettres un mot piquant et judicieux sur M. de Lamennais, qui, disait-il, *jette tout son feu, pour n'en plus posséder bientôt*. Trois ans plus tard en effet, c'était un autre feu qui commençait à brûler dans l'âme du prêtre breton.

M. de Villèle, dès son avénement au ministère, avait divisé profondément le

parti royaliste. Loin de témoigner le désir de placer dans des postes importants les royalistes les plus notables, comme MM. Delalot, de Berthier, de Labourdonnaye, il s'était plutôt éloigné d'eux, et il avait cherché sa force ailleurs que dans leur appui. M. de Villèle avait une antipathie naturelle non-seulement pour l'exaltation dans les sentiments, mais pour l'indépendance dans les idées, et il n'aimait que les royalistes qui, soumettant leur raison à la sienne, exécutaient ses plans sans les discuter. Cependant il ne put éviter d'appeler près de lui au pouvoir M. de Châteaubriand, qui, outre l'incomparable éclat de sa renommée d'écrivain, s'était peu à peu approché du ministère par l'ambassade de Londres et par sa participation au congrès de Vérone. Cette association ne dura pas dix-huit mois : ces deux hommes ne pouvaient tendre qu'à s'exclure. M. de Villèle tenait M. de Châteaubriand pour un esprit indisciplinable et chimérique, et lui-même n'était aux yeux de son illustre collègue qu'un homme d'expédients et d'affaires.

Le jour où M. de Châteaubriand, repoussé violemment dans l'opposition, redevint journaliste, la cause royaliste reçut une atteinte mortelle. Le système suivi par le gouvernement royal était donc mauvais, puisqu'il avait pour censeur celui qui avait écrit la brochure *de Buonaparte et des Bourbons?* N'était-il pas aussi prouvé qu'on pouvait entrer dans les rangs de l'opposition sans être un factieux, puisqu'on y rencontrait M. de Châteaubriand? La détermination que prit l'auteur de *la Monarchie selon la Charte* de combattre vivement M. de Villèle priva les Bourbons des forces que leur auraient prêtées l'expérience d'hommes non moins dévoués qu'habiles et l'ardent enthousiasme d'une partie de la jeunesse. Entre M. de Villèle et M. de Châteaubriand, les directeurs du *Journal des Débats,* MM. Bertin, n'hésitèrent pas, ils firent cause commune avec l'écrivain de génie, et lui livrèrent leur feuille. M. de Châteaubriand s'y surpassa; son style s'y montra plus pur, plus empreint de l'esprit des affaires et toujours aussi vivant. D'un autre côté, la nouvelle attitude de M. de Châteaubriand avertissait la jeunesse royaliste de ne pas se dévouer aveuglément à la politique ministérielle. Les poëtes nouveaux avaient célébré avec abandon, avec franchise, les souvenirs et les espérances qui se rattachaient à la monarchie des Bourbons; la muse lyrique de M. Victor Hugo avait été naïvement vendéenne; M. de Lamartine avait chanté la naissance du duc de Bordeaux et le sacre de Charles X. Devant les fautes commises par le gouvernement royal, cette ardeur tomba bientôt. Les poëtes royalistes de la restauration, nous parlons des meilleurs, M. de Lamartine, M. Victor Hugo, M. Alfred de Vigny, n'eurent plus de culte que pour l'art; ils perdirent insensiblement leurs anciennes passions politiques dans le commerce des principaux représentants de l'école philosophique et critique dont *le Globe* était la tribune; on se rapprochait, on échangeait des inspirations et des idées, on se fortifiait par le contraste même des travaux et des tendances. Cependant l'antique monarchie ne s'apercevait pas qu'elle s'aliénait le cœur de ses vieux et de ses jeunes amis, et qu'entre elle et toutes les forces vives de la France l'abîme s'agrandissait.

Pendant les cinq dernières années de la restauration, la presse légitimiste fut malhabile, violente et médiocre. M. de Châteaubriand n'était plus à la tête des écrivains qui défendaient le gouvernement; le talent de M. de Bonald faiblissait; c'était dans *le Conservateur* qu'il avait jeté son dernier éclat. Quant à M. de Lamennais, comment le ranger parmi les défenseurs de la monarchie des Bourbons, lui qui écrivait en 1825 : « Qu'est-ce que la religion pour le gouvernement? que doit être à ses yeux le christianisme? Il est triste de le dire, une institution formelle-

ment opposée aux siennes, à ses principes, à ses maximes, un ennemi... L'état a ses doctrines, la religion a ses doctrines essentiellement opposées... Il y a donc entre elle et l'état une guerre continuelle... (1). » Étrange langage dans la bouche d'un soutien de la monarchie! M. de Lamennais était un ligueur qu'on prenait pour un royaliste, et, en vérité, ce n'était pas sa faute, car l'éloquent écrivain, si extrême alors dans son zèle pour la théocratie romaine, ne déguisait ni ses sentiments ni ses théories. Il y eut un moment où dans la presse monarchique on eût cherché en vain des royalistes considérables par leur talent et leur renommée. C'est ce dénûment si triste que signalait M. de Châteaubriand quand il s'écriait avec une amertume qui montrait un cœur profondément blessé : « On enrôle, pour soutenir un ministère royaliste (celui de M. de Villèle), des libellistes qui ont poursuivi la famille royale de leurs calomnies. On recrute tout ce qui a servi dans l'ancienne police et dans l'antichambre impériale, comme chez nos voisins, lorsqu'on veut se procurer des matelots, on fait la *presse* dans les tavernes et les lieux suspects. Ces chiourmes d'écrivains *libres* sont embarqués dans cinq ou six journaux achetés, et ce qu'ils disent s'appelle l'opinion publique chez les ministres! » Voilà quel terrible usage faisait de la liberté de la presse l'ancien collègue de M. de Villèle; ni Benjamin Constant, ni Paul-Louis Courier, n'étaient si implacables; ils n'avaient pas été ministres.

Le gouvernement des Bourbons alla de maladresse en maladresse jusqu'à la plus folle des témérités. « Jeune homme, dit à la journée des Dunes le grand Condé au duc de Glocester, vous n'avez jamais vu perdre de bataille? Eh bien! vous allez le voir. » Les hommes vieillis dans les catastrophes politiques ont pu dire aussi en 1829 aux générations nouvelles : Jeunes gens, vous n'avez jamais vu crouler de monarchie? Vous aurez bientôt ce spectacle. Enseignement qui préservera les héritiers de la restauration des mêmes fautes et de la même destinée.

En 1830 comme en 1789, les écrivains royalistes furent surpris par une soudaine tempête, et peut-être le coup fut plus grand encore, car ce n'était plus en quelques années, mais en trois jours, que s'abîmait l'antique royauté par une nouvelle et irrémédiable chute. Aussi, dans le camp royaliste, on passa bientôt d'une stupeur douloureuse à tous les mouvements de la colère; dans les premières années qui suivirent 1830, les discussions de la presse présentèrent le spectacle d'une mêlée ardente et d'alliances singulières; le langage des légitimistes différait peu de celui des démocrates; les passions des premiers étaient si vives, qu'elles fraternisaient presque avec les théories des seconds. Rien ne recommanderait aujourd'hui cette époque à notre souvenir, si M. de Châteaubriand n'eût pas alors écrit quelques pages. *C'est un bon parti, quand on aime la gloire, que de s'attacher au malheur.* Cette pensée de M. de Châteaubriand a été la règle de sa conduite, et nous dirions volontiers, pour parler avec Montesquieu, qu'en examinant ses actes et ses écrits politiques depuis quatorze ans, *on voit qu'il a tout tiré de ce principe.* Ceux qui, encore aujourd'hui, s'autorisent de quelques démarches pour voir dans l'illustre écrivain un royaliste enthousiaste s'abusent fort; à travers sa longue carrière, M. de Châteaubriand n'a jamais eu qu'un souci, qu'un culte, sa propre gloire. Aujourd'hui, sa fidélité à d'anciens souvenirs est un dernier éclat dont il veut illuminer sa tombe; aujourd'hui, il songe peu aux vivants, quels qu'ils soient, mais il songe beaucoup à ce qu'on dira de lui dans la postérité.

(1) *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.*

Laissons donc de côté ce grand nom, en nous occupant de ce qu'a fait dans ces dernières années la presse légitimiste, et parlons plutôt de M. de Genoude.

Après avoir prêté un appui sans restriction à M. de Villèle, après avoir donné une adhésion presque entière à l'administration de M. de Polignac, il ne paraissait guère possible pour un journal, pour un parti, d'attaquer le gouvernement de 1830 sur ce fondement, qu'il n'était pas assez libéral. C'est cependant ce qu'entreprit la *Gazette de France*. Il n'y a qu'un parti en France qui ait aimé et connu la vraie liberté, et qui puisse en doter le pays, c'est le parti royaliste : telle est la thèse que la *Gazette de France* développe et soutient depuis douze ans avec un imperturbable aplomb. Quel en est l'inventeur? Est-ce M. Lourdoueix ou M. de Genoude? Question grave que nous ne pouvons résoudre. Nous savons seulement que M. de Genoude s'est approprié cette thèse par l'infatigable ténacité avec laquelle, depuis douze ans, il la reproduit sous toutes les faces. A vrai dire, la *Gazette* n'existe que par M. de Genoude; c'est lui qui la représente et la constitue. Il importe donc de peser les titres et d'apprécier la valeur de ce chef de parti.

Dans cet examen, il y a d'autant plus d'à-propos qu'en ce moment M. de Genoude ne néglige rien pour appeler sur lui l'attention générale. Il y a quelques mois, il briguait la députation avec fracas, mais sans succès ; il vient de publier la collection de ses œuvres; enfin, il entreprend aujourd'hui une histoire de France en vingt volumes ; le premier tome a paru. C'est poursuivre la gloire par tous les sentiers. Après être monté dans la chaire chrétienne, M. de Genoude veut briller à la tribune : en attendant l'instant où il lui sera permis de se montrer orateur politique, il sera historien et déroulera nos annales. La France peut être tranquille, M. de Genoude ne lui manquera pas; elle le retrouvera partout, aspirant à toutes les palmes, ayant toutes les ambitions, et marchant à l'immortalité à travers une publicité perpétuelle d'annonces et d'affiches. Cette soif insatiable de la renommée n'est pas un crime; nous sommes loin de blâmer l'ardeur qui pousse un homme à se rendre célèbre, car de cette façon il peut devenir utile. Cherchons donc si, parmi les titres que nous présente aujourd'hui M. de Genoude, il y en a de solides; nous serons ainsi conduit à nous expliquer sur son but politique.

Les éditeurs des œuvres de M. de Genoude nous apprennent, dans une introduction, qu'ils ont voulu soumettre sa vie intellectuelle et politique à une grande épreuve, en réunissant ses principaux écrits. M. de Genoude doit nous apparaître toujours fidèle à lui-même et au culte des trois principes, la religion, la royauté et la liberté, depuis les *Réflexions sur quelques questions politiques,* qu'il publia en 1814, jusqu'à la *Gazette de France* de 1844. Ces *Réflexions* sont peu profondes; elles sont l'œuvre d'un jeune homme qui prend des réminiscences et des lieux-communs pour des découvertes. Nous y trouvons des généralités honnêtes et peu neuves sur la patrie, l'opinion, l'éducation, la noblesse, la religion, la propriété. Il y règne, il est vrai, une modération que M. de Genoude a souvent oubliée depuis. A cette époque, il n'injuriait pas la philosophie, et il disait que les rois doivent être soumis aux lois décrétées en commun par l'autorité royale et une représentation nationale. Ces sentiments sont louables, mais c'est se moquer que de vouloir y attacher une valeur politique. Après les *Réflexions* viennent des *Voyages*. M. de Genoude a parcouru la Suisse en 1814, la Vendée en 1819, le midi de la France en 1820; il a visité Rome et Londres en 1840; à chaque époque, il a écrit des fragments ou des lettres pour peindre les impressions qu'il avait éprouvées dans ces diverses courses; ces fragments et ces lettres sont réimprimés aujourd'hui. De

tous ces récits, le meilleur est incontestablement celui qui roule sur la Vendée; quant au voyage de Rome, il n'a été entrepris par M. de Genoude que pour avoir une audience de M. le duc de Bordeaux, qui, sans presque ouvrir la bouche, a écouté l'exposition de son système. Nous avons lu tout cela dans la *Gazette de France*. Nous retrouvons aussi cette *Histoire d'une âme,* qui a paru dans les colonnes de la *Gazette*. Quelle âme? l'âme de M. de Genoude. Il nous l'ouvre tout entière; il appelle la France à y lire. On tremble à la vue des périls qu'a courus la jeunesse de M. de Genoude, alors qu'il cherchait la religion, pendant que M. de Lamartine cherchait la poésie : c'est M. de Genoude qui fait ce rapprochement modeste. Un jour, revenant de Saint-Nizier, M. de Genoude avait le Drac à traverser pour rentrer à Grenoble ; il était sur le bateau, et il se sentit saisi du désir de mettre fin à son supplice en se jetant dans le torrent. *Voilà*, dit-il, *où l'avait conduit son enthousiasme pour Voltaire.* C'est la première fois qu'on accuse Voltaire de donner aux gens le vertige et le transport au cerveau. Heureusement, M. de Genoude ne se jette pas dans le Drac ; mais *il étouffait,* toujours pour avoir lu Voltaire, quand un jour il ouvrit l'*Émile*. La scène change, et voici une contrefaçon du vicaire savoyard. Un pauvre et bon vicaire a appris à Émile les principes de la religion naturelle et la morale du christianisme. C'est aussi un prêtre, le curé de Saint-Fergus, qui prépare le cœur de M. de Genoude à recevoir les vérités chrétiennes. C'est sur une haute colline, au-dessous de laquelle passait le Pô, en face d'un paysage couronné par l'immense chaîne des Alpes, que le vicaire fait à Émile son éloquente confidence; les entretiens du curé et de M. de Genoude se passent au pied des Alpes françaises, sur les bords de l'Isère. Les œuvres spirituelles de Fénelon furent au nombre des lectures que le curé de Saint-Fergus conseillait à son jeune ami, et l'archevêque de Cambrai eut la gloire d'achever la conversion commencée par le curé. M. de Genoude fait en général à Fénelon l'honneur de le citer souvent, sans doute parce que le précepteur du duc de Bourgogne s'est beaucoup occupé de politique. Nous doutons cependant que Fénelon eût donné son approbation à la complaisance avec laquelle M. de Genoude se met en scène; Fénelon n'aimait pas cette humilité menteuse qui vous fait trouver mille beaux prétextes pour parler de soi; il est meilleur, disait-il, de se taire humblement. On peut se rappeler que la plus grande louange qu'il donnait à saint Augustin, c'était d'être arrivé, à travers toute sa science, à la simplicité d'un enfant.

Personne de moins simple et de moins humble que M. de Genoude. Il a pour les moindres choses sorties de sa plume une estime singulière. A-t-il eu occasion de s'expliquer devant le jury au sujet de ses opinions, il donne aux paroles qu'il a prononcées une publicité nouvelle et les décore du titre pompeux de *discours politiques*. Il transporte aussi des colonnes de la *Gazette de France* dans la collection de ses œuvres les lettres qu'il a imaginé d'écrire soit à de notables personnages comme M. Casimir Périer, M. Dupin aîné, soit aux rédacteurs de quelques journaux. Dans une de ces lettres, il nous donne à entendre qu'il a une mission analogue à celle de Joad que *l'attachement aux lois de son pays rend sublime.* Si l'on objecte à M. de Genoude que dans de pareilles prétentions il y a peu d'humilité, il vous répond que l'humilité doit être magnanime et non pas sotte et niaise. Aussi M. de Genoude n'a pas la sottise et la niaiserie de pratiquer obscurément des vertus modestes; il a un bien autre dessein, il se dévoue à l'entreprise de *refaire l'unité nationale dans un pays qui a été bouleversé par cinquante ans de révolution.* Ne

demandez donc plus à M. de Genoude d'être humble : ne vous suffit-il pas qu'il soit magnanime?

Cependant, pour marcher à un aussi grand but, il faut des forces, il faut des titres. C'est un bagage bien léger pour un chef de parti, pour un général annonçant de tels projets, que quelques articles de journaux, même en y joignant des mélanges littéraires et plusieurs sermons. M. de Genoude l'a reconnu lui-même, puisque aussitôt après son échec électoral il nous a promis la publication d'une histoire de France en vingt volumes. Il a senti le besoin de se recommander au pays par un monument, et s'il ne peut pas encore nous dire comme Horace qu'il l'a élevé, il nous assure fièrement qu'il l'élèvera. Voici sur-le-champ un premier volume : les fondements de l'édifice ont été posés comme par enchantement ; examinons si la solidité répond à la promptitude de l'exécution.

Associer à une érudition patiemment puisée aux sources un vrai talent d'écrivain et d'artiste, tel est l'engagement que prend celui qui ambitionne de nous raconter l'histoire de France. De nos jours, plusieurs parties de la science historique ont été renouvelées par des esprits de premier ordre ; outre les travaux éminents que nous leur devons, nous possédons en ce moment sur les annales de notre pays deux ouvrages considérables. Une histoire de France a été laissée presque entière par M. de Sismondi, une autre est en voie d'exécution sous la plume de M. Michelet. Nous ne saurions vouloir apprécier en passant deux livres importants qui se font remarquer et aussi valoir l'un l'autre par des qualités contraires ; nous ne les citons ici que pour rappeler au prix de quels labeurs persévérants doit s'acheter l'honneur de prendre rang parmi les historiens de la France. Peut-être M. de Genoude ne s'est-il pas rendu un compte exact de la grandeur de l'œuvre qu'il vient d'aborder avec une sorte d'exaltation. En effet, il dédie son livre à la France elle-même. « Je vous dédie ce livre, ô ma patrie, ô noble France! » Et à la fin de sa dédicace, M. de Genoude s'écrie : « J'ai essayé pour vous, ô ma patrie, *ce que nul écrivain n'avait tenté jusqu'ici.* On vous a donné l'histoire de vos rois, de vos guerriers, de vos hommes d'état ; j'ai entrepris de publier la vôtre, celle de vos principes, de vos sentiments et de vos mœurs. » N'est-il pas bizarre que M. de Genoude oublie la glorieuse initiative prise, il y a vingt-quatre ans, par M, Augustin Thierry pour renouveler l'histoire de France? Mais il a tant d'enthousiasme, qu'il en perd la mémoire. Cet accès ne dure point, il est vrai. Dès les premiers pas, cet écrivain qui entreprend *ce que nul n'avait tenté avant lui* appelle à son secours toutes les autorités connues en matières d'histoire de France : c'est passer rapidement d'un extrême orgueil à une modestie édifiante. A la fin de sa préface, M. de Genoude cite les paroles que Rollin adressait au public quand il fit paraître son *Histoire romaine :* « Je n'ai point dissimulé, disait Rollin, que je faisais beaucoup d'usage du travail de ceux qui sont venus avant moi, et je m'en suis fait honneur. Je ne me suis jamais cru savant, et je ne cherche point à le paraître, je n'ambitionne même pas le titre d'auteur. » A quoi songe M. de Genoude de s'approprier une pareille simplicité? Elle pouvait convenir à ce bon Rollin, qui ne songeait qu'à se rendre utile à la jeunesse : au premier moment, elle nous a surpris dans un homme dénonçant à la France qu'il se lance dans des voies nouvelles. Toutefois nous n'avons pas tardé à comprendre pourquoi M. de Genoude changeait si complétement de ton. Il a fait dans le volume qu'il nous donne aujourd'hui un emploi si fréquent de ses devanciers, qu'il a cru devoir s'expliquer sur ce point. C'est à cette occasion qu'il s'appuie de l'exemple de Rollin ; mais

ici même la fierté native de M. de Genoude reparaît, et avant de citer le passage du digne recteur, il écrit pour son compte cette phrase altière : « Tout ce qu'ont fait mes devanciers m'appartient, puisque tous ont voulu qu'il existât une histoire de France complète et digne du sujet. » C'est en vertu de cette maxime qu'une préface de soixante-seize pages se compose pour moitié de citations empruntées à M. Augustin Thierry, à M. Guizot, à M. de Sismondi, au président Henrion de Pansey, à Target, à d'Éprémesnil, à Mirabeau, à l'*Encyclopédie,* à l'*Histoire des Francs* de M. de Peyronnet, à l'*Introduction au Moniteur de* 89. On s'aperçoit que depuis quelque temps M. de Genoude a fait des lectures sur l'histoire de France.

Les invasions germaniques, le conflit des races barbares avec la civilisation romaine sur le sol de la Gaule, les premiers temps de la monarchie franque, tout cela forme un sujet sévère et difficile que M. de Genoude n'a pas encore osé aborder. Il a préféré remplir son premier volume par un tableau de la société gauloise pour lequel il a mis largement à contribution un estimable et savant ouvrage de M. Amédée Thierry, qui a écrit l'*Histoire des Gaulois* depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine. C'est avec le secours de M. Amédée Thierry que M. de Genoude se sert des commentaires de César; il cite deux ou trois fois M. Thierry, mais il l'exploite beaucoup plus souvent. Ainsi, il lui emprunte, entre autres choses, la traduction du passage où Orose trace une éloquente peinture des misères de la Gaule après qu'elle eut été broyée par la main puissante du rival de Pompée. D'autres auteurs sont aussi conviés à faire les frais du récit de M. de Genoude: nous rencontrons M. Ampère avec sa remarquable *Histoire littéraire;* nous retrouvons M. Guizot, que suit de près M. de Châteaubriand. Si M. de Genoude n'apprend rien de nouveau à ses lecteurs, au moins il renouvelle leurs meilleurs souvenirs.

Le rédacteur en chef de la *Gazette de France* ne se borne pas à user ainsi sans façon de ses devanciers, qui lui appartiennent, comme on sait; c'est à lui-même qu'il fait aussi des emprunts. Dans le troisième livre, qu'il a intitulé *le Christianisme dans les Gaules,* notre étonnement n'a pas été médiocre de tomber sur environ cent pages que M. de Genoude avait consacrées ailleurs à la peinture des deux premiers siècles de l'église. Ces pages se trouvent de cette façon publiées pour la troisième fois. En effet, elles ont d'abord paru dans une traduction des *Pères de l'Église;* puis elles ont été reproduites dans la collection des œuvres de M. de Genoude; enfin, nous les retrouvons dans le premier volume de l'*Histoire de France.* Voilà ce qui s'appelle ne pas laisser la lumière sous le boisseau. En faut-il davantage pour montrer avec quelle précipitation M. de Genoude a procédé ? Il a été surtout poussé par le désir d'expédier le plus tôt possible un volume à ses souscripteurs, et il s'est métamorphosé en historien avec une rapidité magique. C'est un changement à vue.

Si M. de Genoude veut écrire sérieusement l'histoire de France, chose qu'il n'a pas encore commencé de faire, même après la publication de son premier volume, il faut qu'il se résigne à consacrer des années à des études qu'il paraît croire ne demander que quelques mois. M. de Genoude a une ardeur qui dénote sans doute sa bonne foi, mais qui, en se portant sur mille objets, l'empêche de laisser nulle part une trace qu'on puisse vraiment remarquer. Tour à tour théologien, littérateur, orateur sacré, et en dernier lieu historien, le rédacteur en chef de la *Gazette de France* s'est attaqué à bien des sujets, depuis sa traduction de la Bible jusqu'à

la *Raison monarchique*. Il serait injuste de dire qu'il écrit mal, mais on ne saurait dire non plus qu'il écrive bien. Enfin, si M. de Genoude avait autant de mérite que de zèle, autant de force que d'activité, ce serait un grand homme.

Quand on compare l'état actuel de la presse légitimiste à son passé, on peut mesurer toute la profondeur de sa décadence. Son histoire se partage en trois époques principales. A la fin du dernier siècle, en 1796 et en 1797, MM. de Bonald et de Maistre relevèrent avec hardiesse et génie la cause et l'image de l'antique monarchie en face de la révolution victorieuse. En 1816, M. de Châteaubriand, par *la Monarchie selon la Charte,* et deux ans plus tard par *le Conservateur,* rendit aux principes légitimistes l'insigne service de montrer qu'ils n'étaient pas incompatibles avec la liberté et l'opposition constitutionnelles : ce fut l'apogée de la presse royaliste. Depuis 1830, cette presse, sans direction, sans boussole, sans unité, ne s'est plus guère signalée que par des colères et des inconséquences, et elle a pour principal représentant M. de Genoude.

Se mettre sur le terrain de la révolution pour mieux la combattre a paru au rédacteur en chef de la *Gazette de France* une idée heureuse, un coup de parti, et tel est le plan de campagne qu'il suit opiniâtrément depuis plusieurs années. Mais qu'en est-il advenu? Les démocrates ardents ont trouvé dans ces concessions la preuve qu'ils avaient eu complétement raison dans le passé, et qu'ils n'avaient pas besoin des amis de la *Gazette de France* pour l'avenir. D'un autre côté, les légitimistes les plus convaincus ont refusé de suivre M. de Genoude dans une tactique qui leur paraissait une véritable abjuration de leurs principes. Ainsi la doctrine si laborieusement échafaudée par la *Gazette* est la risée des démocrates et le scandale des plus purs royalistes.

Pour l'immense majorité constitutionnelle, quel intérêt pourrait-elle prendre à toute cette politique? M. de Genoude demande la périodicité des états généraux : nous avons deux chambres qui s'assemblent tous les ans; il réclame l'affranchissement des communes et la répartition de l'impôt par des assemblées provinciales : nous avons une organisation municipale et départementale sagement combinée avec le haut patronage de l'état. M. de Genoude sera-t-il plus écouté du pays parce qu'il prêche le droit héréditaire et le vote universel? Mais le pays, il y a quatorze ans, a replacé l'hérédité monarchique à la tête de ses institutions, et quant au suffrage universel, il n'a pas le moindre penchant pour ce système non moins erroné que périlleux. Les fautes irréparables de la branche aînée des Bourbons auraient perdu pour toujours le principe social de l'hérédité monarchique, si la sagesse du pays ne l'eût relevé et ne lui eût assuré, dans l'intérêt de tous, un nouvel avenir en le transplantant. Sur ce point, des faits récents peuvent convaincre les plus incrédules. Quand M. le duc d'Orléans a si funestement disparu, tous les yeux se sont portés sur son fils, et le principe de l'hérédité monarchique n'a paru ni chose éteinte, ni lettre morte. En 1830, la révolution française ne s'est pas égarée dans les théories et les rêves d'une démocratie extrême; elle s'est affermie, elle s'est éternisée en se modérant, en attirant à elle, en s'appropriant tous les principes nécessaires et vitaux que contenait encore le passé.

C'est ce que ne sauraient trop comprendre les personnes qui à des sentiments légitimistes joignent une haute probité politique et un sincère amour du pays. L'autorité incontestable des faits et la marche irrésistible du temps ont désarmé les légitimistes, nous parlons du parti et non des individus. Comme parti, quel rôle peuvent-ils jouer qui ne soit mieux rempli par d'autres? Prétendent-ils se

distinguer comme défenseurs des principes d'ordre et de stabilité, ils trouvent la place prise par un parti conservateur nouveau et considérable que la révolution et la monarchie de 1830 ont mis au monde. S'ils veulent au contraire se recommander au pays comme les champions de la liberté et des réformes politiques, peuvent-ils avoir l'ambition de mieux dire et de mieux faire sur ce point que l'opposition constitutionnelle, qui à gauche est puissante par la sincérité de ses sentiments populaires, et au centre gauche par l'ascendant de ses talents politiques? Nous ne saurions supposer, quand nous songeons au passé et aux intérêts positifs des légitimistes, qu'ils puissent jamais, en désespoir de cause, arborer l'étendard des réformes sociales ; au surplus, ici encore, ils arriveraient trop tard : la révolution française a enfanté des sectes qui, en matière d'utopies, ne laissent rien à désirer, rien à ajouter. D'ailleurs, il est des contre-sens monstrueux devant lesquels doivent reculer les partis et les hommes les plus intrépides ; tracer la route à une troisième restauration à travers une révolution nouvelle qui ne saurait être qu'un bouleversement social est une énormité dont nul homme, nul parti en France, nul gouvernement en Europe n'oserait vraiment se charger la conscience. Mais, en se tournant vers les personnes, le thème change. Nous trouvons dans les rangs légitimistes une société d'élite, élégant débris d'un illustre passé. Nous y trouvons les grandes influences de la propriété, de nobles traditions domestiques, des noms à soutenir, à perpétuer dignement. Ceux qui les portent, ces noms, ne doivent pas hésiter à accepter l'état social qu'ont fait à la France la volonté nationale et les décrets de Dieu. Toutes les fois que le pays les trouvera enfants dévoués, il s'en servira non-seulement sans déplaisir, mais avec orgueil. L'armée et la diplomatie ont gardé un bon souvenir des services de la noblesse. De nouvelles carrières s'ouvrent encore aux héritiers des noms historiques. Dans les conseils généraux, dans les chambres, ils peuvent être utiles au pays. Quand l'aristocratie romaine eut abdiqué l'empire du monde entre les mains des Césars, elle garda le prestige des souvenirs et cette autorité indéfinissable dont se trouve investi ce qui a longtemps duré. La noblesse française tombe de moins haut, et en même temps ce n'est pas entre les mains d'un maître, mais entre celles d'un pays libre qu'elle doit abdiquer non plus ses priviléges depuis longtemps perdus, mais certains préjugés désormais sans application possible. Elle ne saurait en vérité se plaindre. Corps politique, elle n'a été vaincue que par le temps, et quant aux personnes, elles ont pour dédommagement un avenir où l'association de la fortune et du talent est certaine de conquérir l'influence politique.

LERMINIER.

LE

TRAVAIL DES ENFANTS

A PARIS.

Une loi qui pose des limites au travail des enfants dans les manufactures et dans les grands ateliers sera longtemps d'une application très-difficile en France; mais nulle part l'observation de ces règles ne doit rencontrer plus d'obstacles qu'à Paris. Dans les villes qui ont une industrie spéciale, telles que Rouen, Lille, Sédan, Mulhouse ou Reims, la difficulté diminue en quelque sorte par sa simplicité même. Lorsque la nature et la durée des travaux sont uniformes pour tous les ouvriers, et lorsque l'émulation des manufacturiers s'exerce dans un seul ordre de combinaisons, un règlement industriel devient presque une affaire de famille; il ne s'agit plus que de savoir quels sacrifices peut s'imposer l'intérêt particulier, soit des parents, soit des maîtres, au profit de cet intérêt général que représente la tutelle de l'état invoquée en faveur de la génération qui est déjà l'espoir et qui doit être un jour la force du pays.

C'est la diversité des industries juxtaposées qui complique le problème. Il faut que la loi les embrasse toutes, sous peine de consacrer une injustice et de donner une prime à celles que son contrôle n'atteint pas; mais il faut aussi que le législateur, qui ordonne, et l'administration, qui exécute, tiennent compte des conditions attachées à l'exercice de chaque industrie. Telle manufacture admet des restrictions que telle autre ne comporte pas, et, dans certains cas, huit heures de travail fatiguent plus l'ouvrier qu'une journée de douze heures.

A cette variété des arts industriels, qui est infinie à Paris, vient s'ajouter la division des capitaux, et, par conséquent, celle de la production. Les ateliers se multiplient, mais ils se fractionnent; par leurs dimensions autant que par leur nombre, ils semblent défier le contrôle des pouvoirs publics. Partout où la fabri-

cation agglomère les ouvriers, la discipline, qui s'introduit nécessairement parmi ces masses enrégimentées, facilite au plus haut degré la surveillance. Le moteur mécanique, eau ou vapeur, est en outre un moyen d'ordre puissant. En réglant l'action des machines, on agit indirectement sur les ouvriers qui les desservent; car la vapeur, intervenant dans le travail de l'homme, a les mêmes effets que la mesure dans le chant.

Mais que peuvent les règlements et quelle prise a l'inspection de l'autorité sur ces myriades de petits ateliers qui pullulent à tous les étages, au milieu des quartiers les plus populeux, perchés dans les mansardes ou se cachant dans les caves, composés de deux ou trois ouvriers et d'un nombre égal d'apprentis, où le travail tantôt se relâche complétement et tantôt se tend à l'excès, fait de la nuit le jour, et ne garde ni mesure ni régularité? Pour que le travailleur, ouvrier ou fabricant, conçoive et observe volontairement les prescriptions légales, il faut d'abord qu'il ait appris à se respecter lui-même et à mettre de l'ordre dans sa vie. Les individus sont comme les nations, qui ont besoin d'une préparation assez longue pour s'élever à l'intelligence des nécessités sur lesquelles repose le gouvernement.

Les difficultés inhérentes à l'organisation de l'industrie dans la capitale seraient encore très-sensibles en présence d'une loi bien faite; elles paraîtront à peu près insurmontables avec les dispositions imprévoyantes et équivoques qui régissent le travail des enfants dans les manufactures et dans les grands ateliers. La loi du 22 mars 1841, exécutoire six mois après sa promulgation, est en vigueur depuis plus de trois ans; on peut la juger sur cette épreuve. Examinons les résultats qu'elle a produits.

Toute l'économie de la mesure peut se ramener à quelques points principaux, qui sont : l'âge de l'admission dans les manufactures, la durée du travail, l'instruction rendue obligatoire, enfin les moyens de contrôle et de surveillance donnés à l'état. Dans ces éléments divers de la réforme, le législateur s'est notablement écarté des principes admis en Angleterre. Le domaine de la loi française a beaucoup plus d'étendue; il ne s'arrête pas aux manufactures mues par la vapeur ou par une force hydraulique, et il embrasse encore les ateliers où plus de vingt ouvriers se trouvent réunis. L'âge de l'admission est huit ans, comme dans l'acte voté cette année même par le parlement britannique; mais les Anglais n'accordent que six heures et demie de travail par jour aux enfants de huit à douze ans, tandis que la loi de 1841 leur alloue huit heures. De douze à seize ans, la durée du travail est de douze heures, la même dans les deux pays. Les enfants de la première catégorie doivent fréquenter une école publique ou privée; ceux de la seconde sont tenus de prouver qu'ils ont reçu l'instruction primaire ou de suivre, dans le cas contraire, une école que la loi ne désigne pas. Quant à la surveillance exercée par le gouvernement, la loi se borne à déclarer qu'il nommera des inspecteurs qui pourront visiter les ateliers et dresser procès-verbal des contraventions.

Il y a deux systèmes d'inspection : l'inspection gratuite qui, ne pouvant être confiée qu'à des hommes de loisir, semble promettre plus d'impartialité et plus d'indépendance, et l'inspection salariée qui, impliquant une responsabilité plus entière, enchaîne davantage le fonctionnaire public à l'accomplissement de ses devoirs. Le gouvernement britannique, dans une contrée où l'aristocratie est cependant prépondérante, n'a pas cru pouvoir confier une mission aussi laborieuse que le patronage industriel des enfants pauvres à des agents qui seraient vis-à-vis de l'état sans autre lien que leur dévouement, et dans un pays essentiellement

démocratique comme la France, où la division des fortunes rend ce genre de sacrifice à peu près impossible, on a le courage de faire de l'inspection des manufactures un mandat sans rétribution!

Il est vrai que l'administration cherche à suppléer à la qualité par le nombre. Le département de la Seine a compté, dès le principe, cinquante-deux inspecteurs, dont trente-deux pour la seule ville de Paris et vingt pour les arrondissements situés *extrà muros*. Chacun de ces fonctionnaires doit visiter tous les mois les manufactures de son ressort; mais combien en trouverait-on qui remplissent cette formalité, tout insignifiante qu'elle est? combien qui connaissent, qui aient vu même les ateliers sur lesquels leur droit de contrôle s'étend?

Un recensement général des manufactures et des ateliers sujets à la surveillance de l'état aurait dû précéder la mise à exécution de la loi. Il paraît que l'on n'a rien fait de semblable; l'administration s'en est rapportée aux renseignements recueillis à la hâte par les commissaires de police, et de là l'inexactitude des listes que chaque inspecteur a reçues. Ceux qui prenaient leurs fonctions au sérieux ont dû recommencer le travail eux-mêmes, et aller de porte en porte pour constater quelles étaient les manufactures qui comptaient plus de vingt ouvriers et celles qui, en comptant moins de vingt, pouvaient décliner leur juridiction.

Cette première difficulté aplanie, et la reconnaissance du terrain étant faite, il restait à déterminer dans quelle mesure les prescriptions de la loi se modifieraient selon le caractère propre à chaque industrie. Le législateur avait laissé sur ce point à l'administration une latitude absolue; l'administration n'en a point usé : elle s'est bornée à déléguer aux inspecteurs le droit de prendre en considération des cas individuels, et elle n'a jamais procédé par voie de règlement. Soit défaut d'expérience, soit absence de volonté, le pouvoir discrétionnel que les chambres avaient entendu établir comme le correctif nécessaire de la loi du 22 mars demeure encore aujourd'hui sans emploi.

Quelle peut être l'utilité de l'inspection ainsi livrée à elle-même? L'administration supérieure, en apportant un concours purement passif à cette grande œuvre, n'encourage-t-elle pas sans le vouloir la résistance des intéressés? Faut-il beaucoup attendre du zèle de fonctionnaires amateurs qui ont en main une loi défectueuse, devant eux des obstacles sans nombre et derrière eux un gouvernement à peu près indifférent? En un mot, la réforme de 1841 a-t-elle complétement échoué dans la capitale, ou bien, la force des principes suppléant à la négligence des hommes, est-elle par quelque côté en voie de succès? Voilà ce qu'il m'a paru important de rechercher. Un arrondissement d'inspection était cité à Paris comme présentant le type des résultats possibles; j'ai accepté la proposition que l'on venait me faire d'en visiter les manufactures et les ateliers principaux.

Ce district manufacturier embrasse le quartier Saint-Antoine et celui des Quinze-Vingts, c'est-à-dire le faubourg le plus industrieux et le plus nécessiteux à la fois. Il y a là une population de quarante à cinquante mille âmes, avec six à sept mille pauvres inscrits. Les ouvriers habitent les rues sales et étroites qui longent le canal, ou les taudis groupés autour des rues artérielles du faubourg Saint-Antoine, de Charonne, de Montreuil et de Charenton. Les fabriques et les usines, recherchant l'espace, s'étagent sur les dernières pentes des coteaux qui dominent Paris de ce côté. C'est l'histoire de toutes les villes manufacturières : on réserve pour les machines le luxe des constructions et l'étendue; les hommes s'entassent, comme ils peuvent, dans quelque coin infect, privé d'air et de soleil. Dans un faubourg où

les terrains ont comparativement peu de valeur, les classes laborieuses vivent aussi misérablement logées que dans les bas quartiers de la rue Saint-Denis et des Arcis. Par une conséquence nécessaire, on y rencontre, avec la même abondance, les maisons de prostitution et les cabarets. Pas plus que la santé de l'homme, la vertu ne peut se passer d'un air libre et pur.

Le plus grand nombre des ateliers échappent, par leur division même, à l'action de la loi qui règle le travail des enfants. Une industrie tout entière, une industrie importante, une industrie essentiellement parisienne et qui a pris domicile dans ces quartiers, l'ébénisterie par exemple, en est affranchie. Le chiffre des fabriques soumises à l'inspection varie entre trente et quarante; elles ne comptent jamais moins de 350 enfants de huit à seize ans, ni plus de 600 sur 2,000 à 2,500 ouvriers. Ce sont des manufactures de papier peint, des fabriques de bronze, des filatures de coton, des fabriques de châles et de tapis. La loi ne s'appliquant qu'aux ateliers qui renferment plus de vingt ouvriers, et le nombre des ouvriers employés augmentant ou diminuant selon la saison, il arrive fréquemment que l'accès de certaines fabriques s'ouvre à l'inspection pendant l'hiver et se ferme pendant l'été. Les enfants se trouvent ainsi protégés durant la moitié de l'année et abandonnés durant l'autre moitié. L'instruction devient pour eux tantôt obligatoire et tantôt facultative; la durée du travail s'abrége ou s'étend; l'exercice du droit attribué à l'état dépend entièrement du hasard, et suit en quelque sorte les oscillations du marché.

Pour obvier à cet inconvénient, il suffirait que l'administration, interprétant la loi dans le sens le plus large, déclarât que tout atelier qui aurait réuni à un jour donné plus de vingt ouvriers doit rester soumis à l'inspection alors même que ce niveau viendrait plus tard à baisser. Mais le vice le plus radical de la loi tient à la limite même qu'elle a posée. Ce partage de l'industrie en agrégations de plus de vingt ouvriers et en agrégations de moins de vingt ouvriers ne répond à rien. Les choses ne se passent pas ainsi dans la réalité. Tout ce qui est travail de fabrique hors de Paris agglomère les hommes et les enfants par centaines; à Paris, un atelier de quinze à vingt ouvriers est déjà une manufacture, et sort de l'humble sphère de l'artisan pour s'élever aux proportions de l'ordre industriel. Le législateur s'est préoccupé ici sans nécessité des analogies empruntées à la loi pénale; il n'a pas cru pouvoir étendre les mesures de prévoyance au delà du point où commençaient naguère, pour les réunions publiques, les mesures de répression. Cependant, si l'on veut sérieusement régler la petite industrie comme la grande, il faudra soumettre à l'inspection tous les ateliers qui compteront plus de dix ouvriers. Au-dessous de ce nombre, le travail est purement domestique; au-dessus, il prend le caractère d'une spéculation et il exige l'avance d'un certain capital.

Dans l'état actuel, rien n'est plus facile que d'éluder la loi. Un enfant qui se trouve trop pressé par l'inspecteur quitte l'atelier pour se réfugier dans un autre; il se fait une émigration constante des ateliers inspectés aux ateliers que l'autorité n'a pas le droit d'inspecter. La mobilité naturelle à l'ouvrier parisien s'accroît sous l'empire des restrictions qu'on lui impose. Quand l'enfant voudrait se fixer, ses parents ne le permettraient pas. Le personnel des manufactures change donc, pour ainsi parler, d'heure en heure. Il y a des enfants qui ne font que traverser un atelier, d'autres qui séjournent une semaine, d'autres qui vont jusqu'au bout du mois. Communément, le livret que le manufacturier a demandé pour tel ouvrier âgé de moins de seize ans lui parvient après que l'enfant l'a quitté. J'ai vu

jusqu'à neuf livrets à la fois rendus ainsi inutiles dans les mains d'un seul fabricant.

Une loi partielle et partiale, comme celle du 22 mars 1841, pourrait encore obtenir quelque succès dans un centre d'industrie où l'offre du travail excéderait habituellement la demande. Partout où les ateliers qui ne relèvent pas de l'inspection présentent peu de surface, il faut bien que les ouvriers se rejettent sur ceux où l'inspecteur a le droit de pénétrer; mais à Paris, malgré le nombre immense des habitants, il y a tant d'issues ouvertes à l'activité de l'homme, la production déborde avec une telle abondance et la variété des industries est si grande, que les bras sont incessamment en réquisition et que l'ouvrier par conséquent reste maître du marché. On le voit bien à l'élévation des salaires : dans les quartiers que j'ai visités, ceux des adultes sont en moyenne de 3 fr. 50 c. à 5 fr. par jour, ceux des femmes de 1 fr. 25 c. à 2 fr.; ceux des enfants de 1 fr. à 1 fr. 50 c. entre douze et seize ans, et de 75 c. à 1 fr. au-dessous de douze ans. Je ne parle pas des industries de luxe, dans lesquelles la journée rend souvent huit à dix francs à l'ouvrier expérimenté. Le fait qui domine, c'est qu'un laboureur dans les campagnes de la France gagne généralement moins qu'une femme à Paris, et à peine autant qu'un enfant au-dessus de douze ans.

L'ouvrier dans la capitale fait la loi au fabricant, et l'enfant fait la loi à l'ouvrier. On ne saurait croire à quel point ces embryons de travailleurs sont devenus nécessaires. « Il n'y a que trois mille *lanceurs* à Paris, me disait un ouvrier en châles, et nous sommes à leur merci. » Dans les manufactures de papiers peints, on a beaucoup de peine à se procurer les jeunes auxiliaires appelés vulgairement *tireurs*. Ceux-ci, après avoir traité de leur salaire, entrent dans l'atelier, travaillent souvent comme par grâce une demi-journée et se retirent ensuite : ouvriers et maîtres m'ont déclaré qu'un imprimeur sur papier changeait souvent de *tireur* jusqu'à trois fois par jour. Cette inconstance d'humeur et cette irrégularité de conduite n'empêchent pas les jeunes élèves de la manufacture parisienne de trouver de l'emploi quand ils le veulent; les fabricants, ayant besoin d'eux, les acceptent malgré leurs défauts.

Mais ce qui aggrave principalement les difficultés, c'est que le manufacturier, que le législateur a rendu responsable de la durée du travail et du degré d'instruction, n'a pas de rapport direct avec les enfants employés dans ses ateliers. L'enfant dépend, non du maître qui le reçoit, mais de l'ouvrier auquel il sert d'auxiliaire; celui-ci le connaît seul et le choisit: le fabricant, s'il voulait faire ce choix lui-même, ne saurait où le trouver. Le salaire de l'enfant est imputé en entier sur le salaire de l'ouvrier, qui, travaillant à façon, rémunère son aide selon la valeur de l'assistance qu'il reçoit de lui. C'est l'ouvrier qui fait le contrat et qui le résilie; le maître n'a pas à intervenir. Dans ces arrangements bizarres, la seule prérogative que le fabricant se réserve, c'est la police des ateliers, et quelle police encore! Avant la loi du 22 mars, les chefs de manufacture ne connaissaient pas même de nom les enfants qui travaillaient chez eux; les fabriques de Paris étaient des espèces d'hôtelleries où, moyennant un prix de façon débattu, venait occuper un établi qui voulait. Depuis que la loi le commande, il faut bien que le manufacturier cherche du moins à savoir quels sont ceux qui peuplent son usine; mais cela se fait généralement avec la plus grande négligence. Il se passe quelquefois huit jours avant que l'ouvrier donne au fabricant le nom de l'enfant ou des enfants qu'il a engagés : ce nom est alors couché sur un registre; mais on attend com-

munément la visite de l'inspecteur pour demander un livret à la préfecture et pour exiger, soit la fréquentation de l'école, soit un certificat qui constate le degré d'instruction.

Je n'ignore pas qu'en abandonnant aux ouvriers le soin de traiter avec les jeunes apprentis, les chefs de manufacture simplifient la gestion de leurs intérêts. Je sais aussi que cet usage n'est particulier ni à Paris ni à la France, et qu'il semble consacré par une apparente nécessité. En y regardant de près cependant, on reconnaît tout ce qu'un pareil ordre de choses a de faux et de fragile. La tutelle de l'enfant est déléguée ainsi à l'homme le moins capable de l'exercer, et il en résulte pour le jeune ouvrier tantôt une servitude étroite, tantôt, ce qui ne vaut pas mieux, une indépendance absolue.

Rien n'est plus facile, à mon sens, que de donner un autre cours aux habitudes. Il suffit que la loi impose au fabricant qui emploiera de jeunes enfants le devoir de traiter directement avec les parents. Les ouvriers s'entendront ensuite avec lui pour le choix des auxiliaires qui leur seront attribués. Le fabricant fournit les métiers, les matières premières, le local et le moteur ; pourquoi ne serait-il pas chargé de procurer les enfants qui servent d'appoint à l'homme ou aux machines? Quand il sera connu que l'admission des enfants dépend, comme celle des adultes, de la volonté du manufacturier, les parents, qui s'adressaient aux ouvriers faute de mieux, viendront faire inscrire leurs demandes à l'avance dans ses bureaux, et le recrutement des ateliers s'opérera ainsi sans obstacle; quant aux ouvriers, la certitude de trouver dans le personnel de la fabrique des auxiliaires plus réguliers et assujettis à une discipline constante les dédommagera promptement de la dictature contestée et dans tous les cas précaire qu'ils ont usurpée jusqu'à présent. Sans cette réforme dans les attributions respectives du maître et de l'ouvrier, il n'y a pas d'ordre possible. Lorsque le travail associe directement l'enfant à l'adulte, celui ci est toujours tenté d'abuser de sa supériorité pour opprimer ou pour corrompre ; hâtons-nous de modifier des rapports dont la morale a si souvent à gémir.

La loi du 22 mars, sans atteindre le but qu'elle poursuivait, a pourtant exercé une influence salutaire sur l'industrie à Paris. Dans les arrondissements d'inspection, où le contrôle n'est pas purement nominal, en obligeant les manufacturiers à ne pas faire travailler les enfants de douze à seize ans au delà de douze heures par jour, elle a réduit généralement la durée du travail à douze heures pour tous les ouvriers. Dans les ateliers de papier peint et dans les filatures, la journée commence à six heures et demie du matin pour finir à huit heures du soir ; là-dessus, une heure et demie est accordée aux ouvriers pour leurs repas. Seulement, les adultes profitent de cette amélioration beaucoup plus que les enfants, au bénéfice desquels on pensait l'avoir stipulée. En effet, dans l'intervalle donné à la récréation, les ouvriers obligent leurs auxiliaires à laver les planches ou les outils et à préparer les matériaux du travail, ce qui laisse à peine à ceux-ci le temps de manger. Quelques manufacturiers contraignent encore les enfants à nettoyer le dimanche matin les ateliers et les cours de la fabrique. Cette opération, que la loi anglaise prescrit de terminer le samedi soir, empiète ainsi sur le jour du repos, et cela sans qu'un pareil sacrifice obtienne la moindre rémunération. Dans d'autres établissements, l'article qui interdit les travaux du dimanche aux ouvriers âgés de moins de seize ans n'est point observé ; pour justifier cette infraction à la loi, on allègue que les commandes pressent, et que les adultes chargés de les exécuter ne sauraient se passer du concours des enfants. Quand les enfants ne sont pas em-

ployés le dimanche dans la manufacture, leurs parents se servent d'eux pour confectionner ou pour vendre sur la voie publique des articles de fantaisie; c'est ce que les Anglais appellent *job work*.

L'industrie parisienne, dépendant des caprices du luxe et des variations de la mode, n'a pas la même régularité que celles qui fournissent les produits de grosse consommation. Elle travaille par saccades, plus laborieuse qu'aucune autre ou plus inactive, selon la saison. L'ouvrier de Paris demeure des mois entiers sans occupation et sans salaire; le reste de l'année, on l'emploiera quinze à dix-huit heures par jour, quelquefois le jour et la nuit sans interruption. Accoutumé à ces efforts extraordinaires, il demande souvent lui-même à prolonger le travail pendant la nuit du samedi et la matinée du dimanche, afin de se livrer à l'oisiveté et de vivre dans les cabarets jusqu'au mardi suivant. Voilà les habitudes dont les enfants sont victimes; voilà les désordres qu'il faut réprimer, sinon dans le sanctuaire même de la famille, tout au moins dans les ateliers ouverts à l'action de la loi. Si la machine industrielle, dans les moments où l'on en force les rouages, ne peut pas se passer de l'assistance des enfants, eh bien! que le mouvement s'arrête : il vaut mieux condamner les adultes au repos dans l'intérêt des enfants que d'aller, dans l'intérêt bien ou mal entendu des adultes, en priver les jeunes ouvriers.

Mais si la clause limitative qui détermine la durée du travail pour les jeunes ouvriers des manufactures est plus ou moins respectée dans son application aux enfants de douze à seize ans, on peut affirmer que les enfants de huit à douze ans n'en ont pas, jusqu'à cette heure, éprouvé le bienfait. Dans les fabriques de papiers peints, ou les enfants au-dessous de douze ans ne sont pas admis, ou bien quand le fabricant les admet, ils travaillent tout autant que les adultes. Dans les manufactures de châles, le seul répit qu'on leur accorde est le temps nécessaire à l'ouvrier pour mettre l'ouvrage en train, ce qui n'arrive pas tous les jours, ni même toutes les semaines. Dans les filatures de coton, les femmes sont employées à rattacher les fils de la *mule-jenny*, à la place des enfants; les seuls que l'on occupe sont des bobineurs, qui se croisent les bras la moitié du jour, mais dont la présence est nécessaire tant que le travail dure, et qui ne reçoivent par conséquent aucune espèce d'enseignement

En interdisant aux chefs d'atelier d'occuper les enfants de huit à douze ans plus de huit heures par jour, le législateur avait entendu à la fois ménager leurs forces et pourvoir au soin de leur éducation. Ni l'un ni l'autre objet de la loi ne se trouve rempli. Dans le petit nombre de manufactures où le travail est réduit à huit heures pour cette catégorie d'ouvriers, une assiduité de douze heures continue à être exigée : c'est une trève qui sert peut-être à développer le corps, mais qui ne profite pas à l'intelligence, et qui ne fait aucune diversion au régime abrutissant de l'atelier. Malheureusement, la plupart des manufacturiers excluant les enfants de cet âge, ceux-ci n'ont de refuge que l'apprentissage dans les petites fabriques, où le travail est absolument sans limites et l'instruction sans garantie. Ce sont des esclaves qui changent de maîtres, mais dont l'esclavage s'appesantit.

On accusera peut-être les mœurs; je n'accuse que la loi. Toute réforme doit rencontrer, soulever même des résistances, et il est dans l'ordre que les intérêts privés ne se rendent pas sans combat. Les ouvriers et les fabricants de Paris témoignent, je le sais, plus que de l'indifférence pour les mesures destinées à régulariser le travail des enfants dans les manufactures; leur mauvaise volonté éclate en toute circonstance, et se signale tantôt par un refus de concours, tantôt par une

opposition déclarée. Il fallait le prévoir, et ne pas donner aux opposants, par les combinaisons de la loi, un prétexte auquel ils pussent s'accrocher. La limite de huit heures assignée au travail des plus jeunes enfants ne répond à aucune division de la journée, et de là son impossibilité pratique. On peut donner à un ouvrier deux auxiliaires et partager ainsi la journée en deux moitiés égales : c'est le système des relais; mais si l'ouvrier n'a qu'un enfant pour l'assister, la durée du travail sera nécessairement pour l'enfant la même que pour l'ouvrier.

L'Angleterre, après bien des tâtonnements, vient d'adopter le système des relais; le dernier acte sur le travail des enfants rend ce système obligatoire, en décidant que les enfants ne seront pas employés dans les manufactures plus de six heures et demie par jour, que ceux qui auront travaillé le matin ne pourront pas travailler l'après-midi, et réciproquement que les enfants occupés dans l'après-midi devront s'être reposés dans la matinée. L'étude des faits conduit en France aux mêmes conclusions. Il faut réduire à six heures et demie la durée légale du travail pour les ouvriers les plus jeunes; joignez à cela quatre heures passées dans les écoles et dans les exercices gymnastiques, et vous aurez l'emploi le plus rationnel de la journée.

Sans doute, les enfants qui ne travailleront que la moitié du jour ne devront pas recevoir le même salaire, et dans l'état de détresse où vivent habituellement les classes laborieuses, c'est là une considération à peser. Cependant, si l'on pouvait examiner tous les cas individuels, on arriverait probablement à constater que ce travail excessif et ces salaires élevés des enfants servent bien plus souvent à entretenir la paresse et l'ivrognerie des parents qu'à soulager des infortunes réelles. A Paris et à Rouen, comme à Manchester et comme à Birmingham, il n'est pas rare de rencontrer des ouvriers qui, lorsqu'ils ont trois fils ou trois filles dans les manufactures, vont faire la sieste au soleil et prennent domicile dans les lieux de débauche. Ils appellent cela avoir des rentes, et vivent comme ces *petits blancs* de l'île de France au dernier siècle, que deux ou trois esclaves nourrissaient de leur industrie.

Au reste, la loi du 22 mars a déjà eu pour effet d'éloigner des manufactures les enfants au-dessous de douze ans, et de les reléguer dans les ateliers d'un ordre inférieur, où on les exploite davantage et pour une plus mince rétribution. La diminution des salaires, pour cette catégorie d'ouvriers, est donc un fait aujourd'hui accompli. En ramenant vers les manufactures la population des plus jeunes ouvriers, le système des relais n'aura d'autre résultat que de leur procurer, pour six heures et demie de travail, dans les grandes industries, un salaire au moins égal à celui que l'industrie parcellaire leur accorde pour la journée. J'ajoute que des enfants occupés seulement pendant la moitié du jour, libres de consacrer pendant l'autre moitié quelques heures à leur instruction, acquerront bientôt plus d'intelligence et de vigueur, que l'ouvrage qu'ils feront ira plus vite et sera mieux fait, et que, la qualité du travail s'améliorant, la quotité du salaire devra s'élever. Dans les filatures de Paris, une femme employée à rattacher gagne 20 francs par quinzaine, pendant qu'un rattacheur de dix ou douze ans est payé à raison de 10 francs. Dans les manufactures de papiers peints, entre deux *tireurs* du même âge, mais d'inégale force, la différence du salaire est souvent de moitié.

Les enfants qui remplissent les ateliers sont pâles, faibles, de petite stature, et lents à penser aussi bien qu'à se mouvoir; à quatorze ou quinze ans, ils ne paraissent pas plus développés que des enfants de neuf à dix ans dans l'état normal.

Quant à leur développement intellectuel et moral, on en voit à Paris aussi bien que dans le comté de Lancastre, qui, à l'âge de treize ans, n'ont pas la notion de Dieu, qui n'ont jamais entendu parler de leurs devoirs, et pour qui la première école de morale a été la prison. Il n'y a donc pas une grande témérité à penser qu'une génération plus vigoureuse et plus intelligente obtiendrait dans les ateliers des conditions plus favorables, et que la réduction du salaire ne serait bientôt plus proportionnée à la réduction des heures accordées au travail ; mais ce changement en entraînerait d'autres, et d'abord il faudrait remanier les catégories établies par la loi du 22 mars.

La loi part de deux hypothèses également inexactes ; elle suppose qu'un enfant de douze ans peut supporter un travail de douze heures, et qu'un enfant qui a plus de seize ans peut désormais se passer de protection. Le code civil, d'accord avec la raison publique, fixe à dix-huit ans révolus l'âge auquel un mineur est apte, dans certaines circonstances, à disposer de ses biens. Les mêmes motifs de prévoyance militent en faveur d'une clause légale qui ne permettrait pas au jeune ouvrier, avant l'âge de l'émancipation, avant d'avoir pris, pour ainsi dire, la robe prétexte, de travailler plus de douze heures par jour ; mais en même temps il convient d'élever au moins d'une année l'âge auquel cette tâche d'homme pourra être imposée à l'enfant. A douze ans, l'on n'est pas capable d'un travail de douze heures : les membres n'ont pas assez grandi, les muscles n'ont pas contracté assez de solidité, et l'éducation, si imparfaite qu'on la veuille, n'est pas assez avancée. De douze à quatorze, la voix mue, la taille croît, et la transition de l'enfance à l'adolescence s'accomplit. Attendons que ces premiers symptômes de la virilité aient commencé à poindre ; que le travail des enfants marche jusque-là, si j'ose le dire, à la longe, et que l'on ne puisse plus assujettir les jeunes ouvriers à une journée de douze heures avant l'âge de treize ans.

Passons à la question de l'enseignement. La loi sur l'instruction primaire et la loi sur le travail des enfants devraient procéder d'une même pensée et conspirer au même but. Rien de plus divergent cependant que leurs dispositions, rien de plus opposé que leur principe. La première, appelant aux écoles de jour tous les enfants de six à quinze ans, traite la France comme une nation composée d'hommes de loisir ; la seconde, absorbant les enfants du matin au soir dans le travail des fabriques dès l'âge de douze ans, termine de fait l'éducation au moment où les semences de l'enseignement pourraient devenir fécondes. La loi de 1833 n'admet que deux catégories, les enfants et les adultes ; la loi de 1841 comprend, outre ces deux classes, celle des adolescents, catégorie nouvelle pour laquelle aucun moyen d'instruction n'a été réservé. En effet, les adolescents ne peuvent pas fréquenter les écoles de jour, car leur journée appartient à la manufacture, et il leur est tout aussi impossible de se rattacher aux écoles du soir, attendu que ces écoles ne s'ouvrent qu'aux adultes, et qu'il faut avoir au moins quinze ans pour y être reçu.

Dans une société dont l'industrie forme le caractère essentiel, la loi qui pourvoit aux besoins de l'enseignement devrait le régler en vue du travail. Il n'est pas possible que l'enfant se traîne sur les bancs de l'instruction primaire jusqu'à l'âge de quinze ans, si voisin de l'âge d'homme, et il n'est pas bien que, depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de quinze, on laisse une lacune complète dans son éducation. Des asiles jusqu'à six ans, des écoles de jour jusqu'à treize, des écoles du soir et du dimanche jusqu'à dix-huit, et au delà des cours spéciaux, voilà les institutions

qui conviennent à un peuple occupé; voilà le moyen de mener de front la culture de l'intelligence avec les soins matériels de la vie.

La ville de Paris entretient quatorze classes d'adultes, classes du soir, dont six sont dirigées par les frères de la doctrine chrétienne; aucune n'admet des enfants de moins de quinze ans. Et de là l'inexécution complète de l'article 5 de la loi sur les manufactures qui veut qu'un enfant de douze ans, lorsqu'il ne saura pas lire, écrire et compter, soit tenu de suivre une école. Au surplus, le zèle des particuliers ne se montre ici ni plus éclairé ni plus actif que celui des communes et de l'état. Il n'existe qu'une seule école privée à l'usage des adolescents dans la capitale : c'est celle que les frères de la doctrine ont établie rue de Charonne, et qui reçoit tous les soirs, de huit à dix heures, deux cents enfants de douze à quinze ans.

Dans cette situation, que peut faire un inspecteur des manufactures? S'il n'exige pas des jeunes ouvriers complétement illettrés l'assiduité à une école quelconque, il enfreint et laisse enfreindre la loi; s'il insiste au contraire avec rigueur, il s'expose à tenir une conduite inhumaine et inique, car il devra expulser, priver de travail et vouer au vagabondage des malheureux qui avaient peut-être bonne envie de s'instruire, mais à la portée desquels l'instruction n'a pas été placée. La loi ferme l'atelier et n'ouvre pas l'école : pouvait-on se montrer moins prévoyant et plus inconséquent à la fois?

M. le préfet de police, dans le zèle sincère qui l'anime, a voulu mettre un terme à ce désordre légal. Frappé de l'abandon intellectuel dans lequel vivaient les jeunes ouvriers de Chaillot, il a d'abord provoqué dans ce quartier pauvre la création d'une école du soir. Bientôt il a senti la convenance d'étendre le même bienfait aux autres quartiers industriels, et il a sollicité le conseil municipal d'établir dix écoles du soir où l'on recevrait spécialement les enfants de douze à quinze ans.

Les intentions du conseil ne sont pas douteuses. Il consacre annuellement un million de francs à doter l'instruction primaire; la construction des maisons d'école figure en outre pour une somme importante dans son budget; il a introduit dans l'enseignement le dessin et le chant, et il est à la veille d'y introduire la gymnastique; en un mot, il dépense beaucoup, et dépense avec discernement. La proposition de M. Delessert devait donc éveiller ses plus vives sympathies; cependant, après une enquête sérieuse dont on a soumis les résultats à une longue discussion, la demande du préfet a été repoussée. Je comprends cette détermination sans l'approuver. Le conseil municipal de Paris s'est retranché dans le texte et dans l'esprit de la loi sur l'instruction primaire (1). Il a craint d'énerver l'enseignement diurne en instituant pour les enfants un enseignement du soir : on lui a persuadé que les écoles de jour, les seules où l'instruction se puisse donner sur une grande échelle, seraient bientôt désertées pour ces écoles auxiliaires; que les parents, ayant la facilité de faire instruire leurs enfants à la dernière heure, ne se gêneraient plus pour les surcharger de travail pendant la journée, et qu'il allait offrir ainsi une prime à cette horrible exploitation de l'enfance qui dégrade physiquement et moralement la population de Paris. Néanmoins, et par exception, le conseil municipal a cru devoir fonder à Chaillot une école du soir exclusivement destinée aux enfants de douze à quinze ans; encore cette exception est-elle motivée sur l'état misérable de ce quartier, dans lequel aucun instituteur privé ne viendra s'établir.

(1) Quand je parle du conseil municipal, cela doit s'entendre du comité central d'instruction primaire qui représente le conseil.

Je suis loin de présenter les écoles du soir, qu'elles reçoivent des adultes ou des adolescents, comme une institution normale. Après avoir travaillé douze heures dans un atelier, l'ouvrier a besoin de respirer à l'air libre et de détendre son esprit. Il est bien temps alors de rentrer dans la famille, et de goûter ce repos serein que donne l'échange des affections. L'enseignement, venant à la suite d'un travail pénible, n'est qu'une fatigue de plus; l'intelligence en profite mal, et n'en profite en tout cas qu'au détriment de la santé. Entrez vers neuf heures du soir dans une école de ce genre, et vous trouverez qu'un cinquième des enfants s'endort, pendant que les autres font effort sur eux-mêmes pour se tenir éveillés. Pour se soumettre à ces tortures quotidiennes, il faut être dévoré de la soif de connaître, ou sentir l'aiguillon pénétrant de la nécessité. Les écoles du soir sont un expédient transitoire, le correctif d'une société relativement ignorante, mais elles ne sont pas absolument un bienfait; si l'instruction primaire se généralise en France, dans trente ans nous n'aurons plus besoin de cet enseignement supplémentaire; aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous en passer.

Ces exigences du temps présent, ces lacunes d'un enseignement à peine fondé depuis dix années, voilà ce que le conseil municipal a méconnu. Il a raisonné comme si tous les enfants au-dessous de douze ans recevaient ou pouvaient recevoir à Paris l'instruction primaire, et comme si tous ceux qui ont dépassé cet âge l'avaient vue s'établir à leur portée. Or, il n'y a place dans les écoles communales que pour trente-six mille enfants des deux sexes, depuis six ans jusqu'à quinze, fraction bien minime assurément du million d'habitants qui peuple la métropole. Je n'examine pas dans quelle proportion est le nombre des enfants admis, s'il représente le quart, le tiers ou la moitié des enfants de cet âge dans Paris; mais il est avéré que les instituteurs communaux repoussent chaque année de nombreuses demandes d'admission, soit à cause de l'insuffisance du local, soit faute de personnel; ceci posé, je demande de quel droit le conseil refuserait un asile dans les écoles du soir à tous les petits malheureux qui se sont trouvés exclus par son fait des écoles de jour? N'y aurait-il pas là un véritable déni de justice? Et quelle autorité, après tout, peut se croire assez innocente des désordres qui éclatent dans la société, pour être dispensée de travailler à cicatriser ces plaies?

La crainte, que le conseil municipal paraît avoir conçue, de nuire à l'enseignement de jour en créant un enseignement le soir, est au surplus de tout point chimérique. Les deux systèmes ne s'adressent pas à la même classe d'enfants. Il est bien rare que les élèves de l'instruction primaire fréquentent les écoles de jour passé l'âge de douze ans. A cette époque, ils font leur première communion, entrent dans un atelier, et, bien ou mal instruits, ils cessent d'apprendre. L'âge auquel on quitte l'école du jour est précisément celui auquel on vient se faire inscrire dans les écoles du soir. En fondant ces classes auxiliaires et en les réservant aux enfants de douze à quinze ans, le conseil municipal n'aurait donc recueilli que ceux qui sans cela vont manquer d'instruction; et puisqu'il a jugé l'exception opportune pour le quartier de Chaillot, il ne lui en aurait pas coûté beaucoup plus de l'étendre aux dix quartiers dans l'intérêt desquels M. le préfet de police l'avait sollicitée.

Le conseil municipal n'a pas d'ailleurs à s'enquérir des dispositions qui ont ou n'ont pas été prises pour assurer l'exécution de la loi sur le travail des enfants. Le devoir de faire respecter les restrictions que cette loi établit pèse sur d'autres têtes. Ce qui le concerne, lui, c'est de veiller à ce qu'aucune classe de travailleurs,

dans quelque circonstance que le sort les ait placées, et quel que soit l'âge auquel ils appartiennent, ne vienne frapper à la porte des écoles sans être admise à l'instant. Il n'y a pas d'institution dont on ne puisse abuser; mais la possibilité de l'abus est-elle une raison suffisante pour interdire l'usage? Les écoles du soir deviennent indispensables aux enfants de douze à quinze ans, qui travaillent durant le jour dans les fabriques; ne serait-il pas insensé de les condamner à l'ignorance, sous prétexte que l'instruction qu'ils implorent pourrait profiter à des enfants moins âgés qu'eux? Eh! pour Dieu, enseignez toujours, et acceptez des écoliers de toutes mains; le nombre des hommes ayant une éducation quelconque n'est pas tel dans notre société que l'on doive regarder aux titres de ceux qui demandent à prendre leur part de ce bien commun.

Lorsque le travail des enfants dans les manufactures sera réglé sur des bases plus rationnelles, et que les pouvoirs locaux, de concert avec l'état, auront libéralement pourvu aux besoins de l'instruction primaire, ne restera-t-il rien à faire pour donner plus de force à la loi? Dans ce monde de passions et d'intérêts, les principes ne cheminent pas sans assistance; si l'on veut qu'ils soient respectés à toute heure, il faut les appuyer de mesures préventives ainsi que de moyens de répression. Toute grande institution a sa police particulière et ses tribunaux; il en est ainsi de l'administration, de l'université, du clergé lui-même. Pourquoi l'industrie s'affranchirait-elle de la règle générale? pourquoi l'état, quand il entreprend de sauver les enfants de la classe laborieuse des excès du travail et des suites de l'ignorance, craindrait-il d'invoquer, pour la tutelle qu'il exerce, cette énergie d'organisation?

La loi du 22 mars a pour instrument préventif une inspection gratuite, volontaire, et partant inefficace, pour instrument répressif la juridiction ordinaire, juridiction incompétente dans plusieurs cas, lente et coûteuse dans tous. Cette réforme, aujourd'hui purement nominale, ne prendra un aspect sérieux que du jour où l'on aura substitué à l'inspection gratuite l'inspection salariée, et la juridiction des conseils de prud'hommes à celle des juges de paix.

La surveillance des manufactures en Angleterre, en ce qui touche le travail des enfants, avait d'abord été confiée à quatre inspecteurs principaux, lesquels se faisaient assister par quinze surintendants. Chaque inspecteur recevait 1,000 livres sterling par an (25,000 francs), y compris les frais de tournée; les surintendants, pris dans une condition plus humble et n'ayant pas à se déplacer, touchaient 350 livres sterling (près de 9,000 francs.) Les inspecteurs n'avaient pas de communications entre eux, et le seul lien qui les rattachât au ministère de l'intérieur (*home office*) était l'obligation d'adresser tous les trois mois, sans préjudice des communications accidentelles, leurs rapports au secrétaire d'état.

Une loi récente a modifié cet état de choses. Le traitement des sous-inspecteurs a été élevé, et l'on a institué, près du ministère de l'intérieur, un bureau central où les inspecteurs doivent se réunir périodiquement, afin de conférer entre eux et avec le ministre et de mettre, par suite de ce concert préalable, plus d'unité dans leur action. Le bureau des inspecteurs, servant de dépôt pour les documents qui concernent les manufactures, ne tardera pas à renfermer les archives de l'industrie. Il y a là un véritable mais timide essai de centralisation, tel qu'il pouvait être dans un pays où chaque localité, comme la couronne elle-même, prétend ne relever que de Dieu et de son droit.

La centralisation n'est pas à créer en France. Il existe au ministère du com-

merce un bureau des manufactures, auquel on pourrait rattacher, en l'élevant au rang d'une direction générale, toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de la loi; mais l'inspection, devant embrasser, soit que l'on s'arrête aux ateliers qui renfermeront vingt ouvriers, soit que l'on descende jusqu'à ceux qui en contiendront plus de dix, une surface beaucoup plus étendue que le terrain délimité par la loi anglaise, exigerait aussi un personnel plus nombreux.

J'ai déjà indiqué la convenance de combiner les dispositions de la loi qui règle le travail des enfants avec celles de la loi qui organise l'enseignement primaire. Il ne me paraît pas moins indispensable de lier à la surveillance des écoles celle des ateliers. C'est une seule question sous deux faces diverses, auxquelles peut et doit suffire le même personnel. La France comptait en 1840, suivant le rapport au roi de M. le ministre de l'instruction publique, 168 inspecteurs ou sous-inspecteurs des écoles primaires. Que l'on double ce nombre, s'il le faut, mais qu'on les charge en même temps d'inspecter cette autre partie de l'éducation du peuple qui est le travail dans les ateliers. L'Université envoie chaque année dans les départements des inspecteurs généraux qui contrôlent et vérifient les résultats de l'inspection locale; voilà pour le côté de l'enseignement. On prendra les mêmes garanties pour le côté industriel, et le bureau des manufactures déléguera des inspecteurs généraux qui visiteront une ou deux fois par an les fabriques de leur ressort, avec mission de résoudre, chemin faisant, les difficultés que la surveillance locale aurait rencontrées.

Cette combinaison se présente si naturellement à l'esprit, que je ne serais pas étonné de la voir adoptée dans quelque pays voisin et similaire, la Belgique par exemple, avant que l'administration française ait consenti à s'en occuper. Chaque ministère en France tend à s'isoler dans la grande unité du gouvernement; chacun d'eux s'attribue le monopole exclusif des fonctionnaires qu'il emploie. Le ministère de l'instruction publique considérerait comme un malheur d'avoir des points de contact avec le ministère du commerce, et le ministère du commerce se prêterait difficilement peut-être à ce partage d'attributions.

L'opinion publique fera violence, je l'espère, à des scrupules aussi peu fondés en raison. Les préfets correspondent bien avec plusieurs ministres, sans que le principe de la hiérarchie administrative en soit affecté. Les fonctionnaires de l'Université auraient mauvaise grâce à se montrer plus difficiles, et ce n'est pas d'eux assurément que la résistance viendrait, car ils savent que la milice universitaire est un clergé civil qui doit, dans toute amélioration sociale, prendre l'initiative et donner l'exemple du dévouement. Ajoutons que le choix ici nous semble forcé. L'assiduité à l'école étant le véritable moyen de contrôler la durée du travail dans les manufactures, il faut bien que l'inspecteur, qui a l'entrée de l'école, ait aussi l'entrée des ateliers.

L'exécution de la loi sur le travail des enfants deviendrait ainsi d'une grande simplicité. Chaque année, les prud'hommes feraient le recensement des ateliers, et tous les mois la liste des enfants employés serait dressée par l'inspecteur, qui recevrait en même temps des instituteurs de l'arrondissement l'état nominatif des écoliers admis à l'enseignement primaire. Le rapprochement de ces listes dirait tout: il ne resterait plus qu'à dresser procès-verbal des contraventions.

C'est dans la répression de ces délits que la juridiction des prud'hommes exercerait une salutaire influence. Les différends auxquels peut donner lieu le travail des manufactures entre les enfants et les ouvriers, entre les parents des enfants et

les chefs de fabrique, seraient ainsi aplanis sur l'heure, et ne franchiraient pas, dans la plupart des cas, l'enceinte du *bureau de conciliation*. Si la procédure devait monter jusqu'au *bureau général*, ils y seraient du moins jugés sommairement, sans frais et sans appel. En prenant les querelles à leur origine, on ne laisserait pas aux parties le temps de les envenimer. Faute d'une institution de ce genre, l'industrie parisienne reste et se meut dans l'anarchie. A Lyon, à Rouen, à Lille, à Mulhouse, partout, en un mot, où les conseils de prud'hommes ont été institués, ils ne rendent que la moitié des services qu'ils pourraient rendre, tant qu'on ne les fait pas intervenir dans les mesures de protection que réclame le travail des enfants.

On le voit, la loi du 22 mars n'est pas observée à Paris, et ne peut pas l'être. Pour atteindre le but que le législateur s'est proposé, il ne faudra rien moins qu'une refonte complète de l'institution ; mais ce cadre une fois rempli, en supposant qu'il le soit, le gouvernement aura-t il le droit de se reposer dans la contemplation de son œuvre? N'y a-t-il de travail oppressif et énervant que celui des manufactures? et l'ignorance, ainsi que l'immoralité, sont-elles l'apanage exclusif des enfants admis dans les grands ateliers?

L'industrie parcellaire domine en France ; l'industrie agglomérée n'y est encore qu'une exception. On peut considérer comme des privilégiés, malgré la rude corvée qui pèse sur eux, les enfants que la manufacture admet à l'aumône de ses salaires. Une loi qui ne va pas au delà de cette classe d'ouvriers est donc par cela même très-limitée dans ses effets. Le plus grand nombre des enfants, dès que les parents se fatiguent de les nourrir oisifs ou qu'ils veulent tirer parti de leurs services, trouvent un asile dans le grenier du petit fabricant, dans l'échoppe de l'artisan ou dans la boutique du marchand en détail : à quelles conditions y sont-ils reçus? Si le jeune ouvrier des fabriques est une espèce de paria que l'on enrégimente, du moins la discipline à laquelle il se voit soumis n'a rien de particulièrement arbitraire, et c'est quelque chose que d'avoir une règle, si dure qu'elle soit. Ajoutez qu'il n'appartient au manufacturier, qui le paie, que pour un certain nombre d'heures ; la journée finie, il reprend une liberté dont ses parents lui abandonnent trop souvent la direction. L'apprenti, au contraire, est livré au maître qui le reçoit, corps et âme; il entre dans cette famille étrangère, non pour y apprendre un métier en donnant par compensation quelques années de son travail, mais pour y remplir les plus humbles, les plus pénibles et les plus dégoûtantes fonctions de la domesticité.

Autrefois l'apprentissage était l'objet d'un contrat : le père de famille déléguait son droit de tutelle, et le maître prenait en retour certains engagements dans l'intérêt de l'enfant; aujourd'hui cette transaction, dépouillée de son aspect moral, n'a plus que le caractère d'un marché, et pour que rien n'y manque, au lieu de recevoir une prime, le maître paie souvent au père une somme d'argent. C'est le prix de la servitude, prix qui se paie en secret à Paris et ouvertement à Londres; il y a même dans cette ville un *marché aux enfants*, comme ailleurs un marché aux chevaux ou un marché aux porcs.

Sans doute le maître ne traite pas toujours l'apprenti comme un esclave. On pourrait citer des chefs d'atelier qui montrent une sollicitude vraiment paternelle pour les enfants qui leur sont confiés; mais plus généralement ceux-ci sont négligés de toutes les manières : on les exploite, on ne songe pas à les former. Aucune espèce d'éducation ne leur est réservée; ils ne reçoivent ni habitudes reli-

gieuses, ni instruction primaire, ni instruction professionnelle; on ne s'occupe ni d'en faire des hommes ni d'en faire des ouvriers. Encore, si les soins physiques les dédommageaient de cette mise en jachère de l'intelligence; mais les apprentis n'obtiennent qu'une nourriture grossière et à peine suffisante : il en est que l'on sature de pommes de terre tout le long de l'année. On les couche dans des soupentes sans air ou dans des greniers à rats, et les vêtements qu'on leur donne, n'étant jamais appropriés aux saisons, ne les soulagent pas de la chaleur et ne les défendent pas du froid; trop heureux lorsque la brutalité des maîtres n'aggrave pas cette misère par des châtiments quotidiens administrés le plus souvent sans cause et habituellement sans modération!

Pour les enfants employés dans les manufactures, qui sont les élèves externes de l'industrie, le travail, si impitoyable qu'il soit, a des bornes; pour les apprentis, qui sont les élèves internes de l'industrie, le travail ne s'arrête pas même à l'épuisement des forces, et ne connaît ni règle ni frein. A Paris surtout, où la difficulté de vivre irrite l'âpreté du gain, le maître, ne s'épargnant pas, épargne encore moins ses jeunes ouvriers. Il faut être debout dès cinq heures du matin, et prolonger la veillée bien avant dans la nuit. On va jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sang dans les veines, et que la nature vaincue ne se sente plus vivre; si elle succombait avant l'heure, on la ranime à force de coups. Tout enfant du peuple a ainsi les galères en perspective, depuis l'âge de neuf ans jusqu'à l'âge de seize ou dix-huit.

Le principal siége de ces tortures, l'enfer de Paris, est l'énorme bloc de rues étroites et de hautes maisons compris, d'une part, entre la ligne tracée par les rues Montmartre et de la Monnaie, et la ligne marquée par la rue du Temple; de l'autre, par le boulevard et par les quais. Il y a là une multitude de fabricants en chambre, et chez eux plus de vingt mille apprentis. Si l'on veut connaître à quel point ces malheureux enfants semblent abandonnés de Dieu et des hommes, que l'on se reporte aux souvenirs du procès Granger.

Vers la fin de septembre 1839, la clameur publique obligeait l'autorité judiciaire à pénétrer dans un atelier de bijouterie, situé rue des Rosiers. Le juge d'instruction y trouva trente-sept apprentis réduits à l'état le plus déplorable, et il constata des sévices que l'on croirait à peine possibles de nos jours. Le fabricant allait recruter ces enfants dans les hospices et dans les campagnes, afin de posséder sur eux un pouvoir plus absolu. Dès leur entrée dans l'atelier, ceux-ci n'avaient plus de communication avec le monde extérieur. A six heures du matin, la journée de travail commençait pour eux, et durait jusqu'à onze heures du soir, sans autre repos que deux intervalles d'une demi-heure chacun, pour le déjeuner d'abord, et ensuite pour le dîner. La chambre commune où les apprentis prenaient leurs courtes heures de sommeil était un grenier ouvert à la pluie en hiver, et au soleil en été; ils y couchaient sur de la paille humide, qu'un long usage et le défaut de propreté avaient peu à peu convertie en fumier. Le pain qu'on leur donnait pour réparer leurs forces était mêlé de nénuphar; on y ajoutait des légumes cuits à l'eau, que leur estomac délabré se refusait quelquefois à digérer, mais auxquels la faim et les coups les forçaient de revenir. Si quelqu'un d'entre eux se ralentissait dans l'exécution de sa tâche accablante, la mégère du lieu le frappait jusqu'au sang. Par un raffinement inouï de cruauté, ses petits camarades devenaient souvent les instruments du supplice. Tel apprenti avait reçu jusqu'à cent trente coups de nerf de bœuf ou de bâton en un jour; tel autre avait été plongé dans un baquet d'eau froide; tel autre, attaché, pendant toute la nuit, à

un poteau dans une cave humide ; tel autre, marqué avec un fer rouge comme un pourceau ; tel autre, contraint, il faut bien le dire, d'avaler ses excréments. Pour cicatriser les plaies de ces malheureux, le bourreau domestique employait le sel et le vinaigre ; pour les consoler de leur esclavage, il les envoyait, le dimanche, à la barrière apprendre le monde avec les ivrognes et avec les filous. Après les mauvais traitements venait la dégradation ; le système était complet.

Certes le régime de tous les petits ateliers ne ressemble pas à cette horrible histoire ; mais on peut la considérer comme un type, quoique dans l'excès. Le trait le plus général de l'industrie parcellaire, c'est l'oppression des apprentis. Cet état de choses se prouverait au besoin par le nombre des plaintes sur lesquelles les juges de paix de la capitale sont chaque jour appelés à prononcer ; mais il se révèle bien plutôt par les égarements dans lesquels tombe la jeunesse à Paris. Les enfants du peuple, maltraités de tant de manières, prennent en dégoût l'atelier et le travail. Le vagabondage, avec sa liberté qui console de sa misère, devient pour eux une séduction irrésistible. Ceux qui ne meurent pas à la peine et qui sont las de souffrir vont battre le pavé ; le jour, ils se groupent autour des marchés et des théâtres ; la nuit, ils dorment dans la baraque de quelque étalagiste, dans les carrières ou sous l'arche d'un pont. En fin de compte, c'est la prison qui les reçoit, et voilà comment le département de la Seine compte à lui seul près de six cents jeunes détenus.

La responsabilité du législateur est intéressée à faire cesser de pareils désordres. On a voulu limiter le travail et assurer l'instruction des jeunes ouvriers dans les manufactures ; la même sollicitude doit se porter sur les enfants employés dans les petits ateliers et chez les artisans. Une loi qui détermine les conditions générales de l'apprentissage est peut-être le besoin le plus impérieux de l'industrie. Ces conditions restent encore en blanc dans nos codes ; la loi du 22 germinal an XI, la seule qui s'en occupe, se borne à déclarer que le contrat peut être résolu soit par les mauvais traitements du maître, soit par le refus de travail de la part de l'ouvrier ; elle laisse au père ou au tuteur de l'enfant le soin de stipuler ses intérêts, même ceux qu'aucun gouvernement civilisé n'abandonne au libre arbitre des individus ; je veux parler de la morale et de l'enseignement.

Il serait difficile de préciser dans une loi tous les devoirs de l'apprenti à l'égard du maître et ceux du maître à l'égard de l'apprenti. Heureusement cela n'est pas nécessaire. Il suffit de déclarer à quelles conditions le père de famille pourra désormais déléguer à un étranger l'autorité qu'il exerce de droit naturel sur ses enfants. La loi sur l'instruction primaire prend ces garanties pour les parents en faisant passer l'instituteur par certaines épreuves et en lui donnant un caractère public. La loi d'apprentissage atteindra le même but, en ordonnant que tout engagement de ce genre soit libellé par écrit, et que les clauses du contrat soient soumises à l'approbation du juge de paix. L'intervention de ce magistrat aura pour objet de s'assurer que le maître présente les garanties désirables, et qu'il adopte l'enfant au lieu de l'acheter comme une marchandise. De cette manière, le contrat d'apprentissage sera une véritable transmission de tutelle, consacrée par la présence du juge et revêtue du sceau de la loi. Il faudra exiger en outre que tout apprenti, pendant la durée de l'apprentissage, fréquente une école publique au moins deux heures par jour. A Lille, une classe spéciale est ouverte aux apprentis de midi à deux heures ; le même usage s'étendrait sans difficulté à toutes les villes industrieuses, et l'assiduité à l'école deviendrait ainsi, dans les

petits ateliers comme dans les manufactures, le correctif le plus sûr du travail.

M. le préfet de police a ordonné un recensement général des ateliers de toute nature dans Paris, en vue d'une loi sur l'apprentissage et pour en fournir les éléments. La même mesure, appliquée à la France entière, préparerait d'excellentes bases de discussion. Il n'y a pas de temps à perdre. Nous n'avons que trop négligé l'éducation publique, ce devoir qui est le premier de toute société. Nous avons combattu, par les armes et par la pensée, pour affranchir les hommes; mais qu'avons-nous fait pour les enfants? L'instruction primaire, abandonnée à ses propres forces sous l'empire, à demi proscrite sous la restauration, n'est dotée aux frais de l'état et des pouvoirs locaux que depuis la révolution de juillet. Encore la dotation a-t-elle été mesurée avec tant de parcimonie, que l'enseignement du peuple, qui devrait attirer les hommes capables, demeure le lot et le pis-aller de ceux qui n'ont pu trouver accès à un poste plus lucratif. Quant à l'enseignement professionnel, les enfants qui sont réduits à l'acheter par leurs services ne l'obtiennent qu'au prix de leur santé et de leur moralité. Nous formons des sociétés pour travailler à l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, et nous oublions, dans nos efforts, ces malheureux serfs de la famille, ces enfants du pauvre, condamnés, presque dès leur naissance, à une existence qui étouffe en eux le germe de la vigueur physique et du bien moral! Comment s'étonner, après cela, de ce que le crime et la misère débordent? et à quoi nous servent les progrès combinés de la richesse et des lumières, tant que la moitié d'une population comme celle de Paris aboutit à la prison ou à l'hôpital?

LÉON FAUCHER.

CHARLES GOZZI.

Lorsqu'un poëte aimé de son vivant tombe après sa mort dans un oubli profond, il est rare que cet oubli soit injuste. On a d'ailleurs tant de plaisir à redresser les torts du public, qu'il se trouve toujours des critiques disposés à s'en charger; on pousse même souvent le zèle jusqu'à vouloir réhabiliter de vieux noms sur lesquels l'oubli s'était légitimement assis, et que la poussière ne tarde pas à recouvrir en dépit des efforts qu'on a faits pour la secouer. Charles Gozzi a le malheur de figurer parmi ces flambeaux éteints, et c'est assurément une fâcheuse présomption contre son mérite; cependant tout homme éclairé qui jettera les yeux sur une page de cet écrivain original, le reconnaîtra pour un des esprits les plus distingués de l'Italie, et même pour l'une des sources inconnues où la littérature actuelle a puisé tout un monde d'idées. Il suffira de dire, pour justifier cette opinion, que Hoffmann, à qui nous avons tant emprunté, devait à l'étude de Gozzi une partie de son talent. Lorsqu'on a cru que Charles Nodier s'inspirait de Hoffmann, c'était dans Gozzi qu'il prenait son bien, car Nodier savait trop où se cachaient les bonnes sources pour s'arrêter aux ruisseaux qui en sortaient. N'est-il pas curieux de voir aujourd'hui les Italiens nous emprunter souvent les mêmes choses que nous tenons des Allemands, et que ceux-ci avaient dérobées aux Italiens, il y a moins de cent ans; ne pas reconnaître leur propriété à cause des changements opérés par le travail d'assimilation, et revenir ainsi à eux-mêmes après trois métamorphoses successives? Le genre fantastique, parti de Venise en 1750, avec le train d'un fils de bonne famille, y rentrera quelque jour en haillons, comme l'enfant prodigue, et si défiguré que ses compatriotes ne le reconnaîtront plus. Gozzi est mort au moment où Venise s'éteignait; il n'est pas étonnant que dans le naufrage d'une république un poëte se trouve submergé. Entraîné par les circonstances à faire de la satire, Gozzi s'est jeté ensuite dans la fantaisie avec encore plus de succès; il faut bien que la littérature française rende au Vénitien ce qu'elle lui doit, en l'avouant au moins pour un de ses créanciers.

Il y a peu de satires mauvaises et qui manquent leur but, soit parce que les vices, les ridicules et le mauvais goût donnent toujours beau jeu à qui veut les attaquer, soit parce qu'on n'écrit guère une satire que dans un moment de colère et de passion. Gilbert n'était qu'un déclamateur ennuyeux dans ses odes; un jour

il jette un regard d'envie et d'amertume sur le siècle des madrigaux, des petits soupers et de la philosophie, et aussitôt il trouve en lui une veine poétique qui ne se serait jamais ouverte sans le dépit et la misère. Régnier, malade, querelleur et chagrin, fit asseoir la poésie sur les bancs des cabarets, mais elle ne lui fut jamais si docile que lorsqu'il s'irrita contre lui-même et contre les tristes lieux où il avait usé sa santé. De toutes les formes que peut prendre la satire, la plus énergique et la plus agréable est assurément la comédie. Aristophane, bravant Cléon en plein théâtre, et jouant lui-même le rôle du Paphlagonien, qu'aucun acteur n'ose accepter, devient une puissance capable de faire trembler le chef de la république; il fallait toute la liberté d'Athènes pour qu'un tel spectacle fût permis, et que l'auteur mourût dans son lit. Molière, avec l'appui de Louis XIV, se retrouve dans les heureuses conditions d'Aristophane; la cour, les faux dévots, les médecins et les précieuses s'en sont aperçus. Certes, il y a loin d'Aristophane et de Molière au Vénitien Gozzi; mais la liste des comiques satiristes est tellement bornée, que le nom de Gozzi arrive bientôt après ces deux grands noms, ce qui prouve que la comédie n'a pas eu souvent son franc-parler. Avec son esprit ironique, ses locutions vigoureuses, cet emporte-pièce que la nature lui avait mis au bout de la langue, son cœur naïf et bon, son caractère taciturne, signe distinctif du génie comique, Gozzi n'eût pas demandé mieux que de jouer sur le théâtre de San-Samuel les doges, le conseil des dix, l'inquisition politique, et tous les trafiquants orgueilleux du livre d'or; une petite difficulté l'a retenu, c'est qu'au premier mot un peu hasardé, on l'eût étranglé à soixante pieds au-dessous du sol, ou donné en pâture aux *zanzares* des plombs du palais ducal. On ne lui abandonnait que deux ennemis, le mauvais goût de la littérature et le débordement des mœurs. Il abattit le premier; quant au second, c'était un mal chronique dont Venise ne pouvait plus guérir.

On ne doit pas s'étonner si le portrait du comte Gozzi n'est pas flatté, puisqu'il a été tracé par ses ennemis dans les prologues de leurs comédies : « Voyez-vous là-bas un homme qui se chauffe au soleil sur la place de Saint-Moïse? Il est grand, maigre, pâle, et un peu voûté. Il marche lentement, les mains derrière le dos, en comptant les dalles d'un air sombre. Partout on babille à Venise, lui seul ne dit rien; c'est un signor comte encore plus triste du plaisir des autres que de ses procès. Oh! que cela est généreux de languir parce que nous savons divertir la foule qui honore tous les soirs notre théâtre! » — « Oui, répondit Gozzi, je me promène dans les coins solitaires. Je ne cours pas, comme vous autres, dans tous les cafés de la place Saint-Marc pour mendier des applaudissements et démontrer aux garçons limonadiers l'excellence de mes systèmes. Il faut bien aller au spectacle le soir, et comme vous avez empoisonné la scène de vos drames larmoyants, il est vrai que je languis, car vous donnez de l'ennui aux colonnes même du théâtre... »

Au ton qui règne dans l'attaque et la riposte, on voit que les poëtes vénitiens se disaient assez crûment leurs vérités. Aujourd'hui que la guerre est finie et oubliée, il nous importe peu que les lois de la politesse n'aient pas été observées; cette façon hardie et personnelle de s'exprimer en présence d'un public intelligent, comme l'était celui de Venise au milieu du siècle dernier, a précisément quelque chose d'antique et d'aristophanien. Les allusions en sont plus faciles à saisir, le commentaire plus simple et moins arbitraire, ce qui dispense heureusement le biographe et le critique de faire effort d'imagination.

La famille de Gozzi était noble et originaire du Frioul. Il y a eu des Gozzi à Por-

denone, à Udine, à Padoue, et même en Dalmatie. Si on voulait absolument expliquer pourquoi cet écrivain avait dans la plaisanterie une tournure d'esprit gauloise, avec l'*humour* du Nord dans les moments d'émotion et une imagination tout à fait orientale, on pourrait dire que ces qualités opposées lui venaient du sang dalmate souvent mêlé à celui des croisés de tous pays qui allaient en Palestine. On ferait ainsi au génie de Gozzi une généalogie hétérogène, où Dervis Moclès se trouverait allié à Rabelais et à Shakspeare, mais on risquerait de tomber dans des aperçus plus ingénieux que vrais, et comme la vérité mérite quelques égards, je laisse les parallèles à d'autres plus hardis ou plus exercés. Jacques-Antoine, père de Charles Gozzi, homme instruit, d'un caractère bizarre, menait à Venise le train d'un grand seigneur. Il fit construire dans son palais une salle de spectacle où il donna des représentations qui lui coûtèrent beaucoup d'argent. Ses onze enfants montaient sur ce théâtre et composaient de petites pièces auxquelles on les reconnut pour de jeunes prodiges. Ce père prodigue dissipa ainsi somptueusement son bien et celui de sa femme. Angela Tiepolo, dernier rejeton de cette noble race qui donna tant de sénateurs et de doges distingués à la république. Jacques-Antoine eut bientôt des affaires embarrassées ; il ne conserva de son ancienne fortune que de faibles débris encore disputés par les créanciers. Toute la famille avait réuni ses ressources ponr vivre en commun. Les demoiselles Gozzi étaient aimables, gaies et bien élevées, les garçons savants et spirituels. Malgré la pauvreté, on passait le temps dans une intimité pleine de charmes.

En voyant ses camarades du lycée, qui avaient appris comme lui la grammaire et la rhétorique, « devenir les uns ivrognes, les autres marchands de châtaignes, » Gozzi admira les bons fruits de l'éducation. L'exemple de son studieux frère aîné Gaspard l'empêcha d'imiter les paresseux du collége. Il se prit de passion pour l'étude de la langue toscane, et il eut toujours du mépris pour les grands personnages qui faisaient des fautes d'orthographe. Gaspard, beaucoup plus puriste que son frère, devint un des critiques les plus judicieux de l'Italie. Comme chef de la famille, il aurait dû s'occuper des intérêts de la communauté ; mais il s'enferma dans son cabinet de travail sans vouloir entendre parler d'affaires, et un mariage d'inclination l'obligea bientôt à se séparer de ses frères et sœurs. Le second des garçons, François Gozzi, se chargea des procès et de l'administration des biens. Charles entra dans une école militaire, d'où il passa dans un régiment qui partait pour Zara. Pendant ses heures de loisir, Gozzi perfectionna encore ses études, car celles du lycée sont toujours incomplètes; quant à ce que lui avait enseigné son premier précepteur, jeune prêtre mauvais sujet qui faisait la cour aux femmes de chambre de sa mère, il ne le portait pas en ligne de compte.

A Zara, Gozzi trouva de bons compagnons de régiment, piliers de mauvais lieux, et qui lui firent comprendre combien il était honteux pour un militaire de vivre sagement. Il avoua ses torts, mais il y persista tant qu'il put. Venise n'avait alors que des troupes mercenaires. Les régiments étaient composés de soldats morlaques, illyriens et dalmates, gens féroces et indisciplinés dont on ne pouvait tirer que des révoltes ouvertes ou des coups de poignard. Les officiers jouaient la comédie entre eux. Charles Gozzi, âgé de dix sept ans, sans barbe et d'une mine un peu efféminée, prit les rôles de *Colombine* et de *Lucie*. Il eut un succès d'improvisation si grand, que le provéditeur l'exempta d'une partie de son service pour lui laisser le loisir d'organiser les représentations. Une petite aventure lui fit à la fois une réputation d'homme d'esprit et de militaire courageux.

La ville de Zara est partagée en deux par une rue large où viennent aboutir des ruelles étroites. Une de ces ruelles était le chemin le plus court pour aller du quartier de cavalerie aux fortifications. Un soir, des officiers qui voulaient prendre ce chemin trouvèrent au coin de la rue un grand homme masqué, enveloppé d'un manteau, qui leur présenta une espingole à bout portant et leur cria d'une voix de stentor : On ne passe pas ! Les officiers tournèrent bravement les talons et se résignèrent à prendre le chemin le plus long. Dans la ruelle demeurait une courtisane appelée Tonina, fille d'une beauté extraordinaire. On allait chez elle pour charmer les ennuis de la garnison. L'homme à l'espingole était un Dalmate amoureux de cette courtisane et qui avait imaginé ce moyen d'écarter la concurrence. Ces allures de jaloux Dalmate réussissaient parfaitement avec les Vénitiens. La ruelle était déserte le soir, personne ne se souciant de vérifier si l'espingole était chargée. Le sage et pudibond Gozzi déclara publiquement dans un café que l'honneur du régiment ne permettait pas de supporter cette tyrannie, et que, pour lui, il était résolu à se présenter le soir même chez la Tonina, armé de ses pistolets. Plusieurs officiers, soit par bravoure ou par respect humain, promirent de l'accompagner, et une ligue de six personnes se forma contre l'homme à l'espingole. Après la conférence du café, Gozzi se sentit frapper doucement sur l'épaule. Un grand gaillard qui avait écouté la conversation le salua poliment :

— Signor comte, lui dit l'inconnu, c'est moi qui suis l'homme à l'espingole; vous êtes un brave gentilhomme; renoncez à votre projet, car, au lieu d'un, nous serons six au coin de la rue, et nous massacrerons tout ce qui passera.

— Quand vous seriez vingt, répondit Gozzi, j'irai chez la Tonina ce soir; nous verrons qui restera maître du terrain.

Le jeune Vénitien tourna le dos au Dalmate colossal et s'en alla préparer ses armes. Le soir arrivé, on ne trouva personne au coin de la rue. Les officiers soupèrent avec la courtisane, et Gozzi, n'ayant plus de coups de pistolet à tirer, s'en retourna sagement chez lui. Peu de temps après, à l'occasion du dimanche gras, la garnison de Zara donna un spectacle public et un souper à toutes les jolies femmes de la ville. Les officiers jouaient une pièce dans laquelle Charles Gozzi remplissait le rôle de *Lucie*, femme délurée du vieil avare Pantalon. A la fin d'un monologue, Gozzi avait répété plusieurs fois la réplique convenue d'avance, sans que le Pantalon fît son entrée; obligé d'improviser, en attendant que l'acteur parût, il regarde dans la salle et aperçoit la célèbre Tonina parmi les spectateurs. Afin de tirer la scène en longueur, dona Lucia prend dans ses bras sa petite fille au maillot, lui donne à teter et lui adresse une leçon maternelle, en l'appelant Tonina : « *Poveretta Tonina,* dit la mère Pantalone, plutôt que de te voir un jour faire le métier de coureuse d'aventures, guigner les cavaliers à travers tes persiennes, et te couvrir de dentelles et de bijoux si mal gagnés, j'aimerais mieux que le ciel coupât tout de suite le fil si menu de tes jours enfantins; j'aimerais mieux que tu fusses laide comme le diable et noire comme une poêle à frire, plutôt que de briller comme tant d'autres *Tonine* resplendissantes de grâces perfides et de beautés funestes. Mais si tu devais, contre tous mes désirs, devenir une Tonina comme j'en connais, au moins ne va pas prendre pour amoureux des Lestrigons sauvages qui tirent sur les passants à coups d'espingole. » A cette botte inattendue, la véritable Tonina se lève et sort de sa loge, au milieu des applaudissements frénétiques du parterre. Après le spectacle, Gozzi court chercher la courtisane et l'amène au bal par la main; il la fait danser, s'assied auprès d'elle au souper.

— Quel dommage! lui dit Tonina en tournant vers lui avec tendresse ses yeux magnifiques; quel dommage qu'un gentilhomme aussi aimable soit mon ennemi!

A la fin du souper, les têtes s'échauffent, et le jeune officier sent que ces yeux redoutables vont l'enflammer; mais il comprend le danger et connaît trop la vengeance vénitienne pour s'exposer à la vengeance dalmate. Je croirais volontiers que Tonina n'était pas aussi méchante que Gozzi le supposait, car, malgré les espingoles et les poignards dont elle disposait, elle n'envoya point ses Lestrigons à celui qui l'avait attaquée publiquement.

On ne connaît pas bien un poëte si on n'a pas quelque idée de ses amours. Gozzi a fort heureusement écrit lui-même l'histoire de ses *Trois Amours principales*. Les deux premières, qui eurent Zara pour théâtre, ne sont que des aventures; la troisième est un petit roman dont la scène est à Venise. On a tant fait de romans vénitiens qu'il est bon d'avoir un récit véritable à leur comparer. Avant de dire comment Gozzi devint poëte comique, ouvrons un peu les *Trois Amours principales* de l'auteur. Il n'y a qu'à traduire, et ces histoires montrent clairement où en étaient les mœurs à Venise et à Zara dans le XVIIIe siècle.

Pendant ses fraîches années, Gozzi avait auprès des femmes une retenue extrême, mais sans timidité, puisqu'elles ne l'effrayaient pas et qu'il recherchait leur compagnie. Ce qui lui nuisait le plus était l'habitude de *métaphysiquer*, dont apparemment le beau sexe dalmate ne s'accommodait pas, et qui le fit souvent passer pour un niais. A Zara, il fallait qu'un officier allât vite en besogne, et Gozzi perdait son temps dans les phrases et les sentiments délicats. En face de lui habitaient trois sœurs orphelines, pauvres comme Job et belles comme des astres. L'aînée était malade, la plus petite faisait le ménage, et la cadette lançait des œillades incendiaires au jeune voisin, qui fermait sa fenêtre avec une cruauté dont Joseph et Scipion-l'Africain l'auraient beaucoup loué. La jeune fille lui fait remettre un œillet par sa blanchisseuse; il renvoie l'œillet. Enfin, après plusieurs traits semblables de barbarie, Gozzi est appelé chez une respectable dame, épouse d'un notaire et patronne de *casa* d'un officier supérieur. Cette vieille et honnête dame gronde sévèrement le signor comte : il est fort mal à lui de repousser les avances d'une jeune fille qui lui veut du bien; c'est une rusticité indigne d'un gentilhomme. Pendant le sermon, l'officier supérieur répète dix fois : « Ah! que ne suis-je à votre place; que n'ai-je votre figure et vos dix-sept ans! » Là-dessus la bonne dame ouvre une porte, et amène par la main la jolie voisine, le visage empourpré, le sein palpitant, les mains tremblantes et les yeux baissés. On cause avec un malaise insupportable.

— Allons, dit la femme du notaire, donnez votre bras à cette charmante fille, *seigneur sauvage*, et reconduisez-la chez elle.

Gozzi offre son bras à la voisine, et ces enfants, qui n'ont pas trente-quatre ans à eux deux, se promènent ensemble pendant trois heures. La jeune fille avoue naïvement qu'elle s'est prise d'une passion violente pour Gozzi, en le voyant jouer au ballon avec ses camarades.

— A la bonne heure! s'écrie le poëte en riant, voilà du moins une passion fondée sur la juste connaissance des qualités de mon esprit et de mon cœur.

La belle Dalmate fond en larmes à cette réponse cruelle. Gozzi cherche à la consoler, et lui donne avec douceur des leçons de morale que la pauvre fille écoute avec une complaisance amoureuse, mais dont les mœurs perdues de ce siècle et les mauvais exemples qu'elle a sous les yeux ne lui permettent pas de profiter.

Après d'autres promenades du même genre, le philosophe de dix-sept ans finit par sentir le feu qui dévore la voisine gagner son cœur. Il s'en va errer tout seul sur les remparts de la ville, partagé entre les scrupules et l'amour qui devient tous les jours plus fort. Au moment où il prend avec courage la résolution de rompre cette liaison, la jeune Dalmate lui demande la permission de visiter son appartement de garçon, et, une fois entrée, elle n'en sort plus que le lendemain. L'imagination de Gozzi prête aussitôt à sa maîtresse des vertus et des mérites que l'œil du philosophe n'avait pas vu. Un beau jour, notre poëte est obligé de se rendre, pour une opération de recrutement, en Illyrie. Il s'embarque fort navré de la séparation, mais plein de confiance dans les serments solennels de fidélité que lui prodigue son amie. Au bout de quarante jours, il revient; on lui raconte alors que sa belle reçoit en cachette des visites du secrétaire du provéditeur. Il rentre chez lui furieux, et s'enferme dans sa maison. La jeune Dalmate veut qu'on s'explique; elle force la consigne, et pénètre jusqu'à son amant.

— Malheureuse! lui dit Gozzi au désespoir, vous n'êtes plus digne de ma tendresse! Que venez-vous faire ici, puisque vous recevez le signor secrétaire du provéditeur?

— *Ahimè!* répond la Dalmate avec volubilité. Ce diable d'homme m'a ensorcelée; il a gagné mes sœurs en leur donnant deux boisseaux de farine. Tout le monde conspirait contre moi. Ah! maudites sœurs! maudite indigence! maudite farine!

La pauvre fille pleurait à chaudes larmes. Gozzi tira de sa poche une bourse remplie de sequins qu'il jeta dans le giron de son infidèle, et il se sauva dans les rues, pleurant aussi de tout son cœur et répétant : « Maudites sœurs! maudite indigence! maudite farine! » Ainsi finirent ses premières amours, dont on retrouve une réminiscence dans sa pièce de *Zobeïde.*

La seconde aventure, moins édifiante que la première, ressemble tout à fait à un conte de Boccace. Charles Gozzi était lié d'une étroite amitié avec un jeune officier appelé Massimo. Afin de voir plus souvent son ami, il va demeurer avec lui chez un négociant, auquel il paie pension pour le logement et la table. Ce négociant, n'ayant pas d'enfants, avait adopté une pauvre fillette, blonde, frêle, et d'une figure pudique, comme un ange de lumière; elle n'avait que treize ans, mais treize ans de Zara en valent seize de Venise et vingt de France. Le bonhomme paraissait aimer tendrement sa *fille d'âme.* Gozzi s'intéressait à la belle *fanciulla;* il admirait sa douceur, et lui donnait des conseils paternels qu'elle écoutait en baissant modestement les yeux. Un soir qu'il jouait le rôle de *Lucie* chez le provéditeur, Gozzi se faisait coiffer par la jeune fille. Elle badinait et riait de son accoutrement de femme : tout à coup elle le saisit par les cheveux, et lui applique de gros baisers sur les joues. Le philosophe la gronde doucement de cette liberté qu'il attribue à l'excès d'innocence; mais la petite, pour qui la métaphysique et la morale sont de l'hébreu, lui fait sur le prétendu père adoptif des révélations que Boccace eût trouvées comiques, et qui sont fort tristes dans la réalité.

Malgré le chagrin que lui inspire cette découverte, le sage Gozzi est si bien battu en brèche par ce follet nocturne, qu'il n'a pas le courage de lui résister. Cependant le *père d'âme,* qui était fort jaloux, se défiait d'un étudiant dont la mansarde avait une fenêtre sur les gouttières de la maison voisine. Une lucarne de l'escalier pouvait donner passage à un amoureux, pour peu qu'il eût des intelligences dans la citadelle. Le vieux Bartholo imagine d'attacher une grosse bûche à

la lucarne, en manière de trébuchet. Au milieu d'une nuit, la bûche roule dans l'escalier avec fracas ; le père accourt en chemise, tenant un flambeau d'une main, une épée de l'autre ; Gozzi et le seigneur Massimo paraissent dans le même costume, et on trouve la jeune fille et l'étudiant tremblants et stupéfaits. Le négociant, changé en Roland furieux, voulait tuer la coupable ; elle tombe à genoux devant l'épée menaçante, et fait une confession générale aussi belle que celle du Scapin de Molière : elle avoue que, depuis longtemps, elle ouvrait la lucarne pour le voisin ; que, de plus, elle recevait des visites de plusieurs autres *signori* dans le vestibule de la maison, et qu'elle donnait ainsi l'hospitalité à une demi-douzaine de garçons, de peur que l'air de la rue ne les enrhumât ; mais elle ajoute qu'elle en est bien honteuse et qu'elle ne le fera plus, et on lui pardonne.

Cette aventure avait laissé dans l'âme de Gozzi une impression pénible. Les trois années de son service à Zara expiraient dans trois jours, et il était libre ou de servir encore ou de retourner à Venise. Il prit ce dernier parti, afin d'échapper au souvenir fâcheux de ses relations avec la Messaline de treize ans. Arrivé à Venise, Gozzi court tout palpitant à la maison paternelle. C'était un grand palais situé dans la rue San-Cassiano, d'un extérieur magnifique, avec un escalier de marbre blanc. Le palais est désert, et dans un état de délabrement affreux. Les vitres brisées donnent accès à tous les vents de la boussole ; des lambeaux de tapisserie pendent aux murailles ; pas un meuble qui ne soit rompu ou déchiré. Deux portraits, peints par Titien, semblent regarder ce désastre avec des yeux courroucés. En fouillant dans ses vieux papiers, Gozzi retrouve une quittance d'imposition de quatre cents ducats, payés à l'état par son grand-père, ce qui annonce un revenu de plus de soixante mille livres de France Le concierge du palais lui apprend que toute la famille est à Udine, dans une petite maison de campagne, où l'on tâche de faire quelques économies. Les créanciers ont été impitoyables ; les procès ont mal tourné ; ceux qui sont encore en suspens ne promettent rien de bon. Les mariages des deux sœurs aînées, que l'on croyait avantageux, n'ont pas tenu ce qu'on en espérait.

— Allons, s'écrie le poëte avec courage, le travail seul ne trompe pas, comme la fortune et les procès. Dans ma tête est le patrimoine qui soutiendra frères, sœurs et neveux.

Gozzi choisit sous le toit du palais une petite chambre, où il met des livres et quelques meubles moins ruinés que les autres. Il s'installe avec plaisir dans ce cabinet d'étude et se prépare à écrire. Une voix fraîche, qui chante une chanson mélancolique, vient le distraire ; il ouvre sa fenêtre et aperçoit en face de lui une jolie femme de dix-huit ans, bien parée, coiffée avec soin, et qui travaille à sa broderie. La rue est si étroite et l'on se voit de si près, qu'il serait malhonnête de ne point se saluer.

— Pourquoi donc, dit Gozzi, chantez-vous toujours des airs lugubres et languissants ?

— C'est qu'il est dans mon tempérament d'être toujours triste, répond la dame.

— Mais cette tristesse ne s'accorde pas avec votre âge

— Si j'étais un homme, dit la voisine avec un sourire angélique, je saurais quelles sont les sensations et les idées des hommes ; et comme vous n'êtes pas femme, vous ne savez pas quelles impressions les choses de ce monde produisent sur l'esprit d'une femme.

Ce n'est pas une Dalmate qui aurait répondu ainsi. Gozzi, ayant trouvé pour la

première fois une personne capable de le comprendre, entame des dialogues interminables, et s'abreuve des poisons anodins de l'amour platonique. Après un grand mois de conversations par la fenêtre, il voit un jour la jeune voisine se troubler en le regardant.

— D'où vient, lui dit-elle, que vous ne me parlez pas de ma lettre et de mon portrait?

— Je n'ai reçu ni lettre ni portrait.

— Grand Dieu! s'écrie la dame, quel est ce mystère?

Au bout d'un moment, elle jette dans la chambre de Gozzi un billet où il trouve ces mots : « Soyez à vingt-une heures au pont Storto; vous verrez une gondole fermée, avec un mouchoir blanc sur le bord de la fenêtre, entrez dans cette gondole, j'y serai. » Gozzi arrive au rendez-vous et se glisse dans la gondole. On baisse les stores et la couverture; le barcarole, habitué à mener des couples amoureux, s'enfonce dans les canaux sinueux de Venise.

— Voilà ce qui s'est passé, dit la dame avec un air agité : dans ma maison habite un pauvre homme à qui mon mari donne par charité un petit logement. Cet homme m'a remis une lettre signée de votre nom, une lettre charmante et flatteuse. Vous me demandiez mon portrait, et comme j'en avais un dans mon tiroir, je vous l'ai envoyé. Que sont devenus ce portrait et ma réponse? Mais d'abord lisez ce que vous m'avez écrit.

La dame tire de son sein un billet d'une écriture inconnue; Gozzi devient rouge de honte en lisant un pathos ridicule d'adulations outrées, d'hyperboles grossières; le tout assaisonné de citations de Métastase.

— Est-il possible, dit le poëte humilié, que vous m'ayez cru l'auteur d'un galimathias aussi absurde?

La belle rougit à son tour, puis elle se met à rire, en convenant de bonne foi de l'aveuglement de sa vanité. On cause ensuite fort longuement des moyens de se tirer de ce mauvais pas, et on se sépare en prenant jour et heure pour se revoir dans la gondole au mouchoir blanc, près du pont Storto. L'affreux mystère s'éclaircit tout de suite. L'hôte logé par charité est un coquin qui a inventé cette ruse pour voler le portrait orné de perles. Il commet un autre vol dans la maison, et le mari le chasse. Rien n'empêche plus le couple platonicien de reprendre la dernière conférence interrompue; mais on s'est habitué à aller au pont Storto et à circuler ensemble en gondole, sans préjudice des entrevues par la fenêtre. Ce manége dure pendant six mois. On se tutoie, on se dit qu'on s'aime, et on demeure volontairement, de part et d'autre, dans les régions les plus éthérées du sentiment, exemple rare et peut-être unique sous le ciel de Venise. Cependant un jour on va à Murano faire une collation sous la treille dans une *locanda;* on est au mois d'avril, et la dame est vêtue de rose. Lorsqu'on rentre sur la brune, Platon s'en retourne à Athènes chercher d'autres amants plus philosophes. Gozzi aimait tendrement sa belle voisine; mais le sort rompit le fil de sa passion à l'improviste et par un incident comique dont le plus fin romancier ne s'aviserait pas.

Un jour, Gozzi est embrassé par un de ses camarades de Zara; l'ami jette un coup d'œil sur le cabinet de travail, les livres, les papiers épars, les portraits de famille du Titien, puis il arrive à la fenêtre et aperçoit la voisine penchée sur sa broderie. Cette découverte lui fait comprendre la patience de son ami et son goût pour une solitude si agréablement partagée. Gozzi oppose à la plaisanterie un air très-sérieux. Il avoue le plaisir qu'il trouve à causer de temps en temps avec une

femme spirituelle ; mais il repousse avec indignation les commentaires et conjectures de son camarade.

— Eh bien ! lui dit l'officier, ne te fâche pas. Puisque la voisine est aussi sage que belle, et que tu es trop vertueux pour lui faire la cour, je vais essayer, avec ta permission, de lui dire deux mots de galanterie.

Là-dessus, le militaire se met à la fenêtre, salue la dame, engage la conversation, en commençant par un éloge pompeux de son cher Gozzi, dont il se dit le meilleur, l'inséparable ami. A la grande surprise de notre poëte, la voisine répond avec coquetterie, fait des mines à l'officier, sourit de son jargon militaire et même de ses équivoques de garnison. L'ami propose aussitôt une partie de spectacle pour le soir. Il a, dit-il, une loge pour la comédie, et si la dame veut inviter quelqu'une de ses amies, on se divertira tous quatre ensemble. La proposition est acceptée. La voisine vient, flanquée d'une sienne compagne, grosse blonde qui ne dit mot, dont Gozzi se trouve chargé, tandis que l'officier s'empare de sa maîtresse et l'entretient à voix basse avec un feu toujours croissant. Gozzi est au supplice.

— Qu'as-tu donc ? lui dit son traître ami. Puisque tu m'as juré sur l'honneur que ta belle voisine ne te tient pas au cœur, ton air sombre ne peut pas venir de mes assiduités.

Après le spectacle, l'officier entraîne toute la compagnie chez un traiteur. On soupe. La grosse blonde dévore, boit comme un chanoine, et garde le silence. Gozzi a des barres de fer dans le gosier qui ne laissent passer ni un morceau ni une parole. Enfin, il voit son camarade et sa maîtresse entrer dans une chambre dont la porte se referme au verrou. Lorsque les dames sont rentrées chez elles et que les deux amis se trouvent face à face, l'officier dit brusquement à Gozzi :

— C'est ta faute ; tu l'as voulu. Jamais je n'irais sur les brisées d'un ami confiant. Tu devais m'avouer que tu aimais ta voisine. C'est ta faute. Souviens-toi de la leçon.

Voilà comment Gozzi découvre qu'il a *métaphysiqué* pendant plus de six mois avec une Vénitienne délurée, parfaitement digne de figurer sur la liste de ses bonnes fortunes à côté des beautés de Zara.

II.

Sur un être sensible et intelligent comme Gozzi, ces trois déceptions amoureuses ne pouvaient manquer d'exercer une grande influence. La bonne opinion qu'il voulait avoir des femmes recevait une atteinte profonde. Son chagrin une fois calmé, il riait de lui-même en songeant que dans ses affaires de cœur lui seul avait fait tous les frais de délicatesse. L'imagination dégoûtée regrettait ses trésors jetés au vent, et demandait au poëte un meilleur emploi de ses forces. A l'âge de vingt ans à peine, Gozzi jurait de ne jamais s'exposer aux chances du mariage et de se consacrer uniquement aux lettres. Ce parti étant bien arrêté, il s'enferme dans son cabinet, rassemble ses sonnets et chansons, les met au net sur du papier fort beau ; il relie le tout en un livret couvert de maroquin cramoisi ; puis il s'en va chez un riche sénateur et lui présente ses vers ornés d'une dédicace.

— Merci, lui répond son excellence, merci, mon petit ami. Je pourrai prouver à ceux qui en douteraient que vous avez fait vos études.

En 1750, Venise n'était plus la reine des mers. Le gouvernement affaibli n'avait conservé de son ancien nerf politique qu'une humeur ombrageuse et perfide. Des vieilles institutions, il ne restait que les inconvénients : l'inquisition d'état, les délations et le système déplorable de fermer les yeux au peuple en l'avilissant. Le commerce était ruiné depuis longtemps par la découverte du cap de Bonne-Espérance, et les mœurs étaient tombées dans un relâchement extrême. La police regardait de travers les jeunes gens sérieux. Pour se faire bien voir, il fallait déguiser le goût innocent de l'étude sous les formes de la bouffonnerie, du plaisir ou de la licence. On devait paraître ne songer qu'à rire et faire l'amour. Le peuple, poussé dans cette voie, adoptait volontiers cette manière de vivre en paix avec son gouvernement. On employait les nuits en fêtes et en débauches, la moitié du jour à dormir, le reste à courir après des intrigues galantes, et on ne manquait pas le soir d'aller au spectacle pour causer et prendre des sorbets. Ce public évaporé, intelligent et civilisé, ne demandait qu'à se divertir, applaudir, juger les différends entre les poëtes, et donner le prix à qui trouvait le meilleur moyen de lui plaire.

Il y avait alors à Venise une académie nouvellement fondée, qui, sous les apparences d'une réunion consacrée à la folie et au burlesque, cachait un but littéraire utile et sage, le perfectionnement de la langue et le culte du toscan. Le gouvernement lui passait ses travaux sérieux à cause de l'extravagance de son nom et de ses statuts. Elle s'appelait académie des *Granelleschi*, c'est-à-dire des amateurs d'*âneries*. Gaspard Gozzi faisait déjà partie de cette réunion ; il lut à ses confrères plusieurs morceaux légers de Charles Gozzi, qui fut élu membre de l'académie. Un vieux seigneur maniaque, infatué de lui-même et grand rimailleur, comme on en voit beaucoup en Italie, fut choisi pour président par une élection ironique. A chaque séance, ce président, monté sur un trône festonné, lisait d'une voix de fausset quelque pièce de vers toujours applaudie, et ces succès de ridicule, qu'il prenait pour bons, lui méritèrent le titre glorieux d'*arcigranellone*, ce qui veut dire littéralement archi-imbécile. Les autres membres de cette académie étaient des savants, des bibliophiles, des poëtes et des écrivains distingués. On était en rapports avec l'académie de la Crusca, on introduisait à Venise les bons livres florentins, et on y répandait le goût du style pur et naturel, que le *ribombo* et le galimatias avaient détrôné depuis longtemps.

Tout le bien que les *Granelleschi* avaient fait se trouva détruit un beau jour par Goldoni, écrivain barbare, qui n'avait d'esprit qu'en parlant les patois de Venise et de Chioggia Goldoni, pénétré de la lecture de Molière, avait adopté ce poëte pour son modèle; mais comme il traduisait aussi les continuateurs de Molière, il se croyait sur les traces du plus grand comique du monde, tandis qu'il suivait à la piste Destouches et tous les auteurs de troisième ordre. Jusqu'alors la comédie italienne n'avait pas observé de règles. Les acteurs italiens ayant au plus haut degré le don précieux de l'improvisation, la moitié de la pièce était écrite, l'autre moitié abandonnée à l'inspiration des acteurs. La portion écrite était en toscan, l'autre en dialecte. Ce genre existe encore à Naples, où il jouit d'une faveur méritée. A Venise, quatre masques bouffons et improvisateurs revenaient dans toutes les pièces : le Tartaglia, bredouilleur; le Truffaldin, caricature bergamasque; le Brighella, représentant les orateurs de places publiques et d'autres types populaires; et enfin le célèbre Pantalon, le bourgeois vénitien personnifié avec tous ses ridicules, et dont le nom a une étymologie digne d'un commentaire. Ce mot vient

de *pianta-leone* (plante-lion); les anciens marchands de Venise, dans leur fureur d'acquérir des terres au nom de la république, plantaient à tout propos le lion de Saint-Marc sur les îles de la Méditerranée ; et comme ils venaient se vanter de leur conquête, le peuple se moquait d'eux en les baptisant *plante-lions*. Ce démocratique sobriquet rappelle l'aventure de Cicéron, poursuivi par les enfants de Rome, qui criaient derrière lui : *Reperiit, invenit!* parce que Cicéron n'arrivait jamais au sénat sans assurer qu'il avait trouvé et découvert une conspiration nouvelle. Le titre de *piantaleoni* du XIXe siècle pourrait être justement décerné aujourd'hui à une autre nation qui plante le lion sur les îles de toutes les mers avec encore plus de constance que les anciens marchands de Venise.

Les quatre rôles à caractère étaient joués en 1750 par des acteurs d'un grand talent, si on en croit Gozzi qui les aimait passionnément. Le Brighella, nommé Zanoni, et le Truffaldin, Sacchi, directeur de la troupe, étaient surtout des improvisateurs délicieux. Ce genre prêtait singulièrement à la satire, puisque les quatre masques jouissaient du privilége de faire rire le parterre aux dépens de qui ils voulaient. C'est cet art déréglé, mais piquant, animé et original, que Goldoni résolut d'anéantir au nom de Molière, qui avait emprunté à l'Italie les Sbrigani et les Scapins, dont le théâtre français s'était fort bien accommodé. Goldoni voulut remplacer la comédie italienne par un genre froid et dégénéré auquel Gozzi donnait le nom de *flebile*, ce qui veut dire à volonté *plaintif* ou *déplorable*. De peur de heurter trop brusquement le goût du moment, Goldoni donna d'abord sa petite pièce de *l'Enfant d'Arlequin*, qui eut du succès, même en France. C'était une manière de s'introduire en traître dans le camp ennemi. A peine eut-il assuré son crédit sur le public de Venise qu'il abandonna la troupe de Sacchi pour celle du théâtre Sant' Angelo, où l'on jouait des traductions. Il prit l'engagement de faire représenter seize pièces nouvelles dans un hiver, et il tint parole en imitant à la hâte tout ce qui paraissait en France. Il passa du genre bouffon à la comédie prétentieuse de Destouches, puis au drame larmoyant, qui devenait à la mode à Paris, et il crut avoir sauvé et régénéré le théâtre. L'abbé Chiari, écrivain ampoulé, traduisait aussi de son côté les pièces françaises en phébus ultramontain, si bien qu'en peu de temps la comédie nationale disparut, et que la troupe de Sacchi sortit de Venise pour aller chercher fortune en Portugal.

L'académie des Granelleschi ne savait trop que penser de cette révolution subite. Trompée par le titre de *régulière* qu'on donnait à la comédie nouvelle, et par l'autorité du nom de Molière dont on abusait adroitement, elle hésitait à se prononcer. Goldoni écrivait fort mal, mais ne fallait-il pas excuser le vice de la forme en faveur du fond? En résultat, le théâtre avait-il perdu ou gagné? Telles furent les questions qui s'agitèrent dans le sein de l'académie. Gozzi se promenait dans un coin, la tête baissée, les bras derrière le dos, comptant les dalles d'un air mélancolique, comme le lui reprocha Chiari dans ses prologues. On trouvait beaucoup de raisons favorables au genre nouveau ; Gaspard Gozzi lui-même se laissait égarer par les grands mots de *règles classiques*. Daniel Farsetti seul plaidait pour la comédie nationale. Charles Gozzi prit la parole.

— *Signori miei*, dit-il avec son sourire plein de malice, j'avais pensé, en demandant à entrer dans votre académie, que le nom de *Granelleschi* était un badinage; j'étais loin de soupçonner que ce fût une réelle définition de nos rares mérites; mais je vois que nous sommes bien nommés. *Granellesco* je suis à jamais si vous approuvez cette comédie à la mode que les vents glacés du nord ont apportée ici

un jour de bise et de neige. Il est beau à vous de vous apercevoir que le style de ces pièces est une boucherie de mots où la grammaire et le bon goût sont mis à la torture. Quant au fond, avorton bâtard et larmoyant, qui a volé au grand Molière ses papiers de famille, regardez-le du haut du campanile de Saint-Marc, et les plus myopes le reconnaîtront pour une imposture littéraire. Ces gens-là font de l'italien un mélange si barbare que je me crois à Babylone. Apprêtez-vous à parler leur langage si vous voulez encore être compris. Ce que j'admire par-dessus tout, c'est de voir confondre dans la même catégorie Goldoni et Chiari, absolument comme si on ne savait pas distinguer le dôme de Saint-George-Majeur d'une marmite. Les comédies de Goldoni, *signori miei,* sont un grand amas de bonnes scènes et de matériaux utiles qui pourrait servir de manuel comique à d'autres talents plus cultivés et plus éveillés que le sien. Le manque de culture et la nécessité de produire servilement trop d'ouvrages sont les bourreaux de ce bon esprit italien que j'aime en le plaignant. Ses rapines, ses plagiats et ses imitations, tout blâmables qu'ils sont, révèlent un génie comique mal employé. Mais Chiari, ce pédant sentencieux plus obscur qu'un astrologue, qui délaie les pièces françaises en les assaisonnant d'immoralités! l'appeler le réformateur du théâtre, c'est comme si on disait, en voyant répandre du vin et remplir les bouteilles avec l'eau des lagunes : Voici une cave heureusement réformée. Les potions goldoniennes et chiaristes ont endormi la jeunesse spirituelle de Venise; le sommeil vous gagne; vous étendez vos membres engourdis, et dans votre somnolence vous murmurez en bâillant : « Il me semble que la comédie est devenue régulière. » Il n'y a rien au contraire de plus irrégulier pour des Italiens qu'un genre anti-national, mêlé de trivialités et de barbarismes. Laissons passer quelque temps, et ensuite c'est à nous qu'il appartiendra d'appliquer au public les sinapismes qui secoueront sa léthargie.

Toutes les incertitudes sont à l'instant fixées, et les yeux dessillés par ce discours. Le poëte rentre ensuite dans son silence taciturne qui lui a fait donner le surnom de *solitaire;* il laisse ses confrères censurer le théâtre nouveau, ce qui n'arrête pas le cours de la vogue; mais, au bout de cinq ans, les fruits sont mûrs : Gozzi arrive un beau jour à l'académie, un rouleau de papier sous le bras, et demande la parole :

— Seigneurs *granelleschi,* j'ai une provision de bagatelles à vous communiquer. Vous savez qu'il y a deux cents ans est mort à Florence un vieux poëte un peu sorcier appelé Burchiello. J'ai eu le bonheur de retrouver un de ses manuscrits posthumes chez la marchande de tabac. Ce beau poëme est intitulé *la Tartana degl'influssi* (la Tartane des influences pernicieuses pour l'année bissextile 1756), et voyez comme la rencontre est heureuse! ce manuscrit tombe précisément dans mes mains peu de jours avant que l'année 1756 soit commencée.

Gozzi fait sa lecture, et les académiciens, à qui le règlement prescrit le plus grand sérieux en matière de badinage, admirent comment le vieux Burchiello a savamment deviné l'état des mœurs, des lettres, du barreau et même de la chaire, en cette année bissextile. Il a passé en revue les ridicules de la société vénitienne, l'hypocrisie des coureurs de sermons, les bavardages philosophiques des avocats, et le théâtre dit régulier. Il a deviné Chiari et Goldoni; ô profond Burchiello! L'académie éclate en applaudissements à ce passage qui définit la comédie larmoyante : « Ces spectacles sont une omelette battue... On mélange ensemble des morceaux incomplets, des caractères que la nature ne pourrait pas seulement rêver, des figures méconnaissables, des homélies, des métaphores et du patois de

gondoliers; il pleut des arguments de pièces à la douzaine, et puis on se redresse, les joues enflées, le pied en dehors, et on dit : nous avons réformé le théâtre... Autrefois on faisait tout simplement de la poésie; aujourd'hui il faut des vers *martelliens* (1), si longs, si durs à fabriquer, d'une matière si coriace, qu'on y va des dents, des pieds et des mains, comme les cordonniers cousent leurs souliers. On se donne beaucoup de peine, mais on a réussi à faire parler hébreu aux muses. »

Burchiello avait bien deviné. Regardez le pauvre public de Venise : en quel état il est tombé! N'ayant plus d'endroit où il puisse se divertir honnêtement, il va dans les tavernes et perd ce qui lui restait encore de respect pour les bonnes mœurs. Cependant reprenons un peu d'espérance, car le poëte sorcier nous prédit pour la fin de l'année le retour de Sacchi et de Zanoni, ces acteurs inimitables qui ramèneront avec eux les plaisirs, la gaieté italienne, et la pantalonnade plus profonde qu'on ne le croit à voir son air innocent. Goldoni, enflé par un succès éphémère, proclame dans ses préfaces son dessein « d'arracher à la comédie nationale ses masques de cuir, » expression choquante et cruelle dont il se repentira; ainsi l'a dit Burchiello. « Continuez donc, poëtes nouveaux, à sonner vos cloches de bois qui appellent les papillons au consistoire. Tout cela aura une fin, et alors que ferez-vous? Vous vendrez de l'onguent, vous direz la bonne aventure en plein air, et vous débiterez de ces marchandises qu'on ne donne qu'au comptant. »

L'académie des *Granelleschi* demandait l'impression de *la Tartane*. Gozzi refuse de la donner au libraire; mais il en accorde une copie à son ami Daniel Farsetti, qui l'envoie imprimer en France et en répand dans Venise un millier d'exemplaires sans la permission de l'auteur. Les Vénitiens, rieurs et inconstants, ne se faisaient aucun scrupule de berner le poëte qu'ils avaient accablé hier de caresses et de sérénades. Les journaux de Florence prirent feu pour la comédie nationale, et le célèbre P. Calogerà fit un grand éloge de *la Tartane* dans ses mémoires littéraires. Chiari voulut répondre, et prouva en vers détestables combien les critiques de Burchiello étaient fondées. Goldoni en appelait encore à l'auditoire nombreux qui venait chaque soir à San-Salvatore. Les amis de Gozzi lui représentèrent que le silence n'était plus possible, que la satire ne suffisait pas, et que le public avait le droit d'exiger une pièce meilleure que celle du genre critiqué : « César, répond Gozzi, a pris son temps pour passer le Rubicon, et vous autres vous m'y poussez la tête la première en répandant ma satire dans les cafés; il faut à présent que je nage ou que je me noie. » Sur ces entrefaites, le tremblement de terre de Lisbonne ayant chassé Sacchi du Portugal, Gozzi n'eut plus aucun prétexte de retard. Un matin, le petit théâtre de San-Samuel, fermé depuis cinq ans, est nettoyé avec soin, et sur la porte on voit une grande affiche qui annonce : *l'Amour des Trois oranges,* fable en cinq actes, imaginée exprès pour ramener les quatre masques nationaux, et soumettre au public quelques allégories peu déguisées.

Le *signor* Prologue est un petit enfant qui se glisse entre la toile et la rampe pour faire trois saluts et dire d'un air naïf que l'auteur, par grand extraordinaire, va faire représenter une pièce nouvelle qui n'a été jouée nulle part. La troupe demande pardon aux spectateurs de ne pas leur donner un ouvrage vieux, traduit, usé, paré des plumes du paon, embelli par de grosses sentences. Là-dessus l'enfant se retire, et la pièce commence.

(1) Le vers martellien répond à l'alexandrin français.

Silvio, puissant roi de Carreau, pleure et se lamente dans le sein de son ministre Pantalon; son fils unique, Tartaglia (le peuple en personne), périt d'ennui et de consomption. Le malheureux! on l'a tant abreuvé de drames pleureurs, de comédies empruntés aux étrangers, et d'ouvrages dits réguliers, qu'il se meurt dans les règles, soigné par deux médecins en bonnets pointus. C'est la méchante fée Morgane qui lui a envoyé ces potions achérontiques. Que pourrait-on lui administrer? Léandre penche pour l'opium, Truffaldin opine pour une infusion de vers *martelliens;* mais Clarice assure que les vers martelliens et l'opium sont une seule et même drogue. L'oracle déclare que le prince ne sera guéri que si on vient à bout de le faire rire. Hélas! comment faire rire un pauvre enfant qu'on a tant ennuyé pendant si longtemps? Truffaldin prend les tasses, les potions noires, les fioles empoisonnées de la médecine nouvelle, et jette le tout par la fenêtre. « Amusons le prince, dit-il, soyons gais, jouons-lui quelque farce italienne. Majesté, donnez une fête à votre fils. » On ouvre les portes au peuple; les bonnes gens entrent dans le palais. On boit, on fait de la musique : le prince n'en est que plus sombre. On se masque, on danse : le prince ne se déride pas. La fée Morgane, déguisée en vieille femme, s'approche, une cruche à la main, d'une fontaine qui verse du vin. Truffaldin l'attaque, se moque d'elle, fait des gambades en disant mille lazzis qui irritent la vieille. Elle veut le battre, il la pousse; elle tombe sur le dos, les jambes en l'air, au milieu des débris de sa cruche cassée. Le prince éclate de rire, et l'enchantement est rompu. Comme le parterre riait aussi, Truffaldin (Sacchi) lui disait avec attendrissement : « Hélas! chers souverains de mon cœur, si le pauvre Truffaldin avait su que vous l'aimiez encore, il ne serait pas allé jouer en Portugal. » Cependant la fée, furieuse, se tournait vers le prince et lui lançait une horrible malédiction : « Sois donc guéri de l'ennui, mais sois amoureux de trois oranges d'or. Point de repos pour toi jusqu'à ce que tu les possèdes. Tu seras comme le quadrupède dans l'eau et le poisson dans un parterre de fleurs jusqu'à ce que tu aies conquis les trois oranges. » — « Eh bien! disait Pantalon, courons après les oranges d'or. Ce n'est pas assez que d'être guéri de l'ennui, des comédies régulières et des vers *martelliens;* il faut reconquérir aussi l'ancienne comédie, les bonnes fables de nourrices, la verve éteinte des masques nationaux, et les amusements oubliés de notre jeunesse. » Après cette introduction satirique commençait la poursuite des oranges ensorcelées, véritable conte de nourrice que le public écoutait en palpitant de plaisir, mais dont le lecteur ne se soucierait guère et que Gozzi appelait une baliverne magique propre à ressusciter la comédie *dell' arte.*

Tout en riant d'un succès populaire gagné à si peu de frais, Gozzi n'entend pas précisément raillerie sur l'article des féeries orientales. *L'Amour des Trois oranges* le captive lui-même à la représentation; il s'émeut devant sa propre invention. Cette première pièce n'était qu'un canevas, il faut aller plus loin, restaurer ce que Goldoni a détruit, tracer des règles à la comédie *dell' arte,* et créer en même temps un genre nouveau, le genre *fiabesque.* Cette résolution épouvanta la coalition Chiari et Goldoni. Les *prologues* de San-Salvatore et de Sant'Angelo mirent leurs bonnets de travers, et attaquèrent ouvertement Gozzi; mais il était trop tard, le coup avait porté. La foule désertait, on courait aux fables de nourrice.

Le *solitaire* continuait à se promener sur la place de Saint-Moïse, les mains derrière le dos, roulant dans sa tête des *imbroglio,* des sortiléges dramatiques, et des allégories contre les faiseurs de traductions. On vit paraître sur l'affiche divertissante de la troupe Sacchi *le Corbeau,* tiré d'un conte napolitain « pour l'amuse-

ment et l'instruction des petits enfants, et particulièrement destiné à la guérison des nombreux hypocondriaques de Venise. » Après *le Corbeau* arriva bientôt *le Roi cerf*, pièce à transformations « où l'on verra un monarque changé en bête passer dans le corps de plusieurs animaux, et rentrer à propos dans son véritable corps, toutes choses qui paraîtront si vraisemblables, qu'elles pourraient bien être possibles. » Ce titre bouffon trahit l'inclination de Gozzi pour le fantastique, où il va bientôt se plonger si profondément qu'il se croit le jouet des puissances occultes.

Il y avait à Venise un vieil orateur de place publique appelé Cigolotti, qui faisait des sonnets de mariage, de naissance, de baptême, voire même des épitaphes pour vingt sous, et qui racontait au peuple d'anciens romans et des histoires merveilleuses. Zanoni, le Brighella de la troupe, imitateur des types populaires, singea le bonhomme Cigolotti avec son costume rapiécé, ses gestes emphatiques et son parler nazillard. Le *signor* Prologue se présenta sous cette forme grotesque. Il débita quelques traits satiriques et fit une exposition qui sans lui aurait pu sembler un peu longue. La critique trouva dans *le Roi cerf* une foule de beaux exemples et de conseils adressés aux rois, auxquels Gozzi n'avait peut-être pas songé. Quoi qu'il en soit, le genre *fiabesque* était définitivement adopté.

Voilà donc l'édifice péniblement élevé par Goldoni et Chiari renversé en trois jours. Une flottille de trois barques vénitiennes avait suffi pour chasser ou couler à fond cent gros navires amenés des pays étrangers. Goldini, voyant son théâtre désert, partit brusquement pour la cour de France, qui lui faisait des offres brillantes. *L'Enfant d'Arlequin* avait plu à Louis XV; on voulait avoir à Versailles des comédies *da ridere*, et Goldoni donna *le Bourru bienfaisant!* On ne se plaignit pas de la surprise. Pendant ce temps-là, Gozzi héritait non-seulement de la vogue de ses rivaux, mais même de leur théâtre, car la troupe de Sacchi passa de San-Samuel à San-Salvatore. En employant un terme consacré dans les arts, on peut dire qu'à cette époque finit la première manière de Charles Gozzi. Il y aurait tout un parallèle à faire entre la guerre des deux écoles vénitiennes et celle à laquelle notre génération a pris part en 1829. Comme en France, on reprochait à l'une des écoles de Venise l'ennui et la froideur, à l'autre le mépris des règles. Gozzi a eu gain de cause, mais plus tard on le négligea complétement. Les ouvrages dits classiques furent repris, ce qui a amené la décadence irrémédiable de la comédie italienne en lui ôtant son génie national.

La victoire de Gozzi aurait pu être définitive, s'il n'avait pas eu lui-même quelques-uns des défauts de ses antagonistes. Son style n'était pas exempt de reproches. Par haine des alexandrins et de l'emphase, il écrivait avec un abandon fâcheux. La rime est si facile en italien, que ce n'est guère la peine d'adopter un rhythme pour ne faire que des vers blancs, et Gozzi ne voulait décidément pas rimer, excepté dans les occasions où son sujet devenait tout à fait poétique. Il érigeait la négligence en système, et se glorifiait de renverser le pathos *martellien* en écrivant *par-dessous la jambe*. Ces irrégularités, qui se supporteraient en anglais, produisent un effet déplorable dans l'idiome coulant et mélodieux de la Toscane; aussi les classiques vénitiens, indignés de leur déconfiture, s'écriaient-ils douloureusement : « Au moins, nos barbarismes rimaient ensemble! »

Charles Gozzi fut un peu étonné de n'avoir plus personne à combattre. Les sonnets admiratifs pleuvaient chez son concierge. On l'appelait l'Aristophane de l'Adriatique; le public demandait encore des *fables*, sans songer que, les allégories

n'étant plus de saison, la moitié de l'intérêt s'était évanoui. Plus de genre *flebile,* plus de phébus, ni de vers soporifiques, ni de dialectes barbares ; plus de contre-révolution à faire, et partant plus de satire possible. Gozzi se tourna un peu inquiet vers le sévère et judicieux Gaspard.

— *Carlo mio,* lui dit son frère, prends garde à toi. Avec la colère s'en va l'inspiration satirique. C'est quand on n'a plus de rivaux qu'on tombe. Iras-tu sans passion te créer des motifs de guerre? Si tu t'avises de toucher aux grands ou à la politique, on te fera jouer le premier rôle dans une tragédie dont la dernière scène sera un monologue dans une prison. Prends garde à toi ; redeviens simple *granellesco,* ou bien brise les flèches et les armes pointues ; puise dans ta seule fantaisie, et si tu réussis, tu sauras que le ciel t'a fait véritablement poëte.

Le conseil de Gaspard était bon. Charles Gozzi s'enferma pendant deux mois dans son cabinet. Il oublia les querelles poétiques et se jeta dans la fantaisie. C'est de là que sortit la charmante et puérile *Turandot,* qui a eu l'honneur d'être traduite par Schiller, représentée dans toutes les grandes villes d'Allemagne, et commentée sérieusement par Hoffmann, qui avait de bonnes raisons pour admirer Gozzi, comme on le verra tout à l'heure.

III.

Si *Peau d'Ane* m'était contée, j'y prendrais un plaisir extrême, disait le bonhomme La Fontaine. Je le crois bien, car *Peau d'Ane* est un fort joli conte ; mais l'histoire de Turandot est bien plus belle encore. On peut la lire dans le recueil de Dervis Moclès, traduit par M. Pétis de La Croix. Gozzi, en l'ornant des charmes du dialogue et des masques comiques, en a fait son œuvre capitale. Calaf, fils de Timur, roi d'Astracan, battu par ses ennemis et dépouillé de ses états, arrive errant et inconnu aux portes de Pékin. Il remarque un grand mouvement dans le peuple, et demande s'il se prépare une fête ; mais on lui apprend que la foule s'assemble pour voir une exécution sanglante. Turandot, unique enfant de l'empereur de la Chine, jeune fille d'une beauté incomparable, d'un esprit profond et ingénieux, a l'âme noire et sauvage. Son père voudrait la marier avant de lui laisser l'empire ; mais elle déteste tous les hommes. L'empereur Altoun-Kan a vainement employé les menaces et les prières pour la fléchir ; il est faible et adore sa fille. Tout ce qu'il a pu obtenir d'elle, c'est de conclure avec lui un traité bizarre dont il a juré sur l'autel d'observer les conditions. Les princes qui aspirent à la main de Turandot doivent paraître au divan, en présence des docteurs. La princesse leur proposera trois énigmes. Celui qui les devinera toutes trois épousera Turandot et héritera de l'empire, mais ceux qui ne réussiront pas auront la tête tranchée. Tels sont les termes du traité ; on est libre de n'en point courir les risques. L'orgueilleuse jeune fille espère que ces conditions effrayantes écarteront les amoureux. Cependant plusieurs princes ont déjà péri, et ce matin même on va décapiter le fils du roi de Samarcande, qui n'a pas pu deviner les énigmes.

En effet, une marche funèbre résonne au loin. Le bourreau dépose sur la porte de la ville la tête du malheureux prince : « Si j'étais le père de cette fille barbare, s'écrie Calaf indigné, je la ferais mourir dans les flammes. » Aussitôt arrive le gouverneur du jeune homme décapité ; il jette par terre le fatal portrait de Tu-

randot, le foule aux pieds, et sort en pleurant. Calaf ramasse le portrait. Les bonnes gens chez qui il loge le supplient de ne pas regarder cette peinture dangereuse; mais il se moque de leur frayeur. Il regarde le portrait, et tombe dans une rêverie profonde, frappé au cœur subitement. Il parle à l'image de Turandot, et lui demande s'il est vrai qu'un visage si beau cache une âme cruelle; puis il s'écrie qu'il veut tenter la fortune, et répond aux larmes de son hôtesse par ce raisonnement d'amoureux : « Si je ne réussis pas, je trouverai un terme à ma vie misérable, et j'aurai du moins contemplé avant de mourir la beauté la plus rare qui soit au monde. » Calaf n'écoute plus rien, et marche tout droit au palais impérial.

Altoun-Kan est le plus bénin des empereurs. Il pleure de tout son cœur en faisant couper la tête d'une foule de charmants princes auxquels il aimerait bien mieux donner sa fille ; il se lamente avec son secrétaire Pantalon. Calaf est introduit, et on tâche de le faire renoncer à son projet; mais l'amoureux inébranlable répond :

Morte pretendo, o Turandotte in sposa.

« Je prétends mourir ou épouser Turandot. » On assemble donc le divan. La princesse paraît au milieu de ses femmes et voilée : « Voici la première fois, dit-elle à ses confidentes, que je sens de la pitié pour un homme. » La suivante Adelma éprouve plus que de la pitié, car elle s'enflamme tout à coup pour Calaf. L'orgueilleuse Turandot commande au prétendant de s'apprêter à mourir; puis elle prend le *tuono academico* pour débiter sa première énigme, que Calaf devine tout de suite, à la grande stupéfaction du divan. La seconde énigme, celle de *l'arbre dont les feuilles sont noires d'un côté et blanches de l'autre,* n'était pas encore connue du temps d'Altoun-Kan ; cependant Calaf devine que cet arbre est l'année avec ses jours et ses nuits. « Il a touché le but, dit Pantalon, qui ne comprend rien aux énigmes. — Du premier coup et dans le milieu, ajoute Tartaglia, qui n'y voit que du feu. — Princesse, dit Adelma, cet homme est votre maître; il sera votre époux. —Tais-toi, répond Turandot indignée; que le monde s'écroule plutôt. Je déteste cet homme, et je mourrai avant d'être à lui. »

Cette exclamation fournit à Calaf l'occasion de montrer son amour et sa grandeur d'âme en assurant qu'il n'épousera jamais la princesse par force; mais le bon Altoun-Kan déclare qu'il faudra bien qu'on se marie, et il engage même sa fille à prendre ce parti sans aller plus loin : « *Sposa sua fia la morte!* répond Turandot : que son épouse soit la mort! » Elle se lève et, d'une voix plus forte qu'auparavant, débite la troisième et dernière énigme :

« Dis-moi quelle est la terrible bête féroce, à quatre pieds et ailée, bonne pour qui l'aime, et altière avec ses ennemis; qui a fait trembler le monde, et qui vit encore orgueilleuse et triomphante? Ses flancs robustes reposent solidement sur la mer inconstante; de là, elle embrasse avec sa poitrine et ses serres cruelles un immense espace. Les ailes de ce nouveau phénix ne se lassent jamais de couvrir de leur ombre heureuse la terre et les mers. »

Après avoir prononcé le dernier vers, Turandot soulève le voile qui cachait son visage et fixe ses yeux sur Calaf. Ce coup de théâtre réussit. Le pauvre prince, étourdi par la beauté de l'artificieuse jeune fille, reste confondu et sans voix. Profitons du moment de trouble de Calaf pour remarquer la flatterie que l'énigme

adresse à la seigneurie de Venise. Turandot aurait dû retourner toute la dernière moitié de son discours, et dire : « Elle a fait jadis trembler le monde ; mais, hélas! aujourd'hui elle n'est plus ni orgueilleuse, ni triomphante, et les ailes de l'ancien phénix, fatiguées et repliées tristement, ne couvrent plus de leur ombre la terre ni les mers. » Calaf se remet enfin de son étourdissement, et, malgré l'inexactitude de la proposition, il devine que la bête féroce est le lion juste et terrible de l'Adriatique. Tout le divan bat des mains ; l'empereur embrasse son gendre, et la princesse tombe en faiblesse au milieu de ses femmes. En vain Turandot demande une nouvelle épreuve; le débonnaire Altoun se met en fureur et la menace de sa malédiction. Alors Calaf s'interpose; il supplie l'empereur d'avoir pitié du chagrin de sa fille ; il ne peut supporter l'idée d'avoir fait couler les larmes de Turandot, et renoncera plutôt à elle, et même à la vie, que de lui déplaire. On se décide à un accommodement. A son tour, Calaf proposera une énigme à la princesse, et lui donnera jusqu'au lendemain pour la deviner; mais si elle ne trouve pas la réponse à la prochaine séance du divan, elle se résoudra au mariage. Turandot accepte ces conditions. Voici l'énigme de Calaf : « Quel est le prince qui a été réduit à mendier son pain, à porter de vils fardeaux pour soutenir sa vie, et qui, parvenu tout à l'heure au comble de la félicité, retombe en ce moment, plus malheureux qu'il n'a jamais été? » Calaf, inconnu de tout le monde à Pékin, éloigné de ses états perdus, pense que Turandot ne pourra jamais savoir son nom; mais il a affaire à la plus rusée des femmes. La nuit vient. Calaf, retiré dans un appartement que l'empereur lui donne, s'endort sur une ottomane. L'eunuque Truffaldin, dévoué à Turandot, arrive à pas de loup, tenant à la main une branche de mandragore qu'il pose sous l'oreiller du dormeur afin de le faire parler en rêvant. Calaf s'agite, change souvent de posture. Truffaldin attribue ces mouvements à la vertu de la mandragore. Il imagine d'interpréter chaque geste par une lettre de l'alphabet, et compose ainsi un nom ridicule qu'il court bien vite porter à sa maîtresse.

Après la sortie de Truffaldin, Adelma paraît. Elle réveille Calaf et lui déclare son amour avec une délicatesse mêlée de passion que Gozzi pouvait mieux exprimer qu'un autre, étant plus habitué à recevoir des déclarations d'amour qu'à en faire. Son séjour en Dalmatie l'avait exercé à traiter une scène de ce genre. La défiance de Calaf s'endort; il compatit à la faiblesse d'Adelma : « Vous êtes perdu, lui dit la perfide créature ; Turandot a ordonné votre mort, et demain, au point du jour, vous serez assassiné. » A ces mots, le prince, au désespoir d'avoir inspiré tant de haine à sa maîtresse, s'écrie : « O malheureux Calaf! ô Timur, mon père! voilà le dernier coup de la fortune! » En vain Adelma offre au pauvre amoureux de fuir avec elle. Il n'a plus la force de vouloir sauver sa vie.

Sol d'amore e di morte son capace.

« Je ne suis plus capable que d'aimer et de mourir. » Adelma possède le grand art familier aux femmes de mêler le faux et le vrai. Ses mensonges sont accompagnés de larmes brûlantes et sincères. Cependant elle échoue, et ne songe plus qu'à perdre Calaf en dévoilant à Turandot le secret qu'elle vient de surprendre.

Le jour paraît. Dans son impatience d'avoir un gendre, l'empereur a déjà peigné sa barbe. On assemble le divan. Turandot arrive environnée de ses femmes. Elle est en larmes, et se cache le visage de son mouchoir, ce qui remplit de joie le

vieil Altoun : « Le mariage, dit-il, la distraira. » On apporte l'autel sur lequel brûlent les restes d'un sacrifice. Aussitôt que Turandot aura avoué sa défaite, on l'unira au vainqueur. — « Il n'est pas encore temps, dit l'orgueilleuse princesse avec un air de triomphe, vous pouvez éteindre le feu sacré. Si j'ai laissé à cet étranger son espérance, c'était pour mieux me venger en le faisant passer plus cruellement du plaisir à la peine. Écoutez-moi tous : Calaf, fils de Timur, je te connais. Sors de ce palais; cherche ailleurs une autre femme, et apprends jusqu'où va la pénétration de Turandot. » A ces mots, la désolation est générale. Calaf reste sans mouvement. L'empereur pleure; Pantalon s'arrache les cheveux, et Tartaglia bégaie trois fois plus qu'auparavant. Enfin Calaf, dans le transport de sa douleur, tire son poignard et s'avance jusqu'aux marches du trône : « *Tiranna,* dit-il à sa maîtresse, ton triomphe est encore incomplet ; mais je vais te satisfaire. Ce Calaf que tu connais, et que tu détestes, va mourir à tes pieds. » Le cœur de la superbe Turandot s'amollit enfin; elle s'élance au bas du trône, et retient le bras du jeune prince prêt à se frapper, en lui disant avec tendresse :

Viver devi per me ; tu m' hai vinta.

« Tu dois vivre pour moi; je suis vaincue. » L'empereur et le divan se remettent bien vite à pleurer de plaisir; Adelma, seule, voyant que le prince est perdu pour elle, saisit le poignard tombé des mains de Calaf et veut se tuer; heureusement elle prononce auparavant un petit discours qui donne le temps à Turandot de s'opposer à son dessein. On se prépare à marier les amants, et la jeune première, qui est une Chinoise du XVIIIe siècle, s'approche de la rampe, regardant le parterre avec des yeux en coulisse pour assurer qu'elle est revenue de ses préventions injustes contre les hommes; elle déclare qu'elle voit là-bas une réunion de garçons pour qui elle se sent de l'amitié : « Donnez à mon repentir, leur dit-elle, quelque signe bénévole de votre pardon; » et le parterre applaudit.

On ne peut se le dissimuler, *Turandot* aurait pour nous le défaut d'être un ouvrage puéril. Un de ces spectateurs prosaïques et raisonnables dont Hoffmann avait une si grande horreur serait en droit de trouver que l'empereur est trop faible de céder aux caprices de cette princesse extravagante, et que les grands airs d'une petite fille orgueilleuse mériteraient une bonne correction, et non pas l'honneur de fournir matière à une comédie héroïque. Le reproche ne manquerait pas absolument de vérité; mais combien y a-t-il dans les vieux sujets tirés de l'antiquité de fables invraisemblables et un peu puériles? Elles sont consacrées et viennent de la Grèce, au lieu de venir des Arabes. Euripide et Sophocle leur ont fait des vêtements divins; mais ajoutez à la froide raison et au prosaïsme impassible du spectateur haï d'Hoffmann une ignorance complète des traditions antiques, supprimez ce que l'éducation a enfoncé à grands coups de marteau dans cette tête dure, et soumettez Racine et Corneille à son rare jugement. Vous verrez Mithridate amoureux à soixante ans d'une jeune fille devenir un vieux fou; Bajazet un garçon trop léger qui écrit des billets compromettants, Bérénice une femme importune que le roi est trop bon de ne pas faire mettre à la Bastille. Quant aux personnages de Corneille, il n'y en aurait pas un qui ne fût un homme à chapitrer vivement pour l'empêcher d'agir sans cesse d'une façon diamétralement opposée soit aux convenances du monde, soit à ses véritables intérêts.

Sans aucun doute, le parterre français rirait quand Turandot se lèverait pour

réciter ses énigmes avec le *tuono academico,* et cependant le mouvement du voile rejeté en arrière, et qui déconcerte Calaf, est éminemment dramatique; et Hoffmann, en parlant de cette scène, dit qu'il ne l'a jamais vu représenter par une jolie actrice sans s'écrier avec enthousiasme, comme le désespéré Calaf : « *O bellezza! ô splendor!* » Je souhaite aux gens qui appelleront Hoffmann un enfant l'intelligence et le goût de l'auteur du *Pot d'Or*. Combien les auteurs comiques français devraient envier à Gozzi la liberté dont il jouissait et la parfaite latitude que lui laissaient les Vénitiens! Quelle aisance! quelle variété d'invention! quel laisser-aller entre le public et lui! D'une part, on ne vient que pour s'amuser; de l'autre, on ne cherche qu'à trouver toutes sortes de moyens de divertir les gens. Dans *la Femme serpent*, pièce, il est vrai, fort compliquée, le poëte a besoin de placer une exposition nouvelle entre le troisième et le quatrième acte, afin de préparer le dénoûment. Rien de plus simple : le Truffaldin Sacchi, habillé en vendeur de *relazioni,* se présente avec le manteau court et troué, le chapeau râpé, la barbe en désordre : « Gentilshommes et gentilles dames, voici la nouvelle, remarquable et authentique relation de la grande bataille qui a été livrée pendant cet entr'acte. Vous y verrez comment le géant Morgon, accompagné de deux millions de Maures farouches, a donné l'assaut à la ville de Téflis; comment, avec le secours du ciel, la forteresse a résisté aux efforts des infidèles... etc. Cela vient de paraître. On ne le vend que la bagatelle d'un *soldo.* »

— Maître Sacchi, disait l'auteur dans la coulisse, vous distribuerez ce papier pour rien.

— Bah! répond l'impresario, je serais donc un plus mauvais vendeur de *relazioni* que les crieurs des rues, si on ne me payait pas? Je prétends qu'on me donne autant de sous qu'il y a de spectateurs.

Et le public de rire et de payer. En France, Truffaldin, avec sa relation et son manteau troué, eût essuyé une bourrasque de sifflets, et le lendemain l'auteur se serait mis en travail de quelque pièce d'un irréprochable ennui.

Laissons de côté la *Donna Serpente, les Gueux heureux,* la *Zobéide,* le *Mostro Turchino* et *l'Oiseau vert,* qui composent le répertoire *fiabesque* de Gozzi, pour suivre de préférence l'homme pendant cette période remarquable de son génie. A force d'exercer sa fantaisie et de voir représenter devant lui ses conceptions originales, notre poëte vivait entouré de magiciens arabes, de nécromans thessaliens, de derviches et de faquirs dangereux par leurs ruses. A force de faire le métier de providence et de fatalité avec toutes ces créations bizarres, Gozzi entra jusqu'au cou dans le monde fantastique; les puissances occultes dont il s'était servi se tournèrent un beau jour contre lui, et se mirent à le tourmenter. Elles rendaient son café bouillant au moment même où il portait la tasse à ses lèvres; s'il y avait sur la place de Saint-Moïse une mare d'eau, elles y conduisaient malignement son pied. Les passants prenaient des figures inusitées : les uns paraissaient avoir sept pieds de haut, les autres lui venaient au genou. Le bon seigneur N... N..., ancien ami de son père, avait toujours quelque nouvelle folie en tête lorsque Gozzi allait le voir. Un jour, ce digne vieillard rassemblait dans son salon de vieilles bottes de formes diverses, depuis la mode du temps de l'archevêque Turpin jusqu'à l'époque actuelle, et il soutenait que ses aïeux avaient chaussé tout cela pour défendre la république contre les Turcs. Un autre jour, le bonhomme se croyait en relations avec les souverains de l'Europe, et Gozzi devenait un envoyé diplomatique qu'on recevait confidentiellement. N'était-ce pas quelque mauvais génie

fiabesque attaché à Gozzi qui lui jouait ces mauvais tours? Oui, évidemment. Cependant, au rebours d'Hoffmann, qui s'est cru plus tard affligé du même malheur, Charles Gozzi ne tremblait point devant ses ennemis invisibles. Il s'irritait avec l'exagération italienne, et gardait son sérieux pour faire rire les autres. Ouvrons un peu les *Contratempi :*

« Oui, je suis né avec une étoile contrariante, dit Charles Gozzi. Si je voulais raconter toutes les malices dont cette étoile sardonique m'a assassiné, il me faudrait un gros volume. Pendant une certaine époque de ma vie (celle des féeries et des fables), quelque magicien m'avait ensorcelé, car mes *contre-temps* allaient jusqu'à devenir aussi dangereux que ridicules. Je n'ai pas un physique qui ressemble à celui de tout le monde. D'où vient donc que dix personnes à la fois s'obstinaient à me prendre pour un autre? A coup sûr j'étais ensorcelé.

» Un jour, à Saint-Paul, je rencontre un vieil ouvrier qui accourt à moi, se prosterne à mes pieds, embrasse ma culotte, et me soutient avec un déluge de larmes que j'ai sauvé son fils de la prison. Il m'assomme de ses bénédictions et me poursuit jusqu'à ma porte en me disant que je suis le patricien Paruta, qui ne me ressemble en aucune façon.

» Qui ne connaît pas Michel dell'Agata, ce fameux *impresario* de l'opéra de Venise? Qui ne sait qu'il est moins haut que moi d'une palme et plus gros de deux palmes; qui s'habille autrement que moi et jouit d'une autre physionomie? Cependant, un beau jour et tout à coup, chanteurs, chanteuses, danseurs, figurants, peintres, machinistes, maîtres de chapelle et tailleurs, ne me rencontrent plus sans m'adresser leurs compliments et sans m'appeler le signor Michel dell'Agata, me regardant en face et s'indignant que Michel ne veuille plus être Michel. Je me sauve à Padoue. Je vais voir la bonne et sage danseuse Maria Canzani, mon excellente amie, qui était près d'accoucher. La servante m'annonce : « Signora, voici le signor Michel dell'Agata qui demande à vous parler. » En sortant de chez la danseuse, je vais sur le pont San-Lorenzo ; je rêvais à ces méprises effrayantes. A côté de moi passe le célèbre professeur d'astronomie Toaldo, qui me connaît parfaitement. Je le salue; il me regarde, ôte son chapeau avec gravité, et me dit : Adieu, Michel! puis il s'éloigne comme une apparition.

» Un soir, il faisait très-chaud; une lune resplendissante éclairait la place Saint-Marc; je me promenais avec le patricien François Gritti. Une voix crie derrière moi : « Que fais-tu ici à cette heure? Que ne vas-tu dormir, âne que tu es? » En même temps je reçois deux coups de pied sur l'échine. Je me retourne furieux, et je vois le bon chevalier André Gradenigo, qui se confond en excuses, et s'écrie : « Ah! ciel! pardonnez-moi, seigneur Gozzi; j'aurais juré que vous étiez Daniel Zanchi. — Pourquoi faut-il, lui dis-je, que vous me preniez pour un Daniel quelconque, et comment avez-vous de pareilles confidences à lui faire? » Non, cela n'est pas naturel.

» Carlo Andrich est un de mes meilleurs amis. Nous discourions ensemble devant Saint-Marc par un jour fort serein. Je vois un Grec portant moustaches, vêtu de long, avec la barette rouge, et tenant par la main un enfant habillé comme lui. Cet homme court à moi, tout joyeux, et veut m'embrasser : « Allons, petit, » dit-il à l'enfant, baise la main à ton oncle Constantin. » Et Andrich crève de rire, tandis que je reste glacé d'horreur : « Quoi ! reprend le traître de Grec; est-» ce que vous ne seriez pas mon ami Constantin Zucalà? » — Non, répondis-je tout en colère, je ne suis pas Constantin, je ne veux pas l'être; je m'appelle Carlo

Gozzi, et qui plus est, je n'embrasserai pas le petit. Il fallait pourtant éclaircir cet affreux mystère. Je vais chez un marchand grec, et je lui demande s'il connaît un homme nommé Constantin Zucalà. « Oui, signor, me répond ce marchand. Zucalà » est un honnête négociant du quai des Esclavons, ici tout près. » — Eh bien, regardez-moi ; trouvez-vous qu'il me ressemble? — « Ah! signor, vous voulez » rire. Zucalà est haut comme cette table, et vous avez cinq pieds six pouces! »

» Cela n'est rien encore. J'étais allé dans le Frioul pour la *villegiatura*. Je reviens en novembre, et je rentre enfin dans Venise, après une nuit et un jour passés en voiture, dans la neige, par un vent du diable ; j'arrive accablé de froid, de faim, de fatigue et de sommeil. — *Gondoliere, porte-moi* à San-Cassiano, au palais Gozzi. — Ma paisible petite rue se trouve encombrée de gens du peuple qui crient comme des aigles. — Qu'y a-t-il donc? — C'est le seigneur Bragadino, qui a été créé ce matin patriarche de Venise ; il fait des largesses au peuple. Cela ne durera que trois jours. — Je frappe à ma porte, un maître d'hôtel vient m'ouvrir, la serviette sous le bras. — « Que faut-il vous servir, signor? Nous donnons le » régal et l'hospitalité à tout le monde indistinctement. » — Je le crois bien, je suis chez moi ici ; je m'appelle Charles Gozzi, cette maison est la mienne. — « C'est la » vôtre en effet, signor, tout le monde est chez nous comme chez soi pendant ces » trois jours. » J'entre dans ma maison. Partout il y a des gens attablés, des hommes ivres qui dorment, d'autres qui jouent, chantent, se querellent et vocifèrent. Le veau, le bœuf et les chapelets de dindons embrochés rôtissent dans ma cuisine. Gamache faisait ses noces dans ma chambre. Il me faut déserter avec *facchino* et gondolier, pour chercher un logement à l'auberge pendant trois jours. A qui est-il jamais arrivé rien de pareil ? qui pourrait encore nier que je suis ensorcelé ? Non, jamais le patriarche Bragadino n'aurait eu l'idée de s'emparer d'une autre maison que la mienne pour faire cuire ses dindons. »

Tous les caprices de l'étoile contrariante ne sont pas aussi fâcheux que celui-ci ; mais Gozzi attache une extrême importance au moindre détail du chapitre, hélas ! trop court, des *Contratempi*. Si on l'en croyait, la pluie tomberait pour lui seul, aussitôt qu'il met le nez dehors, et rien ne lui arriverait comme à tout le monde. Cependant tout le monde est en droit d'en dire autant que lui. Chacun a son chapitre des *Contratempi*, orné de méprises effrayantes, de personnages bizarres et de fatalités imprévues dont on a le droit de faire des monstres. Qui ne connaît pas cette disposition d'esprit dans laquelle tout change d'aspect et s'éclaire d'une lumière fantastique? Alors la queue du diable passe entre les basques de tous les habits, et si quelqu'un vous appelle d'un autre nom que le vôtre, vous êtes au pouvoir de l'enfer. Dans les mains de Gozzi, le fantastique, soutenu par la pantalonnade vénitienne, prend des proportions énormes. L'auteur a bien l'air de croire à la vertu des paroles cabalistiques par lesquelles l'âme de Tartaglia passe dans le corps du roi, son maître, tandis que l'imprudent monarque s'amuse à entrer dans le corps d'un cerf ; mais il exagère assez les choses pour vous faire entendre que cela n'est pas parfaitement croyable! Hoffmann, au contraire, est effrayé réellement, et veut vous forcer à partager son épouvante.

Transportez la scène des *Contratempi* en Allemagne : n'avez-vous pas l'écolier Anselmus, qui ne peut jamais saluer un grand personnage sans renverser une chaise ; le petit Zacharie avec ses transformations ; et le conseiller Tussmann, qui voit une tête de renard sur les épaules de son voisin l'horloger, et tout ce monde de gens qui se *fantasmatisent* dans les cabarets de Berlin ou de Nuremberg? Assu-

rément, il est impossible de nier l'originalité d'Hoffmann, mais jusqu'à quel point s'est-il approprié celle de Gozzi? Combien le poëte vénitien l'a-t-il aidé à s'exalter, à se mettre en dehors de lui-même, pour se voir agir, penser et se faire manœuvrer comme les masques de la comédie *dell' arte?* Combien Charles Nodier a-t-il emprunté à Gozzi, qu'il a suivi de près dans ses voyages en Dalmatie? A quel degré *la Fée aux Miettes, Trilby,* et tant d'autres ouvrages, sont-ils parents des comédies *fiabesques* et du chapitre des *Contratempi? Turandot* et *l'Amour des Trois oranges* ont engendré les *Tribulations d'un directeur de Spectacle* et les articles sur les marionnettes. Néophobus est le neveu de Burchiello, et ses diatribes sont venues à Paris avec un bon vent sur la *Tartane des influences,* longtemps après l'année bissextile 1756.

Tandis que d'autres ont passé leur vie entière dans le fantastique, Gozzi, trop fort pour s'y arrêter, n'y demeure qu'un instant; il prend la chose comme un badinage, dont son air fâché fait tout le charme, et en conscience le fantastique ne devrait jamais être pris autrement. Le reste est de la folie ou de l'affectation. N'oublions pas surtout que le chapitre des *Contratempi* est une production du XVIIIe siècle.

IV.

C'est une existence heureuse et variée que celle de Gozzi, surtout dans son époque *fiabesque.* Qui n'a envié le sort du poëte comique jeté dans le tourbillon de la vie d'artiste, au milieu d'une troupe d'acteurs intelligents et d'actrices jolies, qui doivent à ses travaux et à ses conseils leur gloire et leur pain quotidien? Qui n'a désiré connaître la vie aventureuse décrite par Goethe dans *Wilhelm Meister?* Charles Gozzi faisait mieux que de jouir du pittoresque et de la liberté du monde des coulisses; il exerçait le rôle de génie du bien dans ce conflit perpétuel de passions: il refusait de voir le mal, et souvent, de peur d'être blâmé par lui, on n'osait pas commettre une mauvaise action. C'est Gozzi lui-même qui parle dans sa *Peinture de la comique compagnie de Sacchi.* « Sans nul doute il y avait, dit-il, dans notre troupe comique sept artistes excellents, soutiens solides de la comédie *dell' arte.* Ce genre, bien exécuté, est à mon sens la plus agréable et la plus innocente récréation; mal exécuté, il est insupportable, j'en conviens: c'est tout ce que je puis accorder aux petits esprits persécuteurs de notre comédie, et qui, avec leur sérieux affecté, sont plus ridicules encore que les arlequins sans talent.

» Outre le rapport certain de mes capricieuses allégories avec le génie de ces acteurs, outre leur *bravoure* comique, la bonne odeur d'honnêteté qu'on respirait parmi eux m'engagea à fraterniser philosophiquement avec cette compagnie. L'union, la bonne harmonie, la discipline, les règlements sévères sur la conduite des femmes, me séduisirent. Je me flatte d'avoir été utile à la troupe et au genre, qui était avant moi plus ampoulé qu'il ne l'est. Quant au désintéressement et au zèle que j'ai montrés envers mes protégés, je n'en dirai rien. Qui pourrait compter tout ce que je leur ai fait par complaisance de prologues, d'adieux en vers, combien de chansons à intercaler, de quêtes de compliments pour les jolies actrices de passage, combien de milliers d'additions aux farces, combien de soliloques, de désespoirs, de menaces, de reproches, de prières! Combien de fils j'ai morigénés,

combien de pères j'ai suppliés dans toutes ces pièces où les débutants timides ne savaient s'ils auraient la force d'improviser ! J'étais de fondation le compère, le parrain, le conseiller, le médiateur, le *cher poëte,* aux baptêmes, aux noces, aux querelles, toujours en badinant et toujours avec succès, car je les aimais tous.

» Aucune de nos jeunes actrices n'était laide, aucune sans dispositions pour son art. Elles s'y exerçaient en me priant de les secourir dans un moment de besoin, de leur donner des leçons la veille d'un rôle créé. Avec leurs grands yeux, leurs airs patelins, caressants et coquets, elles obtenaient de moi ce qu'elles voulaient, preuve qu'elles jouaient bien la comédie. Et quand la troupe courait le pays dans la saison des pèlerinages ! bon Dieu ! quelle quantité de lettres ! Milan, Turin, Gênes, Parme, Mantoue, Bologne ! *ahimé !* C'étaient des récits, des chagrins, des souvenirs, des demandes d'arbitrages, des tendresses. Les lettres exercent une comédienne.

» Celui qui s'imagine qu'on peut mener des actrices sans faire l'amour est dans l'erreur. On le fait ou on feint de le faire. Ces pauvres filles sont pétries de pâte d'amour. L'amour est leur premier guide aussitôt qu'elles peuvent s'aider à marcher en s'appuyant de la main. A six ans elles en parlent et le connaissent tant bien que mal. L'austérité de la compagnie existait... en paroles. La jeune comédienne est extrême en tout : amitié est un mot fabuleux ; nous lui substituons l'amour et point de nuances. Une comédienne dit bien à une autre qu'elle a de l'amitié pour elle, mais quand elle veut la tromper ou lui jouer un mauvais tour. Du moins, dans notre compagnie, on faisait l'amour décemment, sans scandale. Jamais je n'ai vu nos actrices dépouiller les jeunes gens, se vendre à l'enchère, ni surtout, ce qui a de graves conséquences, mal parler ou ruiner celles qui se conduisaient bien. Jamais une basse vénalité n'a été remarquée ; on se serait fait bannir de la troupe. Après cela, on était amoureuse par choix, discrètement, en suivant le bon exemple qu'on avait reçu de ses père et mère, quand on en avait. Toutes les femmes disaient : « Quand j'aurai un mari, je quitterai la scène ; » mais on se mariait à condition de ne point la quitter, car celle qui a vécu heureuse sur la scène ne peut plus vivre ailleurs. Nous sommes passionnés à Venise, et la passion respire dans les coulisses ; elle passe sa tête par le trou du souffleur, on l'avale avec la fumée des quinquets. Hors des planches le néant.

» Ces pauvres jeunes filles ! que d'esprit et de traits comiques dans leurs amours ! Quelquefois elles m'attaquaient et me perçaient d'œillades, car j'étais garçon, je pouvais prendre femme, et on serait restée sur les planches. Quelquefois j'ai su leurs colères, leurs querelles, leurs jalousies, et même leurs pleurs à propos de moi ; elles croyaient m'aimer parce que j'étais le *signor poetà* et célibataire, en un mot une planète adorable dont une invention scénique pouvait encore les porter au triomphe. Sous ce rapport je faisais de mon mieux, leur gloire était la mienne ; quant à l'*hyménée,* j'ai toujours mis fin aux chimères en déclarant mon parti pris de rester garçon ; mais bah ! on recommençait au bout de huit jours.

» A chaque rentrée en ville, après une tournée, je les questionnais d'un air indifférent. On ne voulait rien avouer. On avait tant pensé à moi ! *ô Dio !* et enfin les confessions arrivaient peu à peu, et on avait eu des boisseaux d'amourettes ! Mais on protestait et on prouvait, clair comme la nuit, par des témoignages, par des lettres, que les galants étaient tous de bons partis, des époux presque assurés. Ah ! si on était restée un jour de plus dans telle ville, on serait une dame bien établie ! C'étaient de riches particuliers de Turin, qui est une ville *noble,* de Milan,

une capitale; tous avaient les intentions les plus honorables, mais tous étaient malheureusement obligés d'attendre la mort, qui d'un oncle, qui d'un père, qui d'une mère, qui d'une femme, le tout apoplectique, étique ou hydropique, ainsi cela ne pouvait tarder : « Tenez, lisez plutôt, me disait-on. » Je lisais fort placidement des expressions de tendresse, et je voyais des regards furtifs qui lisaient aussi dans mes yeux, pour y chercher de la jalousie..... Qu'il est difficile pour un philosophe de vivre parmi de jeunes comédiennes! Elles ont dans l'âme six livres écrits sur l'art d'aimer, sans compter celui d'Ovide.

» On ne reverra plus de Truffaldin comme Sacchi, plus de Brighella comme Zanoni, plus de Tartaglia comme Fiorilli, ce Napolitain plein de feu, justement célèbre dans toute l'Italie, plus de Pantalon comme Darbès, ce comique à volonté contenu ou impétueux, majestueusement bête, et si vrai que le bourgeois vénitien croit se mirer sur la scène quand il voit ce modèle parfait de ses ridicules. La Smeralda était un ange pour la grâce, une mouche pour la légèreté. Avec trois mots, ces gens-là auraient su faire toute une scène à mourir de rire. Jamais ils n'auraient souffert qu'une pièce tombât du premier coup. Ils en auraient plutôt fabriqué une autre sur le moment, et il fallait qu'on eût ri pour son argent, car ils étaient honnêtes, et du diable s'ils voulaient rendre le prix des billets. J'ai vécu avec eux pendant dix ans, au milieu du bruit, des querelles, des tempêtes, des injures, et avec tant de plaisir que je ne donnerais pas ces dix années pour tout le reste. Hors des affaires du théâtre, ces pauvres comédiens se seraient mis au feu les uns pour les autres; ils auraient brûlé Venise pour moi. Hélas! tout a une fin, l'extinction et la dispersion de la troupe a été un de mes grands chagrins. Goldoni s'est appuyé sur un mot imposant et trompeur, et un mot est tout puissant sur les esprits bornés; ses pièces reviendront peut-être sur l'eau, comme un vieux sac à procès embourbé au fond des lagunes, et qu'un coup de rame détache, en passant, de la vase où il dormait, tandis que mes pauvres fables, si on les oublie une fois, ne reverront plus la lumière. »

Le temps, qui détruit tout, laissa Charles Gozzi vivre heureux et tranquille pendant quatorze ans, au milieu de ces acteurs qu'il aimait et qu'il avait perfectionnés. Cette belle époque ne fut qu'une suite de succès, de relations gaies et cordiales, de bonne harmonie et de recettes copieuses. On se réunissait deux fois par semaine chez le compère Sacchi; le vin de Chypre échauffait les conversations; la jeunesse et la beauté des actrices, leur coquetterie, leurs folles espérances de mariage, mettaient Gozzi dans la plus douce position dont puisse jouir un auteur. Tout alla le mieux du monde tant que le patron de la troupe n'eut de préférence marquée pour personne; mais un beau jour, une œillade plus meurtrière que les autres et mieux ajustée pénétra jusqu'à son cœur : ce fut le signal de la discorde, de la désorganisation, et même de la décadence du poëte comique.

Une actrice qu'il vit à Padoue, la signora Teodora Ricci, captiva tout à coup Charles Gozzi, à tel point qu'il négligea ses anciennes amitiés et ses intérêts pour être plus entièrement à son amitié nouvelle. Jamais il ne voulut avouer qu'il y eût de l'amour en jeu, et cependant il fit pour la signora Ricci plus que l'amitié seule n'oserait entreprendre. Cette jeune femme n'était nullement appelée par vocation à entrer dans la troupe de Sacchi. La comédie *fiabesque* et plaisante ne convenait pas à son physique sérieux, à sa diction déclamatoire, ni à son caractère violent et passionné. Dans l'idée que la faiblesse du poëte pour elle lui serait avantageuse, elle accepta les propositions que Sacchi voulut bien lui faire à l'instigation de

Gozzi. Comme si le public de Venise eût deviné le tort que cet élément nouveau pouvait causer à la compagnie, il accueillit très-froidement cette actrice à son début. La pièce de *l'Amoureuse tout de bon,* composée exprès pour elle, se ressentit de la mauvaise volonté du parterre. Gozzi s'obstina; il aima mieux changer de genre que d'abandonner sa favorite, et donna une traduction du *Comte d'Essex* et une autre de *Gabrielle de Vergy.* On avait eu de la peine à monter ces deux ouvrages, si contraires aux habitudes de la troupe. Peut-être l'exécution fut-elle manquée; le public demeura muet pour l'actrice et pour les deux ouvrages, qu'il fallut laisser de côté après six représentations. Le quatrième essai fut plus heureux. Gozzi, ayant étudié l'esprit et le caractère de son amie, trouva un rôle qu'elle pouvait jouer. *La Princesse Philosophe* plut beaucoup au public, et la signora Ricci se vit enfin applaudie et acceptée par les Vénitiens. Cette réhabilitation porta le coup de la mort à la compagnie Sacchi. Toutes les actrices jalouses se liguèrent contre la nouvelle favorite; une fois l'espoir perdu de convertir le poëte en *marito felicissimo,* l'envie et la haine ne gardèrent plus de ménagements. Les quatre masques tournèrent leurs regards de tous côtés pour chercher de l'emploi; la spéculation se mettant de la partie, les directeurs de Sant'Angelo, du théâtre de Mantoue, et même celui de la Comédie-Italienne de Paris, leur firent des propositions. Darbès et Fiorilli, gagnés à force d'argent, quittèrent San-Salvatore pour entrer dans la troupe rivale, de sorte que Gozzi se trouva en peu de temps sans Tartaglia et sans Pantalon. Par une transformation subite, il donnait des pièces sérieuses tandis que ses concurrents héritaient de son genre et de ses acteurs comiques. Comme dans *le Roi cerf,* l'amour lui avait fait imprudemment laisser son corps pour passer dans celui d'un autre, qui avait pris immédiatement sa place. Heureusement, si Darbès et Fiorilli emportaient la gaieté avec eux, ils ne donnaient point le génie *fiabesque* aux mauvais et obscurs faiseurs du théâtre Sant'Angelo; mais la décadence et la dispersion de la troupe Sacchi n'en étaient pas moins inévitables. Truffaldin prenait de l'âge et perdait ses jambes. Pour surcroît de complication, ce vieux fou s'avisa d'être amoureux de la Ricci, et malgré ses soixante-dix ans il donna de l'ombrage à notre poëte, qui voulait bien se contenter du titre d'ami, à condition de ne point voir d'amant en titre. Un jour Gozzi trouva sa belle occupée à tailler du satin blanc pour faire une robe. C'était un cadeau de Sacchi, et la jeune première, avec la naïveté italienne, aurait bien voulu conserver à la fois les aunes de satin et sa vertu. La chose étant décidément impossible, elle garda le satin.

Avant l'arrivée de cette actrice, Gozzi, sans prédilection dans la troupe, également sévère et juste pour tout le monde, dressait ses artistes et les pliait à ses fantaisies. Une fois amoureux, il se laissa mener et se plia lui-même aux caprices d'une femme sans intelligence. Teodora n'entendait rien à la comédie *dell' arte,* ni aux conceptions poétiques, encore moins au merveilleux mauresque ou persan, pas davantage aux allégories. Elle suivait des routines de déclamation, s'habillait du manteau piqué des vers de la tradition, et ne jouait bien que les drames compilés et empruntés. Gozzi emprunta et compila pour lui plaire. Il traduisit le *Gustave Vasa* de Piron, *la Chute de donna Elvira,* pièce espagnole, *la Femme vindicative,* etc. Le public applaudissait par complaisance, mais il ne reconnaissait plus le père original, hardi et volontaire de *Turandot* et des *Trois Oranges.* Gozzi, mécontent, bouda contre les Vénitiens pendant quelques années. Il laissa la Ricci jouer son antique répertoire d'ouvrages classiques et usés. Ce temps de repos ne

fut pas inutile à cet esprit dérouté. Le poëte se retrempa dans le silence. On le revit comme autrefois se promener à Saint-Moïse, dans les coins et les petites rues, le menton incliné, comptant les dalles, et justifiant son sobriquet de *solitaire*. Il recommençait à parler tout seul et à murmurer des vers d'un air sombre et distrait. L'été de la Saint-Martin ranima encore une fois sa verve. Il eut un retour vers la satire, non pas comme dans sa jeunesse, contre de fausses locutions, des drames traduits, le patois chioggiote, ou d'autres bagatelles indignes d'échauffer la bile d'un homme mûr. Les ridicules ne lui arrachaient plus que des sourires, ce fut sur les vices qu'il fixa son regard pénétrant. Le débordement des mœurs était parvenu à un degré d'effronterie tout à fait révoltant. Le génie satirique de Gozzi ne pouvait voir de tels excès sans leur dire un mot, et comme le sujet en valait la peine, l'émotion se mêlant à la plaisanterie, il trouva une quatrième manière, non plus gauloise comme dans *la Tartane*, ni orientale comme dans les *fables* et les allégories, ni italienne comme dans les pantalonnades; l'indignation et le chagrin lui inspirèrent cette ironie amère et touchante que Shakspeare avait mise dans la bouche du prince Hamlet. Trois satires seulement, et très-courtes, sortirent de ce dernier jet, mais ce furent les meilleurs fruits qu'ait portés cet arbre si fécond. Prenons celle de ces pièces de vers qui termine le recueil.

Une pauvre femme du peuple, jeune et jolie, appelée Betta, était devenue folle de douleur de ce qu'on avait tué son mari dans une querelle de taverne. Comme elle ne faisait de mal à personne, et que sa folie était au contraire tendre et bienveillante, on la laissait courir les rues et demander l'aumône. Son nom était devenu proverbe : faire comme Betta la folle signifiait aller trop loin dans ses affections et être dupe de son cœur. Gozzi s'empara de ce personnage intéressant, et c'est Betta qui parle ainsi aux femmes vénitiennes, en stances de huit vers :

« Belles dames, si je vous demandais qui je suis, vous me répondriez : Passe ton chemin ; nous savons que tu es Betta la folle. — J'en conviens : je m'appelle Betta; mais pour que vous jugiez de l'état de mon esprit, je vous dirai quelques paroles un peu brusques. Je vous prouverai que nous sommes toutes sœurs, et que nous nous ressemblons comme Louis et Ludovic.

» Et qu'arriverait-il si, notre procès une fois jugé, nous allions changer de nom? Parce que je cours seule au milieu des rues, vous vous accordez pour dire : Elle est folle! — Vous êtes donc sages, parce que vous courez dans la ville, accompagnées de tous les mâles de Venise, excepté de vos maris?

» Mes promenades sont innocentes; les saluts et les sourires que j'adresse aux passants n'offensent pas les mœurs ; mais que dit-on de vous par derrière, de vos circuits dans les ruelles détournées, de vos minauderies, de vos clignements d'yeux et de votre démarche lascive?

» Quand je suis maussade et que je garde le silence, c'est que je n'ai rien à répondre à qui me parle; et vous autres, vous tournez le dos aux gens, et vous faites les revêches pour tâcher de rendre fou qui vous aime.

» Il est vrai que, si quelque polisson porte les mains sur moi, je lui donne une rebuffade. Aussitôt vous dites : Le mal est dans sa cervelle. — Mais vous, vous acceptez l'insolente caresse, et apparemment vous avez raison, puisque vous êtes sages et moi folle.

» Quand il me plaît d'avoir un amoureux, je lui fais les yeux doux au milieu de la place publique. Aussitôt vous criez : Betta la folle va commettre quelque incon-

venance! — Si j'étais sage comme vous, je saurais que, dans un coin obscur, ou quand les rideaux de la gondole sont fermés, on peut sans crainte... Épargnez-moi le reste.

» J'aime bien à mettre de belles plumes de coq sur ma tête. Mes bracelets de gousses d'ail sont jolis. Sur mon pauvre sein, voyez ce riche morceau d'un vieux mouchoir déchiré. Tantôt je mêle et je noue mes cheveux, tantôt je les éparpille. Quelquefois je me coiffe avec soin d'une corbeille, signes certains de mon incurable démence!

» Mais celui qui a le temps d'examiner vos crinières y verra passer en un mois trente guirlandes. Vos cheveux changent à tous moments, à présent à la française, tout à l'heure à l'anglaise. Vite des fleurs de tous les pays! O les étranges formes de tête que vous vous donnez! On voit bien qu'il y a dans ces têtes-là un grand jugement.

» Sotte que je suis! je loge pour rien chez le jardinier ou la pauvre fruitière. A ceux qui m'abordent je ne coûte jamais plus d'un denier. Ce n'est pas savoir se conduire. On ruine son mari, on ruine ses enfants. Eh quoi! point de viande à dîner! le rôti reste chez le boucher! Voilà le moment de ruiner un amant.

» Le désespoir de voir mon mari mort, c'est là ce qui m'a rendue folle : honteuse faiblesse! Si j'avais été forte comme vous autres, je me serais reconfortée en apprenant mon veuvage. Une folle pleure son mari parce qu'elle l'aime. Heureusement cela est rare; la sage rit, et tôt s'amourache d'un autre quand ce n'est pas fait d'avance.

» Oh! qu'il est beau de comprendre bien ce que dit le monde! Les brebis qui sortent de l'étable ne savent pas distinguer le faux du vrai, le vrai descend dans les abîmes, le faux est là qui leur crève les yeux; la renommée tourne autour du troupeau avec sa trompette, choisit une brebis sans cervelle, et crie : Je te salue, ô Salomon!

» Enfin, il faut que je vous le dise, et faites attention, car je sens en moi le souffle de la sibylle : les grimaces de mon corps sont le miroir de vos âmes; je vous enseigne ainsi à modérer le bouillonnement de vos cervelles. Voulez-vous être sûres de votre raison? Faites avec votre cœur et votre esprit le contraire de ce que fait ma personne. Alors vous serez sages. Adieu, femmes! »

Dans sa dernière pièce, *les Drogues d'amour,* imitée de Tirso de Molina, Gozzi avait mis un rôle de fat ridicule et impertinent. Le public, habitué aux allusions satiriques, voulut absolument que ce personnage fût le seigneur Gratarol, connu à Venise pour sa sottise et sa fatuité. La pièce n'était pas même achevée que ce bruit se répandait déjà, et qu'on se promettait quand même de reconnaître Gratarol. Ce jeune homme, averti par ses amis, voulut empêcher la représentation. Une querelle interminable commença. d'abord selon les lois du point d'honneur, ensuite par-devant des arbitres et des tribunaux. Gozzi, pour mettre fin à ces ennuis, retira sa pièce; mais Sacchi s'attendait à de bonnes recettes, précisément à cause du scandale, et fit tout au monde pour avoir *les Drogues d'amour*. Gratarol était parti pour la Suède, comme attaché à l'ambassade de Stockholm ; Gozzi se laissa arracher sa comédie. On ne manqua pas de trouver la ressemblance frappante et d'applaudir le Gratarol. Une nouvelle guerre de mémoires, de justifications, d'assignations et d'arbitrages, recommença au retour de l'ambassade. Les détails en sont fort ennuyeux, et Gozzi en a fait un gros volume où sa verve lutte en vain contre un sujet ingrat. Au milieu de ces débats, l'année 1797 était arrivée. Les armées républicaines et

les graves événements qu'elles apportèrent à leur suite éteignirent tous les petits intérêts. On ferma tous les théâtres, et la politique régna seule à Venise. Gozzi assista à la chute de son pays, aux trahisons, aux folies de la magnifique seigneurie, à l'abandon méprisant du général français, à l'entrée des baïonnettes allemandes, à l'élection dérisoire du doge Manino, son ami. Dieu sait ce qu'étaient devenus dans ce conflit les Pantalons et les Truffaldins! On n'en entendit plus jamais parler, et l'année de la mort de Charles Gozzi n'est pas même connue. On ne savait pas non plus l'année de sa naissance. Ce génie bizarre passa comme une de ces comètes dont on n'a pas eu le temps d'étudier la marche. Aussitôt qu'on ne le vit plus, on l'oublia, et on revint à Goldoni par la pente inévitable de la routine.

A quel point cet injuste oubli a été poussé en Italie, et particulièrement à Venise, c'est ce que j'aurais refusé de croire si ne l'avais vu par moi-même. Au mois d'octobre 1843, étant à Venise, je cherchais sur les affiches de théâtre une pièce qui ne fût pas traduite du français. On joua un soir, au théâtre *Apollo*, une comédie de Goldoni, et je pris un billet. Au premier mot, je reconnus *le Dépit amoureux*, grossièrement transformé. Dans mon désappointement, je sortis en disant qu'il n'y avait pas moyen de voir en Italie une pièce italienne, et que Gozzi avait eu bien raison de se moquer des plagiaires. Mes voisins se mirent en fureur contre moi, et me soutinrent en face que leur Goldoni était trop riche pour voler les autres, et que *les Amants querelleurs* ne devaient rien à personne, ce qui ne me persuada point. Le lendemain, je demandai chez plusieurs libraires les comédies de Gozzi; à peine si on savait ce que je voulais dire. Enfin, dans une petite boutique, on me tira de la poussière un vieil exemplaire oublié sur un rayon depuis quarante ans, et on me donna les dix volumes pour le prix du papier.

Lorsque Gozzi, jetant un regard inquiet sur ses œuvres, s'était effrayé de leur originalité, le pressentiment qui lui représentait ses *fables* oubliées et les oripeaux de Goldoni sortant de l'eau n'était pas un effet du hasard. Il sentait que le mot de *régulière* attaché à l'œuvre de Goldoni serait un jour le morceau de liége qui devait l'arracher du fond des lagunes. Les véritables poëtes, les hommes de fantaisie, « qui ne vivent pas d'emprunt et ne se parent point des plumes du paon, » n'auront jamais pour eux que la minorité des gens intelligents et éclairés. Cette minorité leur fait rarement défaut; mais une immense majorité se prononcera toujours pour ceux qui suivent les chemins battus; elle reviendra là où est l'ornière, et laissera ceux qui ne marchent sur les traces de personne se perdre dans l'oubli. Le sort du poëte de fantaisie sera donc, non-seulement d'être oublié, mais encore de reparaître, au bout d'un certain temps, comme une nouveauté sous le nom d'un autre. Certes, lorsque Hoffmann se mit à imaginer ses personnages bizarres, on ne douta pas qu'il n'eût puisé ces excellentes folies dans sa cervelle : cependant on ne peut nier qu'il se soit inspiré de Gozzi. Le portrait de Crespel, celui de maître Abraham avec sa redingote couleur *fa bémol*, celui de Jean Kreissler avec son archet à la ceinture en guise d'épée, ne sont pas plus hardis que celui du patricien N..., avec ses armes de la bataille de Lépante. Les bottines étonnantes du *joueur d'échecs* cèdent encore le pas à celles de l'archevêque Turpin. Qui eût osé soupçonner *la Vie d'Artiste* de ne pas être un souvenir de jeunesse raconté par Hoffmann avec tous ses détails les plus exacts? Cependant on ne sait plus qu'en penser en voyant que Gozzi trente ans auparavant écrivait un chapitre semblable dans sa peinture de la compagnie Sacchi. La chanteuse Teresa aurait-elle été aussi capricieuse dans ses amours avec le maître de chapelle, si la Teodora Ricci n'eût

pas fait damner le poëte comique vénitien? Le chagrin et les déceptions d'Hoffmann se sont bien augmentés de ceux de Gozzi. Quant aux méprises de *l'Enchaînement des Choses*, du *Pot d'Or* et de *Zacharie*, ce sont absolument des amplifications du chapitre des *Contratempi*. Hoffmann a beaucoup loué Gozzi et vanté ses pièces *fiabesques*, sa poésie, les caractères comiques de son théâtre, et tout ce qui n'avait aucun rapport avec les *contes fantastiques;* mais il s'est bien gardé de parler du reste, et cependant comment croire que l'histoire de l'oncle Constantin Zucalà, le portrait du sénateur botté à la Turpin, et l'aventure du palais envahi par les cuisiniers, n'aient pas frappé Hoffmann bien plus vivement que les autres morceaux? — Ajoutons que, sans le poëte astrologue Burchiello, il n'y aurait pas eu de Néophobus; que si *la Tartane* n'eût pas coulé à fond les faiseurs de galimatias et les novateurs vénitiens, nos fabricateurs de mots n'eussent pas essuyé sous cette forme la fine et terrible bordée que Nodier leur envoyait il n'y a que deux ans. Gozzi a encore sur ses imitateurs l'avantage d'avoir écrit en vers. Il n'est ni juste ni décent que ses inventions soient introduites en France de seconde main, tandis que le véritable créateur d'un genre original et applaudi n'est qu'à peine connu de nous.

Si je n'ai pas réussi à donner de ce poëte aimable l'opinion qu'il mérite, ses ouvrages sont là, le lecteur peut les ouvrir sans avoir à craindre d'y trouver de l'ennui, car Gozzi écrivait pour un public bien plus léger et plus impatient que nous. On ne s'inquiétait guère à Venise des lois du bon goût, ni des leçons sur la dépravation des mœurs, ni des colères de l'académicien *solitaire* contre les patois barbares; il fallait d'abord amuser son monde. Une minute d'ennui eût tout perdu et renvoyé les spectateurs immédiatement d'un théâtre à l'autre. Charles Gozzi savait cacher son but moral ou littéraire sous l'apparence du plaisir et de la récréation; derrière la nourrice racontant des histoires aux petits enfants, on reconnaît sans peine le philosophe. Cet alliage de la force satirique, du bon sens critique, du merveilleux oriental, du fantastique et de la pantalonnade italienne, a quelque chose d'étrange et de surprenant, comme l'existence de Venise elle-même. C'est bien de la ville féerique des lagunes que ce génie complexe devait sortir, et le public français, qui a le privilége de distinguer et d'aimer ce qui se fait de bon en tous pays, ne refusera pas à Charles Gozzi une place dans son estime.

PAUL DE MUSSET.

MADEMOISELLE

DE LA SEIGLIÈRE.

CINQUIÈME PARTIE.[1]

X.

Depuis son entrevue avec l'abominable Des Tournelles, notre marquis avait perdu le sommeil, le boire et le manger. Grâce à la frivolité de son esprit et à l'étourderie de son caractère, il avait pu garder jusqu'alors quelque espoir et nourrir quelques illusions. Ce n'étaient déjà plus, il est vrai, ces vives allures, ces vertes saillies, ces folles équipées qui nous égayaient autrefois; mais encore parvenait-il à s'échapper de loin en loin et retrouvait-il çà et là l'entrain, la verve et la pétulance de son aimable et bonne nature. C'était un papillon blessé, mais qui battait encore de l'aile, quand, sous prétexte de le tirer de peine, l'affreux jurisconsulte, le saisissant délicatement entre ses doigts, l'avait fixé vivant sur le carton d'airain de la réalité. Dès lors avait commencé pour le marquis un martyre non encore éprouvé. Que devenir? à quel parti se vouer? Si l'orgueil lui conseillait de se retirer tête haute, l'égoïsme était d'un avis contraire, et si l'orgueil avait de bonnes raisons à mettre en avant, l'égoïsme en avait dans son sac d'aussi bonnes, sinon de meilleures. Le marquis se faisait vieux; la goutte le travaillait sourdement; vingt-cinq années d'exil et de privations l'avaient guéri des héroïques escapades et des chevaleresques exaltations de la jeunesse. La pauvreté lui agréait d'autant moins, qu'il avait vécu dans son intimité; il sentait son sang se figer dans

(1) Voyez les livraisons du 31 août, des 15 et 30 septembre, et du 31 octobre.

ses veines rien qu'au souvenir de ce morne et pâle visage qu'il avait vu pendant vingt-cinq ans assis à sa table et à son foyer. Pour tout dire enfin, quoiqu'il n'aimât rien autant que lui-même, il adorait sa fille, et son cœur se serrait douloureusement à la pensée que cette belle créature, après s'être acclimatée dans le luxe et dans l'opulence, pourrait retomber dans l'atmosphère terne et glacée qui avait enveloppé son berceau. Il hésitait : nous en savons plus d'un qui, en pareille occurrence, y regarderait à deux fois, sans avoir pour excuse une fille adorée, soixante ans passés et la goutte. Que faire cependant? De quelque côté qu'il se retournât, M. de La Seiglière ne voyait que la ruine et la honte. Mme de Vaubert, qui ne répondait à toutes ses questions que par ces mots : — Il faut voir, il faut attendre, — n'était rien moins que rassurante. Le gentilhomme en voulait secrètement à sa noble amie du rôle très-peu noble qu'ils jouaient tous deux depuis six mois. D'une autre part, la nouvelle attitude qu'avait prise tout d'un coup Bernard glaçait le marquis d'épouvante. Depuis qu'Hélène ne les charmait plus de sa présence, les journées se traînaient tristement, les soirées plus tristement encore. Le matin, après le déjeuner où Mlle de La Seiglière avait cessé de paraître, Bernard, laissant le marquis à ses réflexions, montait à cheval et ne revenait que le soir, plus sombre, plus taciturne, plus farouche qu'il n'était parti. Le soir, après dîner, Hélène allait presque aussitôt s'enfermer dans son appartement, et Bernard restait seul au salon, entre le marquis et Mme de Vaubert, qui, ayant épuisé les ressources de son esprit et profondément découragée d'ailleurs, ne savait qu'imaginer pour abréger le cours des heures silencieuses. Bernard avait de temps en temps une certaine façon de les regarder tour à tour qui les faisait frissonner des pieds à la tête. Lui si patient tant qu'Hélène avait été là pour le contenir ou pour l'apaiser avec un sourire, sur un mot du marquis ou de la baronne, il se livrait à des emportements qui les terrifiaient l'un et l'autre. Il avait remplacé le récit par l'action; il donnait des batailles au lieu d'en raconter, et lorsqu'il s'était retiré, le plus souvent pâle et froid de colère, sans avoir, comme autrefois, serré la main du vieux gentilhomme, demeurés seuls au coin du feu, le marquis et la baronne se regardaient l'un l'autre en silence. — Eh bien! madame la baronne? — Eh bien! monsieur le marquis, il faut voir, il faut attendre, disait encore une fois Mme de Vaubert : et le marquis, les pieds sur les chenets et le nez sur la braise, s'abandonnait à de muets désespoirs, d'où la baronne n'essayait même plus de le tirer. Il s'attendait d'un jour à l'autre à recevoir un congé en forme. Ce n'est pas tout. M. de La Seiglière savait, à n'en pouvoir douter, qu'il était pour le pays, ainsi que l'avait dit M. Des Tournelles, un sujet de risée et de raillerie, en même temps qu'un objet de haine et d'exécration. Les lettres anonymes, distraction et passe-temps de la province, avaient achevé d'empoisonner sa vie, imbibée déjà d'absinthe et de fiel. Il ne s'écoulait point de jour qui ne lui apportât à respirer quelqu'une de ces fleurs vénéneuses qui croissent à l'ombre et foisonnent dans le fumier des départements. Les uns le traitaient d'aristocrate et le menaçaient de la lanterne; les autres l'accusaient d'ingratitude envers son ancien fermier, et de vouloir déshériter le fils après avoir lâchement et traîtreusement dépouillé le père. La plupart de ces lettres étaient enrichies d'illustrations à la plume, petits tableaux de genre pleins de grâce et d'aménité, qui suppléaient avantageusement ou complétaient agréablement le texte. C'était, par exemple, une potence ornée d'un pauvre diable, figurant sans doute un marquis, ou bien le même personnage aux prises avec un instrument fort en usage en 93. Pour ajouter à tant d'angoisses, la gazette, que

le marquis lisait assidûment depuis son entretien avec le d'Aguesseau poitevin, regorgeait de prédictions sinistres et de prophéties lamentables; chaque jour, le parti libéral y était représenté comme un brûlot qui devait incessamment faire sauter la monarchie, à peine restaurée. Ainsi se confirmaient déjà et menaçaient de se réaliser toutes les paroles de l'exécrable vieillard. Épouvanté, on le serait à moins, M. de La Seiglière ne rêvait plus que bouleversements et révolutions. La nuit, il se dressait sur son séant pour écouter la bise qui lui chantait *la Marseillaise,* et lorsque enfin, brisé par la fatigue, il réussissait à s'endormir, c'était pour voir et pour entendre en songe le hideux visage du vieux jurisconsulte, qui entr'ouvrait ses rideaux et lui criait : — Mariez votre fille à Bernard! Or, le marquis n'était pas homme à longtemps se tenir dans une position si violente et qui répugnait à tous ses instincts. Il n'avait ni la patience ni la persévérance qui sont le ciment des âmes énergiques et des esprits forts. Inquiet, irrité, humilié, exaspéré, las d'attendre et de ne rien voir venir, acculé dans une impasse et n'apercevant point d'issue, il y avait cent à parier contre un que le marquis sortirait de là brusquement, par un coup de foudre; mais nul, pas même Mme de Vaubert, n'aurait pu prévoir quelle bombe allait éclater, si ce n'est pourtant M. Des Tournelles, qui en avait allumé la mèche.

Un soir d'avril, seul avec le marquis, Mme de Vaubert était silencieuse et regardait d'un air visiblement préoccupé les lignes étincelantes qui couraient sur la braise à demi consumée. Il eût été facile, en l'observant, de se convaincre qu'une sourde inquiétude pesait sur son cœur comme une atmosphère orageuse. Son œil était vitreux, son front chargé d'ennuis, et les doigts crochus de l'égoïsme aux abois pinçaient et contractaient sa bouche, autrefois épanouie et souriante. Cette femme avait, à vrai dire, d'assez graves sujets d'alarmes. La situation prenait de jour en jour un caractère plus désespérant, et Mme de Vaubert commençait à se demander si ce n'était pas elle qui s'allait trouver enveloppée dans ses propres lacets. Décidément Bernard était chez lui, et bien qu'elle n'eût pas encore perdu tout espoir, quoiqu'elle n'eût point encore jeté, comme on dit, le manche après la cognée, prévoyant cependant qu'une heure arriverait peut-être où M. de La Seiglière et sa fille seraient obligés d'évacuer la place, la baronne dressait déjà le plan de campagne qu'elle aurait à suivre dans le cas où les choses se dénoueraient aussi fatalement qu'il était permis de le craindre; n'admettant pas que son fils épousât Mlle de La Seiglière sans autre dot que sa jeunesse, sa grâce et sa beauté, elle cherchait déjà de quelle façon elle devrait manœuvrer pour dégager vis-à-vis d'Hélène et de son père la parole et la main de Raoul. Tel était depuis quelques semaines le sujet inavoué de ses secrètes préoccupations.

Tandis que Mme de Vaubert était plongée dans ces réflexions, assis à l'autre côté du foyer, le marquis, silencieux comme elle, se demandait avec anxiété de quelle façon il allait engager la bataille qu'il était sur le point de livrer, et comment il devait s'y prendre pour dégager vis-à-vis de Raoul et de sa mère la parole et la main d'Hélène.

— Ce pauvre marquis! se disait la baronne en l'examinant de temps en temps à la dérobée; s'il faut en venir là, ce lui sera un coup terrible. Je le connais : il se console en pensant que, quoi qu'il arrive, sa fille sera baronne de Vaubert. Il m'aime, je le sais : voici près de vingt ans qu'il se complaît dans la pensée de resserrer notre intimité, et de la consacrer en quelque sorte par l'union de nos enfants. Excellent ami! où puiserai-je le courage d'affliger un cœur si tendre et si

dévoué et de lui arracher ses dernières illusions? Je m'attends à des luttes acharnées, à des récriminations amères. Dans ses emportements, il ne manquera pas de m'accuser d'avoir courtisé sa fortune et de tourner le dos à sa ruine. Je serai forte contre lui et contre moi-même : je saurai l'amener à comprendre qu'il serait insensé de marier nos deux pauvretés, inhumain de condamner sa race et la mienne aux soucis rongeurs d'une médiocrité éternelle. Il s'apaisera; nous gémirons ensemble, nous confondrons nos pleurs et nos regrets. Viendront ensuite la douleur d'Hélène et les révoltes de Raoul : hélas! ces deux enfants s'adorent; Dieu les avait créés l'un pour l'autre. Nous leur ferons entendre raison. Au bout de six mois, ils seront consolés. Raoul épousera la fille de quelque opulent vilain, trop heureux d'anoblir son sang et de décrasser ses écus. Quant au marquis, il est trop entiché de ses aïeux et trop ancré dans ses vieilles idées pour consentir jamais à s'enrichir par une mésalliance. Puisqu'il tient aux parchemins, eh bien! nous chercherons pour Hélène quelque hobereau dans nos environs, et j'enverrai ce bon marquis achever de vieillir chez son gendre.

Ainsi raisonnait Mme de Vaubert, en mettant les choses au pis. Toutefois, elle était loin encore d'avoir lâché sa proie. Elle connaissait Hélène, elle avait étudié Bernard. Si elle ne soupçonnait pas ce qui se passait dans le cœur de la jeune fille, — Mlle de La Seiglière ne le soupçonnait pas elle-même, — la baronne avait su lire dans le cœur du jeune homme, elle était plus avant que lui dans le secret de ses agitations. Elle comprenait vaguement qu'on pouvait tirer parti du contact de ces deux nobles âmes : elle sentait qu'il y avait là quelque chose à trouver, un incident, un choc à susciter, une occasion à faire naître. Mais quoi? mais comment? Sa raison s'y perdait, et son génie vaincu, mais non rendu, s'indignait de son impuissance.

— Cette pauvre baronne! se disait le marquis en jetant de loin en loin sur Mme de Vaubert un regard timide et furtif; elle ne se doute guère du coup que je vais lui porter. C'est, à tout prendre, un cœur aimable et fidèle, une âme loyale et sincère. J'ai la conviction qu'en tout ceci elle n'a voulu que mon bonheur; je jurerais qu'en vue d'elle-même, elle n'a pas d'autre ambition que de voir son Raoul épouser mon Hélène. Quoi qu'il arrivât, elle s'empresserait de nous accueillir, ma fille et moi, dans son petit manoir, et s'estimerait heureuse de partager avec nous sa modeste aisance. Que son fils épouse une La Seiglière, ce sera toujours assez pour son orgueil, assez pour sa félicité. Chère et tendre amie! il m'eût été bien doux, de mon côté, de réaliser un rêve si charmant et d'achever mes jours auprès d'elle. En apprenant que nous devons renoncer à cet espoir si longtemps caressé, elle éclatera en reproches sanglants, hélas! et mérités peut-être. Cependant, en bonne conscience, serait-il raisonnable et sage d'exposer nos enfants aux rigueurs de la pauvreté, et de nous enchaîner de part et d'autre par un lien de fer qui nous blesserait tôt ou tard et que nous finirions par maudire? La baronne est remplie de sens et de raison; les premiers transports apaisés, elle comprendra tout et se résignera, et, comme les Vaubert ne plaisantent pas sur les mésalliances, eh bien! Raoul est beau garçon; nous trouverons aisément pour lui, dans nos alentours, quelque riche douairière qui s'estimera trop heureuse de mettre, au prix de sa fortune, un second printemps dans sa vie.

Ainsi raisonnait le marquis, et, s'il faut tout dire, le marquis était dans ses etits souliers, et se fût senti plus à l'aise dans un buisson d'épines qu'en ce moment sur e coussin de son fauteuil. Il redoutait Mme de Vaubert autant qu'une

révolution; il avait la conscience de ses trahisons, et, à la pensée des orages qu'il allait affronter, il sentait son cœur défaillir et s'éteindre dans sa poitrine. Enfin, par une résolution désespérée, prenant son courage à deux mains, il engagea l'affaire en tirailleur, par quelques coups de feu isolés et tirés à longs intervalles.

— Savez-vous, madame la baronne, s'écria-t-il tout d'un coup en homme peu habitué à ces sortes d'escarmouches, savez-vous que ce M. Bernard est un garçon vraiment bien remarquable? Ce jeune homme me plaît. Vif comme la poudre, prompt comme son épée, emporté, même un peu colère, mais loyal et franc comme l'or! Il n'est pas précisément beau; eh bien! j'aime ces mâles visages. Quels yeux! quel front! Il a le nez des races royales. Je voudrais savoir où ce gaillard a pris un pareil nez. Et sous sa brune moustache, avez-vous observé quelle bouche fine et charmante? Dieu me pardonne, c'est une bouche de marquis. De l'esprit, de la distinction; un peu brusque encore, un peu rude, mais déjà dégrossi et presque transfiguré depuis qu'il est au milieu de nous. C'est ainsi que l'or brut s'épure dans le creuset. Et puis, il n'y a pas à dire, c'est un héros; il est du bois dont l'empereur faisait des ducs, des princes et des maréchaux. Je le vois encore sur *Roland :* quel sang-froid! quel courage! quelle intrépidité! Tenez, baronne, je ne m'en cache pas : je ne suis point humilié quand je sens sa main dans la mienne.

— De qui parlez-vous, marquis? demanda nonchalamment Mme de Vaubert, sans interrompre le cours de ses réflexions silencieuses.

— De notre jeune ami, répondit le marquis avec complaisance, de notre jeune chef d'escadron.

— Et vous dites....

— Que la nature a d'étranges aberrations, et que ce garçon aurait dû naître gentilhomme.

— Le petit Bernard ?

— Vous pourriez, par Dieu! bien dire le grand Bernard, s'écria le marquis en enfonçant ses mains dans les goussets de sa culotte.

— Vous perdez la tête, marquis, répliqua brièvement Mme de Vaubert, qui reprit son attitude grave et pensive.

Encouragé par un si beau succès, comme ces prudents guerroyeurs qui, après avoir déchargé leur arquebuse, se cachent derrière un arbre pour la recharger en toute sécurité, le marquis resta coi, et il y eut encore un long silence, troublé seulement par le cri du grillon qui chantait dans les fentes de l'âtre et par les crépitations de la braise qui achevait de se consumer.

— Madame la baronne, s'écria brusquement M. de La Seiglière, ne vous semble-t-il pas que j'ai été un peu ingrat envers le bon M. Stamply? Je dois vous avouer que là-dessus ma conscience n'est pas parfaitement tranquille. Il paraît que, décidément, cet excellent homme ne m'a rien restitué, et qu'il m'a tout donné. S'il en est ainsi, savez-vous que c'est un des plus beaux traits de dévouement et de générosité que l'histoire aura à enregistrer sur ses tablettes? Savez-vous, madame, que ce vieux Stamply était une grande âme, et que ma fille et moi, nous devons des autels à sa mémoire?

Enfoncée trop avant dans son égoïsme pour pouvoir seulement s'inquiéter de savoir où le marquis voulait en venir, Mme de Vaubert haussa les épaules et ne répondit pas.

M. de La Seiglière commençait à désespérer de trouver le joint, lorsqu'il se

souvint fort à propos de la leçon de M. Des Tournelles. Il tendit la main vers un guéridon de laque, prit une gazette, et tout en ayant l'air d'en parcourir les colonnes :

— Madame la baronne, demanda-t-il d'un air distrait, avez-vous suivi en ces derniers temps les papiers publics?

— A quoi bon? répliqua Mme de Vaubert avec un léger mouvement d'impatience; en quoi voulez-vous que ces sottises m'intéressent?

— Par l'épée de mon père! madame, s'écria le marquis en laissant tomber le journal, vous en parlez bien à votre aise. Sottises, j'en conviens; sottises, tant que vous voudrez; mais, vive Dieu! je ne m'y connais pas, ou ces sottises nous intéressent, vous et moi, beaucoup plus que vous ne paraissez le croire.

— Voyons, marquis, que se passe-t-il? demanda Mme de Vaubert d'un air ennuyé. Sa majesté daigne jouir de la santé la plus parfaite; nos princes chassent, on danse à la cour; le peuple est heureux, la canaille a le ventre plein; que voyez-vous en tout ceci qui doive nous alarmer?

— Voici trente ans, nous ne tenions pas un autre langage, dit le marquis en ouvrant sa tabatière et en y plongeant délicatement le pouce et l'index; la canaille avait le ventre plein, nos princes chassaient, on dansait à la cour, sa majesté se portait à merveille : ce qui n'empêcha pas, un beau matin, le vieux trône de France de craquer, de crouler, de nous entraîner dans sa chute, et de nous ensevelir, morts ou vivants, sous ses décombres. Vous demandez ce qui se passe? Ce qui se passait alors : nous sommes sur un volcan.

— Vous êtes fou, marquis, dit Mme de Vaubert, qui, tout entière à ses préoccupations et médiocrement convaincue d'ailleurs de l'opportunité d'une discussion politique entre onze heures et minuit, ne crut pas devoir prendre la peine de relever et de combattre les opinions du vieux gentilhomme.

— Je vous répète, madame la baronne, que nous sommes sur un volcan. La révolution n'est pas morte; c'est un feu mal éteint qui couve sous la cendre. Vous le verrez au premier jour éclater et consumer les débris de la monarchie. Il est un antre où se réunissent un tas de vauriens qui se disent les représentants du peuple; c'est une mine creusée sous le trône et qui le fera sauter comme une poudrière. Les libéraux ont hérité des sans-culottes; le libéralisme achèvera ce qu'a commencé 93. Reste à savoir si nous nous laisserons encore une fois écraser sous les ruines de la royauté, ou si nous chercherons notre salut dans le sein même des idées qui menacent de nous engloutir.

— Eh! marquis, dit la baronne, c'est bien de cela qu'il s'agit. Vous vous préoccupez d'un incendie imaginaire, et vous ne voyez pas que votre maison brûle.

— Madame la baronne, s'écria le marquis, je ne suis point égoïste, et je puis dire hautement que l'intérêt personnel ne fut jamais mon fait ni ma devise. Que ma maison brûle ou non, cela importe peu. Ce n'est pas de moi qu'il s'agit ici, c'est de notre avenir à nous tous. Qui se soucie, en effet, que la race des La Seiglière s'éteigne silencieusement dans l'oubli et dans l'obscurité? Ce qu'il importe, madame, c'est que la noblesse de France ne périsse point.

— Je suis curieuse de savoir comment vous vous y prendrez pour que la noblesse de France ne périsse point, répliqua Mme de Vaubert, qui, à cent lieues de soupçonner le but où tendait le marquis, n'avait pu s'empêcher de sourire en voyant ce frivole esprit aborder étourdiment des considérations si ardues et si périlleuses.

— Grave question que j'ai pu soulever, mais qu'il ne m'appartient pas de résoudre, s'écria M. de La Seiglière, qui, se sentant enfin dans la bonne voie, avança d'un pas plus assuré et prit bientôt un trot tout gaillard. Cependant, s'il m'était permis d'émettre quelques idées sur un sujet si important, je dirais que ce n'est point en s'isolant dans ses terres et dans ses châteaux que la noblesse pourra ressaisir la prépondérance qu'elle avait autrefois dans les destinées du pays; peut-être oserais-je ajouter — bien bas — que nos vieilles familles se sont alliées trop longtemps entre elles, que, faute d'être renouvelé, le sang patricien est usé, et que pour retrouver la force, la chaleur et la vie près de lui échapper, il a besoin de se mêler au sang plus jeune, plus chaud et plus vivace du peuple et de la bourgeoisie. Enfin, madame la baronne, je chercherais à démontrer que, puisque le siècle marche, nous devons marcher avec lui, sous peine de rester en chemin ou d'être écrasés dans l'ornière. C'est dur à penser, mais il faut avoir pourtant le courage de le reconnaître : les Gaulois l'emportent et les Francs n'ont de salut à espérer qu'à la condition de se rallier au parti des vainqueurs et de se recruter dans leurs rangs.

Ici, Mme de Vaubert, qui, dès les premiers mots de ce petit discours, s'était tournée peu à peu du côté de l'orateur, s'accouda sur le bras du fauteuil dans lequel elle était assise, et parut écouter le marquis avec une curieuse attention.

— Voulez-vous savoir, madame la baronne, reprit M. de La Seiglière, triomphant de se sentir maître enfin de son auditoire, voulez-vous savoir ce que me disait un jour le célèbre Des Tournelles, un des esprits les plus vastes et les plus éclairés de notre époque? — Monsieur le marquis, me disait ce grand jurisconsulte, les temps sont mauvais; adoptons le peuple pour qu'il nous adopte; descendons jusqu'à lui pour qu'il ne monte pas jusqu'à nous. Il en est aujourd'hui de la noblesse comme de ces métaux précieux qui ne peuvent se solidifier qu'en se combinant avec un grain d'alliage. — Pensée si profonde que j'en eus d'abord le vertige; à force d'y regarder, je découvris la vérité au fond. Vérité cruelle, j'en conviens; mais mieux vaut encore, au prix de quelques concessions, nous assurer la conquête de l'avenir, que de nous coucher et de nous ensevelir dans le linceul d'un passé qui ne reviendra plus. Eh! ventre-saint-gris! s'écria-t-il en se levant et en marchant à grands pas dans la chambre. voici assez longtemps qu'on nous représente aux yeux du pays comme une caste incorrigible, repoussant de son sein tout ce qui n'est pas elle, infatuée de ses titres, n'ayant rien appris ni rien oublié, remplie de morgue et d'insolence, ennemie de l'égalité. L'heure est venue d'en finir avec ces basses calomnies et ces sottes accusations; mêlons-nous à la foule, ouvrons-lui nos portes à deux battants, et que nos ennemis apprennent à nous respecter en apprenant à nous connaître.

A ces mots, M. de La Seiglière, épouvanté de sa propre audace, regarda timidement Mme de Vaubert et prit l'attitude d'un homme qui, après avoir allumé la traînée de poudre qui doit faire sauter une mine, n'a pas eu le temps de s'enfuir, et se prépare à recevoir un quartier de roc sur la tête. Il en advint tout autrement. La baronne, qui avait une assez pauvre opinion de son vieil ami pour ne point suspecter sa candeur et sa probité, était bien d'ailleurs trop préoccupée d'elle-même pour soupçonner qu'en ce bas monde il pût exister à cette heure un autre moi que son moi, un autre intérêt que le sien. Sans songer seulement à se demander d'où lui venaient des aperçus si nouveaux et si incongrus, Mme de Vaubert ne vit d'abord et ne comprit en ceci qu'une chose, c'est que le marquis venait lui-même

d'entr'ouvrir la porte par laquelle Raoul pourrait un jour s'échapper, s'il en était besoin.

— Marquis, s'écria-t-elle avec un empressement plein d'urbanité, ce que vous dites là est plein de sens, et quoique je n'aie jamais douté de votre haute raison, quoique j'aie toujours soupçonné sous la grâce de vos apparences un esprit sérieux et réfléchi, cependant je dois convenir que je suis aussi surprise que charmée de vous trouver dans un ordre d'idées si élevées et si judicieuses. Je vous en fais mes compliments.

A ces mots, le marquis releva la tête et regarda Mme de Vaubert de l'air d'un homme à qui l'on vient de jeter une poignée de roses à la face, au lieu d'une volée de mitraille qu'il s'attendait à recevoir. Trop égoïste, de son côté, pour rien supposer en dehors de lui-même, loin de chercher à se rendre compte des suffrages de la baronne, il ne songea qu'à s'en réjouir.

— C'est un peu notre histoire à tous, répliqua-t-il gaiement en se caressant le menton avec une adorable fatuité. Parce qu'il nous est échu quelque grâce et quelque élégance, les pédants et les cuistres se vengent de la supériorité de nos manières en nous déniant le génie de l'intelligence. Quand nous daignerons nous en mêler, nous prouverons que tous les champs de bataille nous sont bons, et l'on nous verra jouer de la parole et de la pensée comme autrefois du glaive et de la lance.

— Marquis, reprit Mme de Vaubert, qui tenait à conserver à l'entretien le tour qu'il avait pris d'abord, pour en revenir aux considérations auxquelles vous vous livriez tout à l'heure, il est certain que c'en est fait de la noblesse, si, au lieu de chercher à se créer des alliances, elle continue, comme vous l'avez dit excellemment, de s'isoler dans ses terres et de s'enfermer dans son orgueil. C'est un édifice chancelant, qui croulera d'un jour à l'autre, si nous n'avons l'art et l'habileté de transformer les béliers qui l'ébranlent en arcs-boutants qui le soutiennent. En d'autres termes, passez-moi l'image peut-être un peu crue, pour nous préserver des atteintes du peuple, il ne nous reste plus qu'à nous l'inoculer.

— C'est, par Dieu! bien cela, s'écria M. de La Seiglière, de plus en plus joyeux de ne point rencontrer l'opposition qu'il avait redoutée. Décidément, baronne, vous êtes admirable! Vous comprenez tout; rien ne vous surprend, rien ne vous émeut, rien ne vous étonne. Vous avez l'œil de l'aigle; vous regarderiez le soleil en face sans en être éblouie. Cette pauvre baronne! ajouta-t-il mentalement en se frottant les mains; elle s'enferre, avec tout son esprit.

— Ce bon marquis! pensait de son côté Mme de Vaubert; je ne sais quelle mouche le pique, mais l'étourdi me fait la partie belle : il vient lui-même de jeter le filet dans lequel, au besoin, je le prendrai plus tard. Marquis, s'écria-t-elle, voici bien longtemps que j'avais ces idées; mais j'avoue que je craignais, en vous les communiquant, d'irriter vos susceptibilités et de m'aliéner votre cœur.

— Par exemple! répliqua le marquis; quelle opinion, baronne, aviez-vous de votre vieil ami! D'ailleurs, outre qu'en vue de notre sainte cause, il n'est point d'épreuve à laquelle je ne puisse me soumettre et me résigner, je dois vous dire que je ne sentirais, pour ma part, aucune répugnance à donner l'exemple en m'aventurant le premier dans l'unique voie de salut qui nous soit offerte. J'ai toujours donné l'exemple; c'est moi qui émigrai le premier. Autres temps, autres mœurs! Je ne suis pas un marquis de Carabas, moi! je marche avec mon siècle. Le peuple a gagné ses éperons et conquis ses titres de noblesse. Il a, lui aussi, ses duchés,

ses comtés et ses marquisats ; c'est Eylau, c'est Wagram, c'est la Moscowa : ces parchemins en valent d'autres. Au reste, madame la baronne, j'excuse vos scrupules et j'admets vos hésitations, car moi-même, si j'ai tardé si longtemps à m'ouvrir à vous là-dessus, c'est que je craignais d'effaroucher vos préjugés et de me mettre en guerre avec une amie si fidèle.

— C'est étrange, se dit Mme de Vaubert, qui commençait à dresser les oreilles ; où le marquis veut-il en arriver? Effaroucher mes préjugés! s'écria-t-elle ; me prenez-vous pour la baronne de Pretintailles? M'a-t-on jamais vue refuser de reconnaître ce qu'il y a chez le peuple de grand, de noble et de généreux? M'a-t-on jamais surprise à dénigrer la bourgeoisie? et ne sais-je pas bien que c'est au sein de la roture que se sont réfugiés aujourd'hui les sentiments, les mœurs et les vertus de l'âge d'or ?

— Oh! oh! oh! se dit le marquis, à qui la réflexion commençait de venir, tout ceci n'est pas clair ; il y a quelque serpent sous roche.

— Quant à vous mettre en guerre avec moi, sérieusement, marquis, l'avez-vous craint? ajouta Mme de Vaubert ; c'est qu'alors vous présumiez de mon cœur tout aussi mal que de mon esprit. Vous savez bien, ami, que je ne suis pas égoïste. Que de fois n'ai-je pas été sur le point de vous offrir de reprendre votre parole, en songeant qu'en échange de l'opulence que lui apporterait votre fille, mon fils ne donnerait qu'un grand nom, le plus lourd de tous les fardeaux!

— Ah çà, se dit le marquis, est-ce que cette rusée baronne, pressentant ma ruine prochaine, chercherait à dégager la main de son fils? Pour le coup, ce serait trop fort. Madame la baronne, s'écria-t-il, c'est absolument comme moi. Bien souvent je me suis accusé d'entraver l'avenir de M. de Vaubert ; je me demande bien souvent avec effroi si ma fille ne sera pas un obstacle dans la destinée de ce noble jeune homme.

— Ah çà, se dit Mme de Vaubert, qui voyait apparaître peu à peu et se dessiner dans la brume le rivage vers lequel le marquis dirigeait sa barque, est-ce que ce retors de marquis aurait la prétention de me jouer? Comblé de mes bontés, ce serait vraiment trop infâme! Certes, marquis, répliqua-t-elle, il m'en coûterait de rompre des liens si charmants ; cependant, si votre intérêt l'exigeait, je saurais vous immoler le plus doux rêve de ma vie tout entière.

— Le tour est fait, pensa le marquis, je suis joué ; mais ça m'est égal. Seulement, devais-je m'attendre à un pareil trait de perfidie de la part d'une amie de trente ans? Comptez maintenant sur le désintéressement des affections et sur la reconnaissance des femmes! Baronne, reprit-il avec un sentiment de résignation douloureuse, s'il fallait renoncer à l'espoir d'unir un jour ces deux aimables enfants, mon cœur ne s'en relèverait jamais ; rien qu'en y songeant, il se brise. Toutefois, en vue de vous, noble amie, en vue de votre bien-aimé fils, il n'est point de sacrifice qui ne soit au-dessous de mon abnégation et de mon dévouement.

Mme de Vaubert étouffa dans son cœur un rugissement de lionne blessée, puis, après un instant de farouche silence, fixant tout d'un coup sur le vieux gentilhomme un œil étincelant :

— Marquis, dit-elle, regardez-moi en face.

Au ton dont furent dits ces trois mots, comme un lièvre trottant sur la bruyère, et qui, en levant le nez, aperçoit à dix pas devant lui le chasseur qui le couche en joue, le marquis tressaillit, et regarda Mme de Vaubert d'un air effaré.

— Marquis, vous êtes un fourbe.

— Madame la baronne...

— Vous êtes un traître.

— Ventre-saint-gris, madame !...

— Vous êtes un ingrat.

Atterré, foudroyé, M. de La Seiglière resta muet sur place. Après avoir joui quelques instants de sa stupeur et de son épouvante :

— J'ai pitié de vous, dit enfin Mme de Vaubert; je vais vous épargner l'humiliation d'un aveu que vous ne pourriez faire sans mourir de honte à mes pieds. Vous avez résolu de marier votre fille à Bernard.

— Madame...

— Vous avez résolu de marier votre fille à Bernard, répéta Mme de Vaubert avec autorité. Cette résolution, je l'ai vue germer et fleurir sous l'engrais de votre égoïsme : voici près d'un mois que j'assiste, à votre insu, au travail qui se fait en vous. Comment vous êtes-vous avisé de vouloir jouer avec moi au plus fin et au plus habile? comment n'avez-vous pas compris qu'à pareil jeu vous perdriez à coup sûr la partie? Ce soir, au premier mot qui vous est échappé, vous vous êtes trahi. Depuis un mois, je vous observais, je vous guettais, je vous voyais venir. Convenez que j'ai été bonne et plus généreuse qu'Ariane, qui du moins ne fut abandonnée qu'après; sans moi, vous couriez risque de ne jamais sortir du labyrinthe de vos propres discours. Ainsi, monsieur le marquis, tandis que mon esprit, qui répugne aux détours, s'épuisait pour vous seul en combinaisons de tout genre, tandis que je sacrifiais au soin de vos intérêts mes goûts, mes instincts, jusqu'à la droiture de mon caractère, vous, au mépris de la foi jurée, vous tramiez contre moi la plus noire des perfidies; vous complotiez de livrer à votre ennemi la fiancée de mon fils et la place que je défendais; vous méditiez de porter un coup de Jarnac au champion qui combattait pour vous!

— Vous allez trop loin, madame la baronne, répliqua le marquis, confus comme un pêcheur qui se serait pris dans sa nasse. Je n'ai rien résolu, je n'ai rien décidé : seulement, j'en conviens, depuis que je sais que le bon M. Stamply ne m'a rien restitué et qu'il m'a tout donné, je me sens ployer sous le poids de la reconnaissance, et comme, nuit et jour, je me creuse la tête et le cœur pour trouver de quelle façon nous pourrions, ma fille et moi, nous acquitter envers la mémoire de ce noble et généreux vieillard, il est possible que la pensée me soit venue....

— Vous, monsieur le marquis, vous, ployé sous le poids de la reconnaissance! s'écria Mme de Vaubert en l'interrompant avec explosion. A moins que vous ne vouliez rire, ne venez pas me conter de ces choses-là. Je vous connais, vous êtes un ingrat. Vous vous souciez de la mémoire du vieux Stamply tout juste autant que vous vous êtes soucié de sa personne. D'ailleurs, vous ne lui deviez rien; c'est à moi que vous devez tout. Sans moi, votre ancien fermier serait mort sans même s'inquiéter de savoir si vous existiez. Sans moi, vous et votre fille, vous grelotteriez à cette heure au coin de votre petit feu d'Allemagne. Sans moi, vous n'auriez jamais remis le pied dans le château de vos ancêtres. Que vous le savez bien! mais vous feignez de l'ignorer, parce qu'encore une fois vous êtes un ingrat. Tenez, marquis, jouons cartes sur table. Ce n'est pas la reconnaissance, c'est l'égoïsme qui vous tient. Cela vous enrage, de marier votre fille au fils de votre ancien fermier; vous en avez pâli, vous en avez maigri, vous en dessécherez. Vous haïssez le peuple, vous exécrez Bernard; vous ne comprenez rien, vous n'avez rien compris au mouvement qui s'est fait et qui se fait encore autour de nous. Vous

êtes plus fier, plus orgueilleux, plus entêté, plus arriéré, plus infesté d'aristocratie, plus incorrigible en un mot qu'aucun marquis de chanson, de vaudeville et de comédie. Marquis de Carabas, c'est vous qui l'avez dit; mais vous avez encore plus d'égoïsme que d'orgueil.

— Eh bien! ventre-saint-gris! vous en penserez tout ce que vous voudrez, s'écria le marquis en jetant pour le coup son bonnet par-dessus les moulins. Ce que je sais, moi, c'est que je suis las du rôle que vous me faites jouer; c'est que depuis longtemps le cœur m'en lève, c'est que je suis indigné de tant de ruses et de basses manœuvres, c'est que j'en veux finir à tout prix. Morbleu! vous l'avez dit, ma fille épousera Bernard.

— Prenez garde, marquis, prenez garde!...

— Accablez-moi de vos mépris et de vos colères; traitez-moi de fourbe et d'ingrat, jetez-moi au visage les noms d'égoïste et de traître; vous le pouvez, vous en avez le droit. Vous êtes si désintéressée, vous, madame! Dans toute cette affaire, vous vous êtes montrée si franche et si loyale! Sur la fin de ses jours, vous avez été si bonne pour le pauvre vieux Stamply! Vous avez entouré sa vieillesse de tant de soins, de tendresse et d'égards! En bonne conscience, vous lui deviez cela, car c'est vous qui l'avez amené à se dépouiller vivant de tous ses biens.

— C'était pour vous, cruel!

— Pour moi! pour moi! dit le marquis en hochant la tête; madame la baronne, à moins que vous ne vouliez rire, il ne faut pas venir me conter de ces choses-là.

— Il vous sied bien d'ailleurs de m'accuser d'ingratitude, reprit avec hauteur Mme de Vaubert, vous, donataire, qui avez abreuvé d'amertume le donateur!

— Je ne savais rien, moi; mais vous qui saviez tout, vous avez été sans pitié.

— C'est vous, s'écria la baronne, qui avez chassé votre bienfaiteur de sa table et de son foyer!

— C'est vous, s'écria le marquis, vous qui, après avoir capté la confiance d'un vieillard crédule et sans défense, l'avez repoussé du pied et laissé mourir de chagrin.

— Vous l'avez relégué à l'antichambre!

— Vous l'avez plongé au tombeau!

— C'est la guerre, marquis!

— Eh bien! va pour la guerre, s'écria le marquis; je ne mourrai pas sans l'avoir faite du moins une fois.

— Songez-y, marquis! la guerre impitoyable, la guerre sans trève, la guerre sans merci!

— Une guerre à mort, madame la baronne, dit le marquis en lui baisant la main.

A ces mots, Mme de Vaubert se retira menaçante et terrible, tandis que le marquis, resté seul, cabriolait de joie, comme un chevreau, dans le salon. De retour au manoir, après avoir longtemps marché à grands pas dans sa chambre, se frappant le front et se pressant la poitrine avec rage, elle ouvrit brusquement la fenêtre, et, comme une chatte qui guette une souris, tomba en arrêt devant le château de La Seiglière, dont la lune faisait en cet instant étinceler tous les vitres. Malgré la fraîcheur de la nuit, elle demeura bien près d'une heure, accoudée sur le balcon, en contemplation muette. Tout d'un coup son front rayonna, ses yeux s'illuminèrent, et, comme Ajax menaçant les dieux, jetant au château un geste de défi, elle s'écria : — Je l'aurai! Cela dit, la baronne écrivit à Raoul ce seul mot :

« Revenez, » puis, s'étant couchée, elle s'endormit en souriant de ce sourire que doit avoir le génie du mal lorsqu'il a résolu la perte d'une âme.

XI.

A partir de cette soirée mémorable, Mme de Vaubert ne reparut plus au château, et le château s'en trouva bien. Durant le peu de jours qui s'écoulèrent jusqu'au dénoûment de cette petite et trop longue histoire, il s'établit entre Bernard et le marquis des relations plus douces que ne l'avaient été les premières. N'étant plus irrité par la présence de la baronne, contre qui Bernard avait toujours nourri, en dépit de lui-même, un vague sentiment de défiance et de sourde colère, ce jeune homme redevint plus familier et plus traitable; de son côté, depuis quelques semaines, le marquis avait affecté peu à peu, vis-à-vis de son hôte, une attitude plus cordiale, plus affectueuse, presque tendre. Tous deux paraissaient avoir modifié, pour se complaire, leurs opinions et leur langage. Le soir, au coin du feu, réduits au tête-à-tête, ils causaient, discutaient, et ne disputaient plus. D'ailleurs, depuis la disparition de Mme de Vaubert, leurs entretiens avaient pris insensiblement un tour moins politique et plus intime. Le marquis parlait des joies de la famille, des félicités du mariage, et parfois il laissait échapper des paroles qui faisaient frissonner Bernard et passaient sur son cœur comme de chaudes bouffées de bonheur. Il arriva qu'un soir M. de La Seiglière exigea doucement que sa fille restât au salon, au lieu de se retirer dans sa chambre. La contrainte des premiers instants une fois dissipée, cette soirée s'écoula en heures enchantées : le marquis s'y montra spirituel, aimable, étourdi; Bernard, heureux et triste; Hélène, rêveuse, silencieuse et souriante. Le lendemain, les deux jeunes gens se rencontrèrent dans le parc, et le charme recommença, plus inquiet, il est vrai, qu'il ne l'avait été d'abord, plus voilé, partant plus charmant.

Cependant, comment aborder la question vis-à-vis d'Hélène? Par quels sentiers détournés et couverts l'amener au but désiré? Pour rien au monde, le marquis n'aurait consenti à lui révéler la position humiliante dans laquelle ils se trouvaient depuis six mois, elle et lui, vis-à-vis de Bernard. Il connaissait trop bien la noble et fière créature, il savait trop bien à quelle âme il avait affaire. C'était pourtant cette âme honnête et simple qu'il s'agissait de rendre complice de l'égoïsme et de la trahison.

Un jour, M. de La Seiglière était plongé dans ces réflexions, lorsqu'il sentit deux bras caressants s'enlacer autour de son cou, et, en levant les yeux, il aperçut, comme un lis penché au-dessus de sa tête, le visage d'Hélène qui le regardait en souriant. Par un mouvement de brusque tendresse, il l'attira sur son cœur, et l'y tint longtemps embrassée, en couvrant les blonds cheveux de caresses et de baisers. Lorsqu'elle se dégagea de ces étreintes, Hélène vit deux larmes rouler dans les yeux de son père, qui ne pleurait jamais.

— Mon père, s'écria-t-elle en lui prenant les mains avec effusion, vous avez des chagrins que vous cachez à votre enfant. Je le sais, j'en suis sûre; ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'en aperçois. Mon père, qu'avez-vous? dans quel cœur, si ce n'est dans le mien, verserez-vous les afflictions du vôtre? ne suis-je plus votre bien-aimée fille? Quand nous vivions tous deux au fond de notre pauvre Allemagne,

je n'avais qu'à sourire, vous étiez consolé. Mon père, parlez-moi. Il se passe autour de nous quelque chose d'étrange et d'inexplicable. Qu'est devenue cette aimable gaieté qui faisait la joie de mon âme? Vous êtes triste; Mme de Vaubert paraît inquiète ; moi-même je m'agite et je souffre, parce que sans doute je sens que vous souffrez. Mais pourquoi souffrez-vous? si ma vie n'y peut rien, ne me le dites pas.

En voyant ainsi la victime s'offrir d'elle-même sur l'autel du sacrifice, le marquis ne se contint plus ; à ces accents si vrais, à cette voix si charmante et si tendre, le vieil enfant fondit en larmes dans le sein d'Hélène éperdue.

— Oh! mon Dieu! que se passe-t-il? de tous les malheurs qui peuvent vous atteindre, en est-il donc un seul qui soit plus grand que mon amour! s'écria Mlle de La Seiglière, qui se jeta dans les bras de son père en éclatant elle-même en sanglots.

Quoique sincèrement ému et véritablement attendri, le marquis jugea l'occasion trop belle pour être négligée et l'affaire assez bien engagée pour mériter d'être poursuivie. Un instant, il fut sur le point de tout dire et de tout avouer : la honte le retint, et aussi la crainte de venir échouer contre l'orgueil d'Hélène, qui ne manquerait pas de se révolter au premier aperçu du rôle qu'on lui réservait dans le dénoûment de cette aventure. Il se prépara donc encore une fois à tourner la vérité, au lieu de l'aborder de front. Ce n'est pas que cette façon d'agir allât précisément à la nature de son caractère : bien loin de là ; mais le marquis était hors de ses gonds. Mme de Vaubert l'avait engagé dans une voie funeste d'où il ne pouvait désormais se tirer qu'à force de ruse et d'adresse. Une fois hors de la grande route, on ne peut y rentrer qu'en prenant à travers champs, ou par les chemins de traverse. Après avoir essuyé les pleurs de sa fille et s'être remis lui-même d'une si vive émotion, il débuta par répéter, avec quelques variantes, la scène qu'il avait jouée devant la baronne, car, il faut bien le reconnaître, ce n'était pas, comme Mme de Vaubert, une imagination fertile en expédients ; toutefois, grâce aux leçons qu'il avait reçues en ces derniers temps, le marquis avait déjà plus d'un bon tour dans sa gibecière. Il se lamenta donc sur la rigueur et sur l'inclémence des temps; il gémit sur les destinées de l'aristocratie qu'il représenta, image neuve autant qu'originale, comme un navire incessamment battu par le flot révolutionnaire. Profitant de l'ignorance d'Hélène, qui avait vécu toujours en dehors des préoccupations de la chose publique, il peignit avec de sombres couleurs, qu'il savait exagérer lui-même, l'incertitude du présent, les menaces de l'avenir. Il employa tous les mots du vocabulaire alors en usage; il fit défiler et parader tous les spectres et tous les fantômes que les journaux ultrà-royalistes expédiaient sous bande, chaque matin, à leurs abonnés. Le sol était miné, l'horizon chargé de tempêtes : l'hydre des révolutions redressait ses sept têtes ; le cri, guerre aux châteaux! allait retentir d'un instant à l'autre; le peuple et la bourgeoisie, comme deux hyènes dévorantes, n'attendaient qu'un signal pour se ruer sur la noblesse sans défense, se gorger de son sang et se partager ses dépouilles. On n'était pas sûr que M. de Robespierre fût bien mort ; le bruit courait que l'ogre de Corse s'était échappé de son île. Enfin il mit en jeu et entassa pêle-mêle tout ce qu'il pensa devoir effrayer une jeune imagination. Lorsqu'il eut tout dit :

— N'est-ce que cela, mon père? demanda Mlle de La Seiglière avec un sourire plein de calme et de sérénité. Si le sol est miné sous nos pieds, si le ciel est noir, si la France, comme vous le dites, nous exècre et veut notre ruine, que faisons-

nous ici? Partons, retournons dans notre chère Allemagne ; allons-y vivre comme autrefois, pauvres, ignorés et paisibles. Si l'on crie guerre aux châteaux ! on doit crier aussi paix aux chaumières ! Que nous faut-il de plus? Le bonheur vit de peu, l'opulence ne vaut pas un regret.

Ce n'était pas l'affaire du vieux gentilhomme, qui savait heureusement un chemin plus sûr pour arriver à ce noble cœur.

— Mon enfant, répliqua-t-il en branlant la tête, ce sont là de beaux sentiments : voici quelque trente ans, je n'en avais pas d'autres. Je fus un des premiers qui donnèrent le signal de l'émigration; patrie, château, fortune héréditaire, domaine des aïeux, j'abandonnai tout, et rien ne me coûta pour offrir cette preuve de dévouement et de fidélité à la royauté en danger. J'étais jeune alors et vaillant. Aujourd'hui, je suis vieux, mon Hélène ; le corps trahit le cœur ; le sang ne sert plus le courage ; la lame a usé le fourreau. Je ne suis plus qu'un pauvre vieillard, mangé de goutte et de rhumatismes, criblé de douleurs et d'infirmités. Par crainte d'alarmer ta tendresse, j'ai soigneusement caché jusqu'ici les souffrances et les maux que j'endure. Le fait est, ma fille, que je n'en puis plus. On me croit frais et vert, ingambe et bien portant ; à me voir, il n'est personne qui ne me donnât hardiment encore un demi-siècle à vivre. Trompeuses apparences ! de jour en jour, je décline et m'affaisse ; regarde mes pauvres jambes, si l'on ne dirait pas des fuseaux ! ajouta-t-il en montrant d'un air piteux un mollet vigoureux et rond. J'ai la poitrine bien malade ! Ne nous faisons pas illusion : je ne suis plus qu'un rameau de bois mort qu'emportera bientôt un coup de bise.

— Oh ! mon père, mon père, que me dites-vous là ! s'écria Mlle de La Seiglière en se jetant tout éplorée au cou du nouveau Sixte-Quint.

— Va, mon enfant, ajouta le marquis avec mélancolie, quelque force morale qu'on ait reçue du ciel, il est cruel à mon âge de reprendre le chemin de l'exil et de la pauvreté, alors qu'on n'a plus ici-bas d'autre espoir ni d'autre ambition que de s'éteindre tranquillement et de mêler ses os à la cendre de ses ancêtres.

— Vous ne mourrez pas, vous vivrez, dit Hélène avec assurance, en le pressant contre son sein. Dieu, que je prie pour vous dans toutes mes prières, Dieu, juste et bon, vous doit à mon amour; il me fera la grâce de prendre sur ma vie pour prolonger la vôtre. Quant à l'autre péril qui nous menace, mon père, est-il si grand et si pressant que vous semblez l'imaginer? Laissez-moi vous dire que vous vous alarmez peut-être hors de propos. Pourquoi le peuple nous haïrait-il ? Vos paysans vous aiment, parce que vous êtes bon pour eux. Quand je passe le long des haies, ils interrompent leurs travaux pour me saluer avec bienveillance ; du plus loin qu'ils m'aperçoivent, les petits enfants viennent à moi, joyeux et bondissants ; plus d'une fois, sous le toit de chaume, les mères ont pris ma main pour la porter doucement à leurs lèvres. Ce n'est point là le peuple qui nous hait. Vous parlez de sol miné, de bruits sinistres, de sombre horizon? Regardez, la terre fleurit et verdoie, le ciel est bleu, l'horizon est pur ; je n'entends d'autres cris que le sifflement du pinson et le chant éloigné des bouviers et des pâtres ; je ne vois d'autre révolution que celle que le printemps vient d'accomplir contre l'hiver.

— Aimable jeune cœur, qui ne voit et n'entend sur cette terre de méchants que les images de la nature et les harmonies de la création ! dit le marquis en baisant le front d'Hélène avec une émotion sincère. Mon enfant, ajouta-t-il après un instant de silence, voici bientôt trente ans, les choses ne se passaient pas autrement. Comme aujourd'hui, les champs se paraient de verdure et de fleurs; les pâtres

chantaient sur le flanc des collines ; les pinsons sifflaient sous la feuillée naissante, et ta mère, ma fille, ta belle et noble mère était comme toi l'ange béni de ces campagnes. Pourtant il fallut fuir. Crois-en ma vieille expérience, l'avenir est sombre et menaçant. C'est presque toujours sous ces ciels sereins et limpides que s'agite la colère des hommes et qu'éclate la foudre des révolutions. Supposons cependant que le péril soit loin encore; admettons que j'aie le temps de mourir sous le toit de mes pères. Puis-je espérer de mourir en paix, avec l'idée que je te laisserai seule, sans soutien, sans appui, au milieu de l'orage et de la tourmente? Quand je ne serai plus, que deviendra ma fille bien-aimée? Est-ce M. de Vaubert qui te protégera en ces temps d'épouvante et d'horreur ? Malheureux enfants ! vous avez tous deux un nom qui attire le tonnerre ; vous n'aurez fait, en vous unissant, que doubler vos chances funestes ; vous ne serez l'un pour l'autre qu'une charge et qu'un danger de plus; chacun de vous aura contre lui deux fatalités au lieu d'une; vous vous dénoncerez l'un l'autre à la fureur des haines populaires. J'en causais l'autre soir affectueusement avec la baronne, et, dans notre sollicitude alarmée, nous nous demandions s'il était bien prudent et sage de donner suite à ces projets d'union.

A ces mots, Hélène tressaillit et tourna vers son père un regard de biche effarouchée.

— Et même j'ai cru entrevoir, ajouta M. de La Seiglière, que la baronne ne serait pas éloignée de me rendre ma parole et de reprendre la sienne en échange. — Marquis, me disait-elle avec cette haute raison qui ne l'abandonne jamais, unir ces deux enfants, n'est-ce pas vouloir que deux vaisseaux en perdition essaient de se sauver l'un l'autre? Isolés, ils ont encore, chacun de son côté, chance de s'en tirer ; ils sombrent, à coup sûr, en mariant leurs fortunes. — Ainsi parlait la mère de Raoul ; je dois ajouter que c'est aussi l'avis du célèbre Des Tournelles, vieil ami de notre famille, et qui, sans t'avoir jamais vue, te porte le plus vif intérêt. — Marquis, me disait un jour ce grand jurisconsulte, un des plus vastes esprits de notre époque, donner votre fille au jeune de Vaubert, c'est l'abriter, par un temps d'orage, sous un chêne en rase campagne ; c'est appeler sur sa tête le feu du ciel.

— Mon père, répondit la jeune fille avec une froide dignité, M. Des Tournelles n'a rien à voir ici, et c'est à peine si je reconnais à Mme de Vaubert elle-même le droit de dégager ma main de celle de son fils. M. de Vaubert et moi, nous sommes devant Dieu engagés l'un à l'autre. J'ai sa parole, il a la mienne. Dieu, qui a reçu nos serments, pourrait seul nous en délier.

— Loin de moi la pensée, s'écria le marquis, de vouloir te prêcher la trahison et le parjure! Je crains seulement que tu ne t'exagères la gravité et la solennité des engagements qui t'enchaînent. Raoul et toi, vous êtes fiancés, rien de plus; or, comme on dit dans le pays, fiançailles et mariage font deux. Tant que le sacrement n'a point passé par là, on peut toujours, d'un mutuel accord, se dégager sans faillir à Dieu ni forfaire à l'honneur. Avant d'épouser ta mère, j'avais été fiancé neuf fois, la neuvième à treize ans, la première à sept mois. Ensuite, mon Hélène, je me garderai bien de contrarier tes inclinations. Je conçois que tu tiennes au jeune de Vaubert. Vous avez été élevés tous deux dans l'exil et dans la pauvreté; il peut vous sembler doux d'y retourner ensemble. A votre âge, mes chers enfants, il n'est point de si triste perspective que la passion n'égaie, n'enchante et n'illumine. Être deux à souffrir et s'aimer, c'est le bonheur de la jeunesse. Cependant j'ai remarqué qu'en général ces liaisons qui se sont formées si près du

berceau manquent du je ne sais quoi qui fait le charme de l'amour. Je ne me donne pas pour expert en matière de sentiment ; toutefois j'ai fini par découvrir qu'on aime peu ce qu'on connaît beaucoup. Notre jeune baron est d'ailleurs un aimable et gracieux cavalier, un peu froid, un peu compassé, faut-il dire le mot? un peu nul, mais blanc comme un lis et rose comme une rose. Celui-là ne s'est pas durci les mains au travail, et le feu de l'ennemi ne lui a pas bronzé le visage. Il a surtout une façon d'arranger ses cheveux qui m'a toujours ravi.

— Monsieur de Vaubert est un galant homme, mon père, répliqua gravement Hélène.

— Je le crois, par Dieu bien ! et un digne garçon qui n'a jamais fait parler de lui, et un héros modeste qui n'ennuiera jamais personne du récit de ses victoires. Ventre-saint-gris ! ma fille, s'écria le marquis en changeant brusquement de ton, c'est triste à dire, mais il faut le dire : nos jeunes gentilshommes d'aujourd'hui ont l'air de croire qu'il ne sied qu'aux petites gens de faire de grandes choses. De mon temps, la jeune noblesse en agissait autrement. Dieu merci ! Moi qui te parle... je n'ai point fait la guerre, c'est vrai; mais, par l'épée de mes aïeux ! lorsqu'il a fallu se montrer, je me suis montré, et l'on me cite encore à la cour comme un des premiers fidèles qui s'empressèrent d'aller protester par leur présence à l'étranger contre les ennemis de notre vieille monarchie. Voilà, ma fille, voilà ce que ton père a fait, et si je ne me suis pas couvert de lauriers dans l'armée de Condé, c'est qu'il m'en coûtait trop d'aller cueillir des palmes arrosées du sang de la France.

— Mais mon père, dit Hélène d'une voix hésitante, ce n'est pas la faute de M. de Vaubert, s'il a vécu jusqu'à présent dans l'inaction et dans l'obscurité; eût-il un cœur de lion, il ne peut pourtant pas donner des batailles à lui tout seul.

— Bah ! bah ! s'écria le marquis; les âmes altérées de gloire trouvent toujours moyen d'étancher leur soif. Moi, lorsque j'émigrai, j'étais sur le point de partir pour m'aller battre chez les Mohicans ; si je gagnai l'Allemagne au lieu de l'Amérique, c'est qu'à l'heure du danger je compris que je me devais à notre belle France. Regarde ce jeune Bernard. Ça n'a pas encore vingt-huit ans ; eh bien ! ça vous a déjà un bout de ruban à la boutonnière; ça s'est promené en vainqueur dans les capitales de l'Europe ; ça s'est fait tuer à la Moscowa. Il comptait vingt ans à peine, quand l'empereur, qui, quoi qu'on dise, n'était pas un sot, le remarqua à la bataille de Wagram. Ce que je t'en dis, mon enfant, n'est pas pour te détacher de Raoul. Je ne lui en veux pas, moi, à ce garçon, de n'être rien du tout. D'ailleurs, il est baron; à son âge, c'est déjà gentil. Il ne faut pas non plus être trop exigeant.

— Mon père, dit Hélène de plus en plus troublée, M. de Vaubert m'aime; il a ma foi, et pour moi c'est assez.

— Pour ça, il t'aime, je le crois d'autant mieux que je m'en suis rarement aperçu ; les feux cachés sont les plus terribles. Seulement, je sais bien qu'à sa place je ne serais point parti pour aller faire à Paris la belle jambe, précisément le lendemain du jour où ce jeune héros s'est installé sous notre toit.

— Mon père !... dit Hélène en rougissant comme une fleur de grenadier.

— Il est vrai que Raoul t'envoie chaque mois une lettre. Je n'en ai lu qu'une seule : joli style, papier ambré, bonne orthographe, ponctuation exacte; mais, vive Dieu ! ma fille, je te prie de croire que, de notre temps, ce n'est point ainsi que nous écrivions au tendre objet de notre flamme.

— Mon père!... répéta Mlle de La Seiglière d'une voix suppliante, en souriant à demi.

Ici, jugeant la place suffisamment démantelée, l'insidieux marquis revint à ses premières batteries. Il démontra qu'en ces temps d'épreuve, la noblesse n'avait de chances de salut qu'en se créant des alliances au-dessous d'elle. Il joua vis-à-vis de sa fille le rôle que le malin Des Tournelles avait joué quelques mois auparavant vis-à-vis de lui. Il se peignit encore une fois, pauvre, exilé, proscrit, mendiant comme Bélisaire et mourant loin de la patrie. Encore une fois il mouilla les beaux yeux d'Hélène. Puis, par une transition habilement ménagée, il en vint à parler du vieux Stamply; il s'attendrit sur la probité de l'ancien fermier, et regretta de ne l'en avoir point suffisamment récompensé de son vivant. Il sut éveiller les scrupules du jeune cœur, sans toutefois éveiller ses soupçons. Du père au fils, il n'y avait qu'un pas. Il exalta Bernard, et le représenta tour à tour comme une digue contre la fureur des flots, comme un abri durant la tempête. Bref, de détours en détours, pied à pied, pas à pas, il en arriva tout doucement à ses fins, c'est-à-dire à se demander tout haut, sous forme de réflexion, si, par ces mauvais jours, une alliance avec les Stamply n'offrirait pas aux La Seiglière plus d'avantage et de sécurité qu'une alliance avec les Vaubert. Le marquis en était là de son discours, lorsqu'il s'interrompit brusquement en apercevant Hélène si pâle et si tremblante, qu'il pensa l'avoir tuée.

— Voyons, voyons, dit le marquis en la prenant entre ses bras, tu n'as point affaire au bourreau. Ai-je parlé, comme Calchas, de te traîner au sacrifice et de t'immoler sur les marches de l'autel? Que diable! tu n'es pas Iphigénie, je ne suis pas Agamemnon. Nous causons, nous raisonnons, voilà tout. Je comprends qu'au premier abord, une La Seiglière se révolte et s'indigne à l'idée d'une mésalliance; mais, mon enfant, je te le répète : songe à toi, songe à ton vieux père, songe au dévouement de Mlle de Sombreuil. Ce jeune Bernard n'est pas un gentilhomme; mais qui est gentilhomme aujourd'hui? Avant qu'il soit vingt ans, on ne se baissera même pas pour ramasser un titre. Je voudrais que tu pusses entendre M. Des Tournelles causant sur ce sujet. *Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux*, a dit le sublime Voltaire. D'ailleurs, de tout temps on s'est mésallié; les grandes familles ne vivent et ne se perpétuent que par des mésalliances. Pour en finir avec les Normands, un roi de France, Charles-le-Simple, maria sa fille Ghisèle à un certain Rollon, qui n'était qu'un chef de vauriens, prouvant bien par ceci qu'il était moins simple que l'histoire ne devait le prétendre. Tout récemment, un soldat de fortune a épousé la fille des Césars. Et puis cela fera bon effet dans le pays, que tu épouses un Stamply; on verra que nous ne sommes point ingrats; on se dira que nous savons reconnaître un bon procédé, et, pour ma part, lorsque je me trouverai là-haut, nez à nez avec l'âme de mon vieux fermier, eh bien! j'avoue qu'il ne me sera pas désagréable de pouvoir annoncer à ce brave homme que sa probité a reçu sa récompense sur la terre, et que nos deux familles n'en font plus qu'une désormais. Ça lui fera plaisir aussi à ce bonhomme, car il t'adorait, mon Hélène; vous étiez une paire d'amis. Est-ce que parfois il ne t'appelait pas sa fille? à ce compte, il prendrait rang parmi les prophètes.

Le marquis parlait ainsi depuis un quart d'heure, déployant, pour vaincre les répugnances de sa fille, tout ce qu'il avait appris de finesse, de ruse et d'astuce à l'école de la baronne, quand tout d'un coup Hélène, qui s'était dégagée peu à peu des bras de son père, s'échappa, vive et légère comme un oiseau, et le marquis

resta bouche béante au milieu d'une phrase, à la voir courir sur les pelouses du parc, et disparaître à travers les rameaux.

Après l'avoir longtemps suivie des yeux : — Est-ce que par hasard, se demanda le marquis en se touchant le front d'un air pensif et réfléchi, est-ce que par aventure ma fille aimerait le hussard? Qu'elle l'épouse, passe encore; mais qu'elle l'aime... ventre-saint-gris!

JULES SANDEAU.

(*La fin au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1844.

La situation du ministère, loin de s'éclaircir, se rembrunit de plus en plus. Il a reçu depuis quelques jours des nouvelles de Taïti, qu'il n'a pas osé publier. On lui annonce la restauration de la reine Pomaré; on lui apprend que cet acte s'est accompli au milieu de démonstrations inquiétantes. Comme on devait s'y attendre, les Français ont été consternés, et les missionnaires anglais ont montré une joie insultante. Les dépêches qui contenaient les ordres de notre gouvernement ont été apportées par un bâtiment anglais. Cette circonstance aurait augmenté l'humiliation et le découragement de nos marins. Au départ des nouvelles, une grande fermentation régnait dans l'île; on craignait des complications graves.

Ainsi commence à se faire sentir en France le contre-coup des concessions de notre gouvernement dans les affaires de Taïti. Nous ne sommes pas au bout. On nous parle aujourd'hui de la restauration de la reine Pomaré; on nous parlera demain de l'effet qu'aura produit sur M. Dupetit-Thouars la nouvelle de son désaveu. Nous apprendrons plus tard les suites du blâme infligé à M. d'Aubigny et le paiement de l'indemnité que recevra M. Pritchard pour avoir fait verser le sang de nos soldats. Enfin, à dater d'aujourd'hui, nous pouvons craindre chaque jour une catastrophe. Attaqués par des insulaires féroces, décimés par les maladies et par une guerre sanglante, nos marins, que le bras de la France abandonne, pourront-ils soutenir longtemps une position si périlleuse? Les autorités françaises de Taïti, placées sous la menace perpétuelle d'un désaveu, et réduites à n'avoir plus entre les mains que l'arme impuissante du protectorat, pourront-elles vaincre toutes les difficultés qui les entourent ? Dieu le veuille! Nous désirons sincèrement que les embarras du ministère ne se compliquent pas. Dans une question si grave, ce ne sont pas des intérêts de parti qui sont en présence, ce sont des citoyens qu'un même sentiment réunit, et qui ne forment qu'un vœu, celui de voir la Providence épargner de nouvelles douleurs à leur patrie.

Les journaux de Londres ont commencé depuis peu leurs diatribes contre nos marins. Ils prennent bien leur temps. En effet, les représentants de la France se permettent d'étranges choses à Taïti. Nos matelots, pendant le saint jour du dimanche, ont eu l'irrévérence de danser avec des dames sauvages devant l'hôtel

du gouvernement. On danse le dimanche à Taïti, dans l'île de Vénus, quelle énormité! Nous ririons bien volontiers de l'indignation grotesque des missionnaires anglais, si nous ne savions par expérience jusqu'où peut aller le fanatisme méthodiste, et si ces colères bouffonnes ne s'exaltaient par moments jusqu'à devenir une humeur sombre, une rage sanguinaire qui arme le bras des indigènes contre nos soldats. Ces jours derniers encore, le ministère a publié la nouvelle d'un engagement meurtrier avec les naturels révoltés. Leur exaspération est au comble, et ne montre que trop visiblement la main qui les conduit.

Pour tempérer l'effet de ces funestes événements, et diminuer, s'il est possible, le mécontentement des chambres, le ministère songe, dit-on, à élever en grade les officiers qu'il a désavoués. Une ordonnance prochaine nommerait M. Dupetit-Thouars vice-amiral, et M. d'Aubigny capitaine de corvette. Étrange résolution! Nous plaignons le ministère d'être réduit à de pareils expédients. Chercher à étouffer la voix de l'honneur après l'avoir blessé, frapper d'une main nos officiers, parce que leur énergie déplaît à l'Angleterre, et de l'autre leur présenter des récompenses, comme pour obtenir d'eux la grâce de leur silence et de leur résignation, c'est là une triste politique. Ce n'est pas ainsi qu'un gouvernement parvient à se faire estimer. Comment d'ailleurs le ministère ne voit-il pas qu'il va démasquer par à toutes ses faiblesses? Si M. Dupetit-Thouars et M. d'Aubigny ont mérité l'un et l'autre le désaveu qui les a frappés, pourquoi le ministère les récompenserait-il? Si, le lendemain du désaveu, il les élève en grade, c'est donc qu'ils ne sont pas coupables à ses yeux; c'est qu'il a eu la main forcée, c'est qu'il les a sacrifiés à des exigences injustes. Quel triomphe pour l'Angleterre! quelle situation pour la France!

Si la discussion des affaires de Taïti promet d'être vive, les débats sur la question du Maroc présenteront aussi bien des difficultés au ministère. Ce point l'inquiète, surtout depuis l'arrivée du maréchal Bugeaud. En effet, depuis l'arrivée du maréchal, beaucoup de bruits circulent, qui viennent malheureusement donner une nouvelle force aux griefs de l'opposition contre la paix de Tanger. Si les choses que l'on se dit à l'oreille sont exactes, l'opposition, loin d'exagérer les fautes du cabinet, les aurait jugées au contraire avec indulgence. Serait-il vrai, par exemple, qu'au moment où les plénipotentiaires français négociaient à Tanger, des envoyés de l'empereur arrivaient au camp du maréchal Bugeaud, alors absent, et remplacé par le général de Lamoricière? Serait-il vrai que ces envoyés étaient porteurs de propositions dont les clauses, garanties par un traité, eussent maintenu dignement l'honneur et l'intérêt de la France? Serait-il vrai que l'empereur de Maroc offrait douze millions, payables mensuellement, pour les frais de la guerre, et qu'il proposait en outre d'interner Abd-el-Kader dans une ville de la côte, en le laissant sous la garde des Français? Serait-il vrai que ces conditions, envoyées en toute hâte par le général Lamoricière au maréchal Bugeaud, seraient arrivées lorsqu'il n'était plus temps, et lorsque la signature de nos plénipotentiaires venait d'engager la France? Serait-il vrai qu'en apprenant cette précipitation fatale et ses déplorables résultats, le maréchal, dont on connaît les nobles susceptibilités et le langage énergique, n'aurait pu retenir l'expression d'un mécontentement amer? Un barbare humilié par nos armes aurait compris mieux que nos ministres les réparations qu'il devait à la France! Il aurait eu de nous une plus haute idée que nous-mêmes! L'acceptation de ses offres eût placé notre diplomatie au niveau de notre flotte et de notre armée.

Quand on songe à la rapidité des coups dirigés par le prince de Joinville et le maréchal Bugeaud contre l'empire du Maroc, quand on se rappelle l'effet produit sur Abderrhaman par la prise de Mogador et la bataille d'Isly, ces bruits qui se répandent, et qui inquiètent si vivement le cabinet, n'ont rien qui puisse étonner. Le pays les apprendra avec douleur. L'opposition, quels que soient les avantages qui puissent en résulter pour elle, sera la première à en gémir. Il est triste d'avoir à condamner un ministère pour des fautes irréparables, dont la dignité et l'intérêt du pays peuvent souffrir pendant longtemps. On ne peut se féliciter, en pareil cas, d'avoir raison.

La discussion des affaires d'Afrique pourra provoquer dans les chambres des éclaircissements sur la situation des nouveaux comptoirs fondés sur la côte, établissements vantés par les journaux du ministère, mais qui, subissant le sort de toutes les créations imaginées par la politique du 29 octobre, paraissent avoir une destinée bien fragile et bien précaire. S'il faut en croire des correspondances que la précision des détails recommande à l'attention des hommes politiques, ces établissements ne présentent aucune condition de stabilité; ils sont insalubres, les lieux sont mal choisis; quant aux constructions, elles offrent un aspect dérisoire, elles s'écroulent avant d'être achevées. On cite un seul établissement qui, par sa position militaire, pouvait offrir quelque utilité : c'est le Gabon; mais les Anglais, venus dans le voisinage, ont pris une position plus forte, qui nous domine en temps de guerre. Les chambres feront bien d'examiner avec soin cette question des nouveaux comptoirs d'Afrique; elles devront exiger sur ce point des renseignements précis. L'expérience a déjà montré combien de maux pouvaient sortir de ces entreprises hasardées, dont le moindre inconvénient est de grever le trésor pour satisfaire la gloriole d'un cabinet, en éblouissant la majorité.

Il paraît décidé aujourd'hui que la promotion de pairs annoncée pendant trois mois n'aura pas lieu; la nomination isolée de M. le comte Jaubert semble indiquer à cet égard la détermination prise par le cabinet. Ainsi se révèlent les inquiétudes que donnent au ministère les dispositions nouvelles du parti conservateur. La crainte de perdre quelques voix dans la majorité par suite de quelques élections partielles empêche le cabinet de tenir sa promesse envers certains députés, et la crainte de s'aliéner ces candidats désappointés l'empêche de remplir les engagements qu'il a contractés en dehors de la chambre. Au milieu de ces difficultés, il s'abstient. Il adopte le système de la politique négative. Ses amis appellent cela montrer de la résolution et de la vigueur. Si M. le comte Jaubert s'est trouvé excepté dans cette mesure générale de précaution, on ignore pour quel motif; le ministère ne le sait pas lui-même. On l'embarrasserait fort si on le priait de donner là-dessus ses raisons, et surtout de raconter plusieurs incidents qui ont précédé l'ordonnance de nomination, incidents qui ne sont peut-être pas tous connus de lui. Il y a là une comédie de mœurs politiques; chacun y joue son rôle. Empressons-nous de dire que le rôle qu'y joue M. le comte Jaubert est digne d'un ancien ministre, de l'homme indépendant et ferme dont le caractère est justement honoré par tous les partis.

Le ministère, par raison de conservation, se voit donc forcé de ne pas prodiguer le manteau de pair; mais il n'en est pas de même des faveurs, dont il dispose avec une prodigalité inusitée jusqu'ici, pour amorcer les consciences peu scrupuleuses. Il va sans dire que, si la chambre des députés renferme des consciences de cette nature, elles seront toutes bien accueillies par le ministère. Jamais, on doit le re-

connaître, l'indépendance de la chambre élective n'a été si ouvertement tentée par un cabinet. Jamais cette opinion, que tout est dû à un député ministériel, et que la députation est un marche-pied pour l'avancement administratif, n'a été plus franchement soutenue et pratiquée par le pouvoir. Les députés fonctionnaires en conviennent eux-mêmes. On a entendu ces jours derniers, dans une cour royale du Midi, un premier magistrat de ressort, récemment promu, déclarer publiquement qu'il devait sa nomination à son influence parlementaire, et qu'il avait été préféré à d'autres candidats, très-méritants d'ailleurs, parce que ces candidats n'étaient point députés. D'un autre côté, dans un département voisin de Paris, une cour royale, par l'organe de son premier président, a déploré la mobilité des situations judiciaires, qu'un pouvoir faible et dominé par des exigences parlementaires change sans cesse au gré des ambitions et des convenances de la politique. Trois procureurs généraux, dans l'espace d'un an, ont figuré à la tête du parquet de cette cour. Avec une pareille instabilité, qui rompt l'esprit de tradition, si nécessaire aux corps judiciaires, comment la magistrature pourrait-elle remplir sûrement la mission qui lui est confiée? Vit-on jamais de plus fâcheux exemples de l'invasion des influences politiques dans l'administration du pays?

Ces abus, néanmoins, ne nous empêchent pas de rendre justice à des mesures récentes dont nous reconnaissons la sagesse, à des intentions que nous trouvons excellentes, et à des projets utiles que l'on prépare en ce moment dans les bureaux de plusieurs ministères. L'ordonnance royale sur les maîtres d'études honore l'administration de M. Villemain : c'est une réforme sensée, importante, qui a déjà reçu l'approbation de tous les esprits éclairés. M. le ministre des travaux publics se donne beaucoup de mouvement. Une multitude de projets, dont quelques-uns offrent un intérêt grave, ont été longuement étudiés dans ses bureaux depuis plusieurs mois. Espérons qu'ils obtiendront à la tribune plus de succès que certains projets de l'an passé. Espérons aussi que M. le ministre des finances réussira dans son emprunt. Tous les partis s'accordent pour exprimer la confiance qu'inspirent les lumières et la parfaite loyauté de M. Laplagne. Si cet acte important de sa carrière administrative n'a pas tout le succès que nous désirons, bien certainement, nous serons plus disposés à accuser les circonstances que le bon vouloir et la pénétration du ministre. D'ailleurs, dans l'opposition que nous croyons devoir faire sur certains points à la politique du ministère, ce n'est pas notre habitude, on le sait, de nier le talent ou d'incriminer les intentions. Nous avons dit bien souvent aux ministres du 29 octobre qu'ils valaient mieux que leur politique; nous espérons, pour eux, que l'avenir se chargera de le démontrer.

Si le ministère voit le parti conservateur s'ébranler, il est juste de dire cependant qu'il reçoit, depuis plusieurs jours, des renforts inattendus. Les radicaux et les légitimistes, accompagnés de M. de Lamartine, semblent disposés à remplir les vides de l'armée ministérielle. Le ministère accueille avec plaisir ces nouveaux auxiliaires. Peu lui importe la nuance des boules, pourvu qu'elles lui donnent la majorité.

Le manifeste de M. de Lamartine ne pouvait manquer d'obtenir un grand succès dans le monde ministériel. M. de Lamartine attaque, il est vrai, la royauté de juillet; il emploie contre elle le langage des factions; il accuse le *système*, mais il n'accuse pas le ministère. Il déclare que le système est hypocrite, vénal, corrupteur, menaçant pour la liberté, avilissant pour le pays; tout cela est fort injurieux pour le système, mais pour le ministère, nullement. M. de Lamartine veut tout ré-

former, loi électorale, loi de la presse, loi des fortifications, loi de régence; mais il ne juge pas nécessaire, quant à présent, de réformer la politique du cabinet : qu'importe dès lors à celui-ci le goût de M. de Lamartine pour les réformes? L'illustre poëte voudrait briser aujourd'hui les barrières de 1815; il demande les frontières du Rhin et des conquêtes sur les bords de la Méditerranée. Voilà une politique bien aventureuse. Cependant parlez à M. de Lamartine des affaires de Taïti et du Maroc, il vous dira que ce sont là de bien petites choses; on a fait beaucoup de bruit pour rien; ce sont des tempêtes dans un verre d'eau. Quelle admirable défense du ministère! Au fond, l'honorable député de Mâcon témoigne assez visiblement qu'il a peu d'estime pour les ministres du 29 octobre; mais il abhorre le centre gauche, il est plein de fiel et de malice contre M. Thiers; il ramasse contre l'historien de la révolution et de l'empire, contre l'homme d'état qui a rendu de si grands services au gouvernement de juillet, des calomnies usées, dont les journaux ministériels ne veulent plus ; il attaque même les conservateurs dissidents : quelle bonne fortune pour le cabinet! Aussi, voyez comme les journaux ministériels se sont empressés de reproduire le manifeste de M. de Lamartine, quelques-uns même avec éloge! Les violences contre M. Thiers ont fait oublier les coups dirigés contre la royauté et la constitution.

Si la prose de M. de Lamartine a obtenu les suffrages ministériels, elle a rencontré ailleurs des critiques sévères, mais justes. La France a beaucoup d'indulgence pour ses poëtes. Elle pense qu'il faut pardonner beaucoup à ces âmes d'élite, trop dédaigneuses de ce monde pour le bien connaître : esprits malades, souvent victimes de leur propre grandeur, car le ciel, en les touchant de la flamme divine, leur a donné l'orgueil, source de mécontentement, d'erreur et d'injustice. Aussi, les égarements des poëtes excitent communément chez nous plus de pitié que de colère. Cependant lorsque les poëtes font de la politique, il convient de ne pas leur laisser prendre de trop grandes licences; lorsqu'ils veulent diriger les états, lorsqu'ils se font orateurs ou publicistes, il est bon de les rappeler de temps en temps à la raison, s'ils s'en écartent, et d'oublier leurs poésies pour ne s'occuper que de leurs manifestes ou de leurs discours.

Les amis de M. de Lamartine ont répété souvent qu'il est animé des meilleures intentions; qu'il veut l'ordre, le règne des lois, le respect du pouvoir; qu'il veut l'honneur et l'intérêt du pays; qu'il veut la paix, que tous ses sentiments sont nobles et élevés; qu'il est au-dessus des petites passions de la politique, qu'il ne ressent ni jalousie ni haine, qu'il est incapable de commettre volontairement une injustice. En effet, les mots de patriotisme, de loyauté, de désintéressement, sont souvent dans la bouche de M. de Lamartine : nous voulons croire qu'ils sont aussi dans son cœur; mais alors, s'il en est ainsi, comment se fait-il que M. de Lamartine ait écrit son manifeste?

Quoi! M. de Lamartine veut l'ordre, et il provoque l'esprit révolutionnaire! il veut le règne des lois, et il demande la réforme des lois fondamentales qui ont été votées depuis quatorze ans; il veut que le pouvoir soit respecté, et il attaque le trône; il veut le bien et l'honneur du pays, et son patriotisme ne s'émeut pas devant les désaveux de Taïti, devant l'indemnité payée par la France à M. Pritchard, devant l'humiliation et le découragement de notre marine, devant les éventualités funestes dont nous sommes encore menacés. Son patriotisme ne s'émeut pas devant la guerre du Maroc; ni le plan de notre expédition communiqué à M. Peel, ni les engagements pris avec le cabinet anglais touchant la conduite de la guerre, ni la

paix conclue sans indemnité et sans garanties sérieuses, ni l'abandon de l'île de Mogador avant les ratifications du traité : rien de tout cela n'émeut M. de Lamartine. Que faut-il donc pour allumer la colère du noble poëte? Une seule chose : parler du centre gauche et de son illustre chef, M. Thiers! On dit que M. de Lamartine veut la paix ; mais en aucun temps le centre gauche, ou l'opposition constitutionnelle, ou ce prétendu parti de la guerre, dont M de Lamartine ressuscite le fantôme, n'ont agité un drapeau aussi menaçant pour la paix du monde que celui du manifeste de Mâcon? Les frontières du Rhin et des conquêtes sur les bords de la Méditerranée, quels projets pacifiques! Parlez-nous, à côté de cela, des gens d'esprit qui font résonner le talon de leurs bottes sur le parquet de la tribune, qui s'empanachent d'impérialisme, et qui chantent *la Marseillaise* pendant trois mois! Mais ils font dix fois moins de bruit et de fumée que M. de Lamartine. Ajoutez que ces démonstrations belliqueuses reprochées au centre gauche en termes si pittoresques n'ont existé jusqu'ici que dans l'imagination de son poétique adversaire. Où donc M. de Lamartine a-t-il vu que M. Thiers et ses amis aient prêché la guerre contre l'Angleterre au sujet des événements de Taïti? Est-ce dans les journaux ministériels ou dans les feuilles anglaises? Est-ce là que M. de Lamartine va chercher la vérité sur les opinions et les démarches de M. Thiers? Que la polémique de certains journaux de l'opposition, dictée d'ailleurs par un sentiment généreux, ait été plus ou moins vive pendant trois mois, en quoi cette polémique responsable de ses propres œuvres donne-t-elle le droit d'incriminer des hommes publics comme M. Thiers, M. de Rémusat, M. Billault, qui n'ont jamais dissimulé leurs opinions, et qui ont nettement soutenu à la tribune l'alliance anglaise et la paix? Il est vrai que ces hommes n'entendent pas le système de la paix et de l'alliance à la façon de M. Guizot. D'accord sur le but, ils diffèrent sur les moyens. Ils sont persuadés que la paix et l'alliance, autrement conduites, seraient plus sûres, et les débats parlementaires ont déjà prouvé plus d'une fois que la majorité du parti conservateur partage sur ce point leurs convictions. Mais ces convictions si modérées, si pacifiques, si publiquement avouées, est-il permis à M. de Lamartine de les suspecter, de les dénaturer? M. de Lamartine est député ; dans un mois, il aura devant lui, sur les bancs de la chambre, M. Thiers, M. de Rémusat, M. Billault ; il pourra les interpeller à la tribune et les combattre face à face : est-il généreux, est-il loyal de leur prêter en dehors de la tribune des sentiments qu'ils n'ont pas, des intentions qu'ils n'ont jamais exprimées, une politique qu'ils n'ont jamais soutenue, un caractère que leur bon sens et leur honneur désavouent, et tout cela, dans quel but? Pour satisfaire de petites passions ou pour venir en aide à un ministère que M. de Lamartine proclamait, il y a deux ans, une calamité pour le pays! Quand on est M. de Lamartine, quand on porte un nom que la gloire littéraire protége encore contre de justes représailles; quand on a d'ailleurs la prétention d'exercer dans le monde politique le monopole des sentiments chevaleresques, est-ce là une conduite dont on puisse être fier? est-ce là le patriotisme et la loyauté de M. de Lamartine ?

Nous aurions trop à faire si nous voulions relever ici toutes les singularités, pour ne pas dire plus, que présente le manifeste du député de Mâcon. Le manifeste est long, et nous devons nous hâter. Nous renonçons donc à signaler toutes les contradictions, toutes les chimères qu'a entassées dans ce chef d'œuvre l'honorable député, jadis légitimiste, rattaché depuis au gouvernement de juillet, conservateur, puis radical, aujourd'hui socialiste, humanitaire, cherchant à fonder dans la

chambre une petite église philanthropique; adversaire déclaré du parti ministériel et protecteur du ministère; ennemi violent du système des quatorze années et grand admirateur du voyage du roi. Que devons-nous penser de ce tardif hommage rendu par M. de Lamartine à la sagesse royale? Est-ce le cri échappé à sa conscience? Est-ce un remords? ou bien est-ce la révélation d'un secret dégoût pour sa solitude depuis si longtemps respectée? M. de Lamartine commence-t-il à s'ennuyer dans le désert, et voudrait-il qu'on lui rendît le service de l'en arracher?

Un mot encore, pour finir, sur cet anathème lancé par M. de Lamartine contre le rapprochement des deux centres, rapprochement désiré par beaucoup d'esprits sages, comme le plus sûr moyen de prévenir des secousses dangereuses et de fortifier le parti conservateur. M. de Lamartine dénonce ce rapprochement comme une intrigue. Il lui refuse son concours. Cela ne nous surprend pas : l'opinion qu'on peut avoir des choses dépend souvent de la distance où l'on est placé pour les voir. Que M. de Lamartine n'aperçoive aucune différence entre le parti ministériel et le centre gauche, entre M. Guizot et les chefs des conservateurs dissidents, comment s'en étonner? Quand on veut bouleverser la constitution, quelle différence peut-on faire entre ceux qui sont également décidés à la défendre? Quand on attaque le gouvernement des quatorze années, pourquoi ferait-on des distinctions entre ceux qui se glorifient d'avoir soutenu ce gouvernement? Quiconque ne veut pas abroger la loi électorale, les lois de septembre, la loi des fortifications, la loi de régence, n'a pas les sympathies de M. de Lamartine. Il n'est pas surprenant dès lors que l'honorable député de Mâcon repousse M. Molé et M. Thiers. Essaierez-vous de rappeler à M. de Lamartine qu'il n'a pas toujours été si formel dans ses exclusions; que, par exemple, en 1837, il avait trouvé une différence notable entre le 6 septembre et le 15 avril, entre M. Guizot et M. Molé? Qu'importe cette contradiction de plus à M. de Lamartine? Il y a longtemps que la date du 15 avril s'est effacée de ses souvenirs. Essaierez-vous de lui démontrer que l'intérêt de cette dynastie qu'il couvre d'injures et d'éloges à la fois est d'élargir en ce moment la base du pouvoir; que le ministère affaibli par ses fautes ne peut plus contenir ni diriger sa majorité; qu'il perd dans des transactions nécessaires à son existence les forces du gouvernement; que le pays, ami de la paix, déplore une politique qui a rendu la paix ni digne, ni sûre; que les factions cherchent déjà à exploiter le mécontentement des esprits; qu'elles se donnent rendez-vous aux élections prochaines; que, pour répondre à cette situation difficile, le parti conservateur a besoin de nouvelles forces; qu'enfin, si l'occasion se présente de faire avec le centre gauche une alliance honorable, il doit s'empresser de la saisir, car l'occasion, négligée aujourd'hui, pourrait échapper pour longtemps? Direz-vous tout cela à M. de Lamartine? que lui importe? Des réformes, donnez-lui des réformes; réveillez l'esprit révolutionnaire; changez la constitution, et en même temps faites naître une guerre européenne : voilà ce qu'il faut à M. de Lamartine. Etonnez-vous donc qu'il repousse M. Molé et M. Thiers. Si ces deux hommes avaient le malheur de mériter son appui, ne faudrait-il pas les plaindre au lieu de les féliciter?

Nous avons dit que M. de Lamartine n'était pas venu seul au secours du ministère; les radicaux et les légitimistes sont accourus en même temps que lui. Ce n'est pas une fable que nous inventons; cela se dit, s'imprime et se publie tous les jours. Lisez les feuilles républicaines et celles de la légitimité; vous y verrez que des deux côtés on propose d'ajourner le renversement du ministère au lendemain

des élections. Quant au motif de cet ajournement, on ne le cache pas, et il est facile à comprendre. Devant un ministère dont le discrédit rejaillira sur la majorité qui l'aura soutenu dans les chambres, les partis anarchiques comptent triompher facilement de cette majorité dans les colléges ; ils espèrent, le cabinet aidant, renverser le parti conservateur. Supposez au contraire un cabinet sorti des diverses nuances d'une opposition modérée, habile à calmer les esprits, à effacer les traces des fautes commises ; alors les chances des partis violents s'évanouissent. Tout cela est assez bien raisonné. C'est au parti conservateur de déjouer la conspiration tramée contre lui.

A vrai dire, pour ce qui regarde l'extrême gauche, nous avons peine à croire qu'elle pousse jusqu'au bout le machiavélisme dont elle fait parade en ce moment. Nous croyons bien qu'elle aurait peu de tendresse pour une combinaison ministérielle qui sortirait de l'union des deux centres. M. Molé n'est pas son fait, pas plus que M Thiers, ou même M. Barrot. Cependant il y a des bornes que les partis sérieux se résignent difficilement à franchir, ceux surtout qui sont jaloux de leur honneur, et dont le mobile, le plus apparent du moins, est le sentiment national poussé jusqu'à la susceptibilité la plus ombrageuse. Lorsqu'on votera sur la question de Taïti et sur la question du Maroc, nous avons peine à croire que l'extrême gauche vote pour M. Guizot. Si elle vote pour lui, cela prouvera bien évidemment l'étendue des services qu'elle en attend.

Voilà donc les conservateurs avertis. La grande question qui leur est soumise est celle des élections. Il s'agit de leur propre intérêt, qui est celui du pays. Les partis extrêmes veulent que le ministère fasse les élections; cela veut dire qu'ils espèrent que le parti conservateur sera tué sous le ministère, et le ministère par-dessus lui Alors le terrain leur appartiendra. Que les députés conservateurs avisent donc. S'ils pensent que M. Guizot suffit à la situation, et que le pays approuve sa politique, qu'ils maintiennent M. Guizot, car tout changement de cabinet doit être le résultat d'une nécessité impérieuse : un des premiers besoins du pays est la stabilité du pouvoir; mais si les conservateurs pensent que la politique du 29 octobre a fait son temps, alors qu'ils instruisent la couronne ; c'est leur devoir envers le pays.

A ce propos, des partisans du cabinet expriment une opinion qui paraît produire quelque impression sur certains esprits. On dit que le ministère se sent affaibli, qu'il reconnaît lui-même les difficultés dont il est entouré, que sa main ne sera pas assez forte pour les élections : il consent donc à se retirer ; mais on ajoute : Laissez-le vivre encore un an. Donnez-lui la session; l'année suivante, il fera place à d'autres ; chacun s'en trouvera bien. D'abord le ministère vivra un an de plus, c'est quelque chose ; puis, ses successeurs, venus un an plus tard, auront un rôle plus facile à remplir. S'ils prenaient sa place aujourd'hui, qui sait? ils pourraient bien se dépopulariser à leur tour ; ils pourraient s'user avant les élections. Pour prévenir ce danger, ne vaut-il pas mieux qu'ils patientent encore pendant un an ? Alors ils feront les élections dans la première fraîcheur de leur popularité, dans la joie de leur nouvel avénement, dans toute la nouveauté des engagements contractés envers eux par les diverses nuances de l'opposition parlementaire. On ajoute que, si les choses se passaient ainsi, le ministère, remplacé sans secousse, se retirerait sans rancune, et témoignerait plus tard sa reconnaissance à ses successeurs.

Ainsi parlent des amis complaisants du cabinet. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il faut beaucoup se méfier de ce discours. Sans doute le raisonnement est spé-

cieux, il est fait pour agir sur l'esprit des conservateurs timides, irrésolus. Gagner un an avant de prendre une décision, ce serait fort commode pour eux; contenter tout le monde en se croisant les bras, ce serait mieux encore. Néanmoins, admettons que l'intérêt du pays permît un semblable arrangement, qui répondrait de l'exécution? Nous ne voulons pas mettre en doute la sincérité du ministère; mais, quand il aurait passé la session, quand il aurait congédié les chambres, qui l'empêcherait d'attribuer à ses mérites ce qu'il devrait à la neutralité de ses compétiteurs? qui l'empêcherait de se considérer alors comme nécessaire, de s'imposer à la couronne, de faire lui-même les élections, dans l'intérêt du pays, bien entendu, et de sacrifier ses serments sur l'autel de la patrie? Si la couronne résistait, qui empêcherait le ministère de la placer dans l'alternative d'une soumission humiliante ou d'une révolte, et de se préparer une sortie triomphante, en appelant à sa suite les mauvaises passions dans un conflit où la couronne serait en jeu? Le plus sûr, à notre avis, est de ne pas tenter les gens, et de ne pas prendre avec eux des engagements qui mettraient leur ambition, ou, si l'on veut, leur patriotisme, à de trop rudes épreuves.

Trois événements viennent de s'accomplir en Espagne, qui ont ému l'Europe et modifié la situation politique de la Péninsule : la réforme de la constitution de 1837, la condamnation du général Prim, la révolte de Zurbano. A l'heure où nous sommes, abandonné de tous les siens, et recommençant dans les montagnes de la Rioja ou de Biscaye sa vie de contrebandier, privé de tous ses biens, de tous ses honneurs, de tous ses gardes, Zurbano s'estimerait fort heureux sans doute, s'il pouvait en toute sûreté atteindre les frontières de France ou de Portugal. Le tribunal suprême de guerre et marine a confirmé la sentence du conseil de guerre qui frappe le général Prim d'une condamnation à six ans de prison dans une forteresse; Prim est parti pour Cadix, où on lui fera connaître le lieu de sa détention. Il y a un an à peine, quand le jeune comte de Reus étouffait en Catalogne les derniers soulèvements des centralistes, pouvait-on s'attendre à le voir lui-même impliqué dans une tentative de rébellion? Le souvenir de ses services est-il aujourd'hui si effacé, qu'on laisse tristement s'écouler ses années les plus belles dans quelque recoin obscur des Philippines ou des Canaries? Il est vrai qu'en Europe, il n'est point de pays où toute chose s'oublie aussi vite et aussi facilement qu'en Espagne; depuis la chute d'Espartero, combien d'événements, qui partout ailleurs auraient pour longtemps remué les masses, et dont, au delà des Pyrénées, les traces sont déjà, ou peu s'en faut, complétement effacées! Qui s'inquiète en ce moment, à Madrid et dans les provinces, du renversement de M. Olozaga, de l'élévation incroyable de M. Gonzalez-Bravo, des *pronunciamientos* de Carthagène et d'Alicante, de ces conspirations de mars et de juillet, dont les fauteurs ou les complices, si bruyamment arrêtés et emprisonnés, sont oubliés par leurs juges eux-mêmes, ni plus ni moins que s'ils n'avaient jamais existé? On sait quelles émotions a soulevées le procès du comte de Reus : encore quelques jours, et nous craignons fort qu'en Espagne ses plus déterminés partisans ne se demandent plus même si l'on songe à lui faire grâce ou à prolonger sa captivité. Quand il s'agit d'un pays si mobile, où du soir au lendemain toutes les questions se déplacent, il est parfaitement inutile d'accorder une trop grande importance aux inquiétudes et aux complications de la veille; ne nous occupons que des périls actuels et de ceux que, dans un avenir fort rapproché de nous, le parti dominant s'est lui-même exposé à courir. Ces périls, c'est la réforme de la constitution qui les a suscités;

examinons en quoi ils consistent : on verra quelles ambitions, quels ressentiments se doivent prochainement entre-choquer dans l'arène politique; on verra quelle transformation décisive subissent, à l'instant même où nous écrivons, tous les partis qui, depuis la mort de Ferdinand VII, se disputent le gouvernement.

Nous avons plus d'une fois exprimé notre opinion sur la réforme de la loi fondamentale. nous ne voulons donc pas revenir sur la question de principes, ni même sur la question d'opportunité. Pour bien montrer pourquoi les partis s'agitent et comment ils se transforment, il nous suffira de constater les faits, ou du moins les tendances réelles et positives de l'esprit public. Nous nous proposons de définir les immédiates conséquences de la réforme, qui dès maintenant peut être considérée déjà comme accomplie, bien que tous les articles du projet ne soient pas encore votés au congrès. C'est une histoire étrange que celle de ce projet; du moment où il a été conçu jusqu'à celui où ses dispositions les plus significatives ont été adoptées par la chambre des députés il a parcouru, si l'on peut ainsi parler, trois phases capitales qu'il importe de mettre pleinement en relief. Chacune de ces phases est marquée par un fait saillant, la première, par la rupture qui, sur le terrain des principes, a pour toujours peut-être séparé les deux grandes fractions du libéralisme péninsulaire, le parti modéré et le parti progressiste; — la seconde, par les divisions sérieuses qui se sont produites au sein même du parti modéré; — la troisième, par les mécomptes qu'a tout récemment essuyés au congrès le parti absolutiste, qui, à l'égard du parti modéré, est brusquement revenu à ses vieux sentiments de défiance et d'aversion. Ce sont là les faits qui aujourd'hui dominent, en Espagne, la situation politique : nous essaierons d'en apprécier aussi nettement qu'il nous sera possible toute la portée.

Entre le parti modéré et le parti progressiste, la réforme a déterminé une vraie rupture de principes, et c'est à dessein que nous employons une telle expression; car, depuis la révolution de 1833, c'étaient jusqu'ici les passions et non point les idées qui avaient divisé en deux fractions à peu près égales le libéralisme espagnol. Comme le parti modéré, le parti progressiste avait réformé ou plutôt aboli la constitution de 1812; comme le parti progressiste, le parti modéré avait voté et juré la constitution de 1837; au nom de cette constitution, ils s'étaient unis tous les deux pour renverser Espartero. En vain, à diverses époques, ils se sont l'un l'autre persécutés, exilés, décimés; si l'on met à part la loi des *ayuntamientos*, — et encore, sur cette loi même, les plus éclairés et les plus sincères sont ils des deux parts bien près de s'entendre, — vous ne trouveriez pas, de 1837 à 1844, en religion, en politique, en administration, une seule question importante qu'ils aient voulu résoudre de différentes manières. On les voit bien qui tour à tour s'exaltent et s'entre-battent; mais quand on regarde un peu au-dessus de cette mêlée furieuse des intérêts privés et des ambitions personnelles, c'est toujours le même drapeau que l'on aperçoit. A dater du jour où la réforme a été proposée aux cortès, à dater du jour surtout où le congrès a retranché de la loi fondamentale le fameux préambule qui donnait la volonté du pays pour force principale à la royauté d'Isabelle, la division des deux partis est devenue plus profonde; désormais irréconciliables, ils ont senti, du moment où a commencé la grande querelle des idées, s'accroître leurs haines et s'enflammer leurs passions Chacun des deux est retranché dans son camp; plus d'espoir de coalition ni d'armistice : chacun des deux a maintenant son drapeau, d'un côté la charte de 1844, de l'autre la charte de 1837. Exclu du pouvoir et des chambres, privé de toute participation

aux affaires, dispersé en Europe, quelle détermination prendra le parti progressiste? A cette question nous répondrons avec franchise; nous croyons, pour notre compte, que le moment est venu pour ce parti de se diviser lui même une seconde fois en deux grandes fractions; ce ne sera plus, comme sous le comte-duc, en progressistes purs et en espartéristes; le temps est passé des querelles de personnes et des ressentiments particuliers. L'une de ces fractions devra être un parti d'opposition légale; il s'efforcera de triompher par les discussions de la presse et par celles de la tribune; il sera la *gauche* de l'Espagne, si l'on peut établir une certaine comparaison entre les partis français et les partis de la Péninsule; il aura pour chefs les hommes qui jusqu'à ce jour ont mené le parti du progrès tout entier. La seconde fraction sera inévitablement révolutionnaire; dans ses rangs iront se confondre la plupart des espartéristes, quand il leur sera bien démontré qu'il n'y a point de *restauration* possible pour le duc de la Victoire; pour la première fois en Espagne, il sera question de réformes radicales. Cette fraction est aujourd'hui sans chefs, et pour le moment il est hors de doute qu'elle ne peut avoir de sérieuses chances de succès; mais il est également hors de doute que les éléments dont elle se doit composer fermentent dans la société espagnole : à vrai dire, elle existe déjà : elle n'est pas étrangère à l'agitation qui naguère s'est brusquement produite de la Rioja au camp de Gibraltar. Le mouvement de Zurbano n'est pas un mouvement progressiste; avant de lever son drapeau, l'ancien contrebandier n'a consulté ni M. Cortina, ni M. Serrano, ni M. Madoz, ni aucun des chefs du parti progressiste. Zurbano n'a point oublié la coalition de juin 1843; s'il était parvenu à réformer ses bandes, s'il avait pénétré dans Madrid, son triomphe, nous en sommes sûrs, n'aurait point tourné au profit de ceux qui ont renversé son maître et son idole. Que les hommes qui, à cette heure, gouvernent la Péninsule, sachent donc bien à quoi s'en tenir. A une époque peu éloignée de nous, selon toute apparence, MM Madoz, Cortina, Lopez et leurs amis rentreront au congrès: au nom de la constitution de 1837, ils s'efforceront, par les voies légales et parlementaires, de réinstaller au pouvoir les principes que l'on en bannit aujourd'hui; mais, assurément, dans un pays constitutionnel, de telles prétentions n'ont rien que de fort légitime, et pour les institutions qu'on va donner à l'Espagne, ce n'est point au congres ni dans la presse que sera le plus grand péril. Le péril sera dans les menées révolutionnaires qui sourdement agiteront le pays; de temps à autre, ces menées feront explosion, comme l'an dernier en Catalogne, comme cette année même à Carthagène et à Alicante, comme hier dans la Rioja, si, après qu'il aura voté le projet de réforme, le parti modéré ne s'efforce point d'administrer ou plutôt de réorganiser l'Espagne, de façon à prouver non-seulement qu'il comprend les vrais intérêts moraux et matériels de la Péninsule, mais que sous la charte de 1844, ces intérêts peuvent prospérer et grandir.

A l'époque où l'opposition légale viendra prendre place sur les bancs du congrès, la situation sera difficile pour les membres modérés, qui ne voulaient point réformer la charte. Cette fraction du parti dominant se subdivise en deux catégories : d'un côté, ceux qui ont essayé de défendre contre la reforme les principes mêmes de la constitution de 1837; de l'autre, ceux qui n'ont élevé qu'une simple question d'inopportunité. En dépit des dissidences actuelles, ces derniers s'uniront au gouvernement de la façon la plus étroite; quant aux autres, ils devraient, s'ils étaient conséquents avec eux-mêmes, faire cause commune avec l'opposition. Ce n'est là, du reste, qu'une induction, une conjecture, et Dieu sait comme en Espagne

les conjectures sont déconcertées par les événements! Ne nous occupons, encore une fois, que des périls bien réels, des périls incontestables du présent : nous avons montré ceux que réservent à la Péninsule les dispositions très-visibles de la portion la plus avancée du parti progressiste; examinons maintenant ceux que le parti absolutiste lui peut préparer.

Le parti absolutiste, — et par ce mot nous entendons le parti qui a soutenu don Carlos, — s'est hautement et ardemment prononcé en faveur de la réforme; au congrès et au sénat, durant les débats de l'adresse, il a manifestement témoigné au gouvernement ses naissantes sympathies. Le parti absolutiste espérait que, par la reforme, il obtiendrait tôt ou tard l'hérédité du sénat, et par conséquent la reconstitution des majorats, le mariage du prince des Asturies avec la reine Isabelle, la restitution des biens du clergé; et, en vérité, après avoir obtenu tout cela, peu lui aurait importé que don Carlos eût ou non repassé les Pyrénées : qu'a-t-on à faire des personnes quand les principes ont triomphé? Or, immédiatement après que se sont ouvertes les discussions, il n'est pas une seule de ces espérances qui n'ait été complétement déçue; à la tribune, les ministres ont déclaré unanimement qu'ils repoussaient tout projet de mariage entre la reine et le prince des Asturies; dans la commission de réforme, on a demandé qu'un amendement bien clair et bien formel prononçât de nouveau l'exclusion de don Carlos et de sa famille. Quand on a rejeté au congrès l'amendement par lequel on voulait établir l'hérédité de la *pairie,* on a reculé surtout devant la nécessité que l'hérédité eût imposée aux législateurs de restaurer d'odieux priviléges, les droits d'aînesse et les majorats. Enfin, quand il a été question au congrès du clergé et des besoins du culte catholique, on a pu voir jusqu'au dernier degré d'évidence que la restitution des biens du clergé déjà vendus, — ceux qui restent à vendre ne méritent point d'entrer en ligne de compte, — était une chose radicalement impossible. Ces biens ont été en grande partie achetés par des membres du parti modéré; ce n'est pas seulement l'intérêt politique, mais l'intérêt personnel de ces membres, qui les empêchera de s'en dessaisir. En résumé, le parti absolutiste a subi des mécomptes qui ont porté son irritation à l'extrême; on a pu s'en apercevoir par le discours de M. Tejada qui, à la tribune du congrès, a osé développer les plus purs principes de l'ancienne monarchie. On s'en apercevra bien mieux encore au sénat, où ce parti prépare en ce moment une rude opposition à ce malheureux projet de réforme, qu'il a d'abord si chaudement défendu. Au sénat, les absolutistes seront soutenus, dit-on, par M. le marquis de Miraflorès et par les grands d'Espagne; les grands d'Espagne s'indignent que le congrès leur ait dénié le droit de siéger à la chambre haute par le seul fait de leur naissance. En dehors du sénat, les absolutistes seront appuyés, on l'affirme du moins, par une certaine influence qui aurait voulu et voudrait encore qu'un mariage rapprochât les deux principales branches de la maison royale. On affirme en outre qu'en des lieux fort élevés, où cette influence domine, on s'est vivement alarmé des mécontentements qu'ont inspirés aux rois absolus de l'Europe les paroles de M. Martinez de la Rosa, niant qu'on songeât à unir la reine Isabelle au jeune prince des Asturies. Si les prétentions des absolutistes échouent au sénat, — et, selon nous, il faut bien qu'ils s'y attendent, — chercheront-ils à les faire triompher en dehors des voies légales et parlementaires? Rallumeront-ils la guerre civile, pour parler sans le moindre détour? Il est certain que, depuis la pacification de Bergara, jamais les carlistes n'ont éprouvé une irritation aussi grande; il est certain que jamais ils n'ont eu entre les mains des moyens d'action plus

nombreux ni plus puissants. A Madrid et dans les provinces, ils disposent d'une presse résolue, dont les publications ressemblent à de vrais manifestes; dans l'armée, une foule d'officiers, qui ont fait sous don Carlos les guerres de Biscaye et de Navarre, sont loin d'avoir abandonné la cause du prétendant; comme on exploite la colère des grands d'Espagne, on pourrait, de l'un à l'autre bout du royaume, tirer parti de toutes les rancunes, de tous les ressentiments; on pourrait, dans les provinces vascongades, s'allier aux *fueristes*, dans Barcelone aux *jamancios*, dans Saragosse aux espartéristes, en d'autres villes aux milices nationales que la nouvelle charte doit supprimer. Certes, si les carlistes avaient recours à de telles extrémités, les amis du gouvernement constitutionnel, en Europe, attendraient sans crainte l'issue de la lutte; en Espagne, comme en France, l'ancien régime est bien mort : c'est en pure perte que l'on essaierait de l'y rétablir. Mais que d'ici à quelque temps encore il cherche à se relever, qui donc en pourrait douter? Et quelles inquiétudes soulèveraient dans le pays des résolutions désespérées!

Telle est en ce moment la situation politique de l'Espagne. Partout des périls; mais les derniers événements ont donné au cabinet de Madrid une force morale assez considérable pour les conjurer; saura-t-il user de cette force-là? — De tous côtés, des partis qui se décomposent et se transforment : ce que ces partis renferment de généreux et d'honnête, le gouvernement saura-t-il l'attirer à lui et se l'assimiler?

ÉLECTION DU PRÉSIDENT AUX ÉTATS-UNIS.

On connaît maintenant, ou du moins on peut prédire avec assurance, le résultat de la grande lutte électorale qui vient d'agiter les Etats-Unis. Tous les états n'ont point encore terminé l'élection des délégués; il en est même un, la Caroline du nord, où cette élection n'aura lieu que le 1er décembre, et pourtant la question peut être maintenant regardée comme résolue. La majorité absolue est en effet de 138 suffrages; les états qui se sont prononcés en faveur de M. Polk lui assurent déjà 135 votes, et parmi les états dont on attend encore la décision, il en est plus d'un où les démocrates, de l'aveu même de leurs adversaires, auront la majorité. Les journaux whigs n'hésitent point à reconnaître la défaite de leur parti, et M. Polk doit être considéré comme le futur président des Etats-Unis. La presse anglaise s'étonne beaucoup de ce résultat, qui était en effet fort imprévu : il n'est point cependant impossible de l'expliquer.

On se rappelle peut-être (1) comment le président actuel, M. Tyler, fut conduit à soulever, dans l'intérêt de sa réélection, la question de l'annexion du Texas. Il se proposait de jeter la discorde entre les hommes les plus éminents du parti démocratique, tandis que lui-même rallierait autour de cette question tous les états du sud sans distinction de partis, et ceux des états du nord qui sont démocrates et votent habituellement avec le sud. Il serait arrivé ainsi à former une majorité qui

(1) Un travail sur *les États-Unis et le Texas*, publié dans cette *Revue* même, livraison du 15 juillet, a fait connaître les intrigues qui ont précédé l'élection de M. Tyler.

les conjectures sont déconcertées par les événements! Ne nous occupons, encore une fois, que des périls bien réels, des périls incontestables du présent : nous avons montré ceux que réservent à la Péninsule les dispositions très-visibles de la portion la plus avancée du parti progressiste; examinons maintenant ceux que le parti absolutiste lui peut préparer.

Le parti absolutiste, — et par ce mot nous entendons le parti qui a soutenu don Carlos, — s'est hautement et ardemment prononcé en faveur de la réforme; au congrès et au sénat, durant les débats de l'adresse, il a manifestement témoigné au gouvernement ses naissantes sympathies. Le parti absolutiste espérait que, par la reforme, il obtiendrait tôt ou tard l'hérédité du sénat, et par conséquent la reconstitution des majorats, le mariage du prince des Asturies avec la reine Isabelle, la restitution des biens du clergé; et, en vérité, après avoir obtenu tout cela, peu lui aurait importé que don Carlos eût ou non repassé les Pyrénées : qu'a-t-on à faire des personnes quand les principes ont triomphé? Or, immédiatement après que se sont ouvertes les discussions, il n'est pas une seule de ces espérances qui n'ait été complétement déçue; à la tribune, les ministres ont déclaré unanimement qu'ils repoussaient tout projet de mariage entre la reine et le prince des Asturies; dans la commission de réforme, on a demandé qu'un amendement bien clair et bien formel prononçât de nouveau l'exclusion de don Carlos et de sa famille. Quand on a rejeté au congrès l'amendement par lequel on voulait établir l'hérédité de la *pairie,* on a reculé surtout devant la nécessité que l'hérédité eût imposée aux législateurs de restaurer d'odieux priviléges, les droits d'aînesse et les majorats. Enfin, quand il a été question au congrès du clergé et des besoins du culte catholique, on a pu voir jusqu'au dernier degré d'évidence que la restitution des biens du clergé déjà vendus, — ceux qui restent à vendre ne méritent point d'entrer en ligne de compte, — était une chose radicalement impossible. Ces biens ont été en grande partie achetés par des membres du parti modéré; ce n'est pas seulement l'intérêt politique, mais l'intérêt personnel de ces membres, qui les empêchera de s'en dessaisir. En résumé, le parti absolutiste a subi des mécomptes qui ont porté son irritation à l'extrême; on a pu s'en apercevoir par le discours de M. Tejada qui, à la tribune du congrès, a osé développer les plus purs principes de l'ancienne monarchie. On s'en apercevra bien mieux encore au sénat, où ce parti prépare en ce moment une rude opposition à ce malheureux projet de réforme, qu'il a d'abord si chaudement défendu. Au sénat, les absolutistes seront soutenus, dit-on, par M. le marquis de Miraflorès et par les grands d'Espagne; les grands d'Espagne s'indignent que le congrès leur ait dénié le droit de siéger à la chambre haute par le seul fait de leur naissance. En dehors du sénat, les absolutistes seront appuyés, on l'affirme du moins, par une certaine influence qui aurait voulu et voudrait encore qu'un mariage rapprochât les deux principales branches de la maison royale. On affirme en outre qu'en des lieux fort élevés, où cette influence domine, on s'est vivement alarmé des mécontentements qu'ont inspirés aux rois absolus de l'Europe les paroles de M. Martinez de la Rosa, niant qu'on songeât à unir la reine Isabelle au jeune prince des Asturies. Si les prétentions des absolutistes échouent au sénat, — et, selon nous, il faut bien qu'ils s'y attendent, — chercheront-ils à les faire triompher en dehors des voies légales et parlementaires? Rallumeront-ils la guerre civile, pour parler sans le moindre détour? Il est certain que, depuis la pacification de Bergara, jamais les carlistes n'ont éprouvé une irritation aussi grande; il est certain que jamais ils n'ont eu entre les mains des moyens d'action plus

nombreux ni plus puissants. A Madrid et dans les provinces, ils disposent d'une presse résolue, dont les publications ressemblent à de vrais manifestes; dans l'armée, une foule d'officiers, qui ont fait sous don Carlos les guerres de Biscaye et de Navarre, sont loin d'avoir abandonné la cause du prétendant; comme on exploite la colère des grands d'Espagne, on pourrait, de l'un à l'autre bout du royaume, tirer parti de toutes les rancunes, de tous les ressentiments; on pourrait, dans les provinces vascongades, s'allier aux *fueristes,* dans Barcelone aux *jamancios,* dans Saragosse aux espartéristes, en d'autres villes aux milices nationales que la nouvelle charte doit supprimer. Certes, si les carlistes avaient recours à de telles extrémités, les amis du gouvernement constitutionnel, en Europe, attendraient sans crainte l'issue de la lutte; en Espagne, comme en France, l'ancien régime est bien mort : c'est en pure perte que l'on essaierait de l'y rétablir. Mais que d'ici à quelque temps encore il cherche à se relever, qui donc en pourrait douter? Et quelles inquiétudes soulèveraient dans le pays des résolutions désespérées!

Telle est en ce moment la situation politique de l'Espagne. Partout des périls; mais les derniers événements ont donné au cabinet de Madrid une force morale assez considérable pour les conjurer; saura-t-il user de cette force-là? — De tous côtés, des partis qui se décomposent et se transforment : ce que ces partis renferment de généreux et d'honnête, le gouvernement saura-t-il l'attirer à lui et se l'assimiler?

ÉLECTION DU PRÉSIDENT AUX ÉTATS-UNIS.

On connaît maintenant, ou du moins on peut prédire avec assurance, le résultat de la grande lutte électorale qui vient d'agiter les États-Unis. Tous les états n'ont point encore terminé l'élection des délégués; il en est même un, la Caroline du nord, où cette élection n'aura lieu que le 1er décembre, et pourtant la question peut être maintenant regardée comme résolue. La majorité absolue est en effet de 138 suffrages; les états qui se sont prononcés en faveur de M. Polk lui assurent déjà 135 votes, et parmi les états dont on attend encore la décision, il en est plus d'un où les démocrates, de l'aveu même de leurs adversaires, auront la majorité. Les journaux whigs n'hésitent point à reconnaître la défaite de leur parti, et M. Polk doit être considéré comme le futur président des Etats-Unis. La presse anglaise s'étonne beaucoup de ce résultat, qui était en effet fort imprevu : il n'est point cependant impossible de l'expliquer.

On se rappelle peut-être (1) comment le président actuel, M. Tyler, fut conduit à soulever, dans l'intérêt de sa réélection, la question de l'annexion du Texas. Il se proposait de jeter la discorde entre les hommes les plus éminents du parti démocratique, tandis que lui-même rallierait autour de cette question tous les états du sud sans distinction de partis, et ceux des états du nord qui sont démocrates et votent habituellement avec le sud. Il serait arrivé ainsi à former une majorité qui

(1) Un travail sur *les États-Unis et le Texas,* publié dans cette *Revue* même, livraison du 15 juillet, a fait connaître les intrigues qui ont précédé l'élection de M. Tyler.

aurait eu l'annexion pour programme et aurait porté à la présidence le promoteur de cette mesure, M. Tyler lui même. Cette intrigue fut déjouée par la prépondérance que le parti whig conservait dans le sénat. Il fallait que le traité conclu par M. Tyler obtînt dans le sénat les deux tiers des voix, 35 sur 52 : c'est-à-dire qu'on réunît les 26 voix des états du sud, et qu'on trouvât un appoint de 9 voix parmi les sénateurs démocrates du nord. Ce fut précisément la majorité que le traité trouva contre lui. Sur 29 sénateurs whigs, 28 le rejetèrent et rallièrent à eux 7 sénateurs démocrates. Avec le rejet du traité s'évanouirent les espérances de M. Tyler. L'un des chefs du parti démocratique dans le sénat, le colonel Benton, s'était montré l'un des plus ardents adversaires du traité; il résolut de tourner à son profit l'échec essuyé par M. Tyler. Le colonel Benton, qui représente le Missouri au sénat depuis l'admission de cet état dans l'Union, est l'homme le plus influent de l'ouest. Hardi, persévérant, plein de ressources, orateur habile, pamphlétaire passionné et plein de puissance; il fut l'âme de la croisade du général Jackson contre la banque des États-Unis, et il était de moitié dans toutes les entreprises de celui-ci contre les droits du Mexique. Depuis longtemps il se regardait comme appelé à recueillir la succession de M. Van Buren, et il avait fait de l'annexion le point d'appui de sa candidature éventuelle à la présidence. Il lui sembla que M. Tyler, en soulevant cette question, lui ravissait son bien ; et il n'eut de repos que le traité ne fût rejeté. Il voulut alors reprendre la question pour son propre compte, en faisant disparaître le principal grief du nord, la rupture de l'équilibre entre les états libres et les états à esclaves. M. Clay, obligé par position de combattre l'annexion dans les circonstances actuelles, quoiqu'il en admît le principe, avait suggéré un expédient : c'était de faire pour le Texas ce qui avait été fait en 1822 pour la Louisiane et le Missouri, d'établir un égal partage entre le travail libre et le travail esclave. M. Benton s'empara de cette idée et en fit la base d'une motion. Le sénat devait consacrer le principe de l'annexion, et la différer jusqu'à ce qu'on obtînt le consentement du Mexique : pour rendre ce consentement plus facile à obtenir, M. Benton resserrait considérablement les limites du Texas. Ce pays devait être divisé en deux zones parallèles, et en quatre états : deux au nord et libres, deux au sud où l'esclavage aurait été permis. On aurait admis immédiatement, comme état à esclaves, la portion actuellement habitée, et les trois autres états à mesure qu'ils auraient atteint la population légale. Ce projet fut également rejeté, mais à une majorité plus faible que le traité de M. Tyler, et nous avons cru devoir en faire mention, parce que, si l'annexion se réalise un jour, ce sera, sans aucun doute, de cette façon.

M. Tyler, quoique trompé dans ses espérances, n'en avait pas moins atteint son but principal : il avait mis hors de combat les chefs du parti démocratique; il les avait contraints de s'expliquer sur la question de l'annexion et de se compromettre vis-à-vis de leurs partisans. M. Van Buren, obligé de choisir entre ses amis du nord et du sud, s'était prononcé contre l'annexion et avait ruiné ses chances dans le sud et l'ouest. Ce fut pour le général Cass une raison de se prononcer hautement en faveur de l'annexion; mais le nord vit avec jalousie un homme du sud chercher à recueillir l'héritage de son candidat favori, et montra beaucoup de répugnance pour lui. De ces haines réciproques il résulta qu'à la convention préparatoire de Baltimore, aucun des deux chefs du parti ne fut élu; M. Cass et M. Van Buren s'excluèrent l'un l'autre et un homme inconnu jusqu'alors, un adversaire du tarif, M. Polk, fut le candidat préféré, au grand dépit des états dé-

mocrates du nord. Les démocrates restèrent donc groupés en trois fractions autour de M. Polk, de M. Tyler et de M. Van Buren. Les whigs, à la vue de cette désunion de leurs adversaires, ne dissimulèrent pas leur joie et se crurent assurés du triomphe; mais le danger avertit les démocrates de serrer leurs rangs. Ce parti s'est toujours montré bien plus discipliné et plus aguerri que le parti whig; il a été formé à la tactique parlementaire sous le général Jackson par M. Van Buren, le politique le plus froid, le plus habile, le plus fécond en ressources des États-Unis, le diplomate pour les talents duquel M. de Talleyrand a témoigné le plus de sympathie. Les démocrates virent bien qu'en restant désunis, ils n'avaient à attendre qu'une défaite inévitable, et tous ceux qui n'avaient pas d'engagements personnels se groupèrent autour de M. Polk. M. Van Buren, avec une promptitude qui lui fait honneur, sacrifia aussitôt ses espérances et son ressentiment; il rendit public son désistement, et engagea ses amis à reporter leurs suffrages sur M. Polk; il fit usage de son influence, qui est grande à New-York et dans la Pensylvanie, pour rallier à M. Polk ces deux états, qui se montraient fort alarmés des doctrines du nouveau candidat sur le tarif et la protection due à l'industrie nationale.

Restait encore M. Tyler. Celui-ci, que la candidature de M. Polk avait singulièrement déconcerté, fit des efforts désespérés pour assurer sa réélection. Comme aux États-Unis, aussi bien qu'en Europe, le choix des fonctionnaires publics est un puissant moyen d'influence, M. Tyler bouleversa tout le personnel de l'administration; il n'est si petit employé qui ne fut changé. Il essaya aussi de raviver la question du Texas par un nouveau message, par la publication incessante de documents officiels à ce sujet, et en portant devant les représentants le traité rejeté par le sénat; mais la seconde chambre le fit déposer sur la table, ce qui équivaut à un ajournement indéfini, et le congrès se sépara sans qu'il en eût été question. M. Tyler songea alors à convoquer le congrès en session extraordinaire pour traiter de nouveau de l'annexion; toutefois il recula devant cette mesure. Son principal appui, M. Calhoun, ne tarda pas à lui manquer; celui-ci avait activement secondé M. Tyler, tant qu'il s'était agi uniquement de ruiner les espérances de M. Van Buren, contre qui il avait des représailles à exercer : maintenant que, par la chute de son ennemi, son ressentiment était satisfait, M. Calhoun songeait bien plus aux intérêts généraux du parti démocratique qu'à ceux de M. Tyler; il voyait très-bien que, si le parti démocratique pouvait espérer de se sauver, c'était avec M. Polk bien plus qu'avec M. Tyler. Connaissant M. Polk comme un homme honorable, mais médiocre, il n'ignorait pas que son influence, son expérience des affaires et ses talents, seraient nécessaires à celui-ci aussi bien qu'au président actuel. M. Calhoun, en soutenant obstinément M. Tyler, aurait donc ruiné, et son parti et sa propre position : il n'était point homme à commettre pareille faute. Les autres chefs de l'administration ne dissimulèrent pas non plus leurs sympathies pour M. Polk; et M. Tyler, abandonné même de ses subordonnés, vit ses chances diminuer de jour en jour. Il prit alors son parti, et, par un manifeste, rendit public son désistement. Ce document est trop long et trop insignifiant pour que nous en donnions même une analyse. M. Tyler cherche surtout à se justifier du reproche qui lui a été souvent fait d'avoir abandonné le parti whig après avoir été porté au pouvoir par lui. Il proteste que, dans le traité d'annexion, il n'a eu en vue que le bien du pays, et se répand en plaintes amères contre les whigs et M. Clay. Après la retraite de M. Tyler, rien ne s'opposait plus à ce que l'union se rétablît entre toutes les fractions des démocrates, et M. Polk devint le candidat avoué du parti.

Pendant que les démocrates, à l'approche du danger, serraient leurs rangs et concentraient toutes leurs forces, les whigs enivrés de l'espoir du triomphe, se désorganisaient et compromettaient, comme à plaisir, leurs chances de succès. M. Clay, qui avait cherché autrefois à acquérir le Texas pour les États-Unis, n'était pas et ne pouvait pas être un adversaire absolu de l'annexion : il avait donc grand soin d'en admettre le principe, d'indiquer même le moyen de l'accomplir un jour, tout en y mettant assez de conditions pour rassurer les adversaires les plus acharnés de cette mesure. De cette façon, il n'engageait en rien l'avenir, et il se conciliait tous les esprits irrésolus, ennemis des mesures trop décisives; mais une partie des whigs trouva M. Clay trop timide, et demanda la condamnation pure et simple du principe de l'annexion. On remit même sur le tapis les anciennes idées du parti et les plus impopulaires, jusqu'à celle d'une banque nationale. On fit tout, en un mot, pour irriter des adversaires puissants et habiles, et pour détacher de soi tous les indifférents, tous les gens timides et indécis. L'un des chefs des whigs était destiné à leur faire le plus grand tort : c'était M. Webster, l'orateur le plus brillant du parti, homme d'état habile, mais que des affaires dérangées, des dettes pressantes, ont entraîné à des actes peu honorables. Lorsque M. Tyler, arrivé au pouvoir, fit brusquement volte-face, et passa des whigs aux démocrates, M. Webster, à qui ses besoins pécuniaires rendaient indispensable sa position de secrétaire d'état, resta aux affaires, tandis que ses amis les quittaient; et s'il abandonna plus tard son poste, ce fut pour un grief personnel. En rentrant dans le parti whig, il n'y trouva pas le même accueil qu'autrefois; et soit rancune contre M. Clay, soit dépit qu'on n'eût point pensé à lui pour la présidence ou la vice-présidence, il sembla entreprendre une campagne électorale pour son propre compte Flattant la fraction la plus exaltée des whigs, il se montra opposé à toute concession, exagérant, comme à plaisir, les doctrines du parti, attaquant avec passion l'annexion du Texas, et évitant surtout de prononcer même le nom de M. Clay. Ce n'est qu'au dernier moment, lorsque déja le coup était porté, et la cause commune compromise, qu'il se décida à faire une seule fois, et en termes assez froids, l'éloge de M. Clay, et à le recommander aux suffrages des whigs.

La défection de M. Webster n'était pas la seule que devaient éprouver les whigs. Depuis longtemps le parti abolitioniste était en proie à des tiraillements intérieurs, qui ont abouti enfin cette année à une scission complète. La fraction la plus considerable des abolitionistes, sur les traces de Garrison, n'a point hésité à déclarer immorale et anti-chrétienne la constitution des Etats-Unis comme autorisant l'esclavage; elle a refusé de lui prêter serment et a renoncé à tous les droits qu'elle tient d'elle, excepté au droit de pétition qui est un droit naturel. En conséquence, elle a résolu de s'abstenir dans les élections. L'autre fraction des abolitionistes, qui s'intitule parti de la *liberté,* tout en restant dans la constitution et en voulant obtenir l'abolition par les voies légales, s'est prononcée contre le candidat whig et le candidat démocrate, parce qu'ils sont possesseurs d'esclaves, et a résolu de porter des candidats exclusivement abolitionistes. Les whigs, qui ont constamment protégé l'*Anti Slavery Society,* et à qui elle doit ce qu'elle a acquis de pouvoir et d'influence, se sont irrités de cette position neutre prise par les abolitionistes, et, sans songer au mal qu'une pareille séparation pouvait leur faire, ils ont attaqué les chefs abolitionistes avec passion. Ils auraient dû au contraire abandonner dans tous les états de la Nouvelle Angleterre leurs propres candidatures locales pour soutenir celles des abolitionistes, à la condition que ceux-ci por-

teraient à la présidence le candidat whig; mais ils ne voulurent point de transaction. Les abolitionistes mirent alors en avant leur propre candidat, M. Birney, contre lequel la presse whig s'est déchaînée. Elle n'a pas tardé à s'en repentir. Aux élections de 1840, le Maine, l'un des principaux états démocratiques, avait été conquis par les whigs à une faible majorité. Ce triomphe inattendu, en déconcertant les démocrates, avait contribué à la défaite de ceux-ci dans le New-York et la Pensylvanie. Cette année, les abolitionistes ayant fait défection, les whigs ont perdu la majorité dans le Maine, et ce premier échec a été pour eux le signal de plusieurs autres.

Les démocrates tenaient dans le même temps une conduite bien différente. Malgré les préjugés nationaux et religieux, ils ne reculaient point devant une étroite alliance avec le clergé catholique. On sait qu'il suffit d'un très-court séjour aux États-Unis pour y acquérir les droits de citoyen : les étrangers affluent presque tous dans les grandes villes, notamment à New-York et à Philadelphie; ces étrangers sont des Allemands, des Français, surtout des Irlandais, par conséquent presque tous catholiques. Le clergé catholique, dirigé par un homme habile et remuant, l'évêque Hughes de Philadelphie, les a disciplinés et organisés; grâce à leur nombre, ils exercent depuis quelques années une assez grande influence dans les élections locales, et disposent dans leur intérêt de la plupart des petits emplois municipaux. De là une jalousie très-vive des anciens habitants contre les étrangers : ils se sont organisés en *parti des natifs Américains* et ont trouvé sympathie parmi les whigs. Les démocrates n'ont point hésité alors à rechercher l'appui des étrangers, et à abandonner en leur faveur leurs candidatures locales pour avoir leurs voix dans l'élection présidentielle. C'est là le fait capital qui a déterminé leur triomphe. En effet, ce sont les états de Pensylvanie et de New-York qui ont fait pencher la balance de leur côté; les démocrates n'ont eu dans la Pensylvanie que 3,000 et dans le New-York que 6,000 voix de majorité, et ce nombre est de beaucoup inférieur à celui des voix qu'ils ont dues aux étrangers. Si même les abolitionistes, dont on évalue le nombre de 10 à 12,000 dans le New-York, avaient voté comme précédemment, la victoire se serait déclarée pour les whigs. Ceux-ci accusent du reste leurs adversaires, qui occupaient les charges municipales, d'avoir dans ces derniers mois délivré illégalement un nombre considérable de brevets de naturalisation en vue de l'élection prochaine, et d'avoir fait voter à New-York un grand nombre de Canadiens, venus par le chemin de fer et repartis le lendemain; mais ce n'est point en Europe qu'on peut juger de l'exactitude de ces plaintes.

A ces causes purement locales de la défaite de M. Clay, il en faut ajouter d'autres qui ont agi sur toute l'étendue de l'Union; et avant tout sa grande réputation et ses talents. Cela peut paraître singulier au premier abord, mais n'étonnera point tous ceux qui savent, par l'expérience ou l'histoire, que l'envie est la plaie des démocraties, et que de trop grands talents, de trop grands services offusquent ce maître capricieux et ingrat qu'on appelle le peuple. Nous avons entendu plus d'une fois des Américains très-distingués dire comme une chose toute naturelle : M. Clay ne réussira pas parce qu'il est trop connu (*because he is too much known*). Certes, personne plus que M. Clay n'avait contre lui ce double grief du talent et des services rendus. Il a forcé à l'admiration et à l'éloge jusqu'aux journaux de ses adversaires, qui tous conviennent que jamais chef de parti n'a été soutenu avec tant d'enthousiasme par ses partisans, et ne l'avait mieux mérité. Le plus grand service peut-être que M. Clay ait rendu à son pays a tourné contre lui. Lorsque

M. Van Buren fut renversé en 1840, le trésor était en déficit périodique, l'Union chargée de dettes; la plupart des états avaient renié les leurs; le crédit public était ruiné, la circulation arrêtée, tous les travaux, tout le commerce suspendus. La nation tout entière se jeta dans les bras des whigs, et sans la mort du général Harrison ils auraient pu réaliser en une année tout leur programme de réformes. M. Clay eut la gloire de faire adopter malgré la nouvelle administration le bill sur le revenu des terres publiques et le tarif protecteur. Ces deux mesures ont eu pour effet de combler le déficit, d'acquitter immédiatement la dette publique, de raviver l'industrie nationale et de la tirer d'une crise dangereuse. Aujourd'hui tout prospère aux États-Unis, et le trésor compte plus de 50 millions d'excédant de recettes : mais, maintenant que la circulation est rétablie et le crédit ranimé, on ne sent plus aussi vivement qu'auparavant la nécessité d'une banque nationale, et M. Clay, en se faisant par complaisance pour ses amis le défenseur d'une semblable institution, a éloigné de lui tous ceux qui la regardent comme dangereuse à la liberté. En outre, les adversaires du tarif se sont fait une arme de ce grand excédant de recettes, ils demandent à quoi sert de charger de taxes si lourdes la consommation, et s'il n'eût pas mieux valu les alléger : l'idée toute populaire d'un dégrèvement a été habilement exploitée par les ennemis de M. Clay. C'est ainsi que l'abondance qu'il a ramenée dans le trésor national est devenue une arme dirigée contre lui. Sa défaite, du reste, équivaut à un triomphe, car sur 3 millions de votants, c'est à peine s'il aura 15 à 20,000 suffrages de moins que le candidat préféré.

Tout en tenant compte de cette ingratitude du peuple américain, tenons compte aussi d'un progrès remarquable dans le langage et le ton de la presse des États-Unis. Celle du sud s'est sans doute montrée comme toujours passionnée jusqu'à la frénésie, ne reculant devant aucun outrage et aucune calomnie ; mais la presse, même démocratique, du nord s'est fait remarquer dans toute cette lutte par un ton de modération inusité aux États-Unis : elle a discuté avec mesure, et elle n'a jamais cessé de rendre justice aux talents et aux vertus du grand homme d'état qu'elle combattait, non pas personnellement, mais comme le représentant d'un parti opposé. Ajoutons encore que c'est un grand et noble spectacle que celui de trois millions d'hommes exerçant leurs droits politiques sous l'empire de la plus violente agitation, sans une seule goutte de sang répandue, sans un seul acte de violence même dans les grandes villes, et avec la populace la plus corrompue du monde entier. Un autre trait remarquable et particulier à l'Amérique, c'est que, le scrutin une fois fermé et la lutte terminée, toute agitation cesse aussitôt : d'ici à quinze jours, le calme le plus complet règnera aux États-Unis; le parti vaincu ne songera plus qu'à renverser M. Polk dans quatre ans d'ici, et le parti victorieux qu'à le maintenir.

Ceci nous amène à exposer notre opinion sur les conséquences probables de l'élection de M. Polk. Nous croyons que la plupart des journaux français ont attaché à cette élection une importance qu'elle n'a pas. C'étaient les démocrates qui administraient sous M. Tyler, ce sont eux qui vont administrer avec M. Polk; il n'y aura donc pas un brusque revirement dans la politique. Nous ne pensons pas qu'il soit pris aucune mesure décisive, ni par rapport au Texas, ni par rapport au tarif. Le *statu quo* sera imposé à la nouvelle administration. Le véritable pouvoir réside entre les mains du congrès, et tant que celui-ci restera ce qu'il est, c'est-à-dire d'ici à deux ans, les efforts de M. Polk seront paralysés. Dans la chambre

des représentants, une forte majorité s'est toujours prononcée en faveur du tarif actuel. Dans le sénat, les whigs dominent, et repousseront avec une double énergie toutes les tentatives de M. Polk en faveur de l'annexion : d'abord pour satisfaire leur ressentiment, ensuite parce que dans la composition actuelle du sénat réside le seul moyen d'influence qui reste à leur parti. On peut donc être certain que M. Polk obtiendra là-dessus beaucoup moins que n'eût obtenu M. Clay, dont l'influence aurait pu entraîner ses partisans. M. Polk ne pourrait espérer de réunir une majorité en faveur de l'annexion qu'autant que l'Angleterre ou la France afficheraient trop ouvertement des prétentions sur le Texas, et manifesteraient l'envie de s'en faire un instrument contre les États-Unis. Dans ce cas, M. Polk serait certain de rallier à l'annexion tous les états de l'ouest. Les hommes de l'ouest, de leur nature, sont ambitieux et guerriers ; l'idée seule d'arriver jusqu'à l'Océan Pacifique leur tourne la tête : ils rêvent la conquête de l'Orégon, du Texas, du Mexique et de l'isthme de Panama ; et lors de la question du droit de visite, ces états étaient infiniment plus ardents et plus disposés à la guerre que les anciens états, les seuls qui aient une marine et que le droit de visite intéresse directement. En faisant appel à leurs dispositions belliqueuses et en offrant à leur amour-propre national la perspective d'une humiliation à infliger à l'Angleterre, on serait sûr, la question ainsi posée, de les entraîner tous.

L'opposition des whigs à l'annexion et au rappel du tarif ne sera pas le seul obstacle que rencontrera la nouvelle administration. Elle n'a réuni une majorité que par une série de compromis entre les diverses fractions du parti démocratique, et la discorde ne manquera pas d'éclater lorsqu'il s'agira de partager les dépouilles. M. Polk, dont le caractère est fort honorable, qui a été gouverneur du Tennessee et président du sénat, qui a par conséquent l'habitude des affaires, est un homme d'un grand bon sens et d'une certaine fermeté ; mais il n'est peut-être pas tout à fait à la hauteur de sa position. Tout porte donc à croire que M. Calhoun, dont les amis ont contribué puissamment à l'élection de M. Polk, restera à la secrétairerie d'état, et il aura besoin de toute son habileté pour se tirer des difficultés qui l'entourent. Les démocrates du sud, M. Cass à leur tête, vont réclamer l'annexion immédiate du Texas, contre laquelle se sont prononcés M. Van Buren et les démocrates du nord. On n'a pu gagner à M. Polk quelques-uns des états de la Nouvelle-Angleterre qu'en les assurant que, tant que M. Benton, l'un des chefs du parti, se montrerait opposé à l'annexion immédiate, elle n'aurait pas lieu. A laquelle de ces deux fractions donnera-t-on satisfaction ? Le vote de la Caroline du sud et de l'Alabama a été aussi nécessaire à M. Polk que celui de New-York et de la Pensylvanie ; mais autant les uns ont intérêt à voir rapporter le tarif, autant les autres, dans la dernière session, se sont montrés ardents à en demander le maintien. M. Calhoun, M. Mac Duffie et les états du sud, qui redoutent une guerre avec l'Angleterre, se sont toujours prononcés contre l'occupation immédiate et à main armée de l'Orégon ; il n'est pas au contraire de mesure réclamée avec plus d'instances par le colonel Benton et les états de l'ouest, il n'en est pas qu'ils se proposent de demander plus obstinément dans la session qui va s'ouvrir. Ici encore il faudra mécontenter les uns ou les autres.

Quoique la Pensylvanie et le New York doivent empêcher toute modification essentielle dans le système protecteur, l'état florissant du trésor permettra peut-être à M. Polk d'obtenir quelque adoucissement dans les taxes. Le tarif n'ayant été établi que pour subvenir aux dépenses fédérales, dès qu'il y a excédant de

recettes, les adversaires du tarif croient avoir le droit de réclamer une diminution des charges. Pour arriver à cet excédant de recettes, les états du sud ont pris la défense de toutes les mesures d'économie, et ils se proposent de demander encore des réductions dans l'armée de terre et dans l'armée navale. C'est un obstacle qu'ils créeront à l'annexion du Texas; car ce n'est pas quand on désarme qu'on peut songer à provoquer une guerre avec l'Angleterre.

Sur une autre question, le gouvernement sera encore condamné au *statu quo*. Je veux parler de la distribution du revenu des terres publiques. D'après le système que les whigs ont fait prévaloir, ce revenu doit être appliqué aux dépenses fédérales, et le surplus doit être distribué entre tous les états au prorata de leur représentation au congrès. Les démocrates et les états du sud demandent qu'il soit distribué exclusivement aux états où se trouvent les terres publiques, ce qui priverait les anciens états d'un moyen précieux d'acquitter leurs dettes. On évitera par tous les moyens d'avoir un excédant de recettes, pour n'avoir rien à distribuer; car il serait impossible d'abroger ou de violer la loi : les whigs, qui disposent du sénat, y mettraient bon ordre. Ici encore, les efforts de M. Polk seraient paralysés. Il ne faut point s'en étonner. Le choix d'un homme pour président ni même la prépondérance d'un parti ne peuvent jamais affecter essentiellement les intérêts ni la constitution des États-Unis. Le gouvernement y est réellement entre les mains du peuple : l'impulsion est donnée par les individus réunis en de vastes associations, et les affaires sont administrées bien plus par les états que par le gouvernement de l'Union. L'élection de M. Polk montre surtout combien aux États-Unis les doctrines et la cause d'un parti sont supérieures à l'influence des hommes. M. Van Buren et M Cass étaient personnellement bien plus chers au parti démocratique que M. Polk; ils lui auraient apporté une plus grande illustration et de plus grands talents : il ont été immolés dans l'intérêt de la cause commune; mais, si les démocrates n'ont pas hésité à sacrifier à M. Polk les hommes les plus éminents du parti, les états, même ceux qui l'ont élu, ne lui sacrifieront jamais leurs intérêts généraux.

On voit donc, par ce que nous venons de dire, que, jusqu'au renouvellement du congrès, c'est-à-dire d'ici à deux ans, la nomination de M. Polk n'apportera pas, dans la politique américaine, d'aussi grands changements que semble le prévoir une partie de la presse française. Elle n'en est pas moins un événement fort important. Elle aura pour première conséquence un temps d'arrêt dans le développement de l'agitation abolitioniste. C'est grâce à l'appui et au concours actif des whigs que les abolitionistes ont vu leurs associations se multiplier et s'étendre sur une grande partie de l'Union, malgré les plaintes énergiques des états du sud et l'opposition du parti démocratique. En échange de huit années de protection, ils viennent de faire échouer la candidature de M. Clay. On peut être certain que les whigs leur feront payer cher cette défection; en effet, les états de la Nouvelle-Angleterre, où les whigs sont tout-puissants, ont toujours été le centre de l'agitation abolitioniste : ce sont eux qui ont envoyé et soutenu les premiers missionnaires, c'est avec leur argent qu'ont été fondés et alimentés ces journaux de New-York et de Philadelphie qui ont fait si rude guerre à M Clay. Les whigs ont annoncé l'intention de se venger, et ils en ont le pouvoir. Les abolitionistes ne seront pas mieux traités par la nouvelle administration, qui doit son succès à la position qu'ils ont prise. Les démocrates ont toujours été les adversaires les plus acharnés de l'abolition, et, sans la résistance des whigs, ils auraient depuis long-

temps mis fin, par les mesures les plus arbitraires, à la propagande abolitioniste. En annonçant la nomination de M. Polk, la presse démocratique de New-York répétait à l'envi que le premier devoir de l'administration nouvelle était de calmer l'inimitié toujours prête à éclater entre le sud et le nord, et que pour cela il était urgent de faire disparaître les légitimes motifs d'inquiétude que les abolitionistes donnaient aux états du sud. Si donc les whigs n'interviennent en faveur d'alliés perfides, on peut être certain que des mesures énergiques seront prises par les démocrates pour rassurer les propriétaires d'esclaves.

L'élection de M. Polk entraînera la transformation du parti whig; elle met fin à la carrière politique de M. Clay. C'est le troisième échec de celui-ci, et on peut être certain qu'il ne se présentera plus aux suffrages du peuple. Les partis aux États-Unis n'essaient point de lutter contre la majorité : quand un homme ou une idée ont été trop évidemment condamnés par la masse de la population, on n'hésite point à en faire le sacrifice, et à transporter la lutte sur un autre terrain Le parti se transforme, change de nom; il prend pour drapeau une idée plausible à laquelle il puisse espérer de rallier la majorité, et un homme en qui il personnifie cette idée. Ce n'est pas qu'il répudie ses anciennes idées, mais il ne les met plus qu'au second rang, et il les subordonne à l'idée nouvelle qui lui sert de programme. C'est ainsi qu'au parti fédéraliste et à M. Adams ont succédé les whigs et M. Clay, pour qui le rétablissement d'une banque nationale ne venait plus qu'en seconde ou en troisième ligne. De même le nouveau parti qui va remplacer les whigs et qui prend déjà le nom de *national républicain* regardera toujours comme choses fort importantes la défense du tarif et le maintien de la loi sur le revenu des terres publiques, mais ce ne sera point avec ces deux idées qu'il essaiera de conquérir la majorité. Les whigs s'étaient déclarés pour les natifs contre les étrangers, et ceux ci ont décidé leur défaite. Les whigs se feront un argument de cette influence extraordinaire exercée par des étrangers à peine établis sur le territoire de l'Union, et, exploitant la jalousie nationale, ils demanderont la modification des lois de naturalisation. Ce sera là le champ de bataille entre les deux partis d'ici à la prochaine élection. Quant au candidat opposé à M. Polk, ce ne sera plus M. Clay : il restera l'homme le plus éminent de son parti, mais ne le représentera plus devant les électeurs. On a mis en avant plusieurs noms, entre autres celui du général Scott, auquel les journaux du parti recommandent déjà de ne point parler politique, pour ne se compromettre avec personne et pour éviter d'être trop connu, comme M. Clay.

La politique extérieure de l'Union est déterminée par les affaires intérieures. Le *statu quo* est donc ce qui prévaudra. On peut être certain seulement que les entreprises de la Grande-Bretagne dans les deux Amériques seront l'objet de la plus active surveillance, et que le gouvernement américain fera tous ses efforts pour arrêter ou entraver la propagande abolitioniste de l'Angleterre dans les Antilles et dans tous les états à esclaves. Rien ne sera épargné pour enlever à l'influence de l'Angleterre et acquérir aux États-Unis l'Orégon, la Californie et le Texas. Quant à ce dernier pays, si M. Polk pouvait obtenir la majorité dans le congrès, peut-être offrirait-il à l'Angleterre un abaissement dans le tarif, en échange de son consentement à l'annexion du Texas aux États-Unis. L'Angleterre accepterait peut être cette transaction, car elle n'ignore pas les rapides progrès que fait l'industrie manufacturière dans la Pensylvanie et le New-York. Ce dernier état est maintenant à lui seul plus riche et plus peuplé que n'étaient les treize an-

ciens états au sortir de la guerre de l'indépendance, et il a un revenu beaucoup plus considérable. C'est au système protecteur qu'est dû ce rapide accroissement; ses partisans essaient de persuader aux états du sud qu'en attaquant le tarif, ils secondent la politique anglaise, et que le rappel de cette mesure aurait pour conséquence une inondation de marchandises et d'émissaires anglais, qui en échange de leur argent leur apporteraient une guerre servile. Ils ajoutent, avec quelque raison, que l'Angleterre n'attend, pour se passer des états du sud et même les ruiner, que de pouvoir tirer de ses colonies des deux Indes assez de coton pour sa propre consommation; et qu'il est par conséquent de l'intérêt bien entendu des états du sud de se créer, sur le territoire de l'Union, un marché suffisant pour remplacer celui qui ne peut manquer de leur échapper un jour.

LE

PAS-DE-CALAIS.

La question entre les diverses directions à donner au chemin de fer de Paris à Londres a été posée pendant plusieurs sessions devant les chambres ; la loi du 26 juillet 1844 lui a donné la solution la plus simple et la plus conforme à l'intérêt de la nation ; la ligne tracée par Amiens, Abbeville et Boulogne est la plus courte qui pût unir les deux premières villes de l'Europe. Ecartant les moyens termes, les demi-conciliations entre des contrées rivales, la loi a placé les unes et les autres dans les conditions les plus favorables au développement des éléments de prospérité propres à chacune d'entre elles, et désormais dégagées de tout conflit, des forces qui se seraient réciproquement usées à se combattre, ne s'emploieront qu'à la fécondation paisible du seul champ où elles puissent s'exercer utilement. Il reste maintenant à tirer les conséquences des résolutions qui ont été prises, à en compléter les effets, à préparer les moyens d'en faire recueillir à notre pays tous les avantages. Engagé dans le débat par suite d'un travail présenté à la chambre en 1843, entrevoyant des faits considérables qui pouvaient modifier les opinions précédemment admises et par le gouvernement et par les commissions parlementaires, j'ai voulu voir les choses par moi-même. J'ai visité les deux rivages du Pas-de-Calais, en cherchant à me faire une idée exacte des éléments de notre force et des causes de notre faiblesse, sur le point où le contact est le plus fréquent entre la France et l'Angleterre. Sans mettre dans ces observations d'autre ordre que celui dans lequel les objets se sont présentés sous mes pas, je conduirai successivement le lecteur à Calais, à Douvres, à Folkstone, à Boulogne, sur la baie de la Canche ; je ferai passer sous ses yeux les circonstances qui affectent le plus particulièrement l'état matériel des rapports entre les deux pays et les conditions de notre établissement maritime dans ces parages ; mais l'influence dominatrice du voisinage de Londres sera certainement ce qui le frappera le plus : c'est une force dont on ressent les effets sans en aller toucher le foyer, et en re-

connaissant sans aucun détour qu'il y aurait folie à prétendre la balancer, nous devons nous fortifier sur ce rivage de manière à profiter de tout ce qu'elle a de bienfaisant, à nous mettre à l'abri de ce qu'elle a d hostile.

L'adoption du tracé par Boulogne a renversé bien des espérances et porté un profond découragement dans une partie de la population de Calais ; elle n'a pourtant fait que sanctionner les effets de circonstances irrésistibles.

Avant la révolution, les relations entre la France et la Grande-Bretagne étaient exclusivement établies par Calais. A la paix continentale, tout ce qu'il y avait en Angleterre d'opulent, d'ennuyé, d'affamé de voyages sur le continent, a débordé sur cette ville. Les habitudes de locomotion rapide d'aujourd'hui n'étaient point alors prises ; la malle, qui franchit en moins de dix-sept heures la distance de Paris à Calais, n'en employait pas moins de trente-huit en 1815, de vingt-sept en 1820 On arrivait fatigué d'une marche lente sur une route inégale, ou d'une traversée pénible et contrariée sur un bâtiment à voile. Nul voyageur ne passait à Calais sans y coucher, et si les vents étaient contraires, force était d'attendre qu'ils fussent changés. Le Calais de ce temps était une opulente auberge sur laquelle tombait une pluie de guinées. L'amélioration des routes, de la navigation, a progressivement abrégé la durée des stations : les princesses d'Angleterre attendent aujourd'hui sur le paquebot qui les amène les chevaux de poste qui vont les entraîner, et les chemins de fer sont à la veille de diminuer encore le peu de motifs de faire halte qui restent aux princesses et aux commis voyageurs. Cette révolution dans les habitudes aurait suffi pour imprimer un mouvement rétrograde à la prospérité de Calais; elle n'est pas venue seule. Avec des bâtiments à voile, les vents d'ouest, qui soufflent les deux tiers de l'année et battent perpendiculairement la côte de Boulogne, mettaient un obstacle insurmontable à la régularité des passages en Angleterre par cette ville, tandis que Calais, abrité de ces vents par le cap Gris-Nez, jouissait d'un avantage incontesté. Le premier bateau à vapeur qui est entré à Boulogne a marqué la fin du règne capricieux du vent. Plus rapproché de Paris de 35 kilomètres, presque aussi voisin de Douvres, le port de Boulogne a, de ce jour, commencé à détacher quelques voyageurs des voitures de Calais; puis les voitures elles-mêmes se sont arrêtées; enfin, le courant s'est définitivement divisé, s'épanchant chaque année de plus en plus vers Boulogne, et voici comment, depuis 1830, se sont partagés entre les deux villes les voyageurs qui ont traversé le Pas-de-Calais.

	BOULOGNE.	CALAIS.	TOTAUX.
1831.	11,131	38,566	49,727
1832.	10,427	36,136	46,563
1833.	15,933	41,412	57,345
1834.	18,516	44,504	63,020
1835.	25,837	38,279	64,116
1836.	54,973	35,133	90,106
1837.	56,015	28,843	84,858
1838.	61.867	26,224	88,091
1839.	56,495	23,135	79,630
1840.	52.604	20.293	72.897
1841.	47,959	21,017	68,976
1842.	48.254	20,728	68,982
1843.	56,868	19,079	75,937

Ainsi, le port de Calais, qui la première année de cette période s'appropriait 77 passagers sur 100, n'en comptait plus que 25 à la dernière, et cette progression décroissante d'une constance si significative continue en 1844.

Le mouvement des marchandises a suivi celui des voyageurs.

Tels sont les faits accomplis sous le régime des routes de terre.

L'ouverture si ardemment réclamée du chemin de fer de Paris à Calais, par Arras et Béthune, les aurait-elle changés? Il eût fallu pour cela interdire à jamais l'établissement de celui d'Amiens à Boulogne, plus court de 65 kilomètres, c'est-à-dire d'un cinquième. Sans cette précaution, chaque relation nouvelle établie entre Paris et Londres, chaque accroissement signalé dans la circulation des voyageurs ou des marchandises eût compromis la possession de ce privilége; l'état des passages par Calais eût donné chaque jour la mesure des charges imposées au public par l'allongement abusif du parcours et des avantages assurés au chemin de Boulogne. Calais n'aurait pu faire aucun progrès qui ne fût un appel à une concurrence écrasante, un pas vers une chute inévitable. Sous l'imminence de cette conclusion, quels capitaux se seraient engagés, quels hommes sérieux auraient associé leur avenir à celui de l'entreprise? En promenant d'un port à l'autre le transit entre Paris et l'Angleterre, on eût ruiné Boulogne aujourd'hui, Calais demain, et un présent sans sécurité eût préparé un avenir calamiteux.

Le classement des lignes directes d'Amiens à Boulogne et de Lille à Calais a fermé le champ de ces débats funestes; il a mis chacun des deux ports aux prises avec les éléments naturels de sa prospérité et fait à tous une position stable et définitive. C'est sur de pareilles bases que se fondent les établissements durables.

Calais se trouve, il est vrai, par cette combinaison, à 378 kilomètres de Paris, quand Boulogne en est à 272; mais qu'importe, quand on est *distancé*, de l'être de 65 kilomètres ou de 106? Calais ne s'éloigne d'ailleurs de Paris que pour se rapprocher d'autant de Lille, de Bruxelles, de Liége, de l'Allemagne; une lutte désespérée avec Boulogne le détournait d'en soutenir une plus égale avec Ostende, et même à certains égards avec Anvers. Son lot, c'est aujourd'hui de desservir les relations entre l'Angleterre d'un côté, et de l'autre nos provinces septentrionales, la Belgique et l'Allemagne.

L'hospitalité à donner aux voyageurs n'est d'ailleurs pas la seule ressource de cette ville; elle en possède de plus réelles dans l'industrie manufacturière qui a transformé, en vingt-cinq ans, son pauvre faubourg de Saint-Pierre en une ville de 9,000 habitants, dans les canaux qui s'embranchent sur son port, et surtout dans l'exploitation agricole du territoire qui l'environne.

Les Pays-Bas, si l'on veut appeler ainsi cette zone de terrains dont le niveau est inférieur à celui de la haute mer, supérieur à celui de la mer basse, et qui s'étend le long de la mer du Nord jusqu'à la pointe du Jutland, les Pays-Bas commencent en réalité à deux lieues O. de Calais, au cap Blanc-Nez. Dans leur état naturel, ces terrains présentaient d'immenses marécages, alternativement submergés et découverts à chaque marée. Sur une partie de ces côtes, des dunes ou des bourrelets de vases accumulées formaient au milieu des flots, quand la mer montait, de longues et étroites bandes, les unes isolées, les autres rattachées à des plateaux insubmersibles. L'industrie humaine a fermé les intervalles existants entre ces obstacles naturels, et c'est ainsi que les territoires de Calais et de Dunkerque sont devenus habitables. Plus loin, les points d'appui manquaient; des digues artificielles en ont tenu lieu; elles ont seules contenu les envahissements diurnes des

flots, et la Hollande a été conquise sur la mer. Dans toute cette région, des écluses munies de portes d'èbe et de flot, s'ouvrant du côté du large, sont placées à l'issue des émissaires des eaux intérieures; la marée montante les ferme par les courants qu'elle établit et les maintient par sa pression; quand elle redescend, les eaux douces, pesant à leur tour sur la concavité des portes, les font céder et s'épanchent sur la plage jusqu'à ce que le flux la couvre de nouveau. Les digues construites, on a fait travailler la mer elle-même à atterrir, à limoner les surfaces soustraites à son action ; les eaux troubles admises en arrière des digues, par les portes ouvertes des écluses, ne lui ont été rendues qu'après avoir déposé les parties terreuses dont elles étaient chargées. De véritables provinces ont été de la sorte créées, et l'art persévérant de l'homme a couvert de moissons, de troupeaux, d'habitations, le domaine de l'Océan refoulé.

Calais est situé sur le point de la France où ce territoire conquis a le plus de profondeur : si les hautes marées de vive-eau s'y répandaient librement, elles atteindraient le voisinage de Saint-Omer. Les eaux douces de cette vaste étendue s'écoulent par le canal de Saint-Omer, qui débouche dans le port de Calais. Tout ce système d'inondation est maîtrisé par l'écluse de garde du canal ; en l'ouvrant à la mer montante, en la fermant aux eaux douces, on noierait également le pays.

Par une bizarrerie dont il serait instructif d'étudier les causes, l'admirable agriculture de la Flandre s'arrête à la limite méridionale du département du Nord, et, malgré la similitude des terrains, la facilité des débouchés, ses procédés n'ont presque point passé sur la rive gauche de l'Aa. La nature n'a pas doté l'arrondissement de Dunkerque d'un sol préférable à celui des cantons de Guines, d'Ardres, d'Audruick, de Calais, et la culture est d'un côté la plus florissante, de l'autre la plus misérable qui se puisse voir. Calais est le débouché de ce vaste district, et ses habitants, après avoir négligé dans leur prospérité les ressources de l'agriculture, y trouveraient des moyens sûrs de relever leur pays de sa décadence actuelle. En suivant la route de Calais à Saint-Omer, on ne rencontre que prairies marécageuses, pacages aigres, bétail rare et chétif, et les terres éloignées des communications ne sont certainement pas en meilleur état; on reconnaît néanmoins, à la vigueur de végétaux disséminés de place en place, combien ce terrain maraîcher est disposé à payer avec usure les soins de l'homme. Il n'y en a pas, en arrière de Calais, moins de quarante mille hectares qui, cultivés comme les terres voisines de l'arrondissement de Dunkerque, donneraient en denrées ou en bétail un produit brut d'une quinzaine de millions. Pour rendre cette vaste étendue aussi féconde que les meilleures parties de la Flandre, il faudrait y creuser de nouveaux canaux de dessèchement servant, comme en Hollande, à l'exportation des produits et au transport des engrais et des amendements. Limitée au nord par l'Aa, elle est intérieurement desservie :

Par le canal de Calais à Saint-Omer, dont la longueur est de. . .	29 kilom.
Par l'embranchement d'Ardres.	9
Par celui de Guines.	6
	44 kilom.

Ces 44 kilomètres de navigation sont de niveau. Le calcaire dont se compose la masse montueuse qui borne au sud cette Hollande française, la vase argileuse que

la marée apporte par le chenal de Calais, sont des éléments d'amélioration puissants, et ils s'offrent en quantités indéfinies. Leur emploi, combiné avec l'ouverture des embranchements navigables, serait ce qu'il y a de plus aisé et de moins coûteux; il quadruplerait progressivement la valeur du sol, et élèverait, dans une proportion beaucoup plus forte, celle de son produit brut. Nulle part l'amélioration ne serait plus facile et plus considérable que dans le voisinage immédiat de Calais. Là, le sol n'est pas partout tourbeux et humide; au sud de la ville, la plaine est une alluvion de sable et de petits galets ; mais au milieu de ces maigres terrains pénètre l'inondation de la place, et le polder qui s'est formé à l'ouest de la citadelle, par les soins du génie, sur un terrain jadis militaire, montre à quel tribut on peut assujettir les eaux vaseuses de la marée. Des chenaux embranchés sur l'inondation principale se creuseraient à moins de 25 cent. le mètre cube dans ces terres arides et légères, et y porteraient la fécondité.

La prospérité de beaucoup de petites villes n'a pas d'autre base que le voisinage d'une population agricole, laborieuse et riche. A Calais, port de commerce et ville industrieuse, il y a quelque chose de plus.

Malgré la décadence dont on se plaint, les campagnes environnantes sont fort en arrière des progrès de la ville : on s'en aperçoit à la cherté des subsistances, surtout dans ce grand atelier qui s'appelle Saint-Pierre. La fabrication du tulle emploie très-peu de matières premières, beaucoup de main-d'œuvre. Les industries qui se trouvent dans ce cas ne peuvent se maintenir et s'étendre que par la modération du prix du travail, et par conséquent des vivres consommés par les ouvriers. Celles auxquelles manque cette condition sont bientôt atteintes par des concurrents éloignés. C'est donc à la culture du bassin de Calais à consolider les bases de la précieuse conquête qu'a fait le pays dans la fabrication du tulle.

La principale importance maritime de Calais est due à la petite pêche : celle-ci entretient un personnel naval d'une vigueur et d'une intrépidité peu communes. La culture des terres basses du voisinage fournirait à la marine un élément de travail peut-être aussi considérable que la pêche. Le bon marché des subsistances pour la population manufacturière de Saint-Pierre n'a rien d'inconciliable avec une large exportation de denrées pour l'Angleterre; l'un et l'autre seraient les conséquences du développement de la production agricole. A l'aspect des ressources inertes du territoire de Calais, des besoins du marché de Londres, du peu de distance qui les sépare, on s'étonne que l'association d'une famille de jardiniers avec une famille de marins n'ait point encore commencé à exploiter cette réunion de circonstances favorables. Et qu'on ne dédaigne pas, à cause de sa vulgarité, cet aliment que la culture offrirait à la navigation : une valeur d'un million occupe cent fois plus de matelots en denrées agricoles les plus communes qu'en bijoux ou en étoffes précieuses : ce sont les matières encombrantes qui font l'activité de la navigation, et partout où se trouvent des chargements nombreux, toujours prêts, se trouve aussi une marine locale énergique et vivace.

Les travaux de dessèchement et de canalisation nécessaires pour la mise en valeur complète du territoire de Calais veulent être exécutés dans des vues d'ensemble auxquelles doit présider l'administration. Sa haute direction est d'autant plus indispensable, que ces travaux se rattachent aux plus précieux intérêts de la navigation et à l'aménagement des tourbières, richesse dont la reproduction exige de si longs espaces de temps, que l'exploitation en est, pour les générations qui s'y livrent, l'équivalent d'un anéantissement complet. Malheureusement l'admi-

nistration semble n'avoir pas embrassé ici toute l'étendue de sa mission ; exécutant de grandes choses, elle les a laissées incomplètes et par conséquent stériles. Le canal de Saint-Omer débouche dans le port de Calais, qui communique ainsi avec tout le département du Nord, avec Arras, le canal de Saint-Quentin et Paris; les bateaux de l'intérieur partagent le bassin avec les navires, et les chargements s'échangent entre eux avec une économie et une promptitude autrefois inconnues : on a compris avec raison dans les travaux du port la construction d'une très-belle écluse qui isole de l'action des marées le système hydraulique du canal; mais, sous les murs mêmes de la ville, on a laissé subsister, avec une écluse trop étroite et une hauteur d'eau insuffisante, une ligne de 700 mètres, en avant et en arrière de laquelle le canal s'élargit et s'approfondit. L'interposition de cet obstacle neutralise les avantages que l'agriculture et le commerce sont en droit d'attendre de l'ensemble des travaux. Les entreprises utiles sont celles qu'on achève, et l'administration fait à une vaine popularité un sacrifice peu honorable de ses lumières lorsqu'elle éparpille sur la surface du pays des travaux interrompus, donnant partout pour consolation, à ceux qui attendent, le spectacle d'un voisinage qui n'est pas mieux traité.

L'orgueil national qui nous enferre, à la grande satisfaction des Anglais, dans tant de sottises transatlantiques, aurait dû nous faire compléter depuis longtemps l'établissement maritime et militaire de Calais, sur l'état duquel nous jugent tous les jours nos voisins.

La restauration, malgré les transports qui saluèrent à Calais la paix qu'elle apportait avec elle, s'est bornée à doter cette ville de réparations insuffisantes aux jetées du port et d'un bassin d'échouage d'un hectare. Le gouvernement de juillet a fait davantage. Au retour d'un voyage en Angleterre, M. Legrand, alors directeur général des ponts et chaussées, fut blessé de la comparaison entre le port de Calais et celui de Douvres, et des crédits furent demandés aux chambres. Le chenal, allongé de 260 mètres, est allé chercher une plus grande profondeur de mer; une magnifique écluse de chasse de 18 mètres de débouché a été construite, pourvue de retenues, et, aux moindres marées, un million de mètres cubes d'eau, lancé d'une hauteur de 5 mètres 50 centimètres, balaie les sables amoncelés et rend au chenal sa profondeur : en attendant mieux, les bateaux de pêche peuvent aujourd'hui se réfugier à la mer basse entre les jetées. Entre le bassin des chasses, qui s'étend au loin dans la campagne, et les murs de la ville, s'étend parallèlement à ceux-ci un avant-port de 450 mètres de long ; il se prolonge par un bassin à flot de deux hectares. Ces travaux de Romains ont été fondés sous des couches de sable, et leur solidité défie, comme s'ils l'étaient sur le roc, l'effort d'une des plus grandes puissances de destruction qui soient dans la nature. Projetés par feu M. Raffeneau de Lisle, ils ont été exécutés par MM. Néhou, ingénieur en chef, et Pouilly, conducteur des ponts et chaussées. Je mets ici ces deux noms ensemble, parce que M. Néhou n'a jamais voulu entendre parler de l'honneur que lui font ces travaux, sans le faire partager à l'humble collaborateur qui, dit-il, en a levé, par son énergie et son génie inventif, les principales difficultés. On ne rencontre et ne conserve de pareils subalternes que quand on est digne de les commander.

Ce port, qui peut devoir à l'amélioration des canaux qui s'y rattachent, à celle de la culture locale, à l'ouverture des chemins de fer, une nouvelle ère de pacifique prospérité, ce port serait, pendant une guerre maritime, une de nos meilleures

places d'armes sur la Manche; nos plus intrépides corsaires s'y donneraient rendez-vous; il se couvrirait d'un matériel naval aussi précieux que redoutable, et deviendrait nécessairement l'objet des entreprises incessantes de l'ennemi. Calais possède de vastes fortifications, mais elles n'enveloppent pas le port; il est en dehors des remparts, et quand les portes sont fermées, tout est en sûreté, hors ce qu'il faudrait garder. La place est forte; son véritable arsenal est à côté. Le port est parallèle aux remparts du nord; une batterie ennemie placée à l'ouest l'enfilerait, sans aucun obstacle, dans toute sa longueur, et battrait nos vaisseaux comme en rase campagne, moins sûrement pourtant que notre propre artillerie, qui ne pourrait tirer du front sous lequel ils seraient placés qu'au travers de leur mâture. Dans son isolement actuel, le fort Risban, placé près de l'écluse de chasse, empêcherait difficilement une poignée de hardis mineurs, qu'un bateau à vapeur jetterait la nuit sur la côte, de venir faire sauter cette écluse, qui maintient les inondations dont la place se couvre à l'ouest, ou d'incendier les bâtiments qui garniraient le port.

Le front de la place qui regarde la mer est aujourd'hui tel que l'a fait établir le cardinal de Richelieu; il était de son temps suffisant et bien entendu. Quand le cardinal devint en 1616 secrétaire d'état de la guerre, il n'y avait que cinquante-huit ans que les Anglais avaient été chassés de Calais, après l'avoir possédé deux cent onze ans; la France et l'Angleterre se faisaient alors la guerre sur le continent plutôt que sur mer, et le but était atteint du moment où un point territorial toujours menacé était mis en sûreté. Calais n'a plus aujourd'hui d'importance militaire que comme place maritime : ce n'est pas à ses murailles, à son sol qu'en voudraient les Anglais, mais bien aux moyens d'agression contre leur marine qu'elle renfermerait. Ce sont ces objets de leurs attaques qu'il faut défendre, et dans des circonstances analogues, le grand cardinal, dont on peut proposer l'exemple aux ministres de nos jours sans faire injure à nul d'entre eux, n'eût certainement pas laissé prise sur un port si bien placé. Nous recherchons avec une louable sollicitude les moyens de former dans le commerce une forte réserve de bateaux à vapeur. Si Calais est un des points où il est le plus désirable d'en avoir une, l'état lui doit de la sécurité pour des circonstances que Dieu veuille écarter, mais qu'il faut prévoir et ne pas craindre.

Pour envelopper tout l'établissement maritime, il ne s'agirait que de reporter à environ 300 mètres en avant, sur le sommet de la dune qui lui est parallèle et s'élève au niveau de ses parapets, le front septentrional de la place. Ce serait environ 1,200 mètres de développement de fortifications à établir; le moindre fort détaché des dehors de Paris en a davantage, et le périmètre actuel des remparts ne serait pas augmenté de beaucoup plus de 300 mètres. Au moyen de ce travail, le port serait à l'abri de toute insulte. Ces nouvelles fortifications de Calais seraient entièrement établies sur des terrains domaniaux : l'emplacement de la partie inutile des fortifications actuelles et les terrains aujourd'hui nus qui avoisinent le port deviendraient ainsi disponibles. Tout cela est aussi domanial. Un nouveau bassin pourrait être creusé sur l'esplanade de la citadelle; les gares, les embarcadères du chemin de fer se développeraient à l'aise le long des quais, et la vente des terrains auxquels ce voisinage donnerait une grande valeur couvrirait avec usure les dépenses imposées au génie militaire.

Il n'est pas de population qui tienne dans notre histoire militaire un rang

plus honorable que celle de Calais, qui ait donné de plus grands exemples de fidélité courageuse, de dévouement à la patrie. Sans remonter aux dates glorieuses de 1347 ou de 1558, il n'a manqué, pour devenir illustres pendant la guerre continentale, à tels pauvres matelots qui se réchauffent ignorés au soleil des quais de Calais, qu'un historien dont le talent fût au niveau de leur courage. Le culte que garde la ville pour la mémoire d'Eustache de Saint-Pierre, de François de Guise, du cardinal de Richelieu, témoigne du sentiment profond de nationalité de la population. Ce sentiment est l'âme d'une place de guerre, et c'est une raison de plus de donner à celle de Calais de quoi remplir le rôle auquel peut l'appeler l'honneur de notre pays.

Les paquebots anglais et français, qui font le service des postes entre Calais et Douvres, sont tous les jours les uns à côté des autres dans les bassins de ces deux villes. La comparaison était, il y a quelques années, à notre avantage; mais les bateaux à vapeur sont comme les chevaux de course, et les nôtres ont perdu de leur vitesse en vieillissant : ils sont aujourd'hui battus par *la Princesse Alice,* dont les traversées durent moyennement sept quarts d'heure. Grâce à la loi du 4 août dernier, nous allons porter à 540,000 fr. la dépense d'un service qui n'en coûte que 180,000. Sans avoir besoin de beaucoup de place, ni de beaucoup de vitesse, nous aurons des paquebots spacieux et rapides, et la vanité nationale sera satisfaite, si ce n'est sous le rapport des résultats, au moins sous celui de la dépense. La dimension des paquebots devrait se régler sur les masses à transporter : or, sur 393,349 passsagers, embarqués ou débarqués à Calais de 1834 à 1843, les malles françaises n'en ont transporté que 50,983, ou un peu plus d'un sur huit : il n'y a pas lieu d'espérer qu'après l'ouverture du chemin de fer de Boulogne, qui s'appropriera toutes les provenances de Paris, ce rapport change à notre profit. Il résulte, en effet, d'observations faites depuis vingt ans, que sur vingt passagers entre la France et l'Angleterre, seize sont Anglais, trois Français, et un étranger : les Anglais, alors même que nos paquebots sont préférables, prennent invariablement ceux de leur nation, et entraînent avec eux presque tous les étrangers; il est donc à craindre que nos paquebots de 150 chevaux ne portent, comme par le passé, que six ou sept personnes par traversée, et qu'un contraste fâcheux ne règne entre leur étendue et leur solitude. Quant à la vitesse, il n'est pas nécessaire de se presser beaucoup pour arriver avant le départ de la poste anglaise : nos malles partent de Calais à une heure après-midi; elles sont à Douvres vers quatre heures, et remettent immédiatement les dépêches à l'agent du maître de poste général : celui-ci ne les expédie pour Londres qu'à une heure du matin. Si ce retard de huit heures est indispensable pour l'exercice d'une faculté à laquelle, d'après des aveux récemment faits au parlement, le cabinet de Saint-James paraît beaucoup tenir, cela fait peu d'honneur à la dextérité des gens de police britanniques.

Suivant le traité du 14 octobre 1833, les dépêches partent de chaque pays sur des bâtiments de l'état qui ne chargent pas d'autres marchandises que les bagages des passagers. Cette restriction est toute à l'avantage du commerce anglais; le nôtre, il est triste de le dire, n'a pas un seul navire à vapeur qui fasse les transports au travers du détroit.

Nos paquebots dépendent de l'administration des postes, sont inspectés par les inspecteurs des finances, et fort bien commandés par des officiers de la marine marchande. Les paquebots anglais appartiennent à la marine royale. L'amirauté

entretient sur le Pas-de-Calais une escadrille de huit bâtiments à vapeur légers (1) qui fait le service des postes de Douvres à Calais et à Ostende, et remplit les missions qui lui sont données dans la Manche ou la mer du Nord. Nous n'avons dans ces parages ni les mêmes intérêts, ni les mêmes besoins que les Anglais, et il est naturel que leur escadrille soit plus forte que la nôtre; mais il n'y a pas de raison pour maintenir une organisation inférieure, sous un double rapport, à la leur. Emprisonnée dans un service unique, notre administration des postes est obligée d'avoir des frais généraux pour ses trois bateaux, et de les employer, bons ou mauvais, comme elle fait depuis six ans; la marine royale, détachant les siens des arsenaux où ils ont à recevoir des destinations très-diverses, les approprierait avec plus d'économie au service spécial du détroit; elle ne serait jamais embarrassée pour tirer ailleurs parti des navires vieillis : mais le principal avantage serait pour elle de familiariser son personnel militaire avec une des navigations les plus difficiles du globe. Le flot arrivant dans le canal par le nord et par le sud, le conflit ou la disjonction des courants qui se heurtent, puis se renversent, les font varier de force et de direction suivant l'âge de la lune, l'heure de la marée, le gisement de la côte et des bancs sous-marins ; il en résulte une complication d'accidents nautiques à la connaissance desquels aucune science ne peut suppléer ; avoir pour ou contre soi, dans une pareille mer, des courants qui changent à chaque heure, c'est la vitesse ou la lenteur, c'est la victoire ou la défaite. L'amirauté anglaise sait combien la pratique de ces détails aurait d'importance pour la guerre, et se conduit en conséquence.

Nous faisions ces réflexions, d'autres Français et moi, en nous éloignant de Calais ; mais bientôt, de même que dans une longue navigation, la présence des oiseaux annonce le voisinage de la terre, le nombre croissant des navires dont nous traversions la route nous signalait, au milieu d'une légère brume, l'approche de la côte d'Angleterre.

Ma bonne fortune m'a fait rencontrer, au débarqué sur le quai de Douvres, M. William Cubitt, l'illustre ingénieur des chemins de fer du sud-est : il voulait bien me faire voir lui-même les prodigieux travaux qu'il a exécutés entre Douvres et Folkstone ; nous avons commencé par la galerie qui passe sous le fort Archcliffe et la belle terrasse suspendue qui se trouve dans le rayon des fortifications. Il avait à s'entendre sur quelques ouvrages mixtes avec le génie militaire, et cette circonstance m'a procuré l'avantage de faire connaissance avec M. le colonel Jones, directeur des fortifications de la division. J'ai pu admirer la simplicité avec laquelle se règlent chez nos voisins les affaires du génie, et, le lendemain, j'ai dû à l'obligeance du colonel la faculté de visiter à l'aise l'établissement militaire de

(1) Ces bâtiments étaient au mois de juin dernier :

Swallow.	54 tonneaux.	70 force en chevaux.
Chazon.	54	80
Ariel.	61	80
Beaver.	57	80
Widgean.	67	90
Dover.	94	90
Princess Alice.	112	120
Myrthe.	49	50
	548	660

Douvres. Cette faveur ne m'a point été accordée sur l'opinion que la qualité de bourgeois de Paris pouvait donner au colonel de mon ignorance; nos officiers les plus clairvoyants reçoivent, à cet égard, en Angleterre, l'accueil le plus libéral.

L'entrée du port de Douvres est suffisamment défendue par le fort Archcliffe assis, à l'ouest, sur un contre-fort de la montagne qui s'avance dans la mer. Des terrasses du fort, un Anglais peut contempler, avec un légitime orgueil, un spectacle toujours magnifique et toujours varié. Les navires qui vont de la Manche dans la Tamise et la Medway, ou qui naviguent en sens inverse, serrent la côte pour abréger leur route ou pour prendre des pilotes à Douvres; ceux qui viennent de la mer du Nord ou qui s'y rendent font la même manœuvre, parce que, de ce côté, le canal est plus profond et moins tourmenté des vents d'ouest que de l'autre. Le resserrement du détroit, le voisinage de Londres, le gisement des côtes les plus commerçantes du continent, déterminent sur ce point la plus active circulation maritime du globe ; une flotte qui se renouvelle à chaque heure y est perpétuellement en vue. A ce moment, nous ne comptions pas devant nous moins de soixante-quatorze voiles; les unes annonçaient, par leurs dimensions, l'Inde ou les régions équinoxiales dont elles rapportaient les richesses; les autres portaient à la Méditerranée les tributs de la Baltique ; nos grands caboteurs de Dunkerque et de Bordeaux se distinguaient dans la foule; la Hollande, les villes anséatiques, l'Amérique du Nord, n'y étaient pas les moins bien représentées; mais, il faut l'avouer, Londres était le but ou le point de départ de la plupart de ces navires, et les autres semblaient n'être là que pour faire cortége à la grandeur britannique.

Le fort Archcliffe est le seul ouvrage voisin de la mer : la ville elle-même est ouverte; mais les hauteurs qui l'environnent sont occupées par un camp retranché d'une centaine d'hectares, où les ingénieurs ont tiré un habile parti des avantages naturels du terrain.

Cet espace montueux et accidenté est tapissé d'un de ces verts gazons que le continent envie aux îles Britanniques; plusieurs pavillons séparés et de grandeur médiocre s'élèvent au milieu de la pelouse; ce sont les casernes. Il est impossible d'en imaginer de plus champêtres : point de cours fermées, point de longues murailles, point de factionnaires à chaque porte, comme chez nous. Une musique, fort bonne pour des Anglais, répétait aux échos des airs de Rossini, et, sans les vestes rouges des habitants de ce séjour, on aurait pu s'y croire en Arcadie. La tenue des chambrées, beaucoup moins sévère que chez nous, ne fait point contraste avec le reste : j'y ai trouvé, entre autres choses que je ne m'attendais pas à rencontrer, des femmes qui semblaient être chez elles. Cette liberté d'intérieur, ce négligé du chez soi, dont nos soldats abuseraient peut-être, sont une juste et intelligente compensation des rigueurs de la discipline anglaise : plus l'action est violente, plus le repos veut être complet. Il n'y a de bonnes troupes que celles qui sont contentes de leur sort, et si le soldat qui manque à ses devoirs encourt ici des châtiments terribles, celui qui les remplit est fort doucement traité. Il est rare qu'il hésite longtemps dans cette alternative. J'ai été frappé de l'air calme et satisfait qui régnait sur les visages.

Je ne me donnerai point le ridicule de prétendre m'être fait, dans cette circonstance et dans quelques autres non moins fugitives, une idée exacte de l'organisation de l'armée anglaise; mais dans un temps où les points de contact sont si multipliés entre la France et la Grande-Bretagne, c'est un devoir pour les moindres

d'entre nous de signaler les circonstances saillantes qui donnent à cette organisation un avantage sur la nôtre.

Les troupes anglaises se recrutent exclusivement par des enrôlements volontaires que l'état favorise par des primes variables suivant les temps et les circonstances; elles sont aujourd'hui de quatre livres sterling (101 francs). Aucun homme âgé de plus de vingt-cinq ans n'est admis dans l'armée, et l'engagement est contracté pour la vie, ou du moins pour les vingt années qui donnent droit à la retraite. J'ai entendu, en Angleterre même, parler avec dédain de ces gens qui aliènent leur liberté pour si peu, et justifier par là le maintien de pénalités militaires qui révolteraient nos soldats. Peut-être serait-il plus juste de ne voir dans la modération de la prime qu'une épreuve que les coups de fouet, s'il faut appeler les choses par leur nom, sont distribués aux soldats anglais avec une sage économie, et que les châtiments corporels ne répugnent pas au caractère de la nation; les étrangers seraient dès lors très-mal venus d'y trouver à redire; la femme de Sganarelle n'entendait pas qu'on lui contestât le droit d'être battue par son mari. Le prolétariat étant d'ailleurs la condition commune du peuple anglais, l'engagement à vie n'a pas pour lui les inconvénients qu'y trouverait une nation de propriétaires comme est la nôtre. Cela dit, la longue durée du service a d'incontestables avantages pour une armée. Le maniement des armes, au lieu d'être un accident dans la vie du soldat, devient pour lui une profession exclusive ; l'esprit de corps est bien plus ferme et plus énergique entre hommes passant ensemble toute leur existence, n'ayant qu'une fortune et qu'un avenir; mais c'est surtout dans la perfection et la stabilité de l'instruction que se manifeste la supériorité de ce régime : grâce à lui, les recrues, qui sont le quart de notre infanterie, s'aperçoivent à peine dans celle de nos voisins; il en résulte pour la troupe un accroissement de force très-considérable, et pour les officiers une condition beaucoup plus heureuse; ils n'épuisent pas leur temps et leurs forces à dresser des conscrits destinés à quitter le corps dès qu'ils sont devenus des soldats.

La durée du service n'est pas le seul avantage de l'infanterie anglaise; elle l'emporte aussi sur la nôtre par l'élévation de taille des hommes et surtout par la justesse du tir.

Le minimum de la taille d'admission y est de cinq pieds six pouces anglais (1 mètre 677) ; c'est, à deux millimètres près, ce que nous exigeons pour les troupes du génie, la garde municipale à pied (1 mètre 679), et nous n'avons peut-être pas dans la ligne une seule compagnie de grenadiers dont tous les hommes remplissent cette condition. Les soldats anglais, bâtis de roast-beef et de bière, sont surtout plus gros et plus forts que les nôtres, cependant je ne les crois pas aussi bien constitués pour la marche et les fatigues. L'armée anglaise est d'ailleurs esclave de ses habitudes de bien-être, et si je voulais faire ici autre chose que d'indiquer ce qu'il peut y avoir de bon à lui emprunter, j'ajouterais que la circonstance de guerre qui la priverait de son opulente administration lui ôterait probablement une grande partie de sa valeur.

Ce que nous avons à lui envier sans compensation, ce que nous devrions nous appliquer sans relâche à nous approprier, c'est la justesse de tir de son infanterie. Il n'y a sous ce rapport aucune comparaison entre celle-ci et la nôtre. Le fantassin anglais tire à la cible trois cents balles dans l'année; le nôtre, j'excepte les corps d'élite, n'en tire pas plus de trente, et si, après cela, l'on tient compte du sang-froid et de l'aplomb que donne la durée du service, on s'expliquera des succès

dont la mémoire pèse douloureusement sur nos cœurs. Ce ne sont pas les coups qui partent, ce sont les coups qui portent qui font le gain des batailles, et l'adresse des soldats vaut mieux que le nombre. C'est par là qu'à Waterloo, dans ses positions admirablement choisies, l'infanterie anglaise a pu, avec deux rangs, tenir tête à la nôtre, qui en avait trois. On ne saurait remettre trop souvent sous les yeux de l'armée et de la nation des défauts qu'il est facile de corriger. Il est d'autant plus indispensable de donner à nos troupes la justesse de tir, que nous ne pouvons ni adopter le service à vie, ni élever les tailles du contingent : l'un nous est interdit par notre état social, l'autre par l'état physique de notre population. Un heureux dédommagement nous est offert dans l'adresse naturelle de nos hommes, dans leurs sentiments d'émulation ; il n'en est pas au monde de mieux disposés à devenir excellents tireurs, et nous serions coupables de ne pas cultiver un pareil moyen de supériorité. L'Afrique serait depuis longtemps soumise, si nos soldats étaient, sous ce rapport, aussi exercés que les Anglais. Trois cents cartouches valent 15 francs : pour les donner à chacun de nos deux cent mille hommes d'infanterie, il en coûterait trois millions par an. Quelle dépense militaire est plus efficace que ne le serait celle-là ? Doubler les effets du feu d'une troupe, c'est bien mieux que d'en doubler l'effectif.

Je n'ai vu à Douvres que de l'infanterie et une compagnie d'artillerie. Les corps de cavalerie que j'ai rencontrés ailleurs m'ont paru parfaitement beaux; ils sont surtout magnifiquement montés; mais les soldats n'ont pas la tournure martiale et dégagée des nôtres, et dans un combat à l'arme blanche, le rapport des coups reçus serait peut-être l'inverse de celui qui s'établirait d'infanterie à infanterie. On dit que M. le duc de Wellington professe une estime particulière pour la cavalerie française, qu'il lui reproche seulement d'être montée trop bas, et prétend qu'environnés de peuples plus riches que nous en chevaux, nous devrions nous attacher davantage à compenser par la perfection de cette arme l'infériorité du nombre. Les moindres observations d'un si judicieux adversaire méritent d'être soigneusement recueillies, et c'est pour cela que je me permets de consigner ici celle que je lui ai entendu attribuer.

La perfection de l'artillerie anglaise est connue ; elle se multiplie par sa mobilité, et il n'en est aucune au monde qui l'emporte à cet égard sur elle.

Le génie est à peu près réduit à l'état-major : il n'a de troupes que quelques compagnies d'ouvriers d'art fort bien payées.

Dans son ensemble, la constitution de l'armée anglaise est admirablement appropriée à l'état social du pays, à la force de sa population, à celle de ses finances. Avec sa condition insulaire, l'Angleterre n'est jamais engagée dans les querelles du continent qu'autant qu'il convient aux intérêts anglais ; elle est toujours à temps de s'en retirer, après y avoir compromis et ses rivaux et même les alliés qu'elle craint de voir trop en état de se passer d'elle. Attentive à n'appauvrir sa marine, qui est son meilleur instrument de domination, d'aucune des ressources qui lui sont nécessaires en hommes ou en argent, elle a limité la force de son armée de terre à ce qu'il en faut pour atteindre ce qu'elle peut raisonnablement se proposer, ni trop ni trop peu. Sachant la différence entre la bonne infanterie et la médiocre, elle a surtout fait preuve de sagesse en donnant à cette arme toute la perfection dont elle est susceptible, et s'est ainsi dispensée de donner un développement abusif à des armes spéciales beaucoup plus coûteuses, moins efficaces, et, chose importante pour une nation qui ne fait la guerre que hors de chez elle, plus em -

barrassantes à transporter. C'est aujourd'hui dans l'armée anglaise comme il y a dix-huit cents ans parmi les Bretons de Galgacus : *In pedite robur* (1).

Son administration militaire est fort simple, et cela tient principalement à ce que peu de fournitures se font en nature; le mode d'abonnement est fort usité, et l'on s'en remet la plupart du temps à la troupe sur l'emploi des fonds qui lui sont livrés. Ce régime a sans doute des inconvénients, mais ses avantages pratiques ne permettent pas de le condamner légèrement.

L'opinion que, dans la force militaire de la Grande-Bretagne, il n'y a de bons emprunts à faire qu'à la marine est assez répandue partout ailleurs que dans notre artillerie. Je la crois complétement erronée. Les Anglais ont porté dans l'organisation de leur armée de terre le bon sens pratique qui les sert si bien dans leur industrie, leur agriculture, leur navigation, et ce qui, dans cette organisation, frappe par ses avantages les yeux les moins exercés fait présumer ce qu'y découvriraient, par une étude approfondie, des hommes capables d'en pénétrer les détails et d'en résumer les résultats.

Le port de Douvres a plus de réputation que d'importance; c'est le bénéfice de sa position. Il n'est plus aujourd'hui qu'à trois heures et demie de Londres; mais le chemin de fer du sud-est, qui lui procure cet avantage, lui a créé une redoutable concurrence en faisant sortir celui de Folkstone de son obscurité. Ce sera néanmoins toujours par Douvres que Londres correspondra avec le système de chemins de fer de Calais et de la Belgique. Le port de Douvres a reçu depuis quinze ans diverses améliorations. La plus considérable est l'établissement d'une écluse de chasse destinée à repousser les galets que déposent à l'entrée de la passe les courants qui se forment, par les vents d'ouest, le long de la côte. Les chasses, étant faiblement alimentées, risquaient de ne point arriver avec assez de force au bout du chenal; on les a rendues efficaces en les conduisant par un tuyau sous-marin au point à dégager. On agrandit en ce moment d'un hectare le bassin à flot (*inner harbour*), et l'on se propose de lui donner à l'est, dans le rentrant de la côte, une nouvelle entrée. Si le port, en effet, est souvent vide par les beaux temps, il est trop étroit quand les vents contraires y accumulent les navires obligés de stationner dans la Manche. Dans sa prévoyance attentive, l'amirauté dispose d'ailleurs ce poste avancé pour le rôle nouveau auquel l'appellerait, en cas de guerre maritime, l'emploi des bâtiments à vapeur. L'Angleterre aurait alors à protéger cette immense navigation à voile dont l'embouchure de la Tamise est le foyer; elle aurait à intercepter la nôtre, et Douvres, projeté dans la mer comme le saillant d'un bastion, est également propre à la défense et à l'attaque.

C'est probablement en raison de ces circonstances plutôt que des titres de la ville à la protection du lord des cinq ports, qu'au risque de ruiner la compagnie du chemin de fer du sud-est, M. le duc de Wellington a mis une ténacité particulière à l'obliger de pousser ses rails jusqu'à Douvres. Ces exigences seraient, du reste, pleinement justifiées, si l'on exécutait des projets que l'amirauté fait étudier depuis quatre ans. Il s'agit de créer devant Douvres, par l'établissement de 2,500 mètres de digues semblables à celles de Cherbourg, entre lesquelles on pénétrerait par trois passes de 210 mètres d'ouverture, une rade artificielle de 180 hectares, dont 128 auraient à mer basse de 4 à 11 mètres de profondeur, et 52 moins de 4 mètres (2).

(1) Tac., *Agricola*, XII.

(2) *Report on the Survey of the harbours of the South-Eastern Coast*, 1840.

asile hospitalier pendant la paix, place d'armes formidable pendant la guerre. Ce projet n'a pas encore, il est vrai, l'appui du chancelier de l'échiquier, qui reproche au devis de s'élever à deux millions sterling; mais cette résistance peut s'affaiblir, et elle ne nous dispense pas d'aviser à ce qui reste à faire à Calais et à Boulogne pour que le contraste ne soit pas trop choquant.

J'ai quitté M. William Cubitt, qui est pourtant un des hommes de l'Angleterre avec lesquels il y a le plus à apprendre, pour conduire le lecteur dans les casernes et sur le port de Douvres. Je reviens au chemin de fer. Il s'embranche à angle droit sur la ligne de Brighton, à 33 kilomètres de Londres, et le parcours total de cette ville à Douvres est de 140 kilomètres : c'est 28 de plus que par la route de terre, mais les montagnes du pays de Kent s'opposaient à un tracé direct, et il fallait en tourner le massif.

La distance de Douvres à Folkstone est de 10 kilomètres. La seule pensée de lutter avec les obstacles accumulés sur ce court espace honore le génie anglais, et la victoire qu'il y a remportée est une de celles qui témoignent le mieux de cette hardiesse opiniâtre et réfléchie à laquelle ses entreprises doivent si souvent leur caractère de grandeur.

Les montagnes du comté de Kent et celles du Boulonais semblent avoir constitué, dans un autre âge, une chaîne continue; elles ont du moins été formées par le même soulèvement; les arêtes des unes et des autres sont placées sur un alignement continu; la nature et la stratification de leurs roches sont identiques : on dirait que, dans une des convulsions de la nature qui ont donné sa forme actuelle à la surface du globe, un brusque affaissement ait séparé l'Angleterre du continent, et que le cap Gris-Nez de ce côté de la Manche, les falaises de Douvres et de Folkstone de l'autre, soient, avec leurs escarpes verticales, les points extrêmes de cette rupture. C'est au travers de ce bouleversement que M. W. Cubitt a ouvert un chemin de fer. Ici, la lame déferle sous une longue terrasse en charpente, qui se défend contre les attaques de la mer par le peu de prise que leur donne la légèreté de sa construction; là, le chemin s'enfonce dans le contre-fort de la montagne et la traverse par des voûtes, dont l'une a 2 kilomètres de longueur; plus loin, il passe dans des tranchées prodigieuses, ou domine des roches couvertes de mousse et battues par les vents, où pourtant des familles de troglodytes se sont réfugiées dans des huttes de terre et de varechs; là enfin, un fourneau de 10,000 kilogrammes de poudre a, d'un seul coup, renversé dans la mer une falaise de 150 mètres de hauteur, dont la chute eût menacé la sûreté des convois. On débouche par une galerie souterraine sur le joli vallon de Folkstone, et on le traverse, à 800 mètres au delà du débarcadère, sur un viaduc de 30 mètres 50 de hauteur, porté sur neuf arcades de 9 mètres 15 d'ouverture. Cette grande construction est toute en briques, et elle est creuse; les piliers sont intérieurement renforcés par deux murs de refend. Je n'ai pas aperçu un quartier de pierre de taille dans les travaux d'art du chemin de fer. La brique, que les ouvriers anglais manient avec une adresse parfaite, suffit à tout, et il en résulte une immense économie. Toutes celles qui sont employées ici ont été fabriquées sur place, et l'on peut conclure de l'analogie des terrains qu'on en ferait d'également bonnes dans tout le Boulonais.

A partir de Douvres, le chemin de fer monte de près de 0,004, et la station de Folkstone est à 42 mètres au-dessus du niveau de la mer. Folkstone n'était, il y a quelques mois, qu'un gros bourg habité par des pêcheurs et par d'anciens *smogglers*, auxquels la douane reprochait de trop fréquents retours vers leur premier métier.

Un port de près de six hectares, à entrée facile, bien défendu du large, gisait au pied de cet assemblage de masures; mais l'éloignement des routes neutralisait les avantages maritimes de la situation, et les travaux faits par les propriétaires du port (1), au moyen d'un prêt obtenu de la trésorerie, n'avaient eu d'autre résultat que de donner à l'administration le droit de les exproprier pour dettes. C'est dans ces circonstances que M. Baxendale, président du conseil des directeurs du chemin de fer de Londres à Douvres, s'est convaincu que le port de Folkstone devait inévitablement devenir le point de passage de la circulation entre Paris et Londres. En effet, la distance de Folkstone à Boulogne est de 28 milles, 3 seulement de plus que de Douvres à Calais, et pour cet allongement insensible du trajet par mer, on gagne sur le trajet par terre 118 kilom., dont 10 en Angleterre et 108 en France. Cet avantage n'est pas le seul qui assure la préférence au port de Folkstone; avec une dépense modérée, on peut, comme nous le verrons plus loin, le rendre praticable à basse mer, et par conséquent épargner aux voyageurs les inconvénients des embarquements et des débarquements sur rade ou les retards de plusieurs heures souvent imposés par les variations des marées, résultat de la plus haute importance et qui ne saurait être atteint à Douvres qu'au prix de sacrifices exorbitants. Sur la proposition et les calculs de son président, la compagnie du chemin de fer est devenue propriétaire du port de Folkstone pour une somme de 450,000 fr., et immédiatement elle en a employé 150,000 en travaux de curage. Il n'y avait dans le voisinage que des tavernes à matelots; la compagnie a consacré 500,000 fr. à la construction d'un hôtel admirablement tenu, et où chaque classe de la société peut se procurer, à des prix gradués, les commodités de la vie qui sont à sa portée. Une route magnifique a été ouverte de la station à l'hôtel; elle est desservie par des omnibus établis par la compagnie. Une double branche de chemin de fer de 1,200 mètres de longueur descend hardiment par une pente de 0,032 vers le port; elle aboutit à un vaste embarcadère en charpente garni de rails, de plaques tournantes, de grues, et s'avançant au milieu même du port; les flancs des navires s'appliquent aux siens, et les wagons en reçoivent ou y versent directement les chargements, sans retards et sans intermédiaires dispendieux. La compagnie achetait le port, non-seulement pour l'améliorer, mais aussi pour l'affranchir des droits de navigation et lui donner ainsi un nouveau degré de supériorité sur les bassins en concurrence. Ce calcul intelligent et généreux a porté ses fruits; Folkstone reçoit aujourd'hui toutes les houilles nécessaires à l'approvisionnement de la partie du comté de Kent que traverse le chemin de fer, et la compagnie gagne sur ces transports beaucoup au delà de ce que lui rendraient les droits de navigation auxquels elle a renoncé. Ce n'était pas assez d'avoir appelé sur cette voie une active circulation de marchandises; il fallait la doter de tous les accessoires qui pouvaient y attirer les voyageurs; un service de paquebots sur Boulogne a été organisé; deux départs et deux arrivées ont lieu chaque jour, et ces bâtiments vont et viennent habituellement dans la même marée. Voilà pour le présent; voilà l'état de choses à la création duquel ont suffi quelques mois : il sera complété par l'établissement d'une jetée circonflexe de 400 mètres de longueur, s'embranchant parallèlement au rivage sur la digue extérieure actuelle, et d'un brise-lame isolé, perpendiculaire, de 90 mètres, laissant deux

(1) C'est le cas de rappeler ici que la plupart des ports de commerce de la Grande-Bretagne sont des propriétés particulières.

passes, l'une du côté de la jetée, l'autre du côté de la terre. L'avant-port compris entre ces digues aura 10 hectares, et sur la moitié de son étendue il y restera à basse mer au delà de 4 mètres d'eau. La création de cet établissement permettrait peut-être d'ajourner les grands travaux projetés pour Douvres. Ceux de Folkstone coûteraient vingt fois moins, c'est-à-dire 2,500,000 fr.

Je suis entré dans ces détails pour faire fonctionner devant le lecteur les ressorts les plus énergiques et les plus sûrs des succès des grandes entreprises anglaises. Dans cette combinaison entre l'action du chemin de fer et celle de la navigation, rien n'est oublié de ce qui peut les rendre fécondes : plusieurs entreprises se groupent et s'étaient réciproquement, apportant chacune un produit qui lui est particulier, mais surtout développant, par les facilités qu'elle apporte ou par les débouchés qu'elle ouvre, les produits de celles qui l'ont précédée. Tout s'exécute avec rapidité; rien ne reste incomplet ou isolé; l'achat du port accompagne l'ouverture du chemin de fer; le curage, la construction de l'embarcadère et sa jonction avec la ligne de fer principale suivent immédiatement; l'affranchissement des droits d'entrée achalande l'établissement naissant; les paquebots y amènent les voyageurs; l'hôtel les reçoit, et tandis que ces faits s'accomplissent, on étudie les projets d'agrandissement du port qui doivent couronner l'œuvre. Quand on songe que c'est au plus fort de mécomptes dont le plus profond découragement aurait été la suite dans d'autres pays, que la vivification d'un chemin de fer tombé dans le discrédit du public a été abordée avec cette énergie et cette intelligence, on comprend qu'une nation habituée à voir conduire ainsi les affaires se croie appelée à la conquête du commerce du monde. Il est peu de grandes entreprises qui arrivent à leur terme sans vicissitudes. S'arrêter dans un pas malheureux, c'est tout perdre. Il est rare en Angleterre que l'esprit d'association recule devant une disgrâce; il se raidit contre la mauvaise fortune, s'accroche à la chance de succès qu'il découvre au fond d'un revers, ne se préoccupe des difficultés du moment que pour étudier les moyens de les vaincre, et n'abandonne ses entreprises qu'après avoir épuisé ses dernières ressources et renoncé à ses dernières espérances. Cette persévérance donne souvent aux circonstances favorables le temps de se produire. Dans l'espèce, l'établissement des chemins de fer de Boulogne et de Calais, prolongeant la ligne de Londres à Douvres, d'un côté jusqu'à Paris, de l'autre jusqu'à Lille et au Rhin, va finir ce que les travaux de Folkstone ont si bien commencé, et récompenser la compagnie du chemin de fer du sud-est de sa constance.

On croira sans peine que, sous le rayonnement de Londres, cette côte ignorée change d'aspect à vue d'œil. La démolition des masures du vieux Folkstone va faire de la place pour des constructions élégantes, et déjà le parlement, qui considère avec raison l'embellissement des villes comme un travail d'utilité publique, a autorisé l'expropriation du quartier qui donne sur le port : bientôt on débarquera sur une place demi-circulaire formée de bâtiments à façades symétriques. De tous côtés, on voit des divisions de terrains préparées à recevoir des *villas* jouissant de vues également agréables sur la terre et sur la mer. Leurs heureux habitants seront à trois heures de Londres, à neuf de Paris, et pourront à leur gré aller déjeuner dans West-End ou dîner sur le boulevard des Italiens. Folkstone et ses environs appartiennent à lord Radnor, et nul ne peut y bâtir sans lui. Il paraît se prêter de bonne grâce à une transformation qui va quadrupler au moins les revenus de son fief. Son intendant a multiplié tout autour de la ville les écri-

teaux portant offre de concessions de terrains moyennant une rente, et à charge de retour avec les constructions au bout de quatre-vingt-dix-neuf ans; c'est un mode de jouissance fort usité en Angleterre, et il y a trente ans, personne n'eût songé à le discuter : on dit que ces offres sont aujourd'hui reçues avec quelque froideur, et qu'on demande des ventes pures et simples, comme celles qui se font de l'autre côté du détroit. Le peuple anglais semble aspirer à la propriété foncière, qui est encore le privilége de son aristocratie. Rien ne serait plus sage et plus rassurant pour l'avenir de l'Angleterre que la satisfaction graduelle de ce vœu : un jour viendra, si l'aristocratie n'y prend garde, où la propriété, telle qu'elle est constituée, n'aura pas assez de défenseurs; il est temps d'augmenter le nombre de ceux-ci, de rendre la propriété du sol moins inaccessible aux masses, et de prévenir, par la perspective d'une admission équitable et régulière à cette jouissance, les dangers de l'impétuosité de leurs vœux.

Peu de Français ont vu Folkstone, et les échappés des pontons d'Angleterre qui ont pu autrefois y confier leur liberté à l'aventureuse cupidité d'un *smoggler* auraient aujourd'hui peine à s'y reconnaître. Bientôt la transformation sera complète, et l'une des plus gracieuses petites villes de l'Angleterre sera assise en face de Boulogne. La multiplicité des communications entre Paris et Londres nous la rendra bientôt familière; d'un autre côté, les efforts heureux qu'a faits la compagnie du chemin de fer pour attirer dans le port les houilles de Newcastle feront que beaucoup d'affaires, pour lesquelles on allait jusqu'à présent dans cette ville ou à Londres, se traiteront à Folkstone; il y a donc double raison pour que nous y ayons un agent consulaire. Cette nécessité est comprise au ministère des affaires étrangères, et il paraît qu'il y sera bientôt pourvu.

J'ai eu besoin de beaucoup de force de volonté pour tenir à la résolution que j'avais prise de ne me laisser détourner par aucune séduction du but restreint de mon voyage, et ne pas accompagner à Londres M. W. Cubitt, qui voulait m'y emmener. Dans la moindre course en Angleterre, il y a beaucoup à voir, beaucoup à apprendre; j'éprouvais d'autant plus de regret à m'éloigner si vite que, dans mes voyages précédents, je ne m'étais jamais trouvé en contact aussi intime avec cette race d'hommes à conceptions vigoureuses, à esprits calmes, à résolutions persévérantes, qui fait la force principale du pays, se mêlant peu de sa direction politique, mais comptée pour beaucoup, en raison de son poids, par ceux qui tiennent le timon des affaires, et leur rendant en force plus qu'elle n'en reçoit en protection. Des devoirs pressants me rappelaient à Paris; j'ai donc dit adieu à Folkstone, bien résolu à y revenir par les premiers wagons qui partiront de Paris pour Boulogne.

Au soleil levant, *l'Orion* accostait la côte de France, et bientôt nous entrions dans le chenal du port de Boulogne. Cet atterrage n'est pas de ceux qui promettent plus qu'ils ne tiennent; on n'aperçoit du large que des falaises grisâtres surmontées d'un peu de verdure, mais elles enveloppent la fraîche vallée de la Liane, et la perle est sous l'écaille. Le chenal, avec la courbe gracieuse de ses longues jetées en charpente, semble s'avancer entre deux profondes colonnades; un large quai, garni de belles constructions, se développe le long du port; la ville s'étage au-dessus avec un encadrement de grands arbres; elle ressort au milieu de coteaux verdoyants, et les montagnes du haut Boulonais ferment au loin l'horizon; une ceinture de quinze redoutes, batteries ou forts détachés, construits par les soldats du camp de l'an XII, défend les approches de la ville et du port, et sur la hauteur

voisine la colonne de la grande armée domine cet ensemble et le couronne de glorieux souvenirs. L'intérieur de la ville répond à son aspect extérieur; tout s'y ressent de son excellente administration municipale; les rues sont larges, bien alignées, proprement tenues; une active circulation les anime; Boulogne, enfin, annonce dignement la France à l'étranger, soit qu'il vienne en ami, soit qu'il se présente en ennemi.

Boulogne est une des villes de France qui ont le plus grandi depuis la révolution. Sa population était aux recensements

De 1789, de. . .	8,414 habitants.
De 1801, de. . .	11,300
De 1811, de. . .	13,474
De 1821, de. . .	16,607
De 1831, de. . .	20,856
De 1841, de. . .	27,402

et la progression n'a jamais été si forte qu'aujourd'hui; l'achèvement du port, l'établissement du chemin de fer, doivent l'accélérer encore. Ces accroissements ne sont point obtenus aux dépens des campagnes environnantes; de 1826 à 1841, la population des communes rurales du canton a passé de 5,157 âmes à 7.967, et celle de l'arrondissement de 92,317 à 113,143. Ainsi, dans ces quinze années, l'une a gagné 55 pour cent, l'autre 22. Au dénombrement de 1801, l'arrondissement ne comptait que 66,588 habitants; il a presque doublé en quarante années. A la population fixe s'ajoute, dans la ville, une masse flottante qui pourrait se mesurer à la quantité d'hôtels et de maisons garnies qu'elle renferme, aux capitaux qu'emploie l'art d'héberger les étrangers, aux fortunes qu'il accumule. Le mouvement régulier s'accroît, pendant la belle saison, par l'usage plus répandu d'année en année des bains de mer, pour lesquels la ville possède un fort bel établissement, et par l'habitude de beaucoup de familles anglaises d'y venir en *villegiatura*.

Les économistes du pays remarquent qu'il résulte de cet état de choses une consommation équivalente à celle de beaucoup de villes de 50,000 âmes, et que l'agriculture n'a pas encore pris, dans le rayon d'approvisionnement, un essor proportionné au débouché qui lui est ouvert. La nature des objets qui lui sont demandés, les besoins et même les conseils et les capitaux des Anglais qui se fixent à demi dans le pays, doivent néanmoins l'élever à un haut degré de perfection. La réaction de cette prospérité locale s'étend fort au delà des limites du département du Pas-de-Calais, et si les vinicoles tenaient un compte impartial des vicissitudes de leur industrie, ils avoueraient que la ville de Boulogne dédommage à elle seule la Champagne et Bordeaux des mauvais procédés de plusieurs petits états du nord de l'Europe. Aux Anglais, il faut être juste, revient la part principale dans cet honneur.

Le nombre d'Anglais qui se trouve à Boulogne ou dans les environs flotte entre trois et quatre mille. Les uns ne font que traverser le pays; d'autres y font de courts séjours, satisfaisant, au meilleur marché possible, ce besoin de fouler le sol du continent qui tourmente tout enfant de la Grande-Bretagne : on vient de Londres en partie de plaisir à Boulogne; et c'est ainsi qu'au début de son service, la compagnie du chemin de fer du sud-est a procuré, à moitié prix, à un millier de commis de boutique de la Cité, la satisfaction de passer un dimanche en France.

Quelques-uns viennent chercher un refuge contre les exigences du fisc et, si j'ose le dire, de leurs créanciers ; mais les plus nombreux de beaucoup appartiennent à d'honnêtes familles de fortunes médiocres, qui vivraient de privations en Angleterre, et trouvent à se procurer, chez nous, toutes les aisances de la vie de province. Ces familles forment une colonie qui n'est pas sans quelque adhérence à notre sol ; beaucoup d'entre elles y sont attachées par la naissance, par l'éducation de leurs enfants ; quelques-unes même y sont devenues propriétaires, et tendent à y acquérir, par prescription, une sorte de naturalisation. Les Anglais s'assimilent peu aux populations étrangères parmi lesquelles ils vivent ; ils s'en tiennent isolés, et conservent soigneusement les goûts et les habitudes de leur pays : néanmoins, il est permis de voir dans ces établissements anciens et nombreux, dans ces préférences réfléchies, un indice d'affaiblissement des préjugés nationaux. Dans ces transpositions d'hommes, des familles de la classe moyenne qui sont chez elles à peu près exclues des jouissances de la propriété territoriale, des individus réduits à la pauvreté par l'excès d'inégalité du partage des successions, font, entre les institutions de la Grande-Bretagne et les nôtres, des comparaisons qui ne sont certainement pas désavantageuses à la France. Cette population qui se détache du sol britannique ne nous appartient sans doute pas : avant de se fixer, elle doit éprouver de nombreuses oscillations; mais elle doit finir par s'établir au milieu de nous, ou par aller inoculer à l'Angleterre les idées nouvelles de notre Code civil, charte de la famille bien autrement importante que les chartes des gouvernements. La prévision de cette alternative expliquerait peut-être le peu de sentiments affectueux du cabinet de Saint-James pour la colonie anglaise de Boulogne; il la regarde comme un enfant émancipé dont les intérêts se sont séparés de ceux de la maison paternelle.

Parmi ces familles étrangères que la douceur et le bon marché relatif de la vie attirent à Boulogne, il en est beaucoup qui viennent y chercher pour leurs enfants une éducation que l'état de leur fortune ou le caractère des institutions ne permettrait pas de leur faire donner en Angleterre. Dans ce pays du privilége ne reçoit pas une éducation littéraire qui veut. Voici l'état des enfants anglais qui sont en ce moment élevés dans les établissements secondaires de Boulogne, et, pour le rendre complet, j'y comprends les jeunes filles.

	GARÇONS.	FILLES.
Collége communal.	48	»
Pensionnat de plein exercice ecclésiastique. . . .	25	»
Établissements français laïques.	47	140
Établissements français religieux.	»	46
Établissements anglais religieux	179	154
	299	340
	639	

De ces enfants, les uns reçoivent sur notre sol une éducation toute britannique ; l'élève et le maître nous sont également étrangers : les autres entendent les mêmes leçons que nos enfants, parlent le même langage, s'impreignent des mêmes idées. Ceux qui recherchent particulièrement l'éducation ecclésiastique, Irlandais la plupart, ont, comme co-religionnaires et comme opprimés, des droits

particuliers à nos sympathies; les plus nombreux adoptent, sans acception de sectes, notre instruction universitaire.

A Dieu ne plaise que la moindre gêne soit jamais imposée aux familles anglaises qui, confiantes dans notre hospitalité, font donner en commun, au milieu de nous, à leurs enfants, l'éducation qu'ils recevraient dans leur pays! Il suffit pour la police de l'état que ces institutions étrangères ne puissent admettre que des Anglais; à cette condition, nous n'avons point à nous occuper de leur régime, et nous leur devons, dans cette limite, une liberté d'autant plus entière, que jamais aucun pensionnat anglican ne devra obtenir en France le caractère d'établissement public. En Angleterre comme en Russie, la religion, toujours subordonnée à la politique, est souvent réduite vis-à-vis d'elle au rôle d'instrument; quand le missionnaire anglican ou le pope russe font une conversion, ils font un sujet anglais ou russe, et la profession de leurs dogmes est un acte de suzeraineté qui n'est à sa place que parmi les nationaux.

Quant aux familles anglaises qui acceptent pour leurs enfants l'éducation des nôtres, il est d'une bonne politique d'élargir pour elles l'accès de nos établissements. Les liens qui unissent deux grandes nations sont quelquefois resserrés par des affections de personnes, et il n'en est pas de plus durables que celles qui se contractent dans l'enfance; mais c'est là le petit côté de la question, et ce qui se passe à Boulogne a une autre portée. Ecclésiastiques ou autres, les colléges de Boulogne sont des colléges de propagande française : les jeunes Anglais y sucent ces principes de la révolution française qui sont destinés à faire le tour du monde, et ils les reporteront au milieu de leurs compatriotes. L'aristocratie anglaise pourra perdre à cette propagation le profit de quelques abus; mais le peuple anglais y gagnera beaucoup, et la paix du monde y gagnera davantage. Depuis cinquante ans, nos guerres avec nos voisins ont surtout tenu à ce que l'Angleterre est restée le pays du privilége, tandis que la France devenait celui du droit : que les principes se rapprochent, et ce qui n'est qu'une paix armée pourra devenir une alliance cordiale.

Dans de pareilles circonstances, la mission de l'instruction secondaire s'élève, s'agrandit, et le gouvernement lui doit une organisation qui la mette au niveau de sa tâche. Les deux principaux établissements de Boulogne sont un collége communal et un pensionnat de plein exercice fort nombreux, dirigé par un ecclésiastique qui, au lieu de chercher de mauvaises querelles à l'Université, lui fait une concurrence active et intelligente. Il n'est pas de ville où un nouveau collége royal reçût de plus nombreux élèves, fût mieux placé pour se perfectionner et exerçât une plus heureuse influence. La multiplicité des relations établies entre Boulogne et l'Angleterre initierait les professeurs de l'établissement aux méthodes employées chez nos voisins, à la direction donnée aux études dans leurs meilleurs colléges, aux réformes qu'ils introduisent dans les systèmes d'éducation. Si, dans ces rapprochements, l'Université apprenait à mieux approprier l'instruction qu'elle donne à la destination des jeunes gens qui lui sont confiés, le collége de Boulogne lui rendrait de très-grands services. Le personnel devrait en être choisi avec un soin particulier, et pour soutenir la comparaison avec celui des établissements anglais, et surtout en raison de la tâche qu'il aurait à remplir. L'infériorité où nous sommes à beaucoup d'égards dans le Pas-de-Calais, vis-à-vis de nos voisins, tient surtout à ce que, des grands foyers de lumière qui éclairent les deux pays, l'un est rapproché de la côte et est la première ville maritime du monde, tandis

que l'autre en est éloigné et ne porte sur les affaires de la mer qu'une attention secondaire. Nous n'avons qu'un moyen d'atténuer ce désavantage : c'est de grouper en faisceau sur le littoral des intérêts assez puissants, des ressources assez nombreuses et assez fécondes pour constituer une sorte de métropole locale pourvue d'une force et exerçant une influence qui lui soient propres. Boulogne réunit déjà une grande partie des conditions à rechercher pour un pareil objet, et un grand établissement d'instruction publique en est le complément le plus indispensable : il faut s'occuper beaucoup de la jeunesse dans un pays auquel on veut assurer un grand avenir. Si d'ailleurs nous voulons fortifier la puissance navale de notre pays, qu'avons-nous de mieux à faire que de familiariser l'enfance avec le spectacle de la mer et d'éveiller ses goûts par la perspective des jouissances et des dangers de la navigation ? Cette considération devrait suffire à elle seule pour faire placer sur la côte plutôt que dans l'intérieur des terres le collége royal que le département, malgré ses 685,000 âmes de population, ne possède pas encore : à une époque où tout ne fut pas mal fait, l'école centrale du Pas-de-Calais avait été établie à Boulogne (1), et la ville, au lieu d'être, comme aujourd'hui, la première du département par sa population, n'en était encore que la troisième : il semble qu'on pressentît dès lors son agrandissement actuel.

Il est à Boulogne un établissement d'instruction spéciale dont l'insuffisance frappe les yeux ; c'est l'école d'hydrographie. On a peine à comprendre qu'avec un beau port, un grand mouvement de navires, de vastes projets d'avenir, le chef-lieu d'un quartier d'inscription qui compte 2,402 marins n'ait, comme Saint-Valéry-sur-Somme, Paimpol, le Croisic, Saint-Jean-de-Luz, Collioure ou Saint-Tropez, qu'une école de quatrième classe. L'organisation de moyens d'instruction complets est une des bases essentielles du développement de l'établissement maritime, et aucune des ressources nécessaires à l'art nautique en livres, en cartes, en instruments, ne devrait manquer dans un port où naîtront tant d'occasions d'en faire un bon usage.

Si c'était ici le lieu de s'étendre sur le passé, je rappellerais combien Boulogne, située sur la mer la plus étroite et la plus fréquentée qui baigne notre territoire, a dans tous les temps frappé l'attention des hommes qui ont pesé dans la balance des destinées de notre pays. Les premières routes qui sillonnèrent la contrée furent l'ouvrage de César et d'Agrippa ; Constantin séjourna deux fois à Boulogne, en 307 et en 311 ; Attila en fit infructueusement le siége en 449 ; Charlemagne y vint lui-même organiser le système de défense de la côte, et ses successeurs ne surent pas la préserver des ravages des Normands et des Sarrasins; François Ier, Henri IV, le cardinal de Richelieu, Louis XIV, visitèrent la ville ; Napoléon y séjourna longtemps, et le sol y porte partout l'empreinte de ses pas. Prononcer ces grands noms, c'est dire que les plus hauts intérêts de la France et du monde se sont plus d'une fois réglés sur cette côte. Entre ces hommes dont l'apparition fait époque se range une foule de personnages recommandables, les uns par leur courage, les autres par leurs talents, mais qu'on n'aperçoit pas d'aussi loin, bien que leur importance ait été grande sur les lieux auxquels se rattache le souvenir de leurs services.

La ville de Boulogne a donc une histoire locale pleine d'intérêt à conserver. C'est peut-être à cette circonstance qu'elle doit le grand nombre d'hommes distin-

(1) Décret du 3 brumaire an IV.

gués dans les sciences et les lettres qu'elle a produits : une étude en amène une autre, et toutes les connaissances humaines s'enchaînent. Elles n'ont pas cessé d'être cultivées dans le pays, et la ville en offre comme témoignage une bibliothèque de vingt-cinq mille volumes formée, depuis la révolution, sous la direction d'un de ses plus illustres enfants, de Daunou, et très-remarquable par le bon choix des livres dont elle se compose ; un cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités locales dont aucune de nos grandes villes de province ne possède peut-être l'équivalent ; une nombreuse collection de plâtres d'après l'antique, et une galerie de tableaux qui sans doute s'enrichira. Ces établissements ont, si j'ose parler ainsi, le luisant que donne l'usage journalier. Les plâtres antiques servent de modèle à l'école de dessin ; les livres sont feuilletés ; le grand nombre de curiosités exotiques que renferme le cabinet atteste le goût de la population pour les voyages, et la bonne direction du patriotisme local se montre dans des collections où l'on peut faire une étude complète de la géologie du pays, ou suivre à travers une série d'armes, de monnaies, d'instruments divers trouvés sur le sol, l'histoire des vicissitudes dont il a été le théâtre à partir de la domination romaine. La Boulogne d'aujourd'hui fait bien de conserver avec un respect filial ces souvenirs de l'antique Morinie ; ils prouvent que son importance actuelle n'est point un accident, mais une conséquence des avantages de sa position géographique, et ceux-ci sont bien éloignés d'avoir produit tous les effets qu'il est permis d'en attendre.

Le port de Boulogne s'est fort amélioré depuis quinze ans. Les lois des 29 juin 1829, 30 juin 1835, 17 juillet 1837, 9 août 1839, ont affecté à l'exécution de projets hardis, et dont le succès a été complet, une somme de 3,750,000 francs. Les travaux conçus et exécutés par l'habile ingénieur M. Marguet pourvoient aux nécessités actuelles de la navigation, et se coordonnent avec les projets plus étendus dont son développement à venir pourra déterminer l'adoption. Dans son état actuel, Boulogne a sur les autres ports du Pas-de-Calais un précieux avantage : le plan d'équilibre des marées, c'est-à-dire celui qui tient le milieu entre la haute et la basse mer, y est plus élevé d'un mètre ; le chenal en est par conséquent plus longtemps praticable à chaque marée. Les bateaux à vapeur tirant deux mètres d'eau sont ceux qui desservent principalement ces ports, et il leur faut, à cause du tangage et de l'agitation des flots, de 50 à 60 centimètres d'eau sous la quille. Pour ces navires, le port de Boulogne est abordable à chaque marée, en moyenne, pendant sept heures trente-cinq minutes, tandis que ceux de Calais, de Douvres, de Folkstone, ne le sont que pendant six heures quinze minutes. Il suit de là que de deux bâtiments de même marche, effectuant dans une même marée le double passage du détroit, celui qui partira de Boulogne disposera d'une heure vingt minutes de plus que celui qui partira d'Angleterre. Cet avantage considérable est atténué par l'exposition de la côte à l'action directe des vents d'ouest, les plus fréquents et les plus dangereux qui soufflent dans ces parages ; les bâtiments à voile en sont surtout affectés, et les bateaux à vapeur peuvent rarement, quand ces vents fraîchissent, faire un service de rade comme à Calais. Du reste, tout profitables que sont les travaux exécutés depuis quinze ans, ils n'ont point mis le port de Boulogne au niveau des ports anglais avec lesquels il correspond : il n'a ni bassin à flot, comme celui de Douvres, ni embarcadère de marchandises, comme celui de Folkstone, et il est plus éloigné qu'aucun des deux d'être accessible à toute marée.

chemin de fer s'ouvrant, le port de Boulogne peut-il rester dans son état

actuel? Quiconque étudiera les intérêts que touche cette question la résoudra négativement.

Une politique élevée voit dans l'entrelacement des intérêts et la multiplicité des liens sociaux entre Paris et Londres la base la plus large et la plus solide qui puisse être donnée à la paix du monde, le concours le plus fécond qui puisse être établi pour le développement de l'intelligence humaine; elle veut que, sans altérer leurs caractères spéciaux, ces deux foyers de civilisation puissants, l'un par le rayonnement des idées, l'autre par la création de la richesse et l'empire sur la matière, s'échauffent mutuellement aux lumières qu'ils projettent. Ce résultat semble être le prix de la course : pour l'atteindre, il faut que, d'un soleil à l'autre, les habitants des deux villes puissent se voir et se parler, que la lettre partie le soir de Paris soit distribuée à Londres à la même heure que celle qui serait adressée à Saint-Cloud. Or, que servirait de franchir en sept heures la distance de Paris à Boulogne, en cinq heures celle de Boulogne à Londres, si, toutes les fois que la mer serait basse, il fallait attendre sur les quais de Boulogne qu'elle montât (1)? Le chemin de fer et le port sont deux parties d'un même tout; ils se complètent réciproquement, et la perfection de chacun est indispensable au service de l'autre. Qu'on ne s'arrête donc pas à quelques millions de plus ou de moins pour achever le port ; l'établissement des communications entre Paris et Londres implique la nécessité d'une régularité parfaite, et le mot de Francklin, que le temps est de l'argent, semble avoir été dit pour cette circonstance.

Les travaux des ports, quand ils sont bien entendus, sont pour l'état des placements avantageux. Les progrès du commerce de Boulogne ont marché depuis quinze ans parallèlement à ceux de l'amélioration de l'atterrage (2); ils ont fait

(1) Dans l'hypothèse posée à la page 432, le port de Boulogne serait inabordable dans l'année pendant :

		heures.	min.		heures.	min.
23 basses mers de . . .		5	8	—	118	4
113	— . . .	4	58	—	561	14
180	— . . .	4	50	—	870	»
168	— . . .	4	41	—	786	48
148	— . . .	4	26	—	656	8
74	— . . .	4		—	296	
706					3,288	14

Ce qui donne en moyenne, pour la perte de temps d'une marée à l'autre, 4 h. 39 m. Je dois ces calculs à l'obligeance de M. Chazelon, ingénieur hydrographe de la marine, l'un des auteurs des cartes de la Manche.

(2) Les travaux ont commencé en 1829, et l'état du produit des droits de douane et de navigation perçus à Boulogne donne une mesure irrécusable du mouvement des affaires. Voici cet état :

1829.	341,055 fr.	—	1837.	781.645 fr.
1830.	314,028	—	1838.	1,176,380
1831.	261,788	—	1839.	1,056,103
1832.	272,766	—	1840.	1,557,518
1833.	290,366	—	1841.	1,803,765
1834.	353,160	—	1842.	2,210,402
1835.	447,200	—	1843.	1,927,274
1836.	675,685			

rentrer au trésor, par les douanes et les autres contributions dont ils ont affecté le produit, au delà de ce que les travaux en ont fait sortir, et ce n'est pas sous ce point de vue positif, mais étroit, qu'il faut calculer les résultats des dépenses publiques : ce qui mérite la première mention est ce qu'elles procurent au peuple de travail, d'aisance, de bonheur. Les nouvelles avances à faire au port de Boulogne seront bientôt couvertes par le mouvement d'affaires déterminé par le chemin de fer. Le développement des relations dépassera ici la progression ordinaire que lui imprime tout perfectionnement des communications : les villes de Paris et de Londres s'agrandissent déjà sensiblement sous l'influence des lignes de fer qui condensent l'espace autour d'elles, et l'attraction réciproque qu'exercent entre elles les agglomérations d'hommes sont, comme celles des corps célestes, proportionnelles à leurs masses. Il est d'ailleurs probable que les relations existantes ne seront pas longtemps seules à ressentir l'influence du chemin de fer ; il en amènera bientôt de nouvelles : une grande partie de celles que nous entretenons par le Hâvre avec la mer du Nord et la Baltique se transporteront à Boulogne. La différence des distances par terre est peu de chose ; il n'y a de Paris au Hâvre que 42 kilomètres de moins que de Paris à Boulogne, et, par un si faible allongement de la route de terre, on épargnera les frais, les lenteurs et les dangers de la navigation du Hâvre au Pas-de-Calais. Ce mouvement du commerce sera sollicité par la force d'attraction du port de Londres. Dans la multitude de navires du Nord dont il est le but ou le point de départ, un grand nombre viendront compléter leurs chargements à Boulogne, qui se résoudraient difficilement à venir en faire autant au Hâvre. Un effet analogue se produira même par rapport aux relations avec les mers de l'Inde et les États-Unis. Des bâtiments faisant le commerce entre l'Amérique et Londres auront évidemment avantage à toucher à Boulogne, au lieu de s'exposer à être affalés par les vents de nord sur les côtes de Normandie. La portée d'un fait si simple ne peut guère se calculer, surtout si l'on songe que tout bâtiment en charge dans le port de Londres saura, dans la journée de son appareillage, s'il y a des marchandises à prendre à Boulogne. Les différences de fret qui s'établiront entre cette ville et le Havre éclairciront bientôt cette question ; mais il est, dès ce moment, évident que nos manufactures trouveront au moins dans ces combinaisons l'élargissement d'un débouché, et que, si le Hâvre perd quelque chose, Boulogne gagnera beaucoup davantage.

L'établissement du chemin de fer implique donc à lui seul la nécessité d'améliorations très-considérables dans le port de Boulogne. Ces nouvelles dépenses ne seront pas moins bien justifiées que celles dont nous recueillons déjà les fruits. Mais n'avons-nous aucune autre raison de fonder une grande position navale dans cette mer étroite, où s'associent tant d'intérêts, où se mesurent tant de rivalités ?

De l'embouchure de la Seine à la frontière de Belgique, la côte de France est une des plus mauvaises de l'Europe : sur ses alignements uniformes s'ouvrent, il est vrai, plusieurs ports ; mais leurs étroites entrées sont toutes d'un difficile accès, et par les gros temps si fréquents dans ces parages, le navire qui les manque est en danger de perdition. Ce long espace n'offre pas à nos bâtiments ou à ceux des nations amies un seul de ces abris où l'on entre en tout temps à pleines voiles. La côte d'Angleterre, au contraire, ouvre à la mer sur toutes ses faces de profondes échancrures. Ces conditions si différentes ont produit des deux côtés du détroit leurs effets naturels. Dans les rades abritées de l'Angleterre, les grandes construc-

tions navales se sont multipliées; en France, où la côte n'offre de sûreté complète qu'aux petites embarcations, les bateaux de pêche seuls sont très-nombreux, et l'on n'a presque pas de forts bâtiments : ainsi, le tonnage moyen des navires du port est à Calais de 24 tonneaux, à Boulogne de 21, à Étaples de 11.

S'il s'ouvrait en avant du port de Boulogne une rade, cet état de choses changerait complétement. Cet atterrage deviendrait un grand rendez-vous de navires, et il s'y formerait une puissante marine locale. Or, le port de Boulogne peut être abrité des vents d'ouest, il peut y être annexé une rade vaste, sûre, commode, et la réalisation d'une entreprise si féconde n'est au-dessus des ressources ni de la persévérance de la nation. La nature, qui a traité d'une manière si inégale la côte de France et la côte d'Angleterre, a elle-même posé des bases sur lesquelles il dépend de nous de rétablir une sorte d'équilibre.

La Bassure de Baas est un banc sous-marin qui commence à environ dix-huit milles à l'ouest de la baie de l'Authie, et se rapproche de nos côtes en se dirigeant, du sud-ouest au nord-est, vers le cap Gris-Nez; il se termine, au nord-ouest de Boulogne, à 3,600 mètres de la terre ; son extrémité septentrionale est sa partie la plus élevée. Sur une longueur de 4,700 mètres, elle forme une crête presque parallèle à la côte, et dont la profondeur moyenne n'est que de 7 mètres au-dessous des basses mers de vive eau; cette digue sous-marine reçoit les coups de mer du large, et forme la rade foraine d'Ambleteuse, qui, toute mauvaise qu'elle est, offre aux grands bâtiments compromis dans ces parages un mouillage tenable par certains vents (1). Le complément de cet ouvrage de la nature remédierait aux désavantages de notre établissement maritime sur la Manche. Il s'agirait d'élever sur cette crête de la Bassure, qui offre pour cela une base suffisamment large, une digue insubmersible de 4,000 mètres de longueur. La hauteur de cet ouvrage serait de 18 mètres, dont 7 mètres au-dessous de la basse mer, 9 pour atteindre le niveau de la haute mer de vive eau, et 2 pour le dominer. Avec 90 mètres de base et 6 de couronnement, sa section transversale serait de 864 mètres carrés : c'est à peu près la moitié de celle de la digue de Cherbourg. Le cube de matériaux employés serait d'environ 3,400,000 mètres cubes, et la dépense de 34 millions de francs. L'extrémité méridionale de la digue serait à 4,000 mètres de celle du chenal de Boulogne, et l'espace abrité serait d'une lieue carrée : l'ancrage y est excellent, et les plus grandes flottes pourraient y mouiller à l'aise. Il est superflu de remarquer que l'effet utile des travaux commencerait à se faire sentir dès qu'ils auraient pris quelque consistance, et s'accroîtrait à mesure qu'ils avanceraient.

Je ne m'abuse pas sur la gravité des objections auxquelles ne manquera pas de donner lieu l'élévation de la dépense : on dira qu'avec les charges que nous imposent la construction des chemins de fer, nos victoires en Algérie, le protectorat d'O-Taïti, les frais courants de la marine royale elle-même, le pays n'est pas en état de s'engager dans de pareilles entreprises. Je ne parle pas de l'opinion de l'Angleterre, qui trouverait peut-être la chose un peu plus sérieuse que la con-

(1) Voir : *Pilote français*, partie des côtes septentrionales de France comprise entre la pointe de Barfleur et Dunkerque, in-4°. I. R. 1842. — *Cartes des côtes de France,* levées par les ingénieurs hydrographes de la marine sous les ordres de M. Beautems-Beaupré : 1° partie comprise entre la pointe Saint-Quentin et Calais (1841) ; 2° partie comprise entre Dannes et Ambleteuse (1840) ; 3° port de Boulogne et ses environs (1840). *Dépôt général de la marine.*

quête des îles Marquises. Si nos pères s'étaient arrêtés à des obstacles de cet ordre, ils n'auraient pas entrepris la digue de Cherbourg, qui, beaucoup moins avantageusement placée, doit coûter 80 millions; ils l'ont fondée cependant, et qui oserait les en blâmer? Avant de condamner le projet d'établissement d'une rade dans le Pas-de-Calais, il faudrait examiner si, dans nos dépenses maritimes, aucune somme de 30 à 40 millions ne reçoit un emploi moins profitable à la puissance navale de notre pays. On pourrait soutenir, sans trop de désavantage, que la rade de Boulogne, précisément à cause de sa situation à sept heures de Paris, à trois heures de l'embouchure de la Tamise, serait un assez bon moyen de défense de nos possessions les plus lointaines. Les bonnes positions militaires sont celles où l'on est à la fois à portée de ses ressources et des parties vulnérables de l'ennemi; les avantages qu'on obtient, les défaites qu'on essuie dans les autres, ne sont jamais que secondaires, et peu importe d'être en forces au loin si l'on est faible chez soi. En nous fortifiant sur la Manche, nous nous dispenserions peut-être de faire ailleurs des dépenses de beaucoup supérieures. Ainsi, nos possessions et nos protectorats dans l'Océan Pacifique nous coûteront annuellement beaucoup au delà de l'intérêt du capital nécessaire pour la construction de la digue de la Bassure : protégeront-ils jamais autant d'intérêts français? Tiendront-ils au même degrés nos ennemis en échec? Les marchands de Londres n'aimeraient-ils pas mieux, en temps de guerre, savoir nos escadres dans la rade de Nouka-Hiva que dans celle de Boulogne? Les avantages d'une position ne sont pas tous dans ce qu'elle a de menaçant : le rôle de la France est d'être à la tête des marines secondaires de l'Europe, et en alliance intime avec les marines du Nouveau-Monde : notre importance aux yeux des unes et des autres, leur confiance en notre appui, leur opinion de l'efficacité de notre médiation, se mesurent à l'étendue des services que nous sommes en état de leur rendre; or, que pouvons-nous faire de mieux pour elles que de leur assurer un refuge dans les parages où les appellent leurs plus grands intérêts, où elles risquent le plus d'être compromises, où elles sont le plus éloignées des ressources qui leur sont propres?

A considérer sous ce point de vue notre établissement maritime dans le Pas-de-Calais, l'horizon s'agrandit et les intérêts de localité disparaissent devant les intérêts français et européens. Ce n'est plus pour favoriser Calais, Boulogne ou Dunkerque que s'organisent de grands travaux; c'est pour ouvrir un abri large et sûr aux navires du Hâvre, de Nantes, de Bordeaux, de Marseille, qui se rendent dans la mer du Nord; c'est pour donner une hospitalité digne de la France aux bâtiments anglais, hollandais, allemands, suédois, russes, américains, qui se croisent en vue de nos côtes; et si la guerre s'allume sur la mer, c'est pour ne point être pris au dépourvu à son foyer le plus ardent, c'est pour avoir, aux lieux où se décideront les grandes questions, un bassin où s'organise la victoire, où se répare la défaite.

Ceci ne serait pas plus une menace contre l'Angleterre que les projets de ports de refuge que l'amirauté fait étudier, par suite des délibérations de la chambre des communes, pour Beachy-Head, Douvres et Foreness ne sont une menace contre la France (1). Nos voisins ont raison d'ouvrir de tous côtés des abris à leur im-

(1) *Report on the Survey of the Harbours of the South-Eastern coast.* On a vu, page 423, la conclusion du rapport en ce qui se rapporte à Douvres.

Le second port de refuge serait établi au cap Beachy, au nord de Fécamp et à l'est de

mense commerce maritime, et nous savons, sans qu'ils prennent la peine de le rappeler, que c'est un caractère commun à toutes les entreprises navales bien conçues que ce qu'elles ont de bon pour la paix est en même temps une force pour la guerre. Quand l'amirauté a chargé des commissaires choisis parmi les militaires, les marins et les ingénieurs les plus expérimentés, « de visiter la côte entre l'embouchure de la Tamise et Selsea-Bill, d'examiner les ports intermédiaires sous le point de vue de leur aptitude à devenir pour les bâtiments qui naviguent dans la Manche des abris contre les tempêtes, et pour la marine marchande des lieux de refuge contre des croisières ennemies, *mais plus spécialement à devenir en temps de guerre des stations de navires à vapeur armés* pour la protection du commerce anglais dans cette partie du canal » (Ordre du 25 juillet 1839); quand il a été rendu compte à la chambre des communes de l'exécution de ces instructions (5 juin 1840), personne en France n'a songé à faire une observation sur ces combinaisons. Si l'on n'avait pas à notre égard la même discrétion en Angleterre, ce ne serait pas une raison de renoncer à des choses bonnes pour notre pays, et d'oublier notre histoire. Dans toutes nos guerres avec les Anglais, Boulogne a été un des principaux objets de leurs attaques ; il n'en pouvait pas être autrement ; un point vulnérable situé en face de leurs plus formidables arsenaux devait recevoir leurs premiers coups. La ville a triplé depuis trente ans, et l'établissement du chemin de fer lui promet une prospérité dont son passé n'autorisait pas l'espérance. Est-ce lorsque la proie devient plus riche, lorsque l'application de la vapeur à la navigation a multiplié les moyens d'agression, qu'il faut épargner sur les moyens de défense ?

Mais revenons à la digue de la Bassure.

En raison de la largeur de ses entrées, cet établissement sera plus propre aux opérations de la paix qu'à celles de la guerre. Comme rade de commerce, il remplirait parfaitement sa destination. En effet, les vents du nord et du sud, auxquels il serait ouvert, ne sont jamais dangereux à Boulogne ; les vents d'ouest y

Portsmouth : il consisterait en un brise-lame curviligne de 3.060 mètres de longueur, établi à 2,000 mètres du rivage, par des profondeurs variables de 9 à 12 mètres à la basse mer de vive eau, avec des marées de 6 mètres 40 centimètres. Les passes ouvertes à l'est et à l'ouest auraient 1,800 mètres de largeur, et la digue serait opposée aux vents du sud, comme celle de la Bassure aux vents d'ouest.

Enfin à Foreness, près Margate, sur le prolongement de la rive droite de la Tamise et à l'exposition du nord, deux digues enracinées au rivage, l'une, droite et longue de 1,190 mètres, l'autre, brisée à angle droit et longue de 2,810 mètres, embrasseraient un espace de 186 hectares. Une seule entrée ouverte au nord-ouest aurait 152 mètres de largeur. La ligne septentrionale serait fondée sur une longueur de 1,838 mètres à 10 mètres 50 centimètres au-dessous de la basse mer.

L'exécution de chacun des trois ports de refuge est évaluée à 2 millions sterling, non compris les fortifications et les établissements accessoires : ce serait en tout une dépense d'au moins 160 millions de francs.

Indépendamment de ce qui se rapporte spécialement à ces grands établissements, le rapport contient des observations intéressantes sur les ports de Margate, de Broadstairs, de Ramsgate, de Deal, de Sandwich, de Douvres, de Folkstone, de Rye, d'Hastings, de Cuxmere, de Newhaven, de Shorcham, de Littlehampton, de Pagham, qui font tous face aux côtes de France, et ont été visités par les commissaires.

Une traduction de cette pièce importante a été insérée dans les *Annales Maritimes* du mois d'octobre 1844.

pousseraient les navires, et il deviendrait, par l'extrême facilité de son accès, par l'affranchissement des droits de relâche si élevés dans les ports anglais, le rendez-vous général des bâtiments que les vents contraires retiennent si souvent dans la Manche. Comme station militaire, il laisserait quelque chose à désirer : la distance de la digue à la côte serait de près de 4,500 mètres du côté de Boulogne, et de 3,500 de celui d'Ambleteuse; cela ne ressemble malheureusement que de loin au goulet de Brest ou aux passes de Cherbourg, qu'une escadre ennemie ne saurait tenter de forcer qu'en passant à portée de pistolet des batteries de terre : néanmoins, avec les progrès qu'a faits l'artillerie depuis vingt ans, on pourrait établir sur la côte et sur la digue des batteries dont les feux se croiseraient sur toute l'étendue de la rade. Un système de défense plus complet consisterait à établir, en travers de chacune des deux entrées de la rade, des forts reposant sur des îlots artificiels; mais la dépense serait considérable, la profondeur de la basse mer allant jusqu'à seize mètres. Tels seraient les côtés faibles de la rade de la Bassure. Sans chercher à les atténuer, il est permis de remarquer ici que la valeur d'un établissement naval tient encore plus à sa position géographique qu'à ses qualités propres. Les rades les plus sûres sont sans aucune importance quand elles ne sont pas sur les routes ordinaires de la navigation; la Sardaigne, la Grèce, en possèdent plusieurs qui sont dans ce cas; la moindre anse acquiert, au contraire, une valeur inestimable quand elle donne prise sur un ennemi, ou ménage un refuge dans des parages dangereux, témoin Gibraltar, que personne ne daignerait occuper s'il était sur une mer ouverte. Si ces considérations sont fondées, les avantages de position de l'établissement de Boulogne peuvent lui faire pardonner quelques-uns de ses défauts intérieurs. L'utilité d'une rade se mesure à la quantité de navires qu'elle reçoit, à la nature des dangers dont elle les préserve, et aux échecs dont elle menace l'ennemi ; sous ce triple rapport, celle de la Bassure aurait, malgré ses imperfections, peu de comparaisons à redouter.

En tout état de cause, il resterait à rendre le chemin de fer de Boulogne accessible à mer basse, et ce ne serait point chose aisée. Dans le système de l'établissement de la digue, on pourrait construire, à l'abri qu'elle donnerait, un embarcadère sur lequel se dirigerait un embranchement de rails : ce serait une solution simple et peu dispendieuse, si ce n'est parfaite, de la difficulté. La digue elle-même exercerait peut-être une influence heureuse sur l'état de la plage à l'ouverture du chenal du port. Des courants de trois à quatre milles à l'heure s'établissent aujourd'hui du sud au nord par le flot, du nord au sud par le jusant, entre la Bassure et la côte. La résistance de la digue les fortifierait et les pousserait probablement vers la terre; elle déterminerait en ce cas, comme il est arrivé à Cherbourg, de légères érosions de la plage, et l'eau viendrait chercher les jetées, ce qui serait bien préférable à l'allongement de celles-ci. De nombreux emplois de ce dernier moyen ont été faits dans nos ports de la Manche et dans ceux des Pays-Bas : à Dieppe, à Dunkerque, à Ostende, à Helvoet-Sluys, il a reculé les obstacles et ne les a point détruits. Plus un chenal est long, moins les chasses données pour le dégager ont de puissance; leur efficacité ne s'étend pas au delà d'une certaine distance, et souvent elles n'ont d'autre effet que de reporter à l'extrémité des jetées les barres qui en obstruaient l'intérieur. Il en serait autrement à Boulogne si l'action de la marée et celle des chasses venaient l'une à la rencontre de l'autre.

Quand Grotius eut fait son livre de *la Liberté des Mers,* il le dédia aux princes et aux peuples du monde chrétien : *Ad principes populosque liberos orbis chris-*

tiani. Nous pourrions mettre cette inscription sur la digue de Boulogne, en regard de la colonne de la grande armée. De ces deux monuments, l'un marque le commencement de la lutte entamée par Napoléon pour l'affranchissement des mers; l'autre témoignerait que, dans ses fortunes diverses, au plus fort de ses revers comme au faîte de la gloire, dans la paix comme dans la guerre, la France n'a jamais cessé de travailler à la consécration de ce droit des peuples et de la civilisation.

De graves objections s'étaient élevées, dans les commissions de la chambre et dans la commission supérieure des chemins de fer, sur la proposition d'établir celui de Boulogne le long des dunes qui bordent la côte, entre l'embouchure de la Liane et celle de l'Authie. J'avais contribué à donner de la consistance à ces objections; une discussion dans laquelle elles pouvaient se reproduire allait s'engager; j'étais sur les lieux; c'était le cas d'examiner les parties du tracé les plus exposées à l'action des vents de mer et des sables. J'étais d'ailleurs curieux de comparer les dunes de la Manche avec celles du golfe de Gascogne, quoique peu inquiet de leur résistance aux moyens par lesquels on dompte celles-ci. M. Adam, maire de Boulogne, et M. Lans, conducteur des ponts-et-chaussées, qui a fait sous les ordres de M. Valée tout le travail matériel du tracé du chemin de fer dans le département du Pas-de-Calais, ont bien voulu faire avec moi cette course, et je ne pouvais pas souhaiter de meilleurs guides. Du reste, l'emplacement du chemin est si nettement déterminé, surtout dans le voisinage des dunes, par le relief du sol, qu'il n'y a nulle part à se tromper sur sa direction.

Les dunes de la Manche sont, comme celles du golfe de Gascogne, le résultat de l'action combinée des marées, du soleil et des vents d'ouest sur des plages basses et sablonneuses où viennent expirer les vagues de l'Océan. Du cap d'Alprech près Boulogne à l'embouchure de la Somme, l'estran, c'est-à-dire la partie du rivage découverte à la basse mer, présente une bande de 500 à 1,000 mètres de largeur, et son inclinaison générale est d'un centième environ de sa base : la partie supérieure de ce talus n'est atteinte par le flot que dans les grandes marées de la nouvelle et de la pleine lune; elle a dans ces intervalles le temps de se sécher aux rayons du soleil, et alors les vents se jouent de sa surface mouvante : ceux de l'ouest poussent le sable sur les terres : ceux de l'est le rendent à la mer, et s'il y avait équilibre entre ces deux forces, l'état du rivage éprouverait peu de changements : malheureusement il n'en est pas ainsi; les vents du large règnent dans ces parages les deux tiers au moins de l'année et sont beaucoup plus forts que ceux de terre; la mer montante remplace continuellement le sable dont ils dépouillent l'estran, et ce travail obstiné, repris sans cesse, accumule ces montagnes de sable qu'on appelle des dunes. Le sommet de celles-ci n'en est pas la partie qui donne le moins de prise aux vents; dans les temps secs, ils font voler à la surface de la dune des sables qui se déposent sur son revers intérieur, à l'abri qu'elle forme elle-même. Cette progression constitue ce qu'on appelle la marche des dunes ; le vent les fait, en effet, marcher devant lui, comme une ligne de bataille, à la conquête des terres cultivées. Celles du golfe de Gascogne s'avancent de 20 mètres par an, sauf les parties fixées, sur un front de 240 kilomètres; elles envahissent par conséquent, chaque année, près de 500 hectares, et si les procédés employés pour les arrêter étaient abandonnés, on pourrait calculer à quelle époque les territoires les plus précieux des départements de la Gironde et des Landes seraient ensevelis sous le sable.

Si c'était ici le lieu de faire un traité de la fixation des dunes, je prendrais les

mémoires et les manuscrits de Brémontier, qui, aidé par M. de Néville, intendant de Guyenne, commença cette grande entreprise en 1788 sur les bords du bassin d'Arcachon ; j'en extrairais l'histoire des prodiges de constance par lesquels ont été vaincues les premières difficultés ; je montrerais les procédés se simplifiant, gagnant en efficacité en même temps qu'en économie, et pour cela je n'aurais qu'à prier M. Goury de me laisser copier les curieuses notes qu'il a rédigées, comme ingénieur en chef des Landes, sur les travaux de ses prédécesseurs et sur les siens propres. Il suffit ici de constater que partout où ces procédés sont mis en pratique, les sables sont maîtrisés et n'avancent plus.

On fixe les dunes en les boisant. Le début et la plus grande difficulté de l'entreprise sont d'imposer au sable un repos qui permette aux plantes d'y prendre pied ; la nature a donné aux dunes de Gascogne le gourbet (*arundo arenaria*), qui remplit promptement cette condition. A l'abri de ce roseau des sables, on sème des genêts, des ajoncs, et parmi eux des pins, dont ils protégent la jeunesse. La perméabilité du sable, l'humidité constante qu'y entretient la capillarité, favorisent la rapide extension des racines qui lui sont confiées, et la forêt d'arbres verts s'élève. L'une des plus belles de France est celle dont sont aujourd'hui couvertes les dunes qui blanchissaient, il y a soixante ans, l'horizon à l'ouest de la Teste de Buch : c'est là que Brémontier a fait ses premiers essais ; ces arbres ont été semés par lui, et leurs troncs robustes, leurs cimes verdoyantes disent mieux que tous les discours à quel état on peut porter les 120,000 hectares de dunes du golfe de Gasçogne. Du moment où la dune est garnie des plantes les plus humbles, les tempêtes les plus furieuses n'entament plus sa surface ; le sable pesant trop pour être soulevé comme la poussière, court rarement à plus de 50 centimètres de terre, et, aux premiers obstacles que présentent des clayonnages artificiels, des semis ou des plantations, le vent qui l'emporte est forcé de le déposer. Le sol, s'élevant ainsi sur les végétaux qui le couvrent, finit par former un talus rapide sur la pente duquel les nouveaux sables fournis par l'estran glissent et redescendent vers la mer. Un entretien peu dispendieux des plantations suffit pour maintenir cet équilibre, et dès lors, si la dune s'élargit, c'est aux dépens de la mer et non pas des terres dont elle la sépare ; le vent n'agit plus que comme Sisyphe, et le grain de sable qu'il a remonté retombe pour opposer une barrière aux flots. Les champs et les villages menacés d'être engloutis sont sauvés, la dune elle-même devient féconde, et, partout où elle est accessible, ses produits en résine et en bois atteignent, s'ils ne les surpassent, ceux des terres labourables. Elle n'arrive, il est vrai, à cet état que lorsque les plantations sont âgées de trente ans.

Aux yeux de quiconque a observé ces phénomènes dans leur généralité, des dunes seront pour une ligne de fer un voisinage inquiétant. Indépendamment de la marche régulière par laquelle celles du Pas-de-Calais menaceront le chemin de Boulogne, il faudra, disait-on, le chercher parfois sous ces nuages de sable que les tempêtes soulèvent et déposent au loin ; les sables dont les rails seront saupoudrés par les vents ordinaires augmenteront le frottement sous les roues des convois, et ceux qui s'insinueront entre les pièces mobiles des machines et des voitures en accéléreront la destruction : les vents d'ouest exerceront d'ailleurs, en travers des convois, une pression qui nécessitera un notable accroissement de force, et travaillera sans cesse à la désorganisation de la voie : ainsi la voie sera compromise, et les frais d'entretien seront excessifs. Voici ce qu'oppose à ces craintes la nature même des lieux.

Placées sous un ciel plus humide, sous un soleil moins vif et peut-être aussi sous des vents moins violents que les dunes du golfe de Gascogne, celles du Pas-de-Calais sont beaucoup moins mobiles; la sécheresse n'a, vers Boulogne, ni la durée ni l'intensité de celle de Bayonne, et les sables calcaires de la Manche ont plus d'adhérence que des sables siliceux. Sur le tracé même du chemin de fer est un exemple frappant de la portée de ces différences. Les faibles ruisseaux qui coulent sous les villages de Neufchâtel, de Danne et de Camiers, descendent à la mer au travers des dunes, et leur cours n'est jamais intercepté que momentanément. Dans les dunes de Gascogne, des courants bien plus puissants, refoulés par l'amoncellement des sables, forment les étangs de Cazaux, de Biscarosse, de Soustous. Ici, ces filets d'eau ramènent à la mer presque tout le sable que le vent jette dans leur lit, et, pour les faire servir de barrière contre les dunes, il suffirait d'un travail d'entretien plus attentif que dispendieux. A Neufchâtel et à Danne, où le chemin de fer se rapproche des dunes, la marche des sables est trop lente, fussent-ils abandonnés à eux-mêmes, pour qu'ils l'atteignissent de cent ans; entre Camiers et Étaples, on pourrait les éviter en l'infléchissant à l'est, mais il a été jugé plus sûr de traverser, par un souterrain d'environ 1,200 mètres, l'espace exposé, et ce parti ne laisse pas place à la moindre inquiétude. Entre la Canche et l'Authie, le tracé marche sur une longueur de 16 kilomètres parallèlement à un autre groupe de dunes; mais il en est séparé par l'humide et fertile vallée de Cuq et de Merlimont. Quant aux vents d'ouest, partout ailleurs qu'au travers de la vallée de la Canche, les convois en seront préservés par les dunes elles-mêmes, qui dominent de 60 à 80 mètres le plan sur lequel ils rouleront. Le voisinage des dunes n'a donc, pour le chemin de fer, d'autre inconvénient que d'étendre un désert stérile là où l'on aimerait à voir des campagnes fécondes, des villages populeux alimenter une active circulation.

C'est quelque chose que la sécurité des actionnaires et des voyageurs du chemin de fer; mais ce n'est pas tout ce dont il y ait à se préoccuper ici. Si les dunes n'y avancent pas de 20 mètres par an, comme entre la Gironde et l'Adour, au lieu de marcher sur des landes stériles, elles touchent aux terres cultivées : si l'envahissement est moins étendu, le sol à défendre est cent fois plus précieux. Dans le midi, la difficulté d'aborder les dunes au travers de solitudes sablonneuses, de marais et de lacs, enlève tous les profits de l'exploitation; desservies ici par le meilleur des systèmes de communication, voisines de populations nombreuses et riches, tous les travaux y seront faciles, toutes les entreprises profitables. Enfin, la face des dunes qui regarde la mer change perpétuellement de forme sous l'action des vents dont elle est battue, des lames qui la sapent, des pluies qui la ravinent; il suffit d'une tempête pour rendre certaines parties de la côte méconnaissables, et les naufrages si fréquents qui en font l'effroi des navigateurs n'ont souvent d'autre cause que les erreurs où les jettent ces changements d'aspect. Ce n'est pas là le moindre motif de travailler à la fixation des dunes de la Manche; il n'y a pas d'autre moyen d'effectuer le balisage de la côte, et cette opération n'importe guère moins à la marine que l'établissement des phares.

Il y a déjà des grâces à rendre à l'administration du département du Pas-de-Calais pour les encouragements qu'elle accorde à la plantation, si ce n'est au boisement des dunes. De vastes espaces ont perdu depuis quelques années leur désespérante blancheur et ont pris une teinte verdâtre : c'est l'effet des plantations d'oyats, qu'on récompense par des primes. L'oyat est une plante de la famille des graminées, ses

racines traçantes, pourvues de milliers de radicules latérales, s'étendent comme un filet dans le sol, et ses tiges percent les couches de sable dont le couvre quelquefois le vent. Il ne ressemble pas au gourbet des dunes de Gascogne, qui manque à celles du nord. Le gourbet, dont les racines s'enfoncent en faisceau dans le sable, a la précieuse propriété de réussir surtout près de la mer et de se nourrir de son écume; mais pour les lieux élevés il ne paraît pas valoir l'oyat. L'alliance de ces deux plantes, dont les effets se compléteraient réciproquement, résoudrait les plus grandes difficultés de la fixation des dunes. Des plants d'oyat se placent en quinconce, à environ 0^m 60 les uns des autres; ils n'affermissent pas seulement le sol par le réseau de leurs racines; le balancement de leurs tiges suffit pour troubler la marche du vent et le dépouiller des grains de sable en suspension dans la couche où elles s'agitent : aussi voit-on l'oyat se chausser naturellement, et c'est un fait populaire dans le pays qu'une dune plantée s'exhausse. Il ne reste donc plus qu'à couvrir les dunes de semis d'arbres résineux pour les fixer définitivement et décupler leur valeur en quelques années. Leur largeur moyenne est de trois kilomètres, et elles forment trois groupes principaux :

Le premier, au nord de la Canche, a une étendue de	4,100	hectares.
Le second, entre la Canche et l'Authie, a . . .	3,700	—
Le troisième, entre l'Authie et la Somme, . . .	2,500	—

Les bois fournis par ces 10,300 hectares pourvoiraient à l'un des principaux besoins de la marine locale et des villes environnantes; la preuve en est dans les immenses importations de bois de Suède, de Norwége et de Russie, qui se font sur le littoral. Le boisement des dunes peut-il s'effectuer sans le concours de l'administration et sans l'application des principes de solidarité qui sont la base de la législation sur le desséchement des marais et les endigages? C'est une question dont l'examen nous conduirait trop loin, mais que l'expérience a jusqu'ici résolue négativement.

Au débouché du vallon creusé dans la dune par l'émissaire de l'étang de Camiers, se découvre une vaste plage grisâtre bornée au sud-ouest par un autre rideau de dunes. C'est la baie d'Étaples à mer basse. Rien n'est sinistre comme l'aspect de cette plaine de sable humide, encadrée dans des montagnes de sable sans habitants et sans verdure, enveloppées la moitié de l'année dans une brume épaisse. Aucune côte n'a vu plus de naufrages que celle derrière laquelle se replie l'embouchure de la Canche. En arrivant à la limite de la haute mer, nous nous heurtâmes contre une pièce de la carcasse du *Conqueror,* qui attend là qu'un autre naufrage jette auprès d'elle le complément du chargement d'une chaloupe. Le *Conqueror* était un magnifique vaisseau de la compagnie des Indes; il revenait de Calcutta chargé des plus riches produits de l'Asie, et touchait au terme d'un si long voyage. Le 15 janvier 1843, avant le jour, le canon d'alarme se fit entendre à Étaples, au milieu du bruit de la pluie et des vents. La population, guidée par les coups qui se succédaient, se porta vers la pointe du Touquet, et l'on aperçut à la sombre clarté du jour naissant un navire dont l'avant avait donné dans le sable; la dunette s'élevait seule au-dessus des flots, et cent cinquante malheureux s'y pressaient, tendant les bras, les uns vers la terre, les autres, mieux instruits, vers le ciel. Nos gens firent des efforts inouïs pour établir des moyens de sauvetage. Cependant la mer montait, le vent d'ouest roulait d'énormes lames, et chacune

balayait un rang des naufragés ; il en vint une plus forte que les autres, et, quand elle s'étala, le groupe avait diparu, la dunette était déserte. Un seul être fut jeté vivant sur la plage, c'était un domestique. Le 11 novembre précédent, le *Reliance*, autre navire de 800 tonneaux, appartenant aussi à la compagnie des Indes, périt de même au même lieu, et le maître charpentier avec trois matelots malais furent seuls sauvés. Ils rapportèrent que lorsque le capitaine avait reconnu les feux de la Canche, il avait dit à voix basse qu'il ne restait plus qu'à périr. C'est qu'en effet ces feux d'échouage, qui sont pour des bateaux de pêche un signal de salut, n'annoncent aux grands bâtiments que leur perte. Les navires qui gouvernent du sud sur le Pas-de-Calais mettent le cap au nord sur Dangeness, la pointe sud-est de la côte d'Angleterre ; mais s'ils tombent dans les courants de la Bassure de Baas, ils sont poussés en dérive sur la côte de l'Authie et de la Canche, et, s'ils tardent à s'en apercevoir, ils sont perdus sans ressource. Les fanaux de la Canche vont être remplacés par deux phares de premier ordre à feux fixes, dont la portée de lumière sera de vingt milles. Distants l'un de l'autre de deux cent cinquante mètres, ils seront, comme la côte, orientés nord et sud. Cette disposition mettra les navires en état d'estimer du large leur situation avec une précision parfaite, et longtemps avant que le danger commence pour eux.

Étaples est à sept kilomètres en amont de l'embouchure de la Canche. Devant le bourg, la marée s'élève de trois à cinq mètres, et la rivière devient, à la nouvelle et à la pleine lune, navigable jusque sous les murs de Montreuil; il serait facile de la rendre constamment telle jusques à Hesdin. En remontant la vallée, une continuité de terres bien cultivées et de riants coteaux dédommage les yeux de la tristesse de l'aspect de la baie. Le bourg n'a point de quais; les maisons y sont modestes, mais bien tenues : une jolie église avec un chœur garni de boiseries du XVIe siècle d'une bonne sculpture et soigneusement conservées témoigne qu'Étaples a jadis eu ses artistes, et que leurs œuvres n'ont pas cessé d'y être goûtées.

Au moment où nous arrivions sur la grande place, les bannières d'une procession paraissaient à l'autre bout. Toute la population d'Étaples était là ; sur 1,900 habitants qu'elle compte, 600 sont compris dans l'inscription maritime, et le curé, le juge de paix, le notaire, y sont presque les seuls qui ne soient pas marins. Je ne me souviens pas d'avoir vu de plus belle et plus forte population. Les hautes statures, les larges poitrines, les traits mâles et bronzés des hommes, la décence de leur tenue, contrastent avec l'abâtardissement de l'espèce dans les villes manufacturières les plus voisines; les femmes ne sont pas moins remarquables par leur force et leur fraîcheur. Depuis le mois de mars jusqu'au mois de novembre, la plupart d'entre elles vont par bandes faire, à chaque marée, la pêche aux crevettes ; elles partent chargées de leurs filets, entrent dans la mer, et, marchant contre le flux, puis contre le reflux, elles ramassent avec leur filet les crevettes qui suivent le mouvement de la marée, les rejettent dans une hotte, et rapportent au logis le produit de leur pêche. Avec un peu de bonheur, on gagne de la sorte jusqu'à 5 francs par jour; aussi une femme *bonne aux crevettes* est-elle un trésor. Ces dames n'hésitent pas à attribuer à la pratique de cet exercice leur merveilleuse santé, et, s'il en est ainsi, la faculté ne fera jamais, en faveur des bains de mer, de livre qui vaille une promenade à Étaples. Elles sont, dit-on, aussi sages et aussi fidèles que laborieuses, et professent un parfait dédain pour tout ce qui n'est pas homme de mer et du pays : elles ont raison ; c'est ainsi que se conser-

vent le bonheur des familles, la beauté des races, et, s'il faut tout dire, il leur serait difficile de ne pas perdre au change. Le port, ou plutôt la plage, possède aujourd'hui trente-quatre bateaux de pêche fort bien construits, et semblables, au tonnage près, à ceux de Boulogne. Chaque bateau est monté par huit hommes, et la pêche se fait à la part ; elle fournit par an de deux à trois cent mille kilogrammes de poisson frais à l'approvisionnement de Paris ; le surplus se consomme sur les lieux et dans les villes environnantes. Les bateaux d'Étaples vont aussi pêcher au loin le hareng dans la Manche. A en juger par l'air de contentement de la population, bien habillée, bien nourrie, le métier n'est pas mauvais. Telle est l'heureuse et honorable obscurité dans laquelle Étaples se repose entre son ancienne illustration et l'avenir que lui promet le chemin de fer.

La baie de la Canche était, sous les Romains, une des stations de la flotte préposée à la garde des côtes de la Morinie et de la Bretagne. Sous la seconde race, le commerce d'Étaples s'étendit beaucoup ; Charlemagne y établit un intendant pour la perception des impôts, et l'on y battit monnaie (1). Le traité de paix entre Henri VII d'Angleterre et Charles VIII y fut signé en 1492 ; mais tous ces souvenirs sont effacés par celui de Napoléon, qui, en 1804, pendant le camp de Boulogne, vint plusieurs fois visiter à Étaples la division de gauche de la flottille et le corps d'armée du maréchal Ney, laissant pour traces de son passage la route de Boulogne et l'embarcadère de la Canche.

Le chemin de fer de Boulogne dotera encore mieux Étaples. Un pont de 200 mètres d'ouverture va le mettre en contact avec les riches campagnes de la rive gauche de la Canche ; les endigages accessoires à cette grande construction amèneront nécessairement la formation de nouveaux polders, semblables à ceux qui existent déjà, et dont le prix atteint 6,000 francs l'hectare. Si la surface inerte des dunes se couvre de bois, la création de cette richesse réagira sur le voisinage bien longtemps avant l'époque de son exploitation régulière. Étaples, devenant par la convergence de la navigation et de la voie de fer le foyer du mouvement local, le marché d'exportation, attirera à soi les forces vives éparses dans la contrée, et elles s'accroîtront en se combinant.

Probablement, quand cette révolution sera accomplie, au lieu de deux petites villes, l'une de 1,900 âmes, l'autre de 3,700, situées à trois lieues l'une de l'autre, on verra, à l'entrée de la vallée de la Canche, un port de 8 ou 10,000 âmes. Le déplacement de la circulation fera tomber à Montreuil la plupart des établissements formés sur la route de Paris à Calais, et qui retiennent cette ville sur le penchant d'une ruine depuis longtemps commencée. Ces effets douloureux de l'établissement des chemins de fer sont malheureusement inévitables. La population de Montreuil semble l'avoir compris : exclue par le relief du terrain de toute participation directe aux avantages de la nouvelle voie, elle n'a cherché à entraver ni à ralentir la marche fatale des choses et s'est retranchée dans une résignation silencieuse et digne ; mais ces sortes de revers ne frappent que les capitaux immobiliers : les hommes vont où les appellent les circonstances, et retrempés dans les torts de la fortune, l'énergie qu'ils y puisent les dote souvent d'un avenir préférable à leur passé.

Il reste à ajouter à cette esquisse de notre établissement maritime sur le Pas-de-Calais un trait malheureusement fort triste ; c'est l'état de la navigation inter-

(1) Bertrand, *Histoire du Boulonnais*.

nationale dans nos ports. En voici le mouvement par pavillons, entrées et sorties comprises, pendant l'année 1843 :

	CALAIS.		BOULOGNE.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Français.	938	44,562	78	4,260
Anglais.	1,265	100,474	2,069	192,147
Autres.	297	53,195	66	7,266
	2,500	198,231	2,213	203,673

Notre pavillon ne couvre à Calais que le huitième, à Boulogne que le cinquantième de la navigation, et encore la plus grande partie de notre tonnage à Calais tient-elle aux entrées et aux sorties quotidiennes des paquebots de l'état qui font le service des postes. Boulogne n'a pas un seul bateau à vapeur; Calais n'en a qu'un de 26 chevaux. Le matériel naval de Douvres et de Folkstone ne l'emporte peut-être pas sur celui de Calais et de Boulogne; mais en arrière des deux villes anglaises se trouvent la Tamise et Londres, le plus grand atelier de construction de machines et de navires qui soit dans l'univers. Satellites de ce grand corps, Folkstone et Douvres vivent de la vie qu'il leur communique; les bâtiments qui desservent leurs bassins appartiennent à la métropole et pourraient se perdre sans que celle-ci l'aperçût, tant ses ressources sont vastes. Elle peut envoyer ou recevoir presque indéfiniment des navires. Boulogne et Calais, au contraire, doivent subsister exclusivement de leur propre fonds : nul réservoir inépuisable ne fait couler sa sève dans leurs canaux; au point de vue maritime, ces villes n'ont ni points d'appui, ni réserves. L'effectif en navires, y compris les bateaux de pêche, est dans la première de 2,856 tonneaux, dans la seconde de 4,499. Le port de Londres possède à lui seul 3,058 bâtiments jaugeant 619,717 tonneaux (1). C'est une force supérieure à celle de notre marine marchande tout entière, qui compte dans l'Océan et la Méditerranée 13,301 bâtiments et 579,760 tonneaux (2).

Ces rapprochements pénibles sont bons à faire pour contre-peser les suggestions de cette confiance aveugle, conseillère d'imprudentes fantaisies, qui est un des principaux défauts de notre nation. Faute de connaître et de mesurer les forces avec lesquelles il peut avoir à lutter, soit dans la paix, soit dans la guerre, un pays s'expose quelquefois à de cruels mécomptes. Reconnaissons donc, sans illusion et sans découragement, la disproportion qui existe dans le Pas-de-Calais entre la condition navale de la Grande-Bretagne et la nôtre; heureux si ce retour sur nous-mêmes nous empêche d'engager dans des entreprises inconsidérées des forces que la prévoyance la plus vulgaire réserverait pour un meilleur usage, et nous fait entrer, d'un pas ferme et mesuré, dans une série de travaux qui, tout en nous laissant loin d'une égalité impossible à atteindre, nous placera dans une situation suffisamment rassurante.

L'inscription maritime des quartiers de Boulogne et de Calais comprend aujourd'hui en capitaines, maîtres, pilotes, marins et novices,

(1) *Documents publiés par le ministère de l'agriculture et du commerce.*

(2) *Tableau général du commerce extérieur de la France,* publié par l'administration des douanes.

Dans la marine royale.	544 hommes.
Dans la marine marchande ou la pêche. . . .	2,427
En inactivité.	364
	3,335 hommes.

C'est peu sans doute; mais ce personnel compense par une vigueur et une intelligence, dont le commerce de Londres a souvent fait l'épreuve pendant la guerre, la faiblesse du nombre. La petite pêche est son occupation principale. L'habitude de braver sur de légères embarcations les écueils et les tempêtes, d'être à la fois la tête et le bras dans la manœuvre, d'avoir tantôt à ne compter dans le danger que sur soi-même, tantôt à se dévouer pour ses amis et ses frères, donne à l'âme des pêcheurs une trempe d'une énergie remarquable; leur esprit d'observation s'exerce avec leurs autres facultés dans la poursuite de leur proie; les parages qui les font vivre n'ont point de courants ni d'écueils qui ne leur soient familiers. Nous n'avons donc à souhaiter, pour cette brave population, que l'élargissement d'une carrière qu'elle saura toujours remplir.

Mais la force navale ne consiste plus uniquement aujourd'hui dans le nombre des matelots; la houille en est le générateur le plus puissant, et, sous ce rapport encore, l'Angleterre a sur nous d'incontestables avantages. Le combustible fossile abonde sur toutes les parties de son territoire; les mines de Newcastle, du pays de Galles, de l'Écosse, versent, pour ainsi dire sans intermédiaire, leurs charbons dans les navires, tandis que nous n'avons à portée de la côte que les mines d'Anzin, bien moins riches et bien plus coûteuses à exploiter. Il est question dans le monde industriel de procédés faits pour diminuer beaucoup cet état d'infériorité. Des expériences au moins dignes de la plus sérieuse attention ont été faites sur la compression de la tourbe, et il semble que, par l'emploi de la puissance mécanique, on pourrait condenser à très-peu de frais, sous un faible volume d'une compacité supérieure à celle de la houille, le calorique contenu dans le combustible végétal. L'annonce de ces sortes de découvertes ne doit jamais être reçue qu'avec défiance; cependant, quand on considère les prodiges enfantés depuis trente ans par l'application de la chimie et de la mécanique à l'industrie, on reconnaît que dans cette période les limites du possible ont beaucoup reculé, et que dans un temps où les intelligences sont si fortement tendues vers ces sortes de combinaisons, le résultat qui vient d'être indiqué n'aurait rien de surprenant. En fait, la tourbe est un réservoir de calorique qui n'est exclu d'un grand nombre d'emplois que par son trop de volume et de friabilité, et il n'y a aucune raison grave de désespérer qu'on puisse remédier à ces deux inconvénients : l'industrie est aujourd'hui accoutumée à répondre, comme ce courtisan, aux appels qui lui sont adressés, que ce qui est possible est fait, et que ce qui est impossible se fera. Si l'on parvenait à carboniser la tourbe par condensation, nous aurions peu de chose à envier aux mines de l'Angleterre. Les départements du Pas-de-Calais, de la Somme et du Nord sont un des pays de l'Europe les plus riches en tourbières; la plupart de leurs basses vallées sont des dépôts inépuisables de combustible végétal, et si celui-ci devenait propre à la navigation à vapeur, le port de Calais en particulier acquerrait, par la nature du sol qui l'environne, une importance égale à celle des ports de la Tyne et de la Wear. La recherche des moyens de condensation de la tourbe est donc une des plus dignes d'occuper les esprits réfléchis; elle ferait sortir de notre sol une masse de richesse et de puissance qui nous rapprocherait de cet

équilibre que l'éloignement du combustible ne nous permet guère aujourd'hui d'ambitionner.

L'ouverture des chemins de fer de Lille à Calais et d'Amiens à Boulogne fortifiera notre navigation de plusieurs manières; elle fera refluer sur ces deux villes les capitaux de la Flandre et de Paris; elle y naturalisera la construction des machines. Ce ne sera pas infructueusement qu'elles seront placées à quelques heures de ce foyer d'intelligence et d'activité que le grand Frédéric appelait la Mecque du monde civilisé. La navigation à vapeur, d'un autre côté, ne pouvait pas alimenter à elle seule les ateliers de construction de machines, dont le voisinage est la condition de son existence; mais quand ceux des chemins de fer seront établis, elle en complétera la clientèle, et nous n'aurons sans doute plus sous les yeux le spectacle affligeant de ports français dont notre pavillon semble exclu.

Pour résumer ce qui précède, il est permis de réclamer, comme un complément de l'ouverture des chemins de fer du Nord indispensable à notre marine, l'achèvement des ports de Calais et de Boulogne. Des projets sont rédigés par des ingénieurs qui ont fait leurs preuves sur ces mêmes lieux; la jonction à opérer entre les lignes de fer et les bassins à flot apporte dans ces études quelques données nouvelles et implique de certaines modifications; mais elle ajoute en même temps à la nécessité d'entreprendre et à l'utilité des travaux.

Il n'est pas moins nécessaire d'étendre la protection des fortifications aux bassins de Calais et aux jetées de Boulogne. Le bateau à vapeur, qui devient aujourd'hui, dans les mers rétrécies, le grand instrument de la guerre et du commerce, facilite des attaques soudaines contre lesquelles il faut se prémunir : le nouveau matériel naval étant d'ailleurs très-supérieur en valeur à l'ancien, il importe d'autant plus de lui ménager des lieux de refuge devant des forces supérieures, et la sécurité qui lui sera garantie pour les temps de guerre est une des conditions auxquelles il se formera pendant la paix.

L'agriculture, qui alimente les équipages et fournit aux navires des objets d'exportation, est la meilleure base de l'industrie maritime comme de l'industrie manufacturière; elle paiera avec usure les dépenses de canalisation dont le desséchement du territoire de Calais sera la conséquence.

Il n'y a dans ces travaux rien que de simple et de facile, et ils ont été, pour ainsi dire, votés avec ceux qui viennent d'être exécutés et qui, sans ce complément, demeureraient imparfaits.

Il en est autrement de la digue de la Bassure. Cette entreprise est de celles dont l'exécution n'est bonne, sûre et rapide que lorsqu'elle a été préparée par des études profondes; mais ces études, il est urgent de s'y livrer. Les beaux travaux de nos ingénieurs hydrographes ont mis à découvert la base sur laquelle peuvent s'élever les défenses d'une rade de Boulogne, et d'un autre côté le parlement et l'amirauté d'Angleterre nous ont avertis par leurs exemples; ils ont pris sur nous les devants par les projets de leurs ports de refuge. Résignons-nous, s'il est impossible qu'il en soit autrement, à voir la supériorité de nos voisins grandir encore dans ces parages; ne nous résignons cependant que quand cette impossibilité sera démontrée : alors l'inertie sera un malheur et ne sera pas une honte. Mais, si la nature même des lieux nous convie à établir une rade à sept heures au nord de Paris, hâtons-nous de rendre grâce à la Providence et de mettre

ses dons à profit ; en quelques années, nous triplerons nos relations avec les mers du nord, nos côtes septentrionales deviendront hospitalières pour nos amis, respectables pour nos adversaires, et, protégée par Cherbourg et par Boulogne, l'embouchure de la Seine n'aura rien à envier, en sûreté, à celle de la Tamise.

J.-J. Baude.

POÈTES

ET ROMANCIERS

DE LA FRANCE.

—

L.

PARNY.

Ce serait vraiment une trop sotte pruderie que celle qui m'empêcherait d'oser parler à ma guise d'un charmant poëte qui a eu, en son temps, de très-vives légèretés et de graves torts, mais qui a occupé une grande place dans la littérature de son siècle et du commencement du nôtre, dont les élégies ont été réputées *classiques* en naissant, que les plumes les plus sérieuses ont longtemps salué le premier des modernes en ce genre, et dont la mort a été pleurée par nos plus chers lyriques comme celle d'un Anacréon. J'ai autrefois parlé de Millevoye, et il m'est arrivé même d'écrire sur Léonard ; oublier après eux, ou bien omettre tout exprès Parny, c'est-à-dire, le maître, ce serait dureté et injustice. Plusieurs questions intéressantes et sur le goût et sur la morale sociale se rattachent, d'ailleurs, de très-près aux variations de sa renommée, et peuvent relever, agrandir même un sujet qui semblerait périlleux par trop de grâce.

Les très-nombreuses notices biographiques consacrées au poëte, notamment celles de M. de Jouy son successeur à l'Académie, de M. Tissot son éditeur (1827) et son ami, laissent peu à désirer ; nous y puiserons et aussi nous y renverrons pour plus d'un détail, en y ajoutant seulement en deux ou trois points. Évariste-Désiré Desforges de Parny naquit, comme on sait, à l'île Bourbon, le 6 février 1753. Ce fut probablement, nous dit-on, la petite ville de Saint-Paul qui lui donna nais-

sance; depuis nombre d'années, la famille des Parny a été connue à Bourbon pour habiter ce quartier, et il est à présumer que c'est de ce centre que, par la suite, elle a *rayonné* sur les divers autres quartiers de l'île, tels que Saint-Denis, Sainte-Marie, où se trouvent maintenant des personnes du même nom et de la même origine. « Dans un voyage que je fis à Saint-Paul, nous écrit un élégant et fidèle » narrateur, j'allai visiter l'ancienne habitation du marquis de Parny, père du » poëte ; elle appartient aujourd'hui à M. J. Lefort. Ce devait être dans le temps » une maison de plaisance dans le goût français du XVIIIe siècle. Adossée à la mon- » tagne du Bernica, cette propriété conserve encore un petit bois étagé sur les » flancs de la *montée*, ses plates-formes en amphithéâtre, quelques restes de canaux » et de petits jets d'eau, curiosités de l'époque; elle domine fort agréablement la » plaine dite de l'*Étang*, couverte de rizières et coupée d'irrigations; ces filets » d'irrigation, après avoir fait leurs tours et détours, se rejoignent en nappe éten- » due à l'entrée de la ville (du côté de la *Possession*), et vont se jeter à la mer, à » une lieue et demie environ de la *ravine* du Bernica. On appelle ainsi la gorge » étroite et pittoresque formée par la montagne qui domine l'habitation : c'est un » des sites les plus charmants de l'île. Bernardin y eût sans doute bâti de préfé- » rence la cabane de Virginie, si un heureux hasard l'avait tout d'abord porté en » ce beau lieu, et l'Ile-de-France n'aurait pas tant à vanter ses Pamplemousses. » Après les trois premiers petits bassins qu'on rencontre à l'entrée de la colline, » si l'on persiste et qu'on pénètre à travers les plis de plus en plus étroits de la » montagne, on arrive à un bassin parfaitement circulaire, bien plus vaste, d'une » eau claire et profonde, réservoir alimenté sans doute par des sources cachées et » de toutes parts entouré de rochers escarpés et nus, du haut desquels tombe la » cascade dite du Bernica. Ces masses rocheuses, d'un aspect sévère, sont animées » seulement du vol des ramiers sauvages qui s'y sont retirés; les chasseurs y arri- » vent rarement et avec assez de peine. »

Voilà un beau cadre, nous dira-t-on, un cadre grandiose, et que Parny ne saura pas remplir; car, s'il eut en lui du ramier, ce ne fut certes pas du ramier sauvage, et son vol ne s'eleva jamais si haut; on peut douter que, dans sa paresse, il ait songé à gravir au delà des trois petits bassins. Quoi qu'il en soit, et quoique lui-même il ait trop négligé de nous faire admirer en ses vers cette charmante solitude, dont il a parlé en un endroit assez légèrement (1), c'est là, c'est à l'entrée que la nature plaça son nid mélodieux, et jeune, de retour dans l'île à l'âge de vingt ans, surtout vers la fin de son séjour, aux heures inquiètes où l'infidélité d'Éléonore le désolait, il dut quelquefois promener vers ces sentiers écartés ses rêves, ses attentes ou ses désespoirs de poete et d'amant (2).

A l'âge de neuf ans, Parny fut envoyé en France et placé au collége de Rennes; il y fit ses études avec Ginguené, lequel plus tard a publiquement payé sa dette à ses souvenirs par une agréable épître de 1790, et par son zèle à défendre *la Guerre des Dieux* dans *la Décade*. Le jeune créole, à peine hors des bancs, trahit son caractère vif, enthousiaste et mobile; il songea d'abord, assure-t-on, à prendre l'habit

(1) Dans une lettre à Bertin, de janvier 1775.

(2) George Sand a célébré et, s'il en était besoin, poétisé, à la fin d'*Indiana*, le site magnifique du Bernica; c'est au bord de ce ravin, au haut et en face de la cascade, que l'éloquent romancier dispose la scène, le projet de suicide de Ralph et d'Indiana; je ne répondrais pas qu'il n'y ait quelque fantaisie dans une description faite ainsi par ouï-dire. Voici

religieux chez les Pères de la Trappe, et il finit par entrer dans un régiment. Venu à Paris, à Versailles, il y rejoignit son compatriote et camarade Bertin, qui sortait également des études; ils se lièrent étroitement, et dans ces années 1770-1773 on les trouve tous deux membres de cette joyeuse et poétique confrérie qui s'intitulait l'*Ordre de la Caserne* ou de *Feuillancour* : « Représentez-vous, madame, écri-» vait Bertin dans son *Voyage de Bourgogne*, une douzaine de jeunes militaires » dont le plus âgé ne compte pas encore cinq lustres; transplantés la plupart d'un » autre hémisphère; unis entre eux par la plus tendre amitié; passionnés pour tous » les arts et pour tous les talents, faisant de la musique, griffonnant quelquefois » des vers; paresseux, délicats et voluptueux par excellence; passant l'hiver à » Paris, et la belle saison dans leur délicieuse vallée de Feuillancour (1): l'un et » l'autre asile est nommé par eux *la Caserne*... » Et Parny, au moment où il venait de se séparer de cette chère coterie, écrivait à son frère durant les ennuis de la traversée : « ... Mon cœur m'avertit que le bonheur n'est pas dans la solitude, et l'Espérance vint me dire à l'oreille : Tu les reverras, ces épicuriens aimables, qui portent en écharpe le ruban gris-de-lin et la grappe de raison couronnée de myrte; tu la reverras cette maison, non pas de plaisance, mais de plaisir, où l'œil des profanes ne pénètre jamais... » C'est ainsi, je le soupçonne, si l'on pouvait y pénétrer, que commencent bien des jeunesses, même de celles qui doivent se couronner plus tard de la plus respectable maturité; mais toutes ne s'organisent point aussi directement, pour ainsi dire, que celle de Parny pour l'épicuréisme et le plaisir. Son prétendu *Fragment d'Alcée*, confesse ouvertement quelques-unes des maximes les plus usuelles de ce code relâché :

Quel mal ferait aux Dieux cette volupté pure?
La voix du sentiment ne peut nous égarer,
Et l'on n'est point coupable en suivant la nature...
Va, crois-moi, le plaisir est toujours légitime,
L'amour est un devoir, et l'inconstance un crime (2)...

Les murs de *la Caserne* pouvaient être couverts et tapissés de ces inscriptions-là comme devises. Dans *la Journée champêtre*, l'un des premiers poëmes qu'il ait

quelques vers dont on me garantit l'exactitude et qui ont l'avantage d'être nés sur les lieux; on y reconnaît tout d'abord, à l'accent, l'école qui a succédé à celle de Parny :

Ondes du Bernica, roc dressé qui surplombes,
Lac vierge où le cœur rêve à de vierges amours,
Pics où les bleus ramiers et les blanches colombes
Ont suspendu leur nid comme aux créneaux des tours;

Roches que dans son cours lava le flot des âges,
Lit d'un cratère éteint où dort une eau sans voix,
Blocs nus, ondes sans fond, site âpre, lieux sauvages,
Salut ! salut à vous, etc. . . . . .

(LACAUSSADE.)

Enfin, nous citerons encore la riche peinture de cette même vue, d'après nature, par M. Théodore Pavie (*Revue des Deux Mondes* du 31 janvier 1844, p. 438.)

(1) Feuillancour, entre Marly et Saint-Germain.

(2) On lit dans la première édition (1778) ce vers beaucoup plus conforme à la pensée du poëte :

L'amour est un devoir, *l'ennui seul* est un crime.

ajoutés à ses élégies, Parny n'a fait probablement que traduire sous un léger voile une des journées réelles, une des formes de passe-temps familiers en ces délicieux réduits : les couples heureux se remettaient à pratiquer l'âge d'or à leur manière et sans trop oublier qu'ils étaient des mondains (1). Ces jeunes créoles, plus ou moins mousquetaires, se montraient fidèles en cela aux habitudes de leur siècle comme aussi aux instincts de leur origine.

Le créole de ces deux îles, où notre élégie et notre idylle ont eu leur berceau, offre en effet des caractères d'esprit et de sensibilité très-reconnaissables. Pour peu que l'éducation et la culture l'aient touché, il est (à en juger par la fleur des générations aimables et distinguées que nous en avons pu successivement connaître), il est ou devient aussitôt disposé à la poésie, à une certaine poésie, de même encore qu'il l'est naturellement à la musique. Son oreille délicate appelle le chant, sa voix trouve sans art la mélodie. Indolent et passionné, sensible et un peu sensuel, il se fût longtemps contenté de Parny sans doute, mais Lamartine, en venant, lui a enseigné une rêverie qui complète le charme et qui ressemble, par moments, à la tendresse. Plus porté aux sentiments qu'aux idées, la jeunesse lui sied bien et devrait lui durer toujours, le créole est comme naturellement épicurien. M. de Châteaubriand, qui visita Parny vers 1789, a dit du chantre d'Éléonore, dans une simple image qui reste l'expression idéale de ce genre de nature et d'élégie : « Parny ne sentait point son auteur; je n'ai point connu d'écrivain qui fût plus semblable à ses ouvrages : poëte et créole, il ne lui fallait que le ciel de l'Inde, une fontaine, un palmier et une femme (2). »

Tel était Parny, ou du moins tel il aurait dû être, s'il n'avait suivi que ses premiers penchants et si l'air du siècle ne l'avait pas trop pénétré. Mais la nature voluptueuse du créole s'imprégna en lui de bonne heure de la philosophie régnante, et tout d'abord cette philosophie semblait, en effet, n'être venue que pour donner raison à cette nature; l'accord entre elles était parfait. Tandis pourtant que la nature, sans arrière-pensée, n'aurait eu que sa mollesse, sa tendre et gracieuse nonchalance, la philosophie avait son venin; il se déclara chez Parny en avançant. Un judicieux critique l'a remarqué, avant nous, en des termes excellents : « Les traces des principes à la mode, dit M. Dussault (3), parurent s'approfondir en lui par le progrès des ans; et, sans avoir jamais été peut-être pour M. de Parny des règles bien arrêtées, elles devinrent d'insurmontables habitudes. Quand son cœur fut épuisé, il ne trouva plus qu'elles dans son esprit... » Oui, il vient un âge où ce qui n'avait été à nos lèvres que le sourire aimable et flottant de la jeunesse se creuse sensiblement et devient une ride : oh! du moins que ce ne soit jamais la ride et le rire du satyre !

N'anticipons point sur les temps et jouissons avec Parny de ces premières et indulgentes années. A ses débuts donc, on le trouve dans toute la vivacité des goûts et des modes d'alors, très-imbu de cette fin de Louis XV et vivant comme

(1) Cette interprétation très-vraisemblable de *la Journée champêtre* se trouve dans la belle et excellente édition des *OEuvres choisies* de Parny, de Lefèvre, 1827 ; on croit y reconnaître à mainte page la plume exacte et exquise qui, dit-on, y a présidé (M. Boissonade).

(2) C'est un souvenir des *Mémoires* que j'ose placer là; quoiqu'il y ait des années que j'ai entendu e passage, je ne crois pas citer trop inexactement.

(3) *Annales littéraires* de Dussault, t. IV, p. 392, notice sur Parny.

vivaient la plupart des jeunes gentilshommes de Versailles, contemporains ou à peu près de cette première jeunesse du comte d'Artois. Si Parny n'avait continué que sur ce ton, écrivant vers et prose mélangés comme dans ses lettres de 1773 et de 1775 à son frère et à Bertin, il aurait été plus naturel encore que Dorat et Pezay, mais il ne se serait guère distingué des Bouflers et des Bonnard; il n'aurait point mérité la louange que lui décernent unanimement tous les critiques de l'époque, d'avoir ramené, introduit l'émotion simple et vraie dans la poésie amoureuse. Écoutons Ginguené, par exemple :

L'esprit et l'art avaient proscrit le sentiment;
L'ironique jargon, l'indécent persiflage
Prenaient, en grimaçant, le nom de bel usage;
L'Apollon des boudoirs (1), d'un maintien cavalier,
Abordait chaque belle en style minaudier,
Et, tout fier d'un encens brûlé pour nos actrices,
Infectait l'Hélicon du parfum des coulisses.
Ce fut à qui suivrait ce bon ton prétendu :
En écrivant chacun trembla d'être entendu;
Nos rimeurs à l'envi parlaient en logogriphes,
Nos Saphos se pâmaient à ces hiéroglyphes;
Nos plats journaux disaient : *C'est le ton de la Cour!*
Tu vins, tu fis parler le véritable amour...

Ainsi Ginguené dit presque de Parny, comme on a dit de Malherbe, qu'il fit *événement;* et encore :

Le bel esprit n'est plus; son empire est fini :
Qui donc l'a détrôné? la Nature et Parny.

Et ce n'est pas seulement Ginguené, c'est-à-dire un ancien camarade de collége qui s'exprime ainsi, notez-le bien, c'est plus ou moins tout le monde, c'est l'*Année littéraire* (2), c'est Palissot, c'est Fontanes, c'est Garat, et Garat bien avant le discours académique par lequel il reçut Parny, mais dans ses jugements tout à fait libres et des plus sincères. Dans un fort agréable *Précis historique* de lui *sur la vie de M. de Bonnard* (3), on lit : « C'était le moment ou presque tous les jeunes » talents, et même ceux qui n'étaient plus jeunes, voulaient mériter la gloire par » des *bagatelles,* par des *caprices,* par des *fantaisies,* et semblaient croire que, » pour se faire un nom immortel, il n'y avait rien de tel que des poésies fugitives : » les poëtes n'étaient plus que des petits-maîtres qui parlaient, en vers gais, des » femmes qu'ils avaient désolées, des *congés* qu'ils avaient donnés, et quelquefois » même, pour étonner par le merveilleux, de ceux qu'ils avaient reçus; des maris » qu'on trompait pour les rendre heureux, et qu'on priait en grâce d'être un peu » plus jaloux que de coutume... » Au nombre des ouvrages qui contribuèrent à ramener la poésie à la nature, Garat met en première ligne les poëmes de Saint-Lambert, de Delille et de Roucher sur la campagne, et les élégies amoureuses des

(1) Dorat.
(2) Année 1778, t. II, p. 261.
(3) Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1785.

chevaliers de Bertin et de Parny. Il y a là, selon nous, bien du mélange; mais enfin l'impression des contemporains était telle, et Voltaire, qui avait salué le traducteur des Géorgiques du nom de *Virgilius-Delille,* avait le temps, avant de mourir, et dans son dernier voyage de Paris, de donner l'accolade à Parny en lui disant : *Mon cher Tibulle!*

C'est de cette gloire, un moment consacrée, qu'il s'agit aujourd'hui de nous rendre bien compte. Il serait vraiment fâcheux pour nous que ce qui a paru une nuance si délicate et en même temps si vive aux contemporains de Parny nous échappât presque tout entier, et qu'en le refeuilletant après tant d'années, nous eussions perdu le don de discerner en quoi il a pu obtenir auprès des gens de goût ce succès d'abord universel, en quoi aussi sans doute il a cessé, à certains égards, de le mériter.

Parny avait vingt ans; rappelé par sa famille à l'île Bourbon, il quitte à regret ses compagnons de plaisir et ne semble pas se douter que ce qu'il va trouver là-bas, c'est une inspiration plus naïve et plus franche d'où jaillira sa vraie poésie. Doué d'un goût musical très-vif et très-pur, comme l'atteste assez la mélodie toute racinienne de ses vers, mais de plus ayant cultivé ce talent naturel, il devint le maître de musique de la jeune créole qu'il a célébrée sous le nom d'Éléonore :

O toi qui fus mon écolière,
En musique et même en amour...

Dans ce temps, il y avait à Bourbon une très grande disette de professeurs en tout genre; on était réduit à faire apprendre à lire et à écrire aux jeunes gens, même aux jeunes filles, par quelque lettré de régiment. Le fils du marquis de Parny, brillant, aimable, nouveau venu de Versailles, dut être une bonne fortune pour la société de Saint-Paul; sa condition lui ouvrait toutes les portes, ses talents lui ménagèrent des familiarités. La jeune personne, l'Héloïse nouvelle auprès de laquelle on l'accrédita imprudemment en qualité de maître de musique amateur, n'avait que de treize à quatorze ans. Le début de cette liaison, telle qu'elle se traduit même en poésie, ne paraît différer en rien de la marche de tant d'autres séductions vulgaires. La surprise des sens a tout l'air d'y devancer celle du cœur. Ce n'est qu'avec le temps que la passion se prononce, se dégage, et, sans jamais s'ennoblir beaucoup, se marque du moins en traits énergiques et brûlants. On a beaucoup discuté sur le vrai nom d'*Éléonore;* son nom de baptême était, dit-on *Esther;* quant à son nom de famille, on l'a fait commencer par *B,* et l'auteur de la notice de l'édition Lefèvre (1827) se borne à dire que la première syllabe de ce nom n'est point *BAR,* comme on l'avait avancé. Puisque nous en sommes à cette grave et mystérieuse question qui a autant occupé les tendres curiosités d'autrefois que le nom réel d'*Elvire* a pu nous occuper nous-même, nous donnerons aussi notre version, qui diffère des précédentes. Selon nous, et d'après des renseignements puisés aux sources, *Éléonore* était Mlle Tr.....le, un nom assez peu poétique vraiment. Son père, bien que descendant d'une ancienne famille de l'île, n'avait point à faire valoir de titre de noblesse. Aussi, quand on eut l'éveil, quand les conjectures malicieuses et peut-être aussi, nous assure-t-on, *l'état de la jeune personne,* amenèrent les parents d'Éléonore à presser le chevalier de Parny de s'expliquer ou de rompre, celui-ci sollicita en vain de son père la permission d'épouser. C'est ainsi qu'il a pu dire en une élégie :

Fuyons ces tristes lieux, ô maîtresse adorée!...
Non loin de ce rivage est une île ignorée...
Là je ne craindrai plus *un père inexorable.*

Et ailleurs :

Ici je bravai la colère
D'un père indigné contre moi ;
Renonçant à tout sur la terre,
Je jurai de n'être qu'à toi.

L'amant désespéré, contraint sans doute de quitter pour un temps le pays, fit un voyage, soit peut-être dans l'Inde, soit plus probablement en France (1). Quoi qu'il en soit, ce fut pendant cette absence qu'on maria Mlle T..... à un médecin français arrivé depuis peu dans la colonie. Mais, avant la célébration de ce mariage, et pendant l'éloignement de Parny, Éléonore, nous assure-t-on (et ceci devient un supplément tout à fait inédit à l'*Éléonoriana*), eut une fille, fruit clandestin de ces amours si célébrés. Cette enfant, dont la naissance a été entourée de mystère, et dont le sort a pu rester ignoré de Parny, fut enlevée à sa mère par les intéressés, et secrètement confiée aux soins d'une dame *Germaine,* mulâtresse, et mère elle-même de plusieurs enfants. Cette dame vint s'établir à Saint-Denis ; elle eut pour sa fille adoptive des soins vraiment maternels, et se conduisit toujours de manière à passer aux yeux de tous pour la véritable mère. « J'ai particulièrement connu, nous écrivait un de nos amis créoles, la personne qu'on dit être la » fille de Parny : déjà d'un certain âge quand je la vis, elle a dû être fort jolie, » sinon belle ; de taille moyenne, blonde avec des yeux bleus, elle passe pour avoir » eu quelque ressemblance avec Éléonore, dans la mémoire, peut-être complaisante, de quelques anciens du pays.

» La fille présumée de Parny, vivement sollicitée par moi à l'endroit de ses » souvenirs d'enfance, m'a dit, ainsi qu'à plusieurs, se rappeler que dans son » plus jeune âge une dame belle et bien mise, étrangère aux personnes de la » maison, venait quelquefois la voir, et la comblait alors de petits présents et de » caresses. De plus, elle a ajouté que la dame Germaine, quelque temps avant sa » mort, lui avait confessé n'être pas l'auteur de ses jours, mais qu'ayant eu pour » elle les soins d'une mère, elle lui demandait, avec le secret de cet aveu, l'amitié » et les sentiments d'une sœur pour ses enfants, en retour de ce qu'elle avait eu » pour elle de tendresse et d'affection. »

Après ce tribut largement payé au chapitre des informations personnelles, je me hâte de revenir à l'élégie ; notez bien que, chez Parny, elle serre toujours d'assez près la réalité pour qu'on puisse passer, sans trop d'indiscrétion, de l'une à l'autre. De retour en France, après ces trois ou *quatre années,* comme il les ap-

(1) J'incline tout à fait pour cette dernière supposition, et je crois que ce voyage obligé de Parny, qui amena la rupture, fut tout simplement son retour en France en 1775 ou 1776. Il n'apprit sans doute que plus tard, et peut-être à Paris même, le changement de destinée de celle qu'il avait quittée ; en effet, dans les premières éditions de ses poésies (1778-1779), l'on ne trouve rien ou presque rien encore de ce qui forme le quatrième livre des élégies, c'est-à-dire celui qui vient après le mariage et l'infidélité consommée d'Éléonore. Ce ne dut être que vers 1779-1781 que ce quatrième livre fut composé pour être définitivement clos et complété dans l'édition de 1784. Nous y reviendrons tout à l'heure.

pelle, *d'inconstance et d'erreurs,* on le voit, en 1777, publier ou laisser courir son *Épître aux Insurgents* de Boston, qui rend à merveille les engouements républicains de cette galante jeunesse. On ne risquait plus alors d'être mis à la Bastille pour de telles échappées; on raconte seulement que ces vers :

Et vous, peuple injuste et mutin,
Sans pape, sans rois et sans reines,
Vous danseriez au bruit des chaînes
Qui pèsent sur le genre humain !

que ces vers, disons-nous, ou du moins ces mots *sans reines,* arrachèrent une larme à la noble Marie-Antoinette, jusque-là si peu éprouvée : ce fut toute la punition du poëte. L'année suivante, en 1778, paraissaient les *Poésies érotiques,* petit in-8° de 64 pages, ne contenant pas encore les plus belles et les plus douloureuses élégies, celles qui formeront plus tard le livre quatrième; mais le petit volume est déjà assez rempli d'Éléonore pour que ce nom domine ceux des *Aglaé* et des *Euphrosine,* qui s'y trouvent mêlés. Il est à croire que le succès de ses vers éclaira l'auteur lui-même; l'intérêt que le public se mit aussitôt à prendre à Éléonore, et que vinrent entretenir d'autres pièces à elle adressées dans les *Opuscules poétiques* de l'année suivante (1779), acheva de décider le choix du poëte-amant, et lui indiqua le parti qu'il lui restait à tirer de sa passion : dans les éditions qui succédèrent, les *Aglaé,* les *Euphrosine,* furent sacrifiées; *l'inconstance devint un crime,* tandis qu'auparavant on ne voyait que *l'ennui* de criminel; en un mot, Parny s'attacha à mettre de l'*unité* dans ses élégies, et à pousser au roman plus qu'il n'avait songé d'abord. Ce fut alors seulement qu'il distribua ses pièces avec gradation et selon l'ordre où elles se présentent aujourd'hui : dans le premier livre, la jouissance pure et simple; dans le second, une fausse alarme d'infidélité; dans le troisième, le bonheur ressaisi, d'autant plus vif et plus doux; dans le quatrième, l'infidélité trop réelle et le désespoir amer qu'elle entraîne. Il ne composa qu'après coup ce quatrième livre dans lequel il sut combiner les sentiments vrais qu'il retrouvait au-dedans de lui avec quelques circonstances peut-être fictives ou du moins antérieures (1). Cette portion d'art et de réflexion appliquée à des souve-

(1) Il se rencontre ici plus d'une petite difficulté de *chronologie* qu'il est presque pédantesque de venir soulever en matière si légère. Voyons pourtant. Parny dit qu'il revint dans Paris *après quatre ans d'inconstance et d'erreurs;* il dit cela positivement dans une lettre de 1777 adressée à M. de P. du S. Parti de France à la fin de mai 1773, ces quatre années le conduiraient à 1777 comme date du retour; mais il paraît qu'il était revenu auparavant, vers la fin de 1775 ou au commencement de 1776. Ce qui est certain, c'est que dans une lettre à Bertin, datée de Bourbon, janvier 1775, il parle de son retour comme prochain; et de plus une lettre de Bertin à lui (en supposant la date exacte) nous le montre revenu en France et plus que revenu en juin 1776, pleinement rendu aux plaisirs de la confrérie, et n'ayant pas du tout l'air d'un amant désolé. Il est à supposer que Parny n'apprit que plus tard le mariage d'Éléonore, résultat de son absence. Serait-il donc, par hasard, retourné à Bourbon vers 1778-1779, dans le temps où paraissaient à Paris les premières éditions de ses poésies? Ce voyage, dont je ne vois d'ailleurs aucune trace, concilierait tout. Quoi qu'il en soit, dans les belles élégies qu'il ajouta durant ses années suivantes, et qui sont celles du quatrième livre, Parny fit comme s'il était retourné en effet à Bourbon, et comme s'il avait appris son infortune sur les lieux mêmes. N'était-ce là, de sa part, qu'une pure combinaison poétique? Avec ces hypocrites de poëtes, on n'est jamais sûr de rien. Dans tous les cas, l'effet littéraire fut à merveille.

nirs encore tout brûlants et à des émotions toutes naturelles, est ce qui a fait de ce dernier livre de Parny son chef-d'œuvre, la production qu'il n'a plus jamais surpassée ni égalée.

Au début de ses élégies, Parny n'est que le poëte de l'éveil des sens et de la puberté, de cet âge et surtout de ces climats

Où l'amour sans pudeur n'est pas sans innocence.

Il est le poëte de dix-huit ans, non de vingt-cinq. Ce n'est que lorsqu'il avance et que la douleur l'éprouve à son tour, qu'il s'élève par degrés et qu'il rencontre de ces accents dont toute âme sensible peut se ressouvenir, à tout âge, sans rougeur. Lamartine, c'est-à-dire le grand élégiaque qui a détrôné Parny, sait encore par cœur cette élégie désespérée :

J'ai cherché dans l'absence un remède à mes maux ;
J'ai fui les lieux charmants qu'embellit l'infidèle.
Caché dans ces forêts dont l'ombre est éternelle,
J'ai trouvé le silence, et jamais le repos.
Par les sombres détours d'une route inconnue
J'arrive sur ces monts qui divisent la nue ;
De quel étonnement tous mes sens sont frappés !
Quel calme ! quels objets ! quelle immense étendue !...

On le voit, la douleur a rendu Parny sensible à la grande nature ; pour la première fois, peut-être, il gravit la ravine du Bernica, et visite les sommets volcanisés de l'île ; il s'écrie :

Le volcan dans sa course a dévoré ces champs ;
La pierre calcinée atteste son passage.
L'arbre y croît avec peine ; et l'oiseau par ses chants
N'a jamais égayé ce lieu triste et sauvage.
Tout se tait, tout est mort : mourez, honteux soupirs,
Mourez, importuns souvenirs
Qui me retracez l'infidèle ;
Mourez, tumultueux désirs,
Ou soyez volages comme elle !...

Tout ce mouvement est d'une vérité profonde et d'une vraiment durable beauté ; il contraste admirablement avec l'invocation toute reposée, toute radoucie, d'une des élégies suivantes, et avec ce début enchanteur :

Calme des sens, paisible indifférence,
Léger sommeil d'un cœur tranquillisé,
Descends du ciel ; éprouve ta puissance
Sur un amant trop longtemps abusé !...

Ainsi toute cette fin se gradue, se compose ; mais c'est le cri de tout à l'heure qui domine et qu'on emporte avec soi. Rien que par ce seul cri Parny mériterait de ne point mourir. Millevoye, qui souvent nous offre comme la transition de Parny à Lamartine, et de qui l'on a dit avec bonheur « qu'il faisait doucement

dériver la poésie vers les plages nouvelles où lui-même n'aborda pas (1), » Millevoye, au milieu de ses vagues plaintes, n'a jamais de tels accents qui décèlent énergie et passion. On chercherait d'ailleurs vainement dans l'élégie de Parny quelque rapport avec ce que le genre est devenu ensuite chez Lamartine, quelques vers peut-être çà et là, des traces de loin en loin qui rappellent les mêmes sentiers où ils ont passé :

Fuyons ces tristes lieux, ô maîtresse adorée,
Nous perdons en espoir la moitié de nos jours!

Lamartine a presque répété ce dernier vers (2). Et dans l'élégie dernière de Parny, qu'on relise cet adieu final si pénétré :

Le chagrin dévorant a flétri ma jeunesse;
Je suis mort au plaisir, et mort à la tendresse.
Hélas! j'ai trop aimé ; dans mon cœur épuisé,
Le sentiment ne peut renaître.
Non, non, vous avez fui pour ne plus reparaître,
Première illusion de mes premiers beaux jours,
Céleste enchantement des premières amours !
O fraîcheur du plaisir!. . . . . .

En lisant ces vers, nous sentons s'éveiller et murmurer au-dedans de nous cet écho du *Vallon :*

J'ai trop vu, trop senti, trop aimé dans ma vie...

On peut dire qu'en général l'élégie de Lamartine commence là où celle de Parny se termine, à la douleur, à la séparation, au désespoir; mais le poëte moderne a su rajeunir, revivifier tout cela par les espérances d'immortalité et par l'essor aux sphères supérieures : ainsi les plus beaux sonnets de Pétrarque sont ceux qui naissent après la mort de Laure. L'Éléonore de Parny, naïve et facile, manque d'élévation, d'avenir, d'idéal, de ce je ne sais quoi qui donne l'immortelle jeunesse; elle n'a jamais eu d'étoile au front. Il n'est peut-être pas un nom de femme, parmi les noms amoureux célébrés en vers, dont on ait plus parlé en son temps, dont on se soit plus inquiété, avec une curiosité romanesque. Cinquante années n'étaient pas encore écoulées que lorsqu'on prononçait simplement le nom d'Éléonore, on ne se souvenait plus de celle de Parny, on ne songeait qu'à la seule et unique Éléonore, à celle de Ferrare et du Tasse : il n'y a que l'idéal qui vive à jamais et qui demeure.

Si touchés que les contemporains aient pu être des grâces vives et naturelles de Parny, et de ses traits de passion, il ne faudrait pas croire que certains défauts essentiels leur aient entièrement échappé. Le *Mercure de France* (8 janvier 1780)

(1) M. Vinet, *Discours sur la Littérature française,* tome III de sa *Chrestomathie* (1841).
(2) C'est dans une élégie des *secondes Méditations :*

Aimons-nous, ô ma bien-aimée...
La moitié de leurs jours, hélas ! est consumée
Dans l'abandon des biens réels.

sait très-bien regretter, par exemple, que l'expression de la tendresse ne se mêle pas plus souvent chez le poëte à celle de la volupté, et que l'amour n'anime pas de couleurs plus riches son imagination et sa veine (1). Dans les *Annales politiques* de Linguet (tome V, page 104), on fait remarquer très-justement que, si ce n'est pas la pudeur, c'est au moins la délicatesse, que M. de Parny a blessée, en disant à sa maîtresse dans sa pièce de *Demain :*

Dès demain vous serez moins belle,
Et moi peut-être moins pressant.

Et en effet, ce n'était pas à son Éléonore, mais à une certaine Euphrosine, que le poëte tenait d'abord ce langage si leste et si peu amoureux. On trouverait enfin dans les diverses critiques du temps la preuve qu'une foule d'expressions courantes et déjà usées, telles que *les charmes arrondis, les plaisirs par centaines,* les *chaînes* et les *peines* accouplées invariablement à la rime, et autres lieux-communs érotiques, ne satisfaisaient pas les bons juges. Mais, malgré les réserves de détail que l'on savait faire, personne alors ne se rendait bien compte de ce qui manquait foncièrement à ce style, et comment il péchait par la trame même.

Dans une lettre touchante de Français (de Nantes), que j'ai sous les yeux, cet homme excellent, ce bienfaiteur véritable des dernières années de Parny l'appelle ingénument *le premier poëte classique du siècle de Louis XVI.* Oui, Parny était bien cela, il l'était dans son genre à meilleur titre que Delille; mais le malheur, c'est que l'époque de Louis XVI n'avait rien de ce qui constitue un *siècle;* ce n'était qu'un *règne* d'un goût passager et d'un jargon poétique aimable. Parny sut se préserver mieux qu'aucun autre de la contagion, il sut s'en préserver à sa manière tout autant que Fontanes; il ramena et observa suffisamment le goût et le naturel dans l'élégie, mais il ne créa pas le style. Or, il aurait fallu le retremper alors tout entier. Convenons qu'un poëte élégiaque n'est pas nécessairement tenu à de tels frais d'originalité; il chante dans la langue de son temps, heureux et applaudi quand il y chante le mieux, et il n'a pas charge de refaire avant tout son instrument. Voilà ce qu'il faut dire pour rester juste envers Parny; mais les circonstances n'en furent pas moins pour lui un malheur irréparable. Avec son organisation délicate et fine, avec ses instincts de simplicité et de mélodie, il est permis de conjecturer que, nourri à une meilleure époque, plus loin de Trianon, et venu du temps de Racine, il aurait été un élégiaque parfait.

Pour apprécier autant qu'il convient le mérite naturel et touchant des élégies de Parny, il suffit de lire celles qu'a essayées Le Brun, si sèches, si fatiguées et si *voulues.* Pour apercevoir d'autre part ce qu'il y aurait eu à tenter d'indispensable

(1) Cet article du *Mercure* est de plus assez sévère pour le style. Il est vrai que Parny avait eu un tort d'irrévérence en disant à la fin de son premier recueil :

Dans les sentiers d'Anacréon
Égarant ma jeunesse obscure,
Je n'ai point la démangeaison
D'entremêler une chanson
Aux écrits pompeux du *Mercure.*

L'*Année littéraire* (année 1778, t. II), en rendant compte très-favorablement des poésies de Parny, n'avait eu garde d'omettre ce petit trait contre le journal adverse.

et de neuf dans la forme et dans la trame, il suffit de se rappeler les élégies d'André Chénier. Bertin, dont le nom ne saurait être omis dans un article sur Parny, l'intéressant et chaleureux Bertin, semble avoir mieux entrevu un coin de la tâche qu'il eût fallu entreprendre; mais son louable, son généreux effort d'émulation à la Properce est resté inachevé.

Parny touchait à peine à l'âge de vingt-cinq ans, et il semblait déjà embarrassé de sa très-jeune muse d'hier; il disait à la fin de sa *Journée champêtre :*

Il n'est qu'un temps pour les douces folies,
Il n'est qu'un temps pour les aimables vers.

Mais, quand les vingt-cinq ans furent loin, ce dut être bien pis. Tout le monde lui parlait d'Éléonore, et il sentait que pour lui le souvenir même s'enfuyait, s'effaçait déjà dans le passé. Combien de fois il dut répondre, non sans un mouvement d'impatience, aux admirateurs et questionneurs indiscrets :

Ne parlons plus d'Éléonore;
J'ai passé le mois des amours!...

Au fond, il pensait toujours comme lorsqu'il avait dit dans sa riante peinture des *Fleurs :*

Pour être heureux, il ne faut qu'une amante,
L'ombre des bois, les fleurs et le printemps.

C'était le printemps qui lui faisait défaut désormais. On a remarqué que certaines natures poétiques, voluptueuses et sensibles, se flétrissent vite; la première fleur passée, elles ne donnent qu'un fruit peu abondant, après quoi ce n'est plus qu'une écorce mince et sèche, à laquelle, s'il se peut, s'attache un reste de l'ancien parfum. La forme même des traits change; ce qui était le nerf de la grâce devient aisément maigreur, la finesse du sourire tourne à la malice. Je ne veux pas dire que Parny ait jamais subi toute la métamorphose, ni même qu'il en ait donné signe tout d'abord. Il y eut bien des années intermédiaires; ces années-là sont difficiles à passer. J'ai souvent pensé qu'un poëte élégiaque, qui, son amour une fois chanté, se tairait à jamais et obstinément, comme Gray, par exemple, agirait bien plus dans l'intérêt de sa gloire; il se formerait autour de son œuvre je ne sais quoi de mystérieux, de conforme au genre et au sujet. Son chant, comme celui de ces oiseaux qui ne chantent que durant la saison des amours, s'en irait mourir vaguement dans les bois. Mais que voulez-vous? il faut bien faire quelque chose de son talent, lorsqu'une fois on l'a développé; il vous reste et vous sollicite, même après que la fraîcheur ou l'ardeur première du sentiment s'est dissipée; car, tout poëte élégiaque l'a dû éprouver amèrement, ce n'est pas tant la vie qui est courte, c'est la jeunesse.

En 1784, Parny sentit la nécessité d'une pause, et sembla vouloir mettre le signet à sa poésie; il publiait la quatrième édition de ses *Opuscules,* édition corrigée et *augmentée pour la dernière fois :* « Nous pouvons assurer, disait l'avertissement, que ce Recueil restera désormais tel qu'il est. » Puis il quitta la France, retourna en passant à l'île Bourbon, et fit le voyage de l'Inde, où on le trouve attaché, en qualité d'aide-de-camp, au gouverneur. Mais cet exil occupé lassa bientôt

sa paresse ; il donna sa démission du service et de toute ambition, et, revenu à Paris, publia, en 1787, son choix agréable de *Chansons madecasses* recueillies sur les lieux, et qu'on peut croire légèrement arrangées. Cette attention inaccoutumée qu'il accordait à des chants populaires et primitifs nous avertit de remarquer que les *Études de la Nature* avaient paru dans l'intervalle et cinq ou six ans après la publication de ses élégies. La couleur locale, que Parny n'avait pas eu l'idée d'employer en 1778, lui souriait peut-être davantage depuis qu'il en avait vu les brillants effets et le triomphe (1). A la suite des chansons en prose, on lisait en un clin d'œil, dans le mince volume, les dix petites pièces intitulées *Tableaux,* simple jeu d'un crayon gracieux et encore léger, mais où déjà l'on pouvait voir une redite, la même image toujours reprise et caressée, une variante affaiblie d'une situation trop chère, dont l'imagination du poëte ne saura jamais se détacher.

La révolution éclata, et Parny, malgré les pertes de fortune qu'il y fit successivement et qui atteignirent sa paresse indépendante, ne paraît, à aucun moment, l'avoir maudite, ni, comme tant d'autres plus timorés, plus inconséquents ou plus sensibles, l'avoir trouvée en définitive trop chèrement achetée : la ligne littéraire qu'il y suivit invariablement atteste assez qu'elle comblait à certains égards ses vœux encore plus qu'elle ne décevait ses espérances. On raconte qu'il avait composé un poëme sur les *Amours des reines de France*, et qu'il le brûla par délicatesse à l'époque où ce poëme aurait pu, en tombant entre des mains parricides, devenir une arme d'infamie contre d'illustres victimes. L'esprit humain enferme de telles contradictions et de telles partialités qu'au moment où, par un sentiment généreux, Parny jetait au feu son poëme galant sur les reines de France, parce qu'alors on les égorgeait, il se mettait à composer à loisir et sans le moindre remords cet autre poëme où il *houspillait*, selon son mot, *les serviteurs de Dieu*, tandis qu'ils étaient bien *houspillés* en effet au dehors, c'est-à-dire égorgés aussi ou pour le moins déportés. Nous touchons ici à son grand crime, à son tort vraiment déplorable, irréparable, et qui souille une renommée jusque-là charmante. Ah ! que Parny n'est-il mort comme son ami Bertin au sortir de la jeunesse, à la veille des tempêtes sociales qui allaient soulever tant de limon ! On se prend pour lui à le regretter. Quel gracieux souvenir sans tache il eût laissé alors, et quel libre champ ouvert au rêve ! Cet aimable éclat s'est à jamais terni. Je ne crois faire, dans tout ceci, aucun puritanisme exagéré, aucune concession à des doctrines et à des croyances qu'il n'est pas nécessaire d'ailleurs de partager soi-même pour avoir l'obligation de les respecter dans la conscience de ses semblables, et surtout pour devoir ne pas les y aller blesser mortellement, lascivement et par tous les moyens empoisonnés. Dussault a très-bien dit de *la Guerre des Dieux* que ce poëme figurera dans l'histoire de la Révolution, encore plus qu'il ne marquera dans celle de la

(1) Un de nos amis qui s'est sérieusement occupé de Madagascar, et qui a pris la peine de recueillir quelques chansons malegaches authentiques, nous confirme d'ailleurs dans notre doute, et nous assure que les *Chansons madecasses* de Parny sont tout à fait *impossibles :* « Il a inventé, nous dit-on, les nuances de sentiment, les caractères qu'il prête à cet état de société, et jusqu'aux noms propres; c'est du Parny enfin, du sauvage très-agréablement embelli. » La comparaison de quelques pièces du vrai cru avec celles de Parny, et les considérations piquantes que pourrait suggérer ce rapprochement, nous mèneraient ici trop loin ; nous espérons en tirer matière un jour à un petit chapitre supplémentaire. On n'en a pas besoin, en attendant, pour conclure que Parny entendait le primitif un peu comme Macpherson, et pas du tout comme Fauriel.

littérature, et à ce titre il réclame quelque considération sérieuse. Parny le composa depuis l'an III environ jusqu'à l'an VII, époque de la publication; dans l'intervalle, divers morceaux et même des chants tout entiers avaient été insérés dans *la Décade,* principal organe du parti philosophique. Au moment de l'apparition du volume, Ginguené, ancien camarade de collége de Parny, mais poussé surtout par son zèle pour la bonne cause, donna dans *la Décade* jusqu'à trois articles favorables (1), analyses détaillées et complaisantes, dans lesquelles il étalait le sujet et préconisait l'œuvre : « L'auteur, disait-il, l'a conçue de manière que les uns (les dieux) sont aussi ridicules dans leur victoire que les autres dans leur défaite, et qu'il n'y a pas plus à gagner pour les vainqueurs que pour les vaincus. » Après toutes les raisons données de son admiration, le critique finissait par convenir qu'il se trouvait bien par-ci par-là, dans les tableaux, quelques traits « qu'une décence, non pas bégueule, mais philosophique, et que le goût lui-même pouvaient blâmer; » il n'y voyait qu'un motif de plus pour placer le nouveau poëme à côté de celui de Voltaire, de cet ouvrage, disait Ginguené, « qu'il y a maintenant une véritable tartufferie à ne pas citer au nombre des chefs-d'œuvre de notre langue. » Le succès de *la Guerre des Dieux* fut tel, que trois éditions authentiques parurent la même année, sans parler de deux ou trois contrefaçons. Les petits vers anodins, comme du temps du *Mercure,* les madrigaux philosophiques pleuvaient sur Parny pour le féliciter. Quant à la rumeur soulevée chez les *rigoristes,* Ginguené n'y voyait que des cris suscités, soufflés aux simples par *l'adroit fanatisme* et par *le royalisme rusé.* C'est le même critique qui allait bientôt se montrer si sévère dans cette même *Décade* contre le *Génie du Christianisme* de son compatriote Châteaubriand. Ainsi, d'honnêtes esprits, de recommandables écrivains ont leurs impulsions acquises, des directions presque irrésistibles, et se laissent emporter sans scrupules au courant d'une opinion, sous prétexte qu'elle est la leur (2).

L'année même où parut *la Guerre des Dieux,* et qui fut celle où s'exhalait le dernier soupir du Directoire, vit paraître une série de publications de même nature qui montrent à quel point la littérature alors n'avait pas moins besoin que la société d'un 18 brumaire, je veux seulement dire de quelque chose d'assainissant et de réparateur. C'est à cette date de l'an VII que naquirent aussi *les Quatre Métamorphoses* de Lemercier; les *Priapeia* de l'abbé Noël n'avaient précédé que de quelques mois (an VI); je mentionne à peine *le Poëte* de Desforges, et je passe sous silence le De Sade; mais une simple liste des ouvrages publiés en cette fin d'orgie est parlante et déclare assez le progrès d'une contagion dont les hommes honorables n'avaient plus toujours la force de se préserver. Parny lui-même autrefois, dans un joli dialogue qu'il avait trop oublié, et qui eût été ici bien plus à propos, avait pu dire :

Quel est ton nom, bizarre enfant? — L'Amour. —
Toi l'Amour? — Oui, c'est ainsi qu'on m'appelle. —
Qui t'a donné cette forme nouvelle? —
Le temps, la mode, et la ville et la Cour (3). —

(1) Voir les numéros du 30 pluviôse, du 10 ventôse et du 10 germinal an VII.

(2) Voir encore, si l'on est curieux de suivre l'engagement, *la Décade,* an VIII, troisième trimestre, p. 554, et quatrième trimestre, p. 47.

(3) Ce mot *la Cour* indique une date antérieure ; le dialogue est en effet de 1788 ; mais qu'il s'appliquait bien mieux encore dix ans plus tard !

Quel front cynique! et quel air d'impudence!
. . . . . .
Mais qu'aperçois-je ? un masque dans tes mains,
Des pieds de chèvre, et le poil d'un satire ?
Quel changement ! . . . . . .

J'ai quelquefois pensé que, si le Directoire avait pu se prolonger un peu honnêtement, il serait sorti de là une littérature plus originale, plus neuve que la plupart des soi-disant classiques du moment n'étaient à même de le soupçonner. Selon Lemercier, qui s'en rendait mieux compte, il s'agissait, par certains essais, de *repoétiser* notre langue, devenue trop timide (1). Mais ce qui aurait toujours nui à la valeur de ces tentatives, c'est que l'époque était trop relâchée, trop gâtée pour rien engendrer de complet et qui fît ensemble. Je le répète, sur ce point littéraire aussi, il fallait un 18 brumaire. Bonaparte n'eut garde de s'y tromper : il étendit la main à la littérature comme aux autres vices de la société, et ne tarda pas à y ramener la décence, la régularité, et par malheur aussi le mot d'ordre qu'il imposait en toute chose. Le début du Consulat s'ouvre dans une assez belle proportion encore d'ordre et de liberté, et on sait quelles œuvres brillantes ont honoré cette date glorieuse. L'Empire y coupa court, et pécha par excès de police littéraire, comme le Directoire avait péché par le contraire. Quant à Parny en particulier, Bonaparte le considéra toujours un peu comme un des vaincus du 18 brumaire; il ne lui pardonna guère plus qu'aux idéologues. Pour lui, c'était un idéologue surpris un jour en gaieté et qui avait fait esclandre.

Le succès de *la Guerre des Dieux* ne fit que mettre Parny en verve, et il continua sur le même ton dans divers chants restés inédits et dans d'autres petits poëmes qui parurent sous le titre de *Portefeuille volé* en 1805. Pour ne pas avoir l'air d'éluder le jugement littéraire, même en telle matière où la question morale et sociale domine tout, nous dirons une bonne fois que, n'avoir lu la Bible, comme le fit Parny, que pour en tirer des parodies plus ou moins indécentes, c'était se juger soi-même et (religion à part) donner, comme poëte, la mesure de son élévation, la limite de son essor. Après cela, nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître qu'il développe en cette carrière nouvelle plusieurs des qualités épiques, un art véritable de composition, des agréments de conteur, et qu'il y rencontre, dans le genre gracieux, bien des peintures fines et molles, telles qu'on peut les attendre de lui : l'épisode de *Thaïs et Élinin* a mérité d'être extrait du poëme dont il fait partie et de trouver place dans les *OEuvres choisies*, où, ainsi détaché, il peut paraître comme un malicieux fabliau.

Le grand écueil des élégiaques qui vieillissent (et Parny y a donné en plein dans ses divers poëmes irréligieux), c'est de ne savoir pas rompre avec l'image séduisante qui revient de plus en plus chère, bien que de jour en jour plus fanée. L'imagination n'était que voluptueuse dans la jeunesse; elle court risque, en insistant, de devenir licencieuse, si de graves pensées nées à temps ne l'enchaînent pas. La seconde manière de Parny est comme une preuve perpétuelle de ce triste progrès, et on aurait peut-être, depuis lui, à citer encore d'autres exemples.

Parny, au reste (et ceci achève le tableau), ne paraît pas s'être douté, sous le Directoire, de l'excès d'orgie d'alentour et de l'énormité du scandale dont lui-

(1) *Décade* de l'an VII, troisième trimestre, p. 100.

même il pouvait dire si présentement : *Pars magna...* Dans un *Hymne pour la Fête de la Jeunesse,* qu'il composait au printemps de l'an VII, il faisait chanter à de jeunes garçons :

Loin de nous les leçons timides,
Loin de nous les leçons perfides
Et les vils préjugés que la France a vaincus!
Levons notre tête affranchie,
Et que le printemps de la vie
S'embellisse toujours du printemps des vertus (1)!

L'illusion, on le voit, et l'oubli de l'ivresse étaient poussés un peu loin; le réveil pourtant se préparait.

Au lendemain de l'apparition de *la Guerre des Dieux,* une place se trouvait vacante à l'Institut ; il s'agissait de remplacer Delille qui s'était obstiné, un peu tard, à émigrer. Parny arrivait sur les rangs et en première ligne ; mais le délire d'imagination auquel il venait de se livrer lui fit perdre des suffrages, et l'aimable Legouvé l'emporta sur lui. Ce ne fut que quelques années après, en 1803, que Parny eut le fauteuil, en remplacement de M. Devaisnes. Sa réception, qui eut lieu le 6 nivôse an XII (28 décembre 1803), fut un événement. La séance se tint dans la salle du Louvre, et ce fut une des dernières avant la translation de l'Institut aux Quatre-Nations. La société, qui renaissait et qui obéissait déjà à tout un autre reflux d'idées, y accourut en foule et dans les dispositions d'une curiosité quelque peu malicieuse; c'était le même monde qui venait d'inaugurer le *Génie du Christianisme,* et tout récemment de faire le succès de *la Pitié* de Delille, succès qu'on peut considérer comme une revanche sociale de celui de *la Guerre des Dieux.* Garat, au nom de l'Institut, devait répondre à Parny, et l'on se demandait comment le philosophe se tirerait de l'endroit difficile. Parny ne put lire son discours lui-même, à cause de la faiblesse de sa voix et même d'une certaine difficulté de prononciation (2) : ce fut Regnault de Saint-Jean d'Angely qui lui prêta son organe sonore. Le discours de Parny, très-convenable, indique le pli définitif de son esprit, une fois la première fleur envolée : quelque chose de juste, de bien dit, mais d'un peu sec. Quoique le goût et la morale ne soient pas exactement la même chose, il pouvait sembler piquant de trouver si rigoriste sur le chapitre des doctrines littéraires celui qui l'avait été si peu tout à côté. Quant à Garat, son discours dura trois quarts d'heure, ce qui semblait alors très-long pour un discours d'académie; il parla de beaucoup de choses, et, lorsqu'il en vint à prononcer le mot de *Guerre des Dieux,* l'auditoire qui l'attendait là, et qui commençait à se décourager, redoubla de silence ; ce fut en vain : l'orateur-sophiste échappa à la difficulté par un vrai tour de *passe-passe* assez comparable à celui par lequel il avait traversé toute la Révolution, en n'étant ni pour les girondins, ni pour les jacobins, mais entre tous. Ainsi, dans cette fin de discours, il se mit à faire un magnifique éloge de la piété tendre et sensible, puis, en regard, un non moins magnifique portrait de la vraie philosophie; puis, au sortir de ce parallèle, il s'échappa dans une vigoureuse

(1) *Décade* an VII, troisième trimestre, page 97, côte à côte avec un fragment des *Quatre Métamorphoses.*

(2) Ce n'était une difficulté que relativement au discours public; Parny avait la bouche fine et mince, le contraire de l'*ore rotundo.*

sortie contre le fanatisme qui, seul, trouble *la paix si facile à établir*, disait-il, *entre les deux parties intéressées;* s'animant de plus en plus devant cet ennemi, pour le moment du moins, imaginaire, l'orateur compara tout d'un coup le fanatique ou l'hypocrite à l'incendiaire Catilina lorsqu'il vint pour s'asseoir dans le Sénat de Rome et que tous les sénateurs, d'un mouvement de répulsion unanime, le délaissèrent *sur son banc seul, épouvanté et furieux de sa solitude...* On se retournait, on regardait de toutes parts pour chercher cet incendiaire, car il était bien évident que, dans la pensée de Garat, ce n'était point M. de Parny. Quelques honnêtes auditeurs s'y méprirent pourtant et crurent que Garat avait voulu blâmer d'une manière couverte le récipiendaire. *La Décade,* dans son article du 10 nivôse (an XII) s'attacha à *rétablir le fil des idées* que les malveillants, disait-on, avaient tâché d'embrouiller. Mais on avait devant soi des adversaires mieux en état de riposter qu'en l'an VII. M. de Feletz, dans un de ces articles ironiques du *Journal des Débats* comme il les savait faire, disait : « M. Garat voulait parler à » M. de Parny de son poëme honteusement célèbre de *la Guerre des Dieux.* En » a-t-il fait l'éloge? En a-t-il fait la censure? Tel a été son entortillage que ce » point a paru problématique à quelques personnes ; mais ce doute seul déciderait » la question, et prouverait que M. Garat applaudit au poëme (1)... » Comme on était alors dans tout le feu du projet de descente en Angleterre, Fontanes termina la séance par la lecture d'un chant de guerre contre les Anglais, mêlé de chœurs et dialogué, avec musique de Paësiello.

Aux environs de ce moment, Parny faisait écho aux mêmes passions patriotiques, en publiant son poëme de *Goddam* dont le sujet n'est autre que cette descente en Angleterre, la parodie de la vieille lutte de Harold et de Guillaume. Tout cela est d'un esprit peu étendu, trop peu élevé, d'un talent facile toujours et parfois encore gracieux. Les amis, du reste, ne cherchaient point à dissimuler les défauts de cette œuvre de circonstance, et les ennemis commençaient à dire que M. de Parny, qui avait si bien chanté les *amours,* avait un talent moins décidé pour chanter les *guerres* J'ai hâte de sortir de cette triste période et de cette critique ingrate pour retrouver le Parny que nous avons droit d'aimer. On le retrouvait déjà dans le petit poëme d'*Isnel et Asléga* qui parut d'abord en un chant (1802) et que l'auteur développa plus tard en quatre. Cette douce et pure esquisse, ou plutôt ce pastel, aujourd'hui fort pâli, s'offrait en naissant avec bien de la fraîcheur et dans toute la nouveauté de ces teintes d'Ossian que l'imitation en vers de Baour-Lormian venait de remettre à la mode.

Dans cette même édition de ses *Œuvres diverses* (1802) où se lisait la première version d'*Isnel et Asléga*, Parny s'était attaché à ne rien faire entrer que d'avouable et d'incontestable ; il y a réussi, et l'on peut dire que depuis on ne trouverait à peu près rien à ajouter au choix accompli qu'il fit alors. On y distinguait cette mélodieuse *complainte,* imitée de l'anglais, sur la mort d'Emma :

> Naissez, mes vers, soulagez mes douleurs,
> Et sans effort coulez avec mes pleurs...

On y goûtait surtout ces autres vers sur *la mort d'une jeune fille,* et qu'on ne peut omettre de citer dans un article sur Parny, bien qu'ils soient dans toutes les mémoires :

(1) *Mélanges* de M. de Feletz, t. III, p. 519.

Son âge échappait à l'enfance.
Riante comme l'innocence,
Elle avait les traits de l'Amour ;
Quelques mois, quelques jours encore,
Dans ce cœur pur et sans détour
Le sentiment allait éclore.
Mais le Ciel avait au trépas
Condamné ses jeunes appas.
Au Ciel elle a rendu sa vie,
Et doucement s'est endormie
Sans murmurer contre ses lois :
Ainsi le sourire s'efface ;
Ainsi meurt, sans laisser de trace,
Le chant d'un oiseau dans les bois.

Voilà de ces vers discrets, délicats, sentis, comme il sied à l'élégiaque qui n'a plus d'amours à chanter d'en laisser échapper encore; si quelque chose en français pouvait donner idée de ce je ne sais quoi qui fait le charme dans le trait léger et à peine touché d'Anacréon, ce serait cette pièce où Parny, sans y songer, s'est montré un Anacréon attendri. Je noterai aussi le joli *tableau* intitulé *le Réveil d'une Mère;* on s'est étonné que ces jouissances pures d'une épouse vertueuse, ces chastes sourires d'un intérieur de famille aient trouvé, cette fois, dans Parny un témoin qui sût aussi bien les traduire et les exprimer; mais c'est que les torts de Parny, s'il n'en avait eu que contre la pudeur et s'il ne s'était attaqué directement aux endroits les plus sacrés de la conscience humaine, ne seraient guère que ceux de l'époque qu'il avait traversée dès sa jeunesse. « Il ne faudrait pas trop nous juger sur certaines de nos œuvres, me disait un jour un vieillard survivant, avec un accent que j'entends encore : *monsieur, nous avons été trompés par les mœurs de notre temps.* »

Le Parny de ces jolies pièces qu'on se plaît à citer était bien celui qu'on retrouvait avec agrément dans la société et dans l'intimité, aux années du Consulat et de l'Empire, celui qui, n'ayant plus rien d'érotique au premier aspect, rachetait ces pertes de l'âge par quelque chose de fin, de discret, de noble, que tous ceux qui l'ont approché lui ont reconnu. Plusieurs de ses poésies portent témoignage de sa liaison étroite avec les Macdonald, les Massa; c'est vers ce temps aussi qu'il dut beaucoup à Français (de Nantes). Les détails de cette dernière relation sont touchants et honorent les deux amis. Les Muses, de tout temps, ont eu à souffrir, elles ont eu souvent à solliciter; seulement elles le font avec plus ou moins de dignité et de conscience d'elles-mêmes. Théocrite, dans sa belle pièce intitulée *les Grâces ou Hiéron,* a dit : « C'est toujours le soin des filles de Jupiter, toujours le soin » des chantres, de célébrer les immortels, de célébrer aussi les louanges des braves » et des bons. Les Muses sont des déesses, et les déesses chantent les dieux, tan- » dis que, nous, nous sommes des mortels, et les chants des mortels s'adressent » aux mortels. Donc, lequel de tous ceux qui habitent sous l'aurore azurée accueil- » lera dans sa maison avec tendresse mes Grâces qui s'envolent vers lui, se gar- » dant bien de les renvoyer sans présents? Car elles alors, toutes fâchées, s'en » reviennent à la maison, pieds nus, en me reprochant grandement d'avoir fait » un voyage stérile, et craintives désormais, elles attendent là, assises sur le fond » d'un coffre vide, tenant la tête basse entre leurs genoux glacés ; et ce banc de » repos leur est bien dur, après qu'elles n'ont rien obtenu!... »

Ainsi parlait Théocrite, accusant déjà son époque d'être toute à l'industrie et à l'argent. Je ne sais ce que répondit Hiéron ; mais Parny, lui, n'eut point à se repentir d'avoir envoyé ses *Grâces* frapper à la porte du cabinet de Français (de Nantes); et elles ne lui revinrent point avec un refus. Nous sommes assez heureux pour pouvoir donner la lettre simple, sérieuse et digne que le poëte écrivait à l'homme en place en le sollicitant. Ici, n'oublions pas que nous sommes dans les temps modernes et tout de bon (n'en déplaise à Théocrite) dans le siècle de fer de la prose; l'Hiéron ou le Mécène est un directeur général des droits réunis.

« Monsieur le Directeur,

» La place de bibliothécaire en chef du Corps-Législatif qui m'avait été promise ne sera point créée. Si l'on avait pris sur-le-champ cette détermination, j'aurais sollicité, au nom des Muses, qui n'ont pas le privilége de pouvoir vivre sans pain, un recoin obscur dans votre propre bureau. Il n'est sans doute plus temps. Cependant je m'adresse à vous, sinon avec espoir, du moins avec confiance. Le travail des bureaux ne m'est point étranger : j'ai exercé pendant treize mois un emploi dans ceux de l'Intérieur, et je ne me chargeais pas des choses les plus faciles. Je suis toujours tout entier à ce que je fais : peut-être même trop, car ma santé en souffre quelquefois.

» Agréez, monsieur le directeur, mes salutations respectueuses.

» Paris, le 30 messidor (1).

» Ev^te^. Parny.

» Rue de Provence, 32. »

Cette lettre ne put être publiée du vivant de Français (de Nantes) ; un sentiment de délicatesse, que l'on conçoit de sa part, répugnait à la livrer ; « et puis il ne faut pas, répondait-il agréablement, qu'en parodiant le vers de Boileau on puisse dire :

« Parny buvait de l'eau quand il chantait les Dieux! »

Mais pourquoi n'oserait-on pas tout révéler aujourd'hui que vous n'êtes plus, ô homme excellent, si l'on s'empresse d'ajouter que le poëte vous dut ces soins d'une grâce parfaite, ces attentions du cœur qui ne se séparaient pas du bienfait, et si l'on remarque à l'honneur de tous deux, comme l'a très-bien dit M. Tissot, que l'un garda toujours dans ses éloges la même pudeur que l'autre dans ses services?

Parny avait contracté, à la fin de 1802, un mariage qui le rendit, durant ses dernières années, aussi heureux qu'on peut l'être quand le grand et suprême bonheur s'est enfui. La personne qui se consacra à charmer ainsi ses ennuis et à consoler ses regrets était une créole aimable, déjà mère de plusieurs enfants d'un premier mariage : la douceur de la famille commença au complet pour Parny. On raconte que, quelques années auparavant, celle qui avait été Eléonore, devenue veuve et libre, et restée naïve, avait écrit de Bourbon à son chantre passionné pour lui offrir sa main ; mais il était trop tard, et Parny ne laissa échapper que ce mot : « Non, non, ce n'est plus Éléonore. » — Celle-ci alors, selon la chronique désor-

(1) La date de l'année doit être 1804, c'est-à-dire l'année de la formation des droits réunis.

mais certaine et très-positive, se remaria, vint en France, habita et mourut en Bretagne, et l'on se souvient d'elle encore à Quimper-Corentin.

Les dernières années de Parny ne furent point oisives, et dans sa retraite, il continua de se jouer à des compositions d'assez longue haleine. *Les Déguisements de Vénus* marquent comme le dernier adieu, un peu trop prolongé, à ces douceurs volages dont, plus jeune, il avait dit :

Sur les plaisirs de mon aurore
Vous me verrez tourner des yeux mouillés de pleurs,
Soupirer malgré moi, rougir de mes erreurs,
Et même en rougissant les regretter encore.

On crut déjà remarquer, dans les nudités de ce badinage, quelque recherche d'invention et d'expression ; mais, dans son poëme des *Rose-Croix* (1808), ses admirateurs eux-mêmes se virent forcés de reconnaître de l'obscurité et de la sécheresse, défauts les plus opposés à sa vraie manière. C'était un signe pour Parny de s'arrêter. Il parut le comprendre et ne fit à peu près rien depuis ce temps, rien que des bagatelles plus ou moins gracieuses, dont la négligence ne pouvait compromettre sa gloire. Cette gloire était réelle, et malgré les quelques éclipses et les taches qu'elle s'était faites à elle-même, on la trouve, vers 1810, universellement établie et incontestée. Marie-Joseph Chénier, dans ce qu'il dit du poëte en son *Tableau de la Littérature,* n'est qu'un rapporteur fidèle. Parny avait la position et le renom du premier élégiaque de son temps et, pour mieux dire, de toute notre littérature; comme Delille, comme Fontanes à cette époque, il régnait, lui aussi, à sa manière, bien que dans un jour plus voilé et plus doux. Tout en se tenant *dans son coin* (c'était son mot), il avait conscience de ce rang élevé, de ce rang *premier,* et en usait avec modestie, avec bienveillance pour les talents nouveaux, avec autorité toutefois. On a ses billets et réponses en vers à Victorin Fabre, à Millevoye, à M. Tissot qui venait de traduire avec feu *les Baisers* de Jean Second; aux compliments gracieux qu'expriment ces petits billets rimés, il savait mêler en simple prose et dans la conversation des conseils d'ami et de maître (1).

(1) Voici, par exemple, une de ses lettres adressées à M. Tissot, au sujet de la traduction en vers des *Bucoliques,* dont ce dernier préparait, vers 1812, une seconde édition ; on y sent bien la netteté et la précision qui étaient familières à Parny :

« Lundi, 21.

« Point de notes marginales, mon cher Tissot ; elles sont toujours incomplètes et insuffisantes. Telle critique nécessiterait deux pages d'écriture ; et même ces deux pages diraient mal et ne diraient pas du tout. Venez demain mardi ; nous serons seuls depuis onze heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, y compris la demi-heure du dîner.

» Vous savez que je ne suis pas maître de mes idées : quand elles arrivent, elles m'entraînent. Prenez-moi donc dans le moment où ma tête est vide.

» Vous avez un rival, et ce rival est dangereux (*Millevoye*). S'il ne serre pas d'assez près l'original, il rachètera en partie ce défaut par l'élégance et l'harmonie du style. Aussi vous me trouverez sévère, sévérissime.

» Faites-moi un mot de réponse par Desmarets. P. »

On aura remarqué cette espèce d'aveu que fait Parny qu'il n'est pas *maître,* à certains moments, *de ses idées,* et que sa verve l'emporte : c'est qu'en effet, sous sa froideur apparente et sa sobriété habituelle de langage, il avait, jusqu'à la fin, de ces courants secrets

Parny se montrait très-opposé, et presque aussi vivement qu'aurait pu l'être un critique de profession, au goût nouveau qui tendait à s'introduire et dont les essais en vers n'avaient rien jusque-là, il est vrai, de bien séduisant. On peut douter qu'il se fût jamais converti, même en voyant des preuves meilleures. Il est au contraire très-aisé de soupçonner ce qu'il aurait pensé des tentatives et des élancements mystiques de la lyre nouvelle, et on croit d'ici l'entendre répéter et appliquer assez à propos à plus d'un poëte monarchique et religieux de 1824, à certains de nos beaux rêveurs langoureux et prophètes (s'il avait pu les voir), qui, en ce temps-là, mêlaient beaucoup de psaume à l'élégie et tranchaient du séraphin :

Cher *Saint-Esprit,* vous avez de l'esprit,
Mais cet esprit souvent touche à l'emphase :
C'est un esprit qui court après la phrase,
Qui veut trop dire, et presque rien ne dit.
Vous n'avez pas un psaume raisonnable.
L'esprit qui pense et juge sainement,
Qui parle peu, mais toujours clairement
Et sans enflure, est l'esprit véritable.

C'est assez dire d'ailleurs combien il n'eût rien entendu, selon toute probabilité, aux mérites sérieux, aux qualités d'élévation et de haute harmonie qui sont l'honneur de cette lyre moderne. Parny était demeuré, à bien des égards, le premier élève de Voltaire; il est vrai qu'on doit vite ajouter, pour le définir, qu'il a été le plus *racinien* entre les voltairiens.

Dans l'habitude de la vie, surtout vers la fin, il restait assez volontiers silencieux, et pouvait paraître mélancolique, ou même quelquefois sévère. La maladie qui le retint, qui le cloua chez lui à partir de 1810, et dont l'un des graves symptômes était une enflure progressive des jambes, dut contribuer à cette altération de son humeur. Avant ce temps, il était de belle taille, mince, élégant; il eut toujours l'air très-noble, et l'âge lui avait dessiné un profil qui rappelait, par instants, celui de Voltaire, mais un profil bien moins accusé, très-fin, et qu'Isabey a si délicatement touché de son crayon. A considérer l'original de ce portrait, je songeais qu'il en est un peu pour nous du talent de Parny comme de ce profil, et qu'il a besoin d'être bien regardé pour qu'on en saisisse aujourd'hui le trait léger, le tour presque insensible. L'aimable Isabey, que j'interroge, traduit lui-même et complète d'un mot mon impression en disant du visage et de la physionomie de Parny : *C'était un oiseau.* Parny, comme on peut croire, avait le ton de la meilleure compagnie; point de bruit, point de fracas, rien de tranchant. Il parlait, ai-je dit, avec un petit défaut de prononciation : c'était un parler un peu court, un peu saccadé, pourtant agréable et doux ; quand il s'animait, son feu se faisait jour, et sa conversation, sans y viser, arrivait au brillant et au charme. A ces sorties trop rares, on sentait que le poëte en lui aimait à se retirer au dedans, mais qu'il n'avait pas péri.

Parny mourut le 5 décembre 1814, avant d'avoir pu même entrevoir le déclin et l'échec de sa gloire. Sa mort, au milieu des graves circonstances publiques, excita de sensibles, d'unanimes regrets, et rassembla, un moment, tous les éloges. Comme

et rapides de pensées qui tiennent au poëte, aux saisons heureuses, et quand il ne fait pas encore froid au dehors, cela s'appelle la *veine.*

on avait perdu Delille l'année précédente, on remarquait que c'était ainsi que, dans l'antiquité, Virgile et Tibulle s'étaient suivis de près au tombeau. Certes, Parny était bien, en toute légitimité, un *cadet de Tibulle*, comme il s'intitulait lui-même modestement, tandis que Delille n'était au plus que *l'abbé Virgile*. Béranger, alors à ses débuts, pleura Parny par une chanson touchante et filiale ; elle nous rappelle combien son essaim d'abeilles, avant de prendre le grand essor et de s'envoler dans le rayon, avait dû butiner en secret et se nourrir au sein des œuvres de l'élégiaque railleur. Il est à croire que, si l'on avait conservé quelques-unes de ces élégies toutes premières de Lamartine qui ont été jetées au feu, on aurait le lien par lequel ce successeur, trop grand pour être nommé un rival, se serait rattaché, un moment, à Parny. — Voilà tout ce qu'il m'a été possible de ramasser et de combiner ici sur le gracieux poëte, trop longtemps oublié de nous ; et je n'ai voulu autre chose, en produisant ces divers souvenirs et ces jugements, que lui apporter en définitive un hommage, de la part d'un de ceux-là même qui eussent le moins trouvé grâce devant lui.

SAINTE-BEUVE.

ÉTUDES

SUR L'ALLEMAGNE.

II.

PROFESSION DE FOI POLITIQUE DE DEUX POÈTES :

MM. FREILIGRATH ET HENRI HEINE.

Il se passe à l'heure qu'il est, tout près de nous, sous nos yeux, sans que nous paraissions nous en douter, des choses dignes de l'attention la plus sérieuse. L'Allemagne entre à grands pas dans une voie nouvelle, et ce pays, qui nous semble si calme à la surface, est travaillé d'un étrange esprit d'agitation. Nous croyons connaître suffisamment nos voisins par les rapports officiels d'une presse censurée, par les anodins récits des touristes de *high life,* et par des travaux littéraires qui n'ont pas été précédés d'une étude assez complète de la langue allemande; de là, parmi nous, des notions fort confuses, et qui, dans ce qu'elles ont de vrai, se rapportent à l'Allemagne d'il y a vingt ans beaucoup plus qu'à l'Allemagne d'aujourd'hui. Or, les nations vont vite dans les temps de libre examen, et parce que le génie allemand se fraie une autre route que le génie français, il ne s'ensuit pas qu'il demeure immobile.

Aux deux extrémités de la société allemande, une fermentation menaçante se manifeste simultanément et produit des actes analogues. Les masses incultes, les artisans, les prolétaires, se révoltent à main armée et demandent *du pain;* l'aristocratie de droit divin, les penseurs et les poëtes, rompent en visière avec le pouvoir; ils attaquent l'ordre fondé sur le préjugé, ils demandent *justice.* On empri-

sonne les uns, on bannit les autres. Combien de temps un tel système de répression est-il praticable et efficace? Là est toute la question pour l'Allemagne. C'est un grave symptôme dans un état que l'union du nombre et de l'intelligence. Ce qui manque aux masses, ce n'est ni le courage, ni la volonté, ni la force; c'est la connaissance et la parole. Le jour où elles arrivent à la conscience de leur droit par les philosophes et à l'expression de leurs souffrances par les poëtes, ce jour-là l'insouciance n'est plus permise au pouvoir. Jetons un coup d'œil rapide sur le tableau que présente en ce moment la Prusse, partie vitale, tête du corps germanique. Qu'y trouvons-nous? Tous les éléments dont la coexistence sur le même point peut faire prévoir presque à coup sûr de périlleux conflits.

Un roi accueilli à son avénement par un enthousiasme immodéré, prince avide de pouvoir, altéré de louanges, de caractère mobile et d'esprit obstiné, curieux de nouveautés, amoureux de vieilleries, dilettante politique, imprudent utopiste, qui rêve un règne brillant fondé sur l'alliance impossible de l'arbitraire et de la popularité (1); — une noblesse aveugle et fortement attachée à ses priviléges, — une bourgeoisie blessée dans ses instincts d'indépendance, et parmi laquelle le mot de constitution, étourdiment jeté, a semé en ces dernières années toutes sortes d'ambitions sourdes et d'exigences impatientes; — enfin le peuple, contenu encore par de longues habitudes de respect et des pratiques chrétiennes, mais travaillé de plus en plus par les doctrines communistes, et, en quelques provinces, la Silésie surtout, exaspéré par les souffrances aiguës d'une profonde misère : tels sont les éléments d'anarchie que renferme la Prusse. Comme conciliation entre ces forces ennemies, l'ancien parti libéral ou patriote (2) propose encore le rétablissement de l'empire romain, la guerre contre la France, la conquête de l'Alsace et de la Lorraine, une réforme politique dont le dernier terme serait un système parlementaire assis sur des bases plus ou moins étendues; mais ce parti rencontre au-dessus et au-dessous de lui une défiance presque égale. Le monarque se montre résolu à ne jamais céder de son plein gré une parcelle de sa prérogative, et les organes des classes inférieures parlent ouvertement d'une complète réorganisation de la société, selon les lois abstraites de l'égalité absolue. La censure des feuilles périodiques et la confiscation des livres entravent jusqu'ici, avec un succès apparent, la manifestation de ces tendances radicales; mais les écrivains se soustraient par l'émigration aux tracasseries du pouvoir : ils s'en vont à l'étranger, la tête pleine de *livres confiscables* (3); ils viennent en France chercher la liberté, et Paris voit chaque jour grandir en nombre et en valeur cette milice déterminée, qui, tout en fuyant la patrie géographique, emporte avec elle un vaillant amour de

(1) Ce qui caractérise jusqu'ici le règne de Frédéric-Guillaume IV, c'est le nombre infini de projets avortés, de choses commencées et abandonnées : une loi restrictive sur le divorce inspirée par la rigidité méthodiste, repoussée avec énergie par le sentiment public; l'introduction de l'ancien code prussien dans les provinces rhénanes, rejetée par les états; la création de l'évêché de Jérusalem et le rétablissement de l'ordre du Cygne, tombés sous la raillerie; l'installation, dans les universités, de professeurs contraints de cesser leurs cours faute d'auditoire; la fondation de plusieurs journaux qui n'ont pu trouver de lecteurs, etc., etc.

(2) Un des représentants les plus célèbres de ce parti, désigné aussi sous le nom des *noir rouge et or* (schwarz-roth-golden), est le professeur Arndt, auteur de la fameuse chanson : *Quelle est la patrie de l'Allemand?*

(3) Expression de M. Henri Heine dans le volume dont nous allons parler.

la patrie idéale, et reste par mille liens secrets, insaisissables à l'autorité, en rapport intime avec la partie la plus vivace de la nation. Ceux qui s'intéressent au mouvement nouveau de l'Allemagne n'ont peut-être pas oublié ce que nous disions, il y a un an environ, des relations étranges de George Herwegh avec sa majesté Frédéric-Guillaume IV; ils se rappellent la pièce de vers émue, emportée, toute fumante d'espérance, si l'on peut parler ainsi, que le jeune homme adressait au souverain pour le conjurer d'écouter son peuple *pendant qu'il était temps encore*, l'entretien qui suivit au palais de Berlin, et qui se termina par ces paroles mémorables sorties de la bouche royale : « Monsieur Herwegh, vous êtes le second de mes ennemis qui vient me voir, et celui dont la visite m'est le plus agréable; M. Thiers était le premier. Croyez-moi, vous aurez comme Saul votre jour à Damas, et alors vous accomplirez des œuvres immenses; » ils se rappellent aussi l'interdiction lancée deux jours après contre un journal que le poëte se *proposait* de publier, puis la fameuse *lettre au roi* dans laquelle George Herwegh irrité, poussé par l'indignation au delà des convenances, se contient encore assez toutefois pour ne faire tomber le blâme d'un acte arbitraire que sur les ministres, qu'il dénonce à la sagesse du monarque. On sait qu'un décret d'exil, châtiment sans mesure et sans prudence d'une faute contre l'étiquette, amena Herwegh à Paris; on sait qu'il publia un second volume, dans lequel une nouvelle pièce de vers adressée au roi n'exhale plus que menace, colère, ironie. Eh bien! la réaction qui s'est opérée brusquement dans l'esprit du jeune poëte s'est faite aussi, on ne peut se le dissimuler, dans la nation tout entière. Koenigsberg et les provinces rhénanes ont, à la distance de trois années à peine, marqué avec évidence l'altération sensible de l'opinion publique. Si l'on compare les hommages enthousiastes de l'université, à l'époque du couronnement, avec l'accueil récent qu'y a reçu le prince, si l'on compare la pose de la première pierre des constructions de Cologne au bruit des hourras fanatiques d'une population ravie avec le rejet du nouveau code et les toasts séditieux des banquets patriotiques, on pourra se convaincre de l'amertume du désabusement, on sondera avec tristesse le mal qui s'est fait et la profondeur des dissentiments qui séparent aujourd'hui la nation et le monarque.

Voici encore deux manifestations spontanées, inspirées par le même esprit, et qui, pour être purement individuelles, n'en sont pas moins significatives à nos yeux. Deux poëtes distingués, bien que d'une valeur très-différente, Ferdinand Freiligrath et Henri Heine, se rangent ouvertement sous les drapeaux de l'opposition, et l'éclat de leur *profession de foi* (c'est ainsi que Freiligrath intitule le volume de poésies qu'il vient de publier) cause en ce moment de l'autre côté du Rhin une sensation universelle. Nous ferons observer toutefois qu'ils n'étaient point l'un et l'autre dans une position identique. M. Henri Heine avait déjà donné des gages nombreux au parti du progrès; il avait eu les honneurs de l'exil et n'avait à justifier qu'un long silence interprété d'une manière peu favorable par ses ennemis, et surtout par ses amis politiques. M. Ferdinand Freiligrath, au contraire, appartenait, on le croyait du moins, à la grande famille des poëtes indifférents ou conservateurs. Il n'avait guère chanté jusqu'ici que les beautés de la nature, et encore s'était-il jeté de préférence dans des contrées lointaines. Le lion, la gazelle et le chameau du désert étaient ses héros favoris. En fait de roi, il n'avait célébré qu'un roi maure absolument dépourvu de couleur politique. Une seule fois, touchant aux événements du jour, il avait déploré la mort de Diégo Léon dans un sentiment d'humanité pure. M. Herwegh en avait pris acte pour lui reprocher sa

neutralité et le sommer, en lui citant l'exemple des dieux de l'Olympe, de prendre parti pour ou contre dans le combat des idées. M. Freiligrath lui répondit par une violente diatribe. De là une polémique fort animée entre les deux poëtes, et bientôt une pension de trois cents thalers donnée par le roi de Prusse au défenseur de l'indifférentisme politique.

Jusque-là rien de plus normal, rien de plus conséquent, et M. Freiligrath, marié selon son cœur, établi à Saint-Goar, dans un des sites les plus pittoresques des bords du Rhin, semblait devoir jusqu'à la fin de sa carrière y goûter en paix les joies du ménage, la saveur de l'*assmanshaüser* (1) et le doux encens d'une renommée très-légitimement acquise par le mérite de ses poésies lyriques et de ses excellentes traductions des poëtes étrangers, quand tout à coup, et ceci est un symptôme révélateur de la fièvre qui gagne de proche en proche et semble se transmettre dans l'air comme une maladie endémique, le voici pris d'un besoin effréné de liberté, de combat, voire de martyre! le voici qui renvoie au roi de Prusse la pension qu'il touchait depuis deux années, et qui lance dans la publicité un volume de vers précédé d'une longue préface, laquelle n'est rien moins qu'une déclaration de principes explicite et solennelle!

Nous le répétons, quels que puissent être le mobile et le mode de cette profession de foi, le fait en lui-même n'est pas sans gravité; nous n'en voudrions d'autres preuves que les commentaires innombrables auxquels il donne lieu dans la presse allemande, les *Te Deum* entonnés d'un côté et les soupirs poussés de l'autre. Il ne nous appartient pas d'examiner la part plus ou moins forte qu'il convient de faire au désir de l'effet pour apprécier équitablement la démarche de M. Freiligrath. Loin de nous la pensée de troubler par des réflexions chagrines les premières heures de sa popularité nouvelle. Nous ne pourrions hasarder sur un sujet aussi délicat que des hypothèses téméraires et qui d'ailleurs n'importent point en ce moment, où nous nous occupons beaucoup moins de l'individualité du poëte que des rapports de cette individualité avec l'opinion. Or, la vanité de M. Freiligrath nous fût-elle dix fois plus démontrée, nous n'en ferions nullement un texte à nos reproches; nous n'y verrions qu'une preuve de plus à l'appui de nos assertions précédentes, à savoir que les populations allemandes sont travaillées sourdement par l'esprit révolutionnaire, et que tous ceux qui aspirent aujourd'hui à des sympathies nombreuses et vives sont instinctivement attirés et bientôt entraînés dans les voies de l'opposition.

Admettons donc sans chicane et sans commentaire la parfaite sincérité, l'indépendance complète du poëte, car, hélas! là devront se borner à peu près nos louanges. Le volume que M. Freiligrath offre en holocauste sur l'autel de la patrie est peu digne, il faut l'avouer, d'un tel honneur. La somme d'idées en est très-mince et la forme en est très-commune. M. Freiligrath, qui avait trouvé pour peindre les splendeurs de la nature un éclat de couleurs qui rappelait *les Orientales* de Victor Hugo, lui qui avait, avec un talent incontestable, ramené à une réalité précise le lyrisme allemand si enclin à s'égarer dans le vague, il ne trouve en parlant de liberté que des images ternes, qu'un rhythme mou et pesant, que des rimes sourdes attelées à des phrases prosaïques. Sa préface, tout en exprimant les sentiments les plus louables, est pédante et maladroite; c'est un lourd harnais mis par un enfant à un pégase de carton. La conclusion en vers dédiée à M. Hoff-

(1) Cru du Rhin que M. Freiligrath a spécialement désigné à la faveur du public.

mann de Fallersleben (1) est, en vérité, une glose bien puérile ajoutée par le poëte lui-même au grand fait de sa conversion politique. Il en rapporte le principal honneur à l'éloquence persuasive de l'auteur des *Gassenlieder* (2), mais il ne déguise pas la part considérable qu'a droit d'en revendiquer le champagne mousseux qui les rassemble à Coblentz, à l'auberge du Géant. « Nous vidâmes verre sur verre, dit-il, jusqu'à ce que la lumière fût obscurcie par la mèche qui charbonnait, et que notre cœur, lui aussi, brûlât d'une colère sombre. » A travers l'orage de leur âme courroucée, le rire et le calembour luisent *comme l'éclair*. Deux heures sonnent. Les vaillants trinqueurs de la patrie éprouvent le besoin d'endormir leur audace; ils vont éveiller le valet de l'hôtel qui ronfle, et montent dans leur chambre où M. Hoffmann de Fallersleben possède encore assez de présence d'esprit pour écrire sur l'album de son ami, moins capable de discernement, cet aphorisme remarquable : Coblentz est tranquille! Tout cela, on aura peine à le croire, nous est raconté avec complaisance et fort au long par M. Freiligrath, comme s'il eût craint que ses ennemis manquassent de prétextes pour le tourner en ridicule, comme s'il eût voulu leur enseigner au plus vite de quelle manière il fallait s'y prendre pour dépouiller sa conversion du caractère de gravité qui seul lui convient. Il se délecte aussi deux pages plus bas dans un jeu de mots d'un goût médiocre et d'un sel fade sur les vers *contre la couronne* qu'il a faits *à la Couronne*, auberge d'Assmanhausen. A moins que ce ne soit dans l'intention philanthropique de recommander l'aubergiste à la sympathie des touristes libéraux, nous avouons ne pas trop comprendre un volume de vers d'intention si sérieuse terminé par une semblable *pointe*.

C'est avec un plaisir véritable, malgré l'apparente rigueur de notre critique, que nous signalerons dans ce recueil plusieurs pièces de vers où se retrouvent les qualités de forme qui ont fait la réputation de l'auteur. Il en est une surtout dont le style simple et noble et le sentiment profond nous paraissent dignes de tout éloge. C'est une élégie inspirée par les récents malheurs de la Silésie, et qui se lie d'une façon très-ingénieuse à une légende populaire fort poétique. *Rübezahl* est un esprit bienfaisant des montagnes, un gnome de mœurs fantasques, d'allures capricieuses, espiègle et lutin s'il en fut, généreux, secourable aux voyageurs, chéri surtout des enfants dont il égaie les promenades par des mystifications inoffensives, et qu'il ramène au logis lorsqu'ils s'égarent dans la forêt.

« Les haies verdissent, enfin; voici déjà une violette; quelle fête! dit un pauvre enfant de tisserand qui se glisse en cachette hors de la maison et s'achemine vers le bois, portant un ballot de toile sur ses épaules. C'est ici l'endroit; je vais me risquer. — « Rübezahl! »

» S'il m'entend, je le regarderai hardiment en face; il n'est pas méchant. Je vais mettre mon paquet de toile sur ce rocher. Il y en a une pièce tout entière, et belle! Oh! oui, j'en réponds; on n'en tisse pas de plus belle dans la vallée. — Il ne vient toujours pas. Allons, courage, encore une fois : — « Rübezahl! »

» Rien encore! — Je suis venu dans le bois pour qu'il nous tire de peine. Ma mère a les joues si pâles! Dans toute la maison, pas un morceau de pain! Mon

(1) M. Hoffmann, né en 1798 à Fallersleben, dont il a retenu le nom, auteur des *Chansons Impolitiques* et d'un grand nombre de poésies familières très-répandues en Allemagne.

(2) *Chansons des rues*, par Hoffmann de Fallersleben.

père est parti pour le marché en jurant. Trouvera-t-il des chalands enfin? Moi, je vais essayer ma fortune auprès de Rübezahl. Où reste-t-il donc? Pour la troisième fois : — « Rübezahl! »

» Il a tant secouru de malheureux jadis! — Ma grand'mère me l'a conté souvent. Oui, il est bon au pauvre monde que la misère torture. Je suis accouru ici tout joyeux avec ma pièce de toile bien mesurée. Je ne veux pas mendier, je veux vendre. Oh! qu'il vienne donc. — « Rübezahl! Rübezahl! »

» Si cette pièce lui plaisait, peut-être qu'il en demanderait davantage. C'est cela qui m'arrangerait! Hélas! il y en a tant encore d'également belles à la maison. Il les prendrait toutes jusqu'à la dernière; alors je rachèterais aussi celles qu'on a mises en gage. Quel bonheur! — « Rübezahl! Rübezahl! »

» Et alors j'entrerais joyeux dans la petite chambre, et je m'écrierais : « Père, de l'argent! » Et alors il ne jurerait plus, et il ne dirait plus : « Je ne tisse pour vous qu'une chemise de misère. » Et ma mère, elle sourirait de nouveau et nous préparerait un bon repas. Et mes petits frères, comme ils gambaderaient! Mais qu'il vienne, qu'il vienne donc! — « Rübezahl! Rübezahl. »

» Ainsi appelle l'enfant de treize ans. Il reste là, pâle et défaillant, appelant toujours, mais en vain. De loin en loin, un noir corbeau traverse seul le domaine du vieux gnome. L'enfant reste encore. Il attend d'heure en heure jusqu'à ce que les ténèbres descendent sur le vallon; alors tout bas, et d'une lèvre convulsive, il appelle une dernière fois en sanglotant : — « Rübezahl! »

» Et alors, muet et tremblant, il quitte le taillis et retourne avec son ballot de toile vers la désolation du foyer. Il se repose souvent sur la pierre moussue, écrasé sous le poids de son lourd fardeau. Je crois que le père tissera bientôt pour son pauvre enfant non-seulement la chemise de misère, mais encore le linceul de mort. — « Rübezahl! »

Il y a, comme on le voit, dans cette élégie un fond sombre et désolé que le poëte tempère avec beaucoup d'art dans un tableau d'une naïveté pleine de grâce. La répétition de l'appel au gnome à la fin de chaque octave, la progression et la dégradation très-bien senties des différentes nuances d'espoir, d'inquiétude, d'impatience et de découragement avec lesquelles l'enfant répète ce mot magique : Rübezahl! appartiennent au petit nombre de ces choses heureuses en poésie qui satisfont également l'oreille musicale par une cadence expressive, et le sentiment idéal des choses par une imitation subordonnée aux conditions du goût. Ces misères non décrites, mais entrevues à travers un paysage servant de cadre à une scène d'une mélancolie douce, produisent une impression morale bien supérieure à la sensation nerveuse que provoquent aujourd'hui les écrivains descriptifs par l'exactitude matérielle de détails repoussants. Le seul fait de cet appel au gnome comme à une ressource unique et désespérée contient en germe un monde de réflexions qui naissent d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur et y engendrent une compassion d'autant plus sincère qu'elle a été moins directement sollicitée. Ce demi-fantastique habilement ménagé, employé avec une sobriété, une mesure rares chez les poëtes allemands, est du plus excellent effet. A un moment donné, l'angoisse du pauvre enfant se communique. On voudrait voir apparaître le bon Rübezahl, on se prêterait volontiers à la fiction; on évoque la figure laissée dans l'ombre : c'est le triomphe de l'art, c'est le signe certain de la victoire remportée par le poëte sur l'imagination de ses lecteurs.

Mais, hélas! dans nos temps d'analyse et de doute, le merveilleux a perdu le droit d'intervenir, comme dernière solution, comme dénoûment suprême du drame humain. Le sourire pacifiant ou la foudre vengeresse du *Deus ex machinâ* ne satisfont plus nos esprits scrutateurs. La réalité nous *prend à la gorge*, comme parle Pascal. Rübezahl ne vient plus en aide à personne. Qui donc nous aidera? Telle est la question que l'on se pose en lisant l'élégie des *monts silésiens*, question vivante qui soulève le voile de l'avenir. Et c'est là la mission du poëte. C'est à lui qu'appartient, tout en intéressant, en amusant les hommes comme des enfants qu'ils restent toujours un peu, de les forcer à descendre dans les profondeurs de la vie et à s'interroger sur les grands problèmes de la destinée humaine. Le poëte vraiment inspiré est le sphinx de son siècle. Heureux les temps et les pays où le sphinx trouve son OEdipe!

Dans l'élégie des *monts silésiens*, qui n'affecte aucune prétention politique, mais dont le pathétique simple et profond touche à un intérêt social flagrant, gît, suivant nous, toute la valeur morale du livre de M. Freiligrath. C'en est assez pour faire espérer encore beaucoup de lui, s'il sait reconnaître la nature de son talent. Il serait infiniment regrettable qu'il préférât au mode doux et tempéré de sa lyre modeste les grands éclats de trompette, la redondance et le fracas du jacobinisme littéraire. M. Freiligrath, quoi que puissent lui dire ses nouveaux amis en ce premier moment de bienvenue, n'est et ne sera jamais de complexion révolutionnaire. Le rôle de Tyrtée ne sied point à ses instincts paisibles. S'il s'obstine à violenter sa muse pour lui arracher des marseillaises et des iambes républicains, il ne sera qu'un pâle imitateur. D'autres voix plus vibrantes ont poussé avant lui le cri de révolte; d'autres accents plus mâles ont éveillé dans la jeunesse des échos frémissants. Que M. Freiligrath tende aux faibles et aux opprimés une main sympathique, mais qu'il n'essaie pas de brandir la torche incendiaire; des bras plus vigoureux sont réservés à ce fatal destin, ce n'est point là sa vocation naturelle. Une meilleure part lui a été faite; une tâche plus douce lui est réservée. Cette pensée nous est confirmée par deux autres pièces de vers du nouveau recueil dans lesquelles le souffle élégiaque du poëte soupire des modulations charmantes dont rien ne vient troubler la gracieuse harmonie. L'une est adressée à la poésie romantique, qu'il personnifie sous la figure d'une belle femme en blanc habit de nonne, éplorée, les cheveux épars, étreignant avec désespoir l'autel croulant dans la nef déserte. L'autre commence par ces mots : *Deutschland ist Hamlet*, l'Allemagne, c'est Hamlet; comparaison suivie avec rigueur et talent jusqu'à la fin du morceau, qui n'a pas moins de soixante-douze vers. La Liberté, comme le spectre du roi de Danemark, apparaît chaque nuit aux sentinelles, et dit au rêveur inquiet : « Venge-moi, tire ton glaive; on m'a versé du poison dans l'oreille. » Hamlet écoute en tremblant jusqu'à ce que la vérité épouvantable éclaire son esprit. Alors il veut accomplir l'œuvre de vengeance; mais l'osera-t-il? il délibère, il songe; il ne s'arrête à aucun moyen; *il a trop lu dans son lit, il est resté trop longtemps à Wittenberg;* la résolution lui manque. Il ajourne toujours; il déclame de longs monologues, et, quand il s'avise enfin de tirer l'épée, au lieu du vrai tyran, c'est *Polonius-Kotzebue* qui reçoit le coup mortel.

Nos lecteurs ne seront pas surpris d'apprendre que le volume de M. Freiligrath soit défendu dans la plupart des états de l'Allemagne. Par une de ces heureuses inconséquences des systèmes prohibitifs, qui ne peuvent jamais être ni complets ni logiques, le volume, bien autrement agressif, de Henri Heine a trouvé jusqu'ici la

douane intellectuelle beaucoup moins rigoureuse. Il est probable que cette différence d'appréciation tient à la forme ironique des poésies de M. Heine. Les Allemands, gens candides et sincères, ne soupçonnent pas le danger de l'ironie; ils boivent sans défiance ce poison pétillant; ils ne sauraient comprendre que ce qui provoque le rire puisse être tout aussi destructif que ce qui provoque la colère. L'ironie leur paraît une espiéglerie d'enfant gâté qu'ils passent volontiers à M. Henri Heine, le plus gâté des enfants de l'Allemagne, et ceux de ses compatriotes que sa raillerie blesse ou chagrine murmurent entre eux et à demi voix : « Quel dommage! s'il *voulait* être sérieux, comme il *pourrait* devenir un grand poëte! » Mais là se borne le blâme qu'ils pensent devoir jeter sur une œuvre à leurs yeux sans conséquence. Nos voisins ne croient à la gravité des choses que lorsqu'elles sont gravement dites. Demandez-leur qui donc de Voltaire ou de Racine a accompli l'œuvre la plus sérieuse, il n'en est pas un seul peut-être à qui vienne en idée de nommer Voltaire.

C'est une individualité curieuse que celle de M. Henri Heine : un talent des plus francs, des plus libres en ses allures, quoiqu'il soit le produit d'éléments divers, opposés, en apparence inconciliables. Imaginez quelque chose de la verve de Rabelais qu'auraient nourri les fantaisies du *Wunderhorn* (1), les légendes du Rhin et les rêves de Jean-Paul; une imagination riche et féconde au service d'un bon sens intrépide, la mélancolie allemande jetée comme un voile léger sur la gaieté française; c'est à défier l'analyse la plus exercée.

M. Henri Heine est né à Dusseldorf en 1799, de parents israélites. Il a fait ses études aux universités de Bonn, de Berlin et de Gœttingue. Le 28 juin 1825, il a quitté la religion de ses pères pour embrasser le christianisme. C'est un fait officiel de sa vie qu'il est impossible de mettre en doute, mais qu'il est encore plus impossible d'expliquer. Une abjuration est un acte de foi, et dans la vie de ce mordant sceptique, un acte de foi est la plus inconcevable des anomalies. M. Henri Heine, en vers comme en prose, s'est raillé de tous les dieux et de Dieu. Non-seulement aucune croyance, mais aucun sentiment, aucune idée, ne l'a jamais trouvé fervent ou enthousiaste; il s'est moqué de la patrie, de l'amour, de l'art, de la nature, de ses amis, de ses proches et de lui-même. Poëte, il a injurié Goethe, le Jupiter de la poésie moderne, et outragé Platen, le Chénier peut-être de l'Allemagne; patriote, il a déchiré Boerne, le plus patriotique de ses contemporains. Son caprice de virtuose et, comme diraient les Allemands, sa subjectivité fantasque n'ont rien épargné. Il n'a pas fait, comme quelques autres, dans ses écrits une part réservée; il n'a dressé aucun autel; il n'a élevé aucune statue; il n'a honoré aucun homme ni aucun symbole, et s'il a plutôt attaqué la vieille société que la nouvelle, on serait tenté de croire que c'est uniquement parce qu'un état de choses constitué fournissait des thèmes plus nombreux, des sujets plus palpables aux traits aiguisés de sa plume que les vagues hypothèses de doctrines encore abstraites et les embryons informes de l'avenir.

Ce fut le retentissement du canon de juillet qui appela M. Henri Heine à Paris; comme un vrai enfant qu'il est, le bruit et le mouvement l'attirent. Il vint ici, et y publia successivement ses *Reisebilder* et des articles de critique littéraire dont le succès fit sa réputation en France (1). Cet esprit incisif, ces vives étincelles sorties

(1) *Le Cor enchanté,* recueil de chants populaires du moyen âge réunis par MM. d'Arnim et Clément Brentano.

(2) C'est dans cette *Revue* même que parurent les premiers extraits des *Reisebilder,*

tout à coup, pétillantes et lumineuses, des brumes de la fantaisie allemande, surprirent et charmèrent le public parisien. Les *Reisebilder* sont à peu près tout ce qu'on connaît en France de M. Henri Heine; mais cela a suffi, et cela devait suffire, pour qu'on saluât en lui sinon un frère, du moins un cousin germain de quelques-uns de nos plus rares esprits.

Les poésies lyriques de M. Heine, répétées en Allemagne de bouche en bouche, n'étaient pas de nature à pouvoir être aussi goûtées parmi nous que sa prose. La traduction leur enlève une grande partie de leur valeur. On ne saurait reproduire cette beauté musicale accomplie, cet abandon, ce laisser-aller apparent sous le contour le plus net, et surtout ces accents de mélancolie profonde brisés soudain, cette antithèse perpétuelle de tendresse et d'amertume fondue dans les nuances les plus délicates, ces abîmes de tristesse entr'ouverts comme par une baguette fleurie qui les referme aussitôt. La prose de M. Heine, au contraire, en se dégageant des traditions allemandes, en dépouillant la consciencieuse longueur des périodes et la pédantesque monotonie des imitateurs de Goethe, en se faisant vive, alerte, pimpante, coquette, un peu fardée il est vrai, mais comme par bravade, comme pourrait le faire une jeune fille de vingt ans qui s'amuserait à jeter des mouches sur les roses de son visage, cette prose ne perd que très-peu à passer d'une langue dans une autre, et M. Henri Heine a pu, sans trop de présomption, aspirer dans la fièvre de juillet à se faire reconnaître et adopter parmi nous comme un dernier enfant du XVIIIe siècle.

L'Allemagne, conte d'hiver, tel est le titre du volume nouvellement publié par Henri Heine. Ce volume est précédé d'une préface qui en explique et en motive l'apparition. C'est aussi une espèce de profession de foi, non pas comme celle de Freiligrath, la profession de foi d'un jeune cœur ému et tremblant encore de son audace, qui fait un appel candide à la sympathie du public, mais un cri de *gare!* jeté d'une voix moqueuse à la foule par un homme qui s'avance en courant et en faisant le moulinet, tapant à droite, à gauche, attrapant au hasard amis et ennemis, tombant sur choses et gens avec effronterie, sans pitié et sans vergogne. Cette préface est la cynique apologie du livre le plus cynique qui soit sorti de la plume de M. Heine. La pièce de vers qui ouvre le volume en est à elle seule la plus claire explication. Toute la pensée de l'auteur s'y exprime en douze lignes; il y dit, mieux que de longues pages de commentaires et d'analyses ne sauraient le faire, sa vocation, son instinct, sa tâche et son but.

Cette pièce de vers est intitulée : *Doctrine*. C'est une raillerie piquante de l'abus des théories et des abstractions qui a été si longtemps et qui est encore jusqu'à un certain point l'erreur de l'Allemagne.

« Bats le tambour et n'aie pas peur, et embrasse la vivandière. C'est là toute la science, c'est le sens le plus profond des livres.

» Tambourine les gens hors de leur sommeil. Tambourine le réveil avec une vigueur juvénile; marche en tambourinant toujours en avant, c'est là toute la science.

» C'est là la philosophie de Hegel, c'est le sens le plus profond des livres; je l'ai comprise parce que j'ai de l'esprit et parce que je suis un bon tambour. »

traduits par M. Loeve-Veimars, en qui M. Henri Heine avait trouvé un interprète d'un goût exquis et d'une rare délicatesse. Plus tard, on publia une traduction complète du livre faite sous les yeux de l'auteur même des *Reisebilder*.

Puis l'auteur commence une narration grotesque et poétique tout à la fois de son voyage en Allemagne. La première apparition qui lui révèle la patrie, c'est, au moment où il passe la frontière, une petite joueuse de harpe qui chante avec un sentiment vrai et une voix fausse, dit-il, une histoire d'amour et de douleur, de renoncement ici-bas dans cette vallée de larmes, et de réunion dans un meilleur monde, dans le ciel où l'âme nagera au sein des félicités éternelles.

« O mes amis! s'écrie le poëte, moi, je vous chanterai une chanson plus nouvelle et plus agréable. Je vous chanterai le bonheur sur la terre, car il y a ici-bas assez de pain, de roses, de myrtes, de beauté et de plaisir pour tous les enfants des hommes.

» La vierge Europe est fiancée au beau génie de la liberté; ils se tiennent enlacés dans l'ardeur d'un premier baiser.

» Et je chante le cantique des noces. »

Un instant, le poëte semble vouloir se monter au ton enthousiaste, s'élever dans les régions idéales, mais aussitôt il revient à la réalité burlesque et nous raconte que, pendant qu'il écoutait la petite joueuse de harpe (faut-il supposer à M. Henri Heine l'intention de parodier la Mignon de Goethe?), les douaniers prussiens visitent ses malles et ses coffres; son voisin de diligence lui fait observer avec beaucoup de sagacité que l'Allemagne marche à une unité imposante : à l'unité matérielle par le *Zollverein* et à l'unité morale par la censure.

Arrivé à Cologne, il voit aux clartés de la lune le gigantesque colosse de la cathédrale, cette bastille *que les catholiques romains voulaient construire pour y tenir l'intelligence captive,* quand Luther est venu et a crié d'une voix de tonnerre son *halte* énergique, mot tout puissant, dit le poëte, expression de la force allemande et de la mission du protestantisme. Le Rhin demande à M. Heine des nouvelles de la France; il se plaint amèrement des vers de Nicolas Becker qui l'ont *politiquement compromis;* il voudrait bien revoir, dit-il, ces chers petits Français et cet espiègle Alfred de Musset, qui marchera sans doute comme tambour à leur tête. — Les Français sont bien changés, lui répond M. Heine. Ils ne chantent plus, ils ne dansent plus; ils sont devenus philosophes; ils parlent de Kant, de Fichte, de Hegel, ils fument du tabac, ils boivent de la bière; ils ne sont plus voltairiens, ils sont hengstenbergistes (1).

M. Heine arrive en Westphalie, il traverse la forêt de Teutoburg, il passe auprès du marais classique où Varus resta embourbé.

« Si Hermann avec ses hordes blondes, s'écrie plaisamment le poëte, n'avait pas gagné la bataille, la liberté allemande n'existerait pas; nous serions devenus Romains. » Suit un tableau piquant, une comparaison bouffonne du sort qui attendait la nation germanique, si elle fût devenue romaine, et de la glorieuse destinée qu'elle s'est faite en restant elle-même : persiflage plein de verve des choses et des individus :

« Figurez-vous qu'il y aurait des vestales à Munich, et les Souabes s'appelleraient Quirites, Hengstenberg serait un aruspice et fouillerait dans les boyaux des

(1) Hengstenberg, professeur de théologie à Berlin, rédacteur du *Journal de l'Église évangélique.*

bœufs. Neander (1) serait un augure ; il observerait le vol des oiseaux. Raumer ne serait pas un barbouilleur allemand, mais un *scriba* romain. Freiligrath ferait des vers sans rimes, comme jadis Flaccus Horatius. Les amis de la vérité lutteraient dans l'arène avec des lions, des hyènes et des chacals, au lieu de se battre avec des roquets dans les petits journaux. Nous aurions un Néron au lieu de trois douzaines de pères du peuple, et nous nous ouvririons les veines pour narguer les suppôts de la tyrannie.

» Schelling serait un Sénèque... Mais, Dieu soit loué! reprend M. Heine avec une gravité comique, Hermann a gagné la bataille, et nous restons Allemands comme devant. Un âne s'appelle toujours un âne, et non *asinus*; les Souabes sont restés Souabes; Raumer reste une canaille allemande dans notre nord allemand; Freiligrath fait des vers rimés, n'étant pas devenu un Horace.

» O Hermann! c'est à toi que nous devons tout cela. Aussi t'élève-t-on à Detmold un monument pour lequel je me suis empressé de souscrire. »

Dans un des chapitres suivants, M. Heine fait une sorte d'apologie de son silence politique, sous la forme d'un discours adressé aux loups. Sa chaise de poste a cassé la nuit; le postillon va chercher de l'aide au village prochain; le poëte, resté seul dans la forêt, entend tout à coup des hurlements épouvantables; il voit des centaines d'yeux flamboyants éclairer les ténèbres. « Ce sont mes vieux camarades les loups, dit-il, qui, sachant mon passage, me fêtent par une sérénade et une illumination; » et aussitôt, montant sur le siége de la voiture, il leur adresse ses remercîments dans une allocution qui est la parodie des discours adressés en semblable circonstance par les grands personnages politiques.

« Je suis heureux, chers loups, mes camarades, de me trouver au milieu de vous, et d'entendre tant de nobles cœurs me hurler leur sympathie. Ce que j'éprouve en ce moment est indicible. Ah! cette heure fortunée restera éternellement gravée dans ma mémoire. Je vous remercie de la confiance dont vous m'honorez, et que vous m'avez conservée à travers toutes les épreuves.

» Loups, mes camarades, vous n'avez jamais douté de moi; vous ne vous êtes pas laissé abuser par de mauvaises langues qui vous ont dit que j'étais passé aux chiens, que j'avais déserté, et que je serais bientôt conseiller aulique à la cour des moutons. Me défendre de pareilles assertions était tout à fait au-dessous de ma dignité.

» La toison que j'ai parfois jetée sur mes épaules, à cette fin de me réchauffer, croyez-moi, n'a jamais eu pour effet de m'enthousiasmer pour le bonheur des moutons. Je ne suis ni mouton, ni chien, ni conseiller aulique; je suis resté loup, et mon cœur et mes dents le prouveront. Je suis un loup et hurlerai toujours avec les loups. Oui, comptez sur moi et aidez-vous, alors le ciel vous aidera. »

« Tel fut le discours que je tins en cette circonstance, et sans préparation aucune, dit le poëte. Le docteur Kolb (2) l'a publié, mais mutilé, dans la *Gazette Universelle*. »

Enfin, M. Heine arrive à Hambourg, qui, brûlé à demi, à demi reconstruit, ressemble à un *caniche à moitié tondu*. En tant que république, continue le poëte,

(1) Neander, professeur de théologie à Berlin ; auteur d'une *Vie de Jésus* écrite dans le sens le plus orthodoxe.

(2) Rédacteur en chef de la *Gazette Universelle* d'Augsbourg.

Hambourg n'a jamais égalé ni Venise ni Florence, mais *on y mange de meilleures huîtres.* Puis il raconte que son éditeur Campe le conduit au restaurant et lui donne un excellent dîner en joyeuse compagnie; si bien que, faisant *in petto* cette réflexion attendrie, qu'un autre éditeur l'eût peut-être laissé mourir de faim, il en conclut que Campe est un grand homme, la fleur des libraires, et il rend grâce à Dieu d'avoir créé l'éditeur Julius Campe, l'huître au fond des mers, le vin du Rhin sur la terre, et d'avoir fait mûrir le citron pour en humecter les huîtres. A l'issue de ce repas inspirateur, ému, enflammé d'amour pour ses semblables, M. Heine va errer dans les rues aux clartés d'une lune tentatrice. Hammonia, déesse protectrice de Hambourg, fille de la reine des morues et de Charlemagne, venue au monde le jour de la fondation de la ville, lui apparaît. (Que nos lecteurs, nous dispensent de trop particulariser.) Elle salue le retour du poëte : « Après treize ans d'absence, lui dit-elle, je te retrouve le même. Tu cherches toujours les *belles âmes* que tu as rencontrées si souvent dans ce quartier. Hélas! tu ne reverras plus ces fleurs charmantes; elles sont flétries, effeuillées, écrasées même par les rudes pieds du destin. »

Tout en devisant de la sorte, la déesse conduit M. Heine en son logis et lui offre une tasse de thé mêlé de rhum. (Elle avale le rhum *sans thé*, observe le poëte.) Alors, d'une voix flatteuse et en appuyant sa tête sur l'épaule de son bien-aimé, elle lui reproche d'avoir quitté l'Allemagne pour Paris, ce pays de frivolité, sans même s'y être fait accompagner par un éditeur fidèle, qui, prudent mentor, l'ait su guider et préserver de tous écueils. Elle l'engage à revenir au pays.

« Je t'assure, dit-elle, que les choses n'ont jamais été aussi désespérées qu'on se plaisait à le dire. On a fort exagéré. Toujours, en Allemagne, on a pu, comme jadis à Rome, se soustraire à l'esclavage par le suicide. Le peuple a toujours joui de la liberté de la pensée; elle existe pour les masses; elle n'est limitée que pour le petit nombre de ceux qui se font imprimer... Cette liberté pratique que l'on vante, elle détruira un jour la liberté idéale que nous portions dans notre cœur, et qui était pure *comme le rêve d'un lis.* Et notre belle poésie, elle va s'éteindre. Le roi maure de Freiligrath, il mourra avec bien d'autres rois. Oh! si tu connaissais l'avenir de ta patrie! »

Ici, malgré la meilleure volonté du monde, il nous devient impossible de dire à nos lectrices où cette Béatrix de carrefour conduit son Dante-Polichinelle, pour lui découvrir les destinées futures de l'Allemagne. Qu'il suffise de savoir que le poëte est suffoqué par des exhalaisons et des miasmes tels, qu'ils surpassent *tout ce que son nez a jamais pressenti de plus horrible.*

M. Heine interrompt sa narration, en promettant de conter une autre fois ce qui advint encore durant cette nuit mémorable. « Je le raconterai, dit-il, à cette jeune génération qui succède à la *génération des hypocrites,* qui *comprend le poëte* et *vient se réchauffer contre sa poitrine.* » M. Heine en prend occasion de nous affirmer que sa lyre est *aimante comme la lumière, pure et chaste comme la flamme,* et, non content de cette affirmation quelque peu hasardée, il nous apprend que cette lyre est identiquement la même que touchait jadis *son père* Aristophane.

« Dans mon dernier chapitre, dit-il, j'ai tenté d'imiter *les Oiseaux,* la meilleure des comédies de mon père. *Les Grenouilles* sont excellentes aussi, ajoute-t-il; le roi aime cette pièce; cela témoigne d'un bon goût antique. Toutefois, si l'auteur vivait encore,

je ne lui conseillerais pas de se montrer à Berlin, il pourrait fort bien lui arriver malheur; nous le verrions reconduit à la frontière par des *chœurs de gendarmes.* »

Le poëte, il faut en convenir, n'a pas ménagé avec beaucoup d'art sa transition; il ne s'est donné aucune peine pour amener là le roi de Prusse, qui devait être la fin, le couronnement de son livre, le *bouquet* de son feu d'artifice.

« O roi! lui dit-il, je veux ton plus grand bien, et je te donnerai un bon conseil : honore les poëtes morts, mais épargne les vivants.

» N'offense pas les poëtes vivants; ils sont armés d'un fer et d'un feu plus formidables que les foudres de Jupiter, créées d'ailleurs par le poëte.

» Offense, si tel est ton bon plaisir, les dieux anciens et les dieux modernes; offense toute la clique de l'Olympe et le très-haut Jéhovah par-dessus le marché, mais garde-toi d'offenser le poëte.

» A la vérité, les dieux châtient sévèrement les prévarications des hommes. Le feu d'enfer est passablement chaud; on y rôtit et on y grille.

» Mais il est des saints qui, par leurs prières, délivrent le prévaricateur de la fournaise. Par des offrandes et des messes pour les âmes, on rachète de gros péchés.

» Et, à la fin des temps, le Christ viendra et brisera les portes de l'enfer, et si même il porte un jugement sévère, plus d'un bon vivant s'y soustraira.

» Mais il est des enfers d'où la délivrance est impossible. La prière y est vaine, le pardon du sauveur y est impuissant.

» Ne connais-tu pas *l'Enfer* du Dante, les redoutables *tercets?* Celui que le poëte y a renfermé, celui-là, aucun dieu ne peut plus le sauver.

» Aucun dieu, aucun messie ne le délivrera jamais de ces *flammes chantantes!*

» Prends garde, ô roi! que nous ne te condamnions à un tel enfer. »

On le voit, c'est aussi au roi de Prusse que s'adressent les menaces de M. Heine; c'est à *l'élève d'Ancillon* (1) que parle Freiligrath; c'est par lui que Herwegh ne peut s'empêcher de conclure; c'est à lui encore que Mme d'Arnim dédie son livre démagogique; c'est vers lui que se tournent involontairement les esprits les plus enclins à la rébellion, tant la sage Allemagne est portée d'instinct à honorer ses souverains, à les invoquer même en les maudissant, tant elle persiste à les considérer comme la source, l'origine, l'initiative nécessaire de tout bien. Aussi, sommes-nous disposé à croire, que malgré les symptômes effrayants qui se manifestent, malgré cette fièvre dont les accès se pressent avec une intensité redoublée, il serait encore temps d'arrêter l'invasion du jacobinisme et du communisme par des concessions sérieuses et sincères, par l'accomplissement de promesses échappées à des lèvres augustes, dont les paroles devraient toujours se traduire en faits. Une large part accordée au besoin de publicité, devenu général en Europe; une tribune, une presse libres, seraient à coup sûr de meilleurs remparts pour le trône que des citadelles sur le Rhin et des prisons en Silésie (2). Moins de méfiance et de mauvais vouloir dans les rapports avec la France, moins de condescendance et d'empressement pour le despote moscovite, rassureraient le pays et seraient les signes mille fois bienvenus d'une volonté véritablement libérale.

(1) Titre d'un quatrain de Freiligrath.

(2) Un grand nombre d'ouvriers silésiens viennent d'être condamnés pour *tumulte*, dit le jugement rendu, à *six* et *neuf* ans de *zuchthaus* (prisons et travaux forcés).

Ces espérances de conciliation seraient-elles chimériques? Nos sympathies pour l'Allemagne nous les font-elles accueillir d'un esprit trop crédule? Ce sont là des questions qu'un avenir assez prochain devra trancher.

Mais revenons aux deux poëtes :

On a pu s'en convaincre par les citations que nous en avons faites, il y a un abîme entre la profession de foi de M. Ferdinand Freiligrath et celle de M. Henri Heine. D'un côté, nous trouvons l'expression emphatique d'un sentiment débile qui se gonfle avec effort, de l'autre la prodigue incurie d'une verve intarissable, d'une muse tapageuse et dévergondée qui s'ébat sans grand souci de sa robe bariolée à travers carrefours et rues, jetant, comme les masques du carnaval romain, tantôt des fleurs, tantôt des dragées de plâtre à la face des passants qui rient de ses incartades. Les critiques délicats reprochent à M. Henri Heine d'offenser trop souvent les règles de la bienséance et du goût. Il a répondu à cette accusation, en plusieurs endroits de ses écrits, par des rapprochements où la vanité d'auteur s'exprime avec une singulière franchise. Dans la préface de ce nouveau volume, il pourrait, dit-il, s'autoriser d'Aristophane, qui parlait devant un public de classiques. Toutefois les Athéniens étant des païens sans aucune notion de morale, il préfère ne citer en exemple d'une licence au moins égale à la sienne que Cervantes et Molière, dont le premier s'adressait à la fleur de la noblesse castillane, et le second au grand roi et aux grands seigneurs de Versailles. Sans placer M. Heine aussi résolument à côté de Cervantes et d'Aristophane, nous lui accorderons cependant de par son talent une indulgence plénière pour ses écarts. Ce mot de goût d'ailleurs est élastique et multiple; chaque siècle, chaque peuple, on pourrait presque dire chaque individu, l'explique à sa manière. Nous croyons, pour notre part, que le sentiment burlesque des choses, l'ironie à tous les degrés est un élément essentiel de l'esprit humain; ce sentiment a de tout temps revendiqué son droit; il s'est fait sa place jusque dans les monuments religieux du moyen âge, d'une époque d'enthousiasme et de foi. Ne soyons donc ni surpris ni choqués aujourd'hui, au sein d'une anarchie et d'une désorganisation complète, qu'il perce et s'exprime dans toutes ses nuances, depuis le rire amer et sardonique de lord Byron jusqu'à la cynique jovialité de M. Henri Heine.

Il y a d'ailleurs une grande faiblesse, et nous voudrions ne pas la partager, dans cette critique qui, au lieu d'apprécier un homme de talent suivant sa nature propre, s'obstine à lui imposer une loi conventionnelle et à le ranger dans des catégories. S'il est au monde une chose libre, indépendante et sacrée, c'est à coup sûr l'inspiration et la direction de l'esprit. C'est à ce point de vue que nous demandions en commençant à M. Ferdinand Freiligrath de ne pas abandonner, pour l'arène poudreuse des luttes politiques, les horizons lumineux et paisibles où sa muse se plaisait naguère, car nous croyons fermement qu'il s'abuse et détourne le cours naturel de ses pensées. C'est pourquoi aussi nous dirons aux lecteurs trop prudes d'y regarder à deux fois avant de rien retrancher de l'héritage des siècles. Et sans évoquer les noms immortels d'Aristophane, Rabelais, Cervantes, Shakspeare, Dante et Voltaire, pour nous en faire une arme, nous oserons prétendre qu'il peut y avoir au sein de cette confusion de principes, de préjugés, de tendances et de coutumes qui caractérise notre étrange époque, un enseignement caché sous les boutades facétieuses et les audacieux sarcasmes de ce satyre mélancolique que l'on nomme Henri Heine.

D. Stern.

DESCARTES

ET

SON INFLUENCE SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

I.

Le caractère fondamental de la littérature française au XVIIe siècle, c'est la recherche et l'expression de la vérité. La recherche implique le choix, parmi les vérités diverses, de celles qui sont nécessaires à la conduite de la vie. L'expression s'entend de la communication de la vérité, de l'art de la persuader aux autres et de leur en faire partager la possession.

La vérité cherchée, rencontrée et bien exprimée, c'est l'éloge qu'on fait de tous les bons écrits au XVIIe siècle. Là est la gloire de cette époque. Tous ces grands hommes se sont comme distribué le domaine de la vérité universelle, afin d'en faire valoir toutes les parties.

Balzac n'a pas mérité une médiocre estime pour avoir le premier compris cette fin de toute grande littérature, et que l'impatience même du mieux qui lui ôta si tôt la faveur publique avait été en partie son ouvrage. Quel était ce mieux dont il eut l'honneur de donner le goût, et qu'il essaya vainement de réaliser? Les adversaires de Balzac l'avaient indiqué. C'était, d'une part, un sujet, c'est-à-dire un corps de vérités sur une matière déterminée, d'où il résultât un enseignement pour la conduite de la vie; et, d'autre part, un langage exact, c'est-à-dire simplement approprié à ces vérités.

Il n'y a pas d'indication plus sûre que celle des critiques. Eux seuls voient ce qui manque, peut-être parce qu'ils ne voient ou ne veulent voir que ce qui manque. La prévention les sauve de l'engouement, et fussent-ils même poussés par l'envie, pour peu qu'ils aient de sens et d'esprit, l'ardeur même de rabaisser leur fait distinguer ce qui est défectueux et deviner ce qui reste à faire; et comme ils ont

besoin de s'autoriser de bonnes raisons pour dissimuler leur prévention, il leur arrive, tout en ne cherchant qu'à donner tort à l'écrivain qu'ils attaquent, de trouver à quel prix se font les écrits qui durent.

Prononcer d'une littérature qu'elle a dû avoir certains caractères, parce que ses plus célèbres auteurs en sont marqués, ce serait prouver trop peu pour ceux qui ne peuvent souffrir ni maîtres ni règles, et qui ne voient pas en quoi les exemples obligent. Mais l'autorité qu'on tire, pour rendre ce jugement, de critiques souvent obscurs, ou du moins tombés dans l'oubli, après avoir eu le mérite fort ingrat de voir ce qui manquait dans des écrits trop admirés, est plus forte que toute contradiction; car, qu'y a-t-il de plus concluant que cet accord entre les critiques qui devinent à l'avance le progrès à faire et les grands écrivains qui le réalisent? Ce progrès était donc dans la nature des choses, dans le génie même de la nation. Les critiques n'ont fait le plus souvent qu'opposer le jugement silencieux des esprits désintéressés aux cris d'enthousiasme des gens engoués, et reconnaître ce que regrettaient ou désiraient les premiers dans ce qui contentait si fort les seconds.

Quand donc on affirme que le caractère de notre littérature est la recherche de la vérité pratique, et l'expression de cette vérité dans le langage le plus exact, on n'y est pas seulement autorisé par les chefs-d'œuvre de cette littérature, on l'est encore par les critiques, qui, avant l'apparition de ces chefs-d'œuvre, les avaient en quelque sorte annoncés, en combattant, au nom d'un public futur, les défauts précisément opposés à ce qui devait en faire la beauté

Que reprochait-on à Balzac? D'être orateur sans tribune, sans chaire, sans barreau; de n'avoir pas d'haleine pour un ouvrage de quelque étendue; de ne point parler naturellement, c'est-à-dire de n'avoir point les qualités des grands écrivains qui allaient suivre, et d'avoir les défauts dont ils devaient purger l'esprit français et la langue. Ainsi, avant qu'aucun modèle n'eût paru, on savait à quelles conditions un écrit est un modèle.

Qui devait le premier, dans la prose, remplir ces conditions?

Il faut admirer avec quel merveilleux à-propos les hommes naissent comme tout exprès, dans notre pays, pour réaliser certains progrès pressentis par la partie saine du public, appelés par les critiques, ou indiqués par opposition aux défauts mêmes qu'ils relèvent dans les écrits du moment. Mais il n'est pas une époque où la remarque soit aussi frappante qu'à cette période de l'histoire de la prose, et où cet à-propos me paraisse plus manifestement une loi de l'esprit français. Il nous fallait nn sujet, un corps de vérités, d'où sortît un enseignement pratique; un langage approprié, naturel, où les mots ne fussent que les signes nécessaires des choses. Or, qui pouvait mieux accomplir ce double progrès qu'un grand géomètre, devenu grand écrivain, lequel allait traiter des vérités les plus essentielles à l'homme, avec les habitudes rigoureuses de l'algébriste, posant ces vérités comme des problèmes, au moyen de mots exacts comme des chiffres, et résolvant ces problèmes par un enchaînement de propositions évidentes?

C'est là le caractère de Descartes; ce sera encore vingt ans après, avec des circonstances particulières, le caractère de Pascal. Exemple illustre, et que notre littérature offre seule, apparemment pour que nous en tirions un enseignement, de deux hommes de génie, grands géomètres et grands écrivains, placés à l'entrée du XVIIe siècle comme maîtres et comme modèles, pour nous apprendre le secret des ouvrages consommés, à savoir de ceux qui sont les plus conformes à l'esprit humain et les plus appropriés au génie de notre pays.

II.

La qualification de *génie effrayant* que M. de Châteaubriand donne à Pascal ne serait guère moins vraie de Descartes. Pour moi, je ne puis me représenter Descartes sans un certain effroi, soit à cause du sentiment de mon infimité, soit par l'idée de tant d'efforts sublimes osés et accomplis avec un corps comme le mien, afin d'arriver à cette puissance d'abstraction qui le fit appeler par Gassendi : ô idée! Seulement Gassendi ne croyait que le railler, et voulait qu'on l'entendît d'un esprit dépourvu du sens de la réalité; tandis que le mot n'est que rigoureusement exact. à l'entendre d'un esprit aussi averti de toutes les réalités que les plus doués de ce sens, mais ayant su se dégager de leur servitude avec une force de volonté extraordinaire et une contention d'esprit vraiment effrayante.

Imaginez, si vous le pouvez, sans épouvante, un homme au sortir du XVIe siècle, après tant d'esprits de tout ordre qui viennent de recueillir toutes les traditions de l'esprit humain, et dont les plus hardis n'ont pensé qu'à la suite des deux antiquités, qui se séparent de toutes ces traditions, des deux antiquités, du présent, de l'humanité tout entière, regardant comme provisoires toutes les notions qui ont fait la croyance des temps écoulés jusqu'à lui, n'en voulant croire aucune définitivement qu'après l'avoir reconnue vraie par une opération de son libre jugement; un homme qui, sans autre contrôle, ni témoignage, ni critérium que sa raison, n'étant soutenu dans ce laborieux affranchissement de sa pensée que par l'amour de la vérité, se pose hardiment le triple problème de Dieu, de l'homme et des rapports qui lient l'homme à Dieu, du monde extérieur et de ses rapports avec l'homme!

L'effroi augmente quand on considère comment cet homme dispose sa vie pour ce grand dessein, et par quelle suite de méditations il trouve enfin un point d'appui, une première vérité évidente, pour y bâtir ses croyances.

Ce fut en l'an 1619, après avoir quitté Francfort, où il avait assisté au couronnement de l'empereur, que s'étant retiré sur les frontières de la Bavière, dans une solitude où il n'avait à craindre aucun importun; « n'ayant d'ailleurs par bonheur, dit-il, aucuns soins ni passions qui le troublassent, » se tenant tout le jour enfermé seul dans un poêle, il arriva, de pensée en pensée, à vouloir mettre son esprit tout nu, et à se dépouiller en quelque sorte de lui-même.

Il se crut tout à fait libre, à l'état de table rase, ne gardant que le désir ardent de découvrir la vérité en toutes choses par les propres forces de son esprit. La recherche des moyens de la conquérir le jeta dans de violentes agitations. Cette solitude et cette contention opiniâtre le fatiguèrent tellement, que, selon la forte expression de son biographe Baillet, le feu lui prit au cerveau, et qu'il fut troublé par des songes et des visions. Il en eut de si étranges dans la nuit du 10 novembre 1619, que le même Baillet qui en a donné le détail, d'après la correspondance même de Descartes, dit naïvement que, « si Descartes n'avait déclaré qu'il ne buvait pas de vin, on aurait pu croire qu'avant de se coucher il en avait fait excès, d'autant plus, ajoute-t-il, que le soir était la veille de Saint-Martin. »

Après quelques années passées soit à des voyages, dans lesquels il étudiait les mœurs et se fortifiait, par la vue de leur diversité et de leurs contradictions, dans

son dessein de chercher la vérité en lui-même, soit à la guerre, où il s'appliquait tout à la fois à étudier les passions que développe la vie des camps, et les lois mécaniques qui font mouvoir les machines de guerre; après quelque séjour à Paris où il cacha si bien sa retraite, que ses amis mêmes ne l'y découvrirent qu'au bout de deux ans, il se fixa en Hollande, comme le pays qui entreprenait le moins sur sa liberté, comme le climat qui, selon ses expressions, lui envoyait le moins de vapeurs et était le plus favorable à sa santé. En France, outre les obligations que lui eût imposées son rang, la température lui paraissait troubler la liberté de son esprit, et mêler un peu d'imagination à la méditation des vérités qui ne veulent être conçues que par la raison. Il s'était aperçu, dit Baillet, que l'air de Paris était imprégné pour lui d'une apparence de poison très-subtil et très-dangereux, qui le disposait insensiblement à la vanité et qui ne lui faisait produire que des chimères. Ainsi, au mois de juin 1628, ayant essayé un travail sur Dieu, dans une solitude, il n'avait pu réussir, faute d'avoir le sens assez rassis. La Hollande convenait mieux à son humeur et à sa santé; il y goûtait la liberté de l'incognito, l'ordre, l'aisance de la vie. C'est l'éloge qu'il en faisait à Balzac, en l'invitant à s'y venir fixer, peut-être parce qu'il n'avait pas peur d'être pris au mot; car, même dans ce pays de choix, où il séjourna vingt-trois ans, il changeait presque continuellement de résidence, non moins pour dépister les visiteurs, que pour trouver le point où il espérait jouir le plus pleinement de lui-même. Un seul homme connaissait le lieu de sa solitude; c'était le savant père Mersenne, par lequel il communiquait avec le monde, n'ayant affaire qu'aux idées, et libre de tous rapports avec les personnes.

Sa retraite en Hollande fut comme une fuite. Il n'en laissa rien savoir à ses parents, pour éviter leurs observations et leurs reproches, et ne se confia qu'au père Mersenne, auquel il avait fait promettre de lui garder le secret. C'était au mois de mars 1629. Il avait alors trente-quatre ans. C'est dans cette solitude si opiniâtrément défendue contre sa gloire même qui attirait tous les yeux du côté d'où partaient des lumières si nouvelles, et qui le faisait traiter par ses ennemis de *Tenebrio* et de *Lucifuga,* qu'il s'attacha avec suite à l'ouvrage qu'il appela d'abord l'*Histoire de son esprit.*

Il s'était fait un régime de vie accommodé à ses études, et qui tînt son âme dans la moindre dépendance possible du corps. Il mangeait fort peu, à des heures réglées, sans jamais passer la quantité qu'il s'était prescrite, ni par des caprices d'appétit, ni par complaisance pour ses amis; évitant les viandes trop nourrissantes, pour échapper à cette oppression des aliments dont parle Pascal, et préférant aux viandes les racines et les fruits. Il étudiait l'influence de ses affections morales sur son appétit; il expérimentait toutes choses, son sommeil, son réveil; d'une condescendance pour les besoins de son corps qui venait moins d'un désir excessif de prolonger sa vie, que de la curiosité d'éprouver sur lui-même ce qui lui paraissait le plus propre à conserver la santé. Placé comme un arbitre indifférent entre ses facultés, le même homme qui était parvenu à penser sans l'aide de ce que les autres hommes avaient pensé avant lui, tenait comme éloignés de lui et sous une sorte de surveillance son imagination et ses sens, afin de se préserver de leurs erreurs, et de se réduire en quelque sorte à sa seule raison. Ainsi, avant qu'il eût résolu par le raisonnement le sublime problème de la distinction de l'âme et du corps, il la démontrait par cet effort même, et dès cette vie il avait détaché et fait vivre son âme à part de son corps. Il n'y a pas, dans l'histoire de

l'esprit humain, un second exemple d'un homme s'élevant à ce haut état de spiritualité dans l'ordre de la science, et j'ajoute que, dans l'ordre de la foi, le plus haut état de spiritualité qui se puisse concevoir n'est pas si absolument pur de tout mélange de l'imagination et des sens.

III.

Je juge moins Descartes comme auteur d'une philosophie plus ou moins contestée, que comme écrivain ayant exercé sur la littérature de son siècle une influence décisive.

Le cartésianisme, comme système philosophique, a eu la destinée de tous les systèmes. Après avoir régné pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, il s'est vu discrédité au siècle suivant. Aujourd'hui la science y compte quelques vérités évidentes répandues dans un corps de doctrines jugé faux. C'est ce qui est arrivé à toutes les philosophies ; en sorte qu'on peut se demander si c'est par le fond même de leur système que les grands philosophes sont immortels, ou bien si c'est par leur méthode, leur logique, la précision de leurs paroles, l'admirable emploi qu'ils font des vérités de la vie pratique pour rendre leurs spéculations plus claires ou plus familières.

Il n'en est pas de même du cartésianisme comme méthode générale pour rechercher et exprimer tous les ordres de vérités dans tous les genres de connaissances. Ce cartésianisme-là est demeuré intact : c'est la méthode même de l'esprit français. Les vérités d'évidence qui ont survécu aux vicissitudes du cartésianisme philosophique doivent être comptées parmi les plus nobles conquêtes de l'esprit humain, sous la forme de l'esprit français. Ces vérités portent sur deux des grands problèmes que Descartes s'était proposé de résoudre, Dieu et l'homme. La science les a recueillies comme des dogmes qu'elle transmet par l'enseignement régulier, et, si ce ne sont des vérités évidentes que par rapport à l'homme, il ne paraît pas qu'on les ait remplacées ou qu'on puisse les remplacer par des vérités plus évidentes, ni que les réfutations qu'on en a faites les aient affaiblies.

La première de ces vérités, c'est le fameux axiome : « Je pense, donc je suis. » C'est la première vérité que rencontre Descartes, au sortir de son doute universel. Il y a reconnu le signe même de l'évidence ; or, l'évidence étant le caractère du vrai, et notre raison seule pouvant recevoir et juger l'évidence, voilà la raison établie juge suprême du vrai et du faux. Et quelle raison ? Ce n'est ni la sienne, ni la mienne, ni la vôtre, avec les différences qu'elle reçoit du caractère de chacun, du pays, du temps, mais la raison universelle, impersonnelle et absolue. Ce fut là la grande nouveauté de la philosophie cartésienne ; ce privilége de juger le vrai et le faux, Descartes en dépossédait l'autorité pour le restituer à la raison.

Cette première vérité, ou plutôt ce principe même de toute certitude, le mène insensiblement à une seconde vérité, la distinction du corps et de l'âme, fondée sur l'incompatibilité absolue de leurs phénomènes. Le corps se manifeste par l'étendue ; l'âme, par la pensée. Or, quoi de plus absolument incompatible que la pensée et l'étendue ? Voilà donc les deux natures parfaitement distinctes, et la même évidence qui fait reconnaître à Descartes l'existence du corps lui révèle l'existence de l'âme.

En vain Hobbes et Gassendi le somment de prouver comment il peut penser hors ou indépendamment de son cerveau, et de montrer la substance de la pensée, et la nature de son lien avec le corps; Descartes, avec une admirable réserve, se contente de distinguer les deux ordres de phénomènes, et de démontrer leur coexistence et leur incompatibilité. Quant au secret de leur réunion, l'ignorance où nous sommes et serons toujours à cet égard détruit-elle donc la connaissance que nous avons de leur existence distincte? et parce que nous ne voyons pas toute la vérité, ce que nous en voyons cesse-t-il d'être évident?

Après avoir tracé d'une main ferme la ligne de démarcation entre l'esprit et la matière, Descartes pénètre plus avant dans le problème. Il rencontre bientôt une troisième vérité également évidente et qui découle de la seconde; c'est l'existence de certaines idées qui ne sont ni le résultat des impressions organiques de notre esprit, ni des déductions de l'expérience, mais qui sortent naturellement de l'âme. Il les appelle innées, non parce que nous les apportons en naissant, mais parce que nous naissons avec la faculté de les produire. De ce nombre est l'idée de l'infini. Et vous voyez d'avance où va le conduire ce nouveau degré, si hardiment franchi, de l'échelle mystérieuse par laquelle il s'élève de la notion de son existence à la connaissance de Dieu. Cette idée de l'infini, qui est en nous naturellement et universellement, qu'est-ce autre chose que l'image d'une réalité qui est hors de nous; et que peut être cette réalité sinon Dieu lui-même, qui s'est comme imprimé en nous par cette idée de l'infini?

Ainsi Descartes conclut de l'idée de l'infini l'existence de Dieu; et cette quatrième vérité, dont la démonstration est le titre le plus glorieux de Descartes, couronne l'édifice reconstruit de la religion naturelle.

Ces vérités, exposées avec un ordre et un enchaînement extraordinaires, frappèrent les esprits d'admiration. Grandes nouveautés, quant à la science de la philosophie, si l'on regarde l'état de cette science alors, ce reste de servitude aristotélique, cette psychologie qui admettait plusieurs âmes, l'âme sensitive, l'âme intelligible, l'âme végétative, c'étaient aussi de grandes nouveautés par rapport à la littérature. Elles en renouvelaient l'esprit en même temps qu'elles retrouvaient les fondements de la philosophie. En effet, ces vérités dominent l'art tout entier : l'existence révélée par la pensée plus sûrement que par la vie physique; la raison juge du vrai et du faux; l'évidence, signe infaillible du vrai; l'âme vivant d'une vie à part et concevant spontanément l'idée de l'infini; Dieu, l'objet qui répond à cette idée. Que pourrait revendiquer le philosophe dans ces grandes idées, qui n'appartienne également au poëte, au moraliste, à l'historien?

C'est d'abord par ces vérités et par la méthode qui les rendait évidentes que le cartésianisme exerça une si grande influence sur la littérature. Ces vérités forment d'ailleurs dans la science philosophique une partie essentiellement littéraire et qui ne demande ni l'espèce d'initiation de ceux qui s'y vouent exclusivement, ni une terminologie intelligible aux seuls adeptes. Elle s'en tient à la langue propre à tous les ordres d'idées, et reste accessible à tout esprit ayant reçu une culture générale. Or, Descartes, par le même effort qui le faisait pénétrer au plus profond de la science, trouvait le secret d'en communiquer les résultats à tout le monde; il donnait le modèle de la spéculation philosophique appropriée à tous les esprits cultivés, et il faisait voir qu'en même temps que la science revient à ses vrais principes, elle rentre dans les termes généraux, et que ce qu'on appelle le langage de l'école n'est nécessaire qu'au mensonge ou à l'illusion.

Ajoutez-y tant de vues profondes sur la vie, tant d'idées qu'il tire du monde extérieur, des usages, des mœurs, pour appeler notre mémoire et nos sens à l'aide de notre esprit, et qui sont comme le connu dont il se sert pour rechercher l'inconnu. Il y a dans Descartes un moraliste supérieur qui a profondément observé la vie, et qui a ce privilége des hommes de génie, de n'en être jamais touché médiocrement; mais il en sait taire tout ce qui ne va pas à son propos. On dirait qu'il se défie de toute observation externe. C'est trop peu pour cette intelligence sublime de l'évidence relative des vérités de l'expérience; il lui faut l'évidence absolue des vérités de la raison. Elle doute de ce qui fait la certitude pour le commun des hommes, et ce fondement où nous nous reposons ne lui est qu'un sable mouvant. Et toutefois l'emploi discret que fait Descartes des vérités d'expérience, afin de nous rendre plus sensibles les vérités métaphysiques, et de nous aider à monter le degré, quand il est trop haut, répand sur ses écrits je ne sais quel agrément qui ajoutait à leur influence littéraire.

Mais c'est surtout par sa méthode que le père de la philosophie moderne tient une si grande place dans l'histoire de notre littérature. J'entends par sa méthode tout à la fois ce dessein de rechercher par les seules forces de la raison la vérité sur tous les objets de la méditation humaine, et les moyens qu'il emploie pour la communiquer aux hommes.

Or, la recherche de la vérité dans tous les ordres d'idées, et la communication de cette vérité par les moyens mêmes que Descartes a employés, n'est-ce pas là toute la littérature du XVIIe siècle? Que chercheront les grands prosateurs et les grands poëtes de cette époque favorisée, si ce n'est la vérité universelle, celui-ci des passions, celui-là des vices, cet autre des faiblesses irréparables de l'homme, la vérité des caractères, la vérité des esprits, la vérité des cœurs? Que chercheront Pascal, La Rochefoucault, Bossuet, Bourdaloue, La Bruyère, Fénelon; et dans la poésie, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, sinon, dans les genres les plus divers, des portions de la vérité universelle? Et en quoi consistera la beauté de leur art, sinon dans l'expression parfaite et définitive de cette vérité?

La méthode de Descartes, c'est la théorie même de la littérature au XVIIe siècle. Rechercher la vérité par la raison, la faculté la plus générale à la fois et la plus véritablement personnelle à chaque homme; ne rien admettre dans son esprit qui ne soit évident; bien définir les termes pour ne point confondre les principes entre eux, pour pénétrer toutes les conséquences qu'on en peut tirer, pour ne jamais raisonner faussement sur des principes connus; subordonner toutes les facultés à la raison et l'homme qui sent à l'homme qui pense; réduire au rôle d'auxiliaires de la raison l'imagination et la mémoire, par lesquelles nous dépendons des choses extérieures et sommes à la merci de l'autorité, de la mode, de l'imitation, qui ne reconnaît là l'habitude même de tous les grands écrivains du XVIIe siècle? Au lieu des personnes capricieuses, variables, ondoyantes du XVIe siècle, je vois de belles et pures intelligences auxquelles Descartes a transmis et comme rendu naturelle cette domination de la raison sur la passion, de l'âme sur le corps.

Ces grands hommes ont eu la gloire d'aller plus loin que Descartes dans ce profond spiritualisme. Descartes, qui place la raison si haut par rapport aux autres facultés de l'homme, l'avait trop rabaissée par rapport à Dieu. Il ne voyait dans les notions de la raison que des décrets arbitraires de la Providence. Ceux-ci y verront des vérités absolues contre lesquelles d'autres vérités ne peuvent prévaloir; ils en feront des images de la raison divine, des portions même de Dieu;

mais cette vue sublime n'était que la conséquence du principe que Descartes avait posé.

C'est là, si je puis m'exprimer ainsi, le cartésianisme littéraire dont le cachet est empreint sur tous les grands esprits du XVIIe siècle, sauf Corneille, lequel écrivait *le Cid* l'année même où paraissait le *Discours de la Méthode.*

IV.

Tant de nouveautés si étonnantes et si fécondes parurent pour la première fois dans ce fameux *Discours de la Méthode,* le premier ouvrage en prose dans lequel l'esprit français a atteint sa perfection, et la langue son point de maturité. Les autres ouvrages de Descartes, tant français que latins, ne furent que des développements des diverses parties de ce Discours ou des preuves des principes qui y étaient exposés : ouvrage formidable, ce mot seul exprime l'impression que j'en reçois, dans lequel il avait résumé près de vingt années de cette réflexion si opiniâtre et si intense, pour laquelle le monde, tel qu'il est, ne lui offrait ni assez de solitude ni assez de liberté, et qu'il défendit contre toutes les distractions extérieures avec cette jalousie et cet égoïsme de la conservation qu'on met à défendre sa vie.

Voilà enfin un sujet, et quel sujet? Qui suis-je? Qu'est-ce que ce corps, et qu'est-ce que cette âme, si étroitement liés et si incompatibles? Qui suis-je par rapport à Dieu? Qu'est-ce que le monde où il m'a placé? Mais ce ne sont là encore que des questions secondes. Descartes remonte plus haut. Suis-je en effet, et qui me le fait voir évidemment? Y a-t-il une âme distincte du corps? Y a-t-il un Dieu, et quelle chose en moi m'en révèle invinciblement l'existence? Quels sont les rapports entre le monde extérieur et moi? Sujet d'un intérêt éternel et toujours pressant, le premier qui s'offre à la pensée sitôt qu'elle est libre de l'autorité, de l'imitation, de l'exemple, et rendue à elle-même; problème dont tous les esprits ont l'instinct, mais auquel la plupart se dérobent, sous l'empire des choses qui ne souffrent pas de délai : nous naissons avec le devoir de le résoudre; nous-mêmes que sommes-nous, sinon ce problème? Quoi de plus près de nous que nous?

Descartes entreprend de se mettre en paix là-dessus. Il veut connaître par la raison naturelle son existence, celle de Dieu, celle du monde extérieur; il veut y arriver par sa propre force, sans le témoignage des siècles, sans donner au consentement de l'univers le poids d'une prémisse dans un raisonnement rigoureux; poussant la difficulté à l'extrême pour rendre la solution plus évidente, et reculant par-delà le doute jusqu'à une sorte de néant de toute croyance, afin de rendre plus invincible celle à laquelle il se fixera.

Cette croyance ne dépend ni du pays, ni du temps, ni des religions établies, ni de la forme des sociétés, encore qu'elle pût s'accommoder de toutes ces circonstances. Ce que Descartes veut croire avec certitude, c'est ce qu'aurait cru un païen, c'est ce que croirait en tout pays et en tout temps un homme doué de raison et capable de concevoir un premier principe et d'en tirer des conséquences. Supposez cet homme rebelle par impuissance à la foi de son pays, ou précipité par certains excès de religion vers l'incrédulité absolue; Descartes veut le retenir sur cet abîme, et l'aider à trouver en lui-même les principes qui le ramèneront à la

croyance philosophique, et par elle peut-être à la croyance religieuse. Y a-t-il dans l'histoire de l'intelligence humaine une œuvre plus bienfaisante? Y a-t-il une tâche plus noble que de rendre l'athéisme et le matérialisme impossibles, sans s'aider de l'autorité, de la tradition, de l'exemple, qui engendrent si souvent le doute par la fatigue que nous causent leurs contradictions? Quel service rendra Descartes au genre humain, s'il y réussit!

Mais, jusqu'à ce qu'on ait formé sa croyance, il faut adopter une conduite provisoire selon le lieu et le pays où l'on vit, afin d'éviter l'irrésolution et de vivre le plus heureusement qu'il se peut. Descartes y a pourvu. On se réglera par le respect des coutumes, par la religion établie, par les opinions modérées; on tâchera d'être ferme dans les actions, de plutôt se vaincre que sa fortune, « à cause, dit-il, qu'on n'est maître que de ses pensées, » et de ne rien désirer qu'on ne puisse l'acquérir. C'est là la morale de Descartes.

Il complète ce plan par la recherche de moyens propres à conduire l'homme par rapport à la nature des choses matérielles. Tel est l'objet de sa physique et de sa médecine. Descartes part de ce principe, qu'il y a plus de biens que de maux dans la vie; dès lors, quelle science plus nécessaire que celle des moyens de conserver la santé, qui est le premier bien et le fondement de tous les autres biens? Aussi, avait-il dessein d'employer toute sa vie à cette étude. Il voulait exempter l'homme d'une infinité de maladies du corps et de l'esprit, et peut-être même de l'affaiblissement de la vieillesse. Ses spéculations s'arrêtent à la mort. Il était trop occupé de l'éloigner comme cessation violente d'un état qui lui paraissait offrir plus de biens que de maux, pour songer à la méditer comme le commencement d'une autre vie.

Le *Discours de la Méthode* est le récit des réflexions qu'il avait faites et des résolutions qu'il avait prises successivement pour se satisfaire sur tous ces points. C'est pour cela qu'il le voulut d'abord appeler l'*Histoire de son esprit*. C'était en effet une histoire sommaire qui s'en tenait aux principaux événements. Les traités qui suivirent ou accompagnèrent la publication du *Discours de la Méthode* en furent le détail. Les événements, c'étaient des vérités conquises; le détail, c'était la suite des raisonnements qui avaient amené et assuré ces conquêtes. Il faut nous arrêter sur ce plan admirable, d'après lequel a été bâti tout l'édifice littéraire du XVIIe siècle.

V.

Une comparaison entre l'esprit du cartésianisme, comme méthode générale, et l'esprit du XVIe siècle, rendra plus sensible la nouveauté de ce plan.

Le XVIe siècle, personnifié dans ses libres penseurs, Montaigne en tête, était arrivé au doute par le savoir. Le *que sais-je?* de Montaigne, le *je ne sçai* de Charron, c'est là la conclusion du XVIe siècle, et une conclusion fort douce dont il s'accommode. Le doute est le fruit de la curiosité; je ne dis pas le châtiment, car qu'y avait-il de plus innocent et de plus légitime que la curiosité après le moyen âge? C'était de plus un système par rapport à l'esprit d'affirmation des sectes religieuses, et une sagesse par rapport aux désordres causés par cet esprit. Le doute est un but à cette époque. C'est ce port dont parle Lucrèce, d'où il y a de la douceur à contempler le péril d'autrui.

Descartes trouve le doute établi ; mais, au lieu d'en faire un but, il en fait un moyen. Il consent à douter, mais pour arriver à la croyance. De ce port où se repose Montaigne, il va s'élancer à la recherche de vérités qui régleront sa vie. Le doute pour Descartes, c'est le commencement du travail. Au XVIe siècle, c'est un état passif, auquel l'homme arrive par la multitude des connaissances et l'impossibilité d'y faire un choix. Il s'y plaît toutefois, soit par le souvenir de l'ignorance des siècles qui l'ont précédé, soit par le contraste des excès de religion, et de ce duel à mort d'opinions contradictoires. Le doute de Descartes est l'état le plus actif : c'est une démolition pièce à pièce de tout ce qui est venu en sa connaissance par l'imagination et les sens, sans l'assentiment de sa raison. Il arrache douloureusement toutes ces notions qui s'étaient attachées à sa mémoire, et, pour les empêcher de rentrer par surprise dans son intelligence, il se violente en quelque manière à parler contre elles et à les dédaigner. Descartes suivait en cela la prescription de saint François de Sales contre les passions, desquelles, dit ce saint, on parvient à se défendre en parlant fort contre elles, et en s'engageant ainsi, même de réputation, au parti contraire. C'est ainsi qu'il allait jusqu'à ce paradoxe, qu'il n'est pas plus du devoir d'un honnête homme de savoir le grec et le latin que le langage suisse ou le bas-breton. L'effort qu'il faisait pour se rendre libre à cet égard était d'autant plus violent, que, parmi les idées qu'il rejetait, il en était un grand nombre dont il ne se séparait que pour les reprendre, et qu'il résistait même à ce qu'il devait plus tard trouver évident, jusqu'à ce que l'évidence lui en fût montrée en son lieu et par la raison.

Descartes fit servir ainsi à la recherche de la vérité le doute en général, et, au besoin même, la négation temporaire de la vérité, jusqu'à ce qu'elle rentrât dans son esprit par la voie légitime, c'est-à-dire sous la forme de l'évidence. Aussi lui doit-on donner la gloire d'avoir été le premier écrivain français qui ait sérieusement cherché la vérité ; car, pour ne parler que de Montaigne, pour qui ce jugement paraîtrait une sorte de dépossession, est-il exact de dire qu'il cherche la vérité ? Oui, s'il s'agit des vérités de fait qu'il rencontre, et qu'il exprime dans un langage excellent ; non, si l'on regarde à son but, qui est moins de se faire une croyance pour régler sa vie, que de s'examiner sur tout ce qu'il a appris par les livres ou par l'expérience, et de penser à l'occasion de ses instincts ou de ses actions. Montaigne se plaît dans les vérités d'expérience, les dissemblances individuelles, les contradictions, les fluctuations de l'homme, les particularités et les bigarrures des opinions, des gouvernements, des polices, de la morale, sans autre leçon à en tirer, sinon que tout cela est matière à curiosité : voilà ce que cherche Montaigne. Ce sont des faits vrais plutôt que la vérité elle-même, laquelle implique une croyance et une règle. La spéculation pour Montaigne est comme un doux exercice de son esprit, dans lequel il fait entrer en leur lieu, à la suite d'autres objets de réflexion fort secondaires, ces grands problèmes auxquels Descartes s'est attaché uniquement, après avoir déraciné de son esprit toutes ces contradictions, tous ces préjugés, toutes ces opinions venues de toutes sources, dont la diversité infinie fait les délices de Montaigne.

Tous deux se prennent pour sujet de leurs méditations : mais, tandis que Descartes se cherche et s'étudie dans cette partie de nous-mêmes qui dépend le moins des circonstances extérieures, et qui porte en elle la lumière qui nous sert à la connaître, la raison, Montaigne se regarde dans toutes les manifestations de sa nature physique et morale, et dans son humeur aussi curieusement que dans sa raison.

Cette *faim de se connaître*, qui ne doit pas avoir pour résultat de se fixer, qu'est-ce autre chose, le plus souvent, qu'un vif amour de soi qui se cache sous un air de curiosité pour ce qui est de l'homme en général? Quelquefois ce n'est que le plaisir très-misérable de faire voir par quoi on ne ressemble pas aux autres. Aussi toute cette connaissance aboutit-elle à se nier elle-même : que sais-je?

Qu'y a-t-il d'étonnant que Descartes et Montaigne ne communiquent pas de la même manière ce qu'ils ont cherché par des voies si opposées? Montaigne n'a aucun désir de propager ses idées. Comment prendrait-il de la peine pour convaincre ses lecteurs de son doute? Ce doute deviendrait alors une affirmation, et Montaigne n'affirme pas même qu'il doute. « Croyez ce qu'il vous plaira, » est le corollaire du « que sais-je? » C'est même le charme particulier de Montaigne, qu'il ne prétend convaincre personne, et, entre autres libertés qu'il caresse en chacun de nous, il y a celle de n'être pas de son avis. Avec quelle ardeur, au contraire, Descartes communique la vérité, et combien cette ardeur même, qui d'ailleurs est tout intérieure, et que ne rendent suspecte aucun excès de langage, aucune affectation d'éloquence, est une première marque que ce qu'il tient si fort à communiquer aux autres est en effet la vérité! Avec Descartes, il faut pénétrer au fond des choses, revenir à la charge, ne pas se rebuter. Si deux lectures n'y suffisent pas, il faut lire une troisième fois ces raisons qui s'entre-suivent de telle sorte, dit-il, que comme les dernières sont démontrées par les premières qui sont leurs causes, ces premières le sont réciproquement par les dernières qui sont leurs effets. » Il ne permet pas qu'on s'imagine que ce soit assez d'une attention ordinaire pour s'approprier ou pour avoir le droit de rejeter ce qui est le fruit d'une méditation profonde, « ni qu'on croie savoir en un jour ce qu'un autre a pensé en vingt années. » La fuite n'est pas possible avec honneur; car comme Descartes nous fait connaître ce que nous pouvons par la réflexion, et qu'il agrandit notre raison par la sienne, ce serait nous avouer incapables d'application que de lâcher prise après un premier effort, ou que de n'oser même le tenter.

C'est par l'excès de ce désir de convaincre que Descartes est si dur pour ses contradicteurs, outre le mauvais côté des esprits les plus excellents, qui fait qu'ils ne peuvent défendre la vérité sans s'opiniâtrer, et sans en confondre l'intérêt avec le leur. On a dit de Descartes : ce fut plus qu'un homme, ce fut une idée. Je ne l'entends pas seulement de la nouvelle philosophie, par laquelle il est une idée personnifiée; je l'entends aussi de ce miracle d'abstraction par laquelle cet homme qui avait un corps, des sens, une imagination, était arrivé à ce qu'Aristote dit de Dieu : C'est la pensée qui se pense, c'est la pensée de la pensée. Il y a dans sa polémique je ne sais quelle sécheresse et quel ton absolu qui tient de l'idée plutôt que de l'homme; on dirait une vérité aux prises avec des sophismes, et, là où la conviction devient superbe, une âme qui s'étonne d'être contredite par des corps. O chair! dit-il au plus illustre de ses contradicteurs, Gassendi, qui lui répond : O idée! C'est en effet la querelle entre l'âme et le corps. Que cette ardeur est peu dans le tempérament de Montaigne, lui qui avait cru trouver le meilleur moyen de désarmer toutes les contradictions en étant son propre contradicteur, et qui ne soupçonna guère qu'un jour viendrait où son doute serait attaqué et presque calomnié par un homme de génie, par Pascal!

Mais par la même raison qu'on se lasse bientôt de la liberté que nous laisse Montaigne, on est saisi, entraîné par l'autorité et la domination de Descartes. Cette clarté admirable, cette précision, cette généralité du langage, outre la grandeur

et l'intérêt pressant de la matière, ôtent tout prétexte de reculer ou de s'abstenir. Qui donc s'oserait dire ou incompétent ou médiocrement touché du sujet? On n'y peut échapper que par imbécillité d'esprit ou paresse : mais celui qui parvient à s'y attacher, y trouve cette douceur de deférer et d'obéir qui est plus un témoignage de force que de faiblesse; et dût-il ne pas se rendre aux résultats, s'il s'est pénétré de la méthode, il est dans la voie de la vérité.

Telle est en effet la force de cette méthode, telle en est la conformité avec l'esprit français, qu'il y eut, au temps de Descartes, des superstitieux de ce beau génie qui prirent pour le législateur même de la nature des choses celui qui ne faisait qu'en reconnaître certaines lois. Les écrits du temps parlent des convictions extraordinaires qu'il produisit. On le croyait si en possession de la vérité sur tous les principes des choses, qu'on lui attribuait le pouvoir de prolonger sa vie, et qu'on regardait son régime particulier comme un principe éternellement vrai de longévité. Lui-même n'avait-il pas été dupe de la rigueur de sa méthode? Tout lui étant cause et effet, là où il n'apercevait pas de cause, il ne redoutait pas d'effet, et il n'attendait pas la maladie de la santé, ni de la maladie la mort. « Je me sentais vivre, dit-il (à quarante ans), et me tâtant avec autant de soin qu'un riche vieillard, je m'imaginais presque être plus loin de la mort que je n'avais été en ma jeunesse. » Il mourait pourtant moins de quinze ans après, ne causant pas moins de surprise que de deuil à ses amis, lesquels ne pouvaient comprendre qu'il fût mort sans l'avoir prédit : quelques-uns même crurent qu'il n'avait cessé de vivre que pour n'avoir pas voulu résister à la mort.

Cette autorité de Descartes, cette domination qu'on sent à le lire, à laquelle on est si heureux de céder quand on l'a lu avec l'application nécessaire, n'est-ce pas là encore l'un des caractères des écrits du XVIIe siècle? Nous en faisons l'aveu par cette qualification proverbiale de *maîtres* que nous donnons aux grands écrivains de cette époque, et où se révèle le sentiment populaire. Pourquoi les appeler nos *maîtres*, sinon parce qu'il y a là une doctrine et des disciples, et qu'à l'idée de la supériorité du génie se joint celle d'un enseignement éternel? Nous le disons non-seulement de ceux qui exposent dogmatiquement la vérité, mais de tous sans exception; car, soit qu'ils tirent eux-mêmes la morale des peintures qu'ils nous font de la vie, soit qu'ils nous la laissent tirer, leur dessein d'exprimer la vérité et d'en persuader les autres hommes est si manifeste, qu'à moins d'une affreuse médiocrité d'esprit et de cœur, il faut éprouver les effets de cette autorité, et faire le propos d'y obtempérer. Nous les trouvons, pour ainsi dire, sur le chemin de toutes nos actions qu'ils ont comme prévues et réglées d'avance, et si nous ne faisons pas ce qu'ils conseillent, ou n'évitons pas le danger qu'ils nous signalent, c'est avec le sentiment d'une sorte de désobéissance envers des maîtres infaillibles.

Cet attachement à la vérité pratique et cette ardeur pour la communiquer, c'est le génie même de notre pays. Nous avons donné le plus bel exemple, dans le monde moderne, de cette propriété de la vérité, qui est de susciter dans l'esprit qui la possède le désir et le devoir de la communiquer. Sitôt qu'elle est apparue à un esprit supérieur, elle cesse immédiatement de lui appartenir; et il faut qu'il la rende incontinent au public, appropriée à l'intelligence de tous, et à peine signée, en un coin, du nom de l'inventeur. Celui qui croit la garder pour soi ne l'a pas trouvée; c'en est quelque ombre dont il se leurre, et il n'y a pas de plus grande erreur en critique que de dire d'un écrivain qui n'est pas vrai, qu'il lui était

libre de l'être, et qu'ayant dans une main la vérité et le mensonge dans l'autre, il lui a plu de laisser échapper le mensonge et de retenir la vérité. Ne rabaissons pas la vérité, cette portion de Dieu, jusqu'à penser qu'elle n'a pas assez de charmes pour se faire préférer au mensonge. Ne calomnions pas même les écrivains faux jusqu'à dire que, pouvant prétendre à la gloire que donne la vérité exprimée dans un beau langage, ils ont mieux aimé le scandale qui s'attache aux mensonges écrits avec talent. Leur excuse est dans ces théories mêmes par lesquelles ils essaient de faire tourner leurs défauts à vertu, et leurs fausses vues à vérité; car qui peut mieux prouver qu'ils n'ont pas été libres de choisir, que le désir de faire croire aux autres que leur erreur est le vrai?

VI.

Descartes ayant été marqué le premier de ce grand caractère et en ayant fait par son exemple une loi de notre littérature, il n'y a point d'exagération à dire qu'il est plus véritablement original qu'aucun des écrivains qui l'ont précédé.

A moins que, par un étrange abus de mots, on ne donne exclusivement la gloire de l'originalité, non pas à la plus grande liberté de la pensée unie à la plus grande justesse, mais à un certain mélange de raison et de folie, de génie et de débauche d'esprit, tel qu'on le voit dans Rabelais, il faudra bien en laisser le mérite à Descartes.

Il est vrai que Montaigne a donné l'exemple d'une autre sorte d'originalité qui n'est ni ce déréglement d'imagination où la raison brille par éclairs, ni la plus grande liberté de la pensée unie à la plus grande justesse. C'est un certain laisser-aller d'esprit qui consiste à s'abandonner naïvement à toutes ses idées, s'en fiant, pour ne pas tomber dans l'excès, à une certaine modération naturelle. Telle est l'originalité de Montaigne, et il serait injuste de ne la trouver pas de bon aloi. Mais l'originalité par laquelle un écrivain, différant des autres hommes par le caractère, l'humeur, la condition, et généralement par les circonstances extérieures, ne fait attention qu'aux points qui le rendent semblable à tout le monde, me paraît d'un ordre plus relevé. C'est là l'originalité de Descartes, et quelle plus belle sorte d'originalité y a-t-il que d'être si libre de toutes les circonstances extérieures, que les vérités qu'on exprime ne portent la marque ni d'un temps, ni d'un lieu particulier, ni même de l'homme qui les exprime? Point d'originalité sans une intime et complète conformité avec les autres hommes; point d'originalité sans vérité. Et l'originalité sera d'autant plus grande que cette conformité sera plus générale, que cette vérité sera plus d'obligation.

D'après ce principe, l'autorité qui se fait sentir dans Descartes est une qualité plus originale que la complaisance de Montaigne, en proportion de ce que la discipline est plus conforme à l'esprit humain que la liberté. Qu'est-ce, en effet, que la société elle-même, sinon une vaste discipline? Les gouvernements, les lois, les religions, l'art, qui comprennent tous les besoins de l'homme, que sont-ce qu'autant de disciplines particulières, répondant à chacun de ces besoins? L'intérêt d'être conduit n'est-il pas plus pressant que celui d'être libre? Et qu'est-ce que la liberté elle-même, sinon le règlement de droits qui pourraient s'entre-nuire? C'est ce besoin de règle, dont l'excès engendre les sectes, les corporations, sortes

de sociétés qui ne se trouvent pas suffisamment réglées par la société générale, et qui s'emprisonnent dans une discipline plus étroite; et il se fait presque plus de fautes par l'ardeur d'obéir que par le besoin d'être libre. Si cela est vrai de l'esprit humain en général, combien ne l'est-ce pas plus encore de l'esprit humain en France, dans la seule des nations modernes qui ne prétende conquérir que pour régler? Aussi ne suis-je point surpris d'y voir une grande époque devenir tout entière cartésienne, tandis que les invitations de Montaigne à la liberté et au doute étaient négligées. Et Descartes lui-même n'est-il pas une preuve éclatante que la liberté n'est que le droit d'échanger une mauvaise discipline contre une meilleure? Car, s'il représente la liberté par rapport à la fausse discipline du moyen âge, ne représente-t-il pas l'autorité et la bonne discipline par rapport aux temps modernes?

Il est un autre point par où Descartes est plus véritablement original que les écrivains ses prédécesseurs; c'est son indépendance de l'antiquité. Depuis la Renaissance, on avait vu les plus grands esprits n'être que des érudits, et l'esprit français se former, se discipliner, s'enrichir, à l'école des idées et des souvenirs des deux antiquités. Il faut applaudir à cette dépendance, parce qu'elle était féconde; c'était la dépendance du disciple à l'égard du maître, d'une nation jeune à l'égard du monde ancien, d'un esprit qui se développe à l'égard d'un esprit consommé. Après avoir suivi avec curiosité, dans les siècles antérieurs, ces rares traditions de l'antiquité, qui sont comme les lisières à l'aide desquelles l'esprit français marche d'un pas de plus en plus assuré, nous avons été heureux de voir de grands hommes, Rabelais, Calvin, Amyot, Montaigne, en égaler sur quelques points les conceptions à celles de l'esprit ancien, et la langue aux deux langues universelles. Mais personne n'a marché seul; personne n'a quitté la main de l'antiquité. L'érudition est la cause ou le but de toutes les productions de l'esprit. Sa diversité excite la pensée et l'empêche de se fixer. Elle fait faire des livres agréables, mais sans proportion, sans plan, sans conclusion. La littérature, au XVIe siècle, n'est souvent qu'un commentaire original des littératures grecque et latine.

Descartes, par le *Discours de la Méthode,* a mis du premier coup l'esprit français de pair avec l'esprit ancien. L'érudition a fait son temps. Descartes est un disciple devenu maître. Le premier de tous les préjugés dont il s'est délivré, c'est la superstition de l'antiquité. Il marche seul, et son pas est si ferme qu'on s'imagine qu'il crée ce que le plus souvent il ne fait que restaurer. Avant lui, la raison n'ose guère se séparer de l'autorité, ni le nouveau de l'ancien; tout se prouve par des témoignages discutés et interprétés, par des livres, par des auteurs, et toute argumentation est historique. Descartes ne veut pour preuves que des raisons pures, des vérités de sens intime. Jamais les témoignages humains n'interviennent dans son raisonnement; point de citation, point de commentaire.

Lui-même est enivré tout le premier de cette indépendance. Dans son orgueil naïf de novateur et d'émancipé, il raille l'étude de l'antiquité, et va jusqu'à regretter d'avoir appris le latin, qui empêche, dit-il quelque part, d'écrire en français. Ne lui en voulons pas. C'était une si grande nouveauté, et si hardie, que de marcher seul et de ne pas tomber! La gloire en était si extraordinaire qu'elle a pu, sur ce point, troubler son grand sens. Il traita l'antiquité comme il allait être traité lui-même par un de ses plus chers disciples, Leroy, si longtemps attaché à lui, lequel, pour avoir poussé une de ses vues de détail, et développé quelques

points seulement indiqués, se crut un jour grand philosophe. Descartes n'avait plus besoin de l'antiquité; mais elle était dans ses veines. En vain, pour rehausser le prix de ses inventions, affectait-il de dire qu'il avait fort peu de lecture. Sans croire avec ses contradicteurs qu'il avait tout lu, on peut affirmer qu'il était aussi instruit en toutes choses qu'homme de son siècle, et de beaucoup le plus instruit dans les matières de science et de philosophie. L'antiquité qu'il avait arrachée de sa mémoire, comme corps de doctrines scientifiques et philosophiques, y était restée comme méthode générale : et c'est par l'effet d'une illusion qu'il crut inventer beaucoup de choses qu'il retrouvait. Il avait pu se dépouiller de tout, quant aux opinions : mais il avait gardé les bonnes habitudes, et c'est du commerce même de l'antiquité qu'il avait tiré la force de s'en rendre indépendant.

Il y a d'ailleurs une preuve que, même au plus fort de ses spéculations, loin de négliger l'antiquité, il en tirait des sujets de méditation et en portait des jugements pleins de goût. Ce sont ses admirables lettres à la princesse Élisabeth sur le Traité de Sénèque : *De la vie heureuse*. Il y avoue que, s'il a choisi le livre de Sénèque pour le proposer comme un entretien qui pourrait être agréable à cette princesse, « il a eu seulement égard à la réputation de l'auteur et à la dignité de la matière, sans penser à la façon dont il la traite; laquelle ayant depuis considérée, ajoute-t-il, je ne la trouve pas assez exacte pour être suivie. » Ailleurs il dit : « Pendant que Sénèque s'étudie ici à orner son élocution, il n'est pas toujours assez exact dans l'expression de sa pensée. » Et plus loin : « Il use de beaucoup de mots superflus. » Et encore, parlant de diverses définitions que donne Sénèque du souverain bien : « Leur diversité, dit-il, fait paraître que Sénèque n'a pas clairement entendu ce qu'il voulait dire : car d'autant mieux on conçoit une chose, d'autant plus est-on déterminé à ne l'exprimer qu'en une seule façon. »

Ce jugement admirable est une critique indirecte de Montaigne, et accuse en général la façon de penser du XVIe siècle, lequel goûtait si fort cette inexactitude de Sénèque. Là encore Descartes est plus original que ses devanciers, parce qu'il est plus dans la vérité. En discréditant les mauvais modèles, il ramenait aux bons, à ceux qu'on peut étudier sans courir le risque de les imiter, parce qu'ils sont inimitables. Balzac avait eu l'honneur de les indiquer le premier. Cet idéal de l'éloquence, considérée comme l'art de persuader la vérité, le conduisait à Cicéron. Mais il ne prit de son modèle qu'un certain appareil de harangue tout à fait disproportionné à des spéculations de cabinet; du reste il demeura attaché aux écrivains ingénieux et très nuancés, et aux détails qui ne tirent pas leur force de l'ensemble, du plan, de l'emploi qu'on en fait pour prouver des vérités générales. C'est de ceux-là que Descartes se sépare, et sans en faire l'objet de réflexions particulières, il quitte les pensées et la langue des modèles du XVIe siècle, et entre le premier dans la grande manière inimitable. Grandeur et importance pratique des idées, exactitude du langage, le discours réduit à ce qui est essentiel, les nuances négligées, l'auteur au service de sa matière, et non pas la matière au service de l'auteur; le soin de prouver, substitué au stérile travail d'orner; l'éloquence elle-même remplaçant l'image fardée qu'en avait donnée Balzac, c'est là Descartes, et c'est là le XVIIe siècle!

En caractérisant l'originalité de Descartes, on explique plus qu'à demi comment Descartes, plus original que les écrivains du XVIe siècle, est aussi plus naturel.

Qu'est-ce que le naturel dans les écrits? Ne raffinons pas sur les définitions :

il y a à cet égard des vérités d'instinct auxquelles il faut s'en fier. Que signifie le mot naturel, si ce n'est conforme à la nature? Et qu'entend-on par la nature dans l'ordre intellectuel, sinon ce qu'il y a de semblable dans tous les hommes, c'est-à-dire la raison? Les idées sont donc le plus naturelles, lorsqu'elles sont le plus conformes à la raison; et comme il n'y a rien de plus conforme à la raison que la vérité, plus les idées sont vraies, et plus elles sont naturelles.

Ne quittons pas les vérités d'instinct. Qu'est-ce qu'on entend par une personne naturelle, sinon une personne dont tous les mouvements sont réglés, qui est vraie et judicieuse, et qui parle et agit selon la vérité et la raison? Ajoutez-y une grâce particulière, une certaine facilité à faire toutes ces choses qui sont si difficiles, laquelle donne du charme à ses actions et à ses paroles, et n'est peut-être que l'impression même qui résulte de ce que tout en elle est conforme à la raison.

Vivre conformément à la nature, ce n'est pas s'abandonner à tous ses mouvements, à tous ses instincts. c'est suivre la raison. Pour être naturel, il faut se rendre libre de toutes les impressions, de tous les jugements qui nous viennent du dehors, et qui nous font une fausse nature à côté de la véritable; il faut arracher cette foule d'idées parasites qui ont fait ombre sur notre propre jugement. et se créer à force de réflexion une sorte d'isolement et de solitude. Descartes, par la manière rigoureuse et opiniâtre dont il défendit toute sa vie sa liberté, par la jalousie de sa solitude, nous a donné à cet égard un plan de conduite, que nos conditions pour la plupart dépendantes rendent difficile à exécuter, mais qui n'est impossible absolument pour personne. Il regardait l'inconvénient d'être trop connu comme une distraction dangereuse au dessein qu'il avait formé, disait-il, de ne jamais sortir de lui-même que pour converser secrètement avec la nature, et de ne quitter la nature que pour rentrer en lui-même. Il craignait beaucoup plus la réputation qu'il ne la souhaitait, estimant qu'elle diminue toujours quelque chose de la liberté et du loisir de ceux qui l'acquièrent; deux choses qu'il considérait comme les deux plus précieux avantages de sa retraite.

On dit d'un homme qu'il est à la mode, quand sa vanité ou sa légèreté l'a rendu l'esclave de toutes les impressions ou opinions passagères qui ont aujourd'hui la faveur de la foule pour la perdre demain. C'est cet homme qui se fait une taille pour toutes les formes d'habit; qui imite tout ce qui plaît; qui enfin se règle en toutes choses par la réputation plutôt que par la raison. On dit d'un autre qu'il est original, quand il résiste sans modération à tout ce à quoi l'homme à la mode s'abandonne sans volonté, et, s'il a raison, quand il le fait trop voir, et qu'il y met ou un orgueil choquant, ou une affectation qui lui fait perdre l'avantage qu'il avait d'être dans la raison. Toutefois on l'estime plus que l'homme à la mode. La foule la plus entraînée éprouve un certain respect pour celui qui se tient à l'écart, à cause qu'elle sent involontairement qu'elle agit plus par passion que par raison, et qu'en ne la suivant pas on fait preuve de raison. Enfin, de quel homme dit-on qu'il est naturel, sinon de celui qui ne suit l'opinion commune que jusqu'où elle cesse d'être raisonnable; et qui au delà résiste, sans tourner à rôle son avantage sur les autres, et sans s'enticher même de sa raison, ne prenant pas moins garde de se trop distinguer de la foule que de l'imiter?

Telle est l'idée que nous nous faisons du naturel, et il est remarquable que nous ne la séparons pas de l'idée de raison; car qui en a jamais vu donner la louange à une personne commune ou à une personne extravagante? Eh bien! le naturel dans les écrits ne peut pas être et n'est pas d'une autre sorte que le naturel dans

la vie humaine. Écrire naturellement, c'est écrire conformément à la raison.

Pascal dit de la lecture des bons auteurs : « Quand on lit des écrits naturels, on est ravi : car on s'attendait à voir un auteur et on voit un homme. » Quel est cet homme? Est-ce l'individu, avec tout ce qui le distingue de tout le monde, avec les particularités de son caractère, avec ses humeurs, ses dispositions qui changent selon les variations de sa santé, avec tous les caprices de la nature variable et individuelle? Non, sans doute; car je n'imagine pas que Pascal eût été ravi d'apprendre d'un auteur par quoi cet auteur différait de lui, ni de le voir faire tant d'estime de ces différences, qu'il en entretînt la postérité. C'est donc l'homme dans ce qui lui est commun avec tous les autres hommes, dans tout ce que Pascal rencontre de conforme à la nature immuable et universelle, la raison. Ce qui ne veut pas dire exclusivement, on le comprend du reste, l'homme qui raisonne ou enseigne, mais l'homme qui sent, imagine, s'émeut, se passionne dans une telle mesure, que quiconque le lit s'y reconnaît, et que, par la raison qui nous est commune avec lui, nous comprenons et estimons comme nôtres les passions mêmes qui sont le plus contraires à la raison.

A qui s'applique mieux qu'à Descartes l'idée que nous nous faisons du naturel? Qui s'est tenu plus libre des opinions et impressions du dehors, et a mieux réussi à dégager sa pensée de tout ce qui ne lui était pas propre et ne venait pas directement de sa raison? Qui a écrit plus conformément à la raison? Ce serait n'être pas juste que de n'en pas étendre l'éloge à tout ce qu'il a écrit d'accessoire à ses spéculations, dans lesquelles il n'est pas étonnant qu'on trouve le grand naturel de la raison, puisque c'est la raison elle-même qui s'y manifeste par l'évidence. Tout ce qui est sorti de la plume de Descartes est marqué de cette exactitude qu'il ne reconnaissait pas dans Sénèque, et qui n'est que le rapport parfait des paroles aux pensées, et le choix, parmi les pensées, de celles qui peuvent servir de prémisses à un syllogisme ou de preuves à un jugement.

Je trouve là encore à admirer la justesse de ce qu'on a dit de Descartes, qu'il était une idée faite homme. Descartes est une idée, dans ce sens qu'il recherche la vérité universelle, l'idée pure, avec la seule faculté universelle qui soit en nous, et la seule qui ne dépende pas de l'individu, avec la raison. Il ne s'occupe pas des circonstances extérieures qui pourraient faire flotter sa vue, ni de lui-même en tant qu'individu offrant matière à un examen peu sûr et peu désintéressé. Dès lors toutes les paroles sont exclusivement pour l'idée; elles sont nécessaires et par conséquent parfaites. Elles ne peuvent ni être plus fortes ni être plus ornées. Elles sont ainsi, parce qu'il est impossible qu'elles soient autrement. Mais qu'est-ce donc que le naturel par excellence, si ce n'est tout cela? Plus l'individu qui voit la vérité se met dans l'ombre, plus nous voyons la vérité qu'il nous montre. S'il disparaît complétement, comme fait Descartes, nous ne voyons plus que la vérité seule; c'est elle qui nous parle, qui nous persuade directement

Le XVIe siècle n'a jamais eu ce naturel. Est-ce dans Montaigne qu'on en chercherait un exemple? Mais à qui s'applique moins l'idée de ce naturel par excellence qu'à Montaigne, à cet homme occupé à se peindre, et par conséquent à se farder; à s'analyser, et par conséquent à se prêter ou à se retrancher certains traits, par la subtilité même de son esprit, et par cette curiosité qui se crée du spectacle; n'ayant pas même ce dessein tellement arrêté, que ce qui l'en éloigne ne l'intéresse guère moins que ce qui l'y ramène; penseur à la suite d'autrui, et à propos d'une lecture qui le pique; qu'un passage de Plutarque détermine à écrire aujourd'hui

dans un sens, et qu'un passage contradictoire déterminera demain à écrire dans un autre sens; qu'une idée ingénieuse attache tout un jour, et qu'une citation fait changer de chemin; qui suspecte la nature universelle et ne se plaît qu'en la nature variable; qui pense presque plus souvent pour le plaisir d'écrire, qu'il n'écrit pour amener ses pensées à la plus grande clarté; auquel ses amis reprochent d'épaissir sa langue, comme on reprocherait à un peintre d'empâter ses couleurs, défaut qui ne vient que de la trop grande attention donnée au détail?

Il y a cependant une sorte de naturel dans cette impossibilité même d'en avoir la meilleure sorte et la plus relevée, qui est celui des Descartes. C'est le naturel d'une personne dont la raison ne règle point toujours l'imagination et la sensibilité, mais qui met une certaine grâce à ne s'en point cacher, et qui, n'ayant d'ailleurs que des caprices qui ne choquent point, ou des défauts qui ne font que nous rendre moins mécontents des nôtres, s'y abandonne avec naïveté, et dans une mesure qui n'incommode pas les autres. Montaigne est tout plein de ce naturel; mais il a bien rarement celui que donne la raison appliquée à la recherche de la vérité. Il se jette à chaque instant hors de la raison générale, qu'il n'a pas d'ailleurs reconnue, et un grand nombre de ces délicatesses de pensée et d'expression, de ces nuances dont il est si chargé, ne peuvent point passer de son esprit dans l'esprit de ses lecteurs. Je n'admire pourtant pas médiocrement le naturel de Montaigne; il a une perfection qui lui est propre; et il n'est que trop conforme à toutes les faiblesses de la nature variable et individuelle, dont il est comme l'image la plus naïve. Mais je lui préfère le grand naturel de la raison, parce que l'exemple en est ou dangereux, par la tendresse qu'il nous donne pour nos faiblesses et nos bizarreries, ou stérile, comme tout ce qui provoque à l'imitation; car quel exemple est plus tentant que celui d'un auteur qui fait la même estime de toutes ses pensées indistinctement et qui professe la doctrine que la langue de son pays en doit être la servante, et qu'où elle fait défaut, tout est bon pour y suppléer?

Le naturel que j'admire dans Descartes a des effets tout contraires. Outre qu'il soutient l'âme, et qu'il la met en garde contre toute pensée qui ne lui arrive pas par la bonne voie, il rend l'imitation impossible. On n'a pas ce grand naturel à demi, ni par imitation; on l'a tout entier et on l'a de génie, comme Descartes. Je l'ai dit de reste, on n'imite d'un auteur que le tour d'esprit ou les défauts de l'individu; on n'imite pas ce qui est de l'homme; et c'est une mauvaise mesure de la grandeur d'un écrivain, que le nombre de ses imitateurs. J'y vois seulement la preuve que, dans cet écrivain, le tour d'esprit domine le fond, et qu'il a plus de physionomie que de beauté. Je suis sûr d'y trouver un certain défaut familier, un côté où penche son esprit, faute de force pour se tenir en équilibre, une faiblesse qu'il a su rendre séduisante par l'adresse dont il la déguise. Un écrivain n'est grand qu'en proportion qu'il est inimitable, et il l'est d'autant plus que sa raison est plus maîtresse de ses autres facultés, et qu'en lui l'homme l'emporte sur l'individu.

L'exemple d'un tel écrivain est salutaire par la défiance qu'il nous donne de tout ce qui ne vient pas en nous par la raison; il est fécond, parce qu'en nous défendant contre toutes les servitudes extérieures et en nous ramenant sans cesse comme au centre de nous-mêmes, à ce sens intime qui nous est manifesté par la raison, il nous apprend le secret de valoir et de produire, et d'un individu de l'espèce, il fait un type, un roi de la création, comme Buffon définit l'homme.

Tel a été Descartes. Aussi n'eut-il pas d'imitateurs. Ceux qui purent pratiquer

sa méthode y trouvèrent le secret d'être à leur tour inimitables. On n'imita pas Descartes, on l'égala. Ceux même qui devaient immoler la raison à la foi n'usèrent pas d'un autre moyen que Descartes qui venait d'en faire le juge suprême du vrai et du faux. Ils raisonnèrent l'abdication de la raison aussi rigoureusement que Descartes son avénement à l'empire. Il n'y eut entre eux que cette différence, que ce qui avait pu contenter Descartes au sortir du XVIe siècle, ne pouvait, après Descartes, contenter des hommes que sa méthode avait rendus avides de vérités plus certaines que l'évidence même. Quant à ceux qui, à son exemple, continuant de tenir la science séparée de la foi, gardèrent, dans la plus entière soumission d'esprit sur les choses de la religion, la plus grande indépendance sur toutes les choses de la raison, à quoi en furent-ils redevables, sinon à sa méthode, qu'ils eurent la force d'appliquer à la conduite de leurs pensées et de leur vie?

VII.

Descartes n'exerça donc pas sur son époque cette sorte d'influence qui se manifeste par l'imitation, et qui est comme la livrée qu'un écrivain brillant fait porter à ses contemporains. Ce grand nombre d'imitateurs ne rehausse pas la gloire du modèle; cela prouve tout au plus que ses défauts viennent moins du manque d'esprit que du mauvais emploi qu'il en a fait, et que ses contemporains sont médiocres. L'influence de Descartes fut celle d'un homme de génie qui avait appris à chacun sa véritable nature, et, avec l'art de reconnaître et de posséder son esprit, l'art d'en faire le meilleur emploi. Voilà pourquoi les écrivains qui vinrent immédiatement après lui, quoique les plus originaux et les plus naturels de notre littérature, sont néanmoins presque tous cartésiens. Ils le sont par ses doctrines qu'ils adoptent entièrement ou en partie; ils le sont par sa méthode qu'ils appliquent à tous les ordres d'idées comme à tous les genres.

Tout près de lui, les premiers qui portent cette glorieuse marque de liberté, Pascal, le grand Arnault l'avaient personnellement connu. Dans Pascal, le mépris de l'antiquité comme autorité scientifique, la souveraineté de la raison dans tout ce qui n'est pas du domaine de la foi, sont du plus pur cartésianisme; mais celui qui l'applique une seconde fois était capable de l'inventer. La ferme et droite raison d'Arnault, cette méthode exacte, cette vigueur de déduction, sont des traditions cartésiennes. C'est l'esprit de Descartes qui souffle dans le chef-d'œuvre d'Arnault et de Nicole, la *Logique de Port-Royal*. Ce manifeste de l'esprit moderne contre l'esprit du moyen âge dans les deux discours préliminaires; ce titre d'*Art de penser*, substitué au titre d'*Art de raisonner*, qui servait à définir la logique; cette recherche des causes qui font les jugements faux; l'autorité de la raison proclamée dans les choses de la science, tout cela est cartésien. Les règles qui sont données dans le corps de l'ouvrage, pour ce qui regarde la conduite de la vie, ne sont que des développements de la méthode. Du reste, les auteurs ne manquent pas de s'en reconnaître redevables à Descartes, « un célèbre philosophe de ce siècle, disent-ils, qui a autant de netteté d'esprit qu'on trouve de confusion dans les autres. » Ce n'est pas seulement un acte d'honnêtes gens; c'est la preuve que ces excellents esprits aimaient plus la vérité que l'honneur de l'avoir trouvée, et tenaient à ce que l'on sût, dans l'intérêt même de la vérité, que ce qu'ils pensaient à leur tour, un

homme célèbre l'avait pensé avant eux. Les imitateurs ne font pas ainsi : ils n'avouent pas celui qu'ils imitent, l'imitation n'étant qu'une médiocrité d'esprit, mêlée de beaucoup de vanité, qui cache ses emprunts, ou quelquefois ne s'aperçoit même pas qu'elle emprunte.

C'est par sa logique que Descartes mit sa marque sur Port-Royal ; sa métaphysique a inspiré deux hommes de génie, dont l'un s'en appropria les principes avec la liberté d'esprit et la mesure admirable qui lui sont propres, et dont l'autre les reçut en disciple fidèle, et les développa en disciple ingénieux, Bossuet et Fénelon.

Bossuet suit Descartes dans son beau traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ouvrage tout cartésien par les principes et par son titre même. Il y donne la même définition de la philosophie, et y comprend de même les sciences; il distingue dans nos sensations les phénomènes de l'esprit et ceux du corps; il assigne la même origine à nos idées, et trouve dans l'entendement des idées supérieures aux idées sensibles; il donne la même preuve de l'existence de Dieu ; il reconnaît comme Descartes la souveraineté de la raison dans toutes les opérations de l'esprit, dans l'appréciation du vrai et du faux, dans la conduite de la vie.

Fénelon, avec moins d'indépendance que Bossuet, abrége ou développe Descartes. Son traité de l'*Existence de Dieu* reproduit les principales vérités de la métaphysique cartésienne, à laquelle il mêle des ornements agréables, dans le but d'intéresser l'imagination à des vérités de raison.

La psychologie de Descartes attira au cartésianisme les compagnies de beaux esprits ; c'est par là qu'il fut un moment à la mode. Il en faut voir de piquantes anecdotes dans madame de Sévigné dont la société était toute cartésienne. On y disputait de la nouvelle philosophie, à la suite d'une partie d'hombre et de reversi. Le chevalier de Sévigné y soutenait contre tout venant celui que sa sœur, madame de Grignan, appelait *son père*. Il semblait à madame de Sévigné, dans son admiration pour Descartes, que les nièces de ce grand homme dansaient mieux le passe-pied que les autres. Puis ce sont nombre de mots fins et charmants qui sentent fort leur cartésianisme. « Je vous aime trop pour que les petits esprits ne se communiquent pas de moi à vous, et de vous à moi. » Et ailleurs : « J'aimerais fort à vous parler sur certains chapitres ; mais ce plaisir n'est pas à portée d'être espéré. En attendant, je pense, donc je suis ; je pense à vous avec tendresse, donc je vous aime ; je pense à vous uniquement de cette manière, donc je vous aime uniquement. »

Boileau, dans l'*Arrêt burlesque*, vengeait la philosophie de Descartes des dénonciations de l'Université de Paris, et en gravait le précepte essentiel : « Aimez donc la raison » à toutes les pages de l'*Art poétique*, ce *Discours de la Méthode* de la poésie française.

Qui ne sait par cœur l'enthousiaste déclaration de foi de La Fontaine sur Descartes :

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
> Chez les païens, et qui tient le milieu
> Entre l'homme et l'esprit....

D'autres fables, parmi ses plus belles, portent la marque des idées philosophiques de Descartes. Racine en avait recueilli et comme respiré la tradition vivante

dans le commerce avec Port-Royal; et si ses personnages raisonnent moins et pensent ou sentent plus que ceux de Corneille, n'est-ce pas le fruit de cette doctrine qui avait changé la définition de la logique, et remplacé l'art de raisonner par l'art de penser?

L'ordre des temps excepte Corneille de cette influence. Corneille, comme Descartes, n'eut pas d'ancêtres, ni de tradition. Mais serait-il juste d'en dire autant de Molière, parce qu'il fut l'élève du plus célèbre des contradicteurs de Descartes, Gassendi? J'y verrais au contraire une preuve que cette influence l'a touché plus directement et plus tôt que les autres : car comment douter que Gassendi ne prît ses disciples à témoin de ce grand débat, et, d'après ce qu'on sait de son caractère, qu'il ne leur donnât à lire les écrits de son rival? Pourquoi donc cet ordre admirable de Descartes, cette simplicité toujours noble, cette exactitude sans recherche, cette profonde connaissance de l'homme qui perce à chaque instant sous la discussion métaphysique, n'auraient-ils pas aidé Molière à connaître son grand naturel? C'est Descartes que je sens dans l'une des plus étonnantes beautés du théâtre de Molière, dans cette logique du dialogue si abondante, si libre dans ses tours, et toutefois si serrée. Il serait puéril d'ôter à Gassendi, pour la donner à Descartes, la gloire des premières impressions que reçut le génie de Molière; mais il est vrai de dire que tous deux y ont eu part, Gassendi par son attachement même pour les vérités d'expérience qui sont le fond de la comédie; Descartes par sa méthode, qui donnait pour tous les genres d'ouvrages les règles de l'art, c'est-à-dire de l'expression durable.

Telle fut l'influence de Descartes sur le XVIIe siècle. L'histoire des lettres offre beaucoup d'exemples d'écoles littéraires dont le maître a été un homme de talent, faisant illusion par quelque défaut séduisant, et dont les disciples n'ont été que les plagiaires de ce défaut. Mais où trouve-t-on ailleurs que dans l'histoire des lettres françaises l'exemple d'une école dont les disciples ont été des hommes de génie, parce que le génie même du maître a été d'apprendre à chacun sa véritable nature, et de mettre les esprits en possession de toutes leurs forces, en leur en indiquant le meilleur emploi? Ce que les grands hommes du XVIIe siècle ont appris de Descartes, c'est la connaissance du naturel de leur pays, de ce qui fait de l'esprit français l'image la plus parfaite, à mon sens, de l'esprit humain dans les temps modernes. Et de même que chacun de nous n'acquiert toute sa force que le jour où il se connaît, et que, pour valoir son prix, peu importe que sa mesure soit grande, pourvu qu'il la connaisse exactement; de même une nation n'acquiert toute sa grandeur, dans les choses de l'esprit, que le jour où elle a une connaissance exacte de son génie; et elle ne s'y soutient qu'en proportion que cette connaissance s'y conserve. Le jour où elle se fatigue de son génie, et où, croyant l'étendre, elle le dénature, il lui arrive la même chose qu'aux individus qui se cherchent hors d'eux-mêmes, et qui pensent à s'enrichir par l'imitation. Descartes a eu la gloire d'apprendre aux Français leur véritable génie, et cette gloire durera tant que ce génie se souviendra de ce qu'il a été. La méthode cartésienne ne cessera pas d'être l'une de nos facultés : instrument admirable, qui, faute de mains assez robustes pour le manier, pourrait bien être délaissé, mais qui ne s'usera jamais par l'emploi.

VIII.

En même temps que Descartes donnait le premier une image parfaite de l'esprit français, il portait la langue française à son point de perfection. La première chose d'ailleurs emportait la seconde; car comment concevoir la perfection d'une langue, sans la parfaite conformité des idées qu'elle exprime avec le génie du pays qui la parle?

Ce n'est pourtant pas toute la langue; mais c'est tout ce qui n'en changera pas, et qui la rendra toujours claire pour les esprits cultivés; c'est, si je puis parler ainsi, la langue générale. Toutes les qualités d'appropriation y sont réunies. L'effet d'une langue étant de rendre universelle la communication des idées, et les hommes ne communiquant point entre eux par leurs différences, mais par leurs ressemblances, et par la principale qu'ils ont entre eux, qui est la raison, une langue est arrivée à sa perfection, quand elle est conforme à ce que nous avons de commun entre nous, à la raison. Telle est la langue de Descartes. Les choses n'y peuvent pas toujours être comprises du premier effort, ni communiquées par une première lecture, et peut-être même sont-elles inaccessibles à bon nombre d'esprits ou trop peu cultivés, ou trop indifférents à ces grandes matières; mais la faute n'en est jamais à la langue. Jamais le rapport des mots aux choses n'y est forcé ou trop éloigné; jamais la langue n'y est en-deçà et n'y va au delà des idées; et si quelqu'un n'arrive pas jusqu'à la force du mot, ou s'il la dépasse, c'est par trop ou trop peu d'attention, ou parce que son imagination s'est ingérée dans le travail de sa raison. Il ne manque à la langue de Descartes que ce qui n'y était pas nécessaire : et ce n'en est peut-être pas la moindre beauté que l'exclusion de beautés qui n'appartenaient pas à la matière, et dont néanmoins Descartes avait le don. Je reconnais là pour la première fois le goût, ce sentiment de ce qui convient à chaque sujet, à chaque ordre d'idées, et qui fait qu'à des yeux exercés les écrivains du XVIIe siècle, Descartes en tête, ne sont guère moins grands par ce qu'ils excluent de leur langue que par ce qu'ils y reçoivent.

Je sais bien que cet idéal de la langue de Descartes ne remplit pas l'imagination de ceux qui rêvent une langue formée de toutes les qualités des langues modernes, et qui veulent voir dans chaque ordre d'idées tous les genres de beautés réunis. Ceux-là me paraissent avoir perdu quelque chose de plus encore que l'intelligence de la langue de leur pays; ils ont perdu le sentiment même de la valeur des idées. Ils ne cherchent pas dans les livres le plaisir de la vérité; ils y cherchent une pâture pour une certaine curiosité inquiète qui vient d'un esprit mal réglé. Ils ne sont pas de notre pays.

Descartes a donné le premier modèle de la langue, mais il ne lui a pas posé de limites. La raison devant être souveraine dans tous les ordres d'idées et dans tous les genres d'écrire, puisque le cœur ne peut être touché ni l'imagination frappée que de ce que la raison approuve secrètement, la langue de la raison doit régler l'expression de toutes les idées, et c'est dans ce sens-là que le premier qui parla cette langue en perfection donna le modèle même de la langue française; mais, sous cette règle suprême, qui ne gêne que nos défauts, la langue allait recevoir de grands accroissements de la variété des sujets, et de la physionomie propre à chaque

auteur; car les langues sont comme l'humanité qui est tout entière en chacun de nous, et qui néanmoins se produit avec une diversité qui n'a de limites que le nombre des individus. Ainsi, la même langue parlée par deux hommes avec la même exactitude reçoit du caractère de chacun quelque variété qui en fait la grâce.

D. Nisard.

MADEMOISELLE

DE LA SEIGLIÈRE.

DERNIÈRE PARTIE [1].

XII.

Pourquoi Mlle de La Seiglière s'était-elle échappée tout d'un coup des bras de son père? pourquoi, quelques instants auparavant, la pâleur de la mort avait-elle passé sur son front? pourquoi presque aussitôt tout son sang avait-il reflué violemment vers son cœur? pourquoi, tandis que le marquis essayait de lui démontrer la nécessité d'une alliance avec Bernard, venait-elle de s'enfuir, agitée, tremblante, éperdue, et cependant vive, heureuse et légère? Elle-même n'aurait pu le dire. Arrivée au fond du parc, elle se laissa tomber sur un tertre, et des larmes silencieuses roulèrent sans effort le long de ses joues, perles humides, gouttes de rosée sur les pétales embaumés d'un lis. Ainsi le bonheur et l'amour ont des pleurs pour premier sourire, comme s'ils avaient l'un et l'autre en naissant l'instinct de leur fragilité et la conscience qu'ils naissent pour souffrir. On touchait à la fin d'avril. Le parc n'étant pas assez vaste pour contenir l'ivresse de son âme, Hélène se leva et gagna la campagne. Sous ses pieds, la terre était en fleurs, le ciel bleu souriait sur sa tête, la vie chantait dans son jeune sein. Elle avait oublié Raoul et songeait à peine à Bernard. Elle allait au hasard, absorbée par une pensée vague, mystérieuse et charmante, s'arrêtant de loin pour en respirer le parfum, et reportant à Dieu les joies qui l'inondaient dans tous les replis de son âme; car c'était, ainsi que nous l'avons dit déjà, une nature grave aussi bien que tendre, et profondément

(1) V. les livraisons du 31 août, des 15 et 30 septembre, du 31 octobre, et du 15 novembre.

religieuse. Ce ne fut qu'en voyant le soleil baisser à l'horizon, qu'Hélène songea à reprendre le chemin du château. En revenant, du haut de la colline qu'elle avait gravie et qu'elle se préparait à descendre, elle aperçut Bernard qui passait à cheval dans le creux du vallon. Elle tressaillit doucement, et son regard ému le suivit longtemps dans la plaine. Elle revint en réfléchissant sur la destinée de ce jeune homme qu'elle croyait pauvre et déshérité, et, pour la première fois, Mlle de La Seiglière se prit à contempler avec un sentiment de bonheur et d'orgueil le château de son père qu'embrasaient les rayons du couchant, et la mer de verdure que les brises du soir faisaient onduler à l'entour. Cependant, en découvrant sur l'autre rive le petit castel de Vaubert sombre et renfrogné derrière son massif de chênes, dont le printemps n'avait point encore reverdi les rameaux, elle ne put se défendre d'un mouvement de tristesse et d'effroi, comme si elle comprenait que c'était de là que devait partir le coup de foudre qui briserait sa vie tout entière. Ce coup de foudre ne se fit pas attendre. Arrivée à la grille du parc, Hélène allait en franchir le seuil, lorsqu'elle fut abordée par un serviteur de la baronne qui lui remit un paquet sous enveloppe, scellé d'un triple cachet aux armes des Vaubert. En reconnaissant à la suscription l'écriture du jeune baron qui était arrivé la veille et qu'elle ne savait pas de retour, l'enfant pâlit, déchira l'enveloppe d'une main tremblante, et trouva, mêlée à ses propres lettres que lui renvoyait Raoul, une lettre de ce jeune homme. Hélène en déchira les feuillets encore tout humides, et, après l'avoir lue sur place, elle demeura atterrée, comme si en effet le feu du ciel venait de tomber à ses pieds.

Assez semblable à ces automates qu'en pressant un ressort on fait à volonté paraître et disparaître, M. de Vaubert était revenu comme il était parti, sur un mot de sa mère, avec le même sourire sur les lèvres et le même nœud à sa cravate. Pour n'être pas précisément un aigle, c'était, à tout prendre, un esprit droit, une âme honnête, un cœur bien placé. Non-seulement il n'avait jamais trempé dans les intrigues de sa mère, mais, grâce aux trésors d'intelligence et de perspicacité que lui avait départis le ciel, nous pouvons affirmer qu'il ne les avait même pas soupçonnées. Jusqu'à présent, il avait naïvement pensé, comme Hélène, que le vieux Stamply, en se dépouillant, n'avait fait que restituer aux La Seiglière des biens qui ne lui appartenaient pas, et qu'en ceci le bonhomme avait obéi seulement aux suggestions de sa conscience. Raoul ne s'était jamais, à vrai dire, beaucoup préoccupé de toute cette affaire, et n'en avait vu que les résultats, qui, pour parler net, ne lui déplaisaient pas. Pauvre, il avait eu de tout temps le goût de l'opulence, et n'imaginait pas qu'un cadre d'un million pût rien gâter à un joli portrait. Toutefois, il aimait Hélène moins pour sa fortune que pour sa beauté; il l'aimait à sa manière, froidement, mais noblement; sans passion, mais aussi sans calcul. Il savait d'ailleurs ce que vaut une parole donnée et reçue; jamais le souffle des vils intérêts n'avait flétri sa fleur d'honneur et de jeunesse. En apprenant ce qui s'était passé durant son absence, la résurrection miraculeuse du fils Stamply, son retour au pays, son installation au château, ses droits incontestables, d'où résultait inévitablement la ruine complète du marquis et de sa famille, M. de Vaubert, comme on le peut croire, ne se livra point à de bien vifs transports d'allégresse ; son visage s'allongea singulièrement, et le jeu de sa physionomie n'exprima qu'une satisfaction médiocre; mais lorsque après lui avoir montré le fond des choses, Mme de Vaubert demanda résolument à son fils quel parti il comptait prendre en ces conjonctures, le jeune homme releva la tête et n'hésita pas un instant. Il déclara simplement,

sans effort et sans enthousiasme, que la ruine du marquis ne changeait absolument rien aux engagements qu'il avait contractés vis-à-vis de sa fille, et qu'il était prêt à épouser, comme par le passé, Mlle de La Seiglière.

— Je n'attendais pas moins de vous, répliqua Mme de Vaubert avec fierté ; vous êtes mon noble fils. Malheureusement ce n'est pas tout. Le marquis, pour conserver ses biens, a résolu de marier sa fille à Bernard.

— Eh bien ! ma mère, répondit M. de Vaubert, qui ne laissa voir aucune émotion, si Mlle de La Seiglière croit pouvoir, sans forfaire à l'honneur, retirer sa main de la mienne, que Mlle de La Seiglière soit libre ; mais je ne cesserai de me croire engagé vis-à-vis d'elle que lorsqu'elle aura cessé la première de se croire engagée vis-à-vis de moi.

— Vous êtes un noble cœur, s'écria avec un mouvement de joie la baronne, qui comprit que l'affaire s'allait entamer ainsi qu'elle l'avait souhaité. Écrivez donc en ce sens à Mlle de La Seiglière. Soyez digne, mais aussi soyez tendre, afin qu'on ne puisse pas supposer que vous avez écrit seulement pour l'acquit de votre conscience. Cela fait, quoi qu'il arrive ensuite, vous aurez dignement accompli la destinée d'un amant fidèle et d'un preux chevalier.

Sans plus tarder, M. de Vaubert se mit devant un bureau, et sur un joli papier qu'il avait rapporté de Paris, glacé, musqué, timbré aux armes de sa maison, il écrivit les lignes suivantes, auxquelles la baronne, après en avoir pris connaissance, donna sa maternelle approbation, bien qu'elle eût désiré y trouver plus de passion et de tendresse. Ainsi, les hostilités allaient commencer; entre les mains de la rusée baronne, ce double feuillet de papier lustré, armorié, parfumé, et couvert sur la première page d'une belle écriture anglaise, n'était rien moins qu'une bombe qui, lancée dans la place, devait, en éclatant, exercer des ravages prévus, calculés et d'un effet à peu près certain.

« Mademoiselle,

» J'arrive et j'apprends en même temps la révolution qui s'est opérée dans votre destinée, et les nouvelles dispositions qu'a prises M. votre père pour replacer sur votre tête l'héritage de ses ancêtres, que vient de lui ravir le retour du fils de son ancien fermier. Qu'à ces fins M. le marquis ait cru pouvoir prendre sur lui de désunir deux mains et deux cœurs unis depuis dix ans devant Dieu, Dieu en jugera; je m'abstiens. Il ne sied pas d'ailleurs à la pauvreté de se mettre en balance avec la fortune. Seulement, il est de mon honneur, bien moins encore que de mon amour, de vous déclarer, mademoiselle, que si vous ne partagiez pas en ceci les sentiments de M. votre père, et ne pensiez pas, comme lui, que la foi jurée ne soit qu'un vain mot, j'aurais autant de bonheur à partager avec vous ma modeste condition que vous en auriez eu vous-même à partager avec moi votre luxe et votre opulence. Après cet aveu, dont vous ne me ferez pas l'outrage de suspecter la sincérité, je n'ajouterai pas un mot; c'est à vous seule qu'il appartient désormais de décider de mon sort et du vôtre. Si vous repoussez mon humble offrande, reprenez ces lettres qui ne m'appartiennent plus; je souffrirai sans me plaindre ni murmurer. Si vous consentez, au contraire, à venir embellir ma vie et mon foyer, renvoyez-moi ces précieux gages, je les presserai avec joie et reconnaissance contre un cœur fidèle et dévoué, qui n'attend plus que votre réponse pour savoir s'il doit vivre ou mourir.

» Raoul. »

Ramenée violemment au sentiment de la réalité, Hélène n'hésita pas plus que Raoul n'avait hésité. Après être sortie de l'espèce de stupeur dans laquelle venait de la jeter la lecture de ces quelques lignes, elle courut à son appartement, et là, étouffant sans faiblesse le rêve d'une heure au plus, rayon éteint aussitôt qu'entrevu, fleur brisée au moment d'éclore, elle prit une plume pour écrire elle-même et signer l'arrêt de mort de son propre bonheur; mais, n'en trouvant pas le courage, elle se contenta de mettre ses lettres sous enveloppe et de les renvoyer immédiatement à Raoul. Cela fait, elle cacha sa tête entre ses mains, et ne put s'empêcher de verser quelques larmes, bien différentes, hélas ! de celles qu'elle avait répandues le matin. Cependant, sous la mélancolie d'un vague regret à peine défini, elle sentit bientôt une sourde inquiétude remuer et gronder dans son sein. En lisant d'un seul regard le billet de M. de Vaubert, elle n'avait vu clairement et nettement compris qu'une chose, c'est que ce jeune homme la rappelait solennellement à la foi jurée sous peine de parjure et de trahison; dans l'exaltation de sa conscience, Hélène avait négligé le reste. Une fois apaisée par le sacrifice, l'esprit plus calme et les sens plus rassis, elle se remémora peu à peu quelques expressions de la lettre de son fiancé, auxquelles sa pensée ne s'était pas arrêtée d'abord, mais qui avaient laissé en elle une impression confuse et pénible. Tout d'un coup, ses souvenirs se dégageant et devenant de plus en plus distincts, elle prit entre sa robe et sa ceinture le billet de Raoul, qu'elle avait glissé là, sans doute pour défendre et protéger son cœur; et, après l'avoir relu attentivement, après avoir pressuré chaque mot et creusé chaque phrase pour en faire jaillir la lumière, Mlle de La Seiglière le relut encore une fois; puis, passant insensiblement de la surprise à la réflexion, elle finit par s'abîmer dans une méditation profonde.

C'était un esprit pur, un cœur pieux et fervent, une âme immaculée qui n'avait jamais touché, même du bout des ailes, aux fanges de la vie. Toutes les illusions habitaient dans son sein. Elle croyait au bien naturellement, sans effort, et n'avait jamais soupçonné le mal. Pour tout dire en un mot, telle était sa naïve candeur, qu'il ne lui était pas arrivé de suspecter la loyauté, la bonne foi et le désintéressement de Mme de Vaubert elle-même. Toutefois, depuis l'installation de Bernard, elle avait compris vaguement qu'il se tramait autour d'elle quelque chose d'équivoque et de mystérieux. Quoique d'un naturel ni défiant ni curieux, elle s'en était confusément préoccupée, surtout en voyant s'altérer et s'assombrir l'humeur de son père, qu'elle avait connu de tout temps, même au fond de l'exil, joyeux, souriant, étourdi, charmant. Elle s'était étonnée de la subite disparition de Raoul et de son absence prolongée, qu'on n'avait pu réussir à motiver suffisamment : elle n'était pas sans avoir remarqué le brusque changement qui s'était opéré tout d'un coup dans les mondaines habitudes du marquis et de la baronne, à partir du jour où Bernard avait partagé la vie du château ; enfin, elle s'était demandé parfois, à ses heures de trouble et d'épouvante, comment il se pouvait faire que ce jeune homme, dans la force de l'âge, acceptât si longtemps une condition humiliante et précaire, au lieu de chercher à se créer une position indépendante, ainsi qu'il aurait convenu à un caractère énergique et fier. Que se passait-il ? Hélène l'ignorait; mais à coup sûr il se passait quelque chose d'étrange qu'on s'étudiait à lui cacher. La lettre du jeune baron fut un éclair dans cette sombre nuit. A force d'y réfléchir, si Mlle de La Seiglière ne devina point la vérité tout entière et dans tout son éclat, du moins la vit-elle apparaître comme un point lumineux qui, bien que

presque imperceptible, la dirigea dans ses investigations. Une fois sur la voie, Hélène se souvint de quelques discours inachevés, échappés au vieux Stamply, durant le cours de sa longue agonie, et dont elle avait alors essayé vainement d'interpréter le sens : elle se rappela dans tous ses détails l'accueil empressé, plus qu'hospitalier, qu'on avait fait au retour du fils, après avoir humilié la vieillesse du père; bref. elle promena, comme un flambeau, le billet de Raoul à travers tous les incidents qui avaient signalé le séjour de Bernard, et dont elle s'était jusqu'à présent épuisée en efforts inutiles pour soulever le voile et percer la morne obscurité. D'épisode en épisode, elle en vint ainsi à se demander pourquoi la baronne semblait s'être retirée du château depuis une semaine et plus, pourquoi M. de Vaubert, au lieu d'écrire, ne s'était pas présenté en personne; puis, lorsque enfin elle en fut arrivée à l'entretien qu'elle avait eu quelques heures auparavant avec son père, sentant ici tout son sang indigné lui monter au visage, elle se leva fièrement et sortit d'un pas ferme pour aller trouver le marquis.

A la même heure, assis auprès d'un guéridon, notre marquis, en attendant le dîner, était occupé à tremper des mouillettes de biscuit dans un verre de vin d'Espagne, et, quoique cruellement frappé dans son orgueil, il se sentait pourtant en appétit, et jouissait de ce sentiment de bien-être et de satisfaction qu'on éprouve après avoir subi une opération douloureuse devant laquelle on avait longtemps reculé. Il en avait fini avec la baronne, s'était à peu près assuré des dispositions de sa fille, et, quant à l'assentiment de Bernard, il ne s'en préoccupait pas. Peu expert en matière de sentiment, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, cependant le marquis s'y entendait assez pour avoir pu depuis longtemps entrevoir que le hussard n'était pas insensible à la beauté d'Hélène; d'ailleurs il aurait bien voulu voir que ce fils de vilain ne s'estimât pas trop heureux de mêler le sang de son père à celui de ses anciens seigneurs. Là-dessus, il était tranquille; seulement il s'affligeait de n'avoir pas rencontré auprès de sa fille plus d'obstacle et de résistance. L'idée qu'une La Seiglière pouvait aimer un Stamply le plongeait dans une consternation impossible à dépeindre; c'était la lie de son calice. — Que la main se mésallie, mais, vive Dieu! sauvons du moins le cœur! se disait-il avec indignation. En revanche, ce qui le charmait dans cette aventure, c'était de penser à la mine que devaient faire dans leur petit castel Mme de Vaubert et son grand benêt de fils. En y réfléchissant, le diable de marquis se frottait les mains, se renversait sur son fauteuil, se livrait à des ébats de chat en gaieté, et, se rappelant ce que la baronne lui avait tant de fois répété, que Paris vaut bien une messe, il éclatait de joie dans sa peau en songeant que tout ceci allait finir précisément par une messe, par une messe de mariage. Il était dans un de ces accès de gaillarde humeur, quand la porte du salon s'ouvrit, et Mlle de La Seiglière entra, si grave, si fière, si vraiment royale, que le marquis, après s'être levé pour l'entourer de ses bras caressants, resta interdit devant elle.

— Mon père, dit aussitôt d'une voix altérée, mais calme, la belle et noble créature, répondez-moi franchement, loyalement, en bon gentilhomme, et, quoi que vous ayez à me révéler, soyez sûr d'avance que vous ne me trouverez jamais au-dessous des devoirs et des obligations que pourra m'imposer le soin de votre propre gloire. Répondez-moi donc sans détour, je vous en prie au nom du Dieu vivant, au nom de ma sainte mère, qui nous voit et qui nous écoute.

— Ventre-saint-gris! pensa le marquis déjà troublé, voici un début qui ne me promet rien de bon.

— Mon père, demanda la jeune fille avec assurance, à quel titre M. Bernard habite-t-il au milieu de nous?

— Quelle question! s'écria le marquis de plus en plus alarmé, mais faisant encore bonne contenance; à titre d'hôte et d'ami, j'imagine. Nous devons assez à la mémoire de son bonhomme de père pour que nul n'ait le droit d'être surpris de voir ce jeune homme à ma table. A propos, ajouta-t-il en tirant de son gousset une montre d'or émaillé suspendue à une chaîne chargée de breloques, de bagues et de cachets, est-ce que ce maraud de Jasmin ne sonnera pas le dîner aujourd'hui? Tu vois bien ce petit bijou? regarde-le, ça n'a l'air de rien; en réalité, ça vaut à peine un écu de six livres; je ne le donnerais pas pour les diamants de la couronne. C'est une histoire qu'il faut que je te conte. Imagine-toi qu'un jour, c'était en mil sept cent...

— Mon père, vous avez une autre histoire à me raconter, dit gravement Hélène en l'interrompant avec autorité, une histoire plus récente, et dans laquelle il est aussi question d'un joyau, mais plus précieux que celui-là, puisqu'il s'agit de notre honneur. M. Bernard est ici à titre d'hôte, m'avez-vous répondu; mon père, il vous reste encore à m'apprendre qui de nous ou de lui reçoit l'hospitalité, qui de lui ou de nous la donne.

A ces mots, et sous le regard qu'Hélène venait d'attacher sur lui, le marquis, plus blanc que le jabot de sa chemise, se laissa lourdement tomber dans un fauteuil.

— Tout est perdu! se dit-il avec un morne désespoir; l'enragée baronne a parlé.

— Enfin, mon père, reprit l'impitoyable enfant en croisant ses bras sur le dos du fauteuil dans lequel M. de La Seiglière s'était affaissé, je vous demande si nous sommes ici chez M. Bernard ou si ce jeune homme est ici chez nous.

Las de ruse et de mensonge, convaincu d'ailleurs que sa fille était au courant de tout, le marquis ne songea plus qu'à corriger la vérité et à la mitiger de son mieux dans ce qu'elle pouvait avoir de trop amer pour son orgueil et pour son amour-propre.

— Ma foi! s'écria-t-il en se levant d'un air exaspéré, si tu veux que je te le dise, moi-même je n'en sais rien. On a profité de mon absence pour faire un code de lois infâmes; M. de Buonaparte, qui ne m'a jamais aimé, a glissé là-dedans un article tout exprès pour embrouiller mes affaires. Il y a réussi, le Corse! Les uns prétendent que je suis chez Bernard, les autres affirment que Bernard est chez moi; ceux-ci que le vieux Stamply m'a tout donné, ceux-là qu'il m'a tout restitué. Tout ceci, vois-tu, c'est la bouteille à l'encre; Des Tournelles ne sait qu'en penser, et le diable y perdrait son latin. Au reste, ma fille, il est bon que tu saches que c'est cette infernale baronne qui nous a mis dans ce mauvais pas. Rappelle-toi comme nous vivions gentiment tous deux dans notre petit trou d'Allemagne! Voici qu'un jour Mme de Vaubert, — apprends à la connaître, — s'imagine de vouloir me faire rentrer dans la fortune de mes pères, sachant bien qu'aux termes de nos conventions, cette fortune reviendrait plus tard à son fils. Elle m'écrit que mon ancien fermier est bourrelé de remords, qu'il m'appelle à grands cris et ne saurait mourir en paix qu'après m'avoir rendu tous mes biens. Je crois cela, moi! j'ai pitié de la conscience troublée de ce brave homme, et ne veux pas qu'on puisse m'accuser d'avoir causé la perte d'une âme. Je pars, je me hâte, j'arrive, et qu'est-ce que je découvre un beau matin? que ce digne homme ne m'a rien rendu, et que c'est un cadeau qu'il m'a fait. Voilà du moins ce que disent mes ennemis; j'en ai, des

ennemis, car, ainsi que le disait Des Tournelles, quel être supérieur n'en a pas? Sur ces entrefaites, Bernard, qu'on croyait mort, nous tombe sur la tête comme un glaçon de Sibérie. Que va-t-il se passer? M. de Buonaparte a si bien arrangé les choses, qu'il est impossible de s'y reconnaître. Suis-je chez Bernard? Bernard est-il chez moi? je n'en sais rien, il n'en sait rien; Des Tournelles lui-même n'en sait pas davantage. Telle est l'histoire et telle est la question.

Hélène avait grandi et s'était élevée en dehors de toutes les préoccupations de la vie réelle. Elle n'avait jamais rien soupçonné des intérêts positifs qui jouent un si grand rôle dans l'existence humaine, qu'elles l'absorbent presque tout entière. N'ayant sur toutes choses reçu d'autres enseignements que ceux de son père, qui était l'ignorance la mieux nourrie, la plus sereine et la plus fleurie du royaume, les connaissances qu'avait Mlle de La Seiglière en droit français se trouvaient égaler les notions qu'elle pouvait avoir sur la législation japonaise; mais cette enfant, qui ne savait rien, possédait pourtant une science plus grande, plus sûre et plus infaillible que celle des jurisconsultes les plus habiles et des légistes les plus consommés. Dans une âme honnête et simple, elle avait conservé aussi pur, aussi limpide, aussi lumineux qu'elle l'avait reçu, ce sentiment du juste et de l'injuste que Dieu a déposé comme un rayon de sa suprême intelligence dans le sein de toutes ses créatures. Elle ignorait les lois des hommes; mais la loi naturelle et divine était écrite dans son cœur comme sur des tablettes d'or, et nul souffle malsain, nulle passion mauvaise n'en avait altéré le sens ni terni les sacrés caractères. Elle dégagea donc sans efforts la vérité des nuages dont son père cherchait encore à l'obscurcir; sous la broderie, elle sut démêler la trame. Tandis que le marquis parlait, Hélène s'était tenue debout, calme, impassible, pâle et froide. Lorsqu'il se fut tu, elle alla s'accouder sur le marbre de la cheminée, et demeura longtemps silencieuse, les doigts perdus sous les nattes de ses cheveux, et regardant avec une muette épouvante l'abîme dans lequel elle venait d'être précipitée, comme une colombe mortellement atteinte en glissant dans l'azur du ciel, et qui tombe, l'aile fracassée, sanglante et palpitante encore, entre les roseaux d'un marais impur.

— Ainsi, mon père, dit-elle enfin sans changer d'attitude et sans tourner les yeux vers l'infortuné gentilhomme, qui, ne sachant plus à quel saint se vouer, rôdait autour de sa fille comme une âme en peine; ainsi ce vieillard, dont la vie s'est achevée tristement dans l'abandon et dans la solitude, s'était dépouillé pour nous enrichir! Ah! béni soit Dieu qui m'inspira d'aimer cet homme généreux, puisque, sans moi, notre bienfaiteur serait mort sans une main amie pour lui fermer les yeux.

— Que veux-tu? s'écria le marquis d'un air confus; la baronne s'est montrée en tout ceci d'une ingratitude horrible. Moi, je l'aimais, ce vieux; il me réjouissait; je lui trouvais bonne façon : là, vrai, j'avais plaisir à le voir. Eh bien! la baronne ne pouvait pas le souffrir. J'avais beau lui dire : — Madame la baronne, ce vieux Stamply est un brave homme; il nous a fait du bien; nous lui devons quelques égards. Si j'avais voulu la croire, j'aurais fini par le chasser de ma maison. Le roi lui-même m'eût prié de le faire, que je n'y aurais point consenti.

— Ainsi, reprit Hélène après un nouveau silence, quand ce jeune homme s'est présenté armé de ses droits, au lieu de lui restituer loyalement les biens de son père et de nous retirer tête haute, nous avons obtenu, à force d'humilité, qu'il consentît à nous garder et à nous laisser vivre sous son toit! De votre fille, qui ne savait rien, vous avez fait votre complice!

— J'ai voulu partir, s'écria le marquis ; Bernard venait de se nommer que j'avais déjà pris ma canne et mon chapeau. C'est la baronne qui m'a retenu ; c'est elle qui nous a joués tous ; c'est elle qui nous a tous perdus.

Ici, Mlle de La Seiglière se retourna fièrement, prête à demander compte à son père de l'entretien qu'ils avaient eu tous deux dans cette même chambre, quelques heures auparavant ; mais la parole expira sur ses lèvres : sa poitrine se gonfla, son front se couvrit de rougeur, et, se jetant dans un fauteuil, elle fondit en pleurs, et son sein éclata en sanglots. Était-ce seulement l'orgueil révolté qui se plaignait en elle, et l'amour étouffé ne mêlait-il pas ses soupirs aux cris de la dignité offensée? Le cœur le plus pur et le plus virginal est encore un abîme où la sonde s'égare, et dont pas une n'a touché le fond. En voyant le désespoir de sa fille, le marquis acheva de perdre la tête. Il se précipita aux genoux d'Hélène, et lui prit les mains, qu'il couvrit de baisers, en pleurant de son côté comme un vieil enfant qu'il était.

— Ma fille ! mon enfant ! disait-il en la pressant entre ses bras ; calme-toi, ménage ton vieux père ; ne le fais pas mourir de douleur à tes pieds. Veux-tu partir ? partons. Allons vivre au fond des bois comme deux sauvages ; si tu l'aimes mieux, retournons dans notre vieille Allemagne. Qu'est-ce que ça me fait, à moi, la fortune, pourvu que tu ne pleures pas ? La fortune ! je m'en soucie comme de ça ! En vendant mes bijoux, ma montre et mes breloques, j'aurai toujours des fleurs pour mon Hélène. Allons je ne sais où ; je serai bien partout où tu me souriras. Je te contais ce matin que je n'avais plus qu'un souffle de vie ; je mentais. J'ai une santé de fer. Regarde ce mollet ; si l'on ne dirait pas du bronze coulé dans un bas de soie ! Cet hiver, j'ai tué sept loups ; je fatigue Bernard à me suivre, et j'espère bien enterrer la baronne, qui a quinze ou vingt ans de moins que moi, à ce qu'elle prétend, car je la connais trop maintenant pour croire seulement la moitié de ce qu'elle avance. Vite donc, essuyons ces beaux yeux ; un sourire, un baiser, ton bras sur mon bras et, gais Bohémiens, vive la pauvreté !

— Ah ! mon noble père, je vous retrouve enfin ! s'écria Mlle de La Seiglière avec un élan de joie. Vous l'avez dit, partons ; ne restons pas ici davantage : nous n'y sommes restés déjà que trop longtemps.

— Partir ! s'écria l'étourdi gentilhomme, qui ne s'était pas assez défié de son premier mouvement, et qui pour beaucoup aurait voulu pouvoir rattraper les paroles imprudentes qui venaient de lui échapper ; partir ! répéta-t-il avec stupeur. Eh ! ma pauvre fille, où diable veux-tu que nous allions ? Tu ne sais donc pas que je suis en guerre ouverte avec la baronne, et qu'il ne nous reste même plus la ressource d'aller maigrir à sa table et greloter à son foyer !

— Si Mme de Vaubert nous repousse, nous irons où Dieu nous conduira, répondit Hélène ; mais du moins nous nous sentirons marcher dans le chemin de notre honneur.

— Voyons, voyons, dit M. de La Seiglière en s'asseyant d'un air calin à côté d'Hélène, c'est très-bien qu'on aille où Dieu vous conduit, on ne saurait choisir un meilleur guide ; malheureusement Dieu, qui donne le couvert et la pâture aux petits des oiseaux, n'est pas si libéral envers les petits des marquis. Il est charmant de se dire ainsi : Partons, allons où Dieu nous mène ! cela plaît aux jeunes imaginations ; mais quand on est parti et qu'on a fait six lieues, et qu'on arrive au soir avec la perspective de coucher, sans avoir soupé, à la belle étoile, on commence à trouver le chemin de Dieu un peu rude. S'il ne s'agissait que de moi, voici beau

temps que j'aurais chaussé les sandales du pèlerin et repris le bâton de l'exil; mais il s'agit de toi, mon Hélène! Laissons là ces pieux enfantillages; causons raisonnablement, avec calme, ainsi qu'il convient entre de vieux amis comme nous. Voyons, est-ce qu'il n'y aurait pas un moyen d'arranger cette petite affaire à la satisfaction de toutes les parties intéressées? Est-ce que, par exemple, ce que je te disais ce matin...

— Ce serait votre honte et la mienne, répliqua froidement Hélène. Savez-vous ce que dirait le monde? Il dirait que vous avez vendu votre fille : la pauvreté n'a pas droit de mésalliance. Que penserait M. de Vaubert? et que penserait-il, ce jeune homme au-devant de qui je suis allée avec empressement, le croyant pauvre et déshérité? Tandis que l'un m'accuserait de trahison, l'autre me soupçonnerait de n'avoir fait la cour qu'à sa fortune, et tous deux me mépriseraient. Marquis de La Seiglière, relevez la tête et le cœur : noblesse et pauvreté obligent. Qu'y a-t-il d'ailleurs de si effrayant dans la destinée qui nous est échue? Sommes-nous sans asile? Je réponds de M. de Vaubert.

— Mais, ventre-saint-gris! s'écria le marquis, je te répète qu'entre la baronne et moi c'est une guerre à mort.

— Le roi nous aidera, dit Hélène; il doit être bon, juste et grand, puisqu'il est le roi.

— Ah! bien oui, le roi! il ne se doute même pas de ce que j'ai fait pour lui. L'ère des grandes ingratitudes date de l'établissement de la monarchie.

— J'irai me jeter à ses pieds, je lui dirai : Sire...

— Il refusera de t'entendre.

— Eh bien! mon père, s'écria Mlle de La Seiglière avec fermeté, il vous restera votre fille. Je suis jeune et j'ai bon courage; je vous aime, je travaillerai.

— Pauvre enfant, dit le marquis en baisant l'une après l'autre les mains de la blonde héroïne; le travail de ces jolis doigts ne suffirait pas à nourrir une alouette en cage. Pour en revenir à ce que je te disais ce matin, tu prétends donc que ce serait ma honte et la tienne? Je me pique d'avoir l'épiderme de l'honneur quelque peu chatouilleux, et pourtant en ceci je ne vois pas les choses comme toi, mon Hélène. Mettons de côté la question du monde; quoi qu'on fasse et à quelque parti qu'on se rende, le monde y trouve toujours à gloser : fou qui s'en soucie! Tu crains que M. de Vaubert ne t'accuse de trahison et de parjure? Là-dessus, sois bien rassurée; la baronne est une fine mouche qui ne permettra jamais à son fils de s'allier avec notre ruine, et bien que je ne doute pas du désintéressement de Raoul, entre nous, c'est un grand dadais que sa mère mènera toujours par le bout du nez. Quant à Bernard, pourquoi te mépriserait-il? Je conviens qu'il ne saurait raisonnablement prétendre à l'amour d'une La Seiglière; mais la passion ne raisonne pas, et ce garçon t'aime, ma fille.

— Il m'aime? dit Hélène d'une tremblante voix.

— Par Dieu! dit le marquis, il t'adore.

— Qu'en savez-vous, mon père? murmura Mlle de La Seiglière d'une voix mourante et en s'efforçant de sourire.

— Il n'y a plus de doute, pensa le marquis en étouffant un soupir de résignation, ma fille aime le hussard. Ce que j'en sais! s'écria-t-il; ma jeunesse n'est déjà pas si loin, que je ne me souvienne encore comment ces choses-là se passent. L'hiver, au coin du feu, quand il racontait ses batailles, crois-tu que ce fût pour les beaux yeux de la baronne qu'il se mettait en frais de poudre, d'éloquence et de

coups de sabre? A partir du soir où tu ne fus plus là, le diable ne lui eût pas arraché trois paroles. Est-ce que je n'ai pas bien compris dès lors la cause de sa tristesse, de son silence et de son humeur sombre? N'ai-je pas vu son front s'éclaircir, quand tu nous as rendu ta présence? Et le jour où il s'exposa à se faire rompre les os par *Roland*, penses-tu que ce ne fût point là une bravade d'amoureux? Il t'adore, te dis-je; et d'ailleurs, fût-il un fils de France, je voudrais bien voir qu'il se permît de ne t'adorer pas!

Le marquis s'interrompit pour considérer sa fille, qui l'écoutait encore. A ces paroles de son père, Hélène avait senti son rêve mal étouffé tressaillir dans son cœur, et elle était là, pensive et silencieuse, oubliant qu'elle venait de river la chaîne qui la liait pour jamais à Raoul, s'abandonnant, à son insu, au courant insensible qui l'entraînait vers une rive où chantaient la jeunesse et l'amour.

— Allons! se dit le marquis, nous aurons deux mésalliances au lieu d'une.

Et, prenant gaiement son parti, il se frottait déjà les mains, quand tout d'un coup la porte du salon s'ouvrit avec fracas, et Mme de Vaubert se précipita comme une trombe dans l'appartement, suivie de Raoul, impassible et grave.

— Venez, aimable et noble enfant, s'écria la baronne en tendant vers Hélène ses deux bras tout grands ouverts, venez, que je vous presse sur mon cœur! Ah! que je savais bien, ajouta-t-elle avec effusion, en couvrant de baisers le front et les cheveux de Mlle de La Seiglière, que je savais bien qu'entre l'opulence et la pauvreté votre belle âme n'hésiterait pas! Mon fils, embrassez votre femme; ma fille, embrassez votre époux : vous êtes dignes l'un de l'autre.

Ainsi parlant, elle avait doucement attiré Hélène vers le jeune baron, qui lui baisa la main avec respect.

— Vous les voyez, marquis, reprit-elle d'un air attendri; vous voyez leurs transports. Dites maintenant, eussiez-vous un cœur d'airain, une ourse vous eût-elle allaité au berceau, dites si vous aurez le courage de briser des liens si charmants? Ce n'est plus seulement de votre gloire qu'il s'agit désormais, c'est aussi du bonheur de ces deux nobles créatures.

— Ma foi! se dit le marquis, dont nous renonçons à peindre la stupéfaction, si j'y comprends quelque chose, je veux que la baronne ou la peste m'étouffe.

— Monsieur le marquis, dit Raoul en faisant vers lui quelques pas et en lui tendant une main loyale, les révolutions ne m'ont laissé que peu de chose de la fortune de mes pères, mais le peu qui m'en reste est à vous.

— Monsieur de Vaubert, dit Hélène, c'est bien.

— Magnanimes enfants! s'écria la baronne. Marquis, vous êtes ému. Vos yeux s'humectent; une larme a roulé sous votre paupière. Pourquoi cherchez-vous à vous défendre de l'attendrissement qui vous gagne? Vos jambes se dérobent sous vous; votre cœur est près de se fondre. Ne vous raidissez pas, laissez agir la nature. Elle agit, je le sens, je le vois. Vos bras s'entr'ouvrent, ils vont s'ouvrir, ils s'ouvrent..... Raoul, courez embrasser votre père, ajouta-t-elle en poussant le jeune baron dans les bras du marquis et en les regardant avec ivresse s'embrasser d'assez mauvaise grâce.

— Et nous, mon vieil ami, s'écria-t-elle ensuite, ne nous embrasserons-nous pas?

— Embrassons-nous, dit le marquis.

Et tandis qu'ils étaient dans les bras l'un de l'autre :

— Baronne, dit le marquis à demi-voix, je ne sais pas où vous voulez en venir, mais je sens que vous tramez quelque chose d'infâme.

— Marquis, dit la baronne, vous n'êtes qu'un vieux roué.

— Raoul, Hélène, vous aussi, vieil ami, reprit-elle aussitôt avec effusion, en les réunissant tous trois sous un même regard et dans une même étreinte; si j'en dois croire la joie qui m'inonde, le manoir de Vaubert va devenir l'asile de la paix, du bonheur, et des tendresses mutuelles; nous allons y réaliser le rêve le plus doux et le plus enchanté qui se soit jamais élevé de la terre au ciel. Nous serons pauvres, mais nous aurons pour richesse l'union de nos âmes, et le tableau de notre humble fortune humiliera plus d'une fois l'éclat du luxe et le faste de l'opulence. Que nous vous gâterons, marquis! que d'amour et de soins à l'entour de votre vieillesse pour lui faire oublier les biens qu'elle a perdus! Aimé, chéri, fêté, caressé, vous comprendrez un jour que ces biens étaient peu regrettables, et vous vous étonnerez alors d'avoir pu songer un seul instant à les racheter au prix de votre honneur.

Après avoir hasardé quelques objections que Raoul, Hélène et Mme de Vaubert se réunirent tous trois pour combattre, après avoir inutilement cherché une issue par où s'échapper, harcelé, traqué, pris au piége :

— Eh bien! ventre-saint-gris! ça m'est égal, s'écria le marquis en faisant le geste d'un homme qui jette son bonnet par-dessus les moulins, ma fille sera baronne, et ce vieux coquin de Des Tournelles n'aura pas la satisfaction de voir une La Seiglière épouser le fils d'un manant.

Il fut décidé, séance tenante, que le marquis, dans le plus bref délai, signerait un acte de désistement en faveur de Bernard, et que, cela fait, le gentilhomme dépossédé se retirerait avec sa fille dans le petit castel de Vaubert, où l'on procéderait aussitôt au mariage des jeunes amants. Les choses ainsi réglées, la baronne prit le bras du marquis, Raoul offrit le sien à Hélène, et tous quatre s'en allèrent dîner au manoir.

XIII.

Or, tandis que cette révolution s'accomplissait au château, que faisait Bernard? Il suivait au pas de son cheval les sentiers qui longent le Clain, la tête, l'esprit et le cœur tout remplis d'une unique image. Il aimait, et chez cette nature libre et fière que n'avait point appauvrie le frottement du monde, l'amour n'était pas resté longtemps à l'état de vague aspiration, de rêve flottant et de mystérieuse souffrance; il était devenu bientôt une passion ardente, énergique, vivace et profonde. Bernard faisait partie de cette génération active et turbulente dont la jeunesse s'était écoulée dans les camps, et qui n'avait pas eu le temps d'aimer ni de rêver. A vingt-sept ans, à cette heure encore matinale où les enfants de notre génération oisive ont follement dispersé à tous les vents leurs forces sans emploi, il n'avait connu que la belle passion de la gloire. On pouvait donc aisément prévoir que si jamais le germe d'un amour sérieux venait à tomber dans cette âme, il en absorberait la séve et s'y développerait comme un arbuste vigoureux dans une terre vierge et féconde. Il vit Hélène et il l'aima. Par quel art aurait-il pu s'en défendre? Elle avait en partage la grâce et la beauté, la candeur et l'intelligence, toute la distinction de sa race, sans en avoir les idées étroites ni les opinions surannées. Avec la royale fierté du lis, elle en exhalait le suave et doux parfum;

à la poésie du passé, elle joignait les instincts sérieux de notre âge. Et cette noble et chaste créature était venue à lui, la main tendue et la bouche souriante! elle lui avait parlé de son vieux père, qu'elle avait aidé à mourir! C'est elle qui avait remplacé le fils absent au chevet du vieillard, elle qui avait recueilli ses derniers adieux et son dernier soupir. Il avait vécu de sa vie, à table auprès d'elle et près d'elle au foyer. Au récit des maux qu'il avait endurés, il avait vu ses beaux yeux se mouiller; il les avait vus s'enflammer au récit de ses batailles. Comment donc en effet ne l'eût-il point aimée? Il l'avait aimée d'abord d'un amour inquiet et charmant, comme tout sentiment qui s'ignore, puis, en voyant Hélène se retirer brusquement de lui, d'un amour silencieux et farouche, comme toute passion sans espoir. C'est alors que, plongeant du même coup dans son cœur et dans sa destinée, il était resté frappé d'épouvante. Il venait de comprendre en même temps qu'égaré par le charme, il avait, sans y réfléchir, accepté une position équivoque, qu'on l'en blâmait publiquement, qu'il y allait de son honneur vis-à-vis de ses frères d'armes, et que, pour en sortir désormais, il lui fallait déposséder, ruiner, chasser la fille qu'il aimait et son père. Comment s'y fût-il résigné, lui qui défaillait rien qu'à la pensée que ses hôtes pouvaient d'un jour à l'autre s'éloigner de leur propre gré, lui qui se demandait parfois avec terreur ce qu'il deviendrait seul dans ce château désert, s'il leur prenait fantaisie de porter leurs pénates ailleurs? S'il aimait Hélène par-dessus toutes choses, ce n'était pas elle seulement qu'il aimait. Au milieu même de ses emportements et de ses colères, il se sentait secrètement attiré vers le marquis. Il s'était aussi pris d'une sorte d'affection pour tous les détails de cet intérieur de famille dont il n'avait jamais soupçonné jusqu'alors ni la grâce facile, ni les exquises élégances. L'idée d'épouser Hélène, cette idée qui conciliait tout et devant laquelle le gentilhomme n'avait point reculé, Bernard ne l'avait même pas entrevue. Sous la brusquerie de ses manières, sous l'énergie de son caractère, sous l'ardeur qui le consumait, il cachait toutes les délicatesses et toutes les timidités d'un esprit craintif et d'une âme tendre. La conscience qu'il avait de ses droits le rendait humble au lieu de l'enhardir : il avait la défiance et la pudeur de la fortune. Cependant, depuis plus d'une semaine, tout avait pris en lui comme autour de lui une face nouvelle. En même temps qu'autour de lui les bois et les prés verdoyaient, il s'était fait en lui comme un avril en fleurs; Mlle de La Seiglière avait reparu dans sa vie ainsi que le printemps sur la terre. La présence d'Hélène retrouvée, les entretiens récents qu'il avait eus avec le marquis, l'amitié cordiale et presque tendre que lui témoignait le vieux gentilhomme, quelques mots qui lui étaient échappés dans la matinée de ce même jour, tout cela, mêlé aux chaudes brises, à la senteur des haies et aux rayons joyeux du soleil, remplissait Bernard d'un trouble inexpliqué, d'une ivresse sans nom et de ce vague sentiment d'effroi, qui est le premier frisson du bonheur.

Ainsi troublé sans oser se demander pourquoi, Bernard revenait au galop de son cheval, car déjà la nuit commençait à descendre des coteaux dans la plaine, lorsqu'en débouchant par le pont, il découvrit la petite caravane qui s'acheminait vers Vaubert. Il arrêta sa monture, et reconnut tout d'abord, dans la pénombre du crépuscule, Mlle de La Seiglière suspendue au bras d'un jeune homme, qu'aussitôt il supposa devoir être le jeune baron. Bernard ne connaissait pas Raoul et ne savait rien de l'union projetée; cependant son cœur se serra. Il souffrit aussi de voir l'intimité renouée entre le marquis et la baronne. Après avoir longtemps suivi les deux couples d'un regard chagrin, il mit son cheval au pas, revint lentement au châ-

teau, dîna seul, compta tristement les heures, et pensa que cette soirée de solitude, la première qu'il passait ainsi depuis son retour, ne s'achèverait pas. Il fit vingt fois le tour du parc, se retira mécontent dans sa chambre, et demeura appuyé sur le balcon de la fenêtre, jusqu'à ce qu'il eût vu passer, comme deux ombres, sous la feuillée M. de La Seiglière et sa fille, dont la voix arriva jusqu'à lui dans le silence de la nuit.

Le lendemain, au repas du matin, il attendit vainement Hélène et son père. Jasmin, qu'il interrogea, répondit que M. le marquis et sa fille étaient partis depuis une heure pour Vaubert, en prévenant leurs gens qu'ils ne rentreraient pas pour dîner. Pendant cette journée, qui s'écoula plus lentement encore que ne s'était traînée la soirée de la veille, Bernard remarqua un mouvement inusité de serviteurs allant tour à tour du château au manoir, du manoir au château, comme s'il s'agissait d'installation nouvelle. Il pressentit quelque affreux malheur. Un instant, il fut tenté d'aller droit au castel; mais un sentiment d'invincible répulsion, presque d'horreur, l'en avait toujours éloigné. Comprenait-il, lui aussi, comme Hélène, que c'était là que venait de se forger la foudre qu'il entendait déjà gronder sourdement à l'horizon? Cependant il poussa jusqu'à mi-chemin; mais en apercevant au bras de Raoul, sur l'autre rive, à travers le feuillage argenté des saules, Hélène, dont il ne pouvait distinguer la démarche affaissée ni le pâle visage, il sentit la jalousie le mordre, comme un aspic, au sein. C'était une âme douce et tendre, mais impétueuse et terrible. Il rentra dans sa chambre, détacha ses pistolets, les suspendit à l'encadrement de la glace, les examina d'un œil sombre et farouche, en fit jouer les ressorts d'un doigt brusque et violent; puis, honteux de sa folie, il se jeta sur son lit, et ce cœur de lion pleura. Pourquoi? il ne le savait pas. Il souffrait sans connaître la cause de son mal, de même qu'il ignorait la veille d'où lui arrivaient le bonheur et la vie.

La soirée fut moins orageuse. A la tombée de la nuit, il se prit à errer dans le parc en attendant le retour du marquis. La brise rafraîchit son front; la réflexion apaisa son cœur. Il se dit que rien n'était changé dans sa vie, et revint peu à peu à des rêves meilleurs. Il était assis depuis quelques instants sur un banc de pierre, à cette même place, où tant de fois, auprès d'Hélène, il avait vu, au dernier automne, les feuilles jaunies se détacher et tourbillonner au-dessus de leurs têtes, quand tout d'un coup le sable de l'allée cria doucement sous un pas léger; un frôlement de robe se fit entendre le long de l'aubépine en fleurs, et, en levant les yeux, Bernard aperçut devant lui Mlle de La Seiglière, pâle, triste et plus grave que d'habitude.

— Monsieur Bernard, c'est vous que je cherchais, dit-elle aussitôt d'une voix douce et calme.

En effet, Hélène s'était échappée dans l'espoir de le rencontrer. Sachant qu'il ne lui restait plus que deux nuits à passer sous le toit qui n'était plus celui de son père, prévoyant bien que toutes relations allaient se trouver brisées désormais entre elle et ce jeune homme, elle était venue à lui, non par faiblesse, mais par fier sentiment d'elle-même, ne voulant pas que, s'il découvrait un jour les ruses et les intrigues qu'on avait ourdies autour de sa fortune, il pût croire ni même supposer qu'elle en avait été complice. Elle ne se dissimulait pas d'ailleurs qu'avant de se retirer elle avait vis-à-vis de lui des obligations à remplir, qu'elle devait au moins un adieu à cet hôte si délicat qu'elle n'avait pu soupçonner ses droits, au moins une réparation à cette âme si magnanime qu'elle avait pu, dans son

ignorance, l'accuser de servilité. Elle avait compris enfin qu'elle devait à ce jeune homme de l'instruire elle-même de son prochain départ, pour lui en épargner l'humiliation, sinon la douleur.

— Monsieur Bernard, reprit-elle après s'être assise auprès de lui avec une émotion qu'elle ne chercha pas à cacher; dans deux jours, mon père et moi, nous aurons quitté ce parc et ce château qui ne nous appartiennent plus; je n'ai pas voulu en sortir sans vous dire combien vous avez été bon pour mon vieux père, et que j'en resterai touchée le reste de ma vie dans le plus profond de mon âme. Oui, vous avez été si bon et si généreux, qu'hier encore je ne m'en doutais même pas.

— Vous partez, mademoiselle, vous partez! dit avec égarement Bernard d'une voix éperdue. Que vous ai-je fait? Peut-être, sans le savoir, vous aurai-je offensée, vous ou monsieur votre père? Je ne suis qu'un soldat, je ne sais rien de la vie ni du monde, mais partir! vous ne partirez pas.

— Il le faut, dit Hélène; notre honneur le veut et le vôtre l'exige. Si mon père, en s'éloignant, ne se montre pas vis-à-vis de vous aussi affectueux qu'il devrait l'être ou voudrait le paraître, pardonnez-lui. Mon père est vieux; à son âge, on a ses faiblesses. Ne lui en veuillez pas; je me sens encore assez riche pour pouvoir ajouter sa dette de reconnaissance à la mienne, et pour les acquitter toutes deux.

— Vous partez! répéta Bernard... mais si vous partez, mademoiselle, que voulez-vous que je devienne, moi? Je suis seul en ce monde; je n'ai ni parents, ni amis, ni famille; les seules amitiés que j'aie retrouvées à mon retour, je m'en suis séparé violemment pour mêler ma vie à la vôtre. Pour rester ici, près de votre père, j'ai répudié ma caste, abjuré ma religion, déserté mon drapeau, renié mes frères d'armes : il n'en est plus un à cette heure qui consentît à mettre sa main dans la mienne. Si l'on devait partir, pourquoi ne l'a-t-on pas fait quand je me suis présenté pour la première fois? J'arrivais alors le cœur et la tête remplis de haine et de colère; je voulais me venger. J'étais prêt; je haïssais votre père; vous autres nobles, je vous exécrais tous. Pourquoi donc alors n'êtes-vous pas partis? Pourquoi ne m'a-t-on pas cédé la place? Pourquoi m'a-t-on dit : Confondons nos droits, ne formons qu'une seule famille? Et maintenant que j'ai oublié si je suis chez votre père ou si votre père est chez moi, maintenant qu'on m'a appris à aimer ce que je détestais et à honorer ce que je méprisais, maintenant qu'on m'a fermé les rangs où je suis né, maintenant qu'on a créé et mis en moi un cœur nouveau et une âme nouvelle, voici qu'on s'éloigne, qu'on me fuit et qu'on m'abandonne!

— Ainsi, mademoiselle, reprit Bernard avec mélancolie, en relevant sa tête brûlante, qu'il avait tenue longtemps entre ses mains, ainsi je n'aurai apporté dans votre existence que le désordre, le trouble et le malheur, moi qui donnerais ma vie avec ivresse pour épargner un chagrin à la vôtre! Ainsi, j'aurai passé dans votre destinée comme un orage pour la flétrir et pour la briser, moi qui verserais avec joie tout mon sang pour y faire germer une fleur! Ainsi vous étiez là, calme, heureuse, souriante, épanouie comme un lis au milieu du luxe de vos ancêtres, et il aura fallu que je revinsse tout exprès du fond des steppes arides pour vous initier aux douleurs de la pauvreté, moi qui retournerais triomphant dans l'exil glacé d'où je sors pour vous laisser ma part de soleil!

— La pauvreté ne m'effraie pas, dit Hélène; je la connais, j'ai vécu avec elle.

— Cependant, mademoiselle, s'écria Bernard avec entraînement, si, exalté par

le désespoir, comme à la guerre par le danger, j'osais vous dire à mon tour ce que je n'ai point encore osé me dire à moi-même? à mon tour si je vous disais : Confondons nos droits et ne formons qu'une même famille? Si, encouragé par votre grâce et votre bonté, enhardi par l'affection presque paternelle que M. le marquis m'a témoignée en ces derniers jours, je m'oubliais jusqu'à vous tendre une main tremblante, ah! sans doute vous la repousseriez, cette main d'un soldat encore toute durcie par les labeurs de la captivité, et vous indignant avec raison de voir qu'un amour parti de si bas ait osé s'élever jusqu'à vous, vous m'accableriez de vos mépris et de votre colère! Mais si vous pouviez oublier, comme je l'oublierais avec vous, que j'ai jamais pu prétendre à l'héritage de vos pères; si vous pouviez continuer de croire, comme je le croirais avec vous, qu'à vous est la fortune, à moi la pauvreté, et si je vous disais alors d'une voix humble et suppliante : Je suis pauvre et déshérité, que voulez-vous que je devienne? gardez-moi dans un coin d'où je puisse seulement vous voir et vous admirer en silence; je ne vous serai ni gênant ni importun ; vous ne me rencontrerez dans votre chemin que lorsque vous m'aurez appelé; d'un mot, d'un geste, d'un regard, vous me ferez rentrer dans ma poussière! Peut-être alors ne me repousseriez-vous pas, vous auriez pitié de ma peine, et cette pitié, je la bénirais et j'en serais plus fier que d'une couronne de roi.

— Monsieur Bernard, dit Hélène en se levant avec dignité, je ne sais pas de cœur si haut placé auquel ne puisse s'égaler votre cœur; je ne sais pas de main que la vôtre ne puisse honorer en la touchant. Voici la mienne; c'est l'adieu d'une amie qui priera pour vous dans toutes ses prières.

— Ah! s'écria Bernard en osant pour la première fois, pour la dernière, hélas! porter à ses lèvres la blanche main d'Hélène; vous emportez ma vie! Mais, noble enfant, vous et votre vieux père, quelle destinée est la vôtre?

— Notre destinée est assurée, dit Mlle de La Seiglière sans songer qu'en voulant s'épargner la pitié de Bernard, elle portait au malheureux le coup de la mort; M. de Vaubert est, lui aussi, un noble cœur : il trouvera autant de bonheur à partager avec moi sa modeste fortune que j'en aurais trouvé moi-même à partager avec lui mon opulence.

— Vous vous aimez? demanda Bernard.

— Je crois vous avoir dit, répliqua Mlle de La Seiglière en hésitant, que nous fûmes élevés ensemble dans l'exil.

— Vous vous aimez? répéta Bernard.

— Sa mère me servit de mère, et nos parents nous fiancèrent presque au berceau.

— Vous vous aimez? dit Bernard encore une fois.

— Il a ma foi, répondit Hélène.

— Adieu donc! ajouta Bernard d'un air sombre. Adieu, rêve envolé, murmura-t-il d'une voix étouffée et suivant des yeux, à travers ses larmes, Hélène, qui s'éloignait pensive.

Le lendemain était le jour fixé pour la signature de l'acte de désistement. Sur le coup de midi, le marquis, Hélène, Mme de Vaubert et un notaire venu tout exprès de Poitiers, se trouvaient réunis dans le grand salon du château, qui se ressentait déjà du désordre du prochain départ. On n'attendait plus que Bernard. Il entra bientôt, éperonné, botté, la cravache au poing, tel à peu près qu'il était ap-

paru pour la première fois. La baronne se prit tout d'abord à l'observer avec inquiétude; mais nul n'aurait pu deviner sur ce visage impassible et morne ce qui se passait dans le cœur de cet homme. Après avoir donné lecture à l'assistance de l'acte qu'il avait rédigé d'avance, le marquis prit une plume, releva sa manchette de point d'Angleterre, signa sans sourciller, et offrit à Bernard, avec une politesse exquise, la feuille aux armoiries du fisc.

— Monsieur, lui dit-il en souriant avec grâce, vous voici rentré authentiquement *dans la sueur* de monsieur votre père.

Bernard prit la feuille de la main du marquis avec une brusquerie militaire, la plia en quatre, la glissa dans la poche de sa redingote, qu'il reboutonna aussitôt, puis se retira gravement, sans avoir dit une parole. Mme de Vaubert resta consternée.

— Allons! ventre-saint-gris! dit le marquis en se frottant les mains, voici une bonne journée qui ne nous coûte qu'un million.

— Est-ce que je me serais trompée? se demanda Mme de Vaubert d'un air visiblement préoccupé. Est-ce que décidément ce Bernard ne serait qu'un vaurien?

— Mon Dieu! qu'il avait donc l'air triste et sombre! se dit Mlle de La Seiglière, dont le cœur frissonnait sous un vague pressentiment.

La journée s'acheva au milieu des derniers préparatifs de l'expatriation. Le marquis décrocha lui-même assez gaiement les vénérables portraits de ses aïeux, et sur chacun trouva le mot pour rire; mais la baronne ne riait pas. Hélène s'occupa de recueillir ses livres, ses broderies, ses albums, ses palettes et ses aquarelles. Bernard, aussitôt après la séance qui venait de le réintégrer solennellement dans ses droits, était monté à cheval, et ne rentra que bien avant dans la nuit. En traversant le parc, il aperçut Mlle de La Seiglière qui veillait à la fenêtre ouverte; il demeura longtemps, appuyé contre un arbre, à la contempler.

Hélène passa sur pied cette nuit tout entière, tantôt accoudée sur le balcon de sa croisée, à regarder à la lueur des étoiles les beaux ombrages qu'elle allait quitter pour toujours, tantôt à rôder autour de son appartement et à dire adieu dans son cœur à ce doux nid de sa jeunesse. Brisée par la fatigue, elle se jeta tout habillée sur son lit aux premières blancheurs de l'aube. Elle dormait depuis près d'une heure d'un sommeil lourd et pénible, lorsqu'elle fut réveillée en sursaut par un épouvantable vacarme; elle courut à la fenêtre, et, bien qu'on ne fût point en saison de chasse, elle aperçut tous les piqueurs du château réunis, les uns à cheval et donnant du cor à ébranler toutes les vitres, les autres retenant la meute complète, qui poussait des aboiements effrénés dans l'air sonore du matin. Mlle de La Seiglière commençait à se demander si c'était le jour de son exil du château qu'on célébrait ainsi à grand fracas, et d'où lui pouvait venir cette sérénade bruyante et matinale, quand tout d'un coup elle poussa un cri d'effroi en voyant apparaître au travers de la meute et au milieu des piqueurs, qui semblèrent eux-mêmes frappés d'épouvante, Bernard, éperonné, botté comme la veille et en selle sur *Roland*. Contenant avec grâce l'ardeur du terrible animal, il le fit avancer en piétinant jusque sous la fenêtre où se tenait Hélène, plus pâle que la mort; puis il leva les yeux vers la jeune fille, et, après s'être découvert respectueusement, il rendit la bride, enfonça ses éperons dans les flancs du coursier, et partit comme la foudre, suivi de loin par les piqueurs, au bruit éclatant des fanfares.

— Ah! le malheureux! s'écria Mlle de La Seiglière en se tordant les bras avec désespoir, il veut, il va se tuer!

Elle voulut courir, mais où? *Roland* allait plus vite que le vent. Il avait été convenu la veille que Raoul et sa mère viendraient le lendemain, dans la matinée, chercher le marquis et sa fille pour les conduire et les installer définitivement dans leur nouvelle demeure. Comme Hélène se disposait à sortir de sa chambre pour se rendre au salon, elle rencontra sur le seuil Jasmin, qui, en courtisan du malheur, lui présenta sur un plateau d'argent une lettre sous enveloppe. Hélène rentra précipitamment, rompit le cachet et lut ces lignes, évidemment tracées à la hâte :

« MADEMOISELLE,

» Ne partez pas, restez. Que voulez-vous que je fasse de cette fortune? Je ne pourrais l'employer qu'à faire un peu de bien; vous vous en acquitterez mieux que moi, avec plus de grâce, et d'une façon plus agréable à Dieu. Seulement je vous prie de me mettre par la pensée pour moitié dans tous vos bienfaits; ça me portera bonheur là-haut. Ne vous souciez pas de ma destinée; je suis loin d'être sans ressource. Il me reste mon grade, mes épaulettes et mon épée. Je reprendrai du service; ce n'est plus le même drapeau, mais c'est encore et toujours la France. Adieu, mademoiselle. Je vous aime et vous vénère. Je vous en veux pourtant un peu d'avoir pensé à m'embarrasser d'un million; mais je vous pardonne et vous bénis parce que vous avez aimé mon vieux père.

» BERNARD. »

Sous le même pli se trouvait ce testament olographe ainsi conçu :

« Je donne et lègue à Mlle de La Seiglière tout ce que je possède ici-bas en légitime propriété.

» Fait à mon château de La Seiglière, le 25 avril 1819. »

Lorsqu'elle entra dans le salon, où venaient d'arriver Mme de Vaubert et son fils, Hélène était si pâle et si défaite, que le marquis s'écria : Qu'as-tu? La baronne et Raoul lui-même s'empressèrent aussitôt autour d'elle; mais la jeune fille repoussa leur sollicitude et demeura froide et muette.

— Ah çà, dit le marquis, est-ce que le cœur te manque à présent?

Hélène ne répondit pas. L'heure fixée pour le départ approchait. La baronne attendait toujours que Bernard y vint mettre obstacle, et, ne voyant rien venir, ne prenait déjà plus la peine de dissimuler sa mauvaise humeur. De son côté, le jeune baron n'était pas, à proprement parler, transporté d'enthousiasme. Silencieuse et glacée, Hélène ne paraissait rien voir ni rien entendre. N'étant plus excité par son entourage, le marquis ne montrait déjà plus la bonne grâce dont il avait fait preuve durant tous ces jours.

— A propos, dit-il tout d'un coup, ce drôle de Bernard nous a servi ce matin un plat de sa façon.

— De quoi s'agit-il, marquis? demanda la baronne, dont au nom de Bernard les oreilles venaient de se dresser.

— Croiriez-vous, baronne, que ce fils de bouvier n'a même pas attendu que

nous fussions partis pour prendre possession de mes biens? Au soleil levant, il s'est mis en chasse, escorté de ma meute et suivi de tous mes piqueurs

Ici, Mlle de La Seiglière, qui s'était approchée de la porte toute grande ouverte sur le perron, jeta un cri terrible et tomba entre les bras de son père, qui n'eut que que le temps de la soutenir. *Roland* venait de filer le long de la grande allée comme un caillou lancé par une fronde. La selle était vide, et les étriers battaient contre les flancs déchirés du coursier.

Deux mois après la mort de Bernard, qui fut attribuée naturellement à une folle équipée de hussard, un incident d'une autre nature préoccupa beaucoup les grands et petits, beaux et laids esprits de la ville et des environs : ce fut l'entrée en noviciat de Mlle de La Seiglière dans un couvent de l'ordre des filles de Saint-Vincent-de-Paule. On en parla diversement : les uns n'y virent que le résultat d'une piété active et d'une vocation fervente; les autres y soupçonnèrent un grain d'amour en dehors de Dieu. On approcha plus ou moins de la vérité; mais nul ne mit le doigt dessus, si ce n'est pourtant notre marquis, dont le reste de l'existence fut empoisonné par l'idée que décidément sa fille avait aimé le hussard. Cependant, lorsqu'il put, le testament de Bernard à la main, faire débouter de ses prétentions à la succession vacante l'administration des domaines, le marquis ne put s'empêcher de convenir que ce garçon avait bien fait les choses Il continua de vivre comme par le passé, sans que l'éloignement de sa fille eût rien changé à ses habitudes. Il mourut de peur en 1830, en entendant une bande de jeunes gars qui s'étaient attroupés sous ses fenêtres en chantant *la Marseillaise* et en lui brisant quelques vitres. Notre jeune baron est entré dans une riche famille roturière où il joue le rôle de George Dandin retourné. Le beau-père se raille des titres de son gendre et lui reproche les écus qu'il lui a comptés; sa femme l'appelle monsieur le baron en lui faisant les cornes. Mme de Vaubert vit encore. Elle passe ses journées en arrêt devant le château de La Seiglière, et toutes les nuits elle rêve qu'elle est changée en chatte, et qu'elle voit danser devant elle, sans pouvoir seulement lui allonger un coup de patte, le château changé en souris. Après la mort de son père, Mlle de La Seiglière a disposé de tous ses biens en faveur des pauvres, et l'on assure que le château même, d'après les intentions de sœur Hélène, deviendra bientôt une maison de refuge pour les indigents.

JULES SANDEAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1844.

La session s'ouvrira dans quelques jours. Les députés arrivent. On se demande quelles seront les dispositions des chambres, comment elles jugeront la politique des derniers mois, quel sera le langage du cabinet, quelle sera l'attitude de la majorité.

On se rappelle ce que la majorité pensait du ministère à la fin de la dernière session. Le cabinet avait essuyé de graves échecs. Il s'était montré faible et indécis dans la question de l'enseignement secondaire et dans la discussion des chemins de fer. Il avait laissé échapper de ses mains la direction des intérêts moraux et matériels. Dans les questions politiques, il n'avait écarté les difficultés qu'en ajournant le débat. S'agissait-il du droit de visite, M. le ministre des affaires étrangères négociait. Si l'on parlait de Taïti, M. Guizot disait : C'est une question qui commence. Quant à la dotation, le ministère promettait d'en parler dans le *Moniteur*, pour s'éviter l'embarras d'en parler devant les chambres. Habile ou non, une pareille conduite n'honore pas un gouvernement. Elle fait douter de sa sincérité et de sa force. Aussi, vers les derniers jours de la session, en présence des nouvelles complications sorties de la question du Maroc et de l'affaire Pritchard, plusieurs membres influents du parti conservateur n'ont pas dissimulé leurs griefs contre la politique du 29 octobre. Entre eux et le ministère une scission a paru imminente.

Telles étaient les dispositions des chambres à l'égard du ministère il y a cinq mois. Sont-elles plus favorables aujourd'hui ? Nous ne le pensons pas. Les fautes nouvelles, plus grandes que les fautes passées, ont dû produire des mécontentements plus vifs. Si les chambres ont repoussé le droit de visite, comment pourraient-elles approuver les concessions de notre diplomatie dans les affaires de Taïti et du Maroc ? Si des conservateurs ont blâmé dès le début les entreprises de l'Océanie, comment pourraient-ils ne pas juger sévèrement une politique qui a dédaigné leurs avertissements, et qui a si malheureusement justifié leurs prévisions ? Après le désaveu de M. Dupetit-Thouars et le déplorable effet qu'il a produit, comment supportera-t-on le désaveu de M. d'Aubigny et l'indemnité de M. Pritchard ? Si les provocations de la tribune anglaise, si les paroles injurieuses de sir Robert Peel ont jeté dans le parlement français une émotion si vive, que sera-ce quand on

jugera les actes dont ces paroles ont été suivies? Enfin, si l'attitude prise par notre diplomatie dans les affaires du Maroc a irrité les chambres il y a cinq mois, si les communications que M. Guizot a faites à sir Robert Peel leur ont paru peu dignes et dangereuses, que penseront-elles du traité de Tanger et de la précipitation fatale qui a compromis les intérêts de la France?

Nous le disons sans haine ni passion, sans vues hostiles, sans esprit d'opposition contre les hommes, la situation du ministère n'a peut-être jamais été plus faible qu'aujourd'hui, jamais sa politique n'a soulevé des reproches plus mérités. Est-ce à dire pour cela que la discussion de l'adresse va emporter le ministère? Dieu nous garde de faire des prédictions. Nous connaissons les ressources du cabinet; il a déjà montré plus d'une fois ce que peuvent l'éloquence et la dextérité parlementaire, unies à la ferme volonté de conserver le pouvoir. De plus, le ministère connaît sa situation; il saura probablement garder dans son langage la mesure et la modestie qu'elle commande. Il cache aujourd'hui ses inquiétudes sous une apparence de fierté, il est plein de confiance en lui-même, plein de mépris pour ses adversaires; vous croiriez qu'il va rédiger des phrases pompeuses dans le discours du trône, et paraître en conquérant devant les chambres. Attendez-le à l'ouverture de la session, vous verrez qu'il changera d'attitude et de langage. En montrant de l'arrogance, le ministère blesserait le sentiment des chambres; en montrant de l'humilité, il pourra désarmer des adversaires redoutables, dont l'intention est de combattre sa politique plutôt que ses intérêts, et qui croiraient inutile d'attaquer cette politique dès qu'elle se serait jugée elle-même en réclamant leur indulgence. La modestie devant les chambres a bien souvent réussi au ministère. Nous serions trompés si, dans les circonstances présentes, il renonçait à ce moyen de succès, devenu pour lui d'une nécessité plus impérieuse que jamais.

On a beaucoup parlé ces jours derniers d'un programme d'opposition contre le cabinet, on a parlé d'un plan de campagne concerté entre ses adversaires; nous n'avons pas besoin de dire au public ce qu'il doit penser de ces révélations. Si des hommes graves, si des personnages politiques jugeaient convenable de s'entendre pour dresser leurs batteries contre le ministère, ils sauraient garder leur secret. Mais à quoi bon dresser des plans de campagne en ce moment? pourquoi les adversaires du cabinet, qu'ils appartiennent au centre droit, au centre gauche ou à l'opposition constitutionnelle, iraient-ils perdre leur temps à rédiger aujourd'hui un programme pour le débat de l'adresse? Avant de préparer des discours contre le ministère, il faut savoir ce qu'il dira. Pour méditer contre lui des arguments, il faut connaître les siens. Or, qui sait aujourd'hui ce que le ministère dira sur le droit de visite, sur Taïti, sur le Maroc, sur l'enseignement secondaire, sur la dotation? Le ministère le sait-il bien lui-même? Nous voyons au sein des chambres, et sur des bancs différents, des hommes que les fautes du cabinet ont réunis dans une opposition commune. Ces hommes n'ont pas besoin de concerter en ce moment leurs moyens d'attaque. Ils attendent que le ministère s'explique. Leur langage dépendra du sien.

Une chose toutefois mérite de fixer dès à présent l'attention des hommes qu'un même sentiment de dignité nationale réunit contre la politique du cabinet. Le premier acte de la session, et l'un des plus importants, sera la nomination du président de la chambre élective. Tout annonce que le ministère a fait son choix. Il soutiendra M. Sauzet. L'intérêt des diverses nuances de l'opposition parlementaire serait de placer en face du candidat ministériel un homme dont le caractère

politique fût l'expression de leur pensée commune, et dont le choix pût être regardé comme une protestation modérée, mais ferme, contre la politique suivie depuis quatre ans. Cet homme, la voix publique le désigne, c'est M. Dupin. Tout le monde connaît les défauts de M. Dupin, il n'a jamais cherché à les dissimuler; mais tout le monde aussi connaît ses qualités éminentes. On a vu son rôle à la chambre depuis qu'il a quitté le fauteuil de la présidence. On se rappelle le vote unanime qui a suivi son discours sur le droit de visite. Partisan sincère de la paix, M. Dupin a blâmé l'empressement irréfléchi du ministère pour l'alliance anglaise. Il veut une alliance fondée sur des intérêts sérieux, sur des besoins réciproques, utile aux deux peuples en unissant leurs forces dans des entreprises glorieuses, utile au monde en lui garantissant les bienfaits de la paix; il ne veut pas l'alliance anglaise telle que l'ont imaginée pour leurs besoins particuliers M. Guizot et sir Robert Peel, c'est-à-dire un traité d'assurance mutuelle entre deux cabinets. On sait quelles sont les opinions de M. Dupin sur la question universitaire. C'est l'esprit gallican par excellence armé d'une puissante érudition, d'une verve inépuisable, et d'un impitoyable bon sens. Sur le droit de visite, sur l'alliance anglaise, sur la paix, sur la question de l'enseignement secondaire, M. Dupin représente fidèlement, dans la chambre des députés, les opinions constitutionnelles que la politique du ministère a froissées. Nous ne parlons pas des qualités rares qui distinguent M. Dupin comme président. Qui ne sait avec quelle netteté, quelle présence d'esprit, quelle impartialité et quelle vigueur M. Dupin a dirigé pendant plusieurs années les débats de la chambre? Par tous ces motifs, nous croyons que l'opposition parlementaire ferait bien d'arrêter son choix sur l'honorable député. Ce serait inaugurer dignement la session. Cela vaudrait mieux qu'un programme, ou plutôt ce serait un programme d'une clarté évidente, et que tout le monde comprendrait. Nous savons que l'opposition constitutionnelle renferme d'autres candidats que M. Dupin. S'il suffisait, pour être nommé président de la chambre, d'être un orateur éminent, un chef de parti justement considéré, nous savons que M. Dupin trouverait dans l'opposition constitutionnelle des concurrents sérieux; mais leur caractère politique ne répondrait pas à la situation. Ils n'auraient pas d'ailleurs la majorité, tandis que le choix de M. Dupin convient à plusieurs fractions de la chambre, et caractérise nettement la lutte qui va s'ouvrir contre le cabinet. Du reste, si nous sommes bien informés, le ministère a des amis clairvoyants qui lui conseillent en ce moment d'abandonner M. Sauzet, et d'enlever M. Dupin à l'opposition. M. Dupin se laisserait-il enlever? C'est une question. Dans tous les cas, l'opposition parlementaire ferait bien, selon nous, de proclamer le plus tôt possible son candidat. Si le ministère le lui prend, qu'on sache au moins qu'elle a été volée.

On sait que tous les ans la discussion de l'adresse est terminée au Luxembourg avait d'être commencée au palais Bourbon. Il en sera probablement de même cette année. La chambre des pairs est donc appelée à ouvrir le débat. Cette circonstance mérite d'être remarquée. Depuis plusieurs années, les discussions politiques de la chambre des pairs ont rarement exercé sur l'opinion l'influence qu'elles devraient avoir. D'où cela vient-il? De ce que les hommes éminents du Luxembourg prennent rarement la parole, de ce qu'ils abdiquent volontiers leur rôle politique, de ce qu'ils abandonnent la tribune à des discoureurs médiocres dont les réflexions banales ont peu d'attrait pour le public. Généralement l'opposition n'est pas facile au Luxembourg; elle est surtout très-difficile, dit-on, pour certains hommes qui ont traversé les affaires et qui ont une grande situation dans le pays. L'auditoire

n'est pas bienveillant pour eux; il les écoute avec défiance; il suspecte leurs intentions; il les prend pour des ambitieux mécontents qui s'agitent dans le but de ressaisir le pouvoir qu'ils ont perdu. Aussi, pour ne pas soulever contre eux des préventions injustes, ces hommes gardent ordinairement le silence : résultat fâcheux pour tout le monde, pour le pays d'abord qui se voit privé des conseils de leur expérience, pour la chambre des pairs dont l'éclat diminue; fâcheux enfin pour ceux-là même qui n'osent braver les inconvénients attachés à la renommée politique, car leur silence, en se prolongeant, affaiblit l'autorité de leur nom, et les expose à l'oubli de leurs concitoyens. Les hommes dont nous parlons vont être soumis à une nouvelle épreuve; espérons qu'ils prendront un parti plus conforme à leurs intérêts. La session qui va s'ouvrir offre à la chambre des pairs un rôle important; espérons qu'elle l'acceptera dans toute son étendue.

Après avoir soutenu la discussion pendant plusieurs mois, la presse devient à son tour spectatrice. Après avoir commencé l'instruction du procès, elle va voir comment ce procès sera jugé par les chambres. La presse de l'opposition s'est-elle trompée? Les journaux du ministère le lui ont dit souvent; nous verrons si leurs reproches étaient fondés. Quant à la presse de l'opposition conservatrice, elle attend avec confiance la lumière que fera jaillir la discussion des chambres. Nous l'avons dit bien des fois, notre pensée n'a jamais été de nous réjouir des fautes du ministère, car ces fautes retombaient sur le pays. Si l'on nous avait prouvé la parfaite innocence du cabinet, nous aurions accepté cette démonstration avec empressement; si donc les débats parlementaires viennent justifier la politique du 29 octobre, s'ils prouvent qu'elle a été prudente et digne, nous féliciterons la France et le ministère de cet heureux résultat.

Le ministère sera dans quelques jours entre les mains des chambres. Qu'elles l'examinent et qu'elles le pèsent; qu'elles nous disent ce qu'il faut penser de sa diplomatie, de son influence parlementaire, de sa direction administrative, de son action au dedans et au dehors. Que le parti conservateur examine surtout la situation du pays ; qu'il considère les suites probables d'une dissolution faite par le cabinet, les dispositions des colléges, le mouvement de l'opinion. Que les conservateurs songent à l'avenir; qu'ils arrêtent leur pensée sur une éventualité que la prudence humaine ordonne de prévoir. En réfléchissant attentivement sur toutes ces choses, les chambres trouveront la solution des difficultés qu'elles seules peuvent trancher.

Après les questions politiques, plusieurs objets importants viendront occuper la session. Dans la chambre des députés, une proposition sur le droit de timbre amènera la question du journalisme, si brûlante en ce moment. Les chemins de fer ranimeront les débats sur la loi de 1842. Le projet de l'enseignement secondaire, remis entre les mains de M. Thiers, fixera l'attention publique. On annonce une proposition d'enquête sur la condition des classes ouvrières. Nous verrions avec plaisir le gouvernement prendre l'initiative sur cette question. Un organe de l'extrême gauche déclarait dernièrement que le premier besoin des classes laborieuses est l'exercice des droits politiques; d'un autre côté, des utopistes promettent aux ouvriers un nouvel ordre social, où ils goûteront les joies du paradis : sans leur promettre l'une ou l'autre de ces deux choses, le gouvernement pourrait cependant améliorer leur situation par des mesures administratives recommandées depuis longtemps par des esprits sérieux. Les classes ouvrières paraissent comprendre aujourd'hui leurs véritables besoins Plus sages que ceux qui prétendent exercer

sur elles une sorte de patronage humanitaire ou politique, elles se proclament amies de l'ordre, amies des lois, et sincèrement opposées à toute réforme qui aurait pour base le renversement de la famille ou de l'état. Elles savent aussi que tout progrès réel est l'œuvre du temps, et qu'elles ne gagneraient rien à chercher l'adoucissement de leur sort dans la voie des bouleversements politiques. Le gouvernement doit s'empresser de seconder ces dispositions favorables. Représentant des classes moyennes, il est de son devoir et de son honneur de protéger les intérêts populaires. La révolution de juillet ne doit pas laisser les classes laborieuses sous la tutelle des partis.

L'état de notre marine, l'emploi du matériel naval, la direction et la comptabilité des ports feront naître sans doute très-prochainement de vives discussions. Aucun sujet n'est plus digne d'appeler l'attention des hommes qui étudient sérieusement les intérêts du pays. La France a témoigné assez hautement qu'elle voulait une marine puissante, capable de protéger son indépendance et de soutenir dignement l'honneur de son pavillon; mais pour avoir une marine, il faut une administration maritime : or, on peut dire sans hyperbole que cette administration n'existe pas. Il y a un ministre de la marine et des colonies, il y a des bureaux, il y a des préfets maritimes dans les ports, il y a des directeurs dans les arsenaux; mais ce qu'on appelle une administration, c'est-à-dire ce lien étroit qui unit toutes les parties d'un vaste ensemble, cet esprit d'ordre qui l'anime, ce contrôle qui en surveille tous les degrés, cette lumière qui pénètre partout, rien de tout cela n'existe à la marine. Sous les apparences d'une unité mensongère, il y a des éléments épars, indépendants les uns des autres, et qui ne se rattachent pas à un centre commun; il y a des pouvoirs qui se nuisent réciproquement au lieu de se servir; c'est un chaos où le désordre est partout et la lumière nulle part. Chose étrange! chaque année, le ministre de la marine confie à de hauts fonctionnaires la mission d'inspecter le service des ports; ces fonctionnaires, revenus à Paris, dénoncent au ministre les prodigieux abus dont ils ont été les témoins, et lui soumettent leurs plans de réforme : on trouve leurs idées excellentes, et l'on n'en parle plus. Éclairées par des scandales récents, les chambres, dans la session dernière, ont imposé à la marine le contrôle de la cour des comptes sur la comptabilité des matières. A quelle époque ce contrôle pourra-t-il fonctionner utilement? Quand l'administration produira-t-elle des documents exacts, des justifications complètes, qui présentent fidèlement l'emploi des valeurs matérielles, cette immense partie de la fortune de l'état? Nul ne le sait, et le ministre lui-même, malgré les engagements qu'il a pris envers les chambres, ne paraît pas mettre à ce travail un grand empressement. Le département de la marine a besoin d'être stimulé par les chambres. C'est la tribune qui triomphera de son inertie et de son esprit de routine. Plusieurs députés connaissent parfaitement les causes qui perpétuent le désordre; on peut supposer qu'ils regarderont comme un devoir de les révéler.

L'emprunt de deux cents millions a été adjugé à 84 fr. 75 cent. L'adjudication s'est faite à 1 fr. 5 cent. au-dessus du cours de la veille, qui lui-même était en hausse sur les cours précédents. Cette opération est un succès pour M. Laplagne. Elle marquera dans les souvenirs de son ministère. Elle prouve qu'il a sagement fait de ne pas recourir au mode de souscription, conseillé par la chambre des députés. La résolution du ministre porte un caractère personnel qui fait honneur à sa pénétration comme à sa fermeté. Depuis l'emprunt, le cours de la rente a continué de recevoir une vive impulsion. Nous aimons à constater ce témoignage de la confiance publique. Cepen-

dant, ce n'est pas sans raison que cette ardeur qui pousse à la hausse depuis quelques semaines inspire des craintes à beaucoup d'esprits. On admire aujourd'hui la situation de la Bourse; les capitaux abondent sur la place; mais demain, les prêteurs de l'emprunt et les soumissionnaires des chemins de fer enlèveront des sommes immenses pour répondre à leurs engagements. Pendant vingt mois, la Bourse aura à supporter le fardeau périodique de l'emprunt, et les compagnies de chemins de fer pèseront sur elle peut-être plus longtemps. Ne parle-t-on pas depuis plusieurs jours d'une compagnie qui présentera un capital de 400 millions? Au milieu des appels de fonds qu'entraîneront des opérations si gigantesques, que de fluctuations dangereuses peut amener un engouement irréfléchi? Sans compter les circonstances critiques dont nous sommes toujours menacés, et qu'il est impossible d'oublier quand il s'agit de la Bourse, c'est-à-dire d'un terrain où les moindres secousses, exagérées par l'intérêt ou par la peur, peuvent produire des catastrophes.

La situation politique de plusieurs pays étrangers mériterait en ce moment une étude approfondie. Les états du Nord sont travaillés par des mouvements populaires. La Suède enfante sa constitution. En Pologne, on annonce la découverte d'une conspiration. Des arrestations nombreuses ont été faites. Le bras de la Russie inflige des tortures atroces à de malheureux prévenus, qui peut-être ne sont pas coupables. Ils expirent dans les supplices sans proférer une parole. Quand ils meurent avant d'avoir subi toute leur peine, on continue de sévir sur leurs cadavres, et les parents des victimes sont contraints d'assister à ces exécutions. C'est ainsi que l'empereur Nicolas étouffe les derniers cris de la nationalité polonaise. Voilà sa réponse à l'amendement sur la Pologne. La vue se repose de ces horreurs en contemplant l'aspect tranquille de l'Allemagne, et l'activité commerciale des divers états englobés dans l'union des douanes. Les jésuites, admis à Lucerne, y ont provoqué des troubles graves. Cela ne surprendra personne. Le sang a coulé dans la lutte. La tranquillité est rétablie en ce moment, mais la nature du débat et le caractère des hommes qui l'ont soulevé laissent pour l'avenir de sérieuses inquiétudes. L'Angleterre et l'Irlande ont aussi leurs questions religieuses. Les évêques catholiques d'Irlande viennent de prendre une résolution importante. Plusieurs d'entre eux ont accepté les fonctions de commissaires du bill des donations. L'objet de ce bill, voté dans la dernière session, est de rétablir le droit de propriété de mainmorte au profit du clergé catholique d'Irlande. On sait qu'en Irlande le clergé catholique n'est point salarié par l'état. Il reçoit les contributions volontaires du peuple. Cette situation le met nécessairement à la merci des masses, et en fait un instrument d'opposition permanente contre le pouvoir. Offrir au clergé catholique une existence indépendante, c'était le moyen de détruire l'élément le plus puissant de désunion entre l'Angleterre et l'Irlande. Plusieurs évêques ont donc accepté cette propriété de mainmorte, qui doit les dispenser de recourir aux contributions volontaires; mais les ultrà-catholiques fulminent; ils crient à la trahison; ils déclarent que l'église d'Irlande est asservie, et que son unité est rompue. Une opposition violente éclate dans tous les rangs de la population catholique, même parmi les évêques, et jusqu'ici les offres conciliantes du gouvernement anglais ont excité l'indignation plutôt que la reconnaissance.

Nous ne dirons qu'un mot de ces inconcevables injures que M. O'Connell a lancées dernièrement contre les journaux de Paris. Le libérateur n'a pas toujours sa tête à lui. Cela n'empêche pas ceux qu'il outrage de rendre justice à ses quali-

tés, et de plaindre sincèrement la malheureuse nation dont il n'a pu encore guérir les souffrances. Parlons de sujets plus importants. Il y a un point qui semble en ce moment fixer les regards de la diplomatie européenne : c'est l'isthme de Suez. Coupera-t-on l'isthme par un canal ou par un chemin de fer? Telle est la question mise en avant. On suppose, peut-être fort gratuitement, que le gouvernement anglais veut un chemin de fer : dans tous les cas, l'intérêt évident de la France est de préférer un canal. Tous les inconvénients d'un chemin de fer ont été démontrés. Les difficultés d'établissement seraient immenses, les frais énormes. La voie pourrait être obstruée d'un moment à l'autre par les sables, ou interceptée par les Arabes du désert. Il faudrait tout faire venir d'Europe : matériaux, combustibles, et jusqu'aux agents chargés des plus minces détails de l'exploitation. Enfin, quand le chemin de fer serait construit, à qui servirait-il? aux voyageurs seulement. Pour aller dans l'Inde, les marchandises suivraient toujours la route du Cap. Au contraire, un canal serait la jonction des deux mers. Une nouvelle route serait ouverte au commerce du globe.

En Grèce, M. Coletti et M. Metaxa sont toujours les maîtres de la situation. Ils montrent des intentions excellentes; ils ont la confiance du roi et celle des chambres. Cependant peu s'en est fallu, il y a quelques jours, que le cabinet ne fût renversé. Chose singulière! l'auteur de sa chute eût été M. Duvergier de Hauranne. On se rappelle un travail sur la Grèce que l'honorable député a publié dans cette *Revue* il y a peu de temps; ce travail, fort goûté à Paris, et regardé comme l'œuvre d'un esprit calme et impartial, n'a pas produit à Athènes le même effet. Le parti anglais et le parti russe n'ont pu supporter les justes éloges que M. Duvergier de Hauranne a donnés à M. Coletti, et leur fureur est tombée sur ce dernier. Une coalition anglo-russe s'est formée sous les auspices de M. Lyons. M. Coletti eût succombé s'il n'eût fait tête à l'orage. La coalition s'est dissoute, mais les germes n'en sont pas détruits, et leur présence crée une situation nouvelle qui agite sensiblement les esprits. Si quelqu'un peut décrire habilement cette situation, c'est assurément M. Duvergier de Hauranne. Nous savons qu'il compte l'examiner prochainement dans cette *Revue*. Il exposera les faits qui se sont passés en Grèce depuis trois mois, et en même temps il répondra aux suppositions ridicules de la coalition anglo-napiste. Nous attendons ce nouveau travail de M. Duvergier de Hauranne, et nous sommes sûrs qu'en ami de la Grèce, il évitera cette fois de dire tout le bien qu'il pense de M. Coletti.

Mais revenons à la France, et disons un mot de nos légitimistes, dont nous parlons du reste si rarement. On se souvient que l'année dernière, à pareille époque, le parti légitimiste faisait assez de bruit dans le monde. Il était dans l'ivresse de son voyage à Belgrave-Square. Il jouissait avec délices du scandale qu'il avait causé. Les temps sont bien changés. Le voyage à Venise n'a pas été glorieux, comme on sait, pour l'hôte de Belgrave-Square, et le parti, naguère si triomphant, a essuyé depuis peu bien des traverses. On s'est vu forcé de rompre successivement avec plusieurs cours, dont les démonstrations devenaient de jour en jour plus froides et plus embarrassées. On comptait sur le roi de Naples : il a échappé. On croyait tenir la Saxe; mais le mariage qu'on projetait avec elle n'aura pas lieu. Où aller maintenant? Tous les efforts sont dirigés du côté de la Russie; mais l'empereur est difficile à aborder. Il est plongé dans un profond chagrin depuis la mort de sa fille. Sa douleur l'a rendu fantasque; on ne sait comment s'y prendre pour obtenir son appui. On a près de lui un ambassadeur, mais quel am-

bassadeur! Pendant ce temps, les fidèles de Paris commencent à sentir leur constance s'ébranler. Les temps sont durs. La presse légitimiste coûte cher et produit peu. Les réfugiés carlistes sont nombreux; ils ont besoin de tout, et il faut sans cesse quêter pour eux. D'un autre côté, on a de beaux jeunes gens, bien lestes et bien fringants, dont on ne sait que faire. Ils entrent dans la marine et à Saint-Cyr; ils portent l'épaulette; ils prennent l'épée, l'épée de la révolution de juillet! Pour les pousser, il faut les recommander; mais on n'ose le faire officiellement. On sollicite donc par procuration; on se rappelle qu'on a des amis, des parents même, qui dînent avec les ministres, qui ont prêté le serment de fidélité, et qui le tiennent. Ces amis, ces parents, ont l'humeur obligeante; on obtient par eux tout ce qu'on veut. On leur confie ses ennuis, ses dégoûts; on apprend d'eux ce qui se passe dans ce monde révolutionnaire que l'on ne doit pas voir, mais dont on aime à parler de temps en temps. On leur fait des questions. La cour des Tuileries sera-t-elle un peu gaie cet hiver? dansera-t-on? puis-je y mener mes filles? Si seulement les femmes de vos ambassadeurs étaient un peu mieux nées, et si les dames d'honneur de vos princesses avaient quelques quartiers de plus! Allons, je n'irai pas cet hiver; mais l'hiver prochain, je ne réponds de rien; car je veux bien convenir, après tout, que vos princes d'Orléans sont d'assez bonne maison! Voilà ce qui se dit maintenant dans certaines familles aristocratiques du faubourg Saint-Germain. Nous ne donnons pas cela pour une nouvelle politique; c'est une petite scène de mœurs qu'il faut placer en regard du tableau de Belgrave-Square.

Le régime de l'intimidation pèse toujours sur la Péninsule. On sait déjà combien de sang a coûté à l'Espagne l'insurrection de la Rioja; à Madrid, à Cadix, à Valence, à Barcelone, il n'est question, depuis les derniers *pronunciamientos,* que d'arrestations préventives, de bannissements, de déportations. Dans le Haut-Aragon, le capitaine-général de Saragosse, don Manuel Breton, a ordonné qu'on fît en une seule fois ce qu'à diverses reprises a fait l'autorité militaire qui commande à Logrono. Douze insurgés ont été passés par les armes à Hecho, à Siresa et à Anso. Peut-on espérer que d'autres exécutions n'ajouteront pas à la consternation qui règne par-delà les Pyrénées? Nous ne savons; personne encore ne le pourrait affirmer, car, à Madrid, un conseil de guerre, présidé par le général Cordova, frère du célèbre général qui a combattu les carlistes en Biscaye et en Navarre, vient de prononcer trois condamnations capitales. A la date de nos dernières nouvelles, on craignait que l'un des condamnés, celui à qui l'on attribue la pensée de la conspiration découverte en juillet, le colonel Rengifo, ne fût exécuté le lendemain même de l'arrêt. En vérité, plus nous réfléchissons, moins nous pouvons comprendre que le gouvernement espagnol se laisse entraîner à de telles extrémités par ce que ses journaux appellent la raison d'état. Au point où sont arrivées les choses, c'est précisément la raison d'état qui lui fait un devoir d'en finir avec ces mesures que repousse l'esprit de notre siècle. Le cabinet Narvaez ne s'est formé que pour restaurer en Espagne le règne de la légalité. Le noble but vers lequel tous ses efforts devaient tendre n'en est-il pas aujourd'hui aussi éloigné que pouvait l'être le cabinet de M. Gonzalez-Bravo lui-même, après la répression du soulèvement d'Alicante? Et les exécutions du mois de mars, à Carthagène, diffèrent-elles beaucoup des exécutions de novembre, à Logrono?

Une autre considération, et, selon nous, une considération toute-puissante, devrait déterminer le cabinet Narvaez à se relâcher de cette politique impitoyable

qui jamais, du reste, n'a prévenu en Espagne l'explosion des mécontentements. Dans le pays entier, l'opinion publique se prononce avec énergie contre la juridiction militaire qui, sans protéger efficacement la société, enlève à l'accusé toute espèce de garantie. On se souvient de l'incroyable réquisitoire dans lequel le *fiscal* Aznar concluait, sur de vagues présomptions, à la peine de mort contre le comte de Reus. Le conseil de guerre annula le réquisitoire et ordonna qu'une autre instruction aurait lieu. Cette instruction eut lieu, en effet, aussi rapide, aussi sommaire, aussi incomplète que la précédente, et si Prim ne fut point condamné à être passé par les armes, si on se contenta de lui appliquer une peine sans proportion avec le crime qui lui était imputé, cela tint, on le sait bien, à des raisons politiques, et non certes aux arguments développés dans le second rapport de M. Aznar. Le procès du général Prim et celui du colonel Rengifo ont fait clairement ressortir tous les inconvénients de la juridiction militaire, telle qu'en ce moment elle subsiste chez nos voisins. Des témoins qui déposent sous l'impression de la crainte, d'autres que l'on refuse d'appeler à l'audience, bien que les accusés demandent instamment qu'ils y soient appelés; un tribunal composé d'officiers subalternes, — nous parlons du procès de Rengifo, — fonctionnant sous les regards du président avec le même esprit de discipline que s'ils étaient en campagne, à la suite de leur brigadier ou de leur colonel; des défenseurs officiels pris au hasard dans la garnison de la ville, qui à peine savent lire les mémoires que les défenseurs sérieux, des avocats civils ont été forcés de dresser en vingt-quatre heures; bien souvent un *fiscal* qui ne sait pas même écrire, comme dans l'affaire de M. Pascual Madoz, toutes les règles de la procédure enfin méconnues, ou, pour mieux dire, ouvertement violées : en faut-il davantage pour démontrer que la réforme judiciaire doit commencer par celle des conseils de guerre? Et cependant, quand on ne fusille pas sur la seule constatation de l'identité, en vertu du *bando* de quelque capitaine-général, ce sont les conseils de guerre qui dominent l'Espagne; c'est l'autorité militaire, en un mot, qui règne de l'un à l'autre bout du royaume, sans influence rivale, politique ou civile, qui la puisse le moins du monde tempérer. De bonne foi, M. Martinez de la Rosa, qui a longtemps étudié en France et en Angleterre les mœurs constitutionnelles, M. Pidal, M. Mon, qui croient à l'avenir du régime libéral dans leur pays, le général Narvaez, qui doit se souvenir qu'Espartero s'est perdu par l'exagération du régime militaire, pensent-ils qu'une telle situation se puisse longtemps maintenir?

Non, évidemment, et ce n'est pas seulement la presse libérale, en Europe, ou l'opinion publique, dans la Péninsule même, qui conseille au cabinet Narvaez de revenir le plus tôt possible à une autre politique; tout récemment, ses plus dévoués amis se sont alarmés des allures qu'il a cru devoir prendre à Madrid et dans les provinces; leurs inquiétudes se sont manifestées assez énergiquement pour susciter une crise ministérielle, qui peut-être n'a pas encore tout à fait cessé. Le congrès venait de voter le projet de réforme, et l'on pouvait déjà considérer ce projet comme la loi fondamentale de l'état, car, dans les circonstances actuelles, l'approbation du sénat et la sanction royale ne sont et ne peuvent être que de simples formalités. Le lendemain du vote qui a doté l'Espagne d'une charte nouvelle, M. Mon avait lu au congrès des projets d'un intérêt capital qui doivent convertir en lois toutes les mesures de réduction ou de conversion qu'il a prises à l'égard de la dette publique, et assurer au clergé une sorte de constitution civile. Immédiatement après M. Mon, M. Pidal était monté à la tribune pour présenter le projet

en vertu duquel le gouvernement pourra décréter les lois organiques, administratives, municipales; ce projet, déjà voté par le sénat, avait été immédiatement soumis aux délibérations du congrès. Pour résumer la situation, le ministère ne se bornait pas à solliciter l'approbation de quelques-uns de ses actes, qui à divers degrés ont engagé la fortune nationale; il demandait l'autorisation de réorganiser l'Espagne à sa guise, ni plus ni moins, le droit de l'administrer et de la gouverner, d'ici à bien longtemps, comme il lui pourra convenir; le pouvoir exécutif, en un mot, demandait au pouvoir législatif de s'annuler lui-même sur des questions capitales où le présent et l'avenir de la Péninsule se trouvent complétement engagés. Ce que le ministère sollicitait du congrès, le ministère l'a obtenu; le congrès vient d'adopter à l'unanimité le projet qui l'autorise à décréter les lois organiques; mais avant d'accorder ce vote de confiance, le congrès a un instant hésité, et nous le comprenons sans peine : comment investir d'une si grande autorité un cabinet qui, pour comprimer les passions révolutionnaires, ne trouve rien de mieux que de donner le plus de force possible au pouvoir militaire? Au sein même du cabinet, quelle était l'influence principale? n'était-ce pas celle du général Narvaez qui, à son gré, pouvait conserver ou renvoyer M. Martinez de la Rosa, M. Mon, M. Pidal, tous les membres du ministère? N'était-ce pas, à ce compte, le général Narvaez seul que l'on chargeait de réorganiser, d'administrer, de gouverner le pays? La conséquence ne manquait point de justesse, on en doit convenir, et il est aisé de concevoir que les plus déterminés amis du ministère en aient pris sérieusement ombrage; le cabinet est pourtant parvenu à calmer leurs alarmes : nous l'avons déja dit, c'est à l'unanimité que le congrès a voté la loi qui lui concède un pouvoir à peu près dictatorial. Faut-il en conclure que le cabinet a pris l'engagement de substituer à l'autorité des capitaines-généraux et des conseils de guerre un régime plus conforme aux principes qui doivent présider à la régénération de l'Espagne? Faut-il en conclure que le général Narvaez a promis de ne point se séparer de MM. Mon et Pidal? Faut-il en conclure, enfin, qu'on n'est plus menacé, à l'heure qu'il est, d'une crise ministérielle toute semblable à celles qui, depuis la chute du duc de la Victoire, ont si profondément affaibli le gouvernement de Madrid? Nous le souhaitons sans oser l'affirmer; ce que nous savons bien, c'est que le cabinet Narvaez, ni aucun autre cabinet en Espagne, ne pourra venir à bout de surmonter une seule des difficultés dont se hérisse l'œuvre immense de la réorganisation civile et administrative, si, d'abord, il ne s'efforce de faire croire, non-seulement à son libéralisme, mais à sa durée.

LA REVUE

EN 1845.

La *Revue des Deux Mondes* et les écrivains qui tiennent à honneur de lui appartenir ont été récemment l'objet de telles attaques violentes et outrageuses, outrageuses et pour ceux qu'on y désignait malignement, et pour ceux qu'on y passait sous silence en ayant l'air de les ménager, et pour ceux surtout qu'on cherchait à y flatter en se les donnant pour auxiliaires, que c'est un devoir à eux, non pas de se défendre (ils n'en ont pas besoin), mais de témoigner de leurs sentiments, de leurs principes, et de marquer de nouveau leur attitude. Ce n'est pas seulement pour eux un devoir, c'est un plaisir; car la position de la *Revue* et des écrivains qui y prennent la plus grande part n'a jamais été plus nette, mieux assise et plus franchement dessinée.

Quand je dis que c'est un plaisir, je vais bien pourtant un peu loin : c'en serait un certainement dans toute autre circonstance; mais dans celle-ci, nous pouvons en faire l'aveu, la satisfaction de démontrer clairement son bon droit se trouve très-mélangée par l'affliction que tout esprit vraiment littéraire éprouve à voir de telles scènes dégradantes et les noms connus du public qui y figurent. Pourquoi donc faut-il un seul instant s'y arrêter? Si, pour les écrivains qui se respectent, il est, à certains égards, bien pénible de venir même toucher par allusion à ces tristes conflits, quelque chose ici l'emporte, le besoin pour eux de rendre hommage à la vérité et de ne pas laisser s'autoriser par leur silence l'ombre d'un doute sur ce qu'ils pensent, sur ce qu'ils souffrent de tout ce bruit.

Et d'abord nous serions sérieusement tenté de féliciter plutôt le fondateur de cette *Revue*, M. Buloz, de l'incroyable déluge d'invectives qu'on n'a pas craint, ces jours derniers, d'amonceler de toutes parts et de déverser contre lui. En nous tenant strictement ici à ce qui concerne le fondateur de la *Revue des Deux Mondes* (et cette fondation est le vrai titre d'honneur de M. Buloz), nous pourrions bien lui affirmer que ce n'est point tant à cause des inconvénients, des imperfections et des défauts que toute œuvre collective et tout homme de publicité apportent

presque inévitablement jusqu'au sein de leurs qualités et de leurs mérites, qu'il est attaqué et injurié avec cette violence en ce moment, mais c'est précisément à cause de ses qualités même (qu'il le sache bien, et qu'il en redouble de courage, s'il en avait besoin), c'est pour sa fermeté à repousser de mauvaises doctrines, de mauvaises pratiques littéraires, et pour l'espèce de digue qu'il est parvenu à élever contre elles et dont s'irritent les vanités déchaînées par les intérêts.

Un sage orateur ancien disait : « La foule m'applaudit, est-ce donc qu'il me serait échappé quelque sottise ? » L'inverse de cela est un peu vrai, j'en demande bien pardon à la majorité, ou à ce qui a l'air de l'être. Quand vous voyez un homme attaqué avec acharnement, avec furie, par toutes sortes de gens (et même d'honorables, mais intéressés), et par toutes sortes de moyens, soyez bien sûr que cet homme a une valeur, et qu'il y a là-dessous quelque bonne et forte qualité en jeu et qu'on ne dit pas.

C'est encore un ancien, l'aimable et sage Ménandre, qui disait que dans ce monde, en fait de bonheur et de succès, le premier rang est au flatteur, le second au *sycophante* ou calomniateur, et que les gens de mœurs corrompues viennent en troisième lieu. Il est vrai que c'est dans une comédie qu'il dit cela, et qu'on ne peut pas prendre tout à fait au sérieux ces sortes de saillies; mais il faut pourtant reconnaître que, si les honnêtes gens en ce monde sont moins mal partagés d'ordinaire et dans les temps réguliers que Ménandre ne le dit, il est aussi des instants de crise où ils se conduisent de manière à avoir tout l'air en effet de ne venir qu'après les flatteurs, les calomniateurs et ceux qui vivent à petit bruit de la corruption.

Un tel moment de crise est-il donc arrivé pour la littérature, et ce qui devrait être la source et le refuge des idées élevées, des nobles rêves ou des travaux studieux, n'est-il donc plus dorénavant que le plus envahi et le plus éhonté des carrefours? Nous ne le croirons jamais, quand les apparences continueraient d'être ce qu'elles sont depuis quelque temps, depuis quelques jours. Nous ne cesserons, nonobstant toute avanie, de croire obstinément à la vie cachée, aux muses secrètes et à cette élite des honnêtes gens et des gens de goût qui se rend trop invisible à de certaines heures, mais qui se retrouve pourtant quand on lui fait appel un peu vivement et qu'on lui donne signal.

La prétention de la *Revue des Deux Mondes* (et cette prétention avouée vient de conscience bien plutôt que d'orgueil) serait de relever, autant qu'il se peut, ce phare trop souvent éclipsé, et de maintenir publiquement certaines traditions d'art, de goût et d'études : tâche plus rude parfois et plus ingrate qu'il ne semblerait. Les conditions de la littérature périodique, en effet, ont graduellement changé et notablement empiré depuis 1830. Ce n'est point à cette révolution même que je l'impute, mais au manque absolu de direction morale qui a suivi et auquel les hommes d'état les mieux intentionnés n'ont pas eu l'idée, ou le temps et le pouvoir, de porter remède. Quelles qu'en puissent être les causes très-complexes, le fait subsiste ; il s'est élevé depuis lors toute une race sans principes, sans scrupules, qui n'est d'aucun parti ni d'aucune opinion, habile et rompue à la phrase, âpre au gain, au front sans rougeur dès la jeunesse, une race résolue à tout pour percer et pour vivre, pour vivre non pas modestement, mais splendidement; *une race d'airain qui veut de l'or*. La reconnaissez-vous, et est-ce assez vous marquer par l'effigie cette monnaie de nos petits Catilinas? Que le public qui voit les injures sache du moins à quel prix on les a méritées. Ce qu'à toute heure du jour, un recueil, même purement littéraire, qui veut se maintenir dans de droites lignes,

se voit contraint à repousser de pamphlétaires, de libellistes, de *condottieri* enfin, qui veulent s'imposer, et qui, refusés deux et trois fois, deviennent implacables, ce nombre-là ne saurait s'imaginer. De là bien des haines ; de là aussi la difficulté de trier les bons, et un souci qui peut sembler exclusif parfois, un air négatif et préventif, et qui n'est la plupart du temps que prévoyant.— « Il y a dix ans que je ferme la porte aux *Barbares,* » disait un jour le fondateur de cette *Revue.* Nous lui répondions qu'il exagérait sans doute un peu et qu'il n'y avait peut-être pas lieu d'être si fort en garde. Mais voilà qu'aujourd'hui on se charge de prouver contre lui, contre nous, qu'il n'y a que trop de *Barbares* en effet, même quand ce sont les habiles qui y tiennent la main.

On le comprend assez, cette grande colère du dehors ne s'est pas formée en un jour, et le mal vient de plus loin. Dans ces diverses et confuses attaques dont la *Revue* a l'honneur d'être l'objet, et qui la feraient ressembler (Dieu me pardonne!), si cela durait, à une place de sûreté assiégée par une *jacquerie*, les adversaires s'attachent à confondre les dates et à brouiller pêle-mêle les choses et les temps. Un simple exposé rétablira tout. Lorsqu'il n'y a pas moins de treize à quatorze ans, au lendemain de la révolution de juillet, cette *Revue* commença et qu'elle conçut la pensée de naître, elle dut naturellement s'adresser aux hommes jeunes et déjà en renom, aux écrivains et aux poëtes que lui désignait leur plus ou moins de célébrité. M. Hugo, M. de Vigny, bientôt M. Alfred de Musset, George Sand dès que ce talent eut éclaté, et au milieu de tout cela, M. de Balzac, M. Dumas, d'autres personnes encore qui ne se piquent pas d'être citées en si haut rang à côté d'eux, tous successivement ou à la fois, furent associés, appelés, sollicités même (plusieurs s'en vantent aujourd'hui) à contribuer de leur plume à l'œuvre commune. On s'essayait, on cherchait à marcher ensemble. Dans ces premières années de tâtonnements, le corps de doctrines critiques n'était pas encore formé ni dégagé ; la *Revue* avait plutôt le caractère d'un *magazine.* Cette lacune se faisait quelquefois sentir, et l'on cherchait à y pourvoir ; mais de telles doctrines, pour être tant soit peu solides et réelles, de telles affinités ne se créent pas de toutes pièces, et l'on attendait.

A la veille des prochaines divisions et dans le temps même de cet intervalle, il y eut, nous l'avouons, comme un dernier instant fugitif que tous ceux qui sont restés fidèles à la *Revue* ne peuvent s'empêcher de regretter, un peu comme les jeunes filles regrettent leurs quinze ans et leur première illusion évanouie : ce fut l'instant où le groupe des artistes et des poëtes paraissait au complet (M. de Balzac n'en était déjà plus, mais M. Dumas en était encore), et où les critiques vivaient en très-bon ménage avec eux. M. Gustave Planche alors, je vous assure, ne se voyait point, lui présent, traité par les poëtes avec ce dédain magnifique qu'il était du reste si en fond pour leur rendre. Dans une de ces réunions dont nous avons gardé souvenir, le noble et regrettable Jouffroy prenait l'idée d'écrire le portrait de George Sand, idée piquante et heureuse, projet aimable, longtemps caressé par lui, et que tant d'autres soins, avant la mort, l'ont empêché d'exécuter. Ce court moment dont nous parlons, et où la philosophie elle-même souriait au roman, c'était, en un mot, la *lune de miel* de la critique et de la poésie à la *Revue des Deux Mondes*, et là, comme ailleurs, les lunes de miel ne luisent qu'une fois.

Cependant l'atmosphère politique s'éclaircissait peu à peu à l'entour ; en même temps que la fièvre publique s'apaisait, les tendances littéraires reprirent le dessus et se prononcèrent : l'expérience se fit.

C'est alors que la critique et la poésie commencèrent à tirer chacune de leur côté, et, quelles qu'aient pu être les incertitudes et les déviations à certains moments, l'honneur véritable du directeur de la *Revue* est de n'avoir jamais laissé rompre l'équilibre aux dépens de la critique, et d'avoir maintenu, fait prévaloir en définitive l'indépendance des jugements. Il y eut, pour en venir là, bien des assauts, bien des ruptures.

On sait bien ce qu'est un poëte dans ses livres ou dans le monde, et même dans l'intimité ; on ne sait pas, on ne peut savoir ni soupçonner, à moins de l'avoir vu de près, ce que c'est qu'un poëte dans un journal, dans une *Revue*. Je suis trop poëte moi-même (quoique je le sois bien peu) pour prétendre dire aucun mal de ce qui n'est qu'une conséquence, après tout, d'une sensibilité plus prompte et plus vive, d'une ambition plus vaste et plus noble que celle que nourrissent d'ordinaire les autres hommes ; mais, encore une fois, on ne se figure pas, même quand on a pu considérer les ambitions et les vanités politiques, ce que sont de près les littéraires. Sans entrer dans d'incroyables détails qu'il est mieux d'ensevelir, s'il se peut, comme des infirmités de famille, et en ne touchant qu'à celles que la querelle du moment dénonce, il suffira de faire remarquer que, dans une *Revue* où le poëte existe, il tend naturellement à dominer, et les conditions au prix desquelles il met sa collaboration ou sa seule présence (qu'il le médite ou non) sont ou deviennent aisément celles d'un dictateur. La dignité même de l'art l'y excite, la gloire du dehors l'y pousse, l'inégalité de renom fait prestige autour de lui. Chez le poëte le moins enclin à une intervention fréquente, la délicatesse même engendre des susceptibilités particulières, impossibles à prévoir, des facilités de piqûre et de douleur pour un mot, pour un oubli, pour un silence. Les moins actifs, les plus accommodants ou les plus volages, réclament souvent une seule clause : c'est la faculté, toutes les fois qu'ils publient une œuvre, de choisir eux-mêmes leur critique. Choisir son critique de sa propre main, entendez-vous bien ? nous mettons là le doigt sur le point périlleux. Je comprends très-bien, et j'ai souvent accepté moi-même avec joie, avec orgueil, ce rôle, cet office de la critique, en tant qu'elle sert la poésie :

> Nous tiendrons, pour lutter dans l'arène lyrique,
> Toi la lance, moi les coursiers !

Il y a lieu, en de certains moments décisifs, à cette critique auxiliaire, explicative, apologétique : c'est quand il s'agit, comme cela s'est vu dans les années de lutte de l'école poétique moderne, d'inculquer au public des formes inusitées, et de lui faire agréer, à travers quelques ornements étranges, les beautés nouvelles qu'il ne saluerait pas tout d'abord. Mais ce rôle d'urgence pour la critique n'a qu'un temps ; il trouve naturellement son terme dans le triomphe même des œuvres et des talents auxquels cette critique s'était vouée. Elle redevient alors ce qu'elle est par essence et ce qu'implique son nom, c'est-à-dire un témoin indépendant, au franc parler, et un juge.

Or, c'est aussi ce que pardonne le moins la poésie, surtout quand elle se croit des droits de voisinage et de haut ressort. Ce qui résulte souvent de colère et de rancune pour une simple première discussion modérée et judicieuse est inimaginable, et la critique elle-même alors, quand elle récidive, a fort à faire pour ne pas se laisser gagner aux mêmes irritations. Plus d'un prosateur devient parfois poëte

en ce point. Il y a, voyez-vous, dans ces haines de poëtes à critiques, une finesse, une qualite d'acrimonie, dont les querelles et les animosités politiques, j'y insiste, ne sauraient donner aucune idée. C'est emporté, c'est aveugle, c'est grossier, c'est subtil, c'est irréconciliable. « La férocité naturelle fait moins de cruels que l'amour-propre, » a dit La Rochefoucauld. La *Revue des Deux Mondes* trouve occasion de vérifier ce mot aujourd'hui; elle en prend acte à son honneur. Tous les poëtes et rimeurs critiqués, confessant naïvement leurs griefs, ont été les premiers, dans la bagarre présente, à se soulever, à prêter leurs noms, à venir se faire inscrire à la file comme témoins à charge, même les malades, dit-on, même les infirmes (ceci est affligeant à toucher, mais on nous y force), et l'on nous assure que, pour jeter sa pierre, le plus clément, le plus chevaleresque, le plus contrit de tous lui-même a marché. Qu'y a-t-il là pourtant qui doive étonner? un poëte dont on a critiqué un sonnet ou un poëme épique, comment pardonnerait-il jamais cela?

Ce fut donc (nous revenons à notre petit récit) une époque vraiment *critique* pour la *Revue des Deux Mondes* que celle où l'élément judiciaire ou judicieux commença en effet à se dégager, à se poser avec indépendance à côté des essais d'art et de poésie qu'on insérait parallèlement. Que la balance ait toujours été tenue dans l'exacte mesure, qu'il n'y ait eu aucun soubresaut, aucune irrégularité, nous ne nous en vanterons certes pas, et, si nous l'osions faire, ceux-là seuls nous croiraient, qui ne sauraient pas les difficultés inhérentes à tout recueil de cette nature, à toute publication collective paraissant à jour fixe, et dans laquelle un directeur véritable est toujours placé entre le reproche qu'on lui fait de trop imposer, et l'inconvénient, non moins grave, de trop permettre. L'essentiel, le seul point que nous tenions à constater, et que le public peut-être voudra bien reconnaître avec nous, est celui-ci : somme toute, et à travers les nombreux incidents d'une course déjà longue, la *Revue* a fait de constants et d'heureux efforts pour se fortifier, pour s'améliorer, et, depuis bien des années déjà, pour réparer par l'importance des travaux en haute politique, en critique philosophique et littéraire, en relations de voyages, en études et informations sérieuses de toutes sortes, ce qu'elle perdait peu à peu en caprice et en fantaisie, ce qu'elle ne perdait pas seule et ce que les premiers talents eux-mêmes, le plus souvent fatigués en même temps que renchéris, ne produisaient plus qu'assez imparfaitement. Voilà le vrai; et, de plus, il est résulté de ces années d'expérience et de pratique commune que cette doctrine critique, qu'on cherchait à introduire dès l'abord, s'est formée de la manière dont ces sortes de choses se forment le mieux, c'est-à-dire lentement, insensiblement, comme il sied à des hommes d'âge déjà mûr, qui ont passé par les diverses épreuves de leur temps et qui sont guéris des excès. Sans aller entre soi jusqu'à la solidarité entière, on est arrivé à un concert très-suffisant. Qu'il y ait lieu, par instants, en littérature, à une critique d'allure tranchée, plus dogmatique et systématique, plus dirigée d'après une unité profonde de principes, nous ne le nions pas, et simplement, sans exclure de son à-propos cette haute critique d'initiative, ce n'est point celle à laquelle la *Revue* d'ordinaire prétend. Si son but, à elle, peut sembler plus modeste, son précédé n'en doit être que plus varié, plus étendu, plus proportionné, nous le croyons, à ce que réclament les nécessités d'alentour. Elle voudrait, contre les excès de tout genre, établir et pratiquer une critique de répression et de justesse, de bonne police et de convenance, une critique pourtant capable d'exemples, et qui, sachant se dérober par intervalles au spectacle d'alentour, à ces combats de Centaures et de Lapithes comme ceux que nous voyons

aujourd'hui, irait s'oublier encore et se complaire à de studieuses, à d'agréables reproductions du passé.

Pour animer, pour ennoblir aux yeux du public cet ensemble de critique, en apparence si peu fastueuse, et que nous ne cherchons nullement à rehausser ni non plus à rapetisser ici, une seule considération peut-être suffira. L'âme, l'inspiration de toute saine critique, réside dans le sentiment et l'amour de la vérité : entendre dire une chose fausse, entendre louer ou seulement lire un livre sophistique, une œuvre quelconque d'un art factice, cela fait mal et blesse l'esprit sain, comme une fausse note pour une oreille délicate; cela va même jusqu'à irriter certaines natures chez qui la sensibilité pénètre à point dans la raison et vient comme aiguiser celle-ci en s'y tempérant. *La haine d'un sot livre* fut, on le sait, la première et la plus chaude verve de Boileau. Tous les critiques distingués en leur temps, je parle des critiques praticiens qui, comme des médecins vraiment hippocratiques, ont combattu les maladies du jour et les contagions régnantes, La Harpe, le docteur Johnson, ont été doués de ce sens juste et vif que la nature sans doute accorde, mais qu'on développe aussi, et que plus d'un esprit bien fait peut, jusqu'à un certain point, perfectionner en soi. Or, ce sens de vérité est précisément ce qui, dans tous les genres, dans l'art, dans la littérature d'imagination, et, ce qui nous paraît plus grave, dans les jugements publics qu'on en porte, s'est le plus dépravé aujourd'hui. Il semble que les esprits les plus brillants et les mieux doués se soient appliqués à le fausser, à l'oblitérer en eux. On en est venu dans un certain monde (et ce monde, par malheur, est de jour en jour plus étendu) à croire que l'esprit suffit à tout, qu'avec de l'esprit seulement on fait de la politique, de l'art, même de la critique, même de la considération. Avec de l'esprit seulement, on ne fait à fond rien de tout cela. Les politiques, restés plus avisés, le savent bien pour leur compte, et, dans leur politesse qui ressemble un peu à celle de Platon éconduisant les poëtes, ils renvoient d'ordinaire ces gens d'esprit, qui ne sont que cela, à la littérature. Mais la littérature elle-même, en s'ouvrant devant eux pour les accueillir, car elle est large et en effet hospitalière, a droit de leur rappeler pourtant que le vrai ne lui est pas si indifférent qu'ils ont l'air de le croire, et que chez elle aussi on ne fonde rien de solide qu'en tenant du fond du cœur à quelque chose. Eh bien! dans ce rôle de critique positive que nous pratiquons, la *Revue des Deux Mondes* se pique de tenir ferme à quelques points, de compter de près avec les œuvres mêmes, et d'observer un certain esprit attentif de vérité et de justice. Il ne suffit pas d'être de ses collaborateurs ou d'avoir un moment passé dans leurs rangs pour être à l'instant et à tout jamais loué, é ousé, préconisé, comme cela se voit ailleurs : on a pu même trouver à cet égard que la *Revue* a souvent exercé jusque sur elle-même une justice bien scrupuleuse. Mais, d'autre part, il serait souverainement injuste de prétendre qu'il suffit de ne pas être, ou de ne plus être des siens, pour se voir apprécié sévèrement. Ceux même qui parlent ainsi, et qui se plaignent si haut, ont oublié de quelle manière leurs œuvres dernières, celles qui restaient dignes de leur talent et de la scène, ont été examinées dans cette *Revue*, non point avec l'enthousiasme qu'ils eussent désiré peut-être, du moins avec une bienveillance et une sincérité d'intention incontestables. Ce rôle, la *Revue des Deux Mondes*, nous l'espérons bien, ne s'en départira pas désormais, et l'effet même de ces violences extérieures devra être de l'y faire viser de plus en plus : dire assez la vérité même à ses amis, ne pas dire trop crûment la vérité même à ses ennemis (avec de tels agresseurs cela mènerait trop loin); en un mot, ne pas trop

oublier l'agrément, même dans la justice. La touche littéraire est là, et, s'il semble difficile de ne pas la forcer parfois dans l'indignation qu'on ressent, on n'a que plus d'honneur à maintenir cette modération, quand la fermeté s'y mêle.

La Harpe, qui avait grand cœur dans un petit corps, et qui soutenait si rude guerre contre Dorat et les petits poëtes de son temps (cela nous fait maintenant l'effet de l'histoire des pygmées, tant nous sommes devenus des géants), La Harpe, dis-je, n'avait point cette modération de laquelle la vivacité même du critique ne devrait jamais se séparer. Il ne se possédait pas, et il en résultait toutes sortes d'inconvénients et de mésaventures; car ce Dorat, qui ne faisait que des vers musqués, était, à ce qu'il paraît, tant soit peu capitan et mousquetaire — « Nous aimons beaucoup M. de La Harpe, disait l'abbé de Boismont à l'Académie, mais c'est désagréable de le voir nous revenir toujours avec l'oreille déchirée. » Dans ces luttes personnelles, même lorsqu'on a d'abord la raison pour soi, l'autorité du critique s'abaisse et périt bientôt avec la dignité de l'homme. Si La Harpe, forcé par la cohue de quitter l'arène, ne s'était refugié dans sa chaire du Lycée et dans son *Cours de Littérature,* il ne s'en relevait pas.

Un nom qui réveille l'idée de toutes les convenances dans la critique, et qui est devenu presque synonyme de celui d'urbanité, le nom de Fontanes, paraîtra certes un peu loin de ce temps-ci; nous ne résistons pas à l'ironie de le prononcer. Sût-on d'ailleurs faire revivre, par impossible, et ressaisir quelques-unes des finesses discrètes et des grâces qu'il représente, on peut grandement douter que l'emploi en fût applicable dans des jours aussi rudes que les nôtres, et quand le siècle de fer de la presse est véritablement déchaîné. On dirait que les injures à l'O'Connell ont passé le détroit, et qu'elles sont à l'ordre du jour en France : c'est là, je crois, dans son vrai sens cette fameuse *brigade irlandaise* qu'il se vantait de nous prêter. On a beau faire et se dire de prendre garde, le ton de chacun grossit un peu, et se monte toujours plus ou moins sur celui des interlocuteurs; les voix les plus pures sont vite sujettes à s'enrouer, si elles essaient de parler dans le vacarme. Tout critique a sur ce point plus que jamais à se surveiller. Il y a quelques années déjà, cette *Revue* fut l'objet d'attaques violentes et tout à fait sauvages, parties d'une feuille obscure que rédigeaient de jeunes débutants. J'en avais pris sujet d'un article intitulé : *les Gladiateurs en littérature,* que le peu d'importance des attaquants et l'inconvénient de paraître les accoster m'engagèrent ensuite à garder dans le tiroir : « Il est désastreux, leur disais-je, de débuter ainsi en littéra-
» ture. Lorsque encore on aurait raison sur quelques points, on se perd soi-même
» par un premier excès, si l'excès sort de certaines bornes. Il est des forfaits litté-
» raires aussi; il y a du 93 : on ne revient pas du fiel qu'on a tout d'abord versé;
» on gâte son avenir, on altère, on viole à jamais en soi l'esprit même de cette
» culture, hélas! de moins en moins sentie, et qui a fait le charme des plus déli-
» cats parmi les hommes. Vauvenargues a dit qu'il faut avoir de l'âme pour avoir
» du goût. Mais, pour cela, une certaine générosité de cœur ne suffit pas, c'est une
» générosité civilisée qui y prépare... » Et encore, pour exprimer le regret et le dégoût d'avoir à s'occuper de ce qui est si loin et de ce qu'on rencontre si près des muses, j'ajoutais en terminant : « Bien mieux vaudrait ignorer. Parler trop long-
» temps de ces choses, ou seulement en connaître, c'est déjà par malheur y trem-
» per; c'est violer soi-même le goût, prêter à son tour l'oreille au cyclope; c'est
» peut-être faire la police des lettres, mais à coup sûr en corrompre en soi la
» jouissance. »

Telle était ma pensée d'alors, telle aujourd'hui et plus confirmée elle est encore, à l'aspect de ce que nous voyons. Mais ici on n'a plus affaire à de jeunes cyclopes, ce sont des Ajax tout grandis qui ne craignent pas de faire acte de gladiateurs, et devant lesquels il ne fallait pas craindre à son tour de s'exprimer. Leurs déportements se jugent d'ailleurs par le fait même ; au bout de quelques jours, le public, d'abord excité, s'en dégoûte, sans avoir besoin d'être averti, et il ne reste d'irréparable, après de tels éclats, que les atteintes profondes que les violents se sont portées, qu'ils ont portées aussi à la cause littéraire qu'ils semblaient dignes de mieux servir.

Hâtons-nous de sortir de ces débats, d'en détourner les yeux, et de nous préparer, en cette année commençante, à des sujets capables de la remplir. Ce lien qui, disait-on, avait quelquefois manqué aux divers travaux critiques de la *Revue,* ce lien dont nous avons trop senti nous-même, à de certains jours, le relâchement, et que nous nous sommes efforcé bien souvent de rattacher, il existe désormais, il est formé manifestement ; les attaques mêmes du dehors et l'union des agresseurs nous le démontrent. Puisse du moins le sentiment croissant de la cause à défendre, la conscience de la vérité et de la dignité en littérature, contribuer entre nous à le resserrer !

SAINTE-BEUVE.

NOTRE-DAME DE NOYON.

ESSAI ARCHÉOLOGIQUE.[1]

I.

L'ancienne cathédrale de Noyon n'a pas la célébrité qu'elle mérite. Elle ne peut lutter, il est vrai, ni en étendue, ni en élévation, avec ces immenses églises qui font la gloire de Chartres, de Reims ou d'Amiens; mais la beauté de son plan, la sévérité de ses formes, l'harmonie de ses proportions, lui donnent droit à être comptée parmi nos monuments religieux du premier ordre. Ajoutons qu'il y a dans sa construction certaines particularités qui en font un des types les mieux caractérisés de cette époque de transition, où l'arcade à plein cintre, dépossédée de sa vieille suprématie, et près de disparaître pendant trois siècles de notre sol, se mariait encore à l'ogive victorieuse et envahissante.

C'est surtout à ce titre, c'est comme objet d'étude, comme document utile à la solution de problèmes encore obscurs, que ce monument aussi important que peu connu mérite une sérieuse attention.

Plus son architecture présente de remarquables anomalies, plus il importerait de pouvoir fixer avec certitude les dates auxquelles se rapporte chaque partie de sa construction.

Malheureusement c'est là une utopie qu'il n'est guère permis de réaliser. Des traditions incertaines, des documents contestables, des archives presque muettes, des historiens peu clairvoyants, voilà les ressources dont nous pouvons disposer.

(1) Cette étude sur l'architecture du moyen âge doit servir d'introduction à un travail sur l'église Notre-Dame de Noyon, destiné à faire partie de la collection des documents historiques publiés par le ministère de l'instruction publique.

Ce n'est pas une raison pour nous abstenir.

Nous chercherons d'abord s'il est réellement impossible de découvrir des renseignements clairs et certains.

Si nous n'en trouvons pas, nous nous adresserons à des faits en apparence étrangers à notre sujet, mais d'une certitude incontestable, et nous verrons s'ils ne pourraient pas nous servir de jalons pour déterminer d'une manière générale les dates dont nous avons besoin.

Enfin nous interrogerons le monument; nous lui demanderons d'achever lui-même son histoire, après avoir essayé toutefois de démontrer que ce mode d'investigation n'a rien d'arbitraire ni de chimérique, et qu'il constitue une science, encore à son début, il est vrai, mais qu'une saine méthode peut asseoir sur les bases les plus solides.

Nous aurons atteint notre but si nous prouvons par un exemple, quelque imparfait qu'il soit, qu'il ne faut pas désespérer d'établir approximativement l'âge de nos anciens monuments, lors même que les documents écrits semblent muets sur sur leur compte, ou, ce qui est encore pis, n'en parlent que pour accréditer de fausses et ridicules traditions.

II.

Avant tout, il faut jeter un coup d'œil sur le monument tel qu'il est aujourd'hui.

Du haut des anciens remparts de Noyon, remparts dont il n'existe plus que d'informes débris, on voit s'élever au-dessus des toits et des fumées de la ville deux puissantes tours carrées, flanquées chacune à leurs quatre angles d'épais et robustes contre-forts. Ces tours ne s'élancent pas en pyramides, elles sont presque aussi larges au sommet qu'à la base; elles ne sont pas couronnées par des flèches légères, leur toiture en ardoise est courte et ramassée. Tout en elles est sombre et sévère comme la couleur des pierres dont elles sont construites; elles semblent placées là plutôt pour défendre la ville contre l'ennemi que pour renfermer les cloches qui appellent les fidèles à la prière.

Cependant, derrière ces tours, on voit se prolonger un noble et gracieux édifice, vaste corps d'église terminé par un chevet d'où rayonnent de nombreux arcs-boutants, et interrompu vers le milieu de sa longueur par deux bras ou transsepts arrondis à leur extrémité. La forme de ces transsepts produit une succession de lignes courbes et serpentantes que l'œil se plaît à suivre, et communique à tout le corps de l'église une apparence de souplesse et de grâce qui contraste admirablement avec le mâle aspect des deux clochers. Les proportions élancées du monument, la forme aiguë du toit, la riche dentelle qui se découpe en festons sur sa crête, tout concourt à vous persuader que c'est là une de ces brillantes églises créées dans un des siècles où le style à ogive unissait l'élégance à la fermeté; mais bientôt vos yeux, se portant de l'ensemble sur les détails, vous font apercevoir que toutes les ouvertures de la nef sont à plein cintre, et que, sauf dans deux étages des transsepts, dans quelques parties de l'abside, dans les deux tours et dans la façade, l'ogive n'apparaît pas sur l'extérieur du monument. Il est vrai que ces pleins cintres sont plus sveltes, plus élancés que ceux qui appartiennent à l'époque exclusivement romane ou bysantine. Aussi cette cathédrale de Noyon, quoique presque

entièrement percée d'arcades semi-circulaires, ne produit extérieurement, ni par l'ensemble de ses formes, ni par les détails de sa construction, la même impression qu'un monument à plein cintre proprement dit.

Avant d'entrer dans l'intérieur de l'église, examinons de plus près ses parties extérieures, et d'abord ce vaste porche qui s'avance en terrasse et qui abrite sous son triple berceau de voûtes les trois portes de la nef. Bien qu'il nuise à l'unité de la façade en la coupant et en la masquant en partie sous certains aspects, il est d'un effet imposant ; c'est un noble péristyle qui ajoute à la profondeur de l'église, et qui prépare dignement à entrer dans le temple

A gauche du porche, ce vieux bâtiment éclairé par cinq grandes ogives si richement encadrées et divisées par des moulures si nettes et d'un profil si pur, c'est l'ancienne salle du chapitre. Vis-à-vis, autour de la place, vous voyez huit lourdes et grandes portes cochères rangées symétriquement en demi-cercle, derniers et tristes témoignages de l'opulence des chanoines : c'est dans ces hôtels nouvellement bâtis que la révolution est venue les surprendre.

Derrière la salle du chapitre, il existe un ancien cloître, dont cinq travées seulement sont encore debout. Chacune de ces travées se compose d'une grande ogive subdivisée en quatre compartiments et ornée de trèfles rayonnants finement découpés dans la pierre. Au fond de la cour de ce cloître les arcades sont ruinées, mais le mur qui les soutenait subsiste encore : c'est un beau mur crénelé, d'une conservation parfaite et sur lequel on voit courir une frise de feuillages admirablement sculptés et refouillés. Si nous cherchions les effets pittoresques, nous nous arrêterions dans les ruines de ce cloître au milieu de ces beaux débris de sculptures et en face de ces créneaux qui donnent à cette sainte demeure comme un dernier reflet de son ancienne domination temporelle et féodale.

Au sortir du cloître, on aperçoit la sacristie, percée de quatre grandes ogives moins riches que celles de la salle du chapitre, mais d'une courbe élégante et d'un heureux dessin ; puis enfin nous voici devant le chevet de l'église : il se compose de deux rangs de terrasses, s'élevant comme de vastes gradins autour de l'abside et se reliant à elle par deux séries d'arcs-boutants superposés. Cet ensemble produirait un admirable effet, s'il n'avait été déshonoré par les barbaries du dernier siècle. Au lieu de restaurer les anciens arcs-boutants, on leur a substitué des contre-forts concaves et chantournés, surmontés de vases à parfums d'où s'échappent de soi-disant flammes dont l'agitation immobile produit la sensation la plus désagréable. Ce sont là les folies où tombe la sculpture toutes les fois qu'elle oublie que son domaine a des limites qu'elle ne peut impunément franchir.

Des deux côtés du chevet, en se dirigeant vers les transsepts, on aperçoit deux portes dont les sculptures ont subi de grandes mutilations; l'une, celle du côté du nord, connue sous le nom de porte Saint-Pierre, est précédée d'un porche qui l'a en partie protégée contre les injures du temps et des hommes. Les statues et les ornements du soubassement ont seuls complétement disparu : les chapiteaux et les archivoltes, au contraire, sont en assez bon état ; mais les sculptures dont on les a brodées affectent un goût tourmenté, tournoyant et indécis, dont on ne voit pas d'exemple dans la belle époque romano-bysantine, et qu'on rencontre rarement même dans sa décadence. C'est un luxe de rinceaux et de volutes qui, à force de se contourner, passent subitement de la maigreur à l'enflure : de telles sculptures ont l'air d'être estampées plutôt que taillées et ciselées; elles donnent à la pierre l'aspect du plâtre et du carton, et semblent appartenir à la famille de ces

ornements que les raffinements de la mode firent éclore il y a un siècle environ. L'autre porte, qu'on nomme la porte Sainte-Eutrope, quoique beaucoup plus mutilée, conserve les traces d'un goût plus sobre et plus pur. On remarque à droite et à gauche deux petits groupes sculptés en saillie sur la pierre, dont il est difficile de bien distinguer les sujets, tant ils sont dégradés, mais dont le mouvement général est heureux et dont l'exécution dut être ferme et hardie. Enfin, en levant les yeux du côté du chœur, on aperçoit un pan de muraille se distinguant de toutes les autres parties de la construction qui lui sont adhérentes, soit par la vigueur de son appareil, soit par l'aspect noirâtre de ses pierres frustes et rongées, soit enfin par une corniche dont les détails sont plus robustes et plus largement dessinés que dans toutes les autres parties de l'édifice. En un mot, ce pan de muraille a toutes les apparences d'une assez grande vétusté; aussi, sans rien préjuger sur ce que nous pourrons ultérieurement découvrir ou conjecturer, il y a toute probabilité que ce doit être là une des parties les plus anciennes de l'église.

Retournons maintenant à l'autre extrémité de l'édifice : entrons sous le grand porche, et pénétrons dans la nef. Un spectacle imposant et harmonieux s'offre à nous. Ce ne sont pas des dimensions gigantesques; mais telle est la justesse des proportions, que l'œil ne demande à pénétrer ni plus loin ni plus haut. La largeur, la profondeur et l'élévation du vaisseau sont combinées dans des rapports de parfaite concordance. Ce n'est pas cet élancement vertical et aigu, cette apparence presque aérienne et fragile des constructions dont l'ogive est le principe unique; ce n'est pas non plus cet air de force et de majesté, cette solidité puissante dont l'arcade semi-circulaire est l'élément générateur : c'est vraiment un mélange, une fusion des effets de ces deux sortes de style; le génie de la transition semble planer sous ces voûtes, aussi robustes que hardies, mais, avant tout, harmonieuses.

Et pourtant, au premier aspect, vous croyez entrer dans un monument où l'ogive seule est admise : les arcades, les voûtes se terminent en pointe; les nervures et l'ensemble de la décoration semblent empruntés à une église entièrement à ogive. Ce n'est qu'au bout d'un instant, en levant la tête, que vous vous apercevez que les grandes fenêtres qui éclairent le sommet du vaisseau sont à plein cintre; que le plein cintre règne également dans la petite galerie placée au-dessous de ces fenêtres; que, dans le chœur, les trois premières travées reposent sur des arcades semi-circulaires, et que la décoration des chapelles groupées autour de l'abside se compose aussi de petits arcs à plein cintre. Enfin, si vous montez dans les vastes galeries ou tribunes qui s'étendent sur tous les collatéraux de la nef et du chœur, là encore vous trouvez des fenêtres semi-circulaires, que, du sol de la grande nef, vous ne pouviez apercevoir. En un mot, cet intérieur d'église, dont la construction vous semblait d'abord ne dériver que du principe de l'ogive, se trouve en réalité contenir au moins autant d'arcs à plein cintre que d'arcs aigus.

Ce n'est pas tout : en descendant dans les détails, vous trouvez certaines dispositions du plan qui semblent n'appartenir qu'aux constructions de l'époque romane; ainsi, par exemple, les arcades de la grande nef reposent alternativement sur un pilier carré, flanqué de colonnes engagées, et sur une colonne cylindrique complétement isolée. Cet emploi alternatif de deux genres de supports différents se rencontre fréquemment dans les monuments à plein cintre; il disparaît complétement dès qu'on entre dans l'époque à ogive proprement dite. Il en est de même de ces anneaux saillants dont sont coupés, de distance en distance, les faisceaux de lon-

gues colonnettes qui séparent les dernières travées du chœur et la première de la nef : ce mode de décoration ne se rencontre plus, dès que le style vertical a pris son complet développement. Enfin, dans quel édifice purement à ogive trouvons-nous ces transsepts terminés en hémicycles ? N'est-ce pas dans les constructions romanes, dans celles-là surtout qui sont empreintes du caractère bysantin, qu'il faut chercher des exemples de cette belle disposition ?

Ainsi de tous côtés, dans cette cathédrale de Noyon, on retrouve la trace de traditions antérieures à l'époque où elle semble avoir été construite. Elle a beau porter le cachet du style à ogive, les souvenirs du style à plein cintre l'enveloppent et la dominent.

Plus on regarde de près, plus le problème se complique. Dans la plupart des monuments que nous a laissés l'époque de transition, on voit la construction se modifier, se transformer pour ainsi dire couche par couche : le monument change d'aspect à mesure qu'il s'élève, à mesure que le temps a marché. Ce sont d'abord de larges piliers ou d'épaisses colonnes supportant de lourds arceaux ; puis au-dessus commence un système plus léger, qui enfin se termine en ogives. Ici, au contraire, l'ogive apparaît près du sol, et c'est le plein cintre qui couronne l'édifice. Le mélange des deux éléments s'est donc opéré d'un seul jet : ils semblent avoir été confondus ou plutôt mariés avec intention. On dirait une sorte d'accord et comme une transaction pacifique entre deux principes rivaux.

De telles exceptions peuvent-elles être l'effet du hasard ? Évidemment non ; elles ont une apparence trop régulière et trop systématique pour n'être que des accidents. Quelles sont donc les causes qui les expliquent ? C'est à l'histoire qu'il faut les demander.

Notre premier soin devait être de caractériser le monument : nous venons d'en indiquer les principaux traits distinctifs. Il nous reste maintenant à déterminer, s'il est possible, l'époque de sa construction et les circonstances au milieu desquelles il dut être élevé.

Voyons d'abord si, parmi les documents écrits que nous pouvons consulter, il en est qui nous aideront à résoudre ce problème.

III.

Un doyen du chapitre de Noyon, Jacques Levasseur, publia en 1633 un volume in-4° de 1,100 pages, intitulé : *Annales de l'église cathédrale de Noyon*. C'est l'œuvre d'un bon religieux, plein d'amour pour son église, mais mieux instruit des devoirs du chanoine que de ceux de l'historien. Il discute très-sérieusement la question de savoir si le nom de Noyon ne vient pas de celui de Noé, lequel *descendit en personne en notre Gaule*. Cette crédulité en fait d'étymologie donne la mesure du discernement de l'auteur. C'est partout la même bonhomie, le même défaut de critique. S'il a puisé aux sources originales, s'il a connu, comme tout porte à le croire, des manuscrits qui n'existent plus aujourd'hui, ces trésors se sont tellement altérés dans ses mains, qu'il est presque impossible maintenant d'en dégager l'alliage, et c'est là pourtant la seule histoire que nous puissions consulter sur les origines de la ville et de l'église de Noyon.

Jean Cousin, dans ses *Chroniques et Annales de l'évêché de Tournay*, qui paru-

rent en 1619, raconte la vie des évêques de Noyon pendant l'époque où les deux diocèses de Noyon et de Tournay ne formèrent qu'un seul siége épiscopal, c'est-à-dire jusqu'en 1146; mais il ne parle pas de la cathédrale de Noyon. Il est vrai que le peu de mots qui lui échappent au sujet de celle de Tournay ne sont pas faits pour que son silence nous inspire beaucoup de regrets.

Dans le siècle précédent, un chanoine et pénitencier de l'église de Noyon publia de nombreux écrits sous le nom de Democharès; son véritable nom était Antoine de Mouchy. Confident et familier du cardinal de Guise, il l'accompagna au concile de Trente, en 1562. C'était un ardent catholique, un des commissaires du procès d'Anne Dubourg, s'attribuant le titre d'inquisiteur de la foi de France, et en exerçant les fonctions. Malgré son zèle violent, il avait du sens, de la pénétration; ses écrits servent à rectifier plusieurs dates et à établir certains faits historiques relatifs au diocèse de Noyon. Malheureusement, il ne s'est pas non plus occupé de notre église.

Il existe à la Bibliothèque du roi un assez grand nombre de cartons pleins de pièces manuscrites relatives à la ville et à l'évêché de Noyon. Nous avons parcouru et examiné toutes ces pièces; elles contiennent d'abondants matériaux pour l'histoire locale, beaucoup de particularités et de détails plus ou moins curieux sur le bailliage, l'échevinage, les élections et les corps de métier, sur les congrégations religieuses, les paroisses et les hôpitaux, sur les droits, statuts et règlements du chapitre, sur les prérogatives et revenus de l'évêché, en un mot, à peu près sur tout, excepté sur l'église Notre-Dame. Pas une quittance, pas un mémoire, pas une note concernant les travaux qui ont dû être exécutés dans ce grand édifice à tant d'époques différentes, si ce n'est toutefois quelques mots sur les restaurations de 1743 et de 1757 qui défigurèrent le chœur (1), et sur le badigeonnage de 1771 (2), dont les tristes effets se font encore sentir. Est-il besoin de dire que ce n'est pas là ce que nous cherchons?

Nos investigations sur les lieux, à Noyon même, n'ont pas été plus heureuses. On n'y a pas conservé une seule tradition de quelque valeur au sujet de l'ancienne

(1) Elles avaient pour but de mettre les chanoines à l'abri du froid. Pour mieux se garantir, ils avaient fait élever outre mesure la cloison contre laquelle étaient adossées leurs stalles. Ce changement n'était pas heureux : les habitants de Noyon se permirent d'en médire, et il courut par la ville force quolibets et chansons contre les chanoines; en voici un couplet, rapporté dans les cahiers manuscrits relatifs au chapitre :

Et puis notre usage estant,
Faut-il donc qu'on vous le dise?
De causer à chaque instant
Et de rire dans l'église,
N'est-il pas de notre honneur
Que le public, dans le chœur,
Ne puisse voir goutte,
Goutte, goutte, goutte.

(2) Ce badigeonnage n'était pas le premier, car, en écaillant les murs, on retrouve plusieurs couches de badigeon. Du temps de Levasseur, il y avait encore quelques parties de l'église couvertes d'anciennes peintures. Il dit qu'on voyait « des pourtraits arrangez par dedans, au dessous de la clef de la voûte du chœur, qui sont les représentations d'autant de personnages de l'ancien Testament, jointe l'image de la très-sainte Marie, mère de Dieu, et l'histoire des trois roys. »

cathédrale, pas un papier important qui ait échappé, soit aux nombreux incendies qui ravagèrent successivement la ville, soit aux dévastations révolutionnaires, soit à l'insouciance des habitants (1).

Enfin, si, pour dernière ressource, nous nous adressons aux historiens qui ont traité, non plus de Noyon ou du Noyonnais en particulier, mais de la Picardie, et notamment des villes, monastères et églises situés aux environs de Noyon, dans l'espoir d'y découvrir par aventure quelques révélations au sujet de notre église, nous ne tardons pas à reconnaître combien cette espérance est vaine. Il n'y a rien à attendre ni de Guibert de Nogent-sous-Coucy, ni d'Herman, le moine de Saint-Vincent de Laon. Leurs écrits sont pleins de détails sur l'établissement tumultueux de la commune de Laon, sur l'incendie de cette ville, sur la restauration de sa cathédrale, mais ni l'un ni l'autre ne disent un mot de cette église de Noyon dont ils étaient cependant si voisins.

Un tel silence ne doit pas nous étonner. Ce qui est rare, ce qui est merveilleux, c'est une eglise que ses contemporains aient regardé bâtir et sur laquelle ils aient bien voulu nous laisser des notions exactes et précises. Ces chroniqueurs du moyen âge, qui enregistrent tout ce qu'ils voient, tout ce qu'ils entendent raconter, qui ne nous font pas grâce de l'anecdote la plus insignifiante, jamais ils n'ont rien à nous dire de ces monuments qui de toutes parts grandissaient autour d'eux, et que le respect, la piété, l'enthousiasme des populations, signalaient à leurs regards. Survient-il le moindre trouble dans la paix du cloître, les revenus de l'abbaye sont-ils menacés par un procès, ses priviléges reçoivent-ils la moindre atteinte, nous en sommes instruits de cent façons; mais si nous voulons savoir l'origine de ces murailles qui abritent la communauté, de cette église qui retentit de ses prières, si nous cherchons quels changements sont survenus dans le plan primitif de ces constructions, par qui ces changements furent exécutés, les contemporains sont muets : ils n'ont rien vu, rien su, ou si par hasard il leur échappe quelques paroles, elles sont si brèves, si insouciantes, si incomplètes, que souvent elles ne servent

(1) Il existe bien à l'hôtel de ville un manuscrit, le seul peut-être qui se soit conservé : c'est un document précieux, mais qui n'a aucun rapport avec l'objet de nos recherches. Il est intitulé : « Registre de tous les bourgeois faits et créés en la ville de Noyon depuis l'an mil trois cent vingt-quatre, et des serments que les maires et échevins prêtent quand ils sont faits et renouvelés. »

Nous ignorons si, dans les archives du département, à Beauvais, on pourrait obtenir de plus utiles découvertes. Ce dépôt est assez riche pour qu'il soit permis de l'espérer ; mais il faudrait faire des recherches toutes spéciales, qui ne paraissent pas avoir encore été entreprises.

Nous devons joindre à la liste des ouvrages que nous avons consultés inutilement, d'abord celui de Colliette, intitulé : *Mémoires sur le Vermandois*, en trois volumes in-4° : c'est une histoire ecclésiastique qui ne dit pas un mot des églises : ensuite les *Antiquités de Noyon*, par Duchesnes; *l'Ancien Noyon*, par Desrues, et enfin deux ouvrages modernes composés de citations, extraites soit de pièces manuscrites, soit des différents auteurs que nous venons de citer. Ils ont été publiés par M. de la Fons, baron de Mélicocq. L'un de ces ouvrages a pour titre *Recherches historiques sur Noyon et le Noyonnais*, 1 vol. in-8°, 1857; l'autre est intitulé *Une Cité picarde au moyen âge, ou Noyon et le Noyonnais aux quatorzième et quinzième siècles*, 1 vol. in-8°, 1841. Ces deux recueils sont pleins de faits intéressants; mais l'auteur paraît n'avoir rien trouvé qui se rapporte à la construction de la cathédrale. Il se borne à citer les dates données par Levasseur, en exprimant cependant quelque doute sur leur exactitude.

qu'à nous égarer. Il y a tels monuments sur le compte desquels les données les plus fausses ne se sont accréditées que parce qu'une fois par hasard un contemporain leur a rendu le mauvais service d'en dire quelques mots.

Qu'on juge donc de notre embarras. S'il s'agissait de l'histoire de la ville de Noyon, les matériaux ne nous manqueraient pas. Fallût-il remonter jusqu'à Jules-César, nous trouverions des témoins oculaires, des pièces originales, des autorités dignes de foi. Nous n'en manquerions pas davantage, soit pour décrire l'établissement de la commune, soit pour assister à la formation de la bourgeoisie et à ses rapports avec l'évêque; nous pourrions dépeindre dans tous leurs détails les dévastations dont les armées anglaises et espagnoles affligèrent pendant trois siècles cette triste contrée, le siége de la ville, sa prise et sa reprise durant la ligue; puis nous pourrions raconter encore, et jour par jour, en quelque sorte, les premières années de ce Jean Calvin, qui, tout en devenant pour sa ville maternelle un si grand sujet de scandale, devait faire rejaillir sur elle une part de sa célébrité; mais ce n'est pas là notre tâche. C'est l'histoire de la cathédrale elle-même, de ses murailles, de ses pierres qu'il s'agit de tracer, et pour celle-là, encore une fois, nous ne pouvons invoquer le secours d'aucune pièce contemporaine, d'aucun témoignage authentique.

Il faut donc, bon gré mal gré, que nous consultions les *Annales* de Levasseur. Lui, du moins, il ne pèche pas par indifférence; il a pour sa cathédrale un véritable amour. Il la décrit, il la mesure, il cherche à l'expliquer dans toutes ses parties. Ce n'est pas sa faute, si, n'ayant jamais voyagé, il n'a pas vu d'autres églises, et n'a pu rectifier ses idées au moyen des comparaisons. Qui d'ailleurs, à cette époque, pensait à voir et à comparer des églises? Il a recueilli pêle-mêle toutes les traditions qui se colportaient, il y a deux cents ans, sous les voûtes du cloître et dans la salle capitulaire de Noyon. Acceptons-le donc comme un écho de ces traditions, et laissons-le parler, sauf à nous tenir sur nos gardes et à chercher ensuite les meilleurs moyens de démêler le faux du vrai.

IV.

Selon Levasseur, c'est à saint Médard, premier évêque de Noyon, qu'il faut attribuer la construction de l'église cathédrale. Avant lui, il n'avait existé dans la ville que de petits oratoires, tels qu'en bâtissaient les premiers chrétiens. La seule église de la province, l'église épiscopale, était celle de Vermand, *Augusta Vermanduorum,* aujourd'hui Saint-Quentin. A la vérité, Levasseur ne veut pas admettre que Saint-Quentin ait jamais eu l'honneur d'être la capitale de la province et le siége de l'évêché : il consacre d'immenses dissertations à prouver que l'ancien Vermand n'est autre que le village de Vermand situé aux environs de Noyon. Peut-être a-t-il raison, mais cela n'a pas la moindre importance. Ce qu'il suffit de constater, c'est que, vers l'an 470, la ville de Vermand fut saccagée et renversée de fond en comble par les Huns, et que saint Médard, évêque de Vermand, se retira, avec son troupeau, dans la ville ou plutôt dans le château de Noyon, *castrum Noviomense;* que là, grâce à de fortes murailles de construction romaine, il échappa aux fureurs des barbares, et qu'enfin, lorsque ce terrible orage fut passé, ne pouvant faire renaître de ses ruines la ville de Vermand, il se fixa définitivement à Noyon et en fit le siége de son évêché.

Cette tradition est confirmée par tant d'écrivains, que nous ne faisons aucune difficulté d'y ajouter foi. Il est donc probable que la première église bâtie à Noyon fut l'œuvre de saint Médard ; il y a même lieu de croire qu'elle occupait une partie de l'emplacement sur lequel s'élève l'église actuelle; mais qu'il subsiste aujourd'hui un fragment quelconque, un seul pan de mur, une seule pierre de l'église de Saint-Médard, c'est ce qu'il n'est pas même permis de supposer.

Levasseur n'en est pas moins convaincu qu'il a devant les yeux l'église du ve siècle; seulement il se demande si le saint prélat construisit l'édifice tout entier, ou s'il n'en acheva qu'une partie. Se conformant à l'opinion qui lui semble la plus générale, il n'attribue à saint Médard que le chœur seulement. Quant à la nef, elle lui paraît être d'une autre main et d'un autre temps. Il suppose que sa construction tira en longueur, et que les premiers fondements en furent jetés seulement vers le temps de Charlemagne, environ deux cents ans après la mort de saint Médard. Toutefois il n'est pas éloigné d'admettre que le saint évêque, pour accomplir son œuvre, avait bien pu construire *quelque forme de nef;* mais il pense que cette partie du bâtiment, moins solide que le chœur, ayant menacé ruine assez promptement, il fallut la reconstruire, et que ce fut Charlemagne lui-même par qui ce grand travail fut entrepris.

Il ne faut pas oublier, dit-il, que Charlemagne fut sacré roi à Noyon, ainsi que le rapportent et Sigebert, dans ses chroniques, et plusieurs autres historiens. Or, peut-on croire que ce grand homme qui mit sa gloire à bâtir tant d'églises et de monastères eût laissé inachevée ou près de s'écrouler la nef d'une cathédrale qui avait eu l'insigne honneur de le voir prendre la couronne et prêter son serment de roi. A l'appui de son opinion, Levasseur invoque une tradition que son grand-oncle, chanoine comme lui, tenait des plus vieux chanoines de son temps, tradition qui attribuerait à Charlemagne non-seulement la construction de la nef, mais celle des deux clochers qui la précèdent. C'est en vertu de cette tradition, dit-il, que fut peint le vieux tableau que nous voyons en la croisée septentrionale de notre église, vis-à-vis du vestiaire, et qui représente la cérémonie du sacre de Charlemagne. Le monarque n'y est-il pas figuré tenant d'une main la boule du monde chrétien, et de l'autre *portant puissamment cette lourde masse de la nef et de ses clochers?* Cela ne veut-il pas dire qu'il est le fondateur des clochers aussi bien que de la nef? Cette peinture, aux yeux de Levasseur, était, sinon du temps de Charlemagne, au moins de la plus haute antiquité, et, pour preuve, il raconte que le roi Louis XI, se rendant à Péronne en l'année 1468, s'arrêta quelques instants à Noyon, visita l'église cathédrale, et fut si touché à la vue de ce tableau, le trouva si ancien et si vénérable, qu'il voulut en avoir une copie. Il demanda, dit-il, un *pourtraict de ce pourtraict;* ce que le chapitre s'empressa de lui accorder, comme le constataient les registres capitulaires.

Telle est donc l'opinion bien arrêtée de notre chanoine : le chœur a été bâti par saint Médard, la nef et les clochers sont l'œuvre de Charlemagne.

Toutefois, il lui vient quelques scrupules. Il se demande si ce vieux tableau est aussi vieux qu'il en a l'air ; si, quoique d'un travail très-ancien, il n'aurait pas été renouvelé postérieurement à la construction des clochers, et si le copiste, en plaçant l'église dans la main du monarque, ne se serait pas permis la licence de la peindre, non telle qu'elle avait été, mais telle qu'il la voyait.

Sans nous arrêter à cette explication, et tout en croyant, ce qui n'a rien d'impossible, ce qui est même assez probable, que Charlemagne ait fait ajouter à la

cathédrale de Noyon une nef et deux tours, en admettant par conséquent que le vieux tableau, quel que soit son âge, ait dit la vérité, faut-il en conclure que les clochers bâtis par Charlemagne soient identiquement les mêmes que les clochers actuels? C'est là qu'est tout le problème.

Levasseur ne l'aperçoit pas : il se borne à confesser qu'il a fait de vaines tentatives pour percer la nuit épaisse qui enveloppe ces questions. Il nous met dans la confidence de ses efforts infructueux, et se plaint amèrement des religieux et gens de plume des anciens temps, qui, en prenant quelques notes qui leur auraient coûté si peu, lui auraient épargné tant de doutes et de recherches inutiles.

Il reconnaît néanmoins, dans un autre passage, que, selon l'avis des personnes savantes en ces matières, la plus grande partie de la cathédrale devait avoir été renouvelée et rebâtie après l'an 1000 de Jésus-Christ, et que par conséquent l'ouvrage de ses illustres fondateurs ne subsiste plus que par fragments. Cet aveu lui coûte, mais il ne peut disconvenir que pendant le siècle qui précéda l'an 1000, une fausse terreur, semée par toute la chrétienté, avait fait croire à la venue de l'antechrist et à la fin du monde, et que les populations découragées avaient laissé se délabrer et tomber en ruines la plupart des édifices religieux. Il reconnaît que l'église de Noyon, comme toutes les autres, fut tellement négligée et abandonnée, que sa chute était imminente. Mais lorsque l'an 1000 eut sonné et que la prédiction fut trouvée fausse, chacun reprit courage et se mit en devoir de réparer le temps perdu. « Voilà pourquoi, dit-il, on se porta avec une allégresse non pareille à bastir, restaurer ou amplifier les églises, qui devaient encore durer longtemps jusques à la consommation du monde, laquelle fut jugée n'être si proche Ce fut lors que nostre chœur fut *rafraischy*, nostre nef parachevée, nos clochers adjoustez pour accomplissement de l'œuvre. Au moins les experts jugent que ces ouvrages et manufactures sont de ce temps-là. »

Tel est le dernier mot de notre auteur : il ne renonce pas, comme on voit, au chœur bâti par saint Médard, il admet seulement que ce chœur a été *rafraîchi* immédiatement après l'an 1000, et même, pour plus de precision, après l'an 1003 (1). Quant à la nef et aux clochers, en disant que l'une fut parachevée et que les autres furent ajoutés, il les dépouille, il est vrai, de l'honneur d'avoir été bâtis par Charlemagne, mais il ne va pas au delà de cette concession. Dans tout le reste de son livre, il ne lui vient même pas à la pensée de chercher si des restaurations ou des reconstructions plus ou moins importantes sont devenues nécessaires et ont été entreprises. A l'exception de certaines chapelles, que son grand-oncle a vu bâtir, il ne paraît pas supposer que depuis l'an 1003 il y ait eu rien de changé dans la cathédrale. Il avertit même son lecteur de ne pas lui en demander davantage. Ce sont les traditions, dit-il, je m'y tiens.

Et cependant, en racontant la vie de tous les évêques les uns après les autres, il entre dans des détails que les registres capitulaires ont pu seuls lui apprendre. Ces registres étaient donc à sa disposition. Comment n'y a-t-il pas trouvé de temps en temps la trace des travaux exécutés pour le compte du chapitre et payés par lui? S'il était, comme tant d'autres, d'une complète froideur pour ces questions, on supposerait qu'il n'a pas voulu lire ou qu'il n'a pas daigné parler de ce qu'il

(1) « On attendit jusqu'à l'an 1003, d'autant qu'il est escrit que l'antechrist régnera deux ans et demi, « tempus et tempora et dimidium temporis. Daniel, 7. » (*Annales de Noyon*, p. 131.)

avait lu ; mais nous savons que ce n'est pas là son défaut, et qu'il parle volontiers de tels sujets. Ajoutez qu'indépendamment des délibérations du chapitre, il avait entre les mains, de son propre aveu, le nécrologe de l'évêché, c'est-à-dire une des sources où se puisent ordinairement les meilleurs renseignements sur les édifices du moyen âge. Il est rare en effet, quand un évêque a de son vivant fondé non-seulement une église, mais un simple autel, enrichi le trésor de précieux ornements, restauré ou embelli la moindre chapelle, il est rare que le nécrologe n'en dise pas quelques mots. Comment donc expliquer qu'avec de telles ressources Levasseur garde un silence si absolu ? Ce qui l'absout en partie, c'est qu'il n'avait en réalité que des fragments, des débris, des lambeaux de ces registres capitulaires, de ce nécrologe, et de tous les titres et papiers de l'évêché. Par une étrange fatalité, sept fois pendant l'espace de quatre cents ans, le feu prit dans les bâtiments qui renfermaient ces précieuses archives. Tout ne fut pas dévoré, mais il se fit des lacunes irréparables, et ce que la flamme avait épargné devint la proie d'un autre fléau. En effet, dans les xve et xvie siècles, le Noyonnais fut le théâtre de guerres si acharnées, que plus d'une fois les chanoines ne durent leur salut qu'à la fuite, et restèrent errants et dispersés pendant plusieurs années. Est-il donc étonnant que ces archives, dont une partie n'était qu'un monceau de cendres, dont l'autre partie avait été colportée de ville en ville par des fugitifs, se trouvassent, au temps de Levasseur, dans un tel état de désordre et d'incohérence, qu'un homme aussi peu expérimenté n'ait pu y recueillir que des indications incomplètes et insignifiantes?

Toutefois, à défaut d'autres témoignages, c'est à ces incendies eux-mêmes causes premières de notre ignorance, que nous allons demander d'utiles révélations. S'ils nous ont enlevé les moyens d'obtenir des notions complètes et certaines, ils vont nous fournir au moins des données indirectes, qui nous permettront d'établir approximativement l'âge des principales constructions dont se compose la cathédrale.

En effet, grâce à un heureux hasard, les dates de ces divers incendies nous ont été conservées par des autorités nombreuses et sûres. Nous ne parlons pas de celui qui détruisit, dit-on, presque toute la ville du temps de saint Éloi et qui ne put être éteint que par un signe de croix de sainte Godeberte ; nous nous transportons dans une époque moins merveilleuse, et nous voyons, en 1131, la ville, l'église Notre-Dame, l'évêché et tous les monuments publics dévorés subitement par les flammes au milieu de la nuit, et sans qu'il soit possible d'arrêter l'embrasement. Le pape Innocent II était alors en France ; il venait de sacrer Louis-le-Jeune à Reims, et, après la cérémonie, le nouveau roi et le pontife s'étaient rendus à Crépy, dans le château de Raoul, comte de Vermandois. On avait fait de magnifiques préparatifs pour les recevoir ; mais à peine étaient-ils arrivés, qu'ils virent accourir, plein de trouble et de tristesse, l'évêque de Noyon, Simon, frère du comte de Vermandois. Il apportait la fatale nouvelle de l'incendie de son église, et venait implorer le saint père pour qu'il l'aidât à réparer un si grand désastre. Innocent II se rendit à sa prière, et, dans une lettre qui nous a été conservée, il exhorte les archevêques de Rouen et de Sens à venir au secours de l'église de Noyon, et à lui procurer l'assistance de tous les évêques, abbés, clercs, barons et autres fidèles de leurs provinces.

Cet incendie de 1131 produisit une grande sensation. Guillaume de Nangis en fait ainsi mention dans sa *Chronique générale* : « Anno MCXXXII, tota ferè civitas

» Noviomensium cum ecclesia Sanctæ-Mariæ et episcopio incendio flagravit. » Il n'est pas une chronique contemporaine, pas une histoire de Picardie, écrite postérieurement, qui ne parle de ce désastre. Il faut que les effets en aient été bien terribles pour avoir fait une si vive impression à une époque où de tels événements se renouvelaient, pour ainsi dire, chaque jour.

Vingt-un ans après ce premier incendie, en 1152, la ville devint de nouveau la proie des flammes : « Quo præsidente anno 1152 fuit incendium generale totius » civitatis. » Ce sont les expressions de Democharès. Un autre écrivain, Desrues, dans ses *Antiquités des villes de France,* prétend que cette fois les églises ne furent pas atteintes par les flammes; mais cette allégation n'est appuyée par aucune autorité.

En 1238, le feu dévasta, pour la troisième fois, une grande partie de la ville. La cathédrale fut-elle épargnée? Rien ne le prouve; mais le désastre paraît avoir été moins grand qu'en 1131, et même qu'en 1152.

En 1293, au contraire, on vit éclater, le 21 juillet, jour de sainte Praxède, un incendie plus furieux que les deux précédents, et, s'il faut en croire les écrits qui sont parvenus jusqu'à nous, sa violence fut telle, qu'une grande partie de la ville et presque toutes les églises, y compris la cathédrale, furent réduites en cendres. Voici en quels termes les archives du monastère de Longpont parlent de ce quatrième incendie : « Anno incarnationis Domini 1293, mense Julio, 13 calendas » Augusti, feriâ secundâ, in aurora cœpit ignis in civitate Noviomensi, et à dicta » aurora usque in meridiem feriæ tertiæ sequentis, ecclesia beatæ Mariæ Novio- » mensis, et aliæ ecclesiæ et quidquid infra muros civitatis continebatur, omnia » combusta sunt, et quasi in pulverem reducta, exceptis domibus templariorum et » hospitalariorum et excepta parvula ecclesia B. Petri apostoli. » Ainsi, le feu dura depuis le lundi matin au point du jour jusqu'au mardi vers le milieu de la journée, et de tous les monuments religieux il n'y eut que les maisons des templiers et la petite église de Saint-Pierre qui échappèrent aux flammes.

Pendant le XIVe et le XVe siècle, on n'entend plus parler d'incendie; mais dans le XVIe nous en trouvons trois coup sur coup : d'abord le 4 juillet 1516, le feu prit à la cathédrale; les désastres furent considérables, mais on se rendit maître des flammes au bout de quelques heures.

En 1552, le lundi 17 octobre, les Espagnols, s'étant emparés de la ville, la mirent à feu et à sang. Néanmoins l'église Notre-Dame fut sauvée par le courage et la présence d'esprit d'un serviteur de l'œuvre, nommé Markets, qui s'étant enfermé dans une des petites tours, armé d'une hallebarde, précipita trois soldats qui montaient vers la charpente du comble avec le charbon et la paille pour l'embraser.

Enfin, en 1557, à la fin de septembre, un mois après la fatale journée de Saint-Quentin, les Espagnols pénétrèrent de nouveau dans Noyon, après avoir fait mettre bas les armes à la garnison écossaise, qui s'était vaillamment défendue. L'ennemi pilla et incendia la ville, et cette fois l'église Notre-Dame ne fut pas épargnée.

Toutefois, aucun de ces incendies du XVIe siècle ne dut altérer la solidité de l'édifice. Beaucoup de pierres furent calcinées, elles portent même encore aujourd'hui la trace du feu ; mais l'ensemble de la construction ne fut pas compromis.

Les seuls incendies qui, par leur violence et par leur durée, doivent avoir mis en péril le monument, et peuvent avoir rendu sa reconstruction nécessaire, sont ceux de 1131 et de 1293. Les témoignages sont nombreux, précis et unanimes :

ce ne sont pas des feux partiels, éteints presque aussitôt qu'allumés, dont les dégâts aient donné lieu à quelques réparations de détail ; ce sont des incendies de la ville entière, de ces incendies auxquels rien ne résiste, et qui ne s'éteignent que faute d'aliments, lorsqu'ils ne trouvent plus rien debout sur leur passage.

Nous nous figurons difficilement de tels désastres, aujourd'hui que le jeu régulier des pompes et les mille moyens de secours dont une ville dispose triomphent, presque à coup sûr, des feux les plus violents; mais, dans ces petites cités du moyen âge, aux rues étroites, aux maisons de bois si souvent recouvertes de planches ou de paille, la moindre étincelle avait, en quelques heures, embrasé tout un quartier, et le foyer devenait si ardent, que les murailles même les plus épaisses ne pouvaient résister à l'action des flammes. De nos jours, il est presque sans exemple qu'une église s'écroule par l'effet d'un incendie ; la charpente du comble prend feu, les murs résistent presque toujours. Ainsi, nous avons vu la toiture de la cathédrale de Chartres incendiée, et le monument est resté debout ; mais, si la ville tout entière eut été en feu, et si les secours, au lieu d'être distribués avec habileté et prévoyance, n'avaient consisté qu'en efforts désordonnés et confus, les pierres n'auraient pas tardé à se fendre, à se détacher, et l'édifice n'eût été bientôt qu'un monceau de ruines.

Il existait d'ailleurs, au temps de nos pères, certains usages qui rendaient les églises bien plus exposées qu'aujourd'hui au danger du feu : les murailles étaient, en grande partie, recouvertes de tapisseries, d'étoffes, de tentures de toute espèce : de nombreux *ex-voto* étaient suspendus aux voûtes ; en un mot, les églises étaient alors aussi meublées qu'elles sont nues aujourd'hui. D'un autre côté, le nombre des cierges toujours allumés, même pendant la nuit, était considérable, ainsi que l'attestent ces innombrables testaments dans lesquels il est pourvu par le mourant à l'entretien d'un cierge brûlant à perpétuité dans telle ou telle chapelle. Est-il donc étonnant que les clercs qui faisaient la garde s'endormissent quelquefois, et que souvent, au lever du jour, la flamme se fût emparée de tout l'intérieur d'une église ?

Ces accidents étaient si fréquents, que, dans cette seule année 1131, où la cathédrale de Noyon fut incendiée, le feu détruisit l'église Saint-Riquier et le bourg qui en dépendait, ainsi que plusieurs autres paroisses moins importantes des diocèses d'Amiens et de Beauvais. L'année précédente, en 1130, l'église Saint-Furcy de Péronne avait été la proie des flammes, et enfin, en 1136, nous voyons l'église Saint-Vaast d'Arras, avec son cloître, ses dépendances et une grande partie de la ville, presque entièrement détruite par le feu.

Mais aucun de ces incendies ne causa autant d'émotion et ne fit autant de bruit que celui de Noyon. Il est donc à présumer que ce désastre avait eu des conséquences encore plus terribles que de coutume, et il est impossible, par exemple, de ne pas supposer que la cathédrale avait dû être complétement ruinée, ou du moins qu'elle s'était trouvée, après l'incendie, dans un tel état, que de simples réparations eussent été insuffisantes. L'intervention du pape Innocent II, son appel aux archevêques de Rouen et de Sens, suffiraient, à défaut d'autres indices, pour attester qu'il ne s'agissait pas d'une simple restauration, et que l'édifice était à reconstruire de fond en comble.

Nous nous croyons donc autorisés à affirmer, sauf à en donner encore d'autres preuves, que l'église actuelle ne peut, dans aucun cas, être antérieure à l'année 1131. Nous verrons plus tard si la reconstruction fut immédiate, ou si elle ne

dut pas traîner en longueur; mais une chose est certaine, c'est que cette reconstruction dut être complète; car l'édifice est bâti évidemment d'un jet, et c'est à peine, comme on l'a déjà vu, s'il s'y trouve un seul pan de muraille qui puisse être attribué à une époque plus ancienne.

Ainsi, ni le chœur de saint Médard, ni la nef de Charlemagne, ni les clochers de 1003 ne doivent avoir la prétention d'être parvenus jusqu'à nous, et cette date de 1131 est la plus ancienne à laquelle il soit permis de faire remonter le monument qui est devant nos yeux.

Mais une autre question se présente. L'incendie de 1293 ne paraît avoir été ni moins violent ni moins destructeur que celui de 1131. Ses ravages sont même attestés avec plus de précision, nous en connaissons mieux toutes les circonstances: nous savons qu'à l'exception des maisons des templiers et de la petite église Saint-Pierre, tous les monuments religieux de la ville furent réduits en cendres. Comment donc supposer que l'église du XIIe siècle ait survécu à cette catastrophe? La même raison qui nous fait affirmer que l'ancien édifice a été détruit en 1131, et que, dans le monument actuel, tout est postérieur à cette époque, ne doit-elle pas nous forcer de croire qu'après 1293 une reconstruction complète fut également nécessaire, et qu'en conséquence l'église Notre-Dame ne date ni du milieu ni de la fin du XIIe siècle, mais bien des dernières années du XIIIe, ou même du commencement du XIVe?

La conclusion paraît rigoureuse, et cependant elle est inadmissible : pourquoi? Parce qu'il est un témoin qui nous défend d'y croire, témoin plus véridique et que les archives de Longpont et que toutes les traditions écrites, c'est à savoir le monument lui-même. Il nous dit clairement qu'il n'est pas d'origine aussi récente : ce plan, ces profils, ces détails de sculpture, vous ne les retrouverez dans aucun monument construit soit au commencement du XIVe siècle, soit même vers la fin du XIIIe. Il faudrait supposer que ceux qui bâtirent cette église se seraient amusés à oublier les usages de leur temps pour ressusciter ceux d'un siècle passé. Comme si cette façon d'emprunter les modes d'une autre époque, ce goût rétrospectif, comme on dit aujourd'hui, n'étaient pas d'invention toute moderne, comme si jamais nos pères avaient connu pareils raffinements.

Ainsi, malgré le témoignage de toutes les chroniques, la cathédrale de Noyon ne peut pas être postérieure à 1293. L'incendie de cette année, quelle qu'ait été sa violence, n'a endommagé que partiellement l'édifice; la masse a résisté aux flammes: c'est chose prouvée pour nous, sous peine de nier toutes les observations, d'abolir toutes les règles aujourd'hui consacrées par la science.

Mais que parlons-nous de science? existe-t-il réellement une science en pareille matière? ne voyons-nous pas des hommes, qui passent à bon droit pour doctes et profonds, sourire de pitié à l'idée qu'on puisse découvrir une règle, une loi quelconque pour classer chronologiquement les monuments du moyen âge?

Ce dédain est-il fondé? S'il est vrai que les œuvres de certains siècles soient encore entourées d'une grande obscurité, n'y a-t-il pas d'autres époques du moyen âge où la clarté est déjà vive et complète? Les hommes qui se livrent à ces études nouvelles ne se nourrissent-ils que de chimères, ou bien ont-ils obtenu des résultats sérieux? Qu'ont-ils trouvé jusqu'ici? Qu'ont-ils encore à faire? Ces questions valent la peine d'être éclaircies.

Qu'il nous soit donc permis de les examiner avec quelque détail.

V.

Pour déterminer approximativement l'âge d'un monument antique, il suffit, tout le monde le reconnaît, d'examiner le monument lui-même. Vous découvrez sur le sol de la Grèce ou de l'Italie les débris d'un édifice dont Pausanias ni Pline n'ont jamais fait mention, dans un lieu dont aucune tradition n'a conservé le souvenir, et à la seule inspection de ces fragments, selon que les moulures et les profils affectent telle ou telle forme, selon que la pierre et le marbre sont taillés ou appareillés de telle ou telle façon, vous prononcez avec une sorte de certitude que l'édifice est du siècle de Périclès ou de celui d'Alexandre, qu'il appartient au temps de la république ou à l'époque des empereurs.

En peut-il être de même pour les monuments du moyen âge? portent-ils aussi sur leur front la date de leur naissance?

On commence à le croire aujourd'hui; mais l'époque n'est pas éloignée où l'opinion contraire était, chez nous, universelle et incontestée. Il était passé en force de chose jugée que jamais aucune règle, aucune méthode n'avait présidé à la construction des monuments du moyen âge; que depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la renaissance, depuis Clovis jusqu'à François Ier, le hasard seul avait, en France, dirigé l'art de bâtir, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre; que, par conséquent, le même lieu, la même année, avaient dû voir souvent s'élever des monuments entièrement différents, tandis que des monuments identiques pouvaient avoir été construits à plusieurs siècles d'intervalle et aux deux extrémités du royaume; que dès lors on ne devait attribuer spécialement à aucune époque aucun caractère déterminé, et qu'il fallait se garder de jamais chercher à classer dans un ordre chronologique les monuments du moyen âge.

Cette opinion n'était pas seulement une tradition, une routine d'atelier, elle était professée par les maîtres de la science; le critique éminent qui, dans l'étude de la sculpture antique, a complété l'œuvre de Winckelmann, qui a développé les principes théoriques et pratiques de l'architecture des anciens avec une si savante précision, M. Quatremère de Quincy, n'a laissé échapper aucune occasion de proclamer dans ses écrits que l'architecture du moyen âge n'est pas une architecture, que ce n'est pas un art, mais seulement une compilation, un composé d'éléments disparates et hétérogènes rassemblés par une fantaisie ignorante et désordonnée (1).

Qui aurait osé dans l'école élever la voix contre cet anathème? qui se serait permis d'étudier cette soi-disant architecture? La vue de tels monuments ne passait pas seulement pour inutile, on la croyait pernicieuse, et si par hasard quelque artiste moins timoré que ses confrères, trouvant une vieille église sur son chemin, s'avisait de ne pas détourner les yeux, s'il en admirait certaines parties, s'il osait même en crayonner quelques souvenirs, sa foi n'en était pas ébranlée, car ce n'était pas l'examen d'un monument isolé, c'était la comparaison laborieuse et réfléchie d'un grand nombre de monuments qui seule aurait pu l'éclairer et lui faire apercevoir dans ce prétendu chaos un principe d'ordre et de classification.

(1) *Dictionnaire historique d'architecture*, tome Ier, au mot *gothique*, p. 670; tome II, aux mots *ordre*, p. 173; *proportion*, p. 317; *voûte*, p. 690.

Or, les plus téméraires n'auraient jamais alors entrepris pareil travail. Il est donc probable que, pendant longtemps encore, nos architectes auraient jugé les monuments du moyen âge sans les connaître, et que l'impossibilité de les classer fût demeurée proverbiale, si quelques hommes étrangers à la pratique de l'art, de simples amateurs, sans préjugés d'école, sans doctrines traditionnelles, n'obéissant qu'à leur propre sentiment, à l'amour des belles choses et à un certain attrait de curiosité, ne s'étaient mis à la recherche de ces monuments, et après en avoir beaucoup contemplé, beaucoup comparé, n'avaient senti le besoin de se rendre compte de leurs impressions et d'analyser ce qu'ils avaient vu.

Ils ne tardèrent pas à reconnaître que, dans les innombrables éléments dont cette architecture se compose, la confusion et l'irrégularité sont surtout apparentes, et que, pour peu qu'on les regarde avec attention, il est impossible de n'être pas frappé de certaines analogies et de certaines différences qui se reproduisent d'une manière constante et régulière. A force de réunir les analogies et d'abstraire les différences, ils parvinrent à établir des divisions générales susceptibles d'être ultérieurement subdivisées et de devenir les cadres d'une classification méthodique. La plus large, la plus complexe de ces divisions, résulta naturellement d'une différence fondamentale dans la forme d'un des membres principaux de l'architecture. Comment ne pas remarquer, en effet, que, parmi tous ces édifices auxquels on applique sans distinction cette dénomination de monuments du moyen âge, il en est dont toutes les arcades, toutes les ouvertures, se terminent en pointe, en ogive, tandis que, dans d'autres, le plein cintre règne exclusivement, et que, chez quelques-uns enfin, on remarque simultanément le plein cintre et l'ogive?

Ces distinctions n'étaient-elles que fortuites, ou bien constituaient-elles des différences essentielles dans l'origine et la nature de ces trois sortes de monuments? les uns et les autres pouvaient-ils être contemporains, ou bien devait-on nécessairement les attribuer à des époques distinctes? Pour résoudre ces questions, il fallut recourir au témoignage des monuments écrits, et lorsque, après des expériences maintes fois répétées, après des vérifications sans nombre, il fut toujours reconnu que les monuments à plein cintre n'apparaissaient plus au delà d'une certaine époque, que les monuments à ogive, au contraire, ne commençaient à paraître qu'à partir d'une autre époque, et que les monuments mixtes semblaient appartenir aux années intermédiaires, il fut permis sans doute de constater ce premier résultat comme une preuve évidente qu'il y avait là une science possible.

Ce n'était qu'un premier pas; mais bientôt, en faisant pénétrer l'analyse dans ces trois grandes classes de monuments, on reconnut que chacune d'elles, prise à part, pouvait être subdivisée, et que les signes indicateurs de ces subdivisions, bien qu'ils fussent plus ou moins distincts, n'avaient rien d'arbitraire ni d'accidentel. En un mot, ces premiers essais, quelque incomplets qu'ils fussent, posèrent les bases d'une classification générale : on commença à voir clair dans ces dix siècles de ténèbres; les monuments de chaque espèce se trouvèrent groupés à peu près à leur rang dans l'ordre chronologique, et enfin, ce qui n'est pas moins nécessaire, on entreprit de fixer leurs rapports géographiques, c'est-à-dire les différences qui les distinguent, non plus de siècle à siècle dans le même lieu, mais de pays à pays dans le même moment.

En effet, pour connaître l'histoire d'un art, ce n'est pas assez de déterminer les diverses périodes qu'il a parcourues dans un lieu donné, il faut suivre sa marche dans tous les lieux où il s'est produit, indiquer les variétés de forme qu'il y a suc-

cessivement revêtues, et dresser le tableau comparatif de toutes ces variétés, en mettant en regard, non-seulement chaque nation, mais chaque province d'un même pays. Ainsi, par exemple, on ne connaît pas l'architecture grecque, si l'on se borne à étudier les différents styles qui successivement brillèrent à Athènes : il faut se transporter à Égine, à Sycione, en Ionie, en Sicile, partout où l'art fut florissant, et chercher, à côté des caractères généraux sous lesquels il apparaît à chaque siècle, les influences diverses qu'il subit dans chaque lieu.

C'est vers ce double but, c'est dans cet esprit qu'ont été dirigées presque toutes les recherches entreprises depuis vingt ans parmi nous au sujet des monuments du moyen âge. Déjà, vers le commencement du siècle, quelques savants d'Angleterre et d'Allemagne nous avaient donné l'exemple par des essais spécialement appliqués aux édifices de ces deux pays. Leurs travaux n'eurent pas plus tôt pénétré en France, et particulièrement en Normandie, qu'ils y excitèrent une vive émulation. En Alsace, en Lorraine, en Languedoc, en Poitou, dans toutes nos provinces, l'amour de ces sortes d'études se propagea rapidement, et maintenant partout on travaille, partout on cherche, on prépare, on amasse des matériaux. La mode, qui se glisse et se mêle aux choses nouvelles, pour les gâter bien souvent, n'a malheureusement pas respecté cette science naissante, et en a peut-être un peu compromis les progrès. Les gens du monde sont pressés de jouir; ils ont demandé des méthodes expéditives pour apprendre à donner sa date à chaque monument qu'ils voyaient. D'un autre côté, quelques hommes d'étude, emportés par trop de zèle, sont tombés dans un dogmatisme dépourvu de preuves et hérissé d'assertions tranchantes, moyen certain de rendre incrédules ceux qu'on prétend convertir. Malgré ces obstacles, inhérents à toute tentative nouvelle, les vrais travailleurs continuent leur œuvre avec patience et modération. Les vérités fondamentales sont acquises; la science existe, il ne s'agit plus que de la consolider et de l'étendre en dégageant quelques notions encore embarrassées, en achevant quelques démonstrations incomplètes. Il reste beaucoup à faire; mais les résultats obtenus sont tels qu'à coup sûr le but doit être un jour définitivement atteint.

Essayons d'indiquer avec toute franchise quels sont ces résultats, c'est-à-dire quels sont les points qu'une méthode vraiment scientifique a constatés, quels sont ceux qui restent encore incertains et contestables.

La période des monuments à plein cintre n'est pas également bien éclaircie dans toutes ses phases. Sa durée est très-longue, et, sous une apparente uniformité, elle renferme les variétés les plus nombreuses. On peut bien tracer, même assez nettement, les divisions principales dont elle se compose ; mais les caractères permanents de chacune de ces divisions ne se déterminent pas encore avec une précision suffisante: il est plus facile de les sentir que de les expliquer. Ainsi, pour qui a beaucoup vu de monuments de ce genre, il existe de notables différences entre les constructions encore gallo-romaines des VIe et VIIe siècles et les monuments carlovingiens, et, parmi ces derniers, ceux qui appartiennent au règne de Charlemagne lui-même se distinguent aisément de tout ce qui a été construit dans la seconde moitié du IXe siècle et dans le Xe tout entier; mais les signes de ces différences ne sont pas toujours exactement les mêmes : il faut les chercher, tantôt dans certain mode de construction, tantôt dans certaine nature d'ornements, et quelquefois seulement dans la façon plus ou moins grossière dont l'artiste a travaillé. Pour conserver l'espoir d'obtenir des données plus positives, il faudrait que les monuments de cette époque ne fussent pas d'une aussi grande rareté.

Comment, sur un si petit nombre d'exemples, parvenir à établir des règles sûres et constantes? Nous ne doutons pas que de sérieuses études, de patientes comparaisons ne dissipent en grande partie cette obscurité; mais il restera toujours, quoi qu'on fasse, quelque chose de vague et d'incomplet dans la classification des monuments antérieurs à l'an 1000. Une clarté plus grande apparaît dès le début du XIe siècle. Là ce n'est plus la rareté des exemples, c'est plutôt leur trop grand nombre qui augmente les difficultés. Si l'on se contente de généralités, point d'embarras. Cette grande renaissance du XIe siècle se manifeste par deux styles fortement caractérisés : le premier, robuste et massif, le second, riche, élégant, et aspirant presque à la légèreté Mais à quelle époque précise celui-ci succède-t-il à l'autre? Combien de nuances, combien de degrés entre ces deux points extrêmes! Quelle variété dans les plans, dans les modes de construction, dans l'ornementation surtout! Et si l'on passe d'une province dans une autre, quel spectacle différent! quel changement de formes et de caractères! Une si grande diversité donne à cette architecture beaucoup d'attrait; mais elle est un immense obstacle à la découverte des lois essentielles, des principes fondamentaux qui la gouvernent. Il faut néanmoins reconnaître qu'on a déjà beaucoup avancé cette œuvre difficile. Nous avons des données exactes non-seulement sur la chronologie générale des constructions à plein cintre du XIe siècle et de la première moitié du XIIe, mais sur les principales particularités qui les distinguent dans la plupart de nos provinces. Lorsque les nombreux monuments de cette époque qui survivent encore auront tous été relevés, mesurés, étudiés et comparés avec intelligence, bien peu de questions resteront encore douteuses; mais parviendra-t-on sur tous les points à la certitude scientifique? Nous n'oserions l'affirmer. Cette architecture, quoique complétement distincte et de l'architecture romaine et de tous ses dérivés, n'est cependant pas entièrement originale. Les éléments qui la constituent sont presque tous empruntés; les uns viennent directement d'Orient, les autres sont comme détachés pour ainsi dire des monuments romains existant sur notre sol, quelques-uns enfin sont le produit de traditions purement locales. Ce n'est pas un tout homogène, vivant de sa propre vie, conséquent avec lui-même dans toutes ses parties, depuis la racine jusqu'au sommet; c'est un composé, c'est une compilation, pour employer ce mot que l'illustre critique cité plus haut applique à tort, selon nous, à toutes les architectures du moyen âge sans distinction, mais qui ne manque pas de justesse, si l'on s'en sert pour qualifier l'architecture à plein cintre, principalement pendant les siècles de sa complète décadence. Or, comme il est impossible de faire l'analyse méthodique d'une compilation, il ne faut pas s'étonner que toute classification rigoureuse et complète des monuments à plein cintre nous semble un problème presque insoluble, et que, tout en constatant les règles générales auxquelles ils sont soumis, nous devions probablement nous résigner toujours à laisser fléchir ces règles devant un certain nombre d'exceptions.

La même observation s'applique aux monuments mixtes, c'est-à-dire à ceux qui participent à la fois et de l'architecture à plein cintre et de l'architecture à ogive, soit que ces deux formes d'arcade y figurent simultanément, soit que, composés exclusivement d'ogives, ils conservent néanmoins tous les autres caractères des constructions à plein cintre. C'est peut être autour de ces monuments mi-partis que s'est amassé le plus d'incertitude et d'obscurité. Bien qu'ils appartiennent à une époque où les documents historiques commencent à devenir abon-

dants, on ne trouve dans les témoignages écrits que bien peu de paroles qui les concernent, et quelques-unes de ces paroles prêtent à des équivoques et servent à accréditer des erreurs. Vieillir ce qui est ancien est un plaisir auquel bien peu d'esprits savent résister. C'est là ce qui explique l'empressement avec lequel on s'est armé de textes ambigus ou mal interprétés pour attribuer à quelques monuments de cette catégorie une antiquité exceptionnelle et merveilleuse. Ces hérésies ont beau être victorieusement combattues, elles n'en renaissent pas moins à tout propos, et contribuent à entretenir le scepticisme chez ceux qui sont portés à ne pas admettre la possibilité de classer scientifiquement les monuments du moyen âge. Au fond, toutes les incertitudes sur cette époque de transition se réduisent à un seul point litigieux, l'origine de l'ogive ; question complexe, question insoluble, quand on l'aborde isolément, quand on veut y voir une énigme dont un mot unique peut donner la clef. Nous chercherons plus loin sous combien d'aspects divers il faut l'envisager, à quelles autres questions il faut la rattacher, pour qu'il y ait quelque chance d'en poursuivre utilement la solution. Nous verrons les points qu'on peut espérer d'éclaircir, la direction qu'il convient d'imprimer aux recherches qui seront désormais entreprises ; quant à présent, il n'est pas besoin d'insister pour prouver que cette seconde classe de monuments est encore imparfaitement étudiée, et que presque tout est à faire pour la soumettre à une classification régulière et méthodique.

Il n'en est pas ainsi de la troisième. Quelle que soit l'origine de l'ogive, que son apparition soit plus ou moins ancienne, qu'elle nous vienne de l'Orient ou des régions septentrionales, qu'elle soit sacerdotale ou laïque, qu'elle résulte d'une production spontanée et nécessaire, ou de combinaisons accidentelles et capricieuses, il est un fait certain, incontestable, c'est qu'à partir du commencement du XIIIe siècle (à quelques années près, selon les pays), on voit toutes les constructions religieuses, civiles, militaires, sans exception, exécutées d'après un système uniforme et régulier, système dont les éléments sont, les uns entièrement neufs, les autres combinés dans un ordre tout nouveau, système enfin dont on peut déterminer exactement le but, les conditions et la durée.

Ce n'est pas là un paradoxe. Nous n'avons pas hésité tout à l'heure à reconnaître ce qu'il y avait d'incomplet, au point de vue de la science, dans les époques précédentes : nous n'avons pas caché que du VIe au XIIe siècle, l'imagination et le hasard semblaient se mêler parfois aux règles qui gouvernent les divers styles à plein cintre, que l'histoire du style de transition était encore pleine de vague et d'incertitude ; mais maintenant que nous sommes dans le XIIIe siècle, maintenant que l'ogive a définitivement remplacé le plein cintre, un spectacle tout différent s'offre à nous : nous voyons cette régularité, cet enchaînement, cette conséquence, cette série de rapports, à la fois fixes dans leur principe et variables dans leur application, qui constituent un système, et malgré tous les livres d'architecture, malgré les doctes arrêts de leurs auteurs, il faut bien qu'on nous permette de constater ce que nous voyons.

Si les érudits qui ont jugé l'art du moyen âge sans le connaître et d'après quelques observations isolées et passagères, l'avaient regardé d'un œil moins distrait ; si, au lieu de confondre et de condamner en bloc tout ce que nos pères ont construit pendant huit ou neuf cents ans, ils avaient seulement examiné les principaux monuments qui, d'après des témoignages authentiques et irrécusables, ont été bâtis en France depuis l'an 1200 jusqu'aux premières années du XVIe siècle, il n'est

pas douteux que nous serions bien près de nous entendre; car s'ils connaissaient ces monuments, s'ils les avaient étudiés, il n'échapperait pas à leur perspicacité que pendant ces trois siècles un principe commun préside à l'art de bâtir, principe aussi neuf que fécond, aussi régulier que hardi, et que ce principe subit successivement trois grandes modifications qui correspondent à peu près à chacun de ces trois siècles.

C'est, je le répète, faute d'avoir ouvert les yeux qu'on traite toutes ces vérités de chimères et qu'on se renferme dans une incrédulité dédaigneuse.

Au lieu d'examiner les monuments, on proclame, sous forme d'axiome, qu'il n'a jamais existé et qu'il ne peut exister qu'une seule architecture proprement dite, l'architecture classique, attendu qu'elle seule est conforme aux grandes lois de l'intelligence, qu'elle seule possède un système de proportions régulières et de combinaisons constantes, qu'elle seule, en un mot, repose sur un principe d'*ordre* (1), tandis que « *le genre de bâtisse* auquel on donne le nom de gothique, est né de tant d'éléments hétérogènes et dans des temps d'une telle confusion, d'une telle ignorance, que l'extrême diversité de formes qui le constitue, inspirée par le seul caprice, n'exprime réellement à l'esprit que l'idée du *désordre* (2). »

Vérifions sur-le-champ l'exactitude de cette assertion ; entrons dans une de ces *bâtisses gothiques :* ne choisissons pas, si l'on veut, les plus belles et les plus grandes cathédrales ; n'allons ni à Reims, ni à Chartres, ni à Beauvais ; une simple église de second ou de troisième ordre nous suffira, pourvu qu'elle ait été construite soit au XIIIe, soit au XIVe siècle, et que le caractère de la construction primitive ne soit pas trop altéré par des mutilations ou par des restaurations. Nous voici dans la nef : quelles sont nos impressions? est-ce l'idée du désordre qui vient nous assaillir? ne sommes-nous pas frappés, au contraire, de la régularité de l'ordonnance, et, quelles que soient la multiplicité et la variété des détails, ne sentons-nous pas qu'une grande unité de pensée se révèle dans tout le monument? Cette profonde perspective, la disposition de ces piliers, la manière dont ils se multiplient et se ramifient au sortir d'un tronc commun, leur épanouissement pour former et soutenir le couronnement de l'édifice, tout cela n'est-il qu'un jeu du hasard, un effet accidentel et imprévu? Dites à qui vous voudrez que c'est sans intention et par un caprice irréfléchi que ces voûtes ont été portées si haut et que l'élévation du monument est si grande par rapport à sa largeur, personne ne vous croira. Les uns, si leur esprit est tourné vers l'utile, admireront ce moyen sage et prévoyant de répandre à profusion l'air respirable dans des vaisseaux où de si grandes réunions d'hommes doivent être entassées ; d'autres, portant les yeux hors de ce monde, et s'inquiétant d'autres lois que de celles de la physique, verront dans cette extrême élévation l'intention d'abaisser l'orgueil de l'homme par la comparaison de son infime petitesse avec l'immensité de la maison du Seigneur. Personne ne supposera que ce soit sans but, sans calcul, sans préméditation, que ces hardis travaux aient été exécutés.

Le critique auquel nous répondons, tout en refusant d'admettre qu'à une époque quelconque du moyen âge il ait existé une architecture, ne peut s'empêcher de reconnaître que quelques-uns des monuments que nous ont laissés ces siècles

(1) *Dictionnaire historique d'architecture* (in-4°, 1855), t. II, p. 175, 2e col., au mot *ordre*.

(2) *Id.*, t. II, p. 175, 1re col.

d'ignorance ont un certain air de grandeur et produisent, surtout à l'intérieur, une assez vive impression (1) ; mais ce sont là, dit-il, des effets que l'instinct seul peut créer : rien ne prouve qu'ils soient le résultat de combinaisons savantes et réfléchies. Selon lui, les architectes du moyen âge, aussi bien ceux du XIIIe que ceux du IXe siècle, lors même qu'ils font de belles choses, ne savent pas ce qu'ils font : ils tâtonnent sans règle, sans méthode. Si par fortune ils rencontrent une heureuse disposition, ils sont hors d'état de la reproduire à coup sûr, soit dans un autre édifice, soit même dans les différentes parties du même monument. En un mot, pour réduire à des termes précis l'opinion de l'illustre écrivain, il regarde comme radicalement impossible de découvrir dans cette soi-disant architecture la base, soit d'un système de proportion, soit d'un système de construction, soit d'un système d'ornementation, trois choses sans lesquelles une architecture n'existe pas.

Voilà la question nettement posée; nous l'acceptons dans ces termes. A notre avis, l'architecture des XIIIe et XIVe siècles possède un système de proportion, un système de construction, un système d'ornementation, systèmes qui lui sont propres, qui constituent son originalité, et qui la rendent profondément distincte non-seulement de l'architecture antique, mais de tous les modes de bâtir employés successivement à d'autres époques du moyen âge.

Voyons d'abord ce qui regarde les proportions.

Point d'architecture sans un système de proportion : nous en tombons d'accord. Il faut qu'un certain rhythme, une certaine mesure, un certain *ordre* détermine les rapports du tout avec les parties. Si ces rapports sont harmonieux, l'esprit est satisfait, et l'art a rempli sa mission. Mais pourquoi supposer qu'un procédé unique et invariable puisse seul créer cette harmonie? Il y a de l'*ordre* dans une architecture dès qu'elle produit l'effet qu'elle a pour but de produire. Peu importe si les moyens qu'elle emploie sont plus ou moins conformes à ceux dont on s'est déjà servi pour produire d'autres effets; c'est en elle-même qu'il faut la juger, abstraction faite des modèles consacrés.

Le système de l'antiquité repose, comme on sait, sur certains rapports de mesure entre la colonne et l'entablement, entre le support et la chose supportée. Or, il n'y a pas d'entablement dans l'architecture du XIIIe siècle : faut-il en conclure que tout système de proportion lui est interdit, et que ses productions sont nécessairement arbitraires et désordonnées? Sans doute le mode suivi par les anciens est admirablement simple et régulier. L'esprit humain a peut-être eu tort de l'abandonner; peut-être, au contraire, comme quelques-uns le pensent, a-t-il fait preuve, en s'en écartant momentanément, d'une heureuse témérité : ce n'est pas là qu'est la question. A tort ou à raison, nos pères, pendant le moyen âge, sont sortis des voies de l'antiquité, et le chemin qu'ils ont pris les a conduits dans des régions nouvelles, dans un monde inconnu des anciens. Ce monde n'a-t-il pas ses lois, son rhythme, son harmonie? Cherchez d'abord à le comprendre, et voyez ensuite si ces artistes, que vous croyez barbares, n'en ont pas connu le secret et ne l'ont pas fidèlement exprimé.

N'est-il pas évident, en effet, que c'est volontairement et systématiquement qu'ils ont abandonné, ou plutôt qu'ils ont exclu de leurs constructions la ligne horizontale, si fortement accentuée dans l'entablement antique? A peine si de légers filets

(1) *Dictionnaire historique d'architecture*, t. II, p. 175, 1re col.

permettent à l'œil de suivre horizontalement la division des divers étages dont ces constructions sont composées, tandis que de fortes saillies verticales, à l'extérieur sous forme de contre-forts, à l'intérieur sous forme de longues colonnes s'élançant d'un seul jet de la base au sommet de l'édifice, traversent toutes les lignes horizontales, les interrompent et les font oublier.

Le système de proportions de l'architecture à ogive peut donc se résumer en ces mots : déguiser les lignes horizontales, accentuer les lignes perpendiculaires.

Mais ce n'est là, dira-t-on, qu'un principe abstrait une loi générale, dont l'application peut être faite de diverses manières; un véritable système s'explique plus catégoriquement; il ne laisse rien à l'arbitraire, il donne des préceptes, ou plutôt des commandements. C'est ainsi que les *ordres,* dans l'architecture antique, tracent, jusque dans leurs moindres détails, toutes les proportions de chaque nature d'édifices. Prouvez-nous que l'architecture à ogive obéit à quelque chose d'analogue aux *ordres* grecs et romains, et nous reconnaîtrons qu'elle repose sur un système, nous ne contesterons plus qu'elle soit une véritable architecture.

Avant de répondre, il faut s'entendre sur l'idée qu'on se fait des ordres antiques. Prétend-on qu'ils consistent dans des prescriptions tellement absolues, dans des combinaisons mathématiques tellement exactes, qu'il en résulte un moyen pour ainsi dire mécanique de construire des édifices toujours parfaitement semblables, à un millimètre près. Dans ce cas, nous confesserons franchement qu'à aucune époque du moyen âge, même aux XIIIe et XIVe siècles, l'architecture n'est tombée dans cet état d'asservissement; si, au contraire, comme il est facile de le prouver, la théorie des *ordres* repose, non sur la reproduction servile de patrons taillés d'avance, mais sur certaines grandes lois d'harmonie générale qui n'excluent pas certaine liberté dans les moyens d'exécution, nous n'hésitons pas à le dire, il existe de semblables lois dans l'architecture à ogive, et ces lois la gouvernent aussi bien que les *ordres* régissent l'architecture grecque et romaine.

Il ne faut pas croire en effet, comme on le suppose assez généralement, qu'une fois donné le diamètre de la colonne antique, on connaisse exactement sa hauteur, et que cette hauteur détermine invariablement la dimension de toutes les autres parties de la construction. Si cela était vrai, les édifices appartenant à un même ordre seraient tous absolument semblables, leur échelle seule pourrait différer : il y aurait de grands et de petits temples doriques, de grands et de petits temples corinthiens ; mais les petits seraient trait pour trait la miniature des grands; proportion gardée, ils seraient identiques, et, comme il n'existe que trois ordres, il n'y aurait également que trois types de chaque nature d'édifices, types dont les innombrables reproductions seraient autant d'épreuves sorties d'un même moule.

Consultez les faits : voyez, non dans Vitruve, mais dans les monuments eux-mêmes, si vous trouvez cette prétendue identité. D'abord vous verrez qu'en traversant les siècles, et surtout en passant de Grèce en Italie, ces ordres, qu'on suppose immuables, ont subi de nombreux changements, ou plutôt de véritables transformations. Mais laissons de côté cet élément de diversité; ne comparons que des monuments dans les mêmes conditions, c'est-à-dire construits d'après un même ordre, dans un même pays, dans la même époque, et pour nous adresser au plus pur, au plus noble de tous les ordres, au dorique grec, mesurons le Parthénon et les Propylées. Ces deux monuments, qui se touchent, sont-ils calqués l'un sur l'autre? leurs colonnes sont-elles de même hauteur relativement à leur diamètre? Non, la différence est de près d'un demi-diamètre. Et si vous sortez

d'Athènes, pour comparer à ce même Parthénon un autre chef-d'œuvre d'Ictinus, le temple de Bassœ près Phygalie, par exemple, ne vous présente t-il pas aussi des mesures différentes et des anomalies bien autrement remarquables? Ainsi, partout la liberté se fait jour; les règles n'en subsistent pas moins, mais elles ne sont ni despotiques ni tracassières : elles se contentent de caractériser le style du monument par de grands traits généraux; elles lui donnent un cachet d'unité, tout en laissant la carrière ouverte à la variété. Et qu'on ne dise pas que les diversités qu'elle tolère sont imperceptibles : les colonnes doriques ont, dans tel édifice, une hauteur à peine égale à quatre diamètres; dans tel autre, elles en atteignent presque six, ce qui n'empêche pas que ces deux genres d'édifices soient également doriques. Leur stature, leur physionomie, diffèrent mais leurs proportions générales sont les mêmes; on reconnaît sur-le-champ qu'ils sont de même famille.

Il en est ainsi de l'architecture à ogive. Prenez toutes les églises bâties en France dans le XIIIe siècle, et, pour mieux déterminer l'époque, depuis 1220 jusqu'à 1280; restez en-deçà de la Loire, car au delà vous trouverez un sol où le style vertical ne s'est jamais complétement acclimaté; surtout ne confondez pas dans votre examen les parties de ces églises qui peuvent appartenir à des temps plus reculés, ou que des restaurations postérieures auront modifiées. C'est faute de ces précautions qu'on a si vite prononcé qu'il n'y avait là qu'un inextricable chaos. Si vous avez soin de ne comparer que des productions d'une même époque, d'un même pays, d'un même style, il est impossible que vous ne reconnaissiez pas que tous ces monuments ont le même aspect général, que toutes leurs parties essentielles sont conçues dans le même esprit et affectent les mêmes formes, que tous, enfin, ils ont cet air de famille qui distingue les édifices antiques appartenant à un même ordre.

Maintenant, si vous procédez le compas à la main, vous trouverez assurément des différences de mesure; mais ces différences n'ont jamais rien d'excessif elles ne sortent pas d'un certain terme moyen, et, tout en modifiant les dimens ons des édifices, elles n'en altèrent pas les proportions. Les proportions dans les œuvres de l'art, comme dans celles de la nature, sont des lois générales; les dimensions sont des accidents particuliers Voyez si la nature soumet jamais ses créations à des mesures invariables. Donne-t-elle la même taille à tous les animaux de même espèce? Donne-t-elle même à leurs membres une grandeur toujours relativement égale? Non, il n'existe pas deux êtres de même famille qui se ressemblent exactement, et cependant tous les individus de cette famille sont semblables par certains rapports généraux, rapports constants, immuables, nécessaires. Ce sont ces rapports qui constituent les proportions.

Ne vous récriez donc pas si le plan de la cathédrale d'Amiens n'est pas absolument le même que celui de Notre Dame de Reims, si la nef de l'une est moins longue que celle de l'autre relativement à la longueur du chœur, si les piliers de ces deux temples ne sont pas exactement de même épaisseur en comparaison de leur hauteur. Ce ne sont là que des diversités de dimension, diversités inévitables, et dont les monuments classiques, comme nous venons de le voir, ne sont pas plus exempts que les autres. Pourvu que dans une certaine mesure les rapports du tout avec les parties restent les mêmes, peu importe ces variations des parties entre elles. Ce qui constitue un système de proportions, ce n'est pas l absence de ces apparentes anomalies, c'est la présence de certaines grandes lois générales supérieures à toutes les dissemblances individuelles : d'où il suit que si l'architec-

ture du XIIIe siècle repose, comme nous le prétendons, sur un système de proportions qui lui est propre, nous devons trouver dans toutes ses œuvres, quelles que soient les particularités qui les distinguent, certaines ressemblances fondamentales et nécessaires, indices certains d'un principe commun duquel elles émanent.

Or, rien n'est plus facile à constater. Commençons par examiner les plans; nous allons distinguer à des signes infaillibles ceux du XIIIe siècle de tous ceux des âges précédents. Le plan du temple chrétien se trouve modifié, à cette époque, d'abord par l'addition d'un collatéral autour du chœur, addition *nécessaire* dans toutes les églises à plusieurs nefs; en second lieu par le changement de la forme du chœur lui-même, dont l'extrémité, jusque-là semi-circulaire, devient toujours et *nécessairement* polygonale. Mais, quelle que soit l'universalité de ses modifications dans les plans, elles peuvent ne paraître que d'une importance secondaire. Ce n'est pas sur le sol des églises, c'est sur leurs parois qu'il faut jeter les yeux pour apercevoir aussitôt les caractères généraux et invariables dont on voudrait en vain contester la présence.

D'abord toutes les ouvertures, tous les vides se terminent en arc brisé, en ogive. C'est là une règle absolue. Que si une fois entre mille, comme à Notre-Dame de Metz par exemple, on voit un arc à plein cintre se glisser au milieu d'innombrables ogives, c'est une de ces exceptions imperceptibles qui sanctionnent les règles au lieu de les infirmer. Ce qui est certain, c'est qu'avec le XIIIe siècle l'emploi de l'ogive devient exclusif non-seulement dans les églises, mais dans tous les autres édifices. On n'ouvre plus une fenêtre, on ne pratique plus une porte dans une construction quelconque, sans leur donner la forme aiguë. Un fait aussi universel peut-il n'être qu'un accident et un caprice? S'il était question de ces monuments qu'on rencontre en d'autres temps et en d'autres pays, monuments où quelques arcades à ogives apparaissent comme par hasard et égarées, pour ainsi dire, au milieu d'arcs à plein cintre ou d'ouvertures à angles droits, il serait juste et raisonnable de ne voir dans l'emploi de cette forme qu'une fantaisie capricieuse; mais ici ce sont toutes les ouvertures sans exceptions qui se terminent en pointe, et non-seulement les portes, les arcades et les fenêtres, mais les voûtes et jusqu'aux fondations elles-mêmes. L'édifice tout entier est moulé sur cette forme; elle lui est inhérente; elle compose sa structure, son organisation, son *ossatura*. Sans elle il ne serait pas.

Ainsi voilà déjà une première loi générale qui caractérise l'architecture du XIIIe siècle. Il en est une seconde non moins importante. L'ogive n'est pas seulement employée exclusivement dans toutes les productions de cette architecture; elle y affecte une forme déterminée; sa base, c'est-à-dire son ouverture inférieure, est égale à chacun de ses deux côtés latéraux, ou, en d'autres termes, elle procède du triangle équilatéral. Cette forme est évidemment la perfection de l'ogive, comme la figure géométrique qui la produit est la plus parfaite des figures triangulaires. Au XIIe siècle, lorsque l'ogive est à sa naissance, et commence à se substituer au plein cintre, sa base est généralement plus large que chacun de ses côtés; en conséquence, son angle supérieur est plus obtus que les deux autres, ce qui donne à l'ensemble de l'ogive un aspect un peu lourd, un peu écrasé. Au XIVe siècle, au contraire, lorsque le style ascensionnel tend à l'exagération de son principe, la base de l'ogive devient plus étroite, et ses branches latérales sont de plus en plus allongées. Entre ces deux extrêmes, le XIIIe siècle nous donne le vrai type de l'ogive, c'est-à-dire cette forme dont l'angle supérieur résulte de l'inter-

section de deux courbes égales tirées des deux extrémités d'une ligne droite. C'est à l'usage presque exclusif de ce type que les chefs-d'œuvre du XIIIe siècle doivent ce caractère à la fois élancé et vigoureux qui les distingue. Ils ont beau s'élever à perte de vue, on est sans crainte sur leur solidité. Ce triangle équilatéral, qui se retrouve inscrit dans l'extrémité supérieure de toutes les ouvertures, donne à l'ensemble de la construction quelque chose de bien assis, un air d'aplomb, une consistance, qui font oublier tout ce qu'il y a de téméraire dans sa légèreté presque aérienne.

Est-il besoin de dire qu'en assignant ainsi à chaque période du style vertical une forme d'ogive déterminée, nous ne prétendons pas poser des règles absolues. Encore une fois, il n'existe pour aucune architecture des mesures invariables; ce n'est jamais que sur des moyennes qu'on peut raisonner. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, même au temps de saint Louis, on trouve quelques ogives soit trop larges, soit trop etroites à leur base, en proportion de leur hauteur; si, d'un autre côté, on aperçoit dès le XIIe siècle des exemples du type équilatéral, ou si, dans le XIVe, il s'en présente encore. Des circonstances locales, des difficultés d'emplacement suffisent presque toujours pour motiver ces exceptions, et, lors même qu'elles proviendraient parfois du caprice des artistes, elles sont trop rares pour altérer l'autorité et le mérite d'observations mille fois répétées. Nous nous croyons en droit de regarder comme vrai et comme acquis à la science tout fait qui n'est presque jamais démenti; voilà dans quel sens nous disons que, pendant le XIIIe siècle, l'ogive procède du triangle équilatéral, ou du moins qu'elle se rapproche, autant qu'il est possible, de ce type; qu'au XIIe elle ne l'atteint pas encore, et qu'au XIVe elle tend à le dépasser. Quant au XVe siècle, nous n'oserions pas désigner quelle est exactement la forme de ses ogives : tantôt il les élargit outre mesure, tantôt il les rétrécit. Dans cet âge de recherches et de raffinements, l'empire de la règle s'affaiblit, l'imagination semble gouverner seule : aussi cette époque n'est-elle fortement caractérisée que par son ornementation, tandis que ses proportions sont vagues, changeantes et difficiles à généraliser.

C'est donc dans les deux siècles précédents, et surtout dans le XIIIe, qu'il faut étudier le système de proportions du style vertical; c'est là qu'il apparaît dans sa pureté, soumis à la discipline de la raison et aux lois d'une sévère harmonie. La forme systématique et régulière des ogives n'en est pas l'unique preuve; elle n'est qu'une révélation partielle de l'ordre qui règne dans toutes les parties de l'édifice. Interrogez-les toutes, vous les trouverez également conséquentes et dérivant de principes communs. Nous n'avons pas la prétention toutefois de remonter jusqu'à la loi unique et souveraine qui doit résumer tous ces principes : nous sommes persuadés qu'elle existe; mais faut-il la chercher, comme quelques-uns le supposent, dans le point central du monument, c'est-à-dire, quand il s'agit d'une église, dans l'intersection de la nef et des transsepts? Est-ce le carré de cette partie centrale qui sert de base, de racine géométrique à toutes les autres parties de l'édifice, de telle sorte qu'on puisse en déduire non-seulement la hauteur des quatre grands piliers qui soutiennent les quatre ogives maîtresses, mais la forme de ces ogives elles-mêmes, et enfin les proportions relatives de tous les autres piliers et de toutes les autres ogives dont se compose le monument? Ce sont là des solutions qui, toutes vraisemblables qu'elles puissent être, n'ont pas encore acquis un degré suffisant de certitude pour être scientifiquement admises. Nous n'en avons pas éprouvé personnellement la valeur par des expériences assez multipliées pour nous en porter garant.

Mais sans nous élever jusqu'à ces problèmes, sans entrer dans ces régions encore mal explorées, contentons-nous de constater, preuves en main et sur la foi des expériences les plus incontestables, qu'il existe dans tous les monuments, soit du XIIIe, soit du XIVe siècle, une répétition constante des mêmes dispositions générales, et une certaine mesure moyenne applicable à toutes les parties principales de l'édifice. Cette démonstration doit suffire, car c'est là ce qui constitue et ce qui a toujours constitué un système de proportions.

Voyons maintenant s'il est vraiment impossible, comme on le prétend, de découvrir dans cette architecture la moindre trace d'un système de construction.

Sans doute, on peut trouver dans le moyen âge une longue période, la période du style à plein cintre, pendant laquelle l'art de construire devient un métier plutôt qu'un système. Mélange confus et barbare de méthodes antiques mal comprises, de traditions à demi perdues et de maladroites innovations, il mérite bien alors qu'on le prenne en pitié. C'est à peine si, vers le XIe siècle, on le voit commencer à suivre quelques règles fixes, à observer quelques principes constants. Mais lorsque apparaît l'ogive, et surtout lorsque son règne est devenu universel et exclusif, les vieilles méthodes, les procédés bâtards, disparaissent; l'art de la construction se transforme, se régularise et adopte systématiquement des méthodes inconnues jusque-là. A des effets nouveaux, il faut de nouvelles causes. Ces formes verticales, sveltes, aiguës, ne peuvent être produites que par des combinaisons qui leur soient spécialement applicables. La coupe des pierres exige des calculs tout nouveaux : partout des angles saillants et rentrants, partout des formes mixtilignes; de là des difficultés sans nombre pour évider, pour ajuster, pour appareiller les matériaux; puis, à côté de ces nouveautés de détail, des principes généraux de statique et d'équilibre, également tout nouveaux, soit à cause de l'extrême élévation des édifices, eu égard à leur épaisseur, soit à cause de la délicatesse de leur support et de l'envahissement des parties vides sur les parties pleines. Une telle révolution dans la théorie pouvait-elle manquer d'en produire une dans la pratique? A défaut de preuves, le simple raisonnement défendrait d'en douter.

Qu'importe que les Romains aient employé des voûtes d'arête dans quelques-uns de leurs monuments, dans leur thermes, par exemple? faut-il en conclure que les constructeurs des XIIe et XIIIe siècles n'ont fait que copier les Romains, qu'ils ne sont que des compilateurs, et que, s'ils ont un système, ce système ne leur appartient pas? Comme si le mérite de l'invention était ici de la moindre conséquence. Oui, sans doute, les Romains ont fait des voûtes, d'autres peuples en ont fait avant eux, on en a probablement fait dès les temps les plus reculés; mais qu'on nous cite une époque, qu'on nous montre un pays où tous les édifices, sans exception, aient été surmontés de voûtes, où ces voûtes aient toutes été supportées non-seulement par des arêtes croisées, mais par des nervures saillantes, proéminentes et profondément évidées à leur base, où la maçonnerie, suspendue sur ces nervures, ait été aussi mince, aussi légère, et disposée avec une telle hardiesse : c'est dans ces détails d'exécution que consiste l'originalité; c'est dans l'universalité de l'application que consiste le système. Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ce point. Que ceux qui ont étudié sérieusement la manière dont sont bâties les églises à ogive nous disent si elles sont l'œuvre du hasard et de la routine. C'est là une de ces questions pratiques dont les hommes du métier sont les meilleurs juges. Qu'on les interroge; nous nous en rapporterons aux tailleurs de pierre et aux moindres maçons. Demandez à ceux qui vont encore aujourd'hui, à l'issue de leur

apprentissage, visiter la vis de Saint-Gilles en Provence; demandez-leur si ce célèbre ouvrage n'est pas construit d'après des règles et par des procédés complétement distincts de ceux qui ont fait élever et la maison carrée et les autres chefs-d'œuvre antiques du voisinage? Leur réponse vaudra mieux que toutes les dissertations.

Il ne reste donc plus à résoudre que ce dernier problème : existe-t-il dans l'architecture à ogive un système de décoration?

Sur ce point, comme sur les deux autres, le savant auteur du *Dictionnaire d'Architecture* n'admet pas même la controverse. Il y a, selon lui, chez tous les décorateurs du moyen âge, manque absolu d'originalité et incapacité complète de rien imaginer qui leur appartienne (1). « L'ornement gothique, dit-il, n'est qu'une dégénération de l'ornement antique, tradition confuse et transposition incohérente de tous les éléments décoratifs des trois ordres grecs, où les feuilles du corinthien, les volutes de l'ionique, les tores du dorique se trouvent compilés sans intention, sans choix, et exécutés sans art (2). » Et plus loin, en parlant de la décoration extérieure des églises : « Aucune sorte de goût ni de raison ne peut ni se rendre compte de cette décoration, ni même tenter de s'en définir l'idée. Tout ce qui en fait partie peut y être ou n'y être pas, peut occuper une place ou une autre place, sans qu'on sache ou qu'on puisse dire pourquoi ; tout y indique ce manque absolu de raison qui, ainsi que dans les objets de mode et de fantaisie, ne peut s'expliquer que par le hasard, qui n'explique rien (3). »

Nous comprenons jusqu'à un certain point que, lorsqu'il s'agit des proportions ou même de la construction, on se refuse à reconnaître un caractère régulier et systématique non-seulement dans les œuvres du moyen âge en général, mais même dans celles des trois siècles où domine l'ogive. Pour distinguer les règles géométriques qui appartiennent exclusivement à ce style, de celles qui sont communes à toutes les architectures, pour apprécier les procédés pratiques que lui seul met en usage, il est nécessaire d'avoir étudié et comparé des monuments qu'on regardait à peine il y a vingt ans; mais pour ce qui concerne l'ornementation, celle du style à ogive est tellement spéciale, tellement unique en son genre, qu'il semble impossible, même quand on n'a fait que l'entrevoir, d'en méconnaître l'originalité. Pour nous, loin d'être un plagiat et une œuvre de déraison, l'ornementation du XIIIe siècle est une des créations les plus originales, les plus spontanées, les plus imprévues de l'esprit humain, en même temps qu'une de ses œuvres les plus raisonnables et les plus méthodiques. Sans doute il est une époque du moyen âge, celle qui s'écoule entre la chute du style antique et le triomphe du style à ogive, où la décoration architecturale n'est, en grande partie, qu'une imitation dégénérée de l'ornementation grecque et romaine. Bien que, pour être juste, il fallût au moins lui tenir compte des trésors d'imagination qu'elle mêle si souvent aux choses qu'elle imite, et de cet air de jeunesse et de nouveauté qu'elle répand sur les débris qu'elle emprunte, on peut reprocher, si l'on veut, à cette époque sa stérilité et ses compilations; mais une fois l'ogive devenue maîtresse de l'art de bâtir, où trouver, dans ces ornements tout nouveaux qu'elle fait éclore, la moindre trace d'imitation? Dans quel lieu, dans quel temps aurait-elle pris ses exemples?

(1) *Dictionnaire historique d'architecture*, t. Ier, p. 679, 2e col.
(2) *Ibid.*, p. 674, 2e col.
(3) *Ibid.*, p. 677, 2e col.

Nous n'hésitons pas à le dire, ces ornements apparaissent alors pour la première fois dans le domaine de l'art. Non-seulement ils ne reproduisent, ni de loin ni de près, les ornements antiques ; mais ils sont faits, avec intention, dans un sentiment tout contraire. L'originalité, chez eux, va presque jusqu'à l'affectation. Quelques mots seulement pour en donner la preuve.

Les ornements dont se sert l'architecture peuvent être de deux sortes : tantôt ils consistent en figures purement abstraites et géométriques, tantôt dans une imitation plus ou moins exacte d'objets naturels, tels que végétaux, pierreries, perles, galons ou broderies. Dans l'un et l'autre cas, nous voyons le style à ogive, une fois parvenu à sa maturité, c'est-à-dire vers le commencement du XIIIe siècle, affecter de s'écarter et des traditions antiques et des exemples plus récents soit de l'époque à plein cintre, soit de l'époque de transition. Prenez tous les filets, toutes les moulures creuses ou saillantes, plates ou arrondies, qui décorent une construction du XIIIe siècle ; examinez la forme des arcs doubleaux, celle des nervures qui tapissent les piliers et les voûtes, vous trouverez partout des profils entièrement nouveaux. Dans les siecles précédents, les moulures, même les plus imparfaites et les plus grossières, vous laissent toujours apercevoir, comme à travers un verre trouble, le profil romain qu'on s'est proposé pour modèle : ici, au contraire, l'intention de chercher un type nouveau est manifeste. On ne se borne pas à modifier les formes anciennes, on en choisit qui n'ont jamais été employées, et on les exprime sans hésitation, sans mollesse, avec un accent hardi et novateur.

Ce genre d'innovation, il est vrai, ne saurait être parfaitement senti que par un œil exercé, tandis que tout le monde, au premier coup d'œil, appréciera ce qu'il y a de neuf dans les imitations d'objets naturels que le style à ogives emploie comme ornement. D'abord il n'imite presque exclusivement que des végétaux : plus d'oves, plus de perles, plus de rais-de-cœur, comme dans l'antique, plus de têtes de clous, plus de pointes de diamants, plus de galons ni de broderies, comme au temps du plein cintre bysantin ou roman : l'ornementation devient essentiellement végétale. Ce n'est pas tout : au lieu d'idéaliser les végétaux, comme on l'avait fait jusque-là, au lieu de leur prêter une forme conventionnelle, en harmonie avec le caractère des monuments antiques. on les copie purement et simplement, on les calque d'après nature; c'est la représentation exacte de certaines plantes, de certains feuillages qu'on fait exprimer à la pierre; enfin, on ne se contente pas d'adopter une nouvelle manière d'imiter les plantes et les feuillages, on en cherche les modèles, non plus en Orient ni sous le beau ciel de la Grèce ou de l'Italie, mais dans nos forêts et dans nos champs : c'est la feuille de chêne, la feuille de hêtre, c'est le lierre, le fraisier, la vigne vierge, la mauve, le houx, le chardon, la chicorée et tant d'autres plantes, toutes de notre sol et de notre climat, qui viennent couvrir les archivoltes et composer les chapiteaux. Jamais ces végétaux modestes n'avaient reçu tant d'honneur; jamais architectes, avant le XIIIe siècle, n'avaient daigné chercher en eux un motif d'ornement. Le style antique les eût trouvés trop prosaïques. Il ne s'adressait au règne végétal que pour orner les édifices les plus pompeux. L'ordre dorique n'en admettait pas l'emploi; l'ionique les tolérait à peine et seulement dans la frise; le corinthien seul en faisait un abondant usage, mais comme tout, dans cet ordre, devait affecter un air de majesté, c'eût été un contresens que d'y introduire des feuillages sous leur forme simple et naturelle; quelque riche, quelque noble que fût, par elle-même, la feuille d'acanthe, il fallait la rendre plus riche et plus noble encore; ajouter à la fermeté et à la fierté de ses

formes, l'idéaliser, en un mot, pour la rendre digne de servir de support à ces somptueuses corniches et de couronnement à ces brillantes colonnes. Le même principe s'appliquait aux rinceaux et aux enroulements aussi bien qu'aux chapiteaux. L'artiste, en les composant, s'inspirait du souvenir de certaines plantes, mais ce n'étaient pas ces plantes elles-mêmes qui sortaient de son ciseau. En un mot, l'antiquité, et après elle l'époque bysantine et romane, quand elles ont appliqué la botanique à l'architecture, n'ont jamais connu qu'une botanique de convention, dont les modèles n'existent pas dans la nature.

C'est donc un changement complet, une véritable révolution que le système adopté par le XIIIe siècle. Non-seulement il reproduit avec une naïve fidélité les plantes sous leurs formes naturelles, mais il s'impose la loi de ne choisir ses modèles que dans la flore indigène. Ce dernier fait est de tous le plus significatif : il suffirait pour imprimer au style à ogive son véritable caractère, ce caractère essentiellement national qu'on chercherait vainement à lui contester. Quelle que soit l'origine de l'ogive elle-même, l'architecture qu'elle a fait naître chez nous est fille de nos climats et n'appartient qu'à eux : tous les autres styles que nous avons tour à tour adoptés, soit avant elle, soit après elle, ne sont que des fruits étrangers transplantés avec plus ou moins de succès; elle seule est sortie de notre propre séve, elle seule porte la marque de notre propre création. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur cette idée : peut-être essaierons-nous ailleurs d'entrer dans les développements qu'elle comporte : il nous suffit en ce moment d'avoir établi que l'ornementation du style à ogive n'a rien emprunté, ni aux ornements antiques, ni à aucun autre genre d'ornements préexistants, et que ceux qui ne la connaissent pas peuvent seuls l'accuser de plagiat.

Quant au reproche de déraison, a-t-il plus de fondement? Évidemment il ne provient que d'une méprise entre deux époques. Il est bien vrai que, dans certaines sculptures bysantines ou romanes, le caprice et la fantaisie dominent tellement, qu'il n'est pas toujours très-facile de leur trouver un sens raisonnable; peut-être est-il permis de dire de ces sculptures que « tout ce qui en fait partie peut y être ou n'y être pas, occuper une place ou une autre place, sans qu'on puisse dire pourquoi. » Mais existe-t-il la moindre analogie entre ces sculptures et celles du XIIIe siècle? Autant les unes sont capricieuses et variées, autant les autres sont régulières, nous oserions presque dire uniformes. Voyez les chapiteaux d'une église à plein cintre, il n'y en a pas deux qui se ressemblent : ils diffèrent non-seulement par la décoration, mais par la forme et par les dimensions; dans une église à ogives, au contraire, dans une église du XIIIe siècle, tous les chapiteaux sont conçus d'après un même type, dans un même esprit. Suivez des yeux ces longues files de piliers, vous les trouvez tous couronnés de même; les feuillages qui serpentent à l'entour des chapiteaux peuvent varier quelquefois, ce n'est là qu'un détail accessoire; mais la hauteur, la largeur, la forme générale, ne changent pas; vous retrouvez le même caractère, le même accent, le même profil dans le chapiteau, non-seulement de chaque pilier, mais même de chaque colonne, de chaque colonnette, ou du moindre fuseau.

Il en est de même des bases; leur régularité répond à celle des chapiteaux. Les voûtes elles-mêmes, quelle que soit la variété de leurs décorations, ne présentent jamais que des combinaisons qui se répètent avec ordre et symétrie. Quoi de plus raisonnable et de mieux motivé que les nervures croisées des XIIIe et XIVe siècles? Si, vers la fin du XVe, l'amour des tours de force engendre des complications

presque inintelligibles, ce n'est pas au système à ogives, alors expirant, qu'il est juste de les imputer.

Enfin, quant aux façades et aux extérieurs d'église, est-il vrai qu'aucune « espèce de goût ni de raison ne puisse s'en rendre compte? » Ces contre-forts et ces arcs-boutants, qu'on veut nous donner comme d'informes échafaudages, produisent-ils donc un effet si confus et si désordonné, n'ajoutent-ils pas au monument une ampleur pyramidale qui contraste merveilleusement avec la légèreté purement verticale de la décoration intérieure? Le chevet de Notre-Dame de Paris aurait-il cet aspect grandiose, s'élèverait-il si noblement à l'extrémité de cette île; ne semblerait-il pas maigre, étroit et fragile, sans les majestueux supports qui l'entourent de toutes parts. Ces prétendues aberrations ne sont donc que d'habiles et ingénieux calculs. Ce qui est vrai du chevet de Notre-Dame de Paris l'est également du portail de Notre-Dame de Reims. Cette richesse somptueuse des façades, où l'on dit que la raison se perd, cesse d'être une énigme quand on sait en pénétrer le sens, quand, au lieu de s'arrêter à quelques défauts de symétrie matérielle, on s'élève jusqu'à la signification symbolique de ces grandes compositions, quand on cherche l'harmonie générale cachée sous leur brillante variété.

Enfin, ce n'est pas assez d'être originale, méthodique et régulière, l'ornementation du style à ogive revêt à chacune de ses phases une physionomie tellement tranchée, qu'avec une étude, même légère, on peut, à la vue des monuments, reconnaître, presque à coup sûr, à laquelle de ses phases ils appartiennent, et constater ainsi approximativement leur âge. Les caractères distinctifs de ces diverses phases, bien qu'ils ne consistent que dans des nuances, sont cependant plus facilement appréciables que dans toutes les autres architectures, y compris, nous le disons sans hésiter, l'architecture classique elle-même. L'ornementation du XIIIe siècle se distingue de celle du XIVe ou du XVe au moyen d'indications plus précises que celles qui servent à classer chronologiquement la décoration des édifices antiques : aussi est-on moins exposé à prendre pour une œuvre de saint Louis un monument sculpté sous Charles V qu'à confondre une construction du temps d'Auguste avec un édifice de l'époque des Antonins.

Mais nous ne saurions le dire trop haut, tout ce qu'on vient de lire ne s'applique à l'architecture à ogive que dans le nord de l'Europe, depuis la Loire jusqu'au Danube. Si vous sortez de ce terrain, les règles s'évanouissent, vous marchez d'exception en exception. C'est faute de s'être prémuni contre cette cause d'erreur que l'illustre critique dont nous avons cité les paroles, et beaucoup d'autres savants esprits, ont méconnu les faits les plus incontestables, et, qu'on nous permette de le dire, nié jusqu'à l'évidence. C'est le gothique du Midi, le gothique d'Italie surtout, qui leur a fait prendre le change, qui a troublé leur jugement. Sans doute ils ont raison, jamais en Italie, à aucune époque du moyen âge, il ne s'est formé un art de bâtir qui reposât sur des principes, qui se gouvernât avec la rigoureuse précision d'un système. L'antique abâtardi n'a pas cessé d'y régner un seul jour, et n'a cédé la place qu'à l'antique régénéré. Ouverte à toutes les importations étrangères, l'Italie ne s'en est jamais approprié systématiquement aucune. L'Orient lui a transmis ses brillantes fantaisies, le Nord son ogive; mais ces semences exotiques ont changé de nature en germant dans un sol tout sillonné de fondations romaines. Aussi qu'est-ce que l'ogive en Italie? qu'est-ce que l'architecture qui emprunte cette forme? Une compilation, le nom est juste, un composé des éléments les plus divers et les plus hétérogènes. Grâce à la beauté des matériaux, à

la poésie du climat et à un reste du génie de l'antiquité, ces œuvres bâtardes ont quelquefois l'aspect le plus séduisant. Les églises de Sienne et d'Orvieto nous éblouissent par l'élégance et l'éclat des détails; mais l'œil a beau s'y plaire, l'esprit n'y trouve rien qui le satisfasse entièrement : il cherche vainement le principe, le régulateur qui a dirigé l'artiste, il ne voit qu'un amalgame de traditions antiques mal comprises et d'innovations avortées. Cette indécision, ce tâtonnement, excluent toute idée de système. Peu importe donc la grandeur et le charme de quelques-unes de ses œuvres, l'architecture du moyen âge en Italie ne fut jamais qu'un art de décadence, un art sans lois, sans règle, sans méthode.

Aussi, quand Brunelleschi vint fouiller les ruines de Rome antique pour en exhumer un système d'architecture, il accomplissait une œuvre nécessaire, il comblait une place laissée vide depuis mille ans. Sa patrie n'avait pas de système d'architecture, il lui en donnait un. Chez nous, au contraire, florissait, vers la même époque, un système déjà dans sa puissance, et qui ne demandait qu'à croître et à prospérer. Nous n'avions pas besoin d'un Brunelleschi en France; il ne nous fallait que la paix et la richesse, point d'Anglais, point de Bourguignons! Sans ces deux siècles d'oppression, de destruction et de misères, le système national aurait paisiblement et glorieusement accompli ses destinées, au lieu de tomber brusquement dans une décadence anticipée, suivie d'une renaissance dont les gracieux chefs-d'œuvre ne sauraient faire oublier l'origine étrangère et la dangereuse influence.

N'abordons pas ici des idées que nous ne pouvons tout au plus qu'indiquer, et qu'il nous suffise d'avoir montré comment les hommes du plus haut savoir, habitués à n'étudier l'art qu'en Italie, ne connaissant la France que pour l'avoir traversée, s'occupant encore moins de l'Angleterre et de l'Allemagne, sont nécessairement conduits, par de fausses analogies, aux erreurs que nous avons signalées. Pour eux, le moyen âge est partout ce qu'il est au delà des Alpes, c'est-à-dire une époque de décadence qui se continue sans interruption jusqu'au jour de la renaissance classique ; et comme l'introduction de l'ogive en Italie ne fit qu'augmenter la confusion, le pêle-mêle de tous les styles qui s'y heurtaient en désordre depuis plusieurs siècles, ils en concluent que partout comme en Italie l'époque dite gothique fut l'apogée de la décadence (1).

Nous avons répondu d'avance à cette conclusion. Non, l'architecture du XIIIe siècle, dans le nord de l'Europe, n'est pas la continuation de la décadence; elle en est le terme. Sa seule ressemblance avec la décadence consiste à s'affranchir comme elle des règles de l'antiquité; mais pourquoi s'en affranchit-elle. Pour obéir à des règles nouvelles. Dans ces siècles profanes, au contraire, qui brisèrent l'entablement antique et firent asseoir à sa place, sur le tailloir de la colonne, l'arcade, qui jusque-là s'était respectueusement abritée sous l'architrave, pourquoi violait-on le noble et harmonieux système inventé par les Grecs? Était-ce pour substituer à son principe fondamental un principe différent? Non, c'était pour le plaisir brutal d'altérer ce qu'on ne pouvait plus ni comprendre ni reproduire. Et vous voudriez comparer cet acte de décrépitude et d'ignorance avec l'œuvre de résurrection, de jeunesse et d'enthousiasme qui s'accomplit chez nous au XIIIe siècle!

(1) « Héritière de tous les abus, de tous les mélanges dont les siècles de barbarie furent témoins, l'architecture gothique ne fait qu'achever l'œuvre de destruction avec un surcroît de désordre et d'insignifiance. » (*Dict. hist. d'arch.*, t. II, p. 675.)

Nous terminerons ici cette digression déjà trop longue; résumons-la seulement en quelques mots.

Une classification chronologique des monuments du moyen âge, en France, n'est pas une œuvre chimérique.

Les bases de cette classification sont jetées, il ne s'agit que d'achever ce qui est commencé. Seulement, toutes les époques ne se sont pas jusqu'ici également bien prêtées aux investigations de la science.

Ainsi, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à l'apparition des premières ogives, la classification semble à peine ébauchée, tant elle est vague et générale ; les deux derniers siècles de cette longue période présentent seuls un peu de précision et de clarté.

Depuis la naissance de l'ogive jusqu'à la fin de l'époque de transition, l'obscurité redouble, la science hésite, et l'hypothèse et le roman se donnent libre carrière.

Mais, à partir du jour où l'ogive devient souveraine, une ère nouvelle commence : l'ordre et la régularité d'un système donnent à la classification chronologique des fondements solides et sûrs ; l'observation scientifique suit des jalons certains; des indications précises ne permettent plus de se méprendre sur la moindre nuance, sur le moindre détail ; chaque édifice nous raconte lui-même son histoire, et, eût-il été bâti à dix reprises différentes pendant ces trois siècles, il nous laisserait clairement apercevoir où commence et où finit chacune des phases de sa construction.

C'est là ce que nous voulions établir. C'est pour obtenir cette démonstration que nous avions un moment quitté notre sujet.

Retournons maintenant à Notre-Dame de Noyon.

L. Vitet.

(La seconde partie au prochain numéro.)

DU SCEPTICISME

DE PASCAL.

Il va paraître un de ces jours une seconde édition de mon ouvrage sur les *Pensées de Pascal* (1), avec des additions qu'il est inutile de faire connaître et parmi lesquelles il suffit d'annoncer plusieurs pièces nouvelles, entre autres ce beau fragment sur l'amour dont la découverte inattendue émut, il y a une année, les amis de notre grande littérature (2), et demeurera, s'il m'est permis de le dire, la récompense de mes travaux sur Pascal.

Je n'ai emprunté à personne les principes de critique qui sont dans le *Rapport à l'Académie française.* J'ai le premier distingué les parties différentes et souvent étrangères dont se compose le livre des *Pensées;* j'ai séparé tout ce qui appartient véritablement au grand ouvrage que méditait Pascal, l'*Apologie de la Religion chrétienne,* et j'ai eu l'idée, très-simple, il est vrai, mais dont apparemment on ne s'était pas avisé, de restituer dans leur sincérité la pensée et le style de ce grand maître, d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque du roi : enfin, ce projet de restitution, je ne l'ai pas seulement exposé; je l'ai exécuté sur les morceaux les plus étendus, les plus célèbres, les plus importants. Voilà le service que j'ai rendu aux lettres; d'obscures menées ne l'effaceront point. On a beau dérober les principes que j'ai établis, en ayant l'air de les combattre; tous les faux-semblants ne servent de rien; suivre des règles posées par un autre, jusqu'à les compromettre par une application outrée, ce n'est point les inventer, tout comme réimprimer à grand bruit des pièces qui déjà ont vu le jour, sans citer le premier éditeur, ce n'est pas les publier pour la première fois.

J'avais un moment songé à donner un plus grand nombre de pensées nouvelles. La réflexion m'a retenu. Dans l'intérêt même de la renommée de Pascal, surtout dans l'intérêt des lettres, j'ai dû me borner à mes premiers extraits, une lecture

(1) Chez les libraires Ladrange et Didier.
(2) *Revue des Deux Mondes,* septembre 1843.

attentive ne m'ayant fait découvrir aucun fragment nouve
ceux que j'avais donnés, et qui méritât de voir le jour. I
adorer superstitieusement tous les restes d'un grand homm
ont un choix à faire entre des notes quelquefois admirables
pourvues de tout intérêt dans leur état actuel. Un *fac-sim*
à la fois intelligente et fidèle, que j'avais demandée et que j

Mais considérons par un endroit plus sérieux l'écrit que no
les yeux du public. Nous n'avions entrepris qu'un travail li
dessein avait été de reconnaître et de montrer Pascal tel qu
ce qui subsiste de son dernier ouvrage, et il est arrivé qu'en
avons vu à découvert, plus frappant et mieux marqué, le t
nant de l'auteur des *Pensées*. Déjà, en 1828 (1), nous avion
tique, même dans Port-Royal et dans Bossut; en 1842, no
sceptique encore dans le manuscrit autographe, et malgré
s'est élevée à ce sujet, notre conviction n'a pas été un seul
s'est même fortifiée par des études nouvelles.

Quoi! Pascal sceptique! s'est-on écrié presque de toutes p
vous mettre à la place de celui qui passait jusqu'ici pour
fenseurs de la religion chrétienne? Eh! de grâce, messi
je vous prie. Je n'ai pu dire que Pascal fût sceptique en
ment une absurdité un peu trop forte : bien loin de là, Pas
nisme de toutes les puissances de son âme. Je ne veux poin
sur la nature de sa foi : je n'ai pas craint de l'appeler une f
je ne souhaite à aucun de mes semblables; mais qui jamais
fût sincère et profonde? Il faut poser nettement et ne pas la
précis de la question : c'est en philosophie que Pascal est s
religion, et c'est parce qu'il est sceptique en philosophie
plus étroitement à la religion, comme au seul asile, comme
de l'humanité dans l'impuissance de la raison, dans la ruin
relle parmi les hommes. Voilà ce que j'ai dit, ce que je ma
porte d'établir une dernière fois sans réplique.

Qu'est-ce que le scepticisme? Une opinion philosophique,
à rejeter toute philosophie, comme impossible, sur ce fond
incapable d'arriver à la vérité, encore bien moins à ces vé
qu'on appelle en philosophie la morale et la religion na
liberté de l'homme, la loi du devoir, la distinction du juste
et du mal, la sainteté de la vertu, l'immatérialité de l'âme
Toutes les philosophies dignes de ce nom aspirent à ces
celle-ci prend un chemin, et celle-là en prend un autre : les
là des méthodes et des écoles diverses, moins contraires

dans le raisonnement ou dans la raison ou dans le cœur ou dan
c'est là entre elles une querelle de famille; mais elles s'accord
ce point essentiel qui les fait être, à savoir, que l'homme poss
d'arriver au vrai, car à ce titre, et à ce titre seul, la philosophie
chimère.

Le scepticisme est l'adversaire, non pas seulement de telle ou t
sophique, mais de toutes. Il ne faut pas confondre le scepticisme
doute a son emploi légitime, sa sagesse, son utilité. Il sert à sa m
sophie, car il l'avertit de ses écarts, et rappelle à la raison ses imp
limites. Il peut tomber sur tel résultat, sur tel procédé, sur tel pri
tel ordre de connaissances; mais aussitôt qu'il s'en prend à la facul
s'il conteste à la raison son pouvoir et ses droits, dès-là le dou
doute : c'est le scepticisme. Le doute ne fuit pas la vérité, il la che
et c'est pour mieux l'atteindre qu'il surveille et ralentit les démarc
prudentes de la raison. Le scepticisme ne cherche point la vérité,
cette vérité, c'est qu'il n'y en a point et qu'il ne peut y en avoir po
doute est à la philosophie un ami mal commode, souvent importun
le scepticisme lui est un ennemi mortel. Le doute joue en quelque
pire de la philosophie le rôle de l'opposition constitutionnelle
représentatif; il reconnaît le principe du gouvernement, il n'en
actes, et encore dans l'intérêt même du gouvernement. Le scepticis
une opposition qui travaillerait à la ruine de l'ordre établi, et s'ef
truire le principe même en vertu duquel elle parle. Dans les jours
sition constitutionnelle s'empresse de prêter son appui au gouver
que l'autre opposition invoque les dangers et y place l'espérance d
Ainsi quand les droits de la philosophie sont menacés, le doute,
nacé en elle, se rallie à elle, comme à son principe; le scepticism
lève alors le masque et trahit ouvertement.

Le scepticisme est de deux sortes : ou bien il est sa fin à lui-mêm
tranquillement dans le néant de toute certitude; ou bien il cache s
ses plus grandes audaces ont pour ainsi dire leur dessous de cartes
la philosophie. il a l'air de combattre pour la liberté illimitée de
contre la tyrannie de ce qu'il appelle le dogmatisme philosophique
conspire pour une tyrannie étrangère.

Qui ne se souvient par exemple d'avoir vu de nos jours un illust
cher, dans un volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, le plus abso
pour nous conduire, dans le volume suivant, au dogmatisme le plu
jamais?

Reste à savoir si le scepticisme, tel que nous venons de le définir
ou n'est pas dans le livre des *Pensées*

A la suite de la fameuse et si injuste tirade contre Descartes (1), Pascal a écrit ces mots : « Nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine. » Et ailleurs : « Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher (2). »

Ce langage est-il assez clair et assez absolu? Ce n'est pas ici telle ou telle école philosophique qui est condamnée, c'est toute étude philosophique; c'est la philosophie elle-même. Idéalistes ou empiristes, disciples de Platon ou d'Aristote, de Locke ou de Descartes, de Reid ou de Kant, qui que vous soyez, si vous êtes philosophes, c'est à vous tous que Pascal déclare la guerre.

Aussi, dans l'histoire entière de la philosophie, Pascal n'absout que le scepticisme. « Pyrrhonisme. Le pyrrhonisme est le vrai (3). » Comprenez bien cette sentence décisive. Pascal ne dit pas : Il y a du vrai dans le pyrrhonisme, mais le pyrrhonisme est le vrai. Et le pyrrhonisme, ce n'est pas le doute sur tel ou tel point de la connaissance humaine, c'est le doute universel et absolu, c'est la négation radicale de tout pouvoir naturel de connaître. Pascal explique parfaitement sa pensée : « Le pyrrhonisme est le vrai, car, après tout, les hommes, avant Jésus-Christ, ne savaient où ils en étaient, ni s'ils étaient grands ou petits; et ceux qui ont dit l'un ou l'autre n'en savaient rien, et devinaient sans raison et par hasard, et même ils erraient toujours en excluant l'un ou l'autre. »

Ainsi, avant Jésus-Christ, le seul sage dans le monde, ce n'est ni Pythagore ni Anaxagore, ni Platon ni Aristote, ni Zénon ni Épicure, ni même vous, ô Socrate! qui êtes mort pour la cause de la vérité et de Dieu ; non, le seul sage, c'est Pyrrhon; comme, depuis Jésus-Christ, de tous les philosophes le moins méprisable n'est ni Gassendi ni Descartes, c'est Montaigne.

Désirez-vous qu'on vous montre dans Pascal le principe de tout scepticisme, l'impuissance de la raison humaine? on n'est embarrassé que du choix des passages.

« Qu'est-ce que la pensée? Qu'elle est sotte (4)!

» Humiliez-vous, raison impuissante; taisez-vous, nature imbécile (5). »

Que signifieraient ces hautaines invectives, si elles ne partaient d'un scepticisme bien arrêté?

On le conteste pourtant, et voici la spécieuse objection qui nous est faite. Vous vous méprenez, nous dit-on, sur la vraie pensée de Pascal. Nous l'avouons, il est sceptique à l'endroit de la raison; mais qu'importe, s'il reconnaît un autre principe naturel de certitude? Or ce principe, supérieur à la raison, c'est le sentiment, l'instinct, le cœur. Éclaircissons ce point intéressant.

Pascal a écrit une page remarquable sur les vérités premières que le raisonnement ne peut démontrer, et qui servent de fondement à toute démonstration.

« Nous (6) connaissons la vérité non-seulement par la raison, mais encore par le cœur : c'est de cette dernière sorte que nous connaissons les premiers principes, et c'est en vain que le raisonnement qui n'y a point de part essaie de les combattre. Les pyrrhoniens, qui n'ont que cela pour objet, y travaillent inutilement. Nous savons que nous ne rêvons point, quelque impuissance où nous soyons de le prouver

(1) Voyez nos *Pensées de Pascal,* p. 42.
(2) Bossut, première partie, x, 36.
(3) *Pensées de Pascal,* p. 171; manuscrit, p. 83.
(4) *Ibid.*, p. 170; man., p. 229.
(5) *Ibid.*, p. 196 ; man., p. 258.
(6) *Ibid.*, p. 140; man., p. 191.

par raison : cette impuissance ne conclut autre chose que la faiblesse de notre raison, mais non pas l'incertitude de toutes nos connaissances, comme ils le prétendent ; car la connaissance des premiers principes, comme qu'il y a espace, temps, mouvement, nombre, est aussi ferme qu'aucune de celles que nos raisonnements nous donnent, et c'est sur ces connaissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie et qu'elle y fonde tout son discours. Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis, et la raison démontre ensuite qu'il n'y a point deux nombres carrés dont l'un soit le double de l'autre. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies; et il est aussi inutile et aussi ridicule que la raison demande au cœur des preuves de ses premiers principes pour vouloir y consentir, qu'il serait ridicule que le cœur demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre pour vouloir les recevoir. Cette impuissance ne doit donc servir qu'à humilier la raison qui voudrait juger de tout, mais non pas à combattre notre certitude, comme s'il n'y avait que la raison capable de nous instruire. Plût à Dieu que nous n'en eussions au contraire jamais besoin, et que nous connussions toutes choses par instinct et par sentiment (1) ! »

Nous adhérons bien volontiers à cette théorie ; mais Pascal ne l'a point inventée : elle est vulgaire en philosophie, et particulièrement dans l'école platonicienne et cartésienne. Voilà donc ce superbe contempteur de toute philosophie devenu à son tour un philosophe, et le disciple de Platon et de Descartes. C'est là d'abord une bien étrange métamorphose. Et puis, quand on fait à la philosophie cet honneur de lui emprunter une de ses maximes les plus célèbres, il faudrait au moins la bien comprendre et l'exprimer fidèlement.

Il est assurément des vérités qui relèvent d'une tout autre faculté que le raisonnement. Quelle est cette faculté? Toute l'école cartésienne et platonicienne l'appelle la raison, bien différente du raisonnement, comme l'a fort bien vu Molière :

Et le raisonnement en bannit la raison.

La raison, c'est le fond même de l'esprit humain ; c'est la puissance naturelle de connaitre, qui s'exerce très-diversement, tantôt par une sorte d'intuition, par une conception directe, et c'est ainsi qu'elle nous révèle les vérités premières et ces principes universels et nécessaires qui composent le patrimoine du sens commun, tantôt par voie de déduction ou d'induction, et c'est ainsi qu'elle forme ces longues chaînes de vérités liées entre elles qu'on nomme les sciences humaines. Toutes les vérités ne se démontrent pas; il en est qui brillent de leur propre évidence, et que la raison atteint par sa vertu propre et par l'énergie qui lui appartient; mais dans ce cas, comme dans tous les autres, elle est toujours la raison humaine : on peut même dire que sa puissance naturelle y paraît davantage. En reproduisant cette théorie aussi vieille que la philosophie, et qu'il a l'air de croire nouvelle,

(1) Il y a dans Pascal plusieurs passages semblables. « L'esprit et le cœur sont comme les portes par où les vérités sont reçues dans l'âme. » ... « Le cœur a son ordre ; l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations. Le cœur en a un autre ; on ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour. Cela serait ridicule. » *Pensées*, p. 139 ; man., p. 59. « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas : on le sent en mille choses. » *Ibid.*, *ibid.*, man., p. 8. « Instinct et raison, marque de deux natures. » *Ibid.*, p. 140.

Pascal la fausse un peu par les formes qu'il lui prête. N'en déplaise au grand géomètre et à ce maître dans l'art de parler et d'écrire, peut-on approuver ce singulier langage? *Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace.....* Pourquoi ces façons de parler si extraordinaires pour dire avec deux ou trois cents philosophes la chose du monde la plus commune, à savoir, que la notion de l'étendue et de l'espace n'est pas une acquisition du raisonnement, mais une conception directe de la raison, de l'entendement, de l'intelligence, comme il plaira de l'appeler, entrant en exercice à la suite de la sensation?

Pascal fait pis : il tourne contre elle-même la théorie des vérités premières et indémontrables, à l'aide d'une sorte de jeu de mots peu digne de son génie. Ce que tout le monde appelle le raisonnement, il sied à Pascal de l'appeler la raison; à la bonne heure, si, conformément aux règles de la définition qu'il a lui-même établies, à l'époque de sa vie où il s'occupait de géométrie et de physique, il prend soin d'en avertir; mais il n'en avertit nullement, et voici comment il argumente à son aise. Il s'adresse au raisonnement qu'il nomme la raison, et l'interpelle de justifier les principes des connaissances humaines. Le raisonnement ne le peut, car sa fonction n'est pas de démontrer les principes dont il part. Et sur cela Pascal le foudroie : « Humiliez-vous, raison impuissante, taisez-vous, nature imbécile. » Mais si à la place du raisonnement, qui seul ici est vraiment en cause, la raison prenait la parole, elle rappellerait à Pascal sa théorie oubliée, et, au nom de cette théorie, elle lui répondrait qu'elle est si peu impuissante, qu'elle a le pouvoir merveilleux de nous révéler la vérité sans le secours d'aucun raisonnement; elle répondrait qu'elle est de sa nature si peu imbécile, qu'elle s'élève par la force qui est en elle jusqu'à ces vérités premières et éternelles que le scepticisme peut renier du bout des lèvres, mais qu'en réalité il ne peut pas ne pas admettre, et que ses arguments mêmes contiennent ou supposent. Elle pourrait dire à Pascal : « Ou vous abandonnez la théorie que vous exposiez tout à l'heure, ou vous la maintenez; si vous l'abandonnez, quel paradoxe, à votre tour, êtes-vous donc à vous-même! Si vous la maintenez, abjurez donc, pour être fidèle à vos propres maximes, vos dédains irréfléchis, et honorez cette lumière à la fois humaine et divine, qui éclaire tout homme à sa venue en ce monde, et découvre à un pâtre aussi bien qu'à vous-même toutes les vérités nécessaires, sans l'appareil souvent trompeur des démonstrations de l'école.

Cette réponse suffit, ce nous semble; et pourtant il la faut pousser plus loin; il faut faire voir que le scepticisme de Pascal ne fait pas même la moindre réserve en faveur des vérités du sentiment et du cœur. Il est trop conséquent pour ne pas être sans limites. En effet, comme l'a dit M. Royer-Collard : « *On ne fait point au scepticisme sa part;* » il est absolu ou il n'est pas; il triomphe entièrement ou il périt tout entier. Si sous le nom du sentiment la raison nous fournit légitimement des premiers principes certains, le raisonnement, se fondant sur ces principes, en tirera très-légitimement aussi des conclusions certaines, et la science se relève tout entière sur la plus petite pierre qui lui est laissée. C'en est fait alors du dessein de Pascal. Pour que la foi, j'entends ici avec lui la foi surnaturelle en Jésus-Christ, donne tout, il faut que la raison naturelle ne donne rien, qu'elle ne puisse rien ni sous un nom ni sous un autre. Aussi Pascal a-t-il à peine achevé cette exposition si vantée des vérités de sentiment, et déjà il s'applique à les rabaisser, à en diminuer le nombre, à en contester l'autorité; lui qui a dit, dans un moment de distraction, que la nature confond le pyrrhonisme comme le pyrrhonisme confond la raison

(entendez toujours le raisonnement), lui qui vient d'écrire ces mots : « Nous savons bien que nous ne rêvons point, quelque impuissance où nous soyons de le prouver par raison, » voilà maintenant que, reprenant les arguments du pyrrhonisme, qu'il semblait avoir brisés de sa propre main, il les dirige contre le sentiment lui-même, pour ruiner tout dogmatisme qui se fonderait aussi bien sur le sentiment que sur le raisonnement, pour décrier toute philosophie et accabler la nature humaine. Pascal procède avec ordre dans cette entreprise ; il marche pas à pas, et n'arrive que par degrés à son dernier but.

D'abord il s'étudie à montrer que le pyrrhonisme est loin d'être sans force contre les vérités naturelles, et qu'il sert au moins à *embrouiller la matière,* ce qui est déjà quelque chose. Le passage est curieux :

« Nous supposons que tous les hommes conçoivent de même sorte, mais nous le supposons bien gratuitement, car nous n'en avons aucune preuve. Je sais bien qu'on applique ces mots dans les mêmes occasions, et que toutes les fois que deux hommes voient un corps changer de place ils expriment tous deux la vue de ce même objet par les mêmes mots, en disant l'un et l'autre qu'il s'est mû (1) ; et de cette conformité d'application on tire une puissante conjecture d'une conformité d'idée; mais cela n'est pas absolument convainquant de la dernière conviction, quoiqu'il y ait bien à parier pour l'affirmative, puisqu'on sait qu'on tire souvent les mêmes conséquences des suppositions différentes.

» Cela suffit pour embrouiller au moins la matière, non que cela éteigne absolument la clarté naturelle qui nous assure de ces choses ; les académiciens auraient gagé ; mais cela la ternit et trouble les dogmatistes, à la gloire de la cabale pyrrhonienne, qui consiste à cette ambiguïté ambiguë et dans une certaine obscurité douteuse dont nos doutes ne peuvent ôter toute la clarté, ni nos lumières naturelles en chasser toutes les ténèbres. »

Voilà déjà la lumière naturelle obscurcie, et, grâce à Dieu, *la matière embrouillée;* mais le principe d'une clarté naturelle, si faible qu'elle soit, subsiste encore : il le faut détruire, il faut éteindre toute lumière et achever le chaos. Pascal ira donc jusqu'à soutenir que, hors la foi et la révélation, le sentiment lui-même est impuissant. Quoi! le sentiment sera-t-il à ce point impuissant que, même sans la révélation, l'homme ne sache pas légitimement s'il dort ou s'il veille? Tout à l'heure Pascal s'était moqué du pyrrhonisme, qui prétendait aller jusque-là. Mais encore une fois, si le pyrrhonisme ne va pas jusque-là, il est perdu ; peu à peu le sentiment, l'instinct, le cœur regagneront sur lui une à une toutes les vérités essentielles enlevées à la raison. Il faut donc suivre résolument le pyrrhonisme dans toutes ses conséquences pour que son principe demeure, et Pascal n'ose plus trop affirmer que l'homme sait naturellement s'il dort ou s'il veille.

« Les principales forces des pyrrhoniens (je laisse les moindres) sont que nous n'avons aucune certitude de la vérité des principes, hors la foi et la révélation, sinon en ce que nous les sentons naturellement en nous ; or, ce sentiment naturel n'est pas une preuve convaincante de leur vérité, puisque, n'y ayant point de certitude, hors la foi, si l'homme est créé par un Dieu bon, par un démon méchant et à l'aventure, il est en doute si ces principes nous sont donnés ou véritables ou faux ou incertains, selon notre origine. De plus, que personne n'a d'assurance, hors de la foi, s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller aussi fer-

(1) Voyez notre ouvrage, p. 92 ; man., p. 197.

mement que nous le faisons, on croit voir les espaces, les figures, les mouvements, on sent couler le temps, on le mesure, et enfin on agit de même qu'éveillé; de sorte que la moitié de la vie se passant en sommeil, par notre propre aveu ou quoi qu'il nous en paraisse, nous n'avons aucune idée du vrai, tous nos sentiments étant alors des illusions. Qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil, un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir, comme on rêve souvent qu'on rêve, en faisant un songe sur l'autre?

» Voilà les principales forces de part et d'autre; je laisse les moindres comme les discours qu'on fait contre les pyrrhoniens, contre les impressions de la coutume, de l'éducation, des mœurs, des pays, et les autres choses semblables qui, quoiqu'elles entraînent la plus grande partie des hommes communs qui ne dogmatisent que sur ces vains fondements, sont renversées par le moindre souffle des pyrrhoniens. On n'a qu'à voir leurs livres; si on n'est pas assez persuadé, on le deviendra vite et peut-être trop (1).

» Je m'arrête à l'unique fort des dogmatistes, qui est, qu'en parlant de bonne foi et sincèrement, on ne peut douter des principes naturels; contre quoi les pyrrhoniens opposent en un mot l'incertitude de notre origine, qui enferme celle de notre nature; à quoi ces dogmatistes ont encore à répondre depuis que le monde dure. »

Comment! on n'a pu répondre à ces objections du pyrrhonisme, depuis que le monde dure! Mais nous venons d'entendre Pascal y répondre lui-même par sa théorie des vérités premières placées au-dessus de tout raisonnement, et par là inaccessibles à toutes les atteintes du pyrrhonisme; et tout à coup, ce même Pascal se rend complaisamment à des attaques tirées de je ne sais quels systèmes sur notre origine et sur l'essence de la nature humaine! Mais ces systèmes sont précisément le sujet de disputes perpétuelles, tandis que la puissance du sentiment, de l'instinct, du cœur, c'est-à-dire de la raison naturelle, gouverne l'humanité depuis que le monde dure!

Vous croyez Pascal redevenu tout à fait pyrrhonien? Point du tout; il va de nouveau abandonner son pyrrhonisme, comme devant le pyrrhonisme il vient d'abandonner la théorie du sentiment. Après le morceau que nous venons de citer, il ajoute :

« Voilà la guerre ouverte entre les hommes, où il faut que chacun prenne parti et se range nécessairement ou au dogmatisme ou au pyrrhonisme; car qui pensera demeurer neutre sera pyrrhonien par excellence : cette neutralité est l'essence de la cabale. Qui n'est pas contre eux est excellemment pour eux; ils ne sont pas pour eux-mêmes, ils sont neutres, indifférents, suspendus à tout, sans s'excepter (2).

» Que fera donc l'homme en cet état? Doutera-t-il de tout, doutera-t-il s'il veille, si on le pince, si on le brûle, doutera-t-il s'il doute, doutera-t-il s'il est? On n'en peut point venir là. Je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif et parfait. La nature soutient la raison impuissante et l'empêche d'extravaguer jusqu'à ce point. »

Ainsi la nature soutient la raison; Pascal le déclare lui-même; cette nature, de son propre aveu, n'est donc pas impuissante : le sentiment naturel a donc une

(1) Voyez *Des Pensées de Pascal,* p. 108 ; man., p. 258.
(2) *Ibid.,* p. 169; man., p. 257.

force à laquelle on se peut fier ; il autorise donc les vérités qu'il nous découvre; ces vérités, dégagées par la réflexion, peuvent donc former une doctrine solide et très-légitime. Ou ces mots : « la nature soutient la raison, » ne signifient rien, ou leur portée va jusque-là.

Mais cette conclusion ne pouvait convenir à Pascal. Il revient bien vite sur ses pas, et après avoir reconnu que la nature soutient la raison impuissante, c'est-à-dire qu'il y a une certitude antérieure et supérieure au raisonnement, il s'écrie : « L'homme dira-t-il au contraire qu'il possède certainement la vérité? » — Oui, il le dira, d'après vous et avec vous ; il dira qu'il possède certainement les vérités du sentiment, de l'instinct, du cœur, ou bien il succombera à cet absolu pyrrhonisme que vous déclarez vous-même impossible. — « Dira-t-il qu'il possède certainement la vérité, lui qui, si peu qu'on le pousse, ne peut en montrer aucun titre, et est forcé de lâcher prise? » — Mais il n'a pas besoin de montrer le titre des premiers principes et des vérités de sentiment ; car ces principes et ces vérités ont leur titre en eux-mêmes, et leur propre vertu les justifie. L'homme n'est donc pas forcé de lâcher prise ; loin de là, il adhère inébranlablement à ces vérités suprêmes, que la nature lui découvre et lui persuade, en dépit de tous les arguments du pyrrhonisme. Je n'hésite donc point à le dire, tout ce qui suit dans Pascal, si admirable qu'il puisse être par l'énergie et la magnificence du langage, n'est après tout qu'une pièce d'éloquence qui n'a pas même le mérite d'une conséquence parfaite.

Le pyrrhonisme a si bien pris possession de l'esprit de Pascal, que hors de là Pascal n'aperçoit qu'extravagances.

« Rien ne fortifie (1) plus le pyrrhonisme que ce qu'il y en a qui ne sont point pyrrhoniens. Si tous l'étaient, ils auraient tort. — Cette secte se fortifie par ses ennemis plus que par ses amis. Car la faiblesse de l'homme paraît bien davantage en ceux qui ne la connaissent pas, qu'en ceux qui la connaissent. — Il est bon qu'il y ait des gens dans le monde qui ne soient pas pyrrhoniens, afin de montrer que l'homme est bien capable des plus extravagantes opinions, puisqu'il est capable de croire qu'il n'est pas dans cette faiblesse naturelle et inévitable. »

En résumé, selon Pascal, il n'y a point de certitude naturelle pour l'homme, et pas plus dans le sentiment que dans la raison. Son origine et sa nature le condamnent à l'incertitude. La révélation et la grâce peuvent seules l'affranchir de cette loi.

La preuve péremptoire que le scepticisme est le principe du livre des *Pensées*, c'est qu'il y porte toutes ses conséquences, et singulièrement en morale et en politique.

En morale, Pascal, n'admet point de justice naturelle. Ce que nous appelons ainsi n'est qu'un effet de la coutume et de la mode. Est-ce Pascal, est-ce Montaigne que a écrit les pages suivantes :

« Qu'est-ce que nos principes naturels, sinon nos principes accoutumés? dans les enfants, ceux qu'ils ont reçus de la coutume de leurs pères, comme la chasse dans les animaux.

» Les pères craignent que l'amour naturel des enfants ne s'efface. Quelle est donc cette nature sujette à être effacée?... J'ai bien peur que la nature ne soit elle-même une première coutume, comme la coutume est une seconde nature.

» Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice. Si l'homme connais-

(1) *Des Pensées de Pascal*, p. 171 ; man., p. 83.

sait réellement la justice, il n'aurait pas établi cette maxime, la plus générale de celles qui sont parmi les hommes : que chacun suive les mœurs de son pays. L'éclat de la véritable équité aurait assujetti tous les peuples ; et les législateurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des Perses et des Allemands : on la verrait plantée par tous les états du monde et dans tous les temps.

» Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles communes à tout pays. Certainement ils le soutiendraient opiniâtrément, si la témérité du hasard qui a semé les lois humaines, en avait rencontré au moins une qui fût universelle. La plaisanterie est telle que le caprice des hommes s'est si bien diversifié qu'il n'y en a point (1).

» On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. En peu d'années de possession, les lois fondamentales changent. Le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au delà.

» Rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi. La coutume fait toute l'équité, par cela seul qu'elle est reçue : c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe l'anéantit. Rien n'est si fautif que les lois qui redressent les fautes ; qui leur obéit parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi; elle est toute ramassée en soi : elle est loi et rien davantage..... »

» La justice est sujette à dispute, la force est très-reconnaissable et sans dispute..... Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste..... On appelle juste ce qu'il est force d'observer..... Voilà ce que c'est proprement que la définition de la justice.

» Montaigne a tort : la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable et juste (2). »

Mais à quoi sert de multiplier les citations? Il faudrait transcrire mille passages de Montaigne, que Pascal rappelle, résume ou développe, non pas, comme l'ont dit d'honnêtes éditeurs, pour les réfuter à loisir, mais au contraire pour s'y appuyer et les faire servir à son dessein.

Voulez-vous connaître la politique de Pascal? Elle est la digne fille de sa morale. C'est la politique de l'esclavage. Pascal, comme Hobbes, place le dernier but des sociétés humaines dans la paix, et non dans la justice : pour l'un comme pour l'autre, le droit est dans la force. Mais Hobbes a du moins sur Pascal l'avantage d'une rigueur parfaite. Par exemple, il se serait bien gardé d'admettre que l'égalité des biens soit juste en elle-même, pour aboutir à cette belle conclusion pratique qu'il faut maintenir tant d'inégalités destituées de tout fondement. Rien d'ailleurs est-il plus faux, je ne dis pas seulement plus impraticable, mais plus injuste en soi que le principe de l'égalité des biens? Ce n'est pas là qu'est l'égalité véritable. Tous les hommes ont un droit égal au libre développement de leurs facultés ; il ont tous un droit égal à l'impartiale protection de cette justice souveraine, qui s'appelle l'état; mais il n'est point vrai, il est contre toutes les lois de la raison

(1) *Des Pensées de Pascal*, p. 222 ; man., p. 69 et 365.
(2) *Ibid.*, p. 68 ; man., p. 154.

et de l'équité, il est contre la nature éternelle des choses que l'homme indolent et l'homme laborieux, le dissipateur et l'économe, l'imprudent et le sage, obtiennent et conservent des biens égaux. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Pascal accepte la chimère de l'égalité des biens, et que là-dessus il bâtisse l'odieuse théorie du droit de la force dans l'intérêt de la paix.

« Sans doute, dit Pascal, l'égalité des biens est juste ; mais ne pouvant faire qu'il soit force d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force; ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force afin que le juste et le fort fussent ensemble, et que la paix fût, qui est le souverain bien.

» De là vient le droit de l'épée; car l'épée donne un véritable droit, autrement l'on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre (1)... »

Et pourquoi, je vous prie, fermer volontairement les yeux à ce spectacle qui trop souvent nous est donné? Pourquoi ne pas regarder en face la violence et l'appeler par son nom? Comment réformer jamais ce qu'on n'a jamais osé reconnaître ni dénoncer comme un abus ou un crime? est-ce là la philosophie que l'on propose à l'humanité? Quel fondement à sa dignité, quel instrument à ses progrès, quelle consolation à ses misères, quel terme à ses espérances! C'est bien le moins, en vérité, qu'on lui promette au delà de ce monde une vie qui soit le renversement de celle-ci, et l'on a bien raison de lui enseigner la haine de la vie et la passion de la mort (2); car la vie, telle qu'on la fait, n'est qu'un théâtre à l'iniquité et à l'extravagance. Reste à savoir si les plus religieux sont ceux qui, en fait de justice, renvoient l'homme à un autre monde, ou ceux qui s'efforcent de rapprocher la justice toujours imparfaite des hommes de l'exemplaire de la justice divine, et les sociétés humaines de la cité de Dieu. Si l'objet de la religion est de rattacher l'homme à Dieu et la terre au ciel, se doit-elle résigner à laisser l'homme sur cette terre en proie à l'oppression, esclave de la force, abattu sous des iniquités immobiles? Non; pour élever son cœur, il faut qu'elle relève aussi sa condition. Car il n'y a qu'un être libre possédant, pratiquant, et voyant reluire et se réaliser autour de lui en une certaine mesure la sainte idée de la justice et de l'amour, qui puisse comprendre, espérer, invoquer avec un peu d'intelligence la liberté, la justice et la charité infinie qui a fait l'homme, qui le conduit et qui le recueillera.

Toutes les grandes philosophies contiennent dans leur sein une théologie naturelle, et, comme on dit, une théodicée qui enseigne ce que nous venons de rappeler. Avant ou depuis Leibnitz, avec des procédés, quelquefois même sur des principes différents, toute école qui n'a pas fait divorce avec le sens commun proclame l'existence d'un Dieu, cause première et type invisible des perfections de l'univers et de celles de l'humanité. Il n'y a pas un philosophe un peu autorisé qui ne tire la preuve certaine d'un géomètre éternel de l'ordre admirable du monde, et l'espérance au moins d'un ordre moral, meilleur que le nôtre, de l'idée de l'ordre gravée en nous et que nous transportons plus ou moins heureusement dans tout ce qui est de nous, dans nos mœurs, dans nos lois, dans nos institutions civiles et politiques. Mais Pascal, qui ne reconnaît aucune morale naturelle, rejette également toute religion naturelle, et n'admet aucune preuve de l'existence de Dieu.

Et qu'on ne dise pas que Pascal repousse seulement ce qu'on nomme les preuves

(1) *Des Pensées de Pascal*, p. 222; man., p. 159.
(2) Voyez *Jacqueline Pascal*, passim.

métaphysiques. Il est bien vrai qu'il trouve cette espèce de preuves subtiles et raffinées; mais il n'est pas vrai qu'il en approuve aucune autre, et qu'il fasse grâce aux preuves physiques si simples et si évidentes : celles-là même, il les renvoie dédaigneusement comme tournant contre leur but; de sorte que la conclusion définitive est que l'homme par les lumières naturelles ne peut en aucune manière s'élever certainement à la divine Providence.

Mais peut-être Pascal n'a-t-il voulu dire autre chose, sinon que l'homme est incapable de pénétrer les profondeurs de l'essence divine, et qu'à ces hauteurs il se rencontre plus d'un nuage que la foi chrétienne peut seule dissiper. Vaine explication! Pascal déclare hautement que l'homme ne peut savoir ni quel est Dieu, ni même s'il est. Ce sont là les termes mêmes de Pascal que nous avons retrouvés.

Et quel est le fondement de ce hautain athéisme? Pascal a-t-il donc fait la triste découverte de quelque argument ignoré jusqu'ici, et dont la toute-puissance inattendue impose silence à la voix unanime du genre humain, au cri du cœur, à l'autorité des plus sublimes et des plus solides génies? Non : il s'appuie négligemment sur ce lieu commun du scepticisme, que l'homme, n'étant qu'une partie, ne peut connaître le tout, comme si, sans connaître le tout, une partie douée d'intelligence ne pouvait comprendre et sentir qu'elle ne s'est pas faite elle-même; et encore sur cet autre lieu commun, que, Dieu étant infini et l'homme étant fini, il ne peut y avoir de rapport entre eux; comme si l'homme, tout fini qu'il est, ne possédait pas incontestablement l'idée de l'infini, comme si Pascal n'avait pas établi par la lumière naturelle qu'il y a deux sortes d'infini, l'un de grandeur et l'autre de petitesse; comme si en face de l'espace infini il n'avait pas placé lui-même, comme étant meilleur et d'une nature plus relevée, ce roseau pensant, cet être fragile et sublime qui n'apparaît qu'un jour et qu'une heure, mais dans ce jour, dans cette heure, atteint par la pensée et embrasse l'infini, mesure les mondes qui roulent sur sa tête et les rapporte à un auteur tout-puissant, tout intelligent et tout bon (1)! Et puis, lorsque du haut de ce superbe scepticisme vous aurez décidé que toute relation est radicalement impossible entre Dieu comme infini et l'homme comme fini, par quel prestige, je vous prie, le christianisme pourra-t-il, plus tard, conduire l'homme à Dieu? Il n'y aura plus ici de médiateur possible : car ce médiateur, pour rester Dieu, devra garder un côté infini; par ce côté, il échappera nécessairement à l'homme, et l'abîme infranchissable subsistera entre l'homme et Dieu. Pascal ne s'aperçoit pas qu'en renversant toute religion naturelle, il ôte le fondement de toute religion révélée, ou bien qu'il se condamne à des contradictions que nulle logique ne peut supporter. Mais établissons que Pascal rejette toutes les preuves naturelles de l'existence de Dieu.

« Si l'homme s'étudiait le premier, il verrait combien il est incapable de passer outre. Comment se pourrait-il qu'une partie connût le tout (2)?

» Philosophes. La belle chose de crier à un homme qui ne se connaît pas qu'il aille de lui-même à Dieu! Et la belle chose de le dire à un homme qui se connaît (3)!

» Parlons suivant les lumières naturelles. S'il y a un Dieu, il est infiniment

(1) Voyez l'article sur Vanini, inséré dans ce recueil, livraison du 31 novembre 1843.

(2) *Des Pensées de Pascal*, appendice, p. 298; man., p. 347-371.

(3) *Ibid.*, p. 223; man., p. 416.

incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est (1).

» Je n'entreprendrai pas de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu ou la trinité ou l'immortalité de l'âme ; non-seulement parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis ; mais...

» Les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées du raisonnement des hommes et si impliquées, qu'elles ne frappent pas ; et quand cela servirait à quelques-uns, ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration; mais, une heure après, ils craignent de s'être trompés.

» Eh quoi (2)! ne dites-vous pas que le ciel et les oiseaux prouvent Dieu ? — Non. — Et votre religion ne le dit-elle pas ? — Non; car encore que cela est vrai en un sens pour quelques âmes à qui Dieu donne cette lumière, néanmoins cela est faux à l'égard de la plupart.

» J'admire avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu en adressant leurs discours aux impies. Leur premier chapitre est de prouver la divinité par les ouvrages de la nature. Je ne m'étonnerais pas de leur entreprise s'ils adressaient leurs discours aux fidèles ; car il est certain que ceux qui ont la foi vive dedans le cœur, voient incontinent que tout ce qui est n'est autre chose que l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent ; mais pour ceux en qui cette lumière est éteinte, et dans lesquels on a l'intention de la faire revivre, ces personnes, destituées de foi et de grâce, qui, recherchant de toutes leurs lumières tout ce qu'ils voient dans la nature qui peut les mener à cette connaissance, ne trouvent qu'obscurité et ténèbres, dire à ceux-là qu'ils n'ont qu'à voir la moindre des choses qui nous environnent et qu'ils y verront Dieu à découvert, et leur donner pour toute preuve, à ce grand et important sujet, le cours de la lune et des planètes, et prétendre l'avoir achevée sans peine avec un tel discours, c'est leur donner sujet de croire que les preuves de notre religion sont bien faibles, et je vois, par raison et par expérience, que rien n'est plus propre à en faire naître le mépris (3). »

On voit comme en ce dernier passage Pascal traite les preuves physiques elles-mêmes, ces preuves aussi vieilles que le monde, et la raison humaine. Je conviens que son dessein et l'absolu pyrrhonisme exigeaient de lui cela : mais n'est-ce pas un gratuit et incompréhensible renversement des notions les plus reçues de soutenir, et d'un ton sérieux, que cet ordre de preuves n'étant propre qu'à en faire naître le mépris, jamais auteur canonique n'en a fait usage!

« C'est une chose admirable que jamais auteur canonique ne s'est servi de la nature pour prouver Dieu : tous tendent à le faire croire et jamais ils n'ont dit : Il n'y a point de vide : donc il y a un Dieu : il fallait qu'ils fussent plus habiles que les plus habiles gens qui sont venus depuis, qui s'en sont tous servi. Cela est très-considérable (4). »

Non, vraiment, cela n'est pas très-considérable : car rien n'est plus manifestement faux. Les saintes Écritures ne sont point un cours de physique ; elles ne

(1) *Des Pensées de Pascal,* app., p. 258 ; man., p. 4.

(2) *Ibid.*, p. 250 ; man., p. 29.

(3) *Ibid.*, p. 173 ; man., p. 206.

(4) *Ibid.*, p. 172. Boss. Deuxième partie, III. 3. Ce passage manque dans le manuscrit, mais il est dans une des copies.

prennent point le langage de la science, encore bien moins celui d'aucun système particulier; elles ne disent point : il n'y a pas de vide, donc il y a un Dieu, bizarre argument qui n'est nulle part, si ce n'est peut-être dans quelque obscur cartésien; mais elles enseignent, et cela à toutes les pages et de toutes les manières, que *les cieux racontent la gloire de leur auteur* (1). Et saint Paul, que Pascal ne récusera pas, je l'espère, ne dit-il point : « Ils ont connu ce qui se peut découvrir de Dieu, Dieu même le leur ayant fait connaître; car la grandeur invisible de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité deviennent visibles en se faisant connaître par ses ouvrages depuis la création du monde (2). »

Ainsi, pour Pascal, il n'y a aucune preuve de l'existence de Dieu. Dans cette impuissance absolue de la raison, Pascal invente un argument désespéré. Nous pouvons mettre de côté la vérité, mais nous ne pouvons mettre aussi de côté notre intérêt, l'intérêt de notre bonheur éternel. C'est à ce point de vue, et non dans la balance de la raison, qu'il faut estimer et peser le problème d'une divine providence. Si Dieu n'est pas, il ne peut nous arriver aucun malheur d'y avoir cru; mais si par hasard il est, l'avoir méconnu serait pour nous de la plus terrible conséquence.

« Examinons ce point, et disons : Dieu est, ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare; il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux. « ..... Le juste est de ne point parier. Oui, mais il faut parier...

» Vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien; et deux choses à dégager : votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude; et votre nature a deux choses à fuir, l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé; mais votre béatitude (3)! »

C'est sur ce fondement, non de la vérité, mais de l'intérêt, que Pascal institue le calcul célèbre, auquel il applique la règle des paris. En voici la conclusion : aux yeux de la raison, croire ou ne pas croire à Dieu, le pour et le contre, et, comme parle Pascal, à ce jeu croix ou pile, est également indifférent; mais aux yeux de l'intérêt, la différence est infinie de l'un à l'autre, puisque dans une hypothèse il y a l'infini à gagner. « Cela est démonstratif, dit Pascal; et, si les hommes sont capables de quelque vérité, celle-là l'est. »

Mais cette belle démonstration est au fond si loin de le satisfaire, qu'après avoir ainsi réduit au silence l'interlocuteur qu'il s'est donné, il ne peut s'empêcher de lui laisser dire :

« Oui, je le confesse, je l'avoue; mais encore n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu (4)? » Et pour apaiser cette curiosité rebelle, à quoi Pascal la renvoie-t-il? A l'Écriture sainte, à la religion chrétienne.

(1) Le Psalmiste : « Cœli enarrant gloriam Dei... Laudent illum cœli et terra... et annuntiabant cœli justitiam ejus.... confitebantur cœli mirabilia tua..... Laudate eum, cœli cœlorum... confessio ejus super cœlum et terram.... interroga et volatilia cœli indicabunt tibi..., etc. »

(2) *Épître aux Romains*, I, 19, 20, 21. Trad. de Sacy, Ed. de Mons.

(3) *Des Pensées de Pascal*, p. 182; app., p. 264; man., p. 4.

(4) *Ibid.*, p. 185; app., 270; man., p. 4.

Fort bien, lui répond en gémissant l'interlocuteur abattu et non convaincu; « mais je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse (1)? »

Ce qu'il faut faire? Suivre mon exemple; « prendre de l'eau bénite, faire dire des messes, etc. Naturellement, cela vous fera croire et vous abêtira (2)?

» Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi? Qu'avez-vous à perdre (3)? »

Nous avons le premier découvert et publié ce morceau accablant, résumé fidèle du livre entier des *Pensées*. Dès qu'il parut, il troubla un moment les plus hardis partisans de Pascal; puis on s'est mis à le tordre et à le subtiliser de tant de manières qu'on a fini par y découvrir le plus beau sens du monde. Il n'en a, il ne peut en avoir qu'un seul : il faut renoncer à la raison; il faut, suivant un précepte de Pascal, qui est très-clair maintenant, se faire machine, recourir en nous, non pas à l'esprit, mais à la machine (4), pour arriver à croire en Dieu petit à petit et par la pente insensible de l'habitude. Cela est vrai; disons mieux : cela seul est vrai, dès qu'on cherche Dieu en partant du pyrrhonisme. Voilà toute la foi, j'entends toute la foi naturelle, que permet à Pascal sa triste philosophie! Le maître de Pascal, le pyrrhonien Montaigne, l'avait dit avant lui : « Pour nous assagir, il nous faut abestir. » Pascal lui a emprunté et le mot et la pensée. Pour assagir l'homme, pour le mener à la vertu et à Dieu, Socrate et Marc-Aurèle avaient connu d'autres voies.

Prévenons une dernière objection. On ne manquera pas de dire : le passage qui vient d'être cité n'est qu'un caprice, un accès d'humeur, en quelque sorte une boutade de géométrie; mais il y a bien d'autres passages contraires à celui-là, et qui attestent que Pascal croyait à la dignité de la raison humaine. Je répondrai loyalement, qu'en effet, il y a un peu de tout dans ces notes si diverses qu'on appelle les *Pensées* : ce qu'il y faut considérer, ce n'est pas tel endroit pris à part et séparé de tout le reste, mais l'ensemble et l'esprit général et dominant. Or, cet esprit-là, nous l'avons fidèlement exprimé. Et n'est-ce pas aussi la condamnation du pyrrhonisme, qu'il a beau surveiller toutes ses démarches, toutes ses paroles, il lui échappe malgré lui de perpétuels démentis à ce doute absolu, insupportable à la nature et incompatible avec tous ses instincts? Plus d'une fois dans Pascal éclate en traits énergiques le sentiment victorieux de la grandeur de la pensée humaine; mais bientôt le philosophe impose silence à l'homme, et le système reprend le dessus. Ainsi Pascal répète plusieurs fois que toute notre dignité est dans la pensée : voilà la pensée redevenue quelque chose de grand; mais un moment après, Pascal s'écrie : « Que la pensée est sotte! » Ce qui fait de la dignité humaine une sottise, et de toute certitude fondée sur la pensée une chimère. Enfin n'oublions pas que derrière le pyrrhonien est le chrétien dans Pascal. Sa foi, quel que soit son fondement et son caractère, est, après tout, la foi chrétienne : de là des clartés étrangères et quelques rayons échappés de la grâce éclairant de loin en loin les ténèbres du pyrrhonisme. Mais dès que la grâce se retire, le pyrrhonisme seul demeure.

Au risque de fatiguer le lecteur, je lui veux présenter un dernier fragment, qui

(1) *Des Pensées de Pascal*, p. 186; app., p. 270; man., p. 8.
(2) *Ibid.*, p. 187; app., p. 272; man., p. 4.
(3) *Ibid.*, id.
(4) *Ibid.*, p. 249; man., p. 25.

achève la démonstration, met à nu la vraie pensée de Pascal, et fait voir de quelle étoffe, pour ainsi dire, est faite sa religion elle-même :

« S'il ne fallait rien faire que pour le certain, on ne devrait rien faire pour la religion, car elle n'est pas certaine. Mais combien de choses fait-on pour l'incertain, les voyages sur mer, les batailles, etc. ? Je dis donc qu'il ne faudrait rien faire du tout, car rien n'est certain, et qu'il y a plus de certitude à la religion que non pas que nous voyions le jour de demain ; car il n'est pas certain que nous voyions demain, mais il est certainement possible que nous ne le voyions pas. On n'en peut pas dire autant de la religion. Il n'est pas certain qu'elle soit, mais qui osera dire qu'il est certainement possible qu'elle ne soit pas ? Or, quand on travaille pour demain et pour l'incertain, on agit avec raison. Car on doit travailler pour l'incertain par la règle des partis, qui est démontrée (1). »

Je le demande, est-ce là la foi de saint Augustin, de saint Anselme, de saint Thomas ? Est-ce là la foi de Fénelon, de Bourdaloue, de Bossuet ?

Le 23 novembre 1654, dans une nuit pleine d'angoisses apaisées et charmées par de mystiques visions, Pascal, après avoir lutté une dernière fois avec les images du monde, avec les troubles de son cœur et de sa pensée, appelle à son aide le vrai, l'unique consolateur. Il invoque Dieu, mais quel Dieu, je vous prie ? Lui-même nous le dit dans l'écrit singulier (2) qu'il traça de sa main cette nuit même, qu'il portait toujours sur lui, et qui ne fut découvert qu'après sa mort : « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des savants et des philosophes. » Il entrevoit, il croit avoir trouvé la certitude et la paix ; mais où ? « Dans la soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. » Pascal est là tout entier. Le doute a cédé enfin à la toute-puissance de la grâce, mais le doute vaincu a emporté avec lui la raison et la philosophie.

Ou bien il faut renoncer à toute critique historique, ou de tant de citations accumulées il faut conclure que, pour Pascal, le scepticisme est le vrai dans l'ordre philosophique, que la lumière naturelle est incapable de fournir aucune certitude, que le seul emploi légitime de la raison est de renoncer à la raison, et que la seule philosophie est le mépris de toute philosophie.

Voilà ce que nous venons d'établir régulièrement et méthodiquement, avec une étendue et une rigueur qui, ce nous semble, ne laissent rien à contester. Qu'il nous soit donc permis de considérer le scepticisme de Pascal en philosophie comme un point démontré. Mais nous pouvons aller plus loin. Un commerce plus intime avec Port-Royal, en nous faisant pénétrer davantage dans l'esprit de cette société illustre, nous permet de soutenir avec la conviction la plus assurée que non-seulement Pascal est sceptique en philosophie, mais qu'il ne pouvait pas ne pas l'être, par ce motif décisif qu'il était janséniste, et janséniste conséquent (3).

V. Cousin.

(*La seconde partie à un prochain numéro.*)

(1) Boss. Deuxième partie, XVII, 197.
(2) Bossut, p. 549 ; man., p. E.
(3) Voyez *Jacqueline Pascal*, p. 425.

HENRIETTE.

I.

Le jour naissait à peine; ses premières clartés se montraient vaguement à l'horizon, tandis que le haut du ciel appartenait encore à la nuit. Les bruits confus qui annoncent le réveil des villes commençaient à se faire entendre, quand une joyeuse troupe de jeunes gens passa les portes d'Heidelberg et se répandit dans la campagne. A voir leur air déterminé et la singularité de leurs vêtements, il était facile de reconnaître des étudiants, et plus facile encore, à leurs voix animées et à quelques erreurs dans leur démarche, de s'apercevoir qu'ils n'avaient pas employé la nuit à pâlir sur Hippocrate, Aristote ou Justinien. Tout annonçait au contraire la fin d'une de ces folles nuits où l'ivresse de la jeunesse se double par celle du plaisir, quand les illusions de vingt ans apparaissent plus charmantes encore à travers les vapeurs du vin du Rhin et la fumée des pipes embrasées. Las sans doute de parcourir la ville, en troublant dans leur sommeil les pacifiques bourgeois, ou, pour mieux dire, les *Philistins,* éternel objet de leur mépris, les gais étudiants suivaient la route située au bas de la montagne qui domine Heidelberg et porte à mi-côte les débris de son vieux château. Ils allaient par groupes inégaux, et achevaient de dépenser au grand air la verve qu'ils avaient puisée dans les *rœmer* écumants. Cependant peu à peu les rires devinrent moins bruyants, les pas se ralentirent, et, comme si la venue du jour et l'aspect de la nature eussent réveillé les poétiques instincts de ces vives organisations, ils commencèrent, tout en marchant, un de ces *lieder* populaires, si fortement empreints de la nationalité allemande. L'air en était énergique et fier, parfois même un peu rude; c'était un hymne à la patrie et un appel à la valeur des guerriers nés dans les forêts profondes. Les voix qui le chantaient avaient ce timbre sonore et élevé, particulier aux peuples du Nord. Chaque partie se détachait de l'ensemble avec une justesse admirable, et le chœur improvisé, d'abord faible et incertain, s'élança bientôt dans les airs en strophes harmonieuses.

Seuls, deux jeunes gens demeurèrent en arrière et ne suivirent pas leurs compagnons qui s'éloignaient. Ils s'arrêtèrent un instant et prêtèrent l'oreille avec

plaisir aux notes éparses que leur apportait le vent du matin; puis ils reprirent leur marche, se tenant par le bras et promenant en silence leurs regards sur le paysage qui les entourait. L'un paraissait avoir vingt-cinq ans; sa figure était régulière; ses yeux, ses cheveux noirs et la couleur un peu brune de son teint contrastaient avec la carnation rosée et les cheveux blonds de son compagnon. Ce dernier semblait toucher à peine à sa vingtième année, tant sa taille était mince et son apparence frêle encore. Tous deux affectaient dans leur costume l'indépendance caractéristique des étudiants et le dédain de la forme ordinaire. Une petite casquette verte couvrait à peine le haut de leur tête et avançait sa visière sur leurs yeux; une sorte d'écharpe flottante entourait négligemment leur cou découvert; enfin la coupe de leurs vêtements, sans s'éloigner complétement de la coutume du jour, se rapprochait pourtant de celle du moyen âge. Le moins jeune portait la barbe entière et l'impériale sous la lèvre. Les couleurs de ses habits étaient tranchées, sans manquer cependant d'harmonie. Il avait l'air fier et passionné; l'expression de l'autre était au contraire un peu indécise, et ses grands yeux bleus étaient doux et rêveurs. Ses longs cheveux dorés tombaient en boucles lumineuses sur le velours noir dont il était entièrement vêtu. Dans les champs, à cette heure matinale, ces costumes étranges prenaient un caractère pittoresque qui s'alliait assez bien avec la liberté de la nature.

Les deux amis étaient arrivés à un endroit où la route se partage; un de ses bras descend vers les bords verdoyants du Necker; l'autre conduit aux ruines du vieux château. Le plus âgé rompit le premier le silence.

— Veux-tu venir sur la montagne, Frédéric? dit-il. Les chanteurs sont déjà loin, et tu ne me parais pas tenté de les suivre. Voici le soleil qui se lève, et de là-haut l'horizon sera beau ce matin.

— Je le veux bien, répondit son compagnon, et il sembla se replonger dans ses pensées.

Ils prirent une allée de tilleuls qui s'ouvrait devant eux, passèrent sous des voûtes sombres et humides, derniers restes des fortifications du château, montèrent des escaliers en ruines, et arrivèrent enfin à la plate-forme qui s'étend sur le *Jettenbuhl* et porte, à chacun de ses coins, une petite tourelle percée à jour. De ce côté est la chapelle; images de la force, les énormes têtes de lion, sculptées à sa base, semblent la défendre encore contre les ravages du temps. Au sortir des passages obscurs, l'horizon qui se voit de la terrasse paraît plus admirable encore. Les deux jeunes gens s'arrêtèrent d'un commun accord et contemplèrent le magnifique tableau qui se déployait autour d'eux. Au-dessus du château, le *Kœnigstuhl* montrait sa cime couverte des chênes et des pins qui annoncent le voisinage de la forêt Noire; en face, de l'autre côté de la rivière, l'*Heiligenberg* portait à sa base de régulières plantations de vignes, tandis que son sommet couronné de verdure faisait deviner les délicieuses profondeurs de l'*Odenwald* qui s'abrite à son ombre. A l'endroit où s'élargit le ravin formé par ces deux montagnes, s'étendait la petite ville d'Heidelberg, dont on voyait les places et les rues commencer à se peupler. Le clocher aigu de l'antique église du Saint-Esprit laissait monter dans les airs le son matinal des cloches, tandis que les toits sombres de l'université, la plus vieille d'Allemagne après celle de Prague, semblaient dormir encore. La prière doit précéder la science. Sous les murs de la ville, le Necker traçait un cercle d'argent, et s'enfuyait en serpentant à travers les plaines fertiles qui vont rejoindre le Rhin. En ce moment, le paysage empruntait un charme particulier des effets inégaux

de lumière et d'ombre que le soleil naissant y répandait. Le pied des montagnes et la ville restaient encore dans le crépuscule, tandis que la plaine, recevant les premiers rayons du jour, se montrait tour à tour sombre ou claire, suivant les différences des cultures, et que le fleuve semblait rouler des parcelles de diamants et se perdre à l'horizon dans un lac de feu.

— Que la nature est belle! mais que nous sommes indignes d'en jouir! dit Frédéric, comme s'il achevait une pensée déjà commencée.

— Tu dis vrai, répondit son compagnon. Regarde autour de nous : quelle simplicité, et pourtant quelle magnificence! Là-bas, ce fond éclatant; ici, ces teintes tranquilles. Quel riche assemblage de couleurs! La terre lutte avec le ciel d'harmonie et de beauté. Les gouttes de rosée ne paraissent-elles pas autant de petites étoiles sur la verdure foncée qui en double l'éclat? Nous sommes en automne : déjà les forêts jaunissent à la lisière, les prés ont moins de fleurs; tout prend devant l'hiver qui vient ce charme mélancolique que donne l'approche de la mort. Vois les formes imposantes des montagnes, la fraîcheur de l'onde qui s'enfuit; ces laboureurs même, occupés à leurs grossiers travaux, ont d'ici une sorte de beauté qu'ils empruntent au paysage auquel ils donnent la vie. Et sur nos têtes le spectacle est plus merveilleux encore : cet azur traversé par ces nuages errants de formes et de couleurs si diverses, la lune qui pâlit et s'efface devant la splendeur du jour, l'horizon étincelant, et l'éternel roi de la création s'élançant dans les plaines de l'espace pour leur donner la lumière et le mouvement!

— Ces beautés me frappent comme toi, reprit Frédéric. Comme toi, Antonio, près de moi, au-dessus de moi, je ne trouve que sujets d'admirer; mais ma contemplation n'est point pareille à la tienne, et mon plaisir réside surtout dans un sentiment que j'aurais de la peine à définir. Il me semble qu'en assistant à ce réveil de la nature, j'assiste à quelque saint mystère : l'air, les bois et l'eau, me paraissent pleins de voix secrètes que je voudrais comprendre. Dans ces astres, dont l'un pâlit, tandis que l'autre monte à l'horizon, je crois voir les emblèmes du souvenir et de l'espérance : je songe, et je regarde le ciel où l'un se retrouve, où l'autre doit aboutir. Pendant que tu parlais, une grande tristesse s'emparait de mon cœur, et ce beau paysage lui-même en était voilé. J'y trouve pourtant du charme...

— Tu es poëte, interrompit Antonio.

— Et toi peintre, répondit Frédéric.

— Chacun de nous, reprit son ami, obéit à sa nature. Pour moi, tout est forme ou couleur; pour toi, tout est pensée, harmonie et symbole. Tu cherches le sens de la nature, et moi j'en cherche la beauté.

— Je ne suis pas poëte, dit Frédéric après quelques instants de silence, je ne suis pas poëte; j'ai quelquefois essayé de fixer ma pensée sans pouvoir y parvenir. Quand je tente de préciser mes sensations, elles se décolorent et s'évanouissent comme ces flammes des marécages qui ont besoin de l'obscurité pour briller. Ce que j'éprouve est une sorte de vague aspiration vers quelque chose de meilleur et de plus beau que notre monde, mais qui échappe complétement à la réalité. Cet instinct est plus fort en moi ce matin que d'ordinaire, et ma tristesse tient sans doute à un retour sur moi-même, qui me fait comparer la pureté permanente de la nature aux désordres de notre existence. Ne sens-tu pas quelquefois que notre vie n'est pas ce qu'elle devrait être?

— Mon pauvre Frédéric, je suis effrayé de ta moralité. Tout ce que tu viens de

me dire est si éthéré, que je te cherche des ailes et crains de te voir t'élancer tout à coup vers cet inconnu que tout jeune Allemand doit poursuivre irrésistiblement. Sérieusement, nos excès de cette nuit t'ont-ils rendu malade?

— Tu plaisantes, reprit Frédéric; mais peu m'importent tes railleries. Nos excès ne m'ont point fait mal, mais à présent que j'y pense en présence de cette sérénité du matin, ils me rendent honteux et me dégoûtent. Ma véritable nature se réveille; le vent agite les parfums lointains de mon enfance, et je sens que les plaisirs violents ne sont pas ceux qu'il me faut. Au milieu de nos joies folles et factices, un vide immense s'est creusé dans mon cœur. Quand leur étourdissement me quitte, j'y regarde et crois voir dans le fond, brisées et languissantes, mes plus nobles facultés qui essaient encore de se relever et de revenir à la lumière. Je cherche mes croyances, mon ardeur, mon courage, et ne les trouve point; je me sens blasé et inutile, et pourtant il me semble que quelque chose de bon et de sensible vivait jadis en moi.

— Pourquoi en doutes-tu maintenant, Frédéric? pourquoi parles-tu de ces instincts généreux comme d'absents qui ne reviendront plus? A peine as-tu vécu; pour quelques cours manqués, pour quelques nuits blanches, crois-tu qu'ils se sont enfuis? Ce serait se montrer susceptibles et terriblement rigoristes. Au diable ton humeur rêveuse; je ne veux pas me laisser gagner par elle. Non! la vie que nous menons n'est pas contraire aux vifs et bons mouvements du cœur et de l'intelligence; elle en favorise plutôt le développement et l'essor. Tu es un enfant qui t'arrêtes encore aux scrupules que t'a donnés ta grand'mère; mais moi qui connais mieux les choses, je te dis que tu te trompes de route et que la sagesse prématurée ne mène à rien. Il n'y a qu'un vieux marin qui apprécie bien le repos. Le printemps est court, l'été rapide; on a l'automne et l'hiver pour réfléchir. Livrons-nous donc à la joie de vivre, et dépensons gaiement ce trésor de jeunesse et d'impressions qu'on ne peut pas économiser pour l'âge qui viendra. Pour moi, loin de penser comme toi, je crois que cette joyeuse orgie a doublé mes facultés et ouvert mon intelligence. Cette nuit, le choc des verres, l'éclat des flambeaux, la fumée qui nous enveloppait, tout m'enivrait de plaisir, et je sentais mes pensées actives bouillonner dans mon cerveau. Les belles têtes que je rêve m'apparaissaient vivantes et animées; de fantastiques Hébés me souriaient et me tendaient la coupe : si j'avais eu des pinceaux, une toile, je crois que j'aurais produit un chef-d'œuvre... Ce matin, les visions de l'ivresse se sont enfuies, mais elles m'ont laissé leur souvenir, et la pompe du jour naissant allume de nouveau mon imagination. Ah! notre vie libre, pleine d'émotions et de fraternité, pourquoi l'accuses-tu? Pour moi, je l'aime; je lui devrai peut-être un jour mon talent!

Antonio avait parlé avec une certaine exaltation, qui contrastait avec la voix un peu indolente de Frédéric. Son langage et ses goûts, pas plus que sa figure, ne démentaient son origine italienne. L'amour du bruit, du mouvement et de l'éclat, vivait dans cette âme impétueuse, et c'était sans doute pour obéir à l'éternelle loi des contrastes que deux caractères aussi différents s'étaient liés par l'amitié. Amoureux de son art et nourri des chefs-d'œuvre de sa patrie, Antonio revenait de Hollande et parcourait l'Allemagne pour étudier le style de chaque école. Quelques tableaux anciens qu'il voulut copier le firent s'arrêter à Heidelberg, où sa qualité d'artiste le mit facilement en rapport avec les étudiants. Il fut bien vite associé à leur vie et à leurs plaisirs; il adopta même leur costume, qui lui parut commode et pittoresque. Frédéric lui plut d'abord comme un charmant type de

l'adolescent du Nord; il voulut le peindre, et c'est ainsi que se forma leur liaison. Frédéric y apporta le charme d'une sensibilité expansive, et Antonio cette vivacité qui donne aux natures contemplatives l'impulsion qui leur manque.

Frédéric ne répondit pas à ses dernières paroles. Il se leva et se dirigea vers l'intérieur du vieux château. Ces ruines n'ont, dit-on, de rivales en Europe que celles de l'Alhambra. Le canon de la guerre de trente ans et plus tard la foudre se sont réunis pour détruire ces murailles et ces tours gigantesques, mais n'ont pu en anéantir la beauté. Peut-être même s'est-elle augmentée de toute la majesté du malheur et de la solitude. La chapelle et le bâtiment d'Othon-le-Grand sont encore assez conservés pour donner une idée de la magnificence de l'ensemble. La pierre dont ils sont construits est une espèce de granit rouge particulier au pays. Il en résulte une couleur chaude qui semble empruntée à l'Italie. Ancienne résidence des princes palatins, ce château a vu chaque génération augmenter sa splendeur; les souvenirs peuplent encore son enceinte déserte. Les colonnes qui soutiennent la couverture du puits ont été enlevées au palais de Charlemagne à Ingelheim, tandis que le bâtiment de Ruprecht montre de sa base à son sommet les statues des princes électeurs dans leurs massives armures, les empereurs portant d'une main fière le globe impérial. De toutes parts s'élèvent des tours énormes, couvertes autrefois de soldats, maintenant chancelantes, fendues, et couronnées de lierres séculaires qui laissent pendre leur vert manteau du haut des créneaux et à travers les meurtrières inoffensives. La nature semble couvrir avec amour cette grande infortune; partout la vigne vierge, les liserons, les plantes amies des ruines se sont suspendues aux voûtes, aux corniches, et cachent de leur feuillage et de leurs fleurs la nudité des murs. Des arbres même ont poussé leurs racines jusque dans les chambres, et l'on s'étonne de s'asseoir, à l'ombre d'un sureau ou d'un sorbier aux baies de corail, à la place où était peut-être le lit armorié de la châtelaine.

En ce moment, un rayon matinal éclairait la façade d'Othon-Henri. Antonio et Frédéric admiraient cette merveille de la renaissance; chacun y apportait la teinte de son esprit. Antonio se passionnait pour la pureté des lignes, l'élégance des frises sculptées et la noblesse des statues; Frédéric rapprochait mélancoliquement le passé du présent, et peut-être évoquait aux fenêtres, sous les sveltes torsades des colonnettes, quelque naïf visage de noble demoiselle. Frédéric et son ami montèrent le perron et passèrent sous la belle porte d'entrée, qui, soutenue par de magnifiques cariatides, ressemble plutôt à un arc de triomphe. Elle est surmontée par les trois écussons de la famille palatine : les losanges, le globe d'empire et le lion. Si la façade a conservé l'orgueil de l'apparence, au dedans la désolation est entière. L'eau du ciel tombe dans la salle des chevaliers, les oiseaux font leur nid dans les rosaces à demi brisées, pendant que les angles obscurs et pleins de décombres servent d'asile aux reptiles et aux chauves-souris. Quelques fragments de sculpture attestent seuls la richesse ancienne des ornements. Antonio était depuis quelques instants arrêté devant une porte, et considérait une figure qui la surmontait. C'était une femme, les cheveux épars et les vêtements flottants, représentée dans l'attitude d'une course précipitée. Derrière elle on voyait une louve à l'air féroce et la gueule entr'ouverte. Frédéric était appuyé sur un jeune sycomore qui croissait dans l'embrasure d'une fenêtre, et regardait vaguement dans l'espace.

— Ma foi ! je m'y perds, dit Antonio. Voyons, Frédéric, si tu seras plus habile.

Quelle est cette femme? Depuis que je visite le château, voici la première fois que je la remarque, et pourtant c'est une fine sculpture, que je gagerais échappée à la main d'un artiste de mon pays. Malheureusement son bras droit est cassé; peut-être tenait-il quelque attribut qui m'aurait mis sur la voie. Ici le champ des suppositions est immense, car nous avons les temps antiques et les temps nouveaux à notre disposition. Le paganisme et le christianisme fraternisent sans rancune. Nous avons à la porte le grand-duc Josué à côté du dieu Mars, et Vénus, mère des Amours, ne me paraît pas embarrassée du voisinage des Vertus théologales qui ornent le fronton.

Pendant qu'il parlait, Frédéric examinait la sculpture.

— Je crois, dit-il, qu'on a voulu représenter Jetta.

— Qu'est-ce que Jetta?

— Si tu ne connais pas la légende, je te la conterai. C'est elle, dit-on, qui a donné son nom à cette colline.

— J'ai vingt fois gravi le Jettenbühl sans qu'il me vînt à l'esprit d'en décomposer le nom. Vos mots allemands sont si durs pour mes lèvres italiennes, que je les esquive le plus que je puis. Mais voyons la légende. Jetta! pour l'Allemagne, c'est un assez joli mot.

— C'est le diminutif d'Henriette. Donc Jetta vivait dans les temps reculés. La louve que tu vois derrière elle indique sa mort tragique au bord d'une fontaine qui est un peu plus haut, et qui a gardé le nom de fontaine du Loup. Jetta était une magicienne; sans doute pour communiquer plus librement avec les esprits, elle avait choisi pour demeure cette colline, qui n'était alors couverte que de rochers et de bois. A sa cime seulement s'élevait une antique chapelle en ruines; c'est de là que Jetta rendait ses oracles. On la voyait paraître grave et inspirée à la fenêtre gothique; les pampres verts laissaient tomber leurs festons sur son front et lui formaient une couronne naturelle. Elle prédit, assure-t-on, les merveilles qui devaient s'élever en ce lieu et l'illustration de la maison Palatine. Sa beauté surnaturelle fut célébrée par tous les *minnesinger;* son regard était doux, sa voix irrésistible. Tant de dons, sa magie même, ne purent la sauver des malheurs de l'amour. Éprise d'un chevalier étranger, elle ne sut rien lui refuser, pas même la baguette de coudrier qui la rendait puissante. On dit que celui-ci paya d'ingratitude un tel sacrifice, et mit au service d'une autre le pouvoir mystérieux qu'elle lui avait donné. Pendant que, loin d'elle, il abaissait les montagnes et enchaînait les dragons en l'honneur de sa dame, la pauvre Jetta comptait les heures au fond de sa tour solitaire. Une nuit, elle crut entendre dans la forêt le cor du chevalier; elle tressaille et s'élance. La nuit était sombre, le vent sifflait dans les pins, qui rendaient des sons lugubres. Jetta arrive, en courant, au bord de la source, témoin autrefois de ses rendez-vous; mais personne ne l'attendait. C'est alors qu'une louve errante et affamée se précipita sur elle. Jetta n'avait plus le pouvoir qui lui soumettait le monde, et victime de sa faiblesse...

Frédéric s'arrêta tout à coup, et, saisissant le bras d'Antonio :

— Là-bas, regarde là-bas, lui dit-il à voix basse et avec une émotion singulière.

— Qu'y a-t-il? Est-ce Jetta? dit Antonio, et son regard suivit la direction de celui de Frédéric.

Les deux amis venaient d'entrer dans une cour du château plus reculée que celles qu'ils avaient parcourues jusque-là. Une grande fraîcheur y régnait; les

murs presque entièrement écroulés avaient livré passage à une abondante végétation, qui couvrait ce lieu écarté d'ombre et de mystère. L'herbe épaisse et fine laissait à peine entrevoir les dalles et amortissait le bruit des pas. De petits œillets rouges, des clochettes lilas, des orchis aux pétales d'azur, émaillaient la sombre verdure des lierres aux graines noires, et livraient au vent leur parfum sauvage. Là, sous une arcade restée seule debout, qu'une vigne entourait de ses rameaux flexibles, une jeune femme était assise, un bel enfant sur ses genoux. Elle le regardait dormir avec une tendresse toute maternelle, quoique l'extrême jeunesse de sa figure et la candeur virginale répandues sur sa physionomie annonçassent plutôt une jeune fille. Elle portait une robe d'un bleu assez foncé, dont, pour garantir l'enfant, elle avait relevé une partie sur sa tête. Nattés suivant la mode allemande, ses cheveux blonds brillaient comme une auréole d'or sur ce fond un peu sombre.

— Je te pardonne ton interruption, dit Antonio en souriant, car voici un délicieux tableau qui me rappelle les madones de nos grands peintres. Ce pan de robe bleu, cette ruine pareille à celles que Raphaël place quelquefois dans ses fonds, ajoutent à l'illusion, et le divin maître n'a pas rêvé de vierge plus belle.

— Belle! oh! bien belle, en effet! dit Frédéric en soupirant.

Comme il parlait encore, une main se posa sur sa bouche, et une voix de femme, douce, mais un peu saccadée, lui dit :

— Pourquoi le troublez-vous? Le petit Jésus s'endort; l'oiseau du ciel lui-même ne chante pas, de peur de l'éveiller; la rosée tombe sans bruit, la fleur reste immobile. Pourquoi le troublez-vous? Éloignez-vous et faites silence.

Celle qui parlait ainsi était une grande jeune fille dont le costume n'était pas moins étrange que le langage. Sa robe blanche traînait sur l'herbe; les manches en étaient longues et flottantes. Sa figure pâle et souffrante n'offrait rien de remarquable que l'incroyable mobilité du regard, qui avait quelque chose de craintif et d'effarouché. Elle tenait à la main une couronne de fleurs sauvages.

Si doucement qu'elle eût parlé, la jeune mère l'avait entendue. Elle redressa la tête, et, voyant deux étrangers, fit un mouvement pour se lever; mais la crainte de réveiller l'enfant la retint. Elle posa seulement un doigt sur ses lèvres, et fit signe à la jeune fille de venir auprès d'elle. Celle-ci s'élança avec tant de légèreté, que le bruit de ses pas ne s'entendit point; on eût dit une vision ou l'ombre de Jetta. Elle s'approcha avec précaution, et se mit à genoux sans parler, comme en contemplation devant l'enfant. Le soleil commençait à briller tout à fait, dégagé des nuages du matin; un vent léger faisait flotter les guirlandes de la vigne. En ce moment, un chant vague et lointain sembla descendre des airs et donner, par une étrange coïncidence, quelque chose de surnaturel à cette scène gracieuse, que les deux amis contemplaient en silence. Les chants se rapprochaient de plus en plus; bientôt Frédéric reconnut la voix des étudiants, qui avaient tourné la montagne et descendaient de ce côté.

— Viens, dit-il en entraînant son ami; rejoignons-les avant qu'ils arrivent ici.

— Ah! Frédéric, dit Antonio, la jeune fille qui nous a parlé tout à l'heure m'a paru un peu folle. Prends garde, toi, de devenir amoureux. Jetta est morte, dit la légende; mais les enchanteresses sont de tous les temps.

II.

Frédéric était l'unique rejeton d'une noble famille. Son père, le baron de Bernheim, voyait en lui l'héritier de son nom et l'espoir de réparer sa fortune ébranlée par les guerres de l'empire. Il avait rêvé auprès du berceau de son fils la régénération de l'Allemagne, et pour Frédéric un grade brillant dans l'armée. Plus tard, la paix était venue, et la carrière militaire avait perdu son prestige ; le baron avait dû songer à donner à Frédéric un état plus conforme aux idées nouvelles. Rentré dans son château, aux environs de Wurtzbourg, il fit instruire son fils auprès de lui et surveilla lui-même son éducation : elle fut distinguée, comme il convenait à son rang, et sévère, parce que le caractère naturellement sérieux du baron était devenu chagrin par suite de ses revers de fortune et de ses mécontentements politiques. Après avoir bravement payé de sa personne et même de ses deniers pendant la guerre, il était tombé dans l'oubli, et avait vu d'autres plus heureux, c'est-à-dire plus adroits, mais à coup sûr moins utiles et moins dévoués, profiter des faveurs qui lui semblaient dues. Plein d'une ambition qu'il se sentait désormais trop vieux pour satisfaire, le baron attendait impatiemment que l'âge vînt développer chez son fils les qualités nécessaires pour atteindre le but qu'il se proposait. Frédéric était son enjeu, sa revanche, si l'on peut parler ainsi. Aussi le pauvre enfant ne pouvait accomplir l'acte le plus indifférent sans que le baron, rapportant tout à ses préoccupations d'avenir, intervînt pour le reprendre sévèrement ou lui donner de ces conseils qui ont le tort d'être prématurés et le malheur de désenchanter. Les langues anciennes d'abord, puis les principales langues modernes furent l'objet de ses études. L'histoire était pour le baron un texte inépuisable de réflexions, que Frédéric, à son âge, ne pouvait ni comprendre ni partager. Un pareil système d'éducation eût été fatal pour une intelligence moins belle et une organisation moins élevée que celle de Frédéric. Heureusement, il avait reçu de la nature une âme d'élite, faible en apparence, mais forte dès qu'on s'attaquait à ses répugnances instinctives. Ainsi, tous les rêves politiques de son père, toutes ses théories empreintes d'un sentiment plus ardent à réussir que scrupuleux sur les moyens, toutes ses admirations du succès obtenu, vinrent échouer contre quelque chose de juste, de droit et de délicat, qui résistait dans ce jeune cœur si docile pour tout le reste. Quand le baron parlait, quand, avec un emportement qui n'avait d'excuse que dans sa profonde conviction, il ôtait à son fils le voile de l'illusion, sans attendre que l'âge vînt le lever peu à peu, Frédéric écoutait avec attention et ne répliquait rien, mais une voix secrète lui criait qu'il y avait un autre monde et d'autres sentiments que ceux qui lui étaient dépeints. De ces entretiens, il résulta au contraire en lui une réaction mystérieuse dont il ne se rendit pas bien compte. Au sortir de ces conversations desséchantes, après ces longues heures d'études arides et de réflexions égoïstes, quand il descendait dans le parc et que le jour près de finir jetait quelques derniers rayons sur les bois de sapins, il se sentait pris d'un incroyable sentiment de bonheur, de tristesse et de désir vague, auquel il se laissait aller avec d'autant plus d'entraînement qu'il avait été plus contenu. Quelquefois, plongé dans ses pensées, songeant à sa mère qu'il avait à peine connue, mais dont il se rappelait les caresses, il s'égarait et ne rentrait que fort tard au château. C'étaient

alors de la part du baron des reproches comme pour une faute grave; — toute apparence de sentimentalité lui était odieuse; — de la part du jeune homme, lutte intérieure entre l'obéissance et la conscience de n'avoir pas mal fait. Il lui semblait, au contraire, en retrouvant la nature, qu'il avait retrouvé le maître et le confident qu'il lui fallait. Il se sentait meilleur et plus léger, comme après un épanchement dans le sein d'un ami.

Ce fut ainsi que Frédéric atteignit sa dix-huitième année. Tout autre que le baron se serait effrayé du besoin d'aimer que devait renfermer une pareille nature. Élevé sous les yeux d'un père misanthrope et oubliant qu'il avait été jeune, grandissant dans un château triste et solitaire, privé de la tendresse maternelle et des amitiés de son âge, Frédéric devait être livré sans résistance aux premiers flots du monde. Le baron crut, au contraire, que ses leçons avaient porté leurs fruits, et que Frédéric ne verrait de la vie et des choses que le côté matériel et pratique. Il pensa qu'un jeune homme appelé à briller plus tard à la cour ne devait pas être constamment enfermé dans une solitude, qu'il devait se mêler à ses semblables, étudier les mœurs et les hommes pour comprendre les unes et deviner les autres.

Un matin donc, il fit appeler Frédéric. Celui-ci, sorti avant le jour pour se livrer à une de ses promenades favorites, n'était pas au château. Quand il rentra, tout plein encore du chant des oiseaux, de l'éclat de la rosée et du parfum des fleurs sauvages, il se hâta de se rendre auprès de son père. Rien ne pouvait contraster plus vivement avec la fraîcheur, la vie et la lumière qui l'entouraient tout à l'heure, que la pièce où le baron l'attendait. Quelques portraits de famille, suspendus à la sombre et vieille boiserie, figuraient un conseil rébarbatif dont le baron représentait le président.

— D'où venez-vous donc, Frédéric? lui dit-il avec impatience. Le lever du soleil est toujours le même, et j'ai à vous parler de choses graves.

Frédéric s'inclina en signe d'attention.

— Votre éducation est finie, reprit le baron, du moins celle qui consiste à prendre dans les livres ce que les siècles y ont laissé. Vous parlez plusieurs langues avec facilité; les différents pays du monde vous sont connus par leur importance, leurs limites et leurs formes de gouvernement. Il vous reste maintenant à étudier par vous-même les hommes dont je n'ai pu vous donner qu'une idée. Vous avez dix-neuf ans; vous allez compléter vos hautes études à l'université d'Heidelberg. Ensuite vous parcourrez les pays les plus intéressants de l'Europe : la France, l'Angleterre, l'Italie d'abord. Je désire que vous commenciez par elle; vous verrez là ce qu'on appelle des chefs-d'œuvre. Je suis bien aise que vous jugiez chez les autres peuples de ce qu'est la vie utile et pratique et non cette existence d'artistes et d'enthousiastes qui ne mène à rien. Vous voyagerez ainsi pendant trois ou quatre ans; rien ne forme autant la jeunesse. Mon seul regret est de ne pouvoir vous accompagner et vous guider avec ma vieille expérience. Mes infirmités m'en empêchent, mais j'ai confiance en vous. Rappelez-vous mes leçons, défiez-vous de votre premier mouvement; vous verrez que mes conseils sont justes. Je ne vous parle pas des plaisirs; les jeunes gens n'ont pas besoin qu'on leur en indique la route. Je ne les proscris qu'autant qu'ils nuisent à l'avenir; autrement, c'est un des aspects de la vie, et il faut les connaître tous. Enfin, vous reviendrez et vous serez alors, si je ne me trompe, un jeune homme digne d'occuper dans l'état un poste important. Votre naissance, mes services vous y donnent droit; vous vous présenterez avec les séductions de la jeunesse et serez plus heureux que moi. Il ne vous res-

tera plus qu'à vous marier et à rétablir par une riche dot la splendeur de notre maison...

— Mais, mon père, dit timidement Frédéric un peu choqué de cette disposition arbitraire de sa personne.

Le baron parlait comme un général qui développe un plan de bataille longtemps médité et ne s'inquiète pas de la volonté ou de la vie des exécutants. Il reprit, sans faire attention à l'interruption de son fils :

— Vous partirez demain ; faites vos préparatifs. J'aurai soin que l'argent ne vous manque pas. Sans être ce qu'elle était, ma fortune vous permet de vivre encore en gentilhomme, c'est-à-dire sans trop de prévoyance et d'économie ; ce sont de petites vertus.

Frédéric partit en effet le lendemain.

Ses adieux à son père furent respectueux et froids, et il vit sans grande émotion les vieilles tourelles du château disparaître peu à peu derrière les arbres. Quand il n'eut plus devant les yeux que la plaine à perte de vue, il lui sembla conquérir sa liberté ; à vingt ans, c'est tout. Le premier temps de son séjour à l'université se passa à suivre régulièrement les cours et à travailler dans le silence de sa chambrette. Ses habitudes de discipline le suivaient, et il ne savait guère que faire de cette liberté tant rêvée. Ses meilleurs moments étaient ceux qu'il employait à gravir les montagnes le matin, ou à errer le soir au bord du Necker. Le pays lui était inconnu ; chaque site avait l'attrait d'une découverte. Qui de nous, en voyage, n'a été ainsi Christophe Colomb, au moins une fois en sa vie! Frédéric finit pourtant par se lier avec quelques étudiants et par s'initier peu à peu à leur vie. Une nouvelle ère commença pour lui. Autant jusque-là ses journées avaient été remplies et calmes, autant elles devinrent vides et bruyantes. Cette activité le trompa : il prit le plaisir pour le but de la vie et se jeta avec toute la fougue de la jeunesse dans cette folle et vagabonde existence. Appliquant la poésie que contenait son cœur à tout ce qui l'entourait, il en envoyait, pour ainsi dire, le reflet sur ses excès même et leur prêtait ainsi un charme qui lui en cachait le côté mauvais et vicieux. Quelques mois s'écoulèrent de cette façon à regagner le temps perdu auprès de son père dans la sagesse et la misanthropie ; mais, quand ce premier mouvement de fougue fut passé et que son caractère reprit à peu près son niveau, Frédéric sentit par degrés se dissiper l'espèce d'ivresse qui l'avait saisi. Comme dans presque tous les hommes, une double nature existait en lui, et il réunissait des goûts et des passions en apparence bien opposés, mais dont sa première éducation eût facilement donné la clef. Gai comme un enfant, passionné comme un Allemand, Frédéric, dès que les circonstances le demandaient, devenait grave, froid et sceptique. Sa sensibilité extrême disparaissait ; la réflexion la remplaçait, et sans rien perdre de la bonté de son cœur, il savait écouter la justesse de son esprit Il vit bientôt qu'il s'était trompé, et tandis que ses compagnons, moins bien organisés ou d'instincts plus grossiers, prenaient le bruit pour le plaisir, la singularité pour le talent, et l'exaltation pour la capacité, Frédéric écoutait les mystérieuses voix qui se réveillaient en lui et l'avertissaient de changer de sentier. Il sentait que sa tête se calmait, que son cœur était vide, et ses regards cherchaient autour de lui ce qui devait le remplir. Telle était la disposition de son esprit depuis quelque temps ; sa conversation matinale avec Antonio en fut le premier aveu. Ne trouvant pas d'écho dans l'âme de l'artiste, plus brûlante que délicate, il renferma ses pensées en lui-même, et tandis que sa vie en apparence était la même,

un grand changement s'opérait silencieusement dans ce cœur encore indécis, mais ouvert d'avance à de nouvelles émotions.

III.

Plus d'une fois rempli, sans se l'avouer, d'un vague, mais constant espoir, Frédéric revint au vieux château et parcourut ses ruines, s'arrêtant de préférence dans la cour isolée où s'était montré à ses yeux un tableau que son imagination reproduisait sans cesse. Il n'y retrouva pas les deux jeunes femmes; l'éloignement, l'incertitude de jamais les revoir achevèrent de leur prêter un charme mystérieux qui devait les graver tout à fait dans un esprit comme le sien. Presque toujours, dans la première jeunesse, la femme aimée n'est guère qu'un prétexte; l'amour est le véritable but. L'âme novice encore est surtout amoureuse de ses rêves et possède tant de richesses que, sans prévoyance, elle en répand sur tout, et ne s'aperçoit pas que souvent elle pare des chimères auxquelles elle prête sa beauté.

Qui était cette jeune femme? cet enfant était-il le sien? habitait-elle la ville, ou n'était-elle venue là qu'en passant? A force de s'adresser ces questions, Frédéric arriva à désirer ardemment de les résoudre et à se promettre d'y parvenir. Cependant toutes ses recherches furent inutiles; les inconnues restèrent invisibles, et comme il était probable qu'il ne les reverrait jamais, Frédéric devint tout à fait amoureux. Il se livra à de longues courses solitaires, et cessa presque entièrement de fréquenter les étudiants. Un jour pourtant il se décida à aller voir son ami Antonio; il le trouva dans son atelier.

— Que deviens-tu donc? lui dit celui-ci gaiement, on ne te voit plus. Entres-tu en retraite, ou prépares-tu quelque traité de morale sur la vie des étudiants et les inconvénients d'aimer le vin du Rhin? tu es pâle, maigri; gageons que tu es amoureux.

— Moi! je te jure...

— Des serments, bien! c'est un symptôme; l'amour en donne l'habitude, et l'on en fait à tout propos sans s'en apercevoir. Je prends donc ta négation pour un aveu. Maintenant de qui es-tu amoureux? Tel que je te connais, tu ne peux pas aimer une fille de la terre; en Italie, je croirais à une déesse comme les statues en font rêver; en Allemagne, ce doit être quelque vaporeuse enfant de l'air, une sylphide, pour le moins une ondine.

— Tu es bien gai, toi, ce matin, interrompit Frédéric.

— Que veux-tu? moi aussi je suis amoureux; l'amour est un singulier maître, il rend tristes les uns et donne aux autres la gaieté.

— Oui, dit Frédéric en souriant, les heureux sont gais; et l'on dit que la belle madame de Rendorf est bien difficile à satisfaire, puisque son portrait n'est jamais fini.

— Ce n'est pas elle; c'est moi qui ne suis jamais content, reprit Antonio, comme s'il n'eût pas compris. Mme de Rendorf m'a accueilli avec une bienveillance dont je suis reconnaissant, et je voudrais que son portrait fût un chef-d'œuvre; tu vois que cela me jette loin. D'ailleurs, bien que sa figure soit fort régulière, j'ai toutes les peines du monde à reproduire, comme je le désire, le charme qui est...

— Dans tes yeux, Antonio. Tu n'avoues rien, et tu as raison ; mais tu ne réussis pas à me tromper.

Antonio feignait de peindre avec une grande attention. Au bout de quelques instants il reprit :

— Tu n'as pas répondu à ma question ; de qui es-tu amoureux ?

— Tu l'as dit tout à l'heure : d'une de ces fées capricieuses qui se laissent entrevoir une fois pour se faire éternellement désirer.

— Ah ! fit Antonio frappé d'un souvenir subit, — la madone du vieux château ! Conviens au moins que je te l'ai prédit.

— Tu es sorcier, dit Frédéric sans rien avouer.

— Peut-être, car je l'ai évoquée une seconde fois, cette douce et modeste figure qui a ravi sa raison à mon ami le sage.

— Tu l'as revue ? tu la connais ?

— Tu ne nieras plus maintenant. Te voilà aussi rouge que tu étais pâle tout à l'heure, aussi vif que tu paraissais languissant. Je ne veux pas du reste te faire souffrir : je l'ai revue, mais je ne la connais pas ; je dois même avouer en toute humilité que, si elle est restée dans notre souvenir, je n'ai pas produit la même impression sur elle. Elle a passé sans même me regarder ; comprends-tu cela ?

— Oui, dit Frédéric ; continue.

— Ah ! tu le comprends : voilà bien les amoureux ! parce que ce n'était pas toi. Elle était seule, toujours charmante ; elle marchait fort vite et allait dans une direction opposée à la mienne ; au coin d'une rue je l'ai vue disparaître...

— Et tu ne l'as pas suivie ?

— Tu n'es guère jaloux !

— Oh ! je le serai, dit naïvement Frédéric. Écoute, Antonio, ajouta-t-il après un instant de silence, tu es mon meilleur ami ; nos caractères sont différents, mais nos cœurs s'entendent. car chacun de nous respecte les goûts de l'autre. Pourquoi ne me confierais-je pas à toi ? Élevé sévèrement, privé, encore enfant, de ma mère qui m'aurait aimé, c'est-à-dire compris, je n'ai pu communiquer mes impressions à mon père qui m'aime aussi à sa manière, mais qui, dès mon berceau, ne songeait qu'à mon avenir. J'ai donc amassé bien des rêves, caressé bien des chimères dans ma solitude ; sans cette contrainte, le flot d'émotions qui m'oppresse se serait naturellement écoulé ; l'amitié en aurait pris une partie, et ce penchant mélancolique dont tu souris ne se serait pas autant développé chez moi. Les hommes que j'ai fréquentés m'ont rarement plu ; les femmes..., celles que j'ai connues, ne méritaient guère que le mépris qu'elles m'inspiraient. Je te l'ai dit, les plaisirs vers lesquels m'a porté l'ardeur de ma jeunesse m'ont vite lassé. Je désire quelque chose au delà, quelque chose de doux et de tendre qui donne un intérêt à ma vie en y posant un but. Tu dis que je suis amoureux : je ne le suis pas encore, mais il me semble que je serais heureux si j'aimais réellement et si j'étais aimé.

Antonio était devenu pensif, et écoutait attentivement Frédéric qui s'animait en parlant, comme s'il eût brisé un joug trop longtemps imposé.

— Tu as raison de te confier à moi, dit il en lui serrant cordialement la main ; nous ne pensons pas de même, c'est vrai ; mais, entre nous, il y a une sincère amitié qui aide à tout comprendre. J'userai des droits qu'elle me donne, et te parlerai franchement. Tu m'effraies. Ta sensibilité, exaltée par la privation et l'isolement, est prête à se porter avidement sur l'objet qui se présentera d'abord à tes yeux. Si ton choix n'est pas heureux, et que d'apparences sont trompeuses !

je tremble pour toi, car, tel que je te comprends, ton premier amour peut décider de ta vie. Je suis un fou gai, c'est l'espèce la meilleure. Nous autres, en effet, nous ne perdons de notre raison que ce qu'il en faut perdre pour oublier la réflexion et mieux goûter le plaisir. Mais les fous sérieux sont les plus difficiles à guérir, car leur folie même ressemble à la raison : elle a pour appuis la nature toujours en lutte avec la société, les instincts du cœur et tout le cortége des sentiments généreux. Prends garde à toi ; vois comme tu dois te défier : cette jeune femme, à peine l'as-tu entrevue, et déjà, pour la retrouver, tu passerais les monts si l'on te disait qu'elle est de l'autre côté. Elle t'est apparue, il est vrai, entourée de tout le prestige de la nature et du mystère ; elle t'est surtout apparue dans un moment où ton cœur s'élançait d'avance au-devant d'un idéal inconnu, mais ardemment désiré. Sais-tu pourtant qui elle est? n'est-elle pas mariée? l'enfant qui dormait sur ses genoux paraissait lui appartenir. Quelle place occupe-t-elle dans le monde? Et mille questions dont la passion s'inquiète peu, mais que doit faire le bon sens toujours traité par elle avec un dédain si superbe. Crois-moi, cette jeune femme peut être aussi bonne qu'elle est douce aux yeux, mais n'importe, ne la cherche pas ; tu ne trouverais peut-être là que des tourments. Pourquoi, sans te lancer dans le domaine du romanesque, ne te créerais-tu pas dans le monde quelque distraction agréable? Pour ne pas être en ruines, les châteaux des environs ne renferment pas moins de jolies châtelaines ; elles sont de ton rang, et tu peux les retrouver dans la sphère où tu es appelé à vivre. Mais elles ne sont pas libres non plus, me diras-tu. Je m'en félicite pour toi, car les liens qui les retiennent sont une précieuse sauvegarde qui épargne à la jeunesse les folies qu'elle ne manquerait pas de faire. On aime, on est aimé; mais le monde, les devoirs bornent l'horizon et arrêtent les élans sans limites. En un mot, on est heureux, on a des liaisons, mais point de passions, et c'est là ce qu'il faut.

— Tu parles comme mon père, dit Frédéric avec impatience.

— Je parle dans ton intérêt, et j'ai deux avantages pour être cru : de n'être pas ton père, et de n'avoir pas soixante ans. Quant à la passion, tu comprends bien que, comme artiste, j'ai dû d'abord en avoir au moins une, et que j'en dis du mal comme d'une ancienne maîtresse. J'ai aimé comme tu l'entends, ardemment, démesurément, éternellement ; je le pensais du moins. J'ai aimé en Italie une Italienne, c'est tout dire. Bouillants comme le Vésuve, agités comme la Méditerranée, c'est ainsi que nous étions ; cela dura un mois de clairs de lune et de sérénades ; rendez-vous, escalades, rien n'y manquait. Le second mois, l'agitation devint tempête ; le troisième, Thérésa, pour un regard jeté sur une autre fille, m'enfonça dans le bras son épingle d'argent. Le lendemain, j'étais en route pour l'Allemagne, mon sac sur le dos, et disant adieu au toit de ma bien-aimée et à la passion. Je n'ai revu ni l'une ni l'autre.

Frédéric sourit à ce singulier résumé; mais il se tut, car il n'était pas persuadé, et la passion d'Antonio ne ressemblait en rien à l'amour qu'il rêvait. Antonio peignait en chantant, comme pour attester sa parfaite guérison.

— Je te remercie de tes conseils, lui dit Frédéric en s'en allant, et tâcherai de les suivre, c'est-à-dire d'être sage, car je ne me sens pas encore mûr pour la folie gaie que tu me souhaites.

Il rentra chez lui plus inquiet qu'il n'en était sorti. Si le côté positif de sa nature approuvait une partie des réflexions de son ami et les reconnaissait justes, la peinture des liaisons faciles du monde révoltait sa délicatesse ; trop jeune et trop

honnête pour en goûter l'égoïsme commode, il n'en voyait que le revers honteux et misérable, et se rejetait avec plus de complaisance encore dans ses rêves innocents, où l'amour lui apparaissait comme un beau lac que traversaient, sans le troubler, de blanches et pures visions.

Peu de jours après, Frédéric résolut de remplir un devoir qu'il avait négligé jusqu'alors. Une sœur de son père habitait Manheim, petite ville située à quatre lieues environ d'Heidelberg. A son départ, le baron lui avait dit : « Vous irez visiter votre tante ; c'est votre seule parente et une digne femme, quoiqu'un peu faible de tête, comme elle l'a prouvé. Enfin, c'est ma sœur; vous lui porterez mes amitiés. Rarement nous avons occasion de communiquer; cependant, sachant mon projet de vous envoyer à l'université, elle m'a écrit exprès pour me manifester son désir de vous voir. Vous vous apercevrez facilement que ses idées sur le monde ne sont pas les miennes, mais je compte sur votre jugement pour les apprécier; quant à son affection, je n'en doute pas. »

Frédéric n'avait pas souvent entendu parler de sa tante. Quand le baron s'exprimait sur son compte, c'était toujours en termes froids et un peu dédaigneux. La cause de cette froideur venait de ce qu'au lieu d'épouser un ami de son frère, riche et titré, elle avait préféré un jeune officier sans fortune, à qui son père l'avait promise, s'il parvenait au grade de major C'était une histoire bien simple et tout empreinte de la bonhomie des mœurs allemandes : le père avait gardé sa parole, la jeune fille avait attendu son fiancé, qui l'avait méritée par sa bravoure. Le mariage se fit, au grand déplaisir du baron, qui ne comprenait rien à toute cette *sensiblerie* Du reste, la pauvre Marianne n'avait pas joui longtemps de son bonheur. Son père mourut bientôt, et quelques années après, elle perdit son mari au moment où les grades supérieurs que lui obtenait son mérite auraient peut-être adouci la colère du baron. Restée veuve, sans enfants, et comptant son frère plutôt comme un soutien naturel que comme un ami sympathique, elle se retira à Manheim où l'attiraient quelques affections d'enfance. C'est là qu'elle vivait depuis de longues années, soutenue par la religion et livrée au culte d'un attachement, autrefois son seul espoir, maintenant son unique souvenir.

Au milieu des plaisirs bruyants qui avaient rempli les premiers temps de son séjour à l'université, Frédéric n'avait plus songé à sa tante Marianne. Devenu, non pas triste, mais sérieux, c'est-à-dire rendu à sa véritable nature, il en retrouva le caractère principal, la bonté, et avec le souvenir de sa tante lui revint la mémoire de sa touchante persévérance. Ce fut donc avec une sorte de reproche intérieur qu'il songea à sa négligence, craignant qu'elle n'attribuât à de la froideur ou à un dédain héréditaire le retard de sa visite. Bien que l'automne s'avançât, le temps était beau ; il résolut de faire à pied le court trajet qui sépare Manheim d'Heidelberg, et partit de grand matin. L'air était vif ; un brouillard assez épais enveloppait le paysage et laissait à peine deviner la forme des arbres; l'herbe était chargée de rosée. Frédéric marchait d'un pas rapide, observant avec plaisir les vagues apparences de la route, en harmonie avec les idées indécises qui flottaient dans son esprit. Cependant un vent frais se leva sur les bords du Necker qu'il côtoyait et chassa devant lui le brouillard, qui s'éleva lentement de terre et parut s'enfuir à regret devant le soleil naissant. Pendant que Frédéric s'arrêtait pour contempler cet aspect matinal, sur la rive opposée, qui restait encore voilée, il crut entrevoir deux femmes marchant rapidement et suivant la même direction que lui. Il hâta le pas, et put bientôt distinguer la couleur de leurs vêtements, autant que la va-

peur de l'air le lui permettait. Il lui sembla que l'une était habillée de bleu, tandis que la robe flottante de l'autre se confondait avec la blancheur du brouillard. Mais, en ce moment, le Necker faisait un détour; Frédéric les aperçut encore à travers les arbres d'un massif de bois, puis elles s'effacèrent peu à peu dans la brume comme une apparition qui s'éloigne. Frédéric s'arrêta, incertain s'il devait tenter de gagner l'autre rive. — Si Antonio était ici, se dit-il, il se moquerait de moi et aurait raison. Toutes les robes bleues me font battre le cœur, et me voilà tout prêt à passer le fleuve à la nage pour suivre deux femmes que sans doute je ne connais pas!

Il se remit en route, mais il marchait plus lentement et se retourna plusieurs fois. Sa distraction fut telle qu'il se trompa entièrement de route et ne s'aperçut pas qu'il quittait la plaine et se dirigeait vers les montagnes. Rien ne porte à songer comme la marche. Un bâton à la main, une belle route devant soi, la jeunesse au front et quelque tendresse dans le cœur, en moins de rien, on ne fait pas des lieues, on fait des voyages. Éveillé par l'activité du corps, l'esprit s'élance tantôt dans le passé, tantôt dans l'avenir; les temps se rapprochent, les distances s'effacent, et ceux qui vous reçoivent, au terme de la course, ne se doutent pas que vous revenez de bien loin pour les voir.

Le jour était déjà à la moitié de son cours, et la pensée de Frédéric n'était peut-être pas bien loin, mais à coup sûr elle n'était guère sur la route, quand un bruit de voiture derrière lui l'avertit de se ranger. En même temps, une voix joyeuse le salua par son nom; c'était Antonio, qu'une brillante calèche emportait au château de la comtesse de Rendorf, en face de la gracieuse châtelaine et du plus débonnaire de tous les époux. A peine si Frédéric eut le temps de remarquer l'air triomphant de son ami, dont un tourbillon de poussière lui ôta bientôt la vue. Frédéric était naturellement simple dans ses goûts; en ce moment, ses réflexions quittèrent les lointains romanesques où peut-être elles s'aventuraient, et prirent une autre direction. — Voilà Antonio heureux, pensait-il; pour lui, le bonheur c'est le luxe, l'éclat, une liaison facile, un succès constaté. — Et presqu'en même temps, il se prit à sourire en songeant à leur rencontre imprévue et au contraste de leurs équipages. Il ne put s'empêcher de penser aussi à la différence de leurs buts. D'un côté une somptueuse hospitalité, toutes les ressources de la richesse, toutes les jouissances du monde et les satisfactions de la vanité; de l'autre, le foyer d'une pauvre veuve, un accueil modeste et calme, une étroite demeure, mais sans doute partagée avec joie et avec ce cœur attentif qui dresse partout des palais. Cependant Frédéric s'aperçut qu'il s'était trompé de route et que, tout en rêvant assis au pied des arbres, ou suivant le cours des ruisseaux, il avait employé le jour presque entier, tandis que son petit voyage n'exigeait que quelques heures. Un paysan chez lequel il trouva une hospitalité rustique lui indiqua son chemin, qui était à peu près aussi long que s'il partait d'Heidelberg. Il ne fit qu'en rire et se remit gaiement en marche. Quand il approcha de Manheim, le jour baissait; l'heure qui sépare le coucher du soleil des ombres de la nuit jetait sur les champs muets son calme et son immobilité. Frédéric se laissa aller aux pensées simples et tendres qui naissaient en foule dans son cœur pour cette tante qu'il ne connaissait pas, mais qui lui apparaissait bonne, fidèle et indulgente, comme ceux qui ont beaucoup souffert. Quand les étoiles commencèrent à paraître, il lui sembla que sa mère dans le ciel souriait à sa venue près de cette digne veuve qu'elle avait aimée et comprise, malgré les préjugés de son mari; il lui sembla qu'il laissait

derrière lui le tumulte des orgies, la bizarrerie des actions et le vide des plaisirs, qu'il marchait vers le bien, vers l'appui et le conseil dont son cœur avait besoin, et, arrivé devant la petite maison qu'habitait sa tante Marianne presqu'aux portes de Manheim, ce fut avec une sorte d'attendrissement vague qu'il en souleva légèrement le marteau.

IV.

Frédéric n'avait pas annoncé sa venue; il fut obligé de dire son nom à la vieille servante qui vint lui ouvrir. A peine l'eut-elle entendu, elle prit un air visible de contentement et l'invita à la suivre. Frédéric comprit que la maîtresse et la servante avaient souvent parlé de lui, qu'il était attendu, et ses dispositions affectueuses en furent augmentées.

—Qu'y a-t-il, Nanette? dit la vieille dame, sans cesser de faire aller les aiguilles de son tricot.

— Madame, c'est votre neveu, M. Frédéric! fit Nanette d'un air triomphant.

— Oui, madame... oui, ma tante, dit Frédéric en s'avançant.

— Ta tante, à la bonne heure, interrompit la vieille dame qui se leva avec vivacité et lui tendit les bras. Viens, mon cher Frédéric; je t'ai vu si enfant qu'il me semble que je dois te tutoyer. — Elle l'embrassa à plusieurs reprises.

— Mais comme le voilà grand et beau! dit-elle en se tournant vers Nanette comme vers une confidente habituelle. Celle-ci remua la tête en signe d'approbation et sortit discrètement.

Cet accueil cordial et un coup d'œil rapide suffirent à Frédéric pour juger tout de suite sa tante Marianne. Elle était à peu près telle qu'il se l'était figurée. Petite, mais presque fraîche sous ses rides, il était impossible de la voir sans se sentir attiré vers elle, tant il se trahissait de bienveillance dans son sourire et de bonté dans ses yeux bleus dont l'âge avait amorti la vivacité. Elle portait ses cheveux blancs avec quelque coquetterie, et une propreté extrême, peut-être même minutieuse, relevait la simplicité de ses vêtements. L'ordre et le calme respiraient autour d'elle; le mobilier était modeste, mais tout semblait à sa place, et chaque chose prenait quelque valeur de l'emploi utile qui en était fait. En regardant sa tante, assise dans l'embrasure d'une fenêtre, sous des rideaux d'une blancheur irréprochable, tenant à la main son tricot, œuvre sans doute de charité, Frédéric put, sans trop se tromper, se la représenter à peu près telle qu'elle était chaque jour depuis de longues années. Seulement, pour compléter le tableau, au-dessus de cette tête déjà un peu tremblante, courbée sur un ouvrage grossier, il faisait planer le souvenir attendrissant d'une vie sans reproche, d'une affection brisée, mais toujours présente, et d'une pieuse résignation. Il commença par s'excuser de ne pas être venu plus tôt.

— Écoute, mon enfant, lui dit-elle dès les premiers mots, entre nous, point de gêne. Tu es jeune, je suis vieille; tu ne me connaissais pas, rien ne devait t'attirer; tu es venu, je t'en remercie : c'est une attention que tu as eue pour la sœur de ton père. Plus tard, si ta tante Marianne t'inspire quelque affection, si tu t'aperçois qu'elle t'aime tendrement, tu prendras de toi-même le chemin de sa pauvre demeure. Mais jamais je ne veux devoir ta visite au sentiment d'une obli-

gation à remplir ou à la crainte de reproches fatigants. Maintenant, parlons de ton père.

Alors elle s'informa minutieusement de la santé du baron, des changements que l'âge avait dû apporter dans sa personne, dans son humeur. Pas une plainte ne lui échappa, pas un mot ne put faire deviner le moindre reproche dans sa pensée, la moindre amertume dans son cœur. Frédéric, en répondant à ses questions, ne pouvait s'empêcher de comparer cette sérénité d'âme, cette absence de tout fiel, avec la rancune et la misanthropie de son père. Les malheurs qui viennent du ciel rendent bon, pensait-il; les revers qui viennent de la terre aigrissent.

Sa tante lui parla ensuite de sa mère, nature tendre et moins destinée au monde qu'au séjour des anges; il l'écoutait avec attendrissement, et croyait revoir la chaste figure qu'il se rappelait confusément penchée sur son berceau. Certes, s'il est permis aux âmes de revenir sur cette terre, celle de la pauvre morte dut se poser doucement près de ce modeste foyer entre ce fils ému et cette amie fidèle, et s'envoler ensuite, emportant du bonheur même au ciel.

Les paroles s'échangeaient ainsi attachantes et familières entre ces deux personnes qui, peu d'instants auparavant, étaient encore inconnues l'une pour l'autre, tant il est vrai que c'est la conformité d'âme et non l'habitude qui forme les liens les plus réels. Frédéric se laissait aller au charme de ce facile épanchement; c'était la première fois de sa vie que son cœur s'ouvrait sans crainte et sans détour. Lisant l'intérêt dans les yeux de sa tante, il lui raconta d'abord son enfance insouciante, puis son adolescence disposée à l'expansion, mais bien vite réprimée par la sévérité de son père; son éducation, les plans de celui-ci, ses préceptes décourageants, enfin ses projets actuels et l'aspect égoïste et chagrin sous lequel il lui peignait le monde.

— Ton père t'aime sincèrement, lui dit sa tante. Après avoir passé sa vie à poursuivre l'ambition, il rêve pour toi un avenir brillant. Moi, mon enfant, je suis plus ambitieuse encore, je te souhaite le bonheur.

Cependant les heures s'écoulaient rapides; jamais la vieille servante n'avait veillé aussi tard. Frédéric fut conduit dans la chambre qui lui avait été préparée. Cette soirée lui avait paru délicieuse; le charme s'en perpétua dans son sommeil. La fatigue l'endormit; mais l'imagination continua sa course, et il rêva. Il rêva du souhait de sa tante, du bonheur, c'est-à-dire, à vingt ans, de l'amour. Il revit les ruines du vieux château et l'arcade solitaire; il se vit lui-même près de la belle inconnue qui ne fuyait plus ses regards; puis il aperçut sa tante qui gravissait lentement la montagne; elle s'approcha de la jeune femme, et d'un air plein de bonté, lui prenant la main, l'emmena avec elle. Frédéric les suivit. Ils allaient ainsi, sans se parler, la figure radieuse et le cœur satisfait; un beau soleil les éclairait. Mais, à un détour du chemin, ils entrèrent dans une grande forêt de pins; les objets devinrent sombres autour d'eux, et tout à coup Frédéric aperçut devant lui les tourelles du château de son père. Il recula à cette vue... et s'éveilla, l'esprit encore troublé. Un gai rayon glissait à travers ses volets. Avec l'ombre du sommeil s'envola l'inquiétude de son rêve, et il se mit à considérer sa chambrette. Rien de plus simple que son aspect et de moins luxueux que les meubles qui la garnissaient; mais tout était paré d'une propreté remarquable et rangé avec un ordre qui plaisait à l'œil. Le linge était bien blanc, le carreau bien luisant. Sur la table était une écritoire et tout ce qu'il fallait pour écrire, tandis que la cheminée montrait avec orgueil un vieux vase de Chine contenant un énorme bouquet, attention de Nanette.

On sentait que la bonne volonté suppléait à la richesse, et que, s'il n'y avait rien de plus, ce n'était pas faute du désir de donner ce qu'on avait de meilleur. Frédéric se leva et trouva sa tante dans son petit jardin, cueillant ses plus belles grappes de raisin. De même que la soirée de la veille, la journée s'écoula en bonne et simple causerie. Comme il lui avait confié ses pensées, la tante Marianne lui raconta sa vie. Il ne vivait que d'espérances ; elle, que de souvenirs : ils étaient naïfs et touchants; le temps avait passé sur cette mémoire aimante sans en rien retirer. Chez elle, comme dans les natures tendres, la douleur s'était convertie en une piété douce et consolante, et de tant de tristesse, de vœux brisés et de joies vite enfuies, elle n'avait fait qu'une bonté constante et une indulgence inépuisable.

Le lendemain soir, quand il partit, Frédéric se retourna plus d'une fois pour voir encore de loin sa tante Marianne qui le suivait des yeux.

— Tu connais ta chambre, lui avait-elle dit; il y a longtemps qu'elle t'était destinée; maintenant elle t'appartient. Souviens-toi, cher enfant, que je serai toujours heureuse quand tu l'habiteras. Si tu ne viens pas, je penserai que des plaisirs te retiennent agréablement ou que des travaux utiles t'occupent, et je ne me plaindrai pas.

La bonté laisse dans l'âme de ceux qui viennent d'en recevoir les marques un souvenir ineffaçable qui augmente encore avec la distance. Si elle a charmé dans le moment, quelques jours après, elle attendrit. Qu'au lieu de jours ce soient des années, ou que le ciel ait repris ceux qui la possédaient, elle met des larmes dans les yeux et un éternel regret dans le cœur. Pendant la route, Frédéric repassa dans son esprit tout ce que sa tante lui avait dit de touchant et d'affectueux, et il se promit de reprendre souvent le chemin de Manheim. Il marchait légèrement, comme si le contentement de son cœur lui eût donné des ailes. L'air était pur, la route unie ; il était jeune, il se sentait compris, il pensait que, s'il était aimé comme il le désirait, il serait complétement heureux, et une image douce, toujours la même, passa vaguement dans son esprit. En ce moment, il approchait d'Heidelberg, et entendit quelques éclats de voix qu'il reconnut. C'était une bande d'étudiants qui revenaient de la promenade. Il fit un détour pour les éviter, et entra dans la ville par un autre côté. Tout entier à ses idées calmes et honnêtes, il voulait les garder loin du bruit et des railleries. Il passait dans une rue étroite et obscure quand il entendit un chant faible et monotone qui le fit tressaillir; il lui sembla avoir déjà entendu cette voix, et, s'approchant d'une fenêtre basse d'où les sons paraissaient venir, il plongea ses regards dans l'intérieur de l'appartement. Une lampe en éclairait à peine le fond ; ses rayons tombaient sur les cheveux blonds d'une femme occupée à tresser un petit panier de brins de paille et de joncs qu'une autre femme, à genoux près d'elle, lui tendait à mesure. Toutes deux était tournées du côté opposé à la fenêtre. Dans un moment, celle qui travaillait releva la tête et prit quelque chose sur une table placée derrière elle. Frédéric reconnut avec un battement de cœur inexprimable celle qui, depuis quelque temps, avait pris sa pensée. Elle avait toujours cet air modeste et un peu sérieux qui l'avait charmé; son travail paraissait l'occuper tout entière. Seulement, de temps en temps, elle penchait la tête, comme si elle entendait un faible bruit dans le fond de la chambre. Frédéric crut apercevoir dans l'ombre les rideaux blancs d'un berceau. La jeune fille à genoux chantait des paroles sans suite et sans mesure. En ce moment, elle disait :

Brin à brin, branche à branche,
L'hirondelle noire et blanche
Bâtit
Son nid.

Le nid est fait; l'amour s'y place,
Puis la famille... Un chasseur passe :
Les petits
Sont pris !

Et elle répétait certains mots deux fois, comme font les enfants; puis elle choisissait les joncs les plus minces et les tendait à la jeune femme. Sur la table était un vase de cristal plein de bruyères sauvages. Ce tableau était pur et tranquille; Frédéric le trouva en parfaite harmonie avec la disposition de son esprit et le souvenir du séjour qu'il venait de quitter. Immobile et respirant à peine, il ne pouvait en détacher ses yeux, et suivait chaque mouvement de sa douce inconnue. Celle-ci cependant étendit la main pour prendre un nouveau brin de jonc; mais elle s'aperçut que la jeune fille avait cessé de chanter et s'était endormie, la tête appuyée sur la table. Alors elle se leva sans bruit et vint vers la fenêtre. Frédéric se baissait déjà, craignant d'être aperçu ; elle tira le rideau, et il ne vit plus rien. Il attendit quelques instants, puis la lampe s'éteignit, et il s'éloigna la tête pleine de projets et le cœur plein de rêves. — Le commencement pourtant l'embarrassait fort, et il ne savait trop de quelle manière se faire connaître. Il passa et repassa dans la petite rue; ce fut vainement : la fenêtre était close; seulement, en dehors, il remarqua quelques pots de fleurs et se sentit illuminé d'une idée soudaine. A peine la nuit était-elle tombée, il se glissait dans l'ombre comme un coupable et posait sans bruit sur la fenêtre les deux plus beaux dahlias qu'il eût trouvés dans la ville. Mais quand, le lendemain, il se hasarda à voir l'effet de son attention, il trouva les deux caisses de fleurs posées sur le pavé de la rue, les tiges courbées tristement, comme si elles eussent ressenti le chagrin de leur donateur. Il n'y avait dans la manière dont elles étaient refusées ni colère ni dédain ; elles n'étaient pas jetées à terre; on les rendait avec calme et dignité à celui qui n'aurait pas dû les offrir. Frédéric voyait toutes ces belles choses dans ses deux dahlias consternés, quand la fenêtre s'ouvrit et se referma presque aussitôt. Il avait été aperçu ; c'était un pas de fait. Il rentra chez lui plus content : l'audacieux n'était plus un inconnu. Cependant ce premier succès ne fut suivi d'aucun autre, et il se désolait. Les amoureux ont quelquefois du bonheur : le hasard vint à son secours.

Il rencontra un soir Antonio. Celui-ci arrivait du château, où on l'avait retenu plusieurs jours. — Eh bien ! dit-il à Frédéric, es-tu devenu sage, sans rechute, ou as-tu suivi mes conseils ?

— N'as-tu pas toujours raison? répondit gaiement Frédéric en éludant la question.

Tant que son amour lui avait paru à lui-même impossible, il en avait volontiers parlé; depuis qu'il lui semblait venir dans les régions de la réalité, il sentait de la répugnance à le livrer aux conseils, c'est-à-dire aux plaisanteries de son ami. — Ils se promenèrent assez longtemps dans la campagne. Pour tout dire, il faut avouer qu'Antonio fit les frais de l'entretien. Si Frédéric eût été plus attentif, il eût bientôt su par cœur le nombre des salons du château de Rendorf, la couleur des tentures, les détours des allées et la hauteur des arbres du parc. Cette enthou-

siaste énumération fut interrompue par un cri perçant, et presque au même instant une jeune fille passa en courant devant eux. Elle était suivie de près par deux hommes qui paraissaient du peuple ; le premier mouvement de Frédéric fut de s'opposer à leur poursuite; Antonio se joignit à lui.

— De quoi vous mêlez-vous? passez votre chemin, dirent brutalement les deux poursuivants, en cherchant à s'échapper; mais ils étaient tenus vigoureusement et ne purent que se répandre en injures et en blasphèmes.

— Ils sont ivres, dit Frédéric avec dégoût, et il les lâcha. Ils regardèrent autour d'eux d'un air hébété, puis, ne voyant plus l'objet de leur poursuite, ou achevés par la secousse qu'ils venaient d'éprouver, ils proférèrent encore quelques mots grossiers et s'éloignèrent en chancelant.

— Tâchons maintenant de retrouver cette pauvre fille, dit Frédéric. Divisons-nous, car j'ignore par laquelle de ces deux routes elle s'est enfuie.

— A la grâce de Dieu ! en vrais chevaliers secourons l'innocence, s'écria Antonio, et il s'élança dans une route, tandis que Frédéric prenait l'autre en courant. La nuit était obscure; peu à peu cependant ses yeux s'y habituèrent. Il arriva, sans apercevoir la fugitive, au pied d'une petite colline sur laquelle la lune qui se levait envoyait un rayon incertain. Il crut alors entrevoir sur le haut une forme blanche et immobile. Il s'approcha sans bruit et vit en effet une femme, probablement celle qu'il cherchait. Elle était assise et paraissait écouter avec attention le bruit lointain de la rivière. Il agita un peu le feuillage pour l'avertir de sa présence, mais elle ne changea pas de position. Ayant soin de modérer le son de sa voix pour ne pas l'effrayer, il se hasarda à lui adresser la parole :

— Si c'est vous que j'ai vue fuir tout à l'heure, mademoiselle, vous pouvez vous rassurer...

Elle tourna lentement la tête sans témoigner d'effroi, et dit :

— Je suis petit oiseau; Dieu m'a donné des ailes. Comment m'atteindrait-on ! n'ai-je pas su voler jusqu'ici ?

Frédéric reconnut la jeune folle du vieux château :

— Étiez-vous seule? lui demanda-t-il avec trouble.

— Seule! répéta-t-elle; la colombe est ma sœur, et je vais la rejoindre. En même temps, avant que Frédéric pût la retenir, elle s'élança en avant, comme si elle eût voulu s'envoler dans les airs. Il poussa un cri d'effroi et se pencha sur la pointe du rocher. Heureusement, un jeune sapin qui croissait dans ses fentes avait soutenu la jeune fille. Frédéric se hâta de descendre. La pauvre enfant était évanouie. Il la prit dans ses bras et l'emporta vers la ville. Quand il arriva devant la maison où elle demeurait, il s'arrêta un moment indécis. Que faire? se disait-il; ne vais-je pas frapper d'effroi cette jeune femme en offrant ainsi à sa vue sa sœur à demi morte? Comme il faisait ces réflexions, il entendit derrière lui des pas précipités et vit venir la jeune femme elle-même, pâle, les cheveux en désordre, et tenant son enfant dans les bras.

— Ah! Marceline, ma pauvre Marceline, s'écria-t-elle dès qu'elle aperçut Frédéric et son pâle fardeau. Entrez, lui dit-elle; est-elle morte! répondez : où l'avez-vous trouvée ? — Mais non! son cœur bat....

En effet, la pauvre enfant revenait à elle; quand elle vit sa sœur, elle sourit sans parler encore. Celle-ci la couvrait de larmes et de baisers.

— Henriette! dit la folle avec une joie enfantine, est-ce bien toi? Et le petit enfant?

— Le voici dans son berceau.

— Chut! il dort. — Elle voulut mettre un doigt sur sa bouche ; mais elle ne put et ferma les yeux en poussant un faible gémissement.

— Blessée! elle est blessée! s'écria Henriette.

Frédéric s'élança dehors et ne revint qu'avec l'assurance qu'un médecin le suivait. En l'attendant, il fit à la jeune femme le récit de ce qui s'était passé.

— Soyez béni, lui dit-elle d'une voix tremblante. Comme vous l'avez vu, la raison de cette pauvre enfant est altérée ; aussi ne sort-elle jamais seule. Ce soir, je ne sais quel désir de liberté l'a prise, car d'ordinaire elle n'ose me quitter. J'avais parcouru vainement les environs, et je revenais désespérée, quand je vous ai aperçu. Comment puis-je vous remercier? sans vous je ne l'aurais peut-être jamais revue!

En ce moment, le médecin entra; il examina le bras malade et déclara qu'il était démis. Il prescrivit les soins à donner et se retira; Frédéric n'osa rester après lui. Rentré dans sa chambrette, il se mit au lit, prit un livre... et commença à songer. Il se sentait plein de joie, d'inquiétude et de curiosité. Il pensa d'abord que le nom d'Henriette était le plus charmant qu'il connût et s'étonna de ne l'avoir pas remarqué jusque-là. Puis la douce figure de celle qui le portait, ses larmes touchantes et son regard reconnaissant lui furent présents de nouveau; il entendit encore le son de sa voix et contempla la rougeur qui avait couvert un instant ses joues. En même temps, il se perdit vainement dans les questions qu'il s'était déjà bien des fois adressées, et auxquelles il en ajoutait de nouvelles. — Lui permettrait-elle de la revoir? l'aimerait-elle jamais? Ce qui n'avait d'abord été chez lui qu'une préoccupation romanesque devenait une ardente pensée, pleine de désirs et déjà de mystères La plus simple démarche dans le voisinage lui eût sans doute appris tout ce qu'il voulait savoir; mais il lui répugnait de la faire, et son amour ne pouvait se résoudre à s'abattre des hauteurs de l'idéal dans le détail de renseignements vulgaires. Ce qu'il avait vu du petit intérieur où il avait pénétré, le travail auquel Henriette se livrait, tout lui annonçait une pauvreté noblement soutenue; il se sentit attendri à la pensée de cette jeunesse courageuse aux prises avec le malheur. L'amour, qui n'était encore que dans la tête, descendit dans le cœur. Presque toute la nuit, il évoqua des fantômes charmants, tantôt dans le passé, tantôt dans l'avenir. Vers le matin pourtant, il s'endormit. Une rude secousse le réveilla; Antonio, pâle et agité, était devant son lit.

— Qu'as-tu donc? lui demanda Frédéric étonné.

— Habille-toi, j'ai besoin de toi pour un duel; prends tes sabres et partons.

Frédéric fut bientôt prêt. Les duels entre étudiants sont si fréquents et ont lieu pour des causes si légères, qu'il suivit son ami sans même s'informer du motif de celui auquel il se rendait. Quand ils furent dans la rue, Antonio le mit au fait en peu de mots. La veille, après avoir vainement cherché la fugitive, il revint dans la ville et se rendit au lieu de réunion ordinaire des étudiants. Comme il allait entrer, le nom de Mme de Rendorf, prononcé assez haut et suivi de nombreux éclats de rire, frappa son oreille. La comtesse servait en ce moment de texte aux plaisanteries plus ou moins attiques des étudiants.

— Je ne dissimulerai pas avec toi, dit Antonio. Me montrer et la défendre ouvertement, c'était la compromettre; que devais-je faire? J'étais rempli de ressentiment; pourtant je me contins et j'entrai d'un air assez calme; mais j'avais remarqué que les sarcasmes de Franz étaient les plus acérés; je me promis de me

venger sur lui. Tu connais sa vanité, le ton tranchant de ses décisions : je le contredis sur tout; il se fâcha, je continuai, et... nous nous battons ce matin.

— J'aurais agi comme toi, répondit Frédéric; celui qui perd sa maîtresse en la défendant mal à propos est un maladroit; celui qui ne la vengerait pas serait un lâche.

Il serra la main de son ami; ils étaient arrivés sur le terrain : les deux adversaires furent bientôt en présence. Franz reçut une blessure assez profonde dans la poitrine.

— Pauvre Franz! dit Antonio d'un air soucieux en jetant son sabre; au diable les femmes! elles ne méritent ni la peine qu'elles donnent, ni le mal qu'elles causent.

Frédéric apprit bientôt ce qui n'était plus un secret; le duel avait fait du bruit. Antonio ne lui avait pas avoué que sa colère venait surtout de son amour-propre cruellement froissé! Franz avait dit que Mme de Rendorf avait plus de coquetterie que de beauté, et d'art que de jeunesse Antonio eût mieux aimé la savoir morte que de penser qu'ils avaient cessé d'exciter, elle l'admiration, lui l'envie. Il a blessé Franz, se dit Frédéric, mais Franz a tué son amour. Il ne se trompait pas. Quelques jours après, Antonio lui apprit qu'ayant terminé le tableau qui le retenait, il partait pour l'Italie.

— Je sais que le désir de ton père est que tu y passes l'année prochaine, lui dit-il. J'espère donc te revoir.

— Je ne sais, dit Frédéric avec hésitation. Peut-être prolongerai-je mon séjour ici.

Son ami le regarda et sourit, mais il se contenta de lui serrer cordialement la main et de lui dire : — En Italie comme en Allemagne, rappelle-toi que je te suis dévoué.

— Il a du cœur, se disait Frédéric; le monde et la vanité gâtent de bien bonnes natures! — Quant à Mme de Rendorf, il apprit un mois après qu'un compositeur célèbre était arrivé à Heidelberg, et qu'elle aimait passionnément la musique.

Tout le jour qui avait suivi le duel d'Antonio, Frédéric avait lutté contre son envie de revoir Henriette. Il finit pourtant par penser que sa venue serait suffisamment justifiée par le désir de savoir des nouvelles de la jeune malade. Ce fut avec un vif battement de cœur qu'il frappa à la porte, et vit Henriette la lui ouvrir. L'appartement qu'occupaient les deux sœurs se composait d'une petite antichambre et de deux pièces, l'une donnant sur la rue et l'autre sur une cour où croissaient quelques tilleuls. C'est dans cette dernière que la pauvre folle était assise sur un grand fauteuil, le regard fixé vaguement sur le coin de ciel qu'on apercevait par-dessus les branches des arbres. On eût dit qu'elle cherchait sa raison envolée. Elle parut reconnaître Frédéric, car elle sourit faiblement en lui montrant son bras. mais elle ne parla pas.

— Souffre-t-elle beaucoup? demanda Frédéric.

— J'espère que non, répondit Henriette, car elle est tranquille. Mais, depuis hier, elle n'a pas dit une parole. Cette secousse semble avoir rendu un peu de calme à ses idées. Je préfère la voir silencieuse ainsi; quand elle parle beaucoup, je crains toujours quelque crise.

— Pauvre enfant! dit Frédéric avec compassion; si jeune!... Il s'arrêta, car il vit deux grosses larmes tomber des yeux d'Henriette sur son ouvrage qu'elle avait repris. Il la contempla quelque temps en silence, et ne savait plus comment reprendre l'entretien. En ce moment, on frappa à la porte. C'était le médecin. Il trouva la

malade aussi bien que possible. — Depuis quand a-t-elle perdu la raison? demanda-t-il à Henriette.

— Hélas! monsieur, répondit-elle, dès l'enfance, ma sœur a montré une âme faible et que la moindre émotion troublait profondément. Aux changements de saisons, ou par les temps orageux, elle était en proie à une grande exaltation; cela nous faisait sourire. Mais notre fortune s'est écroulée, nous avons perdu notre père et notre mère à peu d'intervalle. Ces malheurs répétés ont brisé la raison fragile de ma sœur. Du reste, sa folie est douce et a quelque chose de pur et de poétique comme son âme. Tantôt elle se croit fleur, et se tourne vers le soleil; tantôt elle est papillon, et veut voltiger par les prés; mais son idée constante est mon enfant. Dès qu'il paraît, elle sourit; si elle reste quelque temps sans le voir, elle s'inquiète, s'attriste et le demande. Elle a, ajouta-t-elle en rougissant, une singulière idée, véritable rêve de folie; elle dit... que c'est le petit enfant Jésus.

— Et vous la mère pleine de grâces, dit galamment le médecin. Frédéric s'était contenté de le penser. Henriette avait repris son ouvrage et travaillait avec une extrême attention.

— Mais, reprit le médecin, cette folie peut n'être pas sans remède. On devrait essayer; peut-être même, en flattant ses idées... N'a-t-on jamais rien tenté?

— Nous sommes pauvres, dit Henriette avec tristesse et dignité.

— La maladie, la pauvreté, sont deux portes du ciel, dit le médecin, qui avait autant de bonté que d'amour de la science. Me permettrez-vous de revenir?

— Oh! monsieur! dit Henriette; l'émotion l'empêcha d'achever.

— Je suis votre voisin, reprit-il avec bienveillance; vous voyez que ce ne sera pas pour moi une peine.

Frédéric voulait le suivre; mais la malade le retint : — Restez, dit-elle, j'aime à vous voir. — Elle lui prit la main. — Autrefois, je tenais ainsi mon petit bon ami par la main, et nous allions dans les prairies où les ruisseaux nous racontaient tout ce qu'ils avaient vu.

Henriette paraissait embarrassée; Frédéric ne savait quel parti prendre. Ils restèrent quelques instants silencieux.

— Oh! les beaux fruits, ma sœur, dit Marceline. Ne peux-tu m'en cueillir?

— Mais, mon enfant, je n'en vois pas, tu te trompes, dit doucement Henriette.

— Tu ne m'aimes donc plus, que tu me refuses? reprit tristement la folle. Pourquoi ne vas-tu pas...

— J'y vais, s'écria Frédéric, heureux d'une occasion de prouver son zèle, et il sortit précipitamment. Quelques minutes après, il posa sur le lit de Marceline une corbeille de beaux fruits. Elle les regarda avec une joie enfantine, et elle lui dit : — Vous ne nous quitterez plus; n'est-ce pas, sœur, qu'il restera avec nous?

— Je reviendrai, interrompit Frédéric; — si vous le permettez, ajouta-t-il plus bas, en s'adressant à Henriette.

— Elle est malade, et je n'ose la contrarier, répondit-elle en rougissant.

V.

Ce fut ainsi que Frédéric se trouva admis dans le petit intérieur d'Henriette. Sa bonté pour sa sœur, ses attentions délicates, l'inquiétude qu'il avait montrée,

avaient touché le cœur de celle-ci. D'abord elle ne l'avait reçu qu'avec défiance, se rappelant la déclaration des fleurs. Bientôt elle le connut si simple, si loin de toute idée offensante pour elle, qu'elle s'habitua insensiblement à le traiter en ami. Pour Frédéric, depuis qu'il la voyait tous les jours, il croyait n'éprouver qu'une amitié dévouée au lieu des transports exaltés qui l'avaient agité. S'il se fût sérieusement interrogé lui-même, il aurait vu, au contraire, le progrès que l'amour avait fait dans son cœur en mettant le vrai à la place du romanesque. Il se sentait vivre de la vie qu'il avait si ardemment souhaitée ; ses pensées avaient un but, ses actions un intérêt. Il ne rêvait qu'aux moyens de venir en aide à cette pauvreté discrète sans éveiller la fierté qui la gardait ; mais c'était en vain. Ses ruses les mieux déguisées étaient déjouées naturellement, simplement, et même sans qu'on eût l'air de les avoir pénétrées. Cependant, si elle ne paraissait pas les remarquer, Henriette les comptait avec attendrissement, et, pour être muette, sa reconnaissance n'en était peut-être que plus vive. Tout ce que pouvait offrir Frédéric se bornait donc à quelques fleurs pour Marceline, quelque hochet pour l'enfant ; quant à Henriette, à peine osait-il la regarder, quand son ouvrage paraissait l'absorber. Il était devenu si timide auprès d'elle, que c'était elle souvent qui lui adressait la parole pour rompre un silence qui l'embarrassait ; rien n'est éloquent comme certains silences, et elle lui parlait de peur de trop bien le comprendre. Cependant Frédéric avait peu à peu appris que les deux sœurs venaient de Nuremberg, habitaient depuis quelques mois seulement Heidelberg, et que la plus jeune était veuve. Le propriétaire de la maison était un brave homme qui trouva pour en parler à Frédéric des mots qu'il fut heureux d'entendre. — Ce sont trois enfants, avait-il dit, et le plus naïf est peut-être encore cet ange blond qui soutient les deux autres. Mais c'est trop jeune et trop joli pour être si pauvre !

Un soir Frédéric vint plus tard que d'ordinaire. — Arrivez donc, lui dit Henriette ; Marceline s'impatiente ; elle demande l'ami. — C'est ainsi qu'elle l'appelait.

— Ah ! dit Frédéric un peu tristement, ceux qui n'ont pas leur raison ont de la franchise, et quand ils aiment, ils ne craignent pas de le laisser voir. Je voudrais quelquefois oublier ma raison et dire ce que je sens si bien ! — Henriette rougit et l'entraîna dans la chambre de sa sœur. Celle-ci se mit à battre des mains en les voyant :

— Ah ! tous deux, tous deux ensemble ! s'écria-t-elle. Que je suis contente quand vous êtes ainsi ! — J'avais un beau rosier ; tout près, j'ai mis un arbre ; — plus près, plus près, dit-elle à Frédéric, abritez-le bien. Le vent te renverserait, ma pauvre fleur chérie ! — Elle prit sa sœur par la main et la força de s'asseoir à côté d'elle sur une petite chaise basse, tandis que Frédéric s'appuyait sur le dossier ; il était si près que ses lèvres effleuraient presque les cheveux d'Henriette.

— Ce sont des folies, dit-elle en se levant.

— Ce sont les plus douces que j'aie faites de ma vie ! dit Frédéric.

Henriette ne répondit pas. Elle tendit à sa sœur une bible dont les lettres coloriées l'occupèrent bientôt en changeant ses idées. Quand l'heure sonna à l'horloge de la ville, elle prétexta une grande fatigue et abrégea la soirée. Restée seule, elle demeura quelque temps pensive ; puis elle prit sa sœur dans ses bras et la posa sur son lit ; elle entr'ouvrit les rideaux blancs du berceau, baisa le front pur de l'enfant, et reprit sa tâche de chaque jour ; mais elle était inquiète, agitée, et plus d'une fois ses mains laissèrent retomber l'ouvrage sur ses genoux, pendant que sa pensée semblait s'envoler loin des murs étroits de sa chambrette. Où s'envo-

lait-elle ainsi? — Henriette n'était pas d'un naturel rêveur. Livrée de bonne heure au contact des nécessités de la vie, obligée de venir, par son travail, en aide à sa petite fortune, chargée surtout du soin de deux êtres également incapables de se soigner eux-mêmes, elle avait dû agir à l'âge où d'ordinaire on se laisse aimer. Depuis quelque temps, elle ne se reconnaissait pas. Si calme, et presque heureuse malgré sa pauvreté, sa vie était tout à coup pleine de vagues tristesses et de troubles étranges. Tantôt elle souhaitait ardemment le grand air, la vue de la campagne ouverte; tantôt elle eût voulu l'obscurité et une retraite plus cachée encore que celle où elle vivait. Quelquefois elle prenait son enfant, le couvrait de caresses et finissait par le baigner de larmes ou le repousser avec terreur; d'autres fois, elle écoutait les discours sans suite de sa sœur et paraissait envier sa folie. Elle portait en elle un secret qui la suivait partout et qu'elle n'osait s'avouer. Elle sentait bien qu'une heure décisive allait sonner dans son existence, et elle s'en effrayait, car ses pressentiments étaient plus tristes que joyeux. Elle entendait venir l'amour, et sans force pour le fuir, elle cherchait vainement autour d'elle quelqu'un pour l'en défendre; mais elle était seule au monde, sans conseils, sans amis, ou plutôt l'amour même avait pris la forme de l'amitié pour se glisser dans son cœur.

Le lendemain, Henriette se leva pâle et faible; elle avait peut-être plus de charme ainsi. — Comme tu es jolie! dit sa sœur en la voyant entrer.

— Tu trouves? répondit-elle tristement; mais en passant devant une petite glace, elle se regarda, et le miroir lui dit la vérité : elle était charmante. Mince et élancée, sa taille était remarquable de distinction et de souplesse, et ses mains, que ne déformaient pas les ouvrages légers auxquels elle se livrait, montraient des doigts effilés et légèrement relevés à l'extrémité comme ceux des statues antiques. Le principal caractère de sa figure, celui qui la gravait dans le souvenir, c'était une ineffable sérénité. Il était impossible de ne pas poser de chastes pensées sur ce front blanc et pur, entouré de longs cheveux blonds, comme ceux qu'on prête aux anges, et l'idée des madones de Raphael avait dû naturellement venir à Antonio, quand il l'avait aperçue avec son enfant sur ses genoux. Son sourire avait une grâce charmante; mais ce qui complétait l'attrait de cette douce physionomie, c'étaient ses grands yeux bleus, naïvement ouverts comme ceux des enfants et des jeunes filles. Pareille à un beau lac qui appelle le regard et montre la pureté de son fond, leur transparence semblait faire pénétrer jusqu'à l'âme candide qui les animait. Il y avait de l'innocence jusque dans le mouvement de coquetterie qui l'avait poussée devant la glace : elle y obéissait instinctivement et sans s'en rendre compte. Ses pensées même le prouvaient. — Il faut que j'aie du courage, se disait-elle, en arrangeant ses cheveux dont les boucles soyeuses se roulaient autour de ses jolis doigts; je ne puis continuer à le voir; ce soir je le lui dirai. Ma sœur est guérie; quand elle ne le verra plus, elle l'oubliera. Lui-même... quel plaisir trouvait-il d'ailleurs auprès de nous, pauvres et retirées? Il ne venait que par bonté. — Pourquoi croyais-je donc qu'il me faudrait du courage? Rien n'est plus simple et plus facile.

Le soir arriva, mais Frédéric ne vint pas. Marceline allait à la porte et écoutait; le vent s'engouffrait en gémissant dans la petite rue. On était en hiver; les girouettes criaient tristement, quelques rares passants se faisaient entendre par intervalle sur le pavé que la gelée rendait sonore. Henriette travaillait sans parler, mais à chaque bruit lointain, elle tressaillait, son cœur battait plus vite, et elle attendait.

Quand les pas cessaient, elle tremblait que Frédéric n'eût pris de lui-même le parti qu'elle voulait, le matin, lui conseiller. Caprice du cœur humain, faiblesse, incertitude ! Elle se mit au lit découragée et sans force pour supporter une absence qu'elle comptait demander comme un acte indifférent.

Une légère indisposition avait retenu Frédéric chez lui. Quand il revit Henriette, il remarqua bien son trouble, mais il n'aperçut pas l'éclair de joie qui passa dans ses yeux : il aimait trop pour oser rien espérer.

— Qu'avez-vous? lui demanda t-il. Si c'est un chagrin, confiez-le-moi ; si c'est une joie, laissez-moi la partager ; faut-il vous dire combien je vous suis dévoué, combien...?

— Il ne faut rien me dire, interrompit-elle vivement ; puis, comme elle vit qu'il devenait triste, elle ajouta : car je sais tout.

Tel fut à peu près le premier aveu qu'il osa faire qu'elle acheva involontairement. Le pas était fait, mais Frédéric fut si modeste dans sa joie qu'Henriette crut n'avoir rien dit. Seulement, elle ne lui demanda plus de s'éloigner et pensa, dans sa sincérité, que l'amitié était possible à tous les âges. Si jeunes tous deux, loin du monde qui les ignorait et ne pouvait les troubler, ils se laissaient aller aux charmants conseils de leur jeunesse et de leur cœur. Cette étroite demeure était devenue pour eux tout l'univers. Frédéric ne s'y souvenait plus de la sévérité de son père, de ses projets et de sa colère s'il les voyait détruits ; Henriette y oubliait ses chagrins, son avenir incertain, sa pauvreté présente. Malheureux qui n'a pas eu quelque instant pareil de complète et innocente ivresse !

Ces deux enfants (Henriette avait dix-huit ans, Frédéric touchait à sa vingtième année) vivaient donc, cachés à tous les yeux, soustraits à toutes les méchancetés. Avec l'expansion de son caractère, Frédéric avait depuis longtemps initié Henriette à ses projets comme à ses rêveries ; seulement il n'avait osé lui dire ni son nom ni sa fortune. Ce ne fut point par une ruse indigne qui, méditant l'accomplissement de la séduction, se réservait plus tard la facilité de l'abandon ; ce fut au contraire délicatesse et crainte de ne plus se trouver de niveau avec elle. Elle était pauvre, il se fit pauvre, et si le ciel eût alors exaucé ses vœux, il l'eût été réellement, en prenant la liberté en échange de la richesse. Il faut aimer sincèrement ou n'avoir point oublié encore son amour passé, pour comprendre tout le charme qui réside dans une pauvreté partagée ainsi, quand la jeunesse l'embellit de ses illusions et que le travail, la défendant de la crainte de l'avenir, la remplit du sentiment généreux de la force et de l'activité. Quelle douceur dans le moindre repos ! quelle joie dans le moindre plaisir ! Le souvenir même des temps mauvais fait mieux goûter le présent meilleur ; l'espoir s'élance dans l'avenir, et l'on vit véritablement ; car se concentrer dans le présent, c'est être trop matériellement heureux ; ne contempler que le passé, c'est se vouer à la tristesse et aux regrets. Celui-là seul vit pleinement qui, sans oublier le passé, jouit du présent et rêve à l'avenir.

Toutes ces joies innocentes, ces désirs non satisfaits, ces rêves enchanteurs, Frédéric et Henriette les goûtèrent donc ensemble, et, sans se l'être dit, leurs vœux avaient trop la même direction, pour qu'ils ne fussent pas certains que l'idée de ne jamais se séparer en formait le point de départ. Henriette croyait Frédéric un jeune homme à peu près aussi pauvre qu'elle et né de parents obscurs ; elle l'avait trouvé triste, ennuyé, tout prêt, si l'amour n'était venu à son aide, à retomber dans la route fatale des plaisirs vides, des amitiés dangereuses, du mécontentement

sans énergie. Sa qualité dominante était la bonté ; cette nature égarée et près de se perdre lui fit pitié. La pitié est le plus sublime défaut des femmes : Henriette ressentait depuis longtemps de l'amour qu'elle ne croyait encore éprouver que de la compassion. — Frédéric voyait Henriette douce, chaste, cachée dans sa vie, réservée dans ses paroles. Entre son enfant et cette sœur un peu plus âgée qu'elle, mais privée de sa raison, sa double charge de mère l'entourait d'une auréole de sagesse sérieuse et bienfaisante qui lui inspirait le respect et la retenue. Il ne savait rien de son passé, et attendait que sa confiance en lui l'amenât naturellement à lui en parler. Il s'était bien aperçu qu'elle pleurait souvent en secret, et qu'elle était d'ordinaire grave et même triste, malgré son doux sourire, mais il n'avait osé l'interroger. Tout ce qu'il savait donc, c'était qu'elle était pieuse, secourable, et forte contre l'adversité, puisque avec une bien petite fortune elle trouvait dans son travail le supplément nécessaire pour soutenir les deux existences que Dieu lui avait confiées.

Cependant un grand événement vint bouleverser cette vie modeste et tranquille, événement heureux à la vérité, mais qui renfermait un sacrifice. Le médecin qui donnait des soins à Marceline avait été touché de la jeunesse et de la résignation d'Henriette. Il n'était pas d'Heidelberg, et ne s'y trouvait qu'en passant avec sa famille. Sur le point de partir, il dit à Henriette qu'il croyait possible de guérir sa sœur, et qu'il l'essaierait volontiers, si elle pouvait se résoudre à une double séparation. Il fallait, en effet, que Marceline vînt habiter une maison de campagne qu'il avait près de Vienne, mais il fallait aussi que le petit enfant l'accompagnât : c'était la condition expresse. La jeune fille était trop accoutumée à sa vue et l'aimait trop : risquer de l'en séparer eût peut-être aggravé le mal au lieu de le détruire. La priver de voir sa sœur était déjà une grande épreuve, mais importante pour changer une partie de ses habitudes. Si Henriette acceptait son offre et se soumettait à la condition qu'il lui imposait, le médecin croyait pouvoir lui donner une bonne espérance. — Votre enfant, ajouta-t il, n'est pas encore en âge de vous regretter ; je vous réponds qu'il ne manquera de rien. Ma femme et mes enfants m'accompagnent ; il sera élevé avec eux ; d'ailleurs sa présence ne sera pas toujours nécessaire, et dès que vous pourrez le reprendre, je vous écrirai.

Henriette fut touchée de tant de bonté ; elle ne put d'abord que murmurer quelques remerciments tremblants, puis elle serra son enfant sur son sein et refusa.

— Réfléchissez, dit le médecin. Votre refus ne m'étonne pas, je m'y attendais ; mais songez que cette occasion peut ne pas se représenter : je n'affirme pas que je réussirai, pourtant mesurez la responsabilité qui pèse sur vous.

Henriette fut troublée toute la journée par ces paroles. Le médecin était un homme grave et d'une grande réputation ; sa proposition généreuse était colorée par lui du prétexte de la science et ne pouvait la blesser ; elle était sûre de ses soins et de sa bonté dont elle avait déjà des preuves ; mille pensées se croisaient dans son esprit ; se séparer de son enfant lui semblait impossible. — Mon devoir est près de lui, se disait-elle, je ne le quitterai pas. Mais ma sœur, n'est-elle pas un devoir aussi ? — Et elle contemplait les regards errants de la pauvre folle ou ses amusements puérils, et ne savait à quoi se résoudre. Frédéric la trouva dans cette lutte ; quand il en sut la cause, il hésita et ne sut lui-même quel conseil lui donner. Cependant l'idée qu'un refus était peut-être coupable la tourmentait. Dans un moment, elle vit Marceline tenant le petit enfant et le regardant avec des

yeux où la tendresse semblait ramener la raison : — Ah! s'écria-t-elle, que le monde se rouvre pour elle ! que le bonheur d'être jeune, pure, aimée, lui soit encore permis, et que ce soit ce pauvre orphelin qui le lui donne!

Elle alla trouver le médecin, et lui annonça en pleurant sa résolution. Quelques jours après, Marceline partit avec le petit enfant. — Pourquoi pleures-tu? disait-elle à sa sœur, au moment du départ, en lui montrant son enfant et ceux du médecin qui l'entouraient; les petits anges sont venus me chercher pour me montrer le ciel, où je te mènerai à mon tour.

— Chers enfants, disait Henriette à travers ses sanglots, avec vous ma richesse est partie; sans vous, que vais-je faire? J'étais si habituée à ne m'occuper que de vous!

Le petit enfant lui tendait les bras. Quand la voiture partit, la pauvre mère voulut la suivre, mais ses genoux fléchirent, et elle perdit le sentiment. Lorsqu'elle revint à elle, Frédéric la soutenait.

— Ce que vous faites est bien, lui dit-il tout ému, en osant lui prendre la main. Votre sœur pourra, je l'espère, vous en remercier un jour.

— Hélas! le saura-t-elle jamais ?

— Dieu le saura toujours, et ceux qui vous aiment vous connaîtront une vertu de plus.

Quand Henriette se vit seule, elle sentit toute sa faiblesse contre son propre cœur, et trembla. Au commencement, Frédéric vint moins souvent la visiter; elle comprit sa réserve et lui en sut gré. Pourtant elle comprenait que ne plus le voir avait cessé d'être possible, tandis que sa raison lui conseillait de garder secret le sentiment qu'elle éprouvait. Ce n'était qu'avec lui qu'elle pouvait parler des chers absents, et ce sujet leur sauvait souvent l'embarras de leur solitude. Frédéric cependant avait une vie bien différente de celle qu'il avait menée autrefois; assidu au travail, l'amour, loin de le détourner du bien, semblait au contraire l'y porter; cette nature aimante avait trouvé le mobile qu'il lui fallait. L'hiver s'écoula pour lui avec la rapidité du bonheur et de l'étude. Souvent il visita l'humble maison de Manheim et la bonne tante Marianne; ses jours partagés, pour ainsi dire, entre ces deux saintes pensées, entre ces deux femmes douces et indulgentes, s'écoulaient heureux et calmes, sans autre désir que celui d'un lendemain semblable à la veille. L'une représentait l'affection protectrice et maternelle, l'autre la tendresse chaste et dévouée. Dire ces joies, raconter ces plaisirs, serait impossible; il faudrait compter tout ce que renferment de bonheur le devoir accompli, l'étude poursuivie avec courage, la lampe qui se consume sur un bon livre où deux regards amis se rencontrent sans honte; il faudrait analyser tout ce qui vient du cœur et y retourne par des chemins mystérieux et innombrables. Mais, si jeune et si pur que l'on soit, ce temps magnifique de la candeur est éphémère comme tout ce qui est beau sur terre. Plus d'une fois, Frédéric se sentit troublé à côté d'Henriette, tranquillement heureuse et ne désirant rien au delà de cette chaste existence que la présence de son enfant et de sa sœur. Plus d'une fois il sortit précipitamment, pour lui cacher son agitation, et se promena longtemps sur les bords du Necker, contemplant de loin la fenêtre éclairée de celle qu'il venait de quitter de peur de l'offenser.

Le printemps vint; la première verdure commençait à germer, les premiers parfums s'envolaient dans les airs. Frédéric trouva un soir Henriette plus joyeuse qu'il ne l'avait jamais vue.

— Lisez, dit-elle en lui tendant une lettre, et vous comprendrez ma joie. — Cette lettre était du médecin : « Les deux trésors que vous m'aviez confiés sont en sûreté, écrivait-il; la route a distrait la pauvre folle ; l'enfant a des couleurs roses. Patience et bon espoir! »

— Je suis heureuse, Frédéric, dit Henriette; vous êtes mon seul ami; donnez-moi la main et laissez-moi vous remercier de pouvoir ainsi, sans crainte, épancher mon cœur dans le vôtre!

— Chère Henriette, votre ami, vous l'avez dit, et jamais vous n'en aurez de plus fidèle.

— Oh! dit-elle avec effusion, je le sais bien!... Et elle se mit à contempler le ciel, comme si elle y suivait une pensée heureuse.

— A quoi songez-vous donc?

— Je songe, mon ami, que ceux qui se sont aimés purement sur cette terre, se retrouveront là-haut, peut-être dans ces brillantes étoiles, et que toutes les souillures d'ici-bas seront restées avec leurs corps fragiles et mortels.

— Quelle idée! pourquoi placer le bonheur si loin? ne l'avons-nous pas près de nous?

Henriette était devenue pensive; ses yeux cherchaient ceux de Frédéric avec une angélique expression de candeur :

— Non, reprit-elle, on le rêve, mais on ne le trouve jamais complet.

— Quoi! l'amitié! l'amour!...

— L'amour n'est doux qu'autant qu'il est sans tache.

— Eh bien! Henriette, n'est-ce pas avec pureté qu'on vous aime? Pourrait-on vous aimer autrement?

Elle tomba dans la rêverie; Frédéric n'osa l'interrompre. Il se sentait irrésistiblement entraîné à lui avouer enfin son amour; mais il tremblait à ce moment décisif et craignait de détruire par un mot cette douce confiance qui lui était si chère, et qu'elle ne lui avait jamais témoignée si vive. Tandis qu'il se perdait aussi dans ses réflexions, il tressaillit en sentant la main d'Henriette posée sur la sienne, au bord de la fenêtre où ils étaient appuyés ; il se retourna vers elle, et vit sa figure inondée de larmes. Au même instant, elle lui dit :

— Frédéric, je vous aime... — Attendez! ne soyez pas joyeux, car, si je pouvais être à vous, je ne vous parlerais pas ainsi.

Elle avait dit ces paroles avec une émotion si vraie et d'un son de voix si triste, que Frédéric sentit en effet toute sa joie s'en aller. Il la regardait en silence, attendant avidement qu'elle fît cesser l'angoisse qu'il ressentait. Pour elle, elle parut un peu soulagée après ces premiers mots. Sa main était restée dans celle de Frédéric; l'autre était appuyée sur son cœur, dont elle semblait comprimer les battements. L'aveu qu'elle venait de faire n'avait rien ôté à la modestie habituelle de son attitude ; si l'amour avait un instant vibré dans sa voix tremblante, le chagrin, en s'y mêlant, lui avait rendu bien vite le timbre retenu et un peu voilé qui lui était naturel.

— Oui, je vous aime, reprit-elle avec plus de fermeté, et je sens bien qu'il y a quelque chose d'étrange à vous le dire; mais le moment est venu. Je lutte en vain; bientôt peut-être ma raison ne serait plus assez forte; il faut qu'un rempart plus puissant s'élève entre nous.

— Que dites-vous ? s'écria Frédéric.

Il ne put continuer : une crainte affreuse serrait son cœur. Que voulait-elle dire en effet?

— Ah! parlez, de grâce, parlez! reprit-il; ne voyez-vous pas, Henriette, que je vous adore et que je souffre horriblement?

— C'est pour cela que je veux, que j'espère, ajouta-t-elle plus faiblement, vous guérir et vous sauver.

Elle parut se recueillir un peu, joignit les mains, comme si elle eût fait une muette prière, et reprit avec plus de calme, mais la rougeur sur le front :

— Écoutez-moi, Frédéric. Vous m'aimez avec toute la pureté, toute la foi d'un premier amour. Jamais vous ne m'avez interrogée sur mon passé, et pourtant il renferme un secret qui me rend indigne de vous. J'espérais que le temps, un autre amour, vous guériraient; que vous dirai-je? ma faiblesse surtout m'empêcha toujours de rompre le silence et de vous éloigner comme je l'aurais dû faire. Quelquefois je croyais m'être abusée et que vous ne m'aimiez pas; aujourd'hui, je suis sûre de votre attachement, et j'en suis fière; mais je dois vous arrêter. Vous penserez ensuite combien il faut que je vous aime pour vous faire l'aveu que vous allez entendre... — O mon Dieu! s'écria-t-elle en sanglotant, qu'il me serve d'expiation, car il brise à jamais mon bonheur sur la terre! Un mot vous dira tout, Frédéric : — ce pauvre enfant que je pleure tous les jours n'est pas le gage d'un hymen rompu; c'est le fruit d'une faute. Épargnez-moi de pénibles détails. Je pourrais essayer de me justifier; mais je ne le veux pas, dit-elle avec fierté et en relevant sa tête qu'elle avait tenue baissée jusque-là. Ma jeunesse, l'insouciance fatale de mon père entraîné par la passion du jeu, mon extrême innocence même, complice involontaire, mon ignorance du mal, ma naïve crédulité, tout viendrait peut-être à mon aide pour m'absoudre, ou du moins m'obtenir quelque indulgence; mais moi, Frédéric, je ne me suis point fait illusion, et je crois que le danger surmonté prouve seul la vertu. Oh! qu'il m'en coûte de perdre de votre estime! que je la rachèterais, si je pouvais, au prix de tout mon sang! Laissez-moi seulement, c'est mon unique consolation, laissez-moi vous dire que je n'ai jamais aimé que vous. Violence ou persuasion, j'ai cédé, c'est là ma faute; mais l'auteur de ma chute, je ne l'ai pas même détesté, je l'ai méprisé, voilà tout. — Maintenant je finis. Je ne voulus pas porter ma honte sous le toit de mon père; prétextant un voyage chez des parents, je partis, Frédéric; je partis seule, sans ressources, avec mon enfant, qui ne devait pas souffrir de la faute de sa mère. Au lieu de le cacher ou de le rejeter, je résolus d'endurer pour lui toutes les privations et d'offrir en expiation mes peines à Dieu. Frédéric, ma mère, pieuse femme, est morte en me pardonnant; mon père m'a bénie, en maudissant sa négligence; moi seule, je ne me suis point pardonné. J'ai recueilli ma sœur; mes soins pour elle ne sont pas un mérite; je voudrais avoir plus de souffrances à supporter pour me sentir moins coupable. Elle-même, pauvre fille! sert à mon supplice : sa folie, je vous l'ai dit, voit en moi la Vierge sainte. Quel reproche continuel et poignant!. . — Eh bien! Frédéric, vous le voyez, je ne puis vous appartenir. Oh! jamais mon cœur ne s'est brisé comme il se brise en ce moment! Si ma vie n'était qu'à moi, je voudrais être morte; morte, aimée de vous; morte, estimée, pleurée comme j'aurais pu l'être, il y a si peu d'années! — tandis qu'à présent...

L'excès de la douleur lui ôta la voix. Frédéric était sensible et généreux; il avait vingt ans. Bien que son cœur fût cruellement froissé, il le cacha et voulut parler.

— Non, dit-elle, non, ne parlez pas! Je devine ce que vous me diriez, parce que vous êtes bon. Vous voudriez me consoler, me jurer que vous m'aimez tou-

jours, mais je ne veux rien devoir à votre pitié, ou, si réellement vous m'aimez encore, je ne veux pas associer mon sort déjà flétri au vôtre si pur et si plein d'avenir. Partez donc, je vous en prie ; je vous en prie pour moi, qui n'aurais peut-être pas assez de courage pour une longue lutte. Partez, laissez-moi seule et malheureuse, mais certaine d'avoir bien fait, et préférant de pareilles larmes à un bonheur coupable. Partez, oubliez-moi. — Oublier ! répéta-t-elle tout bas, comme si ce mot eût achevé de déchirer son cœur.

Elle se tut, et Frédéric n'entendit plus que le bruit léger de quelques sanglots qu'elle essayait de réprimer. La lune éclairait mollement son visage ; douce comme le pardon, elle jetait sur ce beau front une lueur chaste et calme. Frédéric contempla Henriette ainsi, et devant cet astre mélancolique il jura de la rendre heureuse. Sa passion se réveilla et osa s'exprimer ; il parla longtemps et avec conviction ; il épuisa, pour vaincre Henriette, tout ce que l'amour a de plus tendre, tout ce que la jeunesse a de plus chevaleresque et de plus indulgent. Elle l'écoutait et souriait tristement, car elle n'espérait pas.

ALFRED LEROUX.

(*La suite au prochain numéro.*)

ÉCONOMISTES CONTEMPORAINS.

M. MICHEL CHEVALIER.

(COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE.)

Si le livre dont nous entreprenons l'examen était présenté comme un cours d'administration pratique, il n'y aurait que des éloges à donner à M. Michel Chevalier. Il suffirait de montrer dans son œuvre l'abondance et la précision des faits, la conception nette et vive, le bon sens pratique, et surtout un rare talent de vulgarisation. Il serait facile de justifier le succès et l'influence de l'auteur, en constatant que peu de publicistes ont possédé à un égal degré le secret d'intéresser le public aux choses utiles. Malheureusement ce livre, recommandable à tant d'égards, est intitulé : *Cours d'économie politique* (1). Son auteur a pour mission de continuer au Collége de France le solide enseignement fondé par J.-B. Say et par M. Rossi. Ces deux circonstances nous obligeront à ne plus considérer seulement M. Michel Chevalier comme un homme de riche expérience et d'heureux conseil ; il faudra sonder la valeur théorique des doctrines qu'il émet, et limiter exactement la place qu'il occupe dans la science économique. De cet examen résultera pour nous la nécessité de proposer quelques doutes et de tempérer parfois l'éloge par des restrictions.

Les sciences positives, aussi bien que la littérature et les arts, admettent chez ceux qui les cultivent deux genres opposés d'aptitudes, deux nuances d'esprit dont le contraste est vivement prononcé. D'une part se rangent les savants exacts et réfléchis, qui, sans entraînement, sans illusions, retournent froidement contre eux-mêmes l'instinct critique dont ils sont doués, et ne produisent leur œuvre qu'après l'avoir éprouvée de toutes manières. Il y a, d'autre part, des natures vives et aven-

(1) Première et deuxième année (1841-43) ; 2 vol. in-8°, chez Capelle, rue de l'Odéon, 21.

tureuses qui n'ont de puissance que par leur spontanéité, et qu'une méditation trop intense énerverait. M. Michel Chevalier doit être classé dans ce dernier groupe. C'est un homme de sentiment et d'imagination qui a l'avantage de posséder les plus utiles ressources de la science positive. Son éducation littéraire eut pour complément le sérieux enseignement de l'École polytechnique. Lorsqu'il se trouva lancé dans le monde avec le titre d'ingénieur pour toute fortune, une révolution qui venait de faire éclat, volcan mal éteint, avait imprégné l'air d'on ne sait quels principes subtils et dissolvants qu'on respirait malgré soi, et qui enivraient comme l'odeur de la poudre après une bataille; c'était un vague besoin de réforme, une irritabilité maladive au contact de tout ce qui existait. M. Michel Chevalier n'échappa point à cette contagion. Il fit acte d'adhésion au saint-simonisme et ne tarda pas à devenir un des promoteurs les plus influents de cette doctrine. L'heure du désenchantement sonna, hélas! bientôt. Les esprits qu'un fiévreux enthousiasme n'avait pas définitivement faussés reconnurent que l'ancienne loi morale trouvait dans sa sévérité même la raison nécessaire de son existence; qu'une hiérarchie sociale ne se bâcle pas à la tâche, par des réformateurs improvisés; qu'il n'est pas facile de discerner les capacités, et que le fonds commun d'un pays ne fournit pas toujours les moyens de récompenser chacun selon ses œuvres. De tout le symbole saint-simonien, une seule maxime résistait à l'examen de la froide raison; c'était celle qui avait séduit tant de nobles cœurs, et qu'on formulait ainsi : « Amélioration matérielle et morale du sort du plus grand nombre. » M. Michel Chevalier est resté fidèle à cette devise; il en a fait un thème qu'il ne se lasse pas de paraphraser dans ses divers écrits, et le cours d'économie politique qu'il professe n'est, dans sa pensée, qu'un plan pour en faciliter la réalisation.

Loin de garder rancune aux rêveurs qui avaient si naïvement comploté sa ruine, la société leur ouvrit ses rangs les plus honorables. Il y avait alors, aux départements réunis de l'intérieur et des travaux publics, un ministre doué de la qualité à laquelle on reconnaît les hommes nés pour le gouvernement, c'est-à-dire, de ce tact qui sait deviner et classer les gens de mérite en les arrachant à la passion qui les absorbe ou à la nécessité qui les enchaîne. M. Thiers envoya M. Michel Chevalier dans l'Amérique du Nord, avec mission d'y étudier les travaux publics, et en particulier les chemins de fer. Cette exploration dura deux années, de la fin de 1833 à celle de 1835. Lorsque l'ex-saint-simonien fit voile pour le Nouveau-Monde, il devait être, nous le supposons, dans la situation d'esprit de ces amants qui sont désabusés plutôt que guéris d'une folle passion, et qui voyagent pour faire diversion à l'idée qui les obsède. Ce problème dont la solution est le secret de la Providence, ce solennel espoir d'une émancipation des classes pauvres, pesait encore sur son intelligence d'un poids accablant. Pénétrons-nous bien d'un sentiment de cette nature, et essayons de nous représenter l'émotion du jeune voyageur au spectacle, ou, pour mieux dire, à ce vaste et continuel enchantement qui le fascina dès qu'il eut touché le sol des États-Unis.

Ce qui le frappe à la première vue, c'est l'aspect d'aisance universelle que présente le pays. En se promenant dans les rues de New-York avec la curiosité béante d'un nouveau débarqué, il se demande s'il n'est pas arrivé à une époque de vacances, « si tous les jours seraient des dimanches » dans ce pays dont la population lui semble tous les jours endimanchée. Point de ces visages flétris par les privations ou par les miasmes pestilentiels des vieilles cités; rien de semblable à ces êtres dégradés qui affichent dans nos carrefours leur misère et leur infamie.

« Tout homme était chaudement enveloppé dans son surtout; toute femme avait son manteau et son chapeau au dernier goût de Paris. »

Les investigations scientifiques du publiciste ne font qu'accroître son premier étonnement. Ce pays, qui compte (en 1835) près de 13 millions d'habitants, en possédait à peine 4 millions cinquante ans plus tôt. Dans les grands centres d'activité, les progrès en tous genres tiennent du prodige. New-York, par exemple, a vu pendant cette période d'un demi-siècle sa population décupler et ses richesses centupler. Depuis quinze ans que l'Union américaine s'est appliquée d'une manière sérieuse aux travaux d'utilité publique, elle a sillonné son vaste territoire de canaux et de chemins de fer dans toutes les directions, de l'Atlantique aux prairies de l'Ouest, de la vallée du Mississipi à celle de Saint-Laurent, le long de l'Océan, dans le rayonnement des métropoles, autour des diverses exploitations. L'ensemble des travaux donne 1364 lieues de canaux et 758 de chemins de fer, accomplis au prix de 660 millions, d'autres canaux, d'autres chemins, auxquels on destine 300 millions, doivent être entrepris sur un développement de 900 lieues, et l'on n'en doit pas rester là. A cette même époque, la marine à vapeur de cette nation née d'hier compte 386 bâtiments représentant 96,648 tonneaux, tandis que la vieille France ne possède encore que 119 bâtiments, en y comprenant ceux de l'état. Quel est le secret de cette puissance? C'est que « la république des États-Unis n'est pas une seconde édition de la république romaine. C'est une colossale maison de commerce qui tient une ferme à céréales dans le nord-ouest, une ferme à coton, à riz et à tabac dans le sud; qui possède des sucreries, des ateliers de salaisons et de beaux commencements de manufactures; qui a ses ports du nord-ouest garnis d'excellents navires bien construits et mieux montés encore, avec lesquels elle entreprend les transports pour le compte de tout l'univers, et spécule sur les besoins de tous les peuples (1). »

Le mouvement général et perpétuel du travail dans cette région cinq fois grande comme la France donne l'idée d'une monstrueuse fourmilière, où chaque être s'agite pour amasser. Comme il y a de la besogne pour tous, et de la besogne largement rétribuée, rien n'est plus aisé que de vivre en travaillant, et de fort bien vivre. Les objets de première nécessité, pain, vin, viande, sucre, thé, café, chauffage, sont également à plus bas prix qu'en France, en raison de la modicité des impôts, et les salaires y sont doubles ou triples. Un homme de peine, dans nos campagnes, gagne tout au plus 1 franc 25 centimes, avec lesquels il doit pourvoir à tous ses besoins. L'Irlandais qui débarque aux États-Unis, sans autre mérite que la vigueur de ses muscles, trouve un salaire qui varie de 2 à 4 francs, plus une nourriture succulente et copieuse, trois repas avec abondance de pain et de viande, avec du café, du sucre, et du beurre, sans compter les distributions de wiskey six à huit fois par jour. Aussi, n'y a-t-il pas de pauvres dans les États-Unis, du moins dans ceux qui ont su se préserver de la plaie de l'esclavage. Enfin, pour dernier trait de ressemblance avec cette terre promise que tout saint-simonien a entrevue dans ses rêves, la prospérité des Anglo-Américains est particulièrement profitable à la femme. Depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à celle du Mississipi, on chercherait en vain un de ces monstres féminins que la misère a abrutis et défigurés. « Affranchie d'occupations incompatibles avec sa constitution délicate, la femme a été affranchie aussi de cette repoussante laideur et de

(1) *Lettres sur l'Amérique du Nord*, tome II, p. 218.

cette grossièreté de complexion que la pauvreté et la fatigue lui infligent partout ailleurs. Toute femme a les traits aussi bien que la mise d'une dame. Toute femme ici est qualifiée de *lady*, et s'efforce de paraître telle. »

Dans la naturelle extase de son admiration, M. Michel Chevalier se persuada que le problème si tristement agité dans la vieille Europe avait trouvé sa solution dans le Nouveau-Monde. L'étude de la société anglo-américaine fut entreprise avec cette croyance. On sent, dans les *Lettres sur l'Amérique du Nord*, une verve de contentement, une jeunesse de sentiment et de style, une confiance sympathique dans l'avenir, qui relèvent les qualités scientifiques de l'ouvrage, et en ont consacré le succès (1). La prospérité phénoménale de ce pays, où l'on ne trouvait pas encore de pauvres il y a dix ans, a eu pour causes, selon M. Michel Chevalier, l'activité infatigable des Américains et leur production illimitée, la célérité et l'économie établies dans les rapports commerciaux par les innombrables moyens de transport, la puissance du crédit appliquée à toutes les espèces de transaction, enfin certaines habitudes d'éducation qui préparent les citoyens, depuis le riche jusqu'au prolétaire, à l'exercice d'une industrie profitable. Ces résultats, en se classant, en se formulant à la longue dans l'esprit de l'observateur, lui ont fourni les principaux traits d'un plan d'économie sociale, dont ses divers écrits ne sont que le développement, et dont il a fait le programme de son enseignement au Collége de France. Ce système, d'une lucidité attrayante, peut être résumé en peu de mots.

M. Michel Chevalier cherche dans le développement des intérêts matériels la garantie du progrès social qui nous reste à accomplir, c'est-à-dire de l'élévation morale, intellectuelle et physique des classes ouvrières. L'homme qui a faim n'est pas libre, répète-t-il souvent. La liberté promise à tous par les lois ne serait donc qu'un mensonge, si on ne s'efforçait pas d'affranchir le plus grand nombre du joug dégradant de la misère. La cause principale de la misère, selon l'auteur, c'est l'insuffisance de la production. Qu'on ne déplore pas la fécondité de l'industrie, dit-il, qu'on s'applique au contraire à l'augmenter indéfiniment. « Lorsque l'agriculture donnera plus de pain, plus de viande, plus de vin, lorsque l'industrie des tissus fournira une beaucoup plus grande quantité de toiles, de draps, de cotonnades, de soieries, lorsque toutes les branches primordiales de la production auront suivi la même loi, il y aura des produits pour tout le monde, et chacun en aura sa part en échange de son travail. » Suivant ce principe, la question de la création d'une plus grande masse de produits domine et résout celle de la répartition de ces mêmes produits. Quels sont donc les moyens d'accroître la puissance productive de notre société? Le professeur en signale trois, dont il garantit la vertu souveraine : 1° l'exécution d'un système complet de communications et de transports, depuis les chemins vicinaux jusqu'aux canaux et aux chemins de fer, de manière à faciliter, à provoquer toutes les transactions sociales; 2° l'établissement de diverses institutions de crédit, qui mettraient à la portée de toutes les classes les instruments du travail, ou, pour reproduire les expressions de l'auteur, « les capitaux qui sont aujourd'hui inaccessibles non seulement à l'ouvrier et au cultivateur, mais encore à une grande partie de la bourgeoisie; » 3° un programme d'éducation professionnelle, complétant les études indispensables par un enseignement commercial en faveur de la bourgeoisie, et par l'apprentissage d'un métier

(1) Ce beau livre, qui est en même temps un livre utile, est à sa quatrième édition.

pour la classe ouvrière. Avec une telle organisation, on produira beaucoup, on produira bien et à bon marché, et « la pauvreté disparaîtra comme la lèpre a disparu. »

Personne ne contestera qu'un ensemble de mesures propres à vivifier notre industrie ne doive procurer quelque soulagement à ceux qui vivent de leur travail ; mais avancer d'une manière vague et absolue qu'il suffit d'accroître la production pour que les pauvres soient nécessairement appelés au partage des produits, ce n'est plus parler le langage scientifique. Autant vaudrait dire que si les deux tiers des Français ne lisent pas, c'est qu'on n'imprime pas assez de livres. L'axiome favori de M. Michel Chevalier est si tristement démenti par les faits, que, si l'on s'en tenait aux apparences, on pourrait croire que le paupérisme se développe au sein des nations en raison de leurs progrès industriels. Ce n'est pas, certes, la puissance productive qui fait défaut à la Grande-Bretagne. M Michel Chevalier, au contraire, prend toujours pour en parler le ton du dithyrambe. Dans une de ces pages piquantes où il donne à l'aride statistique l'attrait d'un récit pittoresque, il nous montre l'Angleterre proprement dite obtenant sur une même superficie, et avec un même nombre de travailleurs, trois ou quatre fois autant de denrées que sur le continent européen. Elle a assez de fabriques pour inonder tous les marchés de l'univers, assez de vaisseaux pour faire tout le commerce du monde. Que le feu du ciel détruise toutes les filatures existantes, à l'exception des siennes, et les consommateurs s'en apercevront à peine. Certains maîtres de forges pourraient fournir à la France la moitié du fer que réclament ses 35 millions d'habitants. L'énergie créatrice, en un mot, est tellement exagérée en Angleterre, qu'il semblerait urgent de la restreindre. Le même pays n'est-il pas celui où la misère se présente sous l'aspect le plus hideux ? La Prusse commence à peine à se classer parmi les puissances industrielles, et déjà la détresse des ouvriers est devenue un sujet de tristesse et d'effroi. Ce résultat semble tellement inévitable dans les conditions présentes de l'industrie, que beaucoup d'hommes sans cœur ont fini par l'accepter comme un décret de la fatalité. Le mépris du salarié est devenu pour le bourgeois anglais un trait de caractère, comme jadis le mépris de l'esclave pour le citoyen romain.

M. Michel Chevalier attribue à l'insuffisance de la production chez les anciens les douleurs et la servitude de la plus grande partie de l'espèce humaine. La honte de ne pas s'appartenir à soi-même, la privation de la famille, l'impossibilité de choisir son travail, sa résidence, son genre de vie, rabaissaient l'esclave grec ou romain bien au-dessous du dernier de nos prolétaires ; mais, à ne considérer que le fait matériel de la subsistance, il ne me paraît pas prouvé qu'en général, les ouvriers de l'antiquité eussent eu plus à pâtir que les dernières classes de nos artisans ou des cultivateurs de nos campagnes. Les planteurs des colonies nourrissent convenablement leurs nègres, parce qu'en les affaiblissant par des privations, ils se porteraient préjudice à eux-mêmes. Chez les anciens, les soins donnés aux troupeaux serviles étaient également recommandés par les agronomes, comme un acte de bonne administration. Quelques malheureux pouvaient, par exception, devenir victimes de l'avarice, de la pauvreté ou de la méchanceté de leurs maîtres. Le fait général était qu'un esclave reçût par mois quatre à cinq boisseaux *(modii)* de blé, environ 40 litres, plus une mesure d'huile, des olives, quelques salaisons ; aux laboureurs, c'est-à-dire à l'immense majorité des ouvriers, on accordait en outre une ration considérable d'une espèce de vin frelaté dont la recette a été conservée

par Caton. Cette prévoyance ne doit pas nous étonner. La société était alors constituée de telle sorte que la principale richesse du propriétaire consistât dans le nombre et la vigueur des malheureux qui lui appartenaient corps et âmes, valeurs échangeables sur les marchés et de réalisation facile. Bien que l'industrie fût alors très-peu féconde comparativement aux temps modernes, elle pouvait alimenter un assez grand nombre de travailleurs, parce que le produit brut était presque entièrement absorbé. La société, prise dans son ensemble, n'avait pour s'enrichir que les profits de la conquête. L'industrie moderne, qui a pour mobile l'intérêt personnel, spécule sur l'épargne d'un produit net, c'est-à-dire sur des bénéfices qui se *capitalisent* dans certaines mains privilégiées Assez souvent ce bénéfice n'est obtenu qu'au moyen d'une pression exercée sur les classes pauvres : c'est ce qui arrive présentement en Angleterre, et malheureusement cette situation finirait par se généraliser, si les gouvernements européens n'avisaient pas sérieusement aux remèdes.

S'il suffisait d'augmenter la masse des marchandises disponibles pour que tout le monde obtînt la satisfaction de ses besoins, la tâche des hommes d'état serait bien simplifiée. Avec les moyens que les arts chimiques et mécaniques mettent à la disposition des capitalistes, il n'est presque pas d'industrie dont la fécondité ne puisse être accrue indefiniment. La seule limite opposée aujourd'hui aux entrepreneurs, c'est la possibilité du placement. M. Michel Chevalier n'explique pas assez nettement comment les pauvres pourraient être mis en mesure de se procurer ce qui leur manque. Il s'en tient à recommander vaguement que toutes les industries doublent leur fabrication à la fois. « Car, dit-il, pour qu'un industriel puisse acheter les produits de son voisin, il faut qu'il en crée lui-même, et c'est pour cela qu'une augmentation de production, lorsqu'elle est partielle, peut fort bien ne pas constituer une augmentation de richesse pour ceux à qui elle est due. » Au fond, la pensée du professeur est juste et féconde; mais elle semble entachée d'erreur par la façon dont elle est formulée. Nous nous permettrons de la rectifier en la discutant. C'est dans l'élucidation de ces problèmes que l'économiste peut faire apprécier la vertu des principes abstraits et l'utilité d'une bonne méthode analytique.

Les acquisitions du salarié sont réglées sur les ressources de son modeste budget. Si, par prodige, la production se trouvait tout à coup doublée dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, on accumulerait deux fois plus de marchandises dans les magasins, mais les ouvriers ne pourraient pas acheter davantage, à moins que cet encombrement ne produisît une baisse de prix qui aboutirait bientôt à une crise commerciale. Si tous les salaires étaient augmentés à la fois, tous les prix de revient et de vente s'élèveraient dans une égale proportion, et, en definitive, rien ne serait amélioré. L'erreur de M. Chevalier provient de ce qu'il confond, sous la dénomination générale d'*industriel*, les agents très-divers de l'industrie, qui sont les capitalistes, promoteurs du travail, les entrepreneurs, représentants de l'intelligence, et les ouvriers qui vendent leur force physique. Or, ce titre d'industriel suppose un spéculateur libre; il est applicable aux individus des deux premières classes; il devient impropre par rapport à l'ouvrier. Dans l'organisation présente du travail, l'homme qui vit au jour le jour de son salaire n'est, dans l'atelier, qu'une machine de plus, mise en mouvement par la fatalité, comme la navette par la vapeur. Sa misère dépend beaucoup moins de la quantité plus ou moins grande des produits fabriqués que des conditions dans lesquelles la production est

opérée, que des vicissitudes commerciales et des tiraillements de la concurrence.

On ne peut améliorer le sort des classes laborieuses qu'en changeant la relation établie entre le prix des salaires et celui des objets de première nécessité. Pourquoi les salaires sont-ils sans cesse réduits? C'est qu'il y a trop de bras qui s'offrent pour peu de travail. Pourquoi les aliments augmentent-ils de prix? C'est, indépendamment de la dépréciation du numéraire, qu'ils n'arrivent pas assez abondamment sur les marchés pour le nombre des acheteurs. Diminuer la concurrence que se font les ouvriers, augmenter en leur faveur les facilités de l'existence, tels sont les deux termes de la proposition. Il n'est pas nécessaire, on le conçoit, il serait même dangereux de doubler dans son ensemble la production nationale. De même qu'on rend la vigueur à tout le corps humain en guérissant la partie malade, il suffit, pour accélérer généralement le mouvement productif, de provoquer certaines exploitations négligées, de ranimer certaines industries souffrantes.

Nous n'avons qu'à ouvrir le *Cours* de M. Chevalier pour trouver des faits qui nous serviront à expliquer notre pensée. Il y a encore dans le Doubs, le Jura, le Var, l'Isère, les Hautes et Basses-Alpes, des populations tellement engourdies, qu'elles ne cuisent leur pain qu'une fois l'an, et ce qu'elles appellent leur pain, ce sont des masses de mauvaises pâtes qu'on laisse durcir, et qu'on dépèce à la hache. Certains départements, comme la Dordogne, la Lozère, sont si pauvres, que la race humaine tend à s'y abâtardir. On peut le supposer du moins, puisque ces contrées ont été régulièrement hors d'état de fournir leur contingent à notre armée, et qu'ainsi tout homme valide qui n'a pas droit à l'exemption légale, ou qui est trop pauvre pour se faire remplacer, n'a aucune chance d'échapper au recrutement. Il est évident que ces misérables paysans doivent être à peine comptés parmi les tributaires de notre industrie. Supposons au contraire qu'une administration prévoyante eût entrepris de stimuler ces populations qui dépérissent dans la torpeur; qu'on indiquât, qu'on facilitât au milieu d'elles les exploitations profitables, en y dirigeant les capitaux par les canaux du crédit, et bientôt on verrait les campagnards de la Franche-Comté ou du Périgord envoyer des produits agricoles à Mulhouse, à Rouen, à Reims, et demander en retour des vêtements. Cet échange donnerait lieu à un double phénomène. Un surcroît de vente, animant la fabrication, élèverait le prix de la main-d'œuvre : en même temps, les denrées envoyées pour payer les objets manufacturés feraient baisser sur les marchés le prix des substances alimentaires. Ainsi, se trouverait réalisée la seule condition qui puisse améliorer le sort des ouvriers, la hausse des salaires, coïncidant avec l'abaissement du prix des subsistances.

Ordinairement, lorsqu'on augmente la production, c'est surtout en vue du commerce extérieur. Cette vieille habitude a survécu à l'une des erreurs dont l'économie politique a fait justice. A l'époque où l'on appréciait la richesse d'un pays par la somme des métaux précieux qu'il renfermait, les hommes d'état dédaignaient le commerce intérieur, parce que, disait-on, ce trafic ne peut que déplacer l'argent déjà répandu dans le pays, et non pas en augmenter la masse. On ignorait alors que ce déplacement de l'argent provoque la création de mille produits variés qui comptent autant dans le bilan d'une nation que les trésors métalliques. Le commerce extérieur, qu'il ne faut certes pas négliger, dégénère presque toujours en une guerre de concurrence que l'entrepreneur soutient en réduisant les salaires. Il y a au contraire profit pour tout le monde à augmenter la consommation interne

en vivifiant les entreprises stagnantes. L'industrie qui souffre le plus chez nous est celle qui constitue notre véritable richesse, l'agriculture. Les moindres perfectionnements dans cet ordre de spéculations ont cependant des résultats merveilleux. Le revenu quotidien que donnent les moutons est d'environ 2 centimes par tête. Suivant nos agronomes, il serait facile de porter ce bénéfice à 4 centimes. Or, M. Michel Chevalier a calculé qu'à cette insignifiante augmentation de 2 centimes par mouton et par jour, la France gagnerait annuellement 235 millions! Cette richesse nouvelle contribuerait à entretenir l'activité dans nos ateliers, tout en procurant aux pauvres une nourriture plus substantielle.

Le principal instrument des réformes économiques est un bon système de communications. Sur ce terrain, M. Chevalier triomphe : les divers moyens de locomotion et de transports, telle est son étude de choix, son titre spécial. Chacun de ses livres lui fournit à ce sujet un point de vue différent. Les *Lettres sur l'Amérique* respirent l'étonnement du voyageur, le premier enthousiasme d'une grande découverte; le côté pittoresque y est le plus saisissant. Le livre consacré aux *Intérêts matériels de la France* (1) est une étude positive adressée aux hommes d'état. L'ingénieur reparaît dans une volumineuse *Histoire des voies de communication aux États-Unis et des travaux qui en dépendent* (2). Dans le cours professé au Collége de France, l'économiste prend la parole. C'est par une sorte d'instinct que son regard suit dans l'espace tous les véhicules, depuis la charrette embourbée dans l'ornière d'un chemin vicinal jusqu'à l'étincelante locomotive qui glisse en sifflant sur les rails. Cette préoccupation est d'ailleurs assez naturelle. L'usage de la vapeur appliquée à la locomotion ne sera-t-il pas l'un des principaux titres de notre siècle à la sympathie des siècles à venir? Quelle conquête du génie humain sur le temps et sur l'espace! Quels merveilleux courants d'hommes et d'idées! Pour apprécier le progrès réalisé chez nous dans cet ordre de travaux, il faut se reporter à l'époque où, en annonçant l'arrivée à Paris de *monsieur de Pourceaugnac*, Molière faisait dire à l'adroit Sbrigani : « Je l'ai vu à trois lieues d'ici, où a couché le coche. » Cette phrase fut écrite et prononcée au milieu des magnificences de Versailles, il y a 175 ans.

M. Chevalier a consacré les deux tiers de son cours à l'étude spéciale des questions relatives aux chemins de fer, et il y revient incidemment dans chacune de ses leçons. Les calculs sur la puissance de la vapeur, sur les bénéfices qu'elle procure, le jettent dans une exaltation communicative : c'est la poésie de la statistique. Nous en donnerons une idée en reproduisant quelques-unes de ses supputations. Dans le département de la Sarthe, les routes ont été améliorées au point de réduire à deux pour cent du poids de la charge l'effort nécessaire à la traction. Supposons que la France fût assez riche pour pousser au même degré de perfectionnement ses 117,000 kilomètres de routes publiques, sans parler des chemins vicinaux, l'économie sur les frais de traction procurerait au pays un bénéfice annuel de 250 millions. Quant aux chemins de fer, M. Chevalier estime qu'ils assurent aux voyageurs une réduction des deux tiers sur les frais de voyage, et des trois cinquièmes sur le temps; que l'avantage obtenu sur le transport des marchandises est d'un tiers; que des économies de cette nature ont déjà procuré au public belge un bénéfice équivalent au septième des impôts; qu'enfin, si les mêmes résul-

(1) 6e édition; 1 vol. grand in-18, chez Gosselin.

(2) 2 gros vol. in-4o, avec un atlas in-folio; 50 fr. Chez le même éditeur.

tats se produisaient en France, l'avantage équivaudrait, pour nous, à un dégrèvement annuel de 200 millions sur le budget. Dans une leçon sur l'utilité stratégique des chemins de fer, on voit manœuvrer les chiffres d'une manière non moins victorieuse. En supposant pour chacune des sept grandes lignes projetées un matériel représentant 10.000 chevaux de vapeur, on aurait en disponibilité, pour le train, une force équivalente à celle de 4,200,000 chevaux d'écurie. « Que ne transporterait-on pas, je vous le demande, s'écrie le professeur, avec 4,200,000 chevaux ? »

On pourrait craindre, nous l'avouerons, que ces élans d'enthousiasme n'eussent faussé quelquefois les calculs du statisticien. Nous montre-t-il, par exemple, un chemin de fer aux environs de Philadelphie, pour le service duquel deux hommes suffisent, il ajoute, sur un ton admiratif, qu'à l'époque de la conquête du Nouveau-Monde par les Espagnols, tous les fardeaux étant alors portés à dos d'hommes, il eût fallu une armée de 23,000 hommes pour la tâche opérée aujourd'hui par les deux chauffeurs pensylvaniens; qu'ainsi, de compte fait, « la puissance productive de l'homme s'est accrue, dans cette partie du globe, dans la proportion de 1 à 11,500. » M Michel Chevalier oublie que les deux conducteurs de la locomotive ne sont pas les seuls agents du transport ; qu'à leur labeur, il faudrait ajouter le nombre des journées représentées par l'énorme capital engagé dans le chemin de fer, c'est-à-dire, évaluer les journées des ouvriers employés pour la construction de la voie et des machines, pour l'extraction du combustible, pour les soins divers d'une vaste administration. Après ce calcul, le bénéfice sur l'emploi des forces humaines, quoique considérable encore, paraîtrait beaucoup moins prodigieux.

L'opportunité de l'intervention de l'état dans les travaux publics, question à l'ordre du jour, a fourni le texte de plusieurs leçons. Chez les nations modernes, dont la vitalité est entretenue surtout par le mouvement industriel, cette dénomination de *travaux publics* est principalement appliquée aux moyens de communication. La somme des sacrifices que chaque état s'impose pour cet objet doit augmenter de jour en jour. Ce seul chapitre de notre budget, de 54 millions qu'il absorbait en 1830, s'est élevé rapidement jusqu'à la somme de 152 millions, sans compter les cotisations locales. Les voies tracées sur le sol pour un usage public, étant la propriété indivise d'un peuple, doivent être confectionnées et entretenues non par des péages, comme on le fait dans certaines provinces anglaises, mais par un prélèvement sur le trésor public. Il y a d'autres voies, comme les canaux et les chemins de fer, sur lesquels les voyageurs et les marchandises sont transportés, et dont l'exploitation donne lieu à des pertes ou à des bénéfices. Convient-il qu'un gouvernement se fasse commerçant, même dans un intérêt commun? ou bien ne serait-il pas préférable de concéder ces entreprises à des sociétés commerciales disposées à subir toutes les chances de leur spéculation? Dans quelles proportions l'état doit-il venir en aide pour hâter l'exécution des travaux? M. Michel Chevalier a sondé profondément ces questions, et il a conclu en faveur du système adopté par les chambres en 1842, celui qui combine l'action tutélaire de l'état avec l'énergie de l'industrie privée. Cette solution n'a pas néanmoins pour lui la valeur d'une théorie constante et absolue. L'expérience prouve que chaque pays est obligé de subordonner son système de travaux publics aux nécessités éventuelles de sa politique, de ses finances, de son industrie. En Angleterre, où toute initiative appartient à une aristocratie de capitalistes, le double réseau de la navigation ar-

tificielle et des chemins de fer est sans partage la propriété des compagnies. La Belgique se trouvera fort bien d'avoir exécuté, aux frais de l'état et avec les ressources de l'emprunt, un système complet de chemins de fer qui relie toutes les parties de son territoire, surtout s'il arrive, comme on l'espère, que les chemins belges donnent bientôt un revenu net égal à l'intérêt des emprunts contractés pour leur exécution. En Autriche, en Bavière, en Russie, l'exécution par l'état a été la règle générale. Dans l'Amérique du Nord, les gouvernements, poussant les travaux aux frais du trésor, ou provoquant l'industrie privée par toutes sortes d'avantages, ont, en somme, contribué pour les trois quarts à la dépense générale de l'œuvre. Chez nous-mêmes, le système de 1842, basé sur un plan d'association moins favorable au gouvernement qu'aux compagnies, a déjà reçu diverses modifications au profit du trésor. La durée des concessions a été réduite d'une façon inespérée par la concurrence que se font les capitalistes : des charges assez nombreuses, imposées aux adjudicataires, assurent à des conditions très-avantageuses l'usage des chemins de fer pour plusieurs services publics, comme le transport des dépêches ou celui des troupes. On dit enfin que des compagnies déjà formées se préparent à solliciter certaines lignes, en assumant la portion des dépenses que la loi attribuait au gouvernement, et en réduisant le terme des concessions à moins de 60 ans, au lieu du maximum de 99 ans. L'abondance des capitaux, la rivalité des spéculateurs, chez les uns l'engouement et chez les autres l'espoir de brusquer la fortune suggèreront des combinaisons de plus en plus favorables et dont le public devra profiter.

Les chemins de fer seraient d'un faible avantage pour les classes laborieuses, si l'autorité négligeait d'opposer une vigilance tutélaire à la cupidité des compagnies. L'établissement d'une voie desservie par la vapeur a pour effet d'annuler les autres services de transports, et constitue un monopole dont l'abus serait une calamité publique; on doit donc veiller à ce que les concessionnaires ne lèvent pas un impôt forcé sur les pauvres en les obligeant, par des vexations, à prendre des places d'un prix supérieur à celles qu'ils auraient choisies par économie. Certaines compagnies anglaises ont donné en ce genre l'exemple d'une rapacité scandaleuse. La réduction du nombre des places de dernière classe n'ayant produit qu'une diminution des recettes, on a spéculé sur l'inquiétude des voyageurs économes en ne répondant plus de leurs bagages, et on a imaginé pour eux des espèces de caisses (*stanhopes*) où ils doivent se tenir debout, parqués comme du bétail, et ballottés les uns sur les autres. Chez nous-mêmes, les wagons découverts ont donné lieu aux plaintes les plus vives. Récemment, l'opinion publique s'est émue d'une pièce signée par plusieurs médecins de l'Alsace pour déclarer que l'usage des voitures découvertes sur la ligne de Strasbourg à Bâle a occasionné un grand nombre de maladies.

Une question incidente, celle de l'application de l'armée aux travaux d'utilité publique, a inspiré au professeur une série de leçons d'un solide intérêt. C'est encore un de ces problèmes qui relèvent plutôt de la politique générale que de la science économique. Le régime social, la protection due aux classes ouvrières autant par prudence que par sympathie, fournissent alors des considérations de plus grands poids que les calculs du financier. Dans les sociétés anciennes, où l'existence des pauvres réduits en servitude était du moins assurée, indépendamment de la quotité de leur travail, il était heureux pour ceux-ci que les nobles citoyens des armées se chargeassent, par point d'honneur, des corvées les plus

pénibles, telles que la confection des chemins. Dans des pays où la circulation n'a pas encore établi la vie commerciale, où les bras manquent au travail, il devient souvent avantageux de mettre la pioche et la truelle aux mains faites pour manier le sabre. On conçoit les colonies militaires dans les contrées où les défrichements seraient trop peu profitables pour tenter l'industrie privée. L'Autriche, la Russie, la Suède, trouvent à cette combinaison le double profit de mettre en rapport des terres vagues et d'économiser sur la solde des troupes. Mais, dans les conditions où le principe de la liberté commerciale place communément l'industrie, il serait inique de déprimer les salaires en opposant aux ouvriers libres la concurrence des soldats nourris par l'état. Quand se présentent des travaux d'urgence et considérables comme les fortifications de Paris, la demande subite d'un très-grand nombre d'ouvriers pourrait exagérer le prix de la main-d'œuvre et déranger l'équilibre ordinaire des transactions. C'est alors seulement que l'appel à l'armée devient légitime. Au surplus, les bénéfices que le gouvernement trouve à l'emploi des ouvriers militaires paraissent assez contestables. M. Chevalier a rassemblé sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres des chiffres très-curieux : on nous saura gré de les reproduire.

En 1842, le nombre des journées fournies par les ouvriers militaires employés aux fortifications de Paris a été de 1,525,130, nombre qui se décompose ainsi : travaux de la rive droite, 967,146 journées ; travaux de la rive gauche, 150.981 journées ; construction de Vincennes, 200,000 journées environ. Sur la rive droite seulement ont été employés 12,000 hommes d'infanterie, formant 24 bataillons, et 870 soldats du génie, distribués en 6 compagnies. Les travaux de terrassements et de maçonnerie qu'ils ont accomplis, confiés à des ouvriers civils et payés aux prix courants (1), eussent coûté au trésor 989,799 francs. La paie des ouvriers militaires ne s'est élevée qu'à 551,447 francs. A ce compte, il semblerait que l'armée eût procuré, sur la rive droite seulement, une économie de 429,322 francs ; mais on eût risqué d'altérer l'esprit militaire, si les soldats n'avaient pas retrouvé en plein champ le régime sain et la discipline exacte de la caserne. Les frais de campement qu'il a fallu faire, les indemnités de déplacement se sont donc élevés à la somme de 1,500,000 francs, de sorte que, déduction faite du bénéfice obtenu par l'état sur le prix de la main-d'œuvre, la spéculation se résout par une perte de 1,070,678 fr. M. Chevalier se hâte de faire observer que, sans l'intervention des militaires, la demande exceptionnelle d'un très-grand nombre de travailleurs eût fait surenchérir la main-d'œuvre ; que le prix des journées se fût élevé de 50 c., de 1 fr. peut-être, et qu'ainsi le résultat eût été encore plus onéreux au trésor. Mais, demanderons-nous à notre tour, avec tous les moyens d'action dont un gouvernement dispose, n'eût-il pas été possible d'attirer une affluence d'ouvriers civils assez grande pour que le taux des salaires restât dans une mesure équitable ? Le nombre des militaires appliqués aux fortifications de la rive droite a été en moyenne de 5,620 par jour, et ils auraient pu être remplacés avec avantage par 4,000 ouvriers à la journée. N'aurait-on pas pu recruter dans les ateliers qui chôment, dans les campagnes sans industrie, assez de bras inoccupés pour représenter 4,000 bons travailleurs ? Si le trésor devait subir quelques sacrifices,

(1) Le prix normal de la journée d'un ouvrier civil a été, en 1842, de 1 fr. 82 c. Les soldats ne font que les deux tiers de la tâche et ne reçoivent, à titre de paie supplémentaire, que les deux cinquièmes du salaire des ouvriers civils.

n'était-il pas plus convenable qu'ils profitassent à ces malheureux, dont l'inaction et la misère sont un danger permanent, plutôt qu'à des soldats à qui le nécessaire est assuré par le budget? Nous ne présentons ces observations qu'avec la réserve du doute. Nous insisterons seulement sur ce point que, dans la disposition présente des esprits, la politique la plus saine, la plus vraiment digne du nom de conservatrice, sera celle qui acceptera sincèrement la tutelle des classes pauvres.

Le second moyen recommandé par M. Michel Chevalier, pour augmenter la prospérité nationale, est le perfectionnement de nos institutions de crédit. Le professeur n'a pas encore abordé spécialement ce sujet dans les volumes imprimés de son cours; mais il le touche incidemment dans ses divers ouvrages. On retrouve dans le peu qu'il en dit les qualités constitutives de son talent, la pénétration un peu aventureuse, unie au bon sens pratique. Il a été heureux pour M. Chevalier de visiter l'Amérique à une époque où il était possible d'étudier doublement le crédit dans les prodiges de sa puissance et dans ses abus désastreux. Ces populations opulentes substituées à des hordes sauvages, ces grands fleuves subjugués et enchaînés les uns aux autres par des canaux, ces chemins de fer gigantesques sillonnant des déserts, ces riches cultures, ces usines, ces chantiers, cette marine formidable, racontaient au voyageur les merveilles du crédit. En même temps, le reflet de cette splendeur éclairait un étrange spectacle. A voir ces mêmes populations déjà souffrantes du présent et effrayées de l'avenir, on éprouvait ce serrement de cœur que cause, à l'approche d'un orage, l'assombrissement du ciel et le malaise général de la nature. Les discussions de tribunes, la publicité périodique, composaient une confusion de cris et d'injures, un pêle-mêle où chacun bataillait pour ou contre les banques. Un parti politique, le plus puissant par le nombre et par la conformité de ses principes avec la constitution du pays, avait pour mot de ralliement : Plus de banques! Au haut des arbres de liberté dressés sur les places publiques, sur les bannières promenées dans les rues par une foule menaçante, on lisait : *No bank! no rag-money!* A bas les banques! plus de monnaies de chiffons! L'irritation, en un mot, était arrivée à tel point qu'elle présentait déjà des symptômes de guerre civile, et que la rupture du lien fédéral semblait à craindre.

Ce contraste n'a rien de surprenant pour quiconque connaît la véritable nature du crédit. Un économiste du siècle dernier qui émerveilla ses contemporains en décrivant l'un des premiers les phénomènes de la circulation, le Hollandais Pinto, a osé dire que le crédit est l'alchimie réalisée. Cette parole est encore article de foi pour beaucoup de théoriciens en Amérique, en Angleterre et chez nous. Une telle exagération est plus dangereuse que l'erreur. Le crédit est un excitant à la production ; comme tous les remèdes de cette nature, il détermine une fièvre mortelle, s'il est employé sans ménagements. Tout le monde sait que le capital d'une société se compose de deux espèces de valeurs : les unes ne sont pas de nature à être réalisées immédiatement; les autres sont transmissibles, comme la monnaie, ou certains objets qui peuvent être facilement et sans perte convertis en monnaie. Les valeurs de cette dernière espèce sont les aliments, les outils du travail. Le propriétaire du plus riche fonds de terre ne peut exploiter, faire bâtir, qu'à la condition d'avoir de l'argent en main. Qu'est-ce donc que le crédit, à le considérer dans son essence? Un procédé au moyen duquel on communique à des valeurs non transmissibles, la vertu des valeurs mobiles. Supposez un pays mobilisant ainsi en une seule année, au moyen de ses comptoirs d'escompte, une

somme de 6 milliards (1) ; ces flots d'or et d'argent, répandus dans la circulation, provoqueront toutes sortes d'entreprises, et, si ce pays se trouve dans une situation exceptionnelle comme celle des États-Unis jusqu'en 1830, si tout y est à créer, toutes les opérations tourneront forcément à bien. Non-seulement il y aura profit pour les chefs d'industrie comme pour les capitalistes, mais la concurrence établie entre ceux-ci élèvera le prix de la main-d'œuvre et procurera aux ouvriers un bien-être réel. A la longue cependant, les besoins exceptionnels de cette société naissante seront satisfaits ; la veine des spéculations deviendra moins féconde, et une sourde irritation éclatera contre les détenteurs du crédit, parce que seuls ils paraîtront n'avoir pas à souffrir de la crise imminente.

« La possession d'un gros capital, dit M. Chevalier, confère un avantage semblable à celui du baron féodal, qui, du haut de son château-fort, dominait les paysans de la vallée. » De toutes les puissances, l'argent est la plus libre. Il plane sur le monde et s'abat partout où il voit un bénéfice à saisir. Citons, d'après M. Chevalier, un exemple de ce despotisme. On sait que dans les mines d'argent, on dégage ce métal des corps hétérogènes au moyen du mercure. Les mines de mercure sont très-rares. Il en est deux seulement qui donnent des produits abondants : celle d'Almaden, en Espagne, et celle d'Idria, dans la Carniole. Eh bien ! depuis quelques années, les grands spéculateurs se sont emparés de ces deux mines, et, par suite de ce monopole, ont fait renchérir l'exploitation des métaux précieux d'environ 10 francs par kilogramme. Or, comme la France reçoit chaque année, en échange de ses productions, 360,000 kilogrammes d'argent, elle est tributaire d'une rente annuelle de 3,600,000 francs, que se partagent d'heureux capitalistes. La production totale des mines d'argent de l'ancien et du Nouveau-Monde étant évaluée à 825,000 kilogrammes, le bénéfice net des accapareurs de mercure doit dépasser annuellement 8 millions.

Un accroissement exagéré de circulation au moyen du crédit peut tourner au détriment de la classe pauvre. Dans les pays où une trop grande somme de valeurs mobilisées fonctionnent comme la monnaie dont elles augmentent la masse, la puissance commerciale de l'argent se trouve amoindrie, et le prix des denrées nutritives s'élève en raison de cet avilissement. C'est ce qu'on observe en Angleterre, où l'existence est fort dispendieuse : on peut encore citer ce même pays en exemple aux théoriciens qui affirment que le taux des salaires s'élève toujours proportionnellement au prix des subsistances. La surabondance des richesses mobiles peut même devenir préjudiciable à une nation. Lorsque le capital disponible ne trouve pas dans le pays même des bénéfices assez certains, non-seulement il cesse de féconder l'industrie nationale, mais il se retourne contre elle, en se transportant à l'étranger pour lui créer des concurrences. Vers 1729, l'argent abondait à tel point en Hollande, que le taux de l'intérêt y flottait entre 1 et 2 pour 100. Le capital disponible ayant cherché des placements à l'extérieur, favorisa de toutes parts les spéculations rivales. Une seule province, celle de Frise, ayant résisté par esprit national à la manie de placer ses capitaux à l'étranger, fut forcée, pour les utiliser, d'augmenter sa marine marchande, de sorte qu'en 1778 on y comptait 2,000 vaisseaux de commerce, appartenant à des particuliers. Dans les autres provinces, l'agriculture, l'industrie, la navigation, négligées par les riches qui vivaient

(1) C'est au moins, suivant l'estimation de M. Michel Chevalier, la somme des escomptes faits en 1833 par les banques de l'Union américaine.

nonchalamment de leurs revenus, laissèrent sans ressources les classes ouvrières. Vers la fin du siècle, la population hollandaise, si renommée anciennement pour sa prodigieuse activité, n'était plus, dit un historien, qu'un peuple de rentiers et de mendiants. A en juger par un tableau du prix courant des actions cotées à la bourse d'Amsterdam, en date de 1783, le taux moyen de l'intérêt était remonté jusqu'à 5 pour 100, et le sceptre du commerce avait été ravi par l'Angleterre. Ce dernier pays ne présente-t-il pas à son tour quelques symptômes d'un phénomène de même nature? Tandis que la population inférieure s'abrutit dans la misère, les capitaux anglais se répandent avec avantage sur les marchés étrangers : ils s'y convertissent en chemins de fer et en fabriques, et favorisent ainsi le soulèvement de l'Europe contre la souveraineté industrielle de la nation britannique.

Nous croyons, avec M. Michel Chevalier, que dans l'état actuel des sociétés, l'organisation du crédit est le plus pressant intérêt dont puissent se préoccuper les économistes et les hommes d'état; c'est aussi, de tous les problèmes économiques, le plus complexe et le plus difficile à résoudre. Le crédit, on ne saurait trop le répéter, n'est qu'un excitant dont il faut savoir user avec circonspection. Gardons-nous de contracter cette fièvre dangereuse qu'on appelle en Amérique la *bancomanie;* notre constitution vieillie n'y résisterait pas, comme celle de la jeune république du Nouveau-Monde. Généraliser autant que possible les secours du crédit, découvrir les points sur lesquels il doit être dirigé dans un intérêt commun, et même, au prix de quelques sacrifices supportés par l'état, déterminer dans quelle proportion la richesse acquise peut être mobilisée avec avantage, rechercher surtout jusqu'à quel point un avilissement de l'argent par la profusion des papiers de crédit, une circulation précipitée par des moyens factices, tournent au préjudice des classes pauvres en faussant l'équilibre nécessaire entre le prix des aliments et le taux de la main-d'œuvre, tels sont les points qui doivent exercer la sagacité des théoriciens. Au reste, la déclaration de principes qu'a faite M. Michel Chevalier avant d'entrer d'une manière spéciale dans cet ordre d'études nous semble digne de sympathie : « Je crois, a-t-il dit dans ses *Lettres sur l'Amérique,* que, pour être en harmonie avec notre caractère et nos aptitudes, les institutions de crédit devront, en France, s'appuyer sur le gouvernement, combiner leur action avec la sienne, être, en un mot, des institutions publiques, et, dans leur objet, faire une large part à l'agriculture. »

Le troisième ordre d'améliorations recommandées par M. Michel Chevalier est cette réforme de l'enseignement public dont la formule est déjà passée à l'état de lieu commun, avant d'avoir été bien exactement définie : *éducation professionnelle.* Notre époque, un peu trop préoccupée des affaires positives pour descendre dans les problèmes de la pédagogie, tend à confondre, nous le craignons, deux opérations bien distinctes dans le développement des intelligences : l'éducation générale, qui a pour but d'élever l'âme et de fortifier les esprits, de créer ce qu'on appelait naïvement autrefois des *bonnes têtes;* ensuite, l'éducation spéciale qui, dans la plupart des carrières, ne saurait être qu'une étude pratique, qu'un apprentissage manuel. Ce sont les philosophes seuls, et non pas les économistes, non pas les praticiens de l'industrie, qu'il faut interroger sur cette double question de savoir quelles sont les études les plus propres à déterminer le résultat qu'on doit espérer de l'éducation générale, et si les anciennes méthodes conservées dans nos universités sont susceptibles de quelques modifications. Quant à l'éducation spéciale, on n'a pas assez réfléchi sur la difficulté de l'approprier à chaque profession.

Les Américains n'ont pas même tenté de le faire, de l'aveu de M. Chevalier. « En fait d'éducation industrielle, est-il dit dans les *Lettres sur l'Amérique,* il n'y a ici que l'apprentissage : point d'écoles d'arts et métiers, point d'instituts agricoles ou de manufactures modèles ; quand l'Américain veut apprendre une profession, il se met en apprentissage chez un artisan, dans une manufacture ou dans un comptoir. En voyant pratiquer, ou en pratiquant lui-même, il devient artisan, manufacturier, commerçant. » Si la confusion venait à s'introduire entre les deux ordres d'études nécessaires au parfait développement de l'intelligence, on ne tarderait pas à constater chez nous une sorte d'affaissement intellectuel. Ce qui manque aujourd'hui à la France, c'est moins le savoir-faire que le vrai savoir, ce sont moins les hommes habiles dans l'art de faire fortune que les hommes de grand esprit et de grand cœur. Nous ne pousserons pas plus loin ces observations, que l'on pourrait prendre pour une critique adressée à M. Chevalier, critique injuste, puisque le professeur n'a pas encore eu occasion de se prononcer dogmatiquement. Nous attendons avec une légitime impatience les leçons spéciales qu'il prépare sur cette thèse : les aperçus d'un esprit alerte et subtil comme le sien ne sont jamais sans importance.

D'après le grand nombre de points que nous avons dû toucher à la suite de M. Michel Chevalier, on peut aisément se représenter le véritable caractère de son enseignement. Pour lui, l'économie politique est avant tout une science d'application, et il a défini assez exactement sa méthode en disant : « Je rechercherai quel contingent de lumières la science économique peut fournir, pour éclairer les grandes questions dont le siècle est saisi. » Il cherche, il expérimente : il a plus de penchant à procéder par l'audacieuse hypothèse que par la sévère analyse qui a fait la force de ses devanciers. Dans sa course un peu capricieuse, il sème une infinité de détails instructifs sur les conseils de prud'hommes, sur les caisses d'épargne, sur le régime des fabriques, sur l'emploi des machines. Il aime à décrire, par forme d'épisode, les procédés industriels ; il détaille enfin, avec une parfaite connaissance de cause, tout ce qui a été fait depuis le commencement du siècle pour répondre à ce besoin d'activité, à ce soulèvement des intérêts, qui a trouvé aujourd'hui son mot de ralliement : organisation du travail ! Le style (1) est en harmonie parfaite avec la méthode du professeur ; il en a l'indépendance et les défauts séduisants ; la précision, la solidité dogmatique, y sont sacrifiées à la métaphore saisissante, et plus d'une fois le lecteur s'étonne des traits d'imagination qui scintillent comme des rayons lumineux dans une forêt de chiffres.

Cette ambition de réunir, comme dans une encyclopédie sociale, tous les faits qui peuvent intéresser l'administrateur, a eu pour M. Chevalier un inconvénient que nous devons lui signaler. L'économie politique, dans son livre, perd quelquefois le caractère qui fait sa force, celui de science exacte ; ses aperçus, même lorsqu'ils sont justes, sont trop rarement présentés à l'auditeur avec l'autorité d'une démonstration scientifique. Le seul moyen de faire ce qu'on appelle aujourd'hui de l'économie appliquée, c'est *d'appliquer,* dans toute la rigueur du terme, les axiomes théoriques aux faits, de prévoir dogmatiquement les phénomènes, de vérifier la pratique par les principes abstraits et par l'analyse. Sans ces conditions,

(1) Le premier volume a été rédigé par M. Auguste Broët sur les notes sténographiques de M. Prévost, et c'est justice de dire qu'il ne fait pas disparate avec celui qui appartient pleinement à l'auteur.

on peut être un administrateur fort intelligent, mais on n'est pas un économiste : on fait de l'empirisme et non pas de la science. Ce n'est pas sans raison que nous insistons sur ce point. L'économie politique, dont l'autorité est si généralement invoquée, nous semble aujourd'hui en péril. Ses ennemis sont nombreux et de plusieurs espèces. Certains esprits, de constitution trop chétive pour saisir les notions abstraites, déclarent que l'ancienne méthode n'est qu'une phraséologie pédantesque et sans portée. D'autres lancent l'anathème contre les disciples d'Adam Smith, en les déclarant responsables de la détresse des classes pauvres et des désordres du monde industriel. Les ennemis les plus dangereux sont ces disciples maladroits qui croient naïvement avoir fait de l'économie politique chaque fois qu'ils ont groupé des chiffres de finances, ou délayé des phrases sur quelqu'une des innombrables questions relatives au gouvernement de la société. Un enseignement aussi haut placé que celui du Collége de France doit être une protestation continuelle contre tout ce qui tend à altérer la science. Que M. Michel Chevalier ne craigne plus d'appesantir sa parole par de fréquents retours aux principes ; qu'il soumette sa propre pensée aux lois d'une sévère analyse, et ses leçons gagneront plus en précision savante qu'elles n'auront à perdre en éclat et en vivacité.

A. Cochut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1844.

Peu de jours ont suffi, depuis la rentrée des chambres, pour dessiner nettement la situation. Dès à présent, tout le monde sait à quoi s'en tenir sur la destinée parlementaire du cabinet. On voit ce qu'il peut attendre des chambres et ce que les chambres peuvent attendre de lui. L'effet produit par le discours du trône, la lutte engagée au Palais-Bourbon sur des questions de personnes, devenues inopinément des questions de principes, les rapprochements qui se sont opérés entre les deux centres, l'ébranlement donné à la majorité, tout annonce une situation nouvelle.

Qu'avons-nous répété bien souvent depuis plusieurs mois? Que le pays désapprouvait la politique étrangère du cabinet, que les susceptibilités nationales étaient froissées, que l'opinion concevait de vives alarmes, qu'une certaine irritation se répandait dans les esprits, que cette irritation passerait dans les chambres, dans le sein même de la majorité conservatrice; qu'il arriverait enfin un moment où le sentiment public ferait explosion. Ce moment paraît arrivé. Dès le jour même où les chambres ont été réunies, les sentiments du pays se sont montrés; l'opposition, longtemps contenue, a éclaté, et ses progrès sont devenus de jour en jour plus menaçants.

Le premier échec du ministère a été l'accueil fait au discours du trône. La parole royale a été écoutée dans un profond silence. Aucun témoignage d'adhésion n'a interrompu le discours officiel. Une froideur marquée régnait dans l'assemblée. Et pourtant, jamais une séance d'ouverture n'avait prêté davantage à l'émotion. Que de circonstances capables d'exciter l'enthousiasme, si l'enthousiasme eût été libre! Que d'acclamations auraient accueilli la prise de Mogador, la bataille d'Isly, le voyage à Windsor, si la politique du cabinet, jetée comme une ombre sur ce brillant tableau, n'eût comprimé l'élan des chambres!

Nous avions pensé que le ministère serait modeste dans le discours du trône. Nous avions cru qu'il ne poserait pas témérairement les questions. Nous nous sommes trompés. Le ministère se pare de sa politique comme d'un trophée; il en est fier. Loin de chercher à ménager les susceptibilités nationales, il semble vouloir les irriter. Il brave l'opinion; il entre en lutte ouverte avec elle. Ainsi, pen-

dant que l'armée accuse le traité de Tanger, pendant que le pays déplore la précipitation avec laquelle ce traité a été conclu, que fait le ministère? Il s'applaudit de cette précipitation même, si fatale aux intérêts de la France. Il se vante d'avoir rendu la paix aussi prompte que la victoire. S'agit-il du dénoûment de l'affaire Pritchard? le ministère se loue du bon vouloir et de l'équité de l'Angleterre! En effet, le gouvernement anglais a exigé qu'un officier français fût blâmé pour avoir fait son devoir; il a exigé de plus qu'un missionnaire anglais, un factieux, fût indemnisé pour avoir fait verser le sang français : quoi de plus juste! Cela ne prouve-t-il pas l'équité de l'Angleterre, et ses bonnes dispositions à l'égard de la France? Le cabinet anglais accueillera sans doute avec joie ces étranges paroles que notre ministère a placées dans la bouche du roi; mais il était difficile qu'elles fussent bien reçues dans des chambres françaises. Aussi, nous ne sommes pas surpris de tous les mécontentements qu'elles ont soulevés.

Si le ministère s'est montré explicite sur les questions de Taïti et du Maroc, il a été très-laconique sur tout le reste. Il n'a rien dit du droit de visite, rien de l'Orient, rien de la Grèce, rien de l'Espagne. Il n'a parlé d'aucun des intérêts de la France engagés dans le Nouveau-Monde. Cependant ces divers points de la politique générale avaient été abordés dans les discours des années antérieures. Le ministère a-t-il voulu cette fois rétrécir le débat de l'adresse? Ce serait de sa part une tentative impuissante.

Chose remarquable! le discours du trône ne parle plus de l'entente cordiale, mais seulement d'un heureux accord entre les deux pays. On parle aussi de l'amitié réciproque qui lie les deux couronnes. Pour être exact, on aurait dû parler en outre de l'intimité qui existe entre les deux cabinets, intimité étroite, qui est depuis quatre ans le nœud de la situation; union précieuse, si elle avait eu pour but l'alliance des deux peuples, au lieu d'être une association stérile entre les intérêts égoïstes de leurs gouvernements.

Le discours du trône s'étend sur la prospérité du pays. Il nous montre l'activité nationale, l'élévation du crédit, le rétablissement de l'équilibre entre les recettes et les dépenses publiques. Tels sont, nous dit-on, les fruits de la paix. De pareils arguments serviront peu le ministère dans les débats de l'adresse. Qui ne sait que l'équilibre entre les recettes et les dépenses sera détruit par les crédits supplémentaires? Quant à la prospérité industrielle et commerciale de la France, comment le ministère pourrait-il s'en attribuer l'honneur? Quelle direction sérieuse a-t-il exercée depuis quatre ans sur les intérêts matériels? Dans les questions de douanes, dans les questions de chemins de fer, est-ce le ministère qui a dirigé le pays? Oui, malgré les fautes du cabinet, la France a prospéré depuis quatre ans sous l'œil des chambres, et par le concours d'une administration puissante; mais une des premières garanties de cette prospérité est une situation forte et digne au dehors. Cette situation, l'avons-nous? Le ministère l'affirme; les chambres verront si les conséquences de sa politique peuvent s'accorder avec cette fière déclaration.

Après le triste effet de la séance d'ouverture, le ministère a éprouvé plusieurs échecs successifs que nous allons raconter. Nous entrerons dans quelques détails pour mieux faire apprécier la position du cabinet et les forces respectives des partis.

La première question qui s'est offerte a été celle de la présidence au Palais-Bourbon. M. Sauzet a été porté par le ministère contre M. Dupin, candidat de l'opposition conservatrice et du centre gauche. M. Sauzet a été élu; mais, pour com-

prendre ce premier vote de la chambre, il est nécessaire d'examiner plusieurs circonstances qui l'ont accompagné.

D'abord, M. Sauzet n'a été élu qu'au second tour de scrutin, et si les diverses oppositions eussent agi de concert, M. Dupin eût été proclamé du premier coup. M. Sauzet a eu 164 voix, M. Dupin 95, M. Barrot 63. Neuf voix, ne voulant pas se porter sur le candidat ministériel, se sont perdues sur des noms isolés. Ainsi, dès cette première épreuve, le ministère s'est trouvé constitué par le fait en état de minorité.

Au second tour, M. Sauzet a obtenu 177 voix, dont quinze de majorité absolue. Le ministère a triomphé; mais veut-on savoir à quel prix? D'un côté, M. Sauzet a eu des voix légitimistes, qui ont écarté M. Dupin par crainte de ses opinions sur les jésuites. M. Sauzet a été trouvé moins janséniste et moins universitaire que M. Dupin; nous ignorons s'il justifie l'opinion que l'on a de lui. D'un autre côté, des membres de l'extrême gauche, trouvant que le ministère actuel fait leurs affaires, et qu'il n'en serait pas de même d'un cabinet intermédiaire, ont préféré le candidat du ministère à celui de l'opposition modérée. D'autres enfin ont voté pour M. Sauzet, voyant en lui un président commode avec lequel on peut se passer ses fantaisies : témoin la discussion sur Belgrave-Square. Voilà en réalité les éléments dont se compose la majorité de M. Sauzet. Ce serait une assez triste majorité pour le ministère.

On sait du reste que le ministère s'est repenti d'avoir repoussé M. Dupin. L'honorable député ne déplaisait pas aux amis clairvoyants du cabinet. Il est vrai que les conservateurs dissidents avaient les premiers proclamé sa candidature; mais, après eux, l'organe le plus dévoué du ministère avait pris cette candidature sous sa protection. Le ministère aurait dû suivre le conseil qui lui était donné, et voter pour M. Dupin en tout état de cause. Il aurait dissimulé par là l'étendue de ses pertes; il aurait enlevé à ses adversaires une occasion de mesurer leurs forces. Enfin il aurait désarmé un orateur puissant, qui le menace aujourd'hui d'une opposition redoutable; mais, entre M. Dupin et M. Fulchiron, le ministère du 29 octobre ne pouvait pas hésiter : il a dû subir le joug de M. Fulchiron.

Telle a été, après l'ouverture des chambres, la première journée du ministère. Les jours suivants n'ont pas été meilleurs pour lui. Sa position s'est même aggravée de plus en plus. Après la question de la présidence sont venues les élections des quatre vice-présidents de la chambre. MM. de Salvandy, Bignon, Dufaure, Debelleyme, ont été nommés. Voyons l'une après l'autre ces nominations, qui toutes méritent une attention particulière.

M. de Salvandy était porté ostensiblement par le cabinet, il était le quatrième sur la liste ministérielle; serait-il vrai cependant que les fidèles eussent reçu secrètement l'ordre de ne pas voter pour lui? Le groupe des ministériels purs devait voter pour M. Hébert. C'était une manœuvre habilement concertée pour préparer un échec à l'ancien ministre du 15 avril. L'opposition conservatrice a déjoué cette manœuvre. Tandis que vingt-quatre voix ministérielles se portaient sur M. Hébert, les conservateurs dissidents ont voté pour M. de Salvandy, et ont fait sa majorité. M. de Salvandy leur en a témoigné sa reconnaissance. Bien certainement il ne se regarde pas comme l'élu du parti ministériel.

A côté de M. de Salvandy se trouve M. Bignon; tous deux ont obtenu un nombre égal de suffrages. On connaît l'indépendance de l'honorable député de Nantes. Son langage sur les affaires de Taïti et du Maroc est celui de l'opposition conserva-

trice. En portant M. Bignon à la vice-présidence de la chambre, le ministère a pu faire preuve d'habileté; mais assurément le succès de l'honorable candidat ne saurait être regardé comme un succès ministériel.

En troisième lieu nous trouvons M. Dufaure. Ici commence l'échec sérieux du cabinet. M. Dufaure a été nommé au moyen d'une fusion des deux centres; tout le parti ministériel a voté contre lui. Il suffit d'ailleurs, pour apprécier cet échec du cabinet, de considérer le rôle que joue M. Dufaure depuis deux ans. La politique du ministère n'a pas d'adversaire plus décidé, plus convaincu; c'est un nom qui n'a pas besoin de commentaires.

Enfin nous arrivons à l'élection qui a tenu en suspens tous les esprits pendant trois jours entiers. M. Debelleyme et M. Billault étaient en présence : M. Debelleyme soutenu par le ministère et par d'anciennes relations sur tous les bancs conservateurs; M. Billault porté par le centre gauche et par la fraction dissidente de la majorité. M. Debelleyme l'a emporté, mais de quatre voix seulement. M. Billault a eu 168 voix; son concurrent, 172.

Pour se faire une juste idée de l'influence de ce vote sur la situation du ministère, il faut considérer plusieurs choses : il faut se rappeler d'abord combien l'opposition de M. Billault a été vive, ardente, infatigable, depuis quatre ans; il faut se souvenir qu'il a été sans cesse sur la brèche. Il a personnifié en lui plusieurs questions importantes, il a été l'adversaire permanent du cabinet; aussi le ministère a-t-il rassemblé contre lui toutes ses ressources. Dans la journée qui s'est écoulée entre le second tour de scrutin et le scrutin de ballottage, tous les moyens ont été employés : on a convoqué le ban et l'arrière-ban; on a jeté l'alarme dans la majorité; les journaux ministériels ont déclaré que M. Billault était un ennemi de l'ordre et de la paix, un révolutionnaire. D'un autre côté, des adversaires complaisants du cabinet ont dit : Ne renversez pas le ministère sur une question de personnes, faites-le tomber dans la discussion; qu'il succombe sous le poids de ses fautes : cela sera plus juste, plus franc, plus constitutionnel. Ainsi combattue par tous les moyens du pouvoir, la candidature de M. Billault devait échouer. Il a succombé en effet; mais sa défaite est un triomphe.

Ainsi s'est ébranlé, coup sur coup, dans l'espace de quatre ou cinq jours, l'édifice ministériel du 29 octobre. D'abord, la séance d'ouverture a fait connaître les dispositions des chambres, image des impressions récentes du pays. Le scrutin de la présidence est venu ensuite révéler l'affaiblissement notable du cabinet. La nomination de M. Dufaure et les 168 voix de M. Billault ont fait le reste. Aujourd'hui, le ministère déclare qu'il en appelle à la discussion de l'adresse, le jugement des chambres ne tardera pas à être prononcé.

Au milieu de ces graves complications, un événement funeste, que nous sommes forcés, bien malgré nous, de rattacher à la politique, est venu ajouter de nouveaux embarras à la situation du cabinet. La santé de M. Villemain, frappée d'une altération subite, ne lui permet plus de rester aux affaires. Le roi a dû accepter sa démission. Cette retraite de M. Villemain, et le cruel motif qui la détermine, seront accueillis de toutes parts avec les témoignages d'une affliction sincère. Des regrets universels accompagneront l'homme d'état, l'orateur éloquent, l'écrivain illustre, dont le dévouement et les rares facultés sont momentanément perdus pour le pays.

Par suite de cette vacance aussi douloureuse qu'imprévue, le portefeuille de l'instruction publique a été confié, par intérim, à M. Dumon. Cette résolution a

été prise par nécessité. La première pensée du ministère a été de donner immédiatement un successeur à M. Villemain. Le portefeuille vacant a été offert à plusieurs personnages des deux chambres, qui l'ont refusé. M. de Salvandy, entre autres, a tenu dans cette circonstance une conduite qui l'honore. Son refus, que la situation politique lui imposait d'ailleurs, a été inspiré par les motifs les plus généreux et les plus louables.

La chambre des pairs a nommé sa commission de l'adresse. Quelques paroles d'opposition ont été prononcées dans les bureaux sur les divers paragraphes du discours de la couronne. Elles ont été modérées, mais fermes, et la majorité les a favorablement accueillies. Probablement, la réponse que fera la chambre des pairs au discours du trône ne contiendra pas des paroles de blâme; mais il est douteux qu'elle renferme une adhésion explicite. Si le ministère demande à la noble chambre une approbation formelle, il n'est pas sûr qu'il l'obtienne. Une chose paraît frapper beaucoup d'esprits sages à la chambre des pairs, c'est le danger d'une politique en désaccord avec les intérêts qu'elle s'est chargée de défendre; nuisible aux principes conservateurs, que son impopularité affaiblit; à l'alliance anglaise, qu'elle discrédite par ses fautes; au pouvoir lui-même, dont elle dissipe les ressources pour se soutenir dans des luttes que son impuissance et sa présomption renouvellent sans cesse. La plupart des hommes dont nous parlons sont ennemis des commotions politiques; ils ne renverseront pas le cabinet, mais, à coup sûr, ils ne l'empêcheront pas de tomber.

Dans quelques jours, toutes les questions seront posées à la tribune. Les opinions seront en présence; le ministère donnera ses explications sur la paix de Maroc et sur l'affaire Pritchard. On nous apprendra pourquoi les frais de la guerre n'ont pas été imposés à l'empereur Abderraman, pourquoi les droits de la France ont été abandonnés, pourquoi nous avons dû recevoir d'un barbare humilié par nos armes l'injonction de respecter la vie d'Abd-el-Kader, s'il venait à tomber entre nos mains. On nous apprendra ce que l'honneur et la gloire de la France ont pu gagner dans cette étrange stipulation; on nous dira pourquoi l'on s'est tant pressé de conclure la paix et d'évacuer l'île de Mogador avant les ratifications du traité; on nous apprendra enfin comment cette paix, conclue à la hâte, sans garanties, sans indemnité, a pu satisfaire les prétentions d'un ministère français, tandis que l'empereur de Maroc, plus jaloux de nos intérêts et de notre honneur, nous faisait offrir douze millions d'indemnité et la faculté d'interner Abd-el-Kader dans une ville de la côte, sous la garde de nos soldats : proposition que l'armée d'Afrique connaissait, lorsque déjà nos plénipotentiaires avaient engagé la signature de la France. On nous dira clairement pourquoi, dans le discours du trône, on vante cette promptitude de la paix et ce désintéressement que l'on a montré dans la victoire. Est-ce Abderraman que l'on a voulu ménager? Le maréchal Bugeaud pourra donner là-dessus des éclaircissements, et compléter les explications du ministère, s'il y a lieu.

Sur les affaires de Taïti, que d'explications à donner aux chambres, que de documents à mettre entre leurs mains, que de renseignements précis, authentiques, il sera nécessaire de leur livrer! Pour ne prendre les choses qu'à dater des derniers événements, il faudra prouver que le commandant d'Aubigny n'a pas rempli son devoir, puisqu'on l'a blâmé; que le capitaine Bruat n'aurait pas dû renvoyer le missionnaire Pritchard, puisque ce dernier reçoit une indemnité; que la France était dans son tort, puisqu'elle s'est exécutée, et que les demandes de

l'Angleterre ont été pleines de modération et de justice, puisqu'on se loue de son bon vouloir et de son équité. Enfin, puisqu'on prétend qu'au dehors on a donné une situation forte et digne à la France, il faudra démontrer que le ministère ne peut se reprocher aucune concession, aucune faiblesse, car autrement pourquoi parlerait-on de la dignité et de la force de la France?

On a célébré dans le discours du trône le voyage à Windsor. Nous avons dit déjà ce que nous pensons de ce grand événement. Nous trouvons tout naturel qu'on le glorifie : la royauté de juillet y a brillé d'un vif éclat; mais, puisque le ministère paraît vouloir s'en attribuer l'honneur, on voudra savoir le profit qu'il en a retiré pour la France. Depuis trois ans, la France attend une modification dans le droit de visite. Cette modification, l'a-t-on obtenue? Dira-t-on cette fois encore qu'on négocie? Une pareille déclaration ne serait plus admise par les chambres.

D'autres points seront soulevés par la discussion de l'adresse. L'Orient, la Grèce, l'Espagne, donneront lieu sans doute à des débats importants. Tout annonce que la discussion sera vive au Palais-Bourbon. Du côté du ministère, la lutte sera désespérée. On doit présumer néanmoins que l'opposition, même dans son ardeur, saura garder de justes limites. L'esprit de réserve qui a signalé sa marche depuis le premier jour de la session fait prévoir qu'elle suivra jusqu'au bout une ligne conforme à ses intérêts. Elle sera prudente, parce que c'est pour elle le vrai moyen d'être forte. On essaiera de la faire tomber dans des déclamations violentes, pour en tirer l'occasion d'un triomphe oratoire qui puisse éblouir la majorité : elle saura éviter cet écueil. Elle sera modérée comme sa politique. Rassemblée sous un drapeau pacifique et conservateur, elle ne voudra pas qu'on puisse l'accuser de tenir un langage belliqueux et révolutionnaire.

Un grand rôle est réservé au parti conservateur. Il est le maître de la situation. Bien des piéges seront tendus à sa bonne foi ; bien des raisonnements seront employés pour l'égarer : espérons que le mensonge et l'erreur ne pourront rien sur lui. On lui dira que, si le ministère tombe, la politique de la paix est menacée. Le parti conservateur sait que le maintien de la paix ne dépend pas du ministère; au contraire, si la paix pouvait être compromise, ce serait par un système sans fermeté et sans grandeur, qui sacrifie trop aisément la vanité nationale. On dira aux conservateurs que les adversaires du cabinet sont des ennemis de l'alliance anglaise ; les conservateurs n'en croiront rien. Ils savent fort bien que M. Dufaure et M. Billault, par exemple, ne sont pas les ennemis de l'Angleterre. Quant au ministère, il le sait mieux que personne. Voyez ce que disent aujourd'hui même les feuilles ministérielles sur M. Dufaure? Elles disent que c'est un esprit modéré, un homme d'ordre, qui veut le progrès régulier des institutions. Que demain un portefeuille vienne à vaquer, le cabinet s'empressera de l'offrir à M. Dufaure, peut-être même à M. Billault. Croit-on que le ministère du 29 octobre eût déjà tenté plus d'une fois de conquérir M. Billault et M. Dufaure, s'il avait vu en eux des adversaires déclarés de l'alliance anglaise? Au fond, les conservateurs ne s'inquiètent pas beaucoup du parti de la guerre ; ils y croient peu. Ce qui les préoccupe le plus en ce moment, c'est la pensée des élections prochaines. Qui fera les élections? Est-ce le ministère du 29 octobre? Si le ministère actuel fait les élections, les conservateurs courent un grand danger. Solidaires d'une politique qui blesse le sentiment national, ils seront sacrifiés dans les colléges. Le parti conservateur peut encore prévenir ce danger. Il le peut aujourd'hui ; demain peut-être il serait trop

tard. Qu'il y songe bien : dans la pensée du ministère, la chambre est déjà menacée d'une dissolution.

En Espagne, deux événements ont marqué la quinzaine qui vient de s'écouler : le vote de la loi des rentes et la présentation du projet qui concerne la constitution civile du clergé. La loi des rentes aura pour effet infaillible de contribuer puissamment à relever la fortune nationale; il sera aisé de s'en convaincre si l'on jette un simple coup d'œil sur la situation financière du pays. Durant toute l'année qui s'achève, la spéculation s'est principalement portée sur les titres 3 pour 100, et cela est facile à comprendre; le 3 pour 100 est la seule partie de la dette publique dont les intérêts soient payés avec une exactitude rigoureuse, la seule dont l'avenir paraisse aujourd'hui complétement assuré. A une seule époque, le 3 pour 100 a essuyé une dépréciation considérable; mais on sait en quelles circonstances s'est produite une telle calamité : ce dernier mot est le seul dont nous puissions nous servir pour exprimer les conséquences fatales des opérations de la bourse de Madrid, aux premiers jours du printemps de cette année. En ce moment-là, M. Gonzalez-Bravo se trouvait encore à la tête des affaires; pour remédier au malaise financier, pour introduire un peu d'ordre dans les services publics, M. le comte de Santa-Olalla se proposait de décréter une grande mesure, qui plus tard a subi des interprétations bien diverses. Il s'agissait d'élever le 3 pour 100 à un type supérieur et d'engager, pour garantir le paiement des titres ainsi augmentés, les revenus de l'administration des tabacs; M. de Santa-Olalla voulait ensuite émettre une grande quantité de 3 pour 100, qui lui permît de rétablir la balance entre les dépenses et les revenus. Nous n'entrerons point dans l'examen des avantages et des inconvénients d'un tel système; il suffira, pour bien faire comprendre la situation présente, de constater l'influence que produisit à la bourse de Madrid ce qui transpira dans le public des projets de M. de Santa-Olalla. Avec la rapidité de l'éclair, le 3 pour 100 monta à 38, et Dieu sait jusqu'à quel type il se serait élevé, tant les espérances fondées sur les plans de M. le comte de Santa-Olalla étaient exagérées, quand la chute de M. Gonzalez-Bravo entraîna non-seulement la ruine de ces plans, mais l'avénement d'un ministre qui devait faire triompher en finance un système tout opposé.

Ce fut là d'abord un terrible mécompte; le découragement gagna tous les capitalistes, et la soudaine panique dont les esprit furent saisis donna une grande force aux créanciers de l'état le jour où M. Mon fit nettement connaître de quelle façon il se proposait de régulariser la dette publique et de dégager les revenus nationaux. M. Mon a énergiquement tenu tête à l'orage; intrigues de bourse, opposition de journaux, menaces de capitalistes, rien ne l'a pu détourner de la voie que dès le début il s'est tracée. Bon gré, mal gré, les *contratistes* cédèrent; du soir au lendemain, l'état rentra en possession des sources et des éléments de la richesse publique. A la bourse, le 3 pour 100 reprit de la consistance; d'abord faibles et peu demandés, les fonds nationaux ne tardèrent point à se raffermir, en Espagne comme à l'étranger. La suspension de la vente des biens du clergé réveilla bien çà et là quelques inquiétudes; mais le langage décidé, l'attitude ferme de M. Mon rassura bientôt les esprits, et de toutes parts enfin on put croire à l'avenir financier de la monarchie espagnole.

A l'heure où nous voici parvenus, on peut déjà constater les résultats des mesures adoptées par M. Mon; un seul fait démontrera combien le pays s'en doit

applaudir. Dans le dernier mois de 1843, le 3 pour 100 à Madrid se maintenait péniblement à 25; maintenant, il n'est pas de jour où il ne se cote au moins à 32. C'est une amélioration de 7 pour 100 qui s'opère, et sur les anciens titres et sur ceux que M. Mon a remis aux créanciers du trésor en échange de leurs fameux contrats; en ce moment, tel capitaliste, possédant pour 250,000 francs de 3 pour 100, est plus riche que l'année dernière de 17.500 francs environ. En faut-il davantage pour mettre pleinement en relief le progrès économique et financier qui en moins d'un an s'est opéré au delà des Pyrénées?

Sur les places étrangères, le 3 pour 100 a suivi une marche ascendante plus rapide encore et plus favorable; tout récemment à Amsterdam, il s'est coté à 37, à la bourse de Londres à 37 1/8, à celle de Paris à 37 1/2, c'est-à-dire à un type supérieur de plus de 5 pour 100 à celui où il se cote à la bourse même de Madrid. Au premier coup d'œil, on serait tenté de croire que les étrangers ont plus de confiance que les nationaux même dans les fonds de la Péninsule; l'inégalité pourtant s'explique par des raisons complétement étrangères au plus ou moins de sécurité que ces fonds peuvent maintenant offrir. Sur les grands marchés européens, il y a généralement beaucoup plus de capitaux disponibles qu'à Madrid; ceux qui les possèdent, habitués de longue main aux opérations financières, s'engagent naturellement avec plus de hardiesse dans les spéculations de bourse que des capitalistes qui, pendant un demi-siècle, ont eu dans leur pays le désolant spectacle de dissensions et de bouleversements, passés, pour ainsi dire, à l'état chronique. Au demeurant, dans la Péninsule même, ces spéculations deviennent chaque jour plus importantes et plus solides; pour encourager les capitaux à prendre une telle direction, il n'y a point, selon nous, de politique préférable à celle que suit actuellement M. Mon. Autant, dans les premiers jours de son ministère, M. Mon a été ferme et hardi, autant, aujourd'hui que son système est en pleine voie d'exécution, il se montre prudent et réservé. Instruit par les mécomptes qui ont consterné Madrid et les grandes villes de la Péninsule dans les derniers temps du ministère Bravo, M. Mon ne fait point de ces promesses dont un homme politique ne peut sérieusement garantir l'accomplissement; il n'égare point sa pensée au delà de l'année qui commence; pour relever la confiance de la nation, que des événements récents ont pu ébranler, c'est bien assez qu'un ministre des finances soit en mesure d'affirmer déjà qu'à la fin des deux trimestres de 1845 les intérêts de la dette publique seront très-exactement payés. Si, après cette année malheureuse de 1844, qui a commencé parmi les crises ministérielles, parmi les *pronunciamientos* d'Alicante et de Carthagène, pour s'achever au milieu des discussions irritantes du parlement, des soulèvements de la Rioja et du Haut-Aragon, le ministre des finances est en état de prendre un pareil engagement, n'est-il pas évident qu'il pourra tenir un langage plus rassurant encore à la fin de l'année où nous entrons? En Espagne comme en dehors de la Péninsule, cela n'est pour personne l'objet d'aucun doute, si le gouvernement de Madrid, qui, par la grâce qu'il vient d'accorder au colonel Rengifo et à ses deux compagnons d'infortune, a hautement inauguré une politique nouvelle, une politique de conciliation et d'humanité, s'occupe enfin de régénérer la Péninsule par les réformes administratives et par les améliorations d'intérêt positif.

Aux cortès comme dans la presse, le système par lequel M. Mon s'efforce de réhabiliter le crédit public n'a point rencontré de sérieux adversaires, quelles que soient les inquiétudes que certains capitalistes et certains partis ont cherché

d'abord à propager dans le royaume. On n'en peut dire autant, par malheur, du projet de loi sur la constitution civile du clergé, qui maintenant même soulève au congrès une très-vive opposition. Il ne faut pas se faire illusion : ce problème, qui consiste à subvenir aux besoins du clergé espagnol, à soulager sa profonde misère, sans contrarier les idées en vertu desquelles subsiste la royauté d'Isabelle II, est le plus brûlant, le plus difficile qui, à l'heure actuelle, s'agite chez nos voisins. Il y a quelques jours à peine, la majorité du congrès a émis le vœu manifeste que le gouvernement répare envers le clergé la trop longue injustice des régimes qui ont précédé le cabinet Narvaez. La question du clergé en Espagne est plus qu'une question monarchique : c'est une vraie question sociale; on peut être convaincu que dans ce pays les troubles ne prendront fin que si elle est convenablement résolue. Dans le projet de M. Mon, la dotation qu'on se propose de voter en faveur du clergé s'élèverait à plus de 16 millions de francs; mais, outre qu'avec une telle somme il est impossible de subvenir à tous les besoins du clergé, M. Mon n'est point en état de faire une réponse satisfaisante quand on lui demande de quelle manière ces 16 millions pourront être payés. M. Mon, il est vrai, a conclu avec la banque de Saint-Ferdinand un arrangement qui, pendant un an, paraît garantir la dotation; mais comment fonder sur ce contrat de sérieuses espérances, quand on songe que le gouvernement n'a donné à la banque que des gages presque chimériques et, à coup sûr, insuffisants? Pour en finir tout d'un coup avec une telle situation, MM. de Viluma, de Veraguas, d'Abrantès et quelques autres députés ont présenté des amendements qui peuvent différer sur des points secondaires, mais dont le but est identiquement le même; les uns et les autres proposent d'établir sur-le-champ une contribution qui assure au clergé une dotation convenable. Cette contribution, qui jusqu'à un certain point atteindrait l'industrie et le commerce, frapperait surtout la propriété foncière. L'administration du produit qui en pourrait résulter serait tout à fait indépendante du trésor public; elle dépendrait d'une junte suprême d'ecclésiastiques, résidant à Madrid, avec laquelle correspondraient des juntes de province, également composées de prêtres. Les intendants et les autres grands fonctionnaires publics ne seraient admis dans ces juntes que pour aviser aux meilleurs moyens possibles de faire entrer la contribution dans les caisses du clergé. Pour démontrer que ce système est de tout point inacceptable, il suffit évidemment de l'exposer dans ses termes les plus précis. Assurément, les cortès espagnoles sont animées à l'égard du clergé d'intentions excellentes; il n'en faut point conclure cependant qu'elles soient pressées d'établir une puissance complétement indépendante, une sorte d'état dans l'état. Si défectueux qu'il soit, c'est le projet de M. Mon qui sans aucun doute finira par l'emporter, à moins qu'on ne préfère ajourner la question. Dans les circonstances présentes, l'ajournement serait la pire détermination que pût prendre le congrès. L'affaire principale, à l'heure qu'il est, ce n'est pas précisément de remédier à la misère du clergé; c'est de prouver qu'on en tient compte et qu'on s'en préoccupe, c'est de persuader à une nation vraiment religieuse qu'on a l'intention bien réelle d'y apporter quelque soulagement. Pourquoi ne pas commencer par les palliatifs, quand on ne peut encore recourir à des moyens plus efficaces? Le jour viendra où la situation du trésor permettra de remonter à la source du mal et de guérir la plaie, s'il est possible, jusque dans ses plus intimes profondeurs.

Voilà les considérations qui en ce moment devraient être particulièrement présentes à l'esprit de M. le marquis de Viluma et des autres députés, qui, blessés de

nous ne savons plus quelles paroles un peu trop vives échappées à M. Mon dans le feu de l'improvisation, ont remis leur démission entre les mains du président du congrès. Que ces députés y songent bien : les dispositions ouvertement hostiles qu'ils affichent sans ménagement ni mesure envers le ministre des finances ne peuvent, à notre avis, avoir d'autre effet que d'amoindrir leur importance politique. Ces députés forment au congrès la fraction qui a voté en faveur de l'hérédité de la *pairie* espagnole, la fraction qui désire le mariage de la reine avec le prince des Asturies, la fraction qui volontiers reviendrait sur la vente des biens du clergé. Dans toutes ces questions capitales, l'opinion de la majorité a été contraire à celle dont ils avaient un instant rêvé le triomphe, lors de la trop célèbre discussion du projet de réforme. Tiennent-ils beaucoup à persuader au public que, depuis ce moment, ils ne cherchaient qu'un prétexte pour faire librement éclater l'irritation profonde qu'ils ont ressentie d'un si grand mécompte, et que ce prétexte leur a été fourni par les paroles de M. Mon ?

En résumé, on le voit, la situation du gouvernement de Madrid est devenue incontestablement meilleure; averti par les fautes même qu'il a commises dans ces derniers temps et contre lesquelles, pour notre compte, nous nous sommes énergiquement élevés, il a renoncé au système de l'intimidation ; il a compris que, bien loin de trancher les difficultés actuelles, ce système les pouvait compliquer au point de les rendre invincibles. Au sénat, une majorité immense en finit sans trop faire parler d'elle avec la malencontreuse réforme de la loi fondamentale ; encore quelques jours, et dans les chambres comme dans les ministères, comme dans la presse, on ne s'occupera plus, nous le pensons, que des lois organiques et administratives qui, du conseil d'état à l'*ayuntamiento* du plus petit village, doivent réorganiser le pays. Tout récemment, il est vrai, M. Martinez de la Rosa a présenté au sénat une loi contre la traite, qui soulèvera des discussions extrêmement vives; mais cette fois, du moins, l'Europe entière, qui suivra ces discussions avec tout l'intérêt que comporte une grande question d'humanité, n'accusera point le cabinet de Madrid de les avoir provoquées. Le projet établit contre la traite une sévère pénalité corporelle et fiscale; c'est un sérieux effort entrepris pour réprimer cet exécrable trafic. Les chambres espagnoles n'oublieront pas cependant, nous en avons l'espoir, qu'elles n'ont pas seulement à débattre les intérêts de l'humanité, mais ceux de leurs colonies, ceux de leur industrie, de leur commerce, de leur marine, incessamment menacés par l'Angleterre : nous verrons bien si elles sauront les défendre contre la nation qui leur a pris Gibraltar.

NOTRE-DAME DE NOYON.

—

ESSAI ARCHÉOLOGIQUE.

Seconde partie.[1]

VI.

Si l'incendie du 21 juillet 1293 eût été aussi violent que le prétendent les archives de Longpont, si toutes les églises de Noyon, à l'exception de la petite paroisse de Saint-Pierre et de la chapelle des Templiers, eussent été réduites en cendres, la cathédrale ne pourrait avoir été reconstruite que vers les dernières années du XIIIe siècle, ou même au commencement du siècle suivant, et son architecture porterait nécessairement les caractères du style du XIVe siècle, car dans la plupart des monuments de l'Ile-de-France et de la Picardie les innovations de détail qui constituent ce style commencent à apparaître un peu avant l'an 1300, vers la première moitié du règne de Philippe-le-Bel. Or, il n'existe, dans toute la cathédrale de Noyon, que deux échantillons très-peu importants du style du XIVe siècle, c'est à savoir la décoration appliquée sur les jambages des trois portes qui mettent en communication le porche occidental avec la nef de l'église, et les deux contre-forts ou éperons qui soutiennent la façade de ce porche. Le porche lui-même paraît appartenir au XIIIe siècle ; les contre-forts, au contraire, sont évidemment ajoutés après coup ; ils ne font pas corps avec la maçonnerie du porche ; les assises des deux constructions ne se raccordent pas, il n'y a pas adhérence, et, enfin, les colonnettes placées dans les angles, les bases et les chapiteaux de ces colonnettes, et toute la décoration de la partie supérieure, sont dans le goût du XIVe siècle le mieux caractérisé. Quant aux jambages des portes, leur décora-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1844.

tion, aujourd'hui toute mutilée, mais qui laisse encore apercevoir des traces de coloration très-visibles et de feuillages de lierre et de groseiller sculptés avec une étonnante finesse, ne consiste qu'en une sorte de placage incrusté dans la masse d'une maçonnerie évidemment plus ancienne.

Il est à présumer que l'incendie de 1293 porta principalement ses ravages de ce côté de l'édifice; qu'il n'ébranla ni les clochers ni l'église elle-même, mais qu'il endommagea les portes de la nef, et le porche placé devant ces portes; que, pour réparer le désastre, on refit en placage et dans le goût du temps la décoration des portes, et qu'enfin, pour prévenir la chute du porche, on éleva ces deux éperons si forts et si saillants. Cette conjecture est confirmée par le passage suivant, d'une bulle du pape Boniface VIII, en date du 17 juillet 1294 : *quod quædam pars Noviomensis ecclesiæ, cum claustro et capitulo, ac ornamentis, fuerat casu miserabili concremata.* Le pape, comme on voit, n'est pas d'accord avec les moines de Longpont; il ne parle pas d'un embrasement total, mais seulement d'un incendie partiel, et il indique même par ces mots, *cum claustro et capitulo,* le côté de l'église qui dut être particulièrement endommagé. En effet, la salle du chapitre et une des galeries du cloître sont précisément situées dans le voisinage du porche. Il nous semble donc hors de doute que l'église ne fut atteinte que dans sa partie occidentale, et nous croyons que, même dans cette partie, si le feu dévora le mobilier, les ornements, les tapisseries, les vitraux, il ne fit qu'endommager la maçonnerie, et ne donna lieu qu'à de simples réparations; celles du porche sont seules apparentes aujourd'hui, parce qu'elles furent sans doute les plus considérables. Quant à la salle du chapitre, elle ne dut être également que restaurée : ses profils sont trop fermes, son ornementation trop mâle et trop accentuée, pour qu'elle ne date pas du milieu du XIIIe siècle. Il est plus difficile, à l'égard du cloître, de se prononcer avec certitude : il peut sans doute avoir été reconstruit après l'incendie, mais il conserve sous tant d'aspects le cachet pur du XIIIe siècle, que, malgré ce dessin rayonnant et ces formes un peu compliquées, nous penchons à croire que sa construction peut être antérieure de quelques années à 1293.

Ainsi voilà un premier point éclairci : non-seulement l'église entière n'a pas été incendiée, mais celles de ses parties qui ont subi l'action du feu n'ont pas toutes été reconstruites, et n'ont exigé que des travaux de réparation, d'où il suit que ce n'est ni au XIVe siècle ni à la fin du XIIIe qu'il faut attribuer ce qui subsiste encore aujourd'hui de l'ancienne cathédrale de Noyon.

Serait-ce au XIIIe siècle lui-même? et, par exemple, peut-on supposer qu'après l'incendie de 1238 des travaux de reconstruction générale auraient été entrepris? Nous parlons de reconstruction générale, parce que, comme nous l'avons déjà fait observer, l'édifice entier étant homogène et appartenant à un même style, il ne peut être question de reconstructions partielles et successives, mais seulement d'une réédification complète, faite en un seul coup, et achevée tout au plus en un demi-siècle. Or il serait extraordinaire que ce fût l'incendie de 1238 qui eût été l'occasion de cette réédification. Rien ne prouve, comme nous l'avons dit, qu'il ait causé de grands ravages : le petit nombre d'auteurs qui en font mention ne le cite qu'en passant et sans lui attribuer la moindre gravité. On peut donc supposer que la solidité de l'édifice n'en fut pas compromise. Mais indépendamment de cette présomption, d'autres raisons plus fortes nous donnent l'assurance que la reconstruction de la cathédrale ne date pas de cette époque. D'abord il eût été sans exemple, en 1238 et surtout dans cette partie de la France, d'admettre, même

par fantaisie et comme exception, l'emploi de l'arc à plein cintre; à plus forte raison n'aurait-on pas construit, d'après ce type abandonné, la presque totalité des ouvertures à l'extérieur de l'église et au dedans toutes celles des étages supérieurs. Les transsepts arrondis, tradition du style à plein cintre, qu'on retrouve si rarement, même à l'époque de transition, n'auraient jamais été tolérés après 1238, pas plus que les colonnes annelées, telles que celles qui s'élèvent dans le chœur et à l'entrée de la nef de Noyon, pas plus que l'alternance d'un support cylindrique et d'un pilier multiple, ancienne combinaison qui avait disparu sans retour dès la fin du XIIe siècle.

Ces raisons, ou plutôt ces faits, sont, selon nous, sans réplique. Ainsi la cathédrale de Noyon n'a pas plus été construite au milieu du XIIIe siècle qu'au XIVe, nous pouvons l'affirmer avec une égale certitude.

Nous n'avons donc plus de choix : il ne reste que les incendies de 1131 et de 1152 qui puissent avoir rendu nécessaire la reconstruction de la cathédrale.

Mais ne va-t-on pas nous demander pourquoi nous supposons que ces deux incendies, et plus particulièrement le premier, ont détruit l'édifice de fond en comble? La seule raison que nous en ayons donnée jusqu'ici, c'est que les historiens nous l'attestent; or, nous venons de voir qu'en pareille matière les témoignages historiques ne sont guère infaillibles; nous venons de démontrer, malgré les attestations d'archivistes contemporains, que le fameux incendie de 1293 avait dû nécessairement épargner la presque totalité de l'église : pourquoi n'en serait-il pas de même du désastre de 1131? pourquoi le vieux monument n'aurait-il pas résisté aux flammes? pourquoi ne serait-ce pas lui que nous aurions devant les yeux?

Notre réponse est bien simple : la même raison qui ne nous a pas permis de croire au récit des moines de Longpont nous force d'ajouter foi aux paroles de Guillaume de Nangis et à celles de tous les chroniqueurs qui ont parlé de l'incendie de 1131. Dans les deux cas, c'est le caractère de l'architecture qui détermine notre conviction, c'est lui qui nous fait affirmer que l'édifice ne peut être ni antérieur, ni de beaucoup postérieur au XIIe siècle.

Mais n'avons-nous pas dit que l'époque de transition (et c'est au XIIe siècle que ce nom est généralement donné) n'était encore qu'imparfaitement étudiée; que ses caractères constitutifs ne pouvaient pas être définis avec la même précision que ceux de l'époque du style à ogive proprement dit, c'est-à-dire des XIIIe, XIVe et XVe siècles? Dès lors quels indices certains, quel moyen de contrôle la vue des monuments peut-elle nous fournir? de quel droit pouvons-nous rejeter ou accepter le témoignage des historiens?

Qu'on nous permette de distinguer ce qui est encore vague et obscur dans l'époque de transition, et ce qui peut, au contraire, être éclairci jusqu'à l'évidence, et l'on verra qu'il existe des signes assez nombreux et assez sûrs pour déterminer que tel monument est ou n'est pas de ceux que cette époque a dû voir construire.

Cette nouvelle digression ne nous écarte pas de notre but, puisque, en essayant ces recherches sur la cathédrale de Noyon, nous nous proposions avant tout, sinon de résoudre, du moins de poser nettement les questions principales que soulève encore l'époque de transition.

VII.

Ces questions sont de deux sortes : les unes, purement chronologiques, consistent à savoir quelle est l'époque où finit le règne exclusif du plein cintre, et à quels signes on peut reconnaître approximativement l'âge d'un monument de transition ; les autres, plus générales et d'un plus haut intérêt historique, ont pour but de rechercher l'origine même de l'ogive, ou plutôt les causes qui favorisèrent l'adoption de cette forme et firent proscrire le plein cintre, le sens de cette révolution, son but, son esprit, son caractère.

De ces deux sortes de questions, nous n'essaierons de traiter ici que les premières, mais nous hasarderons à propos des secondes quelques aperçus destinés seulement à indiquer dans quelle voie des recherches nouvelles nous sembleraient pouvoir être utilement dirigées.

Commençons par le problème chronologique.

Il s'agit de définir le sens de ces mots : époque de transition. Ils indiquent, cela va sans dire, l'intervalle qui sépare le temps où le style à plein cintre régnait seul, et les trois siècles qui appartiennent exclusivement au style à ogive. Mais à quel moment le style à plein cintre cesse-t-il de régner seul ? c'est ce qu'il faut déterminer.

Suffit-il qu'une ogive apparaisse comme par hasard dans une partie quelconque d'un monument à plein cintre, pour attribuer ce monument à l'époque de transition ? Faut-il, au contraire, ne ranger dans cette époque que les édifices où le principe semi-circulaire et le principe aigu sont en présence et contribuent chacun dans une certaine mesure à l'effet général du monument ? Selon qu'on adopte l'une ou l'autre solution, on donne à l'époque de transition des limites assez restreintes ou une étendue presque indéfinie.

Qui ne sait en effet que, dans les constructions les plus anciennes de Rome et même de la Grèce, on peut découvrir de loin en loin quelques exemples d'arcs à ogive ? Faudra-t-il en conclure que l'époque de transition remonte jusqu'aux siècles des Héraclides ou jusqu'aux temps des Tarquins ? Et si, à des époques du moyen âge où le règne exclusif du plein cintre ne saurait être mis en doute, nous rencontrons quelques-unes de ces ogives fortuites et isolées, faudra-t-il crier au miracle, et proclamer, comme on l'a fait quelquefois, que l'ogive était en usage sous Charlemagne, voire au temps de Dagobert ?

Non, ces exceptions ne prouvent rien. L'ogive prise en elle-même est aussi ancienne que l'architecture : c'est une de ces formes que personne n'a inventées, dont personne ne s'est servi un certain jour pour la première fois, et qu'on peut rencontrer par aventure en tout temps et en tout lieu. Les plus simples lois de la statique ne nous disent-elles pas qu'en divisant et en faisant butter l'un contre l'autre deux segments d'un cintre, en les étayant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, on donne à l'arcade ainsi composée plus de force qu'en lui laissant la forme semi-circulaire ? Les points d'appui, étant chargés plus directement, plus verticalement, tendent moins à s'écarter, et opposent une résistance plus forte : c'est là un fait que démontre la moindre expérience.

Il n'est donc pas étonnant qu'en certaines circonstances, soit par défaut d'es-

pace, soit par nécessité de fortifier quelques parties d'un édifice, soit même par caprice de décoration, on ait employé accidentellement cette forme. Il n'y a rien là qui constitue l'époque de transition. La présence d'une ogive dans un monument à plein cintre ne commence à tirer à conséquence que lorsqu'elle résulte évidemment d'une intention systématique, d'un parti pris, lorsque ce procédé de construction est mis en regard du système semi-circulaire avec le dessein d'établir entre eux une sorte de lutte, et de remplacer au moins partiellement l'un par l'autre.

Toute la question est donc de savoir comment se révèlent cette intention systématique, ce parti pris, cette lutte? Rien n'est plus clair, toutes les fois qu'au lieu d'ogives éparses, égarées, vous voyez apparaître soit des séries d'ogives entremêlées à des séries de pleins cintres, soit l'ogive régnant seule à certains étages ou dans certaines parties spéciales de l'édifice.

Il faut pourtant y regarder de près, surtout lorsqu'il s'agit des voûtes. On rencontre des monuments entièrement à plein cintre, dont toutes les voûtes sont à ogive, mais la plupart du temps ces voûtes ont été construites un siècle ou deux après le monument.

N'oublions pas que si les voûtes d'arête furent en usage dès les beaux siècles de l'architecture romaine, elles disparurent presque entièrement au milieu des temps de barbarie, et que, dans la plupart des églises bâties avant le XIe siècle, on voyait, en guise de voûtes, des plafonds horizontaux composés de poutres apparentes plus ou moins ornées. Ces plafonds ne cessèrent pas complétement d'être employés durant le XIe siècle, ni même pendant le commencement du XIIe; on en trouve encore aujourd'hui des exemples dans des églises d'Angleterre postérieures à la conquête, telles que celles de Winchester, d'Ely et de Peterborough. C'est seulement vers le milieu du XIIe siècle que l'usage de voûter les grandes nefs et les transsepts des églises commença à devenir universel. Alors on ne se contenta plus de construire des voûtes dans les églises qu'on bâtissait à nouveau, on en ajouta dans les églises anciennement bâties, et comme l'ogive, en ce temps-là, devenait la forme dominante, les voûtes substituées aux vieux plafonds furent presque toutes des voûtes à ogive.

Avant donc de rien conclure de la présence d'une voûte à ogive dans un monument entièrement à plein cintre, il faut s'assurer si la voûte et le monument ont été faits en même temps, et lors même qu'ils seraient évidemment contemporains, ce ne sera pas toujours un motif pour que le monument appartienne nécessairement à l'époque de transition. En effet, l'emploi de l'ogive dans les voûtes et surtout dans les grands arc doubleaux qui relient, même lorsqu'il n'y a pas de voûte, les deux parois de la grande nef à son extrémité vers le point d'intersection, peut remonter aux époques les plus reculées. Ainsi dans la grande église de Saint-Front, à Périgueux, église dont la construction ne saurait être postérieure aux premières années du XIe siècle, et qui est probablement plus ancienne, les vastes coupoles suspendues sur la nef et sur les transsepts sont soutenues par quatre grandes ogives construites évidemment en même temps que le reste de l'église. Je défie qu'on découvre dans tout ce monument la moindre tendance aux idées novatrices, le moindre reflet de transition; ce n'était donc pas pour obéir à une mode nouvelle que ceux qui construisaient ces grands arcs, au lieu de les terminer par un cintre parfait, les brisaient à leur extrémité supérieure, c'était pour chercher un moyen de construction qui leur offrît plus de chance de solidité. Les Romains, sans doute,

auraient dédaigné cet expédient lorsque, passés maîtres dans l'art de construire, ils élevaient avec tant d'audace les arcs et les voûtes semi-circulaires de leurs grandes salles de thermes ; mais de telles traditions, une fois perdues, ne s'improvisent pas, et des artistes à demi barbares, voulant lancer aussi des voûtes et des arcades sur de vastes vaisseaux, devaient procéder avec plus de prudence et chercher dans l'arc brisé un moyen plus sûr d'accomplir leur entreprise. De là ce grand nombre de monuments à plein cintre, dont la partie supérieure se termine en ogives rarement très-aiguës, quelquefois même assez peu sensibles pour que, du sol de l'édifice, il soit difficile de ne pas les prendre pour des pleins cintres, monuments évidemment antérieurs, et par leur date et par leur caractère, à toute tentative de rénovation de l'architecture. Nous croyons que ces exemples prématurés de l'ogive doivent être à peu près comme non avenus pour qui cherche sincèrement à fixer les premières limites de l'époque de transition. Ce ne sont évidemment pas là les débuts de la nouvelle architecture; on aurait pu continuer ainsi de siècle en siècle à employer l'ogive dans les voûtes sans que le style à ogive proprement dit eût jamais pris naissance ; d'où il suit, nous le répétons, que même quand il est prouvé qu'une voûte à ogive est contemporaine du monument auquel elle appartient, ce n'est pas un signe suffisant pour classer ce monument dans l'époque de transition. Nous ne voulons pas dire que les édifices qui appartiennent réellement à cette époque ne se terminent pas presque tous par des voûtes à ogive, nous disons seulement que tout monument terminé par une voûte à ogive n'est pas nécessairement un monument de transition.

Mais si les voûtes sont un indice imparfait et souvent trompeur, il n'en est pas de même des parois verticales. Là, point d'équivoque possible. Si vous y trouvez l'ogive mêlée au plein cintre, soit par séries, soit par groupes alternatifs, vous êtes en pleine transition.

Il n'entre pas dans notre plan d'indiquer, même sommairement, sous combien de combinaisons différentes le mélange de ces deux formes peut se produire. Il faudrait passer en revue tous les monuments mi-partis qui sont parvenus jusqu'à nous. Le nombre en est immense, et l'on peut affirmer qu'il n'en est pas deux où le plein cintre et l'ogive occupent les mêmes places, et soient distribués dans le même ordre et dans les mêmes proportions : ici l'ogive domine dans l'intérieur du monument, tandis que toutes les ouvertures extérieures sont à plein cintre; là les deux formes sont entremêlées, aussi bien en dedans qu'au dehors ; quelquefois c'est seulement dans les ouvertures extérieures du chœur que la forme aiguë apparaît timidement; ailleurs c'est uniquement dans la façade qu'on peut en apercevoir quelques indices; tantôt le plein cintre est seul admis dans les parties inférieures de l'édifice, tandis que les étages supérieurs semblent réservés à l'ogive; tantôt, mais plus rarement, c'est l'ogive, comme à Noyon, par exemple, qui règne seule dans les premiers étages, tandis que le plein cintre est relégué dans le haut. L'énumération de toutes ces variétés serait interminable et sans profit. Il suffit de constater que quelle que soit la manière dont l'ogive se mêle au plein cintre, dès l'instant qu'elle occupe dans un monument, soit au dedans, soit au dehors, et plutôt dans les parties verticales que dans les voûtes, une place assez notable pour qu'il ne soit pas permis de supposer qu'elle la doive seulement au hasard, le monument est à coup sûr un monument de transition.

Voilà donc notre règle générale : le caractère de transition résulte de la présence simultanée de l'ogive et du plein cintre, quelle que soit la part plus ou moins

grande accordée à l'une ou à l'autre de ces formes, mais pourvu que l'ogive, au lieu de n'être qu'un accident isolé, contribue à modifier dans une certaine mesure l'effet architectural du monument.

Hâtons-nous de dire que cette règle subit deux exceptions : d'une part, il est des édifices où vous ne trouvez pas un seul plein cintre, mais qui conservent, malgré leurs ogives, tous les caractères du style semi-circulaire, c'est-à-dire, les mêmes moulures, les mêmes chapiteaux, les mêmes ornements; d'autre part, il existe des monuments où vainement vous chercheriez l'ogive, même dans les voûtes, mais dont les pleins cintres sont si élancés, si sveltes, bordés de moulures si fines, qu'ils semblent renier leur origine et aspirer à un style nouveau. Ces deux sortes de monuments appartiennent en réalité à l'époque de transition, ou du moins ils occupent une sorte de terrain neutre à ses deux frontières opposées. Ce qui complique un peu la question, c'est que, selon les lieux qui les ont vus naître, selon les circonstances au milieu desquelles ils ont été élevés, ces monuments exceptionnels ne se trouvent pas toujours placés chronologiquement au point qui semble leur appartenir, c'est-à-dire, les uns au début, les autres au terme de l'époque de transition proprement dite. Mais ces anomalies, dont le nombre est d'ailleurs limité, et dont il ne serait pas très-difficile de se rendre compte en recherchant les causes spéciales qui les ont produites, ne peuvent infirmer en rien la règle générale que nous avons posée. L'emploi simultané de l'ogive et du plein cintre sous les conditions indiquées plus haut, voilà sans contredit le signe le plus apparent, le plus incontestable, le véritable signe caractéristique de l'époque de transition.

Poursuivons donc, et, maintenant que nous avons défini en quoi consistent les monuments de transition, tâchons d'abord de découvrir à quel moment ils commencent à apparaître; puis, quand nous aurons fixé les premières limites de l'époque qui les a produits, cherchons si, pendant toute la durée de cette époque, ils peuvent être soumis à une classification rigoureuse, si, malgré leur infinie variété, ils sont régis par des lois assez constantes pour qu'il soit possible de déterminer leur âge relatif.

Nous devons l'avouer franchement, de ces deux questions, la seconde ne saurait, dans l'état actuel de la science, recevoir une solution nette et précise. On peut bien dire, d'une manière générale, que ceux de ces monuments où l'ogive apparaît à peine et ne joue qu'un faible rôle sont de tous les plus anciens; que ceux, au contraire, où la part de l'ogive et celle du plein cintre semblent être à peu près égales, doivent avoir été plus tardivement construits, et qu'enfin les plus récents sont ceux où le plein cintre cède presque partout la place à l'ogive et conserve à peine quelque vestige de son ancienne domination. Sans doute cette classification est indiquée par la nature même des choses, et de nombreux exemples semblent la confirmer; mais, quelque fondée qu'elle soit en raison, en fait elle n'est pas infaillible. Ce n'est pas là une de ces règles qui reposent sur des observations constantes et invariables. Lorsque l'architecture à ogive est parvenue à sa maturité, lorsque le XIIIe siècle, cette époque d'ordre et d'organisation, est venu lui donner des lois fixes et régulières, on peut sans témérité, nous l'avons vu, poser les jalons d'une classification chronologique. C'est qu'en effet il s'opère alors, tous les vingt-cinq ou trente ans, soit dans les procédés de construction, soit même dans les principes architectoniques, une modification plus ou moins légère, mais toujours assez appréciable pour servir d'indication à l'archéologue. Cette modification, il est vrai, peut n'être pas adoptée partout en même temps, mais elle finit

toujours par pénétrer dans tous les lieux où l'architecture à ogive est établie. Il suffit donc de savoir, et l'observation nous l'apprend bientôt, que certaines nations ou certaines provinces sont plus ou moins précoces, c'est-à-dire accueillent en général plus ou moins promptement ces sortes d'innovations, pour en conclure, avec une certitude scientifique, que telle ou telle particularité dans le style d'un monument doit, selon le lieu où on l'observe, faire attribuer sa construction à telle ou telle période du XIIIe, du XIVe ou même du XVe siècle. Dans l'époque de transition, au contraire, rien n'est assis, rien n'est réglé; on essaie de tout en même temps et en tous lieux ; on revient, après de longs intervalles, aux essais qu'on a d'abord tentés ; c'est un va-et-vient continuel, une hésitation générale en matière de goût. Le siècle est novateur et incertain ; son esprit se reflète sur ses monuments. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans cette bigarrure, nous cherchions vainement un de ces principes régulateurs qui servent de base à une classification scientifique. Comment généraliser ce qui est variable à l'infini, et à quoi bon poser les règles, quand il faudrait, au même instant, pour chaque pays et pour chaque sorte de monuments, faire courber ces règles devant d'inévitables exceptions? Découvrira-t-on jamais une loi commune à toutes les productions architecturales de cette époque, une loi qui rende compte de leur inexplicable diversité? Nous voulons bien ne pas en désespérer, tout en nous résignant, quant à présent, à ne déterminer que très-approximativement et avec une grande réserve l'âge relatif de ces monuments.

Mais si l'époque de transition, considérée dans ses phases successives, est encore pleine d'obscurité, est-elle également impénétrable lorsqu'il s'agit seulement de fixer ses premières limites, de découvrir son véritable commencement? Nous ne le pensons pas. Assurément personne ne saura jamais quel est le jour, quelle est l'année où, pour la première fois, un monument mi-parti d'ogives et de pleins cintres parut dans nos contrées. Ce n'est pas en ce sens que le problème peut être résolu ; mais nous croyons qu'il est permis d'affirmer, avec cette confiance qu'on accorde aux vérités historiques les mieux démontrées, que, dans celles de nos provinces où l'architecture s'est le plus hâtée d'accueillir les premiers essais du système nouveau, il n'a rien été construit d'après ce système tant qu'a duré le XIe siècle, et que c'est seulement vers les premières années du règne de Louis-le-Gros qu'on peut, avec quelque assurance, admettre l'apparition d'un petit nombre de monuments de transition.

Nous n'ignorons pas combien de controverses ont été soulevées à ce sujet. Presque tous ceux qui, de près ou de loin, ont porté leurs regards sur l'archéologie du moyen âge, ont émis, à propos de cette question, les opinions les plus contradictoires, et presque toujours tranchantes et absolues. Les uns, plus érudits qu'archéologues, plus accoutumés à lire dans les livres que sur les monuments, ont soutenu, sur la foi de certains textes, les plus étranges paradoxes, et donné à quelques édifices qu'ils affectionnaient une vétusté tout à fait inconciliable avec le style de leur architecture ; d'autres, ne voulant voir dans ces découvertes paradoxales que de pieuses fraudes, ont nié sans pitié toutes ces prétendues exceptions, toutes ces précocités hors nature, et n'ont consenti à admettre l'existence des monuments de transition que dans la dernière moitié et presqu'à l'extrémité du XIIe siècle. Au nombre de ces derniers, il faut compter presque tous les écrivains de l'Allemagne et de l'Angleterre qui se sont occupés de ces matières avec le plus de distinction.

Tout en partageant sur beaucoup de points leur incrédulité, je ne puis me refuser d'admettre qu'ils sont allés trop loin. Ils ont subi malgré eux l'influence de ce qu'ils voyaient dans leur propre pays, et ont jugé qu'il en devait être nécessairement chez nous de même que chez eux. Or, nous ne saurions trop le dire, sans vouloir en tirer la moindre vanité nationale, l'antériorité des monuments à ogive français sur tous ceux du nord de l'Europe ne nous semble pas pouvoir être mise en doute. C'est un fait que les écrivains anglais en général ne font pas grande difficulté de reconnaître. M. Dawson Turner (1), M. Whittington (2), M. G. Wilson (3), M. Gally Knight (4), avouent franchement que l'ogive n'est pas d'invention anglaise, et qu'elle apparaît en France plus tôt qu'en Angleterre (5). Des aveux aussi explicites sont plus rares sur le sol germanique ; mais les faits y parlent aussi clairement. On sait exactement à quelle époque ont été construits les principaux monuments de l'Allemagne; combien n'en voit-on pas qui sont bâtis à la fin du XIIe siècle, sans que l'ogive s'y laisse apercevoir! et même au commencement du XIIIe combien sont encore mi-partis d'ogives et de pleins cintres! Voyez à Gelnhausen les ruines de cet admirable palais que construisit Frédéric Barberousse vers 1180, c'est-à-dire pendant que Notre-Dame de Paris était en pleine construction ; vous n'y trouverez pas la moindre ogive, et bien que les détails de sculpture soient traités avec ce luxe tout oriental qui appartient surtout à l'époque de transition, la masse de la construction est encore empreinte d'une rudesse et d'une sévérité qui pourraient la faire attribuer au siècle des Othon. Soit que vous suiviez les bords du Rhin, soit que vous pénétriez dans l'intérieur du pays, vous voyez pendant tout le XIIe siècle le plein cintre régner sans trouble et presque sans partage : s'il fait des concessions, c'est en maître, et quand vient l'époque où il suc-

(1) *Voyage de Normandie,* 1820.

(2) *Revue historique des antiquités ecclésiastiques de France,* 1829.

(3) *Remarques sur l'architecture gothique* à la suite du spécimen de Pugin. 1821.

(4) *Voyage archéologique en Normandie.* 1836 — *Excursion monumentale en Sicile et en Calabre,* 1839.

(5) Il est maintenant établi et reconnu par presque tous les archéologues anglais que ce fut seulement vers les dernières années du règne de Henri II (mort en 1189) que la lutte entre le style semi-circulaire et le style à ogive commença à se manifester en Angleterre. (V. Gally Knight, *Voyage archéologique,* Londres. 1836.) Ainsi, dans l'abbaye de Kirkstal, bâtie de 1153 à 1170, on trouve les premiers essais d'ogive bien authentiquement constatés. La crypte de la cathédrale d'York, où l'on voit aussi des ogives, est de 1170. On peut encore citer la partie à ogive de l'église du Temple à Londres, qui fut consacrée en 1185; le chœur de la cathédrale de Canterbury, reconstruit dans le style à ogive, après l'incendie de 1175, par Jean de Sens, architecte français ; l'extrémité occidentale et la grande tour de la cathédrale d'Ely, bâtie par l'évêque Ridel, qui mourut en 1189. Toutes ces constructions portent le caractère de la transition : ce sont des essais du style à ogive. Ce style n'atteint sa perfection en Angleterre que sous le règne de Henri III, vers le milieu du XIIIe siècle.

Ce qui prouve combien il rencontra d'obstacles à sa naissance, combien l'hésitation entre les deux styles fut longue et persistante, c'est que même après Henri II, même sous Henri III, on voit encore construire des monuments à plein cintre. Ainsi la nef de la cathédrale de Peterborough, celle de la cathédrale de Rochester, bâties de 1170 à 1194, ne contiennent pas la moindre trace du style à ogive : le plein cintre y règne seul. Il en est de même de l'abbaye de Fontaine, construite de 1204 à 1244, et enfin dans l'église de Ketton (Rutlandshire), qui date de 1252, on retrouve encore un exemple de portail semi-circulaire.

combe enfin, il n'abandonne que pied à pied son domaine. Chose étrange! ce style à ogive, si longtemps arrêté dans sa marche en Allemagne, est réputé par quelques Allemands le style teutonique par excellence! Sans doute il s'est acclimaté et naturalisé en Germanie, sans doute il y a produit de grandes et belles œuvres; mais qu'il y soit né, jamais observateur de bonne foi ne pourra le soutenir. Les preuves du contraire sont palpables. Il y a dans la seule Picardie et dans l'Ile-de-France, cette partie de notre sol où l'ogive semble avoir fait sa première apparition, quinze ou vingt monuments du premier ordre dont l'histoire repose sur des titres authentiques, et qui sont indubitablement de trente à quarante ans plus anciens que les monuments similaires en Allemagne. A moins donc de mettre de côté tout ce que les témoignages les plus irrécusables nous apprennent au sujet d'églises, telles que Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Senlis, Saint-Yved de Braisne, la cathédrale de Soissons, à moins de ne tenir aucun compte de faits aussi bien établis que l'époque où furent construits nos grands édifices du XIIIe siècle, la cathédrale de Reims, par exemple, celle de Bourges, celle d'Amiens, celle de Beauvais, je ne saurais, quelle que soit mon estime et ma déférence pour des hommes dont l'esprit et la science sont si justement honorés en Allemagne, leur accorder que cette antiquité, qu'on attribue chez nous à certains monuments à ogive, doive nécessairement être une fable grossière, par cela seul qu'au delà du Rhin l'impossibilité d'un tel fait serait évidente et hors de tout débat. Pour faire une semblable concession, il faudrait avoir oublié qu'en l'an 1248 nous consacrions à Paris la Sainte-Chapelle du Palais, ce type accompli du style à ogive, lorsque sur les bords du Rhin, dans cette même année, on se disposait seulement à poser la première pierre du dôme de Cologne.

Mais si nous n'adoptons pas dans toutes ses conséquences le scepticisme des savants allemands, nous nous garderons bien, d'un autre côté, d'accepter sans contrôle les brevets d'ancienneté si libéralement accordés parmi nous, non-seulement à quelques monuments de transition, mais même à des constructions à ogive du style le plus pur, le plus fin, le plus élancé, tel que la cathédrale de Coutances, par exemple, ce modèle exquis de l'art de bâtir au XIIIe siècle, dont on veut faire remonter la fondation à l'an 1030 et l'achèvement à l'an 1083.

De tous les paradoxes qu'a suggérés l'archéologie du moyen âge, c'est assurément là le plus hardi. Soutenue d'abord avec chaleur et conviction par le savant M. de Gerville, mais accueillie presque aussitôt par d'inflexibles objections et par une incrédulité à peu près générale, cette opinion semblait abandonnée, lorsque, il y a peu d'années, un nouveau champion, M. l'abbé Delamare, vicaire-général de Coutances, se présenta dans la lice avec un mémoire aussi remarquable par une parfaite bonne foi que par les plus grands efforts de patience et d'érudition (1). Malheureusement l'auteur était mieux préparé aux recherches paléographiques qu'à l'étude des monuments. Il paraît en avoir peu vu, peu comparé; de là vient qu'il fait si bon marché de toute classification chronologique, fondée sur l'étude et sur la comparaison des monuments eux-mêmes. Il lui semble presque puéril d'attacher, en pareille matière, quelque importance aux analogies et aux différences, comme si, en quelque matière que ce soit, la science humaine pouvait re-

(1) *Essai sur la véritable origine et sur les vicissitudes de la cathédrale de Coutances*, par M. l'abbé Delamare, 124 pages in-4°; inséré dans le XIIe volume des Mémoires de la société des antiquaires de Normandie, années 1840 et 1841.

poser sur autre chose. Si M. Delamare avait pour un moment laissé là les textes qu'il étudie si bien, et visité avec des yeux d'archéologue seulement quinze ou vingt monuments du XIIIe siècle pris au hasard; si, retrouvant dans tous ces monuments les mêmes principes générateurs, au travers de quelques différences secondaires, il avait ensuite porté ses regards sur un certain nombre de monuments de transition, et qu'il eût retrouvé en eux les germes encore incomplets de ces principes communs à tous les monuments du XIIIe siècle, ne se serait-il pas dit, en refermant prudemment ses nécrologes et ses archives capitulaires : Il y a quelque chose de moins trompeur que les écrits des hommes, ce sont les lois nécessaires et constantes de l'esprit humain, et parmi ces lois il en est une qui n'est ni la moins constante ni la moins nécessaire, celle qui veut que ni l'homme ni l'espèce humaine ne fassent rien de complet et d'achevé du premier coup? Les plus grands siècles comme les plus grands génies ont obéi à cette loi : point de chef-d'œuvre sans ébauche. Et vous voulez que cet admirable système de l'architecture à ogive, avec tous ses effets, avec tous ses secrets, avec sa coupe de pierres si compliquée et si neuve, avec cette audacieuse légèreté, résultat d'une foule de combinaisons que nous voyons éclore successivement et laborieusement pendant plus d'un siècle, vous voulez que tout cela, sans que rien y manque, ait été improvisé un certain jour à Coutances, près de deux cents ans avant que, dans aucun autre lieu du globe, ce système eût été complétement réalisé, et quatre-vingts ans au moins avant que partout ailleurs on songeât à introduire quelques pauvres ogives au milieu des antiques pleins cintres! A quelle cause attribuer un tel prodige? L'auteur ne le dit pas, et c'est à peine s'il le cherche, tant il paraît avoir peu conscience qu'il y a là quelque chose qui révolte la raison (1). Il croit soutenir une

(1) L'auteur ne donne qu'une seule explication à ceux qui lui demandent : Pourquoi une église du style à ogive le plus perfectionné aurait-elle été bâtie à Coutances si longtemps avant qu'on en construisit ailleurs d'un style même imparfait? Cette explication la voici : les Tancrède étaient nés près de Coutances; ils ont fourni à l'évêque Geoffroy de Montbray d'abondantes richesses pour bâtir sa cathédrale; les Tancrède ont construit en Sicile des monuments à ogives; Geoffroy de Montbray s'est rendu de sa personne auprès d'eux pour réclamer leur secours : il aura rapporté non-seulement leurs trésors, mais la science de l'architecture à ogive.

Tout cela n'est que fiction. Nous savons quels monuments les Tancrède ont construits en Sicile; nous savons le rôle que joue l'ogive dans ces monuments. Si, après les avoir vus, Geoffroy de Montbray est venu bâtir du premier coup la cathedrale de Coutances, nous le tenons pour tout aussi devin, pour tout aussi sorcier que s'il n'eût trouvé en Sicile que le temple d'Agrigente ou le théâtre de Thaurmine. Entre ces basiliques siciliennes, conçues dans un système à moitié latin, à moitié oriental, et nos églises du XIIIe siècle, il y a, pour quiconque a quelques notions d'architecture, de ces différences tellement profondes, qu'aucun homme et aucune époque ne peuvent les franchir d'un seul bond. L'ogive, dans les basiliques siciliennes, peut être remplacée par le plein cintre, sans qu'une seule moulure de l'édifice en soit altérée : c'est une forme purement capricieuse, et qui n'influe en rien sur le système général de la construction, tandis que l'ogive, dans nos monuments du XIIIe siècle, c'est le principe même de leur architecture, c'est la racine d'où tout émane, et sans laquelle rien ne peut subsister.

C'est faute d'avoir fait ces distinctions essentielles entre ce qu'on peut appeler l'ogive accidentelle et l'ogive systématique, que l'auteur, malgré son incontestable habileté, tombe à chaque pas dans de si étranges erreurs, dès qu'il s'agit d'apprécier le style des monuments.

Ainsi, il consacre un chapitre à prouver que les Tancrède ont dû contribuer à la con-

opinion comme une autre, et bouleverse avec une tranquillité parfaite non-seulement toutes les données de l'histoire, mais les conditions premières de notre nature. Parce qu'il a lu, dans je ne sais quel registre, dont on ne retrouve plus nulle part l'original, registre désigné sous le nom de *Livre noir,* qu'en l'an 1030, une église a été fondée à Coutances, il se croit en droit d'affirmer que cette église est bien celle qui existe aujourd'hui, et prétend que ce n'est pas lui qui est tenu d'en administrer la preuve, mais que c'est à ceux qui voient dans cette église une œuvre du XIIIe siècle à fournir la démonstration écrite de ce qu'ils avancent.

Telle était déjà la prétention de M. de Gerville, mais elle s'est fortifiée chez son continuateur : en effet, et c'est là ce qu'il y a de neuf dans le travail de M. Delamare, après avoir établi, sur la foi de ce vieux cartulaire, aujourd'hui égaré, que l'église de Coutances, fondée en 1030, a été achevée en 1083, il fait passer sous nos yeux toutes les archives du chapitre, archives qui, selon lui, sont complètes et sans lacune, et il défie qu'on trouve, depuis l'année 1083 jusqu'au milieu du XIVe siècle, un seul moment où l'on puisse supposer qu'une nouvelle église ait pu être édifiée.

Il faudrait, pour que cet argument négatif eût quelque valeur, admettre une chose presque aussi prodigieuse qu'une église du XIIIe siècle bâtie en l'an 1030, c'est à savoir l'existence d'archives capitulaires complètes et sans lacune. Quelle que soit notre confiance dans les savantes recherches de M. Delamare, nous ne saurions croire à la réalité d'un tel prodige. Mais, en supposant même que, par une exception merveilleuse, ces archives de Coutances, tenues exactement jour par jour, nous soient parvenues intactes et complètes, faudrait-il donc, si nous les trouvions muettes au sujet d'une reconstruction de l'église, faudrait-il en conclure que cette reconstruction n'aurait pas eu lieu? N'avons-nous pas vu déjà quelle est l'insouciance des chroniqueurs et des archivistes du moyen âge pour tout ce qui concerne l'édification des monuments qui s'élèvent sous leurs yeux? Ne savons-nous pas que les seuls faits dont ils tiennent exactement registre sont les faits purement ecclésiastiques (1)? Or c'est encore là une occasion d'erreur contre laquelle

struction de la cathédrale actuelle de Coutances, puisqu'on avait placé leurs statues dans une certaine partie de l'édifice, et il ne s'aperçoit pas que, ces statues étant incontestablement de la fin du XIIIe siècle ou plutôt du XIVe, d'après les dessins même qu'il en donne, il y a là une preuve de plus que la cathédrale a été reconstruite, et que, conformément à un usage dont le moyen âge donne tant d'exemples, en reconstruisant l'édifice dans un nouveau style, on a refait, selon la mode du temps, ces statues qui probablement avait décoré l'église de 1030.

Que dirons-nous des inductions que l'auteur croit pouvoir tirer de la forme des sceaux ovoïdes, pour prouver que l'usage du style à ogive remonte bien au delà du XIIe siècle? Comme s'il y avait le moindre rapport entre l'ogive, dont le principe est le triangle équilatéral, et toute espèce de forme ovoïde! Comme si le principe de ces sceaux (presque tous ecclésiastiques) n'était pas une tout autre forme que l'ogive, la forme symbolique connue sous le nom de *vesica piscis?*

L'étude des monuments aurait, nous le répétons, empêché l'auteur de tomber dans des méprises de ce genre, erreurs matérielles qui viennent sans cesse détruire ce qu'il y a souvent de spécieux dans les inductions qu'il sait tirer de ses recherches paléographiques.

(1) S'il était besoin de donner de nouvelles preuves des chances d'erreurs auxquelles on s'expose en acceptant sur parole ce que les chroniqueurs du moyen âge nous disent des monuments, quand par hasard ils en parlent, nous n'aurions que l'embarras du choix. Ne lisons-nous pas, dans un manuscrit cité par le *Gallia christiana*, que l'église de Jumiéges

il importe de se tenir en garde. De ce que ces archives de Coutances font mention presque à chaque page, soit de cierges que des fidèles à leur lit de mort ordonnent d'entretenir dans la cathédrale, soit de services divins qui doivent y être célébrés, l'auteur en conclut qu'il n'a pas dû s'écouler un seul instant sans qu'il existât une église cathédrale à Coutances; que, par conséquent, il n'y a eu ni destruction ni reconstruction, et que l'ancienne église a toujours subsisté. Mais comment oublier que, pendant le moyen âge, c'était un usage constant et nécessaire que de faire succéder sans interruption, pour ainsi dire, l'église nouvellement reconstruite à l'église abandonnée? Même au milieu des fouilles et des décombres, au milieu des échafaudages couverts de centaines d'ouvriers, il fallait assurer la perpétuité du culte, en conservant tout ou partie du vieil édifice jusqu'au moment où le nouveau pouvait être consacré. Les faits abondent pour certifier cet usage. Ainsi dans les archives capitulaires de Beauvais, on lit ces mots : *Anno* 1272 *prid. cal. novemb.* IN CHORO RECENS EXSTRUCTO *miræ altitudinis et amplitudinis canonici divina officia celebrare cœperunt* (1). Ce fut donc, comme on voit, en 1272 que pour la première fois les chanoines de Beauvais célébrèrent les offices dans leur chœur nouvellement construit : or, leur cathédrale avait été incendiée en 1225; sa ruine avait été à peu près complète. Eh bien! pendant les quarante-sept ans que durèrent les travaux de réédification, on ne trouve rien dans les archives capitulaires qui puisse faire supposer que l'église a cessé d'exister. On voit, comme par le passé, les évêques donner des revenus à telles ou telles chapelles de la cathédrale, fonder des messes *singulis diebus celebrandas;* on continue enfin à voir enterrer les évêques dans l'église. N'est-il donc pas évident que la non-interruption du service divin dans la cathédrale de Coutances ne peut détruire les raisons qui nous ordonnent de croire que, depuis sa fondation en 1030, elle a dû nécessairement être reconstruite?

Quant à la prétendue impossibilité qu'une église édifiée au milieu du XIe siècle ait été rebâtie de fond en comble pendant le XIIIe, c'est-à-dire deux siècles à peine après sa construction primitive, sans que sa ruine ait été causée par une guerre ou par un incendie dont on garde le souvenir, c'est encore là, qu'on nous permette de le dire, un oubli complet de ce qui se passait tous les jours au moyen âge; c'est s'étonner d'une chose toute simple et tout ordinaire. Sans parler des innom-

tout entière fut rebâtie en 1230, lorsqu'il est aussi clair que le jour que l'ancienne nef du XIe siècle est encore debout aujourd'hui, et que le chœur seul fut reconstruit au XIIIe siècle? Ne trouvons-nous pas encore, dans le *Gallia christiana* (t. XI, col. 929), que Guillaume Le Roy, abbé de Lessay, en 1385, a été le fondateur de l'église de son abbaye : *ecclesiam inchoasse dicitur.* Or cette église est un monument du XIe siècle, sans aucune addition postérieure. Évidemment Guillaume Le Roy n'avait entrepris, en 1385, que quelques réparations.

Encore une fois, les écrivains du moyen âge ne doivent être consultés par l'archéologue qu'avec la plus grande circonspection. S'il s'agit de priviléges concédés ou refusés à l'église, de legs ou de donations, de discussions entre l'évêque et son chapitre, de conflits de juridiction, de questions de discipline, de fondation de chapelles, d'autels ou de services, d'actes de dévotion, de procès avec les seigneurs voisins, en un mot d'affaires ecclésiastiques, vous pouvez à peu près compter sur l'exactitude et sur l'intelligence des narrateurs; mais quant à ces phrases si rares, si laconiques et si obscures, qui leur échappent à l'occasion des monuments, il faut n'en faire usage qu'en marchant avec précaution, comme sur un terrain où l'on peut rencontrer un piége.

(1) *Gallia christiana,* t. IX, col. 745.

brables églises que nous voyons reconstruire à partir de l'an 1000, bien que souvent elles n'eussent pas un siècle d'existence, combien n'en trouverait-on pas, même à l'époque qui nous occupe, qui furent ainsi renouvelées sans qu'il y eût absolue nécessité, mais seulement pour obéir, soit au vœu de riches testateurs, soit à la pieuse ardeur de paroissiens jaloux d'un temple construit à la moderne dans une ville du voisinage! Ne prenons pas un exemple obscur : la belle église de Senlis a été réédifiée vers l'an 1155, achevée en 1184, et inaugurée en 1191. A quelle époque avait-elle été fondée pour la première fois? Vers 1068 (1), par conséquent moins d'un siècle avant qu'elle fût construite à nouveau. Ni la guerre, ni l'incendie, n'avaient causé sa ruine; mais elle avait été probablement mal bâtie, on la trouvait déjà vieille et peu solide : on la rebâtissait pour la rendre plus belle et plus spacieuse. Pourquoi, si à Senlis il en était ainsi, n'en aurait-il pas été de même à Coutances?

Nous ne suivons l'auteur, comme on voit, que sur le terrain où il se croit inattaquable. Si nous abordions la question sous un autre aspect, au point de vue de l'appréciation des styles, il serait facile de prouver combien il se méprend sur la valeur de ce qu'il appelle le système d'analogie, et à combien de jugements erronés, faute de notions pratiques, il est conduit à son insu.

Ce n'est ici ni le moment ni le lieu d'entrer dans ces détails; mais il est à souhaiter qu'une réfutation complète vienne bientôt dissiper jusqu'au moindre doute que peut soulever la lecture de ce mémoire. C'est un travail à faire en présence des archives de Coutances et surtout en présence du monument, travail qui n'aurait pas seulement pour résultat de faire justice d'un préjugé local, mais de donner un salutaire avertissement, en montrant à quelles chimériques conséquences un esprit distingué peut, de la meilleure foi du monde, être entraîné par une fausse méthode archéologique (2).

(1) Selon qu'on admet que le fondateur a été Odon Ier ou Odon II, on fait remonter la fondation à l'an 990 ou à l'an 1068. La différence n'est pas grande, puisque, entre la fondation primitive et la reconstruction, il se serait écoulé, dans un cas, 87 ans, dans l'autre, 165 ans. Voici les textes relatifs à la cathédrale de Senlis : « Odo hanc ecclesiam fundavit, vel sub finem seculi x, circa 990, quo primus Odo vivebat, vel circa 1068, quo florebat Odo secundus. — Reædificata circa 1155, perfecta 1184, inaugurata 1191. » (*Gallia christiana*, t. X, col 1378.) « Ecclesia S. M. Silvanectensis media corruens vetustate innovatur à fundamentis. » (Lettre de Louis VII aux archevêques, évêques, abbés, etc., à l'occasion de la reconstruction de la cathédrale de Senlis, « ad restaurandum majus templum Silvanectense. ») «.... Ædemque B. M. Sulvanect., quæ spatio annorum triginta restituta fuerat. » (*Gallia christiana*, t. X, col. 1406.)

(2) Nous craignons de nous être étendu trop longuement sur la cathédrale de Coutances, et cependant nous ne pouvons nous empêcher de déposer encore ici les impressions que la vue toute récente de ce beau monument nous a fait éprouver. Nous l'avons interrogé pierre par pierre, nous avons cherché avec une minutieuse attention si, dans cette architecture en apparence si pure, si régulière, si achevée, il n'existerait pas quelques singularités, quelques bizarreries cachées, quelque chose, en un mot, d'insolite et d'inconnu, qui permettrait d'y voir une construction unique en son genre, une œuvre d'exception. Non-seulement nous n'avons rien trouvé de semblable, mais nos recherches nous ont conduit à un résultat tout contraire. Nous avons reconnu que, parmi les monuments les plus parfaits que le XIIIe siècle a produits, il n'en est peut-être pas un où se trouvent réunies à un aussi haut degré cette pureté de forme, cette justesse de proportions, cette grandeur de conception dans l'ensemble, et cette finesse d'exécution dans les détails qui caractérisent un style parvenu à son apogée. Quand on a passé en revue chaque membre de cette

A côté de cette controverse sur la cathédrale de Coutances, toutes les autres semblent fades et décolorées. Partout ailleurs, en effet, c'est pour des années qu'on se dispute, tandis qu'à Coutances ce sont les siècles qui sont en jeu. C'est le règne de saint Louis qu'il s'agit de substituer au règne du roi Robert : nulle part on ne s'élève à de telles prétentions. Toutefois la cathédrale de Séez sert de texte à des récits qui ne sont guère moins extraordinaires. Quoique d'un style plus inégal et moins pur que celle de Coutances, la cathédrale de Séez appartient aussi à la belle époque de l'architecture à ogive ; ce n'est pas un monument de transition, le principe vertical et les formes aiguës s'y manifestent d'une manière presque exagérée. Qu'importe? on vous prouve, l'histoire en main, que cette église a été fondée en 1053 ; à vingt-trois ans près, c'est aussi merveilleux qu'à Coutances. Cependant ici le paradoxe est soutenu avec moins de hardiesse, d'abord parce qu'à Séez il n'y a ni *Livre noir*, ni archives capitulaires ; en second lieu, parce qu'il est à peu près prouvé qu'en l'an 1150 la cathédrale et la ville furent incendiées de fond en comble. C'en est assez pour que les moins clairvoyants soient en garde contre la prétendue identité de la cathédrale actuelle et de la cathédrale de 1053.

Quant aux autres églises à dates merveilleuses, telles que la collégiale de Mortain, la cathédrale de Chartres, l'église de l'abbaye de Fécamp, ce sont au moins des constructions qui appartiennent en partie à l'époque de transition ; elles sont toutes d'un demi-siècle environ plus anciennes que les cathédrales de Coutances et de Séez, et comme on fait remonter leur fondation moins haut, il faut convenir qu'à leur égard la vraisemblance est moins outrageusement violée. Cela n'empêche pas qu'aucun de ces monuments ne peut avoir été construit aux époques qu'on leur assigne. Ainsi, à Mortain, il ne reste évidemment de la construction de 1082 qu'une seule porte, et cette porte est à plein cintre ; à Chartres, s'il est vrai, comme on le raconte, que la princesse Mahaut, veuve de Guillaume-le-Bâtard, ait fait couvrir de plomb, en 1088, le chœur, les transsepts et une partie de la nef de la cathédrale, il est parfaitement certain que ce n'était ni le chœur, ni les transsepts, ni la nef de la cathédrale actuelle, dédiée seulement en 1260. Notre-Dame de Chartres était à peine hors de terre, lorsqu'en 1145, au retour d'un voyage dans le pays chartrain, Hugues, archevêque de Rouen, écrivait à l'évêque d'Amiens Thierry que tous les habitants de la province, hommes, femmes et enfants se livraient depuis peu avec une incroyable ardeur à la reconstruction de leur église (1). Enfin, quant à Fécamp, on oublie, lorsqu'on veut voir dans l'église de son abbaye un monument de 1108, qu'en 1167 un incendie

architecture, chaque moulure, chaque filet, chaque fleuron, on n'est pas seulement étonné de cette netteté vigoureuse des profils, qui n'appartient qu'à l'art au terme de sa croissance, dans sa plus belle maturité ; mais on acquiert la conviction que, dans toute cette église, il n'y a pas une seule pierre taillée à la romane, pas un reflet des anciens procédés, pas une trace d'hésitation, de doute ou de tâtonnement. Conduisez l'homme le plus ignorant dans cette église, et dites-lui que c'est là le début, le premier essai d'une nouvelle architecture ; le simple bon sens lui défendra de vous croire. Pour moi, je veux bien qu'on nous dise que les anges sont venus bâtir en 1030 la cathédrale de Coutances ; mais ce que je n'admettrai jamais après l'avoir vue, c'est que des hommes aient taillé et posé une seule des pierres qui la composent, non pas cent soixante-dix ans, mais un seul jour avant que le XIIIe siècle eût commencé de luire sur nos contrées.

(1) Voyez *Remarques* de l'abbé Lebeuf sur le tome VI des Annales bénédictines de dom Mabillon publié par dom Martenne. *Mercure de France*, juin 1739.

réduisit en cendres tout le monastère (1), et que l'abbé Henri de Suilly travaillait encore à relever l'église de ses ruines lorsqu'il mourut en 1188.

Ainsi, tout en regardant comme un fait incontestable que l'époque de transition commence dans le nord-ouest de la France beaucoup plus tôt que dans les pays voisins, il faut mettre de côté tous ces prétendus miracles qui ne font que rendre suspectes aux gens sérieux nos dates même les plus authentiques. Des monuments de transition, à partir de 1150, quelque rares qu'ils puissent être dans le reste de l'Europe, nous pouvons hardiment en montrer chez nous un bon nombre; mais des constructions complétement à ogive avant cette époque, c'est courir après une chimère que de vouloir en trouver une seule.

Toutefois, quelques mots encore sur une église à laquelle on attribue, en Picardie, une ancienneté presque aussi extraordinaire que celle dont on fait honneur, en Normandie, à la cathédrale de Coutances. Nous voulons parler de l'ancienne cathédrale de Laon. L'histoire de cette grande église, remarquable à beaucoup d'égards par son architecture, est mêlée à celle des sanglantes catastrophes qui signalèrent, dans la ville de Laon, l'établissement de la commune. Au moment où les bourgeois venaient de massacrer leur évêque, la cathédrale, prise et reprise d'assaut, devint tout à coup la proie des flammes. L'incendie fut violent; il dévora une moitié de la ville, et l'église fut en grande partie détruite. C'était en l'année 1112. Deux ans après, en 1114, grâce à des quêtes abondantes, faites non-seulement en France, mais même en Angleterre, grâce à l'ardeur du clergé et de la population, tout était réparé, et le culte était solennellement rétabli dans l'église (2).

Venait-on seulement de restaurer l'édifice? l'avait-on reconstruit complétement? L'opinion commune croit à une reconstruction (3). Si cette opinion était fondée, si l'église qui subsiste aujourd'hui était celle de 1114, cet immense édifice serait l'œuvre de deux années et quelques mois! Une telle supposition ne peut pas se soutenir. Quelque nombreux que fussent les ouvriers, quelque abondant que fût l'argent, il était matériellement impossible qu'un si vaste vaisseau pût être élevé et couvert dans l'intervalle de deux ans et demi. Un pareil tour de force ne serait pas plus admissible avec les procédés employés aujourd'hui qu'avec ceux dont on se servait alors. Ajoutons que, parmi les monuments du moyen âge dont on sait exactement l'histoire, monuments moins grands, pour la plupart, que la cathédrale de Laon, plus richement dotés, soit par le zèle des fidèles, soit par la munificence de nos rois, comme l'église Saint-Yved de Braisne, par exemple (4), il n'en est pas un seul dont la construction n'ait duré vingt, trente,

(1) « 1167 : Fiscannense monasterium combustum, etc. » (Robertus de Monte, in append. ad Sigebertum.).

(2) « IV. Id. Sept. anno 1114, ecclesiam cathedralem à se instauratam dedicavit, ut patet ex his verbis Hermani, lib. III, cap. 1 : Bartholomæus adeo templum dominæ nostræ studuit accelerare ut post duos semi annos incensionis ejus rursum fieret solemnis dedicatio ejus. » *Gallia christiana*, t. IX, col. 530.

(3) V. Dom Lelong, *Histoire du diocèse de Laon*, in-4°, p. 215.

(4) L'église Saint-Yved de Braisne fut commencée en 1180, par Agnès, femme de Robert, comte de Dreux, fils de Louis VI. En 1216, on y travaillait encore lorsque l'archevêque de Reims et l'évêque de Soissons la consacrèrent; les travaux n'avaient pas été interrompus : les largesses de la fondatrice permettaient de les pousser avec la plus grande activité. Cette belle église, comblée des faveurs royales, ne put cependant être terminée plus

quarante et même jusqu'à soixante ans (1). Il est donc évident que les travaux qui s'exécutèrent à Laon de 1112 à 1114 étaient des travaux, non de reconstruction complète, mais seulement de restauration. Comment d'ailleurs conserver le moindre doute, puisque le moine Herman, témoin oculaire du désastre, nous apprend que l'église n'avait pas été entièrement détruite, mais qu'elle avait seulement souffert de grands dommages.

Ainsi la cathédrale consacrée en 1114 n'était autre que l'ancienne cathédrale, monument à plein cintre, d'une assez haute antiquité, qu'on venait de consolider, de réparer, afin de pourvoir aux besoins du culte. Au bout d'un demi-siècle environ, ces murailles calcinées auront de nouveau menacé ruine, et il aura fallu les rebâtir de fond en comble. De là l'église actuelle, construction faite évidemment d'un seul jet, bien qu'on y rencontre quelques disparates ; monument dont certains chapiteaux conservent encore une forme un peu romane, mais où l'ogive domine presque exclusivement, et qu'il est difficile de ranger parmi les œuvres de l'époque de transition, tant il semble appartenir plutôt au XIIIe siècle qu'au XIIe.

Est-il besoin de dire que, puisque les travaux de 1114 n'ont été nécessairement que des travaux de restauration, il est impossible de supposer que le monument restauré se soit conservé jusqu'à nos jours, et que ce soit encore lui que nous ayons devant les yeux. D'abord on ne découvre pas sur la maçonnerie de la cathédrale actuelle la moindre trace d'une reprise, d'une réparation aussi importante que dut être celle de 1114 ; en second lieu, la cathédrale de Laon, d'après le témoignage des historiens, était déjà très-ancienne lorsqu'elle fut incendiée : croire à sa perpétuité, ce serait donc admettre l'existence d'un monument entièrement à ogive, non plus au début du XIe siècle, mais bien avant l'an 1000. Ce serait faire un acte de foi encore plus complaisant que celui qu'on nous demande pour la cathédrale de Coutances.

Cette thèse a pourtant été soutenue (2). On a prétendu que les chroniqueurs ne parlant pas d'une reconstruction de la cathédrale postérieurement à 1114, cette reconstruction ne pouvait avoir eu lieu. Pour nous, elle n'en est pas moins certaine, et à défaut de toutes les raisons que nous venons d'en donner, il suffirait, pour se convaincre, de jeter les yeux sur un autre monument encore debout dans la ville de Laon, l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Martin. Cette collégiale n'ayant été réformée et régularisée par saint Norbert qu'en 1124, et le nombre des religieux ne s'étant augmenté dans une proportion assez considérable pour motiver la reconstruction de l'église qu'environ douze ans après, on ne peut faire remonter cette reconstruction qu'à 1140, ou tout au plus à 1136. Eh bien ! à l'exception de la façade, qui est beaucoup plus récente, l'église entière n'est percée extérieurement que de fenêtres à plein cintre ; sa forme, son aspect général, les sculptures de la corniche, les moulures qui relient les cintres des fenêtres, tout en elle appartient au style roman de la dernière époque.

Que ceux qui verront cette église de Saint-Martin de Laon la comparent avec la

vite ; il est vrai qu'elle fut exécutée avec un soin extrême. C'est un admirable modèle de ce style, qui, quoique entièrement à ogive, porte encore un léger caractère de transition.

(1) Les travaux de la cathédrale de Reims durèrent trente ans sans interruption. A Saint-Denis, la reine des abbayes, la reconstruction du XIIIe siècle commence en 1231 et se poursuit sans relâche jusqu'en 1281.

(2) Voyez Devismes, *Histoire de Laon*, t. Ier, p. 226.

cathédrale, et qu'ils se demandent s'il est possible de supposer que, de ces deux édifices, la cathédrale soit le plus ancien. Admettons même, si l'on veut, l'hypothèse d'une reconstruction totale en 1114, hypothèse démentie par les faits, comme on l'a vu plus haut; il n'en sera pas moins hors de toute vraisemblance qu'à côté d'un monument où le style à ogive semble déjà presque parvenu à son entier développement, il se soit élevé, vingt ou trente ans plus tard, dans la même ville, un autre monument servilement fidèle, par ses formes extérieures, aux lois de l'ancienne architecture, et se rattachant à peine à l'époque de transition par quelques arcades à ogive qui se montrent timidement à l'intérieur (1).

Ainsi mettons de côté la cathédrale de Laon comme toutes les autres. Pas plus d'exceptions miraculeuses en Picardie qu'en Normandie. Partout l'art a suivi, non pas une marche uniforme et régulière, tant s'en faut, mais un certain mouvement de progression plus ou moins lent, plus ou moins rapide, sans jamais cesser d'être continu. Nulle part de ces pas de géant qui franchissent d'un bond la carrière; nulle part de ces coups d'essai valant mieux que les coups de maître ; partout, au contraire, entre l'ancien et le nouveau style, un temps de passage, plein de diversité, variable dans sa durée comme dans ses formes, mais nécessaire ; partout, en un mot, une époque de transition.

C'est là le premier point qu'il importe de constater; puis, une fois démontrée la nécessité et l'universalité de l'époque de transition, reste à déterminer, d'une manière générale, à quel moment elle commence.

Nous l'avons affirmé déjà, et nous le répétons avec plus d'assurance, ce n'est pas durant le XIe siècle. On peut à cette époque rencontrer des ogives éparses, on trouve même, à mesure que le siècle est plus proche de sa fin, de plus nombreux essais de la forme nouvelle; mais ce ne sont que des essais isolés, des tentatives qui s'ignorent, des exemples sans imitateurs.

(1) On pourra dire, nous le savons, que l'église Saint-Martin dépendait d'une abbaye; que le clergé régulier était en général très-attaché aux traditions anciennes, très-peu enclin aux innovations; qu'il ne serait donc pas étonnant que les moines de Saint-Norbert, en construisant leur église, n'eussent pas pris modèle sur la brillante cathédrale qu'ils avaient devant les yeux. L'observation est vraie, mais seulement dans une certaine mesure. Entre une abbaye et une église séculière bâties à la même époque, il y a presque toujours une certaine différence, c'est-à-dire un peu plus de tendance aux idées novatrices dans l'église séculière, un peu plus de respect pour les anciennes traditions dans l'abbaye; mais ni d'un côté ni de l'autre on ne saute deux ou trois degrés intermédiaires, soit en arrière, soit en avant. Les différences se bornent à des nuances peu sensibles. Ici, au contraire, deux styles entièrement opposés sont en présence; leur apparition simultanée serait déjà un vrai prodige, mais on va plus loin. On veut que celle de ces deux églises qui est la plus moderne en apparence, c'est-à-dire la cathédrale, soit en réalité la plus ancienne. Ce premier point établi, on n'est malheureusement pas maître de rendre la cathédrale plus ancienne seulement de vingt ou trente ans; l'hypothèse d'une reconstruction totale. en 1114, est, comme on sait, inadmissible : il faut donc remonter à un siècle ou deux pour assister à la construction première de l'édifice ; dès lors les moines de Saint-Martin, en construisant leur église, ont dû faire un terrible effort rétrospectif, puisque l'aspect qu'ils lui ont donné est plus ancien que celui d'un monument qui aurait été bâti plus de deux siècles auparavant.

N'avions-nous pas raison de dire que cette observation, sur les caractères de l'architecture propre aux abbayes et aux églises séculières, n'était vraie que dans une certaine mesure, et l'application qu'on en voudrait faire ici ne serait-elle pas complétement dépourvue de fondement?

Pendant les premières années du XIIe siècle, ces essais ont dû se multiplier, sans toutefois qu'on puisse encore citer aucun monument à date certaine dans lequel l'ogive joue un rôle vraiment important.

De 1120 à 1140, au contraire, on aperçoit plus clairement un parti pris, une intention systématique de substituer la nouvelle forme à l'ancienne. Les ogives commencent à se montrer par séries et souvent même par étages superposés. Néanmoins, c'est presque uniquement dans l'intérieur des édifices, avec une sorte de mystère et de timidité, comme à Saint-Martin de Laon, par exemple, que les innovations osent se produire. Il semble que cette prise de possession des monuments, par leur intérieur, soit une loi commune à toutes les époques de transition. Ainsi, lorsqu'au XVIe siècle l'ogive est à son tour abandonnée pour le plein cintre, c'est encore dans l'intérieur des édifices que se manifestent de préférence les premiers essais du nouveau style. Combien ne citerions-nous pas d'églises bâties à cette époque, particulièrement en Normandie, dont les fenêtres à ogives sont encore parsemées de meneaux flamboyants, tandis qu'à l'intérieur le ciseau de la renaissance s'est promené sur la pierre et l'a couverte de ses légères arabesques! Le même fait s'était produit quatre siècles auparavant; voilà pourquoi nous trouvons tant d'églises qui, par leur aspect extérieur, semblent encore appartenir à la famille des édifices à plein cintre, tandis que leurs parois intérieures reposent sur deux rangées d'arcades aiguës. Il est vrai que, pour expliquer cette anomalie, on a prétendu que les croisés avaient trouvé, dans l'intérieur de l'église de Jérusalem, le tombeau du Sauveur entouré d'une colonnade à ogive, et que par un pieux souvenir nos constructeurs d'églises n'avaient d'abord songé à reproduire ce genre d'arcades qu'à la place qu'elles occupaient dans le lieu saint, c'est-à-dire dans l'intérieur des édifices (1). Nous ne nous prononçons pas sur le mérite de cette explication; nous constatons seulement comme un fait que, parmi les monuments de transition, ceux qui paraissent les plus anciens, et qu'on peut avec le plus de certitude faire remonter jusqu'à la première moitié du XIIe siècle, se distinguent assez généralement par cette circonstance, que l'ogive occupe en dedans une place de quelque importance, tandis qu'on l'aperçoit à peine au dehors.

Vers 1150, le nombre des monuments mi-partis va toujours en croissant, l'ogive se montre de plus en plus hardie, et il est bien peu de constructions, soit religieuses, soit civiles, où on ne la voie se mêler aux arcs semi-circulaires.

Enfin, après 1170 environ, l'emploi de l'ogive est devenu assez fréquent, assez habituel, non-seulement pour qu'il ne se contruise plus un seul monument sans que cette forme y figure, mais pour qu'on commence à en construire où elle figure seule, à l'exclusion de toute autre forme architecturale. C'est là la dernière période de l'époque de transition, période qui finit par se confondre, vers les premières années du XIIIe siècle, avec l'âge du style à ogive proprement dit. Pendant cet intervalle, le plein cintre ne disparaît pas encore de la scène : on le voit même parfois lutter avec vigueur et jeter un dernier éclat, comme sur la tour méridionale de la cathédrale de Sens, bâtie en 1285; et quant à l'architecture à ogive, quoique déjà parvenue au terme de sa croissance, elle n'est pas encore en possession de tous ses moyens d'effet, elle n'a pas complétement le secret de son propre génie, sa légèreté est encore un peu robuste, et ses voûtes ont beau s'élancer vers le ciel, on croit y voir planer encore, comme à Saint-Yved de Braisne, je ne sais

(1) Voyez le *Voyage en Alsace* de Schweighauser.

quel souvenir de plein cintre qui les rabaisse vers la terre. En un mot, quoique le but soit bien proche, il n'est pas atteint; c'est encore l'époque de transition, c'est-à-dire la préparation à quelque chose de plus pur et de plus parfait.

Telles sont les seules données générales qu'il nous soit permis de hasarder au sujet de ce problème chronologique que nous avons en commençant déclaré presque insoluble, et qui en effet résisterait certainement, quant à présent du moins, à toute solution plus nette et plus précise. En ne donnant pas aux divisions que nous proposons un sens trop absolu, et surtout en ne sortant pas de cette partie du sol de la France que nous avons pris soin de circonscrire, nous croyons difficile qu'en nous suivant on risque de beaucoup s'égarer.

VIII.

Appliquons maintenant ces données à l'église Notre-Dame de Noyon.

Ne devient-il pas d'abord évident, ainsi que nous l'avons déclaré avec Guillaume de Nangis, que l'incendie de 1131 a dû détruire l'église de fond en comble, ou du moins qu'il a rendu nécessaire sa complète reconstruction? Quelle que soit la part que le plein cintre conserve dans l'église actuelle, bien que cette part semble presque égale à celle de l'ogive, il n'en est pas moins vrai que l'ogive y règne à peu près en souveraine, et que le monument tout entier est conçu sous l'influence et dans l'esprit du système à ogive. Or, nous savons maintenant jusqu'à quel point il serait chimérique de supposer qu'un tel monument ait pu exister avant 1131.

Reste à savoir, ce qui est beaucoup plus difficile, à quel moment a dû s'effectuer la reconstruction : a-t-elle été entreprise immédiatement après l'incendie? s'est-il, au contraire, écoulé un intervalle plus ou moins long avant qu'on se soit mis à l'œuvre ?

Sans pouvoir déterminer en quelle année commencèrent les travaux, nous ne pensons pas que la reconstruction ait été immédiate. D'abord, au moment du désastre, les finances de l'évêché ne devaient pas être florissantes. L'évêque Simon se livrait depuis sept ans avec un grand zèle à la fondation de la célèbre abbaye d'Ourscamp. Cette œuvre pieuse avait épuisé toutes ses ressources. Il est vrai qu'à la nouvelle de l'incendie, le pape vint, comme on l'a vu, au secours de l'évêque en écrivant la lettre que nous avons rapportée; mais rien ne prouve que les évêques de Rouen et de Sens aient répondu avec beaucoup d'enthousiasme à la provocation du saint-père. Il serait même possible que, pour complaire au pape lui-même, leur zèle se fût bientôt refroidi, car on voit, quelques années après, notre évêque encourir les censures de la cour de Rome pour avoir favorisé le divorce de son frère Raoul, comte de Vermandois. Cette disgrâce dura longtemps et eut de fatales conséquences pour l'évêché de Noyon, car elle lui fit perdre l'espèce de suzeraineté qu'il exerçait sur le siége de Tournay. La réunion de ces deux évêchés s'était maintenue depuis plusieurs siècles, au grand désespoir des chanoines flamands; l'évêque, en effet, résidait presque toujours à Noyon, et malgré l'apparente égalité des deux siéges, celui que n'occupait pas l'évêque était réellement soumis à l'autre. Profitant des mauvaises dispositions du pape à l'égard de Simon, les chanoines de Tournay obtinrent une bulle qui prononçait la séparation des

deux siéges, et donnait à Tournay un évêque propre. De ce moment, ce n'est plus ni la fondation d'Ourscamp, ni le désastre de sa cathédrale, c'est la perte d'une de ses deux crosses qui devient la première affaire de l'évêque de Noyon. Nous le voyons aller à Rome pour tâcher de fléchir le saint-père, puis, n'ayant pas réussi, venir implorer l'assistance de son cousin le roi Louis VII; mais ce prince allait bientôt se brouiller lui-même avec la papauté : Simon, se liant étroitement à la personne et à la fortune de son royal parent, le suivit à la croisade, et mourut pendant l'expédition, à Séleucie, l'an 1148.

Il y avait dix-sept ans que la cathédrale avait été incendiée, et, selon toute apparence, on n'avait pas encore pu s'occuper sérieusement de sa reconstruction. Peut-être avait-on réparé, pour abriter le culte, les parties les moins endommagées de l'édifice, mais sous un épiscopat aussi agité, au milieu de circonstances aussi défavorables, il est plus que probable que le chapitre avait dû se borner à de simples travaux provisoires, et que la réédification de toute la cathédrale avait été ou ajournée ou poursuivie avec beaucoup de lenteur et d'hésitation.

Sous le successeur de Simon, au contraire, de meilleurs jours commencent à luire pour l'évêché de Noyon. La perte de Tournay n'est pas réparée, mais les vertus du nouveau prélat, Beaudoin II, son activité prévoyante, son administration calme, énergique et régulière, ont bientôt fait disparaître les désordres que les continuelles absences de Simon avaient encouragés. Honoré de la faveur de Suger, de l'amitié de saint Bernard, Beaudoin cherchait à prendre ces deux grands hommes pour modèles. Or, la construction des églises fut, comme on sait, une des grandes occupations de leur vie. N'est-il donc pas probable que Beaudoin, après avoir rétabli l'ordre dans son diocèse, dut se consacrer avec ardeur à la réédification de son église? Un fait, que Levasseur a probablement puisé dans les archives capitulaires, et qu'il cite en passant sans y attacher d'importance, vient à l'appui de cette conjecture. Levasseur nous dit qu'en 1153 l'évêque Beaudoin confirma les autels de la cathédrale, et plus loin il ajoute que, par l'ordre du même Beaudoin, le corps du bienheureux saint Éloi (le patron, le saint tutélaire de Noyon) fut transféré dans une nouvelle châsse et exposé à la piété des fidèles.

Qu'était-ce que cette confirmation des autels? S'agissait-il d'une consécration de chapelles nouvellement reconstruites? n'était-ce pas plutôt une déclaration solennelle par laquelle l'évêque annonçait que, dans la nouvelle cathédrale, les anciens autels seraient maintenus, resteraient sous l'invocation des mêmes patrons, et conserveraient leurs priviléges et leurs revenus. Cette déclaration n'était-elle pas une sorte d'appel à la dévotion, et surtout à la générosité des fidèles? Accoutumés à s'agenouiller de préférence devant certains autels, ils avaient besoin d'être assurés que, s'ils s'imposaient des sacrifices pour faire sortir la cathédrale de ses ruines, ils y retrouveraient encore les objets de leur culte et de leur prédilection. Quant à la châsse nouvelle pour les reliques de saint Éloi, n'était-ce pas encore un moyen de faire pleuvoir les offrandes et de se préparer des ressources pour le grand œuvre qu'il s'agissait d'entreprendre? Enfin, si l'on se rappelle qu'un an avant cette confirmation des autels, la ville avait été ravagée par un nouvel incendie, n'y a-t-il pas lieu de supposer que les populations, frappées de terreur, durent attribuer le retour de ce fléau à l'état d'abandon où le temple à demi détruit était resté depuis vingt ans, que la nécessité de le relever devint plus pressante que jamais, et que l'évêque et son chapitre durent saisir cette occasion d'exalter plus vivement encore les esprits par le spectacle de cérémonies pieuses.

En somme, il nous paraît probable que, tant que vécut Simon, les travaux durent être languissants, et se borner, soit à l'enlèvement des décombres, soit à des démolitions ou à des réparations partielles, tandis que, sous Beaudoin II, ils furent certainement conduits avec ardeur et persévérance ; enfin, si l'on nous demandait de désigner l'année où la reprise de ces travaux dut commencer à devenir active et efficace, les faits que nous venons de citer nous feraient croire que c'est en 1153.

Maintenant, peut-on présumer que Beaudoin acheva son œuvre, et qu'à sa mort, en 1167, la construction de la cathédrale était complétement terminée? Nous ne le pensons pas. D'abord nous avons vu combien, en général, les monuments du moyen âge s'édifiaient lentement. Les travaux de la cathédrale de Senlis se sont continués sans interruption pendant plus de trente ans, *spatio annorum triginta et amplius* (1), ceux de Braisne pendant trente-six ans; ceux de la cathédrale de Paris étaient à peine achevés au bout d'un siècle (2). Or nous ne voyons aucun motif pour qu'on eût fait preuve à Noyon d'une plus grande diligence. Nous avons au contraire une raison de supposer qu'en 1167, à la mort de Beaudoin, l'édifice n'était pas complétement terminé, car nous voyons que, contrairement à l'ancien usage, cet évêque ne fut pas enterré dans la cathédrale, et que son corps fut porté à Ourscamp (3). N'en pourrait-on pas conclure que l'édifice, encore en voie de construction, n'était pas en état de recevoir dignement la dépouille du prélat. Ses deux successeurs, Beaudoin III et Étienne Ier, furent également ensevelis à Ourscamp, et ce n'est qu'en 1228, lors de la mort de l'évêque Gérard, que l'antique usage fut enfin rétabli pour se perpétuer ensuite sans exception jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Nous ne voudrions pas, sur la seule autorité de ce fait, affirmer qu'avant l'épiscopat de Gérard, c'est-à-dire avant 1221, la cathédrale de Noyon ne fût pas

(1) *Gallia christiana*, t. IX.

(2) Les constructions entreprises par Suger à Saint-Denis furent beaucoup plus rapidement exécutées, *en trois ans et trois mois ;* mais aussi Suger cite le fait comme un miracle. Dans cette même abbaye de Saint-Denis, à une époque où le trésor n'était pas moins riche que du temps de Suger, et où les moyens d'exécution étaient au moins aussi puissants, on voit les travaux de reconstruction du chœur et de la nef se continuer pendant *cinquante ans*, de 1231 à 1281. Aussi les constructions du XIIIe siècle ont duré jusqu'à nos jours, tandis que celles du XIIe, si promptement terminées, menaçaient ruine au bout de quatre-vingts ans.

(3) L'évêque Simon avait aussi été enseveli dans l'église d'Ourscamp. Comme il en était le fondateur, cette exception, en ce qui le concerne, s'expliquerait assez naturellement; mais les trois successeurs de Simon furent comme lui enterrés à Ourscamp : or, il n'existait à leur égard aucun motif de violer une règle si constamment observée. Avant la mort de Simon, on ne pouvait citer que deux évêques de Noyon qui n'eussent pas été ensevelis dans la cathédrale, savoir, Beaudoin Ier, enterré, en 1068, dans le couvent de Saint-Barthélemy, et Fulchaire, enterré, en 955, dans le monastère de Saint-Éloi. Tous les autres évêques, depuis 936 jusqu'en 1148, et depuis 1228 jusqu'à la fin du XIVe siècle, ont été ensevelis dans la cathédrale. Pendant la réunion des deux évêchés, certains prélats voulurent être enterrés à Tournay, d'autres à Noyon, mais jamais hors de l'une des deux cathédrales. N'avons-nous donc pas quelque raison d'attacher une certaine importance à cette interruption d'un usage si ancien, surtout lorsqu'elle correspond à une période pendant une grande partie de laquelle la cathédrale devait, selon toute apparence, être en voie de reconstruction?

entièrement reconstruite; nous vondrions encore moins soutenir le contraire. Quelle que soit l'homogénéité de la construction, et malgré le grand caractère d'unité qui résulte d'une persistance presque constante dans le même plan, nous sommes convaincus que les travaux ont dû se continuer longtemps. Se seront-ils prolongés au delà de l'an 1200? personne n'en peut répondre; mais, en examinant de près certaines parties de la nef et en particulier ces bases de colonnes au profil si vivement accentué, il nous semble permis de croire que, si elles n'ont pas été sculptées au XIIIe siècle, elles ne l'ont pas été du moins beaucoup plus tôt que la fin du XIIe.

Ainsi, en dernière analyse, la cathédrale de Noyon doit prendre rang, selon nous, parmi les monuments de transition de la deuxième et de la troisième époque : conçue et entièrement ébauchée de 1150 à 1170, elle n'aura été totalement sculptée, ragréée et parachevée que vers la fin du siècle, et peut-être même un peu au delà.

Dans ce même intervalle, nous ne le dissimulons pas, on voit s'élever des monuments qui n'ont pas avec celui-ci une complète analogie : ainsi, pour ne pas sortir du voisinage de Noyon, nous citerons la cathédrale de Senlis; on connaît assez exactement toutes les phases de sa construction. Elle aussi fut entreprise vers le milieu du XIIe siècle, en 1155 environ, et à peine terminée vers 1191. Les deux édifices sont donc contemporains, ils auront été conçus et exécutés presque simultanément, et cependant n'existe-t-il pas entre eux une différence fondamentale? A Senlis, on a proscrit le plein cintre; à Noyon, on l'a respecté (1).

Cette différence est grave assurément; mais suffit-elle pour nous empêcher de croire à la simultanéité des deux constructions? Ne savons-nous pas combien cette époque de transition est tolérante? N'arrive-t-il pas souvent que, dans le même lieu et au même moment, elle laisse vivre ensemble presque tous les styles à la fois? Lors donc que la cathédrale de Noyon serait empreinte des caractères les plus prononcés de l'ancienne architecture, il ne faudrait pas croire absolument impossible qu'à quelques lieues de là, vers le même temps, il se fût élevé une autre cathédrale sous l'inspiration du système nouveau. Mais ici, notez-le bien, il n'est pas question de pareils contrastes. Nous l'avons déjà dit, malgré ses pleins cintres, malgré ses transsepts en hémicycle, malgré l'effort qu'elle semble faire

(1) Ce n'est pas seulement la cathédrale de Senlis qu'il faudrait comparer avec celle de Noyon; il y a dans l'ancien diocèse de Senlis une autre église, moins célèbre que la cathédrale, mais non moins digne d'intérêt, l'église de Saint-Leu d'Esserent, qui offre peut-être matière à un parallèle encore plus instructif et à des contrastes plus frappants. L'église de Saint-Leu présente de telles analogies avec la cathédrale de Noyon, soit par la conception du plan, soit par la nature des profils et de toutes les particularités essentielles de la construction, qu'il n'est guère possible de ne pas les regarder comme à peu près contemporaines. Eh bien! à Saint-Leu on ne trouve pas un seul plein cintre, ni au dedans ni au dehors de la nef et du chœur; il n'en existe que sur la façade occidentale. C'est uniquement sur cette partie de l'édifice qu'il a été fait une concession à l'ancien style; partout ailleurs il est exclu. Non-seulement le plein cintre n'apparaît pas dans l'église, mais il n'y est question ni de l'alternance des supports multiples et des supports cylindriques, ni des annelures, ni des transsepts arrondis. Tous ces souvenirs des anciennes traditions ne pénètrent pas à Saint-Leu, et néanmoins, entre Saint-Leu et Noyon, l'analogie est extraordinaire et leur contemporanéité est évidente. D'où vient donc qu'à Saint-Leu aussi bien qu'à Senlis on a, dans le même moment, suivi d'autres errements qu'à Noyon? C'est ce que nous essayons d'expliquer dans le paragraphe suivant. (Voir la note de la page 679.)

pour se donner un air d'ancienneté, la cathédrale de Noyon n'est au fond qu'une église à ogive; elle ne vit que de la vie nouvelle; dans toutes ses nervures, dans tous ses rameaux de pierre, la séve qui circule, c'est la même séve qu'à Senlis. Ses arcades à plein cintre elles-mêmes n'ont du plein cintre que la forme; elles n'en ont ni l'esprit, ni le caractère : ce sont des ogives arrondies. Aussi, quelque nombreuses que soient ces arcades, elles sont sans influence, elles modifient à peine l'aspect général du monument. Il semble que ce soit par une usurpation, ou plutôt à l'aide d'une concession bénévole, que le plein cintre soit admis dans cette église. Il y occupe plus que sa part légitime et naturelle. Sa présence y fait l'effet d'une fiction ou d'un anachronisme. Ainsi, vous le voyez, la différence entre nos deux cathédrales n'est pas aussi grande qu'elle en a l'air; les deux constructions ne se distinguent par aucune diversité réelle et profonde. C'est le même principe qui les a créées; rien ne nous défend donc de les croire contemporaines.

Mais d'où vient à Noyon ce respect pour le plein cintre? Cette sorte d'honneur qu'on lui rend a beau n'être qu'abstrait et nominal, pourquoi lui est-il rendu? Pourquoi l'a-t-on laissé avec tant de complaisance régner seul dans toutes les parties supérieures de l'édifice? Pourquoi, lorsque tous les membres de cette architecture semblent vouloir se développer selon les formes nouvelles, sont-ils contraints à suivre ou plutôt à simuler les anciennes formes, et tandis qu'à Senlis on s'abandonne sans résistance à la pente du siècle, pourquoi faire à Noyon de l'archaïsme à plaisir?

Répondre que l'époque de transition nous fournit des exemples fréquents de monuments simultanément conçus dans un esprit purement novateur et de monuments empreints d'un caractère archaïque, c'est ne rien répondre, c'est résoudre la question par la question.

Ne voir dans les œuvres si étrangement diverses d'une même époque que les jeux d'un hasard aveugle, insouciant, inexplicable, c'est une façon trop commode de trancher la difficulté.

Sans doute, il y a des faits dont il serait aussi puéril qu'inutile de rechercher les causes; mais ces grandes créations de la foi et de la patience de nos pères, ces monuments pleins de tant d'énigmes, ne méritent pas un tel dédain. Malgré nous, nous voulons percer le mystère de leur origine, et pénétrer jusqu'à la cause de leurs différences et de leurs analogies.

Nous voilà donc conduits en dehors du sol un peu aride de la pure chronologie, sol sur lequel, jusqu'ici, nous nous sommes renfermés. C'est vers le problème historique qu'il faut maintenant tourner nos regards; ce sont les générations qui virent élever ces monuments, c'est la société du XIIe siècle, c'est son histoire qu'il faut interroger; en un mot, il ne suffit plus d'exposer, il faut expliquer l'époque de transition.

Nous avons déjà fait nos réserves, ce ne sont que des aperçus que nous allons hasarder. Loin de nous l'espoir d'atteindre le but, nous ne voulons qu'indiquer une voie qui nous semble pouvoir y conduire.

IX.

La révolution architecturale dont le XIIe siècle est témoin ne provient-elle que d'un de ces changements de goût matériel, d'un de ces besoins de nouveauté que

les hommes éprouvent nécessairement à certains intervalles? L'ogive est-elle née seulement parce qu'il y avait trop longtemps que le plein cintre durait? N'y a-t-il là qu'une affaire de mode? Cette explication, dont quelques-uns se contentent, n'en est réellement pas une. La mode elle-même ne doit-elle pas avoir sa cause? Cette cause est futile et insaisissable, s'il ne s'agit que du caprice de quelques individus; mais ne peut-elle pas être grave et profonde, lorsqu'il est question des habitudes de tout un peuple? Or, d'où est née la mode qui, pendant le XIIe siècle, fit adopter universellement, dans une moitié de l'Europe, un nouveau genre de construction? La question, comme on voit, reste toujours au même point.

Cette révolution doit-elle être attribuée uniquement, comme d'autres l'ont voulu, à la nécessité toujours croissante d'exhausser les églises, soit par zèle religieux, pour mieux honorer la Divinité, soit par motif de salubrité, pour prévenir l'asphyxie des fidèles? L'ogive, il est vrai, s'emploie utilement dans les constructions d'une grande hauteur; mais on peut faire des monuments très-élevés sans se servir de l'ogive. Les cathédrales de Mayence, de Worms, de Spire, ont tout autant d'élévation que beaucoup de grandes églises du XIIIe siècle, et leurs arcades sont toutes à plein cintre. L'architecture à ogive ne serait donc pas devenue d'un usage nécessaire, universel et exclusif, s'il n'y avait eu d'autre motif de l'adopter que le besoin d'élever de très-hautes murailles. Ce n'est encore là qu'une cause secondaire, ce n'est pas l'explication que nous cherchons.

La trouverons-nous, comme on l'a souvent prétendu, dans ces voyages en Orient, si fréquents à la fin du XIe siècle? Mais, comme il n'existe en Orient de monuments réellement analogues à nos monuments à ogive que ceux qui y ont été construits depuis le XIIIe siècle par des Européens, peu nous importe que les croisés aient eu occasion d'apercevoir çà et là quelques arcs brisés sur des pans de murailles arabes; il est probable qu'en cherchant bien, ils en auraient trouvé même en Occident. Ce qu'ils ne pouvaient, au contraire, rencontrer nulle part, c'était l'architecture à ogive, car elle n'est arrivée toute faite ni d'Orient ni d'aucun autre point du globe. Elle s'est formée dans nos climats (1) : comment et pourquoi s'est-elle formée? c'est là toujours qu'est la question.

Un point nous paraît évident, c'est qu'elle n'a pas été le produit d'une cause unique, et qu'elle résulte du concours d'une foule de circonstances diverses. Ainsi la tendance à exhausser de plus en plus les constructions aura certainement contribué à son développement : le souvenir du tombeau de Jésus-Christ, s'il est vrai qu'il fût dès lors entouré d'ogives, aura dû concourir à sanctifier, à populariser cette nouvelle sorte d'arcades; mais toutes ces causes, et tant d'autres également secondaires, auraient été sans vertu par elles-mêmes, si elles n'eussent été dominées et mises en mouvement par une cause supérieure.

Cette cause n'est autre, selon nous, que l'esprit même du XIIe siècle, esprit novateur, hasardeux, systématique. N'est-ce pas à lui que sont dus les premiers combats de la raison contre l'autorité, de la bourgeoisie à sa naissance contre la féodalité à son déclin, des langues populaires et vivantes contre la langue antique et sacerdotale, près de devenir langue morte? Au milieu de cette lutte générale, de ce mouvement universel des esprits, lorsque tout change et se transforme, l'ar-

(1) Si elle eût existé en Orient, comment aurait-elle pénétré si difficilement et si imparfaitement dans les pays de l'Europe méridionale? comment serait-elle devenue si populaire dans le Nord ?

chitecture pouvait-elle rester immuable? Le style qu'elle avait adopté depuis tant de siècles n'avait-il pas même durée, même origine, même fondement, pour ainsi dire, que cette autorité qu'on attaquait à coups redoublés? Le plein cintre n'était-il pas comme identifié avec l'ancien état de la société? n'en était-il pas le représentant, le type, le symbole? A la société nouvelle, à cette société tourmentée d'une fièvre d'affranchissement, il fallait un nouveau type, un nouveau symbole, un autre drapeau. Maintenant, pourquoi l'ogive plutôt que toute autre forme, plutôt que la ligne horizontale et l'architrave, par exemple? C'est là, qu'on nous permette de le dire, le petit côté de la question. Toute révolution est à la fois accidentelle et nécessaire. Ce qui était purement accidentel alors, c'était la forme qu'adopterait la nouvelle architecture : ce qui était nécessaire, c'était qu'il se formât un style nouveau, que ce style se rattachât à l'ancien par de nombreux éléments communs, mais qu'il s'en séparât par certains éléments propres et par une originalité visible et saisissante. L'ogive s'est trouvée là, favorisée et mise en évidence par ces causes multiples et accessoires que nous avons signalées; sa forme insolite semblait prédestinée à caractériser un mouvement tout nouveau des esprits. Tel est, selon nous, le secret de sa fortune.

Et qu'on ne croie pas que ce sont là de chimériques conjectures. Montrons combien sont réels les rapports qui rattachent l'origine et les progrès de l'ancienne architecture à la révolution sociale du XIIe siècle.

Le caractère dominant de cette époque, ce n'est pas seulement le besoin de l'émancipation, c'est la tendance à la sécularisation. La société, jusque-là exclusivement monacale, aspire pour la première fois à devenir laïque. La puissance temporelle de l'église, après avoir atteint son apogée, est sourdement menacée jusque dans ses fondements. La foi ne perd rien de son ardeur, mais elle aussi se sécularise pour ainsi dire. On commence à admettre la possibilité de faire son salut ailleurs que dans un cloître : l'université de Paris se croit et se proclame aussi bonne catholique que l'église; en un mot, la société laïque, en même temps qu'elle cherche à se constituer et à s'entourer de garanties vis-à-vis des pouvoirs purement temporels, s'exerce peu à peu à faire par elle-même tout ce qui était jusque-là l'apanage exclusif de la société sacerdotale.

Voilà le spectacle que présentent les deux sociétés; voyons maintenant les deux architectures.

Un fait incontestable, c'est qu'avant le XIIe siècle on ne construit pas un seul édifice religieux dans le nord de l'Europe sans que l'architecte soit moine, chanoine, ou tout au moins ecclésiastique. Presque toutes les sciences, il est vrai, n'avaient alors d'autres adeptes que les hommes d'église; mais parmi toutes les sciences, celle de l'architecture était réputée sainte et sacrée par excellence. Un des premiers devoirs de l'abbé, du prieur, du doyen d'une communauté, était de savoir tracer le plan d'une église et de pouvoir en diriger la construction. On voit des moines entreprendre de longs voyages, aller jusqu'à Constantinople pour se fortifier dans cette étude, pour puiser les saintes traditions à leur source. Et ce n'est pas seulement dans le clergé régulier que cette science est obligatoire; il faut que les évêques président aux travaux de leurs cathédrales, comme les moindres prêtres à ceux de leurs églises. En un mot, la règle est générale, jusqu'au XIIe siècle point d'architecte qui ne soit religieux.

Un autre fait non moins incontestable, c'est qu'à partir du XIIIe siècle, sauf quelques exceptions presque imperceptibles, nous ne voyons plus d'autres architectes

que des laïques. Les Robert de Luzarches, les Thomas de Cormont, les Hugues Libergier, les Robert de Coucy, les Pierre de Montereau, les Jean de Chelles, les Erwin de Steinback, les Eudes de Montreuil, n'appartiennent ni à l'église ni à aucun ordre; ils sont tous bourgeois, vivant de leurs œuvres, et la plupart mariés.

Ainsi, avant le XIIe siècle, avant la première apparition du style à ogive, l'architecture est dans les mains du clergé, elle n'a que lui pour interprète; au XIIIe siècle, au contraire, lorsque l'ogive est souveraine, l'art de bâtir n'appartient qu'aux laïques; il reste à peine dans le fond des cloîtres quelques vieux moines essayant encore de manier l'équerre et le compas.

Du rapprochement de ces deux faits ne résulte-t-il pas que, dans l'époque intermédiaire, pendant le XIIe siècle, lorsque les deux architectures étaient en lutte, lorsque la victoire semblait encore indécise, les deux sortes d'architectes devaient aussi se trouver en présence : d'un côté, la cohorte cléricale, les champions de l'esprit d'autorité, s'efforçant de maintenir le système et les traditions du plein cintre; de l'autre, les libres constructeurs, les *maîtres d'œuvres,* comme ils s'intitulaient, s'appropriant l'ogive, s'en façonnant un système, et s'en servant comme d'une arme pour se rendre maîtres à leur tour de l'art de bâtir.

Jamais toutefois ce système laïque n'aurait triomphé, si ceux qui le soutenaient n'eussent été que des individus isolés. Aux associations monacales, dépositaires des traditions hiératiques, il fallait opposer d'autres associations organisées avec assez de force pour durer et pour devenir à leur tour gardiennes de traditions, avec assez de mystère pour ne pas éveiller dès le début de dangereuses résistances. Telles furent les confréries maçonniques, les *fraternités* de constructeurs (*fraternitates*) dont l'existence dès le XIIe siècle, dans l'Ile-de-France et dans la Picardie, ne saurait être mise en doute. Il est vrai que c'est seulement vers la fin du XIVe, et principalement aux bords du Rhin, que la grande institution des francs-maçons commence à prendre un caractère historique, c'est alors qu'elle s'organise sur une vaste échelle, et qu'elle cherche à donner à ses statuts une nouvelle autorité; mais cela même est une preuve qu'elle existait depuis longtemps. Les francs-maçons du XIVe et du XVe siècle n'avaient plus rien à inventer de nouveau, l'architecture qu'ils professaient était triomphante, incontestée, et avait produit ses plus beaux chefs-d'œuvre. Si nous les apercevons alors pour la première fois dans l'histoire, tandis qu'antérieurement il faut les y deviner, c'est que, leur institution se relâchant, ils commençaient à divulguer eux-mêmes leur propre existence. Pourquoi dans leurs nouveaux statuts se recommandent-ils si sévèrement le secret ? Parce qu'ils se surprenaient sans doute à ne le plus bien garder. La formation des *loges* allemandes du XVe siècle passe donc à tort pour la création des confréries maçonniques; elle n'en est qu'une réorganisation, motivée probablement par des symptômes de décadence. Le propre de ces sortes d'institutions est de n'avoir jamais autant de vigueur et de discipline que dans leurs commencements; il est donc permis de croire non-seulement que la confrérie des francs-maçons existait depuis au moins deux siècles, lors de l'établissement pour ainsi dire officiel des *loges,* mais que les jours de sa plus grande, de sa réelle puissance étaient déjà passés.

C'est pendant la lutte entre les deux styles, quand il fallait triompher des habitudes et des routines du passé, quand il fallait diriger dans des voies régulières, méthodiques, savantes, le système vainqueur, c'est alors que les confréries maçonniques durent déployer leur plus grande énergie et faire preuve de cette persévé-

rance que l'esprit d'association peut seul inspirer. Sans le secours de ces confréries, jamais, encore une fois, l'architecture à ogive n'aurait accompli sa destinée. Ce système de proportions, ce système de construction, ce système d'ornementation végétale et indigène, dont nous avons constaté l'existence; l'unité, l'harmonie, la conséquence qui règnent dans les œuvres de cette architecture une fois parvenue à sa perfection, tout cela était impossible sans les confréries, c'est-à-dire sans une science à la fois traditionnelle et expérimentale transmise comme un mot d'ordre de générations en générations. Si l'art de bâtir, échappant aux mains de l'église, fût tombé à la merci des caprices individuels et d'une liberté non organisée, au lieu des chefs-d'œuvre du XIIIe siècle, nous aurions eu un pêle-mêle anarchique de tous les styles. Heureusement la foi, l'oubli de soi-même, toutes les vertus qui font naître et durer les associations, étaient encore vivaces dans ce monde : l'art pouvait impunément se séculariser; à défaut de l'église spirituelle, il trouvait dans la franc-maçonnerie une sorte d'église laïque, au sein de laquelle il devait se perpétuer et se maintenir pendant trois siècles, comme un secret mystérieux et respecté.

Ainsi, pour tout résumer, peu importe que l'ogive, en tant que forme géométrique et architecturale, ait été mise en faveur par telle ou telle cause accidentelle, et que ces causes soient plus ou moins nombreuses; ce qui est d'un véritable intérêt, c'est de savoir par qui, comment et pourquoi elle a été convertie en système, et d'où est venue à ce système une physionomie si tranchée, si originale, si exclusive, si incompatible avec tout autre genre d'architecture. Une fois qu'il est reconnu que l'esprit de liberté, l'esprit séculier et laïque, l'esprit du XIIe siècle, est, sinon le créateur, du moins le principal promoteur de ce système; que la fortune du plein cintre, au contraire, se lie à celle des idées et des institutions dont la société nouvelle tend à s'affranchir, dès lors les mélanges, les amalgames, les contradictions de l'époque de transition ne sont plus des bizarreries inintelligibles, nous en pénétrons le sens, nous leur trouvons une signification. L'architecture devient pour nous un reflet, presque toujours fidèle, des événements dont la société est le théâtre. Ainsi, dans celles de nos villes où les tentatives d'émancipation sont tardives, timides ou immédiatement comprimées, dans les abbayes, dans les communautés, dans tous ces pieux asiles défendus par une triple enceinte contre les invasions des idées nouvelles, l'ancien style persiste longtemps, et ce n'est que peu à peu et comme à regret qu'il se laisse altérer par quelques tentatives de nouveauté; dans les lieux, au contraire, où la victoire reste de bonne heure aux idées de réforme, et où, soit de gré, soit de force, une bourgeoisie improvisée s'est mise en possession des droits de cité et de commune, on s'aperçoit bien vite que les nouveaux constructeurs ont dû trouver la porte ouverte pour ainsi dire, et qu'ils se sont établis avec liberté et hardiesse, sans se soucier des anciennes traditions; enfin, lorsque les franchises municipales, nées de transactions pacifiques ou d'octrois bénévoles, sont tempérées, incomplètes, et laissent une large part à la vieille autorité, il n'est pas rare que les deux styles semblent se marier et se fassent à chacun leur part en bonne harmonie et d'un mutuel consentement.

Or, c'est là précisément le spectacle que nous offre notre cathédrale de Noyon. Le plein cintre et l'ogive sont en présence, mais sans qu'il y ait entre eux la moindre hostilité : l'ogive domine, mais en quelque sorte malgré elle, et en laissant voir une sorte de soumission inaccoutumée vis-à-vis du plein cintre. Cette singularité

devient toute naturelle si l'on fait attention aux circonstances qui amenèrent et qui suivirent l'établissement de la commune dans la ville de Noyon. Ce ne fu pas, comme à Laon, comme à Reims, au moyen de violentes insurrections et au prix de leur sang que les habitants de Noyon obtinrent leurs franchises. Ils étaient gouvernés, vers le commencement du XIIe siècle, par un évêque nommé Baudry, homme sage, clairvoyant et de bonne foi ; avant d'être élevé à l'épiscopat, Baudry, simple chapelin de l'évêché de Cambrai, avait assisté aux troubles sanglants de cette ville, et s'était convaincu qu'on ne gagnait rien à résister aux tentatives d'indépendance qui éclataient alors de toutes parts; que mieux valait les prévenir par d'habiles concessions, et qu'une fois ces concessions faites, elles devaient être fidèlement respectées. Il n'attendit donc pas que la révolte se fît entendre ; il alla au-devant d'elle, et, dès l'an 1108, de son propre mouvement, il présenta aux habitants de la ville une charte de commune, jura de l'observer, et tint parole. Les droits octroyés par cette charte n'étaient pas, comme le remarque M. Thierry (1), tout à fait aussi étendus que ceux qui avaient été conquis de vive force dans d'autres villes ; mais les bourgeois de Noyon s'en contentèrent, et comme les successeurs de Baudry eurent la sagesse d'imiter son exemple, on ne vit point à Noyon, comme dans tout le voisinage, ces fausses trêves sans cesse rompues par le meurtre et la violence : la paix y fut sincère et durable, et le bon accord ne cessa de régner entre la ville et son seigneur.

Ainsi, lorsque, vers 1150, Beaudoin II entreprit, comme nous le supposons, la reconstruction de sa cathédrale, il existait à Noyon une commune depuis longtemps établie et consacrée par une paisible jouissance, mais placée en quelque sorte sous la tutelle de l'évêque. C'est le reflet de cette situation que nous présente l'architecture de l'église. Le nouveau style avait déjà fait trop de chemin à cette époque pour qu'il ne fût pas franchement adopté, surtout dans un édifice séculier et dans une ville en possession de ses franchises ; mais en même temps le pouvoir temporel de l'évêque avait encore trop de réalité pour qu'il ne fût pas fait une large part aux traditions canoniques (2). Nous ne prétendons pas que cette

(1) *Lettres sur l'histoire de France,* in-8°, p. 268.

(2) Il n'en était pas de même à Senlis, ni par conséquent à Saint-Leu d'Esserent. Le territoire du diocèse de Senlis faisait partie du domaine royal. L'émancipation communale et laïque s'y était accomplie librement et sans restriction, et en ne laissant à l'évêque qu'une faible part de pouvoir temporel.

A Noyon, au contraire, l'évêque avait, comme seigneur féodal, un pouvoir très-étendu ; il était à la fois grand vassal de la couronne, en vertu de fiefs immédiats réunis à son siége, et seigneur indépendant du Vermandois, qui relevait de son évêché. Comme grand vassal, il était un des pairs ecclésiastiques, et portait le baudrier au sacre du roi de France; comme suzerain du Vermandois, il traitait d'égal à égal avec le pouvoir royal. Aussi, lorsqu'en 1191, après la mort de Philippe d'Alsace, comte de Vermandois, Philippe-Auguste eut réuni le Vermandois à la couronne, il fallut qu'il transigeât avec l'évêque de Noyon. Le roi et le prélat se donnèrent des lettres doubles ou lettres d'échange, scellées de leurs sceaux, en date du mois d'août 1213, par lesquelles, d'un côté, Étienne, évêque de Noyon, déclare qu'il remet et quitte au roi Philippe l'hommage dû à son église pour le comté de Vermandois, et le roi, en échange, lui cède les terres et fiefs qu'il possédait à Lassigny et à Coye. Dans ce marché, c'était l'évêque qui gagnait du pouvoir temporel. Est-ce seulement à partir de cette époque, et comme une compensation de plus accordée par le roi, que les évêques de Noyon prirent le titre de comte? le portaient-ils, au contraire, trois ou quatre siècles auparavant, comme semble l'indiquer une charte du roi

part ait été réglée par une transaction explicite, ni même qu'il soit intervenu aucune convention à ce sujet; les faits de ce genre se passent souvent presque à l'inçu des contemporains : que de fois nous agissons sans nous douter que nous obéissons à une loi générale! et cependant cette loi existe, c'est elle qui nous fait agir, et d'autres que nous viendront plus tard en signaler l'existence et en apprécier la portée. C'est ainsi que l'évêque et les chanoines, tout en confiant la conduite des travaux à quelque maître d'œuvre laïque, parce que le temps le voulait ainsi, tout en le laissant bâtir à sa mode, lui auront recommandé de conserver quelque chose de l'ancienne église, d'en rappeler l'aspect en certaines parties, et de là tous ces pleins cintres dont l'extérieur de l'édifice est percé, de là ces grandes arcades circulaires qui lui servent de couronnement tant au dedans qu'au dehors. Il est vrai que les profils déliés de ces arcades les rendent aussi légères que des ogives : l'obéissance de l'artiste laïque ne pouvait pas être complète; elle consistait dans la forme et non pas dans l'esprit.

C'est encore certainement pour complaire aux souvenirs et aux prédilections des chanoines que le plan semi-circulaire des transsepts aura été maintenu : la vieille église avait probablement ses bras ainsi arrondis, suivant l'ancien type byzantin; mais, tout en conservant cette forme, on semble avoir voulu racheter l'antiquité du plan par un redoublement de nouveauté dans l'élévation. Remarquez en effet que ces transsepts en hémicycle sont percés de deux rangs de fenêtres à ogive, tandis que, dans la nef, bien qu'elle soit évidemment postérieure, toutes les fenêtres sont à plein cintre.

Il est très-probable aussi que la forme arrondie de ces deux transsepts a été conservée en souvenir de la cathédrale de Tournay, cette sœur de notre cathédrale. A Tournay, en effet, les deux transsepts byzantins subsistent encore aujourd'hui dans leur majesté primitive, avec leur ceinture de hautes et massives colonnes. En 1153, la séparation des deux siéges n'était prononcée que depuis sept années. La mémoire de ces admirables transsepts était encore toute fraîche, et c'est peut-être en témoignage de ses regrets, et comme une sorte de protestation contre la bulle du saint-père, que le chapitre de Noyon voulut que les transsepts de sa nouvelle église lui rappelassent, au moins par leur plan, ceux de la cathédrale qu'il avait perdue. Cette conjecture s'accorde avec toutes celles qui précèdent; c'est une explication de plus de ce mélange de traditions et d'inventions, de formes anciennes et de style novateur, qui est le caractère dominant de la cathédrale de Noyon.

Qu'on applique à tous les monuments de l'époque de transition les deux ou trois principes que nous venons d'émettre, et nous avons la presque certitude qu'après une étude attentive, précédée d'une sage défiance envers les dates et les récits consacrés, on verra toujours, au moins sur quelques points, se justifier nos prévisions. Il y a plus de douze ans que nous avons indiqué sommairement ces idées (1),

Eudes de 893? D. Mabillon est de ce dernier avis; Colliette, l'auteur des *Mémoires sur le Vermandois*, soutient l'opinion contraire. Peu nous importe; ce qu'il nous suffit de constater, et ce qui est parfaitement établi, c'est que le pouvoir temporel des évêques de Noyon était considérable, et que, même au milieu de la crise du XIIe siècle, au lieu de déchoir, il ne fit que se fortifier. (Voir les *Recherches historiques* de M. Lafons, pag. 22 à 27; *l'Art de vérifier les dates*, t. IX, pag. 184-193, et t. XII, pag. 201.—Voir ci-dessus la note de la page 673.)

(1) *Rapport sur les monuments historiques des départements de l'Aisne, de l'Oise, du Nord, de la Marne et du Pas-de-Calais*, in-8°, 1831, pages 10 et suiv.

et depuis ce temps nous n'avons rien trouvé qui ébranlât notre croyance; elle s'est plutôt fortifiée par le résultat de constantes observations, et bien qu'aucun texte précis, aucun document incontestable ne donne encore à ces aperçus une véritable consistance, nous ne perdons pas l'espoir de pouvoir quelque jour invoquer en leur faveur une révélation positive. Déjà une récente découverte semble justifier cet espoir : on vient de trouver en Allemagne quelques fragments du journal d'un franc-maçon, et il résulte des notes tracées sur ce journal que le triangle équilatéral était bien réellement la *base fondamentale* du système à ogive : voilà donc déjà un de ces principes auxquels on pouvait jusque-là contester toute valeur scientifique, qui commence à prendre un caractère de certitude. Avec de persévérantes recherches, on pénétrera plus avant, on retrouvera quelque autre secret des confréries maçonniques, on obtiendra la confidence de leur origine, de leur constitution, de leur véritable but. Que tous ceux à qui ces questions inspirent un sérieux intérêt cessent de s'évertuer à prouver, les uns que l'ogive nous est venue d'Orient, les autres qu'elle est indigène, querelles vides et oiseuses; qu'ils cherchent par qui a été mis en œuvre le système à ogive, pourquoi l'influence de ce système a été si grande et si universelle, comment pendant trois siècles il a pu exercer sur une moitié de l'Europe une absolue souveraineté; qu'ils cherchent enfin si la naissance et les progrès de ce système ne sont pas inséparablement liés à la grande régénération des sociétés modernes dont le XIIe siècle voit éclore les premiers germes.

C'est dans ce sens, encore une fois, qu'il reste à faire de profitables découvertes. C'est là le véritable problème, le problème historique de l'époque de transition. Les révolutions architecturales ainsi envisagées ne se confondent plus avec ces fantaisies futiles et éphémères qui font préférer telle étoffe à telle autre pendant un certain temps ; elles sont de sérieuses, de véritables révolutions ; elles expriment des idées. Il faut que l'archéologie, en même temps qu'elle constate et qu'elle analyse les faits dans leurs plus minutieux détails, les généralise parfois et fasse planer sur eux un coup d'œil d'ensemble. C'est ainsi qu'elle prend rang parmi les sciences utiles, puisque en nous révélant, à la vue des monuments, l'état des sociétés qui les virent construire, elle nous fournit un des meilleurs moyens d'investigation, un des plus sûrs instruments de critique historique.

Nous voici au terme de cet essai.

Pour parvenir à notre but, c'est-à-dire pour déterminer à quelle époque doit avoir été construite l'église Notre-Dame de Noyon, nous avons suivi successivement deux routes différentes : l'une purement historique, l'autre théorique.

Historiquement, nous nous sommes appuyé, à défaut de preuves plus directes, sur quelques faits d'une certitude incontestable qui nous ont permis d'établir par induction la date dont nous avions besoin.

Théoriquement, nous avons essayé de démontrer que les monuments du moyen âge, et particulièrement ceux de l'époque à ogive, se prêtent à une classification méthodique fondée sur des lois constantes, et nous servant de cette classification comme d'un moyen de contrôle, nous avons reconnu qu'elle confirmait en tous points les inductions tirées de nos recherches historiques.

Enfin, pour justifier encore mieux ces inductions, nous nous sommes livré à une étude particulière de l'époque à laquelle notre monument nous semblait appartenir, l'époque de transition; nous en avons tracé les limites, nous en avons fixé,

autant qu'il est possible, les subdivisions chronologiques ; puis, nous plaçant à un point de vue plus général, nous avons indiqué dans quel sens devraient être dirigées les recherches de ceux qui aspirent à connaître la véritable signification historique de la révolution architecturale que cette époque a vu s'accomplir.

De quelque manière qu'on envisage l'église Notre-Dame de Noyon, qu'on l'examine avec le microscope de l'archéologue, ou avec le coup d'œil de l'historien, on y trouvera une ample matière à observations, un sujet d'études neuves et fécondes. C'est une mine que nous n'avons pas la prétention d'avoir exploitée : puissions-nous seulement avoir réussi à en signaler la richesse et l'importance.

L. Vitet.

LA GRÈCE

PENDANT LES TROIS DERNIERS MOIS.

A M. le Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Paris, ce 24 décembre 1844.

MONSIEUR,

Quand, au mois d'octobre dernier, j'ai essayé, avec l'impartialité la plus scrupuleuse, de faire connaître l'origine, les antécédents et les transformations diverses des partis en Grèce; quand, au milieu de ce chaos, j'ai tâché de saisir la pensée dominante de chacun de ces partis, et d'exposer ses vues actuelles, je m'attendais à beaucoup de bruit à Athènes et à de nombreuses réclamations. Ce bruit et ces réclamations ont, je l'avoue, dépassé mon attente. Un seul parti, sans être tout à fait content, s'est hasardé à reconnaître que, si j'avais pu me tromper sur quelques détails sans importance, j'avais presque toujours frappé juste, et que la Grèce devait voir en moi un ami sincère et dévoué. En revanche, le parti anglais et le parti russe, les maurocordatistes et les napistes, n'ont pas trouvé de mots assez énergiques, assez amers pour exprimer leur douleur et leur indignation. Selon les uns, mon écrit est tout simplement un long *factum* contre l'Angleterre, et par conséquent contre le peuple grec, identifié, comme chacun sait, avec la légation britannique. Selon les autres, j'ai été déplorablement abusé par un Machiavel inconnu qui m'a fait croire toutes sortes de calomnies contre la Russie et contre ceux qui ont l'habitude de chercher en elle un appui. Or, mettre en doute les bonnes intentions de la Russie et du parti russe en Grèce, n'est-ce pas évidemment

travailler à la destruction de la religion, de la constitution, de l'indépendance nationale. Il paraît même, si j'en crois les journaux et les correspondances, que, sans m'en douter, j'ai failli devenir la cause ou l'occasion d'une crise ministérielle. Le *Moniteur grec,* qui passe pour l'organe du président du conseil, ayant approuvé mon écrit, quelques napistes s'en sont irrités, et ont péremptoirement signifié à M. Metaxas qu'il ne pouvait laisser impunément insulter ses amis. Habile à profiter du moment, la légation anglaise a aussitôt proposé aux napistes mécontents une nouvelle coalition, et les napistes mécontents n'ont pas repoussé la proposition. On ne sait ce que cela serait devenu, si au moment de la crise la coalition n'eût appris que 60 voix au moins dans la chambre étaient déterminées à ne pas se séparer de M. Coletti. Cette découverte, un peu inattendue, a refroidi bien des ardeurs, et tout a provisoirement repris son cours sans autre inconvénient que de jeter une ou deux feuilles napistes dans l'opposition.

Il est, vous le savez, des pays où l'idée de contribuer à la chute d'un ministère n'aurait rien qui m'effrayât, mais c'est ailleurs qu'en Grèce, et je voudrais ne pas provoquer un nouvel orage au sein de la majorité. Je ne puis pourtant me dispenser de répondre brièvement au double reproche qui m'est adressé. Est-il vrai, d'abord, comme on l'a prétendu à Athènes, comme on l'affirme encore à Londres, que mon écrit ne soit autre chose qu'un long *factum* contre l'Angleterre? Ceux qui tiennent ce langage ne se sont sans doute pas donné la peine de me lire. Je n'ai certes nulle disposition à me ranger sous le drapeau déjà usé, déjà déchiré de l'entente cordiale; mais je ne suis pas assez insensé pour croire que nulle part et dans aucune circonstance, la France et l'Angleterre ne puissent s'entendre honorablement et utilement pour toutes les deux. Or, dans l'écrit même dont il s'agit, j'ai dit qu'au mois d'avril dernier, l'union de la France et de l'Angleterre en Grèce me paraissait convenable et salutaire. J'ai dit qu'un ministère Coletti-Maurocordato était, à mon sens, le meilleur qu'on pût former à cette époque, et que je regrettais qu'il eût échoué. J'ai dit que, cette combinaison écartée, et le chef du parti anglais ayant pris seul les rênes du gouvernement, le ministre de France avait bien fait de lui promettre et de lui donner son appui. Où voit-on là les traces d'une hostilité aveugle contre l'Angleterre et d'un esprit étroit et exclusif? Ce n'est pas ma faute si, par les conseils ou du moins avec l'assentiment de la légation anglaise, le ministère Maurocordato a marché dans une voie où ne pouvaient le suivre ceux qui tiennent au rapprochement des partis et à la sincérité des institutions constitutionnelles. Ce n'est pas ma faute s'il est ainsi tombé sous le coup d'une réprobation, si unanime, si énergique, qu'une réaction déplorable en a été la conséquence. Voilà, depuis quatre ans, la seconde fois qu'à Athènes l'influence anglaise arrive au pouvoir dans les circonstances les plus favorables, et qu'elle se montre inhabile à s'y maintenir. Où trouver l'explication de ce fait, si ce n'est d'une part dans la mauvaise conduite de ses agents, de l'autre, dans certaines arrière-pensées qu'avec son intelligence si prompte, la Grèce aperçoit bientôt et dont elle se défie? Quand, par exemple, un des journaux les plus libéraux de l'Angleterre, l'*Examiner,* tourne en dérision ou dénonce comme un crime l'idée d'étendre un jour les frontières de la Grèce, et de lui rendre les provinces qui lui appartiennent naturellement par l'histoire, par la langue, par la religion, pense-t-on que le langage de ce journal n'explique pas, ne justifie pas bien des craintes et bien des répugnances? Et ce n'est pas en France seulement que la conduite de l'Angleterre en Grèce est ainsi jugée, c'est partout où la Grèce a des amis francs et désintéressés. Voici ce

qu'écrivait, il y a quelques années, un des deux régents bavarois dont la Grèce a conservé un bon et honorable souvenir, M. de Maurer : « L'Angleterre, dit-il, est un état commercial, et par suite sa politique est essentiellement une politique commerciale. Elle a toute la pénétration et toute l'habileté que donne l'intérêt commercial. La faiblesse de l'empire ottoman assure à la marine anglaise non-seulement le monopole du commerce de la Méditerranée, mais encore celui du commerce de l'Inde. Un état commercial puissant, indépendant, en possession d'une civilisation européenne, un pareil état, établi à la porte de la Turquie, appellerait nécessairement à lui le commerce de l'Orient. Il ouvrirait infailliblement de nouvelles routes vers l'Inde, et devrait, de cette manière, quoique dans un avenir éloigné peut-être, mettre un terme au monopole britannique. Voilà pourquoi le petit état grec apparaît dès aujourd'hui à la politique égoïste et perspicace de l'Angleterre comme un futur rival. Voilà aussi ce qui explique la conduite souvent si inconcevable du gouvernement anglais. »

Cependant à la crainte de voir la Grèce s'emparer du commerce de la Méditerranée, il y a un contre-poids, c'est celle de voir la Grèce absorbée par la Russie. Un jour viendra peut-être où cette dernière crainte l'emportera sur l'autre, où ce dernier danger paraîtra plus grave que le premier. Ce jour-là, rien n'empêchera la France d'agir de concert avec l'Angleterre, et la Grèce en profitera. Malheureusement, malgré toutes les protestations contraires, il ne paraît pas que l'Angleterre ait encore renoncé à l'espoir de concilier les deux choses qui lui plaisent le plus en Orient, l'existence de la Grèce et son impuissance, son indépendance et sa faiblesse. Il n'est pas fort surprenant dès lors que sa politique et celle de la France, à peine unies, tendent à se séparer. Il n'est pas surprenant qu'entre les ministres des deux pays, quels qu'ils soient, l'entente ne soit jamais que superficielle et passagère.

Je n'en persiste pas moins à croire que le parti dit anglais compte dans ses rangs beaucoup de bons citoyens, d'hommes éclairés, d'amis sincères de l'ordre et des libertés publiques ; je n'en persiste pas moins à regretter les circonstances fâcheuses qui, pour le moment, les éloignent des affaires. Pour y revenir honorablement, ils n'ont, ce me semble, qu'à se défendre des mauvais conseils et qu'à prouver clairement que désormais ils s'appartiennent à eux-mêmes. Ils rachèteront ainsi les fautes qu'ils ont commises, et reprendront une place importante dans le parti national.

Quant au parti qui a porté successivement ou simultanément le nom de parti russe, ghivernitique, napiste, philorthodoxe, j'ai reconnu, je reconnais encore, qu'il tient au sol grec par des racines nombreuses et profondes. J'ai reconnu, je reconnais encore qu'en majorité, il n'a point le dessein déplorable, le dessein coupable de sacrifier l'indépendance nationale ; mais il n'en reste pas moins incontestable qu'à toutes les époques, au sein du parti napiste, il s'est trouvé des hommes qui, soit parce qu'ils désespéraient de l'avenir de la Grèce, soit par d'autres motifs, se sont prêtés aux vues de la Russie. Or, qui ne sait à Paris, comme à Londres, comme à Vienne, quelles sont en Orient les vues de la Russie ? Qui ne sait qu'après avoir aidé les Grecs à secouer le joug des Turcs, cette grande et ambitieuse puissance a toujours aspiré, aspirera toujours à ranger les Grecs sous sa loi? Qui ne sait que, pour parvenir à son but, tous les moyens lui paraissent bons, même ceux dont une politique scrupuleuse devrait toujours s'abstenir ? Rappeler tout cela, ce n'est point, comme on le prétend, poursuivre la Russie d'une haine

systématique, c'est envisager et comprendre ses desseins. Que l'on discute ensuite sur telle ou telle circonstance insignifiante de l'insurrection de 1838 ou de la révolution de septembre, on ne persuadera à personne que la Russie fût étrangère à ces deux événements. On ne persuadera à personne que l'issue du second comme celle du premier n'ait été pour elle le sujet d'un grave désappointement. Ce qu'il faut à la Russie, on l'a dit cent fois, c'est une Grèce agitée, troublée, malheureuse, et que le désespoir jette un jour dans ses bras. En 1838, en 1843 surtout, c'est là-dessus qu'on comptait à Saint-Pétersbourg; c'est là-dessus que l'on compte encore à la faveur des nouvelles divisions.

Ainsi, monsieur, lorsque j'ai séparé le parti napiste en deux fractions, l'une qui veut sincèrement l'indépendance nationale, l'autre qui préfère le protectorat de la Russie, j'ai tout simplement dit ce que tout le monde sait en Grèce et en Europe. Il est d'ailleurs bien clair que je n'ai nul désir de me faire à Paris le procureur général officieux du roi Othon et d'instruire le procès de tous ceux qui, à tort ou à raison, passent pour avoir, à une époque quelconque, favorisé les desseins de la Russie. Quand donc M. Zographos ou tout autre proteste de son inaltérable dévouement pour la royauté nouvelle et déclare que, soit en 1838, soit en 1843, il n'a jamais eu les projets qu'on lui prête, je n'entends point le contredire. Ce que je maintiens comme une vérité acquise à l'histoire, comme une vérité que ne saurait ébranler aucune dénégation individuelle ou collective, c'est que les projets dont il s'agit ont existé et qu'ils existent probablement aujourd'hui. Ce que je maintiens, c'est que la Grèce et l'Europe seraient folles si elles n'en tenaient pas grand compte, et si elles ne travaillaient pas à les déjouer.

On peut à la vérité me dire, et l'on m'a dit que si les fâcheuses tendances que je signale ont eu jadis quelque réalité, elles n'en ont plus depuis l'établissement de la royauté grecque, depuis surtout la dernière révolution. Je voudrais le croire; mais voici, je l'avoue, ce qui m'embarrasse un peu. Il y a encore en Grèce un parti, cela n'est point contesté, qui recherche par-dessus tout le patronage de la Russie. Qu'est-ce donc que ce parti peut attendre d'elle? Avant l'affranchissement définitif de la Grèce, la Russie, plus que toute autre puissance, prêtait aux Grecs un secours efficace contre les Turcs. Il était simple alors que les Grecs lui en sussent gré, il était légitime qu'ils s'appuyassent sur elle; mais aujourd'hui, quand il est notoire que la Russie n'est favorable ni à l'agrandissement de la Grèce actuelle, ni à son indépendance, comment veut-on que ceux qui se placent encore sous la protection russe ne passent pas en Europe pour des complices au moins involontaires? Si l'induction est fausse, on conviendra qu'elle est assez naturelle.

Je comprends, au reste, que le parti napiste, en partage du pouvoir, et qui aspire à le prendre tout entier, trouve de tels souvenirs et de tels raisonnements aussi malséants qu'incommodes, je comprends également qu'à Athènes le parti national, qui vient de contracter avec les napistes un mariage forcé, comme le parti anglais qui les convoite, jettent d'un commun accord un voile complaisant sur le passé; mais il faut qu'à Athènes comme à Paris et à Londres les partis s'habituent à entendre avec un peu de patience raconter leurs variations et leurs inconséquences. Il faut surtout qu'ils renoncent à la singulière prétention d'imposer à leurs amis du dehors les finesses et les dissimulations dont s'alimente leur tactique du moment. Ajoutez que cette tactique est sujette à de rapides évolutions, et que les alliés d'un mois ne sont pas toujours ceux de l'autre. Tout peut donc être changé dans l'intervalle de deux paquebots, de sorte qu'en défini-

tive on risque toujours de contrarier et de desservir ceux-là même que l'on voudrait servir et contenter. Mieux vaut cent fois dire les choses telles qu'elles sont et conseiller que flatter. La presse française au dehors a ce beau privilége, qu'on attend ses jugements avec inquiétude, et qu'on les subit avec douleur. Elle se manquerait à elle-même si, pour distribuer l'éloge ou le blâme, elle ne s'élevait pas au-dessus de l'intrigue du jour. Un journal dont je ne partage pas les opinions, le *Journal des Débats,* vient de s'honorer en signalant à l'indignation publique les actes exécrables que commet en Espagne le parti prétendu modéré, et c'est, dit-on, à son blâme énergique que trois nouvelles victimes ont dû tout récemment leur salut. C'est un exemple qui prouve quel bien la presse française peut faire quand elle ne se laisse pas dominer par de mesquines considérations.

Tout bien considéré, et sans me préoccuper des questions purement personnelles, je me vois donc forcé de persister dans l'opinion que j'ai exprimée, dans le jugement que j'ai porté. J'ajoute que cette opinion et ce jugement n'ont rien de neuf, et que dans tous les livres que j'ai pu consulter, dans tous les renseignements qu'à Paris même j'ai dû prendre, je les retrouve pleinement confirmés et justifiés. Je reconnais d'ailleurs que dans un pays où les partis se sont si souvent mêlés, confondus, transformés, il est difficile de distinguer certaines nuances, et plus difficile de les reproduire. Je reconnais aussi qu'au milieu de versions diverses, et souvent contradictoires, quelques erreurs de détail ont dû m'échapper. Ainsi, dans une note pleine de dignité et de nobles sentiments (1), M. le général

(1) Voici la lettre que nous recevons de M. le général Kalergi :

Athènes, le 8/20 novembre 1844.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

« Dans l'intérêt de la vérité, je vous prie de vouloir bien insérer les observations suivantes, en réponse à quelques assertions de M. Duvergier de Hauranne dans l'écrit que votre estimable recueil a publié en date du 15 octobre.

» Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» Le général aide de camp de sa majesté le roi de Grèce,

» DEMITRIS KALERGI.

» Lorsque l'autorité d'un nom aussi distingué que celui de M. Duvergier de Hauranne couvre une erreur, cette erreur prend crédit, s'étend, se perpétue, et l'exactitude de certains faits historiques demeure ainsi altérée.

» Dans un exposé sur la situation de la Grèce et son avenir, l'honorable député, par suite d'informations infidèles, avance des faits que l'honneur de mon pays et le mien propre ne me permettent pas de laisser passer sous silence.

» Le but de la réforme du 3/15 septembre 1843 tendait uniquement à substituer à un arbitraire de dix ans les garanties du régime constitutionnel. En cela, nous étions tous d'accord, et jamais la plus légère divergence de vues ne vint nous diviser, ni *au dehors,* ni *au sein du conseil* (*). Il n'est pas à ma connaissance qu'aucun des acteurs de ce grand drame ait jamais eu en pensée l'*expulsion* ou l'*abdication du roi,* et certes nul ne se fût hasardé à me proposer de m'associer à un pareil acte. Je n'avais en vue que l'établissement d'un gouvernement représentatif; mais je le voulais avec le roi Othon, à qui je n'ai pas cessé d'être entièrement dévoué, et sans lequel je n'envisageais ni chances de succès dans l'entreprise, ni bonheur pour l'avenir. La noblesse des sentiments et la loyauté de sa

(*) Les phrases soulignées sont empruntées à l'écrit.

Kalergi affirme que ce n'est ni au sein du conseil d'état, ni par un Grec qu'ont été proposées en septembre 1843 la déchéance du roi Othon et les deux fameuses ordonnances qui ajoutaient l'humiliation à la défaite. Comme il s'agit d'un fait dont M. Kalergi a été témoin lui-même, j'enregistre très-volontiers sa déclaration. M le général Kalergi réclame aussi avec toute raison contre le reproche d'avoir voulu, le jour où le ministre Maurocordato est tombé, entrer dans la salle des élections à la tête des gendarmes. Il est certain que ce n'est point à M. le général Kalergi que ce reproche doit être adressé, mais au mirarque de gendarmerie. J'ai d'autant plus de plaisir à réparer cette erreur que nul homme, dans la journée du 15 septembre, n'a mieux que M. le général Kalergi servi les véritables intérêts de son pays. C'est à lui, plus qu'à personne, que la Grèce doit d'avoir fait sa

majesté m'étaient connues, et les événements justifient pleinement aujourd'hui mes prévisions à cet égard. — Je ne saurais conséquemment accepter le mérite d'une opposition qui n'a pas été dans le cas de se montrer.

» Des provocations à une abdication forcée m'ont été faites, il est vrai, au milieu de l'orage populaire, devant les portes du palais même, dans la nuit du 2/14 au 3/15 septembre; mais elles ne vinrent point d'un Grec, je le dis à la gloire de mes compatriotes. Quant aux deux ordonnances du 3/15 septembre, sur la médaille et les remercîments adressés *à ceux qui avaient surpris et vaincus la royauté*, tout ce que je sais, c'est que l'inspiration première n'appartint pas non plus à un Grec, et, en les acceptant, notre intention n'était pas d'*humilier la royauté*, mais d'en obtenir une garantie de plus pour notre avenir, jusqu'à l'assemblée nationale. Je déclare que mon cœur, comme celui de tout Grec, gémissait de l'obligation de recourir à la violence pour recouvrer des droits dont les perfides conseillers qui entouraient le trône retardaient seuls l'accomplissement. — Joindre à l'emploi de la force l'humiliation de la personne du roi m'eût paru indigne de la noble cause que je soutenais. L'amour pour sa majesté, le respect pour la royauté étaient, au 3/15 septembre, ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être, inaltérables dans le cœur des Hellènes, sans distinction de nuances d'opinion. Je remercie M. Duvergier de Hauranne de m'avoir procuré l'occasion de rectifier quelques faits, qu'au surplus le temps aurait tôt ou tard éclaircis, et je me fais un devoir d'honneur de proclamer ici que ni M. Catakasy, ni aucun représentant étranger, n'a pris la moindre part, directe ou indirecte, à un mouvement qui était tout national, dont la pensée première, les combinaisons, l'exécution et ses suites appartiennent exclusivement à des Grecs, ainsi que l'a prouvé l'assemblée nationale.

» Au sujet des élections d'Athènes, M. Duvergier de Hauranne m'accuse d'être *entré dans la salle du collége électoral avec mes gendarmes*, et d'avoir, par là, provoqué une rixe, etc. L'honorable député regrettera, sans doute, d'avoir admis un fait entièrement controuvé, et que la malveillance seule a pu lui donner comme réel. Il est de notoriété publique que, dans une proclamation antérieure aux élections, j'avais déclaré que la force armée n'interviendrait, en aucune manière, dans les opérations électorales : la gendarmerie, stationnée en dehors de l'église où se faisaient les élections, n'avait d'autre mission que de veiller à la tranquillité extérieure. L'ochlogogie du 4/16 août ne me fit pas départir de mes principes, et l'on sait que j'ordonnai la rentrée dans ses quartiers d'une compagnie d'infanterie que le commandant de la place, par mesure d'ordre public, avait cru devoir diriger sur le lieu de l'émeute, où je me portai moi-même en effet, mais sans escorte, et dans des intentions conciliatrices, que les perturbateurs rendirent vaines. La scène des troubles se passait en dehors du local des élections, les opérations de la journée avaient été closes; je n'ai donc pu *entrer, avec mes gendarmes, dans la salle du collége électoral*. Et comme, je le pense, j'ai suffisamment prouvé que je ne songeai jamais à faire usage de la troupe que dans l'intérêt du roi et de la patrie, inséparables à mes yeux, il serait donc injuste de m'imputer la pensée d'avoir voulu en faire l'instrument d'une élection personnelle. »

révolution, et de l'avoir faite sans dépasser la mesure. Quant au certificat d'innocence qu'il veut bien délivrer à la légation et au parti russe tout entier, M. le général Kalergi me permettra de rappeler qu'ancien membre de ce parti, et ancien ami de cette légation, son témoignage n'est pas absolument impartial. M. Kalergi, si je suis bien informé, vivait, avant la révolution, dans l'intimité la plus étroite avec le ministre de Russie, qui, désavoué et destitué par l'empereur, a dû se défendre de toute participation au complot. Chacun comprend qu'en lui venant en aide, M. Kalergi, dans tous les cas, accomplirait un devoir d'honneur.

M. le général Rhodius, ministre de la guerre avec M. Maurocordato, m'a fait aussi l'honneur de m'écrire dans des termes dont je le remercie, pour repousser, au nom du ministère dont il faisait partie, l'accusation d'avoir agi, dans la lutte électorale, par la violence et par la corruption. D'après M. le général Rhodius, des milliers de décorations ont en effet été données à cette époque, non pas en blanc comme on le prétend, mais sur des listes signées par des représentants de tous les partis, en exécution d'un décret de l'assemblée précédente. Une fois ces listes remises au ministre, il n'avait plus, toujours en exécution du décret, qu'à délivrer aveuglément les brevets demandés. On jugera à Athènes, mieux qu'à Paris, si cette explication est satisfaisante. Tout ce que je puis dire, c'est que pendant mon séjour en Grèce, l'emploi abusif des décorations, comme moyen électoral, était un fait généralement reconnu.

Quant au plaidoyer de famille que M. Zographos a fait imprimer et distribuer à Paris, après en avoir fait hommage au roi Othon, je crois avoir répondu suffisamment à tout ce qu'il contient de sérieux. Le reste n'a pas assez d'importance pour que j'en fatigue vos lecteurs.

La vive polémique dont mon écrit a été l'objet à Athènes, et les nombreuses réclamations qui me sont parvenues, rendaient, je crois, ces explications nécessaires. Je viens maintenant à ce qui a plus d'intérêt, à l'examen des faits nouveaux, et de la situation qui en résulte.

C'est le 18 août que le ministère Coletti-Metaxas s'est formé. C'est le 13 septembre que les chambres se sont rassemblées. Les dernières nouvelles sont du 6 décembre, et la vérification des pouvoirs n'était pas achevée. Dans un pays où tout est à faire, quatre-vingts jours ont donc été employés à ballotter des noms propres, à décider qui sera ou ne sera pas député! Le temps ainsi perdu pour les affaires a-t-il été du moins gagné d'un autre côté? s'est-il formé dans les chambres une majorité et une minorité régulières? y a-t-il un gouvernement ferme et solidement établi? Rien de tout cela. Frappée, décimée par la vérification des pouvoirs plus encore que par les élections, la minorité maurocordatiste s'irrite, s'agite, et paraît prête à suivre les conseils les plus désespérés. Abandonnée aux dissentiments qui la travaillent, aux passions qui la tourmentent, la majorité, toujours unie quand il s'agit d'écraser la minorité, paraît toujours prête à se rompre quand il s'agit de constituer un vrai parti de gouvernement. Le ministère résiste à toutes les bourrasques avec constance, avec fermeté, avec succès; mais il ne s'est pas encore complété, et plus d'une crise intérieure l'a déjà ébranlé. Il n'est pas enfin un des anciens partis qui ne se subdivise en trois ou quatre nuances, dont quelques-unes ont reçu déjà des noms nouveaux, celui des *audacieux*, par exemple, et celui des ultrà autochtones. Ajoutez que, dans cette mêlée, quelques personnes passent sans cesse d'un camp à l'autre, ce qui augmente encore la confusion.

Ce n'est pas là, j'en conviens, une situation fort rassurante, et l'assemblée natio-

nale avait mieux débuté. Voyons pourtant comment la chambre nouvelle s'est laissé entraîner dans la voie fâcheuse où elle est, et s'il y a chance qu'elle en sorte. Le sujet est, je le sais, difficile et délicat; mais au point où en sont les choses, c'est, je le répète, par la vérité qu'on peut être utile à la Grèce, non par de vains ménagements.

Pendant l'assemblée nationale, grâce à l'union de MM. Coletti et Maurocordato, grâce aussi au concours des hétérochtones, il s'était formé une majorité modérée, une majorité qui avait su se mettre au-dessus des préjugés étroits d'une partie de la population. Une seule fois cette majorité faillit à elle-même. Ce fut le jour où elle adopta l'absurde décret qui ferme la porte aux Grecs du dehors. Dans tout le reste, elle montra autant de prudence que de patriotisme. La minorité se composait alors, d'une part, des napistes, de l'autre, des autochtones, Péloponésiens pour la plupart. Comme dans ses vues bien connues, la Russie a toujours eu soin de fomenter les préjugés autochtones, il y avait depuis longtemps entre ces deux fractions de certains rapports. Le besoin de la lutte commune les unit davantage, et à elles vinrent se joindre les esprits turbulents qui, pour un motif ou pour l'autre, se détachaient de la majorité. Le ministère Maurocordato se constitua, les élections eurent lieu, et c'est surtout contre la minorité napi-autochtone que furent dirigées les batteries ministérielles. Malheureusement, j'ai regret de le répéter, on ne se borna pas à la combattre par les moyens légitimes d'influence qui appartiennent à tout gouvernement; la corruption, la fraude, la violence, tout fut mis en usage, et tout échoua. On a prétendu, on prétend quelquefois encore, que le ministère Maurocordato s'est retiré devant l'émeute. Cela est faux. Ce ministère s'est retiré devant la certitude d'être en minorité dans la chambre, devant la crainte d'une accusation s'il osait se présenter. Quoi qu'il en soit, M. Maurocordato tombé, et le ministère Coletti-Metaxas constitué, les éléments de la majorité se trouvaient complétement changés. A vrai dire, la majorité nouvelle n'était autre que l'ancienne minorité napi-autochtone à laquelle s'étaient ralliés, d'une part, les amis de M. Coletti, de l'autre, ceux qui n'avaient pu suivre dans toutes ses fautes le ministère Maurocordato. A la juger par son chiffre, cette majorité était considérable, plus de deux contre un. A l'examiner dans ses éléments, elle était incertaine et difficile à maintenir. Or la première question qui se présentait, celle de la vérification des pouvoirs, était précisément la plus propre à en faire ressortir toute la fragilité.

Voici comment se présentait cette question. Les élections, en général, passaient pour fort irrégulières : ici des électeurs qu'on avait empêchés d'aller voter ou fait voter contre leur gré au moyen du sabre et du bâton; là des décorations données à profusion dans l'intérêt patent de telle ou telle candidature; ailleurs des urnes soustraites ou faussées; partout des rixes, des violences, du désordre. Plusieurs gouverneurs enfin n'avaient rien trouvé de mieux que de proclamer à la fois les candidats opposés, de sorte qu'il y avait dans plusieurs colléges deux députés pour chaque place. En présence de telles irrégularités, on pouvait prendre deux partis, celui d'une grande sévérité ou celui d'une grande indulgence. Dans le premier système, les annulations devaient être sans terme; dans le second, on faisait quelques exemples, et on passait l'éponge sur le reste.

On comprend facilement qui, dans la majorité nouvelle, adopta le premier de ces deux partis et qui se rallia au second. Les colettistes avaient, dans la dernière assemblée, fait cause commune avec les maurocordatistes. Ils craignaient les ten-

dances exagérées et réactionnaires des napi-autochtones. Ils devaient donc pencher vers l'opinion la plus conciliante. Les napi-autochtones, au contraire, avaient une année entière de défaite à venger; ils soupçonnaient que les colettistes et les maurocordatistes pourraient bien quelque jour songer à se réunir. L'opinion la plus vive était donc celle qui leur convenait le mieux. Quant au ministère, embarrassé sans doute entre ses amis divers, il déclarait que les élections lui ayant été étrangères, il n'avait point à s'en occuper. C'était une affaire de chambre, que la chambre devait vider seule.

C'est dans ces circonstances qu'après quelques escarmouches la chambre décida que toutes les élections seraient renvoyées à une commission composée de quatre Péloponésiens, de trois Grecs continentaux et de deux insulaires. C'était un acte capital et qui allait décider de la tendance de la chambre. Voici à peu près, sans tenir compte des nuances, quelle était la force relative des divers partis : 1° maurocordatistes, 20 à 25; 2° colettistes, 25 à 30; 3° napi-autochtones, 50 à 55. Reste, pour compléter le nombre de 125, une fraction plus difficile à caractériser; cette fraction se compose surtout d'anciens chefs palicares, tels que Grivas et Grisiottis, jadis dévoués à M. Coletti, mais n'ayant pas voté avec lui dans l'assemblée nationale. Ce sont ceux qu'on appelle tantôt les nationaux, tantôt les audacieux. Il est bien entendu qu'en me servant de ces noms comme des précédents, je ne prétends ni les approuver ni les blâmer; je les prends pour éviter ceux de parti anglais, parti français, parti russe, qui, avec raison, blessent les oreilles grecques.

Comme on le voit, il y avait contre les maurocordatistes une énorme majorité; mais les napi-autochtones, bien qu'ils fussent les plus nombreux, n'étaient eux-mêmes qu'une minorité. C'est sans doute le sentiment de cette situation qui détermina les colettistes à faire, à l'insu de leur chef, alliance momentanée avec les maurocordatistes. Une liste fut donc concertée, liste dont le but avoué était de hâter la vérification en prévenant toute réaction ; mais les maurocordatistes eurent le tort grave de ne pas vouloir admettre sur cette liste des noms comme ceux des généraux Grivas et Grisiottis. Je sais tout ce qu'on peut reprocher à certains chefs palicares, notamment à Grivas. Il n'en est pas moins vrai que Grivas et Grisiottis se sont admirablement battus pour l'indépendance nationale, et qu'il n'est ni juste ni politique de ne leur en tenir aucun compte. Ajoutez qu'ici la fraction qu'ils dirigent était nécessaire pour former la majorité. Le résultat de cette faute fut qu'avertis du danger, les napi-autochtones se hâtèrent de tendre la main aux chefs palicares, et qu'avec leur assistance ils l'emportèrent à cinq voix de majorité. Composée de MM. Plapoutas, G. Notaras, S. Vlaïchos, Corfiotakis, Grivas, Grisiottis, Calamogdartis, Kaïris et Provelenghios, la commission fut donc tout à fait hostile à la minorité, et, de plus, entre les colettistes modérés et les autres fractions de la majorité, les défiances redoublèrent ; peu s'en fallut même que cet incident ne troublât l'harmonie ministérielle et ne séparât l'un de l'autre MM. Coletti et Metaxas.

Le parti de la sévérité avait ainsi triomphé; mais il restait du moins à être juste. Il restait à adopter quelques principes, à poser quelques règles, et à les appliquer indifféremment aux membres de tous les partis. C'était, dit-on, le premier avis de la commission. Malheureusement, quelques incidents nouveaux vinrent exciter encore les passions et favoriser la réaction. Le premier de ces incidents eut lieu au sein du sénat. D'après la constitution, le sénat se compose au maximum

d'un nombre de membres égal à la moitié de la chambre élective, c'est-à-dire de 62 membres. Sur ces 62 membres, le ministère Maurocordato en avait choisi 36 seulement. Or, sur 33 votants, le premier scrutin donna, pour une des vice-présidences, 17 voix à M. Tricoupi, membre du dernier cabinet, et ami intime de Maurocordato. De là un redoublement de colère dans les rangs de la majorité. Ce n'est pas tout. Au moment où le pays se calmait, quelques désordres eurent lieu à Hydra, à Syra, là précisément où l'influence des maurocordatistes était dominante, et l'opinion publique attribua généralement ces désordres à un plan arrêté à Athènes. Les maurocordatistes, disait-on, désespérant de revenir au pouvoir par la chambre, voulaient y revenir par le désordre. Prouver à l'Europe que sans eux il ne saurait s'établir en Grèce de gouvernement régulier, voilà quel était leur but, celui qu'ils poursuivaient, sans s'inquiéter le moins du monde du bonheur de leur pays. Une telle accusation est si grave, qu'on ne doit pas l'admettre légèrement; mais elle trouvait crédit, et les étranges colères, les incroyables menaces de la légation anglaise semblaient encore la confirmer. Il résulte de là qu'après quelques oscillations, l'esprit de réaction l'emporta, et que la chambre sembla adopter pour principe un mot attribué par les journaux à un député de Sparte : « Nous ne devons admettre que nos amis. » Non-seulement on cassa certaines élections après en avoir admis d'autres où se rencontraient précisément les mêmes irrégularités, mais, pour éviter les embarras et les chances d'une élection nouvelle, on alla quelquefois jusqu'à proclamer le candidat qui avait le moins de voix. Ainsi, à Tinos, M. N. Vitalis avait été nommé par 866 voix contre 500 à peu près données à son concurrent; mais M. N. Vitalis avait un cousin du même nom. Or, bien que ce cousin eût, avant l'élection, déclaré par une lettre aux électeurs qu'il ne se portait pas, bien qu'après l'élection les électeurs eux-mêmes eussent établi, par une protestation collective, qu'ils avaient bien entendu nommer M. N. Vitalis, la chambre jugea à propos de partager les 866 voix en deux moitiés, l'une pour M. N. Vitalis, l'autre pour son cousin, et d'admettre le concurrent qui en avait eu 500. C'est, on le voit, une manière commode et facile de grossir le chiffre de la majorité.

Une fois qu'on s'est engagé dans une telle route, on s'y arrête difficilement; aussi la chambre ne s'y est-elle pas arrêtée. Voici, par exemple, comment elle vient de procéder pour faire elle-même députés les deux chefs du parti napi-autochtone, MM. Zographos et Rhigas-Palamides. A Calavrita, arrondissement électoral qui se compose de treize communes, M. Zographos avait eu la majorité dans trois communes seulement. La chambre, en conséquence, a maintenu les opérations de ces communes, et annulé celles des dix autres. Pour M. Rhigas, on a mieux fait encore. L'élection de Tripolitza était assez tumultueuse, et soit parce que les électeurs le repoussaient, soit à cause des manœuvres du gouvernement, il paraissait impossible que M. Rhigas fût nommé régulièrement. Au lieu de se borner à protester, il rassembla alors quelques centaines de paysans, électeurs ou non, et les conduisit chez un notaire, qui, sous la garantie de deux témoins, dressa un acte des votes. On assure même que, comme certains comparses de l'Opéra, les mêmes électeurs reparurent deux ou trois fois sous des noms différents. En présence de tels faits, l'opposition demandait une chose très-simple et très-juste, une chose à laquelle M. Rhigas et ses amis eussent dû se rallier tout de suite, l'annulation complète des opérations électorales. Eh bien! on ne l'a pas voulu, et la chambre, à une faible majorité, a décidé que les votes reçus par le notaire étaient

valables. Ne croyez pas d'ailleurs que l'on se soit donné la peine de dissimuler sous de beaux prétextes le motif de cette singulière décision. « Il est douteux, a-t-on dit dans la chambre même, que M. Rhigas soit nommé si les opérations sont annulées; or, la chambre a besoin de lui. » C'est sans doute par d'aussi bonnes raisons qu'on a déjà annulé trois des quatre élections de M. Maurocordato. Il reste, pour couronner l'œuvre, à annuler la quatrième, et à débarrasser ainsi la chambre du chef naturel de l'opposition.

A Athènes, ces étranges procédés ont, comme cela était inévitable, fort irrité le parti vaincu. Il ne paraît pas qu'ils aient soulevé dans le parti vainqueur beaucoup de répugnances et de scrupules. « Les maurocordatistes, a-t-on dit, avaient abusé du pouvoir contre l'opposition; l'opposition, devenue majorité, en abuse contre eux. Cela est simple et presque juste. Les maurocordatistes, d'ailleurs, sont peu nombreux dans la chambre; qu'importe qu'ils aient quelques voix de plus ou de moins? » Ce sont là, il faut le proclamer bien haut, de déplorables arguments, et ce n'est pas ainsi que les Grecs se montreront dignes des institutions qu'ils ont conquises. Les maurocordatistes ont abusé du pouvoir, cela est vrai; mais l'injustice ne dispense pas de la justice, ni la violence de la modération. Il est un pays qui se dit constitutionnel et où le parti vainqueur, quel qu'il soit, fait toujours en sorte d'exclure le parti vaincu de la chambre élective. Ce pays est l'Espagne, et l'on sait où il en est venu. Est-ce là le modèle que la Grèce veut prendre, et aspire-t-elle à la même renommée?

Quoi qu'il en soit, le principal, le meilleur grief de la majorité actuelle contre le ministère Maurocordato, c'est que ce ministère avait employé la violence et la fraude pour éloigner ses adversaires des colléges électoraux, et voilà que deux mois après cette même majorité emploie pour exclure ses adversaires de la chambre des moyens qui ne valent guère mieux! N'est ce pas absoudre en quelque sorte le ministère Maurocordato et perdre tout droit de l'accuser désormais? Ici d'ailleurs la politique est pleinement d'accord avec la justice. Il y a en Grèce, surtout dans la génération nouvelle, beaucoup d'hommes qui ne sont classés dans aucun des anciens partis, et qui se rallieront sans hésiter à quiconque assurera au pays un peu d'ordre et de liberté. Ces hommes jeunes, actifs, éclairés, pour la plupart, avaient prêté secours au ministère Maurocordato avant ses fautes, et paraissaient tout prêts à se détacher de lui. En les repoussant, en les frappant comme on vient de le faire, on les a rendus peut-être sans retour au parti qui déjà ne comptait plus sur eux.

On prétendait, il y a peu de jours, que le ministère, à propos des élections d'Hydra, était sorti de son impassibilité, non pour arrêter la réaction, mais pour la régulariser. On prétendait qu'après avoir réuni la commission, il lui avait fait prendre une détermination générale contre toutes les élections maurocordatistes qui restaient à vérifier. Je crois être certain que ce bruit est faux, et que jamais le ministère n'a commis une telle action. C'est déjà bien assez qu'on puisse lui reprocher d'avoir laissé faire. Le ministère, je le reconnais sans hésiter, ne devait pas, dans les circonstances où se trouve la Grèce, abandonner légèrement son poste et livrer le pays à de nouveaux déchirements; mais, sans faire de la question de vérification des pouvoirs ce que nous appelons une question de cabinet, peut-être pouvait-il obtenir un peu plus de respect pour la justice et pour la légalité. Quoi qu'il en soit, je le répète, ce n'est point à lui, ce n'est point même à ses amis les plus intimes que l'épuration de la chambre doit être surtout imputée. C'est à la

portion la plus vive du parti napi-autochtone, de ce parti dont la domination, si elle pouvait jamais s'établir, serait pour la Grèce une calamité promptement sentie.

Je n'ai rien dit de quelques incidents qui ne me paraissent pas avoir une grande importance. Peu importe en effet que M. Balbi, ministre de la justice, ait eu la malencontreuse idée de soutenir que la loi de réélection des fonctionnaires salariés ne s'appliquait pas aux ministres, et que la chambre tout entière se soit prononcée contre lui. Peu importe que M. Damiano, député d'Hydra et maurocordatiste zélé, ait voulu en vain empêcher la chambre de complimenter le roi à son retour de l'Eubée. Peu importe que le général Grivas et M. Boudouris, autre député d'Hydra, se soient querellés avec une rare violence au sujet d'un témoin que le premier avait irrégulièrement introduit dans la chambre. L'annulation de l'élection de M. Antoniades, rédacteur très-distingué de *la Minerve* et député des Crétois, a plus de gravité parce qu'on peut y voir un nouveau symptôme de l'esprit autochtone. La loi électorale donne le droit de se faire représenter à toute colonie hellénique qui compte un certain nombre d'habitants. Or, la colonie crétoise de Minoa, près Nauplie, paraissait réunir les conditions légales. A l'aide d'une interprétation rigoureuse, on l'a dépossédée de son droit, rétrécissant ainsi le cercle au lieu de l'élargir. Ce n'est peut-être pas absolument une injustice, puisqu'il y avait doute, mais c'est une faute politique.

Je viens de dire franchement à la majorité de la chambre, au ministère lui-même, ce qu'il me semble de leur conduite pendant les trois premiers mois de la session. Je viens d'exprimer le regret que m'ont fait éprouver des actes que rien ne justifie; mais je me hâte d'ajouter que le mal n'est pas irréparable, et qu'une fois la chambre constituée, la majorité peut, par une bonne et sage attitude, sinon réparer ses injustices, du moins les faire oublier. A cet égard, les lettres que j'ai reçues ou qui m'ont été communiquées sont tout à fait contradictoires. Selon les uns, la majorité est désormais frappée d'impuissance et incapable de revenir sur ses pas; selon les autres, ces trois mois de débats tumultueux et de décisions violentes ont eu au moins l'avantage d'assouvir les rancunes personnelles, d'épuiser les mauvaises passions, et de donner aux esprits troublés par la dernière lutte le temps de s'éclaircir et de se calmer. Quittant les allures révolutionnaires, la chambre va donc rentrer dans les voies légales et prêter au cabinet un concours efficace. Entre ces deux avis, vous comprenez que je choisis le dernier. Voici d'ailleurs, d'après des renseignements que je crois exacts, quelle est aujourd'hui la situation de la chambre : les maurocordatistes, qui comptaient 25 voix, n'en comptent plus que 10 ou 12. Les napi-autochtones, au contraire, sont numériquement plus forts qu'au début, et en les supposant aussi unis, aussi compactes, pourraient peut-être à eux seuls disposer de la majorité; mais heureusement pour la cause constitutionnelle, heureusement pour le ministère, le parti napi-autochtone n'est plus ce qu'il était.

Lors de la révolution de septembre, les napistes, ainsi que je l'ai expliqué déjà, s'étaient divisés en deux fractions que certains journaux grecs distinguent par les noms de napistes disciplinés et napistes turbulents, que j'appellerai, pour éviter tout mot blessant, les napistes modérés et les napistes extrêmes. Quand M. Metaxas quitta le ministère, il y a un an, les deux fractions se réunirent, et elles étaient encore en bonne intelligence au début de la session. Elles tendent aujourd'hui à se séparer de nouveau, ainsi qu'on peut en juger par les attaques de certaines feuilles napistes contre le cabinet. En même temps, et par les mêmes motifs, un

mouvement analogue s'opère parmi les autochtones, la majorité restant unie au ministère, la minorité arborant une bannière à part. Enfin le parti des chefs palicares paraît s'être définitivement rallié à son ancien drapeau, et la nomination du général Grivas comme inspecteur général de l'armée est un signe éclatant de réconciliation. M. Coletti à la tête de son ancien parti reconstitué, M. Metaxas à la tête des napistes modérés, voilà donc la majorité qui apparaît en ce moment, majorité moins nombreuse peut-être qu'à l'ouverture de la session, mais qui, débarrassée de ses queues, pourra sans doute marcher avec plus de prudence et de mesure. Si ce résultat désirable se confirme, MM. Coletti et Metaxas auront en définitive accompli ensemble une œuvre aussi honorable qu'utile. Il leur restera ensuite à élargir autant que possible le terrain sur lequel ils se placent, et à prouver que le gouvernement représentatif n'est point en Grèce un moyen d'oppression qui passe de main en main.

Ce tableau serait incomplet si je ne parlais de la presse après la chambre; mais ici la confusion est telle qu'à peine puis-je m'y reconnaître. A Athènes seulement, il n'existe pas, en ce moment, moins de quatorze à quinze journaux politiques, qui, paraissant une, deux ou trois fois tous les dix jours, se font entre eux une guerre acharnée. Or, ces journaux sont presque impossibles à classer, d'abord parce qu'ils représentent des nuances infinies, ensuite parce que quelques-uns d'entre eux changent souvent et vite d'opinion. Ainsi, au mois d'octobre, je vous citais le *Courrier d'Orient* comme une feuille modérée et favorable au ministère. L'opposition anglaise s'est depuis emparée du *Courrier d'Orient*, qui, avec *la Réforme*, *l'Ami du Peuple* et *la Persévérance*, attaque aujourd'hui systématiquement le ministère actuel, et défend aussi systématiquement le ministère tombé. D'un autre côté, le *Moniteur grec*, *l'Observateur*, *l'Indépendant*, *le Zéphyr*, *le Socrate*, représentent à divers degrés les fractions modérées de la majorité, et par conséquent la combinaison Coletti-Metaxas, tandis que *le Siècle* est l'organe des napistes extrêmes, et *le National* des autochtones. Trois journaux enfin, généralement fort bien rédigés, *la Minerve*, *l'Union* et *l'Espoir*, semblent rester en observation et incliner, selon les événements, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Il est bon de dire que depuis les illégalités de la vérification des pouvoirs leur tendance la plus habituelle est vers l'opposition. De ces journaux, le *Moniteur* et le *Courrier d'Orient* sont rédigés tout en français; *l'Observateur*, un des meilleurs et des plus impartiaux, en français et en grec. Il y a en outre un nombre considérable de journaux dans les provinces.

Deux chambres, dont l'une élue par la presque universalité des citoyens, des conseils locaux également électifs, une foule de journaux enfin, ce ne sont pas, on le voit, les instruments de la liberté qui manquent en Grèce; mais les instruments sans l'esprit finiraient à la longue par faire plus de mal que de bien. Je l'ai dit, et, malgré des fautes passagères, je ne me dédis pas, les Grecs ont bien fait de se donner des institutions constitutionnelles; mais pour que ces institutions vivent et prospèrent, il est indispensable qu'ils renoncent aux habitudes de la guerre civile, et que l'idée du droit remplace chez eux celle la force. Il est indispensable qu'ils apprennent à se respecter les uns les autres, et à s'organiser en partis réguliers, non d'après des querelles personnelles, mais d'après quelques idées. Il est indispensable surtout que l'intrigue et l'or de l'étranger n'aient point accès parmi eux. Outre les habitudes de la guerre civile, outre les manœuvres de l'étranger, il y a d'ailleurs parmi eux une plaie profonde, et qui, si on ne s'en occupe pas, finirait par vicier le gouvernement représentatif tout entier. Ceux qui connaissent la Grèce

comprennent que je veux parler du désir, du besoin de vivre aux dépens de l'état, au moyen d'un emploi rétribué. C'est ce besoin qui, pour diminuer la concurrence, a déterminé l'adoption du décret contre les hétérochtones. C'est ce besoin qui expose à la fois le ministère et l'opposition à des tentations si corruptrices. C'est ce besoin qui, chaque fois que le pouvoir change de mains, crée par tout le pays une si violente réaction. C'est ce besoin enfin qui va sans cesse décomposant et recomposant les partis. J'ai vu, pendant que j'étais à Athènes, l'embarras de M. Maurocordato pour répondre à tant de demandes, pour satisfaire à tant d'obsessions. La situation de M. Coletti a, dit-on, été plus difficile encore, et pendant les deux premiers mois de son ministère, quinze heures d'audience dans la journée ne lui suffisaient pas. Et cela se passe dans un pays de 850,000 habitants, qui a un budget de 15 millions au plus!

Pour remédier à ce mal, ce n'est pas, je le sais, assez de le signaler. Il faut ouvrir une meilleure carrière à toutes ces activités qui s'égarent; il faut leur donner le moyen d'enrichir l'état tout en s'enrichissant elles-mêmes. Que ce soit difficile, j'en conviens. Cela n'est pas impossible, et ce doit être l'œuvre essentielle du ministère actuel. On m'écrit que MM. Coletti et Metaxas sont de cet avis, et que, pendant les déchirements de la vérification, ils ont, d'accord avec les hommes les plus éclairés du pays, préparé silencieusement de bonnes lois. Je le désire sincèrement pour MM. Coletti et Metaxas; je le désire plus encore pour la Grèce, qui, sans cela, aurait bientôt épuisé dans de misérables rivalités tout ce qu'elle a de force et de vitalité. Je le désire pour l'Europe elle-même, à laquelle il importe que la Grèce s'établisse solidement, et gagne les sympathies orientales au lieu de les repousser.

En parlant des partis qui divisent la Grèce et des dangers qui la menacent, il est un parti, il est un danger dont je n'ai rien dit : c'est le parti qui regrette le pouvoir absolu, c'est le danger d'une contre-révolution. Après l'enthousiasme général qu'a fait éclater le mouvement de septembre, il semble qu'il n'y ait à s'occuper ni de l'un ni de l'autre. Je crois pourtant que l'opinion constitutionnelle, dans toutes ses nuances, doit y faire une sérieuse attention. Presque aussitôt après la chute du dernier ministère, quelques symptômes annoncèrent que le parti absolutiste ne renonçait pas à tout espoir, et un journal de province, *l'Écho de Patras*, s'appuyant des vieilles doctrines ghivernitiques, alla jusqu'à dire que les institutions constitutionnelles ne convenaient pas à la Grèce. Depuis, tout ce qui s'est passé a fortifié cette opinion, à laquelle, dit-on, se sont ralliés quelques mécontents des divers partis. C'est au point que, lors du voyage du roi en Eubée, le bruit s'est répandu qu'un coup d'état se préparait, et que le roi, après avoir constaté sa popularité, ne manquerait pas de défaire tout ce que septembre avait fait. On prétend même que, parmi les contre-révolutionnaires, l'accord n'était pas complet, les uns demandant une charte royale plus monarchique que la constitution actuelle, les autres ne se contentant pas à si bon marché, et tenant au rétablissement pur et simple du pouvoir absolu. Tout cela, bien entendu, se disait tout bas, pas assez bas pourtant pour que l'on n'en sût rien.

Grâce à Dieu, le projet insensé qu'on prêtait au roi n'était qu'une vaine chimère. Le roi a visité l'Eubée; il visitera peut-être le Péloponèse, mais sans arrière-pensée, et pour faire plus intime connaissance avec son peuple. Comme les mauvais conseils ne manquent jamais, il est bon pourtant de montrer à tous les vrais amis de leur pays quelles seraient les conséquences d'une telle tentative. Si elle

échouait, comme c'est probable, c'en serait fait tout de suite, ainsi que la Russie le désirait si ardemment en 1843, de la royauté bavaroise. Si elle réussissait, ce serait un succès momentané qui conduirait infailliblement au même dénoûment. La constitution actuelle n'est pas parfaite ; quelle constitution l'a jamais été? Mais, telle qu'elle est, elle peut donner au pays tout ce dont il a besoin. Je sais que, lorsque les choses vont mal, il est plus commode de s'en prendre à la constitution qu'à soi-même. Un peu plus de monarchie selon les uns, un peu plus de démocratie selon les autres, voilà le remède véritable. Je ne vois dans tout cela que des excuses puériles ou de coupables prétextes. Les constitutions, sans doute, ne sont pas éternelles, et il vient un jour où elles doivent être réformées ; mais il faut d'abord qu'elles durent, et qu'une expérience suffisamment longue en ait clairement démontré les avantages et les inconvénients. Dans tous les pays constitutionnels, hormis en Espagne, cela est élémentaire. La Grèce, encore une fois, envie-t-elle le sort de l'Espagne?

Dans l'article qui a fait tant de fracas à Athènes, j'avais rappelé les antécédents des divers partis, et rendu justice au patriote illustre qui, depuis trente ans, se dévoue pour son pays. J'avais en même temps raconté les fautes du ministère Maurocordato et exposé, non sans quelques doutes, non sans certaines inquiétudes, les causes qui, après la chute de ce ministère, ont amené un rapprochement entre le parti national et le parti napiste. Enfin j'avais signalé à la majorité nouvelle les écueils sur lesquels, à mon sens du moins, elle pouvait se briser. Je viens aujourd'hui de dire ce que je pense des premières opérations parlementaires. La part de chacun ainsi faite, je n'en désire pas moins de toute ma force le maintien du ministère actuel, et l'union des deux hommes qui le personnifient. Quand on écrit sur la Grèce, on ne doit jamais oublier que, placé entre l'Angleterre qui veut l'affaiblir et la Russie qui veut l'absorber, ce pays n'est point encore arrivé à l'état normal et régulier. On ne doit pas oublier non plus que, pour résister aux intrigues étrangères qui l'assiégent, il a besoin du concours de tous ses véritables amis au dehors comme au dedans. Quand le parti national fait des fautes ou commet des injustices, il est bon de le lui dire ; mais ce n'est pas une raison pour lui retirer tout appui et toute sympathie, car ce parti, après tout, est le seul qui puisse faire une Grèce. Je répète d'ailleurs ce que je disais au mois d'octobre dernier : peu importe qu'on ait appartenu jadis au parti anglais, au parti russe, au parti français, pourvu qu'on appartienne aujourd'hui au parti grec, à celui qui veut réellement, sincèrement l'indépendance et la force de la Grèce. Non, certes, qu'au sein même de ce parti, il ne puisse, il ne doive exister des différences d'opinion, et même des rivalités personnelles. Dans un état libre, tout cela est inévitable, et c'est la vie même des gouvernements représentatifs. Qu'il y ait donc en Grèce, comme ailleurs, une majorité qui gouverne, une ou plusieurs minorités qui lui disputent le pouvoir, rien de plus légitime, rien de plus nécessaire ; mais que la majorité comme la minorité renoncent à la funeste habitude d'invoquer un patronage étranger, et de chercher leur force ailleurs que dans le pays lui-même. Une fois que les luttes seront ainsi tout intérieures et nationales, la France n'aura point à s'en mêler. Elle manquerait à la Grèce ; elle se manquerait à elle-même si, en présence des menées qui tendent sans cesse à faire de la Grèce une colonie anglaise ou une province russe, elle restait oisive et indifférente.

Lutter énergiquement, constamment contre les influences qui cherchent à asservir la Grèce ou à l'énerver, appuyer quiconque travaille efficacement à orga-

niser, à fortifier, à enrichir le pays, combattre tout esprit exclusif comme tout esprit de rancune, et appeler sur le terrain national les bons patriotes, les hommes honorables de tous les partis ; donner enfin au parti national, ainsi constitué, des conseils de prudence, de justice, de modération, voilà, ce me semble, quel doit être à Athènes le rôle de la France. La France d'ailleurs n'a point à se préoccuper des petites susceptibilités que des agents russes ou anglais essaient quelquefois de soulever contre elle. Un jour ou l'autre, la question des frontières se posera dans les conseils de l'Europe, et il faudra que chacun ait son avis. L'équivoque alors ne sera plus possible, et la Grèce verra clairement où sont ses véritables amis. En attendant, je le répète, la France doit par tous les moyens s'efforcer d'en finir avec les anciennes dénominations et les vieilles querelles. Ce sont, bien que l'esprit de parti ait affecté de le méconnaître, les sentiments que j'ai apportés, ceux que j'apporterai toujours dans mes observations, dans mes jugements sur les affaires grecques. Je demande seulement qu'à Athènes on veuille bien ne rendre personne responsable de ce que j'écris à Paris, surtout ceux, comme M. le président du conseil, de qui je n'ai pas reçu une ligne depuis mon retour en France, ou ceux, comme M. le ministre de France, qui voudraient me faire louer tout et tout le monde. Quant aux hommes politiques qui s'irritent et s'emportent dès qu'on touche à leur passé ou à leur parti, ils ont mieux à faire que de nier, en injuriant leurs adversaires, des faits connus de tout le monde : c'est de prouver par leurs actes comme par leur langage que s'ils ont eu jadis de fâcheuses tendances, ces tendances n'existent plus, et qu'ils sont sincèrement rentrés dans le sein du parti national. Ils y ont d'autant plus d'intérêt que le reproche dont ils sont l'objet est plus grave. Il est permis de se tromper dans ses opinions politiques, et d'incliner trop ou mal à propos vers un des grands principes qui se partagent le monde. Il est permis d'être même avec excès conservateur ou novateur, pacifique ou guerrier. Il n'est pas permis de travailler contre l'indépendance de son pays et pour la domination étrangère.

Recevez, monsieur, etc.,

P. Duvergier de Hauranne.

P.-S. 29 décembre.

Le paquebot d'Orient, qui était en retard, apporte des nouvelles d'Athènes jusqu'au 10 décembre. A cette époque, quelques élections restaient encore à vérifier. Après un débat très-vif, M. Rhigas-Palamides et ses amis avaient été définitivement admis comme députés de Tripolitza. Les élections de Thèbes et de Salone venaient, au contraire, d'être confirmées, malgré les napistes qui voulaient faire entrer à la chambre M. Spiro-Milios et un autre de leurs amis. Ce dernier vote est d'autant plus remarquable qu'une coalition entre les maurocordatistes et les napistes avait fait craindre un moment que la majorité ne se déplaçât.

Toutes les correspondances, tous les journaux s'accordent au reste à reconnaître que la situation du président du conseil est plus forte qu'elle ne l'a jamais été. Le parti autochtone coupé en deux et désorganisé, le parti napiste affaibli et démembré, le parti maurocordatiste annulé, le parti national enfin héritant de tout ce que les autres ont perdu, voilà d'importants résultats, des résultats qui, s'ils ne justifient pas les actes des trois derniers mois, peuvent du moins faire espérer que ces actes ne se renouvelleront plus. Toutes les batteries des oppositions diverses

tirent d'ailleurs aujourd'hui sur M. Coletti, comme au début elles tiraient sur M. Metaxas. On disait alors à M. Coletti qu'il n'était premier ministre que de nom, et que tout le pouvoir appartenait à M. Metaxas. On dit aujourd'hui à M. Metaxas qu'il est à la remorque de M. Coletti. M. Coletti n'a point été dupe de cette tactique : il faut espérer que M. Metaxas ne le sera pas davantage. Si l'on en juge par l'attitude des partis dans la chambre et dans la presse, la coalition anglo-napiste est fort loin d'être dissoute. Le ministère, pour résister à cette coalition, a besoin de l'union la plus intime et de la conduite la plus prudente.

Mais, je l'ai déjà dit, ce qui importe surtout, c'est que le ministère Coletti-Metaxas prouve bien clairement qu'il se regarde non comme le représentant d'un parti, mais comme celui du pays tout entier. M. Maurocordato avait, à grand tort, exclu de toute participation au pouvoir l'élément palicare. L'élément palicare vient de prendre sa revanche ; mais il ne faut pas qu'à son tour il se montre exclusif et tyrannique. Des journaux grecs ont imprimé que M. Coletti s'était engagé envers la France à écraser à la fois tout ce qui a tenu, tout ce qui tient encore au parti napiste et au parti anglais. C'est une calomnie et une absurdité. La France, en Grèce comme ailleurs, peut avoir ses préférences ; mais, loin de vouloir qu'on écrase personne, elle ne désire rien tant que le ralliement, que l'union de tous les hommes nationaux et libéraux. En parlant ainsi, j'exprime, j'en suis certain, l'opinion de l'opposition aussi bien que du ministère, de la gauche aussi bien que du centre. Si, comme on le dit, comme je le crois, la majorité actuelle attache quelque prix au bon vouloir et à la sympathie de la France, si elle est convaincue qu'aucune puissance européenne n'est plus disposée à lui prêter, en toute occasion, un concours cordial et désintéressé, elle écoutera, je l'espère, les conseils d'une amitié impartiale, et se défendra désormais de toute violence et de toute réaction.

HENRIETTE.

DERNIÈRE PARTIE [1].

VI.

Agité de mille pensées, tour à tour plein de rage contre un rival absent et de compassion pour sa triste victime, Frédéric erra longtemps par la ville pour laisser à son esprit le temps de se calmer. Il se sentait affreusement découragé; c'était sa première, sa plus chère illusion qui s'évanouissait. Les larmes qu'on verse alors sont les plus douloureuses; qui de nous n'en a répandu de pareilles? — Fallait-il donc renoncer à Henriette? — La raison le lui disait; il croyait voir le regard sévère de son père, et se rappelait son inflexible volonté. D'autres fois, au contraire, l'indulgente figure de sa tante Marianne lui apparaissait et semblait lui sourire. Son imagination lui montrait alors un modeste intérieur, Henriette appréciée par sa tante, Henriette reconnaissante et l'aimant de tout l'amour d'une âme qui se relève! Cette perspective finit par se fixer seule devant son esprit; il oublia le monde, son père et l'ambition, pour ne songer qu'à son amour, qui maintenant avait pour lui le noble attrait d'un dévouement.

Il rentra chez lui plus tranquille et livré à de douces émotions. On lui remit une lettre; le papier était grossier, l'écriture irrégulière et incertaine. Il montait sans l'ouvrir, quand le messager, homme de la campagne, insista pour qu'il la lût, disant qu'il attendait la réponse. Frédéric décacheta la lettre avec impatience; mais à peine l'eut-il parcourue, il dit au paysan de partir et d'annoncer qu'il le suivait. C'était Nanette qui lui avait écrit : « — Ma pauvre maîtresse est au plus mal, » monsieur Frédéric, lui disait-elle; on appelle cela une paralysie; elle ne pou-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1844.

» vait presque pas parler et cependant elle a dit votre nom. Venez donc vite ; elle » vous aime tant ! Moi, je prie le bon Dieu, monsieur Frédéric, mais croyez-vous » qu'il écoute une pauvre femme comme moi ?... »

Avant de partir, Frédéric écrivit quelques mots à Henriette ; tout son cœur, tout son amour s'y montraient. Les sentiments tendres se tiennent entre eux, et l'inquiétude où il était pour sa tante augmentait, si on peut le dire, sa sollicitude pour Henriette. Il lui faisait connaître le motif de son absence, et terminait ainsi. « Vous m'avez enseigné à vous préférer mes devoirs ; — je pars, bien qu'il me soit dur de ne pas vous revoir en ce moment où je vous sais malheureuse et sans appui. — Mais dès que je le pourrai, je reviendrai, et vous verrez, Henriette, que je vous aime plus que jamais. »

Il partit et ne songea plus qu'au danger de sa tante. Quand il arriva, la nuit était assez avancée. Il trouva Nanette au pied du lit de sa maîtresse, immobile et épiant son moindre souffle. Elle parut contente de le voir et lui fit signe d'approcher sans bruit. Elle lui raconta alors à voix basse toutes ses angoisses et la rapidité de l'attaque qui avait frappé sa tante. — Dieu la sauvera, dit-elle en finissant ; elle est trop bonne pour mourir si tôt ! Elle dort ; c'est ce que le médecin désirait. Une fois le premier moment passé, il prétend qu'il n'y a plus de crainte à avoir. Mais, mon cher monsieur, vous êtes venu à pied, vous êtes très-pâle et paraissez bien las ; allez vous reposer ; dès qu'elle se réveillera, je vous promets de vous avertir.

Frédéric succombait en effet à la fatigue de la route et surtout aux agitations de la soirée ; il refusa pourtant de s'éloigner et s'endormit dans un fauteuil. Quand il se réveilla, le jour était venu ; il aperçut sa tante et Nanette qui causaient tout bas.

— Ma bonne tante, dit-il en s'approchant du lit et prenant la main qu'elle lui tendait, Dieu soit loué ! vous êtes donc sauvée...

— Nanette le dit, fit-elle en souriant.

— Et moi, je l'espère, reprit Frédéric avec élan.

— Cher Frédéric, que Dieu dispose de moi ; je le remercie de pouvoir te voir encore.

Le médecin vint et trouva la malade sensiblement mieux ; la parole était revenue, moins facile encore que d'ordinaire, mais la figure ne conservait plus trace de contraction, et il assura que l'accident n'aurait pas de suites.

— Puisque je suis encore de cette terre, dit la bonne dame, causons comme autrefois. Déjà je songeais à l'autre vie et à ta mère que j'espérais revoir ; maintenant, je veux m'occuper de ce monde et de toi. Que je te dise d'abord combien je suis heureuse du changement qui s'est opéré dans ta personne ; tu n'es plus le même que le premier jour où je t'ai vu ; tu parais vivre, tandis que tu ne faisais que rêver. Tu as bien fait de triompher de ce mal du siècle qui ne mène à rien de bon.

— Oui, dit Frédéric, oui, je me sens tout autre en effet, et ma métamorphose, chère tante, date de cette première visite.

— Oh ! reprit-elle en secouant la tête et souriant avec indulgence, les vieilles femmes devinent bien des choses ! Écoute, ajouta-t-elle sérieusement, mon enfant, il y a précisément des choses que je ne dois pas savoir, parce que je ne pourrais les approuver. Mon devoir seulement est de te dire : rappelle-toi les lois de la morale, celles de la société où tu es appelé à vivre ; rappelle-toi les désirs de ton père, et, crois-moi, sois heureux comme tout le monde. Tu ne peux, j'en suis

convaincue, éprouver que de bons sentiments; mais cela ne suffit pas : ne les mets pas en dehors des règles consacrées. Si beau que serait un autre rêve, ne t'y laisse pas aller; on ne rêve pas toujours, mon enfant.

Frédéric n'osa répliquer; sa tante avait besoin de repos. Il soupira et prit un livre; mais sa pensee était errante, et des luttes cruelles s'élevaient dans son esprit.

— Pauvre Frédéric! disait sa tante en le suivant des yeux; voilà pourtant l'écueil de toutes les bonnes et tendres natures! Qui aime-t-il? Si c'était un amour qu'il pût avouer, ne me l'aurait-il pas déjà confié?

Le lendemain, elle voulut qu'il partît. Frédéric s'y refusait; elle l'exigea. Il l'embrassa avec la même tendresse que d'habitude, mais il se sentait un poids sur le cœur. Quand les conseils sortent d'une bouche amie et indulgente, ils ont toute leur force. Le baron eût formulé quelque ordre impérieux, jeté quelque parole de mépris sur une personne qui lui était inconnue; il eût augmenté l'amour de Frédéric, en lui opposant l'obstacle qui donne l'énergie, et la persécution qui enfante la révolte. Sa tante, indulgente et sensible, qui avait sacrifié la richesse à un amour pauvre, mais de son rang, sa tante, d'un mot, lui faisait envisager les périls de la route où il allait s'engager. Il revit le monde qu'il oubliait, ses exigences inévitables, et bien d'autres barrières aussi réelles et aussi certaines; il se trouva si désespéré par sa raison, qu'il s'assit au pied d'un arbre et se mit à pleurer. Il ne prit aucune résolution; seulement, il sentit bien que celle qu'il avait arrêtée, il y avait deux jours, n'était plus aussi ferme, et il lui sembla voir la douce figure d'Henriette s'éloigner peu à peu en le saluant tristement de la main, et disparaître tout à fait.

Son premier désir cependant était de la revoir, de la consoler, c'est-à-dire de pleurer ensemble leurs beaux rêves perdus. Arrivé à sa porte, il se sentit pris d'une incertitude extrême, et hésita longtemps avant de frapper. Il se décida enfin, et attendit, le cœur plein de trouble; mais aucun bruit ne se fit entendre. Il frappa de nouveau et prêta l'oreille; même silence. Mille craintes traversèrent l'esprit de Frédéric. Il courut à une porte voisine et s'informa. — La jeune dame que vous demandez est partie hier, lui répondit-on.

— Où est elle allée? reprit-il, essayant de maîtriser l'altération de sa voix. — Elle ne l'a pas dit; elle a payé ce qu'elle devait et a vendu le peu qu'elle possédait. Mais elle était si pâle, si pâle, la pauvre jeune femme! Il faut qu'elle ait appris une mauvaise nouvelle! elle n'aura pu aller bien loin, car elle se soutenait à peine...

Frédéric ne laissa pas achever; il vola vers sa demeure, prit tout ce qu'il avait d'argent, courut à toutes les voitures et apprit enfin que la jeune femme qu'il désignait avait pris la route de Bade. Il acheta aussitôt un cheval et s'élança sur les traces d'Henriette. Il ne comprenait plus ses irrésolutions; la passion anéantissait tous ses doutes, et il ne se sentait plus qu'une pensée : c'était qu'Henriette était nécessaire à sa vie, et qu'il mourrait si elle ne lui était pas rendue. Comme il s'informait à tous les relais du passage de la voyageuse, on lui dit au quatrième que la jeune femme dont il parlait s'était trouvée si malade, qu'elle avait dû s'arrêter dans cet endroit et qu'elle y était encore. Il se fit montrer l'auberge où elle était descendue. C'était une pauvre auberge et une pauvre bourgade. — Seule, malade ici, et pour moi! se disait-il; merci, mon Dieu, de me la faire retrouver!... Maintenant nous ne nous séparerons plus.

Henriette était tristement assise dans une misérable chambre, auprès d'un feu

qu'elle avait laissé s'éteindre. Les murs étaient nus et sombres, les rideaux en lambeaux, les meubles en désordre : tout autour d'elle contrastait avec la propreté et la gaieté de son petit intérieur, comme tout en elle maintenant formait une pénible opposition avec le calme qu'elle imposait autrefois à son cœur. Plongée dans ses pensées, elle restait immobile, les yeux à demi fermés. La pauvre enfant avait la fièvre : sa douleur, la fatigue, les efforts que lui avait coûté sa résolution, avaient ébranlé son organisation déjà frêle. Elle commençait à ressentir cet étourdissement qui succède à l'ivresse des larmes ; elle n'entendit pas la porte s'ouvrir, mais elle vit tout à coup Frédéric à ses pieds, baisant ses mains et les couvrant de ses pleurs. Elle poussa un léger cri et voulut se lever, mais la force lui manqua ; elle retomba pâle et sans voix.

— Henriette, ah! cruelle Henriette! c'est tout ce que Frédéric pouvait prononcer au milieu de ses larmes.

— Laissez-moi, dit-elle enfin d'une voix entrecoupée, laissez-moi! Quelle est cette persécution? que vous ai-je fait pour me tourmenter ainsi?... Laissez-moi, au nom du ciel, Frédéric! reprit-elle d'un ton plus suppliant. Vous ne savez pas le mal que vous me faites. Chaque parole de vous me déchire. Je crains de vous voir, je crains de vous entendre....

Elle voulut encore se lever, mais il la retint.

— Vous ne partirez pas, Henriette, ou vous ne partirez pas seule. Vous êtes triste, malade; je m'attache à vos pas. Rien ne peut-il vous toucher? Ne parlons plus d'amour; mais cette amitié si tendre qui nous unissait ne me donne-t-elle pas le droit d'être près de vous, de vous protéger? Pourquoi donc cette fuite?

— Pourquoi? répéta-t elle, et alors seulement elle le regarda, mais elle détourna rapidement la tête et la cacha dans ses mains. Parce que je suis une malheureuse folle sans courage et sans vertu. Frédéric, par tout ce qu'il y a de saint dans le ciel ou de sacré sur la terre, laissez-moi partir, ne me retenez pas? Oubliez une pauvre fille qui n'est pas digne de vous et ne peut être à vous. Vous êtes jeune, beau, plein de candeur; laissez-moi vous sauver de vous-même et m'épargner un remords.

En même temps, elle se jeta à genoux et le conjura les mains jointes d'écouter sa prière. Il la releva et lui dit avec amertume :

— Je vous comprends maintenant, et j'étais aveugle. Vous ne m'aimez pas, vous ne m'avez jamais aimé, et ma présence vous est odieuse.

Il fit un pas pour sortir. — Mon Dieu! ô mon Dieu, vous le savez! s'écria Henriette, donnant un libre cours à sa douleur. Frédéric entendit la vérité de son accent et s'élança de nouveau à ses pieds.

— Ah! pardonne, pardonne, disait-il avec transport; j'étais au désespoir, j'ignorais ce que je disais. Vois, je suis heureux maintenant; tu m'aimes, n'est-ce pas, et tu ne partiras plus?

— Je ne veux pas vous tromper, Frédéric. Je partirai....

— Que disiez-vous donc tout à l'heure?

— J'attestais le ciel que je vous aimais, et c'est pour cela que je pars. Un jour vous m'en serez reconnaissant.

— Partez donc, puisque rien ne vous touche, dit Frédéric en repoussant la main qu'elle lui tendait; partez, suivez votre dessein. Quel droit ai-je, moi, de vous retenir, de vous empêcher de songer malgré moi à mon bonheur? Mais n'emportez pas une telle illusion Je retourne à la ville, Henriette, où je retrou-

verai les plaisirs que vous m'avez fait abandonner ; ils sont funestes, disiez-vous ; qu'importe? Tant que le vin me procurera l'ivresse, je n'en dirai pas de mal. Ces amitiés que vous craigniez pour moi, que je dédaignais pour vous, et que j'eusse sans doute trouvées plus fidèles que la vôtre, je les renouerai. Des compagnons d'orgie sont précieux après tout; ils empêchent de redevenir sage et sauvent la honte d'être seul dégradé. En vous disant adieu, je dis adieu à mes plus beaux rêves, à mes plus nobles projets. Plus d'études, de devoirs, d'avenir! A moi le présent, la jouissance, l'oubli, et puissiez-vous un jour regretter tout ce que j'avais peut-être de bon en moi, qui aurait grandi près de vous, et loin de vous s'éteindra!

La voix de Frédéric s'attendrit à ces dernières paroles.

— Non, répondit Henriette, non, mon ami, votre nature est trop belle; vous voudriez vivre de cette vie que vous ne le pourriez pas. Ne l'avez-vous pas déjà quittée avec dégoût?

Frédéric ne s'était livré à cet emportement qu'entraîné par la violence de la douleur. L'abattement succéda à cette énergie factice. Il regardait Henriette avec tant de désespoir, qu'elle sentit à son tour sa force l'abandonner.

— Eh bien! non, lui dit-il avec un accent plein de découragement; je vous trompe, je me trompe moi-même. Cette vie bruyante et creuse m'est désormais impossible; mais, Henriette, celle que je mènerai loin de vous sera brisée et sans courage. Tous les bons instincts que vous aviez développés en moi, je les sens déjà vaciller et mourir dans mon sein : ô ma belle jeunesse, mes beaux rêves, mes généreux désirs, envolez-vous, puisqu'elle ne veut plus vous accompagner!

Henriette leva les yeux au ciel comme pour l'interroger ; Frédéric se tut, et ces pauvres enfants, tout entiers à leur chagrin, se prirent à pleurer silencieusement.

Frédéric était de bonne foi : la vie sans Henriette ne lui apparaissait que comme un désert dont la longueur l'effrayait, et il ne sentait dans ses facultés que découragement et inertie, au lieu de l'activité que leur donnait l'amour. Henriette songeait à tout ce que sa faute lui faisait perdre de bonheur, combien, pure, elle eût été fière de répondre à un pareil amour; et ses larmes étaient les plus amères, car le passé est plus pénible à regretter que l'avenir.

Frédéric s'était laissé tomber sur une chaise près de la fenêtre; Henriette vint vers lui et posa doucement sa main sur son épaule. Il tressaillit et releva la tête, mais il la baissa aussitôt en la secouant avec incrédulité. — Ne me parlez plus, lui dit-il; abandonnez-moi comme vous en avez le projet. Je ne veux plus vous entendre à mon tour. Que pourriez-vous me dire que vous ne m'ayez déjà dit? Vous allez encore vous rabaisser et m'humilier dans mon amour. Ah! ne sentez-vous pas, cruelle, que je vous aime ainsi, et que chacune de vos paroles, au lieu de me détourner, enfonce plus avant dans mon cœur le sentiment qui n'en peut plus sortir? Vous êtes seule au monde, pauvre, abandonnée; vous valez d'autant plus que vous avez été plus éprouvée. Combien ne doivent leur orgueilleuse vertu qu'à l'absence des dangers auxquels votre jeunesse fut livrée sans défense! Combien, une fois tombées, seraient tombées plus bas, au lieu de se relever, comme vous l'avez fait! Ne cherchez donc plus à me persuader, vous dis-je; vous n'y parviendriez pas. Partez, puisque vous le voulez, mais partez sans altérer votre image dans mon cœur!

— Et si je ne pars plus, Frédéric? dit-elle d'une voix si basse qu'à peine il l'entendit. Il se leva vivement et la contempla avec une joie étrange dans le regard. — Ne me trompez pas, oh! ne me trompez pas! s'écria-t-il. Il la vit si belle,

si émue et si sincère, qu'il ne douta plus et se jeta à ses genoux pour la remercier. Alors il lui prodigua les noms les plus tendres, les serments les plus saints; il lui peignit ses tourments, son malheur éternel, si elle eût persisté à le fuir. — Mon bonheur, ajouta-t-il, je ne puis pas le peindre; mais regardez-moi, Henriette, et jugez, s'il se peut, de son immensité! — Enfin, il épancha si bien la tendresse de son cœur, lui montra l'avenir si beau et jeta tant d'estime sur le passé, que la pauvre fille commença à se pardonner à elle-même et se laissa aller au charme d'aimer et d'être aimée ainsi.

Si les vues de Frédéric n'eussent pas été aussi pures, Henriette eût conçu quelque défiance. Après la lutte qu'elle avait soutenue pour fuir et où sa raison était demeurée victorieuse, elle se crut assurée de triompher. Il y aurait eu moins de danger entre ces deux enfants qui s'aimaient avec tant de bonne foi, si leur crainte d'eux-mêmes fût restée éveillée et eût détourné leurs pas de la pente glissante où ils étaient engagés; mais l'amour les aveuglait, et, comme il arrive toujours, c'était au moment où ils se croyaient hors de danger qu'il aurait fallu veiller avec le plus de soin. Ils auraient dû se dire qu'après le combat vient souvent la fatigue et l'anéantissement, et qu'alors tout est livré aux passions un instant retenues et devenues plus puissantes par la réaction. Ils ne songèrent qu'au bonheur qui s'apprêtait pour eux dans une vie passée continuellement ensemble; ils ne virent plus les jours écoulés que comme un triste songe repoussé bien vite au réveil, tandis que l'avenir se peignait à leurs yeux des vives couleurs de l'espérance, et à force de rêver l'avenir ils oublièrent le présent, qui devait être patient et réservé. Ils succombèrent, mais ils succombèrent comme on succombe dans l'extrême jeunesse, c'est-à-dire par excès de confiance et de simplicité. Ils furent l'un à l'autre, avant que l'un en eût eu la pensée, et l'autre la crainte. Le monde dont le regard les eût peut-être retenus n'existait pas pour eux. Frédéric le connaissait à peine, Henriette ne l'avait vu que de loin. D'ailleurs il eût fallu que tout dans la nature ne fût pas complice de leurs transports. Il eût fallu se défier des charmes du printemps, de l'odeur enivrante de la séve nouvelle, des tièdes émanations de la terre prête à laisser germer les trésors déposés dans son sein; il eût fallu fermer leurs yeux, soustraire leurs sens à ce merveilleux spectacle du réveil de la nature après le long et froid sommeil de l'hiver; ne pas respirer l'air embaumé, ne pas s'attarder à écouter le rossignol qui chantait, lui aussi, ses amours. Toute cette magie, au contraire, les entourait. Jamais le printemps (il leur semblait du moins) n'avait étalé autant de grâces, fait éclore plus de fleurs; les lilas s'entr'ouvraient; les jacinthes donnaient leur parfum pénétrant; les nuits étaient douces et sereines; la nature entière aimait, chantait et conseillait l'amour. Ces deux cœurs avaient trop d'échos pour ne pas répondre; ces âmes trop de tendresse pour ne pas s'unir dans un irrésistible élan. Ce moment compléta le bonheur de Frédéric en lui donnant à jamais le bien qu'il craignait toujours de voir lui échapper. Henriette se désespéra; mais, pour un amant, il y a dans les larmes de la femme qui vient de succomber un charme irritant qui enivre. Elle avait cru qu'elle serait morte avant de se donner ainsi, mais elle avait compté sans l'amour, et l'amour se vengeait en lui prouvant sa puissance. Plus d'une fois, elle pleura silencieusement dans les bras de son amant qui lui jurait fidélité et respect. — Chère Henriette, lui disait-il, ne crois pas que je t'estime moins. Je ne suis pas non plus de ceux qui promettent avec le lâche dessein de ne pas tenir leur promesse. Nous avons devancé le temps; nous n'avons fait qu'avancer le bonheur.

Il lui parlait alors de ses désirs d'union et lui assurait l'avenir; mais c'était le passé, l'irréparable passé qu'elle pleurait; elle pensait qu'il lui ôtait le droit de rien demander, et elle acceptait comme autant de bienfaits immérités les promesses de Frédéric. — Je ne retournerai pas à Heidelberg, lui dit-elle ; je ne veux pas que ceux qui m'y ont connue cessent de m'estimer. Vos amis jetteraient peut-être de vulgaires plaisanteries sur notre amour et le flétriraient.

— Tu as raison, et j'y songeais moi-même, répondit Frédéric ; le temps de mon séjour ici est fini. Le désir de mon père est que je visite l'Italie; ne m'y suivras-tu pas? Là, le ciel est si pur, les arts sont si élevés, que notre amour aura des témoins dignes de lui.

— Henriette consentit. Restée seule pendant que Frédéric retournait à Heidelberg tout préparer pour son départ, elle écrivit au médecin pour lui recommander de nouveau ses deux chers dépôts et le prier de lui en donner de fréquentes nouvelles. Elle lui disait en finissant : « J'étais partie pour vous aller visiter; je dois en ce moment renoncer à ce projet qui me plaisait tant. Si la joie de voir ma sœur m'eût été refusée, j'aurais pu du moins embrasser mon enfant. Hélas! sans doute il ne me reconnaîtra plus!... »

Elle se mit à pleurer, et le remords la prit. Ce pauvre enfant, pensait-elle, vais-je l'abandonner ? Ce qu'elle éprouvait pour lui était un indéfinissable mélange de tendresse et d'amertume qui souvent l'effrayait. En ce moment, elle ne sentait que la bonté de son cœur et ne songeait qu'à l'innocence de ce petit être, sans autre appui qu'elle au monde ; mais Frédéric revint : il était si heureux, il s'était tellement pressé pour la retrouver, il l'occupa si bien de son amour, qu'elle ne put plus penser qu'à lui, et qu'emportée sur la pente rapide de la passion, elle se laissa guider par cette main aimée qui ne devait plus quitter la sienne. Frédéric avait fait à la hâte ses préparatifs. Il avait presque entièrement perdu de vue les étudiants depuis le départ d'Antonio. Ses adieux ne furent donc pas longs ; pourtant il ne voulut pas oublier sa tante Marianne, et prit la route de Manheim. Il la trouva presque entièrement rétablie, et, comme toujours, plus disposée à parler de lui que d'elle. Le départ de Frédéric ne l'étonna pas ; elle savait les projets de son père. Elle ne fit donc aucune question sur cette résolution si rapide, qui auparavant semblait tellement l'effrayer. L'enthousiasme de Frédéric, le feu avec lequel il parlait de ce voyage, qui s'embellissait pour lui des charmes de sa compagne, ne lui échappèrent pas ; elle l'observait en silence et attendait peut-être qu'il se confiât à elle, mais elle ne l'interrogea pas. Peut-être aussi n'eût-elle pas voulu recevoir une confidence qu'elle aurait combattue, sans avoir le pouvoir d'imposer de salutaires défenses. Seulement, quand Frédéric partit, elle mit dans ses embrassements plus de tendresse encore que d'habitude. — Va, mon cher Frédéric, lui dit-elle, et reviens un homme. Instruis-toi, admire les arts, connais la vie, et ne perds de vue ni la terre ni le monde, ajouta-t-elle en souriant avec bonté.

Frédéric ne serra pas sans attendrissement dans ses bras cette excellente femme, sa première amie, le premier cœur dans lequel le sien se fût répandu. Une fois loin de Manheim, il ne fut plus qu'à Henriette. Rien ne l'attachait désormais à Heidelberg, il le quitta sans regret ; seulement, au moment de voir disparaître les ruines du vieux château, il se retourna, le vit encore, éclairé par un beau rayon matinal, et, se rappelant la douce apparition d'Henriette, il salua avec émotion ce poétique berceau de son amour.

VII.

Alors commença pour ces deux enfants une vie nouvelle, qu'ils avaient à peine soupçonnée jusque-là, vie d'enchantement et de prestige où la nature entière semblait se faire complice de leur bonheur. Pareils à des prisonniers frappés tout à coup de la lumière du jour, ils jetèrent autour d'eux un regard étonné, et s'aperçurent que chaque objet dans le monde venait de revêtir pour eux son véritable sens. Les innombrables mystères de tendresse que le Créateur a répandus sur la surface de la terre leur apparurent, et ils se sentirent tant de joie et de reconnaissance dans le cœur, qu'ils pleurèrent de bonheur dans les bras l'un de l'autre. Leur voyage fut une suite de sensations vives, nouvelles, tellement purifiées par la beauté de la nature et la sincérité de leur amour, qu'ils oublièrent que cet amour même était une faute, et le prirent pour une vertu.

Ils traversèrent la Suisse, à pied le plus souvent. Sans la pensée de l'Italie, qui les attendait, peut-être n'auraient-ils pu s'arracher à la contemplation de ses beaux lacs, de ses montagnes, et surtout de ses chalets frais et solitaires, qu'ils reconnaissaient, comme tous les amoureux, pour les avoir tant de fois rêvés. En pénétrant dans le Valais, Frédéric sentit je ne sais quelle inquiétude l'agiter. Pas un rayon du ciel, pas un souffle de l'air ne venait vers lui sans qu'il les interrogeât, comme s'ils devaient lui apporter une lumière et des parfums inconnus. Il allait donc bientôt la toucher, cette terre désirée où tant de souvenirs l'appelaient autrefois ! et maintenant pourtant il les eût tous donnés pour un seul des doux moments du présent. Il ne songeait plus à ses ruines imposantes ni à ses mâles et antiques héros ; il rêvait à ses bois d'orangers, aux anémones de ses pelouses ; il y faisait asseoir les idéales maîtresses de ses grands peintres ou de ses grands poëtes, et aucune ne lui semblait aussi belle que la sienne.

Ils franchirent la route du Simplon ; ouvertes à tous les enthousiasmes, leurs âmes vibraient à l'unisson. Tantôt suspendus au-dessus des abîmes, tantôt perdus dans les profondeurs des voûtes, mouillés par l'écume des torrents ou dominés par les rocs gigantesques, ils ne surent ce qu'ils devaient le plus admirer, de la résistance superbe de la nature ou de la hardiesse de l'homme qui l'avait vaincue. Éclairés par l'amour, aucune beauté ne les trouvait froids, aucune misère insensibles. Ils possédaient de tels trésors d'allégresse, qu'ils comprenaient mieux la douleur des autres, et, lui comparant leur bonheur, sentaient le besoin de se le faire pardonner.

Tantôt ils gravissaient des cimes, pareils à de jeunes chamois agiles et capricieux, tantôt ils s'asseyaient silencieux et troublés au bord des sources vives, sous les pins mystérieux. Partout et toujours, actifs ou nonchalants, la même pensée les accompagnait et jetait sur chaque objet un reflet enchanteur, soit qu'elle leur inspirât la vivacité de la marche, soit qu'elle leur fît désirer les douces langueurs du repos. Les faits les plus simples prenaient pour eux une vie nouvelle, un intérêt charmant ; tout devenait sujet à souvenir . le pâtre ramenant son troupeau à la tombée de la nuit, le ranz lointain et mélancolique, le rayon matinal glissant à travers les rameaux de la croisée, le pauvre secouru sur le bord du chemin. Vingt fois le jour, le sourire, l'admiration, même un doux attendrissement, paraissaient

sur leurs visages; ils vivaient enfin, car la vie c'est l'émotion, le sentiment, le battement du cœur, les larmes de la paupière, et bien mort est celui que rien ne fait plus sourire et ne fait plus pleurer!

Un soir, ils s'étaient arrêtés sur la pente d'une montagne peu élevée; fine et semée de violettes, l'herbe semblait un tapis odorant étendu pour le repos; quelques chênes, d'une verdure encore tendre, animaient d'espace en espace la pelouse et en rompaient l'uniformité. Un chalet, nouvellement construit, montrait à mi-côte son toit de planches et la balustrade à jour de son escalier; devant, de fertiles pâturages, des ruisseaux murmurants; plus loin, une riche vallée que fermaient à l'horizon de majestueuses montagnes couvertes de neiges éternelles. Tout, dans ce tableau, était grave et doux; l'heure même y ajoutait une sérénité de plus : il faisait assez de jour encore pour laisser tous les objets distincts, mais on sentait la nuit venir, et ce grand calme qui la précède descendait du ciel sur la terre; les oiseaux ne chantaient plus, l'insecte avait cessé de bourdonner autour des fleurs, le vent était tombé, les sapins ne rendaient plus d'accords. Henriette et Frédéric contemplaient ce frais paysage, et une sorte d'heureuse tristesse descendait dans leur cœur; l'heure présente était belle; je ne sais quel vague sentiment de sa fin la rendait plus précieuse, en la troublant un peu ; ils ne se parlaient plus depuis quelque temps, mais leurs mains étaient unies, et leurs âmes se confondaient. Ils furent éveillés de ce doux rêve par un rire convulsif qui retentit à leurs oreilles, et ils virent devant eux un de ces infortunés que Dieu semble avoir placés au milieu des plus sublimes beautés de sa création, comme pour attester notre néant lorsque sa main nous abandonne. Il était hideux; son œil terne restait cloué sur Henriette sans en voir la beauté; il riait, sans savoir pourquoi; il eût pleuré de même.

— Va-t'en, cria Frédéric avec humeur.

L'idiot continua de rire et ne bougea pas.

— Mon Frédéric, dit Henriette de sa plus douce voix, il est si misérable, et nous sommes si heureux!

Elle vida sa petite bourse dans la main du pauvre homme, qui ne sut pas même la remercier. Dieu la vit, ce fut tout ; il put lire aussi dans son cœur assez de pureté naturelle et de retour vers le bien, pour lui pardonner peut-être l'amour qui la rendait si bonne.

Frédéric l'avait regardée avec émotion : cette blanche main tendue vers cette main grossière, ce regard aimant cherchant ces yeux sans lueurs, cette jolie tête près de cette figure maladive et inerte, formaient un contraste frappant. L'idée d'un messager divin, consolateur des affligés, naissait naturellement dans l'esprit; il lui dit : — Tu es un ange; n'est-ce pas que tu seras toujours le mien, que tu ne me quitteras jamais? Il me semble que, sans toi, tout ce que je comprends, tout ce que je sens si bien maintenant, s'envolerait pour ne plus revenir. — Puis, comme il rapportait tout à son amour, il ajouta, en regardant l'idiot qui faisait entendre des sons inarticulés: — Pauvre homme, en effet, qui l'aimerait et qui peut-il aimer?

C'est ainsi qu'une admirable métamorphose s'accomplissait lentement dans ces deux cœurs. Frédéric, en rendant à Henriette l'estime d'elle-même, lui avait rendu tous les élans vertueux dont son âme était pleine, et elle, en l'arrachant à de trompeuses joies, à de dangereux plaisirs, l'avait remis dans le sentier que son esprit le portait d'abord à suivre, et où elle semblait, comme la muse vivante, l'accompagner et le soutenir. Ils touchèrent enfin la poétique terre d'Italie. Rare bonheur, privilége des âmes enchantées par l'amour, sa première apparition tint pour

eux toutes les promesses que l'imagination leur avait faites. Ils étaient arrivés la nuit à Baveno, au bord du lac Majeur; fatigués de la route, ils s'endormirent les oreilles remplies du bruit des torrents que la route côtoie sans cesse, les yeux pleins de l'aspect des rochers hérissés et des sombres forêts de pins. Le lendemain, le réveil fut délicieux : le beau lac étincelait sous leurs fenêtres ; le soleil du matin mettait un diamant à chacune de ses petites vagues bleues ; des branches parfumées d'orangers et de citronniers passaient à travers les jalousies entr'ouvertes; des barques fendaient rapidement l'azur des eaux, et la plus mélodieuse des langues se faisait reconnaître, même dans les chants grossiers des pêcheurs.

— Oh ! mon Henriette, que c'est beau ! s'écria Frédéric.

Elle l'embrassa au front. — Tout est beau près de toi, répondit-elle, car elle voyait tout à travers son amour.

Quand ils furent rentrés le soir, et qu'appuyés sur leur balcon, ils aspiraient les parfums qui leur venaient de l'Isola-Bella, de l'Isola-Madre, ces paradis qu'ils venaient de visiter, Frédéric dit à Henriette : — Ce lac est pur comme notre amour, de beaux fruits croissent sur ses rives, la vie y est facile et peut y être cachée ; pourquoi n'y viendrions-nous pas reposer notre bonheur, quand Dieu l'aura béni ?

Ces dernières paroles répondaient au vœu le plus fervent d'Henriette : lui appartenir sans honte, être liée à lui pour toujours ! Elle ne répondit pas, mais elle cacha sa rougeur dans le sein de Frédéric, et l'extrême joie ressemble tellement à la tristesse, qu'elle se prit à pleurer. Il la berça sur ses bras, et elle s'endormit dans ses rêves.

En parlant à Henriette de s'unir devant Dieu, Frédéric était sincère. C'était son désir et son espoir : toute autre idée que celle de vivre et de vieillir auprès d'elle lui était odieuse, il ne pouvait même s'y arrêter un instant; mais quand il arrivait aux moyens de réaliser ses vœux, il trouvait mille obstacles. Une lettre du baron suffisait pour faire apparaître devant lui une longue suite de barrières à renverser, et il se demandait en tremblant s'il en aurait le courage et le pouvoir. Du reste, ces moments de doute étaient courts, et son imagination venait bien vite en aide à son amour.

Frédéric avait appris à Henriette qu'un petit héritage, dont il venait de recevoir la nouvelle, lui permettait de consacrer un peu plus de temps et d'argent à leur voyage qu'il n'avait cru d'abord. Toujours fière, elle avait voulu mettre en commun leurs modestes ressources, et il était convenu qu'aussitôt qu'ils se seraient définitivement fixés quelque part, elle reprendrait ses travaux ordinaires. Frédéric consentait à ses volontés, trouvait dans chacune de nouveaux sujets de l'aimer, et ne la trompait sur sa véritable fortune que pour ne pas effaroucher sa craintive susceptibilité. Ils poursuivirent leur voyage enchanté et visitèrent en amants la belle Italie. Ses nombreux chefs-d'œuvre les trouvèrent toujours prêts à admirer; jamais le beau ne rencontra deux âmes plus propres à le sentir. Henriette expliquait tout avec son cœur ; aussi arrivait-elle plus facilement à comprendre le génie que d'autres avec de l'esprit et de la science. Sa pensée était si naïve, qu'elle se trouvait tout de suite de niveau avec les créations les plus élevées des maîtres, car le comble de l'art est la simplicité. Frédéric ne pouvait se lasser d'admirer la justesse de son coup d'œil, la promptitude de son intelligence.

— Je n'ai pas d'esprit, je te l'assure, lui disait-elle avec une grâce charmante ; mais je t'aime, et je comprends maintenant des choses auxquelles autrefois je

n'aurais pas même songé. Tableaux, statues, c'est toujours toi que je vois; pas une belle tête que je ne te la compare, pas un site riant que je n'y marque notre place. Il me semble que tu m'as ouvert la porte de la lumière; mais si je ne t'avais plus, ah! je sens bien que tout s'éteindrait, ou plutôt je fermerais les yeux pour ne plus rien voir après toi.

Comme ils se l'étaient promis, ils revinrent sur les bords du lac Majeur, et cherchèrent sous leurs ombrages un nid pour abriter leurs amours. Dans une petite anse dont les bras s'avançaient dans l'onde chargés d'arbustes odoriférants, ils trouvèrent leur rêve éclos : une jolie maison, avec un toit en terrasse, blanche, isolée et discrète, petite pour mieux les rassembler. Ce fut là qu'ils s'établirent, ce fut là que les jours s'écoulèrent pour eux si vite, qu'ils se trouvèrent toucher à l'automne, quand ils se croyaient encore aux douces promesses du printemps.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Comment raconter les rapides journées de deux jeunes amants enivrés l'un de l'autre? Il faudrait interroger le nuage errant que suivent deux regards qui n'en font plus qu'un seul, saisir dans l'espace les parfums émouvants chargés de trouble et de langueur; il faudrait compter les battements de ces cœurs sympathiques, et rien encore ne vaudrait le plus faible serrement de leurs mains éloquentes. Ces douces extases ne prenaient cependant pas tous les moments de Frédéric. Un peu familiarisée avec le bonheur, Henriette avait voulu le rendre durable, en lui donnant pour base la satisfaction des devoirs accomplis. Elle régla donc elle-même les instants de Frédéric, et voulut qu'il se livrât à d'utiles travaux. Disciple indompté, que de fois il quitta la tâche imposée et se rapprocha de celle qui la lui commandait! Mais, doucement impérieuse, elle lui montrait du doigt la table, le livre ouvert, la page commencée, et il fallait obéir. Avec quel plaisir aussi Frédéric entendait sonner l'heure qui les réunissait! il croyait la retrouver. — Une heure sans te parler, c'est une absence! lui disait-il. — Ces petites privations empêchaient la satiété et donnaient plus de charme aux instants de loisir.

Un jour, au retour d'une promenade solitaire, Frédéric fit une rencontre à laquelle il était loin de s'attendre. Apercevant, à quelque distance, l'église d'un couvent, il avait fait un détour pour la visiter. Il entra : l'heure des offices était passée; personne n'était dans la nef, qui n'avait rien de remarquable. Il allait sortir, lorsqu'il vit la porte de la sacristie entr'ouverte. Se souvenant qu'en Italie des chefs-d'œuvre sont quelquefois enfouis dans des coins ignorés, l'envie le prit d'y pénétrer. Sa persévérance fut récompensée; il se trouva en face d'une *Descente de Croix* qui lui parut de l'école florentine primitive. On était en train de la réparer. Frédéric l'examina longtemps à loisir. Depuis quelque temps, un goût vif, une sorte de passion, s'était déclaré en lui pour tout ce qui était beau, noble et élevé; c'était comme une révélation; seulement, parfois l'admiration finissait par une tristesse qu'il ne pouvait comprendre, et il revenait rêveur, après s'être montré enthousiaste. Cette nature incertaine cherchait sa voie. Le lieu, la solitude, tout portait à de sérieuses impressions; Frédéric regardait l'antique peinture avec une attention mélancolique.

— Que penses-tu de cette vieille page, ami Frédéric? dit derrière lui une voix connue. Il se retourna rapidement, et jeta un cri de surprise en voyant Antonio. Ils échangèrent une cordiale étreinte. Le peintre n'était pas seul; une femme l'accompagnait.

— C'est Fiametta, dit-il à son ami; la flamme d'où elle tire son surnom n'est

ni plus vive ni plus brûlante qu'elle. Je te la présente : c'est ma compagne, mon modèle, tout ce que tu voudras.

Il était impossible en effet de choisir un plus beau modèle. Elle était vêtue de la même manière que la Madeleine agenouillée, dans le tableau, aux pieds du Christ; une draperie de soie rouge à longs plis relevait encore l'éclat de sa personne. Ses grands yeux noirs lançaient des éclairs humides, de magnifiques tresses de cheveux tombaient dénouées sur ses épaules, et son sein à demi découvert avait la chaude carnation que donne le soleil de l'Italie. Elle restait appuyée comme une belle statue sur une colonne à moitié brisée.

— D'où viens-tu? où vas-tu? continua Antonio. Et d'abord quelle heureuse rencontre! Le hasard nous traite bien, car la vie est ainsi faite, que les indifférents, on les retrouve toujours, tandis que les amis se quittent souvent sans savoir si jamais ils se reverront.

— Je vais à Genève et je viens de Milan, répondit Frédéric, qui ne voulut pas trahir le secret de son bonheur.

— Ah! tant pis, car justement j'en arrive. Je ne suis venu ici que pour réparer ce tableau, et je me rends à Naples, où la vie est si belle, le climat si doux, l'esprit si agréablement paresseux.

— J'ai vu Naples aussi, et l'ai quitté avec peine.

— Tu permets que je continue, n'est-ce pas? Nous n'en causerons pas moins. Allons, Fiametta, j'ai besoin de ton bras.

L'Italienne s'avança et se posa comme le peintre le voulait.

— Quel dommage! reprit Antonio tout en peignant. Se rencontrer si à propos pour se quitter si vite!

— Je le regrette aussi, répondit Frédéric; mais puisque nous avons peu de temps, ne le perdons pas et profitons-en pour nous instruire réciproquement de notre vie. — Qu'as-tu fait depuis ton départ d'Heidelberg?

— Oh! peu de chose. Je suis revenu à Rome, ma ville natale; là, j'ai peint quelques tableaux pour un couvent de révérends pères. — Mais quel ennui que cette peinture sacrée! — Puis je suis allé à Naples, où m'entraîne toujours un secret penchant. Un soir, à Sorrente, sous les orangers en fleurs, j'ai trouvé la Fiametta qui dansait la tarentelle. Je la trouvai superbe, je le lui dis, et elle ne se fâcha pas. Le lendemain, nous sommes partis pour Milan où je voulais étudier les *Guerchins* du musée. — Tu vois que c'est bien simple.

— Bien simple en effet, dit Frédéric, qui devenait pensif en écoutant ce singulier récit.

— Et toi, fit Antonio, qu'es-tu devenu?

— Moi? répondit Frédéric, ma vie a été plus simple encore. J'ai quitté Heidelberg quelques mois après toi. Tu sais que mon père voulait me faire voyager : je suis venu en Italie, et depuis que j'y suis, j'admire. Ah! mon ami, quelle terre fortunée, et qu'heureux sont ceux qui peuvent y mourir!

— Y vivre surtout, morbleu! Nulle part tu ne trouveras d'aussi limpides nuits et des beautés aussi faciles. — A propos, et ton amour, ta madone?

— Que veux-tu dire? répondit Frédéric en rougissant. Heureusement Antonio ne se retourna pas.

— Eh! pardieu! la jeune mère.. .. au vieux château... — L'as-tu donc oubliée?

— Ah! je me rappelle maintenant. — Que te dirai-je? On ne peut être longtemps amoureux d'une vision ; je ne l'ai jamais retrouvée.

— Ma foi ! c'est heureux pour toi, car tu étais sur la pente d'une vraie passion. Je crois même t'avoir fait quelque sermon à ce sujet. Que veux-tu? On a tout comme un autre ses jours de morale. Du reste, elle était jolie cette blonde Allemande, une vraie tête de vierge.... — Calme toi, Fiametta, je parle au point de vue de l'art. — Bah! qui sait? tu la croyais un ange ; si tu l'avais retrouvée, tu lui aurais peut-être reconnu des griffes plutôt que des ailes. Tu y aurais perdu une illusion; mais, après tout, c'eût été une charmante maîtresse. Tiens! l'emmener avec toi, nous rencontrer ainsi et faire ensemble quelques bonnes parties de plaisirs, c'eût été délicieux. Peut-être seulement aurions-nous fini par un échange, car Fiametta ne te quitte pas des yeux. — Allons, ma belle, repose-toi et offre-nous un peu de ce doux aleatico.

— Toujours le même, dit Frédéric en souriant.

— Toujours gai et amant de la vie. A ta santé, Frédéric ; Fiametta va te verser.

L'Italienne prit un verre de Venise émaillé comme une fleur, et souleva le flacon de vin, dont la forme élégante était entourée de tresses de paille. Cette pose faisait valoir la richesse de sa taille et la beauté de ses bras.

— N'est-ce pas qu'elle est belle? dit Antonio. Que dirais-tu, si tu la voyais en costume mythologique très-léger? Regarde ces attaches, ce col, ces épaules.

Fiametta ne rougissait même pas. Frédéric se sentait confus. Il ne comprenait pas cette manière de dévoiler une femme que l'on aime; ce ton, ces gestes que la sainteté du lieu n'arrêtait pas, lui causaient une répugnance secrète; il avait toute la pudeur que donne un sentiment vrai, et trouvait un tel contraste entre ce qu'il entendait et ses idées ordinaires, le cercle de sa vie nouvelle, qu'il restait gêné, attristé. — Et ton art? dit-il à Antonio pour changer de sujet.

— Mon art, répondit celui-ci, je l'aime toujours, surtout ici, où je le comprends mieux que dans votre nébuleuse Allemagne. Vos vierges raides et pâles, vos anges longs, tout cela ne vaut ni les Vénus du Titien ni les fêtes de Véronèse. La vie, la couleur, voilà la peinture, et non des têtes amaigries et pensives, des formes appauvries, des âmes sans corps. Oui, j'aime mon art, lui qui permet la libre expansion de toutes les passions, de tous les sentiments ; j'aime mon art, j'aime l'existence aventureuse du peintre, sa liberté, son caprice hors de tous les sentiers frayés !

Il continua sur ce ton, et exposa de nouveau, avec sa vivacité naturelle, sa théorie du développement des facultés de l'artiste par la vie sensuelle et abandonnée ; puis il montra à Frédéric quelques dessins de son portefeuille. Au milieu d'essais d'une fantaisie outrée, il y avait plusieurs esquisses assez hardies, mais complétement privées de distinction. C'étaient des types communs, des formes d'une ampleur exagérée, une confusion de couleurs sans harmonie, souvent des scènes d'orgies, ou des harems et des femmes nues, d'une nudité sans grâce comme sans pudeur; la Fiametta reproduite de mille manières. Frédéric cherchait vainement dans ce chaos une pensée, un système original, la trace d'un sentiment profond. Il ne trouvait qu'incertitude et désordre, influences diverses des défauts plutôt que des qualités de chaque école. — C'est un esprit qui se meurt, se dit-il avec tristesse.

Ils causèrent longtemps encore. Quand ils se quittèrent, les deux amis s'embrassèrent fraternellement.

— Adieu! dit Antonio, qui sait quand nous nous reverrons? Je ne te trouve pas changé; tu es resté Allemand, rêveur, amant de l'idéal.

— Adieu! dit Frédéric, tu es demeuré un peu railleur et voué au culte de la forme exclusivement. Rappelle-toi seulement que le christianisme est venu, et que, même en peinture, on ne peut plus oublier l'âme.

Ils se séparèrent avec la pensée que sans doute ils ne se reverraient plus; chacun, du reste, comprenait que sa route était tracée et ne devait pas les rapprocher. Il y avait désormais entre eux de trop grandes différences de sentiments; leur amitié n'y eût peut-être pas résisté. L'église que venait de quitter Frédéric était sur une petite colline; avant de prendre le chemin creux qui allait la dérober à ses regards, il se retourna et agita son mouchoir en signe d'adieu. Antonio le suivait des yeux, appuyé sur l'épaule de la Fiametta immobile. Les draperies qui flottaient autour de la belle Italienne tombaient jusqu'à ses pieds en plis capricieux; un reflet de soleil couchant lui envoyait des teintes éclatantes.

— Cette femme est son mauvais génie, pensait Frédéric. Passionnée, admirablement belle, sans esprit sans doute, et sans cœur (comme il la traite!), elle le domine et le retient par le plaisir. Il prend la bizarrerie pour l'originalité; ses passions sans frein l'emportent, et il oublie le côté sérieux de son art. Est-il temps encore de sauver son talent? — Tout en cheminant, sa pensée au contraire se portait vers celle qu'il allait retrouver. — Ma douce Henriette, disait-il en se parlant à lui-même, quelle différence entre cette femme et toi, ou plutôt, puis-je même vous comparer? Ah! tout à l'heure, ce qu'Antonio disait faisait bondir mon cœur! Toi, mise à côté de cette créature! pauvre enfant, tu mourrais de chagrin et de honte!

Son cœur s'épanchait et se soulageait; il était semblable à un homme qu'un air lourd suffoquait et qui renaît à un air plus léger. Il hâtait le pas, car il marchait vers la bonté, la tendresse, le dévouement, les pensées chastes et salutaires. Il trouva Henriette tout alarmée de la longueur de son absence, et lui raconta sa rencontre, en supprimant ce qui avait rapport à elle.

— Cette femme est donc bien belle? dit elle en rougissant un peu.

— Toi, tu es belle et tu es bonne, répondit-il en l'embrassant.

La pauvre enfant avait eu cependant une lueur d'inquiétude. Elle n'osait l'avouer; un soupçon eût torturé ce cœur aimant.

Le soir, en arrosant ses fleurs, quelques larmes y tombèrent silencieusement. Frédéric ne les vit pas; il allait et venait, en chantant, autour d'elle.

— Comme tu es gai! dit Henriette.

— Ah! c'est que je n'ai jamais si bien senti combien je t'aime!

Elle le vit si franc et si tendre, qu'elle cacha bien vite sa tête dans son sein, pour qu'il ne vît pas à sa joie quelle avait été sa crainte.

VIII.

Cette rencontre livra pourtant Fréderic à de sérieuses réflexions. Jusqu'alors il avait trop savouré la joie de cette union sans songer que ce monde, loin duquel il vivait, ne l'approuverait qu'en la voyant bénie par Dieu et consacrée par les hommes. Il s'était fié à la sincérité de son désir et s'était endormi dans le charme du présent. Depuis le jour où il avait dit quelques mots à Henriette sur ce sujet, il ne lui en avait plus reparlé; mais il sentait, pour ainsi dire, qu'elle y pensait, que c'était

son vœu le plus cher, son seul regret dans son bonheur, et que la discrétion seule l'empêchait de s'en ouvrir à lui. D'un autre côté, quand il songeait de sang-froid aux idées de son père et à sa rudesse, il se sentait pris d'une terreur mortelle, car jamais certainement le baron ne consentirait à ce mariage. Ces idées troublaient seules de temps à autre la sérénité de sa vie; mais il les éloignait d'ordinaire et se gardait bien de les communiquer à Henriette. Celle-ci le croyait né d'une famille obscure et dans une médiocre aisance; elle savait qu'il était trop jeune encore pour que ses parents consentissent à le marier, et elle attendait avec confiance la réalisation d'une promesse qu'elle ne lui avait pas demandée.

Après avoir rencontré Antonio, Frédéric comprit plus clairement sa position. Il avait vécu dans un refuge d'amour où aucun bruit du dehors ne lui parvenait. Dans sa légèreté, Antonio avait dit vrai; le monde semblait avoir parlé par sa voix. Tandis que Frédéric voyait dans Henriette un ange de dévouement et de bonté, le monde en effet n'aurait vu en elle que sa maîtresse, et, sans distinguer les vertus et les circonstances, il l'eût confondue avec la Fiametta. Cette idée serra le cœur de Frédéric, il lui sembla que la concevoir seulement profanait la femme qu'il aimait. Il n'eût pas supporté de la voir humiliée, et il résolut de ne pas l'exposer plus longtemps à un jugement pénible, dont la circonstance la plus imprévue pouvait faire naître la manifestation. Une idée lui avait jusque-là servi de soutien dans ses craintes silencieuses; il l'exécuta et écrivit à cette tante Marianne dont il connaissait l'indulgence. Il écrivit avec tout l'épanchement de l'affection et de la jeunesse, avec toute la naïveté d'un premier amour. Il sentait si bien qu'Henriette l'avait rendu meilleur, ou plutôt qu'il n'était bon qu'à la condition de l'aimer et d'en être aimé, qu'il raconta sans crainte sa vie et ses désirs. Il la peignit telle qu'elle était, c'est-à-dire douce, chaste et dévouée; malheureuse et humiliée d'abord, puis renaissant grâce à l'amour. Enfin, il la montra si nécessaire à son existence, qu'il ne douta pas de l'intérêt de sa tante, et se confia à ce bienveillant intermédiaire entre son père et lui. La lettre partit chargée de mille vœux, et Frédéric, croyant désormais l'avenir assuré, revint dans le présent avec toute sa joie.

Ces deux enfants avaient de charmants passe-temps. Le rêve d'Henriette avait toujours été une ferme, le chant du coq, le gloussement des poules, les lapins broutant le serpolet autour d'elle. Aussi lui avait-il fallu sa basse-cour, et c'étaient des joies infinies, des événements sans nombre, des calculs à perte de vue sur l'accroissement et la prospérité de ces petites familles; un œuf était une nouvelle. Frédéric souriait de ces transports, et admirait la naïveté de ces impressions; il l'aidait dans ses travaux champêtres, mais elle prétendait qu'il lui manquait la passion, qui seule donne la persévérance, et qu'il s'occupait plus d'elle que de ses élèves. — Un jour, Frédéric, assis sur le seuil de la maison, regardait Henriette sortir d'un petit bois voisin; il ne pouvait se rendre compte de ce qu'elle portait sur la tête : c'était un objet assez gros et qui paraissait coloré de beaucoup de nuances différentes. Cependant elle approcha, et il vit alors que c'était une gerbe de fleurs et d'herbe qu'elle rapportait pour ses lapins, et qu'elle avait imaginé de poser sur sa tête, ainsi que font les femmes de la campagne. Les brins de verdure, mêlés de plantes sauvages, retombaient en désordre autour de sa figure, que l'on apercevait toute rouge de plaisir et d'animation, comme une fleur de plus parmi les bluets et les coquelicots. Ses beaux cheveux blonds étaient dénoués et flottaient sur ses épaules. Elle portait une robe blanche dont elle avait relevé les manches afin d'être plus libre; ses deux jolis bras, arrondis au-dessus de sa tête, lui don-

naient l'air d'une canéphore antique. On eût dit la charmante personnification de l'innocence et des travaux champêtres. Frédéric la regardait avec amour, puis il courut à sa rencontre; mais, avant de l'aider à déposer son odorant fardeau, il l'embrassa à travers ses fleurs, tandis qu'elle le repoussait en riant, disant que c'était une traîtrise, qu'elle n'avait pas la liberté de ses bras, et qu'il abusait de ce qu'elle était sans défense.

Une autre fois, c'était un soir, un de ces beaux soirs d'automne qui réunissent la chaleur du jour qui finit à la sérénité de la nuit qui s'approche ; ils étaient assis l'un près de l'autre au fond de leur petite chambre, les yeux vaguement fixés sur les lignes bleues des montagnes qu'ils apercevaient à travers les fenêtres. Ils passaient quelquefois ainsi des heures entières en silence, recueillis en eux-mêmes, mais certains de suivre les mêmes pensées. En ce moment, des sons harmonieux s'élevèrent tout à coup dans les airs, et ils reconnurent l'invitation à la valse de Weber, qu'ils avaient si souvent entendue en Allemagne. Henriette en rougit d'émotion ; Frédéric courut à la fenêtre. C'étaient de pauvres musiciens qui descendaient du Tyrol. Ils portaient le costume national : la petite veste, la culotte courte, la ceinture et le chapeau pointu, avec la plume de coq sur le côté. Leurs instruments étaient des cors, des hautbois et des bassons ; au milieu de ce chaste silence du soir, ils paraissaient acquérir une extrême sonorité. Ils jouèrent d'abord l'introduction sur une mesure lente et sur un ton un peu mélancolique; la musique exprimait une espèce de dialogue : c'était l'invitation ; tout à coup, le rhythme de la valse s'élança vif et léger des derniers accords.

— Valsons, dit Henriette en se levant avec une joie d'enfant, et ils se mirent à valser. L'air était tantôt doux, tantôt un peu sauvage; la mesure tantôt pressée, tantôt ralentie. C'était pour ces deux enfants un charme inexprimable que ce souvenir lointain du pays qui venait les trouver. Pour Frédéric, la valse était une vraie passion. Entendre un air de valse sans pouvoir danser le rendait triste de tout le plaisir qu'il perdait. Il y a dans les compositions de ce genre, en Allemagne, un secret de mélancolie et de langueur impossible à définir; parfois, au milieu de l'entraînement du rhythme, apparaissent des notes plaintives, semblables aux appels d'un monde inconnu. Jamais Frédéric n'avait rien senti de pareil à ce qu'il éprouvait alors. Cette musique invisible, cette belle soirée, les branches des orangers qui passaient par les fenêtres et dont ils agitaient les parfums en les effleurant, cette bien-aimée qu'il pressait dans ses bras, qu'il emportait, pour ainsi dire, dans les airs avec lui, c'était une ivresse des sens et du cœur, un de ces rares moments où tout est complet en soi et dans la nature, et qu'on ne retrouve jamais ensuite. Disposition de l'âme, harmonie, parfums, sérénité du ciel étoilé, souvenir émouvant du pays, tout s'y trouvait, se confondait, et formait un délicieux mélange de mille sensations poétiques et tendres. Peu à peu Henriette s'élança moins légère; puis, enivrée et chancelante, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de Frédéric. Il la prit, l'enleva et la porta sur le seul fauteuil de leur petit mobilier; puis il alla vers la fenêtre, jeta sa bourse aux musiciens, et revint s'agenouiller devant Henriette.

— Quel bonheur! lui dit-il, mon Henriette! avec toi, tout est joie. N'est-ce pas que jamais valse ne fut aussi douce?

Elle inclina la tête plusieurs fois sans parler. Elle semblait vouloir garder encore l'impression de ce rapide élan qui l'avait ravie à elle-même, à la terre qu'elle ne touchait plus. Comme si elle eût craint de faire s'envoler un essaim de sylphes

charmants et invisibles, elle mit un doigt sur sa bouche pour que Frédéric se tût et ferma les yeux. Les musiciens jouaient encore en s'éloignant; les sons déclinaient peu à peu; parfois des notes plus élevées leur parvenaient, puis quelques accords à peine sensibles, puis rien... — Ils écoutaient encore, car c'était leur cœur qu'ils écoutaient.

Il y a dans l'esprit de l'homme une sorte d'incrédulité au bonheur, qui le remplit de crainte dès que ce bonheur lui semble trop complet. Il sent que rien n'est immobile dans la nature, et que ce qui est parvenu à son plus haut degré ne peut plus que décroître, pour obéir à cette fatale loi du changement qui pèse sur lui depuis la chute. Le lendemain de cette soirée trop enivrante, Henriette était livrée à une vague tristesse, dont elle ne pouvait elle-même comprendre la raison. Rien n'était changé autour d'elle, et pourtant il lui semblait que son cœur ne battait que sous un voile. Mille pénibles souvenirs lui revenaient comme des visiteurs importuns qui, depuis longtemps, avaient perdu le chemin de sa demeure. La première et douloureuse partie de sa vie, ce passé que tant d'amour lui avait fait oublier, elle le revoyait de nouveau, et elle frissonnait comme si elle allait retomber dans cet abîme de remords et de désespoir. Elle accourait auprès de Frédéric, mais sa vue même, qui d'ordinaire lui donnait tant de confiance et de joie, sa vue la troublait péniblement. S'il lui parlait, elle se sentait attendrie et se hâtait de prétexter un motif pour s'éloigner de lui. Elle crut que c'étaient les signes avant-coureurs d'une maladie, et espéra que c'était la souffrance qui venait et non pas le malheur.

Vers le milieu du jour, Frédéric sortit pour aller à la ville prochaine prendre quelques livres qui lui étaient nécessaires. Demeurée seule, Henriette le suivit des yeux comme si elle n'eût pas dû le revoir, et il lui passa dans l'esprit le souvenir du soir où, à Heidelberg, elle avait pensé lui dire adieu pour toujours. Sa rêverie évoqua en même temps des têtes bien chères, sa sœur, son enfant, affections moins ardentes, mais qu'elle n'avait pas oubliées un seul instant. Les nouvelles continuaient à être bonnes : l'enfant grandissait; la sœur avait des lueurs de raison. Malgré son désir de les revoir, ce n'était donc pas là la source de cette étrange inquiétude. En ce moment, elle vit venir le messager qui d'ordinaire apportait les lettres, et, au lieu de courir à sa rencontre, comme elle faisait habituellement, elle désira qu'il n'y en eût ni pour elle ni pour Frédéric. Il y en avait cependant deux. Elle les prit avec un pressentiment pénible et les considéra un instant en silence. Toutes deux étaient d'une écriture qu'elle connaissait bien, de la tante de Frédéric; mais ce qui l'étonna, ce fut que l'une d'elles portât son adresse. Frédéric lui avait toujours dit que, trop jeune pour obtenir tout de suite le consentement de ses parents à leur mariage, et d'ailleurs ne voulant pas trahir le secret de leur amour, il n'avait parlé d'elle à personne. Son projet était qu'elle revînt s'établir à Heidelberg comme elle y était d'abord, que là il parût peu à peu la connaître, et qu'enfin, faisant à sa famille l'aveu de ses sentiments pour elle, il en obtînt le consentement à leur union. Cette espèce de tromperie leur coûtait à tous deux, mais ils en sentaient la nécessité. Jusque-là, tout les avait servis et rien n'avait trahi le mystère dont ils s'enveloppaient. Comment donc expliquer cette lettre? Henriette l'ouvrit en tremblant et lut avec crainte d'abord; puis ses yeux s'agrandirent d'étonnement, elle pâlit et s'assit, ne pouvant plus se soutenir. Cependant elle fit un effort et continua. Une force factice la soutint jusqu'au bout; mais, aux derniers mots, elle pencha la tête en arrière et resta tout à fait inanimée. La

lettre s'échappa de ses mains et tomba à terre. C'est que cette lettre brisait toute sa vie. Elle était courte, mais chacun des mots qu'elle contenait ruinait une espérance. Écrite avec toute la bonté d'un cœur sympathique, elle n'en était que plus poignante, car tous les coups frappaient juste. Henriette apprenait en même temps et la position de Frédéric et les obstacles qui les séparaient pour toujours. « Je sais, disait en finissant la tante Marianne, je sais par Frédéric, et je le crois, tout ce que vous valez. Aussi est-ce avec estime que je vous écris et avec confiance que je vous adresse ma prière. Décidez vous-même : vous avez dans vos mains la destinée de cet enfant. La démarche qu'il a faite auprès de moi vous prouve sa sincérité. Il vous adore, et je suis assurée que vous en êtes digne; mais regardez un instant ce qui l'entoure, les idées de son père, l'opinion du monde, le soin de son avenir. Vous l'aimez; vous l'avez porté vers tout ce qui est bien et utile. J'ai suivi dans ses lettres les progrès de son cœur et ceux de son esprit. Vous l'aimez, et vous seule pouvez le forcer à ne vous plus aimer! »

Quand Henriette revint à elle, le soleil était près de se coucher. Elle considéra d'abord les objets qui l'environnaient, puis elle porta la main à son cœur, où elle sentait une douleur poignante, sans se rappeler encore ce qui l'avait causée. Elle aperçut la lettre à ses pieds, et tout lui revint en mémoire. Elle la ramassa, et voulut la relire; mais alors son cœur se brisa, ses larmes se firent enfin jour et la soulagèrent. Elle lisait tout haut, interrompue à chaque instant par ses sanglots; bientôt ses yeux ne purent plus distinguer ces lignes fatales, elle céda à la violence de son chagrin. Enfin sa douleur parut faire trève, ses larmes s'arrêtèrent, suspendues au bord de ses paupières; elle resta longtemps pensive, puis elle se mit à genoux, et, pâle, mourante, fit une ardente prière et prit une ferme résolution. Le sacrifice était décidé. Elle ne pleura plus : puisant du courage dans la force même de sa douleur, elle rajusta ses cheveux épars, essuya la trace de ses larmes, et trouva encore un sourire pour accueillir Frédéric quand il revint. Elle lui remit la lettre de sa tante, qui était à son adresse; à mesure qu'il lisait, sa figure s'épanouissait.

— Tiens, mon Henriette, dit-il, pour la première fois je t'ai trompée. Impatient d'unir ma vie à la tienne, je n'ai pu garder plus longtemps le silence. Cette bonne tante, dont souvent je t'ai parlé, je lui ai écrit; je lui ai tout confié, à elle seule, car d'elle seule je suis sûr, et voici sa réponse. Je vois qu'elle était attendrie en l'écrivant; quelques mots même sont effacés, comme si des larmes y étaient tombées. Sans rien me promettre pourtant, elle ne m'ôte aucun espoir; elle m'appelle auprès d'elle, elle veut me voir, causer avec moi, m'interroger. La vie est bien longue, dit-elle; il est si grave d'associer deux sorts l'un à l'autre...

— Oh! les nôtres sont fixés, dit Henriette en s'efforçant de sourire; puis, comme elle sentit que les larmes lui coupaient la voix, elle s'arrêta et voulut s'éloigner. A peine eut-elle fait quelques pas, qu'elle tomba sans connaissance. Frédéric avait remarqué l'altération de sa parole; il s'élança vers elle, et l'emporta dans ses bras.

— Qu'as-tu, chère Henriette? lui dit-il quand elle reprit ses sens.

— La joie, la surprise..., répondit-elle d'une voix mal assurée.

— Mais tu es pâle comme je ne t'ai jamais vue! Tu es malade?

— Le crois-tu? dit-elle vivement et avec une singulière expression de désir.

Frédéric la veilla toute la nuit; elle était en proie à une fièvre violente, mais elle ne voulut point qu'on fît appeler un médecin. Elle prononçait des mots entre-

coupés; Frédéric ne put saisir que son nom, qui revenait à chaque instant sur ses lèvres. Vers le matin, elle se calma et s'endormit. Quand elle se réveilla, il s'agenouilla devant son lit :

— Henriette, mon Henriette, lui disait-il, te perdre, ce serait mourir!

— Tu ne mourras pas, dit-elle, car je vivrai.

Elle le pressa contre son cœur avec tendresse, en levant vers le ciel un angélique regard.

A partir de ce moment, rien de ce qu'elle éprouvait ne parut au dehors. Frédéric la vit heureuse en apparence et douce comme par le passé. Le secret de sa douleur se passa entre elle et Dieu. Elle prenait plus souvent le chemin de l'église; là elle pleurait : c'étaient ses bons moments. Quand elle revenait, elle était calme, et trouvait encore pour Frédéric des tendresses et des joies qui lui fendaient le cœur. Au départ seulement, elle faillit se trahir. Frédéric en fit avec plaisir les préparatifs. Henriette espéra qu'elle mourrait en passant ce seuil chéri, où sa vie heureuse devait la quitter pour jamais. La nuit qui précéda le jour marqué pour s'éloigner, elle se leva doucement. Le ciel était tout parsemé d'étoiles; les rayons de la lune éclairaient vaguement la petite pelouse devant la maison; tout était immobile, les arbres et les fleurs. Ce fut devant ces témoins muets et inanimés qu'Henriette osa se livrer à toute sa douleur. Elle parcourut leur petit domaine, et retrouva à chaque pas la trace d'une joie, le souvenir d'une tendresse : ici était la source où ils buvaient dans le creux de leurs mains, et s'amusaient à se poursuivre en se jetant de son eau limpide; là était le banc où ils avaient si souvent goûté ensemble le charme du soir, la fraîcheur du matin; sur cet arbre, Frédéric avait gravé leurs noms, inscription fragile, plus durable pourtant que leur union. A cette porte, près de la haie de lauriers-roses, Frédéric avait caressé l'enfant d'une pauvre femme qui passait; il l'avait soulevé dans ses bras et l'avait embrassé. Henriette avait compris sa pensée; une éternelle reconnaissance en était demeurée dans son cœur. Elle parlait à ses fleurs comme à des amies. — Je ne vous verrai plus; qui vous arrosera, qui vous aimera comme je vous aimais, ô mes pauvres fleurs chéries? disait-elle en leur prêtant sa douleur. Elle en cueillit un petit bouquet, qu'elle serra contre son cœur. Elle ne pouvait les quitter, elle se penchait vers elles et les considérait à la pâle lueur de la lune. — Si belles, si douces pour moi hier encore, si cruelles à voir maintenant! disait-elle à travers mille sanglots! Oh! que vous êtes heureuses, vous qui passez si vite! Que ne suis-je comme vous!...

Puis elle regardait l'azur profond du ciel, et, dans l'égarement de sa douleur, croyait voir la vierge Marie qui lui tendait les bras : — O vous, mère divine et sans tache, s'écriait-elle, attirez-moi vers vous !

Elle alla dans sa petite basse-cour, si longtemps témoin de ses innocents plaisirs, et, ouvrant les cages de ses oiseaux, leur rendit la liberté. Elle les regarda s'envoler avec envie : ils montaient vers le ciel! Un seul, un pauvre moineau qu'elle avait trouvé, l'aile cassée, auprès d'une haie, vint se poser sur son épaule et becqueter familièrement ses cheveux. — Va-t'en, pauvre petit, lui dit-elle, reprends ta liberté; tu peux voler maintenant. — Mais l'oiseau ne s'envola pas; elle le prit, le couvrit de larmes et de baisers. — Tu es fidèle, dit-elle; je t'emmènerai avec moi.

Le lendemain, au moment de partir, Frédéric lui dit :

— Viens, faisons ensemble nos adieux à tout ce qui nous a vus si heureux.

Elle le suivit, et tour à tour ils visitèrent le jardin, la maison : dernier pèlerinage d'amour.

— Allons, dit Frédéric, un dernier regard, et partons ; mais avant, viens, que je t'embrasse encore ici, ma douce Henriette.

Elle s'approcha de lui timidement.

— Tu pleures ? dit-il. Va, nous emportons le bonheur avec nous !

Cependant il était lui-même attendri. Tous deux suivirent du regard ce toit regretté jusqu'à ce qu'il eût tout à fait disparu à l'horizon. Ils restèrent quelque temps silencieux ensuite.

— Pourquoi nous attrister ? dit enfin Frédéric ; nous reviendrons un jour à notre chaumière chérie.

Henriette ne répondit pas ; mais le soir elle lui dit :

— Crois-tu qu'il soit permis aux âmes de revenir dans les lieux qu'elles ont aimés sur la terre ?

— Quelle triste pensée ! s'écria Frédéric.

— Oh ! non, répondit-elle, c'est une douce croyance !

IX.

Rien n'est pénible comme de revoir les mêmes lieux avec des sentiments différents. L'immobilité de la nature, comparée à l'incertitude de notre existence, en constate la fragilité et donne un élan de plus aux aiguillons de la douleur. L'automne n'était pas encore assez avancé pour avoir altéré la beauté de la Suisse. Ce pays qu'elle avait vu à travers le prisme de la félicité et le charme de l'espoir, Henriette le parcourut de nouveau, portant partout en son cœur ce pauvre bonheur mort pour ne plus renaître. Tandis que Frédéric comptait les souvenirs, elle comptait les regrets, et il lui fallait cacher le mal qui la tuait. Son extérieur était à peu près tel qu'autrefois ; seulement une pâleur habituelle avait remplacé l'éclat de ses joues, et la moindre émotion la faisait rougir comme rougissent les malades que de longues souffrances ont privés de leurs forces. Le matin aussi, un léger tressaillement agitait ses mains. Elle suivait avec une espérance cruelle ces symptômes funestes, tout en s'occupant de les dérober à Frédéric ; mais rien ne pouvait tromper son amour. Il la pressait de questions et n'en obtenait aucun aveu. Elle l'assurait qu'elle ne souffrait pas ; elle éprouvait un peu de faiblesse, voilà tout. En même temps, une vive rougeur se répandait sur ses traits, et ses yeux s'arrêtaient sur lui avec une ardente tendresse, comme si elle eût voulu retenir par le regard le bien qui allait lui échapper. Ce qu'elle ne pouvait seulement réussir à feindre, c'était cette gaieté si facile autrefois, désormais envolée. Elle était tendre, douce et sereine ; elle souriait encore, mais elle ne riait plus. Frédéric lui-même était devenu plus grave, en sorte qu'il crut que les mêmes pensées, en les préoccupant, avaient changé leur apparence à tous deux. — Nous sommes toujours des amants, disait-il, mais nous ne sommes plus des enfants, et bientôt nous serons des époux. — Puis il formait mille plans, bâtissait mille projets. Henriette l'écoutait et dévorait ses larmes. Ses projets à elle étaient arrêtés aussi ; mais, pauvre enfant, quelle différence, et qu'elle était loin désormais de cette communauté de pensées qui l'avait rendue si heureuse ! Elle s'était imposé la

loi de ne rien dire à Frédéric avant d'être au but de leur voyage ; elle voulait, pour ainsi dire, le remettre aux mains de sa tante et trouver en elle un secours indispensable pour accomplir la rude tâche qu'elle s'était imposée.

Ils touchèrent enfin la frontière d'Allemagne ; là, une nouvelle émotion plus poignante que toutes les autres l'attendait. Ils s'arrêtèrent dans un village où ils avaient séjourné à leur premier passage, séduits par la beauté du lieu.

C'était une étroite vallée qu'arrosait un ruisseau d'argent; son eau limpide se perdait sur le velours des prairies, après avoir décrit d'innombrables détours ; des ormes et des chênes en ombrageaient les bords, peuplés aussi de fougères et de roseaux. Le village était situé au pied d'une montagne assez escarpée que dominaient les ruines d'un château-fort. C'est de ce sommet qu'Henriette et Frédéric avaient remarqué la jolie apparence de cette bourgade. Appuyés sur un pan de mur couvert de liserons blancs et bleus, ils avaient longtemps regardé au-dessous d'eux ce village où tout semblait une miniature de la vie : les maisons étroites et peu élevées, les fenêtres peu larges, les toits pointus, couverts d'ardoises, les façades peintes en rose. Un petit pont traversait le petit ruisseau ; vus de cette hauteur, les objets paraissaient proportionnés à l'étroite enceinte du vallon. Ils s'étaient divertis comme deux enfants à observer de petits bœufs attelés à un petit chariot et suivant lentement un chemin plein de détours. Ils avaient vu enfin un petit monde où ils eussent volontiers borné leurs pas et resserré leur bonheur. Descendus au village, de braves paysans leur avaient offert une cordiale hospitalité, et loin de perdre une illusion, ils avaient gagné un agréable souvenir. Ce fut Henriette qui voulut revoir l'endroit et s'arrêter au même logis. A mesure qu'elle approchait du terme fixé, elle cherchait à prolonger les derniers moments de cette présence chérie et à s'entourer de ses moindres traces, désormais son seul héritage.

Ils trouvèrent leurs hôtes dans la joie; leur fille se mariait le lendemain. Ils se félicitèrent tant d'avoir la jeune dame, comme ils disaient, pour témoin de la cérémonie, qu'il ne fut pas possible de les refuser. Il faisait encore assez de jour; Frédéric et Henriette gravirent la montagne et contemplèrent de nouveau la vallée et le village à leurs pieds. L'air était plus frais que les soirs précédents; quelques feuilles tombaient détachées par le vent, le soleil se couchait dans les nuages. Henriette frissonnait. Frédéric cependant la pressait vainement de descendre; avec une tristesse avide que rien, à l'extérieur, ne trahissait, elle savourait le charme mélancolique de cette heure pleine d'intimes analogies et meilleure pour elle que la joie et les apprêts qui se faisaient en bas. Elle descendit enfin, mais tout le tableau restait dans son esprit, et elle se complaisait à le revoir comme une image de sa vie : des ruines, un soleil disparu, et des feuilles séchées dispersées par le vent !...

Le lendemain eut lieu la noce champêtre. La fiancée avait la beauté que donnent la jeunesse et le contentement ; sous le calme de son maintien, le jeune homme laissait percer l'amour qu'il éprouvait. Les vieux parents ne dissimulaient pas leur joie : elle éclatait avec franchise et par de douces malices. La cérémonie de l'union fut touchante, comme le sont toutes les institutions religieuses quand les hommes ne les ont pas gâtées. Dans cette tranquille vallée, au milieu de ce petit nombre d'habitants, loin des mœurs fausses de la ville et de la curiosité des indifférents, le mariage apparut sous son véritable jour, c'est-à-dire comme la chaste union destinée à former la famille et à échanger la fidélité de deux âmes vraiment éprises.

Frédéric se sentit ému au spectacle de ce bonheur qui devait bientôt être le sien. Henriette pria avec ferveur et sans envie pour ces heureux que Dieu et les hommes bénissaient également; mais une secrète torture brisait son cœur. La pauvre enfant avait passé une partie de la nuit à pleurer; c'était ainsi qu'elle vivait depuis quelque temps, et que, trouvant un peu de liberté dans l'obscurité de la nuit, elle soulageait son chagrin et reprenait des forces pour le lendemain. Il y avait quelque chose d'enfantin et de profondément touchant dans l'expression de sa douleur et dans son attitude. Assise sur son lit, vêtue de blanc, comme on peint les anges, ses cheveux entourant sa tête d'une couronne d'or, elle levait les yeux vers le ciel et pleurait silencieusement. Chagrin sans bruit, larmes muettes, que Dieu seul devait voir et compter!

A la gravité des bénédictions sacrées succédèrent les plaisirs et les réjouissances. Sous les arbres d'une ferme, à quelque distance du village, un grand repas avait été préparé. Des musiciens champêtres sonnaient les airs du pays, et bientôt les danses commencèrent. Henriette voulut alors se retirer; mais elle chercha vainement Frédéric; il avait disparu depuis quelques instants. Tout à coup elle le vit accourir tenant à la main un bouquet qu'il avait été cueillir lui-même: il l'avait formé de fleurs sauvages et de quelques branches d'héliotrope, sa fleur de prédilection, que la fermière lui avait données. Henriette le remercia de son attention.

— Ce n'est pas tout, lui dit-il, regarde bien, chère Henriette; j'ai voulu que ce bouquet fût un présage de celui que je te donnerai bientôt: vois! la mariée a détaché quelques fleurs du sien pour te les offrir. — Et il lui montrait au milieu quelques boutons d'oranger mêlés aux fleurs naturelles. A partir de ce moment, Henriette sentit décliner son courage. La nuit était venue; les danses se prolongeaient; prétextant leur départ du lendemain, elle décida Frédéric à rentrer. Leur retour se fit en suivant les bords du petit ruisseau argenté et à la clarté douteuse de la lune. Il leur fallut traverser un massif de bois: les mille bruits mystérieux de la nuit s'entendaient sous le feuillage; l'étroit sentier où ils marchaient leur faisait à chaque instant effleurer les branches des châtaigniers. Parfois un frôlement d'ailes annonçait un oiseau en retard qui regagnait son nid; la rainette élevait, à intervalles égaux, sa note mélancolique. La fraîcheur des bois, ces bruits qui rendent le silence, pour ainsi dire, sensible, portaient au cœur d'Henriette une émotion croissante. Elle sentait ses genoux faiblir et serrait convulsivement contre son sein le bras de Frédéric. Arrivée à une clairière où la lune éclairait son visage, elle le contempla avec tendresse, et, se jetant dans ses bras, — n'est ce pas, lui dit-elle d'une voix suppliante, que tu n'oublieras jamais ton Henriette? N'est-ce pas que jamais personne ne t'aimera comme elle?

Frédéric était trop loin de la vérité pour comprendre.

— Quoi! dit-il en la serrant contre son cœur, deviendrais-tu jalouse?

Quand ils furent rentrés, elle mit avec soin son bouquet dans un vase; mais les boutons d'oranger n'y étaient plus. Avec ses illusions s'étaient enfuis ses rêves de réhabilitation. Elle n'était plus l'amante pleine de confiance et d'espoir; elle était redevenue la pauvre fille séduite et malheureuse. Ces fleurs, symbole de pureté et d'union, lui faisaient mal; elle s'en jugeait indigne, et elle les avait tristement détachées et semées une à une sur la route.

Ils ne s'arrêtèrent plus que lorsqu'ils furent seulement à une journée d'Heidelberg. Ils descendirent à la même auberge où Frédéric avait retrouvé Henriette,

alors qu'elle fuyait son amour et sa propre faiblesse. Tous deux la reconnurent, mais avec des sentiments différents. C'était le terme du voyage; c'était aussi la fin des forces d'Henriette. Elle avait hâte de rejeter la dissimulation qu'elle s'était imposée, et de jouir, pour ainsi dire, de la liberté de ses larmes. Le lendemain, Frédéric devait partir pour Manheim, où sa tante l'attendait, tandis que Henriette irait s'établir à Heidelberg. Le soir, il lui répétait tous les plans du bonheur qui allait bientôt les réunir. Elle lui ferma la bouche avec la main; puis, se jetant à ses genoux, elle lui dit : — Frédéric, doutes-tu de mon amour?

— Moi! s'écria-t-il avec étonnement. Que signifie ?...

— Oh! je voudrais mourir! dit-elle en sanglotant.

— Qu'as-tu? Au nom du ciel! réponds-moi.

Henriette avait appuyé sa tête sur les genoux de Frédéric; elle fit un effort pour répondre, mais il lui fut impossible de parler. Il la regardait avec anxiété, pressentant un malheur, mais ne pouvant deviner lequel. Il voulut la relever.

— Non, non! murmura-t-elle; à tes genoux, jusqu'à ce que tu m'aies pardonné.

— Songerais-tu donc encore au passé? demanda Frédéric avec une lueur d'espoir.

— Le passé! oui, maintenant je me le rappelle, car tu me l'avais fait oublier; mais ce n'est pas le passé, c'est l'avenir...

— L'avenir! mais il est heureux, mais il nous promet notre union pour toujours!...

— Cher Frédéric, tu te trompes; il faut nous séparer.

— Nous séparer! Qu'as-tu dit? Ce n'est pas sérieux, n'est-ce pas? pourtant ces pleurs, cette pâleur...

Elle lui tendit la lettre de sa tante. Alors il comprit tout. Mille souvenirs de la tristesse d'Henriette se présentèrent à son esprit; mais l'idée d'une séparation était si éloignée de lui, qu'il ne pouvait l'admettre. Il éprouva une horrible angoisse; cependant il lui dit en s'efforçant de sourire :

— Eh bien! chère Henriette, ma tante devait peut-être parler comme elle l'a fait; mais tout est-il perdu pour cela? Elle est bonne, elle m'aime, et quand elle verra qu'elle me rendrait éternellement malheureux, elle ne voudra plus...

— Mais c'est moi qui le veux maintenant; ne vois-tu pas, dit-elle plus bas, que c'est moi qui le veux?

Il se leva d'un mouvement brusque et la regarda avec colère; mais elle continua d'étreindre ses genoux et lui dit : — Oh! ne me repousse pas! Pardonne, pardonne-moi! Je t'aime tant! et cependant il le faut, je sens qu'il le faut, répéta-t-elle en reprenant un peu de force dans le mérite de son action.

Frédéric la repoussa encore et lui répondit : — Tu m'aimes, et c'est toi qui me quittes, toi pour qui j'aurais tout sacrifié! famille, biens, avenir...

— Ah! voilà ce que je ne veux pas!

— Mais puisque je le veux, moi; puisque, sans toi, ma vie est perdue!

Il s'interrompit, se rapprocha d'elle, et la couvrant tout à coup de caresses :

— Non, n'est-ce pas? tu ne le pourrais pas? De grâce, rétracte ce que tu viens de dire. Un mot : je te croirai si vite!

Elle jeta ses bras autour de son cou, mais elle lui déclara que sa résolution était irrévocable. Alors il écarta violemment ses mains qui voulaient le retenir, et, les yeux pleins de colère, la voix tremblante : — Adieu, lui cria-t-il, toi qui ne m'as jamais aimé! Celle qui t'a dicté cette fatale résolution sera peut-être plus

sensible que toi à mes larmes. Je vais la trouver; mais si tu ne te repens pas, si tu ne me rappelles pas, ne compte pas sur mes regrets. Je le sens, c'est de la haine que j'aurai désormais pour toi, car j'avais trop d'amour!... Et il sortit comme un fou que le délire emporte.

Demeurée seule, Henriette ne pleura point: le regard fixe, les yeux secs, elle restait accablée sous le poids de ce nouveau malheur. Le perdre! elle avait tâché de s'habituer à cette pensée; mais perdre même son regret, même son souvenir, elle ne pouvait se faire à cette idée. Elle croyait avoir touché aux dernières limites du malheur; elle s'aperçut qu'elle s'était trompée, et vit se dévoiler un nouvel horizon de souffrances.

Une femme de l'auberge, que le bruit des voix avait attirée, la trouva dans cet état. Croyant à quelque querelle, elle lui dit : — Consolez-vous, ma jeune dame, il reviendra.

— Oui, répéta Henriette machinalement, il reviendra. Puis ses lèvres remuèrent encore, mais aucun son n'en sortit plus. La servante lui dit qu'elle était malade et qu'elle devait se reposer. Elle se laissa déshabiller comme un enfant, et s'endormit de fatigue et de douleur.

Frédéric avait d'abord marché au hasard, exhalant au grand air l'impétuosité de ses ressentiments; tantôt il proférait contre sa tante, contre son père, des menaces et des imprécations; tantôt il formait d'extravagants projets de désespoir; il voulait mourir et léguer un éternel remords à ceux dont la froide raison venait le torturer. D'autres fois, il s'attendrissait au souvenir d'Henriette qu'il avait laissée seule et désolée, et alors il était sur le point de revenir auprès d'elle, de la consoler et de se montrer si malheureux, qu'elle ne pourrait résister à ses prières. Ce dernier sentiment prévalut. Le silence de la nuit, la tristesse de ses aspects, mille souvenirs, qui se réunissaient pour l'attendrir, finirent par abattre sa colère et le livrer à de plus douces émotions. Il revint sur ses pas, et pénétra sans bruit dans la chambre où dormait Henriette. Quand il la vit ainsi pâle et belle, ses petites mains jointes, comme si elle eût prié encore; quand il entendit ce sanglot étouffé qui de temps en temps soulevait ce pauvre cœur brisé, il sentit le reste de son exaltation s'en aller; il respecta cette douleur simple et vraie, et se mit à genoux, au bord du lit, devant cette touchante image du chagrin et de la résignation. Il appuya sa tête dans ses mains, et vit alors passer devant ses yeux chacun des heureux instants qu'il avait goûtés près d'elle. Tous les sentiments qu'elle avait cultivés en lui s'éveillèrent et lui montrèrent, avec la beauté du sacrifice d'Henriette, la tendresse de cet ange et sa raison de l'accomplir. La passion ne l'emportait plus; il sentait qu'il y a des choses brisées que rien ne renoue; il comprit que c'en était fait de ses rêves, et que Henriette était d'un cœur trop élevé pour consentir désormais à unir son sort au sien. Alors il éprouva un regret si poignant, que sa douleur, longtemps contenue, éclata enfin et se fit jour par des sanglots. Le bruit réveilla Henriette; elle ne parut pas étonnée de le voir auprès d'elle. Il semblait qu'elle eût perdu le souvenir de ce qui s'était passé la veille. Elle lui donna les noms les plus tendres, et lui parla de sa voix la plus douce. Elle paraissait vouloir dépenser en ces courtes heures les trésors d'amour qu'elle tenait en réserve pour les longues années de leur vie. Frédéric lui présenta avec entraînement toutes les raisons qu'elle devait avoir de revenir sur un parti qui le désespérait. Sa tante ne la connaissait pas; quand elle la verrait, elle penserait bientôt comme lui. Son père n'avait point d'autre enfant

que lui, et l'aimait tendrement, sa rudesse n'était qu'apparente; d'ailleurs ne saurait-elle pas l'adoucir par sa seule présence qui embellirait son vieux château, par ses soins qui consoleraient sa vieillesse? Le monde enfin... Mais que lui importait le monde? quel besoin en avait-il? Ne vivraient-ils pas heureux à la campagne, comme ils l'avaient éprouvé déjà, exempts des soucis de l'ambition et à l'abri de ses revers? Alors il la conjurait, par le suvenir de son amour, d'avoir pitié de lui; il parlait avec le feu de la conviction, il la pressait dans ses bras, il lui répétait mille fois qu'il était impossible qu'elle le quittât, et tâchait de se le persuader à lui-même.

Elle l'écoutait avec bonheur. Cette tendresse, ces regrets, cette foi dans la force de son amour, étaient la seule consolation qu'elle pût avoir. Dans ses refus de la croire, elle suivait avec reconnaissance les traces de sa passion; mais elle résistait à la sienne pour n'écouter que sa conscience et sa raison. Elle lui parlait comme eût fait une mère, et s'efforçait de le calmer; elle combattait l'un après l'autre ses arguments : elle ne voulait pas entrer dans une famille qui devait préparer pour lui de meilleures destinées; ce serait une mauvaise action d'accepter le sacrifice de son avenir, qu'il lui offrait si généreusement. Non! son Frédéric devait prendre dans le monde la place qu'elle avait rêvée pour lui, à laquelle elle avait tâché, par ses conseils, de le préparer. Puis elle lui parlait de son enfant; l'amour, elle se le reprochait, le lui avait presque fait oublier. Elle savait que Frédéric serait toujours bon et généreux; mais elle, quelles seraient ses pensées, en ayant constamment sous les yeux, devant lui, cette preuve vivante de sa faute? — Oh! non, lui disait-elle, non, mon ami, ne profite pas de ma faiblesse; c'est moi, à mon tour, qui t'implore, qui te supplie. Je suis sans force contre ton empire; viens toi-même à mon secours. Ne sens-tu pas la vérité de mes paroles? ne sens-tu pas que désormais nous voudrions en vain ressaisir le passé? Crois-moi, nous serions cruellement et vite détrompés. Fermons au contraire la porte de ce passé si cher, pour qu'il garde à jamais son charme et sa beauté; fermons-la pour n'y rentrer que par le souvenir!

Frédéric se taisait, car il sentait que Henriette avait raison; mais, quelques instants après, il recommençait ses prières avec la même ardeur, et croyait l'avoir enfin convaincue, quand, brisée par la douleur, ses larmes l'empêchaient de lui répondre.

— Comment vivras-tu? lui demandait-il.

— Comme par le passé, répondait-elle. J'ai ma petite fortune, et je travaillerai.

— Toi, ma pauvre Henriette! tu vas donc retomber dans cette pauvreté que j'espérais finie à jamais pour toi?

— Oh! lui dit-elle en souriant avec mélancolie, le travail occupe un peu; cela vaudra mieux.

Frédéric la voyait si pure, si douce, si bonne, qu'il sentait à chaque mot tout ce qu'il allait perdre, et ne pouvait s'y résoudre. Toute la nuit se passa ainsi. Henriette y prodigua toutes les richesses de son âme. Tour à tour raisonnable et suppliante, elle finit par obtenir de Frédéric la promesse de respecter sa résolution et de l'aider à l'accomplir. — Tout ce que nous avons fait de bien, lui disait-elle, nous l'avons fait ensemble; que cette dernière action, mon ami, que cette cruelle séparation, marque de notre mutuel dévouement, nous soit aussi commune. — Elle lui disait encore comment elle comptait arranger sa vie : sa sœur, son enfant qu'elle ferait revenir; ses fleurs qu'elle aimait tant; quelques oiseaux, puis tant de bons

souvenirs! Elle ne serait pas malheureuse, elle le lui promettait. Et lui, il penserait à elle, il lui écrirait, il conserverait dans son cœur son image, que le temps n'altérerait pas. C'était peut-être mieux ainsi. Qui sait quels changements l'âge eût apportés? Ils mettaient au contraire à l'abri la meilleure partie d'eux-mêmes et ne la laissaient plus exposée aux caprices du sort. Frédéric voulait à son tour qu'elle lui traçât ses devoirs, ses travaux; sa pensée seule pourrait désormais le guider; elle serait pour lui comme ces anges invisibles qui nous donnent nos meilleures inspirations. Bons, doux, pleins d'une délicatesse naturelle et de sentiments élevés que leur amour avait développés, ils arrivèrent à se passionner pour un sacrifice qui répondait à tous leurs instincts de noblesse et de dévouement. Ils se firent illusion et prirent pour éternel le sentiment passager de force qu'ils puisaient dans l'accomplissement de leurs devoirs. La jeunesse seule est capable de ces sublimes erreurs

L'heure avait donc sonné où s'évanouissait leur plus douce croyance. Après l'avoir suivie de leurs yeux baignés de larmes, ils se tournèrent vers de nouveaux rêves d'avenir et de vertu auxquels ils prêtaient encore le charme de leur amour. La nuit allait s'enfuir du ciel; ils vinrent à la fenêtre et l'ouvrirent. L'air vif du matin semblait leur conseiller la force; l'ineffable pureté du réveil de la nature répondait à celle de leurs pensées; ils sentaient en eux une innocence, une élévation de tout leur être en harmonie avec elle. Serrés l'un près de l'autre, le jour les trouva, les yeux brillants du feu de l'enthousiasme, pareils à deux martyrs avides du supplice, et ces deux pauvres enfants s'élancèrent avec ardeur dans cette voie nouvelle, se tenant encore par la main, et oubliant, hélas! que leur malheur même était de ne pouvoir plus être malheureux ensemble!

X.

Une grande douleur, à son début, a d'elle-même une sorte d'enivrement. Succédant à un bonheur complet, elle satisfait ce cruel besoin de souffrir que tout homme porte en soi. Si elle tombe dans une âme jeune et qu'elle apparaisse entourée d'idées de dévouement et de sacrifice, elle emploie à l'exalter les forces mêmes de la nature, et change momentanément en élans sublimes ses poignantes émotions.

Frédéric revit sa tante. Nanette poussa des exclamations de joie à sa venue; sa tante le reçut avec émotion. Elle s'attendait à de violents transports; elle fut remplie d'étonnement en le voyant calme et courageux. Elle l'embrassa à plusieurs reprises, en disant : — Mon cher Frédéric! mon bon Frédéric! te voilà donc, toi à qui j'ai si souvent pensé! Le ciel, qui m'a refusé des enfants, m'a donné pour toi le cœur d'une mère!

— Et vous avez agi comme eût fait peut-être la mienne, interrompit Frédéric avec tristesse. Vous le voyez, je sais tout; vous le voyez aussi, j'ai du courage. Hier, je n'en avais pas; Henriette m'en a donné...

A ces mots, sa force factice l'abandonna; il ne put proférer que quelques paroles entrecoupées, où cette phrase revenait sans cesse : — Ah! qu'avez-vous fait? qu'avez-vous fait?

Cette douleur vraie et sans exagération produisait sur la vieille dame un effet

sympathique. Elle avait bien cru à une tendresse vive ; mais elle trouvait un sentiment profond, et elle en comprit toute l'étendue, quand Frédéric, recouvrant la parole, put lui raconter cette heureuse vie qu'il venait de mener au milieu de toutes les bonnes pensées, de tous les bons sentiments. Elle vit bien que ce n'était pas un amour ordinaire, et que sa fin même en était la preuve.

Après lui avoir raconté mille traits de bonté d'Henriette, la lui avoir dépeinte avec toutes ses qualités, ce fut avec orgueil que Frédéric lui parla de la force de sa résolution et de son abnégation touchante. Il s'animait lui-même au récit des combats de cette âme tendre entre son amour et son devoir, il rappela l'une après l'autre les chastes marques de son affection dans ces moments douloureux, ses conseils, ses consolations, sa résignation angélique. Il n'avait plus de larmes alors, il était fier de sa maîtresse; elle justifiait si bien son amour, elle se montrait si digne d'estime et d'attachement, qu'il eût voulu voir l'univers à ses pieds l'admirer et partager le sentiment enthousiaste qu'elle lui inspirait.

En l'écoutant, sa tante laissait percer les marques de son émotion : — Bien bonne! murmurait-elle, bien digne d'être aimée!

— N'est-ce pas, reprenait Frédéric, que vous l'auriez aimée? Vous auriez eu en elle une fille. Ah! pourquoi ne se peut-il pas...

Alors, la pensée de leur séparation se présentant de nouveau à son esprit, il tomba dans un profond découragement. La tâche qu'elle avait cru devoir entreprendre s'accomplissait; la tante Marianne pouvait donc se livrer à l'expansion naturelle de son cœur. Elle cherchait à consoler Frédéric, mais il la repoussait. — Jamais! jamais! s'écriait-il. Pauvre Henriette! pauvre cœur brisé maintenant! Hélas! qu'avez-vous fait? Nous étions si heureux, nous nous sentions tellement sur la route du bien! Et perdus, perdus à jamais l'un pour l'autre! Déjà son isolement commence; elle est seule, comprenez-vous, et personne pour la consoler? Pourra-t-elle vivre ainsi?...

Et une pensée si terrible traversait son esprit, qu'il s'arrêtait dans ses plaintes et n'osait l'achever.

— Frédéric, lui dit sa tante, crois-tu que ma visite lui ferait du bien?

— Vous, ma tante, la visiter! Vous ne méprisez donc pas cette pauvre fille dont vous me séparez? Vous consentez à la voir?

— Oui, si tu le désires.

— De tout mon cœur; je n'aurais osé vous le demander.

— J'irai donc, répondit-elle.

Le lendemain, ils partirent. L'entrevue fut touchante. Restée seule, n'ayant plus Frédéric à consoler, à fortifier, la pauvre Henriette s'était trouvée en présence des idées désolantes qui l'avaient suivie dans tout son voyage. Au sortir de cette douce vie, pleine de mutuelle tendresse, d'appui et de dévouement, elle voyait devant elle l'isolement, le regret et la pauvreté. La venue de la tante de Frédéric fut une apparition bienfaisante qui lui rendit le courage. Frédéric l'avait précédée de quelques instants. — Chère Henriette! lui dit-il presque joyeux de l'appui qu'il apportait, ma tante t'aime et veut te voir; elle veut te dire à toi-même combien elle te donne d'estime et d'affection. O ma douce Henriette! qui pourrait d'ailleurs ne pas t'aimer?

— Pourvu qu'on me pardonne, c'est déjà plus que je n'ose espérer.

Quand la tante Marianne parut, Henriette alla au-devant d'elle, pleine d'émotion, et lui dit : — Oh! madame, que vous êtes bonne de visiter une pauvre fille comme moi!

La tante Marianne lui prit la main, et la regardant avec attendrissement : — Mon enfant, lui répondit-elle, je viens, moi, vous remercier, et vous inspirer un peu de force, si je le puis.

— J'en aurai ; maintenant je sens que j'en aurai, dit Henriette.

Pour Frédéric, il ne pouvait se lasser de voir réunies ces deux personnes que son cœur réunissait depuis si longtemps. Il oubliait que ce rapprochement passager n'était que le commencement d'une séparation éternelle. Le charme du moment présent lui dérobait la pensée de ceux qui devaient suivre, et il contemplait son Henriette, assise près de sa tante, parlant avec sa douceur habituelle, et plus belle peut-être dans sa pâleur et dans son chagrin qu'elle ne l'était dans sa joie et dans son bonheur.

Quelques paniers merveilleusement tressés, de petits ouvrages d'aiguille, étaient sur la table; la tante Marianne les remarqua. — Tout cela est l'œuvre d'Henriette, disait Frédéric ; c'est une fée adroite et laborieuse.

La tante louait avec bonté son adresse. — Je voudrais désormais ne travailler que pour vous, lui disait Henriette dans sa reconnaissance de cette visite inespérée.

Frédéric les laissa seules ; il voulait qu'Henriette pût parler en toute liberté avec sa tante et sentait que sa présence, la crainte de l'affliger, la gêneraient et l'empêcheraient de soulager son cœur. Quand il fut sorti, Henriette osa en effet laisser couler ses larmes, et la tante Marianne put recevoir dans toute sa naïveté l'épanchement de ce candide amour.

— Je n'étais qu'une pauvre fille tombée, disait-elle; Frédéric m'a relevée à mes propres yeux. Il m'a rendu l'estime de moi-même, c'est-à-dire le courage de bien faire. Je l'aime, madame, et j'ose vous le dire parce que ma reconnaissance est plus forte encore que mon amour. La délicatesse de son cœur éclatait de mille manières. Que de fois l'ai-je entendu jeter l'excuse et le pardon sur de jeunes filles tombées comme moi! que de fois l'ai-je vu caresser des petits enfants pour me montrer qu'il aimerait le mien ! Certes, si l'on m'eût dit que je commettrais jamais une seconde faute, j'aurais protesté avec indignation, et cependant j'ai cédé. Si j'avais su qui il était, j'aurais résisté, j'aurais vu tout de suite que nous ne pouvions être l'un à l'autre; mais je l'ai cru d'une classe semblable à la mienne, où les investigations sont moins scrupuleuses, où l'on est plus indulgent parce qu'on est plus près de la nature, enfin où l'activité, l'ordre, l'amour du travail, sont des qualités nécessaires à l'épouse, et c'étaient celles que je pouvais lui offrir.

— Le passé mon enfant, ne vous appartient plus. Je ne doute pas que vos intentions ne fussent bonnes et vos vues désintéressées.

Un rayon de joie, touchant au milieu de ses larmes, passa dans les yeux d'Henriette.

— Mes intentions, reprit-elle, écoutez, je vais vous les dire, je vais vous confier ma secrète pensée. Peut-être me suis-je trompée ; ce fut alors de bonne foi. J'avais vu Frédéric jeune, faible et plein de passions; livré déjà à de dangereuses amitiés, à de funestes plaisirs, il était à craindre que la bonté de sa nature n'y succombât. Je compris que la femme qu'il aimerait aurait un grand empire sur sa vie et la pousserait au mal ou la conduirait au bien, suivant sa volonté; je crus entrevoir une sorte de rachat de ma faute dans le dévouement que je lui consacrerais ; — que vous dirai-je enfin?... je l'aimai, madame, et je n'eus plus besoin de chercher des excuses. Seulement mon amour était parti d'une pensée qu'il

n'oublia jamais. Ces idées vous paraissent sans doute bien étranges; mais je ne suis qu'une pauvre fille, ignorante du monde et livrée aux conseils de son cœur.

La tante Marianne ne pouvait s'empêcher d'être frappée de la candeur qui respirait au milieu de ces discours, en dehors en effet des règles ordinaires. Ces deux enfants, à l'écart du monde, avaient fait un rêve impossible, mais touchant, car de tout ce qui produit les vertus, ils avaient formé leur amour. Ils y avaient mis les mille richesses du cœur et de la jeunesse, et ce tableau avait un frais prestige auquel il était difficile de résister. Cependant les heures s'écoulaient, et Henriette ne se lassait point de témoigner sa reconnaissance à la tante de Frédéric; elle se sentait désormais soutenue, estimée; elle prenait des forces pour cette solitude dans laquelle elle allait entrer. Quand Frédéric revint, il la trouva calme et presque souriante. Sa tante lui dit : — C'est un ange! et leur tendit les bras. Ils s'y précipitèrent. En ce moment peut-être, si elle n'eût écouté que son élan, émue par le récit de leur amour et le spectacle de leur douleur, elle les eût gardés contre son cœur; mais, hélas, sur son sein, asile vénérable, c'était l'étreinte du dernier adieu qu'ils venaient de se donner.

Ces émotions salutaires étaient le beau côté du sacrifice; le moment de la séparation devait venir. Ce fut Henriette qui la première sentit la nécessité de le fixer. Après la visite de la tante Marianne, elle comprit bien qu'elle devait désormais justifier l'estime qui lui était montrée et que de semblables encouragements étaient des liens. Elle dit à Frédéric : — Mon ami, nous ne retrouverons jamais des instants pareils à ceux qui viennent de s'écouler, où notre cœur soit aussi plein de courage et d'amour de la vertu. Profitons-en pour accomplir cette dernière tâche, plus difficile que toutes les autres : il faut nous dire adieu avant que nos forces nous trahissent.

A ces paroles, Frédéric pâlit et ne répondit pas; mais il serrait avec passion la main d'Henriette, pour attester qu'il sentait cette séparation impossible. Elle continua avec douceur :

— Mon ami, nous voudrions en vain recommencer le passé, hélas! il est déjà bien loin; mais nous pouvons nous aimer toujours, et d'une affection qui ne périra pas. Le temps la fortifiera, au contraire. Maintenant nous pleurons avec amertume; plus tard, nous verserons de douces larmes en songeant à ce que nous aurons fait. Pense, cher ami, à l'incertitude naturelle de l'existence humaine. Nous avons épuisé la coupe du bonheur solitaire; qui sait ce que l'avenir eût amené? Ah! je ne doute pas de ton cœur; mais je crois qu'en ce moment nous mettons notre amour à l'abri du temps, que nous ne le verrons ni changer ni pâlir, et qu'au contraire il restera toujours brillant et pur, comme une étoile que l'obscurité même de la nuit rend plus visible encore.

Elle ajouta beaucoup de paroles recueillies et bonnes, d'une voix si résignée, avec tant de tendresse chaste et voilée, que, loin de s'en détacher, Frédéric l'aimait davantage.

— Tu m'aurais vue changer, tu m'aurais vue vieillir, ajoutait-elle; mon cœur, si ardent maintenant, se fût peut-être glacé....

— Oh! jamais, jamais! s'écriait-il en lui fermant la bouche; ne parle pas ainsi; ne cherche pas à te calomnier : tu ne me persuaderais pas!

— Plus tard, Frédéric, reprit-elle d'une voix altérée, plus tard, tu prendras une compagne...

Il voulut parler, elle l'arrêta.

— Ne dis rien, ne promets rien. Je suis sûre de ta bonne foi, et je te remercie

pour ta pauvre Henriette; mais Dieu, qui voit son cœur, peut y lire aussi la sincérité de ses vœux. Qu'il t'envoie, mon ami, une épouse digne de toi, qui t'aime pour toi, dont le cœur ait toute la délicatesse du tien. Je voudrais qu'aucune qualité ne lui manquât; je voudrais qu'elle t'aimât comme t'aimait la pauvre fille qui n'était pas digne d'être ta femme. Ah! continua-t-elle en sanglotant, voilà l'expiation qui commence; c'est le châtiment de ma faute. Quand je pense que c'est elle qui me sépare de toi; que, sans elle, une vie de bonheur, de vertu eût été la mienne, car j'étais née pour le bien, pour les joies de l'intérieur et de la famille.... hélas! hélas! mon cœur se brise!

La douleur déborda, elle entraîna ces deux pauvres enfants dans son torrent rapide. C'étaient de longs et muets embrassements, puis de lourds sanglots, des souvenirs heureux qu'ils se rappelaient l'un à l'autre, des promesses pour l'avenir, des adieux jusqu'au ciel, leur espoir et leur refuge. Henriette avait trop présumé de ses forces. Frédéric essaya alors de la consoler à son tour, mais elle lui disait : — Laisse-moi pleurer dans tes bras encore une fois, mon Frédéric; cela me fait du bien. Songe donc, ne plus nous voir jamais! compter les jours, les années loin l'un de l'autre! Nous ne saurons plus nos pensées, nous ne sentirons plus ensemble; tu auras d'autres soins, tu auras d'autres affections. Nous vieillirons, nous vieillirons sans nous soutenir, sans nous appuyer l'un sur l'autre. Hélas! cet âge seul m'apportera peut-être le calme; mais je l'avais rêvé si doux près de toi, entourée d'une famille, d'enfants aimés, loin des passions, dans une sphère paisible! Puis, dit-elle en se serrant contre lui, comme si elle eût voulu se réfugier dans ses bras, la mort, mon Frédéric, la mort, sans que tu sois là pour que je te donne mon dernier regard, ma dernière pensée!... Tu ne déposeras pas le baiser du départ sur le front de ta pauvre Henriette!

A ces mots, Frédéric jura qu'ils ne se sépareraient jamais, que c'était un sacrifice au-dessus de leurs forces, et qu'il n'y consentirait pas. Henriette avait la douleur d'un enfant; de gros sanglots soulevaient sa poitrine. Elle disait de temps en temps : Mon Frédéric, mon Frédéric! comme si elle eût nommé son bien, avec un accent de détresse si touchant, que le cœur le plus dur se fût attendri à l'entendre. Cependant, après cet instant de faiblesse et de désespoir, elle appela tout son courage à son aide. Elle se leva et dit à Frédéric :

— Viens, mon ami, dans mes bras, que je te contemple encore, que chacun de tes traits reste éternellement dans ma mémoire! — Elle le regarda longuement. — Tes cheveux blonds que j'ai si souvent caressés, tes yeux qui me cherchaient toujours et me rassuraient si bien, ta main qui a tant de fois serré la mienne!..... adieu! adieu! disait-elle, et elle embrassait tour à tour ses yeux, ses cheveux et sa main. — Pars maintenant, je t'en prie. Adieu! adieu!

Frédéric ne savait à quoi se décider; il la pressait dans ses bras, et la repoussait. Il pleurait, il maudissait le ciel, il lui promettait de partir, et il restait. Enfin, il lui dit : — Laisse-moi revoir ma tante; peut-être reviendra-t-elle sur son opinion, maintenant qu'elle t'a vue. Laisse-moi lui parler encore, je te jure qu'après je ferai ce que tu voudras; mais je ne sais qui me dit que je réussirai. -- Et l'espoir brillait dans ses yeux.

Henriette essuya ses larmes, et parut partager sa pensée. Elle prit une plume, et traça quelques lignes.

— Peut-être as-tu raison, lui dit-elle; remets cette lettre à ta tante, cher Frédéric; j'ai bon espoir aussi. Va donc, et prenons courage.

— Oh! tout de suite! s'écria-t-il. Je savais bien que ce n'était pas possible.

Et il s'élança pour partir.

— Tu ne me dis pas adieu? demanda Henriette en l'attirant vers elle.

— Pas ce triste mot! Au revoir, à bientôt!

Elle le pressa longtemps sur son cœur, leva les yeux au ciel, et courut à la fenêtre pour le voir encore. Il hâtait le pas, et lui fit signe de la main. Au tournant de la route, il s'arrêta comme indécis, et resta quelques instants, la regardant avec amour. Enfin, il lui fit un dernier signe, et disparut.

— Mon Frédéric, mon Frédéric, adieu! murmurait-elle au travers de ses larmes.

Quand elle l'eut perdu de vue, elle cacha sa figure dans ses mains, et dit tout bas, comme si le son de sa voix lui eût fait peur : — Je ne le verrai plus!

XI.

A mesure que Frédéric approchait de Manheim, sa confiance diminuait, et il était tenté de revenir sur ses pas. Lorsqu'il s'était arrêté et avait contemplé Henriette à la fenêtre, le suivant des yeux, une idée triste avait passé dans son esprit. — Oh non! se disait-il, je la reverrai, mais sera-ce pour la quitter encore? — Il trouva sa tante indulgente et affectueuse comme de coutume. Quand elle eut achevé la lettre d'Henriette, il lut dans ses yeux la plus tendre sympathie. Il commença alors à lui dire tout ce qu'il avait agité dans son esprit durant la route; mais pendant qu'il parlait, il sentait d'avance ce qu'elle allait répondre, et la conviction mourait dans son cœur. Enfin, il s'arrêta de lui-même, pâlit légèrement et dit : — Hélas! je le vois bien, je ne puis me tromper moi-même. Il ne me reste qu'à être homme et à tâcher de prendre pour moi le plus de douleur possible, afin d'épargner Henriette. — Il voulait repartir sur-le-champ, mais sa tante le retint :

— Je crois, mon ami, que ce courage dont tu parles, c'est maintenant qu'il faut l'avoir; et elle lui tendit la lettre d'Henriette.

« Madame, écrivait-elle, gardez Frédéric auprès de vous. Dieu sait ce qu'il m'en coûte de le tromper, mais c'est nécessaire. Jamais, voyez-vous, nous n'aurions pu nous dire adieu avec la pensée que c'était pour toujours. Venez à notre aide; ma résolution n'a pas changé, mais le voir m'ôte tout pouvoir de l'exécuter. Ah! qu'il soit heureux! ce sera mon éternel désir. Peut-être d'ailleurs il m'oubliera..... Croyez-vous pourtant que cela soit possible! Aimez-le, madame, vous à qui il est permis de l'aimer, de le dire; moi, je ne l'ose plus. Dites-lui seulement que je me souviendrai sans cesse du bonheur qu'il m'a donné, et qu'il y aura toujours un cœur où son image vivra adorée et entourée de reconnaissance, dites-lui que je suis résignée. Mais vous, madame, priez pour moi, car je n'ai plus de force!... »

Frédéric se soumit; il comprit qu'il fallait laisser à cette âme troublée le repos, son seul bien désormais. Malgré la bonté de sa tante, sa vue lui faisait mal; il résolut d'aller retrouver son père.

— N'est-ce pas, dit-il à sa tante en partant, que vous protégerez de loin Henriette et ne l'abandonnerez pas?

La vieille dame lui répondit avec émotion : — Je t'aime comme mon fils; si

cette jeune femme avait pu t'appartenir, je l'aurais aimée comme une fille. Pars tranquille ; elle a pour toujours une amie.

Il partit. Il lui fallut tout son courage, et la crainte d'apporter à Henriette une nouvelle agitation, pour l'empêcher d'aller la revoir une dernière fois. Il se retint, et retrouva bientôt le vieux château de son père et les sombres forêts de pins qui l'entouraient. Ces aspects plurent à sa disposition d'esprit. Son père, plus vieux, plus infirme, était aussi plus morose. Leur première entrevue fut pourtant assez tendre. Le baron laissa couler une larme sur ses joues ridées, Frédéric donna les marques d'une sensibilité maladive. Peut-être son père en savait ou en devina la cause ; il eut la délicatesse de ne point l'interroger. Ces premiers moments écoulés, son caractère reprit le dessus.

Frédéric passa dans le château de ses pères de longues journées remplies de la même pensée ; ses joues se creusaient. ses regards trahissaient souvent sa souffrance. Son père s'en inquiéta. Il lui parla de nouveaux voyages, de la France, qu'il avait toujours désiré revoir ; trop vieux maintenant, tout était dit pour lui. Certes, il était triste d'être ainsi seul à la fin de sa vie, mais il voulait avant tout que son fils fût un homme. Une année de plus mûrirait ses idées ; il songerait alors à le marier. A ce mot, Frédéric sentait au cœur un froid mortel, et se jurait de n'y jamais consentir ; le baron poursuivait ses projets et parlait impérieusement. Ces discours, cette contrainte, blessaient la sensibilité de Frédéric et le faisaient cruellement souffrir. Il revoyait plus douce, plus aimable encore, la naïve figure d'Henriette, et ne pouvait comprendre qu'il s'en fût séparé. Sentant ses forces s'épuiser dans la solitude, et son esprit s'aigrir dans ces luttes journalières, il se rendit au désir de son père et partit pour la France, le cœur plein d'ennui, sans projets pour l'avenir, et tourné tout entier encore vers le passé.

Pendant ce temps, Henriette s'était efforcée de donner le change à sa douleur par des occupations qui la ramenassent à la vie réelle. Voulant de nouveau se fixer à Heidelberg, elle eût désiré retrouver le petit appartement où elle avait vu Frédéric la première fois. Malheureusement, il était loué ; ce doux et pénible souvenir lui fut refusé. Elle trouva seulement dans la maison une chambre où elle s'établit en attendant. Là, tantôt elle s'abandonnait à sa douleur et passait ses journées dans les larmes ; tantôt, résignée et presque sereine, elle se mettait au travail et trompait les heures, en recommençant dans sa pensée le long et cher poëme de son amour. Elle avait écrit au médecin pour lui demander si sa sœur, son enfant pouvaient revenir auprès d'elle ; il avait proposé un nouveau délai. Henriette les désirait, et cependant elle sentait avec effroi qu'elle ne serait plus seule, et la solitude, pour elle, c'était la liberté de pleurer. Son unique joie était de recevoir les lettres de Frédéric. Elle les relisait vingt fois et commençait à lui répondre ; mais l'émotion l'arrêtait, la plume échappait à ses doigts, et la nuit la surprenait quelquefois le regard fixe, la tête penchée sur le papier inondé de ses larmes. La tante Marianne lui écrivait aussi de temps à autre. Elle soutenait son courage par de bonnes paroles, et la relevait à ses propres yeux par l'estime qu'elle lui témoignait.

L'hiver se passa ainsi. Elle vivait, si c'est vivre que poursuivre un éternel regret. Pourtant, il faut le dire, les premiers temps de la douleur sont peut-être les plus faciles à passer. L'illusion du bonheur semble s'y perpétuer encore. On ne peut croire à sa fin. On attend : les jours s'écoulent ; c'est une absence. On ne se déshabitue pas ainsi de la vue de la personne aimée. Mais quand les mois se sont enfuis

sans amener de changement, quand on sent peser sur soi le poids du temps, quand on se dit : Aujourd'hui, demain, dans des années ; personne, jamais, jamais ! alors le cœur désespère ; le malheur se révèle dans toute sa persévérance, et sa longueur vous fait reculer d'épouvante. Ce fut ce qui arriva à Henriette. Elle sentit un vide affreux que rien ne pouvait remplir. La pensée dominante de sa vie avait disparu ; elle la cherchait et ne la trouvait pas. C'est un cruel moment que celui où il faut arracher de son âme les projets qui la peuplaient si doucement. La vie paraît sans but : à quoi tendre ? pourquoi se fatiguer ? Le tombeau s'entrevoit alors comme un lieu de repos et de sommeil où le rêve du passé a perdu son amertume. Les lettres même de Frédéric, qui jusqu'alors avaient été l'unique objet de l'attente d'Henriette, devinrent pour elle un sujet d'inquiétude et d'effroi. Quand elle en recevait une, elle la contemplait longtemps avant d'en briser le cachet, puis elle la lisait avidement et restait plus découragée ensuite. Ces marques de la tendresse de Frédéric la plongeaient dans un regret inépuisable; son absence semblait se rendre sensible ; elle le voyait tel qu'elle l'avait si souvent vu auprès d'elle. Hélas! l'illusion durait peu, et au lieu de sa voix connue et persuasive, elle ne trouvait qu'un froid papier et des mots impuissants auxquels l'accent et le regard eussent donné la vie. L'amour de Frédéric paraissait cependant avoir augmenté encore avec l'absence. Chaque fois, ses lettres étaient plus passionnées, ses regrets plus vifs. Henriette comprit qu'elle n'aurait accompli que la moitié de sa tâche si elle ne le rendait pas entièrement à lui-même. Elle le supplia donc de ne plus lui écrire ; il résista et jura que, n'ayant plus que cette consolation, il ne la sacrifierait jamais. Alors Henriette implora sa pitié pour elle-même. « Je sens, mon ami, lui écrivait-elle, que chacune de vos lettres est un plaisir passager qui me laisse une souffrance éternelle de plus. Pour que je me prive de ce bien cruel, jugez s'il faut que la nécessité m'en soit démontrée. Que cette lettre soit donc la dernière entre nous. Puisse-t-elle vous porter toute la tendresse que je sens dans mon cœur. Mon ami, une seule prière : songez à vous, à votre avenir ; c'est ainsi que vous pourrez encore retrouver le passé. Rappelez-vous mes vœux d'autrefois et ne les trompez pas. Et maintenant adieu, jusqu'au séjour où nous aurons conquis le droit de nous aimer sans fin. Une joie secrète traverse en ce moment mon esprit : je pense que, si vous changiez désormais, je ne le saurais pas, et que vous resterez pour moi éternellement jeune et fidèle... »

Le dernier lien était rompu ; Henriette espéra que la résignation lui deviendrait plus facile.

Mais quand le printemps revint, quand elle vit les hirondelles de retour et tout ce joyeux réveil de la nature, elle se sentit plus mortellement triste que d'habitude. Ces premiers rayons du soleil semblaient éclairer son cœur et lui en découvrir mieux tout le chagrin ; ces parfums de la jeune séve lui apportaient un vague sentiment d'aspiration vers l'infini. Un soir, elle aperçut une jeune fille, qui suivait lentement avec son fiancé un vert sentier au bord du Necker. Elle rentra chez elle et passa la nuit à pleurer. Elle avait beaucoup pâli, mais sa beauté n'y avait rien perdu ; l'enveloppe paraissait s'être amoindrie, et l'âme se rendre plus visible. Ses yeux seulement avaient une expression si triste, qu'un jour une mendiante, en recevant son aumône, avait dit : — Pauvre jeune femme ! — Une fois que la personne qui occupait son ancien appartement était sortie, elle en profita pour y pénétrer de nouveau et y goûter l'âcre plaisir du retour dans des lieux témoins de son bonheur le plus pur. Elle replaça par la pensée ses pauvres meu-

bles aux endroits qu'ils occupaient autrefois, elle ouvrit la fenêtre et s'y accouda, comme si elle allait voir venir Frédéric. Elle y demeura quelques instants, puis elle se tourna vers la servante qui lui avait ouvert la porte et la remercia d'un air tranquille, mais avec une voix si basse et un visage si altéré, que celle-ci ne l'ayant pas vue descendre le lendemain, monta chez elle, pleine d'inquiétude. Elle la trouva en proie à une fièvre violente. La tante de Frédéric fut aussitôt prévenue. Dès l'arrivée d'Henriette, elle avait prié la maîtresse de la maison de l'avertir au moindre signe de maladie.

Henriette fut pendant plusieurs jours aux portes de la mort ; sa jeunesse luttait seule contre le délire et le chagrin, car le désir de mourir se trahissait dans les paroles sans suite qui s'échappaient de sa bouche brûlante. Un soir, elle étendit les bras, comme pour attirer quelqu'un, fit un mouvement des lèvres semblable à un baiser, et laissa retomber sa tête sur son oreiller. On crut que tout était fini.

Henriette ne mourut pas. Rarement le chagrin tue. Autrement, que de morts aimés nous tireraient après eux dans la tombe ! A l'état exalté du délire succéda une sorte de torpeur où les yeux d'Henriette restaient fermés et ses membres immobiles ; sa main droite seulement était serrée contre son cœur, comme pour y étouffer une souffrance secrète. Un jour enfin elle fit un léger mouvement, entr'ouvrit les paupières et parut s'éveiller d'un long sommeil. Elle regarda autour d'elle avec étonnement, et crut d'abord que sa vue la trompait. La tante Marianne lui tenait la main ; en face d'elle était sa sœur, portant dans ses bras son enfant, son enfant rose et souriant ; elle n'avait plus son regard inquiet ; le médecin, qu'elle reconnut, était assis auprès du lit et l'observait avec attention.

— Elle est sauvée, dit-il enfin.

— Ma sœur, mon enfant ! murmura Henriette. Elle voulut les presser dans ses bras ; mais elle était trop faible : il fallut la quitter pour qu'elle consentît à prendre du repos. La convalescence fut longue, mais douce. Cette chambrette contenait des trésors ; le dévouement, l'amitié, l'estime, s'y trouvaient réunis. Henriette semblait avoir laissé dans sa maladie toute l'amertume de la douleur. Quand sa tristesse devenait trop forte, elle prenait son enfant sur ses genoux, elle regardait sa sœur et se calmait par le sentiment du devoir accompli. Elle dit à la tante Marianne qu'une fois, pendant sa maladie, elle avait cru voir une jolie tête d'enfant penchée sur elle, et qu'elle avait pensé que c'était son bon ange. — C'est mon bon ange en effet, ajouta-t-elle en pressant son enfant dans ses bras ; il ne me quittera plus et guidera ma vie. Sa sœur n'avait pas recouvré toute sa raison, mais un grand changement s'était fait en elle ; une sorte de faiblesse d'esprit lui était seulement restée qui la laissait un peu enfant et ne lui permettait pas de suivre trop longtemps la même idée ; sa mémoire aussi était confuse et vague. Elle dit pourtant un jour à Henriette : — Dis-moi si je me trompe ; je crois me souvenir que je voyais autrefois près de toi un jeune homme, un ami ?...

Il vint à Henriette des larmes dans les yeux ; elle les retint et dit à sa sœur, en s'efforçant de sourire : — Tu t'es trompée, ma bonne sœur.

Leur amitié était touchante : Henriette tâchait d'être gaie, Marceline cherchait à l'aider dans les soins du ménage, mais l'habitude lui manquait ; elle s'occupait surtout de l'enfant, pour lequel son affection avait encore augmenté. C'était une jolie petite fille qui s'appelait Henriette, comme sa mère. Celle-ci la serrait avec passion contre son cœur ; elle l'aimait de tout ce qu'elle lui coûtait. Sa vie parut

enfin fixée; toujours triste mais calme, une nouvelle période commença pour elle. Un jour la tante Marianne vint la chercher et la conduisit aux portes d'Heidelberg, au pied de la montagne du vieux château, dans une petite maison qu'entourait un riant verger, et lui annonça qu'elle était chez elle et qu'elle avait loué cette demeure à son intention. Henriette rougit de plaisir, et témoigna sa reconnaissance, mais ne voulut pas accepter.

— Mon enfant, lui dit la tante Marianne avec sa franche bonté et en lui posant la main sur l'épaule, acceptez, il le faut. Vous m'avez accordé ma première prière; ne repoussez pas la seconde. Vous aimez les fleurs; vous pourrez en cultiver dans ce petit enclos. Là, vous vivrez, sinon heureuse comme je le voudrais, au moins tranquille, je l'espère. Ne me refusez pas, et songez que la responsabilité de votre vie repose maintenant sur moi.

Ce fut dans cette simple demeure, éloignée du monde qu'elle ne regrettait pas, entourée de l'estime et des affections salutaires, qu'Henriette sentit qu'elle avait atteint le port et conquis enfin la récompense de son sacrifice. Le passé lui semblait un de ces beaux rêves qu'il serait insensé de poursuivre après le réveil, et son amour, devenu une bonne action, purifié par l'abnégation, adouci par le temps et la distance, n'était plus désormais qu'un cher et pieux souvenir.

XII.

Les années s'étaient succédé, le lent changement que le temps amène s'était opéré. Henriette avait senti le bienfait du devoir accompli; Frédéric avait repris la force qui convient à l'homme, et, recueillant les fruits semés par ce doux ange, il entrait dans la vie réelle avec de solides connaissances, un esprit élevé, un souvenir fécond et une pieuse ambition à réaliser. Atteindrait-il le but? Serait-il l'homme qu'avait rêvé l'affection d'Henriette? — Qui le savait? Mais à coup sûr ce chaste amour avait préservé sa première jeunesse et laissé dans son cœur de précieux germes.

Quand, après trois années de voyage et d'observation, il revint et souleva de nouveau le marteau de la porte de sa tante Marianne, bien des pensées avaient passé dans sa tête. Il sourit en songeant au soir où, jeune homme insouciant, il avait frappé pour la première fois à cette maison amie. Après les effusions du retour, il ne put s'empêcher de tomber dans la rêverie Assise auprès de lui, sa tante faisait aller en silence les infatigables aiguilles de son tricot. Rien n'était changé dans sa mise ni autour d'elle : la clarté modeste d'une petite lampe éclairait à demi ses traits bienveillants; elle observait parfois à la dérobée Frédéric, dont la physionomie avait pris un caractère plus mâle, sans perdre la douceur qui lui donnait du charme. Enfin, comme si elle eût répondu à sa pensée : — Henriette va bien, dit-elle.

Frédéric releva vivement la tête. — Est-elle heureuse? ne me trompez pas! demanda-t-il.

— Elle est aussi heureuse qu'elle peut l'être maintenant.

Frédéric adressa alors à sa tante mille questions auxquelles elle ne fit pas difficulté de satisfaire. Ce n'était plus le jeune homme ivre d'amour et de douleur; c'était un ami grave et dévoué qui s'informait d'une affection bien chère. Il revenait sur

sa vie passée comme sur un temps d'illusion toujours aimée, mais impossible à retrouver. Cependant la pente du souvenir l'entraînait, il sentait la différence des époques, et s'attristait en découvrant le changement qui s'était fait en lui. — Triste chose, disait-il, que le cœur de l'homme! Quelques années à peine et mille soins le consolent. Le présent le retient, l'avenir l'occupe; l'ambition commence à naître. Je le sens bien, mon amour s'est envolé, vainement je le rappellerais; mais du moins son souvenir me reste, me charme encore, et je ne voudrais pas l'ôter de ma vie.

— Mon ami, lui répondit sa tante d'une voix grave, voici la vérité : tout porte avec soi son enseignement en ce monde; celui-ci, je crois, ressort de ta jeunesse. Votre amour a été une exception. Comme toutes les illusions, il ne pouvait se maintenir et devait tomber devant la réalité. Fragile, hélas! est le bonheur qui ne repose que sur une exception. Un jour vient, un souffle passe, et tout est détruit.

— Vous devez penser ainsi, reprit Frédéric après quelques instants. La morale, la religion, tout, je l'avoue, condamne l'amour qui n'est pas légitime; mais qu'il était doux, qu'il était bon, celui que nous avons éprouvé! Quelle vertu secrète il renfermait pour avoir eu une telle fin! C'est que c'était un amour vrai, rare union de la jeunesse et de la candeur. J'ai vu d'autres amours : ils finissaient mal, parce qu'ils avaient mal commencé. Rappelez-vous Antonio : sa liaison avec Mme de Rendorf, la vanité la forme et la dénoue. Qui sait maintenant où il en est de la route fatale qu'il avait prise? L'amour des sens le corrompt, avilit ses instincts, énerve son talent; il perd sa vie, si rien ne l'arrête. L'amour d'Henriette n'avait rien de semblable; il m'a conduit dans les meilleurs sentiers, il me précède encore dans mes plus nobles désirs, et je puis dire : — Heureux ceux qui ont aimé ainsi! L'amour vrai, même s'il repose sur une exception, commence bien et finit de même; il vit par tous les beaux côtés de l'esprit et du cœur, il les développe, il est salutaire, et, quand le moment où il doit se rompre arrive, il trouve toujours le dévouement pour le soutenir dans le sacrifice, et le souvenir pour le consoler.

Frédéric avait parlé avec enthousiasme et conviction; sa tante l'avait attentivement écouté. Quand il s'arrêta, elle posa doucement sa main sur son bras, et lui dit avec bonté :

— Tu viens de dire des vérités. Un tel amour est bien rare, mais il est sain et garantit du mal qui le détruirait. Cependant, mon ami, crois-moi, heureux ceux qui le trouvent auprès de la femme qu'ils peuvent épouser! Vois quels chagrins, quels déchirements ont accompagné la fin de votre amour; songe à quel prix vous avez acquis un peu de ce repos qui, dans d'autres conditions, eût été si naturellement votre partage!...

Elle n'insista pas, Frédéric ne répondit point. Il sentait la justesse de ces réflexions et la pensée du mariage s'était déjà vaguement offerte à son esprit. Il prévoyait l'instant où ce lien fixerait sa vie en remplissant les vœux de son père. Il éprouvait bien qu'il n'y porterait pas l'élan perdu du premier amour, mais il croyait avec raison que les sentiments les plus exaltés ne sont ni les plus durables ni les plus sûrs.

Pourtant mille rêves du passé agitaient son cœur. Sa guérison n'était peut-être pas aussi certaine qu'il l'avait cru. Il ne put résister au désir de voir Henriette, et prit, quand le jour vint, la route d'Heidelberg. Sa tante lui avait dépeint la maison au bas de la montagne; il la trouva sans peine; mais à sa vue le cœur lui battit si fort, qu'il s'arrêta et n'osa frapper. Le petit jardin qui l'environnait n'était dé-

fendu que par une haie assez élevée d'églantiers, d'aubépines et de sureaux. Frédéric en faisait le tour, plein d'irrésolution et de trouble, quand un léger bruit de pas le fit tressaillir. Il s'approcha de la haie et tâcha, en écartant quelques branches, de regarder dans le jardin. Le hasard semblait se charger d'accomplir ses vœux : c'était Henriette. Vêtue de blanc, ses beaux cheveux nattés autour de sa tête, elle avait toujours la même expression de candeur et de bonté, à laquelle un peu de mélancolie prêtait encore plus de charme. Elle donnait ses soins aux fleurs de son jardin avec un sérieux qui n'était pas tout à fait la tristesse. Frédéric n'osait respirer, et retrouvait, en la voyant, tout son amour. Dans un instant, elle passa si près de la haie, qu'il se crut découvert; il se trompait. Henriette se baissa et cueillit une branche d'héliotrope, la fleur qu'il préférait et qu'il lui avait offerte le jour de la noce champêtre. Elle en aspira longtemps le parfum, son regard perdu dans le vague, comme si sa pensée eût été vers quelqu'un, et Frédéric crut voir sur une des feuilles trembler quelque chose de brillant... Était-ce une larme ou une goutte de rosée? Henriette mit la fleur dans son sein et parut reprendre courage. Une douce expression de sérénité se répandit sur son visage. En ce moment, une voix d'enfant se fit entendre dans la maison. Henriette s'élança vivement; Frédéric la vit monter un étroit perron que ses petits pieds effleuraient à peine, et elle disparut à ses regards.

Il n'alla pas la voir. Il avait tout compris : le regret muet, le souvenir éternel et la résignation. Je ne dois pas troubler ce repos, se dit-il. Tout est fini; il ne faut rien recommencer. Pauvre Henriette! je sais du moins qu'il est au monde un cœur sans oubli.

Il gravit lentement la montagne et visita ses belles ruines. Il s'assit en face de l'arcade à demi brisée sous laquelle Henriette lui était apparue. Là il avait fait ses premiers rêves, là il versa ses dernières larmes de jeune homme. L'air était étouffant; le ciel était couvert; de sombres nuages s'y montraient immobiles. Frédéric demeura presque tout le jour plongé dans ses réflexions, tantôt retournant vers le passé, tantôt interrogeant l'avenir qui s'ouvrait inconnu devant lui. Quand le soir vint, il se leva et jeta autour de lui un long et dernier regard. Il se sentait calmé, plein de respect pour ce qui n'était plus, et de courage pour ce qu'il avait à faire. Toute sa vie, celle d'Henriette, semblait lui apparaître sous les images sensibles de la nature : des fleurs parfumées couvraient les ruines, des oiseaux chantaient sur leurs débris cachés; le jour n'avait plus d'ardeur; l'orage s'était enfui plus loin; quelques nuages se montraient encore à l'horizon, mais un vent léger les chassait, et tout annonçait le calme et la sérénité du lendemain.

ALFRED LEROUX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1845.

L'événement qui occupe aujourd'hui tous les esprits est l'attitude que M. le comte Molé vient de prendre dans la discussion de l'adresse à la chambre des pairs. L'illustre chef du 15 avril, rompant un silence de plusieurs années, a combattu nettement la politique ministérielle. Il a tenu le langage que l'on devait attendre de sa haute expérience, de sa fermeté et de son noble caractère. Ses paroles auront un grand retentissement dans le pays. Tout porte à croire qu'elles exerceront une influence décisive sur la marche des choses. La séance du 13 janvier comptera parmi les plus importantes que l'on ait vues depuis longtemps au Luxembourg; mais, avant de raconter les divers incidents de cette séance, nous devons parler des circonstances qui l'ont précédée. Ce sera une histoire rétrospective que nous tâcherons d'abréger le plus possible.

On se rappelle les échecs que le ministère a essuyés dès les premiers jours de la session; le discours du trône écouté dans un profond silence et avec une froideur marquée; le candidat ministériel à la présidence du Palais-Bourbon repoussé au premier tour de scrutin, et ne passant au second tour qu'avec l'appui des radicaux et des légitimistes, enchantés, apparemment, de l'impopularité croissante du cabinet. On se rappelle l'élection de M. Dufaure à la vice-présidence; on se rappelle surtout les 168 voix de M. Billault contre les 172 de M. de Belleyme, l'un des conservateurs les plus aimés de la chambre, et que la chambre aurait nommé à une grande majorité s'il n'avait été le candidat du ministère. Ces échecs multipliés, arrivant coup sur coup en quelques jours, avaient fortement ébranlé, comme on sait, la confiance du cabinet. Ils annonçaient un rapprochement entre les deux centres. Ils montraient les dispositions hostiles des esprits. Ils étaient le symptôme d'une situation nouvelle. A ces premiers revers était venue se joindre une complication inattendue. Le portefeuille de l'instruction publique était vacant, et ceux qui étaient sollicités de le prendre le refusaient.

Telle était, il y a quelques jours, la situation. Loin de s'améliorer pour le cabinet, elle s'est au contraire aggravée. L'accord entre le centre gauche et une fraction de la majorité est devenu plus étroit. L'opinion, en dehors des chambres, se montre favorable au rapprochement des deux centres, et le ministère entend de tous côtés des prédictions sinistres.

Il est vrai que le cabinet a obtenu la majorité dans la commission de l'adresse au Palais-Bourbon ; mais cet avantage se réduit en réalité à fort peu de chose. D'abord, suivant des calculs certains, incontestables, la majorité ministérielle dans les bureaux ne s'est pas élevée à plus de trente-deux voix; ensuite, si l'on se reporte au vote antérieur sur M. Billault, on peut légitimement prétendre que, parmi ces trente-deux voix, il en est bien peu qui appartiennent réellement au ministère. Nous ne voudrions pas du reste appuyer cette prétention sur des motifs peu honorables pour une fraction du parti conservateur. On a dit que l'opposition de certains députés avait pu se trouver gênée dans les bureaux, où l'on vote à bulletin ouvert, sous le regard indiscret des amis officieux du ministère; nous croyons que la conduite de ces honorables membres a été dictée par des raisons plus dignes. Les conservateurs dissidents ne font pas une coalition; ils n'ont pas signé un pacte, un traité d'alliance défensive et offensive avec toutes les nuances de l'opposition. Ils ont exprimé un dissentiment qui les sépare du ministère sur des questions spéciales : voilà tout. Si plusieurs d'entre eux ont voté pour M. Billault, c'est que l'honorable membre du centre gauche partage leurs sentiments sur ces questions qui dominent en ce moment la politique, et que du reste, sur l'ensemble du système intérieur ou extérieur de la France, il a des tendances marquées vers la majorité. Voter pour M. Billault, quoi qu'en aient dit les feuilles ministérielles, ce n'est pas voter pour un ennemi de l'alliance anglaise et de la constitution; mais à des candidats d'une couleur plus prononcée, à des hommes que le gouvernement des quinze années a toujours rencontrés dans les rangs de ses adversaires, les conservateurs dissidents ont dû préférer pour la commission de l'adresse des candidats ministériels. Voilà ce qui explique pourquoi le ministère a eu la majorité dans les bureaux.

Dira-t-on que le ministère doit sa majorité aux explications qu'il a données, aux arguments triomphants qu'il a présentés sur les questions du jour? En vérité, ce serait abuser de la complaisance de ses adversaires. Il n'y avait qu'une voix dans les bureaux de la chambre sur la faiblesse des explications données par les ministres, sur la sécheresse du thème que chacun d'eux était venu réciter, sur les contradictions remarquées dans leur langage, sur le désaccord qui semblait exister entre M. Guizot, par exemple, venant déclarer que l'indemnité consentie en faveur de M. Pritchard se rattache aux mauvais traitements qu'il a subis, tandis qu'au contraire M. Dumon, rattachant le fait de l'indemnité à l'expulsion, déclarait que le gouvernement français s'était réservé le droit de refuser toute indemnité dans le cas où l'expulsion serait motivée. Les ministres, en sortant de la chambre, annonçaient qu'ils avaient réservé leurs principaux arguments pour la tribune; mais on y croyait peu, et le parti ministériel, malgré sa victoire, était déconcerté.

Un fait grave a signalé la discussion de l'adresse dans les bureaux. M. Saint-Marc Girardin, dans un langage ferme et digne, a expliqué les dissentiments qui le séparent sur certains points du ministère. Il a donné un noble exemple de franchise et de loyauté politique. Un autre conservateur, M. Mortimer Ternaux, a prononcé quelques paroles dans le même sens De pareils faits sont significatifs. Quand un esprit éminent comme celui de M. Saint-Marc Girardin répudie la politique ministérielle, quand un dévouement aussi sûr, aussi éclairé que le sien ne veut pas accepter la solidarité de cette politique, il y a lieu de faire des réflexions sérieuses dans les hautes régions du gouvernement.

Effrayé par tous ces symptômes qui sont venus l'assaillir depuis le commen-

cement de la session, le ministère, avant de tenter l'épreuve de la tribune, s'est jeté dans les moyens extrêmes pour conjurer l'orage. Il a invoqué publiquement l'appui de la couronne. Des paroles augustes ont été révélées par la voie de la presse. On a fait entendre nettement que la royauté voulait le maintien du cabinet, et que toute opposition était blâmée par elle. D'honorables pairs, d'honorables députés, soupçonnés d'avoir peu de penchant pour la politique ministérielle, ont été placés sous le coup d'une censure publique. On a attaqué l'indépendance parlementaire. Singulier retour des choses de ce monde! Il y a six ans, M. Guizot, soutenu par les partis extrêmes, faisait tomber le 15 avril sous l'accusation injuste de ne pas couvrir la royauté; aujourd'hui, c'est M. Guizot qui supplie la royauté de couvrir le ministère dont il dirige, dont il défend la politique. Qu'arriverait-il, cependant, si l'on suivait le ministère sur ce terrain dangereux, inconstitutionnel, où il provoque la polémique des partis; si l'on cherchait à démontrer la fausseté des bruits qui ont couru ; si, à des paroles imprudemment divulguées, on opposait d'autres paroles d'un sens bien différent, et de nature à faire trembler le cabinet; si enfin on révélait certaines opinions, certaines craintes, qui se sont manifestées récemment autour du trône, et qui ont dû exercer sur les méditations royales une sérieuse influence? Assurément, l'on serait en droit de publier là-dessus ce que l'on sait. La presse ministérielle a donné l'exemple; mais il vaut mieux garder le silence. Il faut laisser au ministère le privilége de faire intervenir à son gré le nom du roi dans la discussion. Nous croyons, du reste, que ces moyens désespérés ont peu de succès; ils font à ceux qui les emploient plus de mal que de bien. Beaucoup de gens seront tentés de voir dans les paroles royales que l'on a publiées un témoignage de consolation offert pour adoucir le regret d'une séparation prochaine. Et quant à ceux qui verront dans ces paroles une atteinte à la liberté parlementaire, on peut être sûr qu'ils en garderont rancune au cabinet.

Le ministère semble arrivé à un point où il ne lui est plus permis de faire un pas sans faire une faute, et sans compliquer de plus en plus les difficultés de sa position. Depuis la réunion des chambres, c'est-à-dire, depuis vingt jours à peine, que de fausses démarches il a faites! que d'imprudences il a commises! Ne parlons que de sa conduite parlementaire; n'est-ce pas une faute grave d'avoir donné au discours de la couronne ce ton provocateur qui a blessé le sentiment des chambres? n'est-ce pas une faute d'avoir repoussé la candidature de l'honorable M. Dupin à la présidence? n'est-ce pas encore une faute d'avoir invoqué ouvertement le secours de la couronne pour rallier la majorité? Mais une faute plus grave que toutes les autres, une faute qui tient du vertige, et dont les conséquences pourront être fatales au cabinet, c'est le déchaînement d'une polémique, pour ainsi dire officielle, contre d'anciens ministres que le pays honore, que l'estime publique environne, que leur modération semblait devoir soustraire à toutes les attaques ; dont le seul tort, enfin, était de condamner silencieusement la politique ministérielle et de rencontrer de vives sympathies dans l'opinion. Ces hommes ont été abreuvés d'outrages. Leur caractère a été indignement calomnié. Chose inouïe! les mots d'intrigue et de coalition ont été prononcés contre eux! Les rôles ont été intervertis; les dates ont été confondues. Suivant l'énergique expression d'un noble pair, les martyrs de 1839 ont été accusés du crime de leurs bourreaux.

Si de pareilles violences devaient soulever quelque part une vive réprobation, c'était surtout à la chambre des pairs, où siégent les hommes d'état ainsi calomniés par l'organe le plus accrédité du ministère. Pour la noble chambre, c'était

une affaire qui intéressait directement ses affections et son honneur. Aussi, depuis plusieurs jours, la polémique ministérielle était sévèrement blâmée dans les réunions de la pairie. On demandait une réponse éclatante à ces imprudentes et injurieuses provocations. M. le comte Molé était le plus directement frappé; c'était lui que l'opinion désignait pour faire cette réponse. Le noble pair ne s'est point fait attendre. Il a pris le premier la parole dans la discussion de l'adresse. Il a accepté le débat sur le terrain brûlant où on l'avait amené.

On parle d'intrigue et de coalition ! Où sommes-nous donc? Qui vient donc réveiller de fâcheux souvenirs? où est la défection? où sont les traîtres? où sont ceux qui foulent aux pieds les maximes de toute leur vie, qui préconisent, dans un intérêt d'ambition, les doctrines qu'ils ont toujours combattues? Non. L'opposition qui menace en ce moment le ministère n'est pas une intrigue. Nous ne sommes pas en 1839 ; la majorité n'est pas trahie ; la défection ne s'est pas glissée dans ses rangs. Des conservateurs attaquent, il est vrai, le ministère; mais dans quel but, par quels moyens? Les voit-on déserter leur drapeau? Ont-ils renié la politique soutenue par eux depuis quinze ans? Non. Ils sont restés, ils resteront fidèles à leur parti, à leur politique ; et s'ils attaquent le ministère, c'est par la seule raison que cette politique leur semble compromise par ses fautes.

Est-ce la première fois d'ailleurs que le parti conservateur entre en lutte avec le ministère du 29 octobre? On oublie les graves dissentiments qui se sont élevés depuis quatre ans entre le ministère et la majorité. Combien de fois n'a-t-on pas vu la majorité elle-même imposer sa politique au ministère, et le ministère lui sacrifier la sienne? Le lendemain des événements de 1840, le ministère veut rentrer dans le concert européen et dans l'alliance anglaise ; il passe la convention des détroits, il signe le traité du 20 décembre 1841 : que fait la majorité? Elle blâme cet empressement, elle recommande au ministère de ne pas engager au dehors la liberté de la France. Elle veut que le traité du 20 décembre ne soit pas ratifié. Elle va plus loin ; elle exige que le ministère négocie la révision des traités de 1831 et 1833 ; et M. Guizot, partisan déclaré du droit de visite, s'oblige à en poursuivre l'abolition ! Plus tard, le ministère, cherchant toujours à renouer l'alliance rompue, veut procurer des avantages commerciaux à l'Angleterre. Qu'arrive-t-il ? Le ministère, vaincu par les résistances de la majorité, est forcé de passer la convention linière, défavorable aux intérêts anglais. Une question s'élève en Syrie ; l'anarchie dévore ces provinces sur lesquelles la France devrait étendre une main protectrice ; l'Angleterre et l'Autriche, de concert avec le cabinet français, règlent à Constantinople l'état politique du Liban. Notre ministère accepte une intervention collective dans une œuvre qui devrait s'accomplir sous le patronage exclusif de la France. Que fait le parti conservateur? Il désavoue la conduite du ministère; il blâme la décision prise par les puissances, il exprime le vœu que la Syrie soit replacée sous l'administration de ses chefs indigènes. Nous ne parlons que des questions étrangères ; que serait-ce si nous parlions des questions administratives, ou de politique intérieure, sur lesquelles le ministère, combattu par la majorité ou intimidé par elle, s'est vu forcé de suivre une ligne contraire à ses desseins? Dans les questions commerciales, dans les questions industrielles, est-ce le ministère qui a dirigé la majorité? Non. C'est la majorité qui a dirigé le ministère. Pourquoi le projet d'union douanière avec la Belgique a-t-il été mis de côté? Parce que le ministère a craint M. Fulchiron. Pourquoi la dotation n'a-t-elle pas été portée à la tribune? pourquoi le projet sur les ministres

d'état n'a-t-il pas été défendu? pourquoi a-t-on renoncé au banc des évêques? Parce qu'on a craint la majorité. Une loi importante, celle de l'enseignement secondaire, rencontre une vive opposition; cette opposition, d'où vient-elle? Des rangs conservateurs. Qui a nommé M. Thiers rapporteur du projet de loi? La majorité conservatrice. Nous pourrions citer d'autres dissentiments entre le ministère et la majorité. Ceux que nous rappelons suffisent pour prouver que le parti conservateur n'a jamais cessé de désavouer sur plusieurs points la politique du 29 octobre. Ce que les conservateurs dissidents font aujourd'hui à propos du Maroc et de Taïti, la majorité l'a fait constamment depuis quatre ans sur des questions non moins graves. La seule différence est que le ministère serait forcé de se retirer aujourd'hui devant un blâme des chambres, tandis que nous l'avons vu jusqu'ici accepter le blâme sans se retirer, et aller au-devant de la majorité quand la majorité refusait d'aller à lui.

On demande aux conservateurs dissidents quelle est leur politique : c'est celle de la majorité. Ils veulent la paix, les bons rapports avec l'Angleterre. Sur ce point, ils sont d'accord avec le cabinet; mais ils ne sont pas d'accord avec lui sur la manière d'appliquer cette politique. Entre eux et le ministère, il s'agit d'une question de conduite. Ils disent que le ministère compromet la politique de la majorité au lieu de la servir utilement, et la majorité a déjà prouvé qu'elle pensait comme eux sur bien des points. Voyez les affaires que le cabinet a créées lui-même, qu'il a cherchées pour ainsi dire, et dans lesquelles il a engagé directement sa responsabilité; voyez le droit de visite, la question de l'Océanie : ces deux affaires ont-elles servi la politique de la paix? Ont-elles resserré l'alliance anglaise? N'ont-elles pas, au contraire, failli troubler le repos du monde? Sans l'amitié qui lie les deux couronnes de France et d'Angleterre, sans les hommages adressés par la nation britannique au représentant couronné de notre révolution, sans la sagesse des souverains et des peuples, supérieure cette fois à la sagesse des cabinets, où en serions-nous aujourd'hui? Le ministère, depuis quatre ans, nous a donné une paix troublée et une alliance stérile. Il a voulu la paix, mais en même temps il s'est lancé dans des entreprises téméraires, sources de conflits entre les deux gouvernements; il a voulu l'alliance, mais en même temps il l'a rendue impopulaire en France par des démarches irréfléchies et par des concessions imprudentes. Voilà ce que lui reprochent les conservateurs dissidents. Tel est le sens de cette opposition nouvelle, à la tête de laquelle vient de se placer M. le comte Molé.

Nous n'essaierons pas de peindre l'effet de cette séance qui a produit des émotions si vives. Évidemment, le ministère avait pensé que M. Molé ne parlerait pas; on avait voulu lui faire peur. On comptait encore une fois sur ces scrupules, exagérés peut-être, sur cette réserve excessive qui ont fermé pendant six ans la bouche de l'illustre pair. On ne le provoquait si violemment, on ne stimulait si outrageusement son honneur qu'afin de pouvoir exploiter son silence comme une défaite. L'événement est venu tromper ces prévisions; mais après l'événement on s'est hâté, comme toujours, de changer de langage et de tactique. Hier, on provoquait M. le comte Molé; on lui disait que son devoir était de s'expliquer devant le pays : on lui dit maintenant que son devoir, comme son intérêt, eût été de se taire. Pourquoi a-t-il parlé? Encore un peu de patience, et le cours des événements le ramenait aux affaires. Rien ne réussit en politique comme la résignation et l'oubli des injures. M. Molé, pour avoir parlé, est aujourd'hui un homme perdu. S'il revient au pouvoir, ce sera, comme les autres, par le chemin vulgaire de l'opposition. En

vérité, M. le comte Molé doit dire qu'il y a des gens bien difficiles à contenter.

L'illustre pair a prononcé deux discours : l'un est l'exposé des griefs du parti conservateur contre la politique du ministère; l'autre est une réplique pleine d'à-propos et de vigueur, qui a paru produire une impression très-vive sur M. le ministre des affaires étrangères. On peut résumer dans les termes suivants l'opinion si nettement et si éloquemment exprimée par M. Molé sur la politique de M. Guizot. C'est une politique qui exagère sans cesse son principe, qui ne sait pas se gouverner, se contenir, qui marche aveuglément devant elle sans prévoir les obstacles, qui crée partout des difficultés au lieu de les résoudre. C'est une politique qui ne sait pas garder son secret ni mesurer sa force. Elle veut la paix, mais avec une ardeur si inconsidérée, avec un désintéressement si grand, qu'elle fait perdre patience aux gens les plus pacifiques. Elle veut l'alliance anglaise, mais avec un entraînement si passionné, avec une telle prodigalité de démonstrations et de sacrifices, qu'elle finit par exciter contre l'alliance les susceptibilités nationales. C'est une politique de spontanéité, de premier mouvement, qui dépasse le but du premier coup et qui entraîne sans cesse à sa suite des réactions dangereuses. D'où sont venues les difficultés dans la question du droit de visite? De ce que M. le ministre des affaires étrangères a signé la convention de 1841, et de ce que l'extension du droit a amené la réaction de l'esprit public contre le droit lui-même. Enfin, c'est une politique aventureuse, qui aime le mouvement, mais un mouvement stérile, et qui semble chercher les embarras, soit par irréflexion, soit par bravade. Qui a forcé M. Guizot de signer la convention de 1841? Personne. Qui l'a poussé dans les embarras inextricables de l'Océanie? Personne. Ce sont des difficultés qu'il s'est créées lui-même, et qui aboutissent aujourd'hui à cette double impasse : pour le droit de visite, le ministère ne sait comment faire céder l'Angleterre ou reculer la chambre: pour l'île de Taïti, il ne sait comment y rentrer ni comment en sortir.

M. Guizot est un grand orateur. Nous l'avons vu plus d'une fois à la tribune se tirer admirablement des situations les plus difficiles. Si l'homme d'état n'a pas grandi depuis quatre ans, assurément l'homme de discussion, l'homme des débats parlementaires n'a rien perdu. Ces dernières années l'ont vu remporter les triomphes les plus éclatants. Comment se fait-il cependant que M. le ministre des affaires étrangères ait paru fléchir dans sa lutte avec M. le comte Molé? Pourquoi n'a-t-il pas trouvé sa présence d'esprit ordinaire? Pourquoi son langage a-t-il manqué d'adresse? Pourquoi, tandis que M. Molé a su toujours concilier la dignité et l'émotion de la parole, la vivacité et les convenances, M. Guizot a-t-il laissé échapper des termes qui ont causé dans la noble chambre une sensation pénible, et qui ont paru empruntés aux passions violentes d'une autre époque? Que signifie cette citation des vers connus du *Misanthrope* sur les *haines vigoureuses* que doivent ressentir contre les *méchants* les *âmes vertueuses?* Qui sont les méchants et pourquoi des haines? Singulier à-propos de venir recommander une politique haineuse au chef du cabinet qui a inauguré la politique de l'amnistie! La chambre des pairs a protesté contre ces expressions malheureuses, et M. Guizot les a atténuées par un commentaire. Nous voulons croire que ses souvenirs littéraires ont mal servi sa pensée. M. Guizot a exagéré ses expressions comme il exagère les conséquences de ses principes politiques. Toujours est-il que ce début n'a pas semblé heureux, et qu'il a paru à beaucoup de gens que la situation du ministre gênait son éloquence.

Toute l'argumentation de M. le ministre des affaires étrangères repose sur deux ou trois points que la presse ministérielle développe tous les jours. Suivant M. Guizot, si les conservateurs dissidents veulent renverser le cabinet, c'est qu'ils jugent la situation excellente. La succession est bonne à prendre ; mais cette succession périra entre leurs mains. Ils n'auront pas les éléments nécessaires pour constituer une majorité de gouvernement. Placés entre les exigences de la gauche et les rancunes de la droite, ils seront condamnés à l'impuissance. Ils compromettront la politique dont la fortune aura été confiée à leur honneur et à leur dévouement.

Qu'il plaise à M. Guizot de déclarer que la situation est excellente, cela se conçoit, puisque c'est lui qui l'a faite. Cependant, c'est une assertion qu'on ne peut accepter sans examen. Si la situation est excellente, comment se fait-il d'abord que l'opposition soit si forte, que les mécontentements soient si nombreux et si vifs, qu'il y ait en ce moment une irritation générale dans les esprits ? Comment se fait-il que votre majorité s'ébranle à la chambre des députés, et que les paroles de M. le comte Molé aient été si bien accueillies à la chambre des pairs, cette assemblée d'hommes sages, si opposée à tout changement politique? Direz-vous que l'irritation est factice, que c'est un vain bruit, une émotion produite par une coalition d'intrigants et d'ambitieux? Comment le pays pourrait-il être dupe d'un pareil jeu? Comment la leçon de 1838 et de 1839 ne lui servirait-elle pas ? Le pays voit tout ce qui se fait. Il juge vos adversaires aussi bien que vous-mêmes, et il leur donne raison. Non, ce n'est pas une agitation factice qui règne en ce moment dans les esprits. Les inquiétudes que fait naître la politique ministérielle ne sont pas un mensonge. Ces inquiétudes, vous les partagez vous-même. Vous dites, sur le droit de visite, que vous êtes pleinement rassuré, que les deux gouvernements sont sur le point de nommer des commissaires mixtes qui chercheront en commun des moyens nouveaux, plus efficaces que le droit de visite pour la répression de la traite. Vous célébrez ce résultat comme une victoire. Qu'avez-vous donc obtenu? Les difficultés qui étaient débattues jusqu'ici entre les deux gouvernements, et que les deux gouvernements n'ont pu résoudre, malgré leur bon vouloir réciproque, seront débattues maintenant dans une commission qui sera entourée des mêmes embarras et des mêmes périls ; au lieu de deux chancelleries, il y aura des commissaires ; voilà tout. Appelez-vous cela une affaire terminée ? Croyez-vous que les chambres, qui ont exigé la suppression du droit de visite, puissent vous remercier du résultat que vous leur présentez? Ce résultat veut dire que vous négociez, pas autre chose. Et Taïti, croyez-vous que ce soit là une affaire conclue? Ne craignez-vous pas toujours d'apprendre des complications imprévues ? Quand pourrez-vous nous dire que le sang de nos soldats a cessé de couler ? Quand cesserez-vous de craindre un nouveau conflit qui pourrait remettre en question la dignité de la France? Vous dites que la paix est solidement établie, que les deux pays sont en bons termes; mais la guerre a failli éclater il y a cinq ou six mois ; le bon accord a disparu un moment pour faire place à des dispositions hostiles. C'était le fruit de votre politique, qui a eu jusqu'à présent ce double effet d'encourager les exigences de l'Angleterre et d'exciter en même temps chez nous les susceptibilités nationales. Or, si votre politique ne change pas, si vous suivez toujours les mêmes errements, le pays peut-il avoir cette confiance que vous voulez lui inspirer? Non. Ne dites donc pas que la situation est excellente, et que l'opposition exploite contre vous la sécurité et les loisirs que vous avez créés. La sécurité n'est pas à Taïti; la question

du droit de visite offre des loisirs peu rassurants. Ainsi que l'a dit M. le comte Molé, les questions que vous dites terminées sont encore toutes vives, et votre politique, loin de résoudre les difficultés, est l'élément qui les perpétue.

Quant à savoir comment les successeurs du ministère actuel pourraient gouverner, ce n'est pas sérieusement que l'on soulève cette question. Si des hommes portés aux affaires après avoir trempé dans la coalition ont pu trouver une majorité de gouvernement, l'œuvre ne sera pas plus difficile pour ceux qui n'ont désavoué aucun de leurs principes, et qui n'ont pris aucun engagement que leur conscience désavoue. On exagère d'ailleurs à dessein les tendances de cette partie de l'opposition qui se rapproche en ce moment de l'opinion conservatrice. On ne parle de ses exigences futures que pour les exciter dès à présent. On voudrait qu'elle agitât le drapeau des réformes; malheureusement, au lieu de réveiller les questions de principes, au lieu de s'adresser aux passions, elle se place sur le terrain des affaires. On voudrait qu'elle fût violente, elle est modérée. Au lieu de se laisser prendre pour dupe, elle est habile. De pareilles dispositions peuvent chagriner le ministère, mais elles peuvent aussi le rassurer au sujet des embarras que de nouveaux auxiliaires de la majorité pourraient créer à ses successeurs.

L'intervention de M. le comte Molé dans le débat de l'adresse a une portée que tout le monde comprendra. Elle amènera de nouveaux rapprochements entre les deux centres. Elle élargira la base du parti conservateur. Elle préparera les voies à une majorité puissante. On a dit que M. Molé était partisan de l'alliance russe; ceux qui liront ses discours, pourront vérifier cette assertion. Ils verront si l'alliance anglaise, pratiquée dignement, efficacement, comme il convient à la France, a un défenseur plus sûr et plus éclairé. M. Molé n'a pas voulu flatter les passions de la gauche, comme on l'a prétendu; il s'est appuyé sur l'opinion conservatrice. C'est là qu'il a planté son drapeau d'une main ferme. Il était devenu nécessaire pour plus d'une raison que M. le comte Molé parlât. On commençait à abuser de son silence. Son initiative dans la lutte ouverte contre le cabinet du 29 octobre produira au dehors une sensation profonde. Elle aura surtout pour effet d'imprimer à la marche de l'opposition et à son but un caractère de modération qui peut seul en assurer le succès.

La discussion est ouverte au Luxembourg sur les différents paragraphes du projet d'adresse. On a remarqué que la réponse de la commission de la chambre des pairs au discours de la couronne ne contient pas sur tous les points une adhésion formelle et explicite à la politique du ministère. M. Guizot n'a certainement pas obtenu de la commission tout ce qu'il lui demandait. M. de Montalembert a parlé des affaires du clergé. Le jeune pair, sans être juste ni modéré, n'a pas été cependant aussi agressif que l'an dernier. On doit supposer que des membres éclairés de l'épiscopat ont tempéré cette fois l'ardeur de son zèle. Une discussion assez vive s'est élevée sur l'affaire de l'École polytechnique. On sait que l'École, licenciée au mois d'août dernier, a été réorganisée depuis. Tous les anciens élèves, sauf dix-sept, ont été admis à passer leurs examens. Pourquoi l'admission de ces dix-sept élèves a-t-elle été refusée? L'École entière avait été licenciée; tous les élèves avaient été frappés ensemble; tous se trouvaient dans une situation semblable; pourquoi l'arrêt prononcé à leur égard a-t-il fait des distinctions? Le maréchal se retranche derrière l'avis d'une commission purement consultative, qui a jugé à huis clos et sans appeler les élèves devant elle. La chambre a paru trouver que M. le ministre de la guerre avait déployé, dans cette circonstance, une exces-

sive sévérité. Quelques paroles de M. le comte de Montalivet, prononcées dans ce sens, ont rencontré sur tous les bancs de la chambre une vive adhésion. M. de Montalivet a fait un appel à l'indulgence du maréchal, qui n'a rien promis. Cet incident n'est pas sans intérêt dans les circonstances présentes; on en a causé dans les salons, et beaucoup de gens, sans y attacher une importance trop grande, s'accordaient néanmoins à lui trouver une signification politique.

La commission de l'adresse, à la chambre des députés, a entendu aujourd'hui la lecture du travail de M. Hébert, son rapporteur. La discussion commencera sous peu de jours. Elle est impatiemment attendue. La situation des partis, la nature des questions, le talent des orateurs, la grandeur et la diversité des intérêts engagés, tout doit faire supposer que cette discussion jouera un rôle important dans nos annales parlementaires.

LE PREMIER BUDGET DE L'ESPAGNE.

Dans très-peu de jours, les cortès vont examiner le premier budget général, le premier budget régulier de l'Espagne; M. Mon a satisfait enfin des vœux bien impatients, et l'on pourra d'un regard plus sûr mesurer, si l'on nous permet de parler ainsi, l'avenir financier de la monarchie constitutionnelle au delà des monts. Jusqu'ici les esprits éclairés, ceux-là même dont la bienveillance envers le cabinet Narvaez n'a jamais été mise en question, n'ont approuvé qu'avec une extrême réserve les réformes partielles accomplies déjà par le ministre des finances, et on le comprend sans peine : dans l'état le plus grand comme dans le plus petit, tout se lie, tout se tient, et c'est l'harmonie de l'ensemble qui dans les détails, dans les innombrables services particuliers dont se compose l'administration publique, introduit l'ordre et le garantit. Par cette émission du 3 p. 100, qui doit tant contribuer à dégager les revenus du pays, M. Mon, en définitive, a augmenté les obligations du trésor. Sans aucun doute, si la paix et la sécurité s'établissent en Espagne, le jour viendra où le seul progrès des fortunes privées fera la fortune nationale, et assurera le paiement de toutes les obligations anciennes et récentes. Mais, d'ici là, comment subvenir aux besoins de l'état? quelles dépenses est-on nécessairement obligé de faire aujourd'hui même? sur quels revenus peut-on certainement compter? Voilà les questions que M. Mon est tenu de résoudre dans le projet de loi financière qu'il a soumis aux délibérations des cortès.

Au moment où, par la loi que vient de présenter M. Mon, se va, pour ainsi dire, inaugurer une seconde fois en Espagne le régime constitutionnel, il est curieux de jeter un coup d'œil en arrière et d'examiner comment, dans ce pays qui se régénère, les finances publiques ont été jusqu'ici gouvernées. Dans les temps les plus reculés de l'ancienne monarchie, et jusqu'à l'avénement de la dynastie autrichienne, les revenus de la couronne se formaient des droits et des redevances que se réservaient les rois d'Aragon et de Castille sur les terres concédées aux seigneurs, et des capitations que s'imposaient les communes. A l'époque même où les rois exerçaient une autorité à peu près irrésistible, à l'époque où l'influence étrangère, qui sous Charles-Quint dominait en Espagne, avait raison

des plus vieilles garanties péninsulaires et réduisait la représentation nationale à n'être plus que l'ombre des anciennes cortès, on sait avec quelle énergie l'assemblée de Tolède osait, sur la question d'impôt, tenir tête au tout-puissant empereur. Quand la dynastie autrichienne eut pris le parti d'en finir tout à fait avec les immunités publiques, elle exigea, pour masquer l'usurpation, que les provinces envoyassent, comme autrefois, à Madrid, ces députés, qui, durant les beaux jours des communes castillanes et aragonaises, contrôlaient l'emploi des deniers du royaume; ce n'était là, on le conçoit, qu'une institution morte, qui, cessant d'être prise au sérieux et par les rois et par les peuples, s'abolit enfin d'elle-même et sans bruit. Selon ses caprices, l'autorité royale imposait les tributs, et selon ses caprices elle en dépensait le produit; dans cette longue période il serait impossible de trouver la trace d'un budget. Quelques ministres, il est vrai, pour se reconnaître parmi les tracas et les embarras d'une puissance mal définie et si complétement anormale, faisaient de temps à autre dresser des mémoires par les commis subalternes; mais ce sont là des travaux d'une importance fort secondaire, qu'on recherche avidement aujourd'hui à titre de curiosités historiques, et non certes pour y puiser d'utiles enseignements. Cependant, à la fin du dernier siècle, on comprit le besoin de débrouiller un peu l'énorme chaos enfanté par la négligente et aveugle routine, et cela explique l'immense quantité de documents statistiques laissés dans les archives des ministères par les conseillers de Charles III et par ceux de Charles IV. Comment, dès cette époque même, ne parvint-on pas, sinon à introduire l'ordre dans les services publics, du moins à remédier aux abus les plus criants? Pourquoi les vues élevées, les vastes conceptions des Aranda, des Jovellanos, des Campomanès, demeurèrent-elles à l'état de projets? On en peut aisément découvrir la raison : c'est que les abus alimentaient le luxe et la corruption de la cour; les meilleurs esprits reculèrent devant les scandales que des réformes nettement entreprises et vigoureusement poursuivies n'auraient point manqué de soulever, à la tête comme au cœur de la nation.

En 1808, l'heure des révolutions sonna pour l'Espagne. Des cortès souveraines s'assemblèrent qui, en dépit de l'invasion et de la guerre étrangère, abordèrent avec courage les plus grands problèmes sociaux. Sur les questions de principe, les cortès de Cadix firent de nombreux emprunts aux constitutions des pays plus avancés, à celles de l'Angleterre et de la France, de la France surtout; mais sur les questions de finance, elles se virent contraintes de suivre les anciens errements. Par l'article 131 de leur constitution, les cortès de Cadix s'attribuaient, il est vrai, la faculté d'établir l'impôt et de fixer le chiffre des dépenses; il y a mieux encore, dans la fameuse charte datée de Bayonne, du 7 juillet 1808, et octroyée par Napoléon à la Péninsule, on reconnaissait, on restaurait les vieilles franchises; on prescrivait que, de trois en trois ans, les orateurs du conseil d'état soumettraient à l'approbation des cortès une loi établissant la balance entre les recettes et les dépenses. Nous n'avons pas à nous occuper des prescriptions de cette charte qui jamais ne furent mises à exécution; quant à la constitution de Cadix, il est aisé de voir que, de ses dispositions financières, ne pouvait résulter pour le pays aucun avantage réel. Les cortès constataient leur droit, sans entreprendre sérieusement de l'exercer; elles s'attribuaient la faculté de voter l'impôt et de fixer le chiffre des dépenses; mais comme, l'impôt une fois voté, elles abandonnaient au prince le soin d'en distribuer le produit dans les divers services publics, comme, par l'article 171, le pouvoir législatif s'interdisait à vrai dire toute espèce de con-

trôle sur les détails innombrables de l'administration, il est évident que, sous cette charte, le pouvoir exécutif aurait pu tout à son aise tromper la surveillance des cortès, et que lui seul en définitive aurait fixé le chiffre des dépenses, et, par conséquent, le chiffre de l'impôt.

En 1814, l'invasion était repoussée, mais le monarque absolu était remonté sur son trône, et chacun avec douleur prévoyait la restauration de l'odieuse routine qui sous les précédents régimes avait épuisé le pays. On ne vit pourtant pas, Dieu merci, se réaliser de si tristes prévisions. Du règne de Ferdinand VII, il faut faire deux parts bien distinctes : d'un côté les réactions sanglantes, de l'autre les réels efforts entrepris par deux ou trois ministres de ce prince pour réhabiliter le crédit du royaume et réorganiser le système financier. Dès 1817, le génie actif de don Martin Garay projetait les plus utiles comme les plus vastes réformes; mais ce fut en pure perte que ce ministre essaya de relever la fortune nationale : ses plans habiles furent déconcertés, bouleversés, anéantis par la révolution de 1820. Jetons un voile sur la terrible période qui sépare 1820 de 1823 : à la seconde restauration de Ferdinand VII, les finances du royaume ne présentaient de toutes parts qu'un énorme déficit. On se souvient encore en Europe des vrais prodiges accomplis à cette époque par le ministre des finances M. Ballesteros pour subvenir aux premiers besoins du pays. M. Ballesteros ne combla point le déficit; il ne releva point le trésor; dans l'état où se trouvaient l'agriculture, l'industrie, le commerce et toutes les sources de la richesse, c'était là une œuvre impossible. Mais M. Ballesteros a prévenu la banqueroute complète et définitive; il a, de façon bien souvent à produire une illusion décevante, assuré pendant très-longtemps les services publics; cela suffit, incontestablement, pour qu'au delà des Pyrénées le nom et la personne de l'ancien ministre soient, dans tous les partis, entourés d'une sincère vénération.

A la mort de Ferdinand VII, la guerre civile déchira le pays jusque dans les entrailles; les dépenses s'accrurent au delà de toute mesure; on s'arriéra sur les obligations anciennes; on contracta de nouveaux emprunts; on entra dans la voie fatale des anticipations; on engagea les revenus du royaume; de là les ruineux scandales, les abus sans nombre avec lesquels M. Mon a voulu en finir. Pour obéir à la lettre de la constitution, les ministres présentaient leurs budgets aux chambres : ce n'étaient là que des projets informes qu'au milieu des convulsions politiques les cortès n'avaient pas le temps d'examiner. Chaque jour, la guerre civile entassait décombres sur décombres et tarissait jusqu'aux dernières sources de la richesse nationale; chaque jour s'agrandissait l'abîme du déficit. Dans l'*estatuto real* (articles 34, 35 et 36), dans la charte de 1837 (titre XII), on attribuait aux représentants de la nation le droit de voter l'impôt et de contrôler jusqu'aux moindres dépenses des ministres de la monarchie constitutionnelle. Ce n'étaient là que de vaines formules : on ne relève point par des lois un pays que désole la guerre civile; avant de songer à régénérer l'Espagne, il fallait la pacifier.

Mais aujourd'hui, en dépit des dernières convulsions, le gouvernement de Madrid se trouve investi d'une force très-considérable, et les ministres de la reine Isabelle seraient vraiment sans excuse s'ils n'employaient point cette force à opérer dans les finances du royaume les réformes générales que leurs prédécesseurs n'étaient pas même en mesure de tenter. Aujourd'hui enfin, nous recevons des renseignements positifs sur le budget que M. Mon vient de présenter aux cortès, et nous pouvons faire connaître les principaux chiffres de ce grand travail. M. Mon

pense que, pour 1845, les recettes s'élèveront à 1,250,635,353 réaux et 25 maravédis, 312,666,838 francs environ. Voici les impôts qui, selon le ministre, doivent faire entrer cette somme dans les caisses de l'état : une contribution directe sur le produit liquide des biens fonds et des biens meubles, rapportant 350 millions de réaux, c'est-à-dire 87 millons 500,000 francs ; un droit sur les mutations temporaires ou perpétuelles des immeubles, s'élevant à 18 millions de réaux (4 millions 500,000 francs) ; une contribution de 160 millions de réaux (40 millions de francs) sur la consommation de certains produits déterminés par la loi ; un impôt de 25 millions de réaux (6 millions 250,000 francs) sur la richesse industrielle et commerciale ; un droit sur les loyers, s'élevant à 5 millions 750,000 francs environ. Ce sont là les contributions que M. Mon conseille aux cortès d'imposer à l'Espagne sous des dénominations nouvelles. Dans ces contributions sont compris un grand nombre de droits et de redevances payés déjà par les provinces et jusqu'ici connus sous leurs dénominations d'origine féodale, comme les *fruits civils*, les *annates*, la *taille*, le *service de Navarre et des provinces basques*, etc., etc. De tous les anciens impôts, la loi ne maintient que certains droits indirects, que le projet énumère, quelques autres droits autrefois établis pour le paiement des intérêts de la dette et pour l'extinction de la dette elle-même, les contributions spécialement affectées à divers services publics, et enfin quelques redevances assez peu considérables, parmi lesquelles nous remarquons le droit de la *lanza*, nous voulons dire la contribution que les propriétaires des titres nobiliaires sont obligés de payer tous les ans. Le ministre se réserve d'ailleurs d'indiquer plus tard l'époque précise où se devront établir les nouvelles impositions. Passons maintenant au chapitre où sont spécifiées les dépenses de l'état.

Pour 1845, les dépenses de l'état sont fixées à 1,205,522.688 réaux 20 maravédis, ou 301,382,672 francs et quelques centimes, et voici comment ces dépenses se répartissent : 43,500,000 réaux, ou 10,875,000 francs, pour la dotation de la maison royale ; 11,721,220 réaux ou 2,830,305 francs, pour le ministère des affaires étrangères ; 21,654,336 réaux, ou 5,413,500 francs et quelques centimes, pour celui de grâce et justice ; 126,021,868 réaux 13 maravédis ou 31,505,305 francs environ, pour le département de l'intérieur ; 323,419,845 réaux 11 maravédis, ou près de 80,855,000 francs, pour le ministère de la guerre, dans lequel se trouve comprise la garde civile tout récemment instituée ; 91,056.181 réaux 16 maravédis ou environ 22,800,000 francs, pour la marine ; 362,558,540 réaux 38 maravédis, ou près de 90.650,000 francs, pour le département des finances ; 95,115,629 réaux 3 maravédis, ou près de 23,780,000 francs, pour la caisse d'amortissement ; 125,495,449 réaux 1 maravédis, ou environ 31,400,000 francs, pour combler une partie au moins de l'arriéré dû au clergé séculier, pour subvenir aux besoins des religieuses, et enfin pour faire face, durant l'année qui commence, à tous les frais du culte. M. Mon demande en outre au congrès l'autorisation de mettre ordre de son chef aux diverses complications que présente encore l'état de la dette intérieure et de la dette étrangère, s'obligeant à rendre compte plus tard devant les chambres de l'usage qu'il aura pu faire d'un tel vote de confiance. Il importe également de constater que la nouvelle loi financière abolit tous les droits de *jubilacion* et de *cesantia*, excepté dans les carrières civiles, en ce qui concerne les emplois conférés par le roi ou les cortès, et rapportant au moins 16,000 réaux, ou 4,000 francs, par an. Pour bien comprendre cette dernière disposition, il faut savoir qu'en Espagne il y a une quantité innombrable

de militaires et d'employés retirés du service pour cause de blessures ou de maladies, ou bien encore tout simplement destitués, et qui tous conservent ou, si l'on veut, sont censés conserver une partie plus ou moins considérable de leur traitement. Il va sans dire que sur ce point important la loi proposée par M. Mon n'aura pas d'effet rétroactif, et que le ministre des finances n'entend d'aucune manière porter atteinte aux droits acquis.

Telles sont les bases et les divisions principales de l'immense travail de M. Mon; la discussion qui bientôt s'ouvrira aux cortès nous apprendra ce qu'on doit penser de tous ces calculs. Dans un pays épuisé par les abus et les prévarications de l'administration générale, mais où il suffit, pour relever la fortune publique, de revenir à de meilleurs principes, c'est une tâche glorieuse que d'être appelé à fonder un système définitif de l'impôt, à réorganiser tous les services, à réhabiliter le crédit et à lui donner ses légitimes et fécondes allures. Des informations précises sur les détails du projet de M. Mon nous permettront d'examiner prochainement les plans de ce ministre ; aujourd'hui, c'est pour nous un devoir de conscience de ne préjuger en rien une si grande question.

Il est des siècles devant lesquels les événements se pressent à ce point que les générations contemporaines succombent en quelque sorte sous le faix. Les idées changent, les mœurs se transforment, la face du monde se renouvelle, et parfois il arrive qu'un seul homme a pu embrasser de son regard tous les bouleversements resserrés entre son berceau et sa tombe. A quel spectacle n'a point assisté de notre temps le vieillard octogénaire? Qu'y a-t-il encore debout des institutions et des idées sous l'empire desquelles il entra dans la vie? Réunir en une seule carrière les derniers souvenirs de l'ancienne monarchie, les tempêtes de la révolution, les glorieux enivrements de l'empire; avoir passé des luttes de la conquête européenne à celles de la liberté politique, pour voir aujourd'hui l'industrie et la banque régir souverainement une société qui professait naguère un dédain si superbe pour les forces qui la dominent, c'est avoir en une seule génération épuisé l'œuvre de plusieurs siècles. Quel tableau que celui qui peut associer aux splendeurs mourantes de Versailles l'éclat sanglant des journées révolutionnaires! quelle singulière époque que celle qui a vu succéder Mirabeau à M. de Maurepas, Robespierre à Mirabeau, Napoléon à Robespierre, et qui donne aujourd'hui comme conséquence aux théories libérales de Benjamin Constant et aux patriotiques inspirations du général Foy le règne de M. de Rothschild, l'apothéose de l'alliance anglaise et de la paix universelle!

Une transformation aussi complète est peut-être sans exemple dans l'histoire de l'humanité. Il est pourtant une génération qui pourrait sous ce rapport le disputer à la nôtre; c'est celle qui a vu clore le moyen âge, et commencer le monde moderne. Supposez un homme né aux derniers jours du règne de Henri II et mort assez vieux pour voir les premiers rayons de l'astre de Louis XIV poindre à l'horizon, et dites si cet homme-là, réunissant ses arrière-petits-fils autour de son foyer domestique, n'aura pas à leur exposer des événements d'un intérêt égal à ceux de nos jours si pleins et si agités.

Un tel homme aura entendu retentir autour de son berceau les derniers échos

de la chevalerie, les récits des guerres du Milanais, et ceux des brillantes fêtes interrompues par la lance de Montgommery. Lorsque l'enfant prenait possession de la vie, il aura vu des jours de sang, des nuits de carnage, et la cloche de la Saint-Barthélemy aura marqué son entrée dans le monde; il aura vu la guerre déchaînant ses fureurs dans les familles et dans l'état, une croyance faible jusqu'alors grandissant peu à peu et menaçant la religion des ancêtres, deux peuples dans la nation avec leurs intérêts distincts, leurs villes, leur trésor, leur armée; il aura dû traverser les angoisses d'une paix neuf fois rétablie et neuf fois rompue, subir la honte de la foi publique outragée par tous les partis, et voir le caractère national altéré dans ses sources par le génie funeste de l'Italie. Sa jeunesse se sera écoulée dans les ardeurs de la ligue, soit qu'il applaudît à Paris les sermons de Lincestre, soit qu'il suivît dans les camps les diverses fortunes du Béarnais; puis il aura vu grandir cette haute et calme figure, et l'ardeur des factions se refroidir après de longues calamités et des déceptions réciproques. Son âge mûr aura trouvé quelque repos sous le règne de Henri IV, repos troublé toutefois par les incertitudes de l'avenir et la perspective d'agitations inévitables. Quand le crime de Ravaillac eut encore une fois livré la France aux révolutions, cet homme aura assisté aux troubles d'une longue régence qui, peut-être mesquins dans leur cause, n'en furent pas moins menaçants dans leurs effets. Alors la passion avait fait place à l'égoïsme, et les partis religieux s'étaient transformés en partis politiques. Mais à la France menacée dans son unité et son indépendance, le ciel envoie un ministre impitoyable qui s'emparera, par le droit divin de l'audace et du génie, de cette société aux abois. Richelieu la transforme sous sa main puissante; Henri IV a étouffé à force d'habileté la bourgeoisie municipale pour se venger de la ligue; le cardinal brise à son tour à coups de hache l'aristocratie terrienne. Le vieillard qui aura traversé tant de crises aura donc assisté à une complète révolution. La puissance du seigneur et celle de la cour même auront expiré l'une et l'autre; la monarchie, qui n'était sous les Valois que le couronnement de l'édifice politique, en sera devenue la base sous les deux premiers princes de la maison de Bourbon. Après cette grande transformation consommée, un horizon inconnu jusqu'alors se sera ouvert tout à coup devant son regard : l'Europe tout entière sera engagée dans la sphère de la politique française. Dans la lutte terrible qui remue le continent et bouleverse l'Allemagne, la France se montre forte de son unité et de son organisation vigoureuse : alors il est facile de deviner Louis XIV dans le lointain, car les événements lui ont frayé sa route. Supposez enfin que le spectateur octogénaire de tant de révolutions entende autour de son lit de mort les bruits lointains d'une émeute de cour : sa longue expérience lui garantira la vanité de ces derniers efforts, et celui qui naquit sous le règne impuissant de François II expirera en ne trouvant plus debout devant lui qu'une seule force, la royauté devenue la règle universelle des mœurs, l'inspiration de toutes les consciences et l'arbitre de toutes les fortunes.

Voilà ce qu'a pu voir l'homme qui naquit en 1559 pour mourir en 1652, après avoir vécu sous sept rois. Supposez maintenant que cet homme ait été l'ami de Henri IV, le beau-frère de Biron, le conseiller de Marie de Médicis et l'un des premiers généraux de la guerre de trente ans; supposez qu'il ait eu des relations personnelles et multipliées avec Richelieu, le prince de Weimar, Galas, Jean de Werth, Colloredo, Piccolomini et tous les grands hommes de guerre de son temps, et vous aurez assurément l'une des figures les plus attachantes qu'il soit possible

de décrire et d'observer. C'est cet ensemble si varié dans les détails et si harmonieux par l'unité qui le domine, qui donne un si grand prix à la publication des *Mémoires* du maréchal duc de La Force (1).

Aucune époque, sans en excepter la nôtre, n'a été plus féconde en œuvres de cette nature que la fin du XVIe et la première moitié du XVIIe siècle. Cependant, dans cette multitude d'écrits dont les uns furent inspirés par la vanité, d'autres par le besoin de se justifier, les mémoires du vénérable guerrier, qui les écrivit après quatre-vingts ans, se font remarquer par un cachet tout particulier ; ils portent d'un bout à l'autre le caractère du désintéressement personnel et de la plus entière sincérité. Le maréchal de Tavannes et Montluc, pour ne citer que les plus célèbres parmi les catholiques; Duplessis-Mornay, parmi les réformés, sont dominés par les ardentes passions de leur temps. Le duc de Sully prépare ses matériaux pour la postérité, comme un ministre constitutionnel pour la tribune ; Marguerite de Valois couvre tous les torts de sa vie par les artifices d'une habile dissimulation; Brantôme écrit en homme de cour et de plaisir, indifférent aux grandes scènes au milieu desquelles il est jeté; Bassompierre est un bel esprit qui arrange ses bons mots, comme un fat sa chevelure ; Lanoue seul, par la sincérité de ses convictions calvinistes et la modération avec laquelle il les expose, offre quelque ressemblance avec la manière grave et simple des *Mémoires* récemment livrés à la curiosité publique. M. de La Force écrit en vieux gentilhomme honnête et convaincu, invariablement attaché au calvinisme, qui fut la religion de son enfance, mais dégagé de toute prévention à l'endroit des catholiques, et pénétré de l'esprit de transaction dont son maître, Henri IV, fut à la fois l'expression et le modèle. Ses formes littéraires sont celles de l'homme de guerre instruit et observateur, et sa main octogénaire tient la plume avec une vigueur qui laisse deviner celle avec laquelle, la veille encore, il portait l'épée. Placé à côté des plus grands hommes et des plus grands événements de son siècle, il reste pourtant sans responsabilité personnelle dans les circonstances délicates et décisives. Ses mémoires échappent dès lors à la nécessité de devenir une apologie : il parle moins souvent comme acteur que comme témoin bien renseigné. Ce journal loyal et sincère, expression d'une vie étrangère aux machinations politiques, commença le jour de la Saint-Barthélemy pour finir à la veille de la fronde. La vie de province et la vie de cour, les naïves habitudes du Béarn et les mœurs élégantes de Fontainebleau, s'y enlacent d'une manière heureuse et pittoresque : la correspondance du maréchal avec Mme de La Force, retirée dans sa terre, y établit comme deux courants d'idées différentes. Joignez à cela de nombreuses lettres de Henri IV, de Louis XIII, de Marie de Médicis, de Sully et de Biron, enfin les mémoires particuliers de MM. de Montpouillan et de Castelnaut, fils du maréchal, qui éclaircissent les faits trop vaguement indiqués par leur noble père, et vous aurez, à coup sûr, l'une des publications les plus importantes qui aient été entreprises depuis longtemps.

Voltaire, à qui les mémoires manuscrits de la maison de Caumont avaient été communiqués, a rendu populaire la saisissante aventure du jeune de La Force

(1) *Mémoires authentiques de Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, maréchal de France, et de ses deux fils les marquis de Montpouillan et de Castelnaut,* publiés, mis en ordre et précédés d'une introduction par M. le marquis de la Grange; 4 vol. in-8° ; chez Charpentier, rue de Seine.

alors âgé de douze ans, laissé pour mort sous les cadavres de son père et de son frère, égorgés à la Saint-Barthélemy. Mais c'est dans l'œuvre du vieux maréchal qu'il faut lire ce touchant épisode, que nous comprenons mieux depuis que nous aussi nous avons connu les horreurs des nuits sanglantes et le secret des miraculeuses évasions. Sauvé d'abord chez un homme du peuple, il se fait conduire à l'Arsenal, chez Mme de Brisambourg, sa parente, qui le cache dans la chambre de ses filles, sous des vertugadins. Bientôt, sur l'avis d'un parent intéressé à sa mort, le bruit de son évasion se répand, et Charles IX donne de sang-froid l'ordre de le faire périr. Il faut fuir de nouveau; le pauvre enfant sort de Paris déguisé, et soupe dans une hôtellerie avec un assassin qu'il trouve vêtu de la robe de chambre de son frère. Après des périls de toute sorte, il arrive enfin en Guyenne, où il est recueilli par son oncle. Sitôt que le roi de Navarre eut quitté la cour, M. de La Force va s'unir à lui, et dès cette époque commencent entre Henri IV et le fidèle Béarnais des relations qui ne devaient finir qu'avec la vie du grand roi. Après avoir combattu près de Henri IV sur presque tous les champs de bataille et avoir plus qu'aucun autre contribué au succès de la journée d'Arques, M. de La Force était encore à côté de son maître lorsque celui-ci tomba frappé par le fer de Ravaillac. Sa piété lui fait trouver la force de dire au monarque, qui le couvre de son sang : *Sire, songez à Dieu.* Ces mots sont les derniers qu'Henri ait entendus sur la terre.

Après ce coup terrible, M. de La Force retourna dans son gouvernement de Béarn pour faire proclamer le nouveau roi. Bientôt la lutte s'engage de nouveau entre les deux croyances, et le gentilhomme calviniste est appelé à y prendre une grande part. Enfin, l'ordre se rasseoit sous Richelieu, et M. de La Force, après avoir été zélé chef de parti, devient un des plus habiles généraux de Louis XIII. Il fait la belle campagne d'Italie, célèbre par le passage du pont de Suze; dirige en Champagne la résistance contre Gaston, duc d'Orléans, et va prendre sur le Rhin le commandement des forces que la France unit à celles de la Suède. Du jour où s'ouvre la guerre de trente ans, la vie du maréchal se passe tout entière dans les camps; enfin, épuisé de fatigues et d'années, il quitte son armée victorieuse, à l'âge de soixante-dix-huit ans, pour venir au château de ses pères mettre un intervalle entre cette vie agitée et la mort. Près de quinze ans d'une verte vieillesse lui furent encore donnés; il vit du fond de sa retraite disparaître le grand cardinal dont il eut l'estime et jamais la faveur, et il suivit de loin dans ses épreuves laborieuses le nouveau ministre, dont il avait encouragé les premiers pas lorsque le seigneur Mazarini portait l'uniforme de capitaine de dragons.

C'est une noble vie que celle-là, et il est bon de la remettre en mémoire. M. le marquis de La Grange a rempli avec conscience un devoir pieux et difficile; il a coordonné d'une manière heureuse les nombreux matériaux que lui ont fournis les archives de la maison de La Force : le texte est éclairé par des notes importantes, et rarement la tâche d'un éditeur a été plus loyalement remplie.

L. C.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

P. DUVERGIER DE HAURANNE. — De la situation actuelle de la Grèce et de son avenir. 5

EUGÈNE ROBIN. — Les Essayists anglais. — III. — Le révérend Sydney Smith (*The Works of the rev. Sydney Smith*). 51

A. COCHUT. — De l'art du comédien. — Étude historique et critique, — seconde partie : *Critique*. 72

CHARLES DE RÉMUSAT. — Cabanis (Nouvelle édition des OEuvres philosophiques de Cabanis). 95

CH. COQUELIN. — D'une réforme du régime monétaire en France. 120

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 138

****. — Affaires d'Espagne. 150

***. — Esquisses de mœurs politiques. — La question de cabinet. 157

CYPRIEN ROBERT. — Le monde gréco-slave. — Du mouvement unitaire de l'Europe orientale. — La Grèce, l'Illyrie, la Bohême, la Pologne, la Russie. 199

FRÉDÉRIC MERCEY. — Le Missouri. 227

JULES SANDEAU. — Mademoiselle de La Seiglière, — quatrième partie. 249

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 264

****. — La révolution et les révolutionnaires en Italie, — première partie. 275

LERMINIER. — La presse légitimiste depuis 1789. 304

LÉON FAUCHER. — Le travail des enfants à Paris. 324

PAUL DE MUSSET. — Charles Gozzi. 341

JULES SANDEAU. — Mademoiselle de La Seiglière, — cinquième partie. 371

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 389

***. — Élection du président aux États-Unis. 401

J.-J. BAUDE. — Le Pas-de-Calais. 411

SAINTE-BEUVE. — Poëtes et romanciers de la France. — L. — Parny. 449

D. STERN. — Études sur l'Allemagne. — II. — Profession de foi politique de deux poëtes : MM. Freiligrath et Henri Heine. 471

Pages.

D. NISARD. — De l'influence de Descartes sur la littérature française. 485
JULES SANDEAU. — Mademoiselle de La Seiglière, — dernière partie. 508
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 526
SAINTE-BEUVE. — La *Revue* en 1845. 557
L. VITET. — Notre-Dame de Noyon. — Essai archéologique, — première partie. 545
V. COUSIN. — Du scepticisme de Pascal. 577
ALFRED LEROUX. — Henriette, — première partie. 593
A. COCHUT. — Économistes contemporains. — *Cours d'économie politique*, de M. MICHEL CHEVALIER. 624
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 640
L. VITET. — Notre-Dame de Noyon. — Essai archéologique, — seconde partie. 651
***. — La Grèce pendant les trois derniers mois. 683
ALFRED LEROUX. — Henriette, — dernière partie. 700
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 737
***. — Le premier budget de l'Espagne. 745

FIN DE LA TABLE.

Revue des deux mondes

1844 6
4
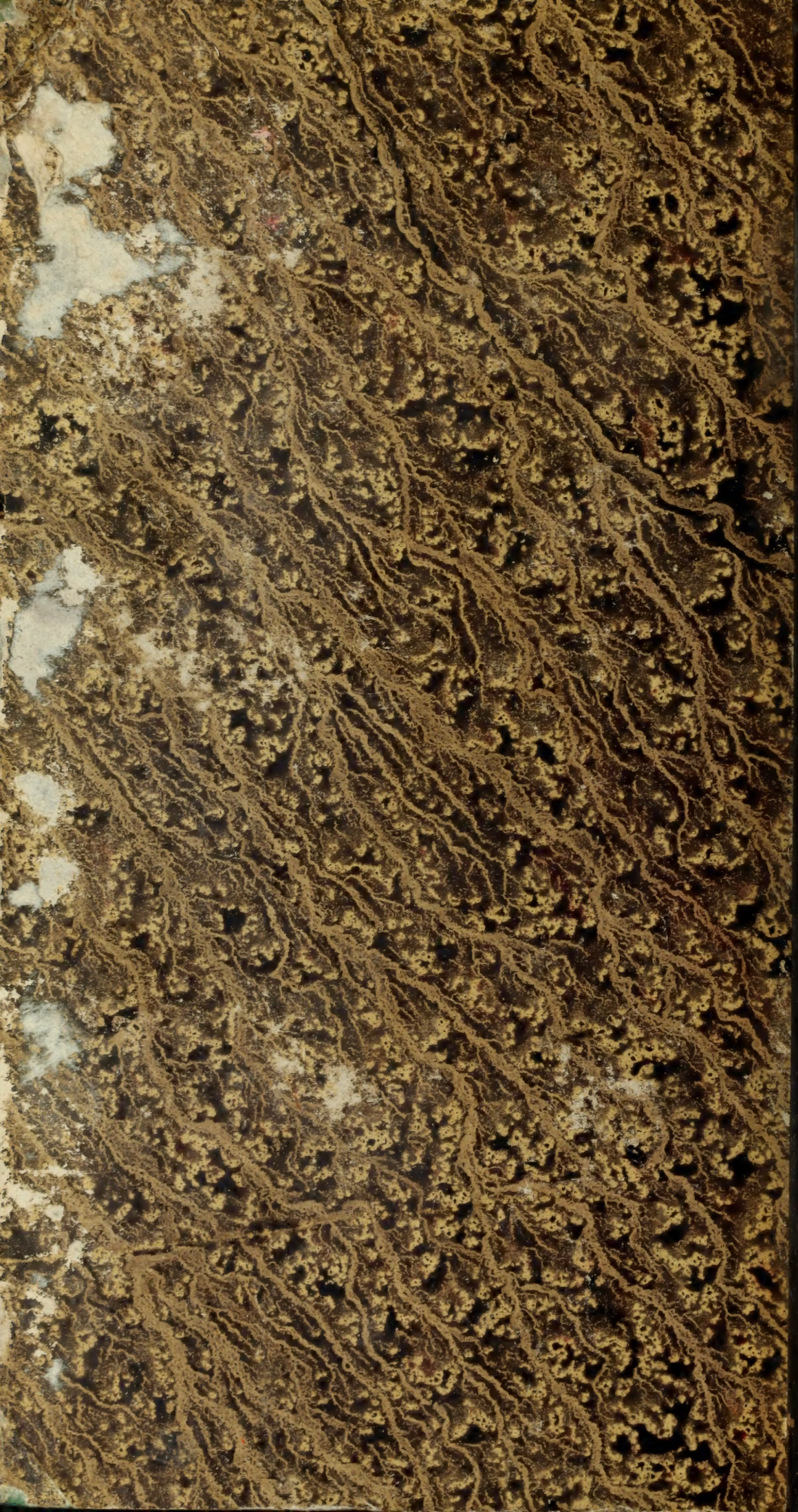
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY